Ville de Neuchâtel

Rapport du Conseil communal au Conseil général sur LA GESTION et LES COMPTES de l'exercice 2016

(Du 13 mars 2017)

Table des matières

		Page
A.	**Introduction**	**1**
	1. Situation économique	**2**
	2. Conduite des finances	**3**
	3. Domaines autoporteurs	**8**
	4. Investissements	**8**
B.	**Bilan**	**11**
C.	**Compte de résultats**	**14**
	1. Evolution des charges d'exploitation	**14**
	30 Charges de personnel	**15**
	31 Biens, services et autres marchandises	**20**
	33 Amortissement du patrimoine administratif	**21**
	35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	**22**
	36 Charges de transfert	**23**
	37 Subventions à redistribuer	**24**
	2. Evolution des revenus d'exploitation	**24**
	40 Revenus fiscaux	**24**
	41 Patentes et concessions	**25**
	42 Taxes	**26**
	43 Revenus divers	**27**
	45 Prélèvements aux fonds et financements spéciaux	**28**
	46 Revenus de transfert	**29**
	47 Subventions à redistribuer	**29**
	3. Evolution des charges et revenus financiers	**30**
	34 Charges financières	**30**
	44 Revenus financiers	**33**
	4. Evolution des charges et revenus extraordinaires	**34**
	38 Charges extraordinaires	**34**
	48 Revenus extraordinaires	**35**
D.	**Crédits supplémentaires et complémentaires**	**37**
E.	**Fonds destinés aux expositions temporaires des Musées**	**41**
F.	**Conclusion**	**42**
G.	**Glossaire**	**43**
Arrêté		**44**

SECTIONS ET SERVICES	Gestion Page	Comptes Page
Chancellerie (directions / chancellerie, centre d'impression, archives)	**45**	**384**
Finances (service financier, contrôle des finances, centre électronique de gestion, service juridique)	**81**	**392**
Ressources humaines (ressources humaines)	**97**	**396**
Action sociale (guichet social régional, aide sociale, agence AVS/AI)	**114**	**398**
Economie (service de l'économie, délégué au centre-ville)	**126**	**401**
Urbanisme (développement urbanistique, service des bâtiments et du logement, service des permis de construire et de l'aménagement urbain, planification énergétique - délégué à l'énergie)	**130**	**401**
Environnement (caves de la ville, domaines - déléguée aux domaines, forêts, environnement - délégué à l'environnement)	**166**	**408**
Santé (service de la santé)	**190**	**414**
Education (accueil de l'enfance, écoles)	**198**	**417**
Mobilité (service du développement durable – délégué à la mobilité)	**234**	**422**
Infrastructures et énergies (service administratif, service technique, service de la voirie, service des parcs et promenades, station d'épuration des eaux)	**245**	**426**
Sécurité (service communal de la population, service de sécurité urbaine, cimetière, service d'incendie et de secours, service de la protection et sauvetage)	**264**	**434**
Développement de l'agglomération (développement de l'agglomération)	**291**	**453**
Culture (culture – délégué à la culture, service de l'intégration et des infrastructures culturelles, menuiserie centrale, service de médiation culturelle, musée d'art et d'histoire, muséum d'histoire naturelle, musée d'ethnographie, jardin botanique)	**301**	**454**
Sports (service administratif, promotion et manifestations, terrains et salles de sport, piscines, patinoires)	**369**	**468**

Tourisme (service du tourisme – déléguée au tourisme) **380** **477**

Commentaires détaillés des comptes de résultats **481**

Investissements détaillés, commentaires et engagements **514**

Classification fonctionnelle **544**

Bilan au 31.12.2016 **546**

Annexe

Principes régissant les comptes annuels **554**

Etat du capital propre **558**

Tableau des provisions **560**

Tableau des participations **561**

Tableau des cautionnements et garanties **565**

Etat des contrats de leasing **568**

Tableau des immobilisations **569**

Informations supplémentaires

Tableau des prêts **572**

Rapport du Conseil communal au Conseil général sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016

(Du 13 mars 2017)

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales, la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) et réglementaires, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 2016.

A. INTRODUCTION

Le budget 2016, élaboré selon le modèle de compte harmonisé (MCH2), prévoyait un bénéfice de 11'100 francs. Les comptes 2016 bouclent avec

un excédent de charges de 4'823'813 francs.

Troisième exercice du programme politique 2014-2017, l'année 2016 aura vu notre ville confirmer son engagement en faveur d'une stratégie énergétique, ambitieuse, concrète et durable, d'une politique de la jeunesse, ouverte, de la vieillesse qui répond aux défis et opportunités démographiques mais aussi d'un dispositif de prévention, gestion des conflits et de protection de la personnalité au sein de l'Administration communale. Par ailleurs, notre cité a confirmé sa volonté d'une politique d'entretien respectueuse de notre patrimoine bâti à l'image des décisions prises concernant la deuxième étape de rénovation du Musée d'ethnographie, de la Collégiale mais aussi du Temple du Bas, en cette année de commémoration des 500 ans de la Réforme. Des décisions confortées par la découverte après plusieurs mois de travaux de la grande qualité du travail accompli pour redonner à notre Hôtel de Ville, siège de notre Démocratie, sa splendeur d'antan. Un regret pourtant : le projet de fusion porté par nos deux Autorités n'aura pas trouvé grâce aux yeux de l'ensemble des communes concernées, malgré la forte adhésion de notre population à ce projet de société.
Rappelons que le budget 2016 a été élaboré à droit connu en octobre 2015 et en incluant des décisions de votre Autorité en matière de coefficient fiscal. Ainsi, du côté des recettes fiscales, il faut constater que celles-ci sont en diminution de près de 10 millions (-6,3%) par rapport au budget. Au niveau du produit de l'impôt des personnes physiques, celui-ci est en légère baisse (1 million) due à l'effet de la répartition des impôts 123 Etat / 77 communes au lieu des 120 Etat / 80 communes initialement prévue au budget. Le produit de l'impôt des

personnes morales, quant à lui, est en diminution de 8,6 millions (-16,2%) du fait, principalement, de la mauvaise conjoncture actuelle et de la baisse du taux d'imposition de 6% à 5% qui n'a pas été compensée, comme escompté, par une hausse des bénéfices imposables. Globalement, les revenus d'exploitation diminuent de 2,65%.

Les charges de personnel sont légèrement plus élevées que celles budgétées (+ 0,8%) en raison d'un écart statistique qui n'a pas été pleinement atteint. Celui-ci avoisine tout de même les 2,5 millions de francs. Pour ce qui est des charges de « biens et services, autres », il y a lieu de noter l'effort conséquent fait par notre Conseil pour les maintenir au niveau de 2015. Cet effort se concrétise par une différence de près de 3,6 millions entre le budget et les comptes soit une diminution de ces charges de 6,8%.

Comme prévu au budget, divers prélèvements extraordinaires ont été effectués et en particulier à la réserve de politique conjoncturelle à hauteur de 2,625 millions.

Cette année encore les intérêts passifs sont inférieurs au budget (-3,8%), soit 260'000 francs et la dette stabilisée à 300 millions au lieu des 305 millions budgétés.

Fait marquant et suite logique du passage aux normes comptables MCH2, notre Conseil a procédé à la réévaluation du patrimoine de notre Ville qui génère des plus-value très importante de l'ordre de 339 millions de francs.

Les investissements bruts du patrimoine administratif se montent à 20'713'357 francs, dont 4'427'384 de francs financés par les taxes dans les domaines autoporteurs.

Au 31 décembre, la fortune nette se monte à 53 millions. Suite à la réévaluation du patrimoine prévu par le MCH2, les réserves et provisions se montent à 398 millions de francs.

1. Situation économique

L'année 2016 et la situation sur les marchés ont été impactées par deux facteurs géopolitiques majeurs, à savoir la décision historique de la population britannique de quitter l'Union européenne et la campagne haute en couleur pour les présidentielles américaines. Par ailleurs, alors qu'en septembre 2016 la Banque centrale américaine (FED) avait opté pour le maintien de ses taux directeurs, elle a décidé trois mois plus tard de procéder à une hausse de ceux-ci, en ligne avec une économie en reprise. Dans la zone Euro, en revanche, la faible expansion économique n'était pas à même d'inciter la Banque centrale européenne (BCE) à revoir sa politique monétaire. L'an dernier, les taux directeurs de la banque Nationale Suisse (BNS) sont également demeurés inchangés. Certes, la lutte contre l'appréciation du franc d'une part et un faible redressement conjoncturel d'autre part ont incité l'institut d'émission à ne pas modifier sa politique. Dans ses dernières prévisions conjoncturelles, le groupe d'experts de la Confédération estime la croissance du PIB à 1,5% pour l'exercice 2016. Dans le canton, la marche des affaires s'est avérée difficile en particulier pour le secteur horloger où ses exportations ont reculé tout au long de l'année écoulée. Fort heureusement, l'économie neuchâteloise peut s'appuyer sur sa capacité d'innovation comme outil de compétitivité.

2. Conduite des finances

2.1 Construction du budget 2016

Pour permettre une bonne lecture des comptes qui vous sont présentés et comprendre les chiffres développés ci-dessous, il nous paraît utile de rappeler quelques étapes de la construction du budget 2016. En effet, alors que celui-ci, élaboré en octobre 2015 par notre Conseil et adopté par votre Autorité le 7 décembre 2015, prévoyait un bénéfice de 11'100 francs, il ne tenait pas compte des décisions du Grand Conseil des 1er et 3 décembre de cette même année. Ainsi, le budget a été construit à droit connu sans intégrer les potentielles décisions du Législatif cantonal, signe d'opposition aux décisions précitées.
Ces décisions aggravant notre budget de près de 7 millions de francs vous ont été présentées dans le rapport 16-003 « du Conseil communal au Conseil général concernant le coefficient fiscal et les effets des mesures prises par l'Etat lors de l'acceptation de son budget 2016 sur l'insuffisance de financement ». A cette occasion, il vous avait été présenté les divers effets et natures comptables touchées par les reports de charges de l'Etat sur les communes. Il s'agissait principalement de :

- La modification de la loi sur les transports alourdissant la facture du pot commun des transports de près de 2,5 millions de francs ;
- La suppression de subventionnement pour les directions d'école pour un effet négatif de 400'000 francs ;
- Le maintien des anciennes répartitions de l'impôt des frontaliers (50 points à l'Etat et 150 points aux communes) et de tous les autres impôts (123 points à l'Etat et 77 aux communes) au lieu d'une harmonisation complète, comme initialement prévue, à 120 points à l'Etat et 80 points aux communes engendrant une perte fiscale de 4,3 millions de francs.

L'excédent de charges estimé au moment de l'adoption du rapport 16-003 le 1er février 2016 était donc de 7,3 millions de francs.
A noter par ailleurs que suite à la décision de votre Autorité de maintenir le coefficient fiscal au niveau de 2015, le Conseil communal a dû intégrer une modification du budget de base de 2,4 millions de francs.
Ainsi, c'est une différence de 9,7 millions de francs qu'il y a lieu de prendre en considération par rapport au budget original présenté par notre Conseil.

2.2 LFinEC

La consolidation de l'application de la LFinEC, de son règlement d'exécution et des recommandations du MCH2 s'est poursuivie durant l'exercice écoulé. La réévaluation des immeubles du patrimoine administratif et du patrimoine financier, ainsi que celle des autres éléments du patrimoine financier ont constitué le point fort de l'année écoulée et font l'objet du chapitre suivant.

Lors de l'établissement du budget 2016, certains montants de charges ou de revenus ont été attribués à la mauvaise nature comptable. Des erreurs d'interprétation et parfois un manque d'information disponible à temps expliquent ces ajustements. Ainsi lorsqu'une attribution non conforme au plan comptable était constatée au moment de l'imputation de la facture, elle était immédiatement corrigée et comptabilisée correctement.

Comme prévu au calendrier des opérations de bouclement, le rapport d'audit de la société fiduciaire PWC SA sera disponible pour le débat d'entrée en matière de la commission financière.

Selon la recommandation No 16 du MCH2, l'annexe est étoffée cette année des règles et principes régissant la présentation des comptes, de l'état du capital propre, du tableau des provisions, du tableau des participations et des garanties et du tableau des immobilisations.

2.3 Réévaluation du patrimoine

Le passage aux normes MCH2 implique un retraitement (réévaluation) du patrimoine financier, du patrimoine administratif, des provisions et des comptes de régularisation. Le Service financier et le Service des bâtiments et du logement ont procédé à ces réévaluations selon les normes recommandées par le règlement d'application de la LFinEC et le Service des communes.

Il en résulte que la réévaluation du patrimoine financier (immeubles, terrains et droits de superficie, actions) génère des plus values de près de 134 millions de francs nets.

Pour les bâtiments du patrimoine administratif, ce montant est de plus de 205 millions de francs.

Le montant total attribué aux réserves de réévaluation en 2016 est donc de plus de 339 millions de francs.

Selon l'arrêté du Conseil d'Etat portant sur la modification du règlement général d'exécution de la LFinEC du 29 août 2016, les bénéfices de retraitement portés à la réserve de réévaluation peuvent être utilisés, dans l'ordre de priorité suivant, pour :

a. couvrir les engagements nets figurant au bilan en raison du passage aux normes du MCH2 (provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance.ne, retraites des magistrats, etc.) ;

b. absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;

c. constituer la réserve de politique conjoncturelle.

Ledit règlement permettant d'échelonner la réévaluation sur deux exercices, mais au plus tard au 31.12.2017, il a été décidé de terminer la réévaluation des autres éléments d'actif du patrimoine administratif (terrains, forêts, participations, etc.) en 2017.

Ainsi, il a été procédé aux attributions suivantes pour l'année 2016 :

- Provision pour heures supplémentaires et vacances non prises pour répondre aux recommandations de notre auditeur et notre contrôleur des finances : 2,5 mio de francs;
- Prévoyance.ne : Provision pour une part du découvert de couverture. Différence entre le taux de couverture « actuel » au 31.12.2015 (54,8%) et celui à atteindre au 01.01.2052 (80%) selon la LPP : 58 mio de francs ;
- Provision pour les montants d'amortissements générés par la réévaluation du PA sur 20 ans : 106 mio de francs ;
- Attribution à la réserve de politique conjoncturelle : 80 mio de francs.

Le solde, 92,5 mio de francs, reste à la réserve de réévaluation et fera l'objet de décisions ultérieures dans le prolongement de la réévaluation qui sera faite en 2017.

Comme le prévoit la LFinEC, un rapport d'information détaillé sera présenté à votre Autorité durant le premier semestre 2017.

2.4 Provisions

Le tableau des provisions en annexe présente le détail de l'évolution des provisions existantes ainsi que la création de nouvelles. La provision pour prestations supplémentaires du personnel a été augmentée de 2,5 millions de francs. Une nouvelle provision pour les risques liés à prévoyance.ne a été créée dans le cadre de l'utilisation de la réserve de réévaluation.

2.5 Réserves

Le prélèvement à la réserve conjoncturelle de 2'625'000 francs a été effectué tel que prévu au budget. Comme le prévoit la LFinEC, une partie de la réserve de réévaluation a été utilisée pour alimenter exceptionnellement la réserve conjoncturelle de 80 millions de francs.

Toujours dans le cadre de l'utilisation de la réserve de réévaluation, une réserve de 106 millions de francs est alimentée pour permettre la compensation, pendant 20 ans, des charges d'amortissement supplémentaires générées par la réévaluation des immeubles du patrimoine administratif.

2.6 Evolution des finances

Les graphiques ci-dessous présentent les évolutions à long terme des finances communales en mettant en évidence les principales données financières de 2002 à 2016.

Résultat total du compte de résultats (en milliers de francs)

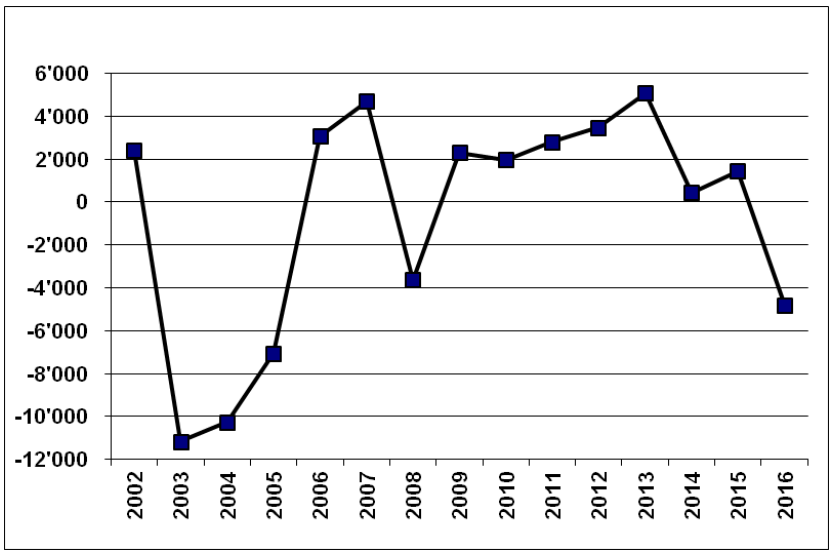

Le ralentissement économique consécutif au 11 septembre 2001 a fait plonger le résultat des années 2003 à 2005, malgré d'importantes mesures d'économies, avant un redressement découlant principalement de taxations extraordinaires en 2006 et 2007. La crise financière a eu un effet immédiat sur l'imposition de certaines sociétés de la ville et a accentué en 2008 le déficit qui avait été budgété. L'imposition des entreprises, ainsi que les mesures prises au sein de l'administration, ont permis de dégager des bénéfices jusqu'en 2015. La conjoncture couplée à la baisse du taux d'imposition ont fait chuter l'impôt sur le bénéfice en 2016.

Comptes des investissements (en milliers de francs)

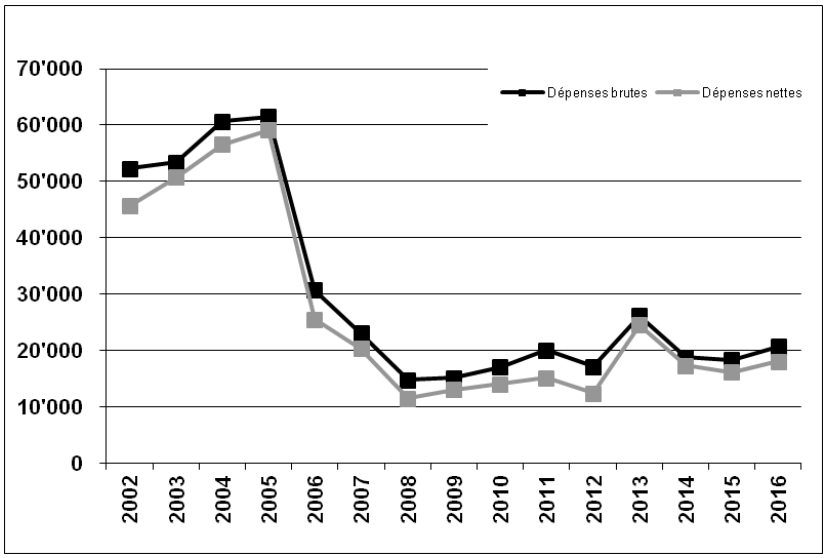

Jusqu'en 2005, plusieurs infrastructures importantes, comme l'Hôpital Pourtalès, le nouveau collège de la Maladière, la halle de gymnastique triple de la Riveraine et le Fun'ambule, ont été réalisées.

En 2007, les investissements des Services industriels dans le domaine de l'électricité et du gaz ont été sortis des comptes de la Ville étant depuis cette année assumés par Viteos SA. Les dépenses d'investissement se situent dans la moyenne des neuf dernières années.

Dette à long terme (en millions de francs)

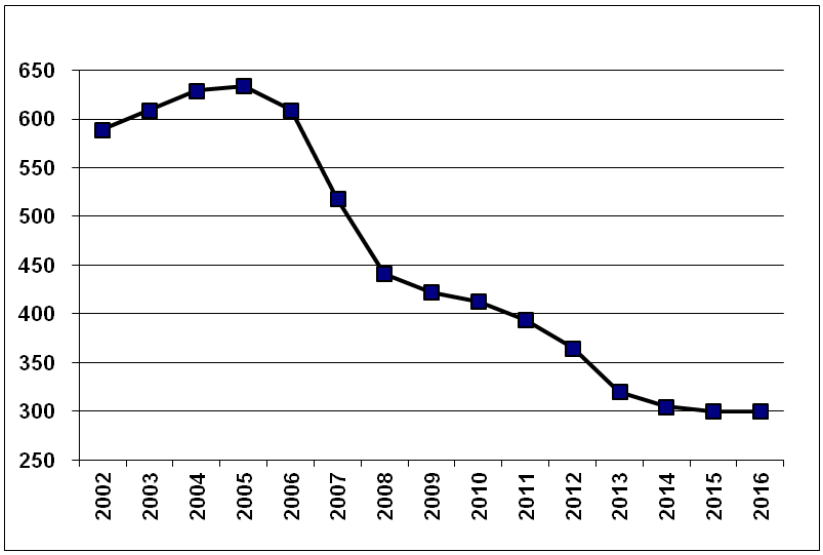

Après 10 ans de baisses consécutives de la dette à long terme, celle-ci s'est stabilisée à 300 millions de francs alors qu'il était prévu une légère augmentation de 5 millions de francs. Ainsi, seuls les emprunts qui sont arrivés à échéance ont été renouvelés. La reconduction de ces 30 millions de francs a pu être opérée à des conditions particulièrement avantageuses, soit au taux moyen de 0,58%. Les longues durées ont été privilégiées.

Fortune nette, réserves et provisions (en milliers de francs)

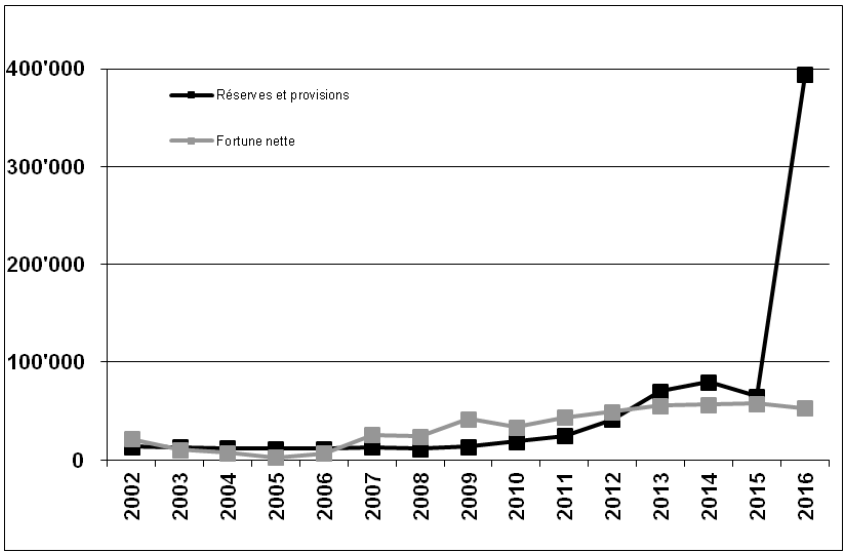

Le processus de réévaluation a engendré une augmentation extraordinaire des réserves et des provisions qui se montent à 394 millions de francs. Le résultat 2016 diminue la fortune nette qui se situe à 53 millions de francs.

3. Domaines autoporteurs

Les domaines autoporteurs, également appelés financements spéciaux, ne peuvent exister que s'il existe un rapport causal entre la tâche remplie et les contre-prestations fournies. Les taxes prélevées sont partiellement ou totalement affectées aux tâches remplies. Elles doivent s'appuyer sur une base légale.

Les résultats, bénéfices ou pertes, sont respectivement attribués ou prélevés à une réserve également affectée à chaque tâche.

Taxe d'épuration

L'exercice 2016 s'est soldé par un bénéfice qui a permis une attribution à la réserve de 45'804 francs. L'avance a donc été réduite et se monte au 31 décembre 2016 à 169'264 francs.

Taxe d'enlèvement des déchets solides

En ce qui concerne la taxe des ménages, l'avance au 1er janvier de 1'008'832 francs a été amortie de 232'102 francs. Au 31 décembre, elle atteint 776'728 francs.

S'agissant de la taxe des entreprises, l'avance au 1er janvier de 444'009 francs a été amortie de 275'886 francs. Elle se monte à 168'112 francs au 31 décembre.

Taxe des ports

Le produit de la taxe des ports a permis de dégager un excédent de revenus de 142'792 francs et a été versé à la réserve des ports, qui atteint 556'045 francs au 31 décembre.

Tarif de l'eau

L'excédent de revenus réalisé en 2016 a permis d'alimenter la réserve à hauteur de 1'343'570 francs, portant celle-ci à 4'607'105 francs.

4. Investissements

Les dépenses d'investissements 2016 constituent la troisième année de la planification quadriennale des investissements 2014-2017.

Patrimoine administratif	**Comptes**	**Budget**
Investissements bruts	20'713'552	37'992'000
Recettes	-2'624'604	-8'003'000
Investissements nets	18'088'948	29'989'000

Les dépenses brutes d'investissement se montent à 20'713'552 francs. Les investissements prévus dans les domaines financés par des taxes (épuration, déchets, ports) ou des tarifs (acheminement de l'eau) représentent une somme de 4'427'384 francs.

Tout comme l'année dernière, un écart important existe entre les montants prévus au budget et ceux effectivement dépensés. L'introduction d'une planification roulante des investissements permettra une mise à jour des données et une meilleure appréciation de l'évolution des dépenses.

Principaux investissements bruts	**en francs**
Rénovation de la station de traitement de Champ-Bougin	971'369
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau 2016	575'210
STEP renouvellement équipements automation	801'486
Travaux du PGEE 2016	722'926
Aménagement dans le cadre du tunnel de Serrières	2'565'973
Réaménagements des espaces publics aux Gouttes-d'Or	2'123'728
Entretien du domaine public 2016	1'452'117
Restauration de la Collégiale, étape 2	590'535
Rénovation du MEN, étape 1	1'914'883
Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	2'070'985
Total	**13'789'212**

Autofinancement

	Comptes	**Budget**
Total investissements nets	18'088'948	29'989'000
Autofinancement	-11'985'522	-15'875'900
Excéd. (-) / Insuf. de financement	6'103'426	14'113'100

L'autofinancement est composé des amortissements auxquels s'ajoutent les attributions aux financements spéciaux, diminué des prélèvements aux financements spéciaux et du déficit.

Malgré des investissements nets inférieurs de près de 12 millions de francs et des amortissements inférieurs au montant prévu au budget 2016, l'autofinancement ne suffit pas à couvrir les investissements nets et génèrent une insuffisance de financement de 6,1 millions de francs. Le résultat est, en effet, péjoré par le résultat déficitaire de cet exercice.

Principaux investissements bruts prévus au budget 2016 et non ou partiellement réalisés

Déchetterie (vestiaires, sanitaires, gestion des toxiques)	440’000
Rénovation de la station de traitement de Champ-Bougin	730’000
Rénovation du réservoir de Fontaine-André	1'060’000
Programme de remplacement de conduites du réseau d’eau 2016	430’000
Etude du traitement des micropolluants	750’000
Entretien du domaine public 2016	548’000
Restauration de la Collégiale, étape 2	410’000
Assainissement du Temple du Bas	3'500’000
Rénovation du MEN, étape 1	2'586’000
Rénovation du MEN, étape 2	500’000
Crédit d'étude Jeunes-Rives (étude projet)	500’000
Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie-Piaget, Port (étude projet)	500’000
Réaménagement d'espaces publics à Monruz	1'250’000
Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	3'000’000
Bornes zone piétonne	600’000
Projets d'agglomération 2ème génération	500’000
Total	**17'304’000**

B. BILAN

ACTIF		31.12.2016	01.01.2016
PATRIMOINE FINANCIER		**372'002'130**	**241'198'204**
100	Disponibilités	14'132'054	7'339'553
101	Créances	28'911'999	34'976'880
102	Placements	1	9'400
104	Actifs de régularisation	23'670'609	20'798'789
106	Stocks	1'650'096	1'458'210
107	Placements financiers	70'370'765	73'885'365
108	Immobilisation du patrimoine financier	233'266'606	102'730'007
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		**440'424'194**	**231'563'752**
140	Immobilisation du patrimoine administratif	432'210'361	223'835'881
144	Prêts	2'621'580	1'888'518
145	Participations	4'853'833	5'047'933
146	Subventions d'investissement	738'420	791'420
		812'426'324	**472'761'956**

Le total du bilan au 31 décembre 2016 a fortement augmenté du fait de la réévaluation du patrimoine financier et des bâtiments du patrimoine administratif.

100 - Les disponibilités sont maintenues à un niveau permettant de faire face aux échéances du début de l'exercice suivant.

101 - L'évolution des créances envers des tiers explique cette diminution.

104 - Les recettes à recevoir, notamment fiscales, expliquent la hausse de ce poste.

106 - L'état des stocks, notamment à la Voirie et à l'Encavage, est en augmentation.

107 - La réévaluation à la hausse des placements est plus que compensée par le remboursement de 10 millions de francs du prêt accordé à Viteos SA.

108 - La hausse résulte de la réévaluation des terrains et des bâtiments du patrimoine financier.

140 - La hausse résulte de la réévaluation des bâtiments du patrimoine administratif.

144 - Le prêt à Viteos pour le plan Lumière explique la hausse.

PASSIF		31.12.2016	01.01.2016
CAPITAUX DE TIERS		**-438'217'662**	**-367'278'343**
200	Engagements courants	-14'539'412	-12'305'308
201	Engagements financiers à court terme	-60'000'000	-56'000'000
204	Passifs de régularisation	-10'922'743	-11'509'540
205	Provisions à court terme	-6'760'907	-9'485'595
206	Engagements financiers à long terme	-280'000'000	-270'000'000
208	Provisions à long terme	-62'231'905	-4'220'505
209	Engagements envers les fin. spéciaux	-3'762'696	-3'757'396
CAPITAUX PROPRES		**-374'208'662**	**-105'483'613**
290	Financements spéciaux et réserves	-4'049'044	-2'008'878
291	Fonds	-11'561'277	-15'945'671
293	Préfinancements	-17'158'530	-17'825'000
294	Réserve de politique budgétaire	-89'175'000	-11'800'000
295	Réserve liée au retraitement du PA	-145'204'769	
296	Réserve liée au retraitement du PF	-53'979'791	
299	Excédent du bilan	-53'080'251	-57'904'064
		-812'426'324	**-472'761'956**

200 - Le volume de factures à payer est en hausse.

201 - Les avances à terme fixe sont en augmentation. Les emprunts à long terme arrivant à échéance dans l'année qui suit doivent être reclassés dans cette rubrique. Il s'agit d'un montant de 20 millions de francs.

205 - La dissolution de la provision pour la péréquation de 5 millions de francs, partiellement compensée par la hausse de la provision pour le personnel réduit considérablement ce poste.

206 - Compte tenu des 20 millions de francs reclassés à la rubrique 201 (part à court terme des emprunts à long terme), la dette à long terme est stable à 300 millions de francs.

208 - Une provision pour les risques liés à prévoyance.ne a été créée à hauteur de 58 millions de francs.

290 - Ce poste est constitué des réserves dans les domaines de l'eau, de l'épuration, des déchets et des ports.

291 - Conformément aux nouvelles directives et comme prévu au budget, certains fonds ont été dissouts.

293 - Le fonds pour des projets d'agglomération et de valorisation urbaine a été utilisé conformément à ce qui avait été prévu au budget.

294 - La réévaluation a permis d'alimenter la réserve conjoncturelle.

295 - Les mouvements de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif seront expliqués dans le rapport d'information sur la réévaluation. Un

fonds pour compenser l'augmentation des amortissements due à la réévaluation du patrimoine administratif a été créé.

296 - Les mouvements de la réserve de réévaluation du patrimoine financier seront expliqués dans le rapport d'information sur la réévaluation.

299 - Le résultat de l'exercice diminue l'excédent du bilan.

C. COMPTE DE RESULTATS

	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
Charges d'exploitation	**248'427'014.78**	**248'900'000**	**-472'985**	**244'039'592**	**4'387'423**
30 Charges de personnel	90'326'686.12	89'603'500	723'186	88'310'028	2'016'659
31 Charges de biens et services, autres	49'469'135.20	53'066'800	-3'597'665	49'559'176	-90'041
33 Amortissements du patrimoine adm.	14'512'149.35	15'153'400	-641'251	15'834'599	-1'322'450
35 Attributions aux fonds et financements spéc.	2'780'196.73	1'650'900	1'129'297	3'704'929	-924'733
36 Charges de transfert	91'333'347.38	89'425'400	1'907'947	86'630'860	4'702'488
37 Subventions à redistribuer	5'500.00	0	5'500	0	5'500
Revenus d'exploitation	**-222'406'111.91**	**-228'547'900**	**6'141'788**	**-228'245'145**	**5'839'033**
40 Revenus fiscaux	-140'617'628.89	-150'135'200	9'517'571	-149'494'455	8'876'826
41 Patentes et concessions	-166'040.95	-162'000	-4'041	-252'264	86'223
42 Taxes	-58'349'742.07	-56'180'300	-2'169'442	-57'972'367	-377'375
43 Revenus divers	-622'547.33	-532'000	-90'547	-926'038	303'491
45 Prélèvements aux fonds et financements spéc.	-483'010.61	-1'346'500	863'489	-1'497'573	1'014'562
46 Revenus de transfert	-22'161'642.06	-20'191'900	-1'969'742	-18'102'448	-4'059'194
46 Revenus de transfert	-5'500.00	0	-5'500	0	-5'500
Résultat provenant des activités d'exploitation	**26'020'902.87**	**20'352'100**	**5'668'803**	**15'794'446**	**10'226'456**
34 Charges financières	9'533'996.45	9'696'300	-162'304	10'053'496	-519'500
44 Revenus financiers	-23'147'950.60	-22'103'800	-1'044'151	-22'913'142	-234'809
Résultat provenant de financements	**-13'613'954.15**	**-12'407'500**	**-1'206'454**	**-12'859'646**	**-754'308**
Résultat opérationnel	**12'406'948.72**	**7'944'600**	**4'462'349**	**2'934'801**	**9'472'148**
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	2'658'944	-2'658'944
48 Revenus extraordinaires	-7'583'135.57	-7'955'700	372'564	-7'043'996	-539'139
Résultat extraordinaire	**-7'583'135.57**	**-7'955'700**	**372'564**	**-4'385'052**	**-3'198'083**
Résultat total, compte de résultats	**4'823'813.15**	**-11'100**	**4'834'913**	**-1'450'252**	**6'274'065**

1. Evolution des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation diminuent de 0,2%. Cette diminution provient principalement des charges de biens et services.

30. CHARGES DE PERSONNEL

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
300	Autorités et commissions	**91'273.50**	0.3%	91'000	84'145
301	Personnel administratif et d'exploitation	**70'403'526.40**	-2.8%	72'468'000	68'602'950
303	Travailleurs temporaires	**353'089.80**	40.5%	251'300	463'149
304	Allocations	**1'602'190.40**	-8.0%	1'742'100	1'567'100
305	Cotisations patronales	**16'047'599.44**	-2.4%	16'437'700	15'720'073
306	Prestations de l'employeur	**1'084'560.50**	20.5%	900'000	885'757
309	Autres charges de personnel	**744'446.08**	-132.6%	-2'286'600	986'853
30	TOTAL	**90'326'686.12**	0.8%	89'603'500	88'310'028

La comparaison entre les comptes 2016 et le budget fait apparaître un dépassement de 723'186 francs (+ 0,8%) qui s'explique essentiellement par un écart statistique qui n'a pas été pleinement atteint. Celui-ci avoisine tout de même les 2,5 millions de francs.

Pour l'année 2016, les salaires ont été servis à l'indice des prix à la consommation (IPC) de 103.6 du mois d'août 2011, soit à un indice similaire à celui de l'année précédente.

300 - Pas de différence significative au niveau des jetons de présence (+ 273.50 francs)

301 - L'économie de 2,8% s'explique notamment par un décalage temporel naturel lors de nouveaux engagements et des postes budgétés non encore repourvus. Le détail de l'évolution des postes dans les différentes sections se trouve sous le point «Effectif du personnel» ci-après. A noter que l'économie est de env. 2'065'000 francs et que l'écart statistique se monte à 3'200'000 francs.

303 - Le dépassement de 40,5% (env. 102'000 francs) est notamment lié à des absences de longue durée aux travaux publics, qui ont dû faire l'objet de remplacements par l'engagement de personnel temporaire non prévus au budget.

304 - Cette nature qui concerne les allocations (enfants et de formation, retraite, etc.) et différentes indemnités (piquets, repas, déplacements, …) présente globalement une économie de -8% (env. 140'000 francs).

305 - L'écart de -2,4% des assurances sociales (AVS, AC, APG) est directement lié à l'économie de la rubrique 301.

306 - Cette nature « prestations de l'employeur » se compose des pensions versées aux anciens membres du Conseil communal ainsi que de prestations pour des situations particulières. Ce sont ces dernières, non prévisibles lors de l'élaboration du budget 2016, qui engendrent un dépassement de 20,5%.

309 - La différence de -132,6% est liée à l'écart statistique essentiellement. Celui-ci a été estimé à 3,2 millions alors que la non-dépense réalisée au niveau du groupe 301 est de 2,065 millions. Les économies sur les autres rubriques, que sont la formation, les soldes et autres charges de personnel, se montent à près de 165'500 francs.

Effectif du personnel

Nombre d'EPT

Sections	**Comptes 2016**	Ecart B16/C16	Budget 2016	Comptes 2015	Ecart C16/C15	Comptes 2014
Chancellerie	**30.78**	-1.17	31.95	31.18	-0.40	26.99
Finances, RH et action sociale	**113.18**	-0.90	114.08	110.08	3.10	105.84
Urbanisme, Economie et environnement	**70.26**	2.08	68.18	66.56	3.70	66.93
Santé	**15.32**	0.69	14.63	15.17	0.15	14.86
Infrastructures et Energies	**134.61**	-3.30	137.91	137.70	-3.09	135.85
Sécurité	**166.11**	-4.08	170.19	151.37	14.74	154.26
Education et mobilité	**111.63**	0.80	110.83	111.32	0.31	100.08
Culture et Tourisme	**87.01**	-3.98	90.99	89.28	-2.27	86.71
Sports	**47.59**	-0.46	48.05	49.42	-1.83	54.76
TOTAL	**776.49**	-10.32	786.81	762.08	14.41	746.28

Le tableau ci-dessus présente l'effectif des salariés en postes à 100%, les temps partiels, les emplois occasionnels, les remplacements ainsi que les heures payées. Par contre, il n'inclut ni les stagiaires ni les apprentis. Les EPT aux comptes sont des moyennes annuelles. Les explications détaillées de ces variations sont données sous les rubriques des sections et services concernés dans le présent rapport.

Le tableau ci-dessous présente la variation mensuelle de l'effectif de la Ville.

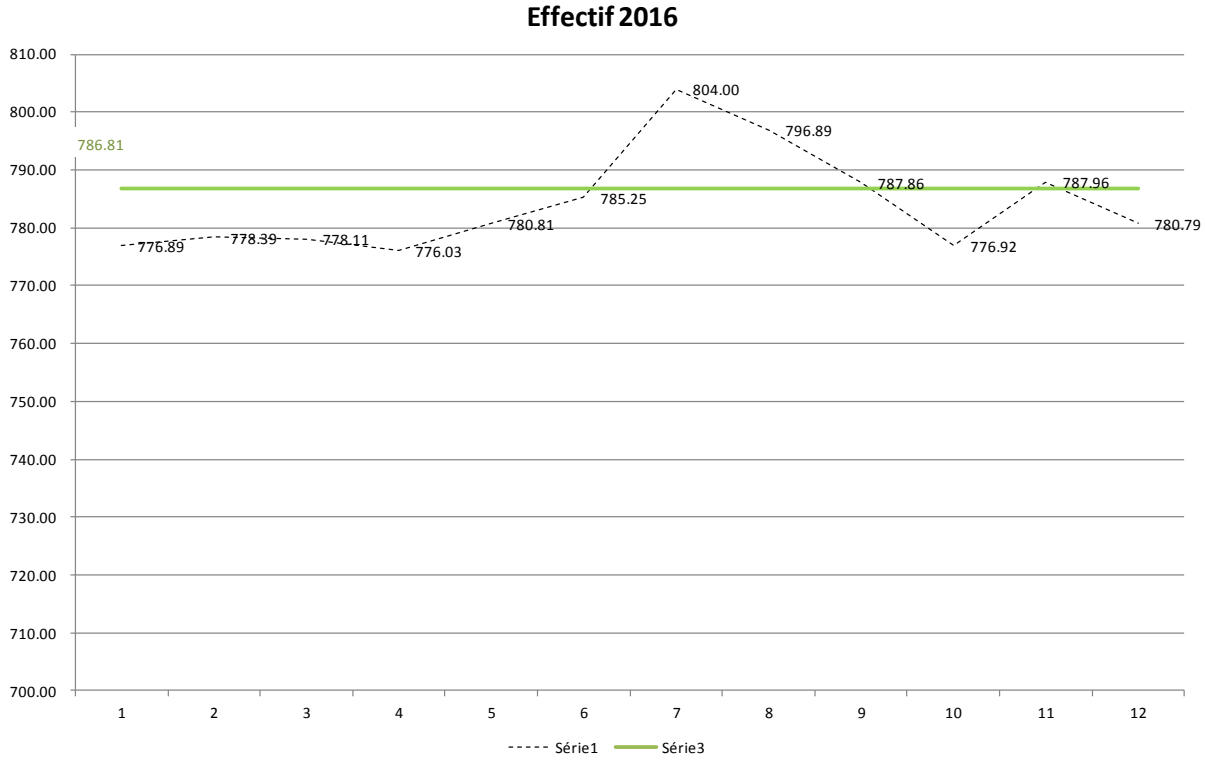

La hausse des effectifs pour les mois de juillet à septembre est expliquée par l'engagement de personnel temporaire durant la saison estivale :

- Au Service des sports, plus particulièrement aux piscines (gardes-bains);
- Aux Bâtiments, pour l'entretien des bâtiments scolaires durant les vacances;
- Au Service de la voirie, pour le remplacement du personnel fixe (période des vacances) pour l'entretien des espaces publics.

A noter que le budget se situe à 786.81 EPT et la moyenne annuelle à 776.49 EPT.

Statistiques

Ce chapitre comprend certaines données démographiques du personnel telles que la distribution par sexe, la pyramide des âges, la répartition par taux d'occupation et par ancienneté.

L'effectif au 31 décembre 2016 est de 1035 personnes (553 hommes et 482 femmes). Il s'agit ici du personnel au bénéfice d'un contrat de travail mensuel – apprenants et stagiaires compris.

Age moyen

L'âge moyen est de 41,5 ans (42,6 ans pour les hommes et 40,2 ans pour les femmes).

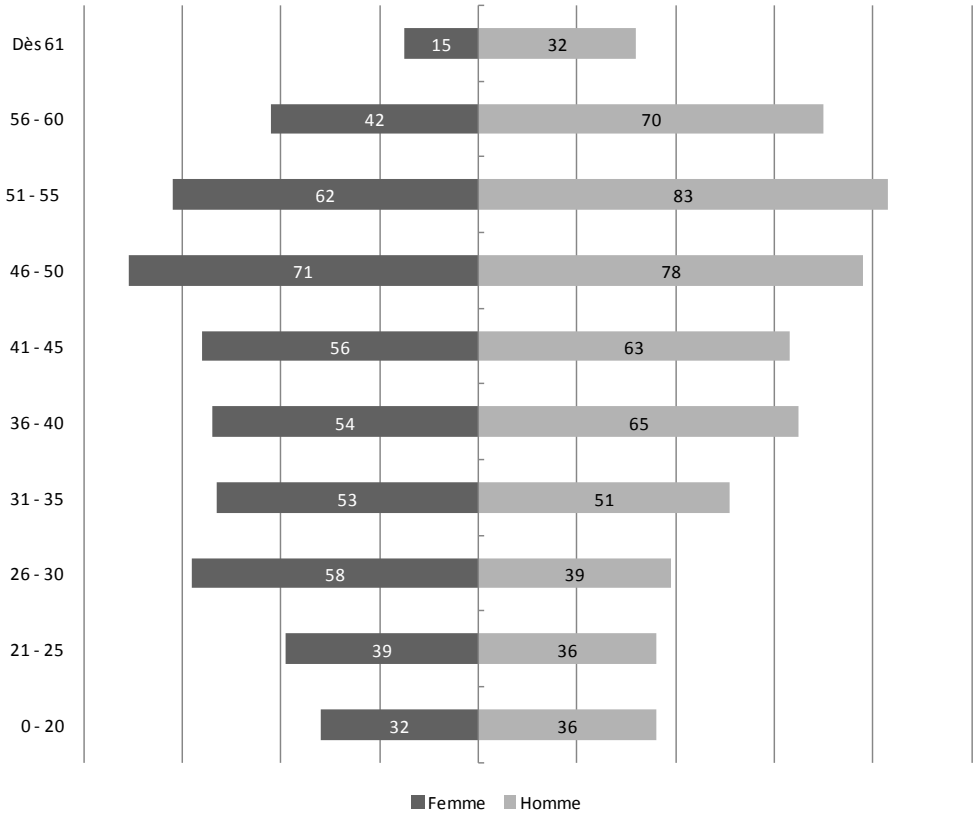

Taux d'occupation

La distribution du personnel par taux d'occupation montre que le temps complet est largement représenté (54%). Les taux partiels sont répartis comme suit :

- 3% de l'effectif travaille à un taux inférieur à 25% ;
- 16% se situent entre 25 et 50% d'activité ;
- 27% exercent leur travail à un taux variant entre 51 et 99%.

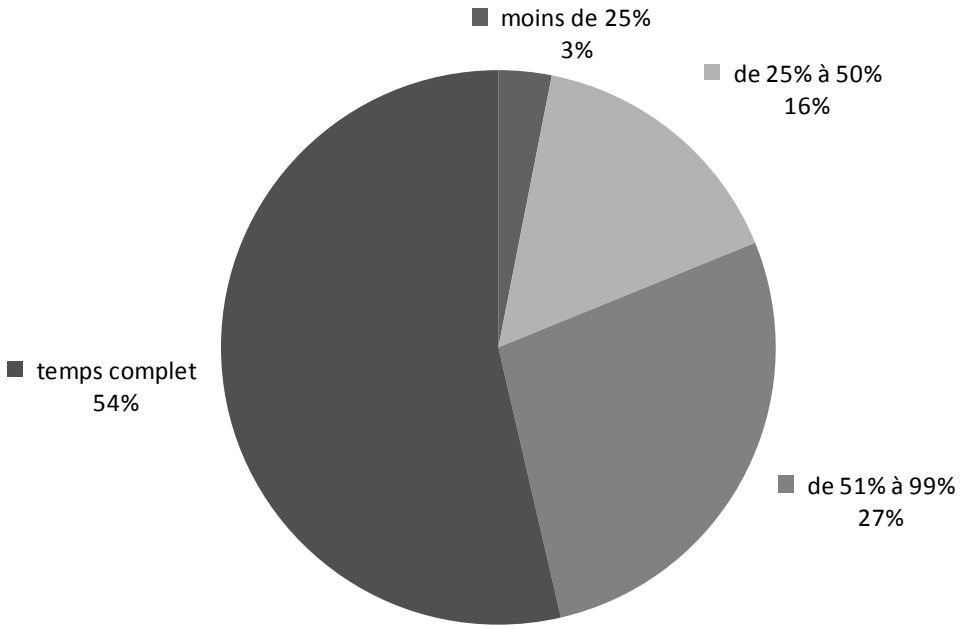

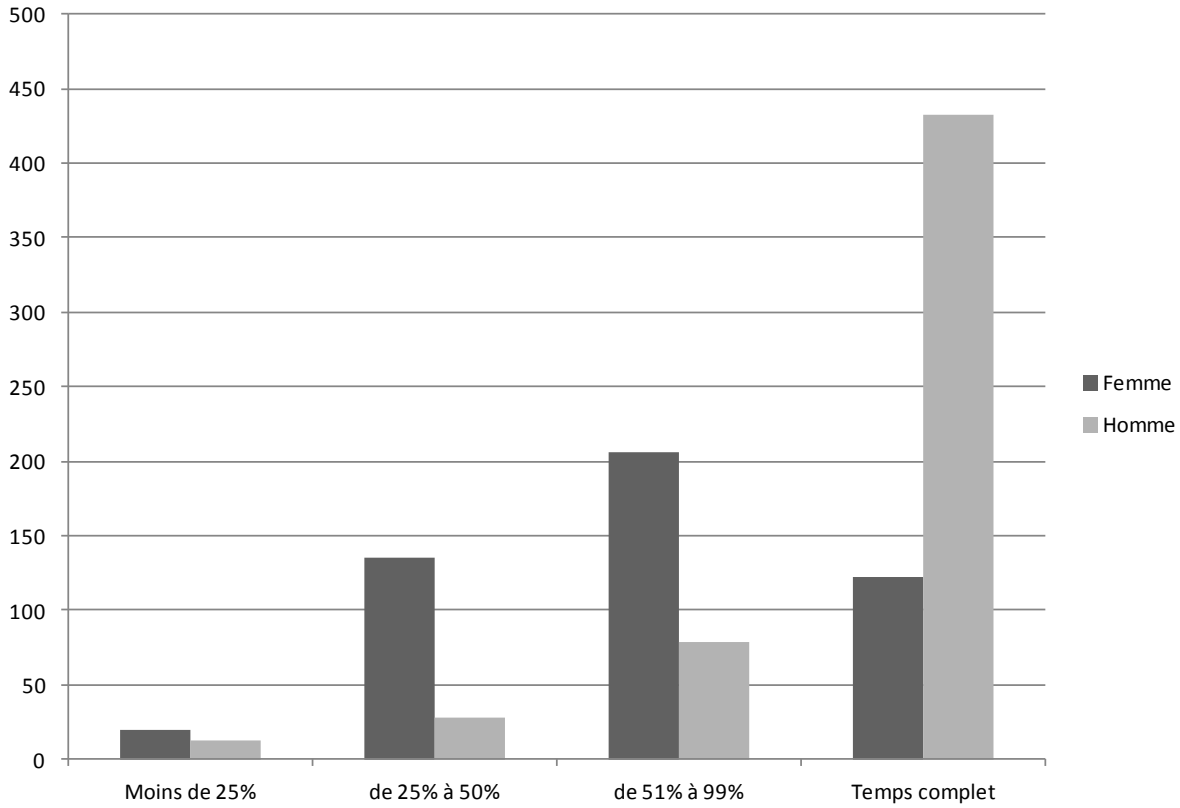

Répartition des niveaux de fonction par sexe

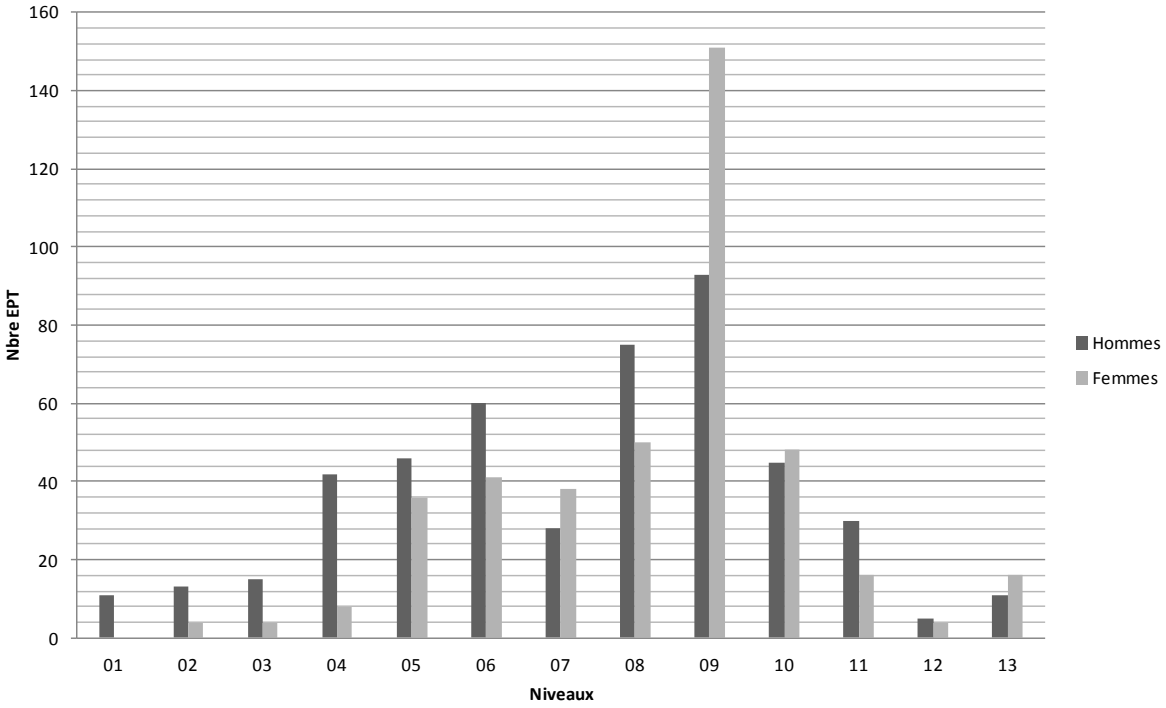

Nous constatons que les niveaux 1 à 4, qui regroupent les fonctions d'encadrement et de spécialistes, sont fortement occupés par les hommes.

Les fonctions réparties entre les niveaux 5 et 8 ainsi que 10 sont plus équilibrés. Le niveau 9 est plus fortement représenté par des femmes. Cela s'explique par une forte représentation féminine dans les fonctions liées aux crèches et à l'accueil parascolaire colloquées dans ce niveau.

Ancienneté

La distribution du personnel selon l'ancienneté est présentée ci-dessous et répartie entre trois catégories (0 à 5 ans ; 6 à 10 ans ; plus de 10 ans). L'ancienneté maximum se situe à 44 ans.

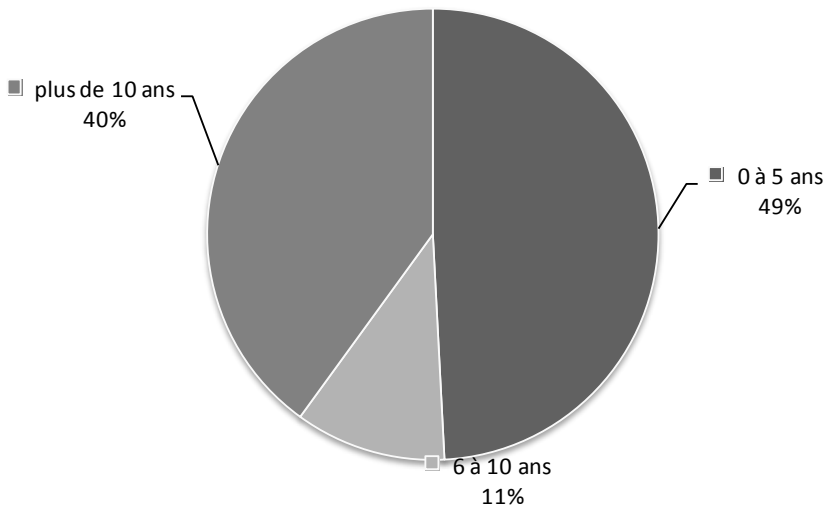

31. CHARGES DE BIENS ET SERVICES, AUTRES

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
310	Matériel et marchandises	**7'659'788.42**	-11.9%	8'698'700	8'610'859
311	Immobilisation ne pouvant être portées à l'actif	**1'520'656.68**	-21.0%	1'923'900	1'735'097
312	Alimentation et élimination	**3'573'385.85**	-10.9%	4'010'100	3'528'163
313	Prestations de services et honoraires	**22'711'868.04**	-2.3%	23'257'100	23'660'938
314	Travaux de gros entretien	**2'813'039.43**	2.1%	2'755'500	2'821'208
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	**3'219'953.70**	-10.9%	3'612'200	3'268'106
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	**4'416'749.42**	-8.0%	4'803'200	4'247'393
317	Dédommagements	**635'979.52**	33.7%	475'500	448'233
318	Réévaluations sur créances	**2'285'202.47**	39.5%	1'638'000	294'712
319	Diverses charges d'exploitation	**632'511.67**	-66.6%	1'892'600	944'466
31	TOTAL	**49'469'135.20**	-6.8%	53'066'800	49'559'176

310 - En recul de près de 12%, cette nature est constituée de matériel d'exploitation et fournitures, hors carburant. A eux seuls, le CEG, la Voirie, les Parcs et promenades, le Centre d'impression et la STEP regroupent plus de la moitié de ce poste avec respectivement des montants de 1'406'500 francs, de 1'198'800 francs, de 577'000 francs, de 450'800 francs et de 381'300 francs.

311 - Cette nature regroupant les divers achats de matériel, meubles de bureau et appareils nécessaires aux services est inférieure de 21% par rapport au budget. Au CEG, les dépenses sont inférieures de 196'100 francs par rapport aux prévisions budgétaires.

312 - A la Gérance des bâtiments, les dépenses d'électricité, eau et élimination sont inférieures au budget de 141'200 francs. Idem à l'éclairage public, où les frais de consommation d'électricité sont inférieurs au budget de 96'900 francs.

313 - Au CEG, les prestations de services de tiers et honoraires sont inférieures au budget de 179'500 francs. Il en va de même aux Forêts et Déchets ménages pour respectivement de 311'200 francs et de 428'100 francs. En revanche, à la Gérance des bâtiments, les prestations de services et honoraires sont supérieures au budget de 300'700 francs (voir commentaire 319).

314 - L'entretien des bâtiments administratifs s'est élevé à 2'688'800 francs légèrement supérieur au budget de quelque 42'300 francs.

315 - La diminution de près de 11% par rapport au budget se retrouve principalement au CEG pour un montant de 74'300 francs, à la Voirie pour une somme de 83'000 francs et enfin à la STEP pour 133'900 francs.

316 - Au CEG, les locations de bureaux de développement et d'installation et logiciels diminuent de 263'000 francs.

317 - Cette nature constituée essentiellement de frais de déplacement et de repas présente des montants supérieurs au budget au SIS, aux entités de gestion

Services généraux de 63'700 francs, au Sanitaire de 69'100 francs et aux Pompiers de 58'500 francs en lien avec des retraitements liés au MCH2.

318 - Au Service financier, sous l'entité de gestion Impôts, les pertes fiscales sur Actes de défaut de biens et frais de rappel sont supérieures au budget de 693'700 francs.

319 - L'amélioration de près de 67% par rapport au budget résulte d'une diminution d'autres charges d'exploitation à la Gérance des bâtiments ainsi que dans les trois musées de la Ville. Ces charges sont toutefois comptabilisées à la nature 313.

33. AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
330	Immobilisation corporelle du PA	**14'512'149.35**	-4.2%	15'153'400	15'834'599
33	TOTAL	**14'512'149.35**	-4.2%	15'153'400	15'834'599

Les investissements nets du patrimoine administratif en 2015 ont été inférieurs au budget de plus de 17 millions de francs. Il en résulte une diminution de la charge dévolue aux amortissements en 2016 de 641'200 francs.

35. ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
350	Attributions aux fonds des capitaux de tiers	**0.00**		0	0
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	**2'780'196.73**	68.4%	1'650'900	3'704'929
35	TOTAL	**2'780'196.73**	68.4%	1'650'900	3'704'929
	Détail des attributions :				
	Service financier	0.00		0	1'000'000.00
	Permis de construire	58'000.00		50'000	157'000.00
	Délégué à l'énergie	0.00		0	500'000.00
	Entretien des forêts	70'495.00		70'000	75'316.00
	Eaux	1'343'570.32		725'900	471'950.82
	Déchets ménages	232'102.85		125'000	650'000.00
	Déchets entreprises	275'896.64		441'100	267'804.03
	STEP	45'804.68		0	0.00
	Ports	142'792.02		43'900	89'734.72
	Parcs et promenades	44'657.80		0	45'298.30
	Stationnement	211'863.85		195'000	208'797.45
	Musée d'art et d'histoire	136'202.03		0	16'813.94
	Musée d'histoire naturelle	0.00		0	142'107.52
	Musée d'ethnographie	203'595.51		0	80'106.63
	Jardin botanique	15'216.03		0	0.00
		2'780'196.73		**1'650'900**	**3'704'929.41**

351 - Les attributions dans les domaines de l'eau, des déchets ménages et entreprises, de la STEP et des ports concernent des domaines autoporteurs. Au permis de construire, il s'agit du montant équivalent à la taxe pour places de parcs manquantes versé au fonds d'amélioration de l'accessibilité à la ville. Ce fonds est également alimenté par le 10% du montant des amendes d'ordre (stationnement). Le montant imputé à l'entretien des forêts alimente le fonds forestier. Les attributions aux fonds des musées et du jardin botanique sont les dernières de la période 2014 – 2017.

36. CHARGES DE TRANSFERT

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
360	Quotes-parts de revenus destinés à des tiers	**404'046.55**	-6.5%	432'000	433'166
361	Dédommagements à des collectivités publiques	**68'017'864.32**	6.7%	63'770'700	59'344'463
362	Péréquation financière et compensation des charges	**12'893'231.44**	10.3%	11'688'300	13'776'284
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	**9'965'205.07**	-26.4%	13'534'400	13'076'948
366	Amortisseemnts, subventions d'investissements	**53'000.00**		0	0
36	TOTAL	**91'333'347.38**	2.1%	89'425'400	86'630'860

360 - Au Service communal de la population et plus spécifiquement au Contrôle des habitants, les émoluments sont inférieurs de 35'000 francs par rapport au budget.

361 - Sous l'entité de gestion Contributions aux crèches, les dédommagements ont été ventilés dans le respect de MCH2 de sorte que le montant prévu au budget sous la nature 363 est comptabilisé au 361. A la Mobilité, on retrouve, dans une moindre mesure pareille comptabilisation. Au SIS Sanitaire, un montant de 2'615'000 francs est comptabilisé sous cette nature et est partiellement compensé par des recettes au 461.

362 - Au Service financier, sous l'entité de gestion Impôts, la péréquation financière intercommunale est supérieure au budget de 1'224'900 francs.

363 - En sus des observations figurant sous la nature 361, les subventions versées par l'entité de gestion Délégué à l'énergie sont inférieures au budget de 290'200 francs.

366 - Sous cette nature sont comptabilisés les divers amortissements de participations principalement à la Mobilité, pour un montant de 23'000 francs, à la Case à chocs et aux Terrains et salles de sports pour l'équivalent de 13'000 francs chacun.

37. SUBVENTIONS A REDISTRIBUER

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
370	Subventions à redistribuer	**5'500.00**		0	0
37	TOTAL	**5'500.00**		0	0

2. Evolution des revenus d'exploitation

Les revenus d'exploitation diminuent de 2,7%. La diminution principale provient des revenus fiscaux partiellement compensée par une augmentation des revenus de transfert (subventions reçues).

40. REVENUS FISCAUX

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
400	Impôts directs, personnes physiques	**-93'480'444.34**	-1.1%	-94'501'400	-96'959'503
401	Impôts directs, personnes morales	**-44'504'897.05**	-16.2%	-53'100'000	-49'889'630
402	Autres impôts directs	**-2'486'809.50**	3.6%	-2'400'000	-2'518'256
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	**-145'478.00**	8.7%	-133'800	-127'066
40	TOTAL	**-140'617'628.89**	-6.3%	-150'135'200	-149'494'455

La répartition des impôts entre le canton et les communes est de 123 / 77 pour les personnes physiques et les personnes morales en 2016.

400 - Les taxations rectificatives des personnes physiques sont supérieures au budget de près de 600'000 francs grâce essentiellement aux rectifications de taxations effectuées sur l'année fiscale 2014. L'impôt sur le revenu des personnes physiques est inférieur de près de 4,3 millions de francs par rapport au budget. Cet écart provient pour 1,4 million de francs d'une erreur du Service cantonal des contributions, corrigé en 2016, au niveau du calcul du chiffrage de l'impôt 2015 d'une personne physique. De plus, le budget avait été établi sur la base d'une répartition des impôts de 120 / 80 alors qu'elle a été de 123 / 77. Sans tenir compte de ces répartitions canton/commune différentes de celles budgétées, l'impôt sur le revenu est stable L'impôt à la source est supérieur au budget de plus de 300'000 francs et celui des

frontaliers est supérieur au budget de plus de 1,9 million de francs car la nouvelle répartition entre le canton et les communes avait été anticipée au budget 2016.

401 - L'impôt sur le capital est conforme au montant prévu au budget. Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année encore à la hausse pour plus de 800'000 francs. L'impôt sur le bénéfice est de près de 8 millions de francs inférieur au budget du fait de la mauvaise conjoncture actuelle et de la baisse du taux d'imposition de 6% à 5% qui n'a pas été compensée, comme escompté, par une hausse des bénéfices imposables. Notons encore que la part au fonds de répartition des impôts des personnes morales est inférieur au budget de 1,4 million de francs.

402 - Le montant de l'impôt foncier est légèrement supérieur au montant prévu au budget.

403 - Cette rubrique concerne la taxe sur les chiens.

41. PATENTES ET CONCESSIONS

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
412	Revenus de concessions	**-166'040.95**	2.5%	-162'000	-252'264
41	TOTAL	**-166'040.95**	2.5%	-162'000	-252'264

Cette rubrique regroupe les revenus de concessions sur le domaine public ainsi que la concession d'affichage SGA perçus par le Service de la sécurité urbaine.

42. TAXES

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
420	Taxes d'exemption	**-102'657.80**	97.4%	-52'000	-202'298
421	Emoluments administratifs	**-1'916'480.82**	-3.2%	-1'980'000	-1'854'570
423	Ecolages et taxes de cours	**-1'073'367.50**	6.4%	-1'008'500	-1'081'270
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	**-40'129'940.99**	1.4%	-39'595'300	-39'027'124
425	Recettes sur ventes	**-12'376'119.02**	0.1%	-12'358'700	-12'880'878
426	Remboursements	**-758'885.20**	60.2%	-473'800	-895'693
427	Amendes	**-1'640'547.65**	131.1%	-710'000	-1'658'869
429	Autres taxes	**-351'743.09**		-2'000	-371'664
42	TOTAL	**-58'349'742.07**	3.9%	-56'180'300	-57'972'367

420 - Des taxes d'exemption pour plantation d'arbres et pour places de jeux ne figurant pas au budget car ensuite attribuées au fonds de réserve expliquent l'amélioration par rapport au budget.

421 - Au Contrôle des habitants et à l'entité de gestion Mouvements, les émoluments administratifs sont inférieurs au budget respectivement de 32'900 francs et de 42'900 francs.

423 - Les taxes de cours à la Médiation culturelle et aux Ecoles du sport ainsi que les écolages des camps multisports sont supérieurs au budget respectivement de 20'400 francs et 35'300 francs.

424 - Au Centre Electronique de Gestion (CEG), les prestations de services pour tiers sont supérieures au budget de 1'105'200 francs. A l'accueil pré-scolaire et para-scolaire, les prestations de services dépassent le montant inscrit au budget respectivement de 501'600 francs et 240'100 francs.

425 - Au CEG, les ventes sont supérieures aux prévisions budgétaires de 236'400 francs. Il en va de même aux Infrastructures et énergies, où la vente de l'eau (autoporteur) est supérieure au budget de 337'000 francs. En revanche, les ventes aux Caves sont inférieures au budget de 358'600 francs et les revenus découlant de l'entretien des forêts sont en recul de 316'100 francs.

426 - Au Service financier sous l'entité de gestion Impôts, la nouvelle comptabilisation des frais de poursuites induit des remboursements de tiers de 176'900 francs qui n'étaient pas inscrits au budget.

427 - Le produit des amendes au Service Stationnement est supérieur de 916'900 par rapport au montant inscrit au budget et constitue la quasi intégralité de cette nature.

429 - Au Service financier sous l'entité de gestion Impôts, la relance d'actes de défaut de biens constitue la majorité de cette nature.

43. REVENUS DIVERS

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
430	Revenus d'exploitation divers	**-324'352.81**	44.7%	-224'200	-208'226
431	Inscription de prestations propres à l'actif	**-23'158.00**	-89.0%	-210'000	-111'361
432	Variation de stocks	**-161'030.92**		0	-404'541
439	Autres revenus	**-114'005.60**	16.6%	-97'800	-201'910
43	TOTAL	**-622'547.33**	17.0%	-532'000	-926'038

430 - Les revenus divers sont en baisse de 25'000 francs à la STEP alors qu'ils sont en hausse de 117'000 francs au MHN.

431 - Au Bureau technique les prestations propres sur immobilisations corporelles portées à l'actif sont inférieures au budget de 50'000 francs. La diminution est de plus de 90'000 francs à la Voirie et de 57'000 aux Parcs et promenades.

432 - L'augmentation de stock aux Caves de la Ville de près de 175'000 francs n'était pas prévue au budget et partiellement compensée par des diminution à la Voirie.

439 - Cette rubrique est en hausse au MHN de 11'000 francs.

45. PRELEVEMENTS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
450	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	**-95'000.00**		0	-18'149
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux enregistrés comme capital propre	**-388'010.61**	-71.2%	-1'346'500	-1'479'423
45	TOTAL	**-483'010.61**	-64.1%	-1'346'500	-1'497'573
	Détail des prélèvements :				
	Aide sociale	0.00		0	-19'297
	Délégué à l'énergie	-209'770.00		-500'000	-682'536
	Entretien des forêts	-100'000.00		-120'000	-200'000
	Déchets ménages	0.00		-100'000	-390'000
	Déchets entreprises	0.00		-240'900	0
	Parcs et promenades	0.00		-40'000	
	STEP	0.00		-345'600	-172'464
	Musée d'art et d'histoire	-95'000.00		0	-30'937
	Musée d'histoire naturelle	-78'240.61		0	0
	Jardin botanique	0.00		0	-2'340
		-483'010.61		**-1'346'500**	**-1'497'573**

450 - Il s'agit d'un prélèvement au fonds Barrelet destiné à des restaurations au MAH.

451 - Au délégué à l'énergie, le montant correspond aux subventions versées pour les installations photovoltaïques. Le montant prélevé à l'entretien des forêts provient du fonds forestier. Au Musée d'histoire naturelle, le montant est prélevé au fonds pour les exposition temporaires.

46. REVENUS DE TRANSFERT

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
460	Qotes-parts à des revenus	**-558'883.36**	12.9%	-495'000	-556'740
461	Dédommagements de collectivités publiques	**-14'655'129.38**	15.8%	-12'654'900	-10'063'330
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	**-6'898'742.62**	-1.3%	-6'992'000	-7'432'231
469	Redistribution taxe CO2	**-48'886.70**	-2.2%	-50'000	-50'147
46	TOTAL	**-22'161'642.06**	9.8%	-20'191'900	-18'102'448

460 - Aux Déchets ménages, la rétrocession Vadec est supérieure au budget de 35’100 francs. Une restitution du Syndicat du Théâtre Régional de 28'800 francs à la Ville figure sous cette rubrique et n’était pas inscrite au budget.

461 - Au Guichet social, les dédommagements sont supérieurs aux prévisions de 155’000 francs. De même, les dédommagements des communes au Service médical des écoles dépassent le montant inscrit au budget de 202’600 francs, mais un montant de 270'000 figurait au budget de la rubrique 463. Au SIS, sous l’entité de gestion Sanitaire, les dédommagements sont supérieurs au budget de 1'239'000 mais compensés partiellement par la rubrique 361. Aux Pompiers, l’amélioration par rapport au budget s’élève à 185'200 francs.

463 - Des montants dépassant les prévisions budgétaires sont comptabilisés à l’Accueil pré et parascolaire pour respectivement 255’300 francs et 142'500 francs. En revanche, les subventions sont inférieures au budget de 241'000 francs à la Gérance des bâtiments. Comme évoqué sous la rubrique 461, le Service médical avait inscrit 270'000 francs au budget sous cette nature.

47. SUBVENTIONS A REDISTRIBUER

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
470	Subventions à redistribuer	**-5'500.00**		0	0
47	TOTAL	**-5'500.00**		0	0

3. Evolution des charges et revenus financiers

Les charges financières regroupent les intérêts passifs, l'entretien et les pertes sur créances du patrimoine financier. Les revenus financiers comprennent les dividendes, les intérêts sur prêts accordés et les loyers.

34. CHARGES FINANCIERES

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
340	Intérêts passifs	**6'615'219.81**	-3.8%	6'875'600	7'188'056
341	Pertes de change réalisées	**190.96**	-80.9%	1'000	246
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	**44'988.28**	2.2%	44'000	29'122
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	**2'726'573.52**	-1.5%	2'767'700	2'712'165
344	Réévaluations, immobilisation PF	**100'985.09**		0	58'442
349	Différentes charges financières	**46'038.79**	475.5%	8'000	65'465
34	TOTAL	**9'533'996.45**	-1.7%	9'696'300	10'053'496

340 - Les conditions de taux d'intérêts obtenues tant sur le court terme que sur long terme ont été meilleures que celles prévues au budget. A l'instar de l'exercice précédent, les avances à terme fixe ont été conclues en bénéficiant d'intérêts négatifs. Au final, l'amélioration par rapport au budget s'élève pour le court terme à 102'200 francs et pour le long terme à 125'400 francs.

343 - A la Gérance des bâtiments, les charges financières du patrimoine financier sont inférieures au budget de 84'000 francs.

344 - Les réévaluations des immobilisation du PF ont été effectuées au Service des bâtiments et aux Domaines pour respectivement 72'800 francs et 28'200 francs.

349 - Cette nature regroupe essentiellement des pertes d'intérêts et de frais de rappels sur actes de défaut de biens et des réévaluations des bâtiments du PA. A ce titre, un montant de 36'400 francs figure aux Domaines pour une destruction de serres au Cadolles.

L'évolution de la dette ainsi que différents ratios pertinents sont présentés au tableau suivant. La comparaison avec les indicateurs des années précédentes n'est pas toujours possible car les définitions des nouveaux indicateurs MCH2 diffèrent de celles du MCH1.

Indicateurs financiers

	C 2016	B 2016	2015	2014	2013
Dette à long terme (en milliers de francs)	**300'000**	305'000	300'000	305'000	320'000
Taux moyen (en %)	**2.03**	2.08	2.31	2.46	2.68
Indicateurs harmonisés des communes / MCH2					
Taux d'endettement net (en %)	**47.1**	80.5	84.3		
Dette nette I / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: < 100 = bon					
100 - 150 = suffisant					
> 150 = mauvais					
Degré d'autofinancement (en %)	**50.0**	49.0	130.7	89.4	118.7
Autofinancement / Investissements nets					
Valeurs indicatives: Conjoncture très favorable, plus de 100					
Cas normal, 80 - 100					
Période de ralentissement, 50 - 80					
Part des charges d'intérêts (en %)	**2.2**	2.1	2.2		
Charge d'intérêts nets / Revenus courants					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					
Degré de couverture des rev. dét. (en %)	**-1.9**	0.0	0.6		
Solde du compte de résultats / Revenus déterminants					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend du niveau de l'excédent du bilan (fortune)					
Dette brute par rapport aux revenus (en %)	**141.7**	141.5	131.1	121.0	120.0
Dettes brutes / Revenus courants					
Valeurs indicatives: < 50 = très bon					
50 - 100 = bon					
100 - 150 = moyen					
150 - 200 = mauvais					
> 200 = critique					
Proportion des investissements (en %)	**7.9**	13.6	7.2		
Investissements bruts / Dépenses totales					
Valeurs indicatives: < 10 = activité faible					
10 à 20 = activité moyenne					
20 à 30 = activité forte					
> 30 = activité très forte					
Part du service de la dette (en %)	**8.0**	8.0	8.3		
Service de la dette / Revenus courants					
Valeurs indicatives: jusqu'à 5 = charges faibles					
5 à 15 = charges acceptables					
> 15 = charges fortes					
Dette nette par habitant (en francs)	***1966.26**	3'584.1	3749.0		
Dette nette I / Population résidante permanente					
Valeurs indicatives: valeur informative uniquement					
car dépend de la capacité					
financière des habitants					
Taux d'autofinancement (en %)	**3.6**	4.9	8.2	5.2	9.7
Autofinancement / Revenus courants					
Valeurs indicatives: > 20 = bon					
10 - 20 = moyen					
< 10 = mauvais					
Poids des intérêts passifs (en %)	**6.9**	6.6	6.9		
Charges d'intérêts / Revenus fiscaux					
Valeurs indicatives: 0 - 4 = bon					
4 - 9 = suffisant					
10 et plus = mauvais					

* Effet de la réévaluation. La dette nette I est composée des capitaux étrangers diminués du patrimoine financier. Comme le patrimoine financier augmente, la dette nette I diminue de près de la moitié.

Composition de la dette

Taux d'intérêts		Prêteurs		Echéances		Taux moyen
%	Fr.		Fr.	Année	Fr.	%
0.500	10'000'000	- Assurances	65'000'000	2017	20'000'000	2.980
0.580	10'000'000					
0.650	10'000'000	- Fonds de compensation	73'000'000	2018	20'000'000	3.330
0.660	10'000'000	AVS et CP				
0.750	10'000'000			2019	40'000'000	2.753
1.100	10'000'000	- Banques	92'000'000			
1.460	10'000'000			2020	50'000'000	2.480
1.480	10'000'000	- SUVA	30'000'000			
1.500	10'000'000			2021	30'000'000	2.408
1.540	10'000'000	- PostFinance	40'000'000			
1.610	10'000'000			2022	20'000'000	1.555
1.670	10'000'000					
1.680	5'000'000			2023	10'000'000	1.460
2.200	10'000'000					
2.215	15'000'000			2024	25'000'000	1.620
2.280	10'000'000					
2.395	10'000'000			2025	10'000'000	0.660
2.450	10'000'000					
2.500	10'000'000			2026	20'000'000	0.540
2.520	10'000'000					
2.630	10'000'000			2027	10'000'000	0.750
2.650	10'000'000					
2.700	10'000'000			2029	25'000'000	1.921
2.710	10'000'000					
2.800	20'000'000			2030	10'000'000	1.100
2.860	10'000'000					
2.980	20'000'000			2031	10'000'000	0.650
3.800	10'000'000					
Total :	**300'000'000**	**Total :**	**300'000'000**	**Total :**	**300'000'000**	

44. REVENUS FINANCIERS

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
440	Revenus des intérêts	**-1'082'400.33**	-29.2%	-1'528'300	-1'544'265
441	Gains réalisés PF	**-57'532.66**		0	-13
442	Revenus de participations PF	**-5'568'080.00**	20.4%	-4'623'000	-5'177'603
443	Produits des biens-fonds PF	**-7'575'195.43**	8.0%	-7'011'300	-7'652'263
445	Revenus financiers de prêts et de participations du PA	**-4'486.75**	60.2%	-2'800	-4'713
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	**-138'023.65**	130.0%	-60'000	-126'849
447	Produits des biens-fonds PA	**-7'559'072.48**	-2.4%	-7'746'100	-7'256'959
448	Produits des biens-fonds loués	**-1'163'159.30**	2.7%	-1'132'300	-1'145'510
449	Autres revenus financiers	**0.00**		0	-4'968
44	TOTAL	**-23'147'950.60**	4.7%	-22'103'800	-22'913'142

440 - Les intérêts moratoires sur impôts sont inférieurs au budget de 419'000 francs.

441 - Cette rubrique est alimentée principalement par un bénéfice sur action suite à la dissolution de Transhelvetica SA.

442 - Cette nature essentiellement constituée de dividendes de Viteos SA et de Video 2000 SA est supérieure au budget de 945'000 francs (Viteos SA : 504'560 francs ; Video 2000 : 390'500 francs).

443 - A la Gérance des bâtiments, les loyers du patrimoine financier sont supérieurs aux prévisions de 307’000 francs, il en va de même aux Domaines pour un montant de 186'000 francs.

447 - A la Gérance des bâtiments, les loyers du patrimoine administratif sont inférieurs au budget de 264’000 francs.

4. Evolution des charges et revenus extraordinaires

Les charges extraordinaires sont constituées des attributions aux fonds de préfinancement et à la réserve conjoncturelle. Les prélèvements à ces mêmes fonds sont considérés comme des revenus extraordinaires.

38. CHARGES EXTRAORDINAIRES

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
381	Charges de biens et services, autres charges d'exploitation	**0.00**		0	858'944
389	Attribution au capital propre	**0.00**		0	1'800'000
38	TOTAL	**0.00**		0	2'658'944
	Détail des prélèvements :				
	Service financier			0	2'658'944
		0.00		0.00	2'658'944

Aucune attribution n'avait été prévue au budget.

48. REVENUS EXTRAORDINAIRES

		Comptes 2016	Ecart	Budget 2016	Comptes 2015
		Fr.	%	Fr.	Fr.
485	Prélèvements extraordinaires sur les fonds et financements spéciaux	**-4'593'579.20**	-7.5%	-4'966'700	-6'833'996
489	Prélèvements sur le capital propre	**-2'989'556.37**	0.0%	-2'989'000	-210'000
48	TOTAL	**-7'583'135.57**	-4.7%	-7'955'700	-7'043'996
	Détail des prélèvements :				
	Economie	0.00		0	-50'000
	Ressources humaines	-1'275.00		0	-355'011
	Voirie	0.00		0	-90'000
	Développement urbanistique	-150'000.00		-150'000	-330'000
	Bâtiments	-3'254'038.45		-3'254'000	-4'255'000
	Espaces publics et aménagements urbains	-197'700.00		-197'700	-225'000
	Délégué à l'énergie	0.00		0	-210'000
	Domaines	-370'000.00		-370'000	-370'000
	Stationnement	-147'769.90		-135'000	0
	Cimetière	0.00		-150'000	0
	Mobilité	-412'795.85		-650'000	-458'298
	Politique d'agglomération	-60'000.00		-60'000	0
	Aides culturelles	0.00		0	-700'687
	Service financier	-364'556.37		-364'000	0
	SF, politique budgétaire	-2'625'000.00		-2'625'000	0
		-7'583'135.57		**-7'955'700**	**-7'043'996**

485 - Les prélèvements au développement urbanistique, aux Bâtiments pour 111'000 francs, aux espaces publics et aménagements urbains, au Stationnement et à la Politique d'agglomération sont effectués dans le fonds pour des mesures d'agglomération et de valorisations urbaines. A la mobilité, un montant de 412'796 francs est prélevé au fonds d'amélioration de l'accessibilité à la Ville. Conformément aux dispositions du MCH2 et de la LFinEC, un certain nombre de fonds et de réserves doit être dissout. Ainsi, des prélèvements à la réserve pour l'entretien des bâtiments de 3'143'038 francs et de 370'000 francs ont été effectués respectivement aux bâtiments et aux domaines. Le solde du fonds d'encouragement à la formation de 1'275 francs est prélevé au Service des ressources humaines.

489 - Le prélèvement à la réserve conjoncturelle est conforme au montant prévu au budget. Le fonds d'approvisionnement en énergie créé dans le prolongement de la création de Viteos SA est liquidé conformément à la LFinEC.

CLASSIFICATION INSTITUTIONNELLE

	Par section (en milliers de francs)	**Comptes 2016**	Budget 2016	Diff. en Fr.	Diff. en %	Comptes 2015
01.	Chancellerie	**7'381**	8'029	-648	-8.1	7'664
02.	Finances	**-137'154**	-148'420	11'266	-7.6	-139'601
03.	Ressources humaines	**2'107**	-842	2'950	-350.1	1'222
04.	Economie	**613**	667	-54	-8.1	539
05.	Santé	**565**	756	-190	-25.2	763
06.	Action sociale	**20'015**	20'228	-214	-1.1	19'164
07.	Infrastructures et énergies	**18'437**	19'934	-1'497	-7.5	19'344
08.	Urbanisme	**1'891**	2'036	-145	-7.1	2'656
09	Environnement	**199**	684	-486	-71.0	319
10.	Sécurité	**11'977**	15'233	-3'255	-21.4	10'714
11.	Education	**37'179**	40'350	-3'171	-7.9	36'742
12.	Culture	**20'913**	21'166	-253	-1.2	19'878
13.	Sports	**8'806**	9'184	-379	-4.1	8'800
14.	Mobilité	**10'912**	9'583	1'328	13.9	8'950
15.	Tourisme	**901**	894	7	0.7	958
16.	Développement de l'agglo.	**83**	506	-423	-83.6	436
	Résultat	**4'824**	-11	4'835		-1'450

(+ = excédent de charges, - = excédent de revenus)

D. CREDITS SUPPLEMENTAIRES ET COMPLEMENTAIRES

Crédits supplémentaires, compte de résultats

Date de décision	Numéro de compte	Entité de gestion	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Chancellerie				
05.12.2016	31051.00	100.02	Inauguration officielle de l'Hôtel de Ville rénové	13'000
30.05.2016	31300.01	100.07	Part Chancellerie (Relais - ville étape) du crédit suppl. Passage du Tour de France	3'500
17.08.2016	31100.00	100.07	Nouvelle affectation des bureaux de la Chancellerie	14'500
29.08.2016	31320.00	101.00	Mandat analyse organisation du centre d'impression	20'000
Finances				
17.08.2016	31320.00	104.00	Mandats PWC	30'000
Ressources humaines				
13.04.2016	31320.00	107.00	Audit du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles	35'000
Infrastructures et énergies				
31.12.2016	31320.00	114.00	Participation au financement du mandat attribué à la société Transitec afin de définir la stratégie de circulation et les mesures d'accompagenement sur les réseaux urbains concernés	27'000
05.12.2016	31370.03	115.01	Reprise TVA Voirie I	120'000
09.01.2017	31370.03	115.01	Reprise TVA Voirie II	9'000
Urbanisme				
01.06.2016	30100.01	119.02	Huit mois de salaire à 50% au bénéfice d'un assistant de projets	32'000
Environnement				
27.06.2016	34397.00	123.00	Mandat à la Fondation Equiterre - Projet d'agriculture urbaine à Pierre-à-Bot	70'000
Sécurité				
30.05.2016	31300.01	127.04	Part Sécurité (circulation) du crédit suppl. Passage du Tour de France	14'000
30.05.2016	31300.01	129.02	Part SIS (sanitaires) du crédit suppl. Passage du Tour de France	5'500
13.06.2016	31010.01	127.05	Projet City control	45'000
26.09.2016	31300.01	129.02	Moyens sanitaires supplémentaires, Fête des vendanges 2016	7'000

Date de décision	Numéro de compte	Entité de gestion	Commentaires	Crédits accordés Fr.
Culture				
29.06.2016	36360.00	134.07	Soutien Association Neuchàtoi, particulièrement pour les manifestations de septembre à novembre 2016	10'000
14.12.2016	31600.00	137.00	Bail 6 mois locaux Maillefer 11 - part MAH	10'800
14.12.2016	31600.00	138.00	Bail 6 mois locaux Maillefer 11 - part MHN	16'300
14.12.2016	31600.00	140.00	Bail 6 mois locaux Maillefer 11 - part JaBo	5'500
Sports				
30.05.2016	31300.01	142.02	Part Sports (animations) du crédit suppl. Passage du Tour de France	23'000
21.12.2016	31370.03	142.01	Reprise TVA Sports pour prestations d'aquagym I	105'000
09.01.2017	31370.03	142.01	Reprise TVA Sports pour prestations d'aquagym II	5'000
Tourisme				
30.05.2016	31300.01	147.00	Part Tourisme (Accueil) du crédit suppl. Passage du Tour de France	4'000
			TOTAL	**625'100**

Crédits complémentaires, compte d’investissement

Date de décision	No objet	Entité de gestion	Libellé	Crédits accordés Fr.
Chancellerie				
10.08.16	40 113	100.04	Crédit d'étude pour examiner la faisabilité d'un centre de conservation des musées à Tivoli	25'000
Infrastructures et énergies				
26.09.16	40 127	115.01	Aménagement d'un trottoir et sécurisation, Av. des Alpes 29	106'000
14.09.16	40 121	115.01	Étude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 - rue du Rocher 23	35'000
30.11.16	40 137	115.01	Réfection du débarcadère centre ouest du Port	30'000
Urbanisme				
20.06.16	40 114	119.02	Aménagement d'une salle de cinéma associatif d'art et d'essai dans l'ancienne brasserie Müller	130'000
11.05.16	40 096	119.02	Deuxième assainissement de la structure d'accueil "Le Domino"	111'000
20.01.16	40 068	119.02	Étude de faisabilité projet d'aménagement "Terreaux Est"	135'000
01.06.16	40 103	119.02	Étude faisabilité mur CAN et Chauffage Compris, rue des Moulins 37 à Neuchâtel	100'000
31.10.16	40 133	119.02	Réalisation d'une vitrine pour présenter l'horloge IsoSpring à l'Hôtel de Ville	15'000
14.09.16	40 119	119.02	Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe	65'000
20.01.16	40 069	120.01	Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"	53'000
13.04.16	40 073	120.01	Assainissement du terrain des anciennes serres de la Ville, à Vieux-Châtel	126'000
19.10.16	40 129	120.01	Réaménagement de la rue du Vieux-Châtel - Mandat d'ingénieur mobilité	22'000
Environnement				
29.06.16	40 109	124.00	Remplacement du véhicule tout terrain de l'équipe forestière des Joux	38'000

Date de décision	No objet	Entité de gestion	Libellé	Crédits accordés Fr.
Sécurité				
08.07.16	40 107	127.03	Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité Urbaine	25'000
11.07.16	40 108	127.05	Remplacement du véhicule atelier pour la Sécurité Urbaine	50'000
26.09.16	40 125	127.07	Travaux de protection du Port de Serrières contre les entrées de vagues importantes	115'000
Culture				
16.11.16	40 134	135.00	Remplacement de la scie circulaire de la menuiserie des affaires culturelles	17'000
11.01.16	40 067	140.00	Construction d'un pavillon d'information (cabanon de tourbier) dans le jardin botanique	25'000
Sports				
02.05.16	40 092	143.02	Cité-Joie - Assainissement sols, raccordements électriques et éclairage de secours	62'000
Mobilité				
30.11.16	40 136	146.03	Acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location	73'000
			TOTAL	**1'448'000**

Pour ce type de crédit, les décisions on été prises mais les montants n’ont pas forcement déjà été engagés.

E. FONDS DESTINES AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES DES MUSEES

Les fonds créés pour les expositions temporaires des trois musées et du jardin botanique pour la période 2014 – 2017 permettent une gestion plus souple et plus adéquate. Les montants attribués ont été les suivants :

	Enveloppe	**Montant annuel**
Musée d'art et d'histoire	1'188'000.-	297'000.-
Musée d'histoire naturelle	960'000.-	240'000.-
Jardin botanique	240'000.-	80'000.-
Musée d'ethnographie	1'040'000.-	260'000.-

Les mouvements de ces fonds durant l'exercice 2016 se présentent comme suit :

	MAH	**MHN**	**MEN**	**JB**
Capital au 01.01.2016	**-578'549.01**	**-725'451.94**	**-401'038.91**	**-162'471.05**
Charges diverses	160'797.97	318'240.61	62'375.45	64'783.97
Total des charges	**160'797.97**	**318'240.61**	**62'375.45**	**64'783.97**
Revenus de sponsors et subventions		-	-	-
Total des produits	**-**	**-**	**-**	**-**
Charges nettes 2016	**160'797.97**	**318'240.61**	**62'375.45**	**64'783.97**
Disponible pour 2017	**-417'751.04**	**-407'211.33**	**-338'663.46**	**-97'687.08**

F. CONCLUSION

Trois ans après l'adoption du programme politique 2014-2017, l'art de vivre et l'innovation sont au cœur de l'évolution de notre ville. Les divers projets lancés permettent d'avancer, de bouger, de se transformer, de s'améliorer, dans le respect des valeurs telles que la cohésion, l'intégration, le développement durable et le rayonnement de Neuchâtel.

Sur le plan financier, l'exercice 2016 aura été tributaire de 2 facteurs extérieurs à notre Ville. Premièrement la situation économique compliquée des entreprises de la région ne permet pas de compenser la diminution du taux d'imposition des personnes morales et deuxièmement des décisions du Grand Conseil entraînent la dégradation de nos recettes et l'aggravation de certaines de nos charges.

Notons que les charges maîtrisables par notre Conseil l'ont été parfaitement puisque la rubrique « charges de biens et services, autres » est stable par rapport à 2015 mais en forte diminution par rapport au budget 2016. Quant aux revenus d'exploitation, exceptés les revenus fiscaux, ils sont en augmentation par rapport au budget 2016 et aux comptes 2015.

Au vu de l'excédent de charges, la fortune nette s'établit à 53 millions de francs mais la dette à long terme s'est stabilisée à 300 millions. Du fait de la réévaluation du patrimoine, les réserves et provisions, elles, atteignent la somme de 394 millions de francs.

Conscient des enjeux à venir et des risques extérieurs pesant sur notre ville, notre Conseil devra rester vigilant, poursuivre dans sa voie de la maîtrise des charges et de la dette afin de laisser aux nouvelles générations une situation saine permettant d'investir dans le futur de notre cité.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, d'adopter le projet d'arrêté lié au présent rapport et de classer les motions nos 310 et 312 ainsi que les postulats nos 152 ter et 171.

Neuchâtel, le 13 mars 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Le chancelier,

Fabio Bongiovanni Rémy Voirol

G. GLOSSAIRE

Certains termes ont évolué avec le passage du MCH1 au MCH2. En voici quelques exemples :

Investissements = dépenses du patrimoine administratif

Placements = dépenses du patrimoine financier

Crédit d'engagement = autorisation de dépenses sur plusieurs années

Crédit-cadre annuel = ancien compte de construction

Crédit budgétaire = autorisation de dépenses sur l'exercice budgétaire

Crédits supplémentaires = rallonge pour crédit budgétaire

Crédits complémentaires = rallonge pour crédit d'engagement

Compte de résultats = comptes de fonctionnement

Les termes dépenses et recettes s'appliquent au compte d'investissement

Les termes charges et revenus s'appliquent au compte de résultats

Taxes = émoluments, écolages, recettes sur ventes, amendes

Projet

Arrêté
concernant les comptes et la gestion
de la Ville de Neuchâtel
pour l'exercice 2016

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel,

Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier.- Sont approuvés, les comptes de l'exercice 2016, qui comprennent :

a) Le compte de résultats :

Charges d'exploitation	248'427'014.78
Revenus d'exploitation	-222'406'111.91
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	26'020'902.87
Charges financières	9'533'996.45
Revenus financiers	-23'147'950.60
Résultat provenant de financements (2)	-13'613'954.15
Résultat opérationnel (1+2)	**12'406'948.72**
Charges extraordinaires	0.00
Revenus extraordinaires	-7'583'135.57
Résultat extraordinaire (3)	-7'583'135.57
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	**4'823'813.15**

a) Les crédits d'investissements :

Dépenses	20'713'551.87
Recettes	-2'624'604.00
Montant net des crédits d'investissement	18'088'947.87

Art. 2.- La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2016 est approuvée.

Les Autorités politiques de la Ville de Neuchâtel

Conseil général

(entité de gestion n°100.01)

1. Comptes

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	170'077.90	167'000.00	- 3'077.90
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	170'077.90	167'000.00	- 3'077.90

Les comptes sont globalement conformes au budget 2016 quand bien même les imputations issues du nouveau plan comptable MCH2 doivent être consolidées à l'exploitation. Dans ce cadre, les prestations internes (39000.00 et 39100.00) ont été concentrées s'agissant des travaux d'impression de documents et de l'acquisition de matériel et autres marchandises au Centre d'impression.

2. Composition du Conseil général au 31 décembre 2016

Mmes et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrivoje Baljozovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Isabelle Bellaton (PLR), Julien Binggeli (PopVertSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Tiago Cordas (PLR), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Joël Desaules (PopVertSol), Jean Dessoulavy (Indépendant), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretillat (Soc), Jasmine Herrera (PopVertSol), Amanda Ioset (PopVertSol), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Mirko Kipfer (PLR), Anne-Françoise Loup (Soc), Philippe Loup (Soc), Jean-Frédéric Malcotti (PopVertSol), Philippe Mouchet (PLR), Vincent Pahud (PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Pierre-Yves Sandoz (Indépendant), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

3. Composition du Bureau pour l'année administrative 2015-2016

Présidente :	Amelie Blohm Gueissaz	PLR
1ère vice-présidente :	Anne-Françoise Loup	Socialiste
2ème vice-présidente :	Hélène Dederix Silberstein	PopVertSol
Secrétaire :	Jonathan Gretillat	Socialiste
Secrétaire-suppléant :	Alexandre Brodard	PLR

Questeur :	Jean Dessoulavy jusqu'au 23 septembre 2016 puis Christophe Schwarb	PLR
Questeur :	Amanda Ioset	PopVertSol

Le Bureau du Conseil général s'est réuni en date du 26 janvier 2016. Il a procédé à l'examen des affaires déléguées au Conseil communal durant l'année 2014-2015, à la vérification des archives communales, de même qu'il a procédé au choix de l'enregistrement d'une séance du Conseil général qui est conservé à des fins scientifiques, conformément aux dispositions de l'article 82, alinéa 3, du Règlement général. Par ailleurs, le Bureau a tenu 3 autres séances les 4 mai, 27 juin et 16 août, pour examiner les objets relevant de sa compétence.

Suite aux travaux menés par un sous-groupe de travail issu du Bureau, en lien avec l'acceptation de la motion 13-305 « Pour un service du Conseil général », un rapport concernant des modifications réglementaires visant à soutenir le travail du Conseil général a été présenté au Législatif, en date du 5 septembre 2016. Les deux arrêtés y relatifs (règlement du soutien au travail du Conseil général par la Chancellerie et modification du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010 (motions et postulats)) ont été très largement acceptés.

A noter qu'en fonction du projet de fusion, refusé à Peseux en votation populaire le 5 juin 2016 et des procédures juridico-administratives qui ont suivi dans la commune de Peseux, la législature 2012-2016 a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2016, quand bien même les élections communales se sont déroulées le 27 novembre 2016.

En raison des travaux de restauration de l'Hôtel de Ville, le Conseil général a été contraint de « s'exiler » et a siégé d'avril à octobre 2016 à l'auditoire du Collège des Terreaux. Il a retrouvé une salle du Conseil général fraîchement restaurée et lumineuse pour la dernière séance de la législature, le 7 novembre 2016.

4. Mutations

En 2016, les mutations suivantes ont été enregistrées :

- Suite à la démission de Mme Nicole Baur, Mme Isabelle Iseli, cinquième suppléante de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamée élue membre du Conseil général, par arrêté du Conseil communal, du 17 février 2016.

- Suite à la démission de M. Richard Strohmeier, M. Tiago Cordas, septième suppléant de la liste PLR Les Libéraux-Radicaux, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 27 juin 2016.

- Suite à la démission de Mme Béatrice Nys, M. Jean-Luc Richard, sixième suppléant de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamé élu membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 17 août 2016.

- Suite à la démission de Mme Isabelle Iseli, Mme Jasmine Herrera, septième suppléante de la liste Les Verts, Ecologie et Liberté, a été proclamée élue membre du Conseil général par arrêté du Conseil communal, du 5 septembre 2016.

- En date du 23 septembre 2016, M. Jean Dessoulavy a démissionné du parti PLR Les Libéraux-Radicaux. Il a ainsi siégé jusqu'à la fin de la législature en qualité d'indépendant. Il a été remplacé au Bureau du Conseil général par M. Christophe Schwarb (PLR).

5. Activités des commissions spéciales

Les commissions du Conseil général ont siégé à 41 reprises durant l'année. Les détails sont les suivants :

Commission financière	19
Autres commissions :	
Commission du développement économique	3
Commission des ports et rives	1
Commission de la politique culturelle	4
Commission des énergies	5
Commission des naturalisations et des agrégations	2
Commission de politique immobilière et du logement	4
Commission de mobilité et stationnement	2
Commission des affaires communales en matière d'agglomération	1

6. Arrêtés et rapports d'information

Le Conseil général a pris les arrêtés et traité les rapports d'information concernant :

11 janvier

- le rapport d'information concernant la reconstruction de la Ferme de la Rotte à La Chaux-du-Milieu,
- le rapport d'information concernant le soutien de la Ville au Festival international du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF),

1er février

- une demande de crédit complémentaire à la restauration-rénovation et l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville,
- un complément pour le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2016,
- la fiscalité,

8 février

- l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux,
- l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin,

14 mars

- une demande de crédit pour la démolition-reconstruction du hangar de la ferme de Belmont 17 à Boudry,
- l'extension de la durée des droits de superficie distincts et permanents en faveur du Tennis couvert des Cadolles SA et du Club de tennis de Neuchâtel (CTN),
- le rapport d'information concernant le dispositif lié à la prévention, la gestion des conflits et la protection de la personnalité au sein de l'Administration communale de Neuchâtel,
- le rapport d'information concernant les dépassements de crédits lors de la construction des stades de La Maladière et de Pierre-à-Bot,

18 avril

- le crédit 2016-2017 relatif à divers renouvellements dans le domaine de l'eau,
- le programme d'entretien du domaine public 2016-2017,
- les travaux du PGEE 2016-2017,
- les mesures de sécurisation et la mise en place d'un monitoring de trafic selon les recommandations ISSI,
- une demande de crédit pour finaliser (étape II) la rénovation du Musée d'ethnographie et le réaménagement de ses espaces d'exposition et d'exploitation,
- une donation à la Ville de Neuchâtel en faveur du Musée d'ethnographie,

2 mai

- une demande de crédit pour le déménagement de la « crèche du Centre-Ville » et l'augmentation de sa capacité d'accueil,
- une demande de crédit dans le cadre de la restauration-conservation de la Collégiale,
- la modification de l'Arrêté du Conseil général du 2 juin 2014, concernant l'octroi d'un droit de superficie à la « Coopérative d'en face » sur le site des anciennes serres à Vieux-Châtel,

13 juin

- l'attribution à la réserve conjoncturelle,
- l'attribution au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques sur le territoire communal,
- les comptes et la gestion de la Ville de Neuchâtel pour l'année 2015,

27 juin

- l'application du plan d'alignement rue Louis-Bourguet est,
- une demande de crédit pour l'amélioration des infrastructures de la déchetterie des Plaines-Roches et création d'un espace de récupération des objets réutilisables,

5 septembre

- le règlement du soutien au travail du Conseil général par la Chancellerie,
- la modification du règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,
- le rapport d'information concernant la politique de la vieillesse,
- le rapport d'information concernant la politique de la jeunesse de la Ville de Neuchâtel,

12 septembre

- une demande de crédit cadre pour la septième étape du programme « Neuchâtel Cité de l'énergie »,
- la création d'une SA dans le cadre du projet « Ensemble Gouttes d'Or »,
- une demande de crédit pour organiser la recherche des maîtres d'ouvrage, finaliser le prix du terrain, finaliser les conditions d'octroi des DDP et créer la société anonyme de pilotage du projet « Ensemble Gouttes d'Or »,
- l'octroi d'un prêt à la société anonyme de pilotage du projet « Ensemble Gouttes d'Or »,
- la modification temporaire du règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010,

- la modification du règlement d'aménagement communal, du 2 février 1998,
- le rapport d'information de la Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois (COMUL) concernant l'établissement de son Projet de territoire,

24 octobre

- un legs à la Ville de Neuchâtel en faveur du Musée d'ethnographie,
- l'assainissement et le réaménagement du Temple du Bas,
- le rapport d'information au sujet de la votation communale, du 5 juin 2016, relative à l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin et l'approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux,

7 novembre

- une demande de crédit relative à l'assainissement de l'enveloppe ainsi qu'à l'installation de ventilation et de refroidissement du restaurant sis au Faubourg du Lac 1.

7. Objets traités par le Conseil général

7.1. Motions

Votées avant 2016 et non liquidées (en suspens au 1er janvier)	24
Motion déposée – retirée (15-302)	1
Votées (du n° 312 au no 325)	14
Sous-total	38
Liquidées (le 13 juin : n° 288, 289, 290 ; le 5 septembre : n° 257, 265, 275, 305 ; le 12 septembre : n° 300)	8
Motions en suspens au 31 décembre 2016	**30**

7.2. Postulats

Votés avant 2016 et non liquidés (en suspens au 1er janvier)	19
Votés (du n° 175 au n° 178)	4
Sous-total	23
Liquidés (le 11 janvier : n° 172 ; le 12 septembre : n° 158, 161, 162)	4
Postulats en suspens au 31 décembre 2016	**19**

7.3. Interpellations

Interpellations en suspens au 1er janvier	4
Interpellations déposées	15

Interpellation retirée	1
Interpellations traitées	17
Interpellation en suspens au 31 décembre 2016 (n° 16-613)	**1**

7.4. Questions écrites

Questions écrites en suspens au 1er janvier	2
Question écrite déposée	1
Question écrite traitée (réponse orale)	1
Questions écrites en suspens au 31 décembre 2016 (n° 09-803, 10-806)	**2**

7.5. Propositions

Proposition en suspens au 1er janvier	0
Propositions déposées	2
Propositions traitées	2
Proposition en suspens au 31 décembre 2016	**0**

7.6. Résolutions

Résolution en suspens au 1er janvier	0
Résolution déposée	1
Résolution traitée	1
Résolution en suspens au 31 décembre 2016	**0**

7.7. Autres objets

Question d'actualité traitée	1

7.8. Liste des motions en suspens

Du 6 février 2006 (n°266), du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Améliorer l'utilisation et la gestion des piscines du Nid-du-Crô » (PV 2005-2006, p. 703, 1755, 2166, 2178, PV 2012, p. 66, 91) (Attribuée à la Direction des sports).
« Nous demandons donc au Conseil communal de:

- *procéder à une analyse complète – et pas seulement financière – de la gestion des piscines du Nid-du-Crô ;*
- *d'émettre des propositions d'amélioration, notamment du point de vue des utilisateurs ;*

- *d'appliquer des priorités en prenant par exemple les critères – simples mais importants – de service public, de santé publique et de pratique sportive ;*
- *d'envisager à court terme la couverture du bassin extérieur de 50 mètres pendant toute ou partie de la période hivernale. Dans ce but, il s'agira de procéder à une étude comparative en termes de coûts d'investissement et de fonctionnement, de bilan énergétique, de potentiel d'utilisation et de partenariat possible avec les clubs sportifs ;*
- *d'étudier corollairement la mise en place d'un système solaire thermique et/ou géothermique permettant de couvrir au moins en partie les besoins de chauffage de l'eau des piscines. »*

Quatre études ont été effectuées par des mandataires externes en 2014 et 2015 en vue d'un rapport : étude d'assainissement technique et énergétique globale des piscines du Nid-du-Crô, étude d'assainissement de la pompe à chaleur, audit des installations CVS (Chauffage / Sanitaire / Ventilation) et traitement de l'eau, étude sur le remplacement complet du système de désinfection de l'eau. Une réponse sera apportée d'ici à septembre 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 28 septembre 2009 (n°276), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour un Conseil régional de la COMUL » (PV 2009, p. 3, 160, 258, 315, 319) (Attribuée à la Direction du développement de l'agglomération).
« Dans la perspective du développement de notre politique d'agglomération et dans le souci de voir les Conseils généraux des Communes membres de la COMUL se réunir pour débattre des enjeux de fond, des projets novateurs et du développement et du financement d'infrastructures communes, nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens pour mettre en place un Conseil régional de la COMUL. »
Un rapport sera présenté en 2017 en lien également avec le postulat no 155. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 18 octobre 2010 (n°279), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Valoriser davantage nos infrastructures scolaires communales en faveur du tissu associatif local » (PV 2010, p. 748, 1607, 1613, 1614) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le Conseil communal est prié d'étudier l'assouplissement des modalités de mise à disposition en faveur des associations et groupements, à but non lucratif, à vocation sociale ou culturelle, des infrastructures scolaires communales aux heures où elles ne sont pas utilisées, notamment en soirée et le week-end. »
Le statut et les missions des concierges des bâtiments scolaires communaux sont en cours de clarification. Un nouveau modèle de gestion des infrastructures scolaires en dehors du temps d'enseignement est en phase d'élaboration. Une réponse à la motion sera apportée d'ici à septembre 2017, qui prendra en compte l'action n°79 du Programme politique 2014-2017 « Elargir l'accès aux équipements et infrastructures destinés au public ». Une prolongation du délai sera demandée.

Du 14 mars 2011 (n°283), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pour une meilleure accessibilité du centre-ville » (PV 2011, p. 2222, 2302, 2421, 2452, 2459) (Attribuée à la Direction de la sécurité).
« Dans la perspective du réaménagement de la « Place Numa-Droz » et de la création d'une « Place de l'Hôtel de Ville » et dans un souci de répondre aux attentes des commerçant-e-s du centre-ville, le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'améliorer l'accessibilité du centre-ville. Nous demandons que cette étude porte sur les trois mesures conjointes suivantes : la mise en place d'un système de jetons de parking offrant la première heure de stationnement au Parking du Port, dont la Ville est actionnaire ; la création de places dépose-minute, dites aussi « pick-up », en trois points du centre-ville (sud de la Place des Halles, rue de la Raffinerie, rue des Fausses-Brayes) ; le passage du temps de stationnement pour les places devant l'Hôtel de commune et les places restantes aux rues de la Promenade Noire et de la Raffinerie de 30 minutes à une heure. ».
Cette motion sera traitée dans le cadre du dossier « zone piétonne, accès et bornes ». Une prolongation du délai sera demandée.

Du 4 avril 2011 (n°285), du groupe PLR, par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée « Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau » (PV 2010, p. 1471, PV 2011, p. 2508, 2509) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité d'équiper les fontaines de la ville, ou certaines d'entre elles, avec le dispositif Ecofontaine, dispositif lauréat du prix « Jade Nature 2009 ». Il est prié d'étudier les économies d'eau, d'énergies et les coûts d'un tel investissement dans le respect de l'esthétique des fontaines. »
Un rapport sera présenté en 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 31 octobre 2011 (n°291), du groupe socialiste, par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée « Plus d'emplois, plus de logements » (PV 2011, p. 2422, 3246, 3258) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier en consultant notamment la Commission spéciale « Politique immobilière et du logement » les voies et moyens d'augmenter, de manière équilibrée et respectueuse de l'environnement, les espaces disponibles sur le territoire de la ville pour la création de logements supplémentaires, notamment à loyer modéré, et en faveur du développement d'activités économiques utiles à l'emploi. »
Cette motion sera traitée dans le cadre du plan d'aménagement. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 2 avril 2012 (n°292), du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée « Les canalisations d'eau usées, source de chaleur et de froid » (PV 2011, p. 3502, PV 2012, p. 4361, 4365) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Avec une température de 15 à 20°C toute l'année, les réseaux d'eaux usées constituent une source de chaleur ou de froid de proximité capable de se substituer aux énergies traditionnelles pour le chauffage et le rafraîchissement de nombreux bâtiments. Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et les moyens en vue de mettre en œuvre des systèmes de récupération de chaleur et de froid depuis le réseau des canalisations d'eaux usées. »
Un rapport sera présenté en 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 24 septembre 2012 (n°294), du groupe socialiste, par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée « Pas de maisons vides à Neuchâtel » (PV 2012, p. 3836, PV 2012-2013, p. 328, 332) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les voies et moyens d'éviter que des logements restent à l'abandon dans notre ville. »
Un rapport est en cours d'élaboration. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 14 janvier 2013 (n°298), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Oui à l'intégration, stop aux discriminations » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 691, 695) (Attribuée à la Direction des ressources humaines).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier toutes les possibilités d'inclure dans son administration des personnes représentatives de toutes les composantes de notre société contemporaine. »
Un rapport sera présenté durant le 1er semestre 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 14 janvier 2013 (n°299), du groupe PopVertSol, par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée « Pour une politique de connexion de tous les ménages et entreprises par fibre optique (Fiber to the home) moderne, orientée vers la population et ouverte à la concurrence » (PV 2012, p. 42, PV 2013, p. 696, 700) (Attribuée à la Direction des finances).
« Les motionnaires demandent au Conseil communal d'étudier en collaboration avec le Canton les moyens de connecter toutes les unités d'habitation et commerciales, situées sur le territoire de la commune, à la fibre optique, de manière à ce que celle-ci arrive jusque dans les prises situées dans les logements et les commerces (FTTH, ou Fiber To The Home). »

Cette motion a fait l'objet d'une nouvelle attribution à la Direction des finances (CEG). Une prolongation du délai sera demandée.

Du 6 mai 2013 (n°303), du groupe socialiste, par M. Grégoire Oguey et consorts, intitulée « Des prisons sans locataires pourraient en accueillir ! » (PV 2012, p. 533, PV 2013, p. 1046) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le Conseil général invite le Conseil communal à étudier, en s'approchant de l'État qui en est le propriétaire, une nouvelle affectation du bâtiment des anciennes prisons de la Ville, notamment dans une perspective de développement de l'offre de logement ou d'une auberge de jeunesse. »
Un rapport sera présenté en mars 2017.

Du 2 septembre 2013 (n°307), du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant les améliorations nécessaires à la gestion et la consommation d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô (PV 2013, p. 1194, 1341, 1479) (Attribuée à la Direction des sports).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les moyens d'améliorer la gestion et la consommation globale d'énergie aux piscines du Nid-du-Crô en utilisant au maximum l'énergie solaire passive et thermique. »
Quatre études ont été effectuées par des mandataires externes en 2014 et 2015 en vue d'un rapport : étude d'assainissement technique et énergétique globale des piscines du Nid-du-Crô, étude d'assainissement de la pompe à chaleur, audit des installations CVS (Chauffage/Sanitaire/Ventilation) et traitement de l'eau, étude sur le remplacement complet du système de désinfection de l'eau. Une réponse sera apportée d'ici à septembre 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 2 septembre 2013 (n°308), du groupe PopVertSol, par M. Yves Froidevaux et consorts, intitulée « Pour une réelle mise en application, concrète et complète, de l'article 22 du règlement des déchets, qui demande la mise à disposition par les commerces d'installations de collecte, de tri et d'élimination des déchets liés aux produits en vente » (PV 2013, p. 1341, 1481) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Nous demandons au Conseil communal d'étudier les modalités concrètes de l'application actuelle de l'art. 22 du règlement des déchets et les voies et moyens d'augmenter l'efficacité du recyclage dans les magasins, de l'ensemble des matières liées aux produits vendus et à leurs emballages. »
A la suite de l'analyse réalisée par le canton et du rapport sur la taxe au sac faite au Grand Conseil en février 2017, un rapport répondant parallèlement aux motions no 308, 321, 322, 323 et 324 sera présenté en 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 13 janvier 2014 (n°309), du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulée « La gare, plate-forme de correspondance de la Ville et du Canton : un nouveau quartier » (PV 2013, p. 1791, PV 2014, p. 1904) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le groupe PLR demande au Conseil communal d'étudier le quartier de la gare en fonction de l'évolution de ses missions actuelles et futures et cela en étroite relation avec les autres grands projets urbanistiques de la Ville. »
Cette motion sera traitée dans le cadre du projet d'agglomération et du processus Centre et Gare. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 1er septembre 2014 (n°310), des groupes PopVertSol et socialiste, par MM. Dimitri Paratte et Mouhamed Basse, intitulée « Comment encourager le cyclisme dans une ville en pente ? » (PV 2014, p. 2532, 2685) (Attribuée à la Direction de la mobilité).
« Les groupes PopVertSol et socialiste demandent au Conseil communal d'étudier les possibilités d'offrir la gratuité aux vélos dans les funiculaires urbains de la Ville. »
Notre Conseil s'engage à encourager concrètement la mobilité cyclable dans le contexte d'une ville en pente. Voici les voies et moyens de réaliser l'objectif de la motion.

Depuis l'introduction d'une communauté tarifaire intégrale (CTI), la politique de tarification des transports publics est déterminée par Onde Verte qui réunit les cinq entreprises de transport actives dans le canton. La CTI est une organisation autonome qui redistribue les recettes entre elles et qui n'entre pas en matière pour des solutions individuelles, à l'échelle d'une commune.
Nous devons donc négocier avec Onde Verte des principes qui, d'un point de vue de rentabilité à court terme, risquent de réduire ses revenus, par exemple la reconnaissance de l'abonnement vélo des CFF sur le réseau Onde Verte.
De plus, en fonction de la présente motion et à l'occasion de la consultation sur le Plan Directeur Cantonal de la Mobilité Cyclable (PDCMC), notre Conseil a demandé à considérer la gratuité des vélos dans les funiculaires et les bus à la montée. Une estimation du coût de l'opération est en cours de calcul.
La demande de la présente motion a également été formulée au cours de la démarche participative « Centre et Gare » et fait désormais partie du plan d'action en vue de la mobilité urbaine durable (cf. site internet www.demarcheparticipative-ne.ch, Synthèse de l'atelier spécialisé « Mobilité en Ville » du 24.11.2015). Le Conseil communal propose le classement de cette motion et s'engage à informer votre Autorité dès que les négociations avec Onde Verte auront produit un résultat.

Du 30 mars 2015 (n°311), des groupes socialiste et PopVertSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts, intitulée « Insertion professionnelle : la Ville à la fois employeur et placeur » (PV 2015, p. 2815, 3292) (Attribuée à la Direction des ressources humaines).
« Dans un souci de réinsertion professionnelle, le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens afin d'offrir des opportunités de stages à des bénéficiaires de l'aide sociale, puis des emplois pour une durée déterminée au sein de l'Administration communale avec la finalité à terme de placement auprès d'employeurs privés ».
A l'étude. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 11 janvier 2016 (n°312), des groupes socialiste et PopVertSol, par Mme Anne-Dominique Reinhard, M. Dimitri Paratte et consorts, intitulée « Permettre et optimiser la récupération des objets réutilisables » (PV 2015, p. 3997, PV 2016, p. 4116) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Les groupes socialiste et PopVertSol demandent au Conseil communal d'étudier la possibilité d'ouvrir un espace à la déchetterie des Plaines-Roches ou ailleurs de récupération des objets toujours utilisables ».
Le Service de la voirie a développé un partenariat avec le Centre social protestant et Emmaüs pour la récupération des déchets réutilisables. Cette prestation est réalisée sur le site de la déchetterie des Plaines-Roches depuis le 1er janvier 2017. Un bilan sera tiré après 6 mois dans la perspective d'un maintien de la prestation.
Au vu du partenariat développé par le Service de la voirie, le Conseil communal propose le classement de cette motion.

Du 11 janvier 2016 (n°313), des groupes socialiste et PopVertSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts, intitulée « Pour une vision d'avenir de la politique du sport en ville de Neuchâtel » (PV 2016, p. 4055, 4119) (Attribuée à la Direction des sports).
« Par cette motion nous demandons au Conseil communal de faire une étude sur les axes stratégiques de la politique des sports en ville de Neuchâtel. Pareille étude devrait permettre de mieux comprendre les choix opérés par l'Exécutif tant en matière d'investissements que dans le domaine des prestations offertes à la population ».
Un rapport sera présenté d'ici à la fin de l'année 2017.

Du 11 janvier 2016 (n°314), des groupes socialiste et PopVertSol, par MM. Philippe Loup, Julien Binggeli et consorts, intitulée « Domaine Cité-Joie, quelles missions pour quel entretien ? » (PV 2016, p. 4055, 4122) (Attribuée à la Direction des sports).
« Par cette motion nous demandons au Conseil communal de faire une étude à propos du domaine de Cité-Joie afin de clairement en déterminer les missions à futur mais aussi de connaître les travaux d'entretien et d'amélioration qui seront entrepris à court et moyen terme »
Un rapport sera présenté d'ici à la fin de l'année 2017.

Du 1er février 2016 (n°315), des groupes PopVertSol et socialiste, par MM. Edouard Jeanloz, Morgan Paratte et consorts, intitulée « A Neuchâtel, on sème ! » (PV 2016, p. 4151, 4237) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Sous l'intitulé «À Neuchâtel, on sème!» les groupes PopVertSol et socialiste souhaitent développer avec les habitants et les autorités un projet pionnier visant à permettre aux citadines et citadins de renouer avec la terre et de jardiner au cœur de leur quartier.
Concrètement, il s'agit de mettre à disposition des habitants et des écoles des parcelles de jardinage équipées de 5 à 40 m2 avec comme objectif l'envie de réunir sur le même terreau, familles de tout horizon et toute culture, personnes de tout âge, amoureux de la nature, gastronomes avertis, jeunes fans de flore et maraîchers en herbe.
Pour atteindre ces objectifs, les groupes PopVertSol et socialiste demandent au Conseil communal d'étudier les conditions réglementaires permettant d'ancrer durablement la création de parcelles de jardinage destinées aux habitants et aux écoles sur le territoire de la ville. Le cas échéant, le règlement d'urbanisme sera modifié et les articles concernés devront être confirmés dans l'étude ».
Un rapport d'information est prévu durant le 2e semestre 2017.

Du 2 mai 2016 (n°316), du groupe PopVertSol, par Mme Amanda Ioset et consorts, intitulée « Neuchâtel : ville refuge, ouverte et solidaire » (PV 2016, p. 4640) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le groupe PopVertSol souhaite que le Conseil communal étudie la possibilité de déclarer la Ville de Neuchâtel « Ville refuge, ouverte et solidaire », rejoignant ainsi le réseau européen de « Villes Refuges ». Neuchâtel s'engagerait ainsi activement pour aider le canton à trouver des alternatives à l'hébergement souterrain des requérant-e-s d'asile et pour développer une culture d'accueil basée sur l'ouverture et la solidarité ».
Un rapport sera présenté d'ici à la fin de l'année 2017.

Du 27 juin 2016 (n°317), du groupe socialiste, par Mme Anne-Dominique Reinhard et consorts, intitulée « Neuchâtel, ville d'accueil et d'intégration des personnes migrantes » (PV 2016, p. 4751) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le groupe socialiste demande au Conseil communal d'étudier, dans le cadre de son autonomie de décision, de quelle manière il peut contribuer à l'accueil et au mieux-être des personnes migrantes qui vivent à Neuchâtel, qu'elles soient requérantes d'asile ou réfugiées statutaires.
Des actions concrètes nous semblent devoir et pouvoir être menées par notre Ville en collaboration avec le Secrétariat d'Etat des migrations, les divers services cantonaux qui en dépendent, les œuvres d'entraide dont le mandat est de gérer les dossiers d'aide sociale et d'intégration des réfugiés reconnus ainsi que diverses associations actives dans ce domaine. La coordination entre les structures déjà existantes et compétentes est la base principale du succès de la démarche ».
Un rapport sera présenté d'ici à la fin de l'année 2017.

Du 5 septembre 2016 (n°318), du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée « Caves de la Ville : en marche vers le bio ou la biodynamie ! » (PV du 5 septembre 2016) (Attribuée à la Direction de l'environnement).
«Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de passer l'exploitation des

Caves et des vignobles de la Ville vers un mode de culture biologique ou biodynamique, idéalement sans perte de rentabilité et dans un futur proche».
A l'étude.

Du 5 septembre 2016 (n°319), du groupe PLR, par M. Jérôme Bueche et consorts, intitulée « Hôtel DuPeyrou : un hôtel qui n'en a malheureusement que le nom » (PV du 5 septembre 2016) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité de la création et de l'exploitation d'une infrastructure hôtelière de moyenne capacité par des professionnels de la branche dans les murs actuels de l'Hôtel DuPeyrou et de ses dépendances ».
Ce point sera abordé lors de la prochaine planification quadriennale.

Du 24 octobre 2016 (n°320), du groupe PopVertSol, par M. Julien Binggeli et consorts, intitulée « Les assemblées citoyennes : une idée à concrétiser » (PV du 24 octobre 2016) (Attribuée à la Direction de la culture).
« Le Conseil communal est prié d'étudier, en collaboration avec les associations de quartier, les voies et moyens de la mise sur pied d'assemblées citoyennes dans les trois parties de la Ville qui étaient concernées par ce projet dans la convention de fusion entre les communes de Neuchâtel, Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Valangin ».
Un rapport sera présenté d'ici à la fin de l'année 2017.

Du 24 octobre 2016 (n°321), des groupes PLR, socialiste et PopVertSol, par Mme et MM. Jean Dessoulavy, Anne-Françoise Loup et Edouard Jeanloz, intitulée « Comment mieux accompagner les emballages pour les consommateurs en ville de Neuchâtel ? » (PV du 24 octobre 2016) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens qui permettraient d'inciter les commerçants et les consommateurs à utiliser des emballages autres que le plastique quand cela s'avère possible ».
A l'étude.

Du 7 novembre 2016 (n°322), du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant la récupération et la valorisation des déchets plastiques (PV du 7 novembre 2016) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et les moyens en vue de créer et/ou intégrer une ou plusieurs filières de récupération et de valorisation des déchets plastiques, afin de réduire autant que possible l'incinération de ceux-ci ».
A l'étude.

Du 7 novembre 2016 (n°323), du groupe PLR, par M. Christophe Schwarb et consorts, concernant le recyclage des briques à boissons (PV du 7 novembre 2016) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens d'introduire le recyclage des briques à boissons ».
A l'étude.

Du 7 novembre 2016 (n°324), du groupe PopVertSol, par M. Edouard Jeanloz et consorts, intitulée « Biodéchets, une stratégie de valorisation locale » (PV du 7 novembre 2016) (Attribuée à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le groupe PopVertSol demande aux autorités communales d'étudier toutes les mesures visant à mieux valoriser le potentiel des biodéchets issus de notre Ville, de manière indépendante ou en bonne intelligence avec des partenaires régionaux mais dans un périmètre rapproché.
Nous demandons que soit proposée dans ce cadre l'amélioration de la collecte, du tri, de la transformation en compost et de la valorisation énergétique des biodéchets (de ménage, de restauration et de jardins privés ou publics) à l'échelle de notre commune. Une politique

d'information et de services à la population sera développée ».
A l'étude.

Du 7 novembre 2016 (n°325), du groupe PopVertSol, par M. Nicolas de Pury et consorts, concernant l'agrandissement de la zone piétonne et la création de zones piétonnes dans d'autres quartiers périphériques de la Ville (PV du 7 novembre 2016) (Attribuée à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et les moyens en vue d'agrandir la zone piétonne actuelle et de créer des zones piétonnes dans des quartiers périphériques, comme La Coudre, Serrières, la Rosière, Pierre-à-Bot-Acacias, etc.».
A l'étude.

7.9. Liste des postulats en suspens

Du 4 novembre 2002 (n°125), de Mme Anne Tissot et consorts, en matière de stationnement sur le domaine privé communal (PV 2002, p. 2713, 2746, 2798, 3679, 3683) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Le Conseil communal est prié de dresser un état des lieux des places de stationnement mises à disposition des employés de la Ville et, dans les cas où elles ne sont pas utilisées pour des raisons professionnelles avérées, d'étudier la possibilité de les rendre payantes selon les mêmes critères définis pour les pendulaires dans le plan de stationnement de la Ville de Neuchâtel. »
Le postulat se réfère spécifiquement aux places de stationnement mises à disposition de certain-e-s employé-e-s de la Ville venant au travail en voiture. Cependant, cet aspect doit être examiné dans le cadre d'une stratégie globale concernant la mobilité professionnelle. Il convient d'en distinguer deux dimensions : d'une part les déplacements pendulaires entre domicile et lieu de travail et, d'autre part, les déplacements effectués à titre professionnel. Globalement et en cohérence avec la Charte de la mobilité urbaine durable, le Conseil priorise l'utilisation des transports en commun et la mobilité douce. Or, en fonction des tâches et des situations, des solutions adaptées et pragmatiques doivent être mises en place. L'analyse et le conseil en la matière font partie des activités permanentes du Service de la mobilité et ceci depuis de nombreuses années.

Nous décrirons le concept global et les approches particulières dans un rapport d'information en cours d'élaboration. Ce dernier se base sur les études de cas menées par le service de la mobilité ainsi que sur un travail de bachelor de la HE-Arc consacré à la thématique et un sondage mené parmi les employé-e-s. Nous prévoyons de vous le présenter après l'été 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 12 janvier 2004 (n°127), du groupe popecosol, par Mme Eliane Henry-Mezil et consorts, intitulé « Pour une conception écologique et sociale du site de la brasserie Muller » (PV 2003/2004, p. 4188, 4237, 5532, 5536) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les caractéristiques écologiques et sociales du site de la brasserie Muller, puis d'établir un bilan et de proposer des mesures dans la perspective d'une occupation optimale des lieux par les locataires. »
Une prolongation du délai sera demandée.

Du 27 septembre 2004 (n°134), de M. Olivier Arni et consorts, intitulé « Pour une animation socioculturelle dans les quartiers » (PV 2003/2004, p. 4473, 4506, 250, 258) (Attribué à la Direction de la culture).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures de soutien à mettre en place afin de permettre à des associations socioculturelles ou de quartier de développer et d'améliorer la qualité du « vivre ensemble » de la population, de renforcer l'action communautaire, de contribuer à développer des liens positifs et constructifs entre les personnes par la création,

par exemple, d'espaces de rencontre, d'animation et d'échange notamment aux Acacias, à La Coudre et à Serrières. »
A l'étude dans le cadre du rapport sur la politique d'intégration et de quartiers. L'orientation de cette politique a déjà fait l'objet d'une présentation au Conseil communal, à la Commission de la politique culturelle du Conseil général et dans le cadre de l'atelier « Autorités et citoyenneté » du processus de fusion. Une réponse sera apportée durant le 2e semestre 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 27 septembre 2004 (n°136), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour une nouvelle conception du trafic automobile de transit en ville de Neuchâtel » (PV 2003/2004, p. 4636, 4649, 283, 302) (Attribué à la Direction de la sécurité).
« Le Conseil communal est prié d'étudier, dans le cadre du réaménagement du site de la Maladière, les voies et moyens de modérer au maximum le trafic automobile de transit sur l'axe sud est/ouest, soit entre le Quai Philippe-Godet et la rue des Falaises, en passant par la place d'Armes, la place Alexis-Marie-Piaget et l'Avenue du 1er-Mars, tout en donnant davantage de place à la mobilité douce (deux-roues, etc.), en favorisant la circulation des transports publics et en offrant un accès plus direct et plus convivial aux piétons entre le centre-ville (zone piétonne) et le bord du lac. »
Ce postulat est traité dans la suite des démarches participatives « Centre et Gare » et « Centre et Rives ». Une prolongation du délai sera demandée.

Du 1er novembre 2004 (n°137), du groupe popecosol, par Mme Dorothée Ecklin et consorts, intitulé « Pour un suivi conséquent de l'état de la pollution de l'air en ville de Neuchâtel » (PV 2003/2004, p. 4615, 4644, 381, 395) (Attribué à la Direction de l'environnement).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens de contrôler périodiquement la pollution de l'air et le niveau sonore dans le quartier de la Maladière, notamment aux abords du futur stade et de la sortie de l'autoroute. »
En complément de la station de mesures de référence de l'avenue de la Gare, une station provisoire pour mesurer les particules fines a été installée à la rue de l'Ecluse depuis mars 2016. Parallèlement, le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE) remet à jour le plan de mesures cantonal dans les secteurs où les valeurs définies dans l'OPAIR ne sont pas respectées.
La synthèse des données existantes, les données de la station provisoire des particules fines ainsi que le nouveau plan de mesure élaboré par le SENE feront l'objet d'une note d'information dans le cadre de la réponse à ce postulat.
Une prolongation du délai sera demandée.

Du 1er septembre 2008 (n°148), du groupe PopVertSol, intitulé « Encouragement aux investissements immobiliers en matière de protection de l'environnement », PV 2007/2008, p. 3983, 265, 272) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Le Conseil communal est prié d'étudier la possibilité d'encourager les investissements immobiliers consentis en matière de protection de l'environnement et d'économie d'énergie selon des critères et des standards reconnus, soit dans le cadre de la nouvelle réglementation concernant les contributions et les taxes d'équipements de terrains constructibles, soit par d'autres mesures et moyens à définir. »
Une prolongation du délai sera demandée.

Du 3 mars 2009 (n°152 bis), des groupes socialistes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, intitulé « Pour une meilleure utilisation des transports publics : introduction de la règle du «prendre avec» » (PV 2009, p. 909, 925, 939) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« A Berlin, la voiture est rare et les nuisances qu'elle provoque (bruit, pollution, etc.) également. Les sorties en couple, les virées en famille, se font systématiquement en métro ou en bus, plutôt qu'en voiture. L'explication est simple : les jours de la semaine dès 20h, et les dimanches et jours fériés, les titulaires d'un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel peuvent emmener avec eux un adulte, deux enfants et même un chien. Force est de

constater qu'hors des heures de pointe, contrairement à ceux de Berlin, nos bus circulent trop souvent quasi à vide. Cela peut et doit changer, en particulier si on tient compte du fait que les sociétés de transports publics sont financées par les collectivités publiques.
Afin de :

- *favoriser le transfert modal de la voiture vers les transports publics*
- *réduire les nuisances induites par les voitures en ville*
- *réduire le coût des transports « courte distance » pour les familles*
- *obtenir une meilleure utilisation des bus hors des heures de pointe (soir et week-end),*

les groupes socialistes des 3 Conseils Généraux des villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, dans le cadre des développements futurs de la Communauté tarifaire Onde Verte, demandent aux exécutifs d'étudier tous les moyens à leur disposition, en particulier leurs participations dans les conseils d'administrations et/ou leurs relations avec les sociétés de transports publics, pour obtenir qu'une règle du "prendre avec" soit introduite sur le réseau de transports publics desservant les territoires communaux. Concrètement, bien des personnes n'utilisent que peu les transports publics pour la simple raison qu'ils ne peuvent pas emmener de passagers. Afin de lutter contre cet état de fait, nous demandons à nos exécutifs d'étudier les voies et moyens :

- *de créer un nouveau type de titre de transport Onde Verte reprenant de manière plus large les possibilités offertes par la "carte junior" au niveau national (par exemple : gratuité de la carte, extension de l'âge limite au-delà de 16 ans, possibilité pour les enfants de voyager avec d'autres adultes que leurs parents, etc.)*
- *d'offrir, à l'instar de ce qui se fait à Berlin, à tout porteur d'un abonnement la possibilité d'inviter deux passagers à "partager son transport public" hors des heures de pointe (par exemple les samedis et dimanches, et dès 19h00 en semaine).*

Avec de telles possibilités, les transports publics gagneraient en compétitivité par rapport aux transports individuels. On pourrait donc espérer voir leur utilisation augmenter de manière substantielle. »

Les réflexions abordées par les auteurs ont fait l'objet de plusieurs démarches visant la finalité du postulat. Elles seront présentées dans un rapport d'information prévu pour septembre 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 3 mars 2009 (n°152 ter), du groupe PopVertSol de Neuchâtel, du groupe Les Verts et le POP de La Chaux-de-Fonds, du groupe Les Verts et le POP de Le Locle, intitulé « Mesures concernant la formation » (PV 2009, p. 940, 943) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Les représentants de la commune de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle sont invités à proposer une modification du contrat d'agglomération du Réseau des trois villes ayant la teneur suivante : Avenant au contrat d'agglomération, article 18 (nouveau) Mesures concernant la formation : Gratuité des transports publics ou arrangements forfaitaires pour les apprentis et les étudiants appelés à se déplacer dans le canton pour suivre leur formation. »
Comme développé dans les observations concernant le postulat 152 bis, la Ville n'a pas la compétence de déterminer la tarification des transports publics. Par contre, en reconnaissant pleinement l'intérêt d'inciter les jeunes adultes à utiliser les transports publics, nous avons développé une stratégie matérialisée par l'AboAdo. Tous les habitants jusqu'à leur 20e anniversaire obtiennent un bon valant la moitié d'un abonnement 2 zones. Ils peuvent l'utiliser pour tous les abonnements annuels qui incluent le territoire de la ville, y compris même les abonnements généraux. Nous avons expressément inclus les jeunes en formation dans cette subvention. Au vu du succès de cette stratégie (+ 70% de jeunes disposent d'un abonnement), nous analysons actuellement l'option d'élargir cette offre aux jeunes jusqu'à 25 ans. Rappelons encore les raisons pour une subvention importante sans aller jusqu'à la gratuité : d'une part, les abonnements couvrent non seulement le trajet domicile – lieux de formation, mais des zones entières 7 jours sur 7. La gratuité dépasserait donc très largement l'objectif du postulat. En outre, les transports sont une prestation qui mobilise de l'énergie, du matériel, du personnel etc. – elle représente une valeur et un

coût important qui méritent d'être considérés.
<u>Le Conseil communal propose le classement du présent postulat</u> en vue du rapport présentant l'évaluation de la phase pilote de l'AboAdo et les perspectives d'avenir. Ce rapport doit être intégré dans le processus d'élaboration du budget 2018.

Du 28 septembre 2009 (n°155), du groupe PopVertSol, intitulé « Pour la participation des Parlements au Réseau des trois villes » (PV 2009, p. 257, 272, 284) (Attribué à la Direction du développement de l'agglomération).
« Le Conseil communal est prié de nous faire savoir comment il entend informer et associer le Conseil général aux activités des réseaux intercommunaux (COMUL, Trois Villes) et de l'affectation des moyens mis à leur disposition. »
La réponse relative à ce postulat a été mise en attente par le projet Neuchâtel-Ouest. Un rapport sera présenté en 2017, en lien avec la motion 276. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 18 octobre 2010 (n°160), du groupe PLR, par Mme Amelie Blohm Gueissaz et consorts, intitulé « Un Maillon indispensable doit être fiable » (PV 2010, p. 765, 777, 836, 1583, 1607, 1616, 1620) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Le groupe PLR demande au Conseil communal de faire une analyse approfondie des coûts et profits du Fun'ambule et d'élaborer différents scénarios pour le futur. »
Le Fun'ambule transporte annuellement 1'200'000 passagers. Les seules interruptions de services sont dues aux révisions imposées par la régulation fédérale. Les frais de fonctionnement sont équilibrés. Ainsi, il n'y a pas lieu de précipiter un changement de partenariat et/ou de propriétaire. Néanmoins, nous souhaitons analyser toutes les options dans la perspective de l'échéance au 31 octobre 2018 de la concession fédérale du Fun'ambule ainsi que du contrat de gestion par transN. A notre demande, transN mène une étude sur la valeur de l'installation qui permettra d'élaborer les scénarios pour l'avenir. Une des options examinées est la reprise complète de l'installation par transN. Un rapport détaillé sera présenté en 2017 pour anticiper l'échéance de 2018. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 31 octobre 2011 (n°163), du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulé « Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville » (PV 2011, p. 2619, 2623, 2639, 3264, 3266) (Attribué à la Direction de l'environnement).
« Le Conseil communal est prié d'étudier, objet par objet, les différentes perspectives d'avenir possibles pour les domaines agricoles et forestiers dont la Ville est propriétaire. Il est prié d'intégrer dans son étude les bâtiments et infrastructures sis sur ces derniers et de tenir compte aussi bien des éléments positifs (utilité future de rester propriétaire des forêts dans le cadre d'une gestion du bois comme bien de valeur, opportunités, etc.) que des aspects négatifs (frais prévisibles vu l'état d'entretien actuel des bâtiments, etc..). »
Un rapport sera présenté durant le 2e semestre 2017. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 6 mai 2013 (n°170), des groupes PLR et socialiste, par Mme et M. Jean-Charles Authier, Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulé « Pour accroître l'offre en place de parc lors d'événements particuliers au centre-ville » (PV 2012, p. 497, 518, 533, PV 2013, p. 1057, 1064) (Attribué à la Direction de la sécurité).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les mesures propres à faciliter l'accès des automobilistes au centre-ville lors d'événements à caractère commercial. »
Dans le cadre de l'évaluation de la 3e étape du plan de stationnement, il sera proposé un rapport en réponse à ce postulat. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 6 mai 2013 (n°171), du groupe PLR, par M. Joël Zimmerli et consorts, intitulé « Giratoire des Cadolles : sécurité de tous les usagers à revoir » (PV 2013, p. 759, 819, 1070) (Attribué à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le Conseil communal est prié, en évaluant notamment la situation en termes de sécurité pour l'ensemble des usagers du giratoire des Cadolles et des passages piétons à proximité, d'étudier les voies et moyens de remédier aux manquements qui pourraient être constatés. »
Suite aux différents travaux dans le secteur des Cadolles et du développement actuel du site anciennement « Caractères SA », une analyse générale comprenant le giratoire est actuellement à l'étude. Des mesures d'amélioration seront dès lors coordonnées.
Au vu de la problématique prise en compte dans le nouveau développement de ce secteur, le Conseil communal propose le classement de ce postulat.

Du 1er septembre 2014 (n°173), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulée « Que faire d'une place et son galet ? » (PV 2014, p. 2532, 2680) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Nous demandons au Conseil communal de nous présenter son projet quant à l'aménagement de la place de la gare ouest. En effet, nous considérons que cette place ainsi que le «galet» devraient faire l'objet d'une étude afin d'embellir cette entrée de la gare. La circulation et une vision d'ensemble de ce lieu de transit ferroviaire, routier et piétonnier méritent aussi une réflexion approfondie comme cela a déjà été demandé en un autre siècle. Il est également important de savoir en quoi ces projets sont ou ne sont pas en lien avec la volonté de développement économique de notre centre-ville. »
Ce postulat fera l'objet d'un rapport dans le cadre du projet d'agglomération. Une prolongation du délai sera demandée.

Du 7 septembre 2015 (n°174), du groupe PLR, par M. Félix Gueissaz et consorts, intitulé « Pour un Plan de circulation innovant dans le secteur Neuchâtel EST » (PV 2015, p. 3411, 3448) (Attribué à la Direction de la mobilité).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens d'améliorer les axes de circulation Nord-Sud à l'est de la ville afin de les adapter aux conditions actuelles et futures de circulation.
Il est en particulier demandé au Conseil communal d'étudier :

1. *les développements possibles notamment des deux axes principaux, Chemin des Mulets – Pont du Mail – Rue des Fahys d'une part et Maladière – Gibraltar – Rue des Fahys d'autre part et les mesures à prendre pour les adapter au trafic journalier moyen (TJM) ;*
2. *la possibilité de créer ou développer de nouveaux axes Nord-Sud ;*
3. *les points névralgiques de ce secteur soit le carrefour de Monruz, et les 2 ouvrages d'art suivants : le pont du Mail et le passage inférieur au haut de la rue de Gibraltar ;*
4. *le carrefour Gibraltar-Fahys, dans l'idée de permettre aux transports publics d'emprunter cet axe et rendre ainsi possible la desserte de la Gare par le Nord;*
5. *les possibilités d'adaptations de l'axe Avenue des Portes-Rouges – Rue des Fahys – Faubourg de la Gare à l'augmentation du TJM et à une meilleure fluidité du trafic et des transports publics, ce qui donnera l'occasion d'évaluer l'augmentation du TJM induite par la densification de l'habitat aux Portes-Rouges. »*

Le dossier a été transféré début janvier 2017 de la direction de l'urbanisme à celle de la mobilité. Les travaux sont en cours afin de pouvoir apporter une réponse à cette motion en 2018.

Du 11 janvier 2016 (n°175), du groupe PLR, par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulé « Amélioration du processus d'inscription en structure parascolaire : informer les parents plus tôt » (PV 2015, p. 3979, 3996, PV 2016, p. 4114) (Attribué à la Direction de l'éducation).
« Le Conseil communal est prié d'étudier les voies et moyens d'améliorer le processus d'inscription en structure parascolaire afin que les parents soient informés sur la prise en charge ou non de leurs enfants le plus tôt possible, au plus tard trois mois avant le début de

l'année scolaire, et que les enfants puissent être pris en charge dès le premier jour de scolarité».
A l'étude.

Du 27 juin 2016 (n°176), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulé « Faire revivre les jardins médiévaux : un projet novateur pour une recherche de son patrimoine » (PV 2016, p. 4702) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Le groupe socialiste souhaite que le Conseil communal étudie la possibilité de redonner vie aux anciens jardins médiévaux entre le château et la rue des Moulins. Il demande également qu'un cheminement soit possible depuis la rue des Moulins, par exemple en y incorporant le CAN.
Par ailleurs, nous demandons au Conseil communal de remettre en vigueur le cheminement menant du château au bas de l'Ecluse qui longe l'ancien rempart nord-est.
Dans les deux cas, il conviendra de prendre contact avec les différents propriétaires privés concernés par cette demande de revitalisation ».
A l'étude.

Du 5 septembre 2016 (n°177), du groupe socialiste, par M. Philippe Loup et consorts, intitulé « Déchetterie pour objets volumineux, quid des transports ?! » (PV 05.09.2016) (Attribué à la Direction des infrastructures et énergies).
« Le groupe socialiste prie le Conseil communal d'étudier les voies et moyens pour permettre aux personnes sans moyens de transport de déposer de gros objets, tels meubles et appareils ménagers usagés, à la déchetterie ou par toute autre façon leur permettant de s'en dessaisir ».
A l'étude.

Du 7 novembre 2016 (n°178), du groupe socialiste, par Mme Anne-Françoise Loup et consorts, intitulé « Pour la création d'un véritable Centre de Congrès à Neuchâtel » (PV 07.11.2016) (Attribué à la Direction de l'urbanisme).
« Le projet d'Espace de Congrès au Temple du Bas ne se fera pas pour les raisons présentées dans le rapport. Les aspects financiers initialement prévus dans le programme de législature n'étaient pas suffisants et l'offre privée d'accueil de manifestations d'ampleur semble répondre aux besoins connus actuellement.
Afin de mieux explorer les opportunités d'organisation de congrès sur Neuchâtel, nous demandons au Conseil communal d'étudier les besoins, offres existantes ou manquantes en termes d'accueil, de logistique, de catering… et d'évaluer toutes les options de création d'un centre de congrès sur le territoire communal. Les coopérations intercommunales voire cantonales sont également à envisager, ainsi que la participation des acteurs locaux compétents et concernés ».
A l'étude.

Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'Environnement

(entité de gestion n°100.02)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	727'231.65	768'900.00	+ 41'668.35
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	727'231.65	768'900.00	+ 41'668.35

Les commentaires détaillés des comptes figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

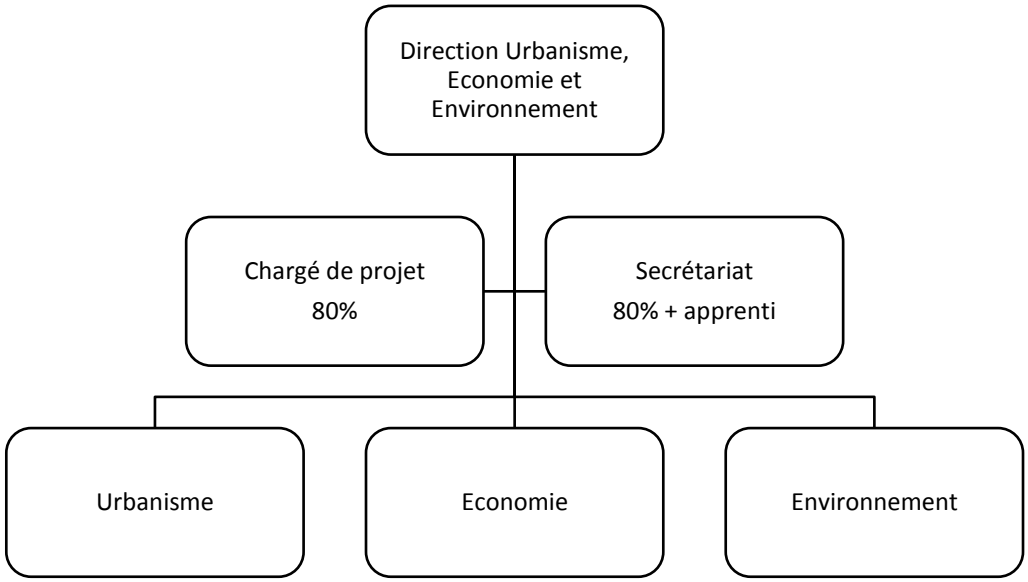

3. Personnel

L'apprenti a terminé avec succès sa troisième année. Une apprentie de première année a été engagée en août 2016. Une nouvelle chargée de projet a débuté en mai, sa prédécesseure ayant décidé de réorienter sa carrière fin 2015. Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, la secrétaire de direction a pris une retraite anticipée bien méritée. Le poste a été repourvu grâce à la mobilité interne en mai 2016. Le taux d'activité a été adapté à 80%, pour une durée d'un an, afin de permettre à la nouvelle titulaire de terminer un bachelor en économie.

Direction des Finances, des Ressources humaines et de l'Action sociale

(entité de gestion n°100.03)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	486'473.30	418'600.00	- 67'873.30
Revenus	3'200.00	1'196'800.00	- 1'193'600.00
Excédent	483'273.30	- 778'200.00	- 1'261'473.30

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

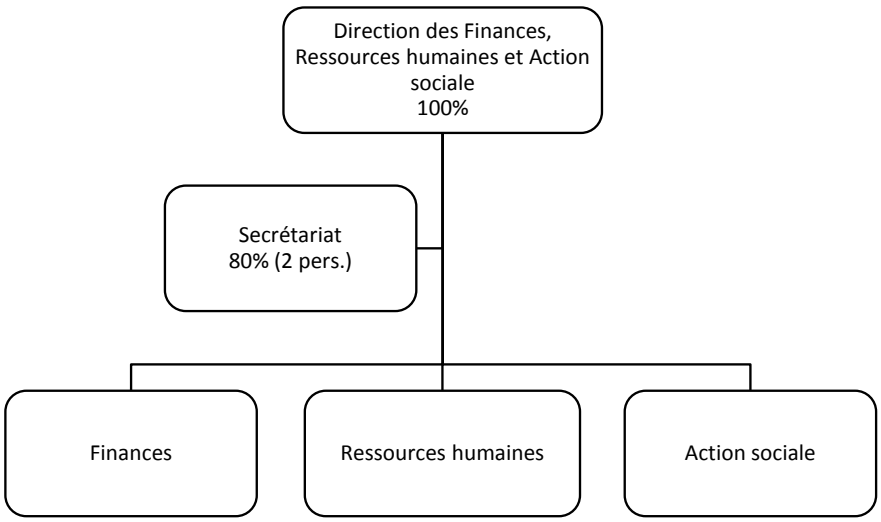

Direction de la Culture, des Sports et du Tourisme

(entité de gestion n°100.04)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	743'194.00	756'700.00	+ 13'506.00
Revenus	10'121.25	10'000.00	+ 121.25
Excédent	733'072.75	766'700.00	+ 13'627.25

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

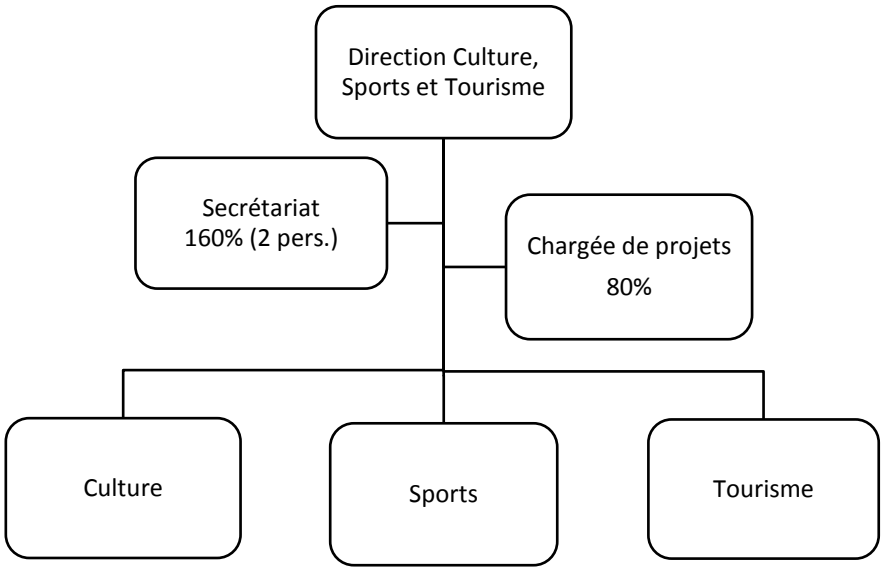

Direction de la Santé, de l'Education et de la Mobilité

(entité de gestion n°100.05)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	596'922.70	568'200.00	- 28'722.70
Revenus	30'264.75	25'000.00	+ 5'264.75
Excédent	566'657.95	543'200.00	- 23'457.95

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

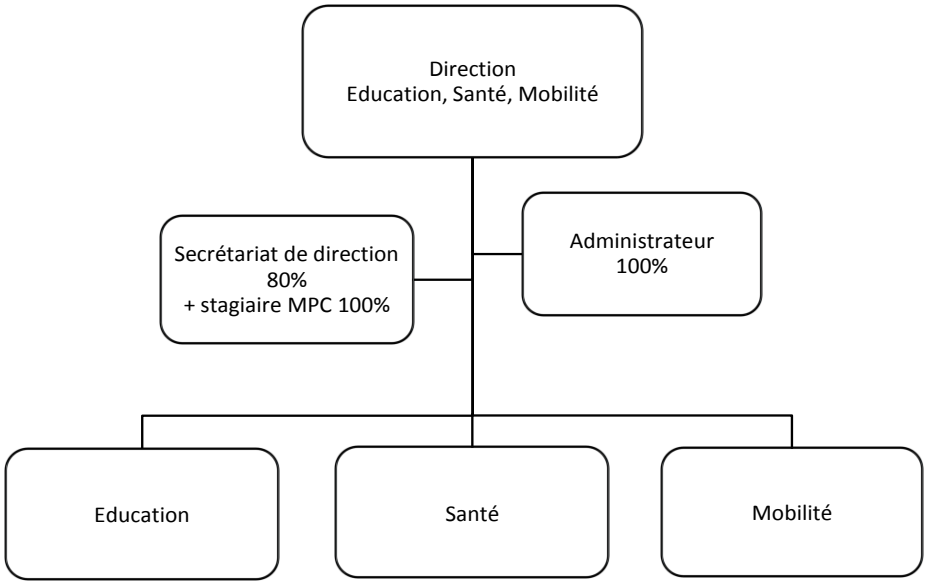

Direction des Infrastructures et énergies, de la Sécurité et du Développement de l'agglomération

(entité de gestion n°100.06)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	551'278.80	584'500.00	+ 33'221.20
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	551'278.80	584'500.00	+ 33'221.20

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

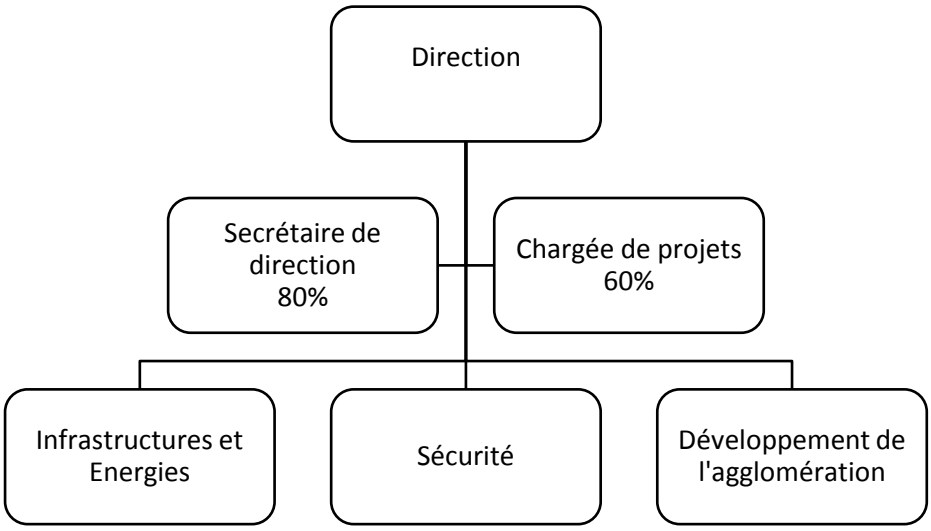

Conseil communal

1. Répartition des sections et des services

Dans sa séance du 1er juin 2015 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a nommé M. Thomas Facchinetti à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2015-2016. Celle-ci s'est prolongée au 31 décembre 2016 en raison de la votation populaire relative au projet de fusion « Neuchâtel-Ouest ».

Entré au Conseil communal le 11 juin 2012, M. Thomas Facchinetti occupe cette fonction pour la première fois.

M. Pascal Sandoz, conseiller communal dès le 1er juin 2005, a été porté, pour la troisième fois, à la vice-présidence.

Composition, dès le 1er juin 2015, année administrative 2015-2016

M. Thomas Facchinetti	président
M. Pascal Sandoz	vice-président
M. Olivier Arni	conseiller communal
Mme Christine Gaillard	conseillère communale
M. Fabio Bongiovanni	conseiller communal

Présidence

M. Thomas Facchinetti	Suppléance : M. Pascal Sandoz

Direction : Culture, Sports, Tourisme

M. Thomas Facchinetti	Suppléance : M. Fabio Bongiovanni

Direction : Education, Santé, Mobilité

Mme Christine Gaillard	Suppléance : M. Olivier Arni

Direction : Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération

M. Pascal Sandoz	Suppléance : Mme Christine Gaillard

Direction : Urbanisme, Economie, Environnement

M. Olivier Arni	Suppléance : M. Thomas Facchinetti

Direction : Finances, Ressources humaines, Action sociale

M. Fabio Bongiovanni	Suppléance : M. Pascal Sandoz

Chancellerie

M. Rémy Voirol, chancelier	Suppléance : M. Bertrand Cottier, vice-chancelier

2. Suivi du programme politique 2014-2017

L'année sous rapport fut la troisième année de mise en œuvre du programme politique. Au terme de celle-ci, notre Conseil dresse un bilan positif de l'avancement des travaux menés. En effet près des deux tiers des actions inscrites au programme ont été réalisées (141 actions, 59%) et un petit tiers (72 actions, 30%) sont en cours de réalisation. Seules subsistent donc 28 mesures dont cinq (2%) ont été abandonnées, les autres étant encore au stade des études et réflexions préliminaires. Les raisons ayant conduit à l'abandon de certaines mesures relèvent parfois d'une impossibilité objective (par exemple: mesure 75 "Approfondir le processus de traitement des plaintes" suite au transfert de cette compétence policière à l'Etat ou mesure 199 "Prioriser les investissements à réaliser au sein de la Commune fusionnée" suite au rejet de la fusion). D'autres fois, l'abandon relève de l'opportunité suite aux travaux d'étude menés.

Le graphique ci-dessous présente la situation au 31 décembre 2016 :

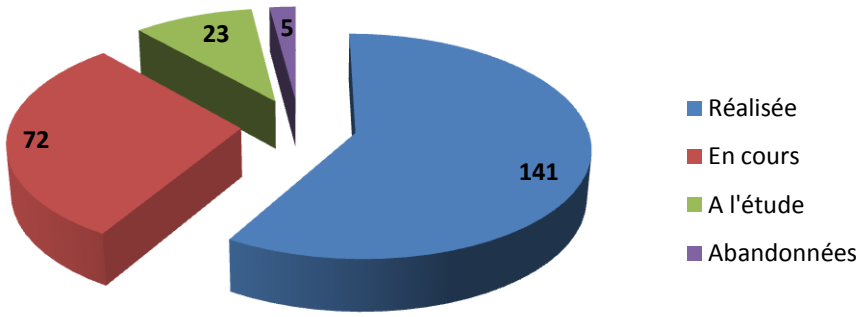

3. Evénements marquants

3.1. Fusion

Si la population de notre ville s'est prononcée favorablement à plus de 70 % pour le projet de fusion Neuchâtel Ouest, ce dernier n'a pas pu être concrétisé, les citoyens de Peseux l'ayant refusé en votation populaire du 5 juin 2016. Le chapitre de la Direction du développement de l'agglomération apporte de plus amples précisions quant au développement du dossier durant l'exercice 2016.

3.2. Neuchâtel et les 500 ans de la Réforme

Neuchâtel fait partie des cités qui ont compté dans l'avènement de la Réforme. En ouverture des manifestations destinées à marquer 500 ans de foi réformée en Europe, le président de la Ville, Thomas Facchinetti, a reçu le 9 novembre 2016 à l'Hôtel de Ville en présence des autorités religieuses et civiles un label qui fait de Neuchâtel une cité européenne de la Réforme aux côtés de 67 autres villes (dont huit suisses). La remise officielle de cette distinction a donné le coup d'envoi à de nombreux événements. Notamment une exposition multimédia rappelant le rôle joué par les pasteurs Farel, Marcourt et Ostervald, entre autres, a attiré un nombreux public qui a pu assister à des disputes engagées par de vrais ministres

du culte, l'exposition des originaux de la bible d'Olivétan et des fameux placards imprimés à Serrières par Pierre de Vingle. Ces trésors inestimables sont conservés à la Bibliothèque publique de Neuchâtel.

3.3. Tour de France : dans l'attente d'une véritable étape ?

Ce 18 juillet 2016, pour que le passage de la caravane du Tour de France dans notre ville rime avec plaisir, des animations ont été mises sur pied. La population a ainsi pu suivre la Grande Boucle dans le cadre de la 16e étape qui a conduit les coureurs de Moirons-en-Montagne (F) à la Capitale fédérale, sur écran géant à la place des Halles, pédaler, jouer et tester des animations cyclo-conviviales à la place du Port ou encore voir la caravane et les coureurs passer à l'ombre des tilleuls sur des bancs, installés au bord du Jardin anglais, qui ont pu accueillir jusqu'à 500 personnes. Et puisque le trafic routier a été difficile ce jour-là, pourquoi ne pas explorer une autre mobilité ? En montant à bord du train touristique qui a fait la navette entre la place Pury et La Maladière ou en empruntant un vélo dans l'une des deux stations velospot supplémentaires, aménagées pour l'occasion, à l'Esplanade du Mont-Blanc et à Monruz. Un grand succès populaire.

4. Pétition

Une pétition, munie de 14'119 signatures dont plus de 8'400 issues de personnes domiciliées sur le territoire communal, a été déposée en date du 12 avril 2016 par un « comité citoyen pour la défense des offices postaux de La Coudre, l'Ecluse, Vauseyon et Serrières ». Le Conseil communal a répondu aux pétitionnaires en date du 25 avril 2016.

5. Votations et élections

28 février

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Initiative populaire "Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage"
  Non par 6'067 contre 4'863 oui
  Participation : 57.49%
- Initiative populaire "Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)"
  Non par 8'287 contre 2'961 oui
  Participation : 57.82%
- Initiative populaire "Pas de spéculation sur les denrées alimentaires"
  Oui par 5'419 contre 5'296 non
  Participation : 57.30%
- Modification de la loi fédérale sur le transit routier (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard)
  Non par 5'927 contre 5'085 oui
  Participation : 57.57%

Votation cantonale sur l'objet suivant :

- Décret du 3 décembre 2015 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel
  Oui par 9'924 contre 1'709 non
  Participation : 48.18%

5 juin

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Initiative populaire "En faveur du service public"
  Non par 5'332 contre 3'837 oui
  Participation : 48.22%
- Initiative populaire "Pour un revenu de base inconditionnel"
  Non par 5'774 contre 3'648 oui
  Participation : 48.50%
- Initiative populaire "Pour un financement équitable des transports"
  Non par 6'943 contre 2'243 oui
  Participation : 48.21%
- Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)
  Oui par 6'884 contre 2'210 non
  Participation : 48.30%
- Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)
  Oui par 7'155 contre 2'035 non
  Participation : 48.29%

Votation communale sur les objets suivants :

- Arrêté du Conseil général, du 8 février 2016, portant approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin
  Oui par 6'988 contre 2'582 non
  Participation : 39.92%
- Si la convention de fusion est refusée, arrêté du Conseil général portant approbation de la convention de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux
  Oui par 7'366 contre 2'106 non
  Participation : 39.96%

25 septembre

Votation fédérale sur les objets suivants :

- Initiative populaire ''Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)''
  Oui par 4'266 contre 3'889 non
  Participation : 43.99%
- Initiative populaire ''AVSplus : pour une AVS forte''
  Oui par 4'549 contre 3'664 non
  Participation : 42.38%
- Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)
  Oui par 5'106 contre 2'965 non
  Participation : 42.28%

Votation cantonale sur les objets suivants :

- Loi du 3 décembre 2015 portant modification de la loi concernant l'aide à la lecture publique et aux bibliothèques
  Non par 5'055 contre 3'633 oui
  Participation : 36.16%

- Décret du 21 juin 2016 portant modification de la Constitution de la République et Canton de Neuchâtel (Cst.NE) (Droit d'éligibilité des étrangers)
  Oui par 4'790 contre 4'084 non
  Participation : 36.30%

27 novembre

Votation fédérale sur l'objet suivant :

- Initiative populaire "Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative "Sortir du nucléaire")"
  Oui par 5'810 contre 3'037 non
  Participation : 45.29%

Election communale :

- Election au Conseil général
  Participation : 35.84%

  Election au Conseil communal
  Participation : 35.87%

6. Référendum / Initiative

Aucun référendum et aucune initiative n'ont été déposés.

7. Coopération internationale technique et démocratique

Récapitulation des actions et des dépenses

1	LATITUDE 21 Neuchâtel	Fr.	Fr.
	a) CEAS Madagascar	25'000.00	
	b) Médecins du Monde au Bénin	23'000.00	
	c) Association Point d'Appui Echanges Agadez Niger	5'000.00	53'000.00
2	Actions communes Neuchâtel – Besançon à Douroula au Burkina Faso		13'012.80
3	Roumanie – Lunca de Jos		10'931.05
4	Palestine – Cisjordanie / Camp de réfugiés d'Aqabat Jaber Actions communes Besançon – Neuchâtel		13'161.89
5	MDA Neuchâtel à Haïti		2'000.00
6	FSD Fondation suisse au déminage		3'000.00
7	WENDBENEDO au Burkina Faso		3'000.00
8	Association Paspanga – Burkina Faso		3'000.00
9	Opération Villages Roumains (cotisation annuelle)		120.00
10	Mission Cattolica Italiana (soutien suite au tremblement de terre)		5'000.00
11	Caritas Suisse (soutien pour venir en aide aux victimes du cyclone « Matthew » en Haïti)		5'000.00
	TOTAL DEPENSES 2016		**111'225.74**

8. Jumelages

8.1. Besançon, une citadelle toujours à découvrir

Après une période intense de manifestations commémorant quarante années d'amitié avec la Capitale de la Franche-Comté, les relations avec Besançon se sont concentrées en 2016 au travers d'événements spécifiques voire à la collaboration transfrontalière, à l'exemple du soutien commun aux projets de la ville de Douroula au Burkina Faso et de rencontres au niveau global de la coopération transfrontalière. Les collaborations dans les domaines institutionnels et culturels se poursuivent régulièrement. Rappelons une nouvelle fois que les résidents des villes jumelées peuvent visiter gratuitement les musées de la Ville.

8.2. Aarau : dans l'attente des festivités …

L'année a été marquée par les traditionnels échanges scolaires entre les écoles argoviennes et celles de Neuchâtel. Hormis cela, la Ville a soutenu financièrement l'Atelier Théâtre SMK qui s'est produit à Aarau à l'occasion du Festival Théâtral de la Jeunesse, qui s'est tenu du 7 au 11 septembre, en présentant le spectacle « Il n'y aura jamais de Bon roi parce que je ne serai jamais Roi ». Au niveau des groupes de travail, la priorité a été mise sur la préparation des projets liés aux festivités qui marqueront les 20 ans de jumelage entre nos deux cités en 2017.

8.3. Sansepolcro : bientôt un Parlement des jeunes ?

De nouvelles Autorités de la cité de Piero della Francesca se sont vu confier la conduite des relations avec notre ville durant l'année 2016. Ce fut ainsi non seulement l'occasion de rappeler les événements survenus durant près de vingt ans, mais de faire découvrir nos richesses respectives. Les réjouissances attendues pour 2017 (20 ans de partenariat) se sont mises en place et les contacts traditionnels développés dans cette perspective. La volonté de créer un Parlement des jeunes dans la cité toscane nous rappelle que la jeunesse est gage de pérennité des relations et des riches échanges, objets de tels jumelages.

8.4. Guimarães : une volonté intacte

Les relations avec la cité « Berceau du Portugal » s'espacent malheureusement en raison des difficultés économiques que rencontre notre ville partenaire. Si la volonté de développer les actions entre nos deux villes reste intacte, les moyens financiers font actuellement défaut à leur concrétisation. Les contacts se développent dans cet esprit et se poursuivent néanmoins selon le vœu exprimé par l'Autorité législative.

9. Alliance des « Neuchâtel du Monde » : un encouragement aux relations intergénérationnelles

La 10^{e} rencontre de l'Alliance des Neuchâtel du Monde s'est déroulée du 19 au 23 septembre à Newcastle, dans la province de l'Ontario, au Canada. Treize des quinze villes membres avaient dépêché une délégation à ce sommet placé sous le thème des villes amies des aînés.

Les délégués des villes membres ont très bien accueilli la politique mise en place par notre Ville. Ils ont notamment débattu des opportunités que présentent les communautés urbaines pour les aînés, la valorisation de l'apport des personnes âgées dans la société ou l'encouragement des relations intergénérationnelles. Trente jeunes de sept des pays

membres, dont trois Neuchâtelois et la responsable des actions jeunesse de la Ville, ont développé ensemble des approches pour créer des opportunités de rencontres régulières.

Un passeport touristique

Rappelons que la Ville de Neuchâtel appuie la réalisation de projets concrets tels que le «Newcastles Passport». Ce passeport touristique doit faciliter la visite des habitants des Neuchâtel du Monde dans les villes membres en bénéficiant d'un accueil privilégié et d'un certain nombre d'avantages. Initié par les villes de Neuchâtel et de Newcastle upon Tyne, en Grande-Bretagne, le « Newcastles Passport » devrait être lancé en 2017 dans plusieurs villes membres.

Le sommet canadien a permis aux délégations de partager des expériences aussi diverses qu'enrichissantes. Sur proposition de notre Ville, l'Alliance a par ailleurs décidé de renforcer sa gouvernance politique et de se donner ainsi une nouvelle dynamique nécessaire au développement et au suivi des projets.

A Neuchâtel en 2020

L'Alliance des Neuchâtel du Monde date de 1998. Elle est née de l'initiative du Neuchâtel japonais, Shinshiro. De huit à ses débuts, l'Alliance compte maintenant 15 villes de 13 pays, répartis sur 5 continents. La Ville de Neuchâtel, active dans ce réseau depuis sa création, se réjouit déjà d'accueillir les membres de l'Alliance à Neuchâtel, en 2020.

Chancellerie / Secrétariat

(entité de gestion n°100.07)

	Comptes 2016	**Budget 2016**	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'800'591.01	3'264'400.00	+ 463'808.99
Produits	257'399.35	98'100.00	+ 159'299.35
Excédent	2'543'191.66	3'166'300.00	+ 623'108.34

Les principales différences s'expliquent par une gestion rigoureuse des dépenses, des prestations ou manifestations non réalisées, sinon d'imputations différentes au budget dans le cadre de la consolidation du premier exercice avec le nouveau plan comptable MCH2. Les commentaires figurent au chapitre spécifique en fin de rapport.

1. Organigramme

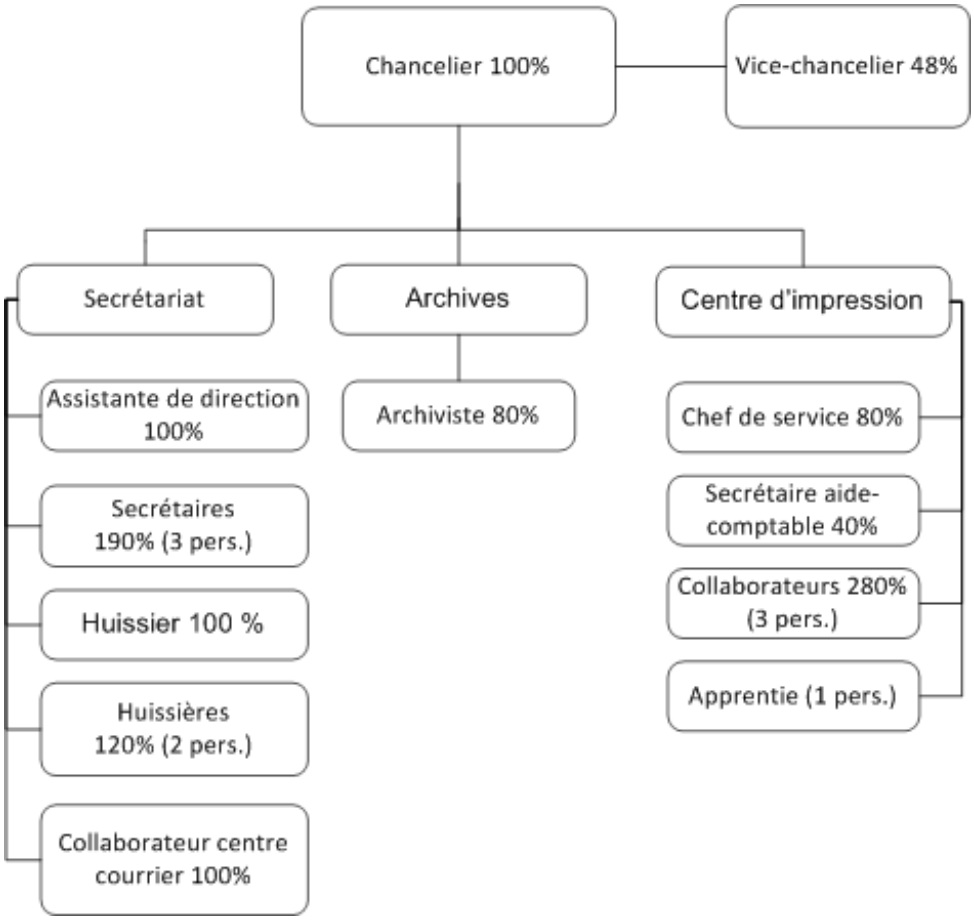

2. Personnel

Aucune mutation significative n'a été effectuée en 2016.

3. Naturalisations – Agrégations – Réintégrations

En 2016, 165 demandes de naturalisation sont arrivées au terme de la procédure, concernant 299 personnes pour lesquelles le Conseil communal a rendu une décision leur accordant la naturalisation et le droit de cité dans la commune.

La répartition de ces demandes relativement à la nationalité d'origine est la suivante :

1 apatride ; 2 afghane ; 2 algérienne ; 3 allemande ; 3 américaine; 3 angolaise ; 4 bosniaque ; 1 brésilienne ; 2 britannique ; 1 camerounaise ; 1 cap-verdienne ; 1 chinoise ; 4 colombienne ; 3 congolaise ; 8 espagnole ; 2 éthiopienne ; 16 française, 1 guinéenne ; 4 iraquienne ; 1 iranienne ; 15 italienne ; 3 ivoirienne ; 13 kosovare ; 1 libanaise ; 4 macédonienne ; 1 marocaine ; 2 mauricienne ; 1 moldave ; 1 nigériane ; 1 palestinienne ; 1 polonaise ; 30 portugaise ; 3 roumaine ; 1 slovaque ; 3 somalienne ; 1 soudanaise ; 4 sri-lankaise ; 1 suédoise ;1 syrienne ;1 togolaise ; 3 tunisienne ; 10 turque ; 1 vietnamienne.

Une demande d'agrégation a été déposée en fin d'année 2016.

4. Certificats de bonnes vie et mœurs

La Chancellerie a délivré 24 certificats de bonnes vie et mœurs.

5. Manifestations diverses

Cette année, le Conseil communal a répondu positivement aux demandes présentées par les organisateurs de manifestations, congrès et autres événements : 28 demandes de vin d'honneur, 9 apéritifs, 3 mises à disposition de bouteilles, 1 vin d'honneur en commun avec l'Etat et 1 vin d'honneur/apéritif dînatoire.

6. Anniversaires de mariage

Le Conseil communal a envoyé un message fleuri à des couples vivant à Neuchâtel et célébrant : leurs noces d'or : 56 ; cinquante-cinq ans de mariage : 47 ; leurs noces de diamant : 30, soixante-cinq ans de mariage : 6 ; leurs noces de platine : 4 et septante-deux ans de mariage : 2.

7. Centenaires et plus que centenaires

Le Conseil communal a rendu visite à Mmes Angela Vernier, Gertrude Feller, Suzanne Jeanneret et Géraldine de Perrot, centenaires, en apportant l'hommage et les félicitations des Autorités. M. Max Müller a également reçu les félicitations de l'Autorité à l'occasion de son 100^{e} anniversaire.

Par ailleurs, au cours de cette année, 4 « plus que centenaires » ont reçu un message fleuri des Autorités communales.

8. A 18 ans, tout est possible !

« Tout le monde n'a pas la chance de vivre dans une démocratie directe et aussi vivace que la nôtre » : c'est par ces mots d'encouragement à faire usage de leur droit de vote que le président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, Thomas Facchinetti, a reçu le 15 novembre environ 80 jeunes filles et jeunes gens qui, forts de leur 18 printemps, étaient conviés à la traditionnelle réception des nouveaux citoyens de la ville.

Les jeunes citoyens ont pu découvrir, en première partie de soirée, les films réalisés dans le cadre du concours CinéCivic. Pour le dessert, ils ont été terrifiés par la vie d'adulte que leur a promise l'humoriste Benjamin Cuche, auteur d'un one man show sur les joies de l'adolescence, les premières amours, la vie de jeune puis de vieux parent. Mais les nouveaux adultes d'aujourd'hui sont-ils prêts à exercer leurs droits civiques, comme les a également exhortés Anyali Oviedo, présidente du Parlement des Jeunes ? « Bien sûr que j'irai voter », promettait un jeune homme à l'heure de l'apéritif, alors que son copain, juste à côté, était plus hésitant. Tous semblaient en tout cas ravis d'avoir partagé ce moment. Et ils ont pu, pour le souvenir, poser dans les cadres « réseaux sociaux » de la Ville de Neuchâtel. Plus besoin d'encadrer la photo, du coup !

Centre d'impression

(entité de gestion n°101.00)

1. Comptes

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'126'055.05	1'169'800.00	+ 43'744.95
Produits	706'899.86	764'900.00	- 58'000.14
Excédent	419'155.19	404'900.00	- 14'255.19

2. Exploitation

Le résultat de la production dépend des différentes demandes et besoins de chaque entité qui varient d'année en année.

Notre rôle est de faire correspondre nos prestations aux besoins évolutifs des services en gérant au mieux les multiples sortes de papiers, enveloppes et fournitures dont nous avons besoin pour la production.

La gestion et l'achat des fournitures est donc liée étroitement aux diverses commandes.

Afin d'optimiser l'exploitation et l'organisation du Centre d'impression, nous avons envisagé de mandater une entreprise spécialisée destinée à analyser les attentes de l'Administration communale dans le domaine de l'impression et de consolider les infrastructures nécessaires avec les ressources appropriées pour répondre aux réels besoins en la matière.

3. Personnel

Notre apprenti polygraphe de 2^{e} année a quitté le service, début 2016, pour une entreprise qui travaille en priorité dans le graphisme et qui se situe plus près de chez lui. Son poste ne sera pas repourvu. Une réflexion sur une répartition des tâches est en cours.

4. Consommation photocopies

En 2016, le Centre d'impression a géré un parc de 50 photocopieurs au sein de l'Administration. En 2015 la gestion était de 49 photocopieurs.

Copies	2016	2015	2014
Noir	1'211'794 (-24%)	1'593'135	2'714'547
Couleurs	661'444 (+22%)	540'502	484'365

L'évolution de l'impression couleur est flagrante. En 2016 nous avons adapté une solution d'impression à distance (webtoprint) qui devrait être déployée en 2017, en collaboration avec le CEG, afin de pouvoir rapatrier une partie des copies couleurs au Centre d'impression (coûts moindres et impression professionnelle).

5. Consommation papier

L'évolution des achats de papier (nombre de feuilles) pour l'ensemble des clients du Centre d'impression (internes et externes) se présente de la façon suivante :

Papier	2016	2015	2014
A4 blanc 80gm^2	912'000 (-13%)	1'053'000	1'260'000
A4 recyclé 80gm^2	3'350'000 (+2%)	3'286'000	2'616'000

La consommation s'avère être stable depuis quelques années et représente environ 25% de papier blanc pour 75% de papier recyclé.

Dans cette statistique figure uniquement la consommation du papier standard A4 pour les impressions dans les imprimantes et photocopieuses. N'est pas comptabilisé la consommation des multiples et autres sortes papiers pour la réalisation de produits imprimés (papier entête, carte de visite, dépliants, prospectus, etc…).

Archives

(entité de gestion n°102.00)

1. Comptes

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	284'267.85	365'000.00	+ 80'732.15
Produits	529.50	200.00	+ 329.50
Excédent	283'738.35	364'800.00	+ 81'061.65

Les comptes sont globalement conformes au budget. La principale différence des modifications internes s'explique au sein de la répartition des charges des locaux du Musée d'art et d'histoire sous le compte n°39300.00.

2. Personnel

Le personnel adjoint en 2017, en augmentation temporaire, a contribué majoritairement à l'inventaire général. Ces travaux ont été effectués sous l'égide de mandat, de placement, de stage et de synergie, tous à temps partiel et de façon temporaire.

3. Activités

Bien que loin d'être achevé, l'inventaire informatisé des Archives sur Etic a connu une belle progression : l'inventaire général totalise 2235 fiches (+ 1138) et celui de l'état des fonds privés 170 entrées (+ 3).

Sur le plan de l'exploitation, grâce aux contributions du personnel, les inventaires de différentes séries et fonds ont aussi profité d'une embellie, de sorte que l'archiviste a pu

assurer avec plus de facilité les traditionnelles tâches de réception des versements d'archives, leur tri et leur inventaire et celles d'accueil, de recherches en réponse aux demandes externes et internes.

L'introduction d'un plan de classement à l'usage de l'administration a été décalé et reporté en 2017, en raison des modalités de finition de l'application ArchiClass, un outil d'aide à sa confection produit et mis à disposition par les Archives cantonales.

Le projet de mise en ligne de l'inventaire informatisé des Archives, en son état provisoire, est entré dans sa phase de réalisation technique, qui est assurée par le CEG. Sa concrétisation est prévue dans le courant de 2017.

4. Fréquentation

La fréquentation annuelle (unité = 1 personne par demi-journée) totalise 389 entrées, qui se répartissent entre 105 chercheurs, 120 personnes pour des visites guidées des Archives et des maquettes historiques et 164 personnes qui ont occupé la salle de consultation pour des séances. A cela s'ajoutent encore 21 personnes de l'Université du 3e âge qui ont suivi la ballade commentée *in situ* des rues de La Coudre.

5. Conservation et restauration

Parallèlement à l'acquisition habituelle de matériel de conditionnement à réserve alcaline, la campagne de restauration s'est concentrée sur trois registres, dont un fortement endommagé autrefois par l'eau et les moisissures. L'Atelier de Monsieur Martin Strebel à Hunzenschwil a restauré le volume 1 des Comptes de l'hôpital, 1525-1590, le recueil des Missives de 1756-1770 et le Manuel des Quatre Bourgeoisies, tome 3, 1790-1847.

6. Microfilmage

La campagne 2016 représente 11194 prises de vues, effectuées par l'atelier Foto Frutig Bern à Niederwangen. Elle a eu pour objet les Comptes de la Maladière, 1554-1754, les Comptes de l'Hôpital, 1591-1848. La Confédération a suspendu la subvention pour les prises de vues, mais elle a continué de prendre en charge sa propre copie de microfilms.

7. Accroissement des fonds

Les Archives ont reçu des versements des directions, sections et services suivants : Chancellerie ; Direction de l'Urbanisme et des Transports ; Service des bâtiments ; Service de l'Aménagement urbain ; Direction de police (avant la nouvelle structure de la Sécurité urbaine) ; Service des Travaux publics ; Ateliers des Musées ; Viteos (documents provenant des ex-Services Industriels).

Lors de l'évaluation, environ 1,6 mètre linéaire de documents non pérennes a pu être éliminé. L'accroissement du fonds général se monte à 9,8 mètres linéaires.

8. Locaux

Les séries d'archives pérennes en attente restent importantes ; elles représentent environ 500 mètres linéaires pour les 2 kilomètres d'arriérés brut. Les rayonnages encore disponibles n'autorisent que de petits versement depuis 3 ans, aussi une opportunité pour un

local intermédiaire devrait-elle permettre un désengorgement partiel et provisoire des dépôts des services, dans l'attente d'une solution globale et pérenne pour des locaux de conservation idoines en faveur des Musées, de la Bibliothèque publique et Universitaire et des Archives de la Ville.

Finances

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	57'836’764.27	53'014'600.00	-4'822’164.27
Revenus	172'869'264.16	180'848'800.00	-7'979’535.84
TOTAL	115'032’499.89	127'834'200.00	-12'801’700.11

2. Organigramme

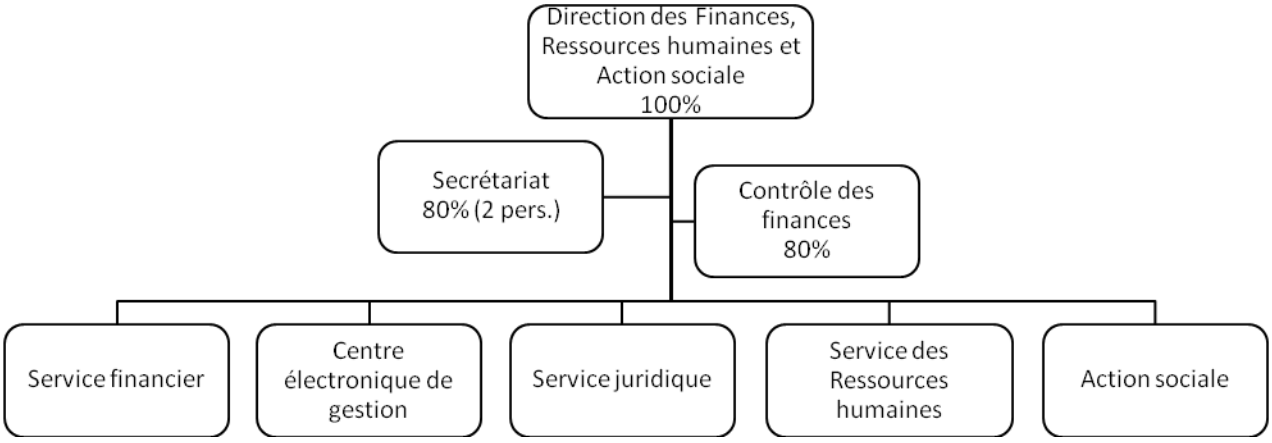

3. Personnel

Il y a eu au total 9 départs, stagiaires compris, répartis comme suit : 2 au Service financier, 3 au CEG et 4 à l’Action sociale.

Quant aux arrivées, elle sont au nombre de 8 : 2 au Service financier, 2 au CEG et 4 à l’Action sociale.

Service financier

(entité de gestion n°103.01 et 103.02)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	21'029'687.19	19'299'000.00	-1'730'687.19
Revenus	157'808'719.71	167'218'300.00	-9'409'580.29
TOTAL	136'779'032.52	147'919'300.00	-11'140'267.48

2. Organigramme

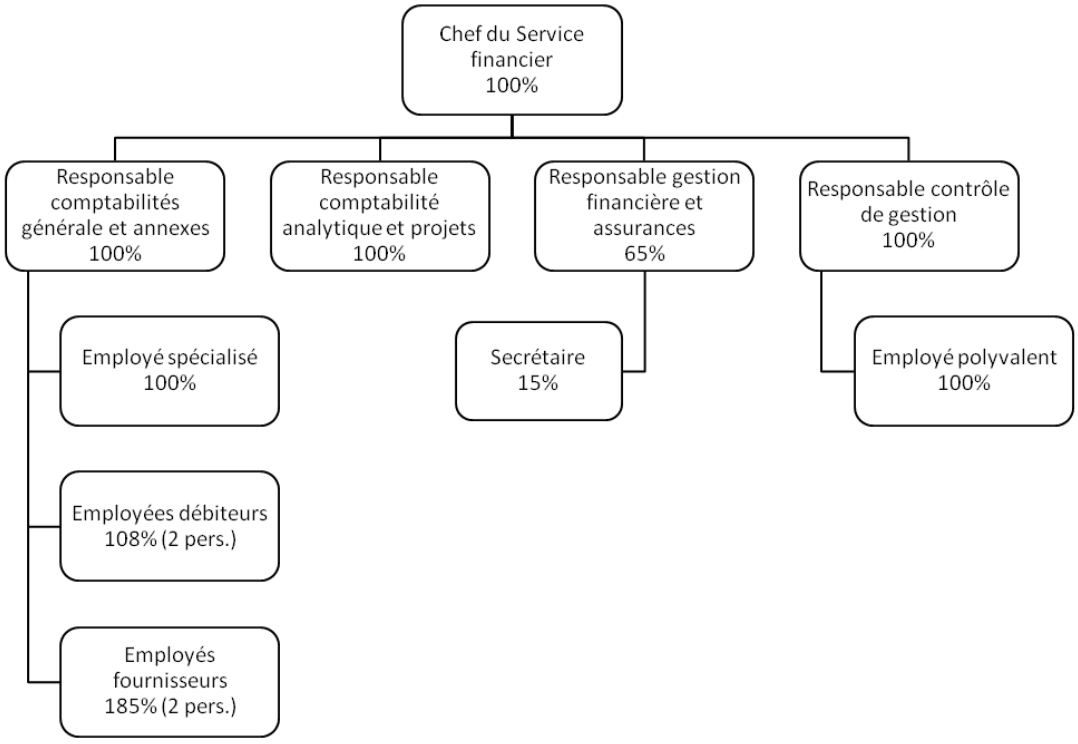

Organisation effective depuis le 1er juin 2016.

3. Evolution du personnel

L'effectif du Service financier reste relativement constant.

Effectif moyen	**2016**	**B 2016**	2015	2014	2013
Service financier	**10.15**	**9.95**	10.57	10.12	9.29

4. Commentaire général

4.1. Projets divers

Le Service financier a participé activement au projet de fusion Neuchâtel-Ouest notamment pour l'élaboration des projets de budget de fusion et par sa participation au groupe de travail 5 (finances) ainsi qu'au groupe de coordination interne.

Le service est directement impliqué dans les comités de pilotage du projet Epic, de la rénovation de l'hôtel de ville, du Temple du Bas, du Plan lumière, du projet Champs-Bougin, du projet Terreaux Est et du projet AbaImmo (module de gérance immobilière).

La prise en main du module de gestion des immobilisations s'est poursuivie avec la réévaluation des immeubles du patrimoine administratif et du patrimoine financier ainsi que des terrains du patrimoine financier. Les travaux de réévaluations se poursuivront en 2017.

Le projet de nouveau règlement communal sur les finances (RCF) et le rapport qui lui est associé ont été finalisés en collaboration avec les Service juridique. Le RCF a été présenté à la commission financière et leurs remarques constructives ont été introduites dans le projet final.

4.2. Evolution de la dette

Dans un environnement de taux d'intérêts négatifs appliqués par la Banque Nationale Suisse (BNS) sur les avoirs en compte de virement, les avances à court terme ont été conclues en bénéficiant de taux également négatifs. Ainsi, le taux moyen annuel s'est fixé à -0,20% dans un volant d'emprunt mensuel de l'ordre de 35 millions de francs.

Sur le marché des capitaux, au lendemain des élections américaines, nous avons assisté à une remontée des rendements et à une pentification des courbes de taux. Mais avant cela, des politiques monétaires toujours expansionnistes ont contribué à maintenir des niveaux de rendement à leur plus bas historique. Ainsi, à l'instar des années précédentes, les longues durées ont été privilégiées pour le renouvellement de nos emprunts arrivés à échéance. Ces derniers ont été reconduits au taux moyen de 0,58%. Le taux moyen de la dette à long terme (300 millions de francs) s'établit à 2,03%, contre 2,31% une année auparavant.

4.3. Evolution des impôts

4.3.1. Personnes physiques

Le montant de l'impôt sur la fortune est pratiquement conforme au budget avec un montant supérieur d'un peu plus de 100'000 francs.

Les taxations rectificatives des personnes physiques sont supérieures au budget de près de 600'000 francs grâce essentiellement aux rectifications de taxations effectuées sur l'année fiscale 2014.

L'impôt sur le revenu est inférieur de près de 4,3 millions de francs par rapport au budget. Cet écart provient pour 1,4 million de francs d'une erreur du Service cantonal des contributions, corrigé en 2016, au niveau du calcul du chiffrage de l'impôt 2015 d'une personne physique. De plus, le budget avait été établi sur la base d'une répartition des impôts de 120 / 80 alors qu'elle a été de 123 / 77. Sans tenir compte de ces répartitions canton/commune différentes de celles budgetées, l'impôt sur le revenu est stable. L'impôt à

la source est supérieur au budget de plus de 300'000 francs et celui des frontaliers est supérieur au budget de plus de 1,9 million de francs car la nouvelle répartition entre le canton et les communes avait été anticipée au budget 2016.

Les comptes d'insuffisances et d'amendes sont inférieurs au budget de plus de 200'000 francs selon les montants encaissés que l'Etat nous a transmis.

4.3.2. Personnes morales

L'impôt sur le capital est conforme au montant prévu au budget. Les taxations rectificatives des personnes morales sont cette année encore à la hausse pour plus de 800'000 francs.

L'impôt sur le bénéfice est de près de 8 millions de francs inférieur au budget du fait de la mauvaise conjoncture actuelle et de la baisse du taux d'imposition de 6% à 5% qui n'a pas été compensée, comme escompté, par une hausse des bénéfices imposables.

4.4. Gestion des assurances

A l'instar de l'exercice précédent, notre assurance choses n'a été que très peu sollicitée. A nouveau, nous devons déplorer des actes de vandalisme dont heureusement les dégâts matériels sont de faible importance pécuniaire.

S'agissant des dégâts occasionnés sur notre parc véhicules, le fonds d'auto-assurance a été sollicité à 12 reprises pour un montant total de 35'900 francs. Ainsi, la sinistralité ayant été inférieure aux primes perçues, le fonds a pu à nouveau être alimenté à concurrence de 22'800 francs. Pour ce qui est de notre assurance RC véhicules, le nombre de sinistres annoncé s'est élevé à 22.

Le fonds d'auto-assurance dégâts d'eau n'a été sollicité qu'à deux reprises. Ces sinistres de faible importance ont totalisé un coût de 24'900 francs.

5. Tableaux statistiques et graphiques

Répartition des impôts

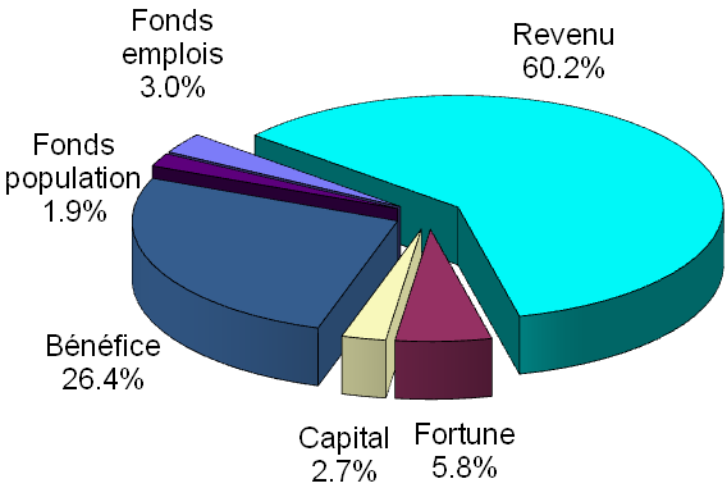

Les graphiques suivants présentent l'évolution des années fiscales (2015 en 2016)

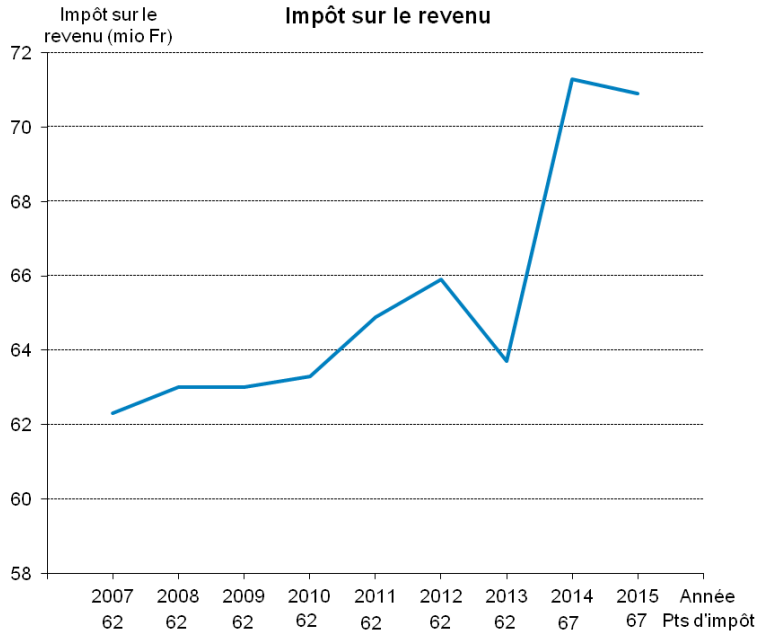

La baisse de 2013 provient de la réforme de l'imposition des personnes physiques. La hausse de 2014 résulte des 5 points d'impôt supplémentaires.

Catégorie de revenu imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/revenu
	Fr.		Nbre		Fr.	Fr.
0	à	99	3'238	13.83%	343	2.20
100	à	10'000	2'690	11.49%	12'797'230	252'767.70
10'100	à	20'000	2'311	9.87%	35'205'220	886'865.40
20'100	à	30'000	2'423	10.35%	60'529'158	2'135'268.20
30'100	à	40'000	2'362	10.09%	83'063'592	3'653'261.55
40'100	à	50'000	2'325	9.93%	104'680'007	5'434'260.50
50'100	à	60'000	1'829	7.81%	100'290'764	5'784'797.65
60'100	à	70'000	1'515	6.47%	98'470'191	5'950'096.70
70'100	à	80'000	1'054	4.50%	78'865'442	4'922'472.25
80'100	à	100'000	1'487	6.35%	132'305'887	8'758'376.80
100'100	à	120'000	758	3.24%	82'849'942	5'853'990.35
120'100	à	140'000	459	1.96%	59'214'389	4'430'250.45
140'100	à	160'000	265	1.13%	39'628'124	3'081'975.70
160'100	à	180'000	169	0.72%	28'586'082	2'320'382.85
180'100	à	200'000	115	0.49%	21'821'100	1'831'480.55
200'100	à	250'000	178	0.76%	39'825'214	3'478'411.85
250'100	à	300'000	94	0.40%	25'782'900	2'347'259.45
300'100	à	400'000	68	0.29%	22'899'500	2'152'661.85
400'100	à	500'000	37	0.16%	16'530'700	1'578'221.80
500'100	à	600'000	9	0.04%	4'860'000	465'384.90
600'100	à	700'000	6	0.03%	3'952'700	379'153.90
700'100	et plus		23	0.10%	37'263'223	3'603'412.40
Totaux			**23'415**	**100.00%**	**1'089'421'708**	**69'300'755.00**
+ Impôt à la source						8'013'788.89
+ Imposition frontaliers						2'161'141.00
+ Prestations en capital			649			1'593'373.90
Impôt sur revenu			**24'064**			**81'069'058.79**

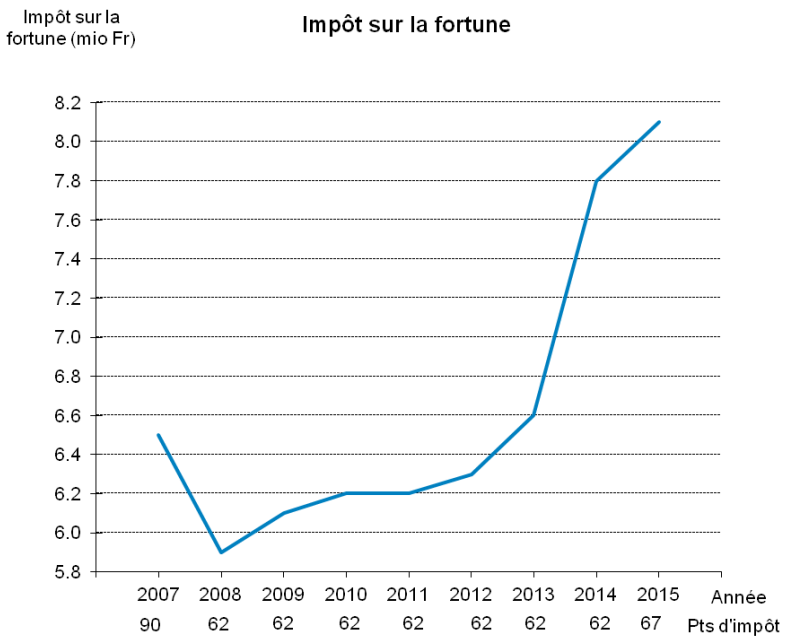

La hausse de 2014 résulte des 5 points d'impôt supplémentaires.

Catégorie de fortune imposable			Toutes les taxations		Matière imposable	Impôt s/fortune
	Fr.		Nbre		Fr.	Fr.
0	à	999	9'006	38.46%	79'595	1.85
1'000	à	20'000	4'923	21.02%	39'040'184	3'574.60
21'000	à	40'000	1'753	7.49%	52'005'619	6'851.65
41'000	à	60'000	1'117	4.77%	55'435'567	14'029.65
61'000	à	80'000	832	3.55%	58'353'020	34'253.00
81'000	à	100'000	664	2.84%	59'558'367	47'365.75
101'000	à	150'000	1'015	4.33%	125'405'864	139'691.75
151'000	à	200'000	755	3.22%	131'309'091	185'818.80
201'000	à	250'000	533	2.28%	119'407'005	194'196.45
251'000	à	300'000	424	1.81%	116'728'989	203'564.10
301'000	à	350'000	325	1.39%	106'018'042	197'621.40
351'000	à	400'000	235	1.00%	88'120'000	177'495.40
401'000	à	450'000	228	0.97%	96'728'959	203'524.35
451'000	à	500'000	206	0.88%	97'738'094	212'442.75
501'000	à	600'000	234	1.00%	127'584'964	283'685.90
601'000	à	700'000	182	0.78%	116'976'247	266'381.55
701'000	à	800'000	155	0.66%	115'762'372	268'528.80
801'000	à	900'000	88	0.38%	74'741'222	178'729.45
901'000	à	1'000'000	95	0.41%	90'353'150	217'343.30
1'001'00	à	1'500'000	268	1.14%	327'179'097	786'713.25
1'501'00	à	2'000'000	129	0.55%	222'020'589	533'766.80
2'001'000	à	2'500'000	73	0.31%	161'218'844	388'859.85
2'501'000	à	3'000'000	43	0.18%	117'262'602	282'837.30
3'001'000	à	4'000'000	46	0.20%	158'743'017	382'888.05
4'001'000	à	5'000'000	24	0.10%	106'036'458	255'759.95
5'001'000	et plus		62	0.26%	1'122'719'878	2'688'157.20
Totaux			**23'415**	**100.00%**	**3'886'526'836**	**8'154'082.90**

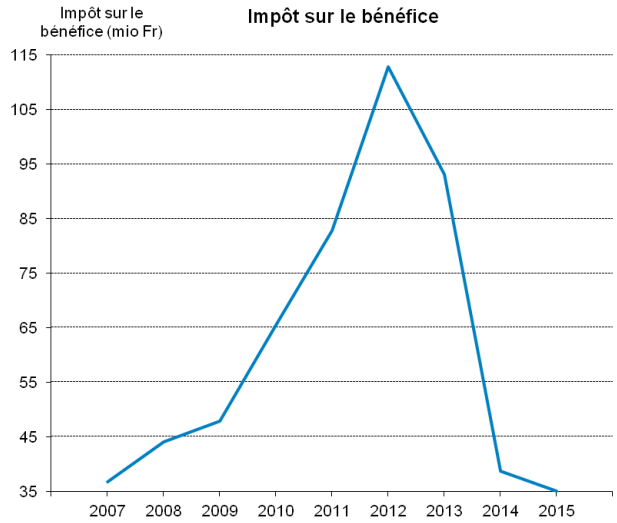

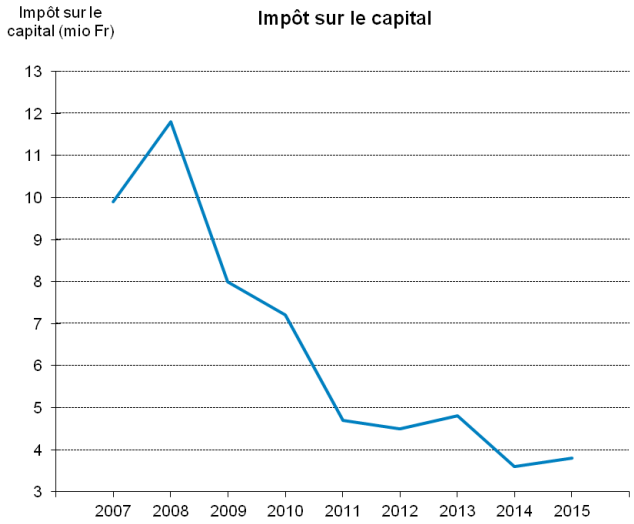

La chute de 2014 s'explique par la nouvelle répartition des impôts entre le canton et les communes (123 / 77) et entre les communes (70% à la commune siège).

Impôt dû sur capital et bénéfice		Capital imposable	Impôt sur capital	Bénéfice imposable	Impôt sur bénéfice	Impôt dû total
Fr.	Nbre	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
jusqu'à à 1'000	1178	1'347'205'000	90'881.21	259'152'800	79'836.37	170'717.58
1'001 à 5'000	327	701'335'000	113'476.55	98'175'600	404'789.94	518'266.49
5'001 à 10'000	110	2'023'110'000	114'381.19	393'310'600	436'031.19	550'412.38
10'001 à 20'000	67	4'581'315'000	144'398.59	24'960'600	553'684.01	698'082.60
20'001 à 30'000	29	119'043'000	41'889.93	16'146'900	445'731.23	487'621.16
30'001 à 40'000	17	344'403'000	29'947.09	13'841'500	383'134.60	413'081.69
40'001 à 50'000	13	11'978'616'000	87'325.67	5'668'578'300	300'858.50	388'184.16
50'001 à 100'000	22	1'050'645'000	107'723.98	42'779'800	895'912.75	1'003'636.73
100'001 et plus	21	11'438'764'000	593'952.42	1'589'583'100	31'546'466.84	32'140'419.26
Impôt foncier	302	2'225'636'827	2'486'809.50			2'486'809.50
Totaux	**2'086**	**35'810'072'827**	**3'810'786.11**	**8'106'529'200**	**35'046'445.42**	**38'857'231.53**
dont	106	18'867'396'000		6'169'161'400.00	provenant des sociétés holdings	

Evolution des principales données fiscales des 10 dernières années

Années	PERSONNES MORALES				PERSONNES PHYSIQUES							
	Nb de contrib.	Capital	Foncier	Bénéfice	Coeff.	Nb de contrib.	Revenu	Source	Frontaliers	Fortune	Rectif. et rappels d'impôt	Intérêts débiteurs nets
	en milliers de francs					en milliers de francs						
2007	*1'629*	11'103	2'122	53'342	*62*	*22'245*	60'890	4'546	1'070	6'720	1'383	891
2008	*1'670*	6'367	2'232	38'207	*62*	*22'355*	64'170	4'851	1'421	6'682	1'060	956
2009	*1'709*	9'866	2'414	43'427	*62*	*22'466*	64'713	5'527	1'572	5'422	2'029	723
2010	*1'767*	7'400	2'329	54'609	*62*	*22'665*	63'495	5'132	1'669	6'165	2'351	776
2011	*1'753*	7'400	2'280	71'926	*62*	*22'807*	64'011	5'428	2'166	6'321	1'015	800
2012	*1'775*	2'353	2'348	87'382	*62*	*23'002*	66'258	6'054	2'506	6'209	3'493	858
2013	*1'868*	2'042	2'495	112'030	*62*	*23'031*	63'839	6'490	2'917	6'498	1'426	908
2014	*1'958*	1'559	2'326	80'288	*67*	*23'134*	69'806	7'439	3'365	7'561	3'344	951
2015	*2'024*	1'196	2'518	40'127	*67*	*23'371*	73'375	8'306	3'144	8'337	3'657	775
2016	*2'086*	1'324	2'487	35'046	*67*	*23'415*	70'824	8'314	3'821	8'127	3'623	616

Les valeurs ci-dessus correspondent aux montants comptabilisés durant l'année, soit pour 2016, les tranches 2016 et le solde des taxations 2015

2008 Personnes physiques : suppression de la déduction pour famille monoparentale, augmentation des déductions pour enfants et introduction de la déduction des frais de garde

2012 Personnes morales : effets de la nouvelle loi fiscale (cf. commentaire du graphique précédent)

2013 Personnes physiques : effet de la réforme sur l'année de taxation 2013

2014 Personnes physiques et morales : nouveau coefficient de référence canton/communes (123/77)

Contrôle des finances

(entité de gestion n°104.00)

1. Organigramme

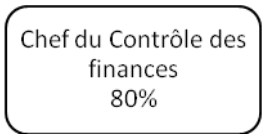

2. Généralités

Le Contrôle des finances est chargé de la surveillance des activités des différents Services de l'Administration communale, essentiellement dans le domaine financier. Il doit notamment s'assurer que les mouvements financiers sont conformes aux bases légales, que les fonds sont employés de manière efficace et économe, et vérifier le bien-fondé et l'exactitude des activités comptables.

Seul ou en collaboration avec l'Organe de révision mandaté par la Ville, le Contrôle des finances veille au respect et au bon fonctionnement des procédures financières et des règlements de l'Administration communale. Il vérifie également que les crédits soient utilisés avec pertinence et adéquation, et participe à l'établissement des comptes. Il soutient et conseille les Services dans le domaine des finances.

3. Activités

En collaboration avec notre Organe de révision (PricewaterhouseCoopers SA, PwC), un plan d'audit portant sur les années 2015 à 2017 a été élaboré. Ce plan comprend notamment une revue du système de contrôle interne, une analyse du système informatique, le passage sur Abacus (reprise des données), la mise en place du MCH2 ainsi que le contrôle ordinaire des comptes 2015 et 2016 de la Ville, conformément à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC, art. 23) et à son Règlement d'exécution (RLFinEC, art. 17).

Les contrôles sont ainsi répartis sur plusieurs années et s'effectuent sur la base d'un partage des tâches entre l'Organe de révision et le Contrôleur interne. Cette démarche assure un suivi régulier des activités comptables et permet de réduire les coûts par un recours limité aux prestations de l'Organe de révision.

Durant l'année 2016, le Contrôle des finances a rédigé seize rapports portant notamment sur le contentieux de l'Action sociale, les « petites caisses » de plusieurs Services, différentes problématiques comptables ou règlementaires (facturation, provisions, transitoires, acomptes, mandataires, etc.), les droits d'accès informatiques à Abacus ou sur Viteos SA (suivi du mandat et des crédits). Les possibilités d'amélioration identifiées ont fait l'objet de recommandations dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés par les Directions et les Services concernés.

Le Contrôle des finances continue de participer, en collaboration avec PwC, à la mise en place d'un Système de contrôle interne (SCI) au sens de l'art. 60 LFinEC. Après le Service des Ressources humaines en 2014, le travail s'est concentré, en 2015 et en 2016, sur le Centre électronique de gestion (CEG) puis le Service financier (SF).

Centre électronique de gestion

(entité de gestion n°105.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	11'996'553.52	12'967'600.00	+ 971'046.48
Revenus	13'271'895.65	11'980.100.00	+ 1'291'795.65
TOTAL	1'275'342.13	987'500.00	+ 2'262'842.13

2. Introduction

Dans le cadre du projet de regroupement des services informatiques de l'Etat et de la Ville de Neuchâtel sur le site des Cadolles, le Centre électronique de gestion a rassemblé l'ensemble de ses équipes sur Verger-Rond 2 alors que le Service informatique de l'Etat installait une part importante de son personnel à Cadolles 7. Ces réorganisations spatiales et emménagements respectifs sont un prélude à d'autres démarches de rapprochement entres ces deux services, sous la forme de la mise en place d'une gouvernance informatique commune impliquant les divers acteurs publics neuchâtelois.

Pour le CEG, la concentration sur Verger-Rond 2 s'est déroulée en plusieurs étapes. Le défi de la première étape a consisté à rénover et à transformer trois niveaux du bâtiment et à déménager les équipes installées sur deux sites différents en quatre mois. Ce challenge a été relevé en collaboration avec le bureau d'architecture de la place qui a assuré la direction des travaux. La seconde étape a permis de transformer le rez-de-chaussée, la cafeteria et de rapatrier la salle de formation, sise Passage Maximilien-de-Meuron 6.

Ces travaux conséquents et ces multiples mouvements de va-et-vient de collaborateurs se sont réalisés dans un excellent état d'esprit et sans impact sur la planification des projets informatiques. Les travaux se poursuivront durant 2017 notamment avec la rénovation des combles.

Pour clore l'année, le traditionnel « Salon informatique » a permis au personnel d'accueillir les utilisateurs des services de la Ville de Neuchâtel et des partenaires dans ses murs fraîchement rénovés. Sur la base d'un nouveau concept et sous l'appellation « Forum CEG », plus de 250 personnes ont participé durant quatre journées à des ateliers ciblés sur les solutions et à un parcours technique. L'événement culminant a été la session plénière réservée aux informations générales ainsi qu'à un exposé sur le thème des réseaux sociaux qui a été suivi par 170 personnes à Cornaux, salle Ta'tou.

3. Secteur administratif et de gestion

Une activité intense dans le secteur des projets pour nos partenaires et une révision des priorités internes au service permettent d'effectuer une clôture de comptes avec un excédent de recettes. Par rapport au budget, le résultat global s'améliore de 2'262'842 francs.

Les charges des groupes 30 et 31 sont inférieures au budget de 1'039’740 francs. A signaler que les mouvements du personnel apportent une économie de 186'552 francs. Le retard pris dans les travaux de rénovation du bâtiment Verger-Rond 2 explique des loyers moins élevés de 263'637 francs et des charges d’entretiens inférieures à la prévision.

Pour les recettes, les ventes à des tiers (42500.00) ont généré une recette dépassant les prévisions budgétaires de 236’390 francs. Pour les imputations internes, les prestations informatiques (49101.00) sont conformes au budget.

4. Organigramme et personnel

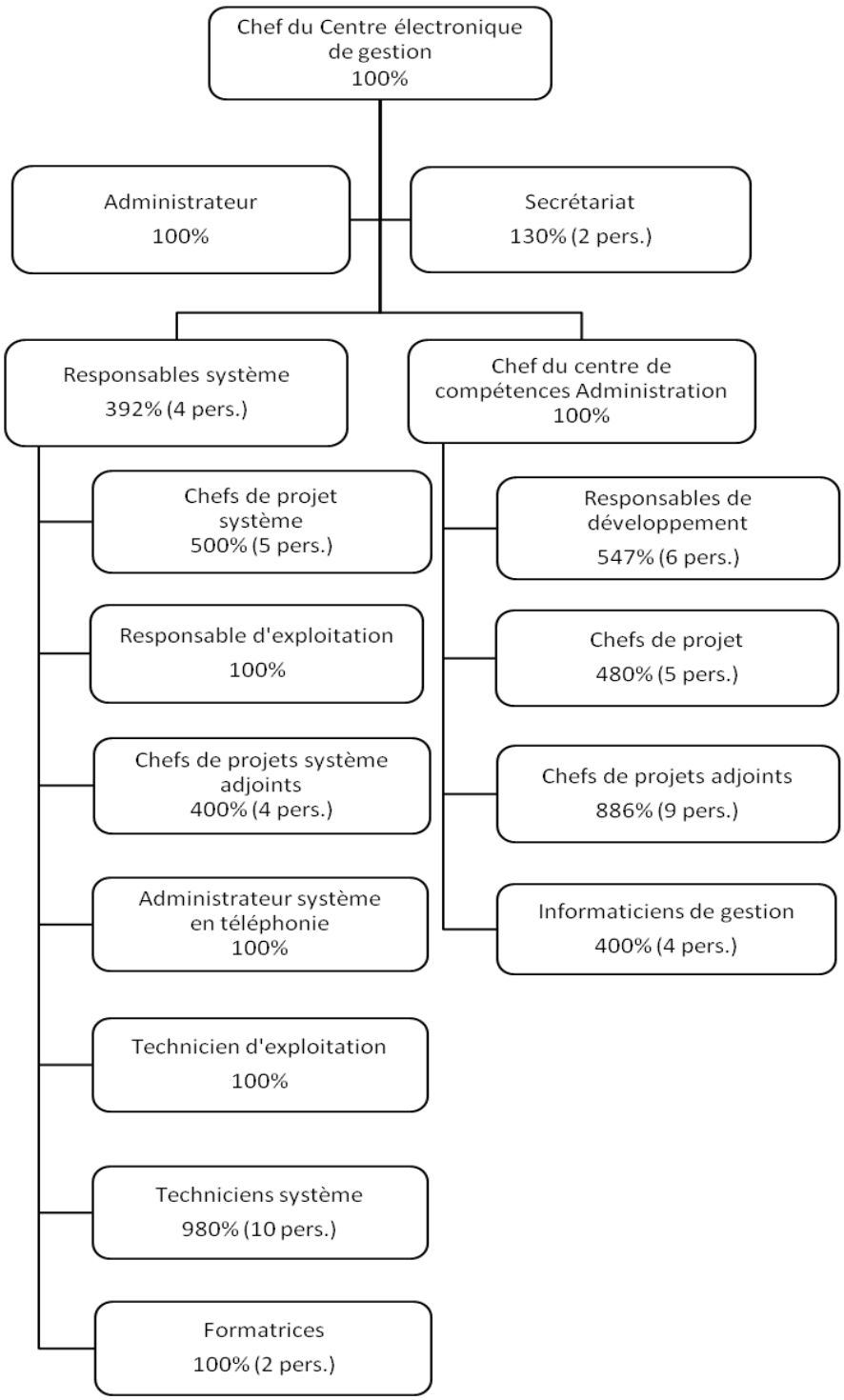

Dans la lecture de l'organigramme ci-dessus (état au 1er janvier), il faut tenir compte :

- du départ de 2 personnes dans le courant de l'année
- de l'engagement de 4 personnes dans le courant de l'année

5. Centre de compétences technique

L'analyse des processus techniques transversaux s'est poursuivie pour la gestion des incidents, des problèmes, des demandes et des changements. Qui dit mise en place de processus dit mise en place d'outils logiciels adaptés. Pour la gestion technique, le choix s'est porté sur le logiciel libre « iTop » et sur la suite Optimiso pour la gestion du référentiel documentaire des procédures, des processus et des contrôles.

La mise en place de ces processus est prévue pour le premier semestre de l'année prochaine. Ces processus engloberont les contrôles exigés par les audits interne et externe sur la sécurité physique et logique du périmètre des systèmes d'information administratifs ayant un lien avec un flux financier.

Concernant l'activité des équipes techniques, il est à mentionner une charge de travail importante du centre de services lié aux multiples déménagements internes des institutions de santé et à la réalisation de nombreux projets sortant du cadre de l'informatique administrative classique (gestion du stationnement, de parking). A souligner le professionnalisme du personnel qui a permis, par son engagement sans compter, d'assurer une disponibilité des systèmes approchant les 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

NEuchâtel MObile (NEMO) – ou le premier réseau sans fil suisse issu d'un partenariat public-privé – a été officiellement lancé le 19 février. En collaboration étroite avec le Canton de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds, ainsi que les sociétés Vidéo 2000 SA, Viteos SA et Arcantel SA, la Ville de Neuchâtel fait donc office de pionnier en offrant aux usagers un accès unique à Internet par un réseau sans fil gratuit, et ce dans des zones urbaines prédéfinies (Place du Marché, Place Pury et Place du Port) et dans les secteurs administratifs (SECOPO, urbanisme, sécurité urbaine, voirie, finances). S'inscrivant dans la vision « Neuchâtel, art de vivre et innovation » NEMO est accessible sur le site Internet nemo.neuchatel.ch pour les citoyens, les touristes et tous les visiteurs de lieux publics et administratifs.

6. Centre de compétences Administrations

6.1. Gestion des comptes et droits d'accès – SODA

Pour rappel, l'objectif de ce projet est la mise en place d'un référentiel des utilisateurs et systèmes informatiques suite aux recommandations des auditeurs interne et externe en informatisant les procédures manuelles actuelles. Le système SODA (Système d'organisation des droits d'accès) permet de traiter toutes les demandes formulées par les chefs de service concernant la création des comptes utilisateurs, des boîtes de messagerie, des accès Internet, et les divers droits applicatifs associés aux outils de gestion. Des processus de validation accompagnent les demandes et des tableaux de bord fournissent aux responsables les éléments permettant les contrôles demandés par les auditeurs.

6.2. Ressources humaines

Un groupe de travail constitué de représentants des services des Ressources humaines, de la Sécurité urbaine, du SIS, du SPS et du CEG a œuvré à la préparation d'un appel d'offres concernant la recherche d'une nouvelle solution de gestion des temps, des activités et de la planification du travail pour les collaborateurs de la Ville.

Cette démarche a été rendue nécessaire par l'évolution des missions et besoins des services de la Ville sur ces divers sujets.

La suite du projet sera traitée à partir de 2017 avec le choix d'une solution intégrée puis son déploiement progressif.

6.3. Gestion communale – ETIC

L'équipe de projet a effectué la migration du système d'information des communes de Lignières et Enges sur les produits maîtrisés par le CEG (ETIC et Abacus). La mise en exploitation est planifiée pour début janvier 2017.

En complément des travaux habituels de maintenance et d'évolutions, des mises à niveau importantes concernant les outils de développement ont été réalisées.

6.4. Gestion de l'accueil extra familial – ETIC AEF

De nouvelles adaptations réglementaires ont été apportées dans le système de gestion des structures d'accueil. A noter que le nombre de structures et d'enfants inscrits continue à croître (plus de 8'000 dossiers), tout comme le volume de facturation (plus de 5 millions de francs mensuels).

6.5. Cyberadministration

Les travaux de cyberadministration et d'eGouvernement se sont poursuivis avec la remise à niveau de divers formats d'échanges avec la Confédération ainsi que la préparation de nouveaux messages eCH permettant la synchronisation des systèmes avec les bases de références fournies par la Confédération.

Des prestations à publier sur le Guichet Unique sont également en préparation et devraient être disponibles l'année prochaine.

6.6. Education

Dans le domaine des Ecoles, le projet CLOEE2 se poursuit avec en particulier un effort important en lien avec l'abandon de l'enseignement par filières dans le cycle 3 de l'école obligatoire au profit des branches à niveaux. Tous les acteurs sont fortement impactés par ce changement et l'informatique n'est pas en reste.

Pour les autres volets de CLOEE2, les travaux d'analyse, de développement, de test et de déploiement se sont poursuivis sur la thématique des processus de fin d'année et des évaluations (moyennes et notes détaillées).

Dans le cadre du système Cloée, une part importante de travail continue à être réalisée concernant les travaux de maintenance ainsi que pour le paramétrage de plans d'études et de bulletins du secteur professionnel.

6.7. Finances et outils métiers

Abacus : la deuxième vague de démarrage dans le vaste projet Abacus / MCH2 a concerné 17 communes. En parallèle aux travaux standards de mise en route, cette année a permis d'avancer sur les sujets complémentaires comme la gestion des investissements et des immobilisations ainsi que le déploiement de la gestion immobilière pour Val-de-Ruz, Le Locle et Neuchâtel.

Cette année a aussi été l'occasion de faire démarrer le projet de remplacement du logiciel de paies SAP-HR par Abacus Salaires. Cet ambitieux projet est mené de concert avec le SRH.

L'équipe a également poursuivi ses travaux de préparation pour les 12 communes restantes composant la troisième et dernière vague dont le démarrage est prévu pour janvier 2017.

GELORE : dans les divers déploiements effectués cette année, il est à signaler les adaptations du produit réalisées à la demande des Services du Parlement de la Confédération qui a choisi GELORE pour gérer la réservation des tribunes du Conseil national durant les sessions parlementaires.

MémoTIC : le système est de plus en plus utilisé pour ses possibilités de gestion par processus, en Ville de Neuchâtel mais également pour d'autres entités partenaires.

GED : les travaux se sont poursuivis en collaboration avec les services cantonaux sur l'aspect des plans de classement, de la conservation des documents et sur le principe de la gestion des affaires.

PRISP : le nouveau système de gestion nécessaire au Service de l'Action sociale pour ses activités liées à l'intégration socioprofessionnelle est opérationnel depuis l'été.

6.8. Développement des sites Internet / Intranet

Le projet de refonte des sites internet de la Ville s'est poursuivi en collaboration avec une société de communication et le Service de la communication et de l'information. Les divers travaux menés ont porté sur les nouveaux principes de communication, l'ergonomie et le graphisme ainsi que le plan de site.

De nouveaux sites Internet ont été réalisés pour le CNP, le CIGES et un projet d'application mobile a été lancé en collaboration avec l'Etat pour mettre à disposition de l'ensemble des citoyens un outil de communication simple et efficace. Cette application Smartphone baptisée NEMO News sera disponible dans le courant du 1er semestre 2017 et s'intègre pleinement dans le projet NEMO décrit au chapitre 4.

Portail collaboratif ECHO : de nouvelles fonctionnalités ont été intégrées sur le portail répondant aux attentes des clients actuels et futurs. Pour la Ville de Neuchâtel, un travail de préparation se termine par la mise à disposition d'ECHO pour le Conseil général et les diverses commissions.

Service juridique

(entité de gestion n°106.00)

1. Organigramme

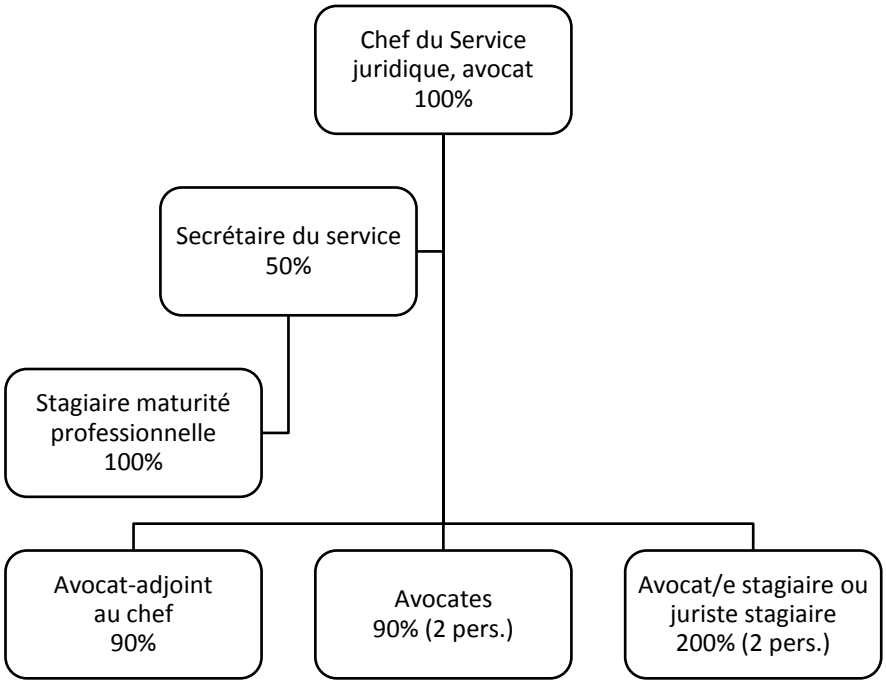

2. Conseil

L'activité de conseil a concerné l'ensemble de l'Administration et elle a porté, plus particulièrement, sur de multiples dossiers en lien avec des procédures en matière de police des constructions, des dossiers de naturalisations, des questions relatives au Règlement général et au Règlement d'administration interne de la Commune, des conventions et contrats de mandat, des dossiers de personnel, des dossiers d'aide sociale et la problématique de l'abattage d'arbres protégés.

3. Travail législatif

Le Service juridique a participé à la mise en œuvre, en concours avec le Service des Ressources humaines, du dispositif d'écoute, de prévention et de gestion des conflits et de protection de la personnalité des collaboratrices et collaborateurs de la Ville, plus particulièrement à la finalisation du Règlement concernant la prévention, la gestion des conflits et la protection de la personnalité au sein de l'Administration communale, adopté par le Conseil communal le 10 février 2016.

Le Service juridique s'est également penché sur le plan d'alignement Louis-Bourguet et a participé à la rédaction du Règlement sur les finances, qui met en œuvre, au plan communal, la nouvelle législation cantonale en la matière.

De nombreux arrêtés et règlements ont également été examinés par les juristes du Service juridique.

4. Contentieux

A l'instar des années précédentes, les dossiers relevant du contentieux ont été nombreux et, pour certains d'entre eux, complexes.

Ils ont concerné les domaines des permis de construire (notamment, plusieurs dossiers ayant trait à la problématique des attiques), de l'aménagement du territoire, de la gestion du domaine public (terrasses, vignettes, stands à caractère religieux, bâches, etc.), des marchés publics, de la domiciliation, de même que divers domaines ressortissant au droit privé (droit de bail, contrat de mandat, contrat d'entreprise, etc.).

A l'heure où le présent rapport est rédigé, plusieurs procédures sont toujours pendantes devant les instances administratives et judiciaires (Tribunal régional, Tribunal cantonal, mais aussi Tribunal fédéral).

Le Service juridique a aussi traité de nombreux dossiers en lien avec le contentieux des débiteurs et préparé plusieurs plaintes pénales en matière d'aide sociale.

Plusieurs dossiers importants poursuivent leur cheminement judiciaire à l'image du dossier de marché public afférent à la STEP dans lequel notre Cour Suprême a donné raison à la Ville.

5. Affaires disciplinaires / Dossiers de personnel

En 2016, les avocats du Service juridique, ont présidé, à plusieurs reprises, des commissions d'enquêtes disciplinaires et administratives.

Ils ont aussi appuyé le Service des Ressources humaines, ainsi que les services et sections de l'Administration communale dans de nombreux dossiers ayant trait aux rapports de travail, en général, du personnel communal.

6. Mandats externes

En 2016, le Service juridique a traité plusieurs dossiers pour le compte des Communes de Peseux, de Cornaux et de Corcelles-Cormondrèche, mais aussi d'entités extérieures à l'Administration communale, comme, entre autres, le Théâtre du Passage, le Syndicat des Patinoires du Littoral Neuchâtelois, la BPU, l'éorén et la LNM.

7. Statistique

En 2016, 338 nouveaux dossiers (321 en 2015), y compris ceux émanant de mandats extérieurs, ont été ouverts par le Service juridique.

Service des ressources humaines

(entité de gestion n°107.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2’176439.74	-1'960'400.00	-4'136'839.74
Revenus	69'237.95	82'000.00	-12'762.05
TOTAL	2'107'201.79	2'042'400.00	-4'149'601.79

2. Organigramme

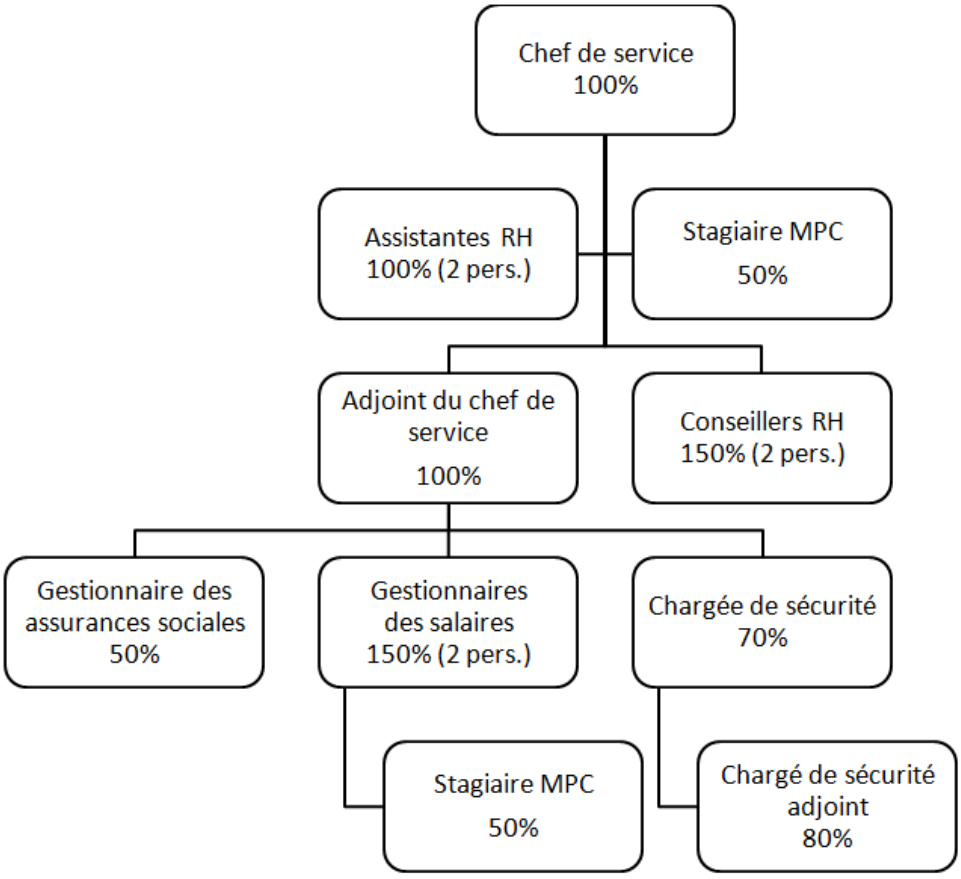

3. Evolution du personnel

Comme le montre le tableau suivant, la dotation en personnel du Service des ressources humaines (ci-après SRH) a atteint les effectifs tels que prévu au budget depuis fin 2015. L'engagement des nouveaux collaborateurs s'étant effectué de manière échelonnée durant l'exercice 2015, ceci explique que l'effectif moyen du SRH était plus bas que la dotation prévue (8.0 EPT) cette année là :

Effectifs moyens (EPT)	2016	2015	2014	2013	2012
SRH	7.98	7.32	5.28	4.88	4.78

4. Suivi des dossiers du personnel et des effectifs

Le SRH poursuit sa mission d'analyse et de contrôle en relation avec l'évolution du personnel, à savoir : engagements, départs, changements de taux d'activité, mutations.

En outre, le SRH analyse à la demande des services concernés les possibilités de repourvoir ou non les postes vacants et étudie toutes éventualités de réorganisations internes.

5. Contrôle mensuel des salaires

Le SRH procède aux vérifications mensuelles de l'ensemble des salaires versés au personnel via le logiciel Argos. Un premier contrôle est effectué par les chefs de service qui valident les salaires corrects et signalent toutes éventuelles variations anormales des traitements. Le cas échéant, le SRH analyse les données et procède aux corrections demandées.

6. Etablissement du budget

Compte tenu du changement de plan comptable (introduction du MCH2) et de logiciel financier (Abacus FIN) depuis le 1er janvier 2015, le SRH a dû, pour le budget 2017, tout comme pour l'exercice précédent, adapter la méthode d'élaboration du budget – partie charges de personnel – afin de le rendre « MCH2 compatible ».

7. Formation continue

7.1. Centralisation de la formation continue au SRH

Arrivés au terme de ce deuxième exercice de centralisation de l'ensemble de la formation continue au SRH, nous constatons que le montant investi en 2016 (Fr. 588'772.83) est quasiment identique à celui investi en 2015 (Fr. 592'676.82). Nous rappelons que la centralisation du budget de formation concerne tous les services de la Ville, à l'exception du SIS et du centre d'orthophonie, au vu de leur spécificité de gestion et de fonctionnement. Ces deux entités restent donc autonomes en ce qui concerne leur enveloppe budgétaire de formation.

Par ailleurs, nous rappelons que, même si le budget de la formation continue est centralisé au SRH, les dépenses réelles liées à cette dernière sont imputées dans les comptes respectifs des services.

L'analyse des dépenses effectives en 2016 nous conduit à constater que l'enveloppe prévisionnelle globale de la formation est respectée. Si nous procédons à une comparaison plus fine, nous observons, entre l'exercice 2016 et l'exercice 2015, une augmentation de 9.2

% totalisée dans le compte du SRH, une diminution de 13.4 % pour le SIS et une légère hausse pour l'orthophonie de 4.7 %. Le détail de ces rubriques est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Compte 2016	Budget 2016	Ecart Compte 2016/Budget 2016	Compte 2015	Ecart Compte 2016/Compte 2015
SRH	312'313.60	400'000.00	-87'686.40	283'413.94	28'899.66
SIS	252'718.50	328'900.00	-76'181.50	286'639.02	-33'920.52
Orthophonie	23'740.73	16'000.00	7'740.73	22'623.86	1'116.87
Total	**588'772.83**	**744'900.00**	**-156'127.17**	**592'676.82**	**-3'903.99**

7.2. Cours suivis dans le cadre du programme de formation continue

Formation continue par thématique	Nb de personnes	Nb de jours de cours
Bureautique	6	8
Compétences sociales et savoir-être	10	25
Compétences techniques et de savoir-faire	599	1'066
La conduite efficace de son organisation et de ses équipes	37	135
Santé et sécurité au travail	34	42
Totaux	**686**	**1'276**

De manière globale, nous constatons que la centralisation du budget de formation produit graduellement les effets favorables escomptés, notamment en offrant au SRH une vue d'ensemble des besoins en formation de la Ville et de déployer davantage les formations pour les services de la Ville.

Nous en voulons pour preuve l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs dans les formations proposées, en légère augmentation par rapport à 2015 : 686 collaboratrices et collaborateurs pour 1'276 jours (677 personnes pour 930 jours en 2015). Au final, ces écarts ont été sans incidence significative quant au niveau des dépenses effectives, s'élevant à Fr. 588'772.83 (Fr. 592'676.82 en 2015).

Nous rappelons que les cours de bureautique sont dispensés par le CEG, il s'agit donc d'une formation interne proposée pour les collaboratrices et collaborateurs de la Ville dont ont bénéficié 6 personnes pour 8 jours de cours (2 personnes pour 5 jours en 2015).

En ce qui concerne les compétences sociales et de savoir-être, une dizaine de collaboratrices et collaborateurs ont suivi des cours totalisant 25 jours, ayant trait notamment à la gestion du stress et des émotions, visant à répondre de manière adéquate et professionnelle aux clients/usagers de la Ville, même lors de circonstances difficiles (30 personnes pour 31 jours en 2015).

Les cours compris dans le thème compétences techniques et de savoir-faire sont principalement destinés à maintenir et / ou améliorer les compétences « métier » de nos collaboratrices et collaborateurs. Nous constatons que notre personnel s'est massivement investi dans ce type de formation avec 599 personnes, représentant 1'066 jours de cours (445 personnes pour 612 jours en 2015).

La conduite efficace de son organisation et de son équipe regroupe différentes formations destinées à nos cadres, visant notamment à augmenter leurs performances de leadership. 37 cadres en ont bénéficié pour un total de 135 jours (54 personnes pour 101 jours en 2015). Concernant la formation à la gestion des absences, nous vous renvoyons au point « 9.2 Formation à la gestion des absences » ci-dessous.

Les cours dispensés sous le thème « principes et conduite de personnel » n'ont pas été suivis en 2016 (4 personnes pour 35 jours en 2015). Ces cours sont également destinés à nos cadres et sont plus spécifiquement destinés à optimiser leurs compétences managériales (management, recrutement, fixation objectifs, etc.).

Les formations concernant la santé et la sécurité au travail sont destinées à l'ensemble de notre personnel et ont pour but de prévenir notamment l'épuisement professionnel. 34 collaboratrices et collaborateurs en ont bénéficié pour un total de 42 jours (16 personnes pour 20 jours en 2015).

8. Apprentissage et maturité professionnelle

La nouvelle politique d'apprentissage au sein de notre Administration - qui a fait l'objet d'un rapport d'information de notre Conseil adressé à votre Autorité en juin 2015 - est entrée en vigueur en août 2015.

L'année 2016 nous a permis de concrétiser plusieurs objectifs définis dans le programme politique 2014 – 2017. De manière plus spécifique, deux formations supplémentaires ont été proposées, à savoir Assistant en maintenance d'automobile (AFP) et Praticien-forestier (AFP), répondant ainsi aux vœux de notre Conseil de développer davantage l'offre d'apprentissage et de multiplier les places ouvertes aux attestations fédérales professionnelles.

Les jeunes à risque sont suivis durant le temps nécessaire au rétablissement de la situation, tout au long de leur apprentissage. Ces derniers sont encadrés au quotidien par leur formatrice ou formateur, appuyé-e par leur chef de service et accompagné-e par la responsable des apprentis.

Il est à noter que nous avons inclus dans la nouvelle politique d'apprentissage les éducatrices et éducateurs de l'enfance, niveau ES, formés dans nos structures pré et parascolaires.

Notre Conseil a souhaité également renforcer la qualité de l'apprentissage. Dans ce sens, il a mandaté le SRH qui a élaboré un éventail de 21 mesures qui ont été mises en œuvre progressivement. Certaines de ces mesures ont donné lieu à la création de groupes de travail pour leur réalisation, notamment pour la cérémonie d'accueil et de clôture des apprenti-e-s ainsi que pour la formation continue des formatrices et formateurs. A fin décembre 2016, treize d'entre elles ont été déployées et sont décrites ci-dessous.

Pour mémoire, quatre mesures ont été réalisées de manière pérenne dès août 2015, à savoir la création de la fonction de responsable des apprenti-e-s à 50 %, le versement d'une

indemnité mensuelle de Fr. 80.- aux formatrices et formateurs en activité, une augmentation mensuelle moyenne de Fr. 30.- du salaire des apprenti-e-s et des stagiaires MPC ainsi que l'octroi d'un jour de congé pour étude par année scolaire pour les apprenti-e-s.

Les neuf mesures suivantes sont venues s'ajouter au fil des mois, à savoir :

- *Cérémonie d'accueil*

Un arbre, dévoilant dans son feuillage le prénom des nouveaux apprenti-e-s et stagiaires MPC de la Ville de Neuchâtel et le symbole du métier qu'ils ont choisi d'exercer a été inauguré. C'est en installant cette œuvre éphémère, aménagée à la place du Coq d'Inde, que notre Conseil a officiellement accueilli, en octobre 2016, les 41 jeunes ayant démarré en automne leur formation professionnelle, accompagnés de leurs formatrices et formateurs. La partie officielle a été suivie d'un moment convivial autour d'un apéritif dans le bâtiment de l'Union commerciale.

- *Cérémonie de clôture*

Accueillis sur le bateau « Le Fribourg », accompagnés de leurs formatrices et formateurs, les 22 lauréats et lauréates (apprenti-e-s, stagiaires MPC, éducatrice de l'enfance) ont reçu des mains du président de notre Conseil, un cadeau symbolique : un stylo destiné à signer leur premier contrat de travail.

- *Cours pour insertion future sur le marché du travail*

Au printemps 2016, en vue de favoriser l'insertion des apprenti-e-s sur le marché du travail après l'obtention de leur titre, la responsable des apprenti-e-s a proposé aux jeunes sortants qui le souhaitaient, un atelier destiné à leur apprendre à élaborer leur dossier de candidature et à se préparer à un entretien d'embauche. De plus, un suivi personnalisé a été dispensé à ceux qui le désiraient. Dix d'entre eux ont participé aux ateliers, dont cinq qui ont choisi ensuite de se présenter à un entretien d'embauche fictif avec le chef du Service des ressources humaines.

- *Séjour linguistique*

Deux jeunes ont choisi de tenter l'aventure du séjour linguistique en suisse allemande, pour une durée de trois semaines environ. Ils ont donc travaillé au sein d'une entreprise durant la journée et séjourné chez des habitants (triés sur le volet par un organisme spécialisé dans les échanges linguistiques) durant leur séjour.

- *Formation continue des formatrices et formateurs*

Dans le but de renforcer les compétences pédagogiques et d'encadrement de l'ensemble de nos formatrices et formateurs (53), un séminaire de deux jours a été mis sur pied, intitulé « Coacher efficacement son apprenti » et dispensé par des consultants externes. Les éléments de contenu abordaient la connaissance des différentes générations en entreprise et leur coexistence, le rôle du formateur, les techniques de base de la communication et l'initiation à des techniques simples de coaching orienté solution.

- *Echanges de pratique des formatrices et formateurs*

Les deux jours de formation continue ont été parachevés par une journée d'échange de pratique, intervenant deux mois après la formation, dans le but d'échanger sur le transfert de la méthode du coaching orienté solution sur le terrain, d'affiner et d'ancrer les compétences nouvellement acquises et d'échanger entre pairs sur leur expérience.

- *Recueil des carnets scolaires*

Le recueil semestriel des carnets scolaires par la responsable des apprenti-e-s, visant à organiser et coordonner les mesures relatives au soutien scolaire, allié à une prise en charge financière totale ou partielle des cours de soutien jugés nécessaires, a permis d'anticiper davantage le soutien scolaires dans plusieurs cas.

- *Préparation aux examens de fin d'apprentissage*

En début de dernière année de formation, le formateur effectue un bilan avec son apprenti-e, en vue de planifier les révisions nécessaires pour réussir les examens finaux, tant sur les plans théorique que pratique. Des cours de soutien scolaire financés par la Ville ont été octroyés dans ce cadre.

- *Formation certifiante en langue*

Une apprentie a souhaité suivre une formation certifiante en langue et a obtenu un soutien financier de la Ville à ce titre.

En conclusion, il est encore tôt pour tirer un bilan de la toute nouvelle politique d'apprentissage mais nous sommes en mesure de relever les grandes tendances. Nous constatons que les jeunes concernés sont motivés à s'investir dans les diverses activités proposées (atelier dossier de candidature, entretien fictif, séjour linguistique, etc.). Les formatrices et formateurs, pour leur part, continuent à s'investir massivement pour encadrer « leurs » jeunes. Quelle meilleure preuve que la réussite des examens finaux, toutes formations confondues : 22 lauréats sur 23 candidats ont obtenu leur titre en été 2016.

8.1. Apprentissage en chiffres

Année scolaire 2015-2016

Durant l'exercice sous rapport, les jeunes gens poursuivent leur apprentissage dans les formations suivantes : Agent en information documentaire, Assistant socio-éducatif, Conducteur de véhicules lourds, Dessinateur, Employé de commerce, Forestier-bûcheron, Horticulteur, Logisticien, Peintre en bâtiment, Polygraphe et Technologue en impression.

En juillet 2016, onze apprenti-e-s ont obtenu leur Certificat Fédéral de Capacité, dont un dans le domaine commercial.

S'ajoute aux apprenti-e-s une éducatrice de l'enfance, niveau ES, qui a obtenu son titre.

Le taux de réussite s'élève à 92.3 %, sachant que, sur treize jeunes s'étant présentés aux examens finaux, douze d'entre eux ont obtenu leur titre.

Année scolaire 2016-2017

En août 2016, la Ville a engagé des apprenti-e-s dans les domaines de formation suivants :

•	Assistant en maintenance d'automobile (AFP)	1 (nouvelle formation)
•	Assistant socio-éducatif	6
•	Conducteur de véhicules lourds	2
•	Ebéniste	1
•	Employé de commerce	4
•	Forestier-bûcheron	1
•	Horticulteur	5
•	Horticulteur (AFP)	4
•	Logisticien (AFP)	2
•	Praticien-forestier (AFP)	1 (nouvelle formation)
Total		**27**

S'ajoutent aux apprenti-e-s l'engagement de deux éducatrices de l'enfance, niveau ES.

Globalement, 47 apprenti-e-s bénéficient d'un encadrement professionnel et formateur au sein des divers services de l'Administration.

S'y ajoutent quatre personnes qui suivent la formation d'Horticulteur (AFP) et une personne celle de Logisticien (AFP), dans le cadre de l'Unité de formation de l'Assurance invalidité (UFAI), au sein du Service des Parcs & Promenades.

Les 52 apprenti-e-s de la ville représentent 6.65 % de son effectif, sachant qu'elle compte 780.80 postes Equivalents plein temps (EPT) au 31 décembre 2016.

8.2. Maturité professionnelle commerciale en chiffres (année scolaire 2015-2016)

Dix jeunes gens, diplômés soit du Lycée Jean Piaget, soit du CPLN (contre neuf en 2014-2015) ont effectué un stage en vue d'obtenir la maturité professionnelle commerciale dans le but de poursuivre des études supérieures. Ils se répartissent comme suit au sein de nos Directions :

•	Culture, Sports, Tourisme	3
•	Education, Santé, Mobilité	2
•	Finances, Ressources humaines, Action sociale	4
•	Sécurité, Infrastructures et énergies, Développement de l'agglomération	1
Total		**10**

La mise en œuvre de la nouvelle réglementation cantonale - entrée en vigueur en août 2014 - impliquant notamment un investissement accru de la part des formatrices et formateurs en raison de l'introduction de deux Situations de Travail et d'Apprentissage (STA), l'élaboration d'un dossier d'Unité de Formation (UF) et les cours interentreprises des stagiaires, s'est bien déroulée. Nous saluons ici les efforts accrus consentis par nos formatrices et formateurs à ce titre.

Pour preuve, la totalité des stagiaires composant la volée 2015-2016, a obtenu la maturité professionnelle commerciale en 2016, tant ceux soumis à l'ancienne (5) qu'à la nouvelle réglementation (5).

9. Aides individuelles

Le SRH poursuit sa mission de gestion des problématiques individuelles auprès du personnel momentanément en difficulté. C'est ainsi qu'il apporte ses compétences dans les situations telles que :

- la recherche de solutions à des difficultés relationnelles ou comportementales ;
- l'assainissement de situations financières obérées ;
- l'appui dans les démarches de mobilité et de réinsertion professionnelle ;
- le suivi des cas de dépendances, en collaboration avec les chefs de service et directions concernés, notamment en ce qui concerne l'alcoolisme.

En support aux aides individuelles précitées, le SRH a mis en place une nouvelle prestation de bilan de carrière et de compétences à destination principalement des cadres et collaboratrices et collaborateurs de la Ville. Cette prestation, validée par la hiérarchie, permet d'accompagner des collaboratrices et collaborateurs lors de bilans de compétences et de points de situations professionnelles, ou lorsqu'une reconversion professionnelle est envisagée ou souhaitée. Ainsi, l'accompagnement se déroule sur plusieurs mois auprès du SRH et compte environ 4 à 5 rencontres ainsi que la passation de plusieurs tests psychométriques tels que test d'intérêts professionnels, test de valeurs personnelles et professionnelles et différents tests de personnalité. Au total, ce sont 3 personnes qui ont été mises au bénéfice de cet accompagnement durant l'année 2016.

10. Prévention et suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité

Le SRH est chargé du suivi des absences pour cause de maladie, d'accident et de maternité.

Le suivi des cas de maladie et d'accident de longue durée est mené en collaboration étroite avec les assureurs de la Ville, à savoir le Groupe Mutuel pour la perte de gain maladie et la SUVA pour les cas d'accidents. Le SRH accompagne et coordonne des actions interdisciplinaires telles que visites de spécialistes et expertises par des médecins-conseils afin de trouver des solutions adéquates en vue de la reprise d'activité. La fonction de conseiller en ressources humaines permet de renforcer le suivi des collaboratrices et collaborateurs en absence de moyenne à longue durée. Par son accompagnement, le conseiller RH vise à instaurer un climat permettant la résolution des problématiques et apporte, au besoin, un soutien plus personnalisé à la collaboratrice ou au collaborateur en absence de longue durée.

10.1. Nouveau dispositif de Case Management

Le nouveau dispositif de prise en charge des cas d'incapacité de moyenne et longue durée consiste en l'envoi d'un courrier empathique à la personne absente dès 30 jours d'absence ainsi que l'ouverture d'un suivi personnalisé tout au long de l'absence. Un contact régulier est assuré avec la collaboratrice ou le collaborateur, ainsi que ses responsables hiérarchiques. Des rencontres ont lieu avec les partenaires du Groupe Mutuel et de l'AI tous les 3 mois environ et les dossiers des collaborateurs sont passés en revue chaque semaine

à l'interne du SRH pour en suivre l'évolution et donner les impulsions nécessaires à l'accompagnement des collaboratrices ou collaborateurs absents.

Hormis des contacts téléphoniques réguliers avec les personnes en absence de longue durée, le conseiller en charge du case management a mené plus d'une dizaine d'entretiens d'accompagnement afin d'écouter et de soutenir plus activement des collaboratrices et collaborateurs en absences de longue durée, au titre de prévention d'absence ou encore lors de difficultés personnelles importantes.

Au 1er janvier 2016, 28 dossiers étaient actifs dont 1 ouvert en 2013, 5 en 2014 et 22 en 2015. Durant l'année 2016, 37 dossiers ont été ouverts et 44 ont été fermés, dont 24 qui avaient été ouverts en 2016 (55% des dossiers ouverts-fermés en 2016). Au 31 décembre 2016, 18 dossiers étaient ouverts (-10 par rapport au 01.01.2016).

Sur l'ensemble des dossiers fermés en 2016 (44), 5 ont été mis au bénéfice d'une rente AI (11%), 1 est parti à la retraite (2%), 4 ont connu une fin des rapports de travail (9%), 2 ont pu être reclassés en interne de l'Administration communale (5%) et 32 ont repris leur activité professionnelle (73%). Dans près de 3 cas sur 4, l'absence s'est donc terminée par une reprise de l'activité professionnelle au sein de l'emploi habituel.

10.2. Formation à la gestion des absences

Pour répondre à l'augmentation de la sinistralité et à l'interpellation du Conseil général à ce sujet ainsi que pour permettre l'harmonisation du processus de gestion des absences, le SRH, en partenariat avec le Groupe Mutuel, a mis sur pied une formation de l'ensemble des cadres de l'Administration communale à la gestion et prévention des absences. Ainsi, les chefs de service ont été formés dans le courant de l'année 2015 et l'exercice 2016 a vu la mise sur pied de 6 nouvelles journées de formation réunissant plus de 70 cadres de proximité, tous secteurs confondus.

Les objectifs de cette formation étaient de sensibiliser les cadres à la thématique de la gestion des absences, de les former et mettre à leur disposition des outils concrets, d'affirmer le rôle de l'encadrement et de prendre du recul sur le rôle de manager et comprendre son influence sur la santé de l'équipe. Cette formation a été l'occasion de répondre à bon nombre de questions de la part de l'encadrement qui se retrouve parfois confronté à des situations compliquées et inhabituelles en regard des réalités vécues par leur personnel lorsqu'une absence apparaît.

Deux guides pratiques ont été élaborés à cet effet, un à l'attention des cadres, l'autre à l'attention des collaborateurs. Ce dernier a fait l'objet d'un envoi à l'ensemble du personnel de la Ville de Neuchâtel accompagné d'un courrier explicatif signé par le Conseil communal et rappelant sa volonté politique formulée en ces termes : « *La santé étant la condition préalable au bien-être de l'individu et déterminant de manière prépondérante sa qualité de vie, nous tenons à donner à nos cadres les moyens de suivre les absences de leurs collaborateurs et à trouver des solutions adaptées à chaque situation. Nous souhaitons également harmoniser les pratiques au sin de nos services.* »

Le taux de satisfaction de cette formation a atteint plus de 90% ainsi que l'utilité ressentie par les cadres de proximité de la Ville. Cette formation semblait donc répondre à un réel besoin.

11. Dispositif concernant la prévention, la gestion des conflits et la protection de la personnalité

Notre Conseil attache la plus grande importance au respect de la protection de la personnalité et de la dignité des membres du personnel communal. C'est pourquoi nous avons mis en œuvre un dispositif visant à assurer un climat de travail favorable et une gestion optimale des éventuels conflits internes. L'objectif est aussi de prévenir et, au besoin, de faire cesser des conduites de harcèlement psychologique ou sexuel. Ce dispositif est entré en vigueur au mois de mars 2016. La mise en place de ce nouveau concept a fait l'objet, en mars 2016 également, d'un rapport d'information à l'attention de votre Autorité, qui a pris acte avec satisfaction de la structure proposée pour l'ensemble du personnel communal.

Pour rappel, notre Conseil a décidé de confier ce dispositif à deux médiatrices et un médiateur externes à l'Administration, qui sont à la disposition des collaboratrices et collaborateurs pour une aide gratuite et totalement confidentielle, conformément aux règles déontologiques de la profession. Les frais engendrés par le recours au dispositif sont pris en charge par l'employeur, par le biais d'une facturation anonyme.

En toute neutralité et impartialité, la médiatrice ou le médiateur offre une écoute, aide la personne à clarifier la situation et propose des solutions pour dénouer une crise. Elle ou il favorise le retour au dialogue par l'organisation d'un ou de plusieurs entretiens individuels et, si la personne le souhaite, d'une médiation. Elle ou il peut également proposer d'autres moyens, tels que coaching individuel ou d'équipe, supervision, audit.

Le dispositif est régi par un règlement daté du 10 février 2016 qui précise la volonté de notre Conseil de ne tolérer aucun comportement inacceptable, qui décrit les comportements inadéquats ainsi que la marche à suivre en cas de situation problématique. Il fixe également les mesures de prévention individuelles et collectives ainsi que les sanctions disciplinaires possibles, en référence au Statut du personnel communal.

Au vu de l'importance de la thématique et des obligations légales incombant à l'employeur, notre Conseil a souhaité que ce dispositif soit accompagné par des ateliers de sensibilisation destinés à l'ensemble des cadres de notre Administration ainsi que par des séances d'information destinées aux membres du personnel communal. Dans ce sens, le SRH a organisé 4 ateliers, à caractère obligatoire, pour le personnel encadrant, soit pour 92 personnes. Par ailleurs, 3 séances d'information (participation sur base volontaire) ont été proposées pour les membres du personnel communal, qui ont réuni 180 collaboratrices et collaborateurs. Le SRH poursuivra, pour les exercices suivants, son action de prévention en organisant régulièrement des formations et séances d'information destinées aux cadres d'une part, et au personnel d'autre part.

Durant l'exercice sous rapport, année de démarrage de ce nouveau dispositif, ce sont 31.5 heures de consultation qui ont été prodiguées par les médiatrices et le médiateur au personnel de l'Administration.

12. Assurances sociales

12.1. Assurance accident

En cas d'accident et selon à quel service (et donc à quel groupe de risque), les collaborateurs sont affiliés soit au Groupe Mutuel (Groupe mutuel jusqu'au 31 décembre 2016 ; un appel d'offres publiques a été lancé fin 2016 et le nouveau contrat LAA sera attribué, à compter du 1er janvier 2017, à l'assureur Axa Winterthur) soit à la SUVA. Le

Groupe Mutuel regroupe les fonctions administratives et la SUVA les professions dites « à risque » (Forêts, Travaux publics, Bâtiments, …). Pour cette dernière catégorie, il est à noter que les taux de primes différaient d'un service à l'autre, voire au sein d'un même service, en fonction des risques assurés, de la sinistralité, etc. Cette problématique de taux différenciés a pu être résolue à compter du 1er janvier 2016. En effet, dès cette date, un taux unique pour tous les services affiliés à la SUVA a pu être négocié avec cette assurance, ce qui a conduit à de réelles simplifications administratives et comptables. Ce taux unique permet également une économie de primes de l'ordre de 20'000 francs annuels.

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 219 cas d'accidents professionnels et non-professionnels, avec et sans arrêt de travail ; les accidents professionnels et non-professionnels avec arrêt de travail (89 nouveaux cas sur 2016 auxquels s'ajoutent 33 cas antérieurs restés ouverts) ont généré des prestations à hauteur de Fr. 491'876.55 d'indemnités journalières (en 2015 : Fr. 323'309.30 pour 207 cas). Le chapitre 12 « Santé et Sécurité au travail » présenté ci-dessous fournit des données statistiques sur les accidents professionnels et non-professionnels.

12.2. Perte de gain maladie

La Caisse maladie du personnel communal couvre la perte de gain en cas de maladie. Elle fait partie de « Mutuel Assurances », membre du Groupe Mutuel.

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 91 cas de maladies (86 en 2015), dont 57 cas de maladie de longue durée (y compris les indemnités reçues du Groupe mutuel pour les congés maternité) qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 871'734.40 d'indemnités journalières. En 2015, ce sont 54 cas de maladie de longue durée qui ont généré des prestations à hauteur de Fr. 877'961.70 d'indemnités.

L'analyse des cas générant le versement d'indemnités journalières nous conduit au constat suivant. Il n'y a pas une recrudescence significative de nouveaux cas de longue durée (57 cas en 2016 et 54 en 2015). Le nombre de nouveaux cas annuels reste donc relativement stable, ainsi que les montants des indemnités journalières (ces dernières ont connu une légère baisse entre l'exercice 2016 et 2015 de 6'227.30 francs).

12.3. Congé de maternité – Allocation de maternité fédérale

Durant l'exercice sous rapport, le SRH a traité 14 cas de maternité dont 11 ont généré des prestations à hauteur de Fr. 109'267.65 d'indemnités journalières. Les allocations versées en 2015 se sont montées à Fr. 116'758.55 pour 14 cas.

13. Santé et sécurité au travail (SST)

Pour rappel, le SRH a repris, au 1er janvier 2015, les missions de Santé et sécurité au travail (SST) qui étaient, jusqu'à fin 2014, rattachées à la Direction de la Sécurité. Nous présentons ci-dessous les activités du SST.

13.1. Rôles et tâches de la commission de santé et sécurité au travail (CSST)

L'activité principale de la commission de santé et sécurité au travail (CSST) est de promouvoir la santé et la sécurité professionnelle et non-professionnelle au sein de notre Administration. Une réorganisation de cette commission est en cours. Les coordinateurs et les répondants de la CSST n'ont donc pas été réunis cette année.

Le groupe de travail créé dans le but de définir cette nouvelle organisation étudie actuellement les schémas qui correspondraient mieux avec l'évolution de l'organisation de la gestion de la santé et sécurité au travail pour la Ville de Neuchâtel.

13.2. Rôles et tâches du domaine de la santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines (RH-SST)

Les missions de nos spécialistes en santé et sécurité au travail sont de promouvoir la santé et la sécurité professionnelle et non-professionnelle en :

- S'assurant du respect des prescriptions légales ;
- Contrôlant et évaluant les phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail, avec rapport et planification de l'application des mesures ;
- Effectuant des appréciations des risques pour des domaines spécifiques ;
- Contrôlant l'ergonomie des postes de travail ;
- Analysant les accidents professionnels avec rapport et planification de l'application des mesures ;
- Etablissant et analysant les statistiques accidents ;
- Organisant des cours de formation spécifiques relatifs à la santé ou sécurité au travail en fonction de besoins particuliers d'un service ;
- Organisant des campagnes sécuritaires de prévention des accidents professionnels ou non-professionnels, ainsi que des campagne de santé au travail ;
- Organisant des campagnes de vaccination ;
- Informant et conseillant les collaborateurs sur le thème de la santé et sécurité au travail.

13.3. Evaluations des phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail et appréciation des risques

Des évaluations des phénomènes dangereux rencontrés aux places de travail, ainsi que différents contrôles et conseils ont été réalisés dans plusieurs services de la Ville de Neuchâtel.

Cette année, un rapport d'évaluation des phénomènes dangereux a été établi pour les concierges des collèges, le Musée d'Ethnographie, le Centre d'impression, la Menuiserie centrale et le Jardin botanique. Ces rapports ont été transmis aux chefs de service concernés par l'intermédiaire du Conseiller communal en charge du dicastère concerné. Plus de 30% des mesures ont déjà été mises en place.

Suite aux rapports d'évaluation réalisés antérieurement, nous avons procédé au contrôle de l'application des mesures pour les entités suivantes, dont le taux de réalisation des mesures préconisées est important, à savoir: Patinoires du Littoral, 84% de 142 mesures; Piscines du Nid-du-Crô, 80% de 105 mesures; Ateliers de la Voirie, 82% de 257 mesures; Parcs & promenades: ateliers Polyvert, cimetière de Beauregard et Etablissement horticole, 86% de 167 mesures; Musée d'Ethnographie, 65% de 98 mesures; Menuiserie centrale 85% de 13 mesures.

On remarque que les mesures qui ne sont pas encore appliquées concernent principalement les éléments qui touchent à l'infrastructure des bâtiments ou à l'achat de machines et matériel. Ces montants doivent souvent être mis au budget des services, ce qui empêche une mise en place rapide de mesures qui permettent de garantir des places de travail sûres.

Dans le même sens, à la demande du chef du Service de la voirie, nous avons effectué une appréciation des risques concernant les vêtements de travail de la Déchetterie et une autre concernant la collecte des ordures ménagères et déchets triés des conteneurs enterrés et hors-sol en Ville de Neuchâtel. Ces appréciations ont pour but d'aider le chef de service dans son choix quant à l'acquisition de vêtements de travail ou de machines.

13.4. Concept de santé au travail "La Santé dans mon travail"

La Ville de Neuchâtel a déjà pris plusieurs mesures permettant de prévenir et de diminuer les absences. Pour renforcer ces actions, notre Conseil a décidé, en 2015, de mettre en place une politique globale de santé au travail. En effet, au-delà des mesures d'ordre technique, légal ou organisationnel, nous avons souhaité développer un concept de promotion de la santé auprès du personnel, en mettant l'accent sur la prévention.

En collaboration avec un assureur de la Ville (Suva), ce projet vise à traiter les thématiques suivantes :

- Prévention des troubles musculo-squelettiques
- Gestion du stress : bien-être et prévention des cas de maladie
- Promotion de la santé : alimentation et mouvement

Il est prévu de planifier les interventions sur plusieurs années, ce qui devrait permettre une mise en œuvre durable et intégrée, adaptée aux différents publics cibles et tenant compte de la multiplicité des domaines d'activités de notre Administration. Le projet a débuté à l'été 2016 sur le thème de la prévention des troubles musculo-squelettiques par une phase pilote pour les services concernés en premier lieu par cette thématique, à savoir le Service de la voirie, des parcs et promenades et celui des forêts.

Les buts de l'intervention dans ces services sont de sensibiliser les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que le personnel d'encadrement aux gestes et postures engendrant une sollicitation ergonomique importante, de leur transmettre des principes de base du travail ergonomique permettant de limiter les surcharges musculaires et articulaires et de conseiller individuellement, en cas de demande, tout fonctionnaire qui rencontrerait des problèmes particuliers.

Les méthodes d'interventions ont été différenciées pour les catégories de personnel suivantes :

- Personnel avec poste de travail informatisé et autres professions intellectuelles ou administratives
- Personnel avec travail physique
- Personnel œuvrant en forêt (forestiers-bûcherons)

Des agents multiplicateurs nommés "conseillers internes en gestes et postures au travail" ont été formés de manière plus complète afin pérenniser les actions sur le terrain. Un coaching individuel a également été proposé de façon facultative.

Les interventions se sont réparties sur 13 journées et ont réuni 252 collaboratrices et collaborateurs.

Compte tenu du bilan positif tiré de cette phase pilote, le projet va être étendu à l'ensemble de notre Administration dès 2017. Plus de 800 collaboratrices et collaborateurs sont encore concernés, comprenant plus de 380 postes de travail informatisés mais aussi des services avec des activités techniques ou particulières telles que celles rencontrées dans les crèches ou le SIS.

13.5. Formation santé et sécurité au travail

Dans le cadre de nos missions, nous sommes appelés à organiser des formations sur le thème de la santé et sécurité au travail selon les besoins spécifiques des services.

Dans ce sens, nous avons mis sur pied un cours "Santé et Sécurité au Travail - Sécurité des collaborateurs et du chantier" pour 15 collaborateurs de l'équipes du programme "Bâtiplus" du Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles.

13.6. Campagne de vaccination

Cette année nous avons organisé une campagne de vaccination contre l'Encéphalite à tiques et effectué la dernière injection du vaccin contre l'Hépatite B.

Ces vaccins ont été proposés aux collaborateurs qui encourent un risque potentiel d'entrer en contact avec l'agent infectieux durant leur activité professionnelle. Des collaboratrices et collaborateurs des services de la Voirie, Parcs & Promenades, Step, Sécurité urbaine, Concierges, Piscine, Patinoire, Forêts et Menuiserie du MAHN ont souhaité se faire vacciner.

24 personnes ont reçu une troisième dose du vaccin contre l'Hépatite B. Chacun a ensuite dû effectuer une prise de sang pour contrôler le taux d'anticorps, afin de contrôler leur immunité.

35 membres du personnel ont été réunis à 3 reprises pour être vaccinés (105 injections) contre l'Encéphalite à tiques.

13.7. Statistiques

La statistique des accidents professionnels et non-professionnels 2016 démontre qu'à fin décembre, sur le total de 219 cas, 25% sont des accidents professionnels et 75% des accidents non-professionnels.

Depuis ces trois dernières années, nous constatons une certaine stabilité encourageante des accidents professionnels mais toujours une augmentation des cas non-professionnels.

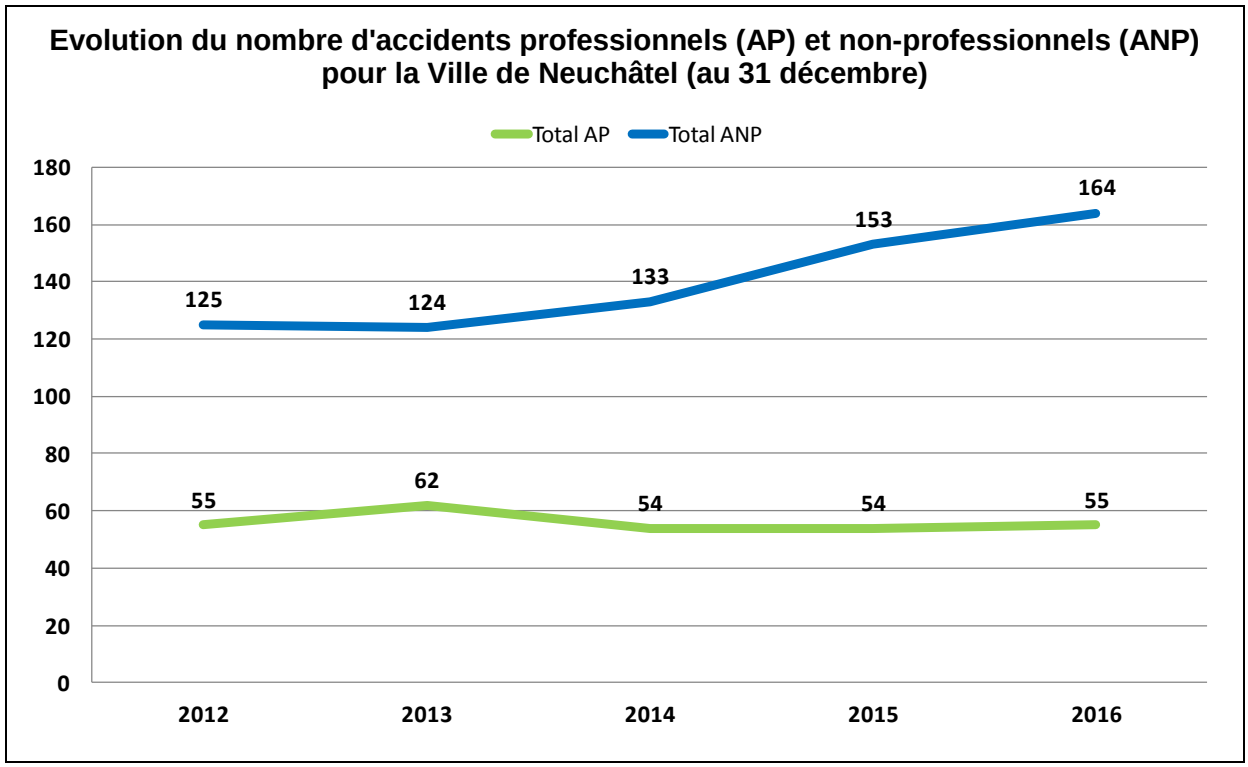

13.8. Analyse des accidents de travail

Après qu'un accident professionnel se soit produit dans un service de la Ville, nous effectuons une analyse des causes de l'accident. Par cet entretien, nous cherchons à comprendre comment s'est déroulé l'accident/incident, afin de déterminer si des mesures peuvent être prises pour éviter que de tels événements ne se reproduisent plus.

13.9. Informations aux nouveaux apprentis et collaborateurs des Services de la voirie, des parcs & promenades et du Jardin botanique

Depuis août 2015, nous dispensons une séance d'information relative à la sécurité au travail aux nouveaux apprentis et nouveaux collaborateurs des Services de la voirie et des parcs & promenades auxquels se sont ajoutés les collaborateurs du Jardin botanique. Le but de ces séances est de les rendre attentifs, dès leur première semaine de travail, au fait que la sécurité est l'affaire de chacun et qu'un comportement adapté permet de travailler dans des conditions sécuritaires. En 2016, 21 collaborateurs ont été concernés et 17 en 2015.

13.10. Campagne d'information

Le site intranet de la CSST est alimenté régulièrement par les statistiques accidents en Ville de Neuchâtel ainsi que des différentes consignes sécuritaires telles que « Anastase: Le tour de magie » ; Images choc et humour noir pour lutter contre l'inattention des piétons et « Mal au dos, à la nuque, aux épaules… ? » ; pour toutes questions sur l'ergonomie des postes de travail informatisés.

13.11. Commune de Peseux

Selon son partenariat avec la Commune de Peseux, la Ville de Neuchâtel, par le domaine Santé et sécurité au travail du Service des ressources humaines, a poursuivi son mandat sur des éléments tels que la préparation de cours spécifiques et la maintenance de produits chimiques.

14. Allocation de retraite

Au mois de juin 2013, le Conseil général a accepté d'introduire une allocation de retraite pour tout le personnel partant en retraite. Cette mesure est entrée en vigueur le 1er janvier 2014.

Concrètement il s'agit d'un versement par la Ville d'un montant équivalent au maximum à un an de pont AVS complet (qui correspond à la rente annuelle AVS maximum (28'200 francs valeur 2016)) sur le compte de 2ème pilier du collaborateur au moment de son départ en retraite.

Courant 2016, le SRH a à nouveau mis en place des ateliers « retraite » pour les collaboratrices et collaborateurs âgé-es de 55 ans et plus afin de les informer utilement sur les modalités de l'allocation de retraite.

En 2016, 19 personnes ont bénéficié du versement de l'allocation retraite, pour un montant total de Fr. 391'158.-. Du point de vue financier, ce montant reste pleinement dans l'enveloppe prévisionnelle calculée puisque le montant annuel moyen alloué à cette mesure se monte à Fr. 400'000.

15. Associations du personnel

Une délégation de notre Conseil, formée des Directions des ressources humaines et de l'urbanisme et de l'environnement ont rencontré à trois reprises les Associations du personnel. Nous relevons que ces dernières sont au nombre de quatre – Syndicat suisse des services publics, Groupement des cadres, Association du personnel du poste permanent du SIS, ainsi que l'Association du Personnel de la Sécurité Publique qui a succédé à la Fédération suisse des fonctionnaires de police suite au transfert des missions de police et du personnel à la police cantonale.

Les discussions menées en 2016 ont notamment porté sur les thèmes de la santé au travail et de la pénibilité des fonctions, du dispositif d'écoute et de gestion des conflits, du concept de gestion des absences et de la formation de l'encadrement y relatif.

16. Enquêtes disciplinaires

L'année a été marquée par l'instruction au sein du service de plusieurs enquêtes disciplinaires menées conjointement par le chef du Service des ressources humaines et le Service juridique.

17. Recrutement

Depuis mars 2014, une plateforme informatique est en place afin de permettre la publication des offres d'emploi sur le site internet de la Ville et de promouvoir la postulation en ligne. Voici un bref aperçu de ce qui a été constaté pour l'année 2016 :

- Nombre de postes mis au concours :	31	
- Nombre total de candidatures :	2373	
- Nombre de postulations en ligne :	1802	ce qui représente 76%
- Nombre de postulations par lettre :	408	ce qui représente 17%
- Nombre de postulations par mail :	163	ce qui représente 7%
- Moyenne de candidatures par poste :	77	

Par rapport à l'année 2015, les chiffres ci-dessus sont plutôt stables. On constate une diminution de 4% des candidatures en ligne et une augmentation de 3% des postulations par mail, ce qui est positif et diminue le travail de saisie manuelle des postulations reçues par courrier.

Après bientôt trois années depuis l'introduction de ce nouvel outil de e-recrutement, les retours des chefs de services et des collaborateurs responsables de l'évaluation des dossiers est pleinement satisfaisant. Grâce à cette nouvelle plateforme, la transmission et l'échange d'informations sur les candidatures entre les recruteurs (responsables des postes à repourvoir) et le Service des ressources humaines ont considérablement été simplifiés.

Le recours à la passation de tests psychométriques pour affiner la sélection de candidats lors de campagnes de recrutement est désormais disponible à l'interne du SRH. Ainsi, pour l'année 2016, ce sont 5 postes de cadres qui ont fait l'objet d'un test COMPER, une analyse personnalisée des caractéristiques professionnelles et qui ont permis de connaître plus spécifiquement le profil des postulants. Au total, 10 candidats finalistes ont fait l'objet d'une analyse de profil avant sélection finale. 2 profils de postes ont également été établis par ce biais pour accroître l'adéquation des candidats avec les exigences réelles du poste.

Action sociale

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	21'705'029.67	21'768'900.00	+63'870.33
Produits	1'690'277.85	1'540'600.00	+149'677.85
Excédent	20'014'751.82	20'228'300.00	+213’548.18

2. Organigramme

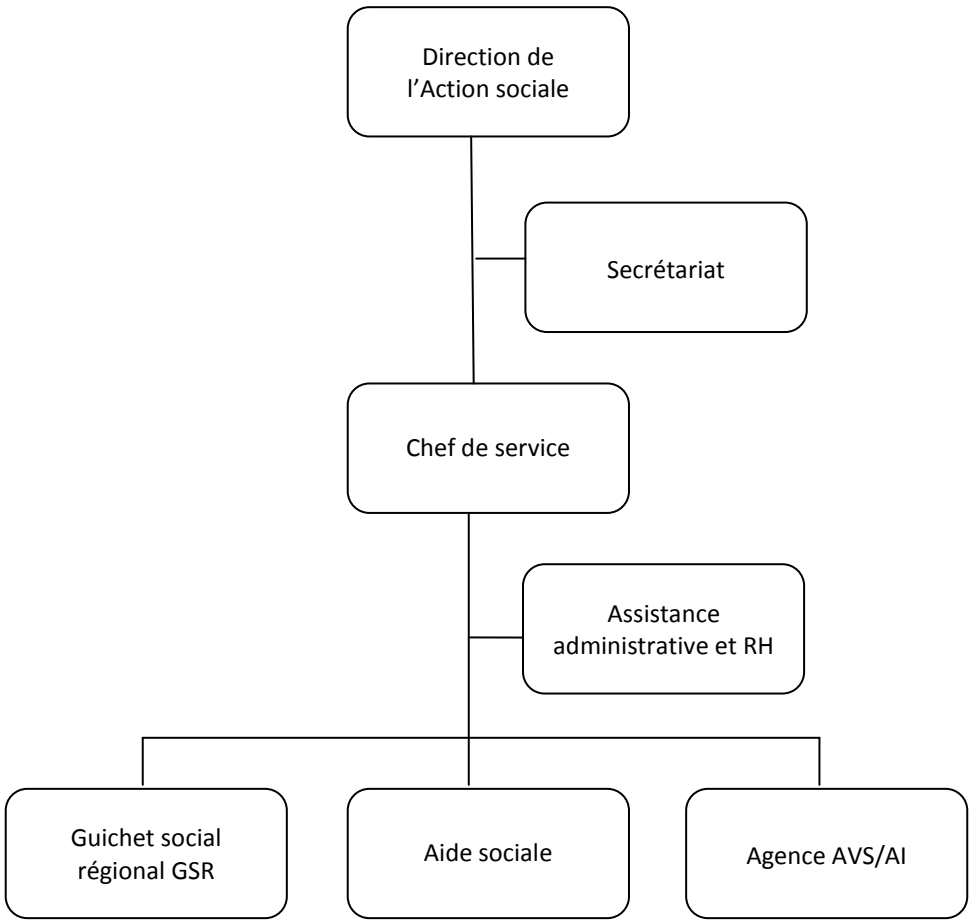

3. Action sociale

Durant l'année 2016, le service a vécu des moments forts qui se sont concrétisés par un audit général qui a débouché sur la mise en place d'un nouvel organigramme dès le 1er janvier 2017, de la mise en place d'un projet "contrôle" et de l'élaboration du rapport sur le projet d'insertion pour les jeunes adultes "PIJAD" qui propose de définir un cadre plus structuré de la prise en charge des bénéficiaires. Identifier et saisir les fenêtres d'opportunités, faire tenir ensemble cadre et accompagnement n'est possible qu'en construisant des espaces de rencontres réguliers avec les bénéficiaires. Pour garder le lien et ancrer l'accompagnement dans un rythme qui favorise véritablement le changement, cette régularité est essentielle. Si le suivi est décousu, la force nécessaire à une nouvelle posture (tant pour l'assistant social que pour le bénéficiaire) est fortement compromise. Le programme PIJAD vise bien cet objectif central qui consiste, à travers la mise en place d'un suivi intensif et régulier, à créer les conditions qui permettront au bénéficiaire de reprendre la main sur son rapport au monde et donc de mesurer avec une conscience plus éclairée ses responsabilités et celles des autres. Ce projet a été présenté à la commission cantonale de l'action sociale qui s'est montrée à tel point intéressée que le Conseiller d'Etat en charge de l'action sociale nous a encouragés de poursuivre l'expérience durant l'année 2017.

Le projet "contrôle" qui se veut être la vérification des conditions donnant droit à des prestations sociales a quant à lui mis en évidence l'utilité de vérifier de manière plus fine un certain nombre d'informations avant d'octroyer l'aide sociale. Des renseignements sont recherchés notamment auprès de la caisse cantonale de compensation, du service cantonal des automobiles, des banques. Ces données approfondies facilitent l'ouverture des dossiers par les assistants sociaux et leur évitent de fastidieuses recherches administratives. Le rapport a été présenté au chef du département de l'action sociale qui nous a également encouragés à poursuivre notre projet.

Durant l'année sous rubrique nous avons accueilli, suivi et formé quatre apprentis, un stagiaire maturité et deux stagiaires assistants sociaux des HES-SO, ainsi que deux personnes ayant bénéficié de mesure LACI.

Guichet Social Régional
Services transversaux

(entité de gestion n°110.00)

1. Organigramme

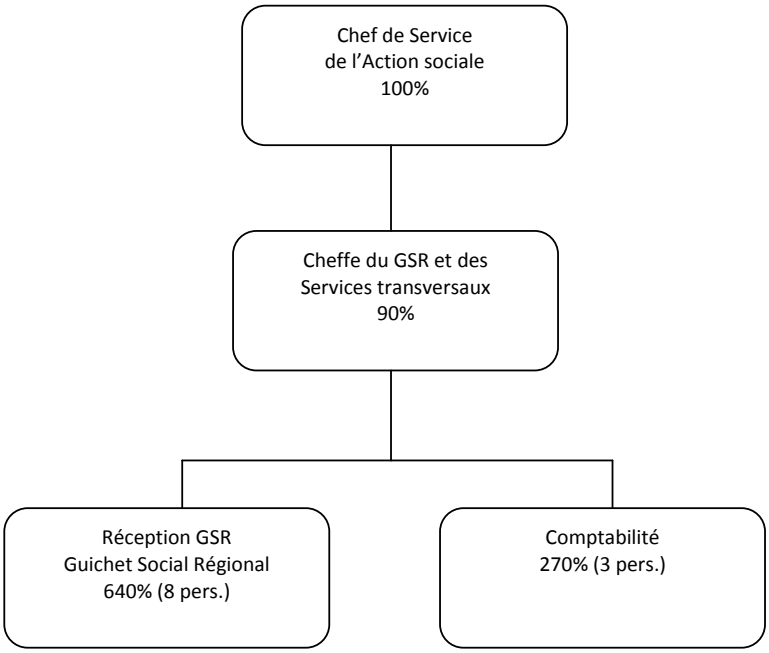

2. Réception – GSR

Le personnel de cette entité se compose de 5 personnes polyvalentes entre le GSR et la réception (4.2 EPT), et 3 personnes fixes pour la réception (2.2 EPT).
La réception est le lieu central du service de l'Action sociale où transitent plus de 20'000 personnes et où aboutissent près de 40'000 appels téléphoniques. Ce service a pour tâche primordiale d'accueillir, conseiller et orienter les usagers pour les services de l'Aide sociale, du Guichet social régional, de l'agence AVS/AI et du planning familial. En fin d'année 2016, une nouvelle centrale téléphonique a été installée afin de pouvoir analyser le flux des appels téléphoniques.

Le GSR constitue l'accès aux prestations sociales. C'est à travers « cette porte d'entrée » opérationnelle depuis janvier 2014 que les usagers peuvent déposer une demande à l'aide d'une démarche unique et standard pour 4 prestations sociales, soit :

- Bourses d'études,
- Avances sur contributions d'entretien (pensions alimentaires),
- Subsides LAMal et
- Aide sociale

Après examen, la demande est orientée aux différents secteurs pour décision.

En ce qui concerne les Mesures d'intégration professionnelle (MIP), le Conseil d'Etat a décidé de supprimer la prestation MIP rémunérée depuis le 29.8.2016. Les résultats chiffrés

montraient qu'un faible pourcentage de personnes retrouvaient un emploi durant la mesure MIP (9% des personnes qui pouvaient prétendre à un placement 2.4). Un projet de nouvelle prestation, appelée « Pacte » (Programme d'Activation et de Coaching pour Trouver un Emploi) devra s'inscrire dans le cadre d'un projet pilote du Conseil d'Etat

Durant l'année, 2'803 (2'812 en 2015) demandes de prestations sociales ont été créées 95% ont été finalisées.

3. Boutique d'information sociale (BIS)

La Boutique d'Information Sociale (BIS) est un lieu d'orientation et d'information sur les divers acteurs du milieu social. Le personnel de la réception ainsi que le personnel spécialisé sont là pour répondre aux interrogations des concitoyens dans les domaines aussi différents et complexes que la santé, les finances, la famille, le planning familial, le troisième âge, etc. L'information et les brochures destinées aux usagers sont appréciées. L'ordinateur public est utilisé régulièrement et permet aux personnes qui ont suivi le cours informatique de venir s'exercer.

Cours « Informatique pour débutants »
Ce cours continue d'être dispensé chaque semaine dans les locaux de la Fondation pour la réinsertion professionnelle à Monruz. Une vingtaine de personnes ont reçu l'attestation de cours durant l'année 2016.

Ces cours sont gratuits et sont destinés prioritairement aux personnes dépendantes de l'assurance chômage, de l'Aide sociale, de l'AI, du CSP ou de Caritas.

4. Comptabilité

Cette entité a pour mission, notamment, de gérer les dépenses et recettes de l'aide sociale (Neuchâtel et Valangin). Ainsi, pour l'année écoulée, 36'000 factures et 15'000 ordres permanents ont été réglés pour un montant d'environ 38'900'000 francs. Les recettes financières se situent à environ 14'800'000 francs. Nous avons également effectué, pour toute l'année, 183 retraits d'argent en liquide par notre caisse pour les bénéficiaires de l'aide sociale.

5. Prévoyance sociale – Autres subventions

Par le compte 36360.00 « autres subventions », nous avons versé les subventions suivantes pour un total de 6'750 francs (6'250 francs).

Institutions	**Fr.**
Maison des Associations - Stop Suicide	500
Fondation Suisse pour les Téléthèses	3'000
Caritas - L'Atout formation	700
Soutien à des juniors pour cotisations sportives	2'550
Total	**6'750**

6. Récapitulation subventions régulières

Par le compte 36360.00, nous avons versé les subventions suivantes **:**

Institutions	**Fr.**
Ateliers Phenix	30’000
Espace des solidarités	32'200
Fonds. Morgenthaler	6'000
Procap	8'500
SOS Futures Mamans	5’000
Centre thérapeutique de Jour Neuchâtelois	15'000
Total	**96'700**

Service de l’aide sociale

(entité de gestion n°111.00)

1. Organigramme et personnel

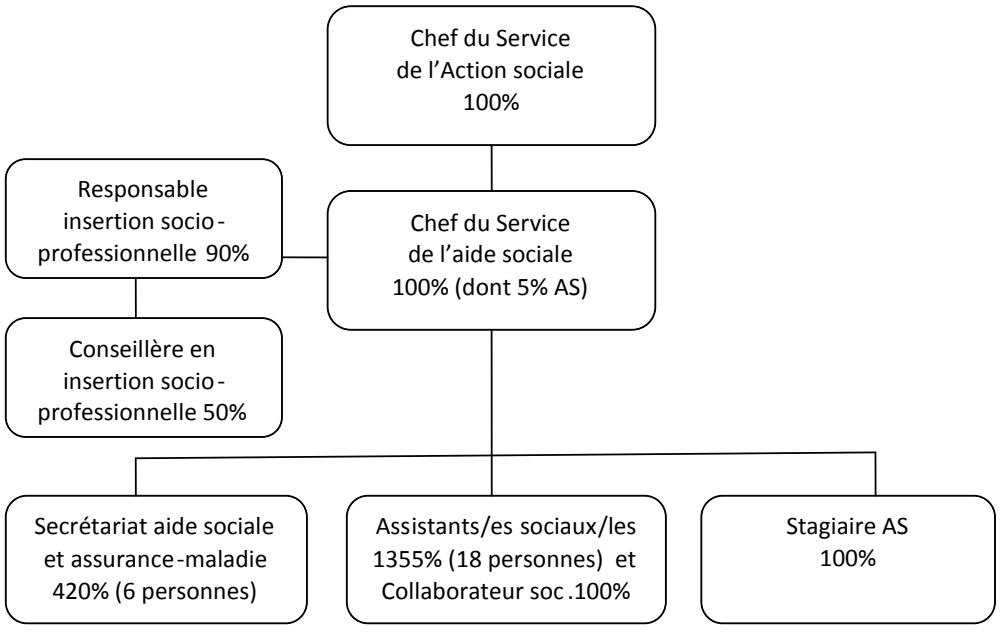

2. Généralités

L'année 2016 correspond à la deuxième année de la facture sociale harmonisée qui regroupe plusieurs prestations sociales soit l'aide sociale, les subsides Lamal, les bourses d'études, avances de contributions d'entretien, programmes d'insertion, le social privé, les allocations familiales et des mesures LACI. Le Conseil de la facture sociale est composé des responsables politiques des GSR sous la présidence du chef du DEAS.

Les dépenses d'aide matérielle sont légèrement inférieures par rapport à l'année 2015 alors que le nombre de dossiers actifs est en très légère augmentation.

De manière générale, les causes d'indigence ne changent pas de manière significative par rapport à celles constatées les années précédentes. Nous observons à nouveau une nette prévalence des causes liées à la situation économique.
Les assistants sociaux exercent leur activité dans un cadre administratif assez strict qui leur donne une charge importante de travail. Leur mission est également d'accompagner les bénéficiaires de l'aide sociale sur le chemin d'une autonomie durable. Les démarches effectuées afin de favoriser l'insertion professionnelle et socioprofessionnelle contribuent également à ce processus d'insertion.

Le projet PIJAD a pu être mené tout au long de l'année par trois assistants sociaux. Rappelons que ce projet, qui vise à renforcer l'insertion des jeunes adultes et à améliorer le professionnalisme des assistants sociaux, est soutenu par le canton. Un accompagnement scientifique a été effectué par deux professeurs de l'EESP. Ce projet a permis un accompagnement intensif d'une trentaine de situations. Les résultats, certes partiels, sont suffisamment encourageants pour que l'expérience soit poursuivie durant l'année 2017.

Le projet « CONTRÔLE » a mobilisé l'ensemble du service pour un suivi administratif plus intense des nouveaux dossiers et d'un certain nombre de dossiers actifs. Concrètement des contrôles ont été effectués dans les banques, au SCAN et à la Caisse cantonale de compensation. Un examen a également été réalisé sur les loyers payés et les éventuelles réductions de loyer en relation avec la baisse des taux hypothécaires.

3. Statistiques et comptes

Au cours de l'année 2016, nous sommes intervenus financièrement dans 1968 (1'960 en 2015) situations, dont 1951 (1'943 en 2015) pour la ville de Neuchâtel et 17 (17 en 2015) pour la Commune de Valangin.

En 2016, 523 situations sont nouvelles (527 en 2015), dont 4 (5) pour Valangin.

Les dépenses d'aide sociale en faveur des citoyens de la ville de Neuchâtel se sont élevées en 2016 à 24'028'257.05 francs (24'795'244.70 francs en 2015), dont 38'503'184.75 francs de dépenses (38'917'322.48 francs) et 14'474'927.70 francs de recettes (14'122'077.78 francs).

Pour la Commune de Valangin, la dépense finale se monte à 115'077.75 francs (dépenses pour 272'713.50 francs et recettes pour 157'635.75 francs).

Enfin, on dénombre 17 comptes en gérance en 2016 (15), qui n'impliquent pas de dépenses pour la communauté puisque nous assumons, dans ce cas, la gestion de revenus de personnes ne pouvant le faire par elles-mêmes. En prévision d'une réorganisation interne suite au départ à la retraite du collaborateur en charge du domaine, les comptes de gérance sont transmis à d'autres services compétents entre fin 2015 et début 2016.

Suite à l'introduction de la facture sociale, notre part communale à la communauté neuchâteloise, selon le décompte 2016 (pot commun cantonal) s'élève à 16'440'307.85 francs y.c les prestations sociales mentionnées en introduction, soit 488.87 francs par habitant.

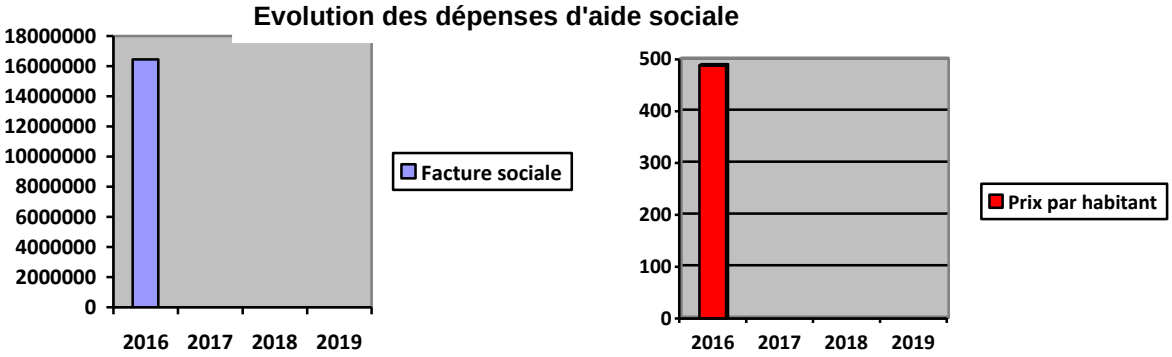

Gestion des comptes	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de comptes gérés durant l'année	1'872	1'853	1'959	1'945	1960	1968
Nombre de comptes moyen par assistant social	110	112	110	106	111	111

4. Causes d'indigence - statistiques

Causes d'indigence	2015	2016	Différence
Dossiers non renseignés (ouverture rapide)	70	58	-12
Maladie	67	73	+6
Demandes AI en cours	66	66	0
Défaut de soutien, carence de la parenté	36	42	+6
Séparation, divorce, abandon	128	143	+15
Placement personnes âgées, décès	34	24	-10
Inadaptation sociale	18	23	+5
Causes économiques	1176	1133	-43
Chômage	363	391	+28
Rapatriement	12	15	+3
TOTAL	1960	1968	

5. Secrétariat du service de l'aide sociale

Le secrétariat assume un appui administratif indispensable aux assistants sociaux. Les activités se concentrent principalement sur la gestion des caisses-maladie des usagers, la correspondance du service, la création de dossiers et de documents, ainsi que la mise à jour des données des bénéficiaires de l'aide sociale dans le logiciel SACSO. Avec l'introduction en 2014 du GSR, des nouvelles tâches relatives au renseignement du logiciel BaCeDoS, comptabilisées depuis 2015, ont fait augmenter les actes administratifs dans le cadre des opérations diverses.

Les 6 collaborateurs du secrétariat participent grandement à la formation de trois des quatre apprentis employés de commerce du service de l'Action sociale. Les apprentis effectuent diverses activités, dont la plupart ne font pas l'objet d'une statistique. On relèvera notamment la réception et l'envoi du courrier, la gestion de l'économat du service de l'Action sociale, la création de nouvelles fourres de dossiers, le suivi administratif des contrats ISP et la gestion des archives.

Enfin, deux personnes en placement LACI, à tour de rôle, nous ont permis, une partie de l'année 2016, de faire progresser l'archivage électronique des dossiers (GED).

Gestion administrative des dossiers des bénéficiaires d'aide sociale								
Année	**Lettres**	**Création dossiers**	**Avis ODAS**	**Factures médicales**	**Décomptes à payer**	**Décomptes à contrôler et à classer**	**Opérations diverses**	**GED (archivage électron.)**
2010	4441	435	716	4791	3241	5877	4600	n/a
2011	4912	577	1013	4904	4025	9023	5700	n/a
2012	5198	504	1294	4890	3673	8306	5200	n/a
2013	5652	554	1129	4569	4302	8889	5850	n/a
2014	5876	449	1282	4568	4421	8993	5400	n/a
2015	6269	527	1115	4595	4330	6983	7135	821
2016	5911	523	1157	7424	3177	6431	4858	349

6. Mesures d'insertion professionnelle

Comme lors des années précédentes, le secteur insertion a réalisé de nombreux entretiens individuels avec les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces entrevues ont notamment pour but d'évaluer le profil du bénéficiaire et ainsi l'accompagner dans une démarche d'insertion en tenant compte de ses compétences sociales et professionnelles.

L'excellent esprit de coopération développé avec de nombreux partenaires du canton a permis à plusieurs demandeurs d'emploi de bénéficier de stages professionnels afin de maintenir ou développer des compétences.

Le service dispose toujours de l'appui d'un bénévole présent plusieurs après-midis par semaine et qui dispense des cours de français, mathématiques ou comptabilité personnalisés à certains usagers. L'accès à un fonds nous a permis de lui financer le 1er module du brevet fédéral d'adultes.

Grâce à l'engagement de chacun, nous avons créé de nouveaux contacts qui ont débouché sur de nouvelles places de stages. Nous avons également participé à la prise en charge de formations courtes afin d'étayer l'éventail de compétences de certains usagers.

En 2016, la grande activité du secteur insertion a été la mise en production de l'outil informatique développé par le CEG. PRISP permet aux conseillers et assistants-sociaux d'avoir accès dans un lieu centralisé aux principales informations liées à l'insertion. Notre outil permet également de mettre en adéquation les profils des bénéficiaires suivis dans le cadre de l'insertion avec les places vacantes ouvertes pour les contrats ISP. PRISP permettra également d'éditer les contrats ISP avec comme objectif d'avoir un gain de temps dans les procédures pour le secrétariat du Service de l'aide sociale.

Enfin, des conventions de collaboration ont été signées avec les GSR de La Côte et de l'Entre-deux-lacs avec qui la coopération est optimale. Ainsi, les conseillers en insertion du Service de l'Action sociale suivent plusieurs bénéficiaires de ces Communes. Cette nouvelle collaboration nous permet d'avoir accès à d'autres lieux de stages mais également d'avoir d'autres profils à proposer à nos partenaires.

Grâce aux synergies avec les services communaux, cantonaux, les institutions para-étatiques, les programmes spécifiques d'insertion en entreprises et partenaires privés, nous avons établi 814 (721) stages et renouvellements de placements ISP.

Agence communale AVS / AI

(entité de gestion n°112.00)

1. Organigramme et personnel

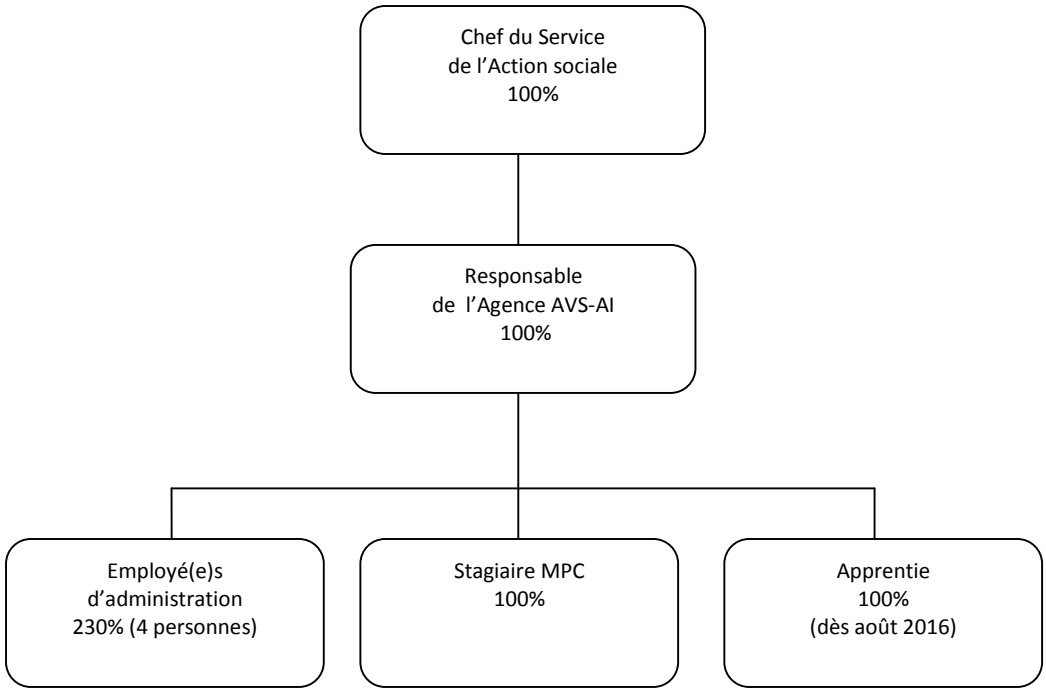

L'année 2016 a été marquée par le sceau de la stabilité. Peu de mouvements de personnel, si ce n'est l'engagement habituel d'un stagiaire ESC 3+1 (anciennement stagiaire MPC) et, nouveauté pour l'agence, d'une apprentie employée de commerce à la rentrée d'août. Nous avons également accueilli une personne en mesure d'insertion professionnelle durant 5 mois afin de nous soutenir dans le traitement des remboursements des frais médicaux, qui représente toujours une grosse charge de travail. Ces différents engagements requièrent une période de formation qui implique un investissement important en temps pour les collaboratrices de l'agence. L'absence d'un mois d'une collaboratrice en arrêt maladie en fin d'année a également eu des incidences sur le traitement des dossiers, dans une période chargée que représente le mois de décembre. Les mouvements de personnel se sont présentés comme suit :

- Engagement temporaire d'un collaborateur du 6 juin 2016 au 1er novembre 2016 dans le cadre de mesures d'insertion, à 90% ;
- Départ du stagiaire MPC au 31.07.2016 ;
- Engagement d'un stagiaire MPC au 08.08.2016 ;
- Engagement d'une apprentie employée de commerce au 09.08.2016 ;
- Congé maladie d'une collaboratrice du 28 novembre au 31 décembre 2016 ;

2. Activités

L'Agence assume toutes les tâches conformément à l'art. 116 du règlement d'exécution de la Loi fédérale AVS/AI du 31 octobre 1947, ainsi qu'aux articles 4 à 6 du règlement de la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) du 11 juin 1971.

Elle s'occupe en particulier de tout ce qui a trait aux demandes de prestations complémentaires, révision périodique, suivi de l'état personnel ainsi que de la situation économique des bénéficiaires de prestations complémentaires (cessation d'une activité lucrative, reprise d'une activité, modification du prix du loyer, héritage, etc.), réception et traitement des demandes de remboursement des frais médicaux, etc.

Le traitement des demandes de remboursement des frais médicaux représente un poste toujours plus important. Au-delà du nombre de demandes traités et payés, le nombre de correspondances à traiter est en très forte augmentation en raison de dossiers incomplets ou imprécis et donc de documents à retourner ou à réclamer. Le retard pris dans ce secteur est d'environ 3 mois ; ceci est dû au fait de l'arrivée de deux personnes en formation en août qu'il a fallu instruire ainsi qu'à l'absence d'une collaboratrice en fin d'année. A noter également le nombre de rappels à effectuer dans le cadre des révisions de dossiers qui est en constante augmentation et qui ne sont pas chiffrable en termes de statistique. Afin de garantir l'anonymat à nos bénéficiaires et pour les recevoir de manière appropriée, nous avons transformé un bureau en salle d'entretien. Ce changement a été très apprécié. Cependant, il est a noté qu'au vu du personnel actuellement en place et suite à la réorganisation du Service de l'Action sociale, nos locaux atteignent leur capacité critique, problématique à laquelle il sera nécessaire de palier ces prochains temps au vu des défis à venir.

Le tableau statistique ci-dessous vous donne un aperçu du volume de travail effectué en 2016. A noter que nous avons octroyé pour fr. 561'650.- d'allocations communales (Fr. 525'889.- en 2015). Cette augmentation s'explique par le fait qu'elle est octroyée aux personnes vivant à domicile et ne bénéficiant pas de l'aide sociale. Son montant dépend de la composition du ménage (personne seule, avec ou sans enfant(s), couple avec ou sans enfant(s)), et de ce fait-là, nous ne pouvons faire de parallèle entre le nombre de dossiers de bénéficiaires de prestations complémentaires actifs et le montant effectif versé.

Statistiques Agence communale AVS/AI 2016

Année	2012	2013	2015	2016	Variation	En %
Dossiers PC ouverts	2040	2043	1998	2056	58	2.82%
Nouveaux cas	402	381	533	413	-120	-29.06%
Mutations	619	528	515	506	-9	-1.78%
Révisions	208	280	548	542	-6	-1.11%
Décès	180	182	71	83	12	14.46%
Refus	222	195	82	82	0	0.00%
Départs	58	62	47	45	-2	-4.44%
Frais médicaux	8514	8591	4932	4785	-147	-3.07%
Bons TN	448	389	334	333	-1	-0.30%
Rentes AVS	43	42	20	12	-8	-66.67%
Rentes AI	59	58	2	4	2	50.00%
Allocations communales	510'995.00	521'922.00	525'889.00	561'650.00	35'761.00	6.37%
Totaux	**12793**	**12751**	**9082**	**8861**	**-221**	**-2.49%**

Economie

(entité de gestion n° 108.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	612'886	667'000	+ 54'114
Revenus	0	0	0
Excédent	612'886	667’000	+ 54'114

2. Organigramme

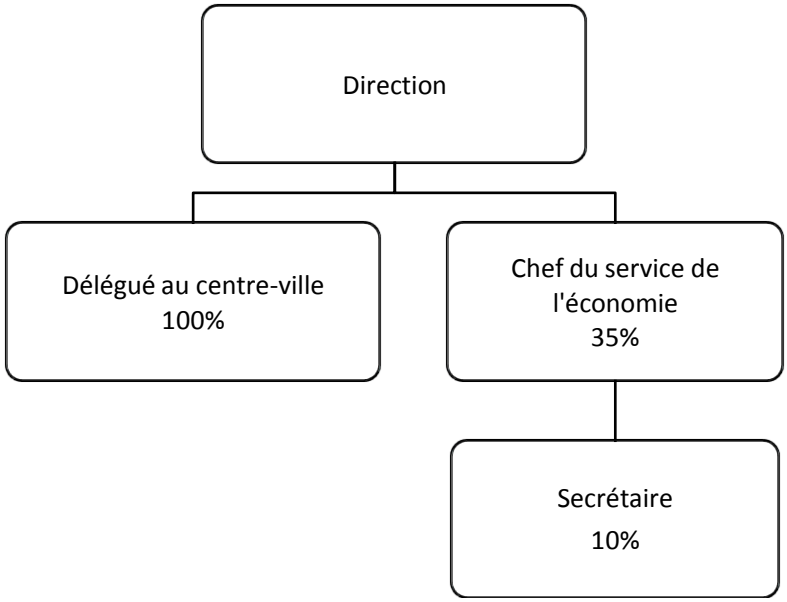

3. Economie

3.1. Entreprises et commerces

La collaboration avec la HEG, par l’Institut du management des villes et du territoire (IMVT), s’est poursuivie en 2016, avec l’élaboration de premiers indicateurs destinés à mesurer la vitalité du centre-ville sur la base du référentiel théorique de l’économie résidentielle. Cette approche consiste à comprendre l’origine des flux financiers qui alimentent un territoire et à mettre en évidence les leviers d’action permettant de renforcer l’économie locale. Les premiers résultats ont montré que le centre-ville confirme sa force d’attraction économique. Depuis trois ans, le nombre d’emplois et d’entreprises ont augmenté au centre-ville. L’offre en matière de santé a notamment connu une forte expansion. Mais l’on ne saurait ignorer les 345 types d’activités économiques privées, publiques ou associatives qui font l’attractivité du centre-ville.

La valorisation des centres-villes est de plus en plus présente dans les réflexions actuelles que mène la Coordination des villes de Suisse romande (CVSR) et dont la dernière session s'est déroulée à Neuchâtel en octobre dernier. Le colloque avait pour titre « Economie locale et gestion innovante des centres-villes ». La direction de l'économie, qui a accédé à la vice-présidence de la CVSR, le président de NeuchâtelCentre, ainsi que le professeur Babey de la HEG ont en particulier pu présenter le processus mis en oeuvre à Neuchâtel depuis 2013, permettant au centre-ville de retrouver une dynamique positive, basé sur une stratégie de valorisation claire et des relations partenariales entre les acteurs privés et publics.

Il convient de rappeler deux mandats en cours avec la HEG qui trouveront leur développement final en 2017. L'un sur l'analyse des habitudes et attentes des usagers du centre-ville, qu'ils habitent en ville de Neuchâtel ou y viennent depuis le canton, d'autres cantons ou même de l'étranger ; il donne lieu à un rapport qui réunit les résultats de deux enquêtes, leur analyse et une feuille de route établie en relation avec les commerçants. L'autre établit un tableau de bord du centre-ville qui permet de suivre son évolution, chiffres à l'appui.

Le groupe de coordination centre-ville s'est peu réuni en 2016, mais cela n'a en rien empêché l'avancée de dossiers importants, comme le plan lumière ou, directement pour le centre-ville, la mise sur pied de livraisons à domicile à vélo, collaboration entre le service de la mobilité, le service de l'économie, l'association des commerçants et la société Dring Dring.

Les maintenant traditionnelles animations de fin d'année ont de toute évidence enchanté les usagers du centre-ville, lancées par l'inauguration des illuminations de Noël, qui permet aux Neuchâteloises et Neuchâtelois, la possibilité, dans un cadre festif et convivial, de découvrir le cadre magnifique qui leur est offert pour les achats des Fêtes. Les trois marchés que sont Les Artisanales de Noël, sur la Place du Port, le Marché de Noël du Coq d'Inde, dans la rue du même nom, et le Marché des produits du terroir, à la Rue de l'Hôpital, ont vu une fréquentation supérieure aux années précédentes. Même si on déplore la fermeture de nombreux cafés et restaurants le dimanche d'ouverture avant Noël, il a été un grand succès, en particulier l'après-midi. Il prend clairement le pas sur les ouvertures nocturnes qui voient leur attrait baissé année après année.

L'édition 2016 du Smart city day, troisième du même nom, s'est tenue pour la première fois à Neuchâtel. Un parterre de 250 décideurs des villes et des cantons romands ainsi que du monde économique et scientifique a pu assister à des conférences et tables rondes remarquables. Parmi le riche programme, ont été abordés des thèmes comme la place de l'humain dans nos cités du futur, quelles solutions technologiques, comment établir un cadre permettant aux entreprises de prospérer, comment gérer plus efficacement les ressources en rendant les villes plus intelligentes. Le directeur de l'économie a ainsi saisi l'opportunité de présenter un modèle de stratégie faisant de notre ville une ville pilote capable d'amener de l'innovation au cœur de la cité. Il s'agit de développer avec l'aide de divers acteurs académiques et économiques de la ville, des approches et principes permettant de rapprocher les technologies, le citoyen et la cité cela sous la dénomination de « Friendly Smart City ».

Avec l'appui du service, la Commission spéciale développement économique, fortement impliquée dans les travaux de valorisation du centre-ville depuis sa création en 2012, a eu l'opportunité, en début d'année, de visiter le parc scientifique et technologique Neode. Ce fut l'occasion pour la Commission de s'imprégner davantage du tissu économique local, en particulier avec le parc dont la mission est de soutenir des start-up innovantes en proposant un hébergement et un accompagnement personnalisés et de favoriser ainsi le transfert de technologies des centres de recherche vers l'industrie.

Micro16, la quatrième édition de rencontres entre mondes académique, scientifique et industries de l'infiniment précis s'est tenue à Microcity. Cet événement soutenu entre autres par notre ville a permis au directeur de l'économie de présenter sous un angle différent, l'innovation liée à l'urbanité, rappelant qu'il convient de ne pas réduire l'innovation au

domaine technique et qu'au contraire, tous les domaines de la société doivent l'intégrer pour évoluer de manière à être en phase avec les enjeux de notre époque.

En fin d'année, Autodesk, entreprise américaine sise à Puits-Godet, active dans le développement de logiciels, a fêté ses 25 ans d'activité en Suisse. Pour cet anniversaire, elle a organisé à la Case à chocs, une « Design night » auquel le service et le directeur de l'économie ont participé. Ce dernier a apporté les salutations des autorités et a souligné l'importance de la diversité du tissu économique local auquel Autodesk contribue.

En septembre dernier, le service a pris part à la 10ème rencontre de l'Alliance des Neuchâtel du Monde qui s'est tenue à Newcastle dans la province de l'Ontario au Canada. La thématique des villes amies des ainés a été abordée. Des projets concrets comme le passeport touristique ont été présentés par notre chargé de mission. Ce passeport permettra aux habitants des Neuchâtel du Monde de visiter les villes membres tout en bénéficiant d'un accueil privilégié et d'un certain nombre d'avantages. Cette rencontre a également été mise à profit pour consolider la gouvernance du réseau mais aussi pour approfondir un projet bilatéral avec Newcastle Afrique du Sud. Ce projet consiste pour notre ville à sélectionner et soutenir de jeunes entrepreneurs locaux motivés à apporter leur contribution à la communauté locale. Une gouvernance renforcée, des projets ambitieux animent l'Alliance des Neuchâtel du Monde qui fêtera en 2018 ses 20 ans d'existence pour ensuite, en 2020, être accueillie par notre ville.

Suite à l'annonce de la Poste de son intention de supprimer dans les prochaines années plusieurs offices postaux sur le territoire communal, un engagement important a été fourni par le service et la direction de l'économie afin d'obtenir des garanties concernant la qualité des prestations postales présentes sur l'ensemble du territoire communal. L'enjeu est le maintien d'un service postal de proximité, malgré les impératifs de rendement auquels La Poste doit répondre. Des rencontres ont été organisées afin de mettre en relation La Poste et plusieurs acteurs clés de ce dossier, soit la Commission du développement économique, les associations de quartiers concernées, NeuchâtelCentre, le CID, ainsi que le comité citoyen pour la défense des bureaux postaux. En octobre, un recours a été déposé par le Conseil communal auprès de Postcom portant sur la décision de La Poste concernant la création d'une agence postale avec comptoir desservi à La Coudre, en lieu et place de l'office actuel. La volonté est d'obtenir des garanties fermes sur la pérennité des prestations fournies. Une durée de 10 ans minimum a été demandée.

Dans un esprit de découverte de la richesse de notre ville, le traditionnel cocktail des entreprises s'est déroulé à la Maison du Concert. Ce fut ainsi l'occasion pour les décideurs locaux d'échanger dans un cadre dédié au monde culturel et peu connu de certains. Une autre facette de mettre en avant la devise « Art de vivre et Innovation ». Ce rendez-vous est la pointe de l'iceberg d'un intense travail effectué tout au long de l'année afin que les acteurs économiques puissent bénéficier de relations de proximité et de qualité avec la Ville. Dans le cadre d'une collaboration active avec le Canton, il s'agit de soutenir un développement économique durable et bénéfique en matière d'emplois et de fiscalité. C'est à ce titre que la direction de l'économie participe également au réseau Microcity, pôle neuchâtelois d'excellence et d'innovation dans les micro-nanotechnologies, la micro-fabrication et les processus d'industrialisation, dont le cœur se trouve sur le territoire de la ville. Ses acteurs réunissent des compétences académiques, de recherche et d'industrialisation de niveau international, voir www.microcity.ch pour plus d'information.

4. Statistiques

4.1. Statistiques cantonales

La statistique cantonale sur les logements et les locaux vacants est effectuée annuellement au début du mois de juin. Ce recensement permet de dresser un état de situation des disponibilités sur le marché et de suivre l'évolution au fil des années.

4.1.1. Logements vacants par nombre de pièces et taux de vacance

Date	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces et plus	Total	Parc de logements	Taux de vacance
01.06.2014	16	19	54	43	19	6	157	18'779	0.84%
01.06.2015	27	16	100	48	14	3	208	18'922	1.10%
01.06.2016	**11**	**22**	**56**	**46**	**15**	**5**	**155**	**18'961**	**0.82%**

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1er juin 2016, le marché du logement présente toujours une situation de pénurie, avec un taux de vacance de 0.82%. Malgré l'accroissement du parc de logements, le nombre de logements vacants diminue de 25% par rapport à l'année précédente. La baisse est particulièrement marquée pour les appartements de 3 pièces.

4.1.2. Evolution des locaux commerciaux et industriels vacants

Date	Bureau en m^2	Magasin en m^2	Atelier en m^2	Dépôts en m^2	Autres en m^2	Total locaux	Total en m^2
01.06.2014	2'772	1'493	257	444	694	42	5'660
01.06.2015	6'681	1'557	735	467	200	56	9'640
01.06.2016	**17'172**	**272**	**1'151**	**1'375**	**1'445**	**69**	**21'415**

(Source: Office cantonal de la statistique)

Au 1er juin 2016, la Ville de Neuchâtel recensait 69 locaux commerciaux, industriels et artisanaux vacants, soit l'équivalent d'une surface de 21'415 m^2. Par rapport à l'année précédente, la surface vacante s'est accrue de 11'775 m^2. Les surfaces de bureaux ont enregistré la plus importante variation et c'est également ce type de surface qui connaît la plus importante augmentation en termes d'unités.

	Bureau, cabinet médical		Magasin, local de vente		Atelier, usine		Dépôts, entrepôt		Autre local		Total	
Date	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2	Nombre	m2
01.06.2014	20	2'772	10	1'493	2	257	4	444	6	694	42	5'660
01.06.2015	38	6'681	8	1'557	3	735	6	467	1	200	56	9'640
01.06.2016	**50**	**17'172**	**3**	**272**	**2**	**1'151**	**10**	**1'375**	**4**	**1'445**	**69**	**21'415**

(Source: Office cantonal de la statistique)

Urbanisme

(entités de gestion n° 118.00, 119.00, 120.00 et 121.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	22'261’398	23'122’800	+ 861’402
Revenus	20'370’319	21'086’500	- 716’181
Excédent	1'8891’079	2'036’300	+ 145’221

2. Organigramme

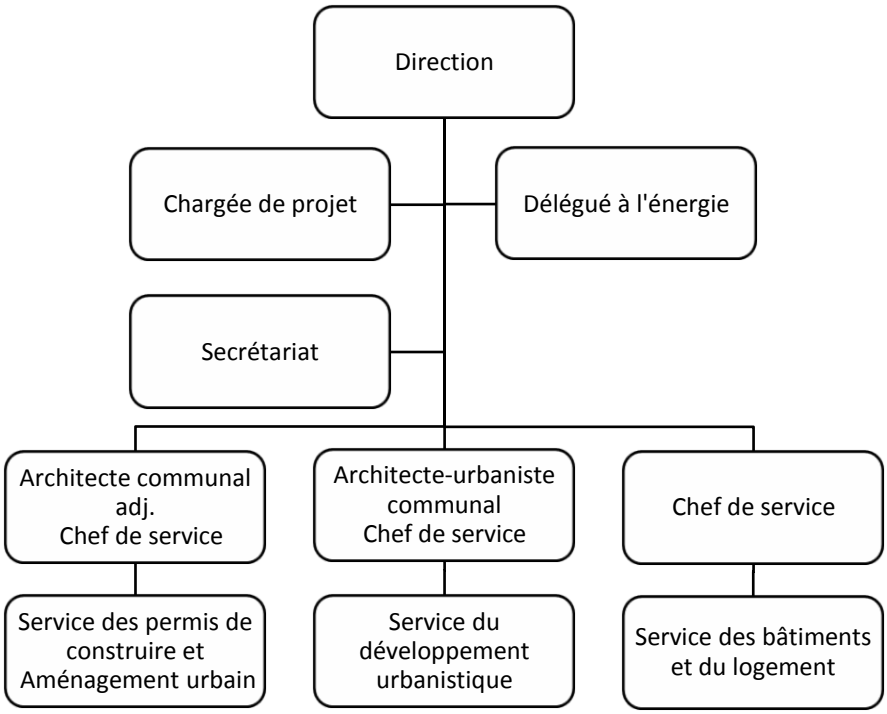

3. Evolution du personnel

3.1. Missions

Les missions de la Section de l’urbanisme se résument comme suit :

- réalisation et application du plan directeur communal, du plan d’aménagement et du règlement d’aménagement dans le cadre de la loi cantonale sur l’aménagement du territoire ;
- participation à des projets d’aménagements urbains sectoriels (aménagement de rues, plans de quartier) ;
- planification et coordination de certaines études, de réalisations techniques et des

investissements des diverses sections de l'administration communale ;
- construction, transformation et entretien des bâtiments communaux ;
- gérance des bâtiments locatifs communaux ;
- procédure générale de délivrance des autorisations de construire et de transformation des bâtiments privés et publics sur l'ensemble de la circonscription communale ; contrôle de l'application du Règlement d'aménagement ;
- contrôle des mesures de prévention et de protection en matière de sécurité des bâtiments qui font l'objet d'un permis de construire ;
- gestion énergétique des bâtiments de la ville, application de la loi cantonale sur l'énergie dans le cadre de la procédure de sanction, promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

3.2. Mutations

ARRIVEES

Un urbaniste à 100% au 25 janvier 2016, au Service du développement urbanistique.
Un dessinateur en aménagement du territoire à 80%, du 7 mars au 31 août 2016, au Service de l'aménagement urbain.
Une concierge à 20% au 4 janvier 2016, au Service des bâtiments et du logement.
Un adjoint au gérant des bâtiments à 50%, au 6 juin 2016, au Service des bâtiments et du logement.
Une secrétaire-réceptionniste à 70% au 1er octobre 2016, au Service des bâtiments et du logement.
Une gestionnaire en comptabilité à 50% au 6 octobre 2016, au Service des bâtiments et du logement.
Une employée de commerce à 60% du 27 juin au 30 septembre 2016, au Service des bâtiments et du logement.

DEPARTS

Un employé comptable à 60%, au 30 avril 2016, au Service des bâtiments et du logement et au Service du développement urbanistique.
Un architecte à 100% au 1er juin 2016, au Service des bâtiments et du logement.
Une apprentie dessinatrice en bâtiment au 5 août 2016, au Service des bâtiments et du logement.
Un concierge à 70% au 10 octobre 2016, au Service des bâtiments et du logement.

3.3. Evolution de l'effectif

Comptes MCH2		Comptes 2015	Budget 2016	Comptes 2016	ECART C2016-B2016
100.02	Direction	7.06	2.98	2.83	-0.15
118.00	Développement Urbanistique		4.70	4.57	-0.13
119.01	Service des bâtiments et du logement	38.15	36.45	38.46	2.01
119.02					
119.03					
120.01	Service de l'aménagement urbain	10.14	10.42	11.59	1.17
120.02	Service des permis de construire				
121.00	Délégué à l'énergie	1.00	1.00	1.00	0.00
	Totaux	56.35	55.55	58.45	2.90

Au Service du développement urbanistique, il y a une diminution de 0.13 poste, liée au départ de l'employé comptable non remplacé en cours d'année (20% de poste pour le SDU).

Au Service des bâtiments et du logement, un poste de dessinateur en bâtiment n'avait pas été budgété (0.8 EPT au 119.02). Au 119.03, concierges, imputation du salaire pour les prestations de conciergerie suite à la fin du mandat de gérance pour prévoyance.ne du bâtiment rue du Verger-Rond 2, ce qui représente 0.9 EPT. Ce poste a été refacturé en interne au CEG.

Au Service de l'aménagement urbain (120.01), l'engagement d'une architecte (90% jusqu'au 20.06.2016, puis 80%) et l'engagement d'un dessinateur en aménagement du territoire (80% du 7 mars au 31 août 2016) en remplacement des deux titulaires en congé maternité expliquent l'augmentation de 1.17 poste.

4. Commentaire général

2016 a été à nouveau une année importante en matière de développement urbanistique et d'entretien du patrimoine de la Ville.

Le dossier majeur en matière de planification du territoire a été la démarche participative Centre et Gare, qui a permis, à la suite de la démarche Centre et Rives, de terminer celle-ci par une soirée publique de restitution le 13 septembre au Temple du bas, rassemblant plus de 150 personnes afin de communiquer les résultats de la soirée de lancement du 23 septembre 2015 et des cinq ateliers qui ont suivi, ainsi que des décisions du Conseil communal concernant l'aménagement des espaces publics et de la mobilité dans les secteurs du centre-ville et des alentours de la gare CFF. A relever que trois directions ont été impliquées dans la structure de pilotage de ce projet, soit la Mobilité (présidence), la Sécurité et l'Urbanisme.

Du point de vue de l'entretien du patrimoine construit, il faut citer la poursuite de la 2ème étape de restauration de la Collégiale et la fin de la rénovation de l'Hôtel de Ville, deux constructions emblématiques de notre ville, et la rénovation du musée d'ethnographie.

Concernant les permis de construire, 78 logements ont été sanctionnés et 97 nouveaux logements ont été terminés en 2016, ce qui est prometteur pour les années à venir en termes de développement démographique.

En matière d'aménagement du territoire, des avancées importantes ont été réalisées dans les secteurs de Monruz sud, Portes-Rouges et Serrières.

La réalisation d'un projet de territoire pour la COMUL a été finalisée. C'est une première étape vers la concrétisation d'un plan d'aménagement régional, lié à l'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et du plan directeur cantonal.

L'aménagement urbain et paysager de la ville se poursuit avec notamment les travaux d'aménagement du jardin public Hermann Russ, qui constitue un exemple de mise en œuvre du plan directeur sectoriel de Serrières, dont l'inauguration a eu lieu le 21 mai 2016 et s'est traduit par une très belle fête populaire.

Enfin, en matière d'énergie, nous pouvons mentionner que l'assainissement du patrimoine immobilier sur territoire communal se poursuit, avec un septième rapport « Cité de l'énergie », Neuchâtel ayant été la première commune Cité de l'énergie en Suisse romande en 1995 ! Plus de 4'860 kW de puissance solaire photovoltaïque sont maintenant installés sur te territoire communal, soit 1'450 kW de plus qu'une année auparavant.

La section de l'Urbanisme a préparé ou collaboré à huit rapports de demandes de crédit du Conseil communal au Conseil général, qui tous ont été acceptés, un rapport d'information et une réponse à une interpellation. Il s'agit des rapports suivants :

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville, du 6 janvier 2016 (16-002).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit pour le déménagement de la "crèche du Centre-Ville" et l'augmentation de sa capacité d'accueil, du 23 mars 2016, pour la direction de l'Education (16-011).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit dans le cadre de la restauration-conservation de la Collégiale, du 13 avril 2016 (16-012).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la prolongation de la durée du DDP de 70 à 99 ans pour la réalisation de logements d'utilité publique sur le site des anciennes serres de la Ville, du 13 avril 2016 (16-013).

Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux de la Communauté urbaine du Littoral neuchâtelois (COMUL) concernant l'établissement de son Projet de territoire, du 20 juin 2016 (16-021).

Réponse du Conseil communal à l'interpellation n° 16-605 du groupe PopVertsSol, intitulée : « Biodiversité en ville : qu'en est-il ? Quelle politique en la matière et quel avancement du programme « Nature en ville », du 20 juin 2016.

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant le projet Ensemble Gouttes d'Or et la réalisation d'un programme de logements, du 10 août 2016 (16-022).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant la 7ème étape Cité de l'énergie - stratégie énergétique 2035, du 10 août 2016 (10-020), et son addenda du 22 août 2016.

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant l'assainissement et le réaménagement du Temple du Bas, du 5 octobre 2016, pour la direction de la Culture (16-025).

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit relative à l'assainissement de l'enveloppe ainsi qu'à l'installation de ventilation et de refroidissement des cuisines du restaurant sis faubourg du Lac 1, du 24 octobre 2016 (16-028).

Avec une amélioration de 145'221 francs par rapport au budget, ce qui représente une amélioration de 7.13% de l'excédent des dépenses, les comptes sont positifs. Une excellente maîtrise des coûts, associée à des conditions favorables sur le front des charges financières, ont permis ce très bon résultat.

Du côté des investissements bruts, ceux-ci ont été supérieurs de 2'056'000 francs à la planification financière quadriennale 2016. En outre, les investissements nets sont supérieurs d'environ 5'319'000 francs à la même planification.

5. Analyse des comptes

5.1. Analyse par nature de charges et revenus

Nature de charges

	Comptes 2016	Budget 2016	C2016-B2016	%
30 Charges de personnel	6'306'241.67	6'101'100.00	205'141.67	3.36%
31 Biens,Services,Marchand.	4'888'250.33	5'371'600.00	-483'349.67	-9.00%
33 Amortissements	4'331'705.95	4'343'100.00	-11'394.05	-0.26%
34 Charges financières	2'060'037.27	2'066'000.00	-5'962.73	-0.29%
35 Attrib. aux fin. spéciaux	58'000.00	50'000.00	8'000.00	16.00%
36 Charges de transfert	459'580.25	520'000.00	-60'419.75	-11.62%
39 Imputations internes	4'157'582.85	4'671'000.00	-513'417.15	-10.99%
3 Total des charges	22'261'398.32	23'122'800.00	-861'401.68	-3.73%

Les charges sont inférieures de 3.73% au budget, grâce à des biens services et marchandises et des imputations internes en forte diminution.

Nature de revenus

	Comptes 2016	Budget 2016	C2016-B2016	%
42 Taxes	437'578.15	608'000.00	-170'421.85	-28.03%
43 Revenus divers	3'795.00	0.00	3'795.00	
44 Revenus financiers	12'222'335.70	12'135'000.00	87'335.70	0.72%
45 Prél.sur fonds et fin.spéc.	209'770.00	500'000.00	-290'230.00	-58.05%
46 Revenus de transfert	33'421.70	274'400.00	-240'978.30	-87.82%
48 Revenus extraordinaires	3'601'738.45	3'601'700.00	38.45	0.00%
49 Imputations internes	3'861'680.29	3'967'400.00	-105'719.71	-2.66%
4 Total des revenus	20'370'319.29	21'086'500.00	-716'180.71	-3.40%

Les revenus sont en diminution de 3.40% par rapport au budget, en lien aux prélèvements sur fonds et financement spéciaux inférieurs.

5.2. Analyse par entité de gestion

	Comptes 2016	Budget 2016	C2016-B2016	%
118.00 Développement urban.	652'288.35	698'300.00	-46'011.65	-6.59%
119.01 Gérance des bâtiments	-13'155'202.79	-13'440'300.00	285'097.21	-2.12%
119.02 Bâtiments	10'356'981.21	10'651'600.00	-294'618.79	-2.77%
119.03 Concierges	1'874'578.21	2'020'100.00	-145'521.79	-7.20%
120.01 Esp.publics et amén.urb.	1'309'593.75	1'259'300.00	50'293.75	3.99%
120.02 Permis de construire	596'924.40	601'700.00	-4'775.60	-0.79%
121.00 Délégué à l'énergie	255'915.90	245'600.00	10'315.90	4.20%
08 Total Urbanisme	1'891'079.03	2'036'300.00	-145'220.97	-7.13%

Les améliorations (-) les plus significatives par rapport au budget sont les suivantes :

118.00 Développement urbanistique (-46'011.65 francs)

L'amélioration de 6.59% résulte de la diminution des charges de personnel et des biens, services et marchandises.

119.02 Bâtiments (-294'618.79 francs)

C'est principalement au niveau du ***39 Imputations internes***, à la nature *39400.00 Intérêts et charges financières théoriques* (-427'4000 francs) que l'amélioration est la plus significative.

119.03 Concierges (-145'521.79 francs)

Au ***31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit***. la nature *31010.01 Matériel d'exploitation et fourniture* (-107'555 francs) présente une amélioration due à un budget surestimé. Au ***44 Revenus financiers,*** *44710.00 Paiements pour appartements de service*, une recette de 44'280 francs n'a pas été budgetée.

Les détériorations (+) les plus significatives par rapport au budget sont les suivantes :

119.01 Logement (+285'097.21 francs)

C'est principalement au niveau des recettes que la déterioration se marque. soit aux **42 Taxes** (-54'020 francs) et **49 Imputations internes** que la déterioration est marquée (-204'958 francs).

120.01 Espaces publics et aménagements urbains (+ 50'293.75 francs)

La différence provient essentiellement de l'engagement de 2 personnes, pour une durée limitée, en remplacement de 2 collaboratrices en congé maternité. Les remboursements par l'assurance maternité ne couvrent pas les charges liés à ces engagements en 2016. Par ailleurs, un nouveau besoin correspondant à 0.1 EPT a été accepté pour l'augmentation du temps de travail d'un architecte de 70 à 80%, pour le suivi du processus participatif Centre et Gare.

121.00 Délégué à l'énergie (+ 10'315.90 francs)

Les charges relatives au civiliste engagé par le délégué à l'énergie (7'182 francs) ainsi que celles liées au soutien de « Neuchâtel Cité de l'énergie » auprès de Neuchâtelroule (3'800 francs) ne figuraient pas au budget.

5.3. Investissements

Récapitulation des investissements période 2014-2017

Planification	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**Cumul**
Dépenses (brut)	7'350'000.00	11'858'000.00	5'000'000.00	5'800'000.00	30'008'000.00
Recettes	-3'450'000.00	-7'583'000.00	-3'790'000.00	-3'100'000.00	-17'923'000.00
Planif. (net)	3'900'000.00	4'275'000.00	1'210'000.00	2'700'000.00	12'085'000.00

Comptes inv. réels	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**Cumul**
Dépenses (brut)	3'100'610.50	7'374'218.00	7'056'015.00		
Recettes	-58'654.97	-341'782.00	-526'169.00		
Comptes (net)	3'041'955.53	7'032'436.00	6'529'846.00		

Développement urbanistique

(entité de gestion n° 118)

6. Organigramme

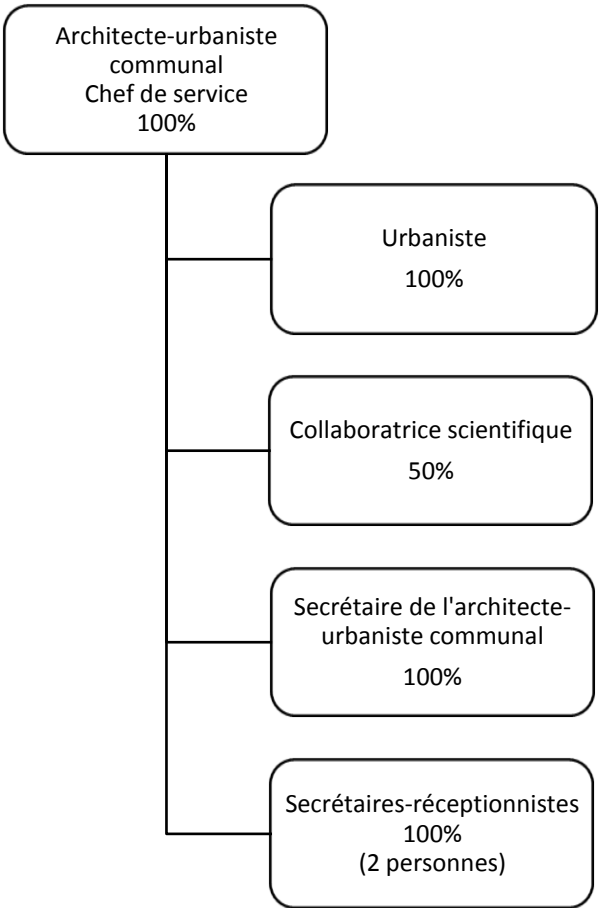

Le Service du développement urbanistique a comme mission de coordonner les études transsectorielles concernant le territoire communal et régional, en collaboration étroite avec les autres services concernés, et de piloter les grands projets d'aménagement d'espaces publics. Ainsi, le service a coordonné notamment les démarches participatives « Centre et Rives », « Centre et Gare » et coordonne le projet d'agglomération.

6.1. Démarche participative Centre et Gare

La démarche participative « Centre et Gare : mobilité & espaces publics » s'est conclue le 13 septembre 2016 par une soirée publique de restitution des résultats. Cette démarche a donné lieu à un an de réflexions et d'ateliers, 33 organisations ont été mobilisées avec au final 70 propositions de mesures, dont 53 adoptées par consensus.

Initiée le 23 septembre 2015 par une soirée publique, la démarche avait pour objectifs de construire une vision partagée des enjeux de mobilité, d'accessibilité et de stationnement en ville ainsi que d'utilisation des espaces publics. Le travail des participants a été assidu et les échanges de qualité.

Il s'agit désormais pour notre autorité d'approfondir les études en intégrant les résultats de la démarche (relancer un processus pour le réaménagement de la place Numa-Droz, ainsi que des rues des Terreaux et de l'Hôtel-de-Ville, en priorisant les transports publics entre le centre-ville et la gare ; améliorer l'accessibilité pour tous les modes de transport à la gare et accueillir les flux supplémentaires de voyageurs ; réaménager prioritairement la place Blaise-Cendrars et la future passerelle entre la rue des Fahys et l'Espace de l'Europe) et d'établir une stratégie de réalisation, avec calendrier et planification financière, en partenariat avec le Conseil général qui décidera des ressources à attribuer.

6.2. Projet d'agglomération 1ère et 2ème génération

Le projet d'agglomération porte avant tout sur les conditions cadres de développement du canton et de ses enjeux territoriaux dans lesquels les communes de l'agglomération concernée ont déposé des mesures qui obtiendront un cofinancement de la part de la Confédération. Instrument transversal, il structure la planification dans les domaines de l'urbanisation, des transports et du paysage et sert également de cadre de référence pour les communes en guidant les travaux de planification locale, tant directrice que d'affectation. En 2007 et 2011, les deux premières générations de ce projet ont été déposées à la Confédération qui les a adoptées. Ce chapitre présente donc les mesures réalisées, ou en cours de réalisation, de ces deux premières générations.

6.2.1. Passerelle du Millénaire

La passerelle du Millénaire fait partie des premières mesures du projet d'agglomération du Canton réalisées. Pour rappel, la passerelle du Millénaire (Espace de l'Europe-Bel-Air) a fait l'objet d'une demande de crédit de 1'550'000 francs, acceptée par le Conseil général le 6 juin 2011. La passerelle a été inaugurée le 3 juillet 2013. Les aspects fonciers (géomatique, registre foncier) sont réglés.

Les dépenses au 31.12.2016 sont de 1'385'416 francs (-164'584 francs) et les recettes de 805'635 francs (+405'635 francs). L'amélioration est donc de 570'219 francs au total. Le crédit a été bouclé.

6.2.2. Avenue du Mail – Avenue de Bellevaux

Suite à l'expertise qui consistait à vérifier l'efficacité des mesures réalisées dans le cadre de l'application de l'ordonnance sur les zones trente, il a été procédé à un ajustement des mesures sur l'avenue de Bellevaux ainsi qu'à la mise en place d'un aménagement complémentaire sur le haut de l'avenue du Mail.

Sur l'avenue de Bellevaux, des bandes de revêtement transversales ont été posées au niveau des escaliers du Saarberg et sur le tronçon central de ladite avenue, afin de casser l'image rectiligne de cette dernière.

En haut de l'avenue du Mail, sur la plaine du même nom, des traversées piétonnes peu aisées avaient une emprise importante sur le carrefour Mail/Observatoire attenant aux aménagements réalisés. Le déplacement de la traversée piétonne à l'écart du trafic avec une canalisation des flux piétons a permis la sécurisation de ce passage.

Les dépenses au 31.12.2015 (qui figurent sous Mobilité) sont de 1'018'240 francs pour un crédit de 1'054'000 francs (-35'760 francs), alors que les recettes se montent à 106'831 francs (-129'169 francs). Le décompte final pour les demandes de subvention dans le cadre du projet d'agglomération 1ère génération a été déposé à la Confédération en 2016. Le crédit reste donc ouvert.

6.2.3. Rue du Crêt-Taconnet – Espace de l'Europe – Avenue de la Gare

Le réaménagement de la rue du Crêt-Taconnet, de l'Espace de l'Europe et de l'avenue de la Gare fait partie des mesures du projet d'agglomération de 1ère génération.

Deux bureaux d'études ont été mandatés en 2012 afin de vérifier que les mesures de circulation prises remplissent les conditions de respect des normes environnementales, de sécurité, de viabilité à terme des déplacements de tous les usagers dans le quartier, d'accessibilité générale à la gare ainsi que de qualité de l'aménagement. Sur la base des résultats du monitoring, qui a révélé que les objectifs environnementaux, c'est-à-dire en matière de protection contre le bruit et de protection de l'air, sont atteints, un avant-projet d'aménagement a été étudié en 2015. Ce dernier a été présenté lors de la démarche participative Centre et Gare en 2016. Suite à cette démarche, un projet d'aménagement sera élaboré et une demande de crédit de réalisation devra être présentée au Conseil général.

6.3. Projet d'agglomération 3ème génération

Suite aux deux premières générations, la Ville de Neuchâtel, sous le pilotage de la direction de l'urbanisme, a conçu en 2016 la troisième génération de ce projet (PA3), dans laquelle elle propose des mesures à des horizons temporels différents selon leur importance et leur priorité. Élaborées durant l'année avec la collaboration du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et ses mandataires, chargés de coordonner et d'harmoniser les mesures proposées par les communes formant l'agglomération, elles ont été transmises à la Confédération à la fin de l'année 2016. Après validation par l'administration fédérale, elles seront ensuite présentées au parlement en 2018, pour une décision formelle en 2019.

Un rapport d'information et de demande de crédit d'étude sera présenté au Conseil général en 2017.

Liste de mesures inscrites au PA3 :

Horizon 2019 – 2022

- Priorisation TP à la rue de l'Ecluse : à Champ-Coco et au carrefour de Prébarreau
- Requalification de la rue des Terreaux et de la rue de l'Hôtel-de-Ville
- Création d'un itinéraire mobilité douce (MD) le long du parc urbain des Jeunes-Rives (Ring)
- Amélioration interface bus - train, gare de Neuchâtel : place Blaise-Cendrars

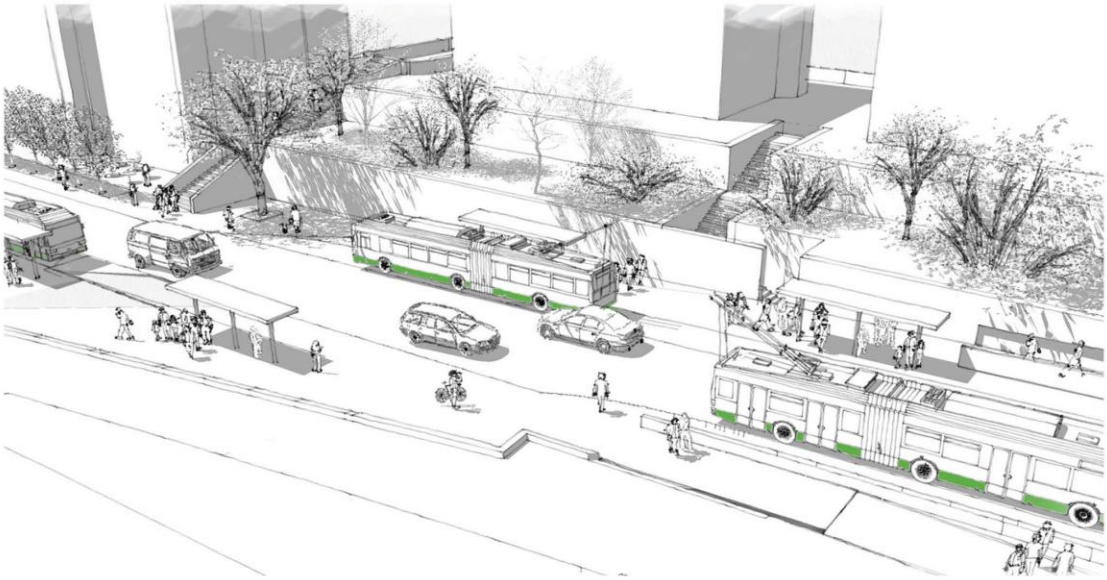

Figure 1 : étude de faisabilité (2012) réalisée par les bureaux GMS architectes SA et Piagenista

- Nouvelle passerelle MD Fahys - Espace de l'Europe
- Requalification de l'avenue des Portes-Rouges
- Requalification de la RC5 Monruz - Saint-Blaise
- Poursuite de la réalisation des zones 30 et des zones de rencontre.

Horizon 2023–2026

- Requalification de la rue de Tivoli et de la centralité de Serrières
- Création de rabattements MD vers la halte de Serrières
- Requalification de la traversée de Peseux et de la rue des Draizes
- Requalification de l'axe Fornachon - Tombet - Edouard-Dubois
- Création d'un itinéraire MD rue des Parcs - rue des Sablons
- Amélioration du passage inférieur Edouard-Dubois - H10
- Requalification du Quai Philippe-Godet
- Requalification des carrefours de la rue William-Mayor
- Porte sud de la gare CFF : plateforme intermodale à la station inférieure du Fun'ambule
- Amélioration de l'interface de la place de la gare de Neuchâtel

Figure 2 : étude de faisabilité (2015) réalisée par les bureaux Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA, Profil Paysage Sàrl et SD ingénierie Neuchâtel SA.

- Amélioration interface bus - train gare de Neuchâtel : rue des Fahys et giratoire du Rocher
- Bandes cyclables rue de Gibraltar
- Amélioration réseau MD, nouvelle liaison Dîme-Monruz
- Espace "Chaumont - Creux-du-Van".

Horizon 2027-2030

- Requalification de la rue des Parcs et de la centralité de la Rosière
- Requalification du Quai Louis-Perrier et Max-Petitpierre
- Nouvelle passerelle piétons et cyclistes sur la ligne CFF : liaison Poudrières-Parcs
- Requalification multimodale de l'ensemble de l'espace-rue RC5, en lien avec le prolongement du Littorail jusqu'à la Maladière
- Requalification des places Alexis-Marie-Piaget et du Port (interface du Port)
- Restructuration et valorisation de l'interface bus de la Place Pury et Numa-Droz
- Requalification de la route des Falaises et des accès à l'autoroute
- Requalification de la rue de la Maladière ouest
- Bandes cyclables route des Falaises (y compris carrefour jonction de Monruz)
- Elargissement du pont du Mail, aménagements de bandes cyclables
- Création d'un itinéraire MD à la rue des Fahys
- Bande cyclable montante chemin des Mulets
- Nouvelle liaison TP entre Monruz et la rue de la Dîme ainsi que nouvel accès TIM à la jonction de Monruz
- Bande cyclable montante entre la rue du Rocher et la route de Pierre-à-Bot
- Bande cyclable montante avenue des Alpes - rue du Verger-Rond

6.3.1. Passerelle Fahys - gare CFF

Dans le cadre du PA2, une étude de faisabilité pour la réalisation d'une nouvelle passerelle avait été élaborée. Dans le cadre du PA3, une passerelle a été étudiée en lien avec le projet de TransEurope 2, de manière à réaliser une liaison nord-sud convaincante, tout en assurant la desserte de chacun des quais de la gare CFF et en s'intégrant au bâtiment futur de TransEurope 2. Après plusieurs discussions, le Canton a souhaité que ce projet non seulement soit intégré au PA3, mais en plus soit inscrit en priorité A, soit pour une réalisation entre 2019 et 2022.

Les études se poursuivent avec CFF Infrastructures et CFF Immobilier.

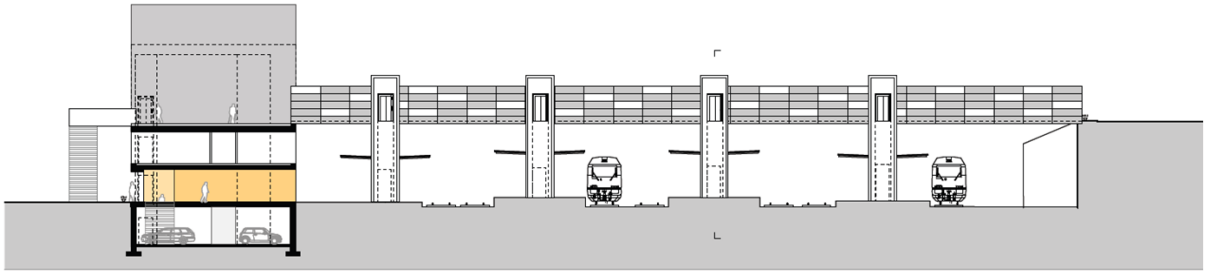

Figure 3 : étude de faisabilité (2016) réalisée par le bureau Bauart Architectes et Urbanistes SA

6.4. Plan directeur régional – COMUL

Le projet de territoire (anciennement plan directeur régional 1ère phase) définit les grands principes de développement territorial de la région du littoral et, plus spécifiquement, les limites d'urbanisation et les stratégies de mobilité qui façonneront le développement du

territoire des communes concernées. En 2016, le rapport d'information concernant le projet de territoire a été approuvé par les Conseils généraux des dix communes formant la Communauté urbaine du littoral neuchâtelois (COMUL).

Ce processus, qui demande un engagement important vu les enjeux, est piloté par la Commission Aménagement de la COMUL qui présidé par la direction de l'urbanisme de la Ville et composée des responsables politiques du domaine concerné.

Initialement, cette première phase aurait dû se poursuivre par une deuxième (plan directeur régional 2ème phase). Toutefois, Les réflexions menées actuellement au sein de la COMUL donnent lieu à deux scénarios concernant la suite du processus :

1. La réalisation d'un Plan d'aménagement régional (PAR) : un scénario qui permet aux communes du littoral de produire un plan d'aménagement pour la totalité du territoire de la COMUL avec, en parallèle, le développement de chantiers thématiques et géographiques qui remplaceront la réalisation du PDR2.
2. La réalisation des Plans d'aménagement locaux (PAL) : un scénario dans lequel chaque commune décide de travailler son plan d'aménagement séparément. Dans ce cas, la réalisation de la deuxième phase du plan directeur régional (PDR2) reste obligatoire (directive cantonale) à l'échelle de la COMUL.

Le scénario 1 est privilégié, sous réserve de l'accord formelle des communes concernées. À priori, la deuxième phase (PDR2) se déroulera donc en parallèle de la révision du PAR, sans donner lieu à un document spécifique. Un rapport sera présenté aux législatifs durant le 2ème semestre 2017.

6.5. Nature en ville

Le crédit Nature en ville 2ème étape, du 1er octobre 2007, de 440'000 francs, présente 438'066 francs de dépenses au 31.12.2016 (- 1'934 francs). Les recettes et subventions ont été de 353'132 francs. Ainsi, le coût net de ce projet n'a été que de 84'934 francs pour la Ville. Le crédit sera bouclé.

Suite à l'évaluation menée sur le programme « Nature en ville » par une équipe multidisciplinaire mandatée afin d'en apprécier l'efficacité, des recommandations pour la suite de la politique communale « Nature en ville » ont été proposées. Un rapport d'information sera présenté au Conseil général en 2017.

6.6. Grands projets

6.6.1. Microcity

Les aménagements sur la rue de la Maladière sont terminés.

Toutefois, des aménagements sur l'espace public sont encore prévus suite à la construction de la façade du CSEM et en coordination avec celui-ci (pose des panneaux solaires).

Le crédit de réalisation, qui figure sous Infrastructures et Energies, de 2'810'000 francs, présente 2'775'631 francs de dépenses (-34'369 francs) au 31.12.2016. Les recettes escomptées de 769'000 francs présentent un montant de 848'048 francs (+79'048 francs). La réalisation se terminera par des travaux de finition en 2017.

6.6.2. Jeunes-Rives

Le crédit d'étude d'avant-projet Ring, du 31 octobre 2011, de 620'000 francs, présente 590'356 francs de dépenses (- 29'644 francs) au 31.12.2016. 20'000 francs de prestations pour « *Quartier durable par Sméo* » ont été financés directement par la Confédération. Le solde de 9'644 francs était prévu pour des visites de réalisations par la Commission des ports et rives. Celles-ci n'ont pas eu lieu. Ce crédit sera bouclé.

Avant de soumettre au Conseil général la demande de crédit d'étude pour la phase projet de Ring, un mandat d'étude a été confié au bureau d'architectes pour qu'il adapte l'avant-projet aux résultats de la démarche participative (tenir compte de la topographie existante, conserver les arbres majeurs, réduire les coûts).

Concernant les analyses de sol des Jeunes-Rives, voir le chapitre du délégué à l'environnement à ce sujet.

6.6.3. Place du Port et place Alexis-Marie-Piaget

La place du Port et la place Alexis-Marie-Piaget étant fortement liées à une partie des secteurs concernés par la démarche participative Centre et Gare, il a été décidé d'attendre les résultats de la consultation pour poursuivre la rédaction des rapports de demande de crédit d'étude. En parallèle, les études d'implantation d'un grand magasin dans le bâtiment de la Poste et sur la place Alexis-Marie-Piaget, menées conjointement avec les investisseurs potentiels, ont démontré que seule la place Alexis-Marie-Piaget offrait les conditions nécessaires pour ce projet.

7. Autres projets

7.1. TransEurope 2

En partenariat avec CFF immobilier, un mandat d'étude a été attribué pour étudier l'implantation et le volume du bâtiment TransEurope 2 à l'espace de l'Europe, c'est-à-dire la suite du bâtiment comprenant la HEG en direction ouest, y-compris le bâtiment de l'ancienne poste et l'aile est de la gare CFF.

Cette étude a permis, après consultation de la Commission d'urbanisme, de poursuivre les réflexions en matière de mobilité et environnement liées à cette extension.

Le rapport d'étude sera finalisé en 2017. Les réflexions économiques liées à ce projet se poursuivent au sein des CFF.

7.2. Hôpital Pourtalès

Le service a participé au groupe de travail concernant le cahier des charges de l'étude urbanistique et de mobilité pour l'extension de l'Hôpital Pourtalès. Suite au vote populaire du 12 février 2017, les travaux ont été stoppés.

7.3. Plateforme urbaine.ch

En 2016, urbaine.ch a organisé un apéro-débat, dans le cadre du Salon de l'immobilier, sur le thème de l'Agglomération Neuchâtel 2050 et en automne elle a participé aux Journées européennes du patrimoine 2016 dans les trois villes du canton.

Concernant la promenade numérique en ville de Neuchâtel, un poste supplémentaire a été conçu pour présenter la façade photovoltaïque du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM). Il sera fonctionnel en 2017.

7.4. Mandat d'étude parallèle à Delémont

L'architecte-urbaniste communal a été invité par la Commune de Delémont à participer à la commission d'évaluation du mandat d'étude parallèle pour la valorisation du périmètre de la Poste dans le quartier de la gare, avec un programme mixte de logements, commerces, bureaux et hôtel. L'étude se poursuit en 2017.

Service des bâtiments et du logement

(entité de gestion n° 119)

8. Organigramme

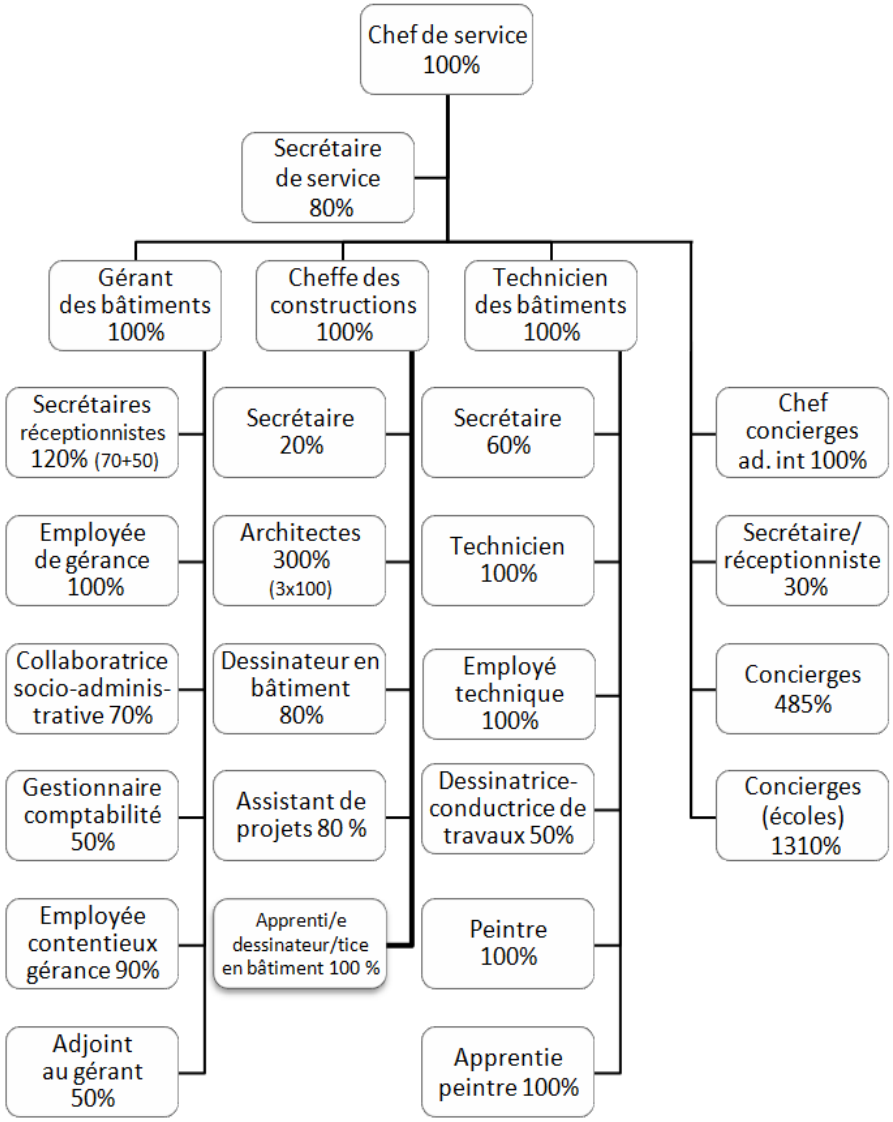

Avec la menée de plusieurs projets, le service poursuit l'objectif d'améliorer son efficience, comme annoncé dans le rapport de gestion de l'exercice précédent.

Grâce à une forte implication de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Logement, nous avons préparé le changement du logiciel de gestion administrative du parc immobilier. Après presque une année de préparation, prémices nécessaire à cette « bascule informatique », nous pouvons confirmer que le passage de l'ancien au nouveau système se fera au 1er juillet 2017.

Au niveau des Bâtiments, c'est l'engagement d'un architecte à 100% qui renforce notre équipe active dans les investissements. Le temps est maintenant à la mise en application des processus internes de suivi, de représentation du maître de l'ouvrage, de

développement ainsi que de réalisation des investissements communaux.

Pour la branche nettoyage et maintenance du parc immobilier communal, un suivi rigoureux et méthodique, allié à une gestion active des consommables et autres moyens de nettoyage, permet également d'affirmer que l'efficience augmente.

L'objectif n'est pas encore atteint, mais les retombées sont encourageantes ; le présent rapport vous le confirmera et ceci malgré les difficultés qui nous ont accompagnés durant l'exercice 2016. En effet, en termes de ressources humaines, le service a dû faire face à l'adversité, avec l'absence ou l'aménagement du temps de travail de trois collaborateurs, respectivement au Logement, aux Bâtiments et chez les concierges.

Concernant les comptes, nous devons encore une fois constater des écarts importants dans certaines natures entre les comptes et le budget. Car le déploiement du nouveau plan comptable MCH2, mis en place en 2015, ainsi que de nombreux comptes, provoquent immanquablement leurs lots d'erreurs, de corrections, d'extournes et d'améliorations. Toutefois, si nous avons déjà effectué des corrections importantes après deux exercices avec le MCH2, dans le budget 2017, nous pouvons affirmer que le nouveau système de gestion Abacus lié à AbaImmo va nous permettre d'ici à deux exercices de présenter des comptes en adéquation avec les budgets et des budgets précis dans chaque nature de dépenses.

Concernant les différences entre comptes et budget, les explications sont fournies en fin de rapport.

Globalement, nous observons une amélioration des comptes 2016 de 155'043 francs par rapport au budget et concernant les comptes, une comparaison avec l'exercice 2015, permet de mesurer la progression du service dans sa maîtrise des dépenses, par une amélioration de 249'859 francs .

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Comptes 2015	Ecarts C16/C15	
119	**Service des bâtiments et du logement**	**-923'643**	**-673'784**	**249'859**	Amélioration du bilan
	Charges	18'646'486	19'746'080	-1'099'593	Diminution des charges
	Revenus	-19'570'130	-20'419'864	-849'734	Diminution des recettes
119.01	**Gérance des bâtiments**	**-13'155'203**	**-12'833'572**	**321'631**	Amélioration du bilan
	Charges	2'906'296	3'119'181	-212'885	Diminution des charges
	Revenus	-16'061'498	-15'952'753	108'745	Amélioration des recettes
119.02	**Bâtiments**	**10'356'981**	**10'334'650**	**22'331**	Amélioration du bilan
	Charges	13'720'092	14'745'886	-1'025'794	Diminution des charges
	Revenus	-3'363'111	-4'411'236	-1'048'125	Diminution des recettes
119.03	**Concierges**	**1'874'578**	**1'825'138**	**-49'440**	Détérioration du bilan
	Charges	2'020'099	1'881'013	139'086	Détérioration des charges
	Revenus	-145'521	-55'875	89'646	Amélioration des recettes

Pour les recettes toujours en comparant les comptes 2015-2016, il est à relever qu'au niveau des revenus extraordinaires, il y a eu une diminution de 1'000'960 francs (119.02) par rapport à 2015.

119.02. Classification institutionnelle		Comptes 2016	Comptes 2015	Ecarts
48	Revenus extraordinaires	-3'254'038.45	-4'255'000.00	1'000'961.55

Apporter une explication dans le détail est impossible car cette progression est le fruit de

fluctuations de nombreuses natures (augmentations et diminutions). Toutefois, on peut retenir :

Au 119.01, qu'il y a eu un manco de 240'978 francs de subventions de la Confédération (voir explication sous 46300.00) mais également qu'il y a eu moins de recette au niveau des imputations internes, soit -268'681 francs (voir explication sous 49300.00) et une diminution de 213'728 francs de rentrées de loyer (voir explication au 44700.00).

Pour le 119.02, c'est une diminution de 150'000 pour des prestations du service qui n'ont pas été facturées (voir explications au 42400.00).

La diminution des charges est le résultat d'économies croisées dans toutes les entités de gestion, dans les natures *31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit, 33 amortissements du patrimoine administratif et 39 imputations internes.*

La présentation du rapport est faite par entité de gestion :

119.01 Gérance des bâtiments, 119.02 Bâtiments et 119.03 Concierges.

8.1. 119.01 Le logement

Au 31 décembre 2016, le Service des bâtiments et du **logement** gère, pour le compte de la Ville de Neuchâtel, de la Caisse de pension de la fonction publique du canton de Neuchâtel (prévoyance.ne), de la Fondation en faveur de la construction de maisons pour personnes âgées (FMPA) et de la fondation éducation21 (é21), un portefeuille constitué, d'une part, de 592 logements répartis dans 87 immeubles et, d'autre part, 195 locaux commerciaux répartis dans 61 immeubles administratifs, ainsi que 417 objets divers (places de parc, jardins, vitrines).

Par rapport à la Ville de Neuchâtel, l'ensemble du parc immobilier des mandants tiers comporte 23 bâtiments totalisant 302 logements, 17 locaux commerciaux et 93 places de parc. Le nombre d'objets sous gestion en 2016 a été légèrement réduit du fait de la vente de l'immeuble sis à la rue du Verger-Rond 2, qui comprenait 3 bureaux.

Les honoraires de gestion encaissés pour cette activité se sont élevés à 101'053 francs pour l'exercice 2016, contre 133'250 francs en 2015. Cette différence s'explique notamment par la perte du mandat relatif à l'immeuble sis à la rue du Verger-Rond 2 (3'700 francs), ainsi que par des facturations encore ouvertes (8'900 francs) à la date de clôture des comptes.

Groupes	Ville	FMPA	prévoyance.ne	é21	TOTAUX
Immeubles locatifs (Ville PF)	122	3	19	1	**145**
Logements (Ville, PA et PF)	290	103	199		**592**
Locaux commerciaux (Ville, PA et PF)	179	4	9	3	**195**
Bâtiments administratifs (Ville PA sans écoles)	46				**46**
Bâtiments administratifs (Ville PA bâtiments scolaires)	20				**20**
Jardins, vitrines et places de parcs (Ville, PA et PF)	324	6	87		**417**
Honoraires		fr. 18'000	fr. 81'733	fr. 1'320	**fr. 101'053**

8.1.1. Préambule

Pour mémoire, le patrimoine immobilier communal géré par le service est composé d'un patrimoine administratif et d'un patrimoine financier. Ces deux groupes sont constitués de :

Patrimoine administratif

- Bâtiments administratifs hors école - 46 immeubles ou objets

  Cette entité fonctionnelle est constituée par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers affectés aux tâches publiques. Ils sont inaliénables. Tout bien n'entrant pas dans la définition (sauf les bâtiments scolaires) du patrimoine administratif appartient au patrimoine financier

- Bâtiments scolaires - 20 immeubles ou objets

  Cette entité fonctionnelle est constituée des bâtiments administratifs du patrimoine scolaire. Ils sont loués à l'EORéN

Patrimoine financier

- Bâtiments locatifs - 86 immeubles

  Cette entité fonctionnelle regroupe des biens engendrant des revenus locatifs tiers

- Mixte - 12 immeubles

  Cette entité fonctionnelle abrite des activités à caractères publics et socioculturels et pour lesquels le loyer ne couvre en général pas l'ensemble des charges

- Historique - 25 immeubles

  Cette entité fonctionnelle est constituée des immeubles étant inscrit au recensement architectural du canton de Neuchâtel en catégorie 1 avec des notes allant de 0 à 2,

Au niveau des objets de la Ville gérés par le Service des bâtiments et du logement, seule l'acquisition d'un lot PPE dans l'immeuble sis à la rue du Seyon 32 impacte le parc immobilier.

8.1.2. Rendement des patrimoines financier

L'Office fédéral du logement n'a pas modifié le taux hypothécaire de référence durant l'année 2016, qui a donc maintenu son niveau à 1.75%.

Jusqu'à l'exercice 2015, nous présentions un tableau (ci-dessous) qui permettait, selon les indices (valeurs au bilan, revenus avant éléments extraordinaires, charges avant éléments extraordinaires, résultat net, rendement brut et rendement net, de vous tenir informer de l'évolution de la valeur de notre parc immobilier (financier et administratif, sans le mixte).

Années	Valeurs au bilan	Revenus avant éléments extraordinaires Prélèvement réserve	Charges avant éléments extraordinaires Attribution réserve	Résultat net (+bénéfice)	Rendement brut (revenus/val. bilan)	Rendement net (résultat/val. bilan)
Au 31.12.2013	63'277'549	3'850'951	3'072'615	778'336	6.09%	1.23%
Au 31.12.2014	65'858250	4'331'118	4'221'605	109'513	6.58%	0.17%
Au 31.12.2015	69'359'084	4'578'240	3'663'255	914'985	6.60%	1.32 %

Etant donné qu'il a été procédé à la réevaluation du patrimoine financier durant l'exercice 2016 et que la composition des différents patrimoines financiers (patrimoine financier locatif, mixte et historique) a été consolidée, une comparaison avec les années précédentes n'a plus de sens. Nous avons donc décidé de repartir avec une nouvelle comparaison, avec comme temps $T^{zéro}$, l'année 2016. Voici donc le nouveau tableau :

PATRIMOINE FINANCIER	Valeurs au bilan	Revenus avant éléments extraordinaires Prélèvement réserve	Charges avant éléments extraordinaires Attribution réserve	Résultat net (+bénéfice) (-perte)	Rendement brut (revenus/val. bilan)	Rendement net (résultat/val. bilan)
Locatif	61'435'271	3'419'639	2'626'706	792933	5.56%	1.29%
Mixte	16'851'291	655'297	902'071	-246'774	3.88%	-37.65%
Historique	14'292'333	911'107	729'179	181'928	6.37%	1.27%

L'augmentation des valeurs au bilan s'explique par la réévaluation du patrimoine, déjà mentionnée ci-dessus, d'une part et l'activation des travaux de rénovation à plus-value qui ont été effectués en 2015, d'autre part.

Il est important de rappeller, afin de bien comprendre la réalité de certaines valeurs, que le patrimoine financier mixte est constitué de bâtiments qui abritent des activités à caractères publics et socioculturels et pour lesquels le loyer ne couvre en général pas l'ensemble des charges.

Il est à noter en complément, que durant l'exercice 2016, le taux moyen d'augmentation des loyers après relocation (uniquement les logements propriété de la Ville reloués) s'élève à 6.5%.

En complément, il est à relever que le patrimoine administratif a été revalorisé à hauteur de 181'399'000 francs, passant de 77'225'000 francs à 258'624'169 francs.

8.1.3. Subventions

Dans la mesure où les immeubles bénéficiant des subventions LCAP rejoignent progressivement le marché libre, la Ville voit sa participation diminuer chaque année. Toutefois, afin d'atténuer les difficultés rencontrées par les locataires concernés, des conventions tripartites (Ville, Canton et propriétaires concernés) ont été conclues afin de compenser jusqu'à fin 2017 une partie des abaissements LCAP.

Les subventions versées par la Ville en 2016 se sont élevées à 238'262 francs, y compris la part « propriétaire » des conventions tripartites et les aides accordées aux locataires des immeubles sis à l'avenue des Cadolles 12d et 12e.

8.1.4. Arriérés et contentieux

Total de l'ensemble des arriérés de loyers

Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015	**Au 31.12.2016**	∆ 2015-2016
112'386 francs	49'856 francs	40'674 francs	**80'737 francs**	**+40'063 francs**

Un important travail avait été initié en 2009 au niveau du contentieux pour contenir et réduire le montant afférant aux postes ouverts, qui s'élevait alors à 766'184 francs. Si la situation s'est considérablement améliorée au fil des exercices, nous connaissons en 2016 un léger fléchissement relatif aux baux commerciaux.

Arriérés des loyers commerciaux

Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015	**Au 31.12.2016**	∆ 2015-2016
89'733 francs	32'669 francs	22'261 francs	**62'642 francs**	**+40'381 francs**

Au 31 décembre 2016, deux postes ouverts de loyers doivent faire l'objet d'une écriture comptable interne, éventuellement d'un versement complémentaire. Le premier de 19'598 francs dû par un locataire institutionnel invoquant une compensation de créances internes et le second de 10'000 francs inhérent à une réduction de loyer octroyée pour perte d'usage.

L'écart de 40'381 francs, comprenant le montant de 29'598 francs susmentionné, est ainsi réduit à 10'783 francs et intègre un loyer de 3'000 francs dû sur la base d'un contrat de bail en cours d'établissement à la fin de l'exercice 2016.

Il apparaît ainsi que le contentieux à proprement parlé n'a crû que de 7'783 francs, dont 3'189 francs du fait d'un seul débiteur qui a creusé son arriéré de 10'620 francs à 13'809 francs. Il est ainsi plausible de considérer que le niveau des postes ouverts devrait structurellement s'établir à environ 25'000 francs et constitue un prochain objectif pour le logement.

Arriérés des loyers non commerciaux (logements, places de parc et garages)

Au 31.12.2013	Au 31.12.2014	Au 31.12.2015	**Au 31.12.2016**	∆ 2015-2016
22'654 francs	17'187 francs	18'413 francs	**18'095 francs**	**-318 francs**

8.1.5. Refacturation de prestations à des tiers

Les remboursements de tiers au sens du compte 42600.00 concernent essentiellement des cas d'assurance lors de la survenance de sinistres, ainsi que des refacturations de menus travaux à charge des locataires, conformément aux règles prévalant en droit du bail. Lesdits remboursements se sont élevés durant cet exercice 2016 à 89'926 francs, contre 143'661francs en 2015. Une certaine imprévisibilité peut entourer ce type de recettes qui se manifeste dès lors par une relative volatilité d'un exercice à l'autre. La tendance est toutefois baissière depuis ces deux dernières années.

8.2. 119.02 Les bâtiments

Dans le cadre des activités qui lui sont attribuées, le Service des **bâtiments** et du logement assure la planification et la direction des travaux d'entretien et de maintenance des immeubles des patrimoines financier et administratif de la Ville de Neuchâtel, sauf ceux occupés par la section Infrastructures et Energies et le Service des sports.

8.2.1. Compte 31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments

Budget : 2'646'500 francs. Compte : 2'688'783 francs

Passage inférieur Place Pury (PIP), fleuriste	**2'688’783**
Remplacement de la vitrine	83'000
Route de Pierre-à-Bot 24 A, B, C	
Remplacement de 14 stores à lamelles	21’000
Rue de la Dîme 2, école primaire du Crêt-du-Chêne	
Remplacement de 12 stores à lamelles	23’300
Rue des Terreaux 14, Muséum d'histoire naturelle	
Assainissement de la régulation de ventilation	27’000
Rue des Terreaux 10 – 12, collège des Terreaux	
Assainissement et réfection de l’étanchéité de la passerelle	36’600
Faubourg de l’Hôpital 2	
Réaménagement et transformation bureaux	76'700
Faubourg du Lac 3	
Réaménagement de la bibliothèque Pestalozzi	22’800
Rue Guillaume-Farel 12, Temple de Serrières	
Isolation du clocher, mise aux normes incendie	16'800
Divers bâtiments	
TUS, modernisation des transmissions d’alarmes	46'000
OIBT. Mise aux normes du patrimoine PA	89’800
Bâtiments. Divers et nombreux petits entretiens courants	887’783
Bâtiments scolaires. Entretien courant	534'000
WC publics et édicules. Entretien courant	65'000
WC publics. Nettoyage et désinfection	161'000
Manifestations et festivités. Nettoyage	24'000
Passage de la Place Pury. Nettoyage	23'000
Abribus. Entretien et nettoyage	97'000
Graffitis et incivilités. Nettoyage et réparations	230'000
Fontaines & Monuments. Entretien courant	50'000
Fontaines & Monuments. Nettoyage	100'000
Horloges. Entretien	74'000

8.2.2. Compte 34304.00 Travaux de gros entretien, bâtiments du PF

Budget : 1'059'000 francs. Compte : 1'066'593 francs

Appartements	**1'066’593**
Réfection de 12 appartements	264’000
Rue du Seyon 23, passage du Gor 1	
Assainissement du groupe de chauffage	30’400
Rue des Moulins 37, Centre d’Art Neuchâtel	

Transformations	173'600
Quai Philippe-Godet 20	
Salle des 25 cuves, monobloc de ventilation	47’000
Rue du Seyon 25	
Assainissement réseau des eaux usées	36’800
Rue de l’Evole 39A, Interlope	
Sécurisation de la passerelle	21’800
Avenue DuPeyrou 1 et 3	
Rafraîchissement et divers travaux en cuisine	38’300
OIBT Mise aux normes du patrimoine PF	80’800
Bâtiments Divers et nombreux petits entretiens courants	373’893

Dans le présent rapport, les dénominations des crédits de compte d’investissements se trouvent modifiées par rapport aux versions des années précédentes, suite à la mise en application de la nouvelle loi sur les finances de l’Etat et de communes (LFin EC) du 28 août 2013.

8.2.3. Crédit cadre annuel (ancienne dénomination : Crédit de construction)

Budget 2016 : 350’000 francs Compte 2016 : 139’515 francs Δ : 210’485 francs

L’ensemble du crédit a été sollicité. Le montant de 210’485 francs est le solde des dépenses provisionnées, dont les factures ne sont pas encore comptabilisées. Le délai de saisie pour ces factures est fixé au 31 mars 2017.

40110. **Remplacement chaudière gaz, pompes et tableau - École Acacias** (29.06.2016)

Crédit : 87’000 francs Compte : 84’399 francs Δ : 2’601 francs

40111. **Remplacement chaudière à Mazout - Av. du Mail 103** (29.06.2016)

Crédit : 20’000 francs Compte : 19’049francs Δ : 951 francs

40112. **Remplacement chaudière Mazout par chaudière à gaz - Crèche des Bercles** (29.06.2016)

Crédit : 33’000 francs Compte : 32’196francs Δ : 804 francs

40122. **Immeuble sis à la rue de la Dîme 45/NE - Déconstruction du bâtiment** (14.09.2016)

Crédit : 100’000 francs Compte : 3'871 francs Δ : 96'129 francs

40124. **Rénovation du monte-charge, sis Av. DuPeyrou 5 (Caves de la Ville)** (26.09.2016)

Crédit : 55’000 francs Compte : non comptabilisé Δ : 55’000 francs

40135. **Remplacement de la chaudière à mazout par gaz au centre d'Art Neuchâtel** (30.11.2016)

Crédit : 55’000 francs Compte : non comptabilisé Δ : 55’000 francs

Des crédits cadres sollicités en 2015 se sont clos sur l’exercice 2016 (au 31 mars 2016*) avec les résultats suivants :

Budget 2016 : 350’000 francs Compte 2016*: 356’350 francs Δ : -6’350 francs

Le dépassement provient des techniques de restauration choisies pour la fontaine du Banneret qui ont dues être revues suite aux découvertes effectuées lors des travaux.

8.2.4. Crédit complémentaire (ancienne dénomination : Art. 166)

40003. **Réaménagement du Temples du Bas en espace de congrès**

Crédit : 130'000 francs | Compte 2016 : 0.- francs | Δ : 78'237 francs

Les honoraires du bureau d'architecte ont été facturés en début d'année 2017. Ce compte est actuellement « consommé ». Il sera répercuté sur le crédit d'investissement **n°objet 40131 Assainissement et réaménagement du Temples-du-Bas.**

40004. **Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel de direction sur un site**

Crédit : 70'000 francs | Compte 2016 : 31'856 francs | Δ : -146 francs

Les travaux sont terminés. Le Service des **bâtiments** et du logement a assuré la direction architecturale et la direction des travaux.

40068. **Etude de faisabilité projet d'aménagement « Terreau-Est »**

Crédit : 135'000 francs | Compte 2016 : 1'296 francs | Δ : 133'704 francs

L'étude a débuté, les procédures pour les choix des mandataires sont en cours. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux pour la Direction de l'éducation.

40119. **Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe**

Crédit : 65'000 francs | Compte 2016: 45'067 francs | Δ : 19'933 francs

Les travaux sont terminés, les factures finales sont attendues. Le Service des **bâtiments** et du logement a assuré la direction architecturale et la direction des travaux.

8.2.5. Crédits d'objet (ancienne dénomination : Crédit d'investissement)

« Art 17 c).- la mise à disposition, sauf décision contraire du Conseil communal, de ses services au profit de la section responsable d'une construction nouvelle ou d'une transformation de bâtiments publics ; dans ce cas, la direction bénéficiant du concours de la section de l'Urbanisme reste seule responsable du dossier ». Règlement d'administration interne de la Ville de Neuchâtel (12.8.2009, modifié par arrêté le 24 juin 2013).

Lorsque les compétences internes ou les ressources humaines manquent pour remplir les prestations demandées, elles sont mandatées à des bureaux d'étude ou à des bureaux d'architecture, par le biais de concours d'architecture ou d'appels d'offres. Dans ce cas, le Service des bâtiments et du logement intervient comme représentant du maître d'ouvrage.

Voici en résumé les projets principaux traités par le Service sur l'année 2016 :

1. Préparation de la demande de crédit pour l'assainissement et le réaménagement du Temple du Bas, pour le compte de la Direction de la culture et de l'intégration, des sports et du tourisme ;
2. Assainissement et réaménagent en salles de classe du bâtiment sis au Crêt-du-chêne 6A, pour le compte de la Direction de l'éducation ;
3. Exécution des travaux de l'Hôtel de Ville ;
4. Suivi des mandataires et coordination avec les services internes dans l'élaboration du projet pour les nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard pour le compte de la Direction de la sécurité ;
5. Suivi des mandataires de la Collégiale en étape II. L'étude et la demande de crédit pour l'étape III de la restauration et la conservation de la Collégiale ont été terminées ; le crédit de 1'617'000 francs a été approuvé le 2 mai 2016 par le Conseil général ;

6. Suivi et coordination des expertises dans le cadre du projet EPIC (expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape), élaboration d'une méthodologie permettant la planification sur le long terme des interventions à réaliser pour l'entretien du parc ;
7. Demande de crédit et préparation des travaux pour l'assainissement de l'enveloppe et l'installation de ventilation et de refroidissement du restaurant sis au fbg du Lac 1 (Les Brasseurs);
8. Étude de faisabilité pour l'assainissement et la transformation du bâtiment sis au passage Maximilien-de-Meuron 6 ;
9. Conseils et suivi de tiers dans le projet de construction de la crèche au centre-ville.

8.2.6. Urbanisme

30778. EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal - 1ère étape (12.03.2012)

Crédit : 988'500 francs	Comptes 2016 : 48'950 francs	Total : 413'410 francs

Les expertises des 39 bâtiments compris dans la première étape sont terminées. La phase d'analyse des données est en cours. Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne et pilote les différentes phases du projet.

30837. Restauration et mise en valeur de la Collégiale - Etape 2 (31.03.2014)

Crédit : 15'200'000 francs	Comptes 2016 : 590'535 francs	Total : 1'492'572 francs
Subventions : 6'000'000 francs	Perçues 2016 : 25'000 francs	Total : 63'177 francs

Les travaux ont débuté et poursuivent leur cours selon le calendrier voté. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage.

39708. Restauration-rénovation et assainis. partiel de l'Hôtel de Ville (02.02.2015)

Crédit : 3'360'000 francs	Comptes 2016 : 2'070'985 francs	Total : 2'767'520 francs

Les travaux sont terminés en grande partie, les factures finales sont en traitement. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

40064. Crédit complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville (01.02.2016)

Crédit : 347'000 francs	Comptes 2016 : 262'826 francs	Total : 262'826 francs
Subventions : 100'000 francs	Perçues 2016 : 91'044 francs	Total : 91'044 francs

Les travaux sont terminés en grande partie, les factures finales sont en traitement. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

8.2.7. Sécurité

38651. Rénovation locaux SECOPO (24.06.2013)

Crédit : 1'350'000 francs	Comptes 2016: 200'452 francs	Total : 1'332'440 francs

Les travaux se sont terminés en juin 2016, il reste encore des finitions en cours. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

38652. Réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal (24.06.2013)

Crédit : 350'000 francs	Comptes 2016 : 352'463 franc	Total : -2'463 francs

Les travaux se sont terminés en juin 2016. Le Service des **bâtiments** et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

37709. Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard (03.02.2014)

Crédit : 5'800’000 francs	Comptes 2016 : 86’480 francs	Total : 163’035 francs

Le projet est en cours de développement, le dépôt du permis de construire est prévu dans le premier semestre 2017. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage.

8.2.8. Culture

37688. Crédit pour la première étape de la rénovation du MEN (07.05.2012)

Crédit : 5'800’000 francs	Comptes 2016 : 1'914’883 francs	Total : 3'039’814 francs
Subventions : 35’000 francs	Perçues 2016 : 296’366 francs	Total : 296’366 francs

Les interventions sur la Villa de Pury vont se terminer en juin 2017 et le projet de la Black Box va commencer. La demande de crédit pour la deuxième étape a été approuvée en avril 2016. Le Service des **bâtiments** et du logement intervient en tant que représentant du maître de l’ouvrage en étroite collaboration avec la direction du musée.

8.2.9. Éducation

37508 et 30804 Crédit pour la rénovation complète et l’agrandissement de l’école du Crêt-du-Chêne (06.02.2012)

Crédit : 11'725’000 francs	Comptes 2016 : 100’000 francs	Total : 11’705’765 francs
Crédit : 475’000 francs	Comptes 2016 : 0 franc	Total : 475’000 francs

Les travaux se sont achevés selon le calendrier et l’école est en fonction depuis la rentrée scolaire d’août 2014. Les levées de réserves sont encore en cours. Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l’ouvrage pour le Service de l’éducation.

39308. Assainissement et réaménagement en salle de classe de l’ancien accueil parascolaire « Domino », chemin du Crêt-du-Chêne 6A (03.02.2014)

Crédit : 492’000 francs	Comptes 2016 : 393’924 francs	Total : 433’225 francs

Initialement le bâtiment était destiné à recevoir l’accueil parascolaire, un déménagement provisoire avait été effectué dans des locaux de l’école adjacente afin de permettre les travaux. Au final, il a été décidé de garder la structure dans l’école de manière définitive afin d’en augmenter la capacité. Le bâtiment assaini contient deux salles de classe et est loué à l’EORéN. Un crédit complémentaire (111'000 francs) a été demandé afin de permettre la modification de projet. Le Service des **bâtiments** et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l’ouvrage pour le Service de l’éducation.

119.03 Les concierges

Comme ce fut le cas pour l'exercice 2015, dans l'ensemble, cette entité de gestion ne demande pas d'explication particulière au niveau de l'exercice 2016. La seule explication importante concerne le compte 44710.00 et elle se trouve détaillée dans le chapitre « commentaires » en fin de ce rapport de gestion.

La mission de l'entité de gestion consiste à gérer la maintenance et la conciergerie des bâtiments administratifs et les stocks des consommables et autres matériels et équipement. C'est toujours quatorze immeubles locatifs de la Ville dont la conciergerie est assurée par un service extérieur, sous contrat. Ces prestations sont prises en charge par les locataires dans le cadre des frais accessoires.

Concernant la gestion des concierges, nous annoncions dans le précédent rapport de gestion… « *Parallèlement à ce travail, la réorganisation de la structure de fonctionnement de l'ensemble des prestations de conciergerie est un chantier qui nous occupe actuellement et que nous espérons pouvoir clore durant l'année 2015, avec, à la clé, une clarification de nos relations avec un de nos plus gros locataire, l'EORéN »…*

Contrairement à ce que nous annoncions dans le précédent rapport de gestion, au sujet de la mise en application avec l'aide de L'EORéN et de la Direction de l'éducation, des différentes conclusions de ce rapport d'analyse de la situation des concierges du patrimoine « bâtiments scolaires », les principes nécessaires à la mise en application demandent plus de temps qu'estimé. Nous ne manquerons pas de revenir sur ce point lors du prochain rapport de gestion, certains d'avoir pu finaliser les mesures.

Service de l'aménagement urbain et Permis de construire

(entité de gestion n° 120)

9. Organigramme

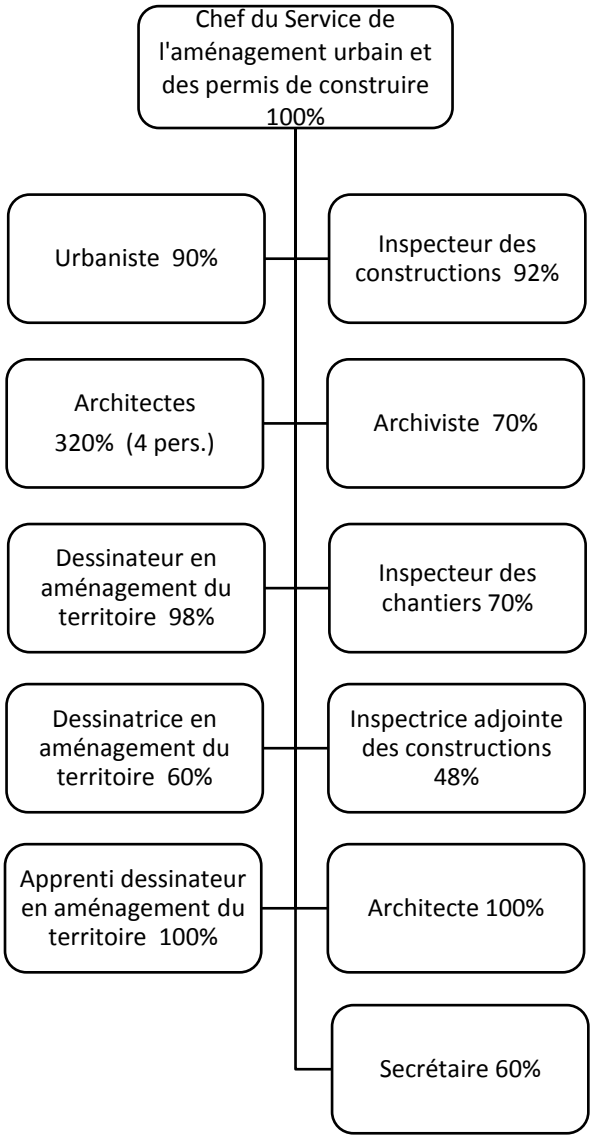

9.1. 120.01 Service de l'aménagement urbain

Des informations concernant l'essentiel des dossiers traités sont exposées ci-après dans les sous-chapitres planification, projets d'aménagement urbain et gestion, coordination. Par ailleurs, un certain nombre de projets transversaux, ayant fait l'objet d'importantes contributions du Service de l'aménagement urbain, sont décrits au chapitre 6, Service du développement urbanistique.

9.1.1. Planification

Planification du secteur « Monruz sud »
Le PDS "Monruz sud" définit les grandes lignes de l'aménagement du secteur et assure la coordination entre le PS "Hôtel Palafitte", au sud, et le plan de quartier Monruz sud, le long de la route des Gouttes-d'Or. La première étape de l'équipement du secteur (nouvelle route de desserte, carrefour giratoire, aménagement de l'espace public, etc.), qui avait fait l'objet en 2015 de l'octroi d'un crédit par le Conseil général, s'est terminée au printemps. Le rapport 16-022 concernant plus particulièrement le portage du projet Ensemble Gouttes d'Or a été présenté au Conseil général le 12 septembre 2016, avec deux demandes de crédit de 335'000 francs (constitution de la SA de pilotage, recherche des maîtres d'ouvrage et finalisation des conditions d'octroi des DDP) et de 500'000 francs (prêt à la SA de pilotage). Les autres composantes du projet (plan spécial Palafitte, parc public Nature en ville) seront soumises à l'autorité législative en 2017, pour tenir compte de la coordination avec la planification cantonale (Plan directeur cantonal des rives). Compte tenu des ces avancées dans le dossier, la procédure d'adoption du plan de quartier Monruz sud a pu être reprise en automne, en particulier avec une séance d'information publique aux habitants du secteur, et se poursuivra au premier semestre 2017.

Plan directeur sectoriel « Le lac et ses rives »
La procédure d'approbation du plan directeur sectoriel a été engagée en 2016. Suite au préavis formel des services cantonaux et pour tenir compte de la coordination avec le Plan directeur cantonal des rives, mis quant à lui en consultation au printemps, la mise au point du document s'est poursuivie jusqu'en fin d'année. L'approbation du Département du développement territorial et de l'environnement ainsi que l'adoption par le Conseil communal devraient intervenir au printemps 2017.

Plan directeur sectoriel Portes-Rouges et adaptation du plan d'aménagement
L'opposition qui bloquait encore l'entrée en vigueur des modifications partielles du plan d'aménagement communal sur ce secteur a été retirée par son auteur au printemps et la sanction du Conseil d'Etat est finalement intervenue le 4 juillet 2016. Cela a ouvert la voie à plusieurs projets, en particulier celui du réaménagement de la friche industrielle Metalor, à propos duquel un concours de projets sur invitation a été organisé par le nouveau propriétaire du terrain.

Développement du quartier de Vieux-Châtel
Suite à l'affinage, en 2015, du projet de logements coopératifs (avant-projet et devis estimatif), les conditions de mise à disposition du terrain ont dû être réexaminées dans le but d'atteindre les objectifs en matière de logements d'utilité publique. Ainsi, le Conseil général a consenti en mai 2016 (rapport 16-013) un allongement de la durée du droit de superficie accordé en 2014 à la Coopérative d'en face, de manière à lui offrir de meilleures conditions de financement. En outre, le projet a obtenu le permis de construire le 30 novembre 2016, ce qui permet de prévoir un démarrage du chantier courant 2017. Compte tenu de ces processus administratifs, les études pour l'aménagement du parc public voisin, ainsi que pour le réaménagement de la rue de Vieux-Châtel ont été suspendues quelque temps et n'ont été reprises qu'à l'automne 2016.

Plan de quartier « Tivoli sud » et Plan directeur sectoriel de Serrières
L'étude du plan directeur sectoriel de Serrières a été mise en suspens pendant quelques mois, de manière à concentrer les ressources humaines sur l'accompagnement de projets concrets tels que l'aménagement du jardin Hermann Russ, le réaménagement de la rue du Clos-de-Serrières (phase de consultation des « groupes-cibles »), du trottoir de la rue Martenet, les travaux d'aménagement liés à la N5 ou à la centrale hydroélectrique de Serrières, l'étude d'implantation d'un ascenseur entre la rue des Usines et la gare de Serrières, etc. L'élaboration des documents du PDS sera reprise en 2017. S'agissant du plan de quartier « Tivoli sud », le recours contre la décision rendue par le Conseil communal en juin 2015 sur l'opposition d'un voisin, a fait l'objet d'une décision du Conseil d'Etat le 5 décembre 2016 : celle-ci atteste de la conformité du projet sur le fond, en particulier dans ses aspects environnementaux, mais impose une adaptation formelle du règlement du plan de quartier, laquelle nécessitera une procédure ad hoc au début 2017.

Etude urbanistique Maladière-Pierre-à-Mazel
Des premières réflexions ont été menées sur le développement du secteur compris entre les rues de la Maladière et de Pierre-à-Mazel (garage Senn et site de L'Express), dans la perspective d'une densification, réaffectation partielle des lieux. Les possibilités de construire identifiées sont particulièrement intéressantes et bienvenues pour ce quartier tourné vers la recherche et l'innovation, la formation, les activités hospitalières, etc. L'étude a conduit à l'établissement d'un rapport à l'appui d'un « schéma directeur », dont les objectifs pourront être repris soit dans le futur plan d'aménagement communal, soit dans des planifications de détail (plan spécial ou plan de quartier).

9.1.2. Projets d'aménagement urbain

Jardin Hermann Russ
Les travaux d'aménagement de ce jardin public, qui constitue un exemple de mise en œuvre du plan directeur sectoriel de Serrières, se sont terminés au printemps 2016. L'inauguration a eu lieu le 21 mai 2016 et s'est traduit par une très belle fête populaire. L'« espace de gestion » mis en place pour promouvoir le dialogue, assurer la durabilité du projet et prévenir les conflits éventuels, s'est réuni à plusieurs reprises, en particulier pour établir la charte du jardin qui exprimera les valeurs portées par les habitants et utilisateurs des lieux. Cette charte sera par la suite mise en évidence sur un panneau disposé dans le jardin.

Espaces publics en lien avec le plan de quartier « Draizes-Bourgogne »
La construction des immeubles (maître d'ouvrage privé) prévus dans le plan de quartier a commencé à l'automne. La préparation des travaux de réaménagement de l'espace public (crédit accordé en 2013 par le Conseil général) a ainsi pu être réactivée. Les travaux en question, coordonnés avec ceux du chantier privé, se dérouleront de 2017 à 2018.

Centre-ville
Les efforts concernant l'amélioration de l'équipement et l'embellissement de la zone piétonne se sont poursuivis en 2016, en particulier avec les travaux de mise en œuvre du plan lumière, dont on verra les premiers effets au début 2017. En collaboration avec le Service de la voirie, un certain nombre de poubelles ont été équipées de cendriers : cette mesure test se révèle efficace et sera probablement étendue à d'autres parties du centre-ville.

9.1.3. Gestion, coordination

Le service a édité de nombreux préavis sur des projets de construction et d'aménagement soumis à permis de construire ou à autorisation d'utilisation du domaine public, sur les aspects de l'intégration architecturale et paysagère et du rapport à l'espace public. Il s'est par ailleurs impliqué dans différents projets de réaménagements routiers cantonaux ou

fédéraux (secteur A5 et RC5 à Serrières notamment, en collaboration avec le Service des infrastructures).

9.2. 120.02 Permis de construire

9.2.1. Activité générale

Prestations fournies	Nombre total par année	
	2016	2015
Sanctions définitives	101	97
Sanctions préalables	3	2
Autorisations pour travaux mineurs	45	39
Contrôles de conformité (permis d'occupation)	85	71
Interventions lors de rénovations	78	72
Affaires traitées dans l'année mais encore en cours	42	43
Préavis ou autorisations pour enseignes	29	24

Les chiffres de 2016 révèlent une certaine stabilité dans l'activité générale du service, avec notamment un nombre de sanctions délivrées conforme à une moyenne se situant autour de 100 dossiers par an. Le montant des émoluments de sanction est quant à lui proche de celui des comptes 2015 et « dans la cible » du budget 2016.

L'accompagnement des projets, en amont des demandes de permis de construire, et le suivi des procédures d'opposition constituent une part importante du travail du service qui ne transparaît pas dans ces chiffres.

En outre, le service a continué de fournir des prestations pour les communes de La Tène et de Corcelles-Cormondrèche. S'agissant de La Tène, 7 dossiers ont été contrôlés et préavisés. Pour Corcelles-Cormondrèche, 34 dossiers ont été traités ; l'architecte communal adjoint participe régulièrement aux séances de la Commission d'urbanisme. Des prestations ponctuelles ont en outre été fournies pour la commune de Peseux.

Dossiers traités de 2006 à 2016

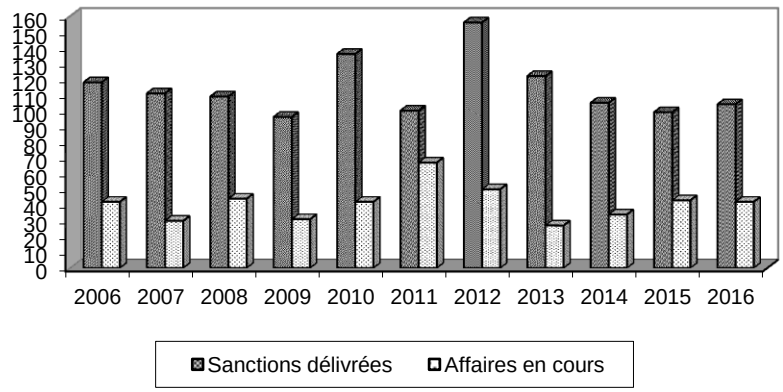

9.2.2. Commission d'urbanisme

	Nombre total par année	
	2016	2015
Séances	11	11
Nouveaux dossiers présentés (demandes de sanctions)	42	31
Préavis favorables	29	24

Outre les préavis donnés sur diverses demandes de sanction, choix de matériaux et de couleurs, les membres de la Commission d'urbanisme se sont exprimés au sujet de plusieurs dossiers importants : étude urbanistique TransEurope 2 ; centrale de chauffage du Mail ; transformation du Temple du Bas ; centre administratif Tivoli nord ; logements pour personnes âgées à la rue Guillaume-Farel 6 et à la rue du Clos-de-Serrières ; coopérative de Vieux-Châtel ; plusieurs immeubles d'habitation (Pavés 1, Hôpital 104, Coq-d'Inde, Verger-Rond, immeubles Pavés 1, Gouttes-d'Or, Dîme 53, Prises 9, Valangines 14, etc.).

9.2.3. Inspection des chantiers

Au cours de l'année, 315 chantiers ont été contrôlés, dont 103 au bénéfice d'un permis de construire. Une collaboration avec le délégué à l'énergie a été mise en place pour permettre notamment le contrôle de 116 installations photovoltaïques. D'autre part, les contacts nécessaires pour la coordination et la surveillance des chantiers sont entretenus avec le délégué de l'environnement, la SUVA, la sécurité urbaine, les architectes et les différents corps de métiers. En tant que représentant BPA, l'inspecteur des chantiers fournit de précieux conseils aux citoyens voulant entreprendre des petites modifications dans leurs propriétés.

9.2.4. Permis de construction délivrés

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nbre de bâtiments		Nbre de logements	
	2016	2015	2016	2015
Maisons individuelles	2	2	2	3
Maisons à plusieurs logements	9	9	65	157
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	1	1	11	4
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	2	3	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	8	2	0	0
Total	**22**	**17**	**78**	**164**

Transformations

Types de transformation	Nombre d'autorisations	
	2016	2015
Majeures, avec logements (> Fr.100'000)	8	14
Mineures, avec logements (< Fr.100'000)	1	0
Majeures, sans logement (> Fr.100'000)	32	13
Total	**41**	**27**

Constructions terminées

Constructions nouvelles

Types de constructions	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2016	2015	2016	2015
Maisons individuelles	0	0	0	0
Maisons à plusieurs logements	5	1	97	3
Maisons à usage mixte d'habitation et d'exploitation commerciale	0	0	0	0
Autres bâtiments en rapport avec l'habitation	1	1	0	0
Autres bâtiments (adm., garages, etc.)	0	1	0	0
Total	**6**	**3**	**97**	**3**

Transformations et démolitions

Types de travaux	Nombre de bâtiments		Nombre de logements	
	2016	2015	2016	2015
Transformations (augment. en résultant)	57	43	4	14
Démolitions (diminution en résultant)	0	1	0	4
Total	**57**	**42**	**4**	**10**

Le nombre de nouveaux logements mis sur le marché en 2016 a été relativement important par rapport à 2015, en raison de gros chantiers arrivés à terme en cours d'année. Le taux de logements vacants a pourtant diminué de manière sensible, de 1.1 à 0.82 % en 2016. La ville de Neuchâtel reste bien en dessous du seuil de pénurie fixé à 1,5% et doit donc poursuivre ses efforts dans le développement de nouveaux projets de logements, conformément aux objectifs politiques qu'elle s'est donnés. Les perspectives dans ce domaine sont bonnes pour les années à venir puisque plusieurs constructions étaient en chantier en fin d'année et que 12 nouveaux projets totalisant 78 logements ont fait l'objet de permis de construire en 2016.

Construction/Démolition de logements de 2006 à 2016

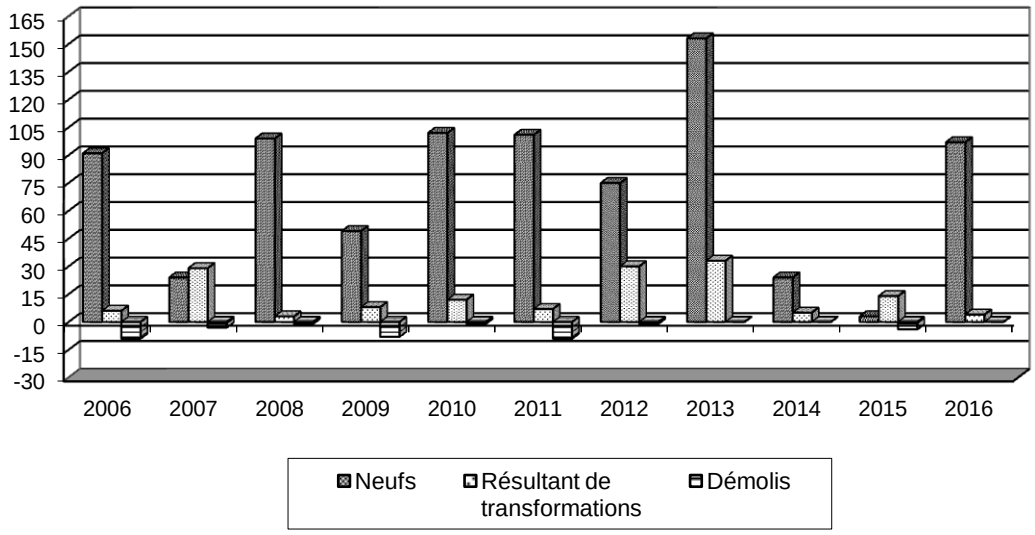

Comparatif logements sanctionnés/logements nouveaux de 2006 à 2016

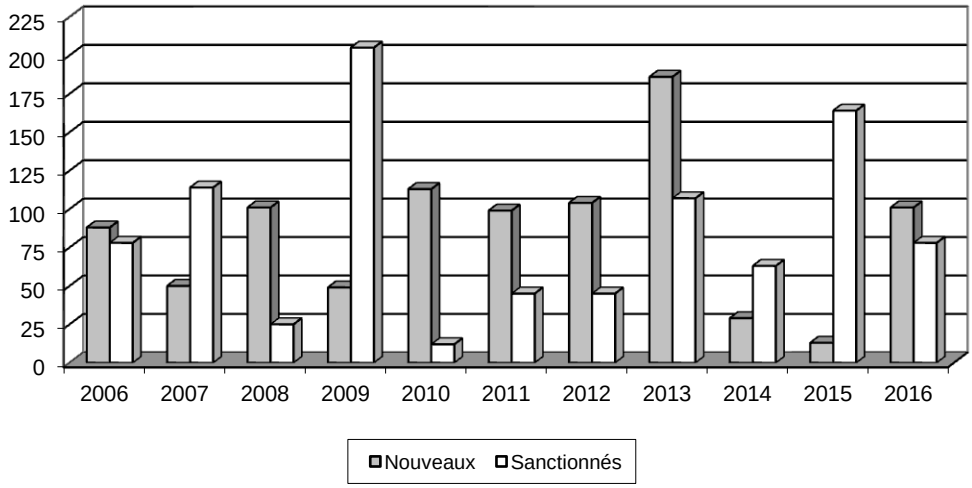

Logements vacants de 2006 à 2016

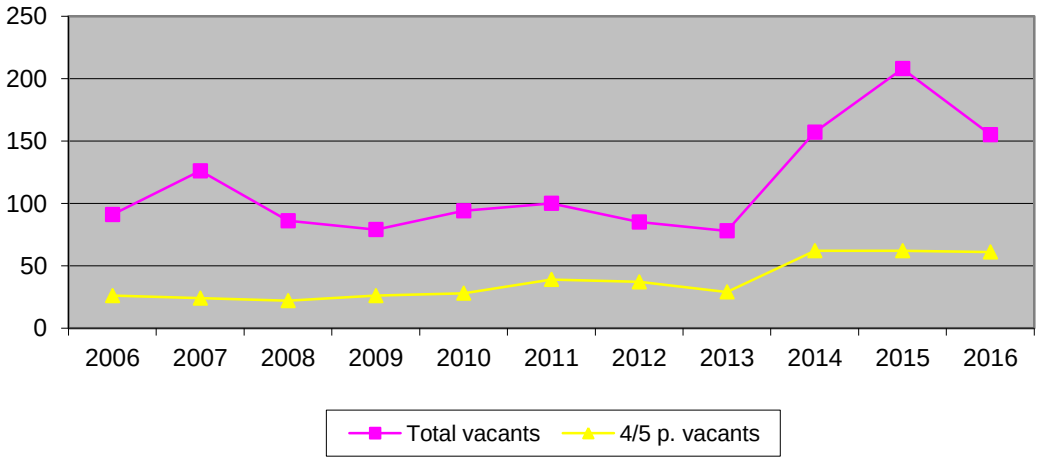

Délégué à l'énergie

(entité de gestion n° 121.00)

10. Organigramme

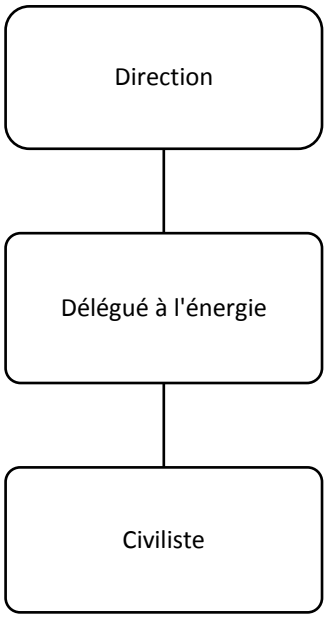

10.1. Etude des dossiers de demandes de sanction

L'étude des dossiers de demande de sanction et de conformité à la loi cantonale sur l'énergie représente depuis plusieurs années une part importante de l'activité du délégué communal à l'énergie. Le nombre de dossiers traités en 2016, qui se monte à 306, a doublé par rapport à 10 ans auparavant.

Année

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
158	131	158	138	157	173	215	329	306	311

Nombre de dossiers traités

Sur le total des 311 dossiers contrôlés, 80 d'entre eux concernent le justificatif de la qualité thermique de l'enveloppe du bâtiment lors de nouvelles constructions (18 objets) ou lors de l'assainissement partiel ou complet de bâtiments existants (62). On relèvera que le **ProgrammeBâtiments** de la Confédération, qui subventionne depuis 2010 la pose d'isolation thermique dans les bâtiments existants, influence assez sensiblement le nombre de projets soumis à la procédure de justification énergétique. Il est réjouissant de remarquer que le canton de Neuchâtel occupe le premier rang en comparaison intercantonale en nombre de bénéficiaires de ce programme.

Dans le domaine particulier du remplacement des chaudières, qui fait également l'objet systématique d'une demande d'autorisation, on observe, sur les 147 objets contrôlés au cours de l'année 2016, que seulement 14 chaudières au mazout sont renouvelées en gardant le même agent énergétique, alors que 39 anciennes installations au mazout sont remplacées par le gaz naturel.

Cette évolution est favorable d'un point de vue environnemental puisque le gaz naturel présente 20% d'émissions de CO_2 en moins que le mazout de chauffage pour une fourniture d'énergie équivalente. On peut estimer, selon nos statistiques concernant le remplacement des chaudières, que le gaz naturel gagne environ 1 point de part de marché chaque année sur son conçurent pétrolier au niveau du territoire communal. Et on relèvera encore qu'en Ville de Neuchâtel, la part des besoins thermiques couverts par le mazout de chauffage atteint 45% contre 55% pour le gaz naturel alors qu'au niveau national, les proportions sont inversées.

10.2. Solaire photovoltaïque en Ville de Neuchâtel

Au 31 décembre 2016, ce sont plus de 4'860 kW de puissance solaire photovoltaïque qui sont installés, ou en cours d'installation, au niveau du territoire communal, soit 1'450 kW de plus qu'une année auparavant. Le fonds solaire communal, qui existe depuis fin 2012, contribue très largement à cette évolution exponentielle, le solde des réalisations étant à mettre presque exclusivement au crédit de Viteos qui réalise des installations de type industriel. En considérant la situation au 31 décembre 2016, l'ensemble des installations solaires se trouvant sur le territoire de la ville permet en une année de couvrir les besoins de plus de 1'500 familles neuchâteloises, ce qui représente un peu moins de 10% des ménages établis sur la commune.

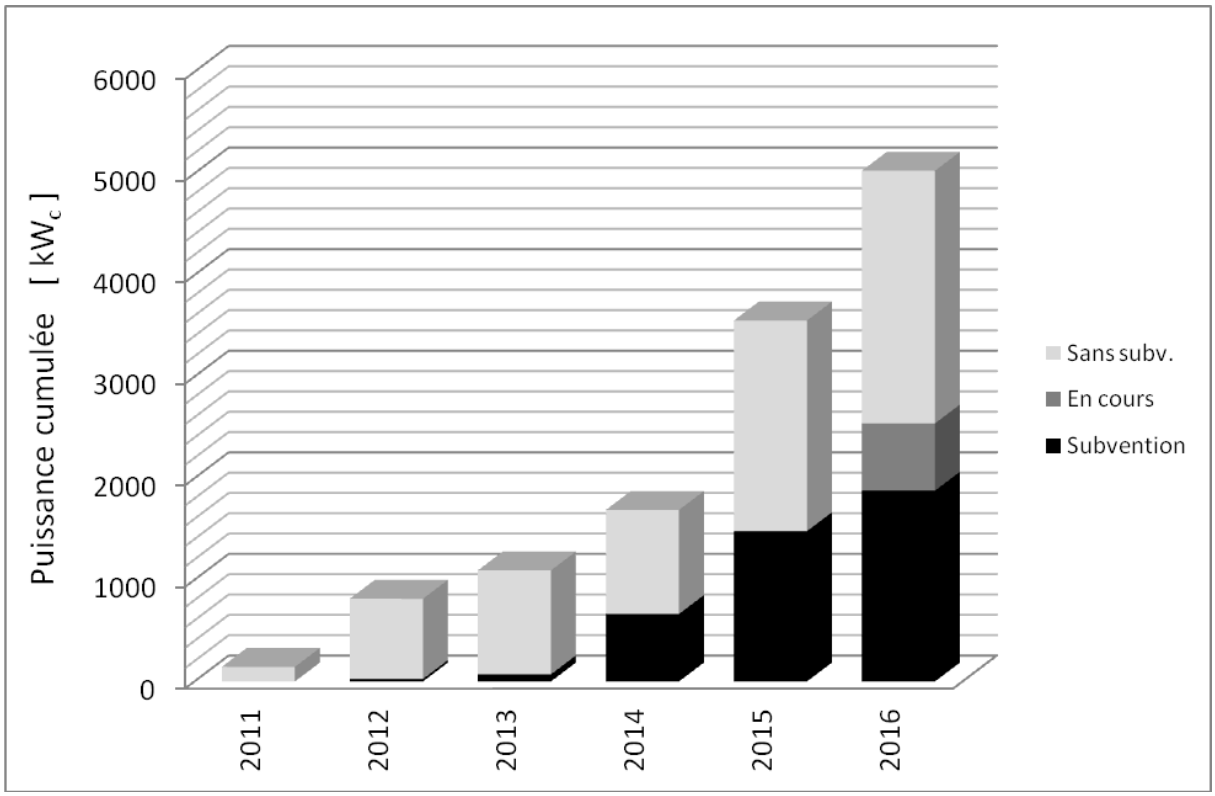

Ce graphique montre l'évolution quasi exponentielle de l'implantation des installations solaires photovoltaïques sur le territoire communal entre 2011 et 2016. On constate que le fonds de soutien communal contribue à la réalisation de la moitié des installations.

10.3. Première coopérative solaire

A Neuchâtel, produire sa propre électricité solaire n'est plus réservé aux seuls propriétaires de maisons individuelles. Cette possibilité s'ouvre dorénavant aux locataires ou copropriétaires de la région neuchâteloise, grâce à la première coopérative solaire du canton. HabitatDurable Neuchâtel et la SSES ont en effet créé une coopérative solaire en étroite collaboration avec la Ville de Neuchâtel et Viteos. D'ici l'été 2017, la Coopérative Solaire Neuchâtel (CoopSol) aura installé pour 1000 m2 de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école du Crêt-du-Chêne à la Coudre, bâtiment dont la Ville est propriétaire et qu'elle met gratuitement à disposition de la Coopérative. La CoopSol a lancé avec succès un appel à souscription à l'ensemble de la population, résidant en ville ou ailleurs dans la région. La Ville soutient étroitement ce projet innovant qui vise la participation la plus large de la population à la mise en oeuvre d'une politique énergétique visant la société à 2000 watts.

Caves de la Ville

(entité de gestion n° 122.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	750'646.52	939'200.00	-188'554.00
Revenus	-794'847.85	-939'200.00	-144'352.15
Excédent	-44'201.33	0	-44'201.85

Les commentaires détaillés des comptes figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

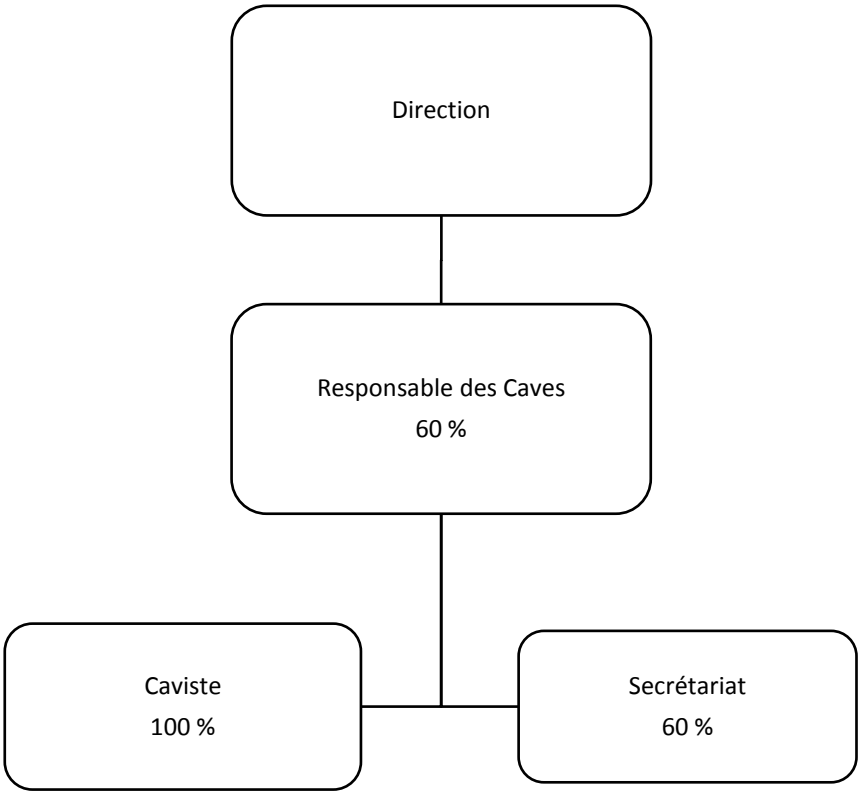

2016 doit être considéré comme une année de transition, avec le départ de l'ancien responsable des Caves au 31 décembre 2015 et l'engagement d'un nouveau collaborateur, à 60% dès le mois de septembre. L'intérim concernant le poste de responsable a été assuré par le biais d'un mandat pour les 8 premiers mois de l'année.

L'exercice se solde par un bénéfice comptable de 44'201 francs.

L'année est marquée, au niveau des ventes, par un été particulièrement chaud, qui a entraîné une diminution de la vente de vin par les restaurateurs et de facto un recul des

commandes. La faible récolte 2015 influence aussi des ventes. La baisse de 358'616 francs est compensée par l'activation de la valeur comptable du stock de l'ordre de 174'700 francs, par une diminution des prestations de tiers de 72'518 ainsi que par le remboursement de la « Convention Bayer » d'un montant de 146'580 francs.

La vendange 2016 a été correcte au niveau des rendements et nous sommes à une moyenne de 99% sur l'ensemble des cépages. Les rendements sont les suivants : Pinot noir (99%), Gamaret (97%), Garanoir (100%), Gewürztraminer (85%), Mara (90%), Galotta (98%), Chasselas (100%), Pinot gris (100%) et Chardonnay (100%). Les pourcentages sont calculés sur le quota maximum par cépage.

Plusieurs facteurs expliquent ces bons rendements, d'une part une floraison favorable fin juin, avec beaucoup de réserve d'eau dans le sol, d'autre part un été chaud, relativement sec et un automne ensoleillé sans pluviométrie excessive. La qualité des raisins est très bonne et la quantité bien supérieure aux années précédentes.

3. Personnel

Dès septembre 2016, le viticulteur-encaveur, M. Olivier Lavanchy, a été engagé en qualité de responsable des Caves à 60%.

Le taux d'activité de la secrétaire a été augmenté de 40 à 60% pour soulager le caviste dans les charges administratives.

4. Tâcheronnage

La première année de cette nouvelle collaboration s'est bien déroulée. Toutes les vignes sont cultivées selon les règles de la biodiversité. Les traitements antiparasitaires se rapprochent d'une culture biologique.

Les coûts du tâcheronnage sont légèrement plus élevés que prévu. Les causes sont les conditions climatiques difficiles du printemps, les vendanges en vert importantes effectuées en août et une récolte plus importante que prévu ce qui influence la prime de récolte payée aux vignerons.

Les vendanges ont débutées le 5 octobre pour se terminer le 31 octobre 2016 en respectant la pleine maturité de chaque cépage.

Les vignes de Serrières font parties de l'Eco-réseau.

Les Caves de la Ville fêteront en 2017 leur 75ème anniversaire, les Caves ouvertes auront lieu en mai, cet anniversaire sera marqué par une collaboration accrue au niveau de la gastronomie avec le restaurant de l'Hôtel Dupeyrou.

5. Domaine viticole

Notre domaine viticole est d'une surface totale de 13,2 ha dont 11,3 ha pour les Caves de la Ville. S'agissant de notre propre production, elle se présente de la manière suivante :

Blanc (Neuchâtel)	13'012 kg sur 14'458 m^2, soit 0.900 kg/m^2 18.6 % Brix, soit 76.8 degrés Oe
Blanc (Champréveyres)	12'736 kg sur 14'151 m^2, soit 0.900 kg/m^2 18.8 % Brix, soit 77.5 degrés Oe

Rouge (Neuchâtel)	27’092 kg sur 29'107 m^2, soit 0.930 kg/m^2 23.2 % Brix, soit 97.2 degrés Oe
Rouge (Colombier)	21’880 kg sur 32'174 m^2, soit 0.680 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 degrés Oe
Pinot gris	4’414 kg sur 5’518 m^2, soit 0.521 kg/m^2 23.4 % Brix, soit 98.3 degrés Oe
Chardonnay	3’722 kg sur 4’652 m^2, soit 0.800 kg/m^2 20.2 % Brix, soit 86.6 degrés Oe
Gamaret	1’304 kg sur 1’676 m^2, soit 0.778 kg/m^2 22.6 % Brix, soit 94.6 degrés Oe
Garanoir	2’713 kg sur 3’391 m^2, soit 0.800 kg/m^2 23.0 % Brix, soit 96.5 degrés Oe
Gewürztraminer	2’548 kg sur 3’761 m^2, soit 0.677 kg/m^2 23.2 % Brix, soit 98.3 degrés Oe
Mara	1’352 kg sur 1877 m^2, soit 0.720 kg/m^2 23.4 % Brix, soit 98.3 degrés Oe
Galotta	1’467 kg sur 1’873 m^2, soit 0.783 kg/m^2 24.0 % Brix, soit 101.0 degrés Oe

Les prix de la vendange au kilo sont fixés selon un barème progressif ou dégressif, en fonction du pour cent Brix de la vendange. Le prix de base du kilo est de :

	Fr. / kg 2016	**Fr. / kg 2015**
vendange blanche	3.40	3.40
vendange rouge	5.20	5.20

Compte tenu des résultats obtenus, nous avons atteint les montants suivants :

	2016	**2015**
vendange chasselas	3.80	3.47
vendange rouge	5.56	4.90
vendange de Pinot gris	5.67	5.56
vendange de Chardonnay	4.63	5.00
vendange de Gamaret	5.25	5.98
vendange de Garanoir	5.46	5.98
vendange de Gewürztraminer	5.56	4.90
vendange de Mara	5.67	5.77
vendange de Galotta	5.98	5.88

Les quantités encavées, en litres de moût, sont les suivantes :

	2016	**2015**
Blanc	20’598 litres	(21’530)
Rouge	18’975 litres	(10’650)
Œil-de-Perdrix	16’000 litres	(9’430)
Perdrix Blanche	1’000 litres	(0)
Pinot gris	3’200 litres	(1’780)

Chardonnay	2’800	litres	(1’470)
Gewurztraminer	1’200	litres	(225)
Gamaret / Garanoir	3’040	litres	(3’150)
Mara	1’100	litres	(630)
Galotta	1’100	litres	(500)

La vendange 2016 a été logée dans les caves. Ce sont bien les chiffres 2016 et 2015.

6. Evénements marquants

Les Caves de la Ville ont participé, en 2016, aux manifestations suivantes :

- Présentation du Non-Filtré, le 18 janvier, au Péristyle de l’Hôtel de Ville de Neuchâtel ;
- Les portes ouvertes en mai et en décembre ;
- Présentation de l’Œil-de-Perdrix, le 22 juin, devant l’Hôtel de Ville de Neuchâtel ;
- Participation à la « Semaine du Goût », du 15 au 25 septembre, à Neuchâtel ;
- Présentation du Pinot noir, le 23 novembre, au Péristyle de l’Hôtel de Ville de Neuchâtel.

Sans les Amis des Caves, nous ne pourrions pas assumer ces événements importants pour la vente et la promotion de nos produits. Nous tenons à remercier l’Association des Amis des Caves de la Ville pour son engagement.

Service des domaines

(entité de gestion n° 123.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'609'867.31	1'605'600.00	-4'267.31
Produits	2'209'642.85	1'823'700.00	+385’942.85
Excédent	599'867.00	218'100.00	+381'675.54

Les charges sont maîtrisées :

- 37’0000 francs d’amortissements en moins du patrimoine administratif,
- 32’0000 francs de charges financières théoriques en moins (report de travaux de constructions budgétés),
- 36'000 francs de moins d’investissements pour les travaux d’entretien lourds,
- 36’400 francs d’intérêts et charges financières théoriques en moins pour l’amortissement d’anciens objets du patrimoine financier (plus amorti depuis 2014),
- 37'000 francs des taxes supplémentaires pour les transactions immobilières (impôts, lods, etc.),
- 33'700 francs de moins de prestations des autres Services (forêts, voirie, parcs et promenades),
- 28’200 francs de charges supplémentaires pour la réévaluation des terrains du patrimoine financier,

et les recettes en hausse pour les raisons suivantes :

- 23'000 francs de revenus locatifs supplémentaires grâce à la revalorisation du patrimoine (entretien lourd),
- 75’0000 francs de report de redevances par les comptes transitoires (transfert des loyers et redevances dues au 31.12 de l’année précédente sur l’année d’exercice),
- 42'000 francs de prestations refacturées aux services demandeurs,
- 25'000 francs de remboursement de tiers (ECAP, assurances).

Au 31 décembre 2016, le solde du compte pertes sur débiteurs était de 24'165.60 francs, pour des loyers impayés pour les années 2015 et 2016 (selon arrangement bilatéral ces loyers pour l’occupation du domaine privé communal, seront payés d’ici au 31 juillet 2017).

2. Organigramme

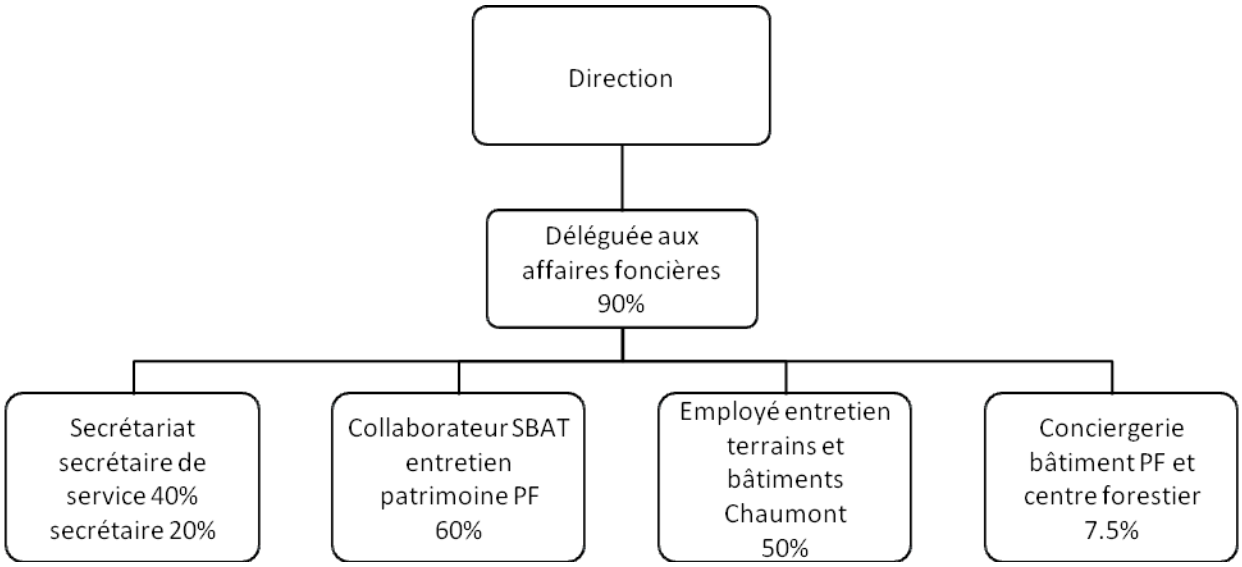

Rattaché à la direction de l'environnement, le Service des domaines est composé de la déléguée aux affaires foncières (90%), deux secrétaires (40 % et 20%) et un collaborateur à 50% pour l'entretien des terrains et des immeubles locatifs de Chaumont. Suite au départ à la retraite de l'employé entretien des terrains et bâtiments de Chaumont à fin avril 2016, le poste a été repourvu au 1er mai 2016. Un architecte a été transféré du Service des bâtiments et du logement au Service des domaines le 01.01.2016, au taux de 60% afin de soutenir l'entretien du patrimoine domanial (travaux, devis, soumissions, chantiers, etc.).

3. Enjeux et évolution du Service

Pour rappel, les principales missions du Service sont :

- mettre en œuvre une politique et une stratégie foncières actives,
- soutenir le Conseil communal en matière de politique foncière et, à ce titre, garantir la coordination des procédures ad hoc avec le service des communes, le Département des finances et de la santé et le Conseil d'Etat,
- assurer la transversalité entre les directions,
- participer aux négociations préparatoires liées à toutes les opérations immobilières de la Ville, en vue de leur conclusion contractuelle,
- gérer les locations (terrains, locatifs, exploitations agricoles, places de parc, dépôts et jardins communaux), gérer les domaines privés communaux et établir des conventions de précarité sur domaine public communal.

3.1 Autres missions

Le Service gère actuellement 18 parkings sur domaine privé communal, tous au bénéfice d'arrêtés de circulation routière (ACR). Il établi également les arrêtés de circulation routière (ACR) pour les autres directions (Ecole, Infrastructures et énergie, Urbanisme, Culture, etc.).

En 2016, près de 337'000 francs ont été investi pour assurer l'entretien des domaines agricoles, des locatifs et des terrains.

Avec l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP), nous poursuivons la mise à jour des valeurs d'assurances à neuf des bâtiments du patrimoine domanial (PF) dès qu'un investissement important est consenti.

4. Transactions immobilières

4.1. Acquisitions au patrimoine administratif

Les acquisitions au PA et les cessions du PA (par exemple domaine public) se font par le biais de demande d'autorisation de stipuler au Service des communes (SCOM), selon l'arrêté concernant les crédits de construction pour l'exercice en cours (ledit arrêté annuel est également sanctionné par le Conseil d'Etat pour toute l'année d'exercice). Le SCOM autorise le Conseil communal à procéder aux transactions immobilières, par le biais de décisions du chef du Département des finances et de la santé DFS).

Décision DFS 18.03.2016	Cadastre de Neuchâtel, 3/41 Rue de la Rosière 1-3, Caisse de Pensions Swatch Group, acquisition de 129 m^2 provenant du bien-fonds 7463, pour les incorporer au domaine public communal DP 498 Com et former le bien-fonds 17'379 et le DP 754 Com
Prorogation DFS 13.07.2016	Cadastre de Neuchâtel, 5/15 Rue des Fahys, diverses, acquisitions de surfaces à détacher des biens-fonds 9959, 6854, 6131, 10028, 8309, 11608, 6071, 8358, 10158, pour former le nouveau domaine public communal DP 693 Com et le nouveau domaine public cantonal DP 696 Cant
Décision DFS 11.07.2016	Cadastre de Neuchâtel, 6/10 Rue des Saars 111, acquisition de 39 m^2 à détacher du bien-fonds 5480, propriété de M. Wieland, pour les incorporer au domaine public communal DP 636 Com et former le bien-fonds 17'413 et le DP 757 Com
Décision DFS 13.07.2016	Cadastre de Neuchâtel, 2/51 Vallon de Serrières, acquisition du bien-fonds 6721, propriété de Tivoli Center SA, d'une surface de 150 m^2, pour l'incorporer au domaine public et former le DP 756 Com (exmatriculation)
Décision DFS 16.09.2016	Cadastre de Neuchâtel, 5/31 Fontaine-André 4-6-8, acquisition de 77 m^2 à détacher du bien-fonds 4118, propriété de Lithos Fondation de placement immobilier, pour les incorporer au domaine public communal DP 550 Com et former le nouveau DP 758 Com
Décision DFS 02.11.2016	Cadastre de Neuchâtel, 3/7 Avenue des Alpes-Valangines, acquisition du bien-fonds 16235, propriété de M. Mahfoudh, d'une surface de 84 m^2, pour l'incorporer au domaine public communal et former le DP 763 Com (ex-matriculation)

Décision DFS 10.11.2016	Cadastre de Neuchâtel, 3/8 Avenue des Alpes 55, acquisition d'une surface de 68 m^2 à détacher du bien-fonds 7861, propriété de Mme et M. Pesenti, pour l'incorporer au domaine public communal et former le bien-fonds 17462 et le DP 764 Com

4.2. Cessions du patrimoine administratif

Décision CE 20.01.2016	Cadastre de Neuchâtel, 3/50 Cours d'eau du Seyon Aval, constitution d'une concession hydraulique en faveur de Viteos SA, immatriculée sous DDP D17352 sur le DP 171 Com, échéance le 05.07.2055
Décision DFS 03.08.2016	Cadastre de Neuchâtel, 1/1 Isabelle de Charrière, cession d'une surface de 71 m^2 à détacher du domaine public DP 101 Com pour l'incorporer au bien-fonds 10576, propriété de la Caisse de pensions Swatch Group et former le DP 755 Com et le futur bien-fonds 17412
Décision DFS 02.11.2016	Cadastre de Neuchâtel, 2/45 Emer-Beyon, cession d'une surface de 18 m^2 à détacher du domaine public DP 87 Com pour l'incorporer au bien-fonds 15204, propriété de Viteos SA et former le futur DP 762 Com et le futur bien-fonds 17454

4.3. Acquisitions au patrimoine financier

Suite à la modification de la LFinec, les acquisitions au PF ainsi que les cessions du PF font désormais l'objet d'arrêtés du Conseil communal.

Arrêté du CC du 23.08.2016	Cadastre de Neuchâtel, 4/64 Seyon 32, acquisition par VDN de 2 unités PPE sises sur le bien-fonds 1457

4.4. Cessions du patrimoine financier

Arrêté du CC du 25.11.2015	Cadastre de Neuchâtel, 5/9 Maladière 3, vente du bien-fonds 4079, d'une surface de 137 m^2, à l'Association Suisse des Frères des Ecoles Chrétiennes (ASFEC), selon arrêté du CC du 25.11.2015
Arrêté du CC du 25.11.2015	Cadastre de Boudry, 8/57, secteur de Buchilles, diverses cessions gratuites de surfaces à détacher des biens-fonds 3374, 5219, 6755, 6771, 7026 et 6681, pour les verser au domaine public communal ainsi qu'au domaine public cantonal, pour l'équipement dudit plateau (route, trottoirs et ruisseau)
Arrêté du CG du 14.03.2016	Cadastre de Neuchâtel, 4/2 Tennis des Cadolles, prolongation du DDP pour la Halle couverte de Tennis Couvert des Cadolles SA, échéance reportée du 31.12.2016 au 31.12.2046

Arrêté du CG du 14.03.2016	Cadastre de Neuchâtel, 4/2 Tennis des Cadolles, prolongation du DDP pour le Club de Tennis de Neuchâtel (restaurant, vestiaires, etc.), échéance reportée du 31.12.2016 au 31.12.2046
Arrêté du CG du 14.03.2016	Cadastre de Neuchâtel, 4/2 Tennis des Cadolles, prolongation du DDP pour le Club de Tennis de Neuchâtel (courts ouverts, terrain de 5'700 m^2), échéance reportée du 31.12.2016 au 31.12.2046
Arrêté du CC du 31.10.2016	Cadastre de La Coudre, 7/39 La Favarge, vente du bien-fonds 1826, d'une surface de 84 m^2 à M. Bubloz, à sa valeur cadastrale

4.5. Transfert du domaine public communal au domaine privé communal

Néant.

4.6. Transfert du domaine privé communal au domaine public communal

Néant.

4.7. Conventions diverses – Constitution de servitudes et de charges foncières

Arrêté du CC du 14.09.2016	Cadastre de Neuchâtel, la Ville de Neuchâtel, propriétaire de la PPE n° 9801/AF, unité d'étages copropriétaire pour 16/1000 de part de copropriété sur le bien-fonds 16858, a grevé ledit bien-fonds d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules au profit des biens-fonds 6523 et 6524 du cadastre de Neuchâtel.

4.8. Conventions découlant de l'application du Règlement d'urbanisme, avec inscription de mention au Registre foncier

25 nouvelles conventions de précarité ont été établies pour des éléments de construction et des aménagements frappés d'alignement. 18 conventions ont été finalisées courant 2016.

4.9. Mises à ban et arrêtés concernant la circulation routière

En 2016, 4 arrêtés de circulation routière ont été approuvés et 2 mises à ban publiées. Depuis quelques années, les nouvelles mises à ban sont à durée indéterminée.

5. Crédits cadre annuels

Dépose minute pour la Crèche des Cadolles : Le dépose minute pour les enfants accueillis à la Crèche des Cadolles, initialement implanté sur le bien-fonds 9508 au sud-est du rond-point des Cadolles, a été déplacé au Nord du bâtiment des Cadolles 13. La Ville met 7 places de parc à disposition de la crèche et 2 places à disposition des visiteurs de Cadolles 13 et/ou de Nomad (appartements de FECPA).

Le déplacement du dépose-minute a nécessité l'aménagement d'une rampe d'accès direct à l'avenue des Cadolles, à proximité immédiate du passage pour piétons, la mise en place d'un revêtement adéquat sur environ 300 m^2, le marquage des places en jaune (larg. 2.50 m pour faciliter l'entrée et la sortie des enfants), l'aménagement des bordures et la sécurisation de l'entrée du dépose minute en surbaissant le trottoir existant ainsi que l'aménagement d'un puits perdu pour récolter les eaux de pluie. Un crédit d'un montant de 45'000 francs (imprévus moins de 9%) a été sollicité et 43'415 francs dépensés.

Mur de soutènement à l'Est des locaux de l'ASEN : Le mur de soutènement qui délimite le bien-fonds 9711, propriété du Service des domaines, du bien-fonds voisin 10085 également propriété privée communale, s'effondrait. Les deux biens-fonds sont loués, le premier à l'ASEN et le second à Palma Sàrl. Une intervention rapide a été nécessaire pour des raisons de sécurité évidentes, sous risque de dégâts plus importants. La section endommagée a été démontée sur une longueur de plus de 10 m afin de reconstruire un mur en béton armé (sur une hauteur visible de 1.80 m) en L, avec une semelle de 1 m de large sur toute la longueur afin de garantir la stabilité de l'ensemble. Ces travaux n'ont pas été budgétisés et le budget annuel du Service pour l'entretien des terrains de 70'500 francs n'a pas permis de prendre en charge cette dépense. La demande de crédit était de 30'000 francs et la facture finale de 27'100 francs.

La loge du Cernu, implantée sur le domaine de la Grand-Vy à Gorgier : propriété de la Ville de Neuchâtel, a dû être mise aux normes, pour des raisons de sécurité et de conformité (feu, gaz et électricité). Il était important d'intervenir courant octobre 2016, avant la neige, cas échéant les travaux auraient dû être reportés d'au moins 7 mois. Il s'agissait de démonter et d'évacuer le conteneur extérieur qui menaçait de s'écrouler, d'assainir les fonds de la loge aménagé par l'ancien locataire, d'équiper le chauffe-eau d'une prise d'air frais à l'extérieur, d'aménager l'évacuation d'air vicié pour le gaz, de mettre aux normes les anciens conduits de gaz, de mettre aux normes le fourneau et son tuyau d'évacuation. Compte tenu des conditions météo favorables et de la remise en location de la loge début 2017, nous avons sollicité un crédit de 20'000 francs, afin de réaliser les travaux avant l'hiver et 19'100 francs ont été dépensés.

6. Crédits d'engagement

Le hanger du rural de Belmont à Boudry : avec le rapport du Conseil communal au Conseil général R 16-008 du 10 février 2016, une demande de crédit de 705'000 francs pour la réfection du hangar du domaine de Belmont à Boudry, a été sollicitée.

La part en investissement est de 205'000 francs et le solde pour l'entretien différé a été prélevé sur les fonds pour l'entretien lourd des bâtiments.

Le fermage sera augmenté d'environ 3'000 à 4'000 francs, il pourra couvrir les charges annuelles qui seront imputées à la Section de l'environnement pour l'intérêt moyen.

Rappelons que la réévaluation du patrimoine financier imposée par la nouvelle loi sur les finances cantonales et le passage à MCH2, rend aussi intéressant l'investissement consenti,

en ce sens qu'il va contribuer à augmenter de manière conséquente la valeur vénale du bien en question.

Au 31 décembre 2016, 491'000 francs étaient dépensés et 214'000 francs engagés, fin des travaux prévue début 2017.

7. Jardiner dans les hauts de la ville

Suite à la motion du Conseil général du 1er février 2016 « A Neuchâtel, on sème », la Direction de l'Environnement a lancé un ambitieux projet de potagers urbains à Pierre-à-Bot, au nord de la Ville. Il consiste à mettre à disposition de diverses associations partenaires (Drop-In, Humus, Incroyables comestibles, Bio-Neuchâtel) et de citoyens, un espace de 10'000 m^2 permettant la culture en milieu urbain.

Pour mettre sur pied ce projet novateur, ladite direction a mandaté Equiterre, association réputée en matière de potagers urbains en Suisse romande. Ensemble, elles l'ont présenté à la population à fin septembre 2016.

Ces jardins constituent une réponse locale aux grands enjeux du réchauffement climatique et aux aspirations à une alimentation et un environnement sains, dans l'esprit du film « Demain ». C'est un projet d'agriculture urbaine intégrant des aspects économiques (valorisation du sol, consommation de leurs produits), sociétaux (associations et habitants appelés à échanger dans un espace de gestion commun, aménagé pour créer des liens entre les acteurs et favoriser le transfert de compétences) et environnementaux (développement durable), parfaitement inscrits dans la politique « Nature en ville », menée depuis de nombreuses années sur le territoire communal. La Ville offre ainsi un cadre de qualité permettant à chacun de s'engager et de devenir acteur de ce beau projet.

Après les deux premiers ateliers participatifs, à fin 2016, environ 70 familles se sont engagées à pratiquer la culture biologique en travaillant un espace individuel tout en s'impliquant dans la gestion de l'espace commun. Tous les acteurs participent et contribuent à l'élaboration du règlement et du fonctionnement des potagers urbains. La réalisation des potagers démarrera au printemps 2017.

8. Charte agricole

En collaboration avec la CNAV, chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, l'objectif est d'établir une charte qui sera transmise à tous nos locataires de domaines agricoles entiers, en les informant que le renouvellement de baux ne se feront plus de manière tacite mais en tenant compte de principes relevant d'une agriculture durable et respectueuse des sols.

TABLEAU RECAPITULATIF DES LOYERS ET DES COUTS D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES LOCATIFS ET DOMAINES AGRICOLES POUR L'ANNEE 2016

IMMEUBLES	REVENU LOCATIF	ENTRETIEN DES IMMEUBLES	CREDITS CADRES	TOTAL ENTRETIEN	DEPENSES EXTRA-ORDINAIRES
Signal14 - Home bâlois	-	5'989.37		5'989.37	
Gd-Hotel 26-28 Home La Chomette	52'368.00	16'091.95		16'091.95	
Tour 23	40'368.00	10'248.50		10'248.50	
Pertuis-du-Sault 45					
Centre forestier	43'252.00	77'528.15		77'528.15	
chambres	3'400.00				
Pertuis-du-Sault 41	8'760.00	93.30		93.30	
Noyer 57	15'228.00			-	
Belmont 17 (3mois-9mois)	14'550.00	828.55		828.55	
Champreveyres 7 (8mois)	14'640.00	15'513.45		15'513.45	122'164.68
Pierre-Gelée	3'000.00			-	
Chaumont 11 - Mi-Côte	4'416.00			-	
Maujobia 4	19'200.00	1'127.10		1'127.10	
	219'182.00	**127'420.37**	**-**	**127'420.37**	**122'164.68**

NOM DU DOMAINE	LOYER DOMAINES AGRICOLES	ENTRETIEN DOMAINES	CREDITS CADRES	TOTAL ENTRETIEN	DEPENSES EXTRA-ORDINAIRES
Belmont 15	13'112.60	19'477.10		19'477.10	491'220.50
La Biche	4'600.00	2'964.10		2'964.10	
La Grand-Vy	15'922.00	9'984.65		9'984.65	
La Chaille	960.00				
Le Cernu		13'420.80	19'101.45	32'522.25	
Prépunel	5'400.00	18'098.50		18'098.50	
Bois de l'Halle	12'360.00	950.55		950.55	
La Rotte (reconst. en cours)	3'647.00			-	
La Petite-Rotte	-	20'752.55			
1. La Grande-Joux	9'384.00	55.90		55.90	
2. La Petite-Joux	33'502.00	29'912.05		29'912.05	
	4'694.65				
3. La Roche	13'532.00	16'269.90		16'269.90	
4. La Cornée	16'693.30	1'002.25		1'002.25	
Pré-Louiset	5'776.00	1'565.55		1'565.55	
Jeanjaquet - Frênes 8	4'280.00	4'108.85		4'108.85	
Retropomme	1'332.00			-	
	145'195.55	**138'562.75**	**19'101.45**	**157'664.20**	**491'220.50**
	364'377.55	265'983.12	19'101.45	285'084.57	613'385.18

Service des forêts

(entité de gestion n° 124.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'801'866	2'228'500	+ 426'634
Produits	1'028'446	1'383'600	- 355'154
Total	773'420	844'900	+ 71'480

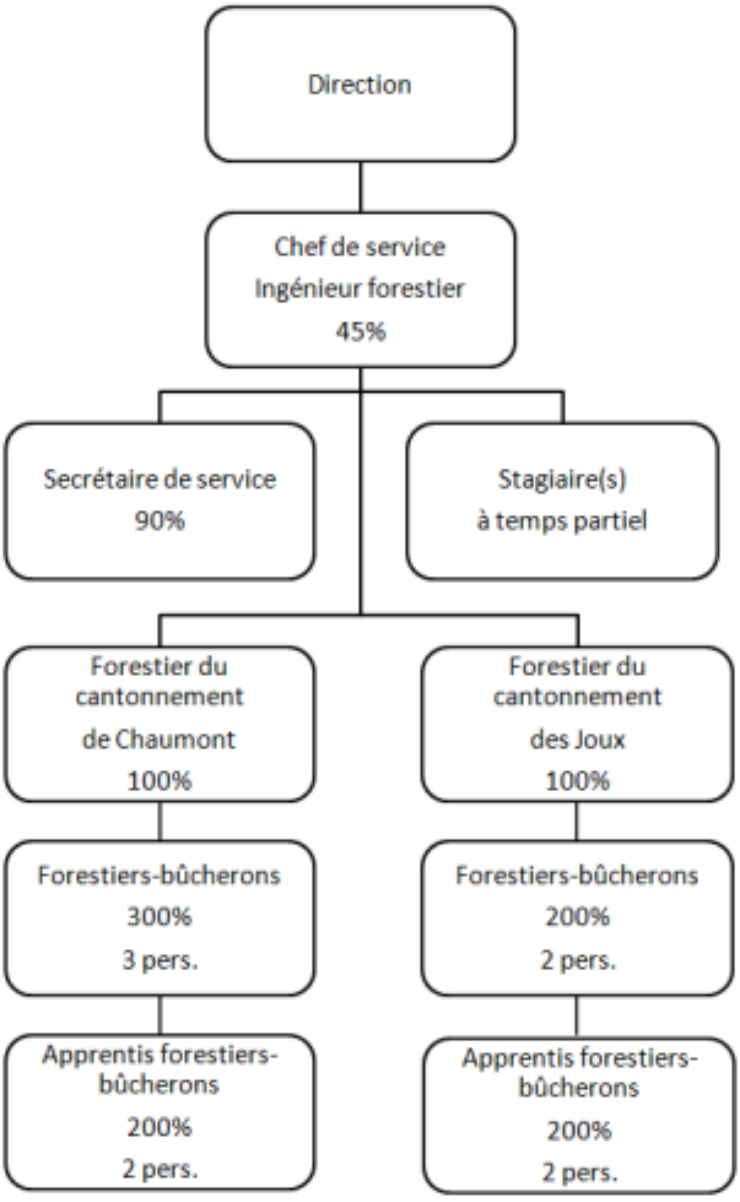

1.1. Introduction

Pour rappel, nos forêts sont entretenues selon les principes de la gestion multifonctionnelle développée et appliquée par les forestiers suisses et tout particulièrement neuchâtelois. Les prestations de la forêt multifonctionnelle peuvent être classifiées dans les 4 catégories suivantes :

- Fonction économique

  Production de bois pour la construction, la fabrication de meubles, de tonneaux et de tout autre objet en bois, production aussi de bois pour la fabrication de panneaux en bois reconstitué, de carton et de papier et, enfin, production de bois destiné à nous approvisionner en énergie.

- Fonction protectrice

  Protection contre de multiples dangers naturels : glissements de terrain, chutes de pierres, érosion éolienne et due à l'eau de ruissellement, inondations et, dans les Alpes, avalanches. Il y a aussi la protection des sources d'eau potable contre la pollution et tout ce qui pourrait souiller l'eau.

- Fonction sociale

  Lieu d'accueil pour la pratique de sports, de loisirs et de détente. Attrait de nos paysages grâce aux interventions des professionnels.

- Fonction du maintien de la biodiversité

  La forêt est un habitat indispensable pour de nombreuses espèces animales et végétales.

L'exercice 2016 se solde par une amélioration du résultat de 71’480 francs par rapport au budget.

Les charges ont été maintenues à un niveau nettement inférieur à celui budgétisé. Cette différence s’explique par la mise en exploitation différée des nouvelles installations de chauffage à distance au bois, des travaux par une entreprise pour l’exploitation des pins noirs secs faits sous forme de décompte et un parc machine plutôt récent réduisant les coûts d’entretien et de remplacement. Une entreprise forestière neuchâteloise nous a fait la proposition d’exploiter les pins noirs et de les commercialiser. La recette de la vente des bois a couvert les frais d’exploitation et a donné droit à un petit bénéfice de 5.60 francs par m^3 pour les plus gros bois.

Les produits ont eux aussi atteint un niveau plus faible que ce qui était prévu. Le prix du bois est toujours à un bas niveau, des recettes de vente de chaleur au chauffage à distance du Mail budgétisées mais non réalisées, l’exploitation des pins noirs dont la vente a financé les travaux d’exploitation et de commercialisation et une diminution du stock de bois en forêt en sont l’explication.

L’année a été marquée par l’exploitation d’un gros volume de pins noirs secs durant les quatre premiers mois de l’année. Le début de l’année fut pluvieux rendant les travaux forestiers délicats sur sol gras. Le personnel de la Ville a donc été engagé sur les chantiers d’exploitation des pins noirs se trouvant sur des sols superficiels filtrants.

A la fin du XIX^{e} et au début du XX^{e} siècle, les forestiers du littoral neuchâtelois ont semé et planté de très nombreux pins noirs d'Autriche. Cette essence a été introduite pour produire du bois de meilleure valeur que ce que produisent les chênes sur les terrains séchards. A cette époque, le pin noir est très recherché pour étayer les galeries des mines, et notamment les galeries des mines d'asphaltes à Travers. Ces arbres ont fort bien poussé mais malheureusement le débouché pour leur bois s'est tari avec l'abandon de l'exploitation des mines en Suisse.

Ainsi, les pins noirs des forêts de Maujobia, du nord de la rue de l'Orée et de part et d'autre de la route de Chaumont sont restés en forêt. Ils ont représenté jusqu'à 5% de tous les arbres de la forêt de Chaumont. Avec l'exploitation de 6'000 sylves de pins noirs (soit 1,5 fois tout le bois qui pousse dans la forêt de Chaumont en une année), tous dépérissants, plus de place pour les espèces locales a été faite. Les chênes, les alisiers, les érables à feuilles rondes et les tilleuls présents aux côtés des pins noirs bénéficieront de la place supplémentaire qui leur est faite. Là où des grosses trouées ont été créées, des chênes, des tilleuls, des mélèzes et des douglas ont été plantés afin de regarnir rapidement ces secteurs.

2. Administration et personnel

2.1. Collaborateurs

Le Service des forêts compte 9 personnes occupant 8,35 postes ainsi que 4 apprentis forestiers-bûcherons. La secrétaire du service consacre 1/3 de son temps à des activités pour le compte de l'Etat qui en assume le financement.

Un des apprentis engagés en août 2015 a dû interrompre son apprentissage avant la fin de sa première année. Malgré les mesures de prévention des risques appliquées au quotidien, le jeune homme a contracté la maladie de Lyme, transmise par les tiques. Après une absence de cinq mois et au vu de l'avis du médecin, qui indiquait que son état de santé ne lui permettrait pas de retravailler en forêt prochainement, une rupture de contrat a été signée.

Un apprenti forestier-bûcheron a été engagé au sein de l'équipe de Chaumont. Un jeune homme effectuant une attestation de formation professionnelle (AFP) auprès de l'équipe forestière de Corcelles-Cormondrèche a échoué aux examens finaux. L'apprenant et son formateur ont souhaité que sa préparation à de nouveaux examens se fasse dans une autre entreprise. Il a été engagé au sein de l'équipe des Joux pour sa préparation aux examens pratiques de fin de formation.

Un stagiaire ingénieur forestier espagnol a été engagé pour une année afin d'obtenir un brevet fédéral d'éligibilité à un poste supérieur dans l'administration forestière.

Nous avons également accueilli des stagiaires durant une semaine pour leur permettre de découvrir le métier de forestier-bûcheron.

Afin d'effectuer une partie des nombreux travaux de façonnage, débardage et soins à la jeune forêt, 8 entreprises forestières privées ont appuyé notre effectif. En effet, pour des tâches particulières pour lesquelles le Service des forêts n'est pas équipé, il a ainsi été fait appel à 2 entreprises pour le déchiquetage, 5 pour l'exploitation, le débardage et le transport de bois et 1 pour le sciage d'éléments divers.

2.2. Aspects de sécurité – accidents et maladie

La sécurité au travail est un élément essentiel particulièrement pour le travail en forêt. Des efforts constants sont fournis afin d'adapter nos pratiques aux règles et aux connaissances nouvelles en matière de sécurité au travail et d'ergonomie. La caisse nationale d'assurance (SUVA) à laquelle les professionnels de la forêt sont obligatoirement affiliés, effectue régulièrement des visites d'inspection afin de s'assurer du bon respect des règles et des bonnes pratiques de l'entreprise en matière de sécurité. Le Service des forêts a toujours passé ces inspections avec succès.

Le nombre d'heures d'absence par collaborateur est en augmentation en 2016

Ce chiffre couvre des accidents ou des maladies sans gravité qui ont touché les collaborateurs du service. Il s'explique par des absences pour cause de maladies courantes et d'accidents, pour la plupart non-professionnels.

La statistique 2016 comptabilise 142 heures d'absence par collaborateur en moyenne (en 2015 : 82 h./p. ; en 2014 : 107 h./p.; en 2013 : 69 h./p.; en 2012 : 154 h./p.; en 2011 : 110 h./p.).

3. Économie et analyse financière

3.1. Vente de bois et évolution des prix

Le marché des bois est globalement difficile mais chaque espèce voit son secteur évoluer un peu différemment. Le chêne est la valeur sûre de ces dernières années. Sa valeur ne cesse de s'accroître, il devient très recherché dans toute l'Europe. L'épicéa et le sapin blanc ont subi une diminution de prix mais restent à un niveau intéressant. Le bois d'érable, après avoir été à la mode, est complètement délaissé. Il est difficile de trouver un acheteur pour cette essence, à l'exception des billes exceptionnelles. Alors que le hêtre lui, depuis des années, peine à trouver un marché valorisant son bois. Le prix offert est tellement faible pour les qualités moyennes de bois de sciage qu'il est plus intéressant, d'un point de vue financier, de les valoriser en bois de déchiquetage pour une centrale de chauffe.

Après la chute des prix du bois en 2015, les prix ont encore un peu baissé pour le résineux et se sont généralement stabilités pour le feuillu.

Si on compare les prix des bois du tableau 1, on remarque que pour le hêtre le bois d'industrie et le bois de feu, les prix sont identiques à 2015. Le prix du bois de résineux marque une très forte baisse qui ne reflète pas le marché mais est marqué par la très importante exploitation de pins noirs réalisée en 2016.

L'ensemble des résineux vendus en 2016 l'ont été au prix moyen par m^3 de 44.40 francs au lieu de 79 francs en 2015. Ceci s'explique par la commercialisation d'un gros volume de pins noirs (975 m^3) vendu 5.60 francs par m^3. Ce prix est en fait le bénéfice net de leur exploitation. L'entreprise mandatée a effectué tous les travaux y compris la vente des bois et a versé au propriétaire le bénéfice généré par ces travaux. Ceci tire très nettement la moyenne vers le bas.

Par ailleurs, les pins récoltés par les équipes forestières de la Ville ont été commercialisés à 60 francs par m^3, ce qui a une influence défavorable sur le prix moyen des grumes résineuses.

En effet, pour l'épicéa et le sapin qui sont les résineux commercialisés habituellement par la Ville, le prix de vente par m^3 se situe entre 70 francs et 100 francs selon le marché des bois. Le fait que le pin noir, moins commercialisé les années précédentes qu'en 2016 obtienne un prix plus faible a pour conséquence de faire diminuer le prix moyen par m^3 de résineux en 2016 par rapport aux années précédentes.

Si on apprécie la vente du bois d'épicéa et de sapin aux Joux, le prix moyen grimpe à 73.15 francs par m^3. C'est un prix en diminution de 5.75 francs par rapport à 2015, qui traduit bien la tendance du marché des résineux vendus habituellement par la Ville.

Types en Fr.	**2016**	2015	2014	2013	1981
Grumes résineuses en écorce	**44**	79	88	83.30	153
Sciages hêtres 4B	**57**	57	68	60	152.80
Emballages, qualité D	**40**	40	45	40	80
RR1 à port camion par st*	**25**	25	28	25	75
CF, pâte hêtre, à port camion*	**35**	35	48	40	51
Bois de feu hêtre quartier	**85**	85	85	80	55
IPC (déc. 1982 : 100)	**156.7**	156.7	158.8	159.3	92.8

* petite quantité

Tableau 1 : Les prix des bois entre 1981 et 2016

Enfin, les forces de travail se sont concentrées sur la récolte des pins et donc l'exploitation des espèces plus rémunératrices comme l'épicéa et le sapin a été repoussée. En 2016, la proportion épicéa et sapin dans le volume de bois résineux est d'environ 60% alors qu'elle était de plus de 95% les années précédentes.

Afin de mieux valoriser le bois présentant des défauts, difficile à mettre sur les marchés du bois de scierie ou du bois destiné à l'industrie, la Ville promeut la production de chaleur à partir de la biomasse. En plus de favoriser la filière bois-énergie régionale et les emplois qui lui sont liés, cette politique s'inscrit pleinement dans la volonté de diminuer les émissions de gaz carbonique issus de combustibles fossiles.

3.2. Subventions

La gestion multifonctionnelle de la forêt permet d'atteindre simultanément de nombreux objectifs fort différents (production de bois, protection contre les dangers naturels, accueil du public, diversité biologique). Si la vente des bois apporte un revenu au propriétaire forestier, les trois autres groupes de prestations ne sont pas financés directement par leurs utilisateurs.

Ces prestations sont pourtant utiles à tous. Afin d'encourager les propriétaires forestiers à effectuer les travaux d'entretien de la forêt indispensables, le Canton et la Confédération "achètent" des prestations aux propriétaires forestiers.

En 2016, une nouvelle période de quatre ans a commencé concernant les aides financières aux propriétaires forestiers.

Pour la période 2016-2019, les prestations faisant l'objet d'indemnités pour la Ville de Neuchâtel sont :

- L’entretien des forêts protectrices
- L’entretien et la construction de chemins
- Les soins à la jeune forêt
- L’entretien de secteurs riches en biodiversité
- L’entretien de pâturages boisés

Les subventions cantonales et fédérales reçues par la Ville pour ces travaux se montent à 173'790 francs par an selon la répartition des enveloppes budgétaires et l’annonce des travaux qui seront réalisés.

Indemnités et aides financières	**2016**	2015	2014	2013
• Gestion forestière (gardes et ingénieur forestier)	**67'862**	51'592	52'321	52'263
• Promotion du rôle protecteur de la forêt	**53'267**	83'299	107'446	107'446
• Établissement et entretien des infrastructures	**39'950**	28'145	28'345	28'345
• Prévention et réparation des dégâts	**29'618**	6'890	-	-
• Aménagement et planification	**-**	5'675	5'675	5'675
• Soins à la jeune forêt	**60'365**	5'421	50'375	50'375
• Promotion de la diversité biologique	**29'999**	-4'128	31'747	31'747
T O T A L	**281'061**	176'894	275'909	275'851

Tableau 2 : Indemnités et aides financières
Deux particularités sont à mentionner pour 2016.

Les indemnités "gestion forestière" sont versées par le Canton pour les prestations effectuées par les gardes et l'ingénieur forestier, qui sont des tâches cantonales. Par an, la subvention "gardes" se monte à 34'818 francs. Pour l'ingénieur forestier un forfait correspondant à 20% de son traitement est versé, soit respectivement pour 2015 et 2016, 16'475.05 francs et 16'571.90 francs.

Les indemnités 2015 et 2016 pour l'ingénieur forestier sont comptabilisées dans les comptes 2016.

L'autre cas de subventionnement particulier est lié aux travaux d'abattage des pins noirs secs réalisés entre février et avril 2016. Le dépérissement généralisé à tout le pied du Jura et massif de cette espèce a été considéré comme une atteinte sérieuse à la forêt nécessitant une aide aux propriétaires forestiers. L'association neuchâteloise des propriétaires forestiers a fait la demande au canton pour que les propriétaires forestiers soient aidés financièrement. Une prise en charge de 50% du déficit d'exploitation des arbres secs a été accordée.

3.3. Frais d'exploitation, d'entretien et de fonctionnement

Les conditions topographiques du lieu de la coupe et l'environnement dans lequel les forestiers doivent travailler (pente du terrain, difficulté d'accès, arbres branchus, chablis, volume de petits bois abandonné en forêt, sécurité à assurer à proximité des routes, bâtiments ou lignes CFF) influencent directement les coûts d'exploitation.

L’année 2016 est marquée par l’exploitation intense de pins noirs secs durant les mois de février à avril. Un volume de 6'000 sylves (m^3 sur pied) environ a été récolté durant cette période.

Grâce à un contrat d'approvisionnement signé entre une entreprise neuchâteloise et l'industrie du bois, ce bois peu apprécié a pu être écoulé rapidement à un prix intéressant et dans de grandes quantités. Afin de bénéficier de cette voie commerciale intéressante, une partie des travaux d'exploitation lui ont été confiés, les frais d'exploitation étant couverts par une partie des recettes de la vente des bois. Cet événement explique le fait que le volume de bois exploité est particulièrement élevé alors que les frais d'exploitation ainsi que les recettes de la vente des bois sont plus faibles que les années précédentes.

Par ailleurs, ces travaux ont donné droit à une subvention correspondant à la moitié des déficits des chantiers de récolte des pins secs. Pour la Ville, cela représente une subvention de 29'618.10 francs.

Les entretiens de la forêt par des coupes normales ont été moins intenses que l'année précédente, ceci pour deux raisons. La première étant le marché des bois peu favorable et peu demandeur qui n'incite pas le propriétaire forestier à mettre du bois frais sur le marché. La seconde est que les forces de travail ont été déployées sur les secteurs de pins noirs.

Pour les autres tâches réalisées, les travaux effectués correspondent à ce qui a été fait ces dernières années.

Concernant l'accueil du public, l'entretien de chemins pédestres, des places de pique-nique et des abris forestiers, s'est poursuivi afin de maintenir un niveau de qualité répondant aux fortes attentes de la population.

Les soins d'éclaircie dans les jeunes arbres ont été menés afin de préparer au mieux la forêt du futur aux événements qui pourraient l'atteindre et assurer un approvisionnement en bois en termes qualitatif et quantitatif correspondant au moins à nos besoins actuels.

DEPENSES en Fr.	**Chaumont**	**Les Joux**	**TOTAL 2016**	**2015**	**2014**
Fonctionnement service, gestion	89'664	100'249	**189'913**	204'960	250'981
Fonction sociale	84'570	15'758	**100'328**	121'220	95'950
Exploitations	354'784	218'669	**573'453**	705'855	982'633
Soins à la jeune forêt	122'924	69'166	**192'090**	165'256	204'905
Entretien desserte	64'337	55'667	**120'004**	239'974	259'899
Hangar, atelier	121'135	40'697	**161'832**	178'558	169'762
Matériel, outillage, véhicules	36'958	50'094	**87'052**	89'841	123'119
Loyers, tiers et divers	184'513	192'681	**377'194**	405'945	523'124
DEPENSES TOTALES 2016	**1'058'885**	**742'981**	**1'801'866**	2'111'609	2'610'373
Exploitations en sv	9'367	2'232	11'599	9'067	10'890
Produits en m^3	7'061	2'208	9'269	6'967	10'157
Frais d'exploit. Fr./m^3	50.25	99.05	61.85	101.30	96.75

Tableau 3 : Récapitulation des dépenses

RECETTES en Fr.	Chaumont	Les Joux	TOTAL 2016	2015	2014
Vente de grumes	138'113	69'594	**207'707**	329'514	282'620
Bois d'industrie	45'044	2'165	**47'209**	103'499	130'973
Bois de feu et divers	155'665	69'071	**224'736**	247'068	262'449
Produits par la vente des bois	**338'822**	**140'830**	**479'652**	680'081	676'042
Récupérations et divers	15'279	15'278	**30'557**	71'260	101'062
Travaux pour tiers	22'246	1'966	**24'212**	38'532	92'698
Indemnités, subv. et FFR	255'008	239'018	**494'026**	442'682	358'303
RECETTES TOTALES 2016	**631'355**	**397'092**	**1'028'447**	1'232'555	1'228'105
Recette par m^3 exploité	89.40	179.85	***110.95***	*176.90*	*120.90*
CHARGES NETTES 2016	**427'530**	**345'889**	**773'419**	879'054	1'382'26
Recettes des ventes Fr./m^3	48.00	63.80	**51.75**	97.60	66.55
Recettes div. + subv. Fr./m^3	41.40	116.05	**59.20**	79.30	54.35

Tableau 4 : Récapitulation des recettes

La desserte forestière a elle aussi bénéficié de l'entretien nécessaire afin de pouvoir jouer le rôle que l'on attend d'elle, c'est-à-dire d'assurer l'approvisionnement en combustible des installations de chauffage au bois durant tout l'hiver. Une réfection complète de chemins à camions a été effectuée sur 1,72 km.

Pour les recettes, celles liées à la vente de grumes est en diminution pour des raisons de marché des bois et de récolte de pins noirs comme expliqué précédemment. Les recettes pour des travaux pour tiers sont peu élevées, les équipes ayant été peu sollicitées pour réaliser des travaux chez des privés.

3.4. Rendement financier en 2016

La couverture des frais pour les comptes 2016 est légèrement meilleure que celle budgétisée (+ 71'480 francs).

L'excédent de dépenses se monte à 773'419 francs. Ce montant est en diminution par rapport aux années précédentes. Les travaux d'entretien de la desserte et le renouvellement de machines ayant été réalisés de manière importante les exercices précédents, on retrouve une situation où les frais d'entretien se stabilisent pour arriver à une situation normale.

Il avait été budgétisé une livraison de bois déchiqueté plus importante pour le chauffage du Mail car il était envisagé que les travaux d'agrandissement des installations auraient pour conséquence une augmentation de la consommation de bois qui serait déjà effective en 2016.

Une nouvelle chaudière à bois a été installée en été 2016, ce qui représente la première partie des travaux planifiés. Son installation s'est terminée en décembre 2016 et la mise en service est prévue début 2017. La suite des travaux consistera à démolir le hangar à copeaux actuel pour en reconstruire un d'une capacité plus importante. Cette construction doit être terminée pour le mois d'octobre 2017.

RECETTES en Fr.			DEPENSES en Fr.				
Vente de bois	Divers et subventions	**TOTAL**	Exploitat.	Gestion, div. entr., amor. fonction soc.	**TOTAL**	Excédent	m^3 exploités
2016							
479'652	548'795	**1'028'447**	573'453	1'228'413	**1'801'866**	-773'419	9'269
2015							
680'081	552'474	**1'232'555**	705'855	1'405'754	**2'111'609**	-879'054	6'967
2014							
676'042	552'063	**1'228'105**	982'633	1'648'824	**2'610'373**	-1'382'268	10'157
2013							
626'894	607'311	**1'234'205**	634'233	1'997'224	**2'631'457**	-1'397'252	5'286
2012							
499'449	650'807	**1'150'256**	676'207	1'338'031	**2'014'238**	-863'982	6'145
2011							
518'510	665'845	**1'184'355**	659'541	1'467'391	**2'126'932**	-942'577	6'971
2010							
730'826	601'323	**1'332'149**	735'458	1'302'837	**2'038'295**	-706'146	8'729

Tableau 5 : Comparaison des recettes et des dépenses des dernières années

Délégué à l'environnement

(entité de gestion n° 125.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	56'543.25	57'500.00	+ 956.75
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	56'543.25	57'500.00	+ 956.75

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

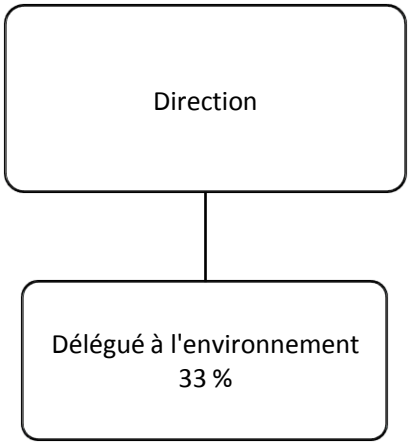

3. Commentaire général

En 2016, le thème principal a été les sites pollués en ville de Neuchâtel, en particulier le suivi des investigations techniques pour les secteurs de Monruz et des Jeunes-Rives, ainsi que les travaux d'assainissement pour le secteur de Monruz. Parallèlement les activités du délégué ont consisté à intervenir dans différents projets et groupes de travail de l'Administration communale, en particulier dans le dossier des Jardins partagés de Pierre-à-Bot. Au cours de cette année, on peut également noter la mise en place avec le Service cantonal de l'environnement et de l'énergie (SENE) d'une station de mesures temporaires de la qualité de l'air (PM10) dans le secteur de l'Ecluse afin de mieux comprendre l'impact du trafic, de la morphologie locale et des conditions météorologiques sur les émissions de particules fines dans ce secteur de la ville.

4. Sites pollués

Au début des années 2000, dans le cadre de la nouvelle législation sur les sites pollués, le Canton a établi un « cadastre neuchâtelois des sites pollués » (CANEPO). Plusieurs sites ont été recensés sur la commune de Neuchâtel. Il s'agissait essentiellement d'une enquête basée sur des informations historiques. Cette approche devait faire l'objet d'investigations techniques afin de mieux connaître la situation locale et les éventuelles menaces pour l'environnement, principalement les eaux souterraines et de surface. Au cours de ces dernières années, plusieurs sites ont fait l'objet de telles investigations.

Le secteur de Monruz et le secteur des Jeunes-Rives ont été analysés entre 2015 et 2016 en marge des travaux préparatoires de réaménagements (RING, lotissement ensemble Gouttes-d'Or) afin d'anticiper d'éventuels conséquences ou blocages (surcoûts financiers). Ces investigations ont été menées par la Ville de Neuchâtel avec l'étroite participation du SENE.

Les Jeunes-Rives ont été créées par un remblayage sur le lac de 1960 à 1970. Les dépôts de l'époque ne respectaient pas les mêmes normes qu'aujourd'hui. Même si les matériaux déversés à l'époque étaient considérés comme des matériaux inertes, le risque d'y trouver des matériaux pollués selon le cadre légal actuel a nécessité l'inscription de ce site dans le CANEPO. Il ne s'agissait heureusement pas de la décharge communale qui était située à Plaines-Roches à l'époque. Une investigation technique a été réalisée en 2016.

L'investigation dans le secteur de Monruz a été plus conséquente car le site renfermait les restes d'un ancien dépôt d'ordures communales exploité jusqu'en 1906. La démarche a été très complexe en lien avec les différents propriétaires et les divers projets en cours sur le site.

Les résultats de ces démarches feront l'objet d'un rapport d'information pour le Conseil général qui sera présenté courant 2017. Ce rapport sera complété avec des informations sur les autres sites CANEPO sur la commune. En particulier, elle permettra de présenter l'état des démarches pour les sites de Plaines-Roches et Tête-Plumée dont les investigations menées par le SENE touchent à leur fin.

5. Qualité de l'air

Depuis l'adoption de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair) en 1985, la qualité de l'air est mesurée par le Service cantonal de l'énergie et de l'environnement (SENE). Depuis 1990, une station de référence permet de la suivre en continu. D'autres mesures ponctuelles sont menées lors de l'établissement des impacts de projets d'aménagement, dans le cadre de suivi de chantier ou pour vérifier l'impact du trafic dans certaines zones sensibles.

En 2016, en partenariat avec le SENE, nous avons mis une station de mesure des particules fines (PM10) sur la rue de l'Ecluse au nord du tunnel de Prébarreau afin de mieux comprendre l'évolution dynamique de la qualité de l'air dans ce secteur en lien avec la circulation, la saison et les conditions météorologiques. En 2017, une campagne de mesures des oxydes d'azotes sera menée sur le territoire communal par le SENE. Un rapport d'information sera également présenté au Conseil général pour présenter le bilan de

l’évolution de la qualité de l’air depuis 1990 à Neuchâtel. Ce rapport sera l’occasion pour faire le point sur la situation existante et esquisser les mesures à prendre.

Santé

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'604'870.75	2'710'900.00	+106'029.25
Revenus	2'039'697.64	1'955'300.00	+84'397.64
Excédent	**565'173.11**	**755'600.00**	**+190'426.89**

L'ensemble des entités de gestion obtient des résultats comptables meilleurs que budgétés. Ces résultats mettent en lumière une gestion rigoureuse et l'attention permanente à contenir les charges tout en optimisant et en développant les sources de recettes.

Au Centre de Santé sexuelle, le Canton a versé la subvention cantonale pour 2015 et celle pour 2016 afin de pouvoir respecter à l'avenir la règle de l'échéance. Le revenu exceptionnel de l'année 2016 reviendra donc à la normale en 2017. Notons aussi l'augmentation des recettes liées aux dépistages des infections sexuellement transmissibles.

Au Centre d'orthophonie, le départ en retraite d'une collaboratrice et le suivi constant des heures facturables des orthophonistes résultent en des comptes meilleurs que prévus.

La Santé bucco-dentaire a vécu sa dernière année en tant qu'entité de gestion propre. Dès le 1er janvier 2017, elle fusionnera comptablement avec le Service médical des écoles après une fusion « de fait » dès la fin 2015.

La politique de la vieillesse a été bien accueillie en début d'année. Plusieurs projets ont été développés, notamment en matière de mobilité. Grâce à un travail intense avec le réseau de partenaires, les réalisations ont été moins onéreuses que prévus.

2. Organigramme

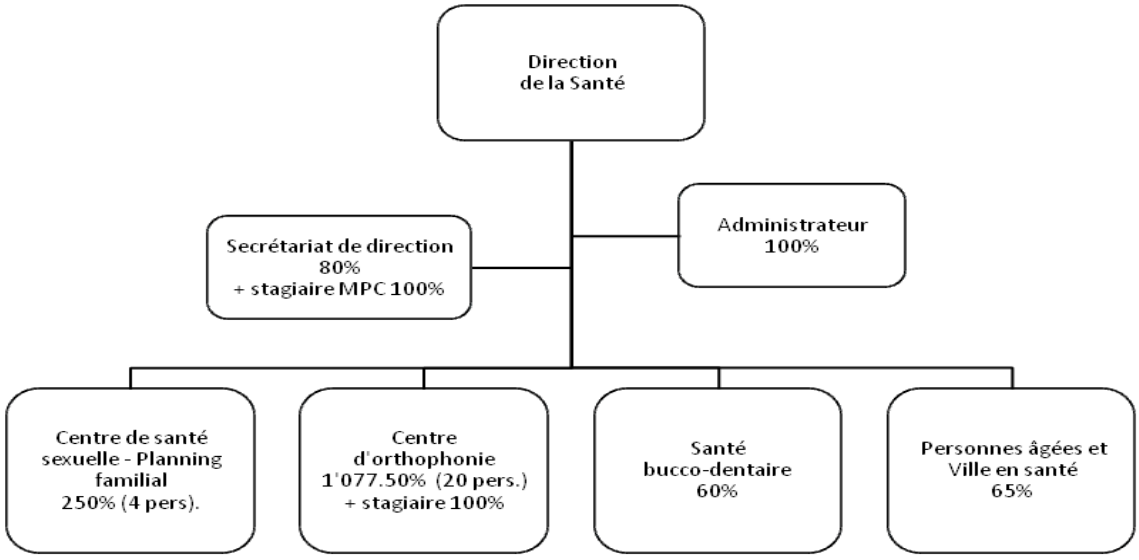

Centre de santé sexuelle - Planning familial

(entité de gestion n° 109.01)

1. Organigramme

2. Organisation du travail

Les conseillères travaillent régulièrement dans les bureaux du Centre à St.-Maurice 4, sur le site de Pourtalès de l'Hôpital neuchâtelois (Hne) et à l'extérieur. Leurs activités concernent principalement les secteurs suivants : Consultations individuelles et accueil de groupe, collaboration avec le réseau santé-social, dépistage des infections sexuellement transmissibles, entretien lors d'interruption volontaire de grossesse et entretiens post-partum, information en policlinique, travail de prévention dans le domaine de la migration et du sexe tarifé.

Une collaboratrice partie à la retraite a été remplacée dès le 1.06.2016

3. Activités à St.-Maurice 4

Consultations

Le Centre reçoit des personnes provenant de tout le Littoral ainsi que des vallées. Ainsi, 63% des visiteurs proviennent d'autres communes que la Ville de Neuchâtel (64% en 2015). Cette réalité justifie pleinement le fait que l'Etat prend à sa charge 50% du déficit du Centre. Les comptes 2016 sont exceptionnels, car ils cumulent la subvention 2015 (195'780 francs) ainsi que l'estimation de la subvention 2016 (193'303 francs).

Il est à noter que 52% des consultants ont moins de 20 ans.

Nous avons enregistré 438 (441) premiers entretiens, demandés par 328 (358) femmes, 56 (19) hommes et 54 (51) couples. D'autres personnes (ami-e, membre de la famille) ont participé à l'entretien, nous avons donc reçu 604 (587) personnes à l'occasion de ces premiers entretiens. (Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2015). Sur l'ensemble des 1154 (1217) appels téléphoniques, 586 (516) donnent lieu à des entretiens approfondis.

Les conseillères ont répondu à 90 (74) questions provenant du canton de Neuchâtel sur le site pour les adolescents www.ciao.ch, qui permet un contact anonyme.

55% (62%) des premiers entretiens sont liés aux questions sur la contraception. La contraception d'urgence a été délivrée 179 (198) fois. Le travail social pour fournir à bas prix

ou sans frais pour la femme un moyen de contraception de longue durée augmente, en 2016, 27 femmes ont demandé cette aide. 23% des demandes (21%) relèvent du mandat cantonal de centre de consultation en matière de grossesse.

Tests IST (infections sexuellement transmissibles).

Depuis juin 2016, le Centre offre des tests pour six infections. De juin à décembre, nous avons fait 55 tests VIH, 18 tests syphilis, 9 tests hépatite B et C, 25 tests Chlamydia et gonorrhée et 5 tests Chlamydia seule. L'augmentation du nombre d'hommes qui consultent seuls est en lien avec cette activité. Ces hommes sont plus âgés que la clientèle générale du Centre, 88% d'entre eux ont plus de 20 ans. Cette activité est supervisée par le médecin-chef de l'infectiologie, Dr Olivier Clerc.

Accueil de groupes

Il s'agit de groupes d'élèves envoyés par le GIS (Groupe Information Santé et Sexualité) dans le cadre des Journées Santé, ou de classes d'élèves ou d'étudiants qui sont reçus à la demande des enseignants ou éducateurs. Nous avons reçu 74 (56) groupes (GIS, classe JET, Malvilliers, lycée JP), soit au total 368 (336) adolescents et jeunes adultes. Nous leur présentons les prestations du centre et discutons sur des thèmes liés à la sexualité, la contraception, la grossesse, les infections sexuellement transmissibles.

Collaboration avec le réseau santé-social

Nous avons présenté nos activités lors de la journée cantonale consacrée à la santé sexuelle. La responsable a participé aux 6 séances du groupe de travail sur le programme d'éducation sexuelle dans le canton.

En 2016, nous avons ponctuellement partagé notre expertise avec des institutions diverses : le CAPPES et une direction d'école, le Râteau, le Service médical de écoles, le Foyer la Tène à Préfargier par exemple. La responsable participe aux séances du Groupe cantonal maltraitance et les conseillères ont individuellement été présentes lors de diverses journées consacrées à la violence conjugale, au VIH/IST et autres thèmes importants pour notre travail.

Pour la première fois, nous avons organisé des portes ouvertes le 29 novembre. Nous avons reçu à cette occasion plusieurs professionnels du domaine santé-social.

4. Activités à Hne Pourtalès

Entretiens IVG (interruptions volontaires de la grossesse)

Les conseillères ont rencontré 192 (193) femmes hospitalisées à Hne Pourtalès dans le cadre d'une interruption de grossesse.

63 % sont de nationalité suisse, 37% sont de nationalité étrangère. 50% des femmes qui interrompent sont déjà mères, d'un enfant (20%) ou plus.

Entretiens post-partum

Les conseillères ont rencontré 768 (755) femmes en entretien individuel et 201 (218) couples. L'information porte sur la fertilité après l'accouchement, la sexualité et la contraception, en particulier durant la période de l'allaitement. D'autres questions liées au post-partum sont abordées en fonction de l'intérêt et de la situation particulière des femmes et des couples.

Policlinique de gynécologie

Une séance d'information à l'intention des médecins assistants a réuni 12 médecins.

5. Migration et sexe tarifé

Une conseillère est désormais en charge des activités particulières à l'intention des personnes vulnérables en lien avec la migration. Elle participe au groupe de travail du COSM et Médecins du monde qui déploye des mesures pour la prévention dans le milieu du sexe tarifé ainsi qu'au groupe cantonal concernant le mariage forcé.

Elle organise des séances d'information avec le centre de premier accueil de Couvet et avec RECIF. Elle a rencontré les « mères de contact » de la Croix-Rouge.

En 2016, elle a participé à 5 visites dans les salons de massage et animé 8 séances d'informations, en général avec une traductrice.

6. Formation continue

Les conseillères ont suivi les 4 séminaires annuels de formation continue de l'ARTCOSS (Association Romande et Tessinoise des Conseillères et Conseillers en Santé Sexuelle) à Lausanne et Bienne. Les conseillères ont bénéficié de 10 séances de supervision auprès de Marie-Christine Le Coultre, médecin-psychiatre, qu'elles partagent avec leurs collègues de La Chaux-de-Fonds.

Centre d'orthophonie

(entité de gestion n° 109.02)

1. Organigramme

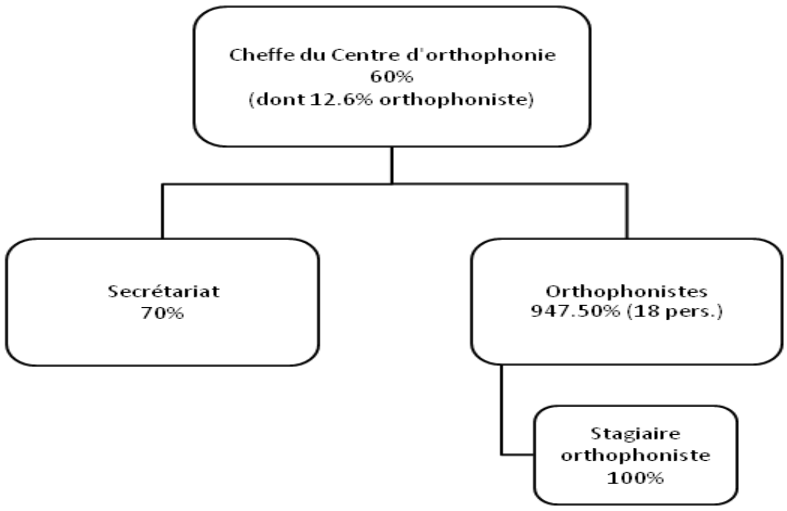

2. Contexte général

L'orthophonie (ou logopédie) fait partie des mesures de pédagogie spécialisée. Les prestations sont prodiguées dans le canton par les 3 centres communaux (Neuchâtel, La

Chaux-de-Fonds et le Locle (1/3 des cas)) et par des orthophonistes indépendantes (2/3 des cas).

L'office de l'enseignement spécialisé (OES) est l'organe compétent pour déterminer s'il s'agit de mesures dites « renforcées », soit à la charge du canton, ou s'il s'agit de mesures ordinaires, à la charge des parents et des communes de domicile. 80% des cas sont à la charge du canton et représente plus de 90% des recettes du centre.

Le tarif des prestations renforcées est de 120.-/h et fixé dans des conventions. Les mesures ordinaires, à la charge des parents et des communes, sont quant à elles facturé 96.-/h. L'Etat reconnait aux centres communaux des compétences en matière de gestion et de contrôle et les rétribue pour ces tâches. Une enveloppe globale maximale de 2.9 millions est allouée aux 3 centres et les EPT des centres sont fixes.

Bien que les conventions ne soient entrées en force qu'au 1er janvier 2015, l'Etat les a cependant résiliées pour le 1er janvier 2018. La subvention pour travail de gestion et de contrôle pour les centres sera abandonnée pour raison d'économie.

3. Prestations aux communes conventionnées

Les communes conventionnées avec notre centre sont : Boudry, Cornaux, Gorgier/Chez-le-Bart, Milvignes, Montalchez, Peseux, St-Aubin/Sauges et Vaumarcus. Les ressortissants de ces communes peuvent être traités par les orthophonistes du centre, au centre ou dans les permanences décentralisées. En contrepartie, les communes s'engagent à payer une taxe de 0.20 francs par habitants mais également à participer au déficit du centre en fonction du nombre d'heures effectuées pour leurs habitants.

71% des cas sont pris en charge dans les locaux de St-Maurice à Neuchâtel, 9% sont vus à Boudry, 7.5% à Milvignes, 5.5% à Cornaux, 3.5% à St-Aubin et 3.5% dans les Institutions de la fondation l'Enfant c'est la Vie (Belmont à Boudry et la Ruche à Neuchâtel).

Pour l'année 2016, le déficit à partager s'est monté à 159'430 francs. Chaque heure de traitement a ainsi été facturée à 17.12 francs (23.76 francs en 2015 et 39.74 francs en 2014). Cela représente un montant de 115'800 francs pour Neuchâtel.

4. Statistiques (année scolaire 2015-2016)

Sur les 547 enfants vus au centre en 2015-2016, les traitements de 431 d'entre eux sont pris en charge financièrement par l'OES (79%), 88 par les parents et la commune de domicile (16%) et 28 n'ont pas eu besoin de traitement (5%). La Ville a financé 51 bilans orthophoniques d'enfants des niveaux 1-8H domiciliés dans la commune et dont les troubles n'entrent pas dans les critères acceptés par l'OES. 238 enfants présentent des troubles du langage écrit (44%), 259 des troubles du langage oral (47%), 4% ont des pathologies diverses (déglutition infantile, dyscalculie, etc.) et 5% ne présentaient pas de pathologie.

La majeure partie des enfants sont signalés par le corps enseignant (67%) et les parents (19%). Le corps médical, les offices divers et les institutions signalent le reste.

A fin décembre 2016, nous comptons 57 enfants dont le bilan a été effectué et qui sont en attente de traitement et 40 enfants en attente d'un bilan.

5. Université

Le centre a accueilli une étudiante en stage à mi-temps de septembre 2015 à juin 2016 ainsi qu'une étudiante en stage d'observation pendant 5 semaines. Dès septembre 2016, deux nouvelles stagiaires à mi-temps ont débuté leur stage.

Au cours de l'année 2016, l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec celle de Genève, a organisé une journée de formation destinée aux responsables de stage.

6. Perfectionnement

Les orthophonistes du centre ont l'obligation de suivre des perfectionnements et des supervisions et l'ont fait dans des domaines tels que :

- rééducation des troubles logico-mathématiques et dyscalculie
- supervisions individuelles ou en petits groupes dans le domaine logico-mathématique, de la psychologie de l'enfant ou des dysphasies
- supervision d'équipe sur les familles migrantes
- prise en charge précoce de l'enfant sans langage
- formation Evidence based practice par Jacinthe Dupré-Savoy, orthophoniste
- matinée de réflexion d'équipe sur l'identité professionnelle avec S. Willemin, orthophoniste et formatrice à la HEP BEJUNE
- formation en médiation artistique

Le centre a organisé en 2016 une formation payante de 3 jours, ouverte aux autres orthophonistes du canton (30 participantes), sur « les connaissances préalables aux bilans orthophoniques précoces ». Elle se poursuivra en 2017 avec « le bilan des enfants bilingues ». Lors des colloques hebdomadaires, les orthophonistes examinent entre autres les fins de traitements ainsi que l'attribution de traitements de deux séances par semaine. Elles y ont invité divers services avec lesquels elles collaborent.

Le perfectionnement cantonal a réuni le personnel des trois centres communaux durant une journée sur le thème « maintenir l'équilibre entre professionnalisme et empathie » avec Jean-Luc Tournier, psychosociologue.

Santé bucco-dentaire

(entité de gestion 109.03)

1. Activités

En 2016, le Centre bucco-dentaire de Neuchâtel a procédé au dépistage de 3'607 élèves pour l'ensemble des degrés HarmoS, soit 2'175 élèves pour les degrés 1 à 8 (élèves scolarisés sur le territoire de la Ville) et 1'432 pour les degrés 9 à 11 (élèves des centres du Mail, des Terreaux et de la Côte). Lors de ces dépistages, il a été constaté que :

- 1'594 élèves (44%) auraient besoin de soins dentaires (nettoyage, détartrage, scellement de fissures, caries, extraction, radiographie) alors que
- 2'013 élèves ont une dentition en ordre.

Les résultats des dépistages sont transmis aux parents via l'enseignant par une remarque dans le carnet scolaire.

Suite à ces dépistages dentaires, 194 subventions ont été octroyées pour un montant de 28'209.46 francs pour des familles sous conditions de ressources.

La collaboratrice en charge de ces activités (60%) est également impliquée dans les activités du service médical des écoles. Les deux services ont été fusionnés dès le 01.01.2017.

Attaché-e aux personnes âgées et promotion de la santé

(entité de gestion n° 109.04)

1. Personnel

La fonction d'attachée aux personnes âgées et à la promotion de la santé (passage de 60 à 65% depuis juillet) vise :

- à appliquer la politique communale de la vieillesse ;
- à faire connaître les mesures de promotion de la santé existantes et à promouvoir de nouveaux projets pour compléter l'offre.
- à disposer d'une personne ressource;
- à contribuer à la mise en valeur du travail du réseau associatif et à une information claire et accessible au public concerné ;

2. Activités politique vieillesse

2.1. Politique communale de la vieillesse

Un rapport sur la politique de la vieillesse a été présenté devant le Conseil général en septembre 2016 et très bien accueilli. Cinq domaines facilitant un vieillissement de qualité ont été retenus pour établir cette politique communale. Il s'agit de la communication, de l'intégration sociale, de l'habitat, de la mobilité et de la promotion de la santé des aînés.

Afin que cette politique puisse se traduire dans les actes, un des rôles majeur de l'Attachée aux personnes âgées est celui de relais auprès des différents services de la Ville.

2.2. Vie associative et travail en réseau

Le poste d'Attachée aux personnes âgées doit favoriser le réseau associatif existant et contribuer à faire connaître leur offre et à la rendre accessible au public-cible. Dans cet esprit, une nouvelle entrée a été créée sur le site internet de la Ville http://www.sante-ne.ch/index.php?id=4010.

Ponctuellement, la Ville peut jouer un rôle initiateur, comme pour la célébration de la Journée internationale des personnes âgées qui a donné lieu à une séance de cinéma, suivie d'un débat sur l'introduction des robots dans l'accompagnement des seniors et d'un apéritif qui a réunit plus de cent personnes. Cet événement s'est déroulé en partenariat avec l'AVIVO, le Mouvement des Aînés et Pro Senectute ainsi que Cinepel.

En 2016, l'initiative développée par les agents de sécurité proposant leur soutien aux EMS de la Ville pour que les pensionnaires puissent « visiter » les illuminations de Noël a été reconduite. Il est à souligner que cette initiative est très appréciée non seulement des pensionnaires qui en ont bénéficié mais également du personnel de ces institutions. De telles initiatives contribuent à ancrer une politique intégrative des aînés dans la cité.

2.3. Cérémonie d'accueil des nouveaux retraités

Cette année encore, la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités de la ville a connu un bon succès. 86 personnes ont répondu à l'invitation. Le réseau des associations, co-organisatrices de l'événement, s'est enrichi de l'association L'Ecole des Grands-parents. Ce ne sont pas moins d'une dizaine d'associations qui invitent ainsi les nouveaux retraités de la Ville. Ce moment de rencontre est non seulement l'occasion pour ces institutions de présenter leur offre mais également de mobiliser de nouveaux bénévoles.

2.4. Diagnostic de la mobilité des aînés

Suite au sondage sur la mobilité des personnes fragilisées qui avait été fait sur l'ensemble de la ville en 2015, le quartier ouest de Serrières a été retenu comme lieu d'un projet pilote. Il s'agissait d'effectuer une promenade diagnostique de l'entrave à la mobilité piétonne avec les habitants aînés du quartier. Cette promenade diagnostique, répartie en 5 itinéraires, a permis une récolte fine d'éléments à améliorer.

Une analyse synthétique de tous ces éléments a été confiée à Mobilité piétonne, puis une commission de projet composée de plusieurs cadres de l'administration a décidé d'un certain nombre de mesures présentées aux marcheurs en décembre 2016 déjà et qui seront exécutées en 2017.

Cette première expérience participative s'est avérée très positive et sera sans doute reconduite dans un autre quartier, choisi sur la base du nombre d'aînés y habitant et des éléments issus du sondage général.

2.5. Logement pour les aînés

L'Attachée est en contact avec le Service de l'urbanisme, pour contribuer à la promotion de divers types de logement en faveur des personnes âgées, notamment les appartements avec encadrement et ainsi s'inscrire dans les objectifs de la Planification médico-sociale (PMS) cantonale. Si l'on respecte le ratio de 42,6 appartements avec encadrement pour mille habitants, la ville devrait mettre sur le marché environ 138 appartements avec encadrement pour répondre au besoin d'aujourd'hui (pour 5'894 habitants de 65 et +).

3. Activités promotion de la santé

Plusieurs ateliers ont été proposés aux personnes âgées concernant leur mobilité. Soit en Transports publics « Etre mobile en transports publics », soit à vélo « Initiation au vélo électrique » pour les 60 ans et plus ; enfin à pied, pour prévenir les chutes et maintenir le plus longtemps possible le plaisir et la sécurité des déplacements.

En 2016, une nouvelle offre a été proposée en partenariat avec la Fondation Chez Nous et Pro Senectute concernant l'accès aux transports publics avec un déambulateur. Ce type d'offres est essentiel à la promotion de la santé et du bien-être car elles touchent un public d'aînés très fragilisés et souvent contraints à l'immobilisme et à l'isolement.

Afin d'encourager le mouvement des adultes (parents et grands-parents) qui accompagnent les enfants sur les places de jeux, nous examinons, avec le Service des parcs et promenades, l'installation de matériel de gymnastique sur ces places en plus des bancs habituels.

L'Attachée à la promotion de la santé est la représentante de la Ville au sein du Conseil de fondation de la Fondation Neuchâtel Addiction qui vit un intense remaniement menant à la fusion des secteurs ambulatoires et stationnaires du Canton.

Education

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	46'954'960.45	49'012’700.00	+ 2'057'739.55
Revenus	9'775'544.96	8'662’500.00	+ 1'113'044.96
Excédent	**37'179'415.49**	**40'350’200.00**	**+ 3'170'784.51**

Déjà lors des comptes 2015 la Direction de l’Education avait dépensé 2,5 millions de moins que budgété, surtout en raison de l’optimisation de la gestion des structures d’accueil de l’enfance. Ce travail s’est poursuivi en 2016 et participe à nouveau à la bonne maîtrise des dépenses. Ainsi, tout en augmentant les prestations, l’excédent des charges est inférieur de près de 3,2 millions de celui budgété. D’une part, les charges générales de l’éorén sont restées inférieures aux prévisions grâce à une bonne répartition des tâches confiées au Secrétariat général et aux 5 centres. D’autre part, la nouvelle crèche privée prévue dans le haut de Serrières n’a toujours pas pu ouvrir ses portes (- 576'000 francs), les revenus ont été sensiblement améliorés et les charges de personnel contenues. En somme, l’excédent de 2016 dépasse celui de 2015 de seulement 440'000 francs, tout en intégrant à l’éorén les différents transferts de charge du Canton (salaire de directeurs et élèves BEP), en augmentant les places dans les structures d’accueil et en appliquant les échelons salariaux normalement.

2. Organigramme

L’organigramme ci-après représente l’ensemble du personnel de la Direction de l’Education :

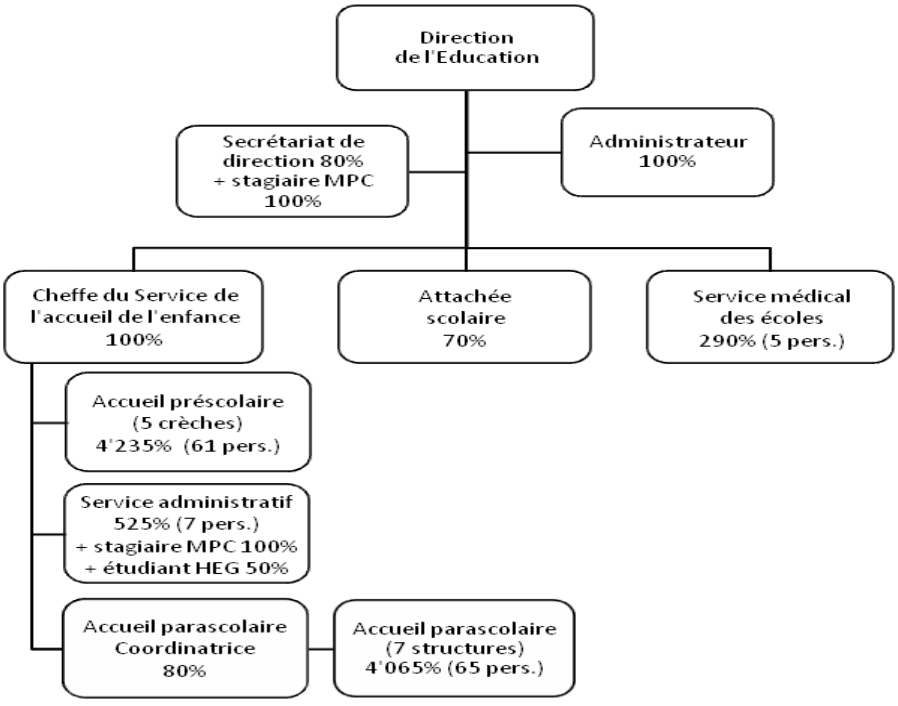

Service administratif de l'accueil de l'enfance

(entité de gestion n° 131.01)

Le Service de l'accueil de l'enfance (SAE) dirige l'activité et le développement des structures d'accueil extra-familial communales. Il veille à l'application des dispositions légales édictées en la matière, en lien avec les institutions privées subventionnées établies dans notre commune et plus largement avec les différentes structures et communes du canton dont nos administrés fréquentent les structures d'accueil. Le SAE assure également le versant financier de l'accueil extrafamilial pour la Ville de Neuchâtel, notamment par le contrôle et la validation des capacités contributives des familles plaçantes, ainsi que par le contrôle et le versement des parts communales aux structures d'accueil subventionnées, conformément aux dispositions de la Loi sur l'accueil des enfants.

1. L'année 2016

Parmi les événements 2016, il convient de citer :

- **Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit pour le déménagement de la « Crèche du Centre-Ville » et l'augmentation de sa capacité d'accueil** (EDUCATION 16-011) : ce rapport, accepté par le Conseil général lors de sa séance du 2 mai 2016, prévoit l'emménagement de la Crèche du Centre-Ville dans de nouveaux locaux situés rue de l'Hôpital 15. Ces espaces, répartis sur 3 étages, permettront en outre d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche de 45 à 60 places. Quelques places en halte-garderie seront également proposées, une nouvelle prestation pour le Centre-ville.
- La structure d'accueil parascolaire de la Maladière, **Le Carambole**, doit impérativement trouver de nouveaux locaux, au plus tard pour la rentrée scolaire 2018. Actuellement installée rue de la Maladière 3, les frères de l'institut Lasalle nous ont signifié notre congé afin de permettre à l'école catholique de s'agrandir.
  Les possibilités de se reloger autour du collège de la Maladière sont relativement limitées. Des discussions sont toutefois en cours pour occuper une partie des locaux de l'ancienne usine Leschot sur la plaine du Mail.
- La structure d'accueil parascolaire de Serrières, **Le Cerf-Volant,** devra également être relogée. En effet, l'EREN propriétaire du terrain et des locaux, projette de construire des appartements pour personnes âgées à la place du bâtiment actuel. Dès lors, des recherches sont en cours afin de trouver de nouveaux locaux, à proximité du collège.

De nombreux projets éducatifs sont déployés dans les structures pré et parascolaires. « Sept mesures d'encouragement à la lecture », programme de **lutte contre l'illettrisme**, dispensé dans nos structures depuis 2009 est un programme dynamique et vivant, régulièrement mis à jour sous la conduite d'un comité de pilotage formé des directrices des crèches communales et de la cheffe du SAE, ainsi que d'un groupe d'accompagnement, composé d'éducateurs et d'éducatrices de l'enfance.

Un vaste programme **d'intégration multiculturelle** est également mis en œuvre au travers de mesures dispensées par les éducateurs-trices, prenant en compte les appartenances multiples des enfants et des familles, au-delà de la seule origine géographique.

Notre communication au public se poursuit au travers du **site Internet** du Service de l'accueil de l'enfance www.accueil-enfance-ne.ch. Celui-ci est régulièrement mis à jour, tous les documents les plus récents, y compris les documents d'inscriptions s'y trouvent. De nombreuses informations sont fournies aux parents pour l'accueil de leurs enfants mais aussi concernant le soutien à la parentalité dispensé par le monde associatif ou nos partenaires publics.

2. Personnel du Service administratif

A la tête du SAE se trouve une cheffe de service à 100%. Le service administratif représente en EPT 525% et 7 personnes plus un stagiaire MPC à 100% et, dès août 2016, un étudiant HEG à 50% pour 4 ans (50% travail et 50% études). Une coordinatrice de l'accueil parascolaire à 80% est intégrée aux comptes de l'accueil des écoliers.

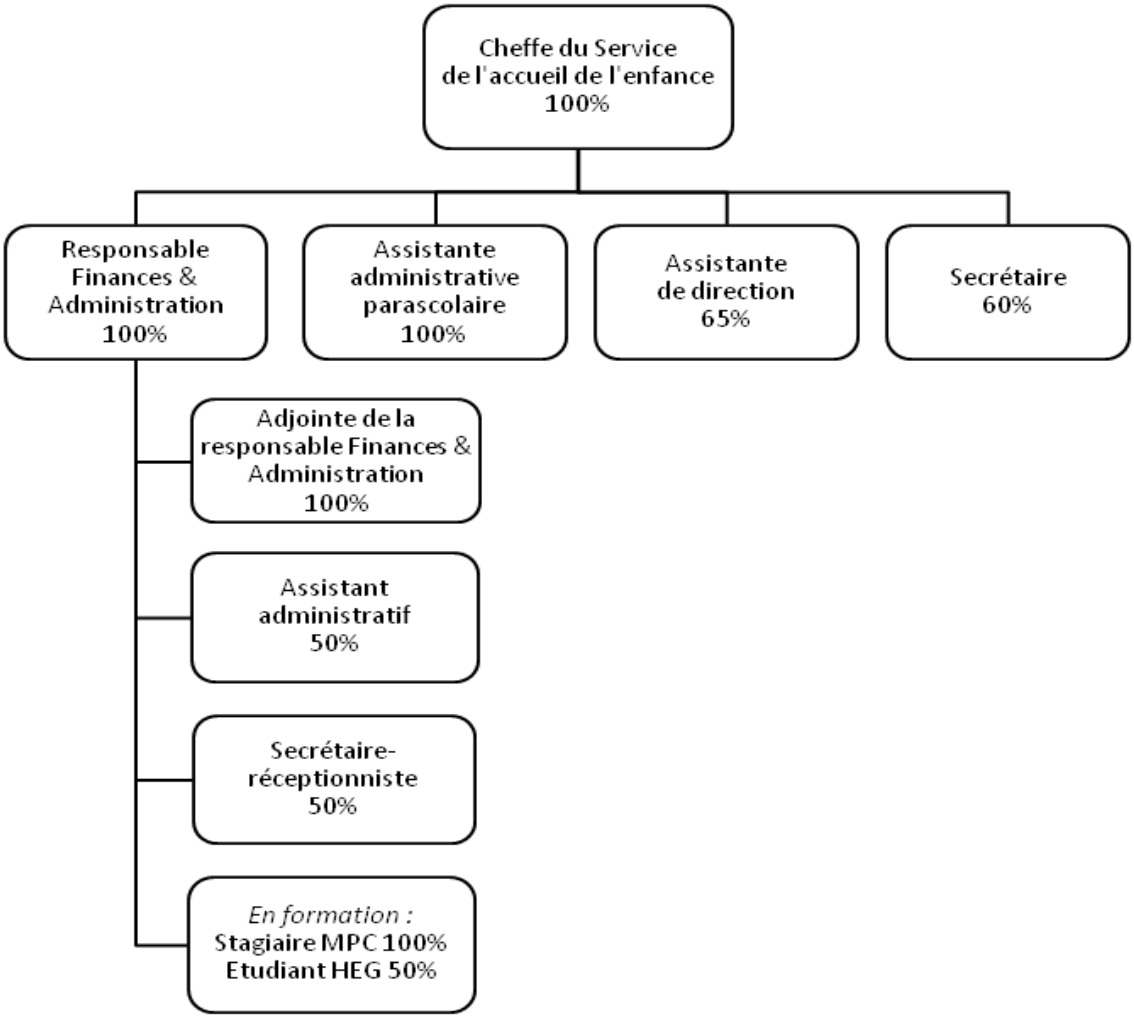

3. Personnel des structures d'accueil

Le personnel d'encadrement de l'accueil préscolaire représente 423.5 EPT et 406.5 EPT pour l'accueil parascolaire, non-compris le poste de coordinatrice de l'Accueil parascolaire à 80%.

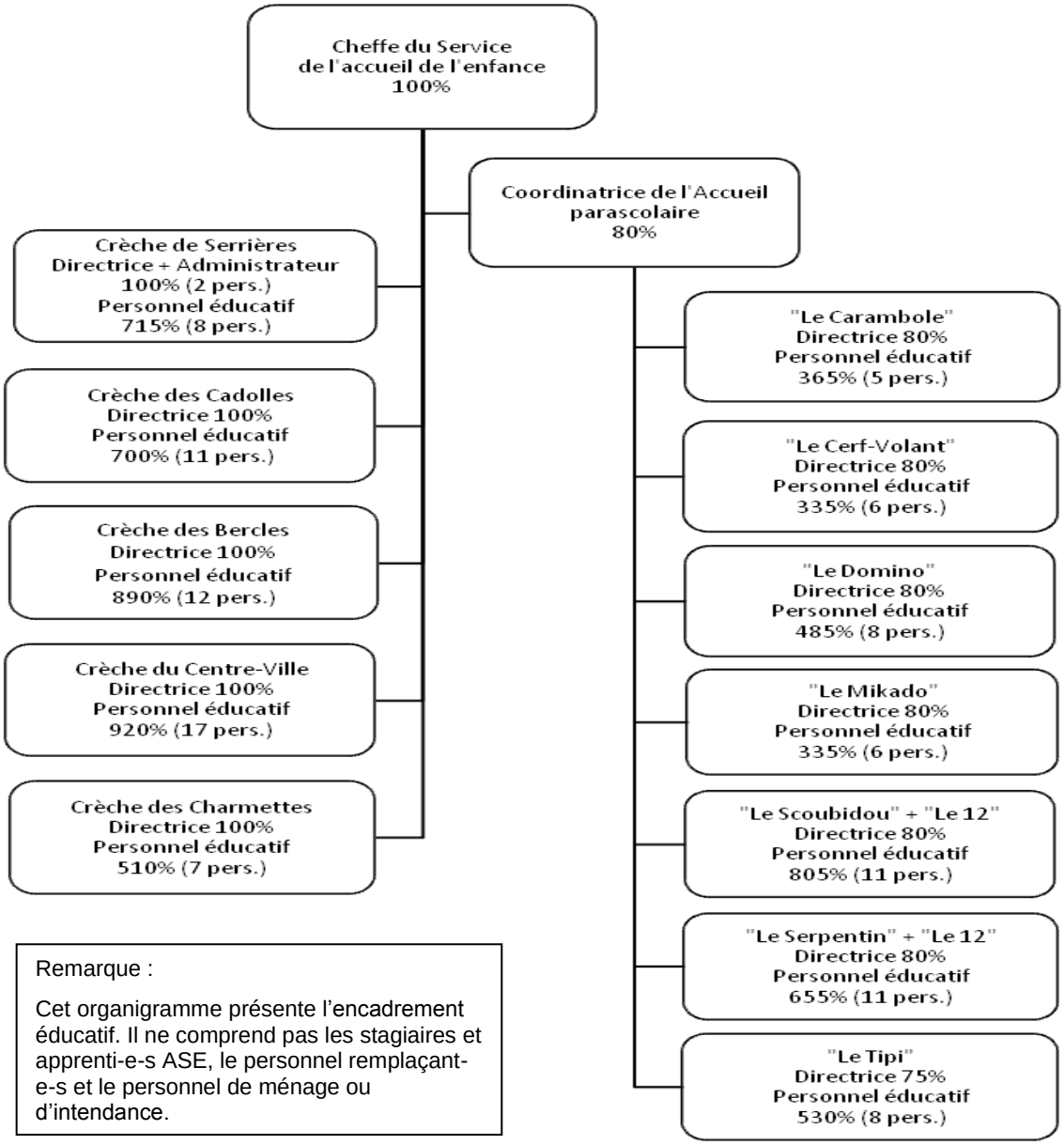

Remarque :

Cet organigramme présente l'encadrement éducatif. Il ne comprend pas les stagiaires et apprenti-e-s ASE, le personnel remplaçant-e-s et le personnel de ménage ou d'intendance.

Contributions aux crèches[1]

(entité de gestion n° 131.02)

1. Crèches privées

La participation communale aux coûts de l'accueil dans les crèches privées subventionnées est déterminée par la capacité contributive des familles. Malgré l'augmentation du nombre d'enfant accueillis dans les structures privées, le montant global de notre contribution est resté stable. Ceci est dû principalement au contrôle accru des capacités contributives des familles par le SAE et à l'attribution prioritaire des places d'accueil aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle.

[1] Le chapitre « contributions aux crèches » représente ici les parts communales versées à tous les enfants résident en VdN accueillis en structure pré- et para-scolaires subventionnées

1.1. Crèches privées en Ville de Neuchâtel

Le nombre de places d'accueil préscolaire subventionnées en Ville de Neuchâtel n'a pas augmenté en 2016. Les variations des parts communales sont imputables aux départs et arrivées des enfants (+/- d'enfants résidant à Neuchâtel) ainsi qu'à une moins bonne situation financière des parents. Une collaboration avec les crèches pour le contrôle du taux d'inscription des enfants et du taux d'activité des parents selon la directive 13 de l'OAEF a été développée en 2016 par le SAE. En outre, la crèche privée subventionnée de 55 places sise rue des Noyers ouvre en 2017.

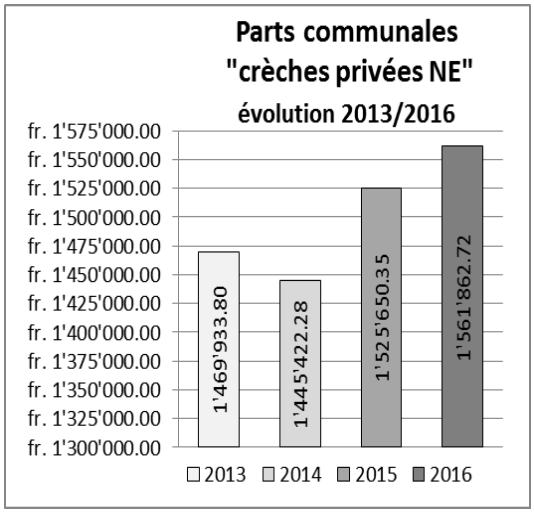

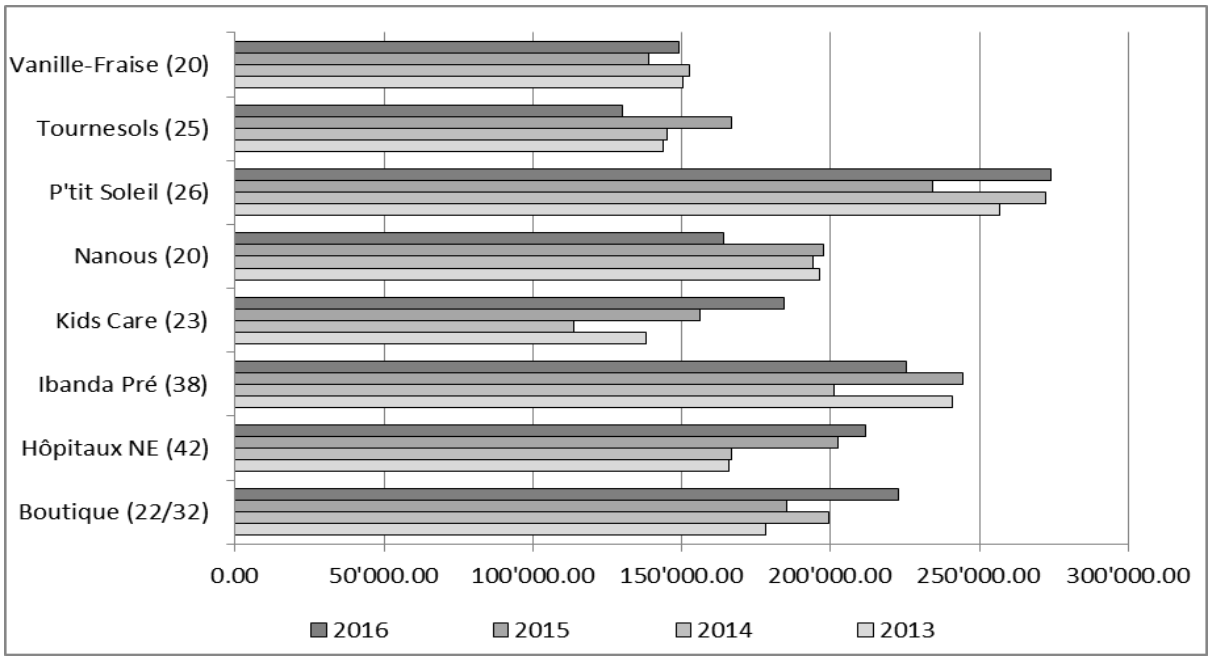

1.2. Accueil Familial de Jour

Les parts communales des enfants accueillis en Accueil Familial de Jour sont en légère diminution. Peu d'enfants résidant en Ville de Neuchâtel sont accueillis par l'AFJ Val-de-Ruz et aucun pour l'AFJ Montagnes.

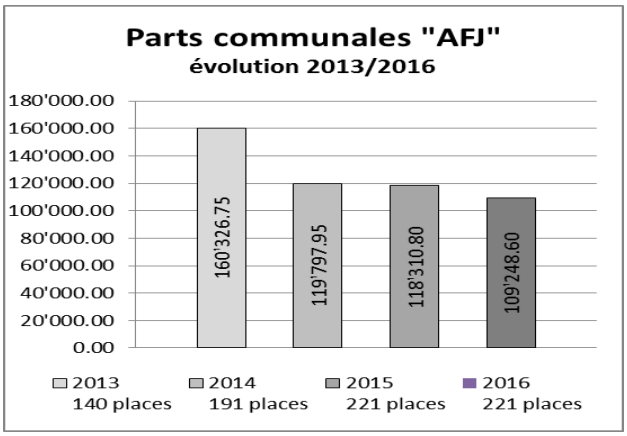

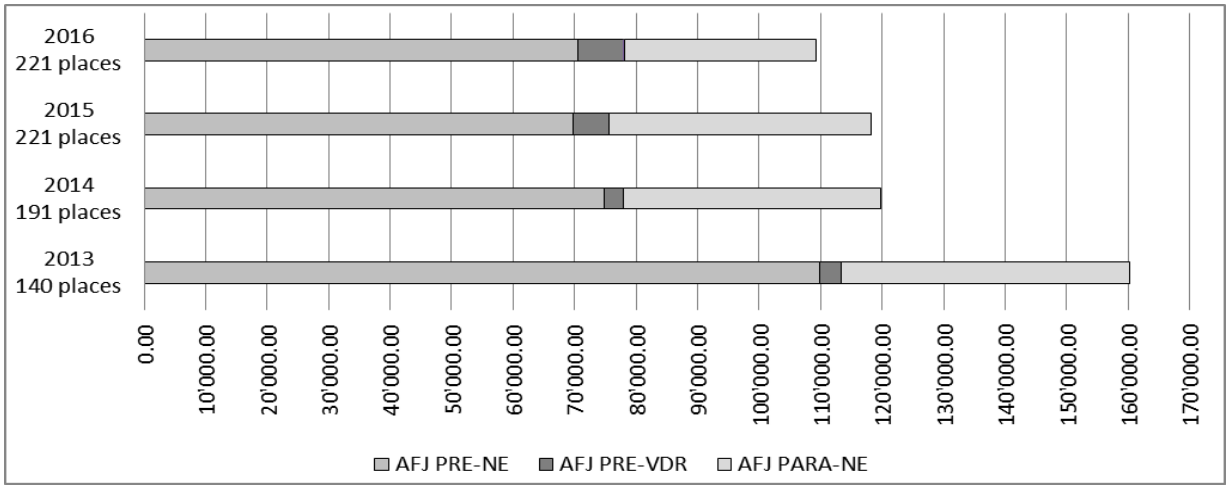

1.3. Crèches subventionnées externes à la Ville de Neuchâtel

Les crèches subventionnées éloignées de Neuchâtel accueillent en moyenne moins de 5 enfants par mois résidant dans notre Ville. Les crèches situées près des frontières communales accueillent entre 13 et 18 enfants neuchâtelois chaque mois.

Globalement la fréquentation des structures subventionnées externes à la Ville de Neuchâtel est stable.

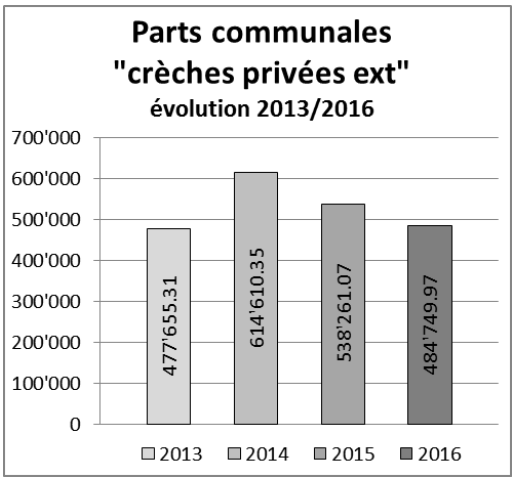

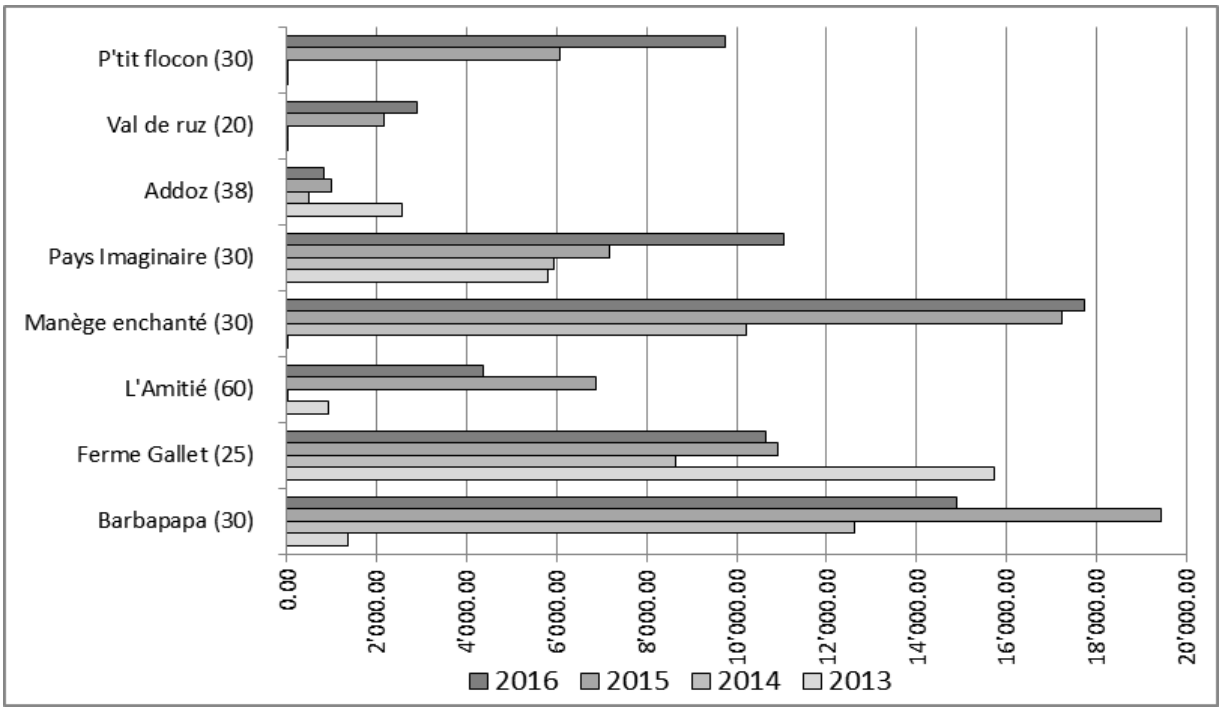

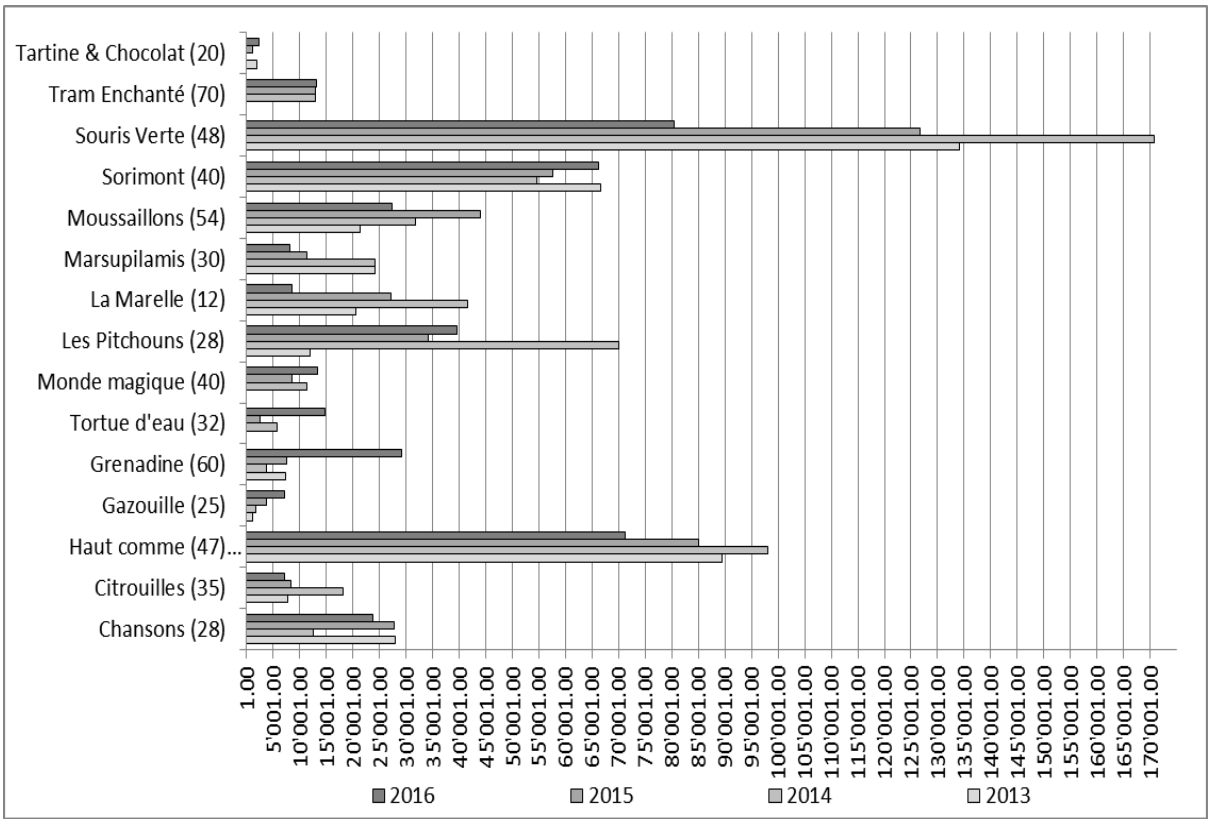

2. Crèches communales

La fréquentation des crèches communales par des enfants résidant en Ville de Neuchâtel a augmenté, entrainant de fait une augmentation de la participation communale aux coûts de l'accueil. Cette dernière est accentuée également par une moins bonne situation financière des parents. Le contrôle accru des capacités contributives des familles par le SAE et l'attribution prioritaire des places d'accueil aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle permettent d'atténuer cette augmentation.

Dans nos structures communales, la répartition entre les résidents de la ville de Neuchâtel et les externes est stable par rapport à 2015. Seuls 20% des enfants domiciliés en ville fréquentent une structure subventionnée en dehors de la ville.

Le nombre d'enfants résidants en ville de Neuchâtel est partagé de manière à peu près égale entre les crèches privées subventionnées en ville et les crèches communales.

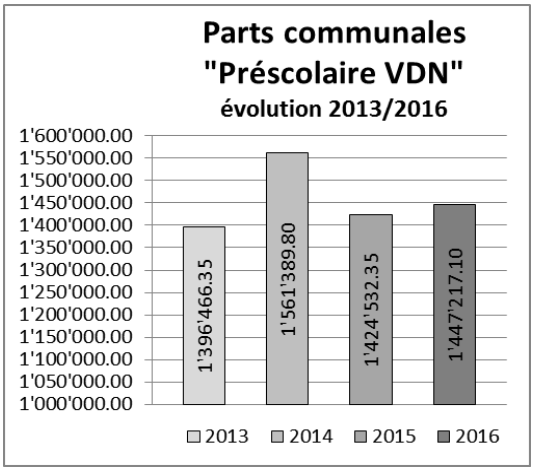

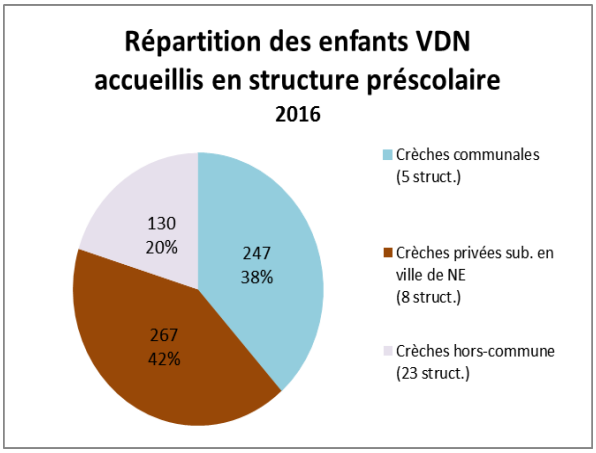

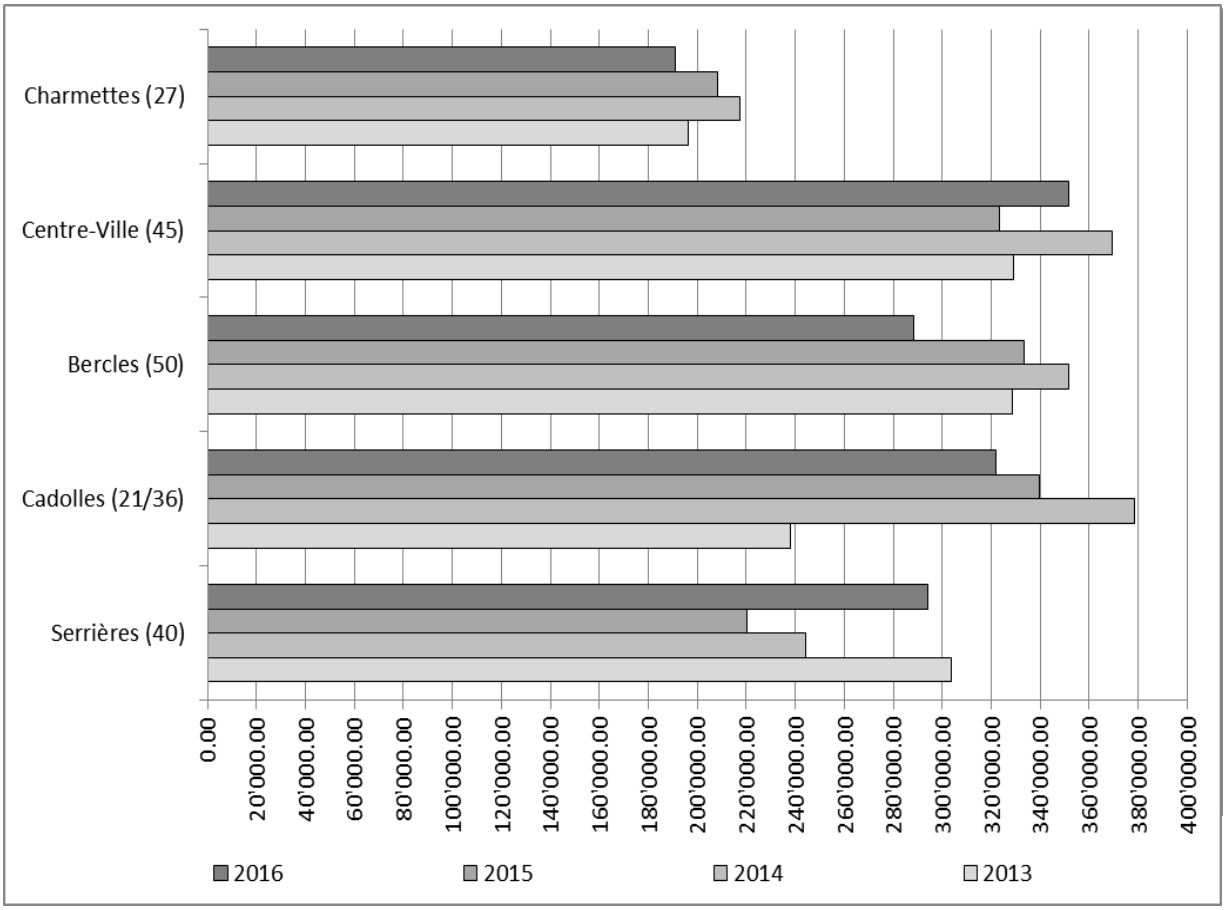

3. Accueil parascolaire

3.1. Accueil parascolaire communal

Alors que le taux d'occupation de l'accueil parascolaire communal a augmenté en moyenne d'environ 5.27%, la part communale a augmenté d'environ 12%. Cette augmentation est imputable principalement aux revenus des parents, plus bas qu'en 2015 et aux places de « tables de midi » ouvertes entre 2015 et 2016.

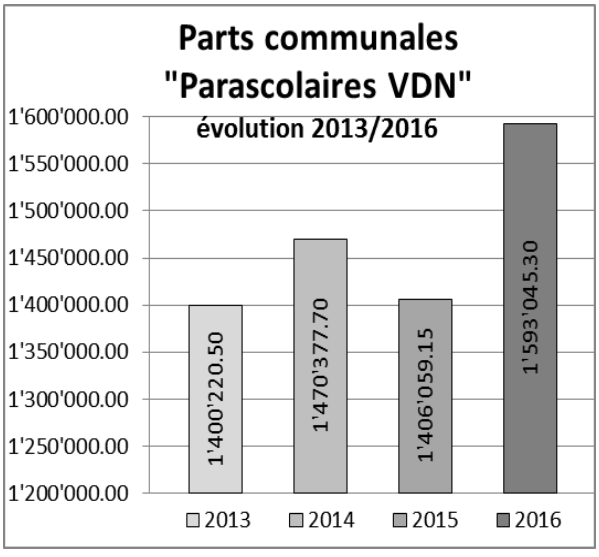

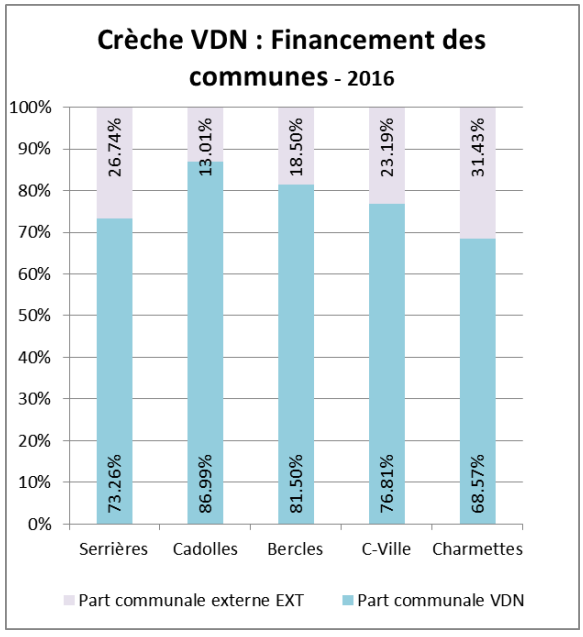

3.2. Accueil parascolaire privé

Ibanda-para est entré dans le subventionnement cantonal au mois d'août 2014 (5 mois) d'où la différence avec l'année 2015 (12 mois). En comparaison annualisée, les parts communales 2015 ont diminué de 25% par rapport à 2014 et celles de 2016 de 11% par rapport à 2015. A noter qu'Ibanda-para adopte les mêmes règles de prise en charge que celles appliquées par la Ville.

En 2016, aucun enfant résident en Ville de Neuchâtel n'a été accueilli dans un parascolaire externe à la Ville.

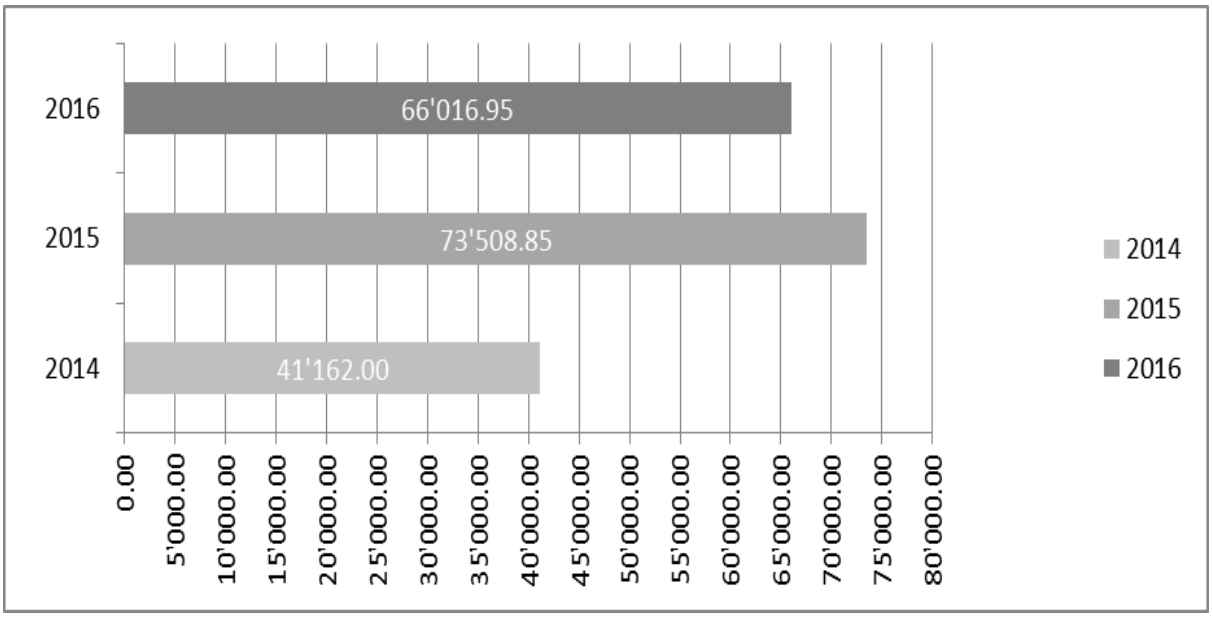

4. Aides financières à d'autres structures pour l'enfance

- 131.02
  - Chat Botté : 2 x 5'000 frs = 10'000 francs
  - L'atelier de l'Imaginaire : 2 x 3'000 frs = 6'000 francs
  - Pro-Enfance : 500 francs
- 131.01
  - Villa Yoyo : 40'000 francs
  - Association PIP : 1'700 francs
  - Association Le Balkkon : 4'000 francs

La Pirouette : plus d'aide depuis 2015 (les enfants de la Pirouette ont obtenu des places dans les structures de la Ville).

Accueil préscolaire

(entité de gestion n° 131.03)

1. Personnel de l'Accueil préscolaire

Les cinq crèches communales (Crèches de Serrières, des Cadolles, des Bercles, du Centre-ville et des Charmettes) présentent un effectif total de 61 collaborateurs-trices, comprenant les éducateurs-trices et les directrices (sans stagiaires, apprentis et personnel d'intendance).

Malgré un marché du travail très ouvert pour les éducateurs-trices de l'enfance, le personnel est stable, avec un taux de rotation plutôt bas. Cette stabilité permet le bon déroulement des projets éducatifs, tels que la promotion de la lecture (Promenons-nous dans les livres) l'encouragement au mouvement (Youp'là bouge !) ou le développement d'une pédagogie de la nature (Air libre).

2. Capacité d'accueil

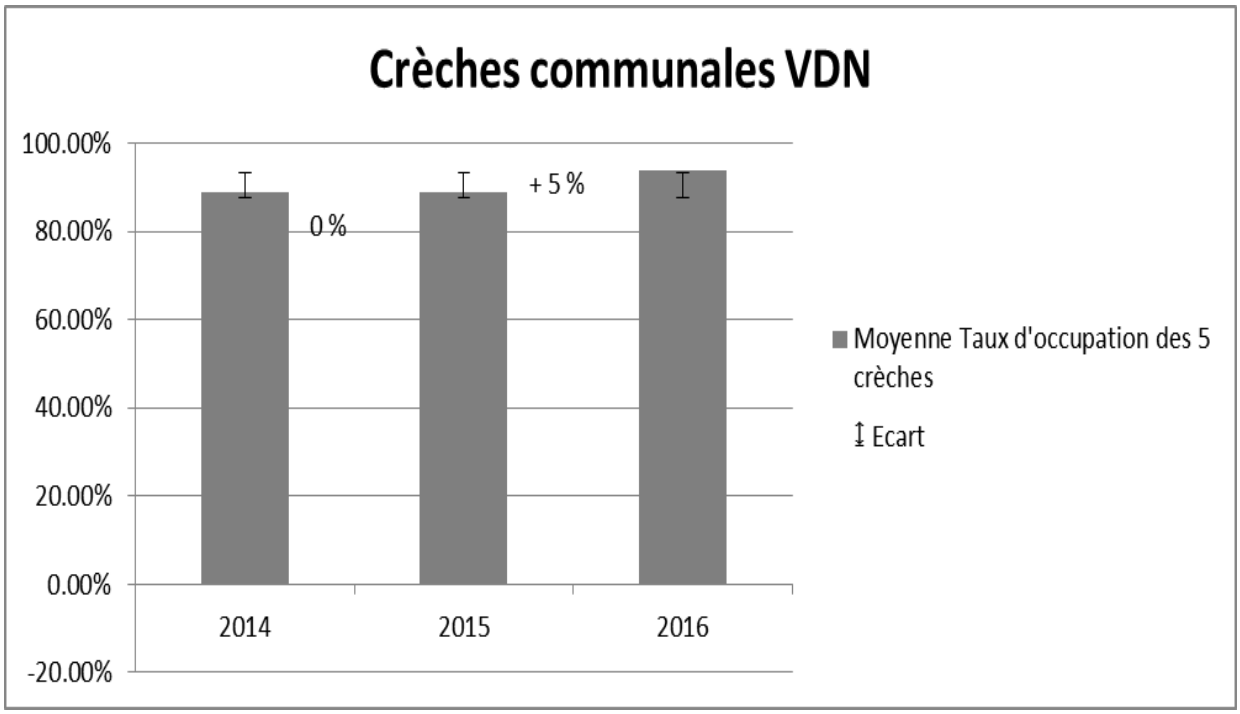

Crèches	Nbre de places subventionnées	Nbre de places non-subventionnées
Communale des Bercles	50	
Communale des Cadolles	36	
Communale du Centre-Ville	45	
Communale des Charmettes	27	
Communale de Serrières	40	
Ibanda	38	
Kids Care	23	
Au p'tit soleil	30	
La Boutique	32	
Les Nanous	20	
Vanille-fraise	20	
Les Tournesols	25	10
Hôpital neuchâtelois	42	32
La Bellanie		35
Le Cocon		52
Les Enfants du Monde		70
Tic-Tac		30
Maison des Enfants		19
Total	428	248

Au 31 décembre 2016, la Ville de Neuchâtel compte 428 places d'accueil subventionnées et 248 places privées non-subventionnées.

3. Structures préscolaires communales

En 2016, les crèches communales ont encore une fois amélioré l'attribution des places d'accueil, avec pour conséquence un plus grand nombre d'enfants inscrits sans création de places, et une augmentation des recettes. Cette dernière est due également à l'inversion du principe de rabais de fratries induit par la LAE dès le 1er août 2015.

Interprétation des graphes :

- *Graphe « répartition des enfants selon leur âge et leur fréquentation » : Permet d'identifier le nombre des places offertes selon la fréquentation et l'âge de l'enfant.*
- *Graphe : « répartition des enfants selon l'âge » : Permet de répertorier les enfants inscrits selon leur âge.*
- *Graphe « répartition du financement » : Visibilité de la répartition tripartite des recettes de la structure (canton/communes/parents).*
- *Graphe « Répartition facturation » : permet d'identifier la répartition de la facturation entre les parents et leur commune de domicile.*

3.1. Crèche de Serrières

La crèche de Serrières a une capacité d'accueil de 40 places. 64 enfants sont accueillis dans cette structure, dont 47 enfants résident en Ville de Neuchâtel.

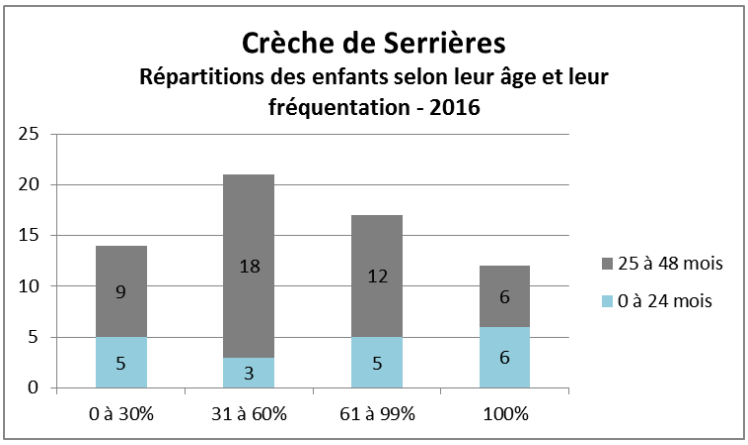

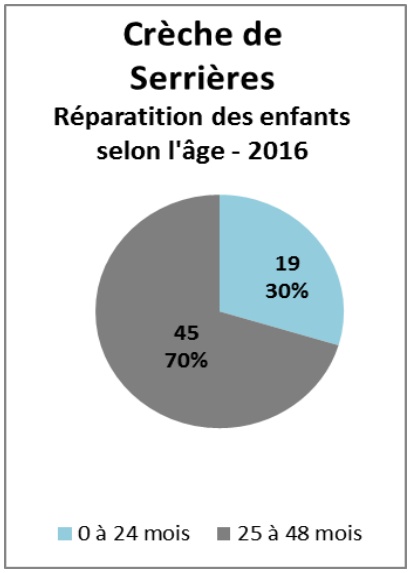

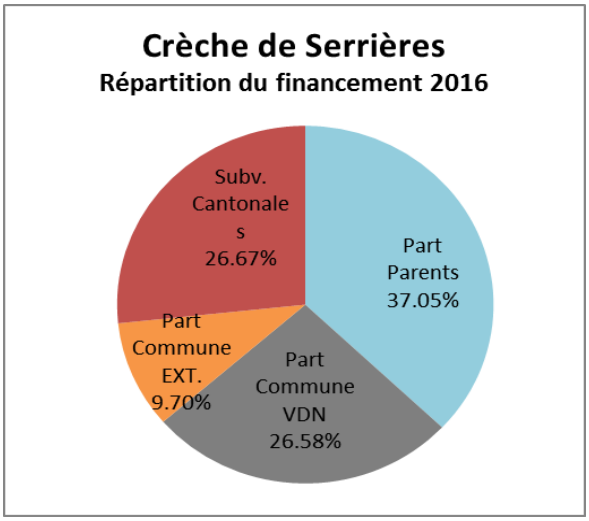

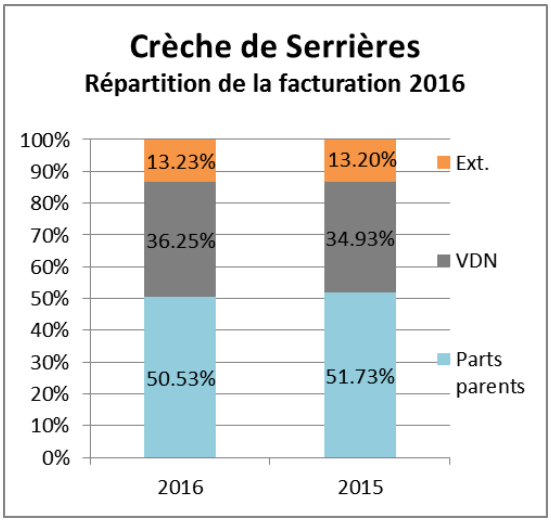

3.2. Crèche des Cadolles

La structure a bénéficié de l'aide financière fédérale pour la création de nouvelles places (jusqu'en 2015). 64 enfants sont accueillis dans cette structure dont 44 résident en Ville de Neuchâtel.

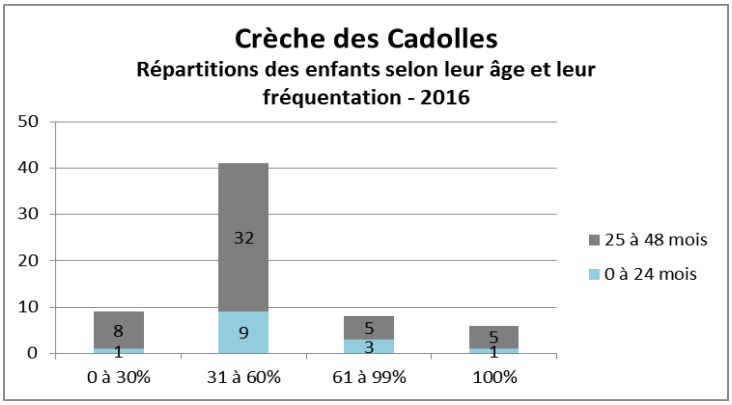

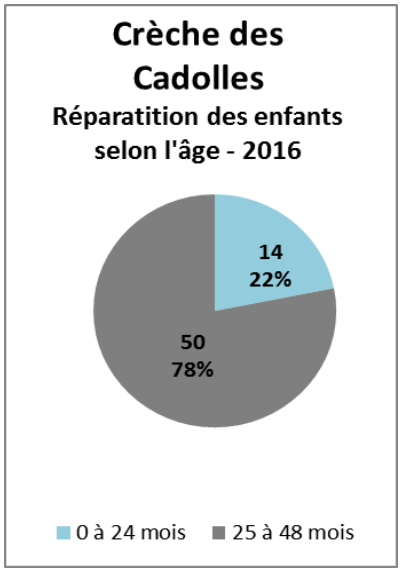

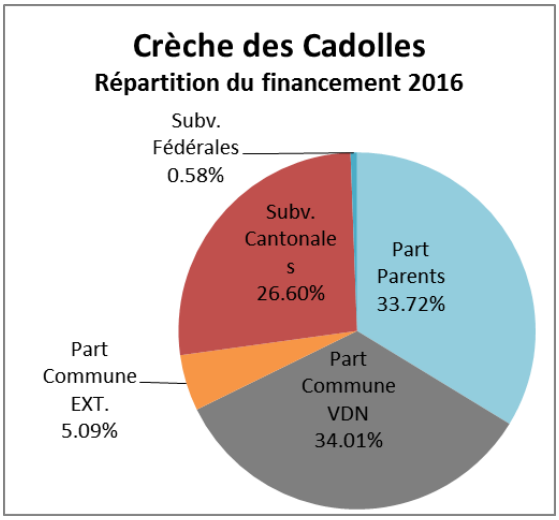

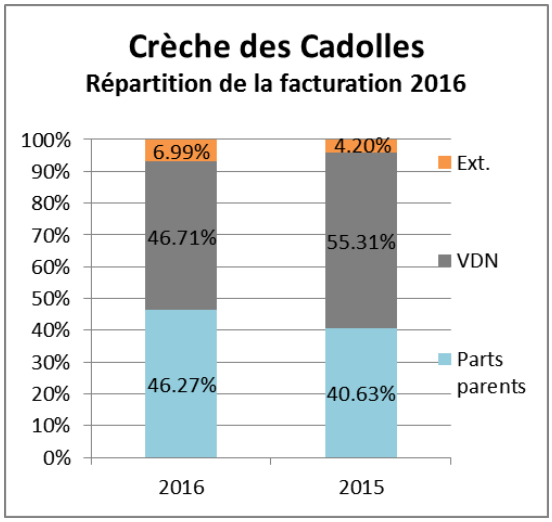

3.3. Crèche des Bercles

La crèche des Bercles a une capacité de 50 places d'accueil. 74 enfants fréquentent la structure, dont 11 viennent d'une autre commune.

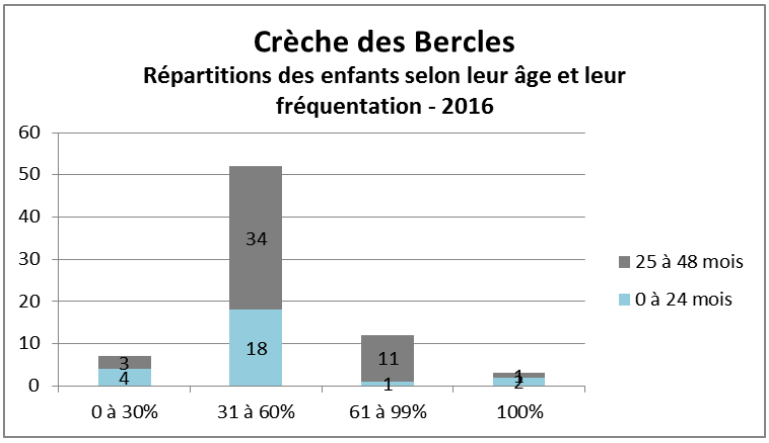

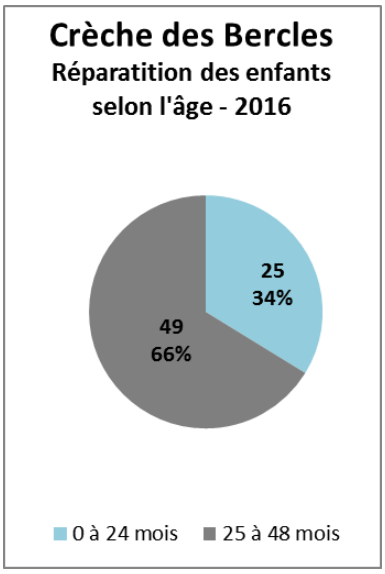

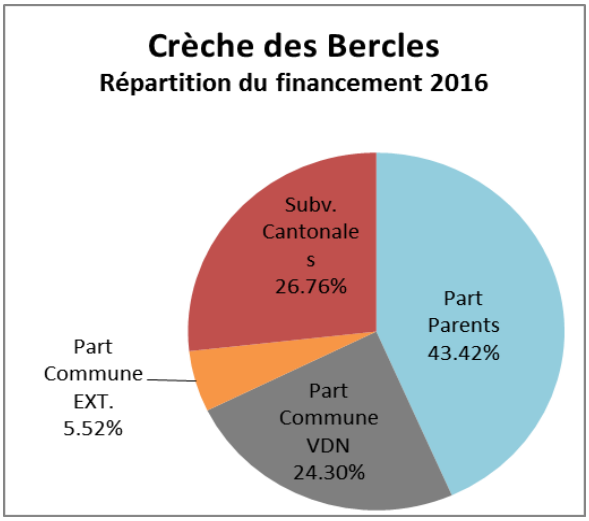

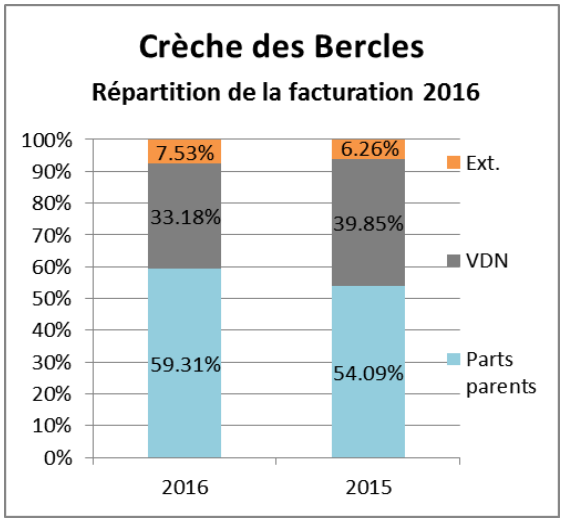

3.4. Crèche du Centre-ville

La crèche du Centre-ville peut accueillir jusqu'à 45 enfants par jour. 74 enfants fréquentent cette structure, et environ 25% des places facturées concernent des enfants externes à la Ville de Neuchâtel. La crèche déménagera au printemps 2017, ce qui permettra d'y accueillir un plus grand nombre d'enfants. Sa situation en Ville sera encore plus centrée, puisqu'elle se trouvera à la rue de l'Hôpital en pleine zone piétonne.

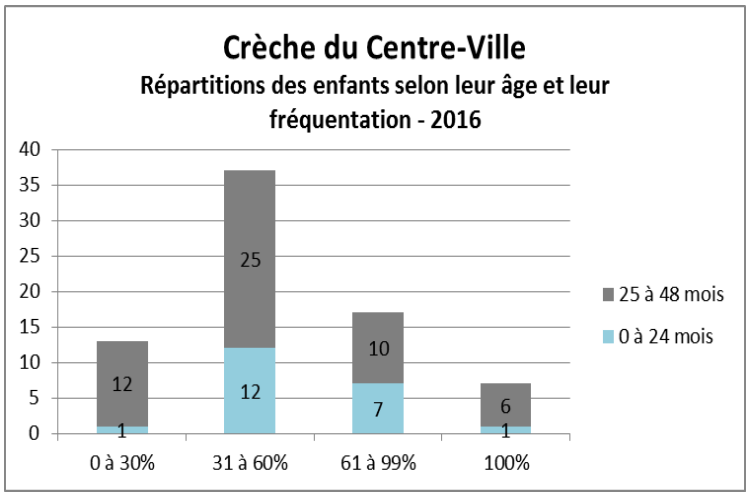

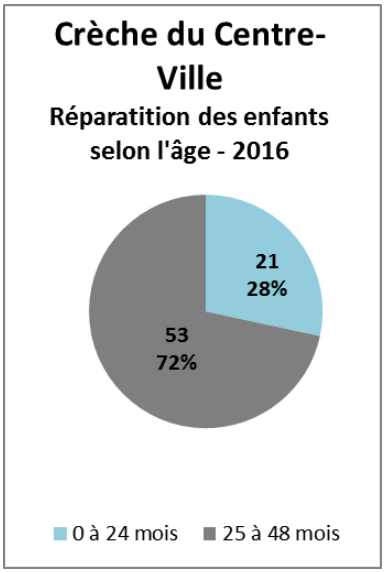

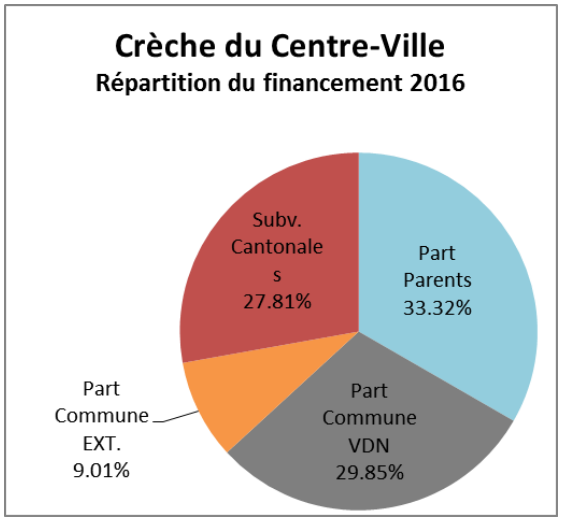

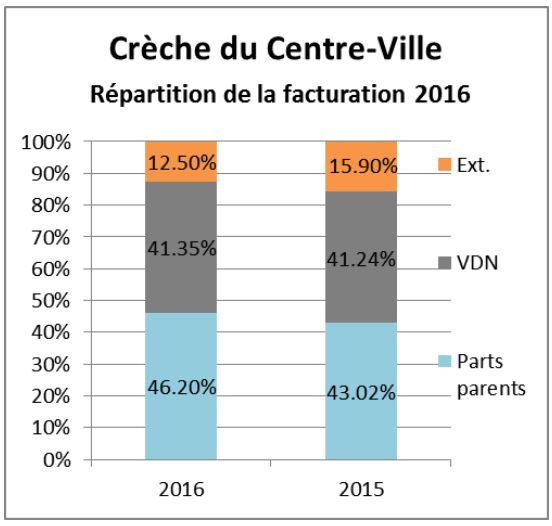

3.5. Crèche des Charmettes

La crèche des Charmettes a une capacité d'accueil de 27 enfants. 42 enfants la fréquentent, dont 13 enfants viennent d'autres communes.

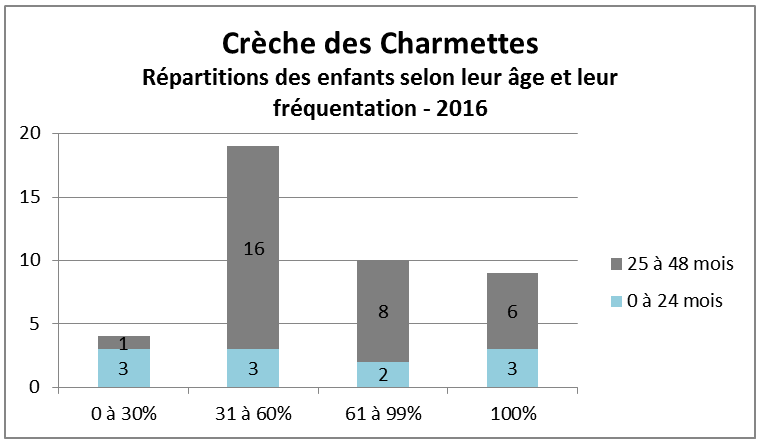

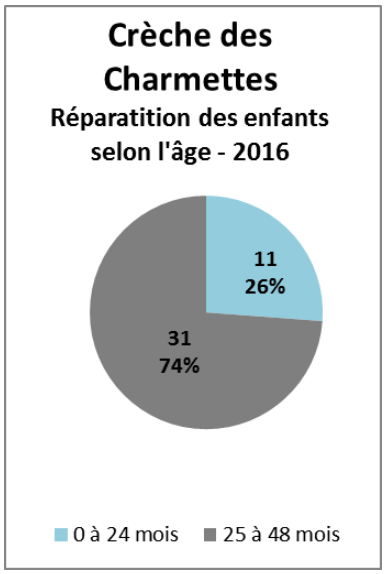

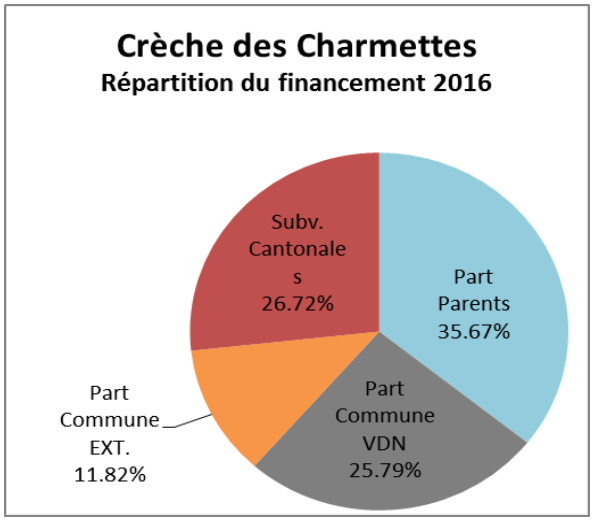

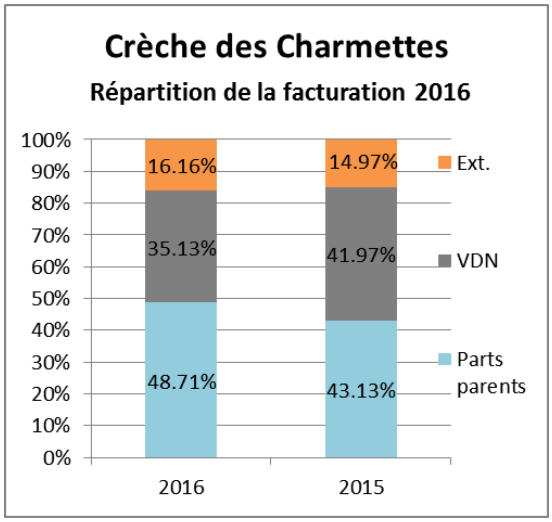

Accueil parascolaire

(entité de gestion n° 131.04)

Les places d'accueil parascolaire, destinées aux enfants scolarisés aux cycles 1 et 2 de l'école publique et dont les parents exercent une activité professionnelle, sont fortement sollicitées par les familles de notre Ville. Un plan de développement sur 5 ans assorti d'une politique d'attribution des places d'accueil a permis de clarifier grandement la situation et de répondre à la demande.

Les places d'accueil sont attribuées aux familles selon des principes transparents et équitables. Les délais entre la campagne d'inscription et les réponses définitives aux familles ont été régulièrement questionnée par les parents. Depuis 2013 et chaque année, le SAE a introduit des améliorations pour raccourcir ce délai. Nous butions toutefois sur une limite temporelle qui est celle de la communication par l'autorité scolaire de l'attribution définitive du lieu de scolarisation et des classes, en principe fin mai. Pour la rentrée scolaire 2016, nous avons décidé de tenter de procéder aux inscriptions des futurs écoliers sans attendre les informations de l'école, nous nous sommes basés sur le domicile du futur élève.

Ainsi, les parents ont pu demander une admission au mois de févier déjà. Quelques ajustements ont dû être effectués après la communication par l'école du lieu de scolarisation.

Voici le calendrier adopté par le SAE :

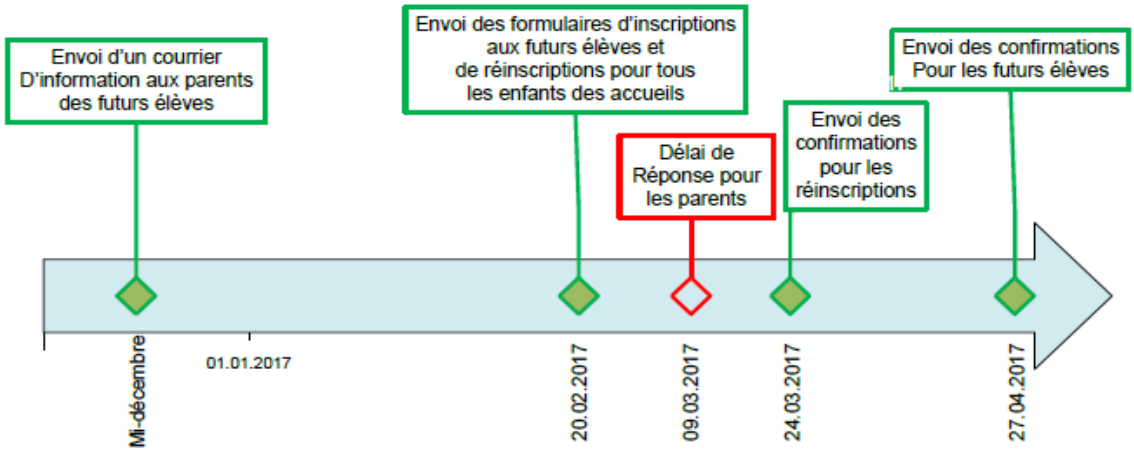

Le bilan de cette façon de faire est clairement positif pour toutes les parties. La part de risque que nous avons pris en procédant ainsi est finalement maîtrisable, et les familles sont désormais informées quant à la prise en charge de leurs enfants à la fin du mois d'avril.

1. Personnel de l'Accueil parascolaire

Le dispositif d'accueil parascolaire communal est réparti sur 7 sites et emploie 87 collaborateurs *(62 collaborateurs pour les équipes éducatives)*, tous à temps partiel, avec un horaire annualisé. Cette façon de faire permet aux collaborateurs d'être libérés durant une grande partie des vacances scolaires, sans variation salariale. Durant l'exercice, des départs et engagements d'animateurs-trices sont régulièrement enregistrés, toujours dans le respect de la dotation attribuée.

2. Capacité d'accueil

Structures	Bassin scolaire	Nombre de places
Le Mikado	Acacias	33
Le Domino	Crêt-du-Chêne	55
Le Scoubidou	La Promenade	65
12 du Scoubidou	La Promenade	34
Le Carambole	La Maladière	38
Le Cerf-Volant	Serrières	33
Le Serpentin	Les Parcs	65
12 du Serpentin	Les Parcs	10
Le Tipi	Charmettes-Vauseyon	54
Ibanda-para	La Promenade	20
Totaux		**407**

3. Structures parascolaires communales

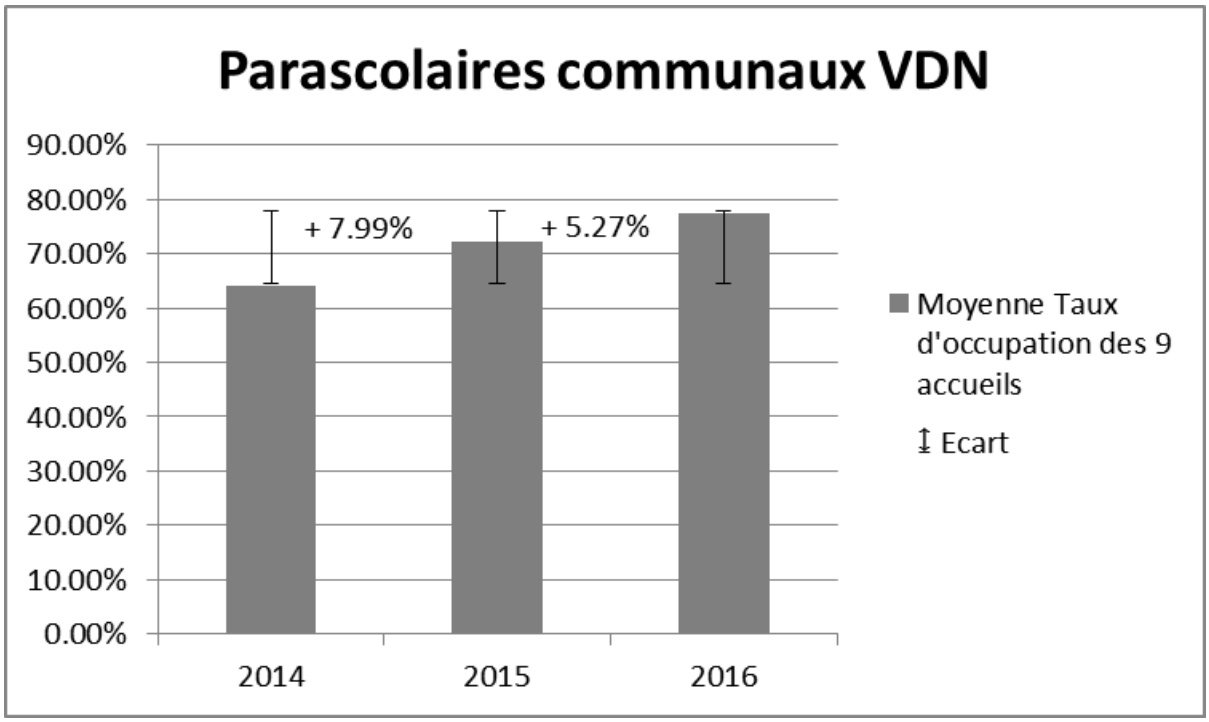

Le taux d'occupation des 9 structures d'accueil parascolaire (dont 2 « tables de midi ») a augmenté en 2016 d'un peu plus de 5% par rapport à l'année précédente. C'est le résultat concret des outils de gestion développés et mis en place à partir de 2013 dans le but d'améliorer l'efficience générale des places d'accueil. Nous constatons que l'amélioration poursuit une progression sur 3 ans. Le taux d'occupation moyen cantonal est d'environ 65%.

Interprétation des graphes :

- *Graphe « répartition hebdomadaire des prises en charge » : Permet d'identifier le nombre des places offertes selon la fréquentation et le cycle scolaire (1 & 2).*
- *Graphe : « répartitions selon les cycles scolaires » : permet de distinguer le type de places offertes aux familles ainsi que le type de places facturées (60frs Cycle1 & 50frs cycle2).*
- *Graphe « Répartition facturation » : permet d'identifier la répartition de la facturation entre les parents et leur commune de domicile.*
- *Graphe « répartition du financement » : rend visible la répartition tripartite des recettes de la structure (Canton/communes/parents).*
- *Graphe « Répartition facturation » : montre comment se répartit la facturation entre les parents et leur commune de domicile.*

3.1. « Le Mikado »

Le Mikado accueille les écoliers du collège des Acacias et des classes 1 et 2 alentours. Sa capacité d'accueil est de 33 places.

Il n'y a pas d'attente pour ce quartier. Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 80.75% des places facturées.

L'augmentation du nombre de places de 18 à 28 en 2013 a permis au Mikado de percevoir des subventions fédérales (OFAS) pour 3 ans, soit jusqu'en 2016.

La part communale a légèrement augmenté (0.30%) par rapport à 2015.

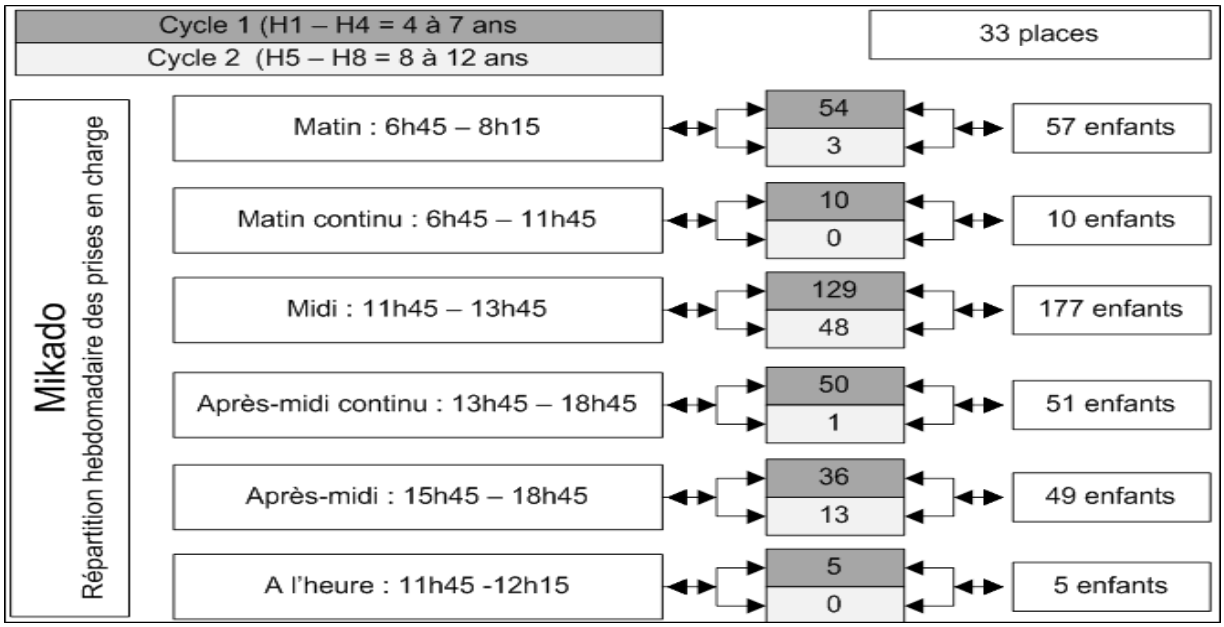

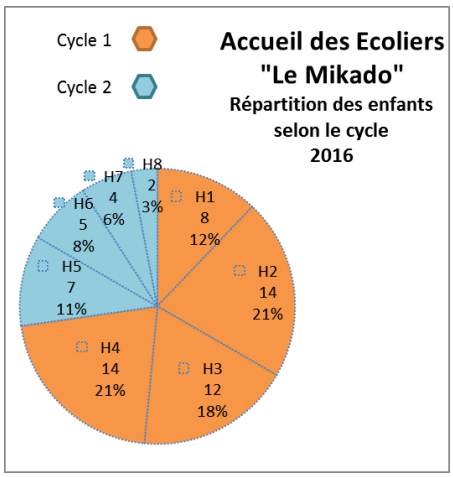

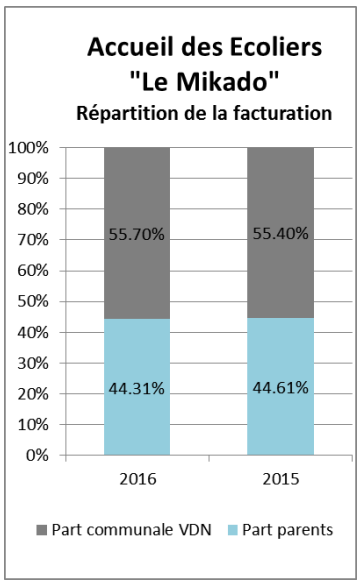

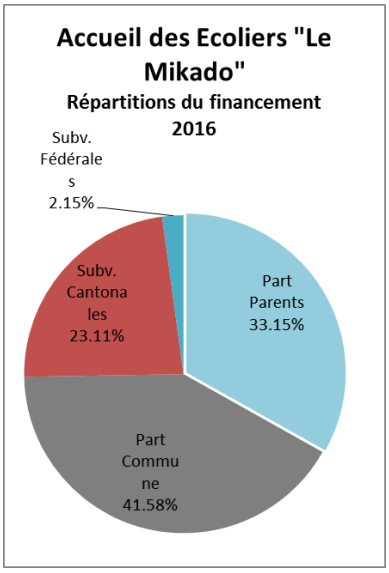

3.2. « Le Domino »

Le Domino accueille les écoliers de l'école du Crêt du Chêne et des classes de 1ère et 2ème année alentours. Après une augmentation en 2014 (+ 5 places) et en 2015 (+10 places), le Domino a aujourd'hui une capacité d'accueil de 55 places. Cela a permis de répondre favorablement à toutes les demandes parentales. Il n'y a pas d'attente dans ce quartier.

Les enfants du cycle 1 représentent 76.52% de la facturation.

Par rapport à 2015, la part communale VDN a augmenté de 4.38%.

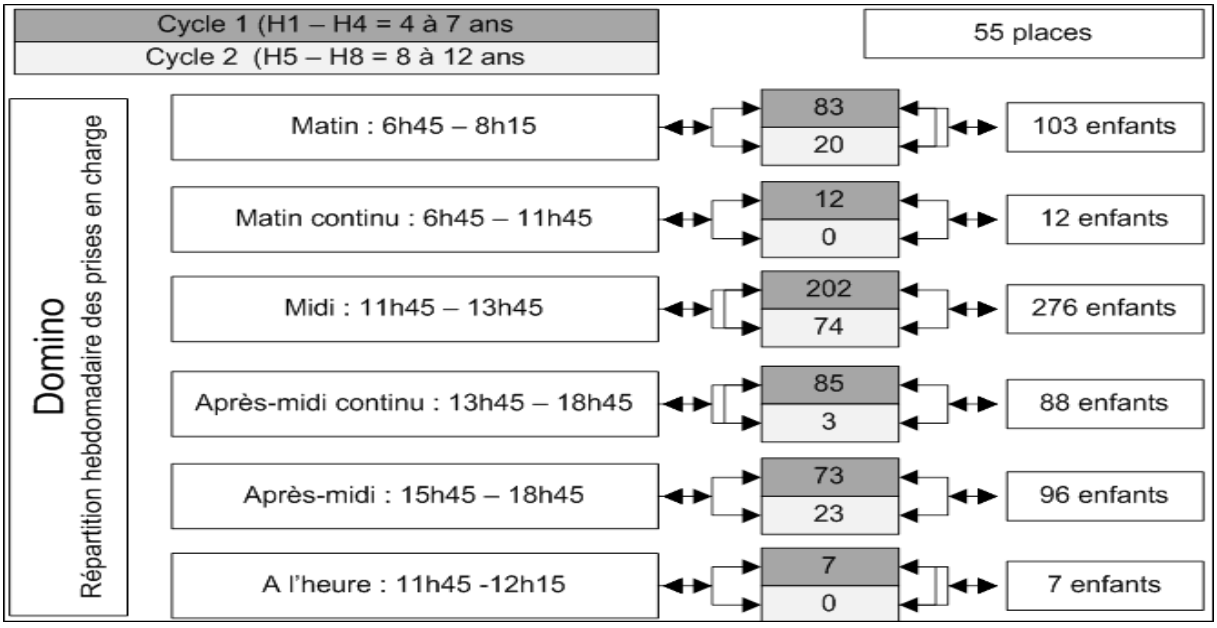

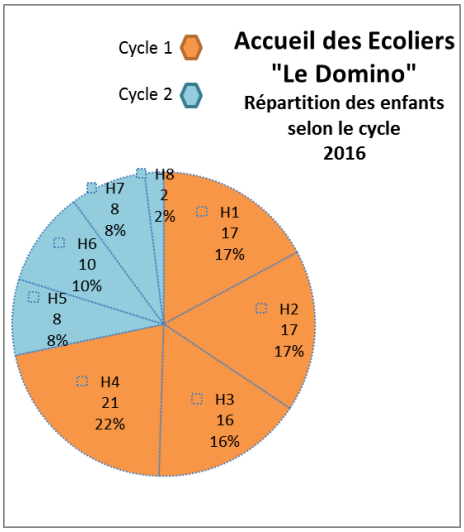

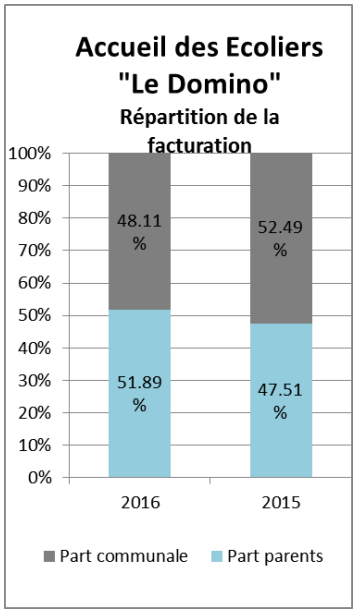

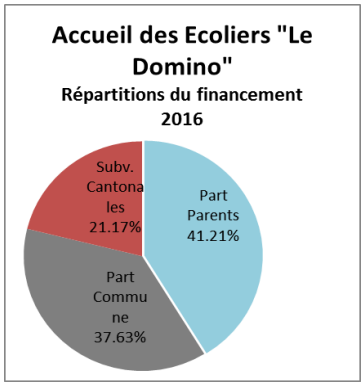

3.3. « Le Scoubidou »

Avec 65 places, le Scoubidou accueille les écoliers du collège de la Promenade.

Depuis le 1er janvier 2015, la structure du Scoubidou a été séparée financièrement (facturation) du « 12 du Scoubidou » (Tables de midi) afin d'avoir une meilleure vue des charges et recettes. Les enfants des degrés 6 à 8 sont inscrits et facturés au « 12 du Scoubidou » mais sont pris en charge le matin et l'après-midi au Scoubidou si les familles en font la demande.

9.35% des places facturées concerne des enfants scolarisés en 5ème année. Ceux de 6ème à 8ème sont inscrits au 12 du Scoubidou. Le Scoubidou a pu répondre à toutes les demandes de prise en charge des familles, il n'y a donc pas eu d'attente cette année.

Par rapport à 2015, la part communale VDN a diminué de 1.90%.

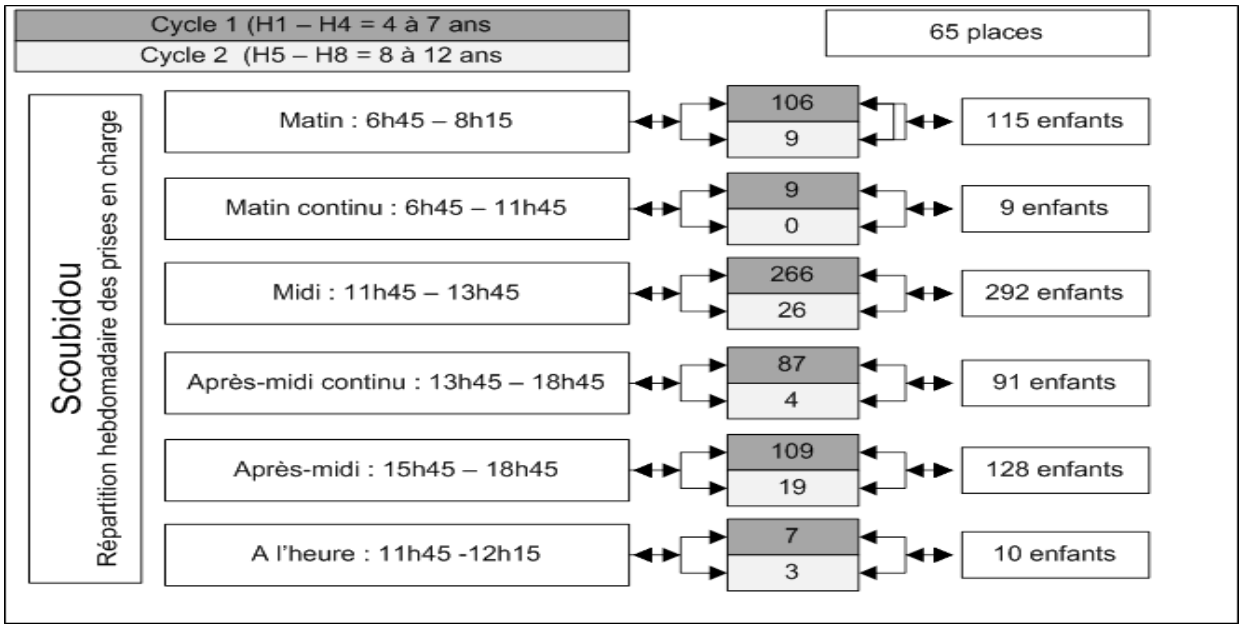

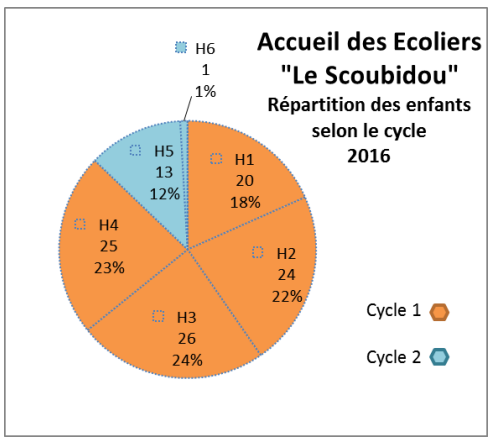

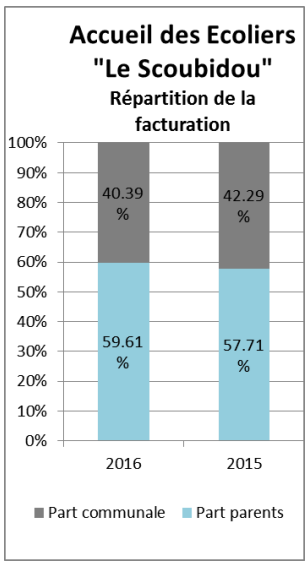

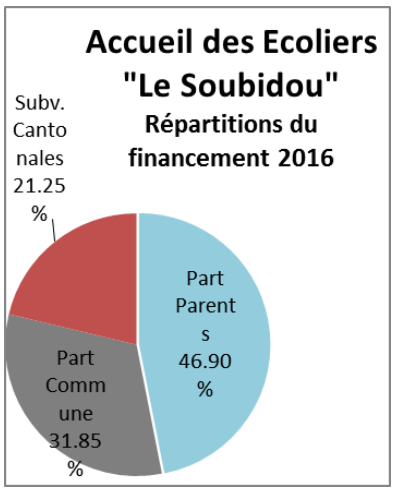

3.4. « Le Carambole »

Le Carambole accueille les écoliers de l'école de la Maladière, avec 38 places à disposition chaque jour.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 76.39% de la facturation. Seuls 2 enfants sont en attente partielle pour l'année scolaire 2016/2017. Par rapport à 2015, la répartition de la facturation (part parents/part commune) est stable.

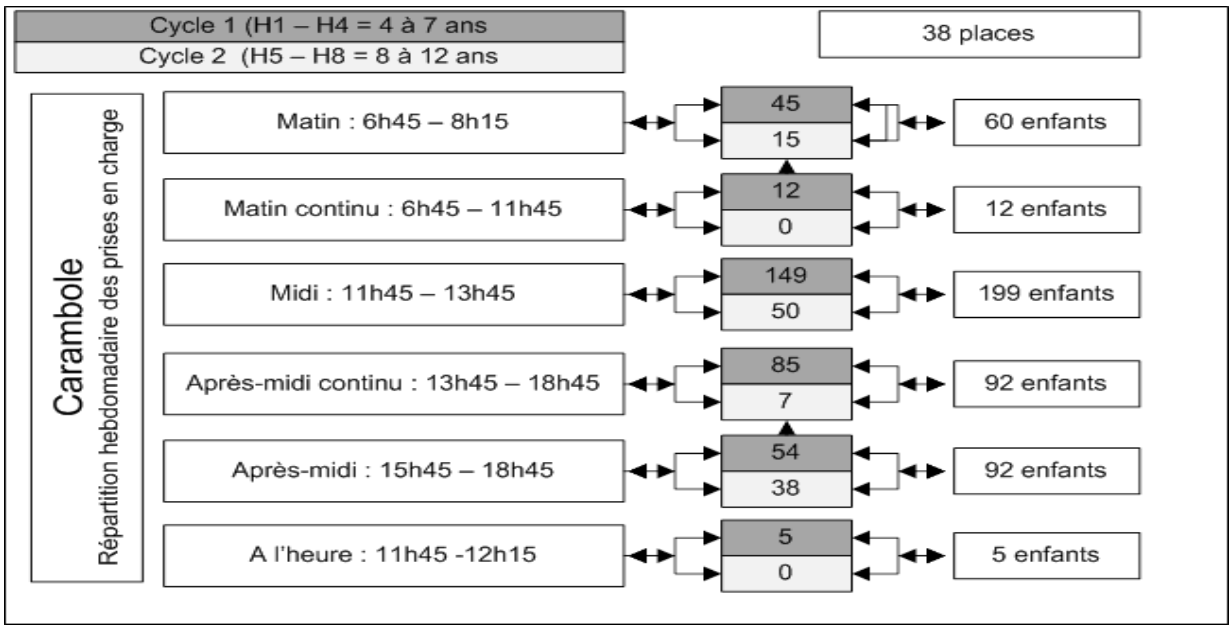

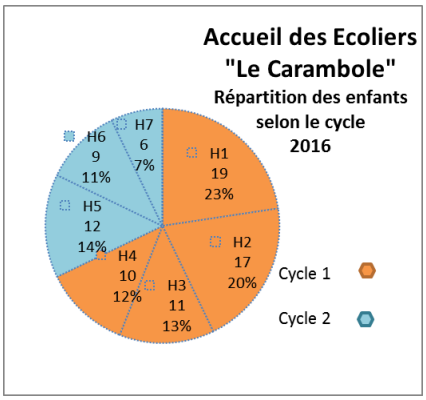

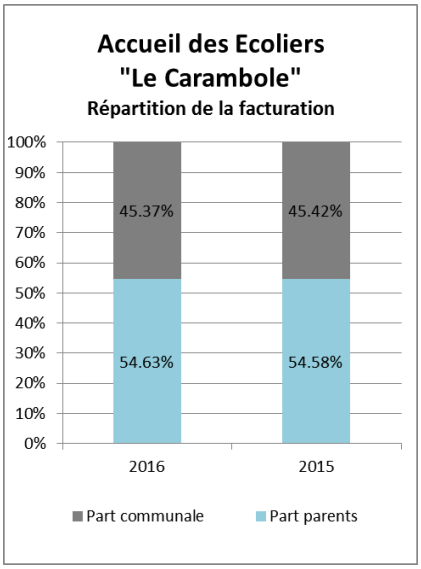

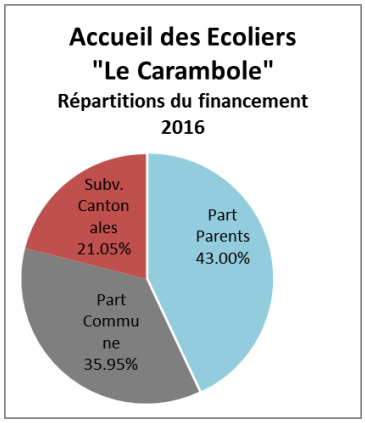

3.5. « Le Cerf-Volant »

Le Cerf-Volant est doté de 33 places et accueille les enfants de l'école à Serrières et des classes 1 et 2 alentours.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 70.81% de la facturation.

Trois enfants sont en attente partielle.

Par rapport à 2015, la part communale VDN a augmenté de 2%.

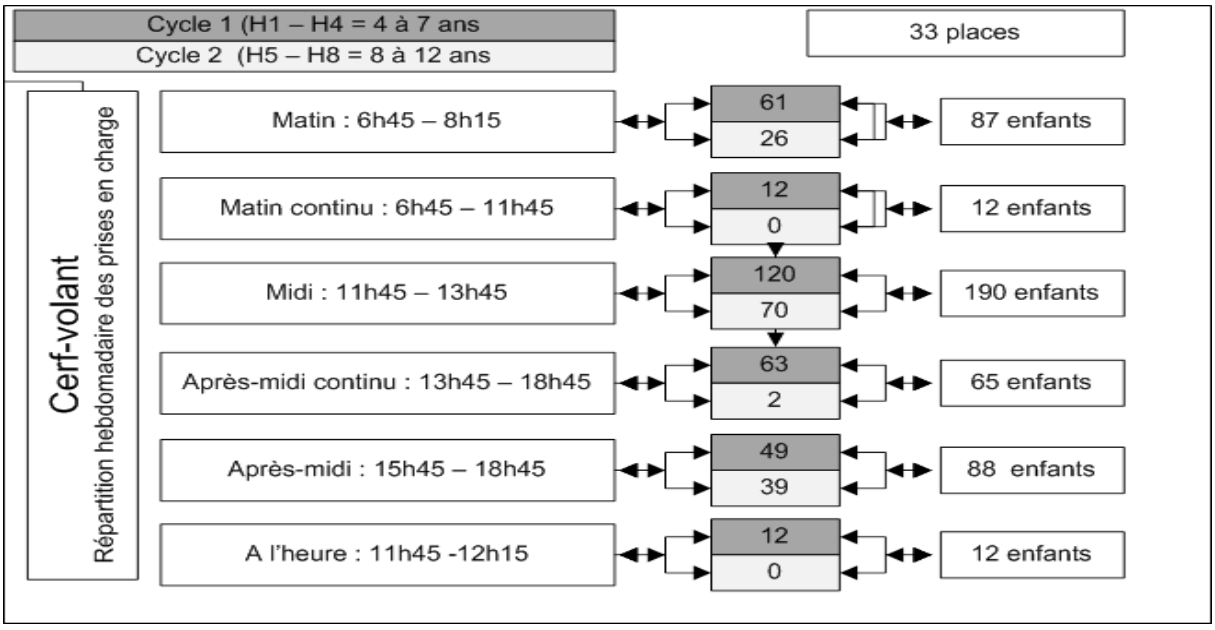

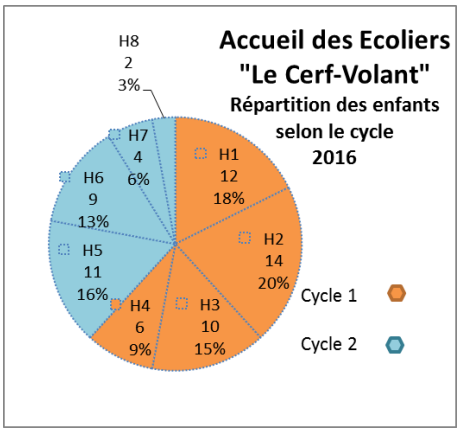

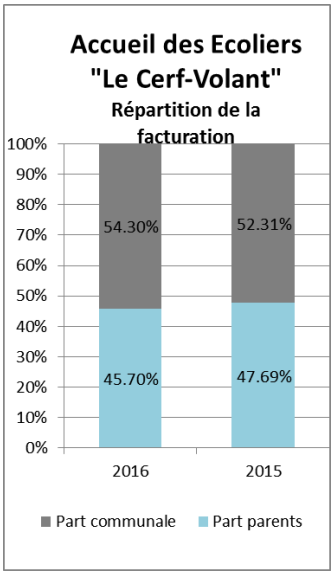

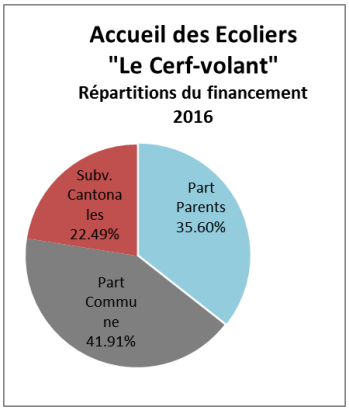

3.6. « Le Serpentin »

Le Serpentin accueille les écoliers du collège des Parcs, Sablons & Terreaux ainsi que des classes 1 et 2 alentours.

70.21% des places facturées le sont pour des enfants inscrits au cycle 1 (1ère à 4ème).

Les enfants des degrés 7 & 8 sont inscrits (facturés) au « 12 du Serpentin » (Tables de midi) mais sont pris en charge le matin et l'après-midi au Serpentin si les familles en font la demande.

15 enfants sont en attente partielle pour cette structure.

Par rapport à 2015, la part communale VDN a diminué de 1.85.

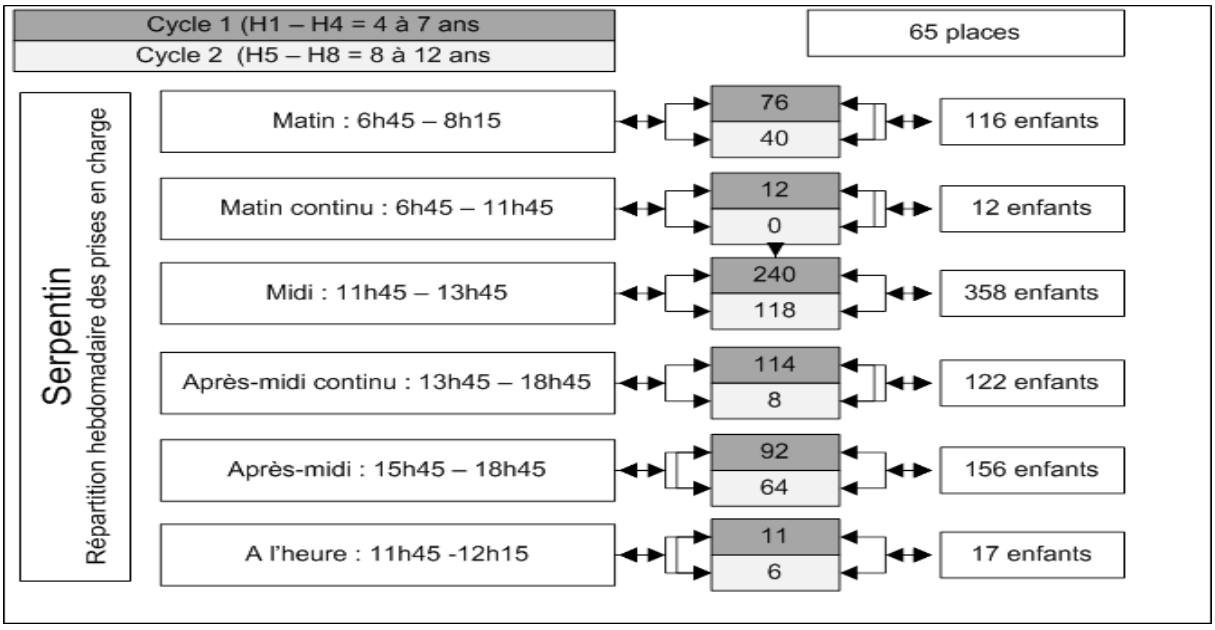

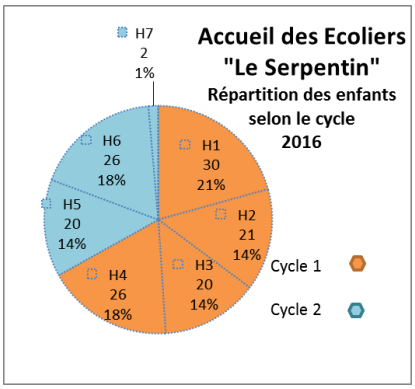

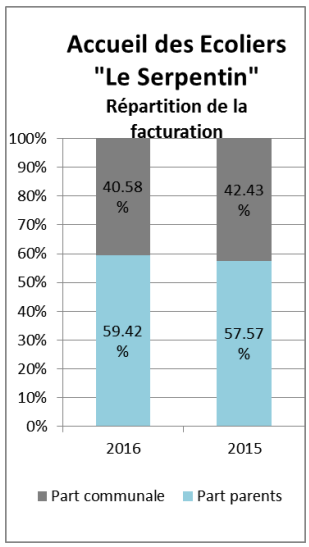

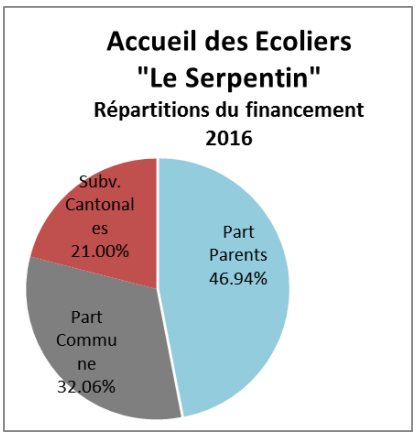

3.7. « Le Tipi »

Le Tipi est doté de 54 places et accueille les enfants scolarisés à l'école des Charmettes et de Vauseyon ainsi que des classes 1 et 2 alentours. 98 enfants sont inscrits dans la structure.

Les enfants du cycle 1 (1ère à 4ème) représentent 77.11% des inscriptions.

5 enfants sont en attente.

Par rapport à 2015, la part communale VDN a augmenté 1.11%.

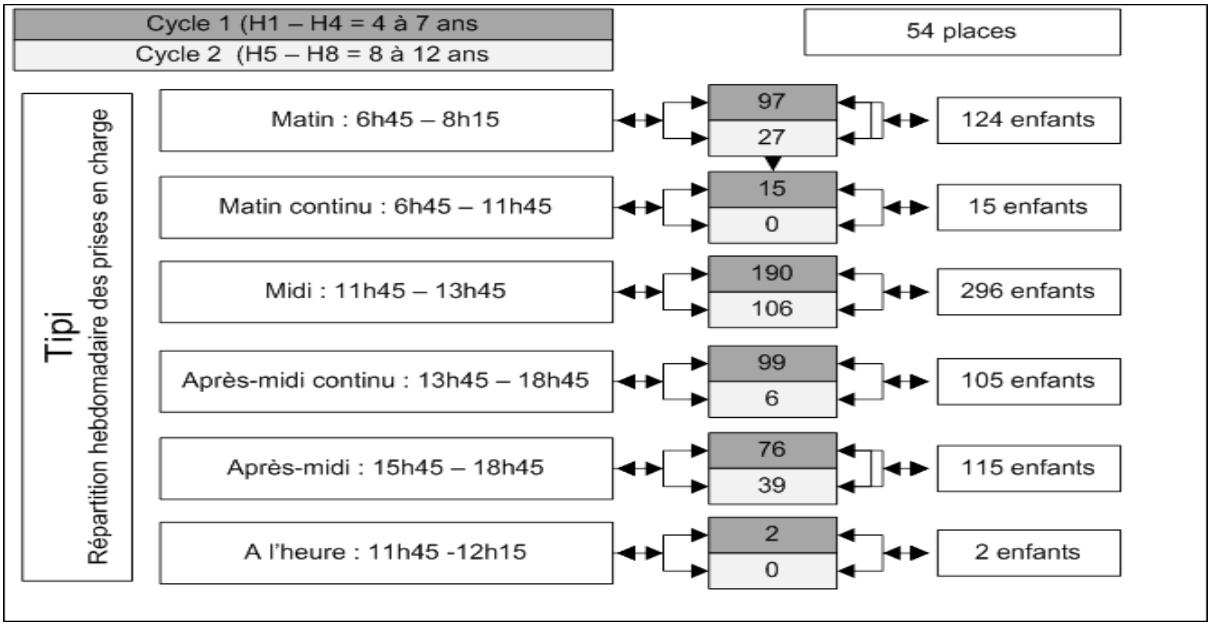

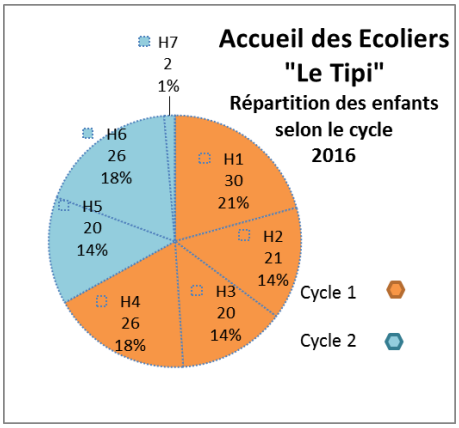

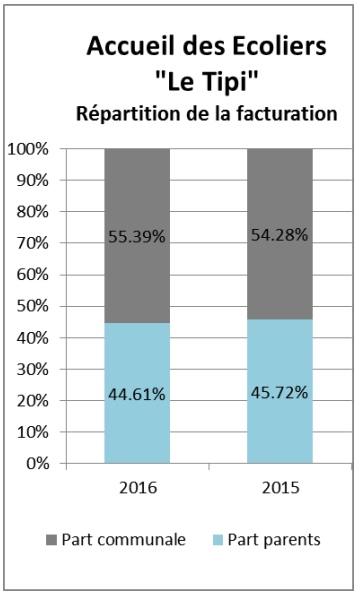

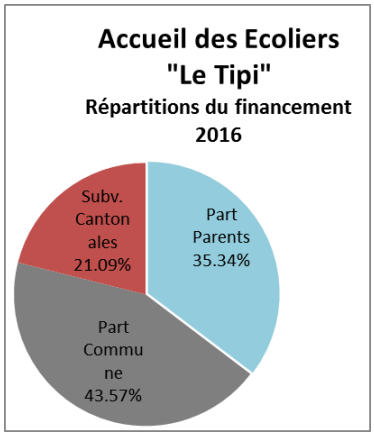

4. Développement de l'accueil parascolaire «Tables de midi»

Après la phase test du projet-pilote « Tables de midi » pour le bassin scolaire de la Promenade, durant l'année scolaire 2014-2015, la poursuite et le développement de ce concept a été validé par le Conseil général au travers du Rapport 15-021.

Le développement des accueils de type « Tables de midi » a permis d'absorber les listes d'attente et d'augmenter l'efficience des places proposées par un meilleur taux d'occupation. La prise en charge des enfants durant la pause de midi est souvent la clé de voûte de la conciliation travail-famille.

Les « Tables de midi » portent désormais le nom de « Le 12 du….. » suivi du nom de la structure principale existante. De cette façon, on identifie le bassin scolaire auquel chaque «Le 12» appartient, on lie deux lieux par les enfants et les éducateurs qui les fréquentent. Le chiffre 12 signale finalement l'heure du repas de midi, qui est l'heure d'ouverture de ces nouvelles structures, dont chaque bassin scolaire devrait à terme être équipé.

4.1. « Le 12 du Scoubidou »

Au terme de la phase de projet-pilote, le « 12 du Scoubidou », situé initialement à la Maison des Associations, a déménagé dans des espaces situés au sous-sol du Collège de la Promenade, plus grande, permettant l'accueil de 34 enfants à la fois. La salle à manger dispose de fenêtres et d'un éclairage naturel. Cette proximité supprime les temps de déplacements pour les élèves et les éducateurs, et la cour de l'école permet aux enfants de se défouler avant et après les repas. La sécurité, la santé et les coûts sont ainsi améliorés.

En 2014, les prestations du « 12 du Scoubidou » ont été facturées par le Scoubidou. Afin d'avoir une meilleure vue des charges et recettes, les deux structures ont été séparées financièrement dès le 1er janvier 2015. 51 enfants du cycle 2 fréquentent le 12 (30 enfants de 6ème, 9 de 7ème et 12 de 8ème). Les parents ont la possibilité d'inscrire leur-s enfant-s le matin avant l'école ainsi que l'après-midi après l'école au Scoubidou, dans la structure mère. Nous avons pu satisfaire toutes les demandes.

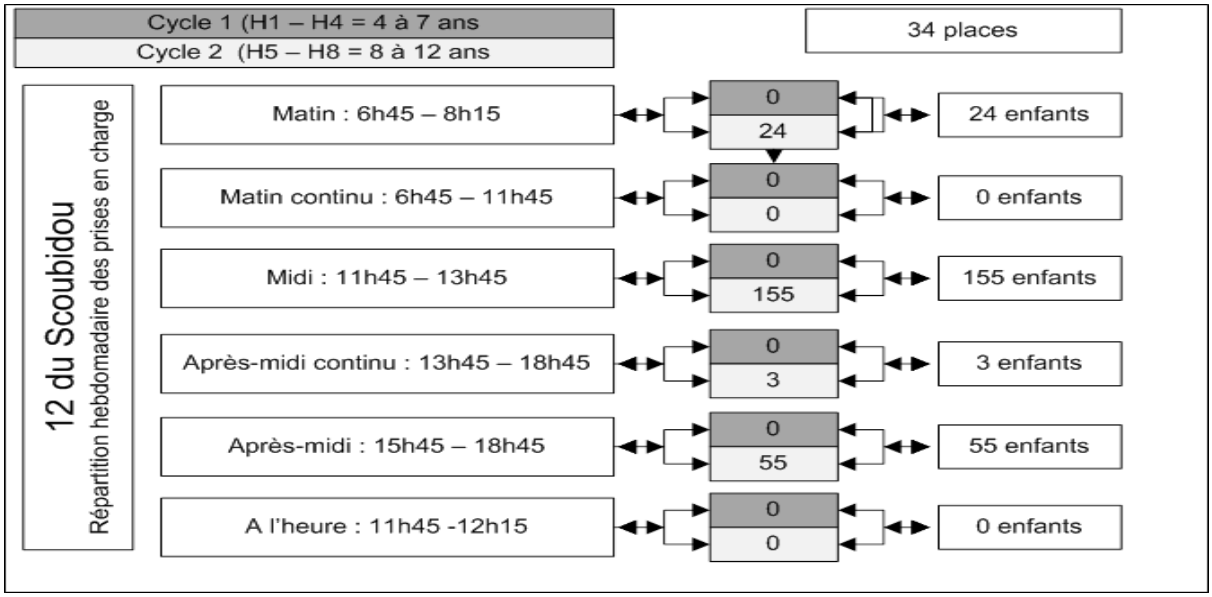

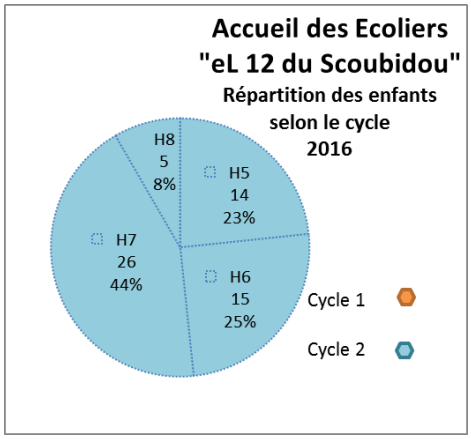

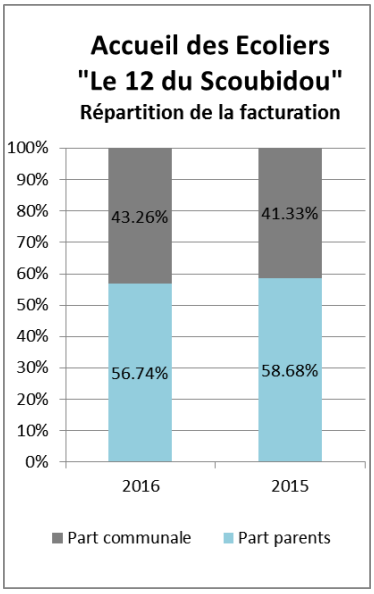

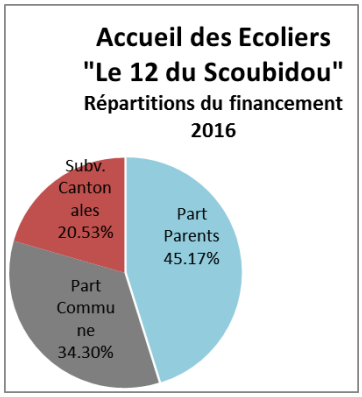

4.2. « Le 12 du Serpentin »

Installé en dessus de la salle de gym du collège des Parcs, le « 12 du Serpentin » bénéficie de grands locaux très clairs, abritant autrefois l'enseignement ménager.

Comme pour les autres bassins scolaires, le « 12 du Serpentin » est rattaché directement au Serpentin. Les enfants du cycle 2 inscrits en dehors de la période de midi sont également accueillis au Serpentin. La facturation est effectuée par « le 12 » afin que les parents bénéficient du rabais "cumul des plages horaire".

Le « 12 du Serpentin » a pu répondre à toutes les demandes de prise en charge des familles.

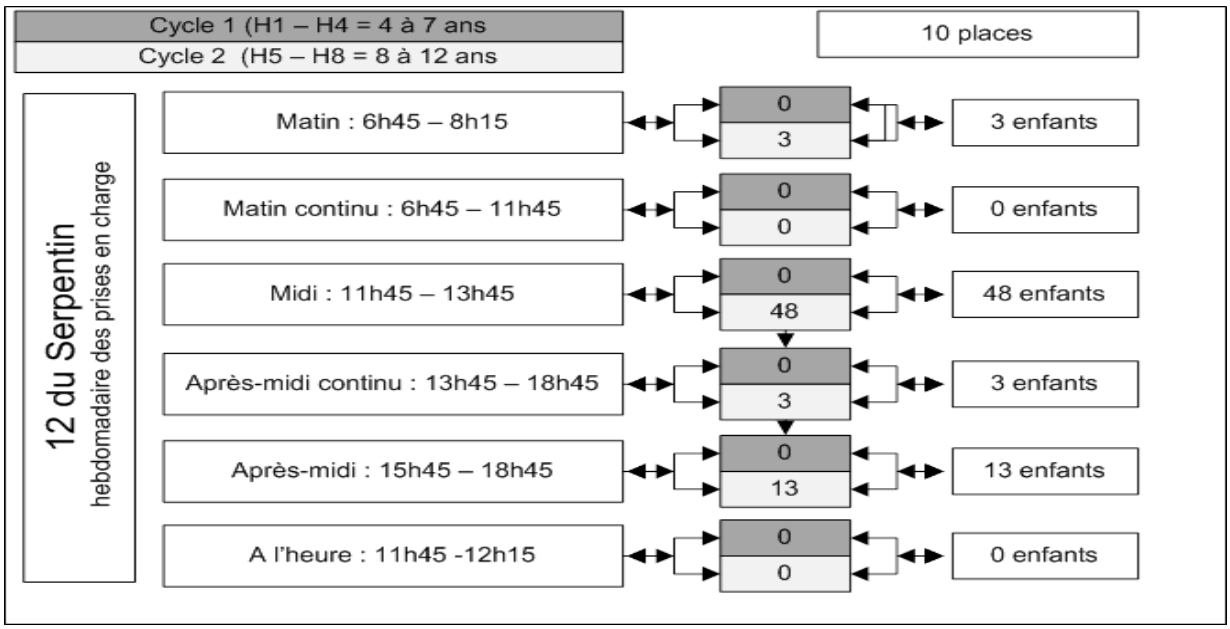

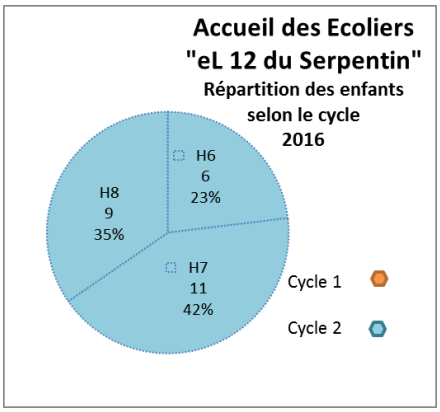

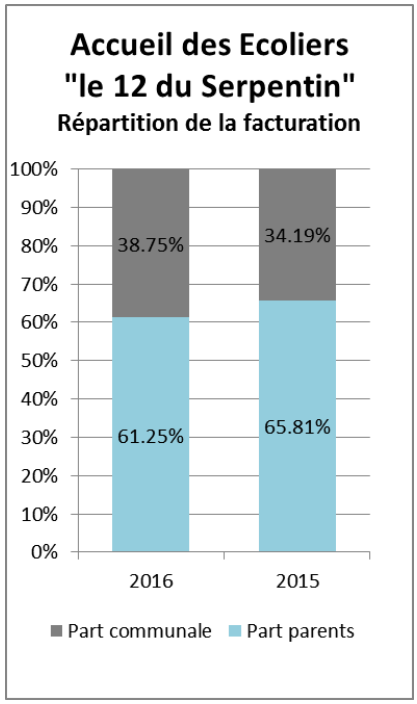

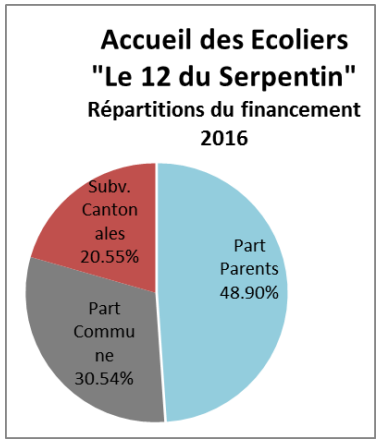

5. Accueil pendant les vacances scolaires

Conformément aux dispositions prévues par la LAE, le SAE propose des places d'accueil durant une partie des vacances scolaires. La Ville de Neuchâtel offre 7 semaines d'ouverture: celle des Relâches, les deux de Pâques, les deux premières des vacances d'été et les deux des vacances d'automne. Tous les parents dont les enfants fréquentent nos structures d'accueil peuvent demander une inscription durant la totalité ou une partie de ces 7 semaines, selon le même taux qu'en période scolaire. Le lieu d'accueil et le personnel éducatif est organisé en fonction du nombre d'enfants inscrits. Un peu moins de 15% d'enfants fréquentent nos accueils durant les vacances scolaires. Sur toutes les vacances, 69% des enfants sont du cycle 1 et 31% du cycle 2.

Un programme spécial pour les vacances est organisé par les équipes éducatives. Des visites culturelles, des excursions dans la région et des activités de plein air sont privilégiées. Nous veillons toutefois à réserver aussi des plages au sein de la structure d'accueil, afin que les enfants puissent profiter de journées non-interrompues par le rythme scolaire pour organiser des jeux entre eux, à l'intérieur ou à l'extérieur.

D'autres acteurs locaux, également subventionnés par la Ville, proposent différentes prestations à l'intention des écoliers en vacances (camps multisports du Service des sports, camps à La Rouvraie, Centre de loisirs, Passeport-vacances…).

Ces offres diversifiées se complètent, et les parents y inscrivent volontiers leurs enfants.

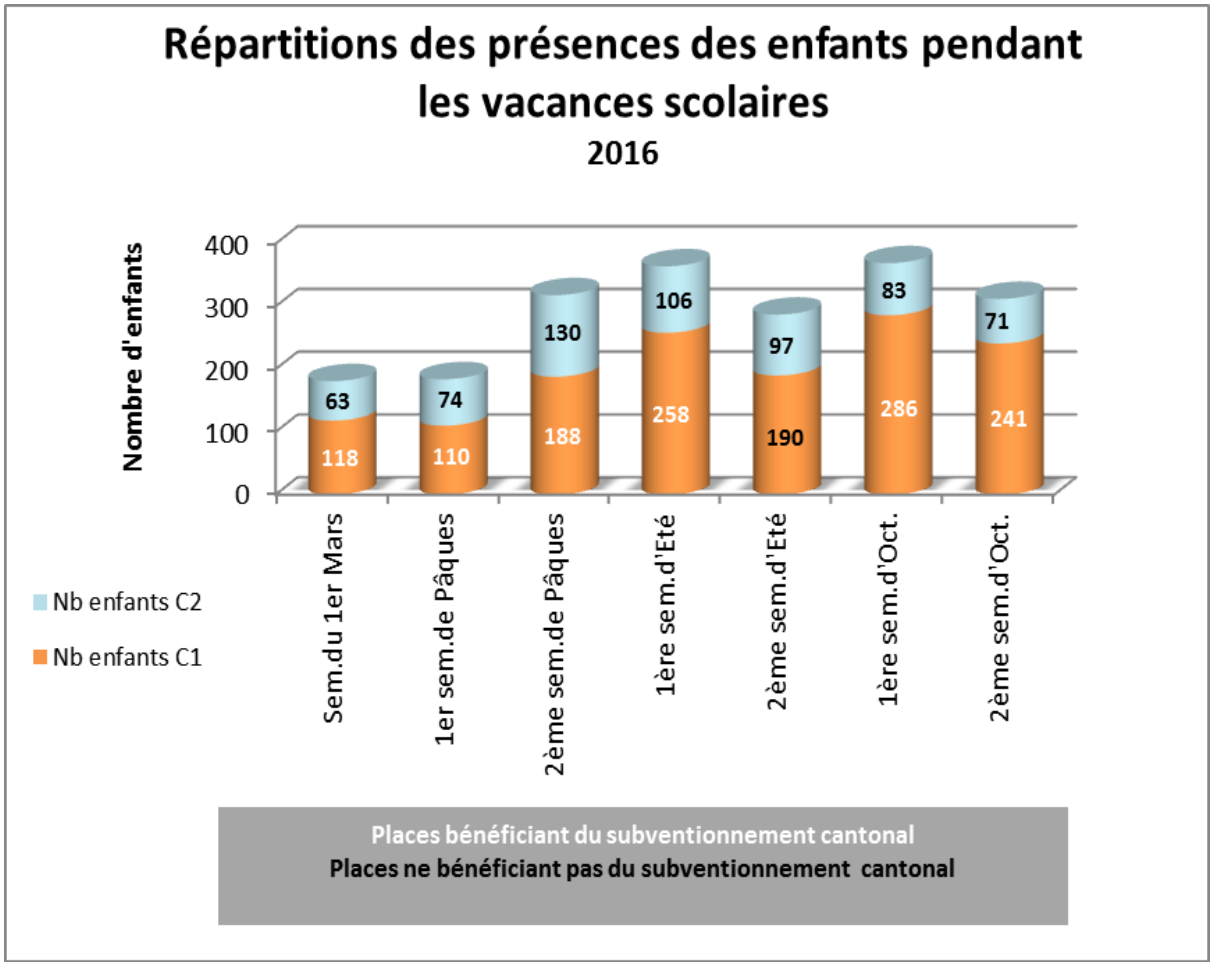

Enseignement obligatoire

(entité de gestion n° 132.01)

La Direction de l'Education remplit différentes missions stratégiques regroupées en quatre domaines spécifiques (politiques scolaire et de formation, écolages et prestations, subventions, bâtiments scolaires). En étant membre de plusieurs organes nationaux et cantonaux, elle participe à l'élaboration de la politique scolaire et de formation. Elle analyse et vérifie les écolages facturés à la Ville pour les quelque 3'000 élèves résidant sur le territoire communal, tout en contribuant par des prestations (devoirs surveillés et sport scolaire facultatif) et des subventions ciblées (notamment l'aide financière pour la participation aux camps, Université Populaire Neuchâtelois et Junior college Neuchâtel) au développement de l'offre scolaire. La Direction de l'Education effectue un travail de coordination entre le Service des bâtiments et du logement et les centres scolaires de la Côte, du Mail et des Terreaux, et s'occupe du suivi de projets d'aménagements ou de rénovations. Finalement, l'attachée scolaire organise chaque année deux événements marquant la fin de l'année scolaire : le Marathon des écoliers et la Fête de la Jeunesse.

1. Politique scolaire et de formation

1.1. Coordination nationale

Neuchâtel est membre de l'Union des Villes suisses, et la Directrice fait partie du comité directeur de l'initiative pour la formation en tant que vice-présidente. Le colloque du printemps a abordé l'école à horaire continu (avec la présentation d'un projet concret) et celui d'automne, organisé conjointement avec l'initiative pour la politique sociale et la Fondation Jacob, a thématisé les « stratégies communes pour un développement de l'enfant réussi ». La prise de position de l'initiative « L'équité à l'école » a été publiée en allemand et en français dans le courant de l'été. Finalement, les services opérationnels des villes concernées se sont retrouvés à deux reprises pour discuter de problématiques concrètes communes aux villes membres.

1.2. Coordination cantonale et communale

La Directrice de l'Education et vice-présidente de l'éorén représente le Cercle scolaire de l'éorén au sein de la Conférence des directeurs communaux pour l'instruction publique (CDC-IP). Elle en assure la présidence, avec l'appui du secrétariat du RUN. Cette coordination entre les principaux responsables du monde scolaire permet d'accompagner les réformes en cours. Actuellement la principale préoccupation de l'école obligatoire concerne la réforme du cycle 3. Les élèves actuellement en 10^{e} suivent désormais le nouvel enseignement à deux niveaux dans cinq branches différentes et dès l'année scolaire 2017/18 les trois années du cycle 2 seront réformées. Il s'agit d'une réforme en profondeur sur le plan pédagogique (enseignement différencié dans des classes hétérogènes) comme sur le plan organisationnel nécessitant davantage de locaux pour les groupes à niveaux. En même temps, l'intégration des élèves avec des besoins éducatifs particuliers (BEP) demande des efforts et attentions permanents. La suite ininterrompue de réformes sollicite depuis plusieurs années le monde scolaire, de sorte que les décisions cantonales de transférer des charges financières sur les cercles et de cette manière sur les communes compliquent encore davantage la tâche des milieux scolaires (abolition des subventions pour les bâtiments scolaires, les salaires des directeurs sont à charge des cercles, etc.). Les protestations du corps enseignant contre la nouvelle grille salariale imposée par l'Etat s'expliquent en partie par ces circonstances.

La Directrice siège également dans le Conseil de l'Université de Neuchâtel. Il a notamment finalisé la nouvelle loi régissant l'université (Loi sur l'Université (LU)) et nommé un nouveau Recteur.

Cette année les deux rencontres des directeurs d'école de l'agglomération neuchâteloise ont thématisé les conditions de passage du secondaire I au secondaire II suite à l'introduction de la réforme du cycle 3 ainsi que la question de l'équité à l'école.

1.3. Eorén

Si d'une part le canton, par l'intermédiaire du Service de l'éducation obligatoire (SEO), fournit le cadre pédagogique et d'autre part, l'éorén assure le bon fonctionnement des cinq Centres qui la composent, la Ville participe aux réflexions politiques et stratégiques concernant la scolarité obligatoire de par sa présence active aux différents organes constituant l'éorén, comme le montre le schéma ci-dessous.

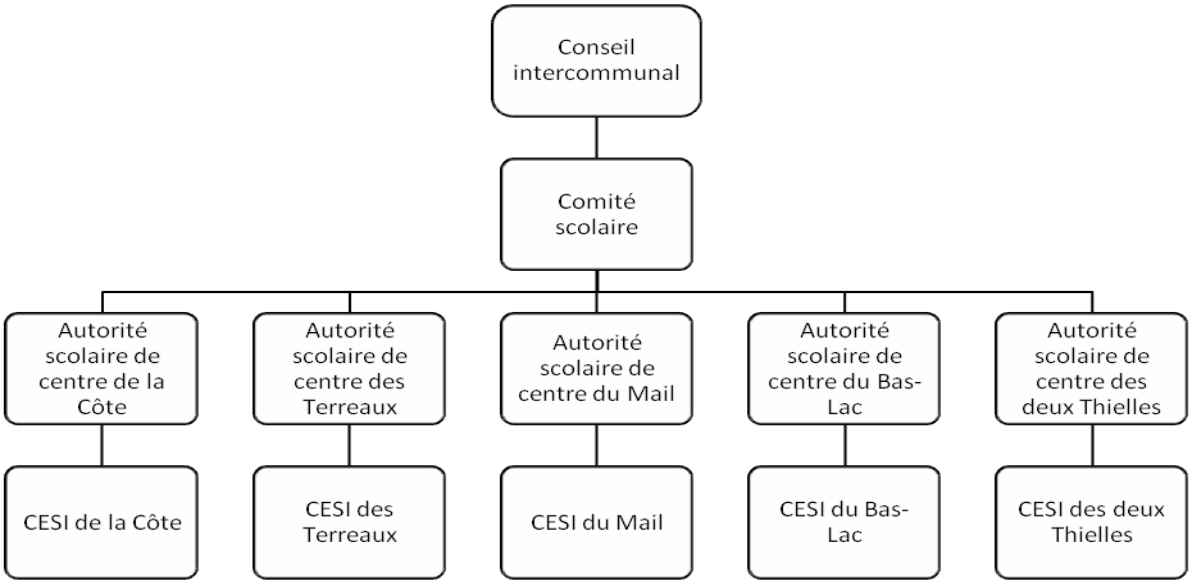

Le Conseil intercommunal, composé d'un représentant du Conseil général et du Conseil communal pour chacune des treize communes membres, est l'organe législatif de l'éorén.

Le Comité scolaire est l'organe exécutif du Conseil intercommunal. Il propose les orientations stratégiques et fonctionnelles ainsi que les principes unitaires et leur règlement d'application. Il est composé de cinq membres élus par le Conseil intercommunal et proposés par les autorités communales. La Directrice de la Ville est la vice-présidente du Comité scolaire. Le Comité scolaire a également établi un groupe de travail « bâtiments » chargé de proposer des stratégies dans ce domaine et de préaviser les projets soumis à l'éorén. Un autre groupe de travail « santé » se penchera sur la création d'une entité «santé scolaire » au sein de l'éorén qui fera suite aux prestations médicales fournies jusqu'ici par le Service médical des écoles de la Ville et par des médecins et infirmières mandatés par les communes membres de l'éorén.

L'Autorité scolaire de centre (ASC) constitue le comité de direction du centre. L'ASC définit les projets de centre en lien avec la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'éorén. Les séances mensuelles (ou bi-mensuelles) regroupent les membres de la direction (directeur et directeurs adjoints) et les conseillers communaux des communes représentées. La Directrice de l'Education siège dans trois ASC et elle préside l'ASC des Terreaux.

Le Conseil d'établissement scolaire intercommunal (CESI), organe consultatif, s'est retrouvé en moyenne à quatre reprises pour débattre de sujets en lien avec l'école (harcèlement, équité à l'école, santé scolaire, classes bilingues). En plus des représentants de la direction, des enseignants et des autorités politiques communales, le CESI comporte des représentants des parents d'élèves, du service socio-éducatif et des langues et cultures étrangères. La Ville est représentée dans les CESI de la Côte, des Terreaux et du Mail.

2. Ecolages et prestations dans le domaine scolaire

2.1. Ecolages

La Ville de Neuchâtel verse à l'éorén des écolages pour ses élèves, qui comprennent tous les coûts tels que les salaires, le matériel, les équipements, les charges immobilières (frais

d'entretien, amortissements, intérêts) ainsi que les coûts de l'enseignement spécialisé. Nos services vérifient le domicile des représentants légaux de chacun des élèves. Les écolages des enfants de notre commune scolarisés dans d'autres cercles scolaires sont quant à eux facturés directement à l'éorén et intégrés dans les charges globales.

La ville paie des acomptes à l'éorén et un décompte définitif des charges nettes à répartir entre les communes se fait en fin d'année. Les charges sont réparties entre les communes selon 2 critères : la population (10% des charges sont réparties en proportion de la population des communes membres) et les effectifs (90% de la charge est répartie selon les effectifs d'élèves par commune).

Pour l'année 2016, le montant des acomptes versé représente 28'598'367 francs et la clôture provisoire des comptes de l'éorén laisse prévoir que la ville doive compléter ce montant par un versement d'environ 190'000 francs. Le coût 2016 des écolages se montera donc à plus de 28'788'000 francs contre 27'625'473.42 francs versés en 2015.

A noter que dans les comptes 2016 ont été comptabilisés les 353'127 francs remboursés par l'éorén suite à la clôture définitive des comptes 2015.

Effectifs et prix coûtants pour l'année 2016 (selon comptes éorén)

Cycle	Nombre d'élèves moyen de Neuchâtel	Prix moyen élève/an
Cycle 1 (année 1-4)	1'114.75	7'388.63
Cycle 2 (année 5-8)	1'112.92	8'562.83
Cycle 3 (année 9-11)	938.58	11'301.09
Total	**3'166.25**	**8'965.97**
Total 2015	*3'101.56*	*8'810.10*

Le détail des comptes de l'éorén se trouve dans son propre rapport. On observe une augmentation du montant global des écolages pour notre ville. Cette augmentation est attribuée principalement à l'augmentation globale des charges de l'éorén due à la rénovation des filières (évolution de la grille horaire et constitution de groupes à niveaux), et à différentes formes de soutien et d'appui prévus par le département (en particulier la mise en place d'une structure pour suivre les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)). Le coût par élève est également impacté par la baisse générale des effectifs de l'éorén, alors qu'on peut signaler une augmentation du nombre d'élèves de la Ville (notamment par l'intégration des élèves en institutions dans les effectifs).

La différence de 10'254 francs par rapport au total de la nature 36120.00 représente le montant versé par la Ville au titre de soutien pour les préparatifs de la fête de la jeunesse (costumes, bricolages, etc.), soit 6.- par élève.

2.2. Prestations confiées à l'éorén par mandat

2.2.1. Devoirs surveillés

Les devoirs surveillés ont toujours fait partie de l'offre scolaire pour les écoliers de la Ville, mais ne font pas partie des prestations obligatoires selon la législation cantonale. Avec la

création de l'éorén et la diversité des pratiques communales, la Ville a choisi de maintenir cette offre en mandatant l'éorén pour l'organisation des devoirs surveillés, moyennant le remboursement des frais effectifs. Durant l'année 2016, 2'886.5 heures de devoirs pour les élèves de 3e à 7e ont été subventionnées pour un montant global de 128'252.50 francs, les parents contribuant avec 22'955 francs.

2.2.2. Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif permet aux élèves de 3e à 7e d'exercer un sport (natation, football, basketball, volleyball) les mercredis après-midi et les samedis matin à moindre coût, encadrés par des moniteurs. Comme pour les devoirs surveillés, la Ville mandate l'éorén pour organiser le sport scolaire facultatif pour les élèves de la Ville. En 2016, 601.5 heures de sport scolaire facultatif ont été subventionnées par la Ville (18'500 francs) et 499 élèves ont pu profiter de cette offre).

3. Subventions

3.1. Aides financières complémentaires pour camps scolaires

La Direction de l'Education offre une aide financière complémentaire aux familles domiciliées à Neuchâtel de sorte qu'aucun enfant ne soit exclu d'un camp pour des raisons financières. Après déduction de la part à payer par les parents, en principe, de 10 francs par jour de camp, cette aide porte sur le coût restant du camp pour les parents, à concurrence de 150 francs, une fois par année, pour autant que le revenu modeste des parents le justifie. En 2016, 39 élèves ont bénéficié de l'aide de 4'986 francs.

3.2. Passeport-Vacances

Durant l'année 2016, 180 enfants domiciliés à Neuchâtel ont participé aux différentes activités proposées par le passeport (181 en 2015). Une participation de 10 francs par enfant est versée par la Ville, soit un montant de 1'800 francs pour l'année 2016.

3.3. Camps de La Rouvraie

La Rouvraie est une association sans but lucratif fondée en 1880. Elle organise notamment des camps de vacances destinés aux enfants de la région. La Ville contribue à hauteur de 160 francs par enfant et par semaine pour ceux domiciliés en ville, soit un total de 12'320 francs pour 2016[2]. Afin de contribuer un peu aux coûts des camps, la vente d'un calendrier scolaire comportant les dessins des élèves de 1ère à 6ème année des collèges de la Ville, a été organisée comme chaque année.

Une imputation interne de 82'000 francs est versée au Service des domaines à titre de valeur locative dans le cadre de la participation de la Ville à la Copropriété de la Rouvraie.

3.4. Autres Subventions accordées

- Université Populaire Neuchâteloise (subvention régulière) 5'000 francs
- Junior collège Neuchâtel (subvention régulière) 50'000 francs

[2] Printemps : 17 enfants ; Eté : 40 ; Automne : 20.

4. Bâtiments scolaires

En tant que propriétaire des bâtiments scolaires (à part le collège du Mail), le Service des bâtiments et du logement assure l'entretien et s'occupe des différents projets de transformation et de rénovation des bâtiments. Il encaisse à ce titre les loyers versés par l'éorén pour l'utilisation des bâtiments scolaires pour un montant globale de 5'602'112.10 francs (compte 44700.00 de l'entité de gestion 119.01 Gérance des bâtiments). La Direction de l'Education a pour tâche, parmi d'autres, de coordonner les demandes et les besoins dans ce domaine venant tant des services de la Ville que des Centres scolaires. Elle gère les projets de plus grande ampleur tels que celui de Terreaux-Est ou de rénovation du collège des Parcs.

4.1. Projet Terreaux-Est

Le centre scolaire des Terreaux de l'éoren, réparti sur six collèges, est depuis plusieurs années à l'étroit. Outre la densification de la population, les réformes scolaires et notamment la rénovation du cycle 3 augmentent les besoins en locaux. Ainsi, pour les deux bâtiments des Terreaux (19 classes) et des Sablons (9 classes), qui accueillent le cycle 3 en plus de quelques classes de primaire, il manquera selon les divers scénarios 4 à 8 salles. Différentes options ont été étudiées pour répondre à ce double besoin. Une opportunité unique s'est alors présentée: la possibilité de réaffecter le bâtiment sis au passage Maximilien-de-Meuron 6, propriété de la Ville et voisin du collège actuel des Terreaux, en bâtiment scolaire. Une fois assaini et aménagé selon les nouveaux besoins, ce bâtiment pourra accueillir un plus grand nombre de salles de classes qu'au collège des Sablons. Les lieux permettront par ailleurs de faciliter grandement la gestion du centre en évitant de nombreux déplacements tant aux élèves qu'au personnel enseignant.

Le Service des bâtiments et du logement a effectué une première analyse montrant la faisabilité de cette réaffectation ainsi qu'une première estimation des coûts d'assainissement. Une demande de crédit sera soumise en 2017 au Conseil général. Une structure de coordination réunissant trois directions (Urbanisme, Education et Culture) assure la cohérence entre le projet Terreaux-Est et celui de l'Auberge de Jeunesse qui devra se réaliser aux Sablons une fois ce bâtiment libéré par l'école.

Un crédit d'études octroyé par notre Conseil en début d'année a permis de lancer des analyses détaillées sur les travaux de rénovation et d'aménagement à réaliser, lesquelles fourniront des données précises pour le chiffrage du projet. Une demande de subvention a été déposée auprès du Département de l'éducation et de la famille (DEF) du canton. Malgré tous nos efforts, le Conseil d'Etat a reconnu, par un arrêté publié au mois de décembre, uniquement le besoin de deux nouvelles salles de classe pour le centre des Terreaux.

4.2. Rénovation du collège des Parcs

Durant l'actuelle législature la rénovation du collège des Parcs aurait dû entrer dans une phase de réalisation. Or, l'opportunité de transférer les classes des Sablons vers Terreaux-Est a modifié le calendrier. Toutefois, ce dernier projet a permis de mieux définir les besoins en salles pour les Parcs. L'analyse EPIC a été réalisée et des réflexions de faisabilité sont en cours. Au mois de novembre passé, une séance d'information et de discussion avec la direction et le corps enseignant concerné a eu lieu et des travaux de réparation urgents seront entrepris sans tarder. Le projet de rénovation du collège des Parcs est considéré comme prioritaire pour la nouvelle législature.

4.3. Aménagement de l'ancien Domino

Au printemps 2015, un projet qui prévoyait de laisser la structure parascolaire du Domino dans le collège du Crêt-du-Chêne et d'utiliser le bâtiment de l'ancien Domino pour aménager des salles de classes avait été accepté par le Conseil communal et l'éorén. Le projet a pu être concrétisé cette année et deux classes ont ainsi été aménagées : une classe d'activités créatrices textiles (ACT) et une classe d'activités créatrices manuelles (ACM).

5. Evénements scolaires

5.1. Fête de la jeunesse

Ce sont 1700 élèves, 200 enseignants et 200 musiciens qui ont envahi le centre-ville de Neuchâtel pour le traditionnel cortège de la Fête de la Jeunesse, vendredi 1er juillet. Les enseignants de 1ère à 6ème années des collèges de la ville de Neuchâtel ont pu laisser libre cours à leur imagination pour créer des costumes étonnants et colorés sur le thème «Fantastique!», en guise de clin d'œil au Festival international du film fantastique, dont le coup d'envoi est donné le même jour.

La fête s'est poursuivie ensuite au Jardin anglais avec diverses animations et concerts gratuits et ouverts au public. Pour les petites faims et les grandes soifs, différents stands ont proposé - en collaboration, entre autres, avec l'Association de la Rouvraie et des Marchés de l'Univers - des glaces, friandises, boissons et autres spécialités de Somalie, Bosnie, Argentine ou Vietnam. Avec le Centre des Loisirs, les enfants ont également eu la possibilité de réaliser des badges et de s'initier au Snookball et au babyfoot. Enfin le Service des parcs et promenades a distribué des plantes et a mis à disposition un enclos avec des chèvres.

Une grande scène érigée au cœur du Jardin anglais a accueilli un concert de l'artiste argentin Aureliano Marin ainsi que de son Fangorkestra, puis trois spectacles de danse présentés par le Giant Studio. A l'est du Casino, la compagnie STOA a investi quant à elle les lieux ombragés à trois reprises.

5.2. Marathon des écoliers

Le Marathon des écoliers a eu lieu le 30 juin lors de la dernière semaine d'école. Cette course à pied destinée aux élèves des degrés 3 à 7 s'est déroulée sur la plaine du Mail. Un peu moins de 600 élèves ont participé à la 37ème édition. La manifestation organisée par un comité composé essentiellement d'enseignants et soutenu le jour même par une soixantaine d'enseignants bénévoles a permis aux parents d'élèves et au public présent d'encourager les coureurs et de se restaurer auprès de stands de boissons et de nourriture. Chaque participant a pu répartir avec une gourde valorisant ainsi la participation plutôt que la compétition.

5.3. Exposition « Fille ou garçon, ça change quoi ? »

L'attachée scolaire a participé à la mise sur pied de l'exposition itinérante « Fille ou garçon, ça change quoi ? » organisée par l'Office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE), en collaboration avec l'association Succès, égalité et mixité (SEM) et la Ville de La Chaux-de-Fonds. Cet événement a offert la possibilité aux élèves des cycles 1 et 2, ainsi qu'au personnel enseignant, de réfléchir de manière ludique à la question de l'égalité des sexes et aux stéréotypes attribués aux filles et aux garçons dès leur plus jeune âge. Des étudiants ont été formés pour servir de guides durant la visite. L'exposition, également ouverte au public

les week-ends et jours fériés, s'est déroulée du 12 avril au 9 mai à La Chaux-de-Fonds et du 11 mai au 12 juin à Microcity, à Neuchâtel. Plusieurs ateliers et deux conférences-débats ont eu lieu en marge de l'exposition.

Service médical

(entité de gestion n° 132.02)

1. Organigramme

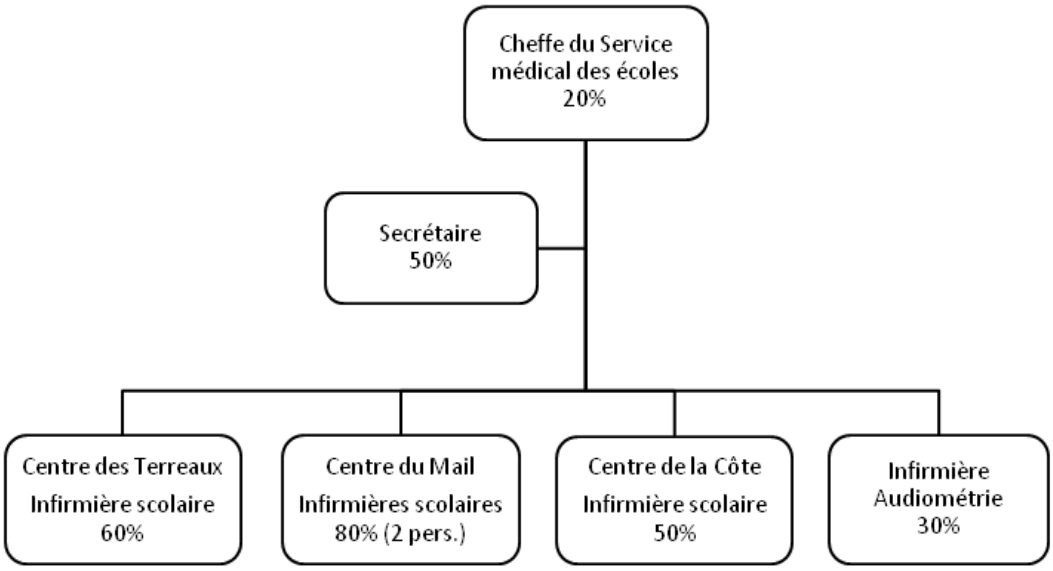

2. Organisation

Le Service médical des écoles (SME) est constitué d'une équipe d'infirmières supervisée par une infirmière-cheffe. Cette dernière assume la gestion de l'équipe et la coordination avec les directions d'école et les trois médecins privés qui collaborent avec le service. Ainsi, chaque centre scolaire bénéficie d'un binôme infirmière-médecin attitré qui favorise la qualité des contacts et la continuité dans le suivi des enfants. L'un de ces médecins est responsable de la stratégie sanitaire et du lien conceptuel avec d'autres partenaires (écoles, directions, parents, autres acteurs de la santé, etc.).

La commune de Corcelles-Cormondrèche, à l'instar de celle de Peseux, a mandaté notre Service pour effectuer les contrôles exigés par la loi auprès des élèves de son collège primaire.

3. Activités

Les nouvelles directives cantonales de santé scolaire devront encore être traduites en un plan de travail concret. Néanmoins, notre Service travaille déjà avec une approche de promotion de la santé et de prévention et a déjà partiellement adapté son offre au nouveau cadre.

- Prévention (dépistage de problèmes de vision, d'audition, de scoliose, de maltraitance, de pédiculose…) et promotion de la santé (prophylaxie dentaire, hygiène, sommeil, soleil, alimentation, produits créant une dépendance, développement pubertaire et sexualité, aide en situation d'urgence…). Les élèves sont vus en groupe, classe et individuellement tout au long de leur scolarité.
- Organisation de petits déjeuners en 4ème HarmoS.
- Contrôles de santé individuels en 7ème et 11ème HarmoS.
- Contrôle des carnets de vaccinations, propositions de vaccinations et rappels, vaccins.
- Permanence pour les élèves (problèmes alimentaires, tabagisme, trouble du sommeil, déprime…).
- Participation à divers réseaux dans le cadre de l'école (cela correspond à une trentaine d'heures) ou dans un cadre professionnel plus large. Etablissement de protocoles en lien avec des maladies chroniques.
- Participation ou organisation de diverses animations (marathon scolaire, fête de la jeunesse, triathlon des écoles…).
- Entraide entre les différents services de la ville.
- Divers (58 pharmacies fournies pour les écoles/les camps, gestion d'épidémies, rencontre de parents, rencontres régulières avec les autres infirmières scolaires du canton afin d'avancer dans une vision globale de santé scolaire…).

4. Chiffres

Le SME a assuré le suivi de 4654 élèves.

Près de 696 élèves ont été vus en visite médicale individuelle, avec une évaluation globale de la santé selon la définition de l'OMS (bien-être physique, psychique et social). Les parents ont été avisés des problèmes rencontrés par leurs enfants, par courrier (environ 650 courriers) ou par téléphone.

Environ 820 carnets de vaccination ont été contrôlés (dont 415 au statut incomplet) et quelques 74 vaccins ont été faits dans le cadre de l'école, afin d'assurer la meilleure couverture vaccinale possible de la population.

296 périodes de prévention et de promotion de la santé ont été dispensées tout au long de l'année aux élèves de tous les niveaux.

De nombreux élèves (725) ont été vus individuellement à leur demande ou sur signalement de l'école ou de leurs camarades (scoliose, constat de maltraitance, problèmes familiaux, troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, questions relatives à la sexualité, déprime, tabagismes, autres dépendances…).

5. Formation

Afin d'assurer des prestations de qualité, les collaboratrices du SME suivent régulièrement des cours de perfectionnement dans les nombreux domaines concernés par leur activité quotidienne.

Mobilité

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	12'333'106.35	11'090'600.00	- 1'242'506.35
Produits	1'422'175.46	1'507'200.00	- 85'024.54
Excédent	**10'910'930.89**	**9'583'400.00**	**- 1'327'530.89**

Les comptes 2016 ont enregistré un dépassement significatif, dû principalement au pot commun des transports qui a intégré le financement de l'horaire 2016 et du fond d'infrastructure ferroviaire. Notons que le report de charges initialement prévu aurait engendré un dépassement bien plus important, nous avons pu négocier des critères de partage un peu moins déséquilibrés.

2. Organigramme

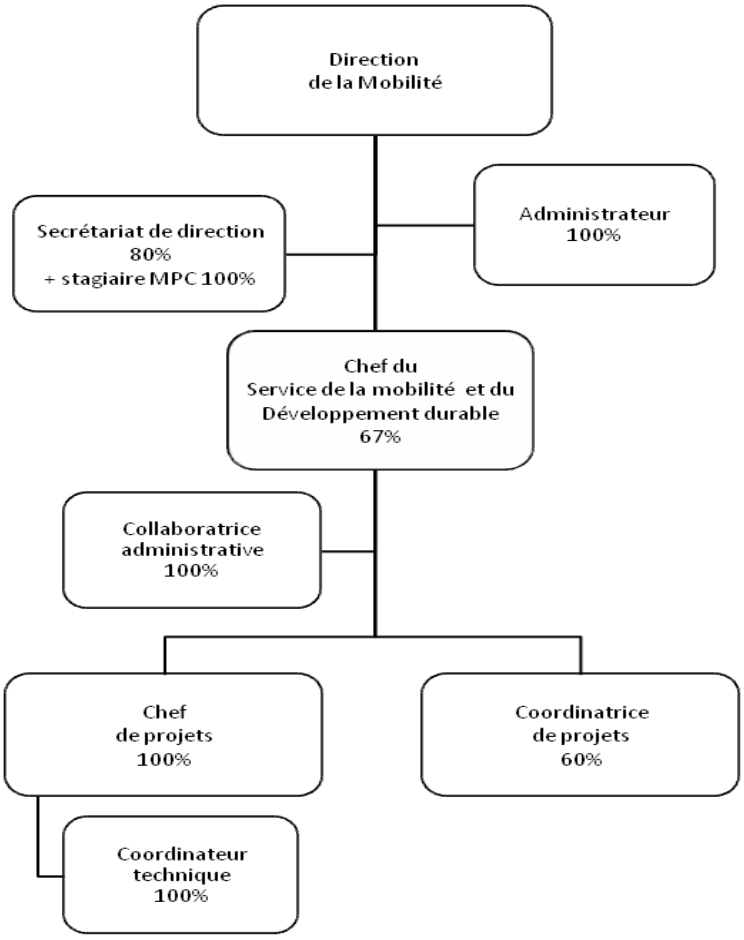

3. Personnel

Dès 2016, le service fonctionne dans la nouvelle configuration. Il est dirigé par le délégué à la mobilité et au développement durable. Le chef de projet pour le domaine de la mobilité douce est secondé par un coordinateur technique. Suite à un départ à la retraite, une nouvelle coordinatrice de projet a rejoint l'équipe le 1er janvier 2016 et le taux d'activité de la collaboratrice administrative est passé de 70% à 100% dès le 1er janvier 2016.

Les charges salariales globales ne sont que très peu impactées par ces changements. Par ailleurs, le programme NeuchâtelRoule réalisé dans les communes partenaires génère des recettes attribuées aux frais de personnel (gestion, administration, technique). De plus, nous avons bénéficié de l'appui de quatre civilistes d'avril à octobre pour compléter l'encadrement du programme NeuchâtelRoule.

4. Points forts 2016

4.1. Transports publics

- **Pot commun des transports** : entrée en vigueur de la LTP révisée, négociation pour des modifications et dispositions transitoires (cf. 5.1).
- **AboAdo** : poursuite de la phase test de la subvention pour les abonnements junior Onde Verte pour les jeunes jusqu'à 20 ans révolu (cf. aussi 5.2).
- **Lignes de bus du secteur ouest de l'agglomération (612, 613)** : elles ont atteint les critères de réussite et ont été pérennisées.

4.2. Mobilité durable

- **NeuchâtelRoule** : nouvelles stations à Bevaix, PMP, Unilac.
- **Démarche participative Centre & Gare et projet d'agglomération 3ème génération.**
- **DringDring** : mise en place d'un service de livraison à vélo pour le centre-ville.
- **Le Printemps de la mobilité** : cette manifestation, en partenariat avec l'ATE et VITEOS, a visé à la fois les entreprises et la population.

4.3. Développement durable

- **Boîtes à troc** : inauguration de 10 nouvelles Boîtes à troc / réalisation d'un dépliant.
- **Pur'Lac** : soutien au nettoyage des rives au niveau du quai Osterwald.
- **neuchatel-repare.ch** : lancement de la campagne « Ne jetez plus, réparez ! » et du site neuchatel-repare.ch, le répertoire web des réparateurs en ville de Neuchâtel et environs, en collaboration avec la Fédération romande des consommateurs.

Mobilité

(entité de gestion 146.01)

1. Contribution aux transports publics

A l'échelle cantonale, le Service cantonal des transports commande des prestations auprès des entreprises de transports publics. Les excédents de charges sont répartis entre l'Etat et les communes via un pot commun. La révision de la loi cantonale des transports publics (LTP) du 1.1.2016 a provoqué des modifications directes et indirectes sur la répartition des charges sur trois échelons :

- augmentation des charges financées par le pot commun
- nouvelle répartition entre Etat et communes
- nouvelle répartition de la part communale entre les communes

A cela s'ajoutent deux éléments qui sont venus modifier en 2016 la contribution finale due par la Ville : une contribution complémentaire ponctuelle de la part de l'Etat et l'abandon des trolleybus par La Chaux-de-Fonds. Les discussions entre les communes et avec l'Etat ont été intenses et difficiles tout au long du premier semestre 2016.

1.1. Augmentation des charges financées par le pot commun

Depuis la révision de la LTP, le pot commun finance également l'ensemble du trafic régional, ainsi que la contribution cantonale pour le Fonds national pour les Infrastructures Ferroviaires (FIF). Le montant global s'élève ainsi pour 2016 à 64.98 millions de francs (2015 : 43.71 millions). La part du FIF représente 10.67 millions. (2015 : 0.-). Auparavant, l'Etat prenait à sa charge 46% du trafic régional dans le cadre de la RPT et partageait les 54% restant dans le cadre du pot commun.

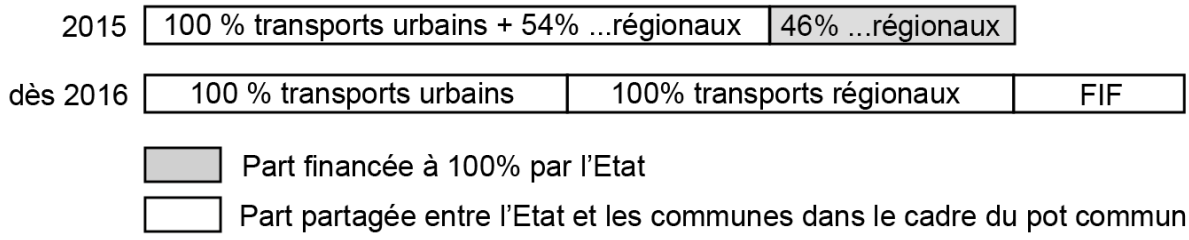

1.2. Répartition Etat-Communes

Suite à cette révision, le financement est maintenant pris en charge à 60% (2015 : 50%) par le Canton et à 40% par les communes (2015: 50%). L'exercice devrait être neutre selon l'argumentaire accompagnant la modification de la LTP. En effet, la somme totale à charge des communes change peu.

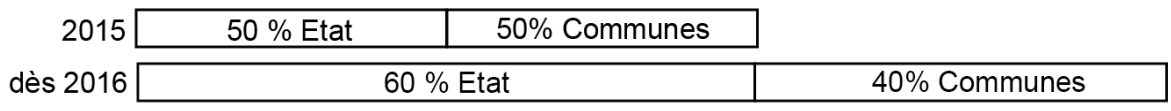

1.3. Répartition des parts communales

Jusqu'en 2015, la répartition des charges communales entre les Communes était calculée selon une clé intégrant une part habitants (25%) et une part qualité de la desserte (75%). La révision de la LTP, notamment avec l'introduction des indemnités cantonales du FIF, a alourdi les parts communales.

La qualité de la desserte est le résultat d'un calcul additionnant des points définis pour chaque tronçon de ligne traversant la commune concernée. Il intègre le nombre d'arrêts, la fréquence de la desserte et le type de transports. Ce calcul a été défini en 2006 en se basant sur le trafic urbain. Les distances parcourues ne sont, par exemple, pas prises en compte. L'intégration du trafic régional dans le pot commun a provoqué une distorsion dans la répartition communale des charges de transports, les zones urbanisées prenant de ce fait une part très importante du trafic régional.

A cela s'est ajoutée en 2016 une augmentation de la participation de la Ville de Neuchâtel en lien avec l'abandon des trolleybus à La Chaux-de-Fonds. Le calcul de la qualité de la desserte donne un poids plus important aux trolleybus. La participation de la Ville de Neuchâtel est donc passée de 34.3% à 37.6%, soit une augmentation de la participation pour 2016 de 813'766 francs :

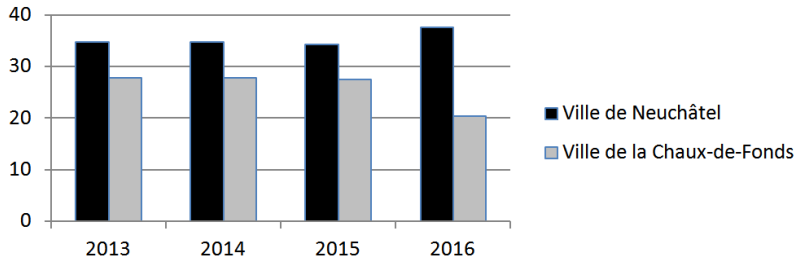

Le postulat n.15.189 déposé en marge de l'adoption de la révision de la LTP par le Grand Conseil a demandé au Conseil d'Etat une révision du calcul des parts communales. De chaudes négociations ont été menées dans le courant du premier semestre 2016. Les quelques représentants des zones urbanisées du Littoral (dont la Ville de Neuchâtel) étaient fortement minorisées vis-à-vis des autres communes.

Ces négociations ont abouti à une nouvelle modification de la LTP qui sera effective dès 2017 en mettant un poids supplémentaire au critère « habitants » ce qui va atténuer les effets de la part « qualité de la desserte » :

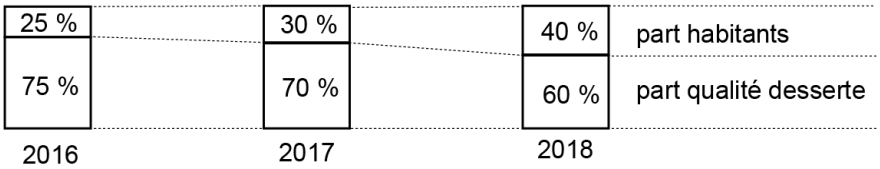

Ce consensus a fait l'objet de la réponse au postulat adopté par le Grand Conseil le 6.12.2016. Par contre, aucune modification de la formule d'évaluation de la qualité de la desserte n'a pu être obtenue jusqu'à présent.

Pour 2016, afin d'atténuer l'augmentation, le Grand Conseil a accepté un allègement ponctuel du pot commun par un prélèvement exceptionnel de 1.3 million de francs dans le fonds d'aide aux communes. Ainsi la facture de la Ville de Neuchâtel baisse de 477'100 francs.

1.4. Part communale au pot commun

En résumé, 2016 a vu deux changements importants: révision de la LTP et abandon des trolleybus à La Chaux-de-Fonds. Les négociations engagées au cours du premier semestre ont permis d'atténuer la hausse des coûts pour notre ville, d'une part grâce à une contribution ponctuelle du Fonds d'aide aux communes en 2016 et, d'autre part, moyennant une révision de la clé de répartition intercommunale pour les années à venir en augmentant la part habitant par étape à de 25 à 40 %.

En conséquence, le calcul de la répartition des indemnités pour 2016 impose à la Ville de Neuchâtel une participation de 37.6 % (2015 : 34.3 %) aux charges communales, soit : 9'276'698 francs (2015 : 7'491'163 francs). Elle correspond à 275.90 francs par habitant (2015 : 222.10 francs). Cette somme dépasse de 1'476'698 francs le montant inscrit au budget.

Le graphique suivant montre l'évolution de la participation de la Ville au pot commun depuis 2005. Le montant avait été estimé à 7'800'000 de francs en juin 2015 (avant l'adoption de la révision de la LTP) pour le budget 2016. L'arrêté de l'Etat du 14 décembre 2016 a fixé cette charge à 9'276'698 francs pour l'année 2016 pour la Ville de Neuchâtel.

année	Budget	comptes
2005	7'103'300.00	5'112'767.00
2006	6'794'200.00	6'766'563.00
2007	6'700'000.00	6'700'108.00
2008	6'800'000.00	6'769'433.30
2009	6'877'000.00	6'841'166.60
2010	6'950'000.00	7'295'538.59
2011	7'500'000.00	7'318'647.00
2012	9'133'000.00	7'619'301.00
2013	8'600'000.00	7'714'673.50
2014	8'000'000.00	7'727'261.10
2015	7'800'000.00	7'491'163.79
2016	**7'800'000.00**	**9'276'698.00**
2017	9'900'000.00	

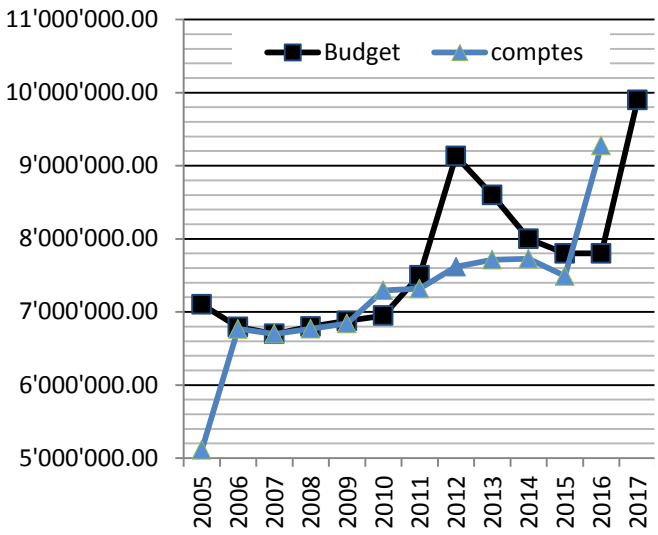

2. Subventions abonnements Onde Verte

Pour les adultes, en 2016, 1'644 (2015 :1'612) abonnements annuels et 17'807 (2015 : 19'178) abonnements mensuels ont été subventionnés. Le montant total s'élève à 555'666 francs (2015 : 574'272 francs).

L'AboAdo, la subvention pour les abonnements juniors a été lancée le 1er juin 2015 et a rencontré un vif succès. La subvention, distribuée sous forme de bon, correspond à 50% du coût d'un abonnement junior 2 zones (soit 238.50 francs jusqu'au 12 décembre puis 247.50 avec l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs Onde Verte). Pour l'année 2016, la Ville a subventionné 1'735 abonnements pour les jeunes résidents pour un montant de 420'331.50 francs. A titre de comparaison, au 31.12.2014, ils n'étaient que 970 jeunes à posséder un abonnement Onde Verte.

Un bilan détaillé du concept et des résultats de l'action AboAdo sera présentée au Conseil général durant le premier semestre 2017 pour déterminer la suite à donner au projet.

3. Cartes journalières CFF

Pour simplifier la gestion des cartes journalières, nous avons regroupé les cartes journalières CFF destinées au public ainsi que celles destinées à l'Administration. Depuis le mois d'avril 2015, les 16 cartes journalières par jour sont réunies dans le même pot soit, en tout, 5'840 billets.

	Nombre de cartes vendues	Taux de vente/invendu
Cartes journalières CFF	5'763	99 %

4. Desserte de l'ouest de l'agglomération

Les membres de la COMUL avaient co-financé la phase test pour les lignes de bus (612, 613) desservant l'ouest de l'agglomération (les communes de Cortaillod, Boudry, Bevaix, St.-Aubin, Gorgier et Vaumarcus). En 2016 les critères de réussite, négociés avec le Service cantonal des transports, ont été atteints de sorte que ces lignes sont pérennisées et financées via le pot commun. Pour 2016, la part de la Ville de Neuchâtel s'est élevée à 54'933 francs et disparaît logiquement en 2017.

5. Les courses nocturnes

Le NoctamRUN a été lancé au mois d'août 2011 en réponse à une triple motion déposée en parallèle dans les 3 villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel) et relie les trois villes.

La participation de l'Etat s'élève à 21% des coûts non couverts par les recettes. Les trois villes se partage le solde: Neuchâtel avec 40.8%, soit 30'542.85 francs (2015 : 30'234.20 francs) ; La Chaux-de-Fonds avec 46.7% et Locle avec 12.5 %. La fréquentation du NoctamRUN a augmenté en 2016 de 7% pour atteindre 5'004 voyageurs (4'692 en 2015, 4'522 en 2014, 3'724 en 2013, 3'457 en 2012).

Fun'ambule

(Entité de gestion 146.02)

La Ville de Neuchâtel, propriétaire des infrastructures et du matériel roulant, est titulaire de la concession pour exploiter ce funiculaire, valable jusqu'au 31 octobre 2018. Dans cette perspective, une réflexion avec transN est en cours sur l'avenir du Fun'ambule.

En 2016 le Fun'ambule a transporté 1'084'051 personnes (2015 : 1'277'557). La révision obligatoire de la V1 explique la diminution des passagers. Le système de comptage a été remplacé en 2015 sachant que la fréquentation des années précédentes était nettement sous-évaluée. A titre de comparaison, le Fun'ambule est 10 fois plus utilisé que le funiculaire de Chaumont. En 2016, le Fun'ambule a effectué 65'040 courses (2015 : 68'830 courses) soit 1'097'650 courses depuis son inauguration jusqu'à fin 2016. Chaque véhicule a effectué un peu plus que 20'000 km, ensemble ils couvriraient tour de la Terre depuis leur inauguration.

Les arrêts d'exploitation liés aux révisions ont eu lieu du 2 mars au 15 avril, du 3 au 16 avril, et les 16 et 17 novembre pour le changement du vérin de la station supérieure.

16 interventions pour actes de malveillance ont eu lieu ainsi que, 20 interventions pour pannes de courte durée (30 min. à 2h d'arrêt d'exploitation).

Cette année, la voiture 1 a eu droit à la révision des 6 ans en usine selon les prescriptions de l'OFT et du constructeur. Divers éléments d'usure normale ont été changés, il n'y a pas eu d'anomalie constatée durant ces travaux. Cette intervention a coûté 187'655 francs.

Comme prévu dans la convention qui lie transN et la Ville, dès 4 semaines d'immobilisation le loyer est suspendu. Ainsi, le revenu locatif de cette année est légèrement inférieur en lien avec les 6 semaines d'immobilisation.

Développement durable

(entité de gestion 146.03)

Le rapport de gestion 2016 reflète encore une organisation de comptes que nous allons actualiser. Ainsi, les trois premiers points de cette entité figurent sous Développement durable pour des raisons historiques, mais seront regroupés dans l'entité « Mobilité ».

1. Mobilité professionnelle

1.1. Mobilité professionnelle au sein de l'Administration

Le développement d'une mobilité professionnelle durable passe par la mise en place de solutions concrètes pouvant être utilisées par les différents services. Cette mise en application par étapes a débuté en 2002. Pour rappel, l'OS-72 stipule à son point 4 (frais de déplacement) : Nous rappelons notre volonté de favoriser les déplacements selon le concept de mobilité mis en place par la Direction des transports, à savoir en utilisant les véhicules partagés (voitures et scooters électriques), les cartes journalières «Commune» et les véhicules Mobility «Entreprise». Le montant doit être comptabilisé dans le compte «déplacements», rubrique 317.01. Dans les autres cas, l'article 10 du Règlement d'application du statut du personnel communal s'applique. Art. 10.- al.1 Le fonctionnaire appelé à se déplacer pour affaires de service a droit au remboursement de ses frais de transport pour autant que la course n'ait pas été effectuée avec un véhicule de service ou avec un titre de transport fourni par l'administration communale. En principe, les déplacements hors du canton se font en chemin de fer. al.2 Le remboursement des frais de transport est limité au montant réel des dépenses, soit, en règle générale, le prix du billet délivré par une entreprise de transports publics. Lorsque les circonstances le permettent, les facilités accordées par les entreprises de transports publics doivent être utilisées.

Actuellement, les employés ont à disposition les solutions suivantes :

- 5 voitures de services partagées (voitures électriques),
- 7 abonnements business avec mobility car sharing,
- 16 cartes journalières CFF (cartes également à disposition du public),
- CFF business travel, permettant à tous les employés d'acquérir des titres de transports publics (Onde Verte, réseau national,…) en ligne (web et smartphone) pour les déplacements professionnels,
- 3 abonnements NeuchâtelRoule au porteur.

La cour de l'Hôtel communal a été réaménagée et un espace d'accueil destiné au public a été créé. Seules les 5 voitures de services partagées électriques y sont désormais stationnées.

Deux analyses spécifiques concernant la mobilité de l'Administration ont débuté en 2016 et se poursuivront en 2017. La première en lien avec le développement du site CEG/SIEN au Verger-Rond ainsi qu'une autre pour les Services de la voirie et des parcs et promenades à la rue des Tunnels. Ces analyses ciblées sont indispensables car chacun de ces services a des missions avec des caractéristiques spécifiques. Elles permettront d'établir des plans de mobilité cohérents avec leurs prestations et missions.

1.2. Mobilité professionnelle avec les entreprises locales

Les entreprises génèrent des besoins de mobilité pour lesquels il s'agit de trouver des solutions compatibles avec leurs activités et avec la situation urbaine. La Ville de Neuchâtel, qui fait face aux mêmes défis, a entamé des partenariats avec les entreprises afin de chercher des solutions communes. Ainsi, le responsable du stationnement du Service de la sécurité urbaine et le délégué à la mobilité rencontrent régulièrement les entreprises qui souhaitent mettre en place un plan de mobilité professionnelle.

Des discussions sont en cours avec les entreprises de Pierre-à-Bot pour évaluer leurs besoins et élaborer des solutions pour les problèmes d'accessibilité du site.

Une plateforme mobilité professionnelle interentreprises a été créée en 2014. La coordination est assurée par l'association Ecoparc. L'objectif est de partager les expériences et développer des solutions communes. La Ville intervient comme employeur au même titre que les autres entreprises participantes.

Dans le cadre de la manifestation « Printemps de la mobilité », avec VITEOS et l'ATE, nous avons organisé une soirée dédiée à la mobilité professionnelle pour les entreprises, les associations et les élus de la région le 22 avril 2016.

La COMUL, tout comme les 7 autres CRT du canton, a adhéré au concept de co-voiturage mis en place par l'arc jurassien. Les actions de promotions débuteront courant 2017.

L'édition 2015 de la brochure « Mobile en entreprise » a été bien accueillie par la Chambre neuchâteloise de commerce et d'industrie (CNCI) et montrée comme exemple d'un outil pratique pour les entreprises. Des perspectives de développement au niveau cantonal sont en discussion. La brochure sera probablement mise à jour en 2017.

2. NeuchâtelRoule

Depuis 2013, NeuchâtelRoule a complété ses prestations en proposant des vélos en libre service disponibles 24h/24 et 7/7 jours. En plus de la contribution de ses 43 sponsors et partenaires (valeur des contributions 2016 : 219'132 francs dont 70'000 francs versés en nature), NeuchâtelRoule bénéficie de la vente de forfaits et abonnements à ses utilisateurs et de la vente de prestations aux divers partenaires (2016 : 208'000 francs). L'augmentation importante des charges 2016 est due aux nombreux cas de vandalisme. Ces derniers ont causé des investissements non planifiés (puces de géolocalisation, nouveaux cadenas, surveillance, etc.) qui semblent avoir porté leurs fruits. En outre, une partie de la flotte a été renouvelée.

	Comptes 2016	Comptes 2015	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	*359'912.00*	*234'114.00*	*-125'798.00*
Revenus	*296'669.00*	*230'611.00*	*+ 66'058.00*
Excédent	***- 63'243.00***	***- 3'503.00***	***- 59'740.00***

La station du Port reste le cœur de NeuchâtelRoule et est exploitée de manière saisonnière par une équipe d'une vingtaine de personnes requérantes d'asile ou bénéficiaires de l'aide sociale : elle a accueilli plus de 14'500 clients.

La saison 2016 s'est achevée sur un total de 52'023 locations soit +10 % par rapport à 2015 (47'058) pour l'ensemble des vélos; un résultat très réjouissant. On constate une fidélisation des clients avec une augmentation des abonnements.

Au total, 1'279 abonnements annuels ont été vendu en 2016 (+18%), auxquels s'ajoutent 89 abonnements annuels Silver (abonnement valable sur les 4 villes : Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Bienne). 6'034 forfaits (locations de 4h00 ou 24h00) ont été acquis par des utilisateurs occasionnels, dont 5'927 depuis la station du Port. En bleu, le nombre de location des vélos électriques (VAE) et de vélos enfants à partir de la station du Port, en vert, le nombre de vélos adultes (station du Port et bornes VLS confondues).

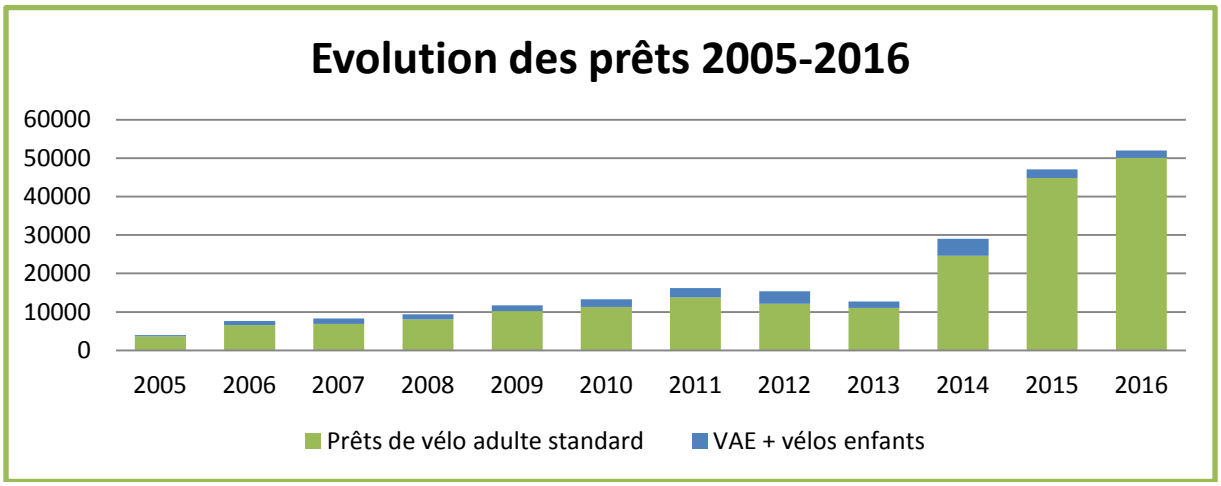

3. Mobilité durable

3.1. Promotion d'une mobilité efficiente

L'objectif est de diminuer le bilan CO2 de la ville en agissant sur la mobilité. Depuis 2003, la Ville s'est engagée promouvoir des véhicules efficients, notamment électriques. Comme le développement des vélos électriques n'a plus besoin d'aide pour entrer sur le marché, l'appui financier de la Ville de Neuchâtel pour l'acquisition de 2 roues électriques à été limité aux scooters électriques dès 2010. En 2016, la subvention de la Ville se montait à 10% du prix d'achat du scooter électrique (plafond fixé à 700 francs), une demande a été accordée. Depuis 2003, la Ville a contribué à l'achat de 182 véhicules électriques sur la commune.

La promotion d'une mobilité efficiente nécessite une présentation des différentes solutions accessibles à la population. C'est le rôle des expositions-tests lors du Printemps de la Mobilité. En 2016, le vendredi 22 et samedi 23 nous avons réunit sur la place du port la palette la plus large possible de solutions de mobilité durable. Le premier jour a été consacré aux entreprises et, pour la première fois, aux écoles, alors que le samedi est une journée grand public avec des animations-démonstrations. En 2016, ces deux journées ont été organisées en partenariat avec VITEOS et l'ATE.

3.2. Communication - Mobile en Ville

Pour que chacun puisse avoir l'information la plus complète possible concernant la mobilité en ville de Neuchâtel, nous avons développé l'information sur plusieurs axes :

- un volet du site de la Ville de Neuchâtel accessible par le lien direct : www.neuchatel-mobilite.ch qui permet aux internautes de composer leur menu mobilité,
- une brochure tout-ménage distribuée au cours du premier semestre regroupant les différentes solutions mises à disposition par la Ville et d'autres institutions,
- une brochure destinée aux entreprises « Mobile en entreprise » regroupant les solutions de mobilité concrètes à disposition des entreprises de la région. Les prochaines éditions de cette brochure pourront s'étendre au-delà de la commune en fonction de l'évolution des partenariats et de l'intérêt.

3.3. Bornes de recharge véhicules électriques

La Ville met à disposition du public 5 bornes de recharge pour les scooters électriques. Depuis 2014, grâce à un partenariat avec VITEOS, deux places de recharge pour voitures électriques ont été installées à la place Alexis-Marie Piaget. Cette mesure répond à une demande croissante liée au développement du marché des voitures électriques. L'énergie proposée à ces bornes est labellisée « Areuse+ ».

3.4. Cours « Être et rester mobile »

Le principal objectif du cours est de permettre aux aînés de se sentir davantage en sécurité lors de leurs déplacements grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics. Ainsi, ils sont confortés dans leur mobilité quotidienne et, par là, dans leur indépendance et leur autonomie. Dès 2016, l'organisation du cours a été transférée à l'attachée aux personnes âgées.

4. Développement durable

4.1. Boîtes à Troc

Les Boîtes à Troc, ces anciennes caissettes à journaux permettant l'échange de divers objets entre habitants, rencontrent un vif succès depuis leurs débuts en 2013. En 2016, dix nouvelles boîtes habillées par des artistes régionaux ont été placées dans plusieurs quartiers de la ville, ainsi qu'à Peseux, Valangin et Corcelles-Cormondrèche dans le cadre du processus de fusion. Un dépliant localise la totalité des 21 Boîtes à troc désormais à disposition du public et recense tous les artistes. La nouvelle série de boîtes a été inaugurée fin mai, en présence des autorités et des artistes.

4.2. Manifestations et développement durable

Un projet de guide « Events en ville » est prêt afin d'accompagner les organisateurs qui souhaitent limiter l'impact environnemental et social de leur manifestation. Ce document propose de nombreuses idées dans le domaine des infrastructures, de la nourriture et des boissons, des transports ainsi que de la communication et de la sensibilisation. Il fournit également une série d'adresses et informations locales afin de faciliter leur mise en œuvre par les organisateurs. Ce document devrait sortir début 2017.

4.3. Neuchâtel Répare

En collaboration avec la Fédération romande des consommateurs, la Ville de Neuchâtel propose à ses habitants un nouvel outil visant à limiter les gaspillages : neuchâtel-repare.ch. Sous le slogan « ne jetez plus, réparez », ce répertoire web des réparateurs en ville de Neuchâtel et environs recense près de 55 adresses dans 10 domaines : appareils électroménagers et électriques, appareils électroniques, téléphones mobiles et fixes, informatique, vêtements, chaussures, vélos, vélos électriques, meubles et accessoires divers. Lancé fin 2016, le site a comptabilisé plus de 7'000 visites au mois de décembre.

4.4. DringDring

Le 4 novembre, le service de livraison à domicile à vélo a été lancé, en partenariat avec NeuchâtelCentre, le Service de la mobilité et le délégué au Centre-Ville. Le mandat a été attribué à Vélocité qui offre le service DringDring déjà dans plusieurs villes de Suisse. Les 20 francs de frais de livraison sont partagés entre le commerçant (6 francs), la Ville de Neuchâtel (6 francs), le client (6 francs) et du sponsoring (2 francs). Selon l'expérience de Vélocité le nombre de livraisons commence lentement mais se développe ensuite régulièrement. C'est ce que l'on observe à Neuchâtel avec 10 livraisons en novembre et 31 en décembre. Le pronostic est d'environ 3'000 livraisons/an d'ici 1 à 2 ans.

4.5. Achats durables

Les dépenses publiques représentent en moyenne 8 % du PIB en Suisse. À chaque achat, se présente l'opportunité de mener le marché vers un développement durable. Ainsi l'achat économique de biens et services doit également considérer une production socialement responsable et respectueuse de l'environnement. En 2016, plusieurs bonnes pratiques au sein de l'administration neuchâteloise ont été identifiées, notamment dans le cas d'achats centralisés, à l'initiative des responsables : produits de nettoyage, approvisionnement en énergie, imprimés, alimentation dans les structures para-scolaires, matériel informatique...

Notre Conseil déterminera comment diffuser ces bonnes pratiques et faciliter l'intégration de critères liés au développement durable dans les processus d'achat. En parallèle, des lignes directrices concernant la politique d'achat de l'Administration neuchâteloise pourraient être définies afin d'ancrer la démarche.

Energies

(entité de gestion n°113.02 et n° 113.03)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	10'588'908.87	10'509'100.00	- 79'808.87
Revenus	11'521'822.44	11'220'800.00	+ 301'022.44
Excédent	932'913.57	711'700.00	+ 221'213.57

2. Service des eaux

La gestion de l'eau demeure sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général, qui restent souverains dans la détermination des tarifs et des investissements. En effet, selon la législation cantonale en vigueur, le service des eaux (usine de pompage et de traitement de Champ-Bougin, réservoirs et réseaux) est de la compétence de la Ville. Tous les actifs liés à cette activité figurent au bilan de la Ville.

Les coûts d'exploitation sont facturés par Viteos S.A à la Ville par le biais du mandat de gestion, moyennant une marge de 5%. La facturation aux clients est aussi établie par Viteos qui gère légalement les débiteurs et le contentieux, au même titre que pour les autres énergies.

Secteur production

Pluviométrie et hydrologie

Précipitations atmosphériques sur Combe-Garot

Années	2016	2015	2014	2013	2012
mm	1'468	1'251	1'367	1'649	1'738

Le mois de décembre a été particulièrement sec avec 1mm seulement de précipitation. La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'275 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Zones de protection

Quelques coupes de bois ont été réalisées dans le secteur des zones de protection.

Sources supérieures

- Entretien des captages et des accès, fauchage.
- Relevés des débits des sources par jaugeage.
- Couverture de 3 chambres de jaugeage avec des planches en béton afin d'éviter tout accident.
- Contrôle de l'aqueduc jusqu'à Champ-du-Moulin le 24 mai 2016. Il n'a pas été décelé d'aggravation des fentes.

- Remplacement du moteur électrique de la vanne de décharge automatique de la Ravine.
- Pose d'une tôle de déviation dans l'aqueduc à proximité de la vanne latérale de décharge afin de permettre un curage mensuel des limons.

Station de chloration de Champ-du-Moulin :

- Révision annuelle de l'électrolyseur.
- Installation d'un déshumidificateur dans le local de chloration.
- Remplacement d'un appareil de mesure d'extinction.

Sources inférieures

Station de pompage de Combe-Garot :

- Révision annuelle de l'électrolyseur.
- Remplacement du régulateur et des pompes doseuses pour l'injection de chlore.
- Installation d'un déshumidificateur dans le local de chloration.
- Remplacement des 2 ventilateurs des armoires de commande et amélioration des canaux d'aération afin d'éviter des surchauffes.
- Mise en service du nouveau moteur du groupe 2.

Traitement

Champ-Bougin

La station a été fortement sollicitée durant une période d'étiage allant de août à novembre 2016 et la production annuelle d'eau potable s'est élevée à 868'421 m^3 (1'179'880 m^3 en 2015 et 339'691 m^3 en 2014).

Les cuves ont été nettoyées. Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle.

Vu la bonne qualité régulière de l'eau soutirée au fond du lac et la très lente vitesse de filtration la plupart du temps, les préfiltres à sable N° 6 et 7 ont été maintenus hors service entre mars et juillet 2016 dans le but d'optimiser le fonctionnement de la station.

Pompage et transport d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux d'entretien et de maintenance courants.

Aqueduc

Contrôle des tronçons Champ-du-Moulin - Verrière, Combe-Garot - Numet, amont Châtelard et Corcelles - Chanet. Une nouvelle brèche a été constatée près de Combe-Garot.

Réalisation en février d'un massif en béton afin de protéger le couvercle de la prise d'eau de Boudry.

Purges des points bas des siphons du Merdasson, Cottendart et Châtelard réalisées en juillet 2016.

Réservoirs

Réservoir de Chaumont

- Lavage des cuves les 19 et 20 juillet 2016.

Réservoir du Chanet

- Lavage des cuves les 19 et 20 janvier 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.
- Sécurisation de l'arrivée de l'aqueduc avec une fenêtre et une tôle inox.
- Révision annuelle de l'électrolyseur le 26 octobre 2016.
- Mise hors service définitive de la conduite de sortie ø250 (Carrels) et mise en service de la nouvelle conduite unique (Draizes) en octobre 2016.

Réservoir de Pierre-à-Bot

- Lavage des cuves le 16 février 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.
- Révision annuelle de l'électrolyseur le 30 mai 2016.
- Remblayage du trou dans le terrain au sud de l'ancien réservoir et pose d'une protection du câble.

Réservoir des Valangines

- Lavage des cuves le 25 janvier 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.
- Remplacement des filtres des portes nord d'accès aux cuves.

Réservoir du Plan

- Lavage des cuves le 3 février 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.

Réservoir de Fontaine-André

- Lavage des cuves les 9 et 10 février 2016.
- Aucun problème d'infrastructure n'a été détecté lors du contrôle annuel.

Télégestion

- Mise en place d'un nouveau terminal serveur à Combe-Garot pour augmenter la sécurité dans la gestion des alarmes pour le service de garde. La station de pompage et les sources de Champ du Moulin peuvent être pilotées à distance, permettant une surveillance et gestion intensifiée.
- Importants travaux effectués à la station de Champ-Bougin. L'ancienne salle de commande a été démantelée pour faire place à de nouveaux automates "M1". Le fonctionnement de la station a donc été reprogrammé.
- Remise à jour intégrale de la télécommande concernant les communes desservies par l'aqueduc (Boudry - Chambrelien - Bôle - Colombier).
- Travaux préparatoires pour la station de pompage de Pierre-à-Bot (étude, schématique, armoires électrique).
- Remise à jour partielle de la télégestion du réservoir des Valangines.

Secteur distribution

Chantiers principaux

- Giratoire de Vauseyon
- Avenue des Alpes, partie centrale
- Clos de Serrière, Coquemène
- G.-A. Matile, partie centrale
- Conduite de sortie du réservoir du Chanet
- Rue des Usines avec la pose de la conduite forcée pour le turbinage du Seyon
- Réfection de 90 m de conduite à Quai Jeanrenaud à la suite d'une fuite
- Louis-Bourguet, bouclage

Fuites

24 fuites ont été réparées en 2016 (32 en 2015), dont 16 dues à la corrosion, 3 cassures, 3 à un joint défectueux, 1 sur des hydrantes et 1 soudure polyéthylène (PE).

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations néfastes à la qualité de l'eau, une seule campagne de purge a été réalisée aux extrémités du réseau; la deuxième prévue en automne n'a pas été réalisée à cause de la période d'étiage prononcée.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 32 occasions sur la commune de Neuchâtel : 1 intervention concernait une fuite, 10 des alarmes qualité d'eau, 1 défaut de transmission, 7 défauts d'appareils, 5 des problèmes sur le pompage et 8 des mesures de pression.

Statistiques de remplacement du réseau

Le remplacement du réseau d'eau consiste en la pose de nouvelles conduites d'eau potable en lieu et place de conduites anciennes dont la durée de vie est proche ou supérieure à 80 ans.

	Transport	Distribution	Branchements	Total
Longueur remplacée en 2016 [m]	0	2'071	1'168	**3'239**
Longueur totale [m]	42'606	104'280	83'615	**230'501**
Taux de renouvellement [%]	0.00%	2%	1.40%	**1.40%**

2.1 Vente d'eau

	2016		2015		2014	
Eau vendue (Ville et communes sur l'aqueduc)	5'425'000	m^3	5'500'000	m^3	5'100'000	m^3

Moyenne journalière et par habitant pour Neuchâtel *(calculée sur les ventes)*	**245**	**litres**	**244**	**litres**	**237**	**litres**

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à

- 258 contrôles des installations intérieures, dont 89 étaient non conformes
- la pose de 20 nouveaux compteurs
- la dépose de 11 anciens compteurs
- l'échange de 244 compteurs
- Au total, nous avons 3'994 compteurs en service au 31 décembre 2016

Laboratoire et système qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique "Piquet qualité" a été mise en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

En 2016, les campagnes d'analyses de l'eau conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur ont été effectuées (Tableau 1).

Les analyses ont montré que la qualité de l'eau du réseau de Neuchâtel a respecté globalement les valeurs de tolérance tout au long de l'année.

Tableau 1 : campagnes d'analyses de l'eau du réseau de Neuchâtel en 2016

Interventions	Types d'analyses	Nombre		
		Campagnes	Points de prélèvement	Echantillons analysés
Sources	Bactériologie, physico-chimie	4	18	69
		49	4	196
	Micropolluants	1	2	2
Réseau	Bactériologie, physico-chimie	12	11	130
	Micropolluants	1	1	1
	Cytométrie en flux	50	7	118
Fontaines	Bactériologie	1	22	22
Extrémités de réseau	Bactériologie, physico-chimie	50	19	367
	Cytométrie en flux	37	19	257
Usine de Champ-Bougin	Bactériologie et chimie	4	9	36
		45	3	135
	Micropolluants	1	2	2
	Cytométrie en flux	35	variable	55
Chantiers	Bactériologie, physico-chimie	35	variable	41
Fuites	Bactériologie, physico-chimie	3	1	3

Un échantillon sur les 563 analysés (réseau, extrémités de réseau et fontaines) contenait des entérocoques, qui n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement. 14 dépassements de la tolérance pour les germes aérobies mésophiles ont été enregistrés aux extrémités de réseau, mais ces non-conformités mineures sont sans conséquence pour les consommateurs. Les analyses ont montré que la qualité de l'eau a globalement respecté les exigences légales et que l'eau distribuée est propre.

Les analyses ont encore révélé 7 dépassements de la valeur de tolérance pour le chlore résiduel sur les 563 échantillons analysés. Le seuil de tolérance pour la turbidité a été dépassé par 8 des 196 échantillons analysés (réseau et fontaines). En dehors de ces non-conformités sans danger pour la santé des consommateurs, la qualité de l'eau potable a été conforme aux exigences légales en 2016.

25 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2016, dont 6 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

Qualité

L'eau du réseau de Neuchâtel est bien minéralisée sur le plan physico-chimique. C'est une eau mi-dure à assez dure, hydrogénocarbonatée calcique, un peu sulfatée et peu ou pas influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates ont varié de 5.2 à 6.6 mg/l.

L'analyse de l'eau du réseau prélevée à la fontaine du Coq d'Inde le 23 septembre 2016 a donné les valeurs suivantes :

pH	7.85
Conductivité µS/cm à 25 ^{0}C	351
Dureté °f	18.6

Tableau 2 : minéralisation de l'eau du réseau prélevée à la fontaine du Coq d'Inde (23.09.2016)

Anions :	*Hydrogénocarbonates mg/l*	*Chlorures mg/l*	*Nitrates mg/l*	*Sulfates mg/l*
	195.2	8.6	5.5	9.8
Cations :	*calcium mg/l*	*magnésium mg/l*	*sodium mg/l*	*potassium mg/l*
	59	6.9	5.0	1.4

Micropolluants organiques

Tableau 3 : micropolluants dans l'eau brute (lac et sources) et dans les eaux traitées

Paramètre	Seuil de détection	Réservoir des Valangines	CB eaux brutes	CB sortie	Sources supérieures	Sources inférieures	Remarques
Atrazine	10 ng/L	10 ng/L	19.3	10 ng/L	10 ng/L	10 ng/L	Herbicide
Déséthylatrazine	10 ng/L	10 ng/L	18.8	10 ng/L	10 ng/L	10 ng/L	Métabolite de l'atrazine
Métolachlore-ESA	10 ng/L	<10	17.2	<10	<10	<10	herbicide

Chloradizon-desphényle	10 ng/L	<10	<10	21.6	<10	<10	herbicide
DEET (N,N -diéthyl-3-méthylbenzamide)	10 ng/L	<10	<10	<10	13.7	<10	Répulsif d'insectes
Metformine	10 ng/L	110	466	250	<10	<10	Antidiabétique
Benzotriazole	10 ng/L	<10	51.5	<10	<10	<10	Anti-oxydant
Tolyltriazol	10 ng/l	<10	20.1	<10	<10	<10	Anti-oxydant
Tramadole	10 ng/l	<10	11.1	<10	<10	<10	Antalgique
Bormodichlorométhane	0.1 µg/L	2.9	<0.1	3.6	<0.1	<0.1	Sous-produit chloration
Chloroforme	0.1 µg/L	4.8	<0.1	6.2	<0.1	<0.1	Sous-produit chloration
Dibromométhane	0.1 µg/L	0.9	<0.1	1.1	<0.1	<0.1	Sous-produit chloration

Une campagne d'analyses de 149 micropolluants organiques, soit

- 48 pesticides et métabolites,
- 14 médicaments et métabolites,
- 5 perturbateurs endocriniens,
- 59 composés organiques volatiles,
- 2 agents complexant, 3 substances odorantes,
- 16 hydrocarbures polycycliques aromatiques, des hydrocarbures C5-C10 et C10-C40
- 2 antioxydants

a été effectuée en mai 2016 dans l'eau brute du lac, dans l'eau traitée à Champ-Bougin et dans l'eau des sources à l'arrivée au réservoir du Chanet. Les résultats (Tableau 3) montrent que l'eau des sources supérieures contient un micropolluant en dessus du seuil de détection.

L'eau brute de Champ-Bougin contient encore des résidus de l'atrazine et d'un de ses métabolites, bien que cette substance soi interdite en Suisse depuis 2011. Elle contient aussi des résidus de métolachlore-ESA, autre herbicide, de metformine (antidiabétique), de tramadole (antalgique), de benzotriazole et tolyltriazole (des antioxydants utilisés dans l'industrie comme anticorrosifs et dans les détergents à lave-vaisselles).

L'eau traitée à Champ-Bougin montre la présence de metformine et chloridazon-desphenyl (herbicide) et de sous-produits de la chloration. L'eau du réservoir de Valangines montre la présence de sous-produits de la chloration.

Les concentrations de l'ordre du ng/l ne représentent toutefois pas un danger pour la santé des consommateurs dans l'état actuel des connaissances.

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de Neuchâtel sont consultables sur le site internet http://www.viteos.ch.

Bureau technique eau

Rénovation Champ-Bougin

Le projet consiste en la rénovation complète de la station de traitement d'eau du lac de Neuchâtel. La nouvelle chaîne de traitement sera composée d'une filtration monocouche, d'une ultrafiltration, d'une ozonation, d'une filtration sur charbon actif et enfin d'une faible

chloration électrolytique à des fins de protection du réseau. Une demande de crédit d'investissement de CHF 23'285'000.- HT a été acceptée par le Conseil général en 2015. Sous la présidence de la Ville, un comité de pilotage a été créé. La direction générale du projet est assumée par le bureau technique du service des eaux de Viteos S.A.

Faits marquant de 2016 :

- réalisation des travaux préparatoires électriques (nouvelle station MT/BT, container avec armoires électriques et de commande, pose de câbles électriques et de commande)
- finition du projet d'ouvrage optimisé
- mise à l'enquête publique et obtention du permis de construire en décembre 2016
- mise en soumission des marchés d'ingénierie sectorielle (coordination générale et traitement / génie civil / électricité)

Réservoir de Fontaine-André

En raison de la non-fusion des communes à l'est de Neuchâtel, le projet d'extension de la CEN – appelé CEN élargie (CENe) a été stoppé et le projet de réfection du réservoir de Fontaine-André a été mis en attente.

Base de données topologiques

Le bureau technique a mis en place, en collaboration avec le secteur géomatique, une série de cartes à thèmes consultable au travers du service de cartographie Viteos.

Les thèmes principaux interprètent les données du cadastre souterrain en fonction de critères tels que zones de pression, années de pose, diamètre de conduite, matière, plan directeur.

3. Eclairage public

	2015	2016	Différence
Puissance installée [kW]	659	624	-35
Nb d'ensembles lumineux [1)]	4'922	4'944	22
Nb de luminaires [2)]	5'143	5'148	5
Nb de lampes [3)]	5'402	5'364	-38
Types de lampes			
Fluorescentes	834	743	-91
Iodures métalliques	1'516	1'553	37
Sodium	1'233	1'207	-26
Mercure	672	467	-205
LED	1'144	1'391	247
Divers	3	3	0

[1)] Emplacement composé d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

[2)] Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses

[3)] Sources lumineuses

Le nombre de lampes mercure a diminué de 205 unités. Ce type de source ne représente plus que 9% de l'ensemble.

Au niveau de la consommation, une baisse de 5% est observée en 2016, soit - 41% sur 6 ans, ce qui dépasse largement les objectifs fixés.

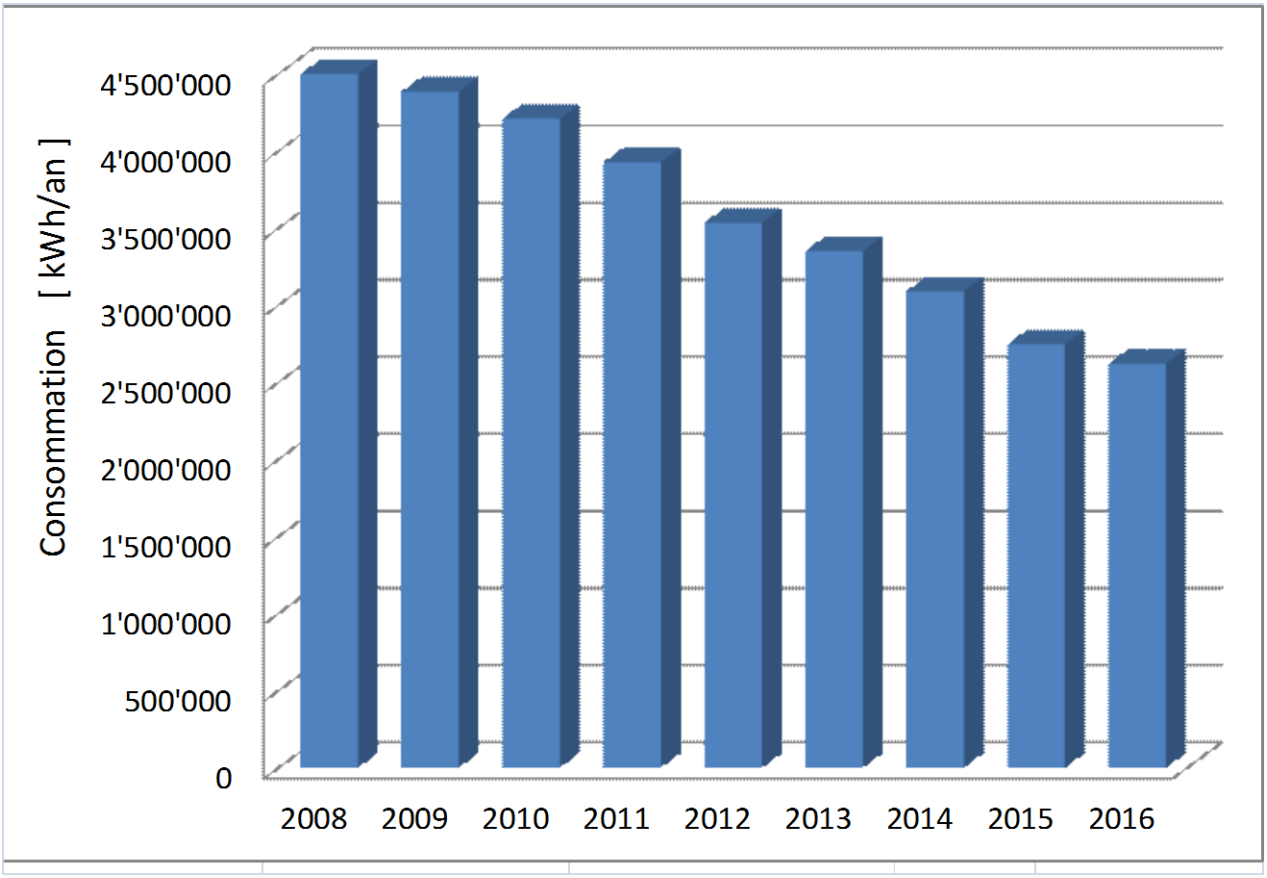

4. NeuchEole SA

Le Conseil d'administration s'est réunit à 3 reprises et une assemblée générale a eu lieu en 2016.La composition du conseil d'administration est de 5 personnes, déléguées par les Communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Val-de-Travers et Cornaux. Le Conseil communal est présent au conseil d'administration par le directeur des infrastructures et énergies.

Les travaux 2016 ont principalement porté sur l'information aux communes en vue de les inciter à entrer au capital de NeuchEole SA, via notamment la rédaction d'un Mémento relatif à la procédure à suivre. Dans l'attente du développement de parcs éoliens sur le territoire du canton de Neuchâtel, NeuchEole SA n'a pour l'heure pas davantage d'activités.

A noter que la période d'augmentation de capital autorisée s'est terminée au 25 novembre 2016. Pour toute nouvelle entrée au capital-actions, il s'agira de prévoir au préalable une modification des statuts de la société anonyme, ouvrant une nouvelle période de deux ans pour l'augmentation de capital autorisée.

Pour rappel, les travaux de coordination et comptables sont assurés par le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) depuis 2013. Des informations complémentaires et tous les documents de référence de la société se trouvent sur le site Internet www.neucheole.ch.

Infrastructures

(entités de gestion n°114.00, 115.01, 115.02, 116.00, 117.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	36'287'594.00	39'325'600.00	+ 3'038'025.94
Produits	16'917'695.18	18'679'800.00	- 1'762'124.76
Excédent	19'369'898.82	20'645'800.00	+ 1'275'901.18

2. Organigramme

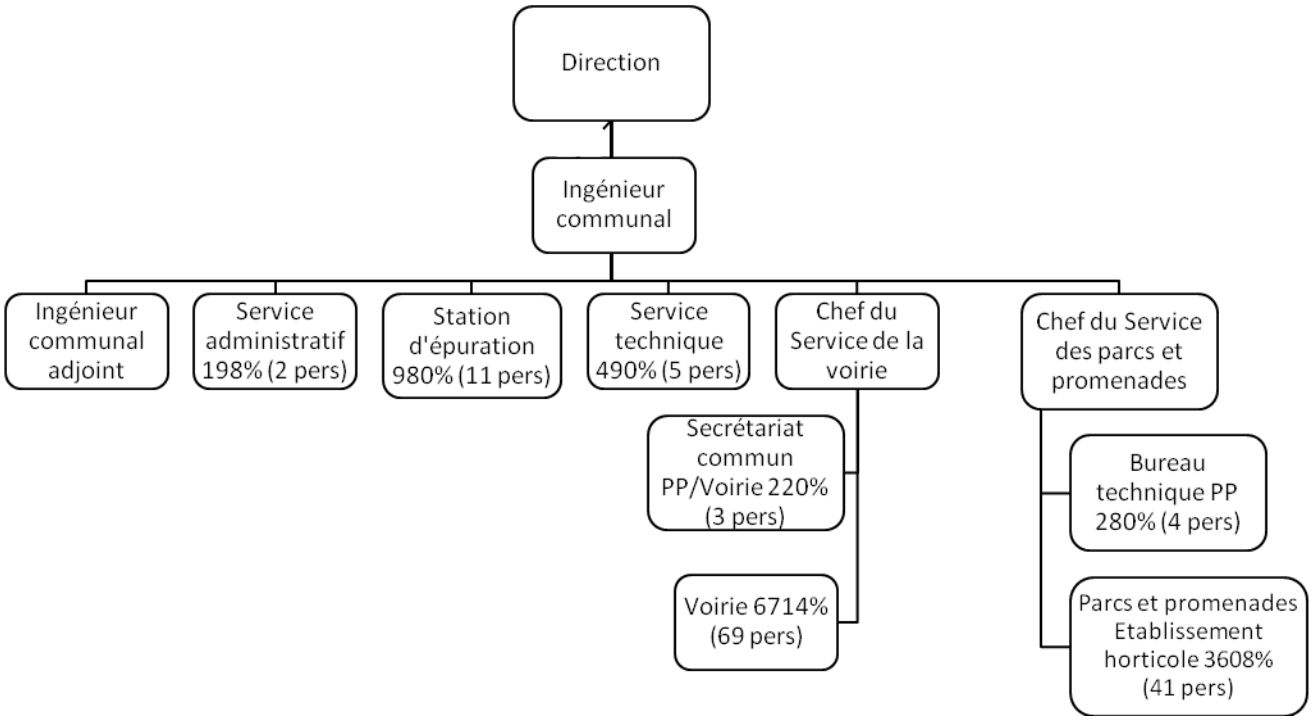

3. Evolution du personnel

Effectif moyen équivalent poste	2016	2015	2014	2013
Direction - Bureau technique	8.88	8.93	8.88	8.88
Voirie	70.36	71.77	69.81	70.05
Parcs et promenades	43.22	46.12	46.21	40.98
Station d'épuration	10.13	9.63	9.8	9.38
Personnel temporaire	2.015	0.00	1.18	7.52
Total	**134.61**	**136.45**	**135.88**	**136.81**

L'équivalent des postes est déterminé à partir des salaires effectifs versés. Le personnel temporaire est intégré dans les chiffres des services.

Dans la section, nous formons : 4 apprentis employés de commerce, 4 apprentis conducteurs de véhicules lourds CFC, 2 apprentis logisticiens AFP, 6 apprentis horticulteurs – paysagistes CFC, 1 apprenti horticulteur – floriculteur CFC, 5 apprentis horticulteurs – paysagistes AFP, 3 apprentis horticulteurs – paysagistes AFP à l'UFAI et 2 apprentis dessinateurs architectures paysagères.

Le nouveau chef du Service des parcs et promenades, M. Vincent Desprez, a débuté son activité le 1er septembre 2016, suite au départ de son prédécesseur Jean-Marie Boillat le 31 mai 2016.

4. Commentaire général

4.1. Comptes

Le résultat présente une amélioration de 1'275'901.18 par rapport au budget :

- Aux charges :
  - remboursement des cas maladies et accidents ;
  - baisse des charges salariales due à un délai de latence et à la difficulté parfois de trouver rapidement des collaborateurs répondant au profil recherché ;
  - maîtrise des charges dans leur généralité.
- Aux produits :
  - amélioration au niveau des déchets ménage compte tenu de l'évolution du marché et de la diminution de commandes de transports externes, effectués par notre service chaque fois que cela est possible ;
  - recettes supplémentaires pour les prestations du bureau technique auprès de la Commune de Val-de-Ruz et du Canton.

Le fonds destiné à la réserve des déchets ménages a été amorti de 232'102.85 et celui des déchets entreprises de 275'896.64. Le fonds destiné à la réserve de la Step a également été amorti d'un montant de 48'804.68.

4.2. Direction et bureau technique

Le bureau technique, outre ses missions de base, a collaboré dans le cadre des processus participatifs et au programme relatif aux mesures visant à favoriser la mobilité des aînés. Il a soutenu techniquement la Commune de Val-de-Ruz dans des travaux et projets d'assainissement.

De nombreuses interventions ont eu lieu sur le domaine public, liées à des réfections ainsi qu'au renouvellement des infrastructures souterraines de nos partenaires Viteos, en particulier.

Les études relatives à la mise en place d'un monitoring de trafic ont été initiées en avril. Le premier ponton central du Port a été assaini et mis en service au mois de mars 2016. L'assainissement du deuxième ponton central a débuté en novembre. Le site gallo-romain de Serrières a été inauguré le 24 juin. Les Services de la voirie et des parcs et promenades ont activement contribué à ces travaux avec l'appui de l'OPAN (Office cantonal du patrimoine architectural neuchâtelois).

4.3. Service de la voirie

Le crédit relatif à l'amélioration de la déchetterie a été attribué par le Conseil général. Les premiers travaux ont débuté en novembre. Les bâtiments seront mis à l'enquête au printemps 2017.

Des piquets de signalisation ont été installés sur toute la route de Chaumont permettant d'améliorer sensiblement la sécurité sur ce tronçon de route, en particulier en hiver.

Une campagne de modification des corbeilles publiques en vue d'y intégrer des cendriers a démarré en 2016 avec l'équipement de 35 corbeilles au centre-ville. Cette action se poursuivra en 2017.

Suite aux constats des médiateurs urbains (sécurité urbaine), les horaires de vidange des corbeilles publiques ont été adaptés par un ramassage le soir les fins de semaines et les week-ends.

Toutes les corbeilles publiques de la ville ont été équipées d'un réducteur d'ouverture afin de limiter le dépôt d'ordures ménagères. Les résultats sont très positifs même s'il est constaté encore des débordements de corbeilles dus au dépôt sauvage de déchets de certains citoyens.

La campagne de sécurité au travail s'est poursuivie sur l'ensemble de l'année pour l'ensemble du personnel des Services de la voirie et des parcs et promenades.

4.4. Déchets ménagers et d'entreprises

Le compte déchets présente des résultats positifs s'inscrivant dans les projections avec à terme, une diminution de la taxe de base en 2018-2019, toutes choses restant égales par ailleurs.

Le taux de triche à la taxe au sac se situe aux alentours de 1 % dans les conteneurs enterrés. 257 dossiers d'infractions à la réglementation sur la gestion des déchets ont été traités. Les dépôts de déchets sauvages, notamment aux points de collectes et aux alentours des corbeilles de ville est un phénomène difficile à gérer.

4.5. Service des parcs et promenades

Le Service des parcs et promenades a largement contribué au projet d'aménagement du jardin Hermann Russ, place de jeux pour enfants et espace de rencontre, au cœur du quartier de Serrières et en a assuré sa réalisation.

Le 8 juin s'est déroulée la traditionnelle fête du jardin Anglais qui a permis à de nombreux enfants et à leurs parents (environ 1'000 participant-e-s) de se familiariser avec le monde végétal et découvrir les multiples activités du service.

Le service a été sollicité pour l'accompagnement des travaux d'aménagements des espaces paysagés dans le cadre de la finalisation de l'A5 à Serrières ainsi que pour le réaménagement du carrefour de Vauseyon.

Pour ce qui concerne la gestion du patrimoine arboré, il convient de relever la plantation d'un alignement de 24 arbres à Chaumont, en lien avec la rénovation d'un tronçon de route.

L'établissement horticole a produit 220'500 plantes (230'686 en 2015), destinées principalement au fleurissement des massifs en ville et décorations florales pour les manifestations officielles et jubilés. A noter également la confection de 172 terrines, pour des jubilés et mariages, ainsi que 35 décorations officielles.

4.6. Station d'épuration et réseau

Le Tribunal fédéral a donné raison à la Ville le 13 janvier 2016 sur le recours relatif au marché public du couplage chaleur-force destiné à la valorisation du biogaz en électricité. La mise en service n'ayant eu lieu qu'en décembre, la consommation électrique a dépassé le budget en raison de la durée de la procédure de recours. Le Conseil communal évalue la possibilité de dédommagement auprès du recourant.

La Step a poursuivi les études relatives à l'exigence de traitement des micropolluants. Le rapport définitif devrait être soumis au Canton et à la Confédération pour validation des procédés d'épuration et prise de position sur les subventions à la fin 2017.

M. Sébastien Vuille a été engagé le 1er décembre 2016 pour organiser et améliorer les aspects de maintenance des installations en vue des développements à venir notamment.

5. Tableaux statistiques et graphiques

Service de la voirie

Activités voirie en heures

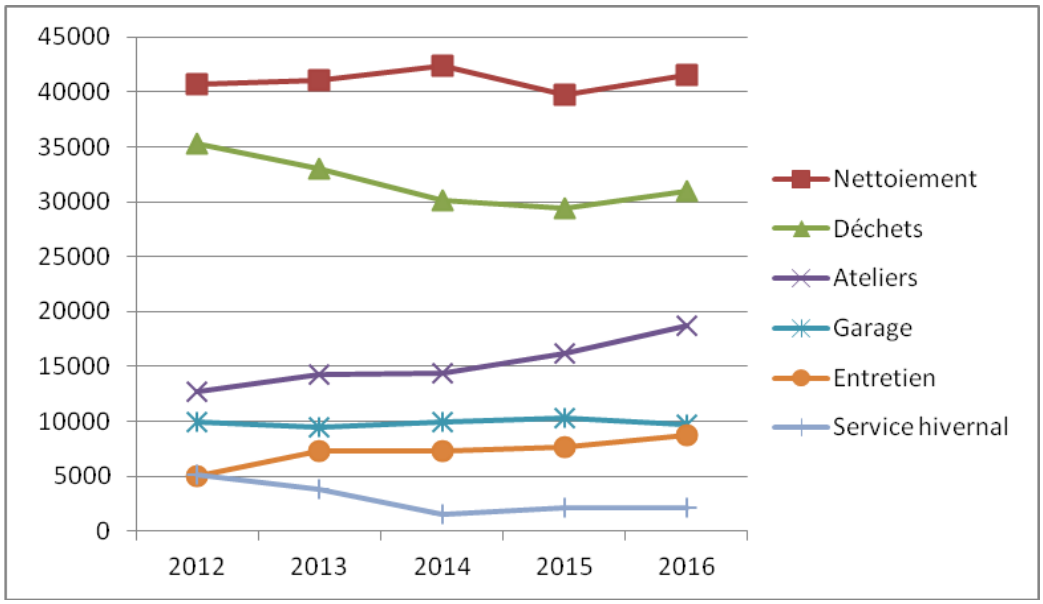

La hausse d'activité du secteur ateliers s'explique par l'engagement d'un apprenti, une hausse d'activité d'installation de mobilier urbain et une demande en augmentation constante pour le matériel des manifestations.

Déchets

La quantité d'ordures ménagères présente une légère augmentation de 86 tonnes (+ 0.2 %).

Années	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'habitants	33'390	33'641	33'732	33'629	33'668
Ordures ménagères (t)	4'379	4'264	4'116	4'160	4'246
Total kg/habitant	**131,14**	**126,75**	**122,02**	**123,7**	**127,3**

Bilan des réserves affectées aux déchets

Déchets ménages incinérables et recyclables	2013	2014	2015	2016
Charges d'exploitation	6'371'729.63	6'423'404.22	5'323'186.31	4'709'121.61
Taxes déchets ménages	- 1'853'067.53	- 2'110'281.56	- 1'982'312.79	- 1'942'793.88
Autres produits	- 2'740'740.17	- 2'448'322.43	- 1'912'674.79	- 1'805'727.73
Etat de la réserve	- 1'314'665.65	- 1'268'831.65	- 1'008'831.65	- 776'728.80

La baisse des charges s'expliquent par une meilleure organisation de la déchetterie et par la fin des tournées de ramassages des déchets porte à porte.

Déchets entreprises	2013	2014	2015	2016
Charges d'exploitation	1'086'605.23	1'040'926.40	715'541.01	700'082.89
Taxes déchets entreprises	- 371'147.86	- 514'892.93	- 524'394.38	- 521'156.19
Autres produits	- 212'602.40	- 204'545.80	- 191'149.63	- 178'926.70
Etat de la réserve	- 839'725.20	- 711'812.87	- 444'008.84	- 168'112.20

Production de déchets en tonnes

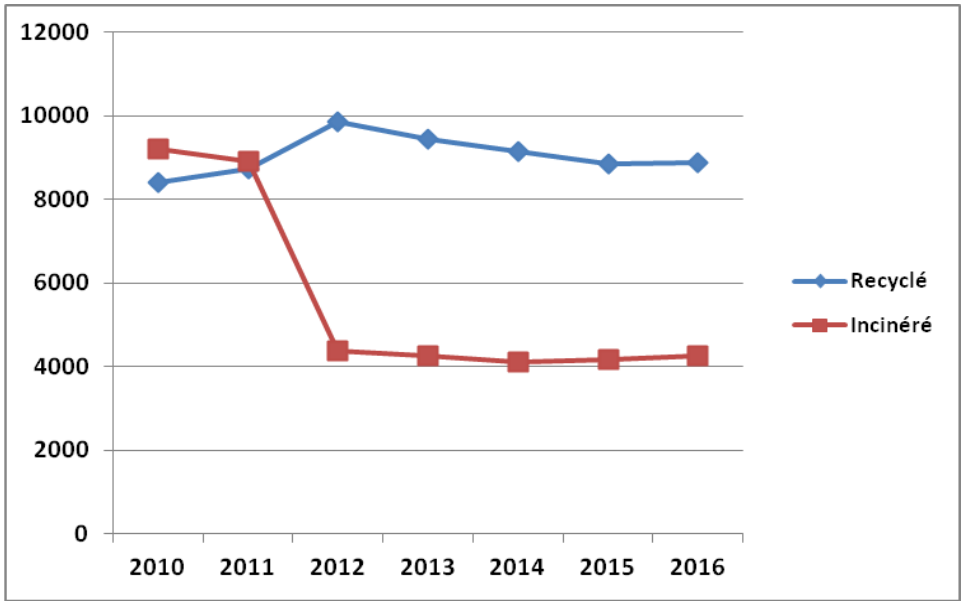

Evolution du taux de recyclage

Le taux de recyclage atteint une valeur de 68 %, stable par rapport à 2015 (68 %).

Déchets récupérés recyclables en tonnes

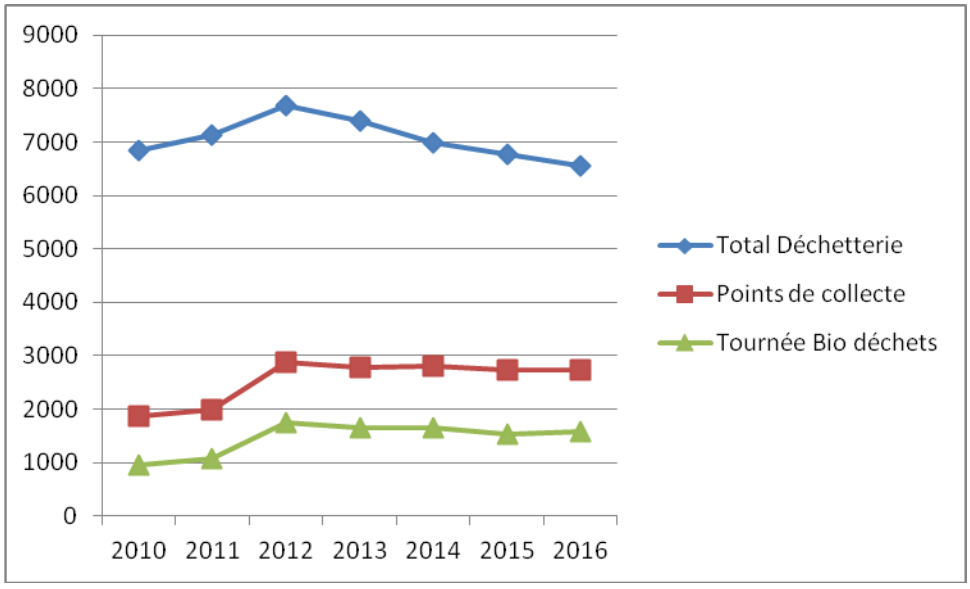

Production déchets ville

	2012	2013	2014	2015	2016
Tournée Bio déchets	1'756	1'645	1'651	1'527	1'585
Points de collecte	2'889	2'770	2'809	2'733	2'727
Tournée ordures ménagères	4'379	4'264	4'116	4'160	4'246
Déchetterie (part ville)	5'490	5'256	4'897	4'731	4'585
Production totale (ville)	**15'439**	**14'759**	**14'296**	**13'960**	**13'143**
Total déchetterie (avec communes partenaires)	7'684	7'366	6'996	6'759	6'543

Corbeilles de ville

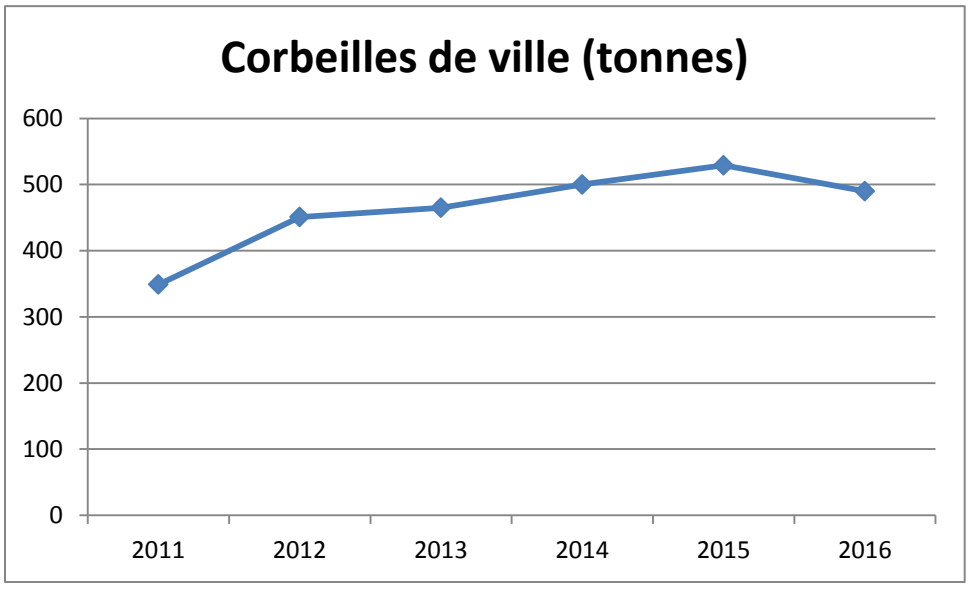

La pose des réductions sur les ouvertures des corbeilles de ville en 2016 a réduit sensiblement les apports illicites (triche à la taxe au sac).

Step

Frais d'exploitation

	2014	2015	2016
Station d'épuration	4'425'795	3'698'945	4'480'117
Réseau d'assainissement	1'305'739	1'715'655	1'491'130
Total Step et réseau	**5'731'534**	**5'414'600**	**5'971'247**
Centre cantonal des boues de dépotoirs	271'048	390'549	348'900
Total charges d'exploitation	**6'002'582**	**5'805'149**	**6'320'147**

Résultats d'exploitation

		2014	2015	2016
Pluviométrie	mm	917.8	766.6	1'087.9
Quantité d'eau collectée	m^3	6'613'015	5'854'320	6'755'889
Part des eaux usées en provenance du Val-de-Ruz (mesure dès le 1.9.10)		672'772	602'162	745'106
Quantité d'eau déversée après traitement primaire	m^3	429'570	307'730	1'087
Quantité d'eau complètement épurée	m^3	6'183'445	5'546'590	6'754'802
Boues digérées	m^3	30'047	20'855	20'656
Boues déshydratées (VADEC)	t	3'159	1'777	2'269
Boues déshydratées (poids en matières sèches)	t MS	916	515	658
Teneur en matières sèches des boues déshydratées	%	29.0%	29.0%	29.0%
Traitement des graisses (séparateurs des établissements publics)	m^3	590.5	526.0	464.5
Traitement des huiles	t	23.0	39.3	20
Sable	t	4.5	9	9
Déchets des grilles grossières	t	109.3	103.2	117.40
Déchets de tamis fin	t	26.9	48.7	52.08
Qualité des eaux épurées :				
Demande biochimique en oxygène (norme 10 mg O_2/l)	mg O_2/l	6.0	8.0	7.0
Demande chimique en oxygène (objectif mg 30 mgO_2/l)	mg O_2/l	28.0	27.0	29.0
Concentration en phosphore (norme : 0.30 mg/l	mg/l	0.20	0.14	0.21
Matières en suspension (norme : 10 mg/l)	mg/l	5.7	5.0	7.3

Bilan de la réserve affectée Step et réseau

Station d'épuration, réseau d'assainissement et Centre cantonal des boues de dépotoirs	**2014**	**2015**	**2016**
Charges exploitation	6'002'582	5'805'149	6'320'147
Taxe d'épuration	-4'339'964	-4'488'517	-5'032'501
Autres produits d'exploitation	-1'025'186	-1'144'168	-1'287'646
Financement complémentaire	0	0	0
Attribution à la réserve (+)	0	0	45'805
Prélèvement sur la réserve (-)	-637'313	-172'464	0
Etat de la réserve	**-42'604**	**-215'068**	**-169'263**
Taxe [Fr/m^3] hors TVA	**1.39**	**1.57**	**1.57**
TVA (taux)	8.00%	8.00%	8.00%
Taxe [Fr/m^3] TTC	**1.51**	**1.70**	**1.70**
Taxe micropolluants [Fr/m^3]			**0.13**

La taxe relative aux micropolluants a été appliquée depuis le 1er janvier 2016, conformément aux dispositions fédérales.

Bilan énergétique

		2014	**2015**	**2016**
Bilan biogaz				
Quantité de biogaz produit	m^3	822'415	710'506	702'386
Quantité de biogaz valorisé en couplage chaleur force (CCF)	m^3	659'956	488'371	50'680
Quantité de biogaz valorisé en chaudière	m^3	5'287	136'140	615'541
Quantité de biogaz non valorisé	m^3	157'172	85'995	36'165
% de valorisation du biogaz	%	80.9	87.9	94.85
Bilan thermique				
Energie thermique produite par biogaz	kWh	2'673'661	2'034'903	4'104'679
Consommation de mazout	lt	12'000	6'500	18'582
Equivalent énergétique du mazout	kWh	120'000	65'000	185'820
Energie thermique fournie aux patinoires		187'787	0	0
Energie thermique fournie aux CAD Viteos	kWh	0	430'000	2'307'700
% couverture en chaleur Step	%	102.4	125.7	216.0
Bilan électrique				
Energie électrique produite par biogaz	kWh	1'310'647	1'041'224	126'700
Energie électrique achetée	kWh	768'477	926'932	2'119'200
Energie électrique totale	kWh	2'076'116	1'935'684	2'245'900
Se décompose en :				
- consommation par la Step	kWh	2'053'796	1'941'818	2'217'434
- consommation externe	kWh	22320	23'691	23'000
- revente sur le réseau	kWh	3'009	2'647	5'466
% couverture en électricité Step	%	63.1	53.1	0.0

Diminution des performances de valorisation énergétique de la Step (biogaz valorisé en chaudière et baisse couverture électrique) due au retard sur l'installation du couplage chaleur-force suite à un recours sur les marchés publics.

Service des parcs et promenades

Gestion du patrimoine arboré sur le domaine public

2014		2015		2016	
Abattages	Plantations	Abattages	Plantations	Abattages	Plantations
3 Charmes (3)	5 Tilleuls	3 Mélèzes	24 Tilleuls	1 Catalpa	27 Erables
4 Robiniers	2 Marronniers	7 Pruniers à fleurs	14 Ginkgos	3 Cerisiers	5 Aulnes
			1 Prunier à fleurs	3 Chênes	3 Cercidiphylles
12 Erables	5 Chênes	14 Erables	2 Chênes	20 Erables	4 Chênes
3 Pins	4 Chênes verts	6 Faux-Cyprès	6 Frênes	1 Liquidambar	7 Fruitiers
1 Tilleul (1)	2 Fruitiers	2 Tilleuls (4)	3 Fruitiers	2 Marronniers	8 Gingkos
3 Bouleaux	3 Bouleaux	1 Paulownia	3 Mélèzes	2 Noyers	1 Marronnier
1 Peuplier (1)	1 Cèdre	1 Peuplier (1)	1 Tulipier	2 Ormes	17 Ormes
1 Gleditsia	1 Charme	1 Cerisier	1 Erable	2 Peupliers	16 Platanes
2 Marronniers (1)		1 Gleditsia	1 Aulne	4 Pins noirs	1 Sophora
Amélancier (1)		1 Cerisier à fleurs	1 Troène	1 Platane (4)	
		1 Marronnier	2 Peupliers	2 Tilleuls	
		1 Gleditsia	1 Sophora		
		3 Bouleaux			
		1 Sophora			
30 arbres	**23 arbres**	**43 arbres (5)**	**60 arbres**	**43 arbres (4)**	**89 arbres**

Demandes d'abattages sur le domaine privé

	2014	2015	2016
Nombre total de demandes traitées	**86**	**80**	**88**
Compensations exigées	40	54	59
Sans compensation	46	26	29
Demande liée à une construction	18	23	12
Abattages sans autorisation	5	3	2
Total arbres abattus sur fonds privés	141	165	119

6. Comptes d'investissement et crédits de construction

La section a dépensé en investissements la somme totale de 10'261'193.-. Ce montant a été destiné au programme d'entretien du domaine public pour la somme de 1'515'967.-, à divers projets particuliers, mise en place du monitoring trafic, application des mesures de sécurisation, l'amélioration des infrastructures de la déchetterie de Plaines-Roches, application des plans d'alignements de la rue Louis-Bourguet est, de la rue Pertuis-du-Sault 14, de la rue du Rocher 23 et de l'avenue des Alpes 29, réfection des débarcadères centraux du port, aménagements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières, aménagement de la route des Gouttes-d'Or, place logistique du Cimetière, création de places dépose minute HNE, vestiges gallo-romains, escalier privé rue de la Côte – faubourg de la Gare, mise en conformité de places de jeux pour un montant global de 5'711'307.-. Les travaux sur le réseau d'assainissement, Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et Step ont occasionné une dépense de 1'813'173.- et les véhicules et machines la somme de 886'331.-.

La dépense liée au crédit de construction s'élève à 254'282.-. Elle a été affectée au remplacement de la barrière de la rue Emer-de-Vattel, à l'aménagement de deux trottoirs traversant au nord et au sud de la rue du Régional, aux travaux de réparations des infiltrations d'eau sur l'Esplanade du Mont-Blanc, à la réparation du collecteur EU-EC sous l'escalier reliant la rue Matile à la rue du Rocher, à la rue du Seyon 21-25 et à la rue de l'Evole 39.

Sécurité

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	40'797'852.16	45'440'400.00	+ 4'642'547.84
Revenus	28'850'401.73	30'207'600.00	- 1'357'198.27
Excédent	12'004'030.43	15'232'800.00	+ 3'228'769.57

Les comptes 2016 présentent une amélioration par rapport au budget. Ce résultat est principalement lié

- au produit des amendes de stationnement dont le montant budgété se basait sur l'ancienne répartition Ville – Canton.
- aux charges de personnel qui sont inférieures au budget en raison du décalage entre les départs de collaborateurs et les nouveaux engagements qui interviennent à la rentrée des classes dans les filières de formation propres aux métiers de la sécurité.

2. Organigramme

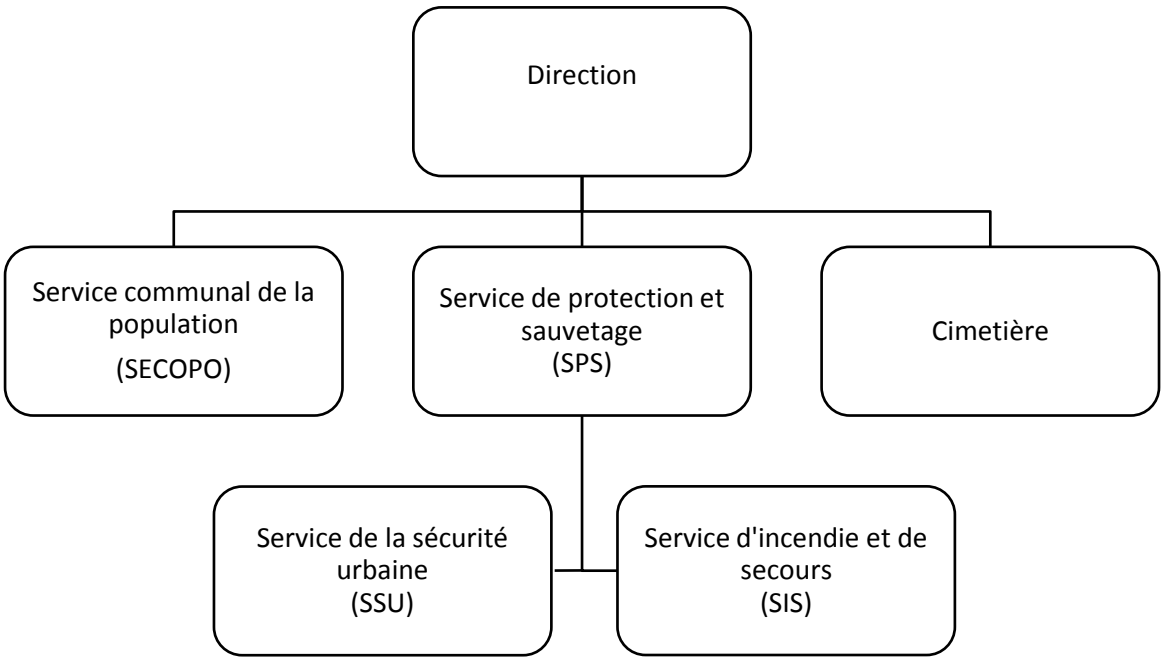

3. Autres activités

Achats-tests (Sensibilisation de l'alcool chez les jeunes)

La Ville de Neuchâtel et ses partenaires ont reconduit l'action en 2016 avec deux séries d'achats-test et une formation de sensibilisation. Les résultats des achats-tests d'alcool effectués en 2016 sont stables avec un résultat de 27 % de ventes illégales contre respectivement 26% en 2015.

La police neuchâteloise a également poursuivi ses contrôles sur l'ensemble du territoire cantonal.

Conseil régional de sécurité publique (CRSP)

Cet organe de concertation, d'échange et de coordination réunit les communes de Corcelles-Cormondrèche, Hauterive, Neuchâtel et Peseux. Il a pour mission de défendre les intérêts de sa région auprès du Conseil d'Etat et du Conseil de pilotage de la sécurité publique. Il s'est réuni à 2 reprises en 2016.

Service communal de la population (SECOPO)

(Entité de gestion n° 126.01 et 126.02)

1. Organigramme

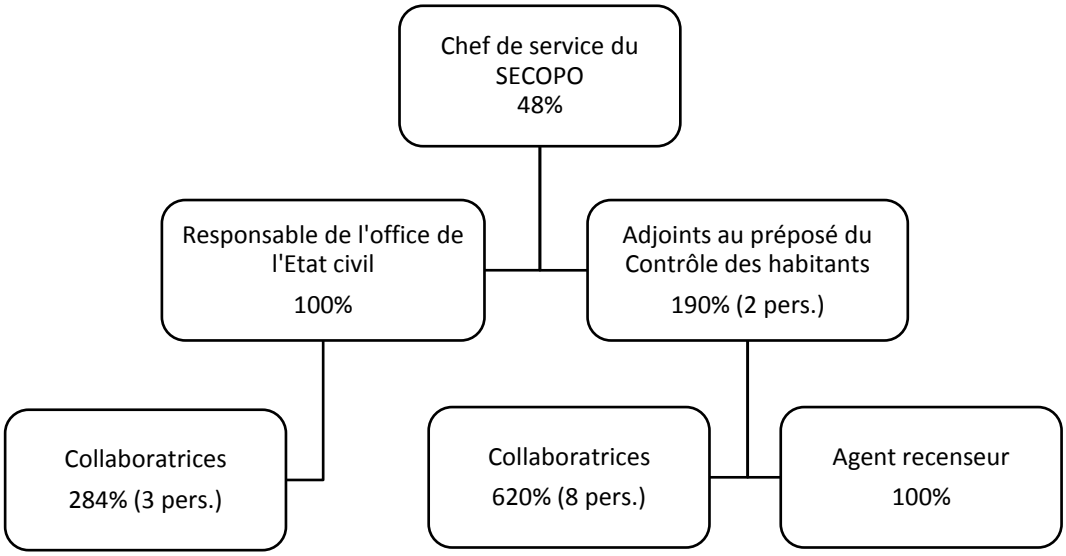

2. Evolution du personnel

L'effectif du SECOPO était de 13.42 EPT au 31 décembre 2016.

3. Etat civil

Le 6 avril, l'office a déménagé depuis l'Hôtel communal pour rejoindre le Contrôle des habitants dans les nouveaux locaux du SECOPO. Cette étape marquait la fin des travaux de rénovation des anciens garages de la police et de la cour sud de l'Hôtel communal. L'inauguration officielle, quant à elle, s'est déroulée en date du 24 juin.

3.1. Naissances

1583 (1550) naissances ont été enregistrées, dont 1039 (1019) concernent des enfants suisses et 544 (531) des enfants étrangers. Ce total comprend 775 (792) garçons et 808 (758) filles, dont 52 (44) jumeaux, 0 (0) triplés et 7 (3) mort-nés. 361 (343) naissances concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

3.2. Décès

Sur les 424 (417) décès survenus sur le territoire de la commune, 182 (184) concernent des personnes domiciliées à Neuchâtel.

Evolution des naissances et des décès de 1997 à 2016

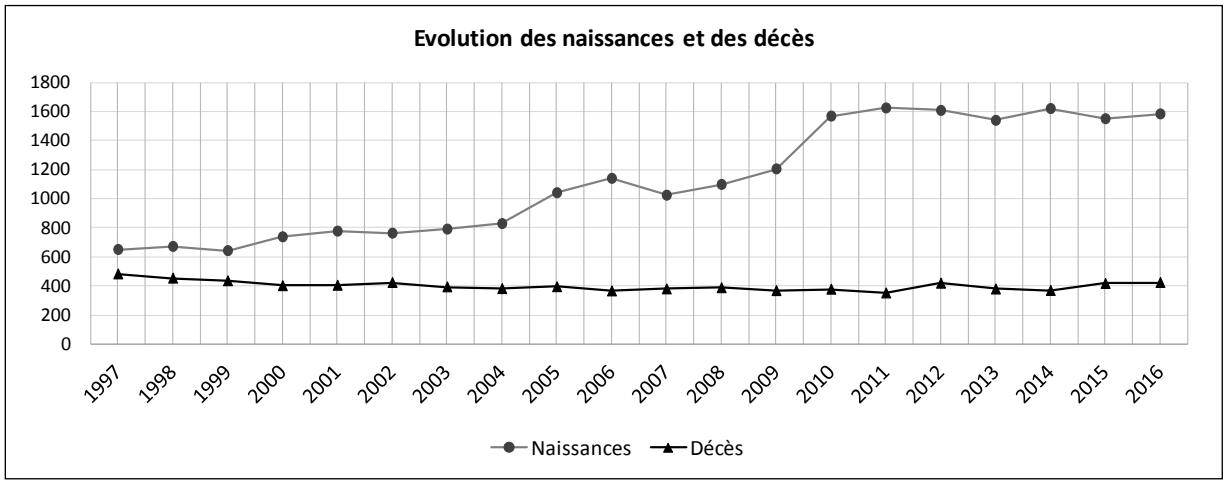

(représentatif de toutes les naissances et tous les décès survenus sur le territoire communal)

3.3. Reconnaissances

En application de l'article 260 Code Civil Suisse (CCS), il a été procédé à 189 (158) reconnaissances d'enfants n'ayant un lien de filiation qu'avec leur mère.

3.4. Mariages

148 (125) mariages ont été célébrés. Se sont unis 50 (36) couples suisses, 45 (29) couples étrangers et 53 (60) couples mixtes (suisse-étranger).

3.5. Dissolutions de mariage

139 (154) dissolutions de mariage prononcées par le Tribunal de district ont été enregistrées.

Evolution des mariages et dissolutions de mariage de 1997 à 2016

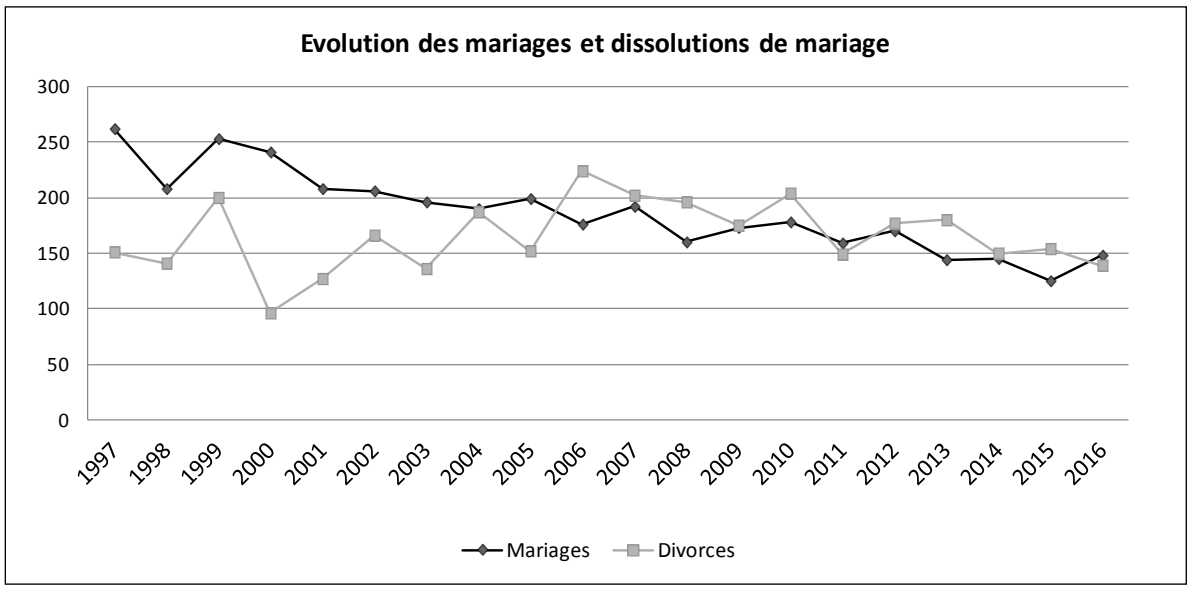

3.6. Autres activités

L'office a notamment enregistré les transactions suivantes : 5 (6) adoptions, 137 (137) changements de nom, 64 (72) déclarations concernant le nom, 336 (262) droit de cité (naturalisations), 8 (9) mutations concernant la filiation (désaveu, jugement de paternité), 146 (134) préparations de mariage. Puis 2 (3) enregistrements de partenariats et aucune dissolution de partenariat.

Les émoluments encaissés durant l'année 2016 ont rapporté 223'639.30 (211'740.75) francs. De plus, nous avons répondu à 1545 (1517) commandes écrites et effectué 4195 (3'954) opérations de caisses pour des objets et des prestations en matière d'état civil.

4. Contrôle des habitants

4.1. Statistique générale de la population

Le recensement annuel de la population révèle une augmentation de 39 habitants réguliers par rapport à l'année précédente. Au 31 décembre, 33'668 (33'629) citoyens provenant de 134 pays étaient établis comme résidents permanents en ville de Neuchâtel.

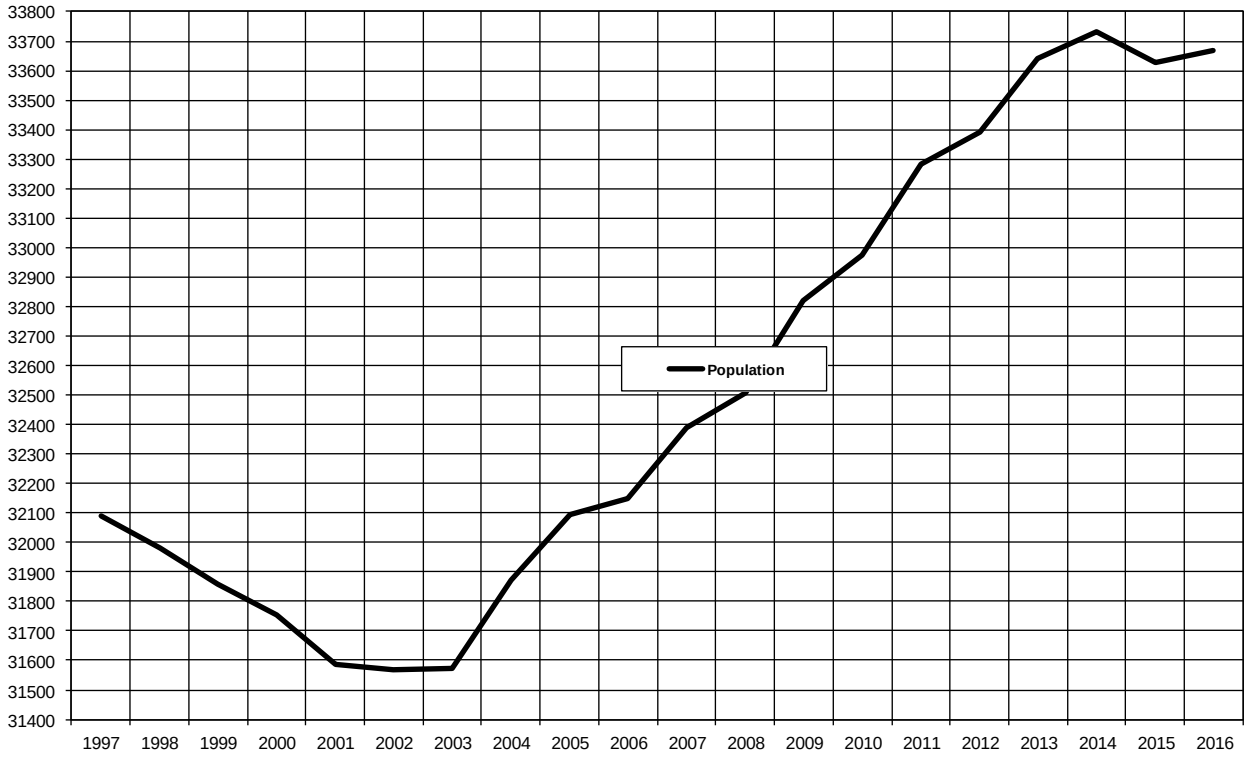

Durant l'année, le service a enregistré 2649 déménagements sur le territoire communal, 380 naissances et 325 décès.

Pour rappel, cette statistique ne prend pas en compte les personnes qui sont au bénéfice de permis de validité de moins d'une année ainsi que celles en domicile secondaire.

4.2. Tableau comparatif 2015 – 2016 par origines et types de permis

COMPARAISON ANNUELLE DE LA POPULATION
2015 - 2016

Année	2015			2016			Comparaison 2015/2016		
Sexe	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**	Hommes	Femmes	**Total**
ORIGINES SUISSES									
Neuchâtelois	4 508	5 093	9 601	4 578	5 153	9 731	70	60	130
Confédérés	5 881	6 898	12 779	5 856	6 849	12 705	- 25	- 49	- 74
Total ressortissants suisses	10 389	11 991	22 380	10 434	12 002	22 436	45	11	56
ORIGINES ETRANGERES									
Union européenne	4 114	3 500	7 614	4 085	3 425	7 510	- 29	- 75	- 104
Autres pays	1 750	1 885	3 635	1 800	1 922	3 722	50	37	87
Total ressortissants étrangers	5 864	5 385	11 249	5 885	5 347	11 232	21	- 38	- 17
TYPE DE PERMIS									
Autorisation de séjour (B)	2 145	2 191	4 336	2 102	2 151	4 253	- 43	- 40	- 83
Permis d'établissement (C)	3 404	2 941	6 345	3 429	2 929	6 358	25	- 12	13
Admissions provisoires (F)	133	70	203	155	83	238	22	13	35
Séjours courte durée (L)	126	163	289	114	140	254	- 12	- 23	- 35
Requérants d'asile (N)	51	19	70	80	40	120	29	21	50
Fonctionnaires internationaux	5	1	6	5	4	9	0	3	3
Total ressortissants étrangers	5 864	5 385	11 249	5 885	5 347	11 232	21	- 38	- 17
HABITANTS REGULIERS			**33 629**			**33 668**			**39**

4.3. Recensement de la population de 1997 à 2016

	TOTAUX	ETAT CIVIL			MEN-AGES	Majorité 18 ans	RELIGION			ORIGINE						Augmen-tation	Diminu-tion
		Mariés	Veufs ou divorcés	Céliba-taires			Protes-tants	Catho-liques	Divers et sans conf. déclarée	Neuchâtelois		Suisses		Etrangers			
										Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin		
1997	32 088	14 570	4 647	12 871	15 093	345	12 476	13 330	6 282	3727	4892	6225	7546	5189	4509		131
1998	31 979	14 355	4 686	12 938	15 180	347	12 251	13 145	6 583	3659	4828	6252	7541	5160	4539		109
1999	31 857	14 148	4 765	12 944	16 940	309	12 006	13 138	6 713	3647	4817	6158	7493	5225	4517		122
2000	31 753	14 095	4 682	12 976	16 898	238	11 730	13 067	6 956	3619	4767	6110	7409	5231	4617		104
2001	31 587	13 839	4 776	12 972	16 805	315	11 421	12 671	7 495	3650	4781	6079	7286	5225	4566		166
2002	31 566	13 460	5 047	13 059	16 744	309	11 155	12 462	7 949	3615	4690	6061	7345	5256	4599		21
2003	31 571	13 206	5 191	13 174	16 695	288	10 896	12 353	8 322	3678	4678	6016	7311	5271	4617	5	
2004	31 872	13 632	4 819	13 421	16 967	283	10 782	12 611	8 479	3745	4778	6103	7354	5252	4640	301	
2005	32 094	13 583	4 863	13 648	17 053	303	10 632	12 561	8 901	3813	4783	6135	7356	5325	4682	222	
2006	32 148	13 284	4 985	13 879	17 221	309	10 397	12 447	9 304	3919	4822	6093	7292	5328	4694	54	
2007	32 389	13 171	5 048	14 170	17 371	305	10 079	12 438	9 872	3996	4894	6068	7269	5392	4770	241	
2008	32 505	12 987	5 149	14 369	17 129	348	9 750	12 144	10 611	3965	4857	6052	7244	5515	4872	116	
2009	32 819	12 955	5 127	14 737	17 436	354	9 499	12 019	11 301	4117	4970	6048	7258	5503	4923	314	
2010	32 973	12 882	5 238	14 853	17 614	360	9 321	11 809	11 843	4274	5113	6097	7253	5344	4892	154	
2011	33 282	12 755	5 246	15 281	17 759	363	9 102	11 707	12 473	4346	5144	6097	7208	5453	5034	309	
2012	33 390	12 616	5 295	15 479	17 901	354	8 794	11 579	13 017	4376	5089	6067	7084	5624	5150	108	
2013	33 641	12 444	5 361	15 836	17 938	338	8 474	11 454	13 713	4398	5071	6029	7018	5826	5299	251	
2014	33 732	12 322	5 348	16 062	17 939	352	8 154	11 242	14 336	4472	5110	5954	6956	5874	5366	91	
2015	33 629	12 135	5 314	16 180	17 905	334	7 844	10 979	14 806	4508	5093	5881	6898	5864	5385		103
2016	33 668	12 096	5 279	16 293	17 803	357	7 510	10 688	15 470	4578	5153	5856	6849	5885	5347	39	

4.4. Mouvements migratoires 2016

Ce tableau permet de répertorier les 6 principales provenances et destinations des mouvements migratoires de notre ville.

A noter que ce tableau comprend l'ensemble des annonces faites au service durant l'année sans aucune distinction notamment de durée ou de genre de domicile.

Arrivées

International		Intercantonal		Intercommunal	
France	369	Vaud	273	La Chaux-de-Fonds	237
Italie	96	Berne	136	Val-de-Ruz	185
Espagne	74	Genève	114	Peseux	134
Portugal	51	Valais	98	Milvignes	123
Allemagne	46	Jura	88	Val-de-Travers	91
Chine	45	Fribourg	72	Boudry	84
Autres pays	611	Autres cantons	162	Autres communes	522
Total	**1292**	**Total**	**943**	**Total**	**1376**

Départs

International		Intercantonal		Intercommunal	
France	242	Vaud	406	Val-de-Ruz	258
Chine	56	Berne	172	Peseux	199
Portugal	52	Fribourg	134	Milvignes	187
Royaume-Uni	51	Genève	104	La Chaux-de-Fonds	154
Espagne	48	Jura	79	Boudry	131
Italie	48	Valais	74	Corcelles-Cormondrèche	109
Autres pays	620	Autres cantons	190	Autres communes	579
Total	**1117**	**Total**	**1159**	**Total**	**1617**

4.5. Activités du service

ANNEES	2016	2015	2014
Mouvements de la population (y.c. domicile secondaire)	**10095**	**9874**	**9903**
- dont déménagements intra-muros	2649	2411	2442
- dont arrivées	3349	3355	3368
- dont naissances	380	361	361
- dont départs	3392	3405	3407
- dont décès	325	342	325
Mouvements de caisse	**17264**	**17543**	**22726**
Documents émis par le service	7089	7116	12163
- dont attestions de domicile pour domicile principal	4386	4383	4266
- dont attestation de séjour pour domicile secondaire	1205	1207	1233
- dont attestations diverses (départ, vie, etc.)	1498	1526	1606
- dont divers émoluments	0	0	5058
Cartes d'identité	1274	1175	1125
Permis de séjours	5352	5781	6034
Cartes journalières (CFF, LNM)	3483	3471	3404
Taxe déchets (dès le 15.08.16)	66	0	0
Recensement permanent (Bâtiments contrôlés)	**2737**	**3577**	**2961**
Données identiques au registre	2309	2997	2533
Données non identiques au registre	428	580	428
- dont dépôt de papier en domicile principal	195	244	176
- dont dépôt de papier en domicile secondaire	191	202	201
- dont changement d'adresse intra-muros	14	53	2
- dont divers	28	81	49
Plaintes déposées auprès du Procureur général	**16**	**13**	**5**
- pour non-dépôt de papiers	15	12	5
- pour ne pas avoir indiqué de changement d'adresse	0	0	0
- pour non-dépôt du passeport	0	1	0
- pour ne pas avoir renouvelé le permis de séjour	1	0	0
Votations et élections	**4**	**3**	**4**
Signatures vérifiées sur 15 initiatives, 6 référendums et 3 motions	12990	10117	2250

Service de la sécurité urbaine (SSU)

(Entité de gestion no 127.01, 127.02, 127.03, 127.04, 127.05, 127.06, 127.07)

1. Organigramme

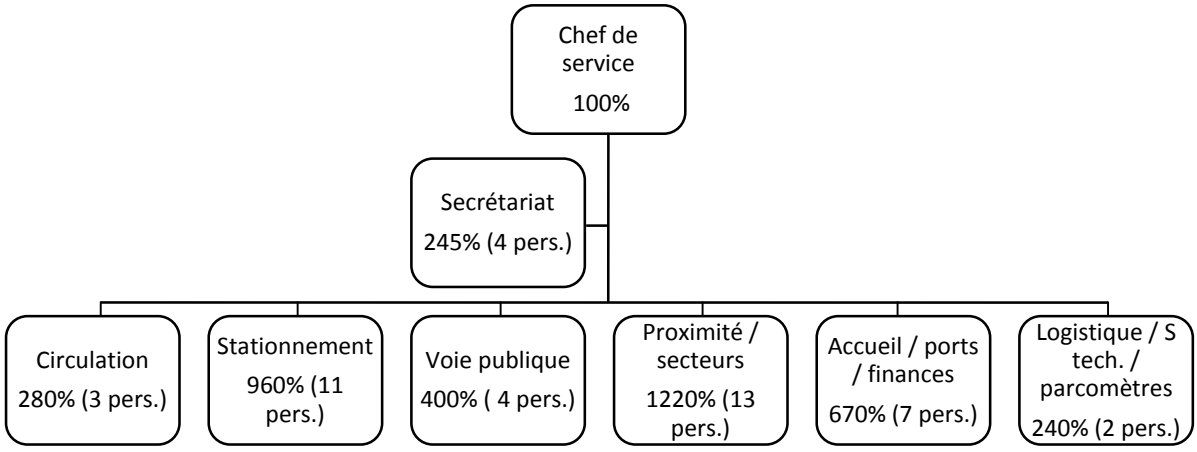

2. Evolution du personnel

Au 31 décembre 2016, le service comprenait 42.35 EPT, composé de 60 collaborateurs/trices, y compris les 15 patrouilleurs scolaires adultes, inclus dans l'effectif.

3. Contrôle du bruit

2016	2015		
20	12	+	Dossiers Ordonnance et Protection du Bruit (OPB)
4	5	-	Dossiers monitoring bruit (surveillance longue durée)
15	39	-	Reprise établissements publics (isolation – sonorisation)
8	10	-	Dératisation, zones traitées
39	11	+	Sanctions de plans
17	26	-	Nombre établissements publics contrôlés
15	14	+	Nombre manifestations contrôlées
176	114	+	Préavis manifestations
315	271	+	Interventions terrain

L’augmentation notable de dossiers relevant de l’ordonnance et protection du bruit (OPB) est en partie due à des évaluations de nuisances d’établissements publics suite à des plaintes; au sens de l’OPB, un établissement public dans son ensemble est une installation technique. A l’inverse, la diminution du nombre d’établissements publics contrôlés dépend justement d’une amélioration globale de la situation en matière de nuisances sonores principalement musicales, en raison des assainissements progressifs réalisés.

4. Accueil et coordination

Le secrétariat a traité durant l'année 2016, 1172 (1143) courriers de réponse. Dans le cadre du traitement des amendes d'ordre, le service a répondu par écrit, courriel ou oral à 254 (219) courriers de contestations.

Dans le domaine de la facturation, ce sont plus de 4'000 factures qui sont établies chaque année par le service.

Service de l’Accueil

L’Accueil exploite et dessert la centrale des télécommunications et la réception. Il se compose de 4,5 postes de travail. L'ouverture a été assurée du lundi au vendredi de 07h00 à 19h00 et le samedi de 07h00 à 15h00, avec fermeture le dimanche et les jours fériés.

Les trois parkings avec barrières de Panespo, des Piscines et de Serrières sont gérés pendant les heures d'ouverture par cette entité, de même que la borne d'accès au Coq-d'Inde. Le personnel polyvalent de l’Accueil tient et contrôle la caisse, assure le suivi des objets trouvés enregistrés, et tient à jour le fichier des chiens du territoire communal. Le tableau suivant est un récapitulatif des activités principales de l’entité de l’Accueil.

2016	2015		
19’375	20'054	-	appels téléphoniques réceptionnés par le central
1’456	1'833	-	appels téléphoniques sur le répondeur
136	189	-	messages enregistrés sur le répondeur
1’257	1'165	+	chiens enregistrés dans le fichier
1’247	952	+	objets trouvés enregistrés au guichet
682	576	+	objets trouvés restitués à leur propriétaire
37’876	35'175	+	total des personnes accueillies à la réception
9’500	9'094	+	commandements de payer notifiés

Logistique

L’entité de la logistique/technique, a été créée dans le cadre de la réorganisation Police Ville Neuchâtel / Sécurité urbaine. Elle est composée d’un responsable (0.8 EPT) et d’un collaborateur (1 EPT). Il est soutenu à raison de 0.6 EPT par l’entité du stationnement.

La logistique gère l’ensemble des domaines structurels du service de la Sécurité Urbaine, que ce soit de l’équipement du personnel, le mobilier ainsi que le parc automobile. La maintenance technique des appareils de communication portatifs du type radio ou natel a engendré 5 opérations de renouvellement, et le remplacement d’appareils/fournitures défectueuses.

Du côté des locaux, la réorganisation avec l'aménagement du SPS au Fbg de l'Hôpital 4 et 6 a pris ses marques de fonctionnement avec des surfaces de travail adaptées aux besoins des services et à la conduite d'évènements.

Le domaine du parc automobile a connu un important changement de réorganisation avec l'arrivée d'un véhicule atelier adapté à la maintenance de l'infrastructure technique liée à la signalisation lumineuse, aux parkings à barrières, ainsi qu'à la maintenance des parcomètres et horodateurs.

L'ensemble des entités se partagent un parc à véhicules composé de 5 véhicules Hybrid (Toyota Prius) – 3 Toyota Aygo – 5 motos et 10 vélos électriques.

L'ensemble du parc automobile voiture à parcouru 61500 (52800) km – le parc motos 7800 (9500) km et le parc vélos 1100 (2700) km.

5. Proximité quartiers

Agents de quartier

L'entité est présente dans toute la ville, répartie en 11 secteurs, ainsi qu'à Corcelles-Cormondrèche, jusqu'au 30 juin 2016. Elle œuvre du lundi au samedi, ce dernier jour étant exclusivement réservé à la zone piétonne. Elle assure un soutien aux associations de quartier pour les manifestations, fêtes, vides grenier et autres. Cette entité a mis en place une nouvelle procédure pour les musiciens de rue afin de mieux cadrer cette activité (lutte contre la mendicité dissimulée), ceci en collaboration avec les instances politiques (bureau du conseil général). La présence en zone piétonne fait également partie des tâches principales. Des actions sociales sont effectuées, telles que sondages auprès des personnes à mobilité réduite, visites des décorations de Noël pour les 8 homes et cortèges aux flambeaux des collèges. Cette entité collabore également avec les services d'ordre circulation et dans le cadre des contrôles réguliers organisés par le stationnement.

Il a été signifié 456 (431) actes judicaires, 661 (387) notifications de commandements de payer, 127 (124) actes d'enquêtes pour retrait de plaques de véhicules.

De plus, 233 (353) demandes diverses de citoyens et 2868 (4557) actes de préventions ont été effectués. 24426 (24598) visites ont été faites auprès de citoyens. 37 (49) services d'ordre ont été nécessaires pour les diverses manifestations de quartiers. 13 (15) mises en bière ont été effectuées.

Le personnel a passé 85% (72) de son temps à l'extérieur afin d'accomplir les diverses missions et demandes de citoyens.

6. Mouvements

Viasis

L'info-radar du type «Viasis», a été utilisé durant 333 (255) jours. Cet appareil affiche la vitesse des véhicules et un message apparaît en fonction de la vitesse enregistrée. Cet appareil a enregistré 177'315 (188'519) véhicules, pour un taux théorique de 5,84% (8,57%) d'infractions. Cet appareil a été principalement utilisé dans les «Zones de rencontre» et les «Zones 30 km/h», ceci en fonction des demandes de citoyens auprès des agents de quartier, en terme de prévention routière.

Borne de comptage

Pour l'année 2016, cet appareil a été utilisé 352 (330) jours sur le territoire. 315'576 (178'490) véhicules ont été enregistrés pour un taux théorique d'infractions de 9,82% (12%). La borne a été utilisée pour des études de circulation dans le cadre d'études de circulation ou de comptages routiers.

Signalisation lumineuse

L'entretien et la maintenance de la signalisation lumineuse a engendré 131 (164) interventions. La gestion du carrefour de la place Pury, l'un des plus importants de la Ville avec celui de la place Numa-Droz, a connu le changement de son armoire de commande, tout comme le carrefour Pont Mail/Coop. Du côté des nouveautés, la mise en service d'une signalisation lumineuse pour gérer le trafic au carrefour Martenet – Quai Jeanrenaud, répondant ainsi à une demande sécuritaire du lieu.

Chantiers

Durant l'année 2016, 228 (241) permis de fouilles ont été délivrés par le bureau technique d'Infrastructures et Energies, représentant à chaque fois des travaux sur la voie publique. 330 (264) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés par l'entité des chantiers pour des dépôts de bennes ou autres, sur la voie publique. 31 (26) demandes pour l'installation d'échafaudages ont été traitées.

Dans le cadre des différents chantiers, le collaborateur en charge a participé à 314 (365) séances.

Durant l'année 2016, 39 (40) séances de coordination ont été organisées entre le service de la signalisation routière d'Infrastructures et Energies, l'entité des chantiers de la Sécurité urbaine et le responsable « Circulation ».

9 (11) arrêtés pour l'installation de signaux sur fonds privés, 13 (12) arrêtés concernant la signalisation routière sur le domaine public et 10 (8) arrêtés temporaires de chantiers ont été établis.

L'entité s'est également prononcée sur 44 (22) demandes de permis de construire. Cela implique une étude des plans, des visions locales et la rédaction des préavis pour le service des permis de construire via le système informatique SATAC, mis en service cette année.

Patrouilleurs scolaires

A ce jour 15 (15) patrouilleurs adultes assurent la sécurité des enfants aux abords de 10 passages pour piétons sis aux alentours de 6 collèges. A savoir, Crêt-du-Chêne, Serrières, Vauseyon, Charmettes, Acacias et Maladière, ainsi que sur les rues de Gibraltar, des Draizes, de la Cassarde et sur la rue de Puits-Godet. Toutes ces personnes donnent entière satisfaction et cette année encore, aucun incident n'est à déplorer.
Durant l'année 2016, trois patrouilleurs scolaires ont démissionné, nécessitant l'engagement et la formation de 3 nouveaux patrouilleurs pour les remplacer.
De plus, 162 (144) passages auprès des patrouilleurs scolaires ont été effectués par leur responsable. Ce qui représente plus de 81 (72) heures de formation, d'entretien et de contrôle sur leurs postes de travail.

Taxis

A la fin de cette année, la Ville de Neuchâtel compte 11 (11) concessionnaires se partageant 24 (24) droits de stationnement avec 53 (51) véhicules. Cette année 2 (2) concessionnaires sans droit de stationnement détiennent 7 (6) voitures et ne peuvent travailler que sur appels téléphoniques. Par conséquent, ils n'ont pas le droit de stationner avec leurs taxis sur les cases officielles de la ville. Cela représente au total un parc de 60 (57) taxis. 18 (18) places de stationnement réservées sur le domaine public pour 92 (88) conducteurs qui sont autorisés à exercer la profession comme chauffeurs permanents ou auxiliaires, 3 (6) d'entre eux sont au bénéfice d'une autorisation provisoire pour conduire un taxi.

Durant l'année 2016, l'entité des taxis a établi 13 (11) rapports de renseignements pour conducteurs de taxis. 14 (14) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation provisoire pour conduire un taxi en ville de Neuchâtel, 14 (6) conducteurs ont réussi l'examen leur permettant d'obtenir une autorisation permanente, 3 (3) candidats ont été convoqués à une deuxième session pour l'obtention d'une autorisation provisoire, 1 (0) candidat a dû être convoqué à une troisième session d'examen. 4 (1) candidats ont été convoqués pour passer un second examen pour l'obtention de l'autorisation définitive et 1 chauffeur a passé avec succès l'examen de concessionnaire. Toutefois, il n'a pas fait de demande pour obtenir une concession.

A l'occasion de la Fête des Vendanges et pour le Nouvel An, 52 (48) autorisations de stationnement supplémentaires ont été délivrées.

32 (32) taxis ont été inspectés par l'entité. La commission paritaire a siégé à 3 (2) reprises durant l'année 2016.

7. Stationnement

Plan de stationnement

<u>P+R des Piscines du Nid-du-Crô et Serrières</u>

A fin décembre 2016, 603 (460) personnes bénéficient d'un badge de stationnement gratuit pour pendulaires. L'augmentation s'explique par un nouveau P+R à Serrières (217 places) qui a été mis en service au 12.12.2016.

Un contrôle « détenteurs de badge » a été effectué en 2016 aux Piscines. Aucune infraction n'a été constatée, ce qui montre que les usagers respectent les règles en la matière depuis quelques années déjà.

Taux d'occupation annuel moyen :

Piscines / 337 places :	**Panespo / 196 places** :
Sur 24 heures : **28.77** (26.55) %	*Sur 24 heures :* **28.17** (33.57) %
De 07h00 à 21h00 : **38.75** (35.74) %	*De 07h00 à 21h00 :* **38.05** (45.2) %
De 21h00 à 07h00 : **13.83** (12.29) %	*De 21h00 à 07h00 :* **13.32** (15.83) %
Pic d'occupation : **61.47** (57.61) %	*Pic d'occupation :* **60.25** (70.95)%

Autorisations

Autorisations délivrées tous types confondus - Aut. visiteurs depuis 2010	*2008*	*2009*	*2010*	*2011*	*2012*	*2013*	*2014*	*2015*	*2016*
Total par année	*5209*	*9476*	*9820*	*11978*	*13907*	*13210*	*14073*	*14720*	*15976*

Autorisations par internet

3’359 (2’767) autorisations de type « chantiers » ont été octroyées, dont 302 (210) imprimées directement par le client.

702 (408) autorisations de type « visiteurs » sur 2’041 (1’263) et 471 (309) autorisations de type « zone piétonne à l’acte » sur 4’105 (4'248) ont été directement établies par les clients depuis leur ordinateur.

L’utilisation d’internet pour les autorisations progresse de façon régulière, notamment concernant les autorisations visiteurs à l’acte. Cela devrait encore s’améliorer, vu la convivialité du nouveau site internet du service de la Sécurité urbaine.

Zone piétonne (ZP)

24 (15) contrôles à grande échelle (11 personnes engagées en moyenne) ont été effectués en ZP concernant le respect des bases légales pour l’accès à cette dernière ainsi que le stationnement, lequel est interdit en ZP. Dans ce cadre, 78 (99) véhicules ont été empêchés d’entrer en zone, ces derniers n’ayant pas de personnes à mobilité réduite, de marchandises lourdes, périssables ou volumineuses à emmener au centre-ville. Il y a également eu 197 (222) contraventions lors de ces contrôles.

Depuis le début de l’année, un EPT du stationnement est quotidiennement engagé en ZP, de 10h00 à 18h00, afin d’y faire respecter son accès et son stationnement. Dans ce cadre, 1'660 véhicules ont été dénoncés.

Contrôle du stationnement

4’081 (3’265) contrôles de stationnement ont été effectués et 39’920 (38’811) contraventions, exclusivement liées au stationnement, ont été apposées.

Toutes les amendes de stationnement sont facturées et encaissées par l'Etat, peu importe qui a exécuté le contrôle. L'Etat ristourne à chaque commune sa part 50 % jusqu'en 2014 et 75 % aujourd'hui. Mais jusqu'en 2015, il versait les parts communales après encaissements, depuis 2016, il verse au moment où il facture. Ainsi, en 2016, nous bénéficions d'un double effet qui n'était pas connu au moment de l'établissement du budget et qui ne se reproduira pas en 2017.

Concernant Corcelles-Cormondrèche, les contrôles ont cessé à fin juin, totalisant 24 heures de contrôle de stationnement pour 300 contraventions apposées.

Stationnement sur terrain privé

Plaintes <u>écrites</u> pour stationnement sur cases privées sanctionnées - Certains cas réglés directement sur le terrain	*2008*	*2009*	*2010*	*2011*	*2012*	*2013*	*2014*	*2015*	*2016*
Total par année	*1112*	*1391*	*1163*	*1051*	*815*	*1326*	*1266*	*1349*	*1987*

Parcomètres

En 2016, les 96 (96) parcomètres multiples, les 12 (15) horodateurs et les 2 (2) parkings avec barrières ont rapporté la somme de 1'987'435.00 (1'950’745.00) francs en 51 (52) ramassages.

Le poids de l’argent transporté a été de 14’009 (13'904) kilos de monnaie représentant 71'390 (71'577) rouleaux de monnaie. Le total de tickets distribués aux horodateurs et barrières a été de 907'650 (951'750).

Le comptage des opérations effectuées sur les appareils accordant les 30 premières minutes gratuites s’élève à 1'294'285 (1'302'266) opérations. Au tarif de 50 centimes gratuit par opération pour la première demi-heure, cela représente un montant de 647'142.50 (651'133.00) francs non encaissé.

Cette entité s’occupe également, de l’évacuation des 13 (8) dépouilles animales trouvées sur la voie publique et acheminées au centre d’incinération de Montmollin. Il assure le ramassage et l’entreposage des 37 (45) vélos abandonnés sur la voie publique. L’organisation de la vente aux enchères des vélos non réclamés a trouvé 67 (40) preneurs, ce qui a rapporté la somme de 1'923.75 (2'147.78) francs.

8. Voie publique

D’importantes tâches administratives découlent des nombreuses missions de cette entité. Le tableau ci-dessous illustre une partie des activités déployées.

2016	2015		
60	65	-	métiers de forains installés (comprenant manèges hors Fêtes foraines)
4	3	+	cirques qui se sont produits à Neuchâtel
1224	1279	-	tickets de location de place pour les marchés
78	79	-	abonnements délivrés pour les marchés
68	53	+	demandes de pose d’enseignes ou stores
13	22	-	rapports ou renouvellements établis pour anticipations immobilières sur le domaine public
1041	1000	+	autorisations pour utilisation du domaine public (stands, étalages, manifestations, etc.)
1041	1002	+	factures pour l’occupation du domaine public (chantiers, étalages, etc.)

L'entité de la voie publique organise de nombreuses visions locales avec les services communaux ou cantonaux concernés et les organisateurs de manifestations ainsi que pour la venue des cirques. Il gère également le domaine du bruit et de la dératisation.

Etablissements publics

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les établissements publics dès le 1er janvier 2015, la Sécurité urbaine gère au niveau communal les prolongations d'ouvertures desdits établissements. De plus, le secrétariat (1 personne spécialisée établissements publics) gère les plaintes des citoyens concernant les nuisances générées et également les problèmes d'exploitation, afin que ceux-ci soient conformes aux bases légales et directives (locaux / directive cercle bruit).

9. Ports

L'entité a traité 52 (54) résiliations de contrats, établi 52 (59) nouveaux contrats et modifié 35 (42) contrats.

Les travaux de réfection du port de Serrières ont débuté dans le cadre du réaménagement du secteur suite à la construction du tunnel autoroutier. Ces travaux se poursuivront en 2017 afin de pouvoir remettre en location les places d'amarrage. Après la rénovation d'un premier débarcadère au port de Neuchâtel durant l'hiver 2015-2016, la réfection du deuxième a débuté au début de la saison hivernale 2016-2017.

Les tableaux suivants présentent la gestion des emplacements mis à disposition sur l'eau et à terre ainsi que les activités de l'entité des ports.

	Places amarrage	**Places privées**	**Places visiteurs**	**Places à terre**	**Cabines Baraques**	**Pêcheurs**
Nid-du-Crô	486	40	8	165	141	
Jeunes-Rives	173	0	20	0	17	
Neuchâtel	55	0	0	0	49	
Serrières	42	0	0	0	16	1
Totaux 2016	**755**	**40**	**28**	**165**	**223**	**1**

Utilisation de la grue – travaux

2016	**2015**		
152	132	+	sorties et mises à l'eau
316	428	-	contrôles dans les ports

Cimetière

(Entité de gestion n° 128.00)

1. Organigramme

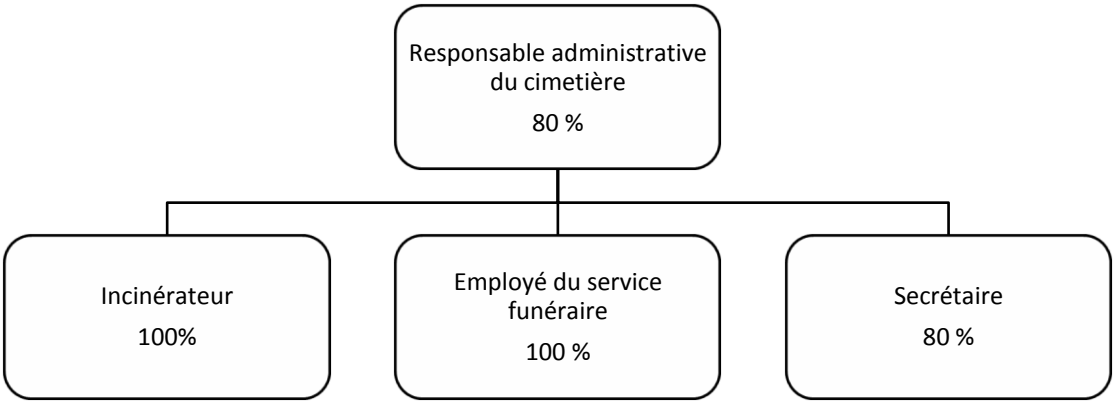

2. Evolution du personnel

Depuis le 1er octobre 2016, le poste de l'incinérateur a été augmenté à 100%, de façon définitive, en raison d'un accroissement des crémations qui pourrait perdurer dans le futur : 97% de crémations pour 3% d'inhumations à ce jour.

3. Activités du service

En 2016, 1267 crémations ont été effectuées par notre service (-255 par rapport à 2015). Cette différence est due à la réouverture du crématoire de Bienne en 2016 suite aux travaux de rénovation de 2015 qui ont augmenté nos crémations à Neuchâtel.

Le nombre d'inhumations s'élève à 36, contre 30 en 2015 (+6).

3. Statistiques

193 (182) défunts domiciliés à Neuchâtel ont reposé au pavillon mortuaire du cimetière de Beauregard, ainsi que 235 (268) défunts domiciliés à l'extérieur de la ville de Neuchâtel, soit au total 428 (450) défunts.

369 (400) cérémonies funèbres ont été célébrées au cours de l'année au centre funéraire de Beauregard.

INHUMATIONS	**2016**	**2015**
Adultes domiciliés en ville	29	23
Adultes domiciliés à l'extérieur	3	4
Enfants domiciliés en ville	4	3
Enfants domiciliés à l'extérieur	0	0
TOTAL	36	30

INCINERATIONS	**2016**	**2015**
Adultes domiciliés en ville	267	286
Adultes domiciliés à l'extérieur	945	1175 (effet de Bienne)
Enfants domiciliés en ville	3	7
Enfants domiciliés à l'extérieur	6	7
Ossements – Restes mortuaires et anatomiques – Interne et externe	46	47
TOTAL	1267	1'522

Le pourcentage des incinérations est de 89.1 % (90.8%) par rapport aux décès enregistrés pour la commune de Neuchâtel.

DESTINATION DES URNES ADULTES ET ENFANTS DOMICILIES EN VILLE	**2016**	**2015**
TOMBES NOUVELLES	10	14
TOMBES EXISTANTES	29	23
TOMBE DU SOUVENIR (adultes+ enfants)	109	115
CONCESSIONS DE FAMILLE	2	2
NICHES CINERAIRES	33	42
FAMILLES/AUTRES CIMETIERES/ POMPES FUNEBRES	91	97
TOTAL	274	293

4. Travaux

Les travaux ci-après ont été entrepris :

- Contrôle annuel du four au crématoire
- Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard voté par le Conseil général : la commission de construction a travaillé en lien étroit avec la Commission de l'urbanisme et les architectes en vue du dépôt du permis de construire. Celui-ci devrait être déposé à l'été 2017.

Service d'incendie et de secours (SIS)

(Entité de gestion 129.01, 129.02, 129.03, 129.05, 129.07)

1. Organigramme

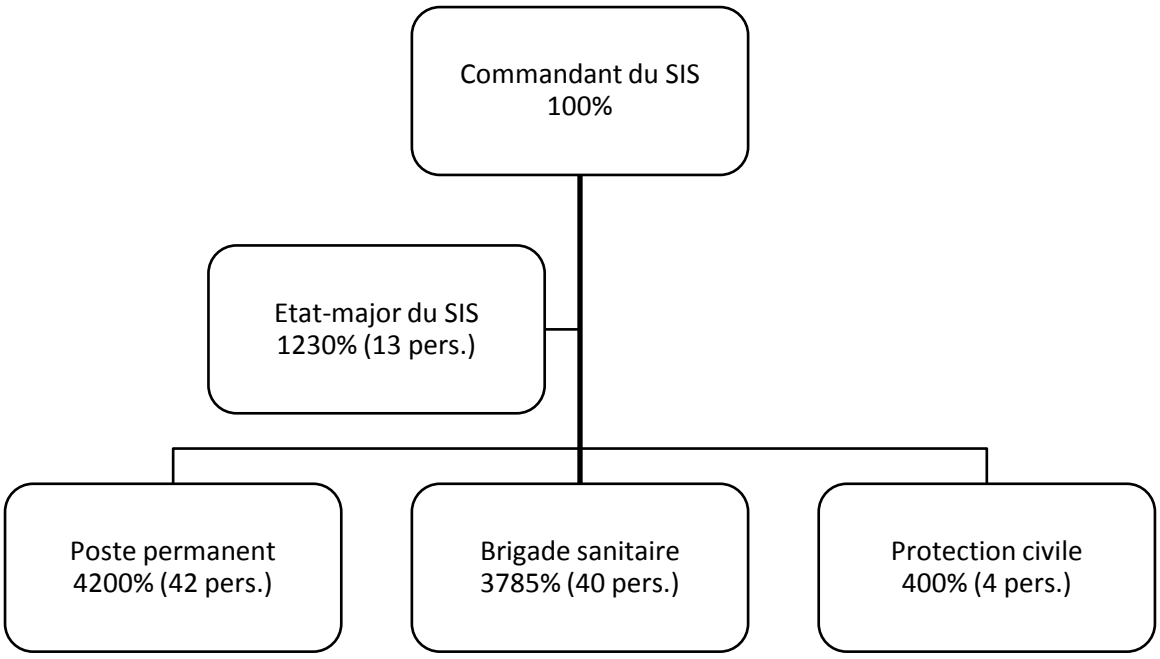

2. Evolution du personnel

En 2016, le SIS a enregistré le départ de 3 collaborateurs qui ont démissionné.

Suite à la démission du responsable du domaine de la prévention du feu au Service d'incendie et de secours avec effet au 31 juillet 2016, une réorganisation permettant d'assurer la continuité des missions d'inspectorat de la police du feu et de la salubrité publique a eu lieu. A cet effet, depuis avril 2016, les 5 collaborateurs et collaboratrices qui assurent actuellement les inspections sur le terrain ont été déplacés au Service de protection et sauvetage (SPS) sous la responsabilité de l'adjoint au commandant du SPS.

Durant cette même période, ce sont 7 collaborateurs qui ont été engagés comme ambulanciers, ainsi que 2 aspirants sapeurs-pompiers ambulanciers. Tous les engagements nécessaires à la création de la brigade sanitaire ont été faits et l'effectif actuel des sections d'intervention est conforme à la mission du service.

Au 31 décembre 2016, le SIS comprend 100 (98) collaborateurs représentant 97.15 (94.85) EPT.

3. Interventions

En 2016, le SIS est intervenu, dans le cadre de ses quatre missions principales, à 5’733 (5’725) reprises, soit :

Service feu	389	(489)
Cmdt des missions de secours (CMS)	130	(115)
Service sanitaire	5'172	(5’083)
Service sauvetage-lac	42	(38)

Cela représente une moyenne de 16 (16) sorties journalières.

En 2016, l’Organisation de protection civile du Littoral centre (OPCLC) a également organisé 7 interventions au profit de la collectivité, dont une s’est déroulée dans un laps de temps de 6 semaines.

4. Instruction

Durant l'année 2016, des exercices spécifiques à chaque détachement ont été organisés.

Les collaborateurs du poste permanent ont obtenu les formations validées suivantes :

Diplômés fédéral ambulanciers ES (Ecole supérieure)	4	(3)
Brevet fédéral sapeur-pompier professionnel	5	(6)
Technicien ambulancier avec brevet fédéral (TA)	6	(5)

L’Organisation de protection civile du Littoral centre (OPCLC) a organisé 37 (33) cours de répétition (y compris les cours cadre) durant lesquels les astreints au service ont rempli leurs obligations réglementaires.

Service de protection et sauvetage (SPS)

(Entité de gestion n° 149.01)

1. Organigramme

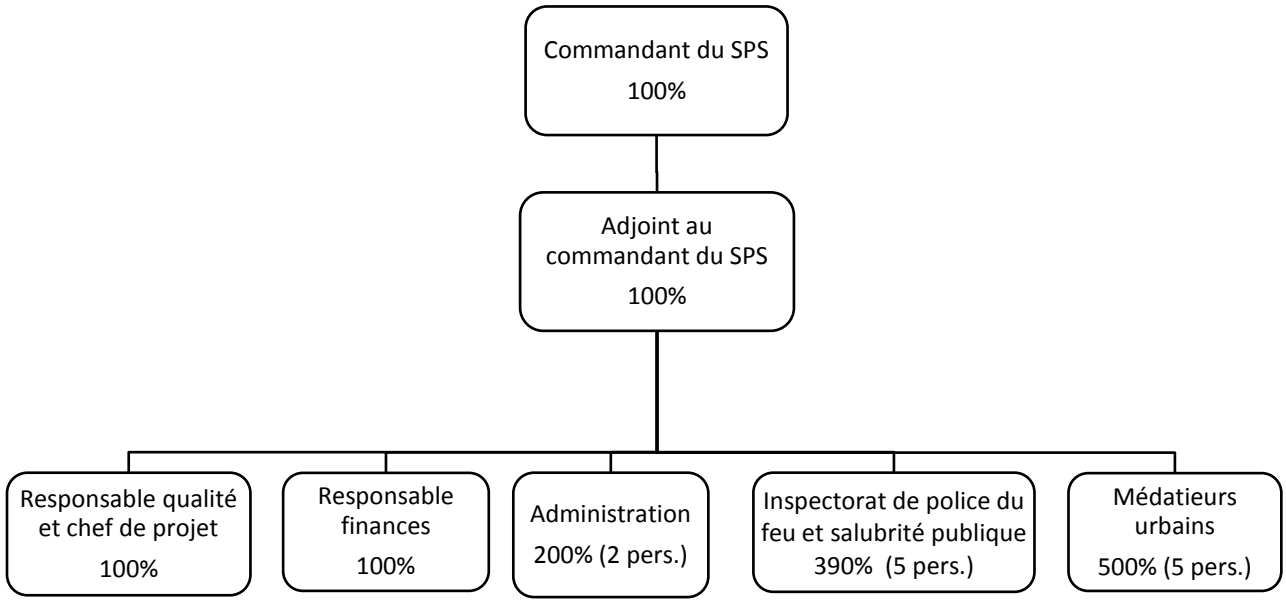

2. Evolution du personnel

Pour rappel, le Service de protection et sauvetage (SPS) a été créé au 1er janvier 2015.

Afin de donner plus d'indépendance à l'entité des médiateurs urbains tout en la maintenant dans le cadre de la Direction de la sécurité, c'est le 1er juillet 2016 qu'elle a été rattachée au Service de protection et sauvetage, permettant ainsi de déployer plus efficacement son activité tout en maintenant le principe reconnu de la chaîne sécuritaire. De plus, la dissociation entre l'entité des médiateurs et le Service de la sécurité urbaine a facilité le travail d'approche auprès des citoyens.

Suite à la démission du responsable du domaine de la prévention du feu au Service d'incendie et de secours avec effet au 31 juillet 2016, une réorganisation permettant d'assurer la continuité des missions d'inspectorat de la police du feu et de la salubrité publique a eu lieu. A cet effet, depuis avril 2016, les collaborateurs et collaboratrices qui assurent actuellement les inspections sur le terrain ont été déplacées au SPS sous la responsabilité de l'adjoint au commandant du Service de protection et sauvetage.

Au 31 décembre 2016, le Service de protection et sauvetage comprend 16 personnes représentant 14.8 EPT. Aucun nouveau poste n'a été créé dans le cadre de ces réorganisations.

3. Gestion et activités

Le Service de protection et sauvetage a pour mission d'être le service d'appui et de conseil de la Direction.

Il joue le rôle de point d'entrée de toutes les questions inhérentes aux missions sécuritaires sur le territoire communal. Il traite notamment la surveillance, la conduite et la coordination des services de sécurité et de sauvetage, œuvrant au profit de la ville.

Il coordonne les différentes entités communales qui réalisent les opérations de protection et de sauvetage des personnes, des animaux et des biens des citoyens en développant l'interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou majeurs.

Il assure une veille des différents indicateurs sociaux, techniques et environnementaux ayant un impact sur la sécurité et définit les conditions cadres liées à la protection et au sauvetage pour les manifestations autorisées sur le territoire communal.

4. Organe communal de conduite (OCC)

En juin 2009, le Conseil communal a décidé de former un organe communal de conduite (OCC) sous le commandement du Service de protection et sauvetage (SPS), pour disposer des ressources nécessaires à la planification et à la conduite de l'administration en cas de catastrophe, de situation extraordinaire ou en état de nécessité.

Ainsi durant l'année 2016, cet organe a été mobilisé :

- du 17 au 19 juillet, pour le passage du Tour de France en ville de Neuchâtel,
- de avril à septembre, pour la coordination sécuritaire de la Fête des Vendanges,
- le 18 septembre, pour le match de Coupe Suisse de football Xamax FCS – FC Sion,
- du 16 novembre 2016 au 31 janvier 2017, pour l'évolution de la grippe aviaire H5N8 sur le territoire communal.

Fête des Vendanges

Au niveau de la Fête des Vendanges de la Ville de Neuchâtel, le Service de protection et sauvetage (SPS) est responsable, via l'Organe communal de conduite (OCC) de coordonner les actions de sécurité réunissant le savoir-faire des services cantonaux, communaux et privés pour garantir le déroulement de cette fête dans les meilleures conditions. Pour cette gestion, il s'est réuni à 7 reprises.

Grippe aviaire

La grippe aviaire a fait son apparition en Suisse et sur les principaux lacs et cours d'eau, y compris à Neuchâtel. Le Conseil fédéral a décidé de prendre des mesures afin d'empêcher la transmission de la grippe aviaire des oiseaux sauvages aux volailles domestiques. Tous les éleveurs ont été informés de ces mesures.

Au sein de cet organe, les Services de la sécurité urbaine et des travaux publics ont reçu pour mission d'éliminer ou de transmettre au Service cantonal des affaires vétérinaires pour analyses 14 volatiles découverts sur le territoire communal dont 5 qui sont morts de la grippe H5N8.

En outre, l'Inspectorat de police du feu et de salubrité publique a reçu la mission d'effectuer chaque semaine une observation de la population des pigeons ainsi que de leur lieu de nidification dans le but de suivre l'évolution de ces volatiles par une augmentation de décès due à une infection suite à cette épizootie.

5. Sécurité du Complexe de la Maladière

La sécurité permanente de tous les locataires et utilisateurs des salles, bureaux, centre commercial, stade et salles de sport du Complexe de la Maladière, est sous la responsabilité du SPS. C'est pourquoi, il passe régulièrement en revue toutes les installations sécuritaires du bâtiment, notamment les installations techniques et les éclairages de sécurité.

Ainsi, la gestion, le contrôle des événements et les inspections des locaux a représenté 117 interventions. La partie administrative inclut également la Commission permanente, la commission matches et la gestion de l'Esplanade.

De plus, chaque année, un exercice d'évacuation de l'ensemble du Centre commercial est effectué. Une situation d'urgence est simulée. L'alarme est ensuite déclenchée. Ce procédé permet de vérifier le concept de sécurité ainsi que le comportement des collaborateurs et des clients. Lors de cette simulation, 260 personnes ont été évacuées en environ 4 minutes.

Inspectorat de police du feu et salubrité publique (IPS)

(Entité de gestion n°129.07)

L'inspectorat de police du feu et salubrité publique cumule différentes missions sur le territoire communal de Neuchâtel ayant trait aux lois et règlements de police du feu et de salubrité publique.

A ce sujet, des contrôles de tous les bâtiments du territoire communal sont effectués d'après les différentes périodicités, allant de 1 an à 10 ans en fonction des classes de risques d'incendie, et de 1 à 3 ans en fonction des classes de risques sanitaires.

1. Prévention du feu

Avants projets et grands chantiers

Les avant-projets suivants présentant des risques spéciaux ont été étudiés :

- projet de construction d'un immeuble de logements protégés à Guillaume-Farel 7 ;
- projet de transformation du centre commercial du City Centre à la rue de l'Ecluse 32 ;
- projet de construction d'un centre administratif à la rue Tivoli 26 ;
- projet d'habitation à la rue du Vieux-Châtel.

Les grands chantiers terminés cette année sont :

- Abbaye de Fontaine-André (habitation)
- Château Bleu à Chaumont (habitation)
- Gouttes-d'Or 22-24 (immeubles locatifs)
- Hôtel-de-Ville 1 (SECOPO transformation)
- Maladière 45 (centre oncologie transformation)

Etablissements et lieux publics

Plus de 40 établissements et lieux publics ont été visités à leur ouverture ou lors d'une reprise de patente, en collaboration avec les Services de la sécurité urbaine, des travaux publics et de la police des constructions, ainsi qu'avec Viteos.

Manifestations

Ont été examinées 190 demandes de manifestations occasionnelles se déroulant sur le territoire communal. L'IPS a effectué des contrôles de sécurité incendie et de salubrité pour les grandes manifestations, dont notamment : Festi'neuch, différents concerts aux Patinoires du Littoral, le Buskers festival, les représentations du Cirque Knie, le NIFFF, la Fête du 1er août, la Fête des Vendanges, Nepal's Party et NewPort Expo.

Inspections périodiques des immeubles

Selon l'article 28 de la Loi sur la prévention, la défense contre les incendies et les éléments naturels ainsi que les secours (LPDiens) du 27 juin 2012, l'inspectorat a effectué les contrôles périodiques des immeubles, représentant 368 visites.

Protection de l'air

Cette année, l'inspectorat a examiné et préavisé positivement 135 demandes pour la pose de nouvelles installations de chauffage, représentant 61 visites.

Lors de l'examen de ces demandes, l'inspectorat veille à ce que les émissions de fumées soient évacuées de telle sorte qu'il n'en résulte pas de désagrément pour le voisinage immédiat, conformément à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPAIR).

Dans l'exercice de son mandat, le maître-ramoneur a collaboré activement à la lutte contre le feu et à la protection de l'air, en signalant à l'autorité communale, les problèmes rencontrés lors des ramonages et les nouvelles installations de conduit de fumée.

2. Salubrité publique

Inspections périodiques de lieux

L'inspectorat a effectué l'inspection périodique des lieux pouvant provoquer des dangers pour la santé, conformément à l'article 8, alinéa 3, chiffre 1 à 12 du règlement concernant les commissions de salubrité publique et de la police sanitaire du 2 mai 2001. Ont été effectuées 351 inspections, représentant 38 demandes ou ordres sanitaires, en examinant en priorité l'entretien, la propreté générale, l'aération, l'isolation thermique et phonique, le chauffage et le confort climatique des appartements et des locaux ainsi que l'hygiène et les risques de santé liés à la pollution intérieure.

Plaintes

Selon l'article 12 du règlement précité, l'inspectorat est intervenu à 71 reprises à la suite de plaintes diverses, représentant 518 heures de travail.

Dans certains cas, il a collaboré avec différents services cantonaux ou communaux, à savoir la Direction des infrastructures et énergies et les services de la consommation et des affaires vétérinaires, de la santé publique, de l'énergie et de l'environnement, des affaires sociales et de l'urbanisme.

Médiateurs urbains

(Auparavant entité de gestion 127.03 proximité quartier)

L'objectif premier de l'entité des médiateurs urbains est de favoriser le lien social et la cohabitation sur les espaces publics, d'accroitre le sentiment de quiétude, ainsi que d'accompagner aux changements des comportements inadéquats. Les médiateurs urbains sont des détecteurs de problèmes communautaires et individuels.

L'entité s'est principalement consacrée à créer et mettre en place le concept, à se former et à appréhender le terrain en ville de Neuchâtel. Ce travail s'est construit par une observation participante, des diagnostics de certaines problématiques sociétales repérées (littering) et des premières expériences. Plusieurs partenariats ont été initiés à l'interne de l'administration comme à l'externe. L'entité a participé activement à d'importantes manifestations comme la Fête des Vendanges au travers du concept « Enfant égaré » ainsi qu'au « Noël autrement ». Elle a également conçu une campagne de sensibilisation aux mégots en collaboration avec le Service de la voirie.

Un contact a été établi en 2016 avec environ 10'000 personnes de tous âges et 4'000 actions ont été déployées allant de la présentation de l'entité et de ses missions auprès de la population à la gestion de conflits.

Un rapport d'information sera présenté fin 2017.

Développement de l'agglomération

(entité de gestion n°148.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	293'492.56	566'200.00	+ 272'707.44
Revenus	210'263.60	60'000.00	+ 150'263.60
Excédent	83'228.96	506'200.00	+ 422'971.04

2. Organigramme

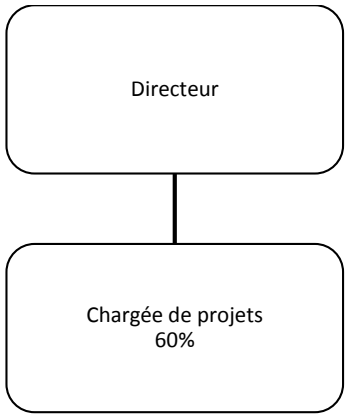

3. Commentaire général

La section a été complètement absorbée par le processus de fusion engagée avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Alors que les Conseils généraux des quatre communes se sont prononcés favorablement le 8 février 2016, la population de Peseux a refusé la fusion en date du 5 juin 2016.

La Commission spéciale des affaires communales en matière d'agglomération s'est réunie une seule fois avant la séance du législatif de février. Elle avait été impliquée en 2015, notamment dans les groupes de travail relatifs à la fusion.

Les comptes du Développement de l'agglomération se soldent par un résultat positif en raison de la participation financière de l'Etat aux coûts d'étude du projet de fusion.

3.1 Projet de fusion

Le projet de fusion Neuchâtel-Ouest entre dans sa phase finale, avec une décision populaire tombée en juin 2016. Pour rappel, le 6 janvier se déroule la cérémonie de signature des deux conventions de fusion au Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel en présence des autorités des quatre communes partenaires. Le 8 février, les quatre législatifs sont saisis d'un rapport et des conventions de fusion. Le Conseil général de Valangin accepte à l'unanimité la convention de

fusion alors que Peseux accepte la convention à quatre par 26 voix pour et 13 contre et accepte la convention à trois par 24 voix pour et 15 contre. Le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche accepte les deux conventions par 31 voix pour et 3 contre. Enfin le Conseil général de Neuchâtel accepte les deux conventions par 38 voix pour et 2 abstentions.

Entre mars et juin, de nombreuses actions de communication sont réalisées entre le vote des législatifs et la votation populaire : une distribution de thé lors de la marche du premier mars, une rencontre avec les aînés, la mise en place d'une exposition de photographies itinérante dans les quatre communes, des rencontres avec les sociétés locales, les communautés étrangères ainsi que la mise en place de quatre débats publics, une rencontre avec le Conseil des jeunes, un débat avec le parlement des jeunes et l'organisation d'une conférence publique sur le thème des fusions avec témoignages de représentants de Lugano et de Bulles.

Le bureau du COPIL, composé de 2 représentants politiques de chaque commune et accompagné par la chargée de projet, le chargé de mission du Conseil communal et 2 chargés de communication externes s'est réuni à 10 reprises entre janvier et juin.

Plusieurs conférences de presse sont également fixées afin de présenter les étapes du processus ou les actions de communication aux représentants des médias. Un site Internet www.fusion-neuchatel-ouest.ch créé pour l'occasion, se fait également l'écho des événements.

Au final, la population s'est prononcée et le résultat a été le suivant :

- Oui à Valangin à 63%
- Oui à Neuchâtel à 73%
- Oui à Corcelles-Cormondrèche 55%
- Non à Peseux à 54%

Malgré le fait que le projet de fusion Neuchâtel-Ouest échoue, les membres du COPIL interprète ce vote négatif comme un rejet des conventions proposées, mais pas de tout projet de fusion. Les autorités restent convaincues qu'un regroupement des communes de l'agglomération constitue la meilleure option pour l'avenir et qu'un tel projet reviendra sur le devant de la scène politique, sous une forme ou une autre.

3.2 Communauté urbaine du Littoral (COMUL)

L'association COMUL regroupe 10 communes : Bevaix, Boudry, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Hauterive, Milvignes, Neuchâtel, Peseux, St-Blaise et La Tène, une communauté urbaine qui comprend environ 80'000 habitants et 50'000 emplois. Le Conseil communal, par son directeur du Développement de l'agglomération, est représenté au sein du comité directeur et des différentes commissions techniques. Les activités de la COMUL et de ses commissions sont décrites dans la partie COMUL du site www.lerun.ch .

Les axes de développement principaux de la COMUL sont les suivants :

- Priorité donnée à l'optimisation du réseau de transports publics afin de développer une offre performante en termes de cadence, de desserte, de rapidité et d'efficacité.
- Effort particulier au bénéfice des pôles de développement résidentiel et économique afin de densifier l'urbanisation à proximité directe des pôles de gare ou de mobilité et de gérer plus efficacement leurs interactions avec les zones d'activités économiques.
- Optimisation des collaborations intercommunales pour le partage et/ou la gestion des équipements et infrastructures afin d'éviter les doublons.
- Amélioration de la collaboration institutionnelle et financière intercommunale de manière à organiser efficacement la mise en œuvre des prestations.

Réalisations :

- Au niveau institutionnel, l'assemblée générale s'est réunie à 2 reprises et le comité directeur à 6 reprises. Les séances 2016 ont notamment servi à suivre la mise en œuvre du plan de législature COMUL 2012-16. Le comité directeur, a consacré la part la plus importante à suivre la finalisation de la mise en œuvre du Plan directeur régional COMUL (dans le cadre de la nouvelle LAT et de la révision du Plan directeur cantonal) et du Projet d'agglomération RUN de 3^{e} génération. Le comité directeur s'est en outre assuré de la défense des intérêts de l'agglomération, de la continuité des activités de la COMUL lors d'une année marquée par une bascule de législature communale particulière (5 communes sur 10 ont réélus leurs autorités en fin d'année uniquement en raison de l'échec de deux projets de fusion de communes au printemps 2016) ainsi que de la pérennisation du financement de la COMUL au sein du RUN dans la perspective du budget 2017. Outre le suivi des activités des commissions COMUL, le comité directeur s'est également attaché à suivre les travaux des 10 Conférences des directeurs communaux ACN.

- Par sa commission Mobilité, la COMUL a suivi l'évolution de l'offre en transports publics pour l'année 2016 avec pour objectif de la maintenir voire de l'améliorer avec en toile de fond les importantes modifications liées aux répercussions du projet Léman 2030 en gare de Lausanne. Elle a également collaboré avec l'Etat pour finaliser l'offre et l'horaire 2017 et a entamé les discussions avec l'Etat concernant la réduction des moyens cantonaux annoncés sur la période 2017-2020 (mesures d'économies cantonales). Dans le prolongement de la convention signée entre les communes de la COMUL et l'Etat, la commission Mobilité a également suivi les performances des lignes 612 et 613, à l'ouest de la COMUL (région Boudry – Cortaillod – Bevaix – Béroche). Cette réorganisation est désormais entrée dans le pot commun des transports. La commission a en outre suivi le fonctionnement du réseau Velospot (vélos en libre service) inauguré au printemps 2015 à Neuchâtel et sur la COMUL. Avec la commission aménagement du territoire, elle a participé aux travaux du Projet d'Agglomération RUN, soit le suivi de la mise en œuvre des mesures de première génération (2011-14) et de deuxième génération (2015-18) ainsi que la finalisation du projet de troisième génération (2019-22) auprès de la Confédération en décembre 2016. Parmi les autres dossiers traités, il y a la participation à la réflexion autour du projet de rezonage / tarification de la Communauté tarifaire NE - Onde verte sur les zones urbaines pour trouver une alternative aux différents billets court parcours entre le haut et le bas du canton. Enfin, la commission mobilité a poursuivi les études liées à la réorganisation de la ligne 107 Neuchâtel-Hauterive-St Blaise-La Tène afin de lui permettre à terme d'être déviée par les Champs-Montants à Marin et de mieux desservir le pôle commercial et les emplois dans cette zone. Durant l''année 2016, la commission a également dû faire entendre sa position concernant une nouvelle clef de financement des transports publics (suite à la nouvelle LTr adoptée par le Grand Conseil en décembre 2015) pour obtenir une clef plus équitable pour la ville de Neuchâtel et les communes de son agglomération.

- La commission Aménagement du territoire de la COMUL a mené des travaux importants visant à construire une vision commune du développement régional menant au "Plan directeur régional (PDR)" demandé par le nouveau Plan directeur cantonal. Ce "Projet de territoire" s'est concentré sur les aspects majeurs que sont les axes urbanisation, mobilité et paysage, intégrant la valorisation des pôles d'urbanisation / logement et pôles d'activités économiques à proximité des pôles de gare / mobilité. La commission a travaillé durant toute l'année avec une équipe d'experts pour finaliser ce PDR qui a été validé par l'ensemble des communes en mai 2016. Ces travaux ont été coordonnés avec la révision du plan directeur cantonal et le projet d'agglomération RUN, notamment en termes de limite d'urbanisation et de zones à bâtir en lien avec la croissance démographique envisagée aux horizons 2030 et 2040. Ces travaux ont également permis en 2016 le lancement des réflexions sur la révision des plans d'aménagement communaux avec comme fil rouge

l'amélioration de la gouvernance régionale ainsi que la perspective de réaliser tous ensemble un plan d'aménagement régional ou intercommunal.

- La commission Sports, Culture et Loisirs de la COMUL coordonne les différents enjeux liés à ces trois thèmes sur le territoire de la COMUL. Afin de stimuler la vie culturelle et sportive de l'Agglomération, elle a notamment créé et coordonne le « Prix COMUL – soutien culture & Sports » doté de 25'000 CHF/an. Ce prix a été attribué en 2015 et 2016 et sera reconduit en 2017 suite à un appel à projets en fin d'année 2016. Ce prix est avant tout destiné à soutenir la création de nouveaux événements sportifs et/ou culturels à cheval sur plusieurs communes de la COMUL. Cette commission a mis en place le Skatepark COMUL à Colombier (à proximité de l'anneau d'athlétisme) et est en charge du suivi de son fonctionnement.

3.3. Réseau des Trois villes (R3V)

Le Conseil communal, par le directeur du Développement de l'agglomération, est représenté au sein du Comité directeur de l'Association du Réseau des Trois Villes (La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Neuchâtel). Le Comité directeur s'est réuni à quatre reprises en 2016.

L'alliance élaborée par le Réseau des Trois Villes en 2014, suspendue en 2015 notamment pour des raisons financières, n'a pas trouvé d'issue favorable en 2016. Le Comité directeur a défini deux orientations distinctes et complémentaires pour l'avenir du réseau :

- poursuivre la construction du Réseau des Trois Villes, à travers des démarches de prospection concernant des collaborations futures, dans le cadre de commissions permanentes, également chargées de mettre en place des structures de projets ad hoc pour assurer la réalisation des projets;

- définir des positionnements politiques communs au sein du Réseau des Trois Villes, à travers la désignation par le Comité directeur de commissions temporaires chargées d'analyser et de coordonner les positions du réseau sur des dossiers politiquement sensibles.

Compte tenu des enjeux et du contexte politique actuel, la constitution des commissions suivantes a été proposée et décidée par l'Assemblée générale :

- La création des commissions permanentes suivantes : Commission Mobilité, Commission Culture, Sports et Manifestations (en lien avec la mise en réseau des infrastructures et la communication d'événements notamment).

- La création des commissions temporaires suivantes : Commission Finances (en lien avec les enjeux liés à la péréquation des surcharges structurelles), Commission Instruction publique (en lien avec le dossier lié à la forfaitisation du prix par élève).

En termes opérationnels, les organes de pilotage du Réseau des Trois Villes et de ses commissions thématiques ont notamment œuvré sur les thèmes et projets suivants :

- **Mobilité et urbanisme – Neuchâtel Mobilité 2030 :** le réseau a participé activement à la campagne OUI à Neuchâtel Mobilité 2030, soumis en votation auprès de la population neuchâteloise, avec succès le 28 février 2016 (plus de 84% de OUI).
- **Mobilité et urbanisme – mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 1ère (2011-2014) et 2ème génération (2015-2018) :** le réseau a coordonné la mise en œuvre des mesures contractualisées avec la Confédération à travers les Accords de prestations.

- **Mobilité et urbanisme – participation à l'élaboration du Projet d'agglomération de 3ème génération :** les représentants du Réseau des Trois Villes ont participé activement au pilotage technique et politique du Projet d'agglomération RUN déposé auprès de la Confédération le 20 décembre 2016.
- **Mobilité et urbanisme - valorisation des espaces urbains, plateforme urbaine.ch :** instigateur de la plateforme urbaine.ch, le réseau a profité de 2016 pour tirer le bilan du projet et fixer les premières bases de son évolution pour la prochaine législature. Des promenades urbaines "numériques" sont disponibles sous la forme d'audio-guides gratuits accessibles depuis tous types de supports numériques (smartphones, tablettes ou ordinateurs portables) www.urbaine.ch.
- **Mobilité et urbanisme – développement du réseau de vélos en libre-service (VLS) :** le réseau a poursuivi sa collaboration dans le but de mettre en commun certaines ressources (promotion, communication), de consolider l'offre sur le territoire des trois villes et de favoriser son extension dans les communes limitrophes de l'agglomération RUN.
- **Mobilité et urbanisme – ligne nocturne NoctamRUN:** l'année 2016 a marqué la poursuite de la croissance de la fréquentation du NoctamRUN, faisant notamment suite à l'ajustement horaire afin de mieux répondre aux besoins des clients. Dès décembre 2016, l'offre du NoctamRUN a été étoffée, permettant d'une part de relier un lieu proposant une grande offre culturelle au réseau existant à travers la desserte de la Case-à-chocs à Neuchâtel, et de compléter le réseau par l'instauration de l'arrêt Morgarten à La Chaux-de-Fonds.
- **Participation coordonnée à Région Capitale Suisse :** les activités du réseau ont permis d'assurer des positions coordonnées des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds dans leur action au sein de cette organisation intercantonale.
- **Coordination des positions politiques dans le cadre des travaux menés par les conférences des directeurs communaux thématiques de l'Association des communes neuchâteloises (ACN) :** disposant d'autorités exécutives professionnelles, chaque membre du réseau a un représentant dans chacune des 10 conférences des directeurs communaux (ci-après CDC) de l'ACN. De manière informelle ou à l'occasion de rencontres formelles, les membres du réseau ont partagé leurs appréciations concernant des dossiers stratégiques d'importance cantonale.

3.4 Réseau urbain neuchâtelois (RUN)

Le Conseil communal, par le chef du dicastère du Développement de l'agglomération, représente la Communauté urbaine du Littoral (COMUL) au sein du Comité directeur de l'Association RUN.

Le RUN (www.lerun.ch) est une association faîtière de droit privé réunissant huit régions et agglomérations constituées de communes neuchâteloises, du Jura bernois et du Département du Doubs. L'appellation RUN réunit, d'une part, une stratégie de développement territorial cantonal élaborée par le Conseil d'Etat et les régions et, d'autre part, une plateforme d'échanges et de concertation politique entre les régions neuchâteloises (coordination horizontale), visant à faciliter le dialogue avec le Conseil d'Etat (coordination verticale). En troisième lieu, le RUN est également un centre de compétences partagées, qui offre à ses membres des prestations en matière d'accompagnement, de coordination, d'animation, de conseils et de développement. Il appuie également ses membres dans la conception et la réalisation de projets (inter-) régionaux. Disposant d'une équipe multidisciplinaire, le RUN réalise en outre des mandats de prestations pour le compte des communes neuchâteloises, de l'Etat de Neuchâtel, d'entreprises publiques et privées, dans le cadre des missions qui sont conférées par les statuts de l'association.

Réalisations :

Outre les prestations de management et coordination régionale à l'attention de nos membres, l'exercice 2016 aura été notamment marqué par :

- le montage et la direction opérationnelle de la campagne "OUI au projet Neuchâtel Mobilité 2030", sur mandat du Groupe politique Mobilité ainsi que l'organisation de huit séances d'information à l'occasion desquelles les régions RUN ont accueilli le Conseil d'Etat;
- la préparation de la campagne "Neuchâtel Mobilité 2030 : OUI à FORTA" en vue de la votation fédérale du 12 février 2017 (sur mandat des partis politiques et des associations intéressées) ;
-
- la finalisation des travaux des communes de l'agglomération RUN et du Canton, ainsi que le dépôt auprès de la Confédération du Projet d'agglomération RUN de 3ème génération, intégrant une demande de cofinancement fédéral pour des investissements à hauteur de CHF 180 mio pour la période 2019-2022;
- l'accompagnement de 5 régions RUN dans la conception, la finalisation et le dépôt de leur Plan directeur régional auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur cantonal, en lien avec la mise en œuvre de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire;
- sur mandat du Conseil d'Etat, le lancement et l'accompagnement des premières phases du processus de discussion et de négociation des accords d'objectifs régionaux entre le Conseil d'Etat et les régions RUN, dans la poursuite et l'adaptation des contrats-régions et d'agglomération de 1ère génération,
- l'organisation du Forum RUN "10ème anniversaire", en présence du Conseil d'Etat in corpore, qui a réuni plus de 120 personnes, notamment des conseillers communaux à l'occasion d'un atelier participatif relatif au développement du Canton de Neuchâtel et de ses régions, et qui a marqué le lancement du processus de concertation entre Conseil d'Etat et régions RUN;
- l'accompagnement et la coordination technique et administrative des 10 conférences des directeurs communaux (CDC) thématiques de l'Association des communes neuchâteloises (ACN);
- la réalisation de multiples mandats pour le compte de nos membres et de clients publics et privés divers.

3.5 Association des communes neuchâteloises (ACN)

Cette association a pour but d'être l'interlocuteur privilégié de l'Etat sur les questions touchant les communes, de favoriser l'échange d'informations sur des sujets d'intérêt commun et de renforcer les liens entre autorités communales.

L'ACN se compose de 36 communes membres depuis 2015. L'ACN est dirigée par un comité désigné par l'Assemblée générale et composé d'un président et de 11 représentants des communes, selon la répartition suivante : un membre de chaque commune disposant d'un exécutif professionnel, à plein temps ou à temps partiel ; un représentant de la COMUL ; un représentant de la Région de l'Entre-Deux-Lacs ; un représentant de la Région de la Béroche ; un représentant de la Région Centre-Jura et un représentant de 4 petites communes qui ne sont pas comprises dans les régions citées.

En 2016, le comité a siégé à 7 reprises dont une rencontre avec le Conseil d'Etat le 2 mai à Hauterive. Suite à la démission du président Yann Decnaeck, l'assemblée générale

extraordinaire du 6 janvier à Colombier a élu Frédéric Mairy, conseiller communal à Val-de-Travers, à la présidence de l'ACN. Les communs membres ont été invitées à l'assemblée générale ordinaire du 17 mai à Fleurier puis à une matinée d'informations mise sur pied par l'ACN et l'Association Réseau urbain neuchâtelois (RUN) le samedi 10 septembre de 9h00 à 12h30 à l'Aula du Collège des Coteaux, à Peseux. Cette rencontre a eu pour objectif principal de présenter le rôle et les activités de l'ACN et du RUN, de même que leur collaboration. Elle visait en outre à dresser un panorama synthétique des enjeux communaux et des dossiers politiques actuellement en discussion avec les autorités cantonales. La matinée s'est poursuivie avec la présentation de la méthode de calcul de la répartition des charges du pot commun "transports" et des activités du Service des communes.

L'ACN compte dix Conférences des directeurs communaux (CDC) organisées par différentes thématiques. Elle a confié un mandat au RUN pour leur organisation. Les CDC permettent à l'ACN de se pencher avec plus d'efficacité que par le passé dans des dossiers toujours plus complexes. Elles ont pris une importance accrue dans le fonctionnement de l'ACN et la révision des statuts (proposée lors de l'Assemblée générale, laquelle n'a toutefois pas atteint le quorum) visent à mieux en souligner l'importance et à améliorer la coordination entre celles-ci et le comité. Ces statuts sont à nouveau soumis à l'AG qui se tiendra début février 2017.

La liste actuelle des CDC est la suivante :

1) CDC-AT (aménagement du territoire) ;
2) CDC-CSL (culture, sports et loisirs) ;
3) CDC-Santé ;
4) CDC-Finances et économie;
5) CDC-IP (instruction publique) ;
6) CDC-Sécurité (comprenant police, police du feu et protection civile ainsi que les ambulances et la salubrité) ;
7) CDC-Social ;
8) CDC-SA (structure d'accueil) (CISA) ;
9) CDC-Transports et Mobilité (CRT) ;
10) CDC-TP/SI (Services industriels, gestion des déchets) comprend eaux et routes.

Chaque CDC est composée de 10 conseillers communaux selon la répartition identique à celle du comité directeur de l'ACN.

Enfin, l'ACN est représentée au sein des commissions suivantes :

- Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM) ;
- Tourisme neuchâtelois ;
- Commission de pilotage de l'école neuchâteloise « Copil-HarmoS » ;
- Guichet unique ;
- Prévoyance.ne ;
- Groupe d'appui NOMAD « Aide et soins à domicile » ;
- Groupe de pilotage politique Mobilité
- Comité de la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public ;
- Chambre de conciliation en matière de litiges relatifs à l'égalité hommes-femmes ;
- Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales ;
- Groupe de travail « Classe de transition TR » ;
- Groupe de travail « Famille-Ecole »

- Conseil de gestion CISA ;
- Santé scolaire ;
- Groupe de projet (GPB) « Prestations - mesures renforcées » ;
- Commission cantonale nature-tourisme-loisirs-sports (NTLS) ;
- Commission cantonale de gestion des déchets ;
- Groupe de travail « Archivage communal » ;
- DIRUP (Direction des urgences préhospitalières) ;
- Gouvernance informatique cantonale ;
- Latitude 21.

3.6 Réseau des villes de l'arc jurassien (RVAJ)

Le Conseil communal est représenté au sein du bureau du comité par le directeur du Développement de l'agglomération. Ce Réseau se compose de 16 communes réparties sur les cantons de Berne, Vaud, Jura et Neuchâtel. Il entend ainsi faire progresser la constitution d'une zone économique, culturelle et touristique forte et homogène dans la région qu'il représente. La présidence est assurée par une des communes membres pour une durée de deux ans. Neuchâtel a présidé jusqu'à fin 2016. Le secrétariat est assuré par l'association intercantonale **arc**jurassien.ch sur mandat du RVAJ.

Ce réseau permet notamment de :

- consolider les forces existantes et de jouer sur le partage d'expériences;
- créer un espace de dialogue à l'échelle de la région;
- donner un profil et une visibilité au territoire;
- renforcer le poids de la région dans ses relations avec les régions voisines et la Confédération;

Le programme d'activités 2016-2019 a été validé par le Bureau et l'Assemblée générale. Sa mise en œuvre est en cours.

Les domaines d'action du RVAJ :

a) La culture

Depuis quatre ans, le RVAJ a développé ses activités dans le domaine de la culture, élargissant ainsi son champ d'action au travers d'un thème fédérateur pour l'Arc jurassien et où le potentiel de collaboration entre les communes paraît élevé. Sous la présidence de la Ville de Bienne, la Commission culture s'est réunie une fois en 2016 pour définir ses activités. Elle est en attente de résultats liés à l'impact économique dans l'Arc jurassien de la culture, mandat confié par le Bureau à la HEG-Arc.

Cette commission est ouverte à l'ensemble des communes du RVAJ et est composée des représentants des exécutifs communaux en charge de la culture. Son rôle est d'orienter le RVAJ dans sa politique culturelle et de favoriser la coordination entre les communes. La commission est parallèlement chargée de veiller sur le bon fonctionnement des projets culturels du Réseau.

b) L'énergie

Le projet Energie du RVAJ existe depuis 2007 et a permis de développer des habitudes de coopération et d'échanges d'expériences profitables entre les communes du Réseau. Ce projet regroupant 10 communes, et au sein duquel la Ville de Neuchâtel est très active, a pour objectif de faire de l'Arc jurassien une "société à 2000 watts" et ainsi de lui permettre de se profiler comme une région phare au niveau énergétique et des ressources naturelles.

Le programme 2016-2019 a été validé par les communes membres du projet, par le Bureau ainsi que par l'Assemblée générale. Un changement de présidence est intervenu à la commission politique énergie. Le membre de l'exécutif delémontain, démissionnaire, a été remplacé par son successeur.

c) L'économie résidentielle

Une nouvelle thématique est traitée depuis début 2016 au niveau du RVAJ. En effet, l'économie résidentielle est d'actualité. En parallèle, la Confédération a lancé un appel à projet en lien avec le Projet de territoire suisse (PTS) dans le cadre de la politique régionale. Aussi, le RVAJ et **arc**jurassien.ch ont déposé un projet lié à cette thématique ayant pour objectifs d'améliorer la captation de revenus dans l'Arc jurassien et d'équilibrer économie productive et économique résidentielle. Région industrielle, créatrice de richesses, l'Arc jurassien peine néanmoins à capter les revenus liés à ses activités de production et a une connaissance peu documentée des flux internes à son périmètre. Plusieurs recherches ont démontré que le développement régional d'un territoire repose sur un équilibre entre économie productive (facteur de création de richesses) et économie résidentielle (importations de revenus et dépenses dans l'économie locale). Afin de préparer l'élaboration de la démarche globale et d'amener une analyse scientifique, **arc**jurassien.ch et le RVAJ ont conjointement mandaté la Haute Ecole de Gestion Arc pour établir un diagnostic économique de l'Arc jurassien dans le cadre théorique de l'économie présentielle, ceci par l'étude de la mobilité des personnes et des flux financiers. Un axe culture a notamment été étudié afin d'orienter les travaux de la commission culture.

3.7 Région capitale suisse

Depuis 2014 la Ville est membre de cette association qui a pour but principal le développement de synergies entre les régions proches de la capitale.

Cinq cantons (SO, BE, NE, VS et FR), 12 villes et 7 autres groupements de communes ou régions coopèrent étroitement au sein de la Région capitale suisse, créée en 2010. L'objectif est de favoriser ensemble le développement économique, la qualité de l'habitat et le bien-être de la population. En tant que région économique puissante et centre de décisions politiques, la Région capitale suisse contribue pour une part importante au maintien de la compétitivité de la Suisse au plan international.

Cet organe offre une plate forme d'échange entre les partenaires mais permet aussi de donner une autre dimension à des projets locaux. Il s'agit d'une véritable mise en réseau des acteurs institutionnels et économiques.

L'organigramme de l'association se présente comme suit :

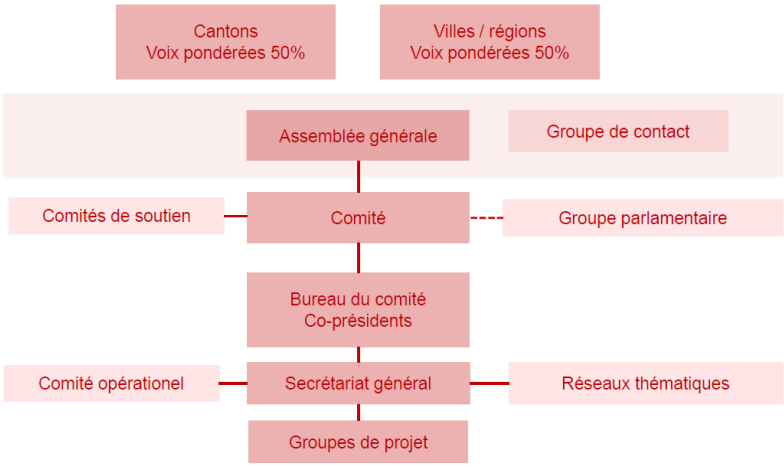

Le directeur du Développement de l'agglomération est représenté au bureau du comité depuis mai 2015. Le chargé de mission du Conseil communal est actif dans le comité opérationnel et la chargée de projet de la direction est présente au sein du groupe de contact.

Sept stratégies servent de base et de cadre d'orientation au programme de travail qui doit permettre de renforcer la Région capitale suisse et d'affirmer son profil:

- Renforcer sa position de centre politique national
- Fournir des prestations de pointe dans nos branches clés, et ce également à l'échelle internationale
- Offrir une qualité exceptionnelle de vie et de l'habitat
- Etre la plaque tournante nationale en matière de transports – dans l'intérêt de toute la Suisse
- Concilier les qualités des zones urbaines, rurales et alpines
- Bâtir des ponts entre les régions linguistiques et entre les espaces métropolitains
- Mettre en avant les atouts et particularités de la région à l'échelle nationale et internationale

Un projet de tandem linguistique a été développé au sein du Groupe de contact. Le but est de permettre à des employés francophones et germanophones de parler la langue de l'autre afin d'entraîner et consolider leurs connaissances de l'allemand ou du français. La phase pilote, acceptée par le Conseil communal en septembre, sera mise en place courant 2017. Dans un premier temps, il s'agit de développer le bilinguisme entre quelques collaborateurs de la Ville de Berne et de Neuchâtel. Sur la base de cette phase test, une évaluation sera établie et permettra de décider si le projet se poursuit et s'étend à l'ensemble de la région capitale suisse.

Un autre projet, intitulé e-car sharing, est aussi à l'étude. La section mobilité suit les conditions et l'éventuel développement de ce projet.

En outre, la Ville de Neuchâtel a accueilli les membres du groupe de contact à Neuchâtel pour la séance de travail du 30 août. A l'issue de la séance, une visite historique « belle époque » de la ville a été organisée suivie d'un apéritif aux caves. En effet, une fois par année, le groupe de travail se déplace dans l'une des communes des partenaires de la région capitale suisse. Après Interlaken et Morat, Neuchâtel a reçu les représentants des 4 autres cantons.

Culture

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	24'075'724.63	23'876'100.00	-199'624.63
Revenus	3'163'103.68	2'710'100.00	+453'003.68
Excédent	20'912'620.95	21'166'000.00	+253'379.05

2. Organigramme

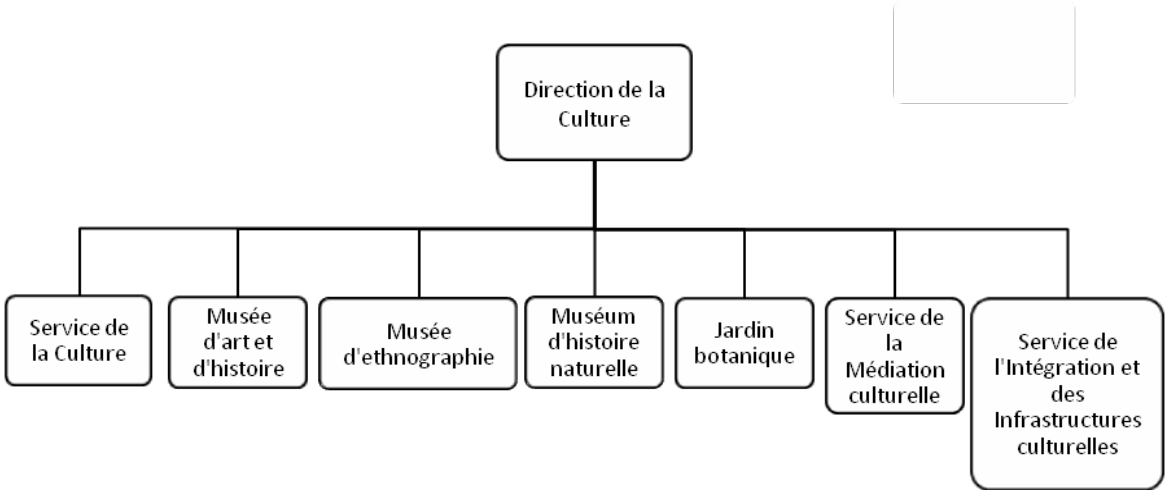

3. Personnel – Départs / Arrivées

Il y a eu au total 8 départs (5.20 EPT), répartis comme suit : 4 au Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles et 4 au Muséum d'histoire naturelle.

Quant aux arrivées, elles sont au nombre de 11 (6.80 EPT) : 8 au Service de l'Intégration et des Infrastructures culturelles et 2 au Muséum d'histoire naturelle.

Stagiaires et apprentis du dicastère : Arrivées : 30 / Départs : 31.

Aides culturelles

(entité de gestion n° 133.01)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	5'417'772.33	5'391'700.00	-26'072.33
Revenus	0.00	0.00	0.00
Excédent	5'417'772.33	5'391'700.00	-26'072.33

Les charges, quoique de 0,5% supérieures au budget, sont inférieures de quelque 67'000 frs à celles figurant dans les comptes 2015 (5'485'011 francs). Contrairement à 2015, aucune réserve n'a été dissoute, ce qui explique l'absence de revenus (700'687 francs en 2015).

2. Subventions

2.1. Subventions ponctuelles

Les subventions ponctuelles octroyées en 2016 pour une manifestation ou un projet culturel représentent un total de 364'802.- francs.

L'année 2016 fut marquée par une importante augmentation des demandes de soutien pour des événements et manifestations culturels ponctuels. Cela explique le dépassement de 34'802 frs par rapport au budget, dépassement partiellement compensé par des économies dans les subventions régulières. Le montant total des subventions extraordinaires payées en 2016 est toutefois en recul de 37'751 francs par rapport à 2015.

	Société, troupe, groupe, etc.	Projet	Versement
Arts de la scène	Karyl Pais	Dance Mood Showcase	1'000.00
	Théâtre des Lunes	Un chœur pour se parler	3'000.00
	Company Nimbu	Spectacle "Gulzaar"	2'000.00
	Compagnie La Distillerie	Les petites agonies urbaines	2'000.00
	La Roulotte des Mots	Dissidence/Résistance	5'000.00
	RESO-Suisse	Fête de la Danse	15'000.00
	Cie Tape'nads Danse	Création de Equilibrium	4'000.00
	Compagnie Yonophe	Soutien à la tournée de "Rendez-vous"	3'000.00
	Compagnie du Ciboulot	Gabriel Tornay - Le mentaliste se confie au hasard	4'000.00
	La Cavalcade en Scène	Le Revers de la Médaille	2'500.00
	Cie Jehanne 04	Création de Obsoland	1'500.00
	Résodanse CH	TNT - La Métamorphose	2'500.00
	Compagnie Volte-Face	La mère et les enfants se portent bien	1'000.00
	L'Etoffe des rêves	Ateliers de théâtre pour enfants, adolescents et jeunes adultes	3'000.00

	Compagnie Personne	Appartiamentum	3'000.00 via subv. régulière
	Outil de la Ressemblance	Création 2016 « Marathon »	10'000.00 via subv. régulière
	La Maison du Concert	"Si vous avez le temps, venez avec nous"	5'000.00
	Les Tréteaux du Monde	La Tragédie de la Foi	5'000.00
	Compagnie Heliogade	La Trilogie de la villégiature	1'000.00
	Théâtre Entracte	Le médecin malgré lui	1'000.00
	Compagnie 12 heures	One man show de Mirko Rochat	2'000.00 via subv. régulière
	Le plus grand cabaret d'ici	Spectacle de music-hall	1'000.00
	Association Ibaté	Saison de concerts et de danse	4'000.00
	Les Amis du MDC	Activités du Melinda Dance Center	5'000.00
Total Arts de la scène			**71'500.00**
Arts visuels	Association Jeudevilain	Solde subvention 2015 pour le Courgemétrage	1'000.00
	Agence Culturelle Africaine	Festival international de films d'Afrique	2'000.00
	Association Les Trois Poules	Publication de l'ouvrage "Pinocchio et les cannibales"	3'000.00
	NIFFF	Symposium Imaging the future	5'000.00
	Helvetas	Cinéma du sud aux Jeunes-Rives	1'500.00
	Atelier Peekaboo	Exposition de design "L'Appartement"	1'602.00
	Galerie C	Anniversaire de l'Art	5'000.00
	Agnès Janich	Projet Maison orphelin	2'500.00
	Club des amis de la peinture	Activités du club	2'000.00
	Espace Smallville	Programme d'expositions	2'000.00
	Morgane Paillard	Exposition à la galerie Palais	600.00
	Fondation du Clavecin	Film documentaire sur le clavecin Ruckers du MAH	5'000.00
	Pierre Raetz	Exposition de peintures et dessins	3'000.00
	Cinéma Minimum Neuchâtel	Soutien à la programmation	5'000.00
	Le Lokart	Projections néophoniques	3'500.00
Total Arts visuels			**42'702.00**
Littérature	Les Editions de la Chatière	Livre sur Maximilien de Meuron	2'000.00
	Poésie en arrosoir	Festival de poésie	4'000.00
	Association des écrivains neuchâtelois	Cafés littéraires	1'500.00
	Les Bêtes à plumes	Jukebox littéraire en Afrique	2'000.00
	Editions de l'Aire	Journal de Monique Saint-Hélier	2'000.00
	Institut neuchâtelois	Cahier sur l'identité neuchâteloise et la migration	1'500.00
	Editions ACEL	Monographie sur le théâtre d'Agota Kristof	2'000.00
	Edition Infolio SA	Réédition de romans et d'essais de Roger-Louis Junod	1'500.00
	Maison de l'Europe transjurassienne	Publication de la plaquette des 25 ans de la Maison de l'Europe transjurassienne	1'500.00
	Editions Plaisir de Lire	Publication de "L'Héritière de la Pupille" de Rachel Zufferey	2'000.00

Total Littérature			20'000.00
musique	Aureliano Tango Club	Album Revolucion-Tango	3'000.00
	Avant-Scène Opéra	"Don Pasquale" - opéra de Donizetti	2'000.00 via subv. régulière
	Avant-Scène Opéra	"Alcina" - opéra de Haendel	2'000.00 via subv. régulière
	Avant-Scène Opéra	Monsieur Choufleuri	3'000.00 via subv. régulière
	Avant-Scène Opéra	La Bohème	12'000.00 via subv. régulière
	Stefan Meier	Concert "Adolphe Veuve - un compositeur sort de l'oubli"	1'000.00
	Association RR	"Prendre un enfant par l'opéra - Don Quichotte"	5'000.00
	Come N'Go	Enregistrement d'un CD	2'000.00
	A Virtual Friend	Enregistrement d'un CD	2'000.00
	Cédric Vuille et Philippe Santschi	Enregistrement d'un CD	3'000.00
	Disponible 2	Enregistrement d'un CD	2'500.00
	La Superette	Festival de la superette (solde subvention 2015)	2'000.00
	La Compagnie du Boudu	Chansons sauvages et enregistrement d'un album	3'000.00
	Juan Blanco	Enregistrement d'un CD	2'000.00
	Lady Bee and the Epileptics	Enregistrement d'un CD	1'000.00
	Association Lyrica	Création de l'opéra "Mefistofele" de Boito	8'000.00
	Fondation Concours Suisse de Musique pour la Jeunesse	Concours Entrada du Concours suisse de musique pour la jeunesse 2016	2'500.00
	Junior Tshaka	Enregistrement d'un CD.	4'000.00
	Tiffen Music Production	Enregistrement d'un CD	1'000.00
	Vincent Bigler	Enregistrement d'un CD	1'000.00
	Buried Side	Enregistrement d'un CD	700.00
	Les Concerts de Camille	Saison de concerts	3'500.00
	Les Chambristes	Saison de concerts et festival	10'000.00
	Concert Band du Littoral Neuchâtelois	Concert au Temple du Bas	1'000.00
	Ensemble Vocal de Neuchâtel (EVN)	Création et interprétation de la Missa Tango	4'000.00
	Quartier Bon Son	Enregistrement d'un CD et d'un clip vidéo	3'000.00
	Overtones production	Création d'un spectacle musical d'Hollybood Duo	4'000.00
	Chœur du Van	Concert	1'500.00
	Maria Kopp	Enregistrement d'un CD	500.00
	Amis du Festival de Mai	Festival de musique de mai	3'000.00
	Chœur Yaroslavl	Chants de Byzance et chants de Noël	4'000.00
	Auvernier Jazz Festival	Edition 2016	5'000.00
	Jardins musicaux	Edition 2016	15'000.00
	Charles in the kitchen	Enregistrement d'un CD	2'000.00
	Histoires de Musique	Concert Shakespeare en musique	2'000.00
	Histoires de Musique	Concert autour du double concerto	2'000.00

	Fondation CMA	Opération Iceberg 2016	8'000.00
	Dashûr	Enregistrement d'un CD	2'000.00
	I Skarbonari	Festival del Sur	1'500.00
	Cantabile	Concert "Lumières d'au-delà"	8'000.00
	Roberto Cassano	Enregistrement d'un CD	500.00
	Ensemble La Sestina	Concert à la Collégiale	3'000.00
	Culture Nomade	Saison de concerts	5'000.00
	BBM 74	Evénement musical à la Riveraine	3'500.00
	Olivier Forel	Concerts et CD - Buenos Aires	1'000.00
	Félix Rabin	Résidence musicale à la Case à chocs	2'400.00
	Association pour la Collégiale	Schubertiade sur la colline	5'000.00
	Cinq aux Moulins	Festival "Tournez la meule"	2'000.00
	Groove Association	Concours de breakdance international	2'500.00
	Flores harmonici	Concert Noël d'autrefois	5'000.00
	La Superette	12ème édition du Festival de la Superette	10'000.00
	Société chorale	Concerts Antonio Vivaldi	5'000.00
	The Rambling Wheels	Création du spectacle musical "Interstellar Riot"	15'000.00 via subv. régulière
	La Croche-Chœur	Concerts 2016 pour le 15ème anniversaire	2'000.00
	Earl Grey and Soul	Enregistrement d'un CD	2'500.00
	Association Carl Ahnebrink	Flee Project	5'000.00
	Association In Illo Tempore	Requiem de Joan Cererols	5'000.00
	Evaprod	Création de la comédie musicale Hair	4'500.00
	Chorale Faller	Concerts (garantie de déficit)	1'000.00
	Kiosk-art	Saison estivale de concert live aux Jeunes-Rives	2'500.00
	Félix Rabin	Saison de concerts jazz et blues au Bar King	6'500.00
	Société des Concerts de la Collégiale	Festival pour les 20 ans de l'orgue	5'000.00
Total Musique			**202'600.00**
Soc. cult.	Le Balkkon	Activités socioculturelles	3'000.00
	Centro Español de Neuchâtel	Programme culturel 2016-2017	3'000.00
	Graine de génie, graine citoyen	Activités 2016	5'000.00
Total Socioculturel			**11'000.00**
Autres	Association paniers culturels	Projet de création de paniers culturels	3'000.00
	Eglise Réformée Evangélique	Exposition sur la nuit	2'000.00
	Neuch Events	Soirées aux Patinoires et autres activités	10'000.00
	Capoeira Neuchâtel	14e édition du Festival International de Capoeira	2'000.00
Total Autres			**17'000.00**
Total général			**364'802.00**

Comparatif des attributions 2015 et 2016 des subventions ponctuelles

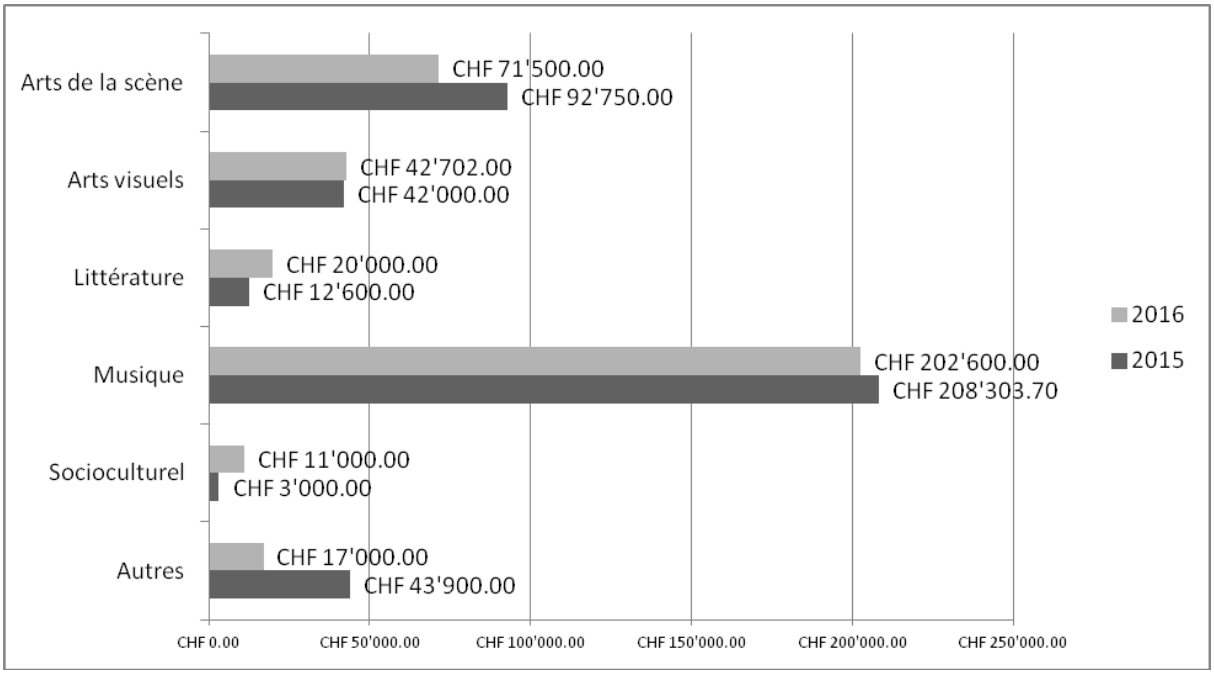

2.2. Subventions régulières

	Société, troupe, groupe, etc.	Montant payé	Budget 2016
Cinéma	Fête du cinéma	6'000.00	6'000.00
	Passion cinéma	10'000.00	10'000.00
	Cinéforom (Fondation romande pour le cinéma)	20'000.00	20'000.00
	Lanterne Magique	65'000.00	65'000.00
	NIFFF	100'000.00	100'000.00
	Dotation du Prix du NIFFF	10'000.00	10'000.00
	Concours de création de jeux vidéo	15'000.00	15'000.00
	Total Cinéma	**226'000.00**	**226'000.00**
Arts de la scène	Fédération des arts de la rue suisse	10'833.00	15'000.00
	Théâtre Tumulte	15'000.00	15'000.00
	Soutien création de compagnies	30'000.00	30'000.00
	Compagnie du Passage	30'000.00	30'000.00
	Saison jeune public du CCN	15'000.00	15'000.00
	Association Maison du Concert	100'000.00	100'000.00
	Commission romande de diffusion des spectacles	10'000.00	10'000.00
	Festival des marionnettes	15'000.00	15'000.00
	Centre culturel neuchâtelois	230'000.00	230'000.00
	Théâtre de la Poudrière	150'000.00	150'000.00

	Centre neuchâtelois des arts vivants	10’000.00	10’000.00
	Compagnie De Facto	15’000.00	15’000.00
	Association Paroles	15’000.00	15’000.00
	Festival international de danse	20’000.00	20’000.00
	Total Arts de la scène	**665'833.00**	**670’000.00**
Littérature	Les Lundis des mots	10’000.00	10’000.00
	Centre Dürrenmatt	110’000.00	110’000.00
	Nouvelle revue neuchâteloise	4’000.00	4’000.00
	Bibliomonde	25’000.00	25’000.00
	Bibliothèque Rott	3’000.00	3’000.00
	Cafés littéraires, philosophiques, scientifiques	0.00	15’000.00
	Total Littérature	**152'000.00**	**167’000.00**
Musique	Festi'neuch	20’000.00	20’000.00
	Buskers Festival	15'000.00	16’000.00
	Fondation pour la chanson et les musiques actuelles	15’000.00	15’000.00
	Fête de la musique	15’000.00	15’000.00
	Les Armourins	10’000.00	10’000.00
	Association Betacorn	30’000.00	30’000.00
	Ensemble Symphonique Neuchâtel	150’000.00	150’000.00
	Société de musique	30’000.00	30’000.00
	Chanson neuchâteloise	1’000.00	1’000.00
	Union des musiques	12’000.00	12’000.00
	Musique militaire	21’800.00	35’000.00
	Avant-Scène Opéra (subvention extraordinaire)	19'000.00	18'000.00
	Concerts de la Collégiale	30’000.00	30’000.00
	Les chemins de traverse	10’000.00	10’000.00
	Total Musique	**378’800.00**	**392'000.00**
Arts plastiques	CAN - Centre d'Art Neuchâtel	140’260.00	130’000.00
	Total Arts plastiques	**140’260.00**	**130’000.00**
		'	
Autres	Tourisme neuchâtelois - agenda culturel	7’500.00	7’500.00
	Institut suisse de conservation de la photographie	10’000.00	10’000.00
	Carte culture Caritas	8’000.00	8’000.00
	Société neuchâteloise sciences naturelles	1’000.00	1’000.00
	Musée de la vigne et du vin	5’000.00	5’000.00

	Fête culturelle NIFFF Invasion	130’000.00	130’000.00
	Bourses pour artistes	29'330.00	20’000.00
	Total Autres	**190'830.00**	**181’500.00**
	Total subventions régulières	**1'753'723.00**	**1'766’500.00**

Montants totaux	**Montant payé**	**Budget 2016**
Subventions régulières	1'753’723.00	1'766’500.00
Subventions extraordinaires	364'802.00	330'000.00
Prix culturel	0.00	5'000.00
Bibliothèque publique universitaire	2'950’000.00	2'950’000.00
Remboursement Betacorn	-10'000.00	
Contributions au loyer de locaux pour artistes	11'281.10	
Total	**5'069'806.10**	**5'051'500.00**

Commentaires aux subventions :

Bourses pour artistes

Outre la bourse annuelle d’études musicales de 9'000 francs en faveur d’un ou d’une étudiant(e) d’Argentine, nous avons versé en 2016 la somme de 6’000 francs à une artiste pour un séjour de six mois au Caire, 4'500 francs à un artiste pour un séjour de quatre mois à Gênes et 6'000 francs au canton de Berne pour frais de gestion et de location de notre appartement-atelier commun pour artiste à Bruxelles.

Contributions au loyer de locaux pour artistes

Depuis quelques années, nous avons inscrit au budget (cpte 31600.00) un montant nous permettant de soutenir des compagnies de théâtre ou des artistes dans le paiement du loyer de leurs locaux de répétition et de travail. Une somme de 42'000 francs figuraient à ce titre dans le budget 2016 sous l’intitulé « Loyers et fermages des biens-fonds ». Une partie de ces aides a finalement été payée via le compte 36360.00 (subventions aux organisations privées à but non lucratif) pour répondre aux exigences de MCH2 car il s’agissait bien de subventions. Dans le budget 2017 figure un nouveau compte – le 36360.01 intitulé « subventions pour locaux d’artistes » - qui permettra de répondre aux exigences légales et d’éviter ces désagréables reports de compte à compte en cours d’exercice.

3. Acquisition d’objets de collection

Des objets de collection ont été acquis par les conservateurs des musées pour un montant de 59'699.30 francs. Ce montant a été réparti de la façon suivante :

Total arts plastiques	10’000.00
Total arts appliqués	29’900.00
Total histoire naturelle	19'799.30
Total	**59'699.30**

Théâtre du Passage

(entité de gestion n° 133.02)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'643'465.49	1'725'500.00	+82'034.51
Revenus	28'772.66	0.00	+28'772.66
Excédent	1'614'692.83	1'725'500.00	+110'807.17

Comme en 2014 et 2015, les coûts de fonctionnement du Théâtre du Passage sont inférieurs au montant inscrit au budget grâce à une gestion rigoureuse des dépenses ainsi qu'à des recettes effectives plus importantes que prévu, au niveau des locations notamment. Ceci fait que la part de la Ville au déficit d'exploitation à répartir entre les communes membres du syndicat pour 2016 se trouve inférieur aux prévisions. Par ailleurs, cette année, des montants payés en trop les années précédentes ont pu être récupérés via le versement d'acomptes mensuels calculés sur la base des budgets, qu'il a fallu réviser à la baisse en fonction de la réalité des comptes. Charges 2016 inférieures au budget, recettes meilleures que prévues et récupération de montants payés en trop en 2014 et 2015 expliquent le bon résultat de 2016.

2. Organigramme

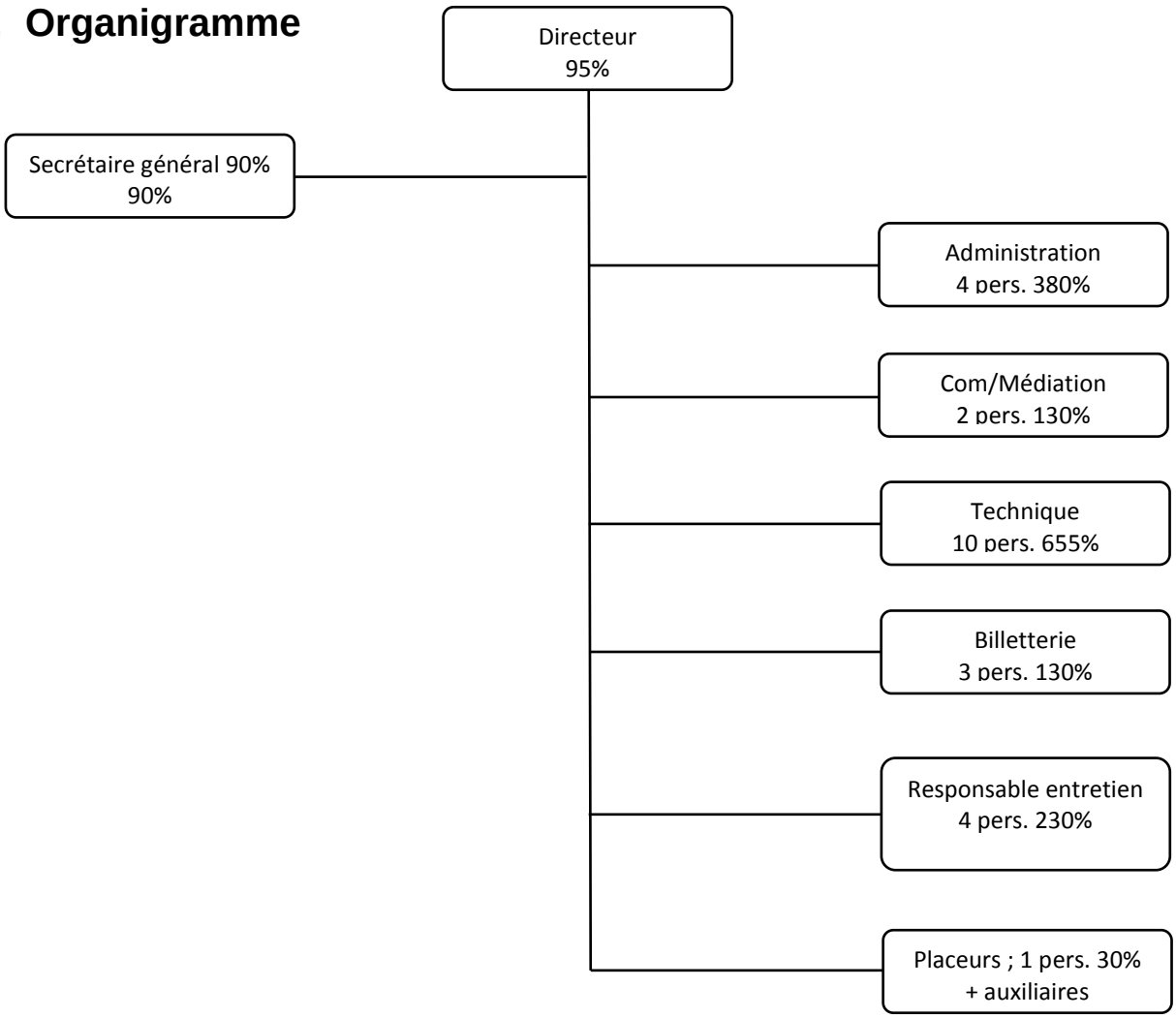

3. Evolution du personnel

L'effectif permanent a augmenté de 0.9 EPT entre 2015 et 2016. Le Passage a pu pérenniser deux postes jusqu'ici dévolus à des auxiliaires. Après le départ à la retraite du chef placeur, son poste a été confié à un technicien également responsable de la sécurité du personnel et du public. Par ailleurs, la fonction de coordinateur des activités de médiation et du développement du public (30%) est désormais intégrée dans le personnel fixe, ce qui permettra de développer ces activités sur la durée.

La progression des effectifs sur ces cinq dernières années résulte, d'une part, du passage en contrat à durée indéterminée de collaborateurs jusqu'ici occupés en tant qu'auxiliaires réguliers et, d'autre part, d'une politique d'engagement progressive d'apprentis et stagiaires MPC initiée en 2010. En effet, le Passage forme deux apprentis à la technique et un à l'entretien, ainsi que deux stagiaires MPC à l'administration..

Effectifs en EPT au 01.09	**2016**	2015	2014	2013	2012	2011
Direction / Administration	**6.95***	6.65*	6.5	5.6	5.5	4.3
Technique	**6.55***	6.25*	6.15	6.15	5.15	4.55
Billetterie	**1.3**	1.3	1.3	1.3	1.3	1.25
Placeur	**0.3**	-	-	-	-	-
Entretien	**2.3***	2.3*	1.3	1.3	1.3	1.2
Total	**17.4**	16.50	15.25	14.35	13.25	11.3

* Dont apprentis ou stagiaires MPC – 4 EPT

4. Activités

4.1. Saison

40 spectacles ont été accueillis par le Passage dans le cadre de sa programmation au cours de l'année 2016. Le théâtre y prend naturellement la plus grande part, avec 17 spectacles, dont 2 de théâtre musical. Suivent les spectacles d'humour (8), de danse (5), les concerts (5) et l'opéra (2) ainsi que le cirque (3). Au total, 94 représentations ont été données dont 7 supplémentaires publiques et 2 représentations privées réservées aux partenaires institutionnels du Passage. Pas moins de 45% des spectacles programmés (18) étaient des productions suisses et, parmi elles, sept étaient neuchâteloises.

En janvier 2016, une semaine dédiée à la population italienne de Neuchâtel, organisée avec le soutien de la Ville de Neuchâtel, a accueilli deux spectacles de nos voisins transalpins ainsi que le *François d'Assise* de et par Robert Bouvier qui s'exprimait pour l'occasion dans la langue de Dante.

40 spectacles en 2016						
Théâtre	Humour	Danse	Concerts	Cirque	Opéra	**Total**
17	8	5	5	3	2	**40**
Suisse	France	Italie	Allemagne	Argentine, Australie, Canada, Inde, Grande-Bretagne		
18	13	2	2	1 chacune		

4.2. Evénements en marge de la saison

Comme chaque année désormais, le Passage a proposé plusieurs rendez-vous dans le cadre de ses *Passages de midi* : 3 concerts avec de jeunes solistes de la HEM, 4 rencontres avec des auteurs, 1 lecture en musique, un spectacle musico-théâtral dans le cadre de Chocolatissimo ainsi qu'une performance sportivo-artistique avec Robert Sandoz et Laurent Baier au restaurant Max et Meuron. Au total, environ 700 spectateurs se sont déplacés pour ces occasions. Parallèlement, le Passage a proposé plusieurs expositions dans ses espaces publics ainsi qu'au restaurant.

4.3. Créations

Quatre productions neuchâteloises ont été créés au Passage en 2016, à savoir: *Le chant du cygne*, par la Cie du Passage, *Don Quichotte,* par l'Association RR, *1000 en L'1,* par Coline Pellaton-Amadeus, et *Mefistofele,* de l'Association Lyrica.

4.4. Scolaires et médiation culturelle

Au cours de l'année 2016, 17 représentations scolaires ont été organisées autour de 7 spectacles différents. Elles ont été suivies par 3119 élèves de tous âges. Le Passage a mis en place des activités de médiation autour de 4 de ces spectacles.

309 écoliers, lycéens et étudiants ont également eu l'occasion d'assister à des représentations publiques en profitant d'offres spéciales qui leurs étaient destinées. Toujours dans le cadre d'offres spéciales, le Passage a accueilli 632 personnes âgées, résidents d'institutions ou de foyers, membres de communautés étrangères ou d'associations diverses, ainsi que des comédiens et circassiens amateurs.

Par ailleurs, le Passage a continué d'offrir un service de baby-sitting gratuit à l'achat de deux billets pour un spectacle de la saison. Cette opération est née à l'initiative de la Croix-Rouge et grâce au soutien de Soroptimist International Club de Neuchâtel et Zonta Club.

4.5. Locations

Les salles du Théâtre du Passage ont à nouveau été très sollicitées en 2016, année durant laquelle 50 dossiers de location ont été traités, toutes salles confondues, y compris le Studio et la salle Georges Haldas, destinées à des conférences, réunions et autres répétitions.

Pas moins de 31 manifestations ont été organisées dans les deux salles, dont le Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel qui totalise à lui seul plus de 40 représentations (projections et conférences). Cette année a aussi vu le retour au Passage de l'élection de Miss Neuchâtel – Fête des Vendanges ainsi que plusieurs locations de L'Avant-scène Opéra, qui a présenté quatre spectacles au cours du premier semestre. Le Passage a accueilli pour la première fois en juin le tirage au sort de la Coupe d'Europe des clubs de rugby, un événement filmé et diffusé dans l'Europe entière. A noter encore comme accueils les assemblées générales du Groupe E et de l'Association Suisse d'Assurances ASA-SVV, le « Rendez-vous du Forum des 100 » organisé par feu « L'Hebdo », les représentations des écoles de danse de Marina Grandjean et de l'Entre2Danses et le spectacle *Guillaume Tell* de René Zahnd par le Lycée Denis-de-Rougemont. L'Académie de ballet de Neuchâtel, le Service des Sports et la Chancellerie de la Ville ont aussi figuré parmi les locataires.

En termes d'affluence, les manifestations publiques (avec billetterie) ont donné lieu à 84 représentations (dont 43 du NIFFF) qui ont attiré un peu plus de 17'000 spectateurs (dont environ de 7'300 pour le NIFFF).

4.6. Fréquentation

Pour l'année civile 2016, le nombre de spectateurs pour la saison du Passage (hors locations) s'est élevé à 24'588, contre 26'752 pour l'année civile 2015. Il est important d'analyser ce chiffre en tenant compte du fait que ladite saison comprenait 4 spectacles de moins qu'en 2015. De fait, le taux de fréquentation demeure très bon, qui s'élève à presque 90% (89.81%) contre 84.48% pour 2015.

Le nombre total d'abonnements pour la saison 16/17 se monte à 1'456, incluant l'abonnement de saison ainsi que le pass'humour, le pass'famille et le pass'jeunes, contre 1'514 pour la saison 15/16 et 1'625 pour la saison 14/15.

Cette baisse est à nuancer. Le nombre d'abonnements de saison (dès six spectacles) a sensiblement augmenté, passant de 1'100 à 1'165. Le nombre de pass'jeunes délivrés en 2016 est pratiquement égal à 2015. En revanche, les pass'famille et pass'humour se sont moins bien vendus.

Le tableau ci-dessous porte sur la provenance de l'ensemble des spectateurs (abonnés et non abonnés) pour les spectacles de janvier à décembre 2016. Une part non négligeable des spectateurs provient de la commune de Val-de-Ruz (env. 8%) ou de la ville de La Chaux-de-Fonds (env. 7%) ou de l'extérieur du canton (10.5%). Tout en confirmant sa vocation de théâtre régional pour Neuchâtel et les communes du littoral, le Passage parvient à attirer des spectateurs bien au-delà de son territoire.

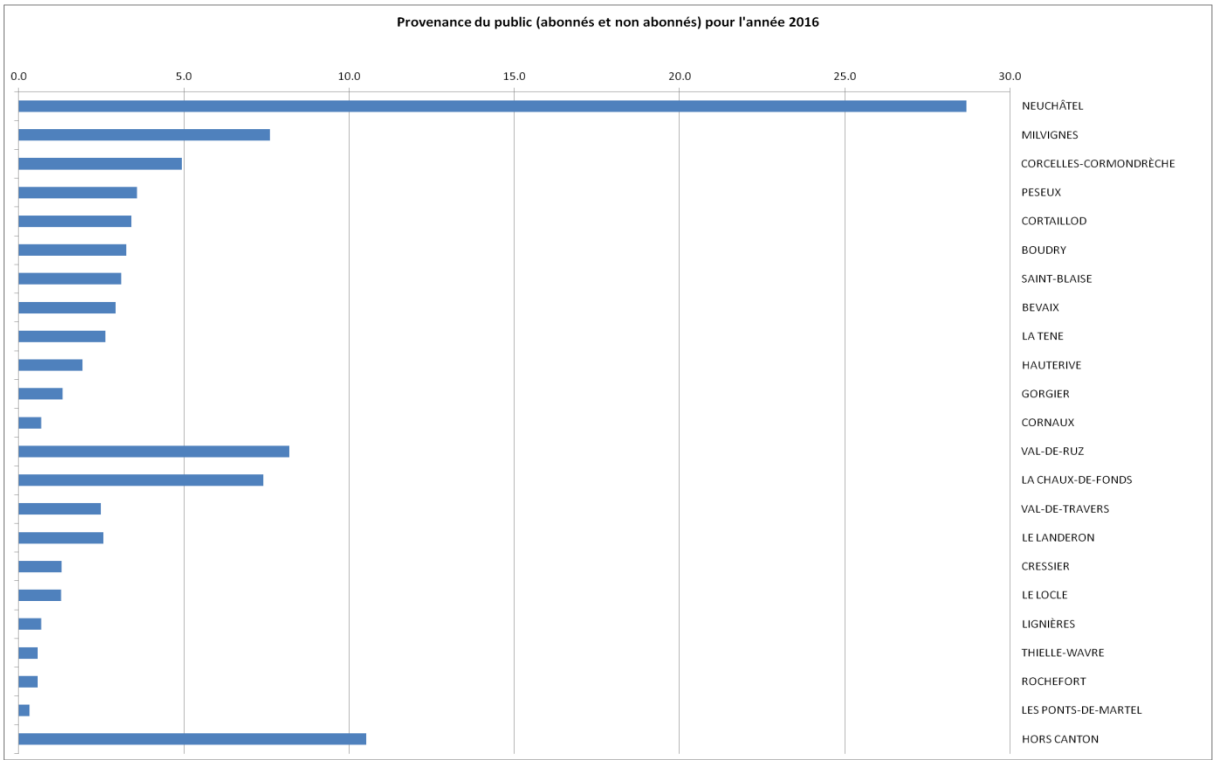

5. Sponsoring

Les partenaires historiques du Passage ont maintenu leur soutien en 2016, tous les contrats de partenariat ayant pu être renouvelés. A cela se sont ajoutées les contributions de la Ville de Neuchâtel sur des actions spécifiques, dont Italianissima (à hauteur de 10'000 frs), et le soutien à l'accueil de compagnies et artistes neuchâtelois en résidence au Passage, à hauteur de 20'000 frs.

Pour davantage d'informations, nous renvoyons au rapport de gestion du Théâtre du Passage à l'intention du Syndicat Intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN) disponible sur demande auprès de la Direction de la Culture.

Case à chocs

(entité de gestion n° 134.01)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	573'501.60	543'500.00	-30'001.60
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	573'501.60	543'500.00	-30'001.60

Ce résultat s'explique par l'augmentation de la dotation en personnel au 1er juillet 2016 avec un passage de 3.3 EPT à 4.3 EPT et l'adaptation des niveaux de rémunération, après évaluation des fonctions.

2. Subventions accordées

		Comptes 2016	Comptes 2015	Différence 2015/2016
Case à chocs	: Ordinaire	80'000	79'870	130
	Total :	**80'000**	**79'870**	**130**

3. Fonctionnement

Une convention de partenariat régit depuis le 1er janvier 2014 les relations entre la Ville de Neuchâtel, représentée par sa Direction de la Culture et de l'intégration et l'Association de coordination de la Case à chocs (ACDC). Cette convention précise les buts, objectifs et moyens nécessaires à assurer le fonctionnement de l'institution, ainsi qu'une programmation riche et variée, en adéquation avec la politique culturelle.

La dotation globale en personnel a été adaptée au 1er juillet 2016, en passant de 3.3 EPT à 4.3 EPT. Ladite augmentation a été réalisée par la réaffectation d'une dotation administrative vacante au sein du Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles, pour 0.8 EPT ainsi que par le recours d'une fonction de stagiaire à la Case à chocs non utilisé, pour 0.2 EPT. Cette adaptation importante a pu être réalisée dans le cadre strict de la dotation globale en personnel du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles.

Parallèlement, sur la base de nouveaux cahiers des charges dédiés à chaque fonction spécialisée, les conditions de rémunération ont été adaptées à compter du 1er juillet 2016, en application de la grille salariale du personnel communal.

Le partenariat susmentionné introduit également un soutien financier spécifique à la promotion des groupes régionaux, correspondant au maximum à Fr. 40'000.- en rythme annuel. Cette mesure favorise la production de jeunes artistes de la scène romande, en permettant à l'Association gestionnaire du lieu de réduire sensiblement les risques financiers inhérents à la programmation de nouveaux talents. Au surplus, elle permet d'établir un meilleur rapport entre les concerts et événements produits par l'ACDC et les soirées de type

« clubbing » réalisées par des organisateurs privés.

4. Organigramme

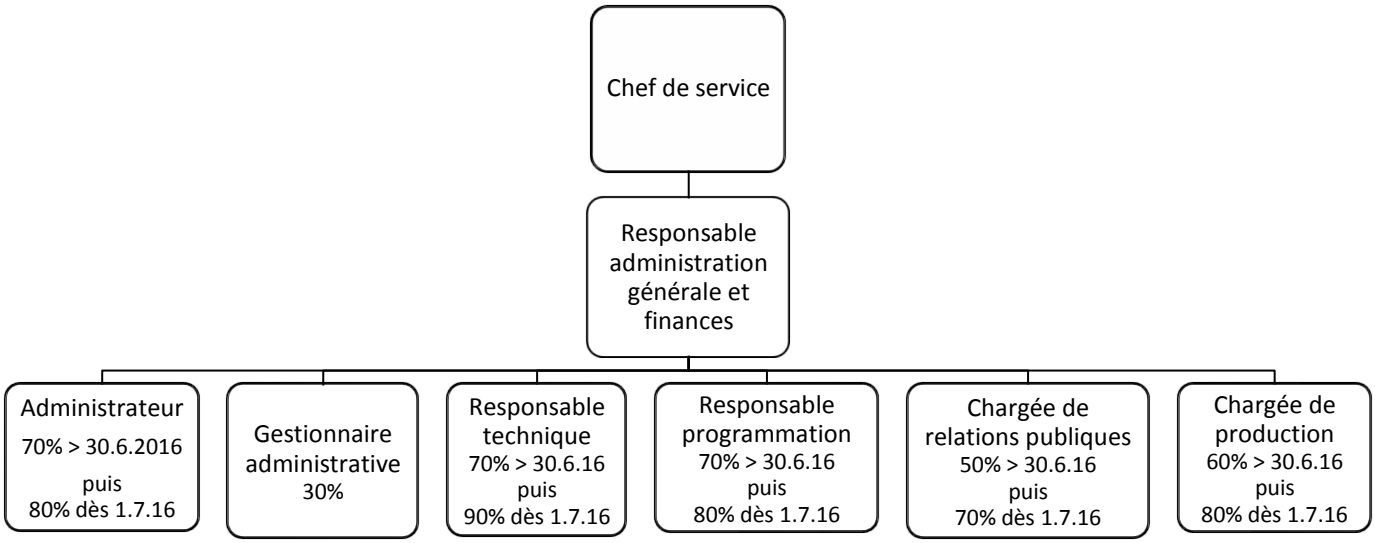

5. Statistiques

	Productions de l'ACDC			Location à des tiers
	Grande Salle	Club	Nbre de soirées	Location Gd salle
Productions	27	24	51	
Co-productions	0	8	8	26
Totaux	**27**	**32**	**59**	**26**

De plus, en 2016, la Case à chocs a organisé 53 autres événements culturels, socioculturels ou manifestations à caractère privé.

Parmi les événements qui ne sont pas recensés ci-dessus, on dénombre notamment les événements de l'Interlope, des projections et tournages cinématographiques, des soirées de promotion d'acteurs culturels, des cours de danse, des spectacles théâtraux, les journées européennes du Patrimoine, la réalisation de clips et d'émissions TV et radio, ainsi que les Assises des musiques actuelles. En sus, 91 jours de « résidences artistiques » ont été réalisés en 2016.

Types de soirées

Concerts	16	20	36	8
Clubbing "DJ auteurs-compositeurs"	6	10	16	8
Fêtes/ "DJ non auteurs-compositeurs"	3	2	5	7
Evénements non musicaux	2	0	2	3
Totaux	**27**	**32**	**59**	**26**

	Productions de l'ACDC			Location à des tiers	Total fréquentation
	Grande Salle	Club	Nbre de soirées	Location Gd salle	Total
Genres					
Musiques électroniques	6	11	17	9	
Rock-Folk	8	16	24	2	
Hip hop - Soul – Funk	10	4	14	10	
Cinéma, marché aux puces, etc	2	0	2	3	
World	1	1	2	2	
Totaux	**27**	**32**	**59**	**26**	
Fréquentation du public	**12'667**	**4'208**	**16'875**	**15'474**	**Total : 32'349**

Si le Club n'a pas été explicitement loué à des tiers, il a néanmoins été mis à disposition de nombreux acteurs culturels locaux. En outre, les événements se déroulant au café de l'Interlope (soirées dj, majoritairement gratuites) ne sont pas comptabilisés dans les statistiques de fréquentation présentées ci-dessus.

Provenance des artistes

Dans les 59 événements produits par l'ACDC et les 26 locations se sont produits 266 artistes différents.

Internationaux hors UE	18
Internationaux UE	74
Neuchâtelois	109
Autres cantons romands	45
Autres régions de Suisse	20
Total	**266**

Bibliothèque-Ludothèque Pestalozzi

(entité de gestion n° 134.02)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	373'115.60	364'800.00	-8'315.60
Produits	0.00	0.00	0.00
Excédent	373'115.60	364'800.00	-8'315.60

Le résultat s'explique par la rémunération d'heures supplémentaires effectuées par 3 collaboratrices, lors de l'absence maladie de l'une de leurs collègues, ainsi que la prime versée à la responsable à l'occasion de son jubilaire.

2. Subventions accordées

	Comptes 2016	Comptes 2015	Différence 2015/2016
Bibliothèque Pestalozzi : Ordinaire	7'000	7'000	0
Total :	**7'000**	**7'000**	**0**

3. Organigramme de la Bibliothèque / Ludothèque

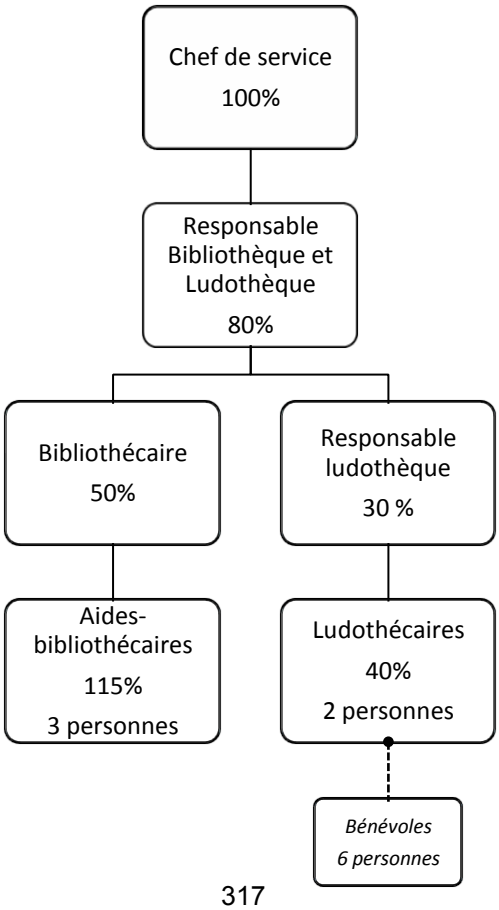

4. Statistiques

Statistiques de la bibliothèque	2016	2015		2014
Enfants inscrits	**3'331**	3'282		3'380
0 à 3 ans	**409**	357		362
4 à 6 ans	**633**	602		624
7 à 9 ans	**713**	760		756
10 à 12 ans	**772**	758		772
13 et plus	**803**	805		866
Adultes inscrits	**805**	815		827
Nouveaux lecteurs	**629**	581		597
Jours ouvrables	**196**	199		198
Passage de lecteurs	**24'220**	23'765		24'889
Enfants	**22'632**	22'275		23'173
Adultes	**1 588**	1'490		1'716
Moyenne journalière	**123.5**	119.4		125.7
Livres prêtés	**125'200**	123'457		127'044
Moyenne journalière de livres prêtés	**638.7**	620.3		641.6
Fiches documentaires prêtées	**1'149**	1'013		857
Locations de vidéos (DVD)	**2'926**	3'857		4'188
Visites de classes		**216**	221	229
Visites de groupes		**168**	165	152
Achats de livres		**1'326**	1'378	1'418
Rachats		**539**	370	429
Dons de livres		**486**	962	500
Fonds Documents		**25'787**	25'632	24'692
Périodiques		**2'650**	2 847	2 858
DVD		**2'242**	2'168	2'009

Grâce aux travaux menés par la Ville, en sa qualité de propriétaire, la bibliothèque / ludothèque Pestalozzi bénéficie, depuis la dernière rentrée scolaire, de vingt-huit mètres carrés supplémentaires, permettant de porter la surface totale dédiée à l'accueil du public à 168 m2.

Durant l'automne, l'association des Amis de la bibliothèque Pestalozzi a financé, avec l'appui de la Loterie romande, l'achat de mobilier supplémentaire qui a permis d'aménager cet espace selon les besoins et de réorganiser l'ensemble des collections de la bibliothèque.

Ce nouvel espace a été dévolu aux plus âgés des lecteurs en y installant notamment les bandes dessinées et les mangas ainsi que la collection de contes qui a immédiatement trouvé son public. L'espace libéré grâce à cet aménagement a également profité aux secteurs des albums et premières lectures. Ainsi, les plus jeunes ont retrouvé un espace plus calme et plus adapté, dédié à la découverte des documents qui leur sont proposés.

C'est un réel plaisir de voir évoluer les lecteurs dans ce nouvel agencement où chacun a très vite trouvé sa place.

Statistiques de la ludothèque	**2016**	2015	2014
Jeux prêtés	**5'287**	5'177	4'539
Moyenne journalière	**60**	58	51
Jours ouvrables (4 h)	**88**	90	89
Jeux disponibles	**1'972**	1'855	1816
Achats de jeux	**176**	144	146
Dons	**41**	38	47

Suite à l'agrandissement des locaux de la bibliothèque, la ludothèque a été réaménagée avec la création d'un espace dédié spécifiquement aux joueurs les plus âgés. L'impact sur le prêt de la collection de jeux destinés aux adolescents et adultes ne s'est pas fait attendre.

Un autre fonds a également bénéficié d'attention. En effet, la sélection de jeux spécialement destinés aux enfants souffrant d'autisme s'est étoffée grâce à un nouveau don de l'association « Autisme Neuchâtel ». La ludothèque dispose actuellement d'un choix de 35 jeux adaptés aux enfants concernés par cette problématique. Ces jeux peuvent également être conseillés à des enfants ayant d'autres types de difficultés.

Gestion des églises

(entité de gestion n° 134.03)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	566'807.60	670'000.00	+103'192.40
Produits	6'473.20	9'000.00	-2'526.80
Excédent	560'334.40	661'000.00	+100'665.60

L'amélioration financière constatée s'explique principalement par des charges immobilières, facturées en imputation interne par la Direction de l'Urbanisme, moins élevées (84'000.- francs) que la prévision budgétaire communiquée pour l'exercice 2016.

Le solde d'économies, pour un peu plus de 16'000.- francs, se rapporte à la diminution des charges de chauffage dans les bâtiments cultuels et à la réduction des coûts de la fonction d'organiste au Temple de Serrières. L'ancien titulaire, au bénéfice d'un contrat d'engagement à taux fixe, a donné sa démission à l'automne 2015, en raison de son établissement en Italie. Il a été remplacé par un organiste indépendant, engagé lors de la célébration de cultes, aujourd'hui moins fréquents en ce lieu.

2. Subventions accordées

		Comptes 2016	Comptes 2015	Différence 2015/2016
Paroisse Réformée	: Ordinaire	22'120	22'120	0
Paroisse Catholique	: Ordinaire	57'780	57'780	0
	Total :	**79'900**	**79'900**	**0**

3. Organigramme

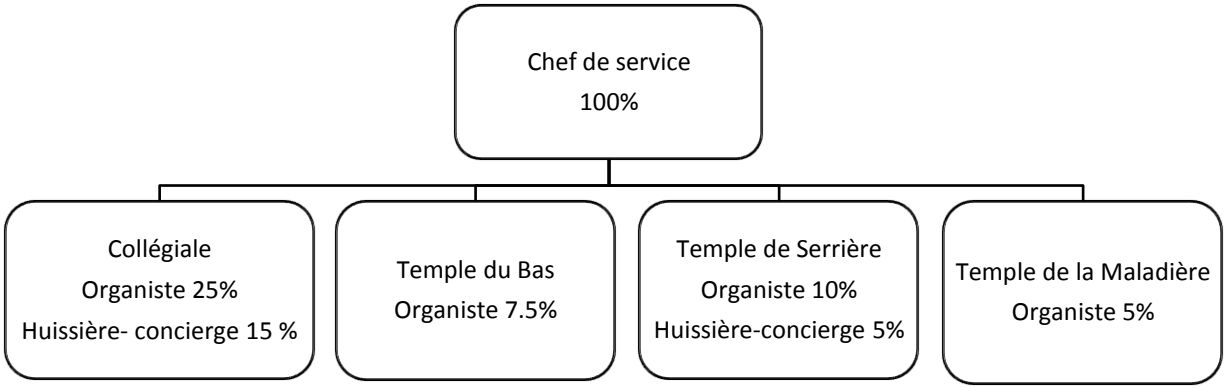

4. Activités sociales et culturelles

La Paroisse réformée de Neuchâtel a bénéficié d'une subvention de 22'120.- francs au titre du soutien public à ses activités socioculturelles déployées sur le territoire communal. La Paroisse catholique romaine, quant à elle, a bénéficié d'une somme de 57'880.- francs pour les activités de même nature qu'elle met en œuvre.

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'043'234.55	1'209'800.00	+166'565.45
Produits	35'037.35	42'700.00	-7'662.65
Excédent	1'008'197.20	1'167'100.00	+158'902.80

5. Collégiale

Voici le tableau de répartition des manifestations, comparées depuis 2011.

	2016	**2015**	**2014**	**2013**	**2012**	**2011**
Mariages	**8**	**5**	3	1	8	6
Enterrements	**4**	**11**	6	5	6	6
Répétitions	**4**	**9**	6	5	6	3
Concerts	**41**	**34**	36	37	30	28
Cultes	**54**	**56**	53	54	56	58
Total	**111**	**115**	**104**	**102**	**106**	**101**

Service de l'intégration et des infrastructures culturelles

(entité de gestion n° 134.04)

1. Résumé

L'écart entre le budget et les comptes 2016 s'explique par le transfert interne d'un poste administratif vacant à plein temps vers l'entité de gestion 134.01 - Case à chocs, pour 80%. Le solde, soit 20 %, a permis le renforcement du poste de secrétaire-réceptionniste au sein de la Direction de la Culture et de l'intégration, des Sports et du Tourisme.

La fonction de responsable des Actions jeunesse a été occupée à 80% jusqu'au 31 juillet 2016 puis à plein temps conformément au taux budgété.

Le budget 2016 relatif aux locations perçues au titre de la mise à disposition d'espaces dans les bâtiments scolaires en faveur du tissu associatif a été surévalué. Le budget 2017 a été corrigé en conséquence.

2. Subventions accordées

	Comptes 2016	Comptes 2015	Différence 2015/2016
Prix de la citoyenneté : Ordinaire	5'000	5'000	0
Total :	**5'000**	**5'000**	**0**

3. Personnel

Le Service administratif compte 5 collaborateurs-trices occupant 5 postes équivalent à 430%, y compris le chef de service.

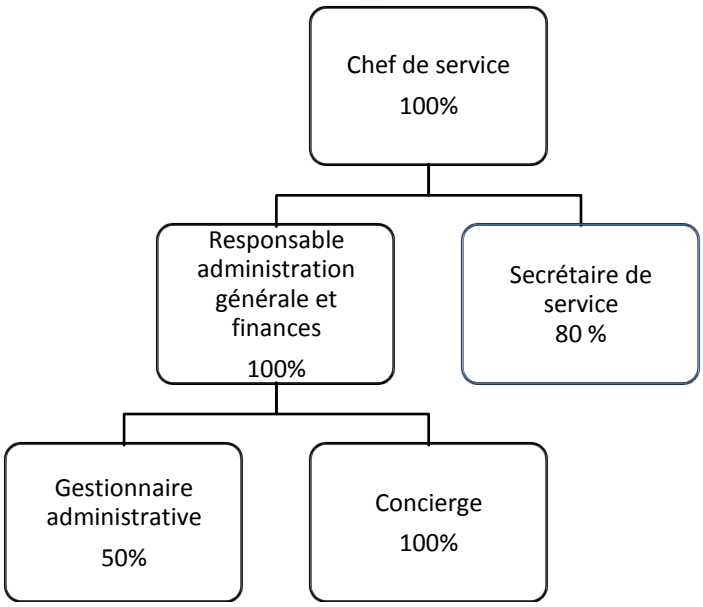

4. Subvention

Le Service administratif traite l'ensemble des questions financières et du personnel pour l'ensemble des entités qui lui sont rattachées.

5. Tâches

Le Service administratif traite l'ensemble des questions financières et du personnel pour l'ensemble des entités qui lui sont rattachées.

Il facilite l'organisation de cours intégratifs de langues et de cultures étrangères, propose de nombreux espaces publics à destination du tissu associatif, réalise le programme d'accueil des nouveaux arrivants et, dès l'année dernière, organise le prix annuel de la Citoyenneté. Il accueille plusieurs fois par mois les représentations consulaires françaises et portugaises.

Enfin, il administre plusieurs bâtiments à vocation culturelle et cultuelle et participe, sur délégation, à de nombreux comités, commissions, conseils de fondation ou d'administration d'entités menant des activités en lien avec ses missions.

6. Démarche d'accompagnement

Le Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles assure une large diversité de missions dans les domaines de la politique de la jeunesse, de celle relevant de l'intégration et de quartiers, de l'intégration professionnelle et de la gestion de lieux culturels et cultuels.

Cette entité, fortement décentralisée, regroupant plus de 80 collaborateurs-trices, devrait voir son champs d'actions enrichi notamment par le développement d'un dispositif d'animation de

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'586'266.58	1'697'200.00	+110'933.42
Produits	1'448'025.70	1'533'300.00	-85'274.30
Excédent	138'240.88	163'900.00	+25'659.12

quartiers et de travail social de proximité.

Afin de solidifier cette organisation récente et préparer les développements précités, la démarche d'accompagnement à l'organisation s'est poursuivie en 2016. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont été interviewés dans le cadre d'une enquête de climat. Les résultats collectés ont fait l'objet d'une séance de restitution/discussion au début de mois de septembre 2016. Le résultat obtenu pour sept des neuf facteurs de mesure du climat se situe dans la moyenne ou au-dessus des valeurs standardisées de l'auditeur. A contrario, les thèmes de la « communication interne » et de la « clarté du rôle » obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne.

L'ensemble des points d'amélioration touchant à l'organisation et la communication ont fait l'objet d'une analyse et de la formulation de propositions concrètes, décrites et répertoriées au travers d'une « feuille de route ». Ce travail participatif s'est déroulé dans le cadre de workshops, impliquant une vingtaine de collaborateurs-trices. Le mandat confié à la société ISMAT Consulting SA, spécialisée dans l'accompagnement d'organisations publiques ou parapubliques, se prolongera durant le premier semestre 2017, sous la forme d'une mesure de supervision.

Mesures d'intégration professionnelle

(entité de gestion n° 134.05)

1. Résumé

L'écart par rapport au budget 2016 s'explique par l'absence de 2 titulaires en maladie invalidante de longue durée. Leurs remplaçants, sensiblement plus jeunes, bénéficient d'un niveau de rémunération adapté en conséquence. Ces deux personnes ont été recrutées en collaboration avec l'entité « Pro entreprises » de l'Office régional de placement et ont pu se soustraire à une situation de chômage.

2. Subventions accordées

			Comptes 2016	Comptes 2015	Différence 2015/2016
Ass. défense chômeurs	:	Loyers	15'300	15'300	0
Ass. défense chômeurs	:	Ordinaire (fonctionnement)	20'000	20'000	0
Fondation Job Service	:	Village d'artisans	42'000	42'000	0
Fondation Job Service	:	Fonctionnement	5'000	5'000	0
		Total :	**82'300**	**82'300**	**0**

3. Personnel

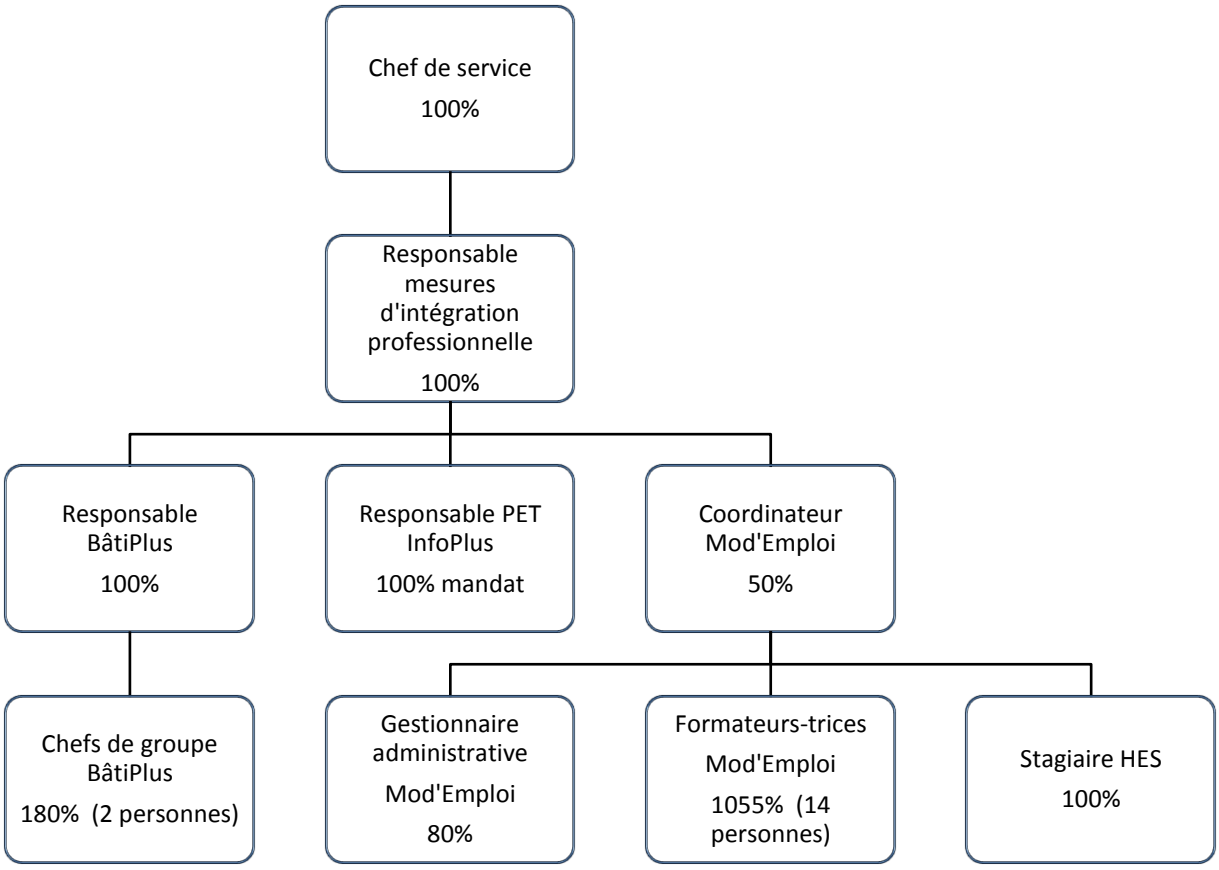

Cette entité est constituée de 20 collaborateurs-trices, soit 15,85 postes en équivalent plein temps (la personne qui occupe la fonction de coordinateur travaille également comme formateur et n'est donc comptée qu'une seule fois).

4. Programmes spécifiques d'emplois temporaires (PSET)

4.1. PSET BâtiPlus

Le programme spécifique BâtiPlus offre des activités diversifiées aux demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation ou d'une expérience pratique dans les secteurs primaire et secondaire du bâtiment. Ce programme vise à faciliter l'insertion ou la réinsertion

professionnelle rapide et durable et ainsi diminuer le risque de chômage de longue durée en offrant aux participants des contenus de formation pratique et théorique en phase avec les besoins du marché du travail. Ces mesures de formation sont réalisées et attestées selon les normes de la certification EduQua obtenue en 2010. La certification est maintenue en 2016.

En 2016, 44 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 12 participants ont retrouvé un emploi durant leur participation, le plus souvent dans leur domaine d'activité.

Le programme BâtiPlus a notamment réalisé cette année les chantiers suivants :

- Maison du Concert : réfection complète des coursives en est, permettant le rétablissement d'espaces vestiaire et sanitaires pour le public ;
- Service des domaines : réfection d'une maison vigneronne. Travaux de crépissage, peinture revêtements de sols ;
- Service des bâtiments et du logement : Verger-Rond 2b et Battieux 24. Réfection complète d'appartements s'inscrivant dans le cadre de la politique du logement social ;
- Jardin Botanique : travaux extérieurs de maçonnerie, peinture de volets et carrelage ;
- Fondation Maison Borel : travaux de carrelage et assainissement/restauration d'un balcon ;
- Maison des Associations : rafraîchissement des peintures des murs et des plafonds, réfection de couloirs et de locaux, ainsi que travaux de plâtrerie ;
- Piscines du Nid-du-Crô : rénovation de dallages, pose de carrelage spécifique :
- Centre de découverte sportive : démontage de cloisons en briques, en plâtre et en verre.

Activités formatrices :

- *Sécurité au travail* : cette formation, organisée par le CPMB, permet une mise à niveau des prescriptions et exigences en matière de sécurité au travail.

- *Peinture* : démonstration et travaux pratiques qui permettent aux participants de s'initier aux nouvelles techniques.

- *Langage technique* : cours dispensés au moyen de cartes et manuels techniques, qui permettent la traduction de techniques, outils et consignes de travail de la langue étrangère parlées en français.

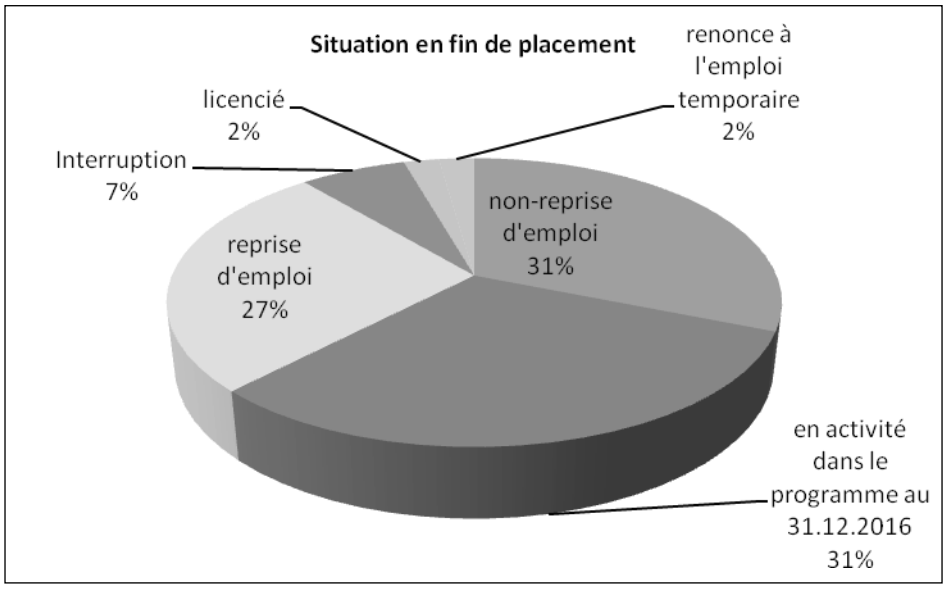

4.2. PET InfoPlus

En partenariat avec le Centre électronique de gestion (CEG), le programme InfoPlus offre une véritable plateforme de formation et d'expérimentation, notamment en matière de logiciels libres et de « nouvelles technologies de l'information ». Les participants ont la possibilité de développer ou compléter leurs compétences dans l'ingénierie d'applications, l'ingénierie WEB et la gestion des prestations (développement) ainsi que pour l'ensemble des activités d'un technicien informatique.

10 places de travail permanentes réparties entre trois ateliers sont mises à disposition de demandeurs d'emploi au bénéfice d'une formation de base en qualité d'informaticien-ne ou d'une formation supérieure de niveau universitaire, HES ou ES, y compris les détenteurs d'un brevet ou d'une maîtrise fédéral :

- *Atelier « Technologie Java / Open-source »* offre une expérience formative dans le domaine des nouvelles technologies de développement (JAVA, J2EE, XML, Web).
- *Atelier « Front office »* accueille des techniciens informatiques et propose des activités d'installation, préparation et configuration de postes de travail.
- *Atelier « WEB »* qui est venu compléter l'offre du programme dès le printemps 2014. Cet atelier permet aux participants de se former au développement et à l'intégration de sites web. Il s'agit d'une formation classique, qui permet d'explorer les bases du web (HTMLS, CSS3, Javascript).

Durant l'année 2016, 26 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un contrat ou d'une convention d'emploi temporaire et 8 participants ont retrouvé un emploi dans leur domaine d'activité.

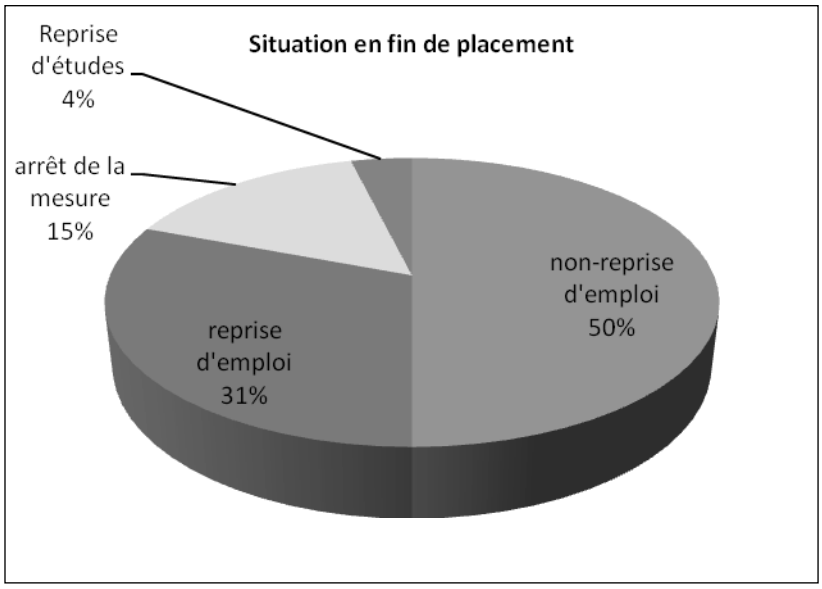

4.3. Semestre de motivation neuchâtelois (Mod'Emploi)

Sur mandat du Département de l'économie et de l'action sociale, le service assure l'organisation, à l'échelle cantonale, du Semestre de motivation (ci-après : Mod'Emploi). Cette mesure, destinée à favoriser l'accès à la formation ou le retour à l'emploi des jeunes âgés de 15 à 25 ans, est entièrement financée par l'assurance-chômage. Mod'Emploi bénéficie de la certification de qualité EduQua depuis 2010. Cette dernière est maintenue pour 2016.

Mod'Emploi propose un encadrement socioprofessionnel afin de définir et concrétiser un projet d'insertion durable, à l'aide de différents ateliers thématiques : menuiserie, métiers de la restauration, construction métallique, informatique et « créativité ». La mesure propose des cours de français et de mathématiques, de techniques de recherche d'emploi ainsi qu'un atelier de compétences sociales.

Mod'Emploi a accueilli cette année 133 jeunes (60 femmes et 73 hommes). En août 2016, 50% ont trouvé un débouché, 13% poursuivent au SEMO et 37% se trouvent sans solution (dont 23% qui ont volontairement ou non mis fin à leur convention).

Statistiques Mod'Emploi :

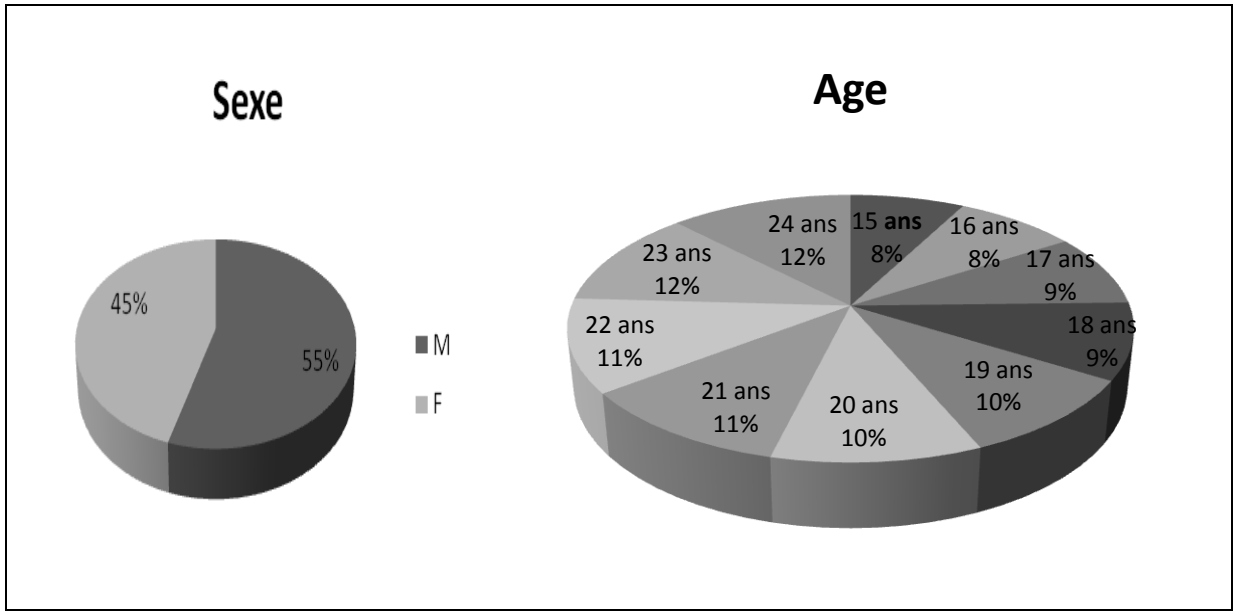

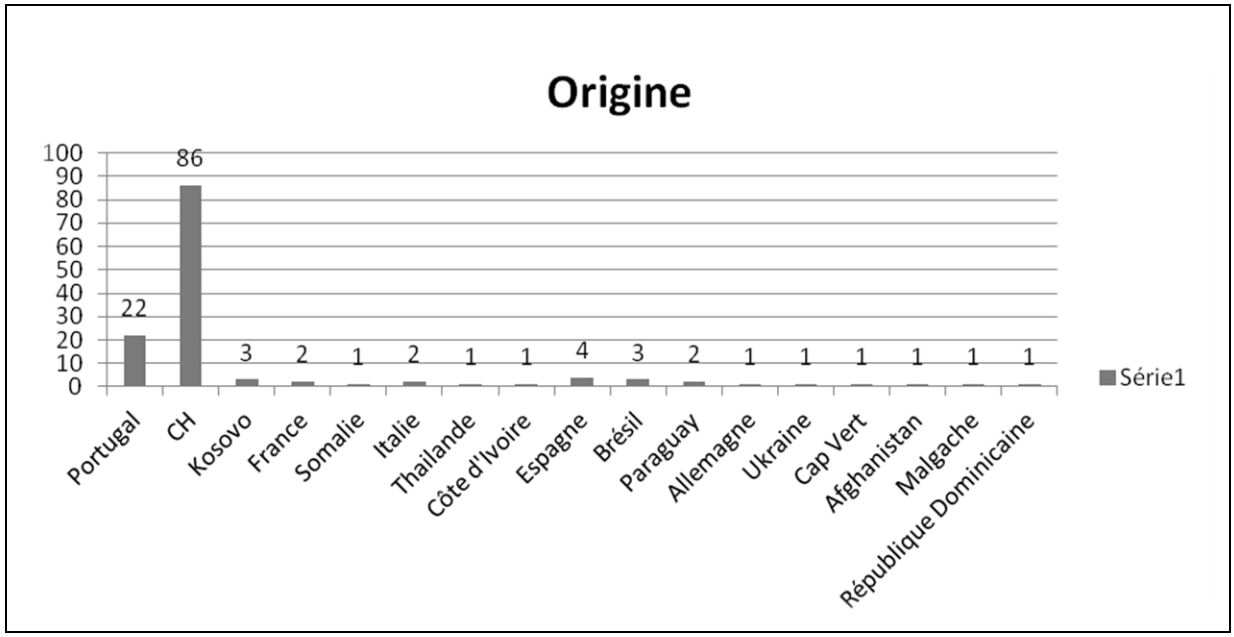

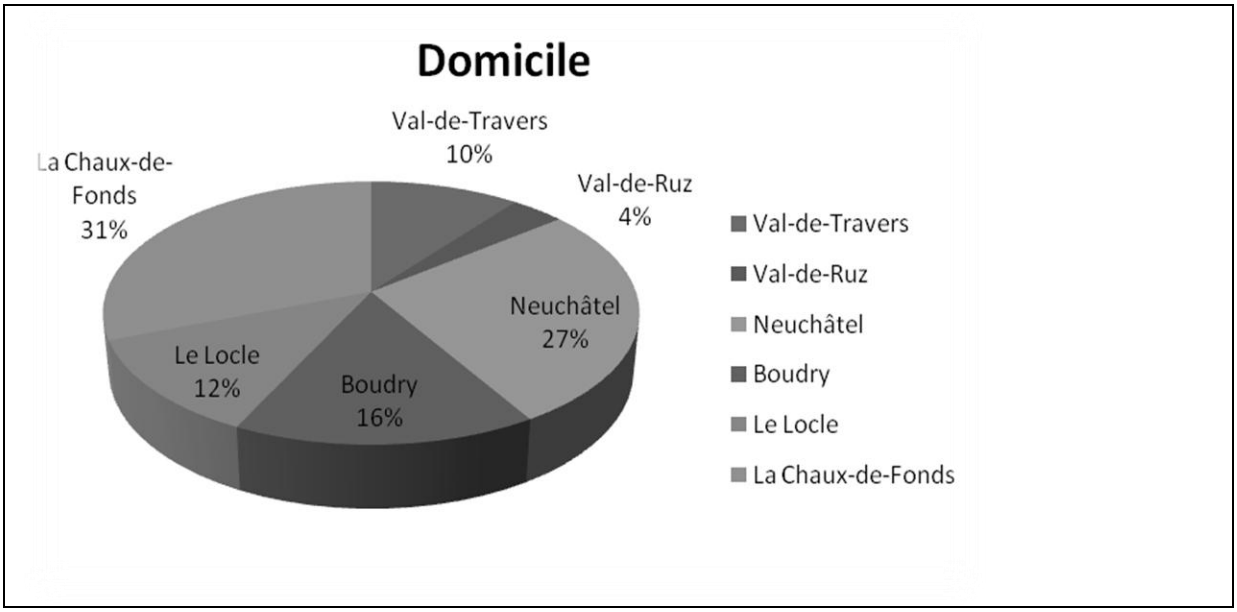
Domicile
Val-de-Travers 10%
Val-de-Ruz 4%
Neuchâtel 27%
Boudry 16%
Le Locle 12%
La Chaux-de-Fonds 31%
Val-de-Travers
Val-de-Ruz
Neuchâtel
Boudry
Le Locle
La Chaux-de-Fonds

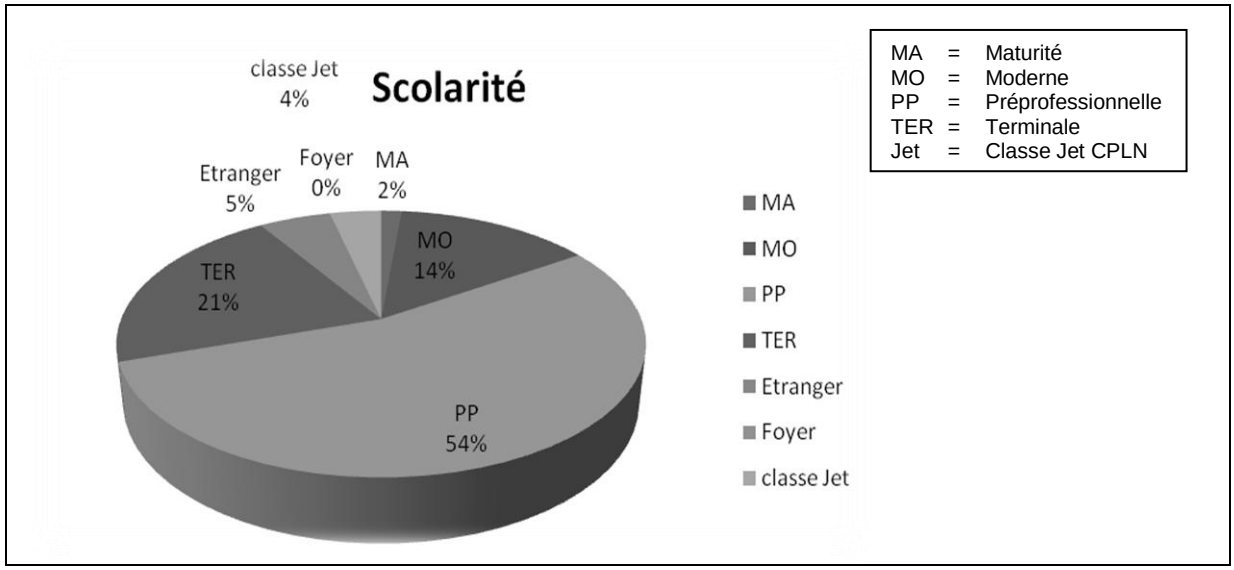
Scolarité
classe Jet 4%
Etranger 5%
Foyer 0%
MA 2%
MO 14%
TER 21%
PP 54%
MA
MO
PP
TER
Etranger
Foyer
classe Jet
MA = Maturité
MO = Moderne
PP = Préprofessionnelle
TER = Terminale
Jet = Classe Jet CPLN

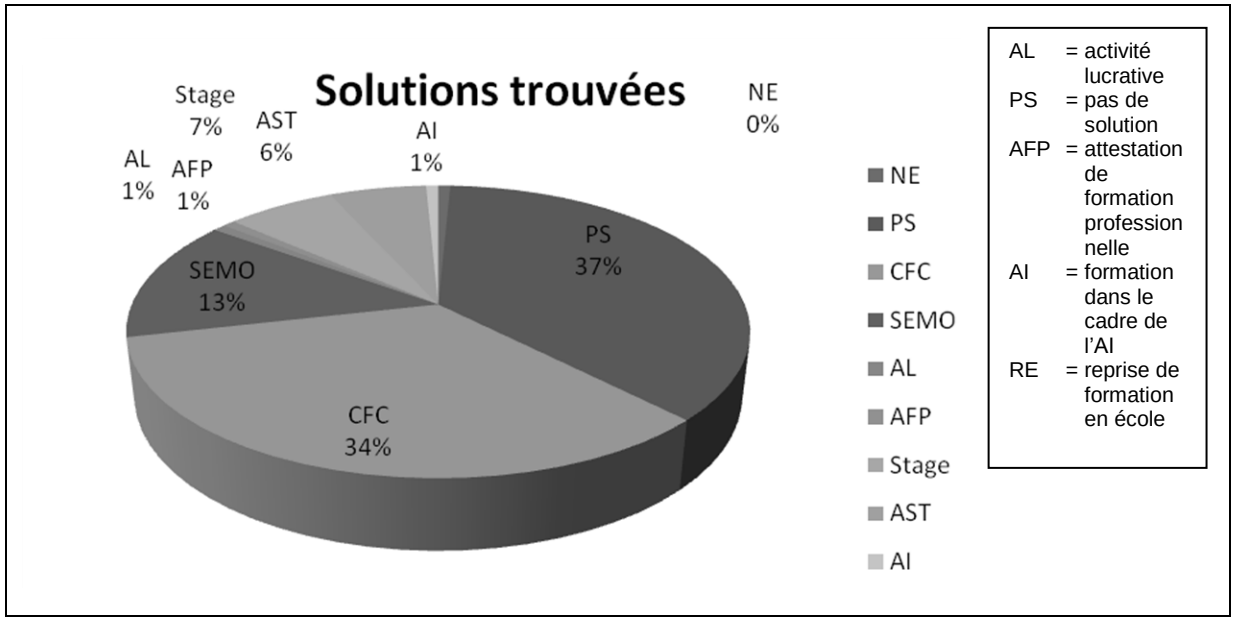
Solutions trouvées
Stage 7%
AST 6%
AI 1%
NE 0%
AL 1%
AFP 1%
PS 37%
SEMO 13%
CFC 34%
NE
PS
CFC
SEMO
AL
AFP
Stage
AST
AI
AL = activité lucrative
PS = pas de solution
AFP = attestation de formation professionnelle
AI = formation dans le cadre de l'AI
RE = reprise de formation en école

Actions Jeunesse

(entité de gestion n° 134.06)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	833'816.59	813'800.00	-20'016.59
Produits	7'250.00	7’000.00	+250.00
Excédent	826'566.59	806'800.00	-19'766.59

L’écart observé correspond à l’augmentation de la contribution versée à la Fondation de l’Académie Maximilien de Meuron, au titre des écolages en faveur l’étudiants domiciliés à Neuchâtel. Cette croissance des charges traduit le développement réjouissant de l’institution.

2. Subventions accordées

			Comptes 2016	Comptes 2015	Différence 2015/2016
Parlement des jeunes	:	Subv. octroyées à des tiers	22'600	21'921	679
Academie de Meuron	:	Ecolages	69'200	52'900	16'300
Academie de Meuron	:	Loyers	73'000	73'000	0
Centre de loisirs	:	Ordinaire	432'800	428'583	4'217
Centre de loisirs	:	Loyers	37'500	37'500	0
Cité ALFEN SA	:	Ordinaire	30'000	30'000	0
Conseil des jeunes	:	Subv. octroyées à des tiers	0	0	0
Ecole suisse de droguerie	:	Allocation de résidence	50'000	50'000	0
Noctambus	:	Subv. (garantie de déficit)	8'701	10'150	-1'449
Pro Juventute 147	:	Ordinaire	2'000	2'000	0
Ass. Pro Juventute Arc Jurassien	:	Loyers	3'000	9'000	-6'000
Bibliothèque Pestalozzi	:	Extraordinaire	4'000	0	4'000
Subventions diverses					
Neuchvox - UP With People	:	Extraordinaire	0	275	-275
Neuchvox - Action 72 hres	:	Extraordinaire	0	2'004	-2'004
L'Etoffe des rêves	:	Extraordinaire	0	2'500	-2'500
Academie de Meuron	:	Extraordinaire	0	15'000	-15'000
Groupe Scouts St-Louis	:	Extraordinaire	2'000	0	2'000
		Total :	**734'801**	**734'833**	**-31**

3. Personnel

Cette entité spécialisée dispose d'une fonction à plein temps de Responsable des actions jeunesse et d'une fonction de coordinateur/trice du Conseil des Jeunes de Neuchâtel et de la Côte à 10%.

4. Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte

4.1. Organigramme et nouvelle répartition du financement

Depuis la signature de la convention de partenariat entre les Communes de Neuchâtel, Peseux et Corcelles-Cormondrèche du 20 juin 2014, les élèves du collège des Coteaux (Centre scolaire de la Côte) participent également au Conseil des Jeunes. Voici l'organigramme qui est entré en vigueur dès l'année 2015 :

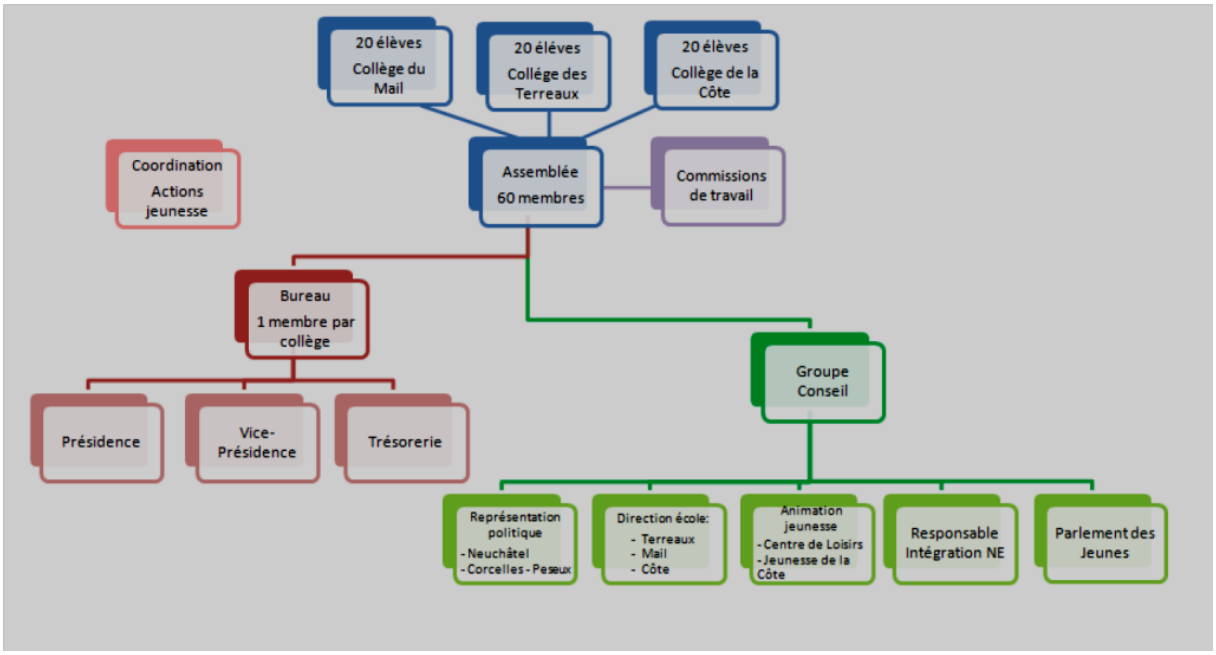

4.2. Election du bureau

Au cours de l'année 2016, le Conseil des Jeunes s'est réuni quatre fois en séances plénières. La séance constitutive du 27 janvier a élu pour son bureau exécutif :

Dorjé MUNIOUSKI	Président	Collège de la Côte
Vibusan SATKUNARASA	Vice-président	Collège du Mail
Hasan KURTAL	Trésorier	Collège des Terreaux

4.3. Projets réalisés

- ***Fluo foam party***

  Le Conseil des jeunes a le privilège d'avoir organisé la première soirée mousse de l'histoire de la Case à Chocs. En effet, la Fluo foam party a eu lieu le 3 juin dans la grande salle de l'emblématique établissement neuchâtelois.

  Munis d'une autorisation signée par un représentant légal, ce sont au total 380

jeunes de la région, âgés entre 12 et 16 ans, qui ont pris part à la fête. Cette dernière ayant débuté par des prestations de danse fournies par l'école Giant Studio, les ados ont ensuite pu se déhancher dans les flots de mousse sur de la musique passée par un DJ de leur âge. Des accessoires ainsi que des ateliers de grimage fluo étaient aussi à leur disposition.

- ***Newcastle Gaming 2 & rencontre avec un Youtuber***
  Durant le week-end du 9 au 11 décembre s'est tenue la deuxième édition du festival de jeux vidéo, au Centre de Loisirs de Neuchâtel. Cette année, les jeunes ont souhaité apporter un élément nouveau, à savoir la participation d'un Youtuber (vidéaste/blogueur). C'est donc un certain Psycho 17, Youtuber d'origine neuchâteloise, établi en France et spécialisé dans le commentaire de matchs de foot virtuels (FIFA), qui est venu samedi et dimanche après-midis pour animer les tournois, disputés par les jeunes.

- ***Week-end du Conseil des jeunes à Besançon***
  Lorsqu'ils ont choisi les projets qu'ils souhaitaient réaliser durant l'année, la volée 2016 a évoqué l'idée de partir à l'étranger entre jeunes et d'aller à la rencontre d'un autre Conseil. Les 22 et 23 octobre, ils sont donc allés rendre visite à des jeunes de la maison de quartier Montrapon Fontaine-Écu, à Besançon. Les jeunes des deux villes jumelées ont pu faire connaissance au travers de différentes activités organisées pour l'occasion, telles que du paintball, de la danse et de la cuisine, ainsi que du bowling. Ils ont également été invités à assister à la soirée de clôture des activités annuelles du Conseil bisontin des jeunes (CBJ), lors de laquelle ont été présentés différents projets aboutis.

4.4. Comptes

Au total, 35'697.65 francs ont été dépensés pour les activités du Conseil des Jeunes durant l'année civile 2016.

Ci-dessous la répartition des charges au prorata des subventions :

Neuchâtel	francs	28'697.65
Peseux	francs	3'500.00
Corcelles-Cormondrèche	francs	3'500.00

5. Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE)

5.1 Nouveau règlement

En 2016, le PJNE a mené ses activités sur la base d'un nouveau règlement, entré en vigueur en décembre 2015, qui prévoit en particulier un comité composé de cinq membres, plutôt que trois.

Le règlement du PJNE est accessible sur le site internet de la Ville.

5.2 Elections des Comités 2016 et 2017

Durant l'année 2016, le Parlement des Jeunes s'est réuni neuf fois à l'occasion de séances plénières. A ce jour, il compte environ 70 membres.

Les séances publiques se sont tenues dans les deux lieux suivants : la salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville et l'Espace Jeunes.

Le comité, qui était à la tête du PJNE durant l'année 2016, a été élu le 17 décembre 2015. Il était composé de :

❖ Anyali OVIEDO CASTILLO	Présidente
❖ Farah HRASNICA	Vice-présidente
❖ Maël CATTIN	Secrétaire - trésorier
❖ Monica NOGUEIRA (de janvier à juin)	Responsable communication
❖ Nicolas RAUSA (de juillet à décembre)	Responsable communication
❖ Elyes HAMMAMI	Responsable logistique

5.3 Comptes

Au total, pour ses divers projets, activités et actions menées en 2016, le PJNE a dépensé la somme de 39'667.74 francs :

Commissions internes au PJNE	)	
Fonctionnement (Comité et commissions internes)	)	17'067.74 francs
Représentations-échanges-formations	)	
Subventions externes (13 projets soutenus)		22'600.00 francs

5.4 Projets et activités 2016

Durant l'année 2016, les membres du PJNE se sont répartis dans les organes suivants :

Fédération suisse des Parlements de Jeunes (FSPJ), Commission cantonale de la jeunesse, Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), Comité du Centre de Loisirs, Comité du Noctambus, Groupe de travail (A) pour le rapport sur la politique de la jeunesse en Ville de Neuchâtel (accepté par le Conseil général en septembre), Forum Tous Différents – Tous Egaux, jury pour le Prix de la citoyenneté, Groupe Conseil au sein du Conseil des jeunes, Chronique jeunesse dans le journal Vivre la Ville, collaboration avec le Service de l'Urbanisme de la Ville au travers de la commission Ecologie.

5.4.1 Evènements de délégations du PJNE

2-3 avril	FSPJ - Assemblée des délégué-e-s à Lucerne.
21 mai	JUPA – rencontre des Parlements de jeunes romands à Lausanne.
6 octobre	Stop suicide – Campagne de prévention « Là pour toi ». Aide au bar et à différents stands.
5 novembre	Discours lors de la 17e action de l'événement « Un arbre pour chaque naissance », organisé par la Direction de l'Environnement de la Ville de Neuchâtel, dans le cadre du projet Agenda 21.
15 novembre	Discours de bienvenue lors de la soirée d'accueil des nouveaux citoyens neuchâtelois.

5.4.2. Nouvelles commissions

- ***Activity***
  Organisation d'événements fédérateurs liés aux jeux et au divertissement, visant à tisser des liens entre les membres du PJNE.

5.4.3 Commissions déjà existantes actives

- ***Espace Jeunes et local bureau***
  Espaces confiés à la gestion du PJNE pour des activités et des projets au service de la jeunesse neuchâteloise. Le responsable logistique du comité est en charge de la gestion de ce lieu, qui est également partagé avec d'autres associations.

- ***Char de la Fête des vendanges***
  Construction d'un char du PJNE pour le défilé de la Fête des vendanges sur le thème « Arôme antique ».

- ***PJ Games***
  Week-ends de sport annuels interparlementaires (17-18 septembre à Neuchâtel).

- ***Court-métrage***
  Réalisation de différents courts-métrages dont un film pour le festival Courgemétrage et un autre pour le projet genevois Cinecivic, ayant comme but de sensibiliser les jeunes à se rendre aux urnes.

- ***Prévention Jeunesse***
  Investissement dans différentes commissions externes au PJNE (Midnight JeuNE, Pro Juventute, Open Sunday, Mariages forcés).

- ***Sensi'Po***
  Commission visant à sensibiliser les jeunes à la politique. Durant l'année 2016, ses membres ont organisé plusieurs débats sur différents sujets politiques soumis à votation, avec l'intervention de différents experts.

- ***Médias & Promotion***
  La mission de cette commission est principalement d'améliorer le site web (projet en cours) ainsi que de renouveler l'identité visuelle du PJ (création d'un nouveau logo) et d'encourager sa visibilité.

5.4.4 Associations partenaires du PJNE

- ***Snow'Neuch***
  Le week-end de ski à prix avantageux a eu lieu les 5 et 6 mars à Nendaz. L'événement a rencontré un franc succès avec 60 participants.

- ***NeuchVox***
  Malgré sa mise en suspens en juin pour cause de renouvellement de direction, la radio NeuchVox a heureusement pu former un nouveau comité (Président et Vice-président) en fin d'année, qui a repris les commandes de l'association dès janvier 2017.

5.4.5 Echanges

- ***European Youth Parliament - Guimarães (Portugal)***
  Trois membres du PJNE ont participé à cette rencontre internationale sur le thème des villes vertes, qui s'est déroulée à Guimarães du 20 au 22 mai. Les jeunes sont partis à la rencontre du Parlement des jeunes local, ainsi que d'une délégation française. Ils ont présenté différents projets de développement durable réalisés en ville de Neuchâtel.

- ***Alliance des Neuchâtel du Monde (Canada)***
  A l'occasion de la rencontre des villes membres de l'Alliance des Neuchâtel du Monde, la Ville a formé une délégation composée de membres des autorités, de plusieurs employés communaux ainsi que de trois jeunes du PJNE. Le sommet a eu lieu du 18 au 23 septembre à Newcastle (municipalité de Clarington, Ontario). Il a traité de la question intergénérationnelle au sein des villes dites « amies des personnes âgées », ainsi que des défis et opportunités d'une population vieillissante.

- ***Fédération suisse des Parlements des jeunes (FSPJ)***
  Une délégation du PJNE participe régulièrement aux rencontres des PJ romands et suisses (Conférence des PJ, Conférence des présidents, Conférence des PJ locaux, Assemblée des délégués).

Intégration sociale

(entité de gestion n° 134.07)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	393'787.65	742'800.00	+349'012.35
Produits	52'311.55	42’600.00	+9'711.55
Excédent	341'476.10	700'200.00	+ 358'723.90

L’amélioration, par rapport au budget 2016, s’explique par :

- le report à 2017, en raison notamment de l’échec de la démarche de fusion, du développement de dispositifs de travail social de proximité et d’animation de quartiers. Un rapport sera transmis à cet effet au Conseil général en 2017 ;
- des demandes de soutien financier moins importantes que prévues au titre de l’animation socioculturelle dans les quartiers ;
- la reprise de l’organisation de la fête annuelle des voisins par le service, qui a généré des coûts moins importants que lorsqu’elle était organisée par une association indépendante.

2. Subventions accordées

			Comptes 2016	Comptes 2015	Différence 2015/2016
Animation de quartier (EPER)	:	Ordinaire	15'000	60'000	-45'000 *
EPER	:	Ordinaire	50'000	50'000	0
Fêtes des voisins	:	Ordinaire	0	9'750	-9'750
Marchés de l'Univers	:	Ordinaire	0	2'000	-2'000
RECIF	:	Loyers	56'686	56'686	0
Centre de loisirs-Animation hors murs	:	Ordinaire	100'000	64'700	35'300
RECIF-compétences familiales	:	Ordinaire	45'000	45'000	0
MEDIANE	:	Ordinaire	3'700	0	3'700
Subventions diverses					
L'Etoffe des rêves	:	Extraordinaire	0	2'500	-2'500
Subvention Centre espagnol	:	Extraordinaire	0	6'000	-6'000
Association DORCAS	:	Extraordinaire	2'000	0	2'000
COSM - NeuchàToi	:	Extraordinaire	10'000	0	10'000
COSM - Semaine contre racisme	:	Extraordinaire	1'000	0	1'000
Imbewu	:	Extraordinaire	3'000	0	3'000
		Total :	**286'386**	**296'636**	**-10'250**

***** En 2015, la mesure « Espace Parents », mise en œuvre par l’EPER, a fait l’objet d’un repositionnement consistant à augmenter le nombre de points de contact et de l’activité (ateliers). Le financement de ce mandat de prestation a été adapté en conséquence, pour la période allant de mi-2015 à fin 2017, par le biais d’un crédit supplémentaire.

3. Personnel

Le Responsable de l'intégration sociale occupe une fonction à 90% et consacre quelque 10% de son activité aux actions en faveur de la jeunesse.

4. Bureau d'accueil des nouveaux arrivants

Chaque personne qui s'installe sur le territoire communal reçoit des documents d'information générale au Contrôle des habitants et a la possibilité de solliciter le Bureau d'accueil qui répond, en entretien individuel, à toutes les questions relatives à la vie à Neuchâtel. En outre, le Bureau organise tous les 9 mois une soirée au Temple du Bas à son intention. Après une partie formelle où le Conseil communal *in corpore* accueille ses hôtes, un apéritif est servi autour de stands informatifs des principaux services de l'Administration communale ainsi que des associations clés dans l'intégration (associations de quartier, RECIF, Bibliomonde,…). Cette année, une seule soirée des nouveaux arrivants a été organisée, le 1er juin : 1493 invitations, rédigées en neuf langues, ont été adressées. 131 personnes ont participé à cette manifestation. En sus, 100 personnes ont suivi une des visites guidées de la ville organisées les 18 ou 25 juin, et menées par Neuchâtel Tourisme. Total des coûts : 8'719.75 francs.

Formation linguistique

Le dispositif mis sur pied, en collaboration avec le Service de la cohésion multiculturelle, permet d'offrir cinq niveaux de cours de base, gratuits, dans tout le canton coordonnés par le CIFOM. Durant l'année 2016, 166 personnes domiciliées à Neuchâtel ont participé à 19 cours de formation.

5. Prix de la citoyenneté

Le Prix de la citoyenneté, action phare du Conseil communal pour le programme politique de la législature 2014-2017, a été remis pour la troisième fois le 17 novembre 2016, dans la salle du Conseil général de l'Hôtel de ville. Le jury, présidé par M. François Jeannet, a unanimement proposé au Conseil communal de récompenser deux associations distinctes, Le Balkkon et L'AMAR, en partageant pour la première fois le prix en deux.

La cérémonie de remise du Prix s'est tenue en présence du Conseil communal *in corpore* et de la vice-présidente du Conseil général. Elle fut agrémentée d'intermèdes musicaux puis suivie d'un apéritif.

La campagne d'appel à candidatures du Prix de la citoyenneté a couru du 16 août au 10 octobre 2016. Durant cette période, dix dossiers ont été transmis au Service de l'intégration et des infrastructures culturelles. Total des coûts : 14'638.55 francs.

6. Fête des voisins

Depuis 2011 et les festivités du millénaire, la Fête des voisins est organisée à Neuchâtel par l'Association Fête des voisins, avec un appui logistique du Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles. Dès l'automne 2015, l'association s'est retrouvée sans comité et n'a par conséquent plus été en mesure d'assurer l'organisation de cette manifestation. L'édition 2016 de la Fête des voisins a donc été organisée directement par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles. Cette fête s'est parfaitement déroulée le 27 mai 2016, et a connu un beau succès.

7. Semaine contre le racisme

La Semaine contre le racisme est organisée tous les ans à Neuchâtel par le Forum « Tous différents, tous égaux », soutenu logistiquement par le Service de la cohésion multiculturelle. Cette manifestation a pris une ampleur nouvelle dès l'année 2016, avec de nombreux évènements organisés dans plusieurs parties du canton. Le Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles a participé à cette Semaine contre le racisme 2016 par un soutien de 1'000 francs, ainsi que l'organisation d'un café littéraire le mardi 15 mars, en collaboration avec l'association RECIF et la Bibliothèque publique et universitaire neuchâteloise.

8. SOS Bénévolat

Le dispositif mis en place permet de lancer rapidement, en cas de situation exceptionnelle (canicule, chaussées gelées, coupure d'électricité/eau prolongée,…) un appel auprès de la population afin de recruter des bénévoles qui acceptent d'apporter une aide d'urgence à un public-cible ponctuellement en difficulté. Il est affiné et mis à jour chaque année afin de le rendre opérationnel dans les plus brefs délais, si nécessaire.

9. Groupe de coordination des places de sport de quartier

La Ville met à disposition de sa population plus de 30 espaces aménagés en sus des cours d'école afin que les enfants et les jeunes puissent s'amuser à l'extérieur. Le groupe de travail, chapeauté par le Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, permet de coordonner les passages réguliers du Centre de Loisirs pendant la belle saison sur les places de sport dans le but de favoriser le dialogue social et la prévention. Leurs observations peuvent ainsi être diffusées auprès des acteurs clés communaux intervenant sur ces places.

10. Animation socioculturelle hors murs

Dans la perspective du développement progressif du dispositif de travailleurs sociaux de proximité (TSP), un mandat d'animation socioculturelle hors murs a été confié, dès le 1er septembre 2015, à l'Association du Centre de Loisirs. L'équipe d'animation va à la rencontre des jeunes dans leur environnement afin de renforcer la cohésion sociale, de favoriser le « vivre ensemble », de proposer de l'information et de l'aide face à leurs préoccupations, de repérer d'éventuelles situations conflictuelles ou de vulnérabilité et de les soutenir dans leurs projets. Ces animations se déroulent régulièrement les mercredis et samedis après-midis, sur les lieux de rencontres « naturels » des jeunes tels que places de sport de quartier, rives, préaux d'écoles, notamment.

11. Midnight JeuNE

Midnight JeuNE ouvre ses salles de gymnastique aux jeunes de 12 à 17 ans les samedis soirs. Ce programme est encadré par deux chef-fes de projet qui travaillent en étroite collaboration et fonctionnent alternativement un samedi sur deux. Soutenues par 6 Seniors coach et 7 Juniors coach, les soirées permettent aux jeunes de se divertir, tant par la pratique du sport que par le biais de jeux de société, de réflexions en groupe ou d'animations musicales. En 2016, 33 soirées ont été organisées et ont permis d'accueillir 1234 participants réguliers et 342 participants occasionnels (1576 au total). Le nombre moyen de participants par événement s'élève à 37.4 avec un pic à 70 participants pour une seule soirée. La grande majorité des participants se situe dans la tranche d'âge 13–16 ans (63.01%), et on compte 15.91% pour les 12 ans, 17.05 % pour les 17-18 ans et enfin 4.03% pour les plus de 18 ans.

12. Semaine de la démocratie locale

La Ville de Neuchâtel participe depuis 2010 à la Semaine de la démocratie locale, manifestation instituée et coordonnée par le Conseil de l'Europe ayant lieu chaque année, en automne, dans de nombreuses villes partenaires.

En 2016, la participation de la Ville de Neuchâtel a pris deux formes différentes :

- Cérémonie de remise du Prix de la citoyenneté.
- Programme d'activités pour requérants d'asile (cf. point 14).

13. L'AMAR

En réaction au contexte international et à la crise migratoire, le collectif L'AMAR (Lieu Autogéré Multiculturel d'Accueil et de Rencontres) a pris l'initiative, en avril 2016, de créer un lieu de rencontres de jour ouvert à toutes et à tous. Une phase de dialogue s'est rapidement ouverte entre ses membres et le Conseil communal afin de trouver un lieu adéquat permettant d'accueillir les activités prévues. Cette recherche de solutions correspond à une volonté politique manifestée par l'acceptation de deux motions relatives à l'accueil fait aux requérants d'asile et réfugiés hébergés dans le canton de Neuchâtel.

Le Service de l'Intégration et des infrastructures culturelles soutient ainsi par un appui logistique l'association, et coordonne le dialogue entre l'AMAR et les services de la Ville. L'AMAR a mené durant cette période un grand nombre d'activités dans les rues de la ville ou dans les locaux d'autres associations et institutions. La possibilité lui a ensuite été donnée de s'installer sur le site des Jeunes-Rives autour d'une caravane, afin d'y poursuivre ses projets durant la belle saison. L'AMAR a montré durant cette période sa capacité à fédérer un large public et à proposer des espaces de dialogues et de rencontres de qualité entre la population locale et les personnes migrantes.

En octobre 2016, l'AMAR s'est vu proposer la mise à disposition d'espaces dans un pavillon temporaire, antérieurement affecté à l'enseignement, situé à la Rue du Vignoble 39 pour abriter ses activités durant la saison froide. Ce pavillon devant être déplacé ou détruit dès le mois de juin 2017, des réflexions sont en cours pour permettre à L'AMAR de disposer d'un cadre pérenne pour ses activités.

14. Programme d'intégration des réfugiés et migrants

En raison de la crise internationale en matière d'asile, le nombre de réfugiés dans le canton de Neuchâtel a fortement augmenté au cours des deux dernières années. A la suite de discussions entre services cantonaux et communaux, il a été décidé de mettre sur pied un programme d'activités pour migrants, afin de faciliter leur intégration en Ville de Neuchâtel.

Une 1ère phase test de ce programme s'est déroulée en automne, sous la forme de visites guidées des Musées et de la Ville de Neuchâtel, organisées avec respectivement l'Atelier des musées et Neuchâtel tourisme. Ces visites, auxquelles ont pris part une cinquantaine de résidents des centres de premier accueil, ont été bien accueillies, tant par les participants que par les guides.

Un programme élargi verra le jour en 2017, diffusé plus largement aux réfugiés du canton, par le biais des œuvres d'entraide et du Service de la cohésion multiculturelle.

Temple du Bas – Salle de musique

(entité de gestion n° 134.08)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	487'289.48	311'400.00	-175'889.48
Produits	66'007.50	15'300.00	+50'707.50
Excédent	421'281.98	296'100.00	-125'181.98

Le budget 2016 tablait sur la fermeture du lieu à la fin du premier trimestre 2016, pour permettre l'entame des travaux, conformément au calendrier défini pour le projet initial. Les charges et recettes avaient donc été adaptées en conséquence

Le repositionnement dudit projet a permis l'adoption par le Conseil général, le 24 octobre 2016, du rapport et de la demande de crédit nécessaire à l'assainissement et à la rénovation de ce bâtiment emblématique. Les travaux démarreront à la fin du mois de juillet 2019.

Le report des travaux a entraîné le maintien des charges ordinaires d'exploitation et une perte de recettes, de l'ordre de Fr. 19'000.- comparativement à l'année précédente, en raison d'une utilisation moindre par les acteurs culturels durant les quatre premiers mois de l'exercice.

En 2016, le Temple du Bas a enregistré 162 réservations, dont 24 consacrées aux cultes.

Voici la comparaison avec les années précédentes :

- 2015 : 210 réservations, dont 22 pour les cultes.
- 2014 : 169 réservations, dont 27 pour les cultes.

2. Organigramme

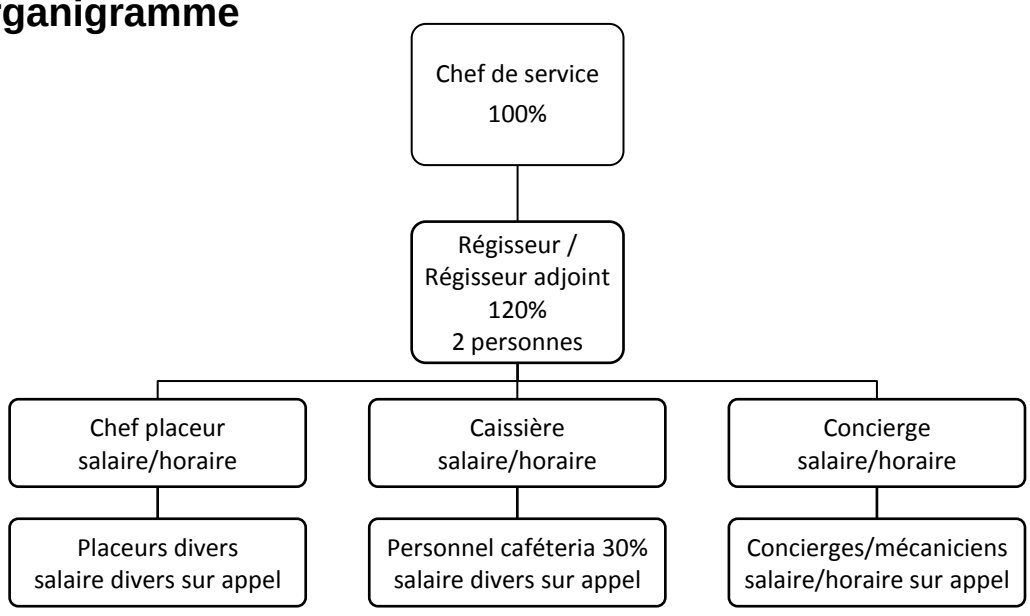

Menuiserie centrale

(entité de gestion n° 135.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	243'317.32	253'800.00	+10'482.68
Produits	227.30	0.00	+227.30
Excédent	243'544.62	253'800.00	+10'255.38

Le résultat de l'exercice 2016 est conforme aux attentes. Le budget prévu sous le poste 31 n'a pas été atteint ; cependant le remplacement de la scie circulaire est devenu indispensable en raison de sa vétusté. La machine a été commandée en 2016 mais son paiement n'interviendra qu'au moment de sa livraison en 2017.

2. Organigramme

3.

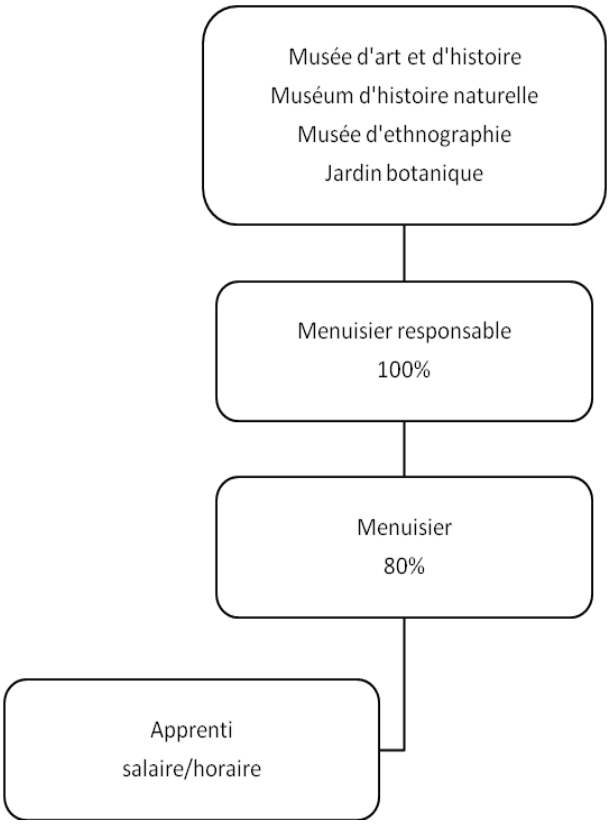

3. Personnel

Le menuisier responsable de la menuiserie travaille à temps complet. Il est secondé par un autre professionnel à 80%. L'équipe est complétée par un apprenti qui a commencé sa formation en août 2016.

4. Travaux

La menuiserie réalise les travaux de construction des expositions des musées de la Ville ; musée d'ethnographie (MEN), muséum d'histoire naturelle (MHN), musée d'art et histoire (MAHN) et du jardin botanique (JB). Cette année en raison des travaux de rénovation le MEN n'a pas présenté d'exposition. La menuiserie effectue également un certain nombre de travaux d'entretien courant et d'aménagement des locaux de ces institutions. En 2016, la menuiserie a assuré 5 grands chantiers (A), plusieurs chantiers de moyenne importance (B) et quelques petits chantiers ainsi que de petits mandats pour d'autres services de la Ville.

A	Muséum d'histoire Naturelle	Exposition : Abysses
	Musée d'art et d'histoire	Exposition : Maximilien de Meuron. A la croisée des mondes
	Musée d'art et d'histoire	Exposition : Prêt à Porter ?!
	Jardin botanique	Exposition : Terre d'outils
	Muséum d'histoire naturelle	Exposition : Manger, la mécanique du ventre
B	Musées de la Ville	Divers travaux : cadres, cloisons, entretien, mobilier, etc.
C	Ville de Neuchâtel	Divers travaux d'entretien

Service de la médiation culturelle

(entité de gestion n° 136.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	390'195.30	395'100.00	+4'904.70
Produits	47'528.60	31'800.00	+15'728.60
Excédent	342'666.70	363'300.00	+20'633.30

L'amélioration des comptes s'explique par le succès des divers ateliers (*sur inscription pour enfants et adultes, pour classes et privés*) a dépassé les prévisions budgétaires.

2. Organigramme

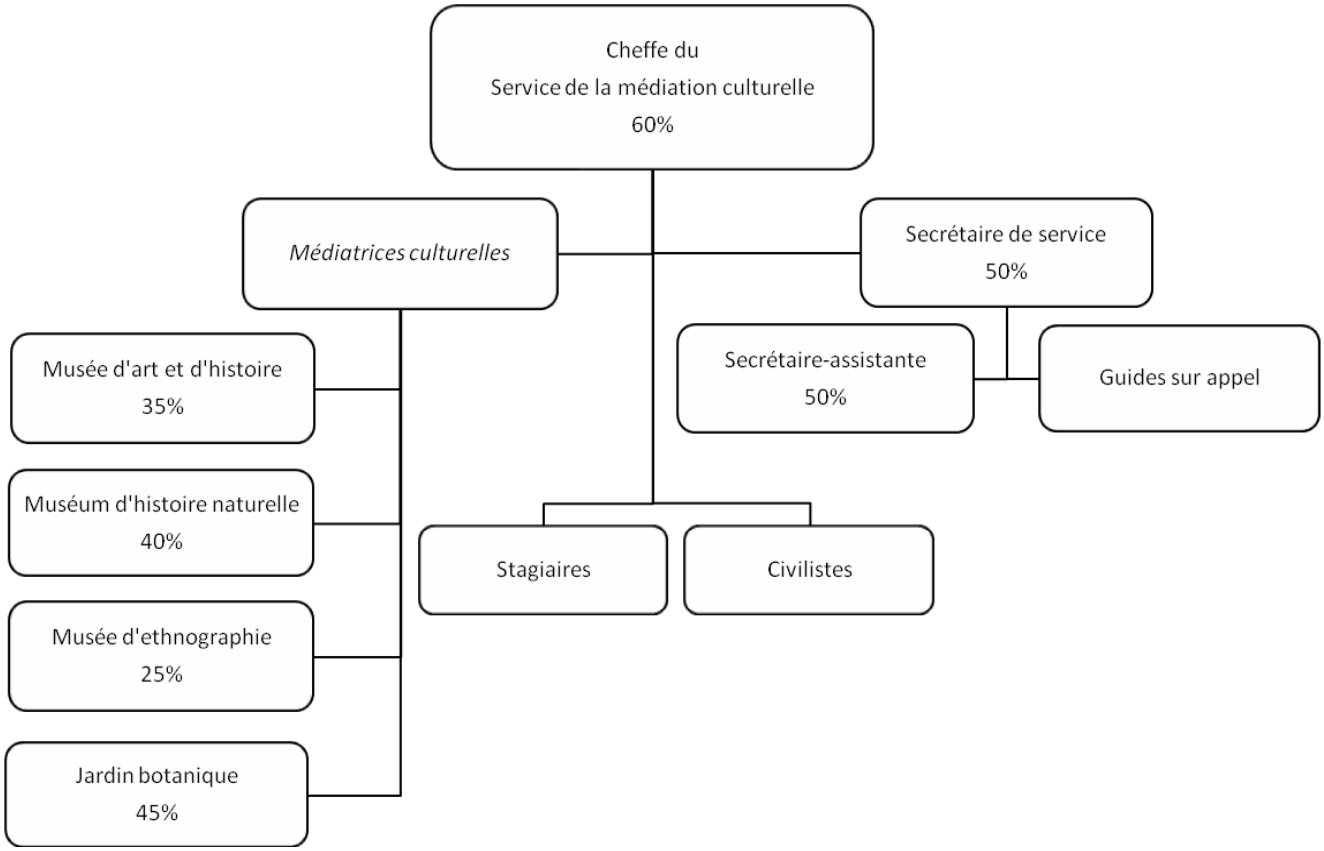

3. Evolution du personnel

L'évolution des emplois en équivalents plein temps (EPT) est la suivante :

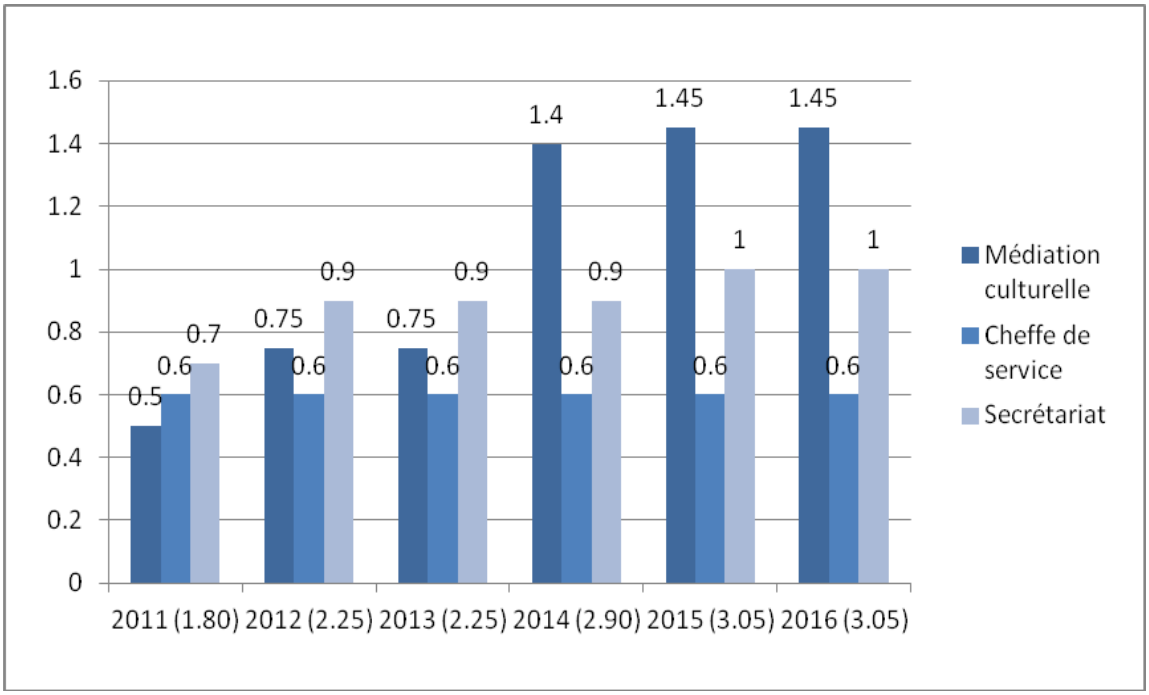

Il n'est pas tenu compte ci-dessus de l'activité des guides sur appel (9 en 2016), très aléatoire en fonction du succès des expositions.

Civilistes : 3 personnes en 2016 (EPT / durée variable). Pas de stagiaire.

4. Missions et activités

Missions du service de la médiation culturelle: développer et favoriser l'accès aux trois musées communaux de la Ville de Neuchâtel et au Jardin botanique pour le public scolaire et hors scolaire (enfants et adultes); valoriser le patrimoine bâti.

A noter que la médiation culturelle du Jardin botanique a été intégrée pour la première fois pour l'année complète dans le service.

A l'automne, introduction pour les ateliers individuels d'un système d'inscription-paiement en ligne.

Outre les prestations payantes détaillées dans le tableau ci-après, voici les autres prestations fournies :

- Rédaction de documents pédagogiques pour enfants et enseignants autour des expositions temporaires

- Organisation et animation d'accueils pour enseignants; présentation des nouvelles expositions
- Formation des guides
- Journée « Ecole – Musée » pour les classes de 5ème Harmos du canton
- Animations pour enfants et adultes lors d'événements (*vernissages, Nuit des musées, Journée internationale des musées, Fêtes de printemps et d'automne au JB, etc…*)
- Accueil de structures parascolaires et de groupes de divers Passeports-Vacances (Neuchâtel, La Neuveville, Les Montagnes neuchâteloises)
- Accueil de migrants dans les musées en collaboration avec le Service Jeunesse et intégration
- Cours de formation continue pour les enseignants de la HEP-BEJUNE
- Balade culturelle en ville, mise en valeur du patrimoine bâti auprès des enfants
- Collaboration à la mise sur pied de la 3ème édition des visites des coulisses des institutions culturelles de la Ville : BPUN, Théâtre du Passage, Jardin botanique, MHNN, MAHN et MEN
- Coordination et participation à des émissions radiophoniques avec des classes primaires dans les musées cantonaux
- Coordination de la saison des contes dominicaux au MHNN par les conteuses de La Louvrée (MDA)

QUELQUES CHIFFRES…											
	Accueils payants									Site Internet	
Année	Visites guidées	Semaines blanches Nb d'élèves	Partenariat Service des Sports Nb d'enfants	Vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Hors vacances scolaires Nb d'enfants (inscr. indiv.)	Enfants Total	Ateliers+cours Adultes/Aînés Nb de pers. (inscr. indiv.)	Ateliers privés Nb de groupes	Nombre de factures émises	Nb de visites	% de retour
2005	54	98		226	183	507	54	3	534		
2006	99	150		231	217	598	20	4	578	246	1%
2007	240	140		149	208	497	30	30	673	3394	3%
2008	159	122		108	219	449	37	19	437	2939	3%
2009	299	91	60	136	133	420	20	19	588	4443	10%
2010	167	111	160	114	198	583	42	20	515	4524	21%
2011	207	216	54	172	314	756	41	30	489	5179	21%
2012	115	211	90	164	214	679	34	40	504	6043	28%
2013	98	287	72	129	257	745	31	52	523	6367	27%
2014	111	30	72	217	437	726	9	38	523	6095	36%
2015	311	69		214	331	545	8	113	724	6034	27%
2016	121	40		161	268	469	32	102	506	6703	28%

Cette année, aucun accueil au MEN, fermé pour cause de travaux. La diminution du nombre d'inscriptions individuelles des enfants s'explique par le fait qu'ils participent davantage durant les vacances avec les structures parascolaires, désormais ouvertes au moins partiellement lors des longs congés scolaires. S'agissant du nombre de factures émises, il a diminué suite à l'introduction du système d'inscription-paiement en ligne pour les ateliers.

Musée d'art et d'histoire

(entité de gestion n°137.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	3'698'582.22	3'381'300.00	-317'282.22
Revenus	474'733.27	275'100.00	+199'633.27
Excédent	3'223'848.95	3'106'200.00	-117'648.95

L'exercice 2016 du Musée d'art et d'histoire est marqué par des charges de personnel excédentaires. Cette différence s'explique notamment par une erreur technique lors de l'établissement du budget 2016 des charges de personnel (salaires horaire et stagiaires). Le comparatif des comptes 2015 et 2016 de ce poste illustre ce problème.

D'autre part des maladies de longue durée ont nécessité des remplacements à la surveillance et à la réception du MAHN. Comme chaque des mandats ont été confiés dans le cadre des expositions temporaires. Une partie de ces dépassements sont compensés par des soutiens financiers (sponsorings) reçus pour les expositions temporaires, des prélèvements sur des fonds spéciaux et des remboursements d'assurances.

2. Organigramme

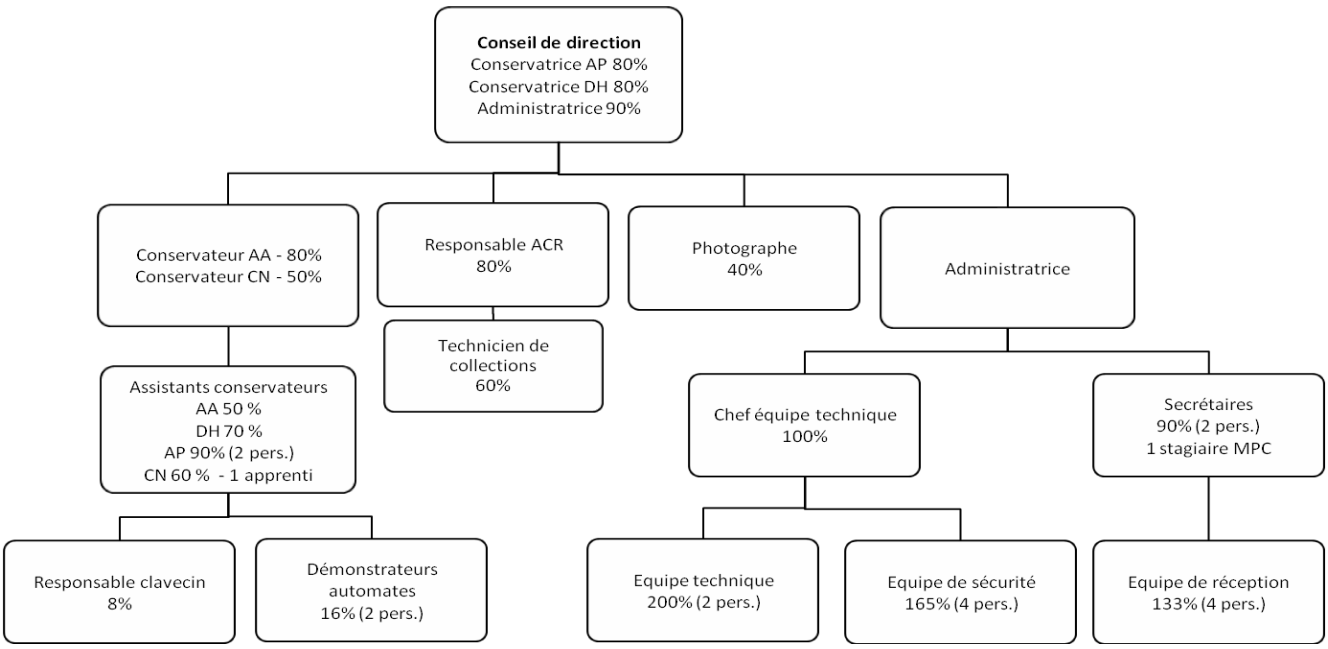

3. Personnel

Le MAHN compte 15.24 EPT pour les postes fixes. Des augmentations de temps temporaires ont été sollicitées pour des missions spécifiques en cours d'année. Il s'agit de travaux en lien avec les expositions. Ces coûts sont compensés financièrement par des montants retenus dans les comptes des expositions temporaires concernées. Le MAHN a accueilli neuf stagiaires en 2016, notamment dans le cadre de la convention passée avec l'Université de Neuchâtel.

4. Missions

Le MAHN a poursuivi son processus de renouveau initié en 2013 en se dotant d'une nouvelle identité visuelle et en améliorant la signalétique dans le bâtiment, afin de faciliter l'orientation du public. La mise en ligne des collections a progressé et une page facebook a été créée en fin d'année pour donner une audience plus large à nos activités.

Une étude pour la création d'un centre de conservation a été initiée, menée en étroite collaboration avec les responsables des trois musées de la Ville et du Jardin botanique. Un mandat a été confié à une entreprise spécialisée (Prevart) afin d'étudier la faisabilité d'un centre de conservation à Tivoli-Nord (Serrières). Ce projet a été jugé prioritaire en raison de la situation précaire des collections dans maints dépôts et du manque de place, en particulier pour conserver les œuvres de grands formats.

5. Expositions, collections, manifestations

En 2016 le MAHN a accueilli 33'605 visiteurs, fréquentation en hausse par rapport à l'année dernière. Le succès populaire de l'exposition *Neuchâtel avant-après* en début d'année, puis celui de la grande exposition d'été, consacrée à *Maximilien de Meuron*. *A la croisée des mondes* ont permis ce réjouissant résultat.

En matière d'animations, la Nuit des musées (21 mai) et la Journée internationale des musées (22 mai) ont été une nouvelle fois les moments forts de l'année, placées cette fois sous le signe de l'Italie, en marge de l'exposition *Maximilien de Meuron. A la croisée des mondes*.

5.1. Département des arts plastiques

C'est à l'occasion du bicentenaire de la collection de peinture (1816-2016) que le Musée d'art et d'histoire a dédié une grande rétrospective à Maximilien de Meuron (1785-1868). Peintre de paysage, promoteur des arts à Neuchâtel, voyageur cosmopolite, son don en 1816 à la ville de Neuchâtel de deux grandes vues de Rome marquera la genèse du Musée d'art et d'histoire. L'ouverture et la présentation de l'exposition *Maximilien de Meuron. A la croisée des mondes* (14 mai-16 avril 2016) a représenté sans conteste l'événement phare de l'année 2016. Les plus belles pièces de nos collections, ainsi que de nombreuses œuvres de collections privées et publiques de Suisse et de l'étranger ont été présentées à la lumière de la vaste correspondance de l'artiste, largement inédite. Une importante publication parue aux Editions Somogy à Paris, ainsi qu'un riche programme de manifestations ont accompagné l'exposition qui a mobilisé les compétences de toute l'équipe du département des arts plastiques, ainsi que de spécialistes du monde académique. Ce grand projet a bénéficié de

deux événements parallèles, qui ont souligné l'importance de l'héritage de Maximilien de Meuron pour le développement des collections du musée et témoigné de son écho avec la création contemporaine : les expositions *De Théophile Robert à Max Bühlmann. Dons majeurs du Fonds Maximilien de Meuron 1916-2016*, conçue par le département des arts plastiques (été 2016) *;* et *MDM*, conçue par la Galerie C (septembre-octobre 2016).

Parallèlement au programme d'exposition, le personnel des arts plastiques s'est consacré à l'inventaire scientifique des nouvelles acquisitions et à la préparation de futures expositions.

5.2. Département des arts appliqués

Au cours de l'année, le département a principalement travaillé sur la grande exposition de l'hiver 2016/17 *«Prêt à porter ?!» Une histoire des sacs plastiques et en papier en Suisse et à Neuchâtel* ainsi que sur la petite exposition *Des automates à la mode ?* Cette dernière s'inscrit dans la grande exposition multi-sites *La Silhouette masculine. Modes et artifices de la fin du Moyen Age à nos jours* qui réunit douze musées dans le canton de Neuchâtel et à Yverdon autour d'un projet commun.

Les *automates Jaquet-Droz* attirent toujours touristes, enfants et spécialistes lors des démonstrations publiques et privées. Ils engendrent un grand nombre de renseignements, de demandes de reproductions ou de films.

Les onze concerts autour du *clavecin Ruckers* ont eu beaucoup de succès. Un enregistrement de CD a eu lieu en automne. Le programme de la saison a été imprimé sous une nouvelle forme, suivant la nouvelle identité visuelle du MAHN.

5.3. Département historique

Les trois premiers mois de l'année ont été marqués par l'exposition *Neuchâtel avant – après* (29.11.2015-20.03.2016) qui a rencontré un grand succès. La publication a d'ailleurs connu trois éditions successives. Ce projet a été conduit par l'assistant-conservateur, avec le concours de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel et avec la collaboration du département des arts appliqués.

Les préparatifs de l'exposition *Transitions. La photographie dans le canton de Neuchâtel 1840-1970,* fruit de la collaboration entre des spécialistes de la photographie, de l'Université de Neuchâtel, de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) et du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds (DAV), se sont poursuivis. A cette occasion, d'importantes recherches ont été menées sur nos fonds photographiques et plusieurs acquisitions ont été réalisées afin d'enrichir les ensembles existants. Toujours dans le domaine de la valorisation des collections, nous avons œuvré aux travaux en vue de la nouvelle exposition permanente du MAHN.

Comme par le passé, nous avons répondu aux nombreuses demandes de renseignements et de reproductions liés à nos collections. Le travail d'inventaire et de mise en ligne des collections a progressé une nouvelle fois à un rythme ralenti, en raison des projets susmentionnés.

5.4. Cabinet de numismatique

Pour la numismatique, l'année 2016 fut surtout marquée par les acquisitions. Des opportunités exceptionnelles ont permis d'acquérir : a) une partie d'une des deux plus importantes collections de monnaies neuchâteloises en mains privées (grâce à un prélèvement sur les fonds des capitaux de tiers) ; b) le dernier lot de la plus importante

collection de médailles à sujets neuchâtelois (le nombre de pièces de ce type au musée a été triplé !) ; c) la seconde moitié de la collection de l'entreprise Huguenin+Kramer Médailleurs SA. Côté personnel, l'effort mis sur les travaux de l'ombre et l'apport de l'apprenti AID ont permis de créer ou de retoucher 4607 notices d'inventaire. Les monnaies correspondantes ont par ailleurs toutes été reconditionnées aux normes actuelles.

Muséum d'Histoire Naturelle

(entité de gestion n° 138.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'725'841.83	2'368'700.00	- 357'141.83
Revenus	449'582.84	202'600.00	+ 246'982.84
Excédent	2'276'258.99	2'166'100.00	-110'158.99

Les comptes du Muséum présentent un écart au budget qui s'explique par une hausse des charges de personnel due en particulier à l'arrivée d'un nouveau directeur. L'ancien directeur à 80% est parti à la retraite en décembre 2016, un tuilage de 3 mois a eu lieu avec le directeur entrant engagé à 100%. Par ailleurs la réalisation de l'exposition Manger, la mécanique du ventre a nécessité un renfort de l'équipe mais ce dépassement a été comblé en partie par la recette due à la location d'expositions temporaires.

La rubrique « charges biens, service, autres charges d'exploitation » présente un dépassement de 185'282.- francs. Il s'explique par la présentation de deux expositions temporaires cette année au Muséum dont une création. Ce dépassement est totalement couvert par la hausse des taxes, par le prélèvement sur le compte fonds et financement spéciaux (utilisé pour la production d'expositions enveloppe sur 4 ans) et par une partie des revenus de location d'exposition.

Le résultat des « revenus » est positif pour un montant de 246'982.- francs. Ce résultat tout à fait exceptionnel s'explique d'une part avec les taxes d'entrées (133'776.- francs), qui résultent du remarquable succès de l'exposition temporaire « Abysses » visitée par 50'700 visiteurs en 6 mois. D'autre part avec la forte demande de locations des expositions temporaires (117'587.- francs) à l'étranger.

2. Organigramme

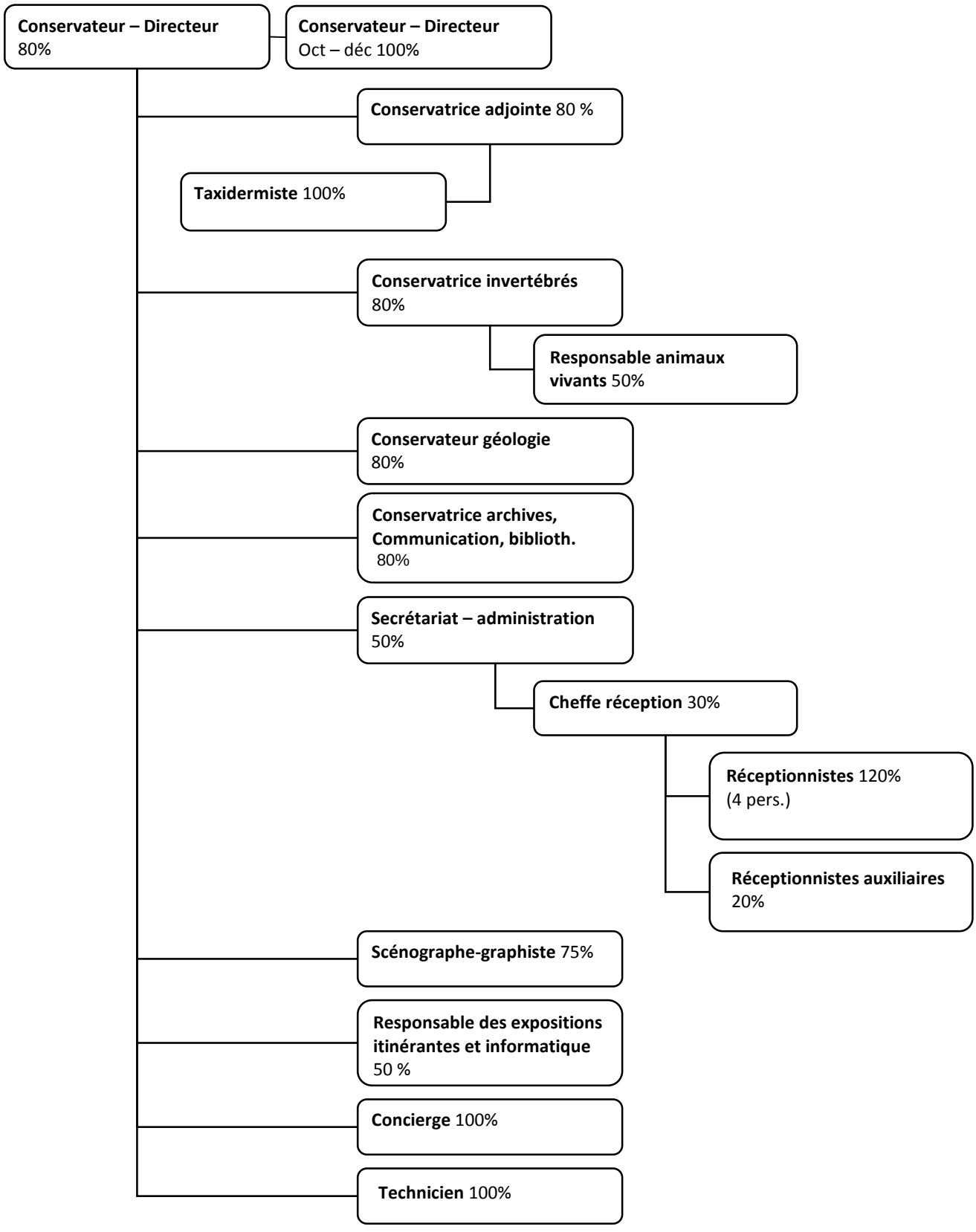

3. Personnel

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur en remplacement de l'ancien qui est parti à la retraite le 31 décembre 2016. Cette arrivée a été mise en place avec un tuilage de 3 mois et une augmentation du temps de travail à 100 % (il était auparavant de 80 %). Par ailleurs la production de l'exposition Manger présentée à partir du 26 novembre 2016 a induit une augmentation de personnel pour le bon suivi de sa réalisation. Ainsi des stagiaires et civilistes sont venus renforcer l'équipe des collaborateurs fixes du Muséum.

4. Diffusion des connaissances

Indicateurs de la mission « diffusion des connaissances » en 2016

Fréquentation annuelle	Total de visiteurs	70'124
Communiquer efficacement par affichage en Ville de Neuchâtel et en Suisse	Semaines de présence d'affichage R4 dans les principales villes de Suisse (436 quinzaines)	872
Communiquer efficacement par le site internet du musée	Nombre d'accès sur la page d'entrée du Muséum	163'365

Expositions temporaires

« Émotions - Une histoire naturelle » (30 novembre 2014 - 29 novembre 2015, prolongation au 3 janvier 2016)

Face à son succès, l'exposition a été prolongée jusqu'au 3 janvier 2016. Sa fréquentation, caractérisée par sa régularité tout au long des 13 mois de présentation s'est élevée à 61'547 visiteurs.

Abysses – le mystère des profondeurs (21 février 2016 - 14 août 2016)

Du 21 février au 14 août 2016, le Muséum a accueilli l'exposition *Abysses, le mystère des profondeurs*. Proposée par la société Columbia Rivers et conçue par Claire Nouvian, océanographe de renommée mondiale, cette exposition proposait une visite immersive dans le monde méconnu des grands fonds par le biais de photographies rétroéclairées et de spécimens uniques. L'adaptation du parcours au Muséum a su séduire un large public puisque ce ne sont pas moins de 50'700 personnes qui ont visité cette exposition en quelques 6 mois de présentation. Les échos furent nombreux tant auprès du grand public que des médias, véritablement fascinés par les formes surprenantes de vie présentées dans l'exposition.
A noter que si l'exposition était louée, le Muséum avait adapté la muséographie en libérant les photographies de leurs légendes et des textes d'accompagnement. Ces derniers étaient disponibles sous la forme d'un feuillet apposé sur une liseuse. Telles les baudroies dans les grands fonds, les liseuses des visiteurs ponctuaient les espaces d'exposition totalement assombris. Cette innovation a attiré l'attention des professionnels et a fait l'objet d'un article dans la *Lettre de l'OCIM (numéro 167)*, revue muséale française. La venue de Michel Ségonzac, explorateur des grands fonds, dans le cadre d'une conférence de la Société neuchâteloise des sciences naturelle a su satisfaire un large public.

Manger la mécanique du ventre (27 novembre 2016 au 26 novembre 2017)

De la bouche à l'anus, c'est une véritable odyssée digestive que propose l'exposition qui s'attache à redonner ses lettres de noblesse à un processus dont les bruits et les résultats sont souvent mésestimés. Cette exposition permet de répondre à des questions qui concernent tout le monde et au quotidien :
Que met-on dans son assiette et comment notre organisme parvient-il à en extraire les nutriments ? Sommes-nous vraiment gouvernés par notre microbiote ? Et quelle est l'utilité des estomacs multiples des ruminants ?
La digestion reste un processus interne, les choix alimentaires en disent long sur notre rapport à l'environnement. Rythmée par les créations musicales des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, l'exposition questionne et place dans une nouvelle perspective un acte quotidien qui se révèle moins anodin qu'il n'y parait. En prolongement de cette exposition une programmation culturelle permet de découvrir des films avec des projections réalisées par la lanterne magique, de réaliser des ateliers de cuisine et d'accueillir les plus jeunes et les scolaires avec un programme d'animation conçu par l'atelier des musées.

Expositions itinérantes

L'exposition « Sacrée science » a été présentée au Quai des savoirs à Toulouse du 1er décembre 2015 au 15 septembre 2016. L'exposition « Mouches » créée en 2004 par le MHNN a été présentée du 17 mars au 24 juillet 2016 au Schloss Hombourg. Compte tenu de sa vétusté, elle a été démantelée fin 2016.

Nuit des musées, Journée internationale des musées (17-18 mai 2016)

Ce rendez-vous annuel désormais fort attendu par notre public a permis, en lien avec l'exposition ABYSSES, la mise sur pied d'une programmation originale. En effet, la cour du Muséum fut prise d'assaut par les petits neuchâtelois les moins frileux pour un premier bain dans le jacuzzi géant spécialement installé. Samedi, la nuit des Abysses, organisée en partenariat avec le WAJ (Watt Air jump) a vu se succéder baignades, discothèque olfactive ainsi qu'une première édition de l'After de la Nuit des Musées, qui a joué les prolongations dans la cour des Terreaux jusqu'à 3h. Le beau temps et l'énergie du WAJ ont contribué au succès de cette formule qui a attiré plus de 3000 personnes. Le lendemain, les profondeurs devenaient lacustres puisque les poissons locaux étaient à l'honneur présentés dans un aquarium ainsi que lors d'une conférence donnée par Bernard Vauthier. Une initiation à la respiration sous-marine, dispensée par Philippe Dumureau ainsi qu'une découverte de l'aviron, par la Société Nautique de Neuchâtel, permettaient de découvrir des loisirs aquatiques praticables à Neuchâtel. Un spectacle de marionnettes proposé par les Ateliers de Sophie a ravi le jeune public, alors que les plus grands se sont immergés dans l'univers fantasmagorique et déjanté d'Improfondeurs, un spectacle joué par la Ligue d'Improvisation neuchâteloise.
Visite guidées de l'exposition ABYSSES, conférences, light-painting et bricolages pour enfants ont complété la programmation de ces deux journées.

Conférences

La collaboration avec la Société neuchâteloise des Sciences naturelles (SNSN), la Société neuchâteloise d'Entomologie (SNE) et le WWF a permis d'accueillir un public varié lors de 9 Rendez-Vous Nature, 9 conférences SNSN, et de 3 conférences SNE. L'auditoire a également été mis à disposition de groupes externes à 38 reprises.

5. Gestion du patrimoine : zoologie, géologie, paléontologie, artéfacts en relation avec l'histoire naturelle

Indicateurs de la mission « gestion du patrimoine : zoologie, géologie, paléontologie, artéfacts » en 2016

Conservation préventive : T idéale = 13°C	Température [°C] maximale observée dans le courant de l'année dans les locaux de collection	28.7
Conservation curative des objets	Vertébrés nettoyés ou restaurés (N. occurrences)	52
	Mollusques nettoyés et reconditionnés (N. occurrences)	1'740
	Echantillons géologiques ou paléontologiques reconditionnés (N. occurrences)	6'720
Réaliser un inventaire complet et une informatisation exhaustive des collections	Occurrences saisies et modifiées	6'258
	Occurrences dans la base de données au 31.12.2015	102'855
Favoriser l'enrichissement des collections par des dons et des acquisitions de qualité	Vertébrés reçus	284
	Vertébrés taxidermisés	15
	Entomologie (N. spécimens), dépôt temporaire	2'500
	Echantillons reçus et achetés en sciences de la Terre	201

Conditions de conservation

La température élevée dans les locaux de conservation des collections à sec est le principal facteur qui conditionne le développement des ravageurs et la dégradation des spécimens. Cette année, le record de température était de 28.7°C dans la salle des mollusques et des insectes. Cette mesure se situe bien au-delà de la température seuil qui offrirait des conditions optimales de conservation et un stockage sûr face aux ravageurs. En 2016, une fumigation des collections a été effectuée début juin pour contrôler le développement de la population de ravageurs. En parallèle, le suivi de l'activité des insectes ravageurs s'est poursuivi en 2016 avec des pièges à lumière verte et des pièges collants (diorama et locaux de collections). Pour effectuer les relevés, la saisie d'information et la rédaction d'un rapport, le MHNN a mandaté une diplômée de la HE-Arc en conservation-restauration.

Conservation préventive et curative des objets

L'année 2016 a été riche en efforts pour garantir la bonne conservation des collections. L'ampleur de ces activités a été possible par la participation de stagiaires et civilistes. Les collections de Vertébrés ont vu le reconditionnement de la collection de bois et trophées dans une armoire mobile et de nombreuses restaurations. Les 1'590 lots de coquilles de mollusques de M. Dubey, ont été entièrement reconditionnés, de même que les 150 lots de coquilles léguées par le Musée d'ethnographie en 2015. Pour la géologie, l'année a été consacrée à la rédaction d'une publication sur les collections Types et figurés et la documentation photographique par un professionnel de l'entier de la collection de poissons fossiles de Louis Agassiz (9000 photographies).
Un nouvel espace est loué à Tivoli pour y installer la collection de Géologie en 2017.

Inventaire des collections et base de données

En géologie, 486 fiches d'inventaire ont été réalisées ou modifiées. Le travail de recherche documentaire sur les types et figurés s'est poursuivi avec 40 fiches actualisées. Un grand travail de nettoyage de base de données a été effectué en collaboration avec le Musée Zoologique de Lausanne en entomologie. Pas moins de 2'804 fiches informatiques de tipules (Diptera) ont été modifiées pour indiquer le lieu de mise en collection du spécimen (Lausanne ou Neuchâtel). La collection de vertébrés a vu 1'297 fiches informatiques réalisées ou modifiées, notamment par l'inventaire et la mise en collection de trois collections arrivées en 2016. Pour la collection de mollusques, l'inventaire d'une collection léguée au MHNN en 2007 a abouti à la saisie de 1'588 fiches. En parallèle, 635 légataires, principalement de la collection historique de mollusques, ont été documentés.

Enrichissement des collections

Les vertébrés ont connu le plus fort accroissement avec notamment 200 petits mammifères provenant du projet liste rouge des micromammifères (CSCF), 2 collections d'animaux préparés (56 spécimens) et 28 animaux amenés au MHNN qui intégreront la collection scientifique de faune locale. Pour la géologie, 14 pièces paléontologiques régionales de qualité exceptionnelles et de taille imposante ont été achetées et plusieurs dons de particuliers (représentant plus de 180 pièces) sont à signaler. La collection d'entomologie a accueilli pour sa part une centaine d'insectes et une grande collection en dépôt (Coleoptera, Hymenoptera, Diptera).

Centre de conservation

Le projet de centre de conservation a vu naître en 2016 une opportunité très intéressante. Suite à l'annonce d'un projet immobilier pouvant correspondre aux besoins d'une telle structure, un crédit exceptionnel a été débloqué pour évaluer par un bureau spécialisé la faisabilité d'un tel projet. Le résultat positif a été livré en fin d'année. L'année 2017 sera ainsi décisive quant à l'avenir de ce projet.

6. Activités de recherche

Indicateurs de la mission « activités de recherche » en 2016

Participer à l'extension des connaissances, contributions à l'évolution scientifique	Publications	6
	Conférences et autres interventions	21
Soutenir les activités de recherche liées aux collections et la mise en place d'expositions	Stagiaires accueillis	21
Soutenir les activités de recherche liées aux collections	Personnes ayant consulté les collections et archives	31
	Personnes ayant demandé des renseignements sur des objets ou collections	17
	Nombre de fiches de prêt	28

Musée d'ethnographie

(entité de gestion n° 139.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	2'795'182.16	2'811'700.00	+16'517.84
Revenus	114'829.46	118'700.00	-3'870.54
Excédent	2'680'352.70	2'693'000.00	+12'647.30

Le MEN a totalement fermé ses portes à partir du 18 janvier 2016, conservant cependant l'accès au Café tant pour le personnel travaillant sur place que pour les étudiant-e-s de l'Institut d'ethnologie et les personnes de passage.

Les commentaires détaillés figurent à l'annexe du rapport des comptes.

2. Organigramme

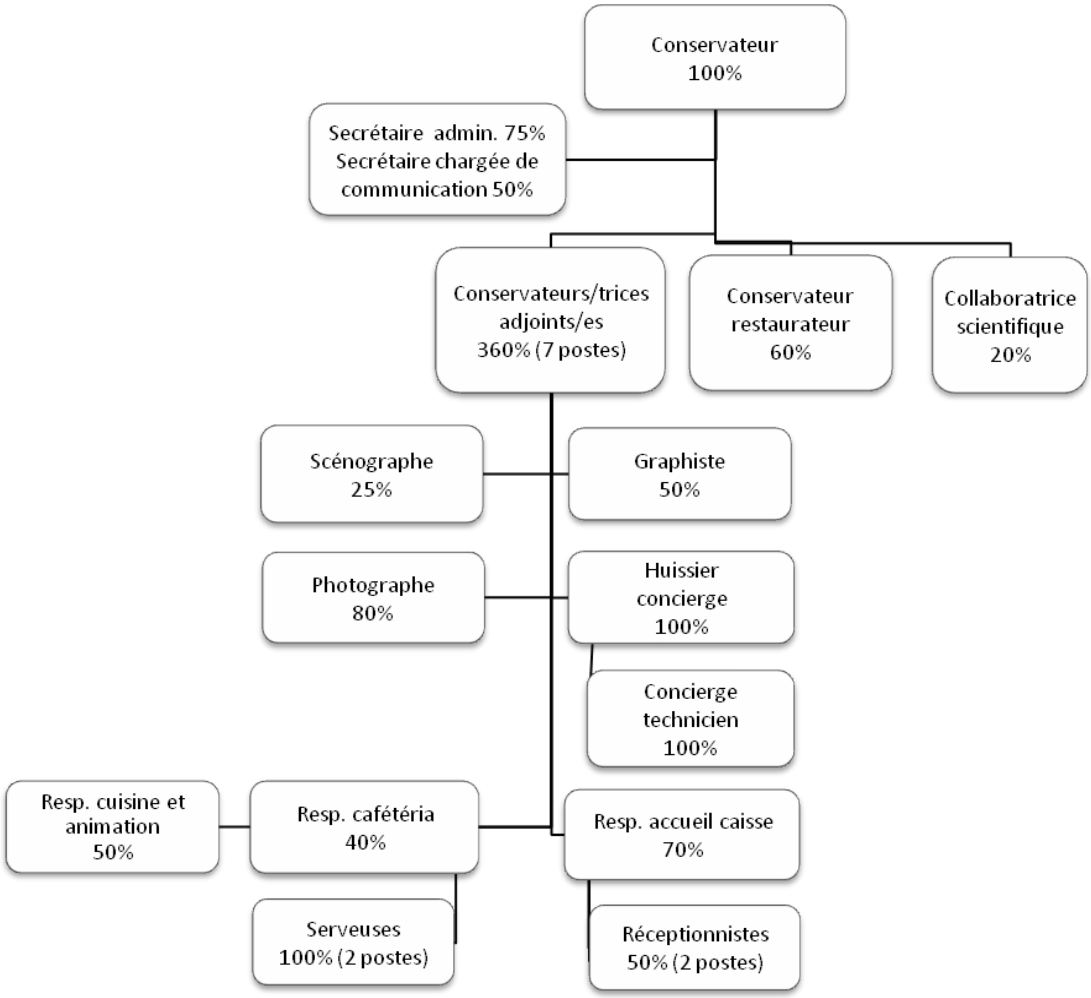

3. Personnel

L'équipe du MEN compte 13.45 EPT pour les postes fixes. Dans le cadre du processus de déménagement, vingt-neuf stagiaires ont été accueillis en renfort, à savoir dix-huit pour l'inventaire et le récolement des collections et onze pour la conservation-restauration.

Pour la troisième année consécutive, l'équipe du MEN a bénéficié d'une subvention du Fonds national suisse FNS couvrant un 20% de mandat de conservateur adjoint afin de mener à bien un projet de recherche en collaboration avec le FNS et la Haute Ecole Arc en conservation-restauration.

Dans le cadre des programmes d'emplois temporaires et des mesures de crise, l'équipe du MEN a par ailleurs bénéficié de l'aide de personnes placées dans les secteurs de la conciergerie et du service au Café.

4. Collections

En prévision de la rénovation de la Villa de Pury d'ici fin 2016 et suite au déménagement des collections du dépôt Gabus, commencé en 2013, le travail de récolement, d'inventaire et de déménagement des collections africaines et d'ethnomusicologie s'est poursuivi vers le dépôt provisoire des Draizes. Les chiffres des missions muséales liées aux collections sont par conséquent toujours très élevés.

En raison des travaux liés au déménagement, le MEN possède actuellement trois réserves d'objets, dans lesquelles le climat n'est pas entièrement satisfaisant. Ses collaborateurs travaillent à l'amélioration permanente de ces conditions. Un système de sondes climatiques permettant un contrôle du climat à distance ainsi que l'envoi automatique d'alertes en cas de dépassement de seuil (inondation et incendie) a été mis sur pied avec les partenaires du CEG. Les résultats obtenus démontrent notamment que les déshumidificateurs installés en 2015 dans le local de Serrières ne suffisent pas à gérer correctement le climat durant la période hivernale. Une solution devra donc être rapidement examinée.

14835 fiches d'objets ont été modifiées et 2743 objets nouvellement introduits dans la base de données; 8483 objets ont été traités et reconditionnés (sans restauration).

863 objets ont été acquis, dont 50 par des dons, 39 par donation, 8 par des achats et 766 par un legs ; 126 objets ont été empruntés et 22 prêtés. 11 objets étaient encore en prêts à l'extérieur au début de l'année 2017.

L'équipe du MEN a par ailleurs accueilli une vingtaine de chercheurs dans ses locaux.

5. Expositions

***C'est pas la mort !* (du 27 juin 2015 au 3 janvier 2016, prolongée jusqu'au 17 janvier)**

Conçue par un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel, en collaboration avec l'équipe du MEN, l'exposition évoquait le phénomène indéfinissable qu'est la mort par un parcours tour à tour contemplatif, choquant, surprenant et émouvant. La nécessité de disposer des locaux pour préparer la suite du déménagement des collections n'a pas permis de prolonger cette présentation au-delà du 17 janvier.

***Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel (Suisse), le patrimoine mauritanien et la ville de Oualata* (du 20 au 30 août 2016)**

Depuis le milieu du XX^{e} siècle et différentes missions effectuées par Jean Gabus, le MEN entretient une relation intense avec la Mauritanie, et plus spécifiquement avec la ville de Oualata. À la demande du Centre de recherches et d'études oualatiennes, Olivier Schinz s'est rendu en été 2016 dans ce pays et dans cette ville pour une mission ayant pour objectif de redonner de la vigueur à ces longues relations professionnelles et scientifiques. Dans ce cadre, une exposition constituée de 12 panneaux explicatifs revenant sur les moments forts de cette longue histoire fut présentée au Musée National de Nouakchott.

6. Manifestations

Malgré la fermeture de ses locaux d'exposition, l'équipe du MEN a proposé un finissage d'exposition, un rendez-vous professionnel international de deux jours avec des membres de l'OCIM et de l'AMS, un colloque international de deux jours sur l'anthropologie de l'ordinaire en collaboration avec l'Institut d'ethnologie de l'Université, 7 conférences et 12 soirées de projections de films ethnographiques.

7. Colloques, conférences, enseignement

En plus de l'enseignement régulier de trois de ses collaborateurs, l'équipe du MEN a donné 20 conférences ou communications sur les plans national et international et a donné 14 enseignements dans 8 instituts universitaires différents.

8. Recherche et publications

L'équipe du MEN a édité deux ouvrages, publié sept articles dans des revues et livres divers et réalisé un film.

9. Rénovation des bâtiments

Durant l'année 2016, la rénovation des bâtiments du Musée a franchi une nouvelle étape : dans la Villa de Pury, le gros œuvre a été achevé par le montage de nouveaux escaliers de service et d'une cage d'ascenseur ainsi que, surtout, la réfection complète des façades extérieures. Le démontage de la plus grande partie des échafaudages, en fin d'année, a permis de découvrir le travail d'orfèvre réalisé par les différents corps de métier sur les pierres extérieures.

L'achèvement de cette étape a marqué le début des travaux intérieurs (installation des techniques, câblages, montage des isolations intérieures et des nouvelles parois, électricité, etc.) donnant ainsi, peu à peu, forme aux nouveaux espaces qui devraient s'ouvrir au personnel comme au public dès l'année prochaine.

Sur le plan politique, cette année (18 février) a été marquée par l'acceptation, à l'unanimité des membres du Conseil général, de la demande de crédit pour la deuxième étape de la rénovation des locaux du MEN (Black Box), marquant ainsi l'importance accordée à l'institution par les Neuchâtelois de tous bords investis dans la vie politique.

10. Achèvements

Le nouveau Master en ethnomusicologie qui associe l'Université de Genève, l'Université de Neuchâtel, la Haute Ecole de Musique Genève-Neuchâtel, le Musée d'ethnographie de Genève et le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, a été lancé le 13 novembre 2016 (en présence de Marc-Olivier Gonseth et Yann Laville, ce dernier étant l'artisan principal du Master).

Jardin botanique

(entité de gestion n° 140.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	1'303'548.33	1'216'800.00	-86'748.33
Produits	432'778.85	432'000.00	+778.85
Excédent	870'769.48	779'300.00	-85'969.48

Les comptes du Jardin botanique présentent un écart de 85'969.48 francs par rapport au budget qui s'explique principalement par trois raisons :

- l'affluence record du public en 2016 (48'000 visiteurs, soit une augmentation de 14'000 visiteurs par rapport à 2015). Il a dès lors fallu recourir à l'engagement ponctuel de réceptionnistes supplémentaires, notamment durant les trois mois (avril – juin) de plus forte affluence (23'700.- francs). Cela a également eu un impact sur les frais de conciergerie (13'700.- francs)

- des frais de location liés notamment à un nouveau local de stockage des collections et à une surface d'exposition agrandie (9'700.- francs)

- une attribution de 15'000.- francs provenant de la subvention de la Fondation du Jardin botanique versée au fonds pour les expositions du Jardin botanique.

2. Organigramme

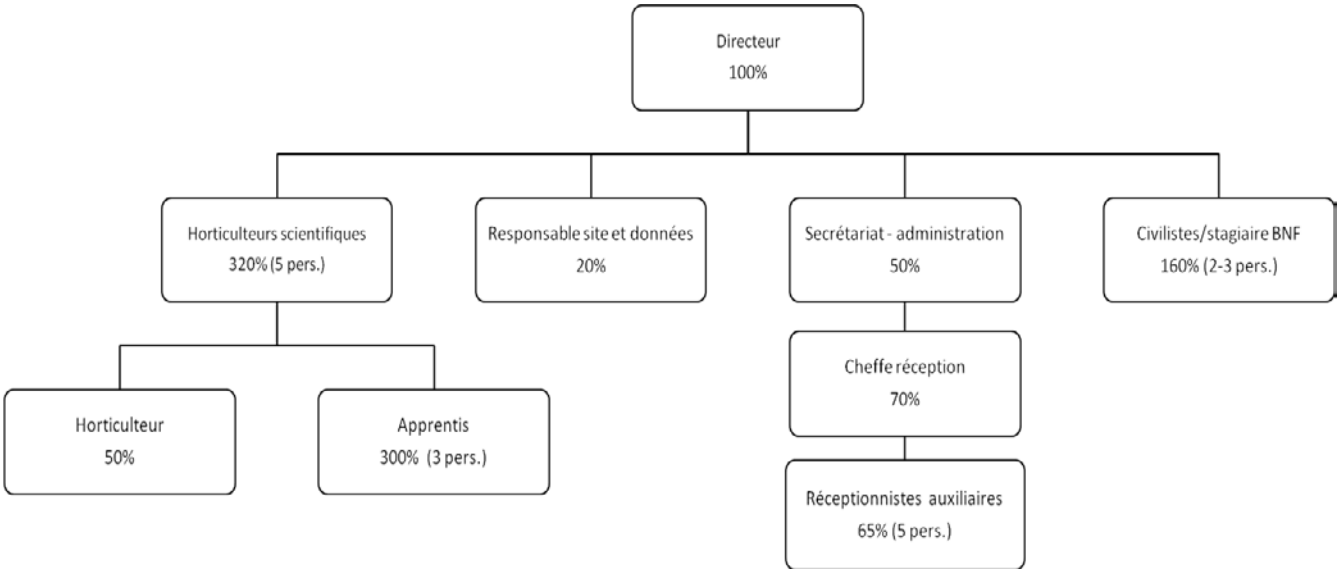

3. Personnel

Au 31 décembre 2016, le service du Jardin botanique comptait 18 personnes pour 9,55 EPT. dont 3 apprentis ; 1 de première, 1 de 2e et 1 de 3e année). Par rapport à 2015, la baisse des EPT est due à un retour à la normale concernant le nombre d'apprentis. Dans l'organigramme sont ajoutés 1,6 EPT pour des personnes étant placées par le service civil ou en stage « 1er emploi ».

4. Missions et indicateurs

Les missions du Jardin botanique sont similaires à celles des autres musées, selon la définition de l'ICOM (Conseil international des musées) : gestion de collections (4.1), recherches (4.2) et éducation (4.3 : activités pour le public).

4.1 Collections

Les collections d'un jardin botanique peuvent être divisées en deux catégories :

- **les collections « organiques »** comprenant les plantes vivantes, les graines et la collection de miels. En 2016, la révision de la collection des plantes alpines a débuté. Cette révision sera terminée en 2017, à l'ouverture du nouvel « alpinum Claude Favarger ». Un jardin de plantes médicinales est également en cours d'élaboration ; 161 espèces utilisées par l'homme pour se soigner ont déjà été plantée.

- **les collections d'objets**, situées en dépôts
  Les collections d'objets se sont enrichies de plus de 600 objets dont 460 outils pour l'exposition Terre d'outils. En ethnobotanique, la mission effectuée en Argentine en automne 2016 a permis l'acquisition de 91 objets. La plupart de ces objets sont en lien avec la population Guarani M'Bya située à Iguazu (Misiones).

Collection	2016	2015	2014	2013	2012
Organique					
Collection Plantes vivantes[a]	3'826	3'515	3'191	3'243	3'353
Graines	339[b]	312	268	49	0
Miels	365	347	284	222	12
Inorganique					
Ethnobotanique	1'455	850[c]	181	10	0
Paléontologie	3'392[d]	3'400	3'000	2	0
Autre	506[e]	206	6	1	0
Total	9'883	8'630	6'930	3'527	3'365

[a] A cela s'ajoute chaque année environ 10'000 plantes produites pour l'embellissement du jardin et la recherche
[b] 27 lots de graines nouvelles de l'*Index seminum 2016*
[c] Les collections ethnobotaniques sont principalement constituées par deux lots : un lot d'outils de la terre débuté en 2013 (800 pièces fin 2015) et une collection d'objets du quotidien provenant du monde entier (50 pièces)
[d] constituée de la collection paléontologique Louis Villars (3267 pièces) et de la collection paléobotanique (125 pièces). La différence entre 2015 et 2016 est due au fait que le chiffre 2015 était une estimation. Par ailleurs les 300 pièces de la collection minéralogique sont placées dans Autre.

[e] 300 minéraux de la collection Louis Villars et 200 pièces de l'ancien musée scolaire du collège des Parcs dont l'inventaire doit encore être détaillé.

4.2 Recherches

En 2016 l'importante augmentation des recherches est surtout marquée par les projets menés en collaboration avec l'Université. Un nouveau laboratoire, celui d'écologie fonctionnelle, dirigé par Sergio Rasmann, fait appel aux services du Jardin botanique. Au niveau des recherches internes, il faut mentionner une collaboration avec l'Agroscope de Changins (Vaud).

Collaboration	2016 [projets]	2015 [projets]	2014 [projets]	2013 [projets]	2012 [projets]
Biologie sol / Université NE	6	2	2	1	1
Botanique évolutive / Uni NE	3	2	2	2	2
Ecologie fonctionnelle UniNE	4	0	0	0	0
Conservation Flore / SFFN	5	5	4	4	3
Ethnobotanique / GPSR	2	1	1	0	0
Paléobotanique	2	2	1	0	0
Recherches internes / JBN	4	4	3	1	1
Autre	0	1	1	1	1
Total	26	17	14	9	8

Le nombre de publications est un excellent indicateur pour présenter la valorisation des collections et des recherches des collaborateurs du Jardin botanique. Il reste toutefois très variable d'une année à l'autre. La liste intègre également les travaux de l'Université de Neuchâtel qui se sont déroulés au Jardin botanique ou qui utilisent les compétences de ses employés. En 2016, 2 livres ont été publiés, l'un sur le Jardin de l'évolution inauguré en 2015 et l'autre sur la collection paléontologique Louis Villars, offerte en 2014. Le catalogue de la collection Villars est le premier numéro d'une série consacrée aux trésors des collections du Jardin botanique.

Publications	2016	2015	2014	2013	2012
Articles scientifiques	4	14	6	14	0
Rapports	3	2	1	3	0
Livres	2	0	1	1	1

4.3 Education et accueil du public

Le programme 2016 a proposé 62 activités pour les visiteurs dont un spectacle de mime et un autre de danse, en lien avec l'exposition Land Art. Alors que le nombre d'expositions diminue, l'envergure de chacune augmente. Ce total ne comprend pas les animations de l'Atelier des musées qui se sont déroulées au Jardin botanique et qui font l'objet d'un autre rapport.

Activité	2016	2015	2014	2013	2012
Expositions	4	6	6	6	7
Cours et ateliers	10	14	14	32	18
Fêtes ou événements	7	5	7	8	10
Conférences et animations	19	19	6	8	10
Démonstrations	8	13	0	0	0
Concerts ou théâtre	2	3	1	1	1
Excursions	8	7	14	13	10
Colloque	0	0	0	1	0
Autre	4	5	0	1	1
Total	62	72	48	70	57

A cela s'ajoute un cours de botanique mis en place par l'association Floraneuch, en collaboration avec le Jardin botanique.

La fréquentation du Jardin botanique a connu une hausse importante en 2016, puisque plus de 48'000 visiteurs ont franchi les portes du parc. Les groupes de classes ont doublé en une année. Ce succès s'explique par la tenue simultanée de deux grandes expositions ; l'une de Land'Art (plus de 40'000 visiteurs entre avril et mi-octobre) et l'autre sur les outils de la terre.

Nombre de visiteurs	2016	2015	2014	2013	2012
Elèves	3'667	1'832	1'899	2'034	1'454
Public général	44'399	32'249	23'316	29'513	25'159
Total	48'066	34'081	25'215	31'547	26'613

5. Investissements

En 2016, un crédit d'investissement de 25'000.- francs a été accordé pour la construction d'un cabanon de tourbier qui sert de pavillon d'information. Les montants de l'aménagement du toit (étanchéité pour des études scientifiques) et l'aménagement intérieur (mise en place d'un tableau électrique, d'éclairage et de moyens audiovisuels) ont été pris sur le budget de fonctionnement, pour une somme équivalente.

Bibliothèque publique et universitaire Neuchâtel (BPUN)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	4'428'575	4'386'075	-42'500
Revenus	228'575	186'075	+42'500
Excédent	4'200'000	4'200'000	0

2. Organigramme

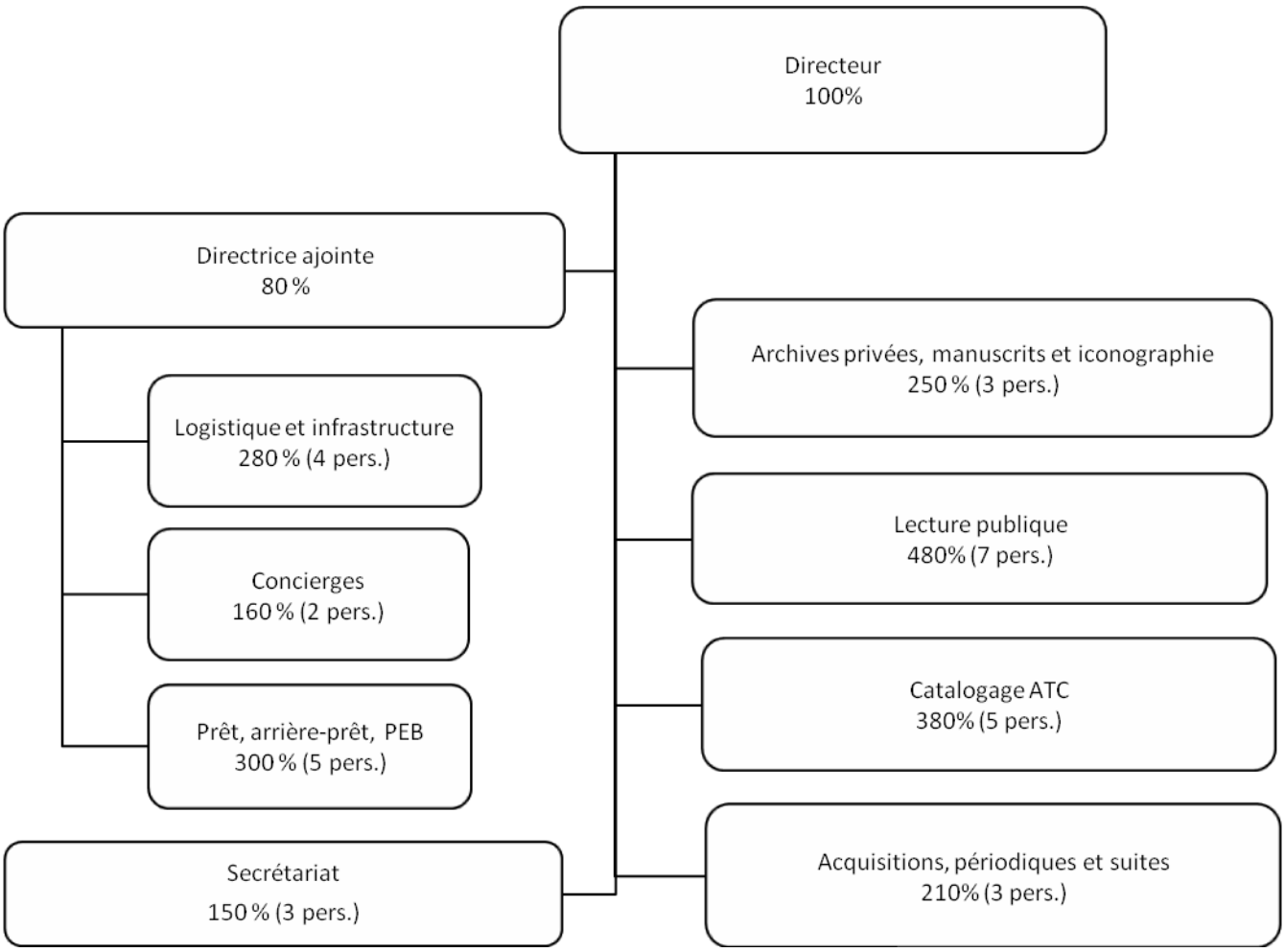

3. Conseil de fondation

Représentants de la Ville : M. Thomas Facchinetti, conseiller communal, président ; Mmes Touria Derrous Brodard, Anne-Dominique Reinhard, Raymonde Wicky ; MM. Gilles Attinger, Jean Berthoud, Stéphane Devaux, Daniel Hess, Jérôme Salmeron.

Représentants de l'Etat : Mmes Zsuzsanna Béri, cheffe du Service des Affaires culturelles ; Rachel Oesch, adjointe au chef du Service des hautes écoles et de la recherche ; M. Lionel Bartolini, archiviste cantonal.

Comité de direction : M. Thomas Facchinetti, président ; Mme Zsuzsanna Béri, vice-présidente ; Mme Rachel Oesch ; MM. Gilles Attinger, Daniel Hess.

4. Personnel (taux moyen)

	2016	**2015**
Personnel régulier		
29 personnes occupant	21.37 postes	22.07 postes
Personnel temporaire et auxiliaire		
12 personnes occupant	3.1 postes	2.5 postes
Apprentis et stagiaires HES		
4 personnes occupant	3.83 postes	4.75 postes
Concierges		
2 personnes occupant	1.6 postes	1.6 postes
Total		
47 personnes occupant	**29.90 postes**	**30.92 postes**

1 arrivée, 3 départs et 2 mutations internes ont été enregistrés parmi des collaborateurs fixes et 1 départ et 1 arrivée dans le personnel auxiliaire en 2016. Deux personnes ont été engagées pour des contrats à durée limitée et 1 apprentie a rompu son contrat. Par ailleurs, la BPUN a accueilli 3 personnes dans le cadre de mesures d'insertion professionnelles, 3 civiliste et 8 stagiaires.

5. Comptes en CHF (à approuver par le Conseil de fondation)

	Comptes 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
Charges	4'428'575		4'386'075		4'628'531	
Recettes		228'575		186'075		428'531
Subvention communale		2'950'000		2'950'000		2'950'000
Subvention cantonale		1'250'000		1'250'000		1'250'000
Total	**4'428'575'**	**4'428'575**	**4'386'075**	**4'386'075**	**4'628'531**	**4'628'531**

6. La Bibliothèque à l'heure des nouvelles technologies

- 24 tablettes de lecture contenant 364 e-books à emprunter.
- Accès à *E-Bibliomédia* : plus de 3'000 romans, documentaires et BD à télécharger gratuitement à la Bibliothèque ou depuis son domicile.
- Accès à *Pressreader* : plus de 5'000 titre de presse nationale et internationale à consulter ou télécharger gratuitement sur son propre ordinateur, tablette, liseuse, ou smartphone.
- Accès à *Europresse* : plus de 8'000 sources de presse nationale, européenne et internationale, magazines, fils de presse, sites web référencés et blogs thématiques, capsules vidéos de WebTV, ainsi que leurs archives.
- 62 ouvrages précieux + 568 documents iconographiques de la BPUN sont disponibles en ligne dans le cadre des projets nationaux e-rara, e-codices et Viaticalpes ; 6 nouveaux manuscrits de la BPUN ont été mis en ligne en 2016
- Bibliothèque numérique du Réseau romand (RERODOC) : près de 40'000 documents numérisés (dont 13'000 provenant du Réseau neuchâtelois et jurassien)
- Presse suisse en ligne : journaux suisses numérisés par la Bibliothèque nationale
- Accès aux ressources scientifiques en ligne de l'Université

7. Statistiques de fréquentation et de prêt

	2016	2015	
Fréquentation (nombre d'entrées)			
Lecture publique	61'224	61'267	
Fonds d'étude	24'338	27'498	
Salle de lecture (nombre d'entrées)	29'824	30'172	
Total	115'386	118'937	- 3 %
Fréquentation du site internet et services en ligne (pages consultées)	461'818	382'657	+ 21 %
Prêt			
Lecteurs inscrits	14'051	15'492	- 9.3 %
Lecteurs actifs*	8'987	9'242	- 2.7 %
Nouvelles inscriptions	1'349	1'145	+ 18 %
Prêts de documents imprimés	154'869	156'630	- 1.1 %
Prêts de e-books en ligne (nouvelle offre)	2'138	–	
Documents BPU prêtés via les autres bibliothèques du réseau	8'293	7'787	+ 6.5 %
Boîte de retour des documents 24/24 (nb. de doc.)	25'252	25'048	+ 0.8 %

** Lecteurs ayant effectué au moins une opération au cours de l'année*

La légère baisse de fréquentation, due à l'évolution des habitudes des usagers, à l'absence de véritables zones d'accueil et d'espaces publics, est compensée par l'augmentation continue des demandes en réseau et des services en ligne.

Avec une moyenne de plus de 400 visiteurs et 550 prêts par jour, la Bibliothèque reste l'institution culturelle la plus fréquentée de la ville.

Des moyens seront cependant nécessaires pour adapter les prestations aux mutations et aux nouveaux attentes des utilisateurs.

8. Nouveaux documents

Documents catalogués

	2016	2015
Nouvelles acquisitions	7'107	7'287
Recatalogage collections	3'854	1'404
Total	10'961	8'691

9. Ressources imprimées disponibles (nb de documents)

	2016	2015
Fonds d'étude	332'447	329'112
Lecture publique	46'018	46'292
Total	378'465	375'404

Périodiques

Séries en cours au 31 décembre	**1'426**	1'446
À disposition en libre-accès	**624**	630

10. Manuscrits, archives privées et iconographie

	2016	2015
Références accessibles sur le Portail des archives neuchâteloises (Flora)	6'081	3'549
Consultations et recherches menées sur les fonds patrimoniaux		
sur place	79	58
services en ligne	86	83
Accroissement des fonds manuscrits (en mètres linéaires)	19.5 ml	15.8 ml
Accroissement des fonds iconographiques (nb pièces)	1'105	480

11. Promotion de la lecture, médiation et intégration

- 11 visites et présentations des fonds de la BPUN (classes, groupes d'intégration, associations, etc.).
- 21 lectures, concerts, conférences, ateliers, cafés littéraires et animations.
- Espace Rousseau : 481 visiteurs reçus dans le cadre de 21 visites guidées (visites libres non comptabilisées)
- 14 expositions thématiques

Sports

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	13'466'883.65	13'780'200.00	(+) 313’316.35
Produits	4'661'200.82	4'596'000.00	(+) 65'200.82
Excédent	8'805'682.83	9'184'200.00	(+) 378'517.17

Le résultat des comptes est amélioré de près de 380’000 francs. Les commentaires détaillés figurent à l’annexe du rapport des comptes.

La ligne budgétaire de 200'000 francs prévue pour des travaux d’entretien lourds des bâtiments a été entièrement dépensée aux piscines du Nid-du-Crô et répartie sur les objets suivants :

- Assainissement du local infirmerie (montant du crédit : 30'000 francs)
- Réfection des cabines dans les vestiaires intérieurs (montant du crédit : 55'000 francs)
- Remplacement complet des casiers dans les vestiaires intérieurs (montant du crédit : 115'000 francs)

2. Organigramme

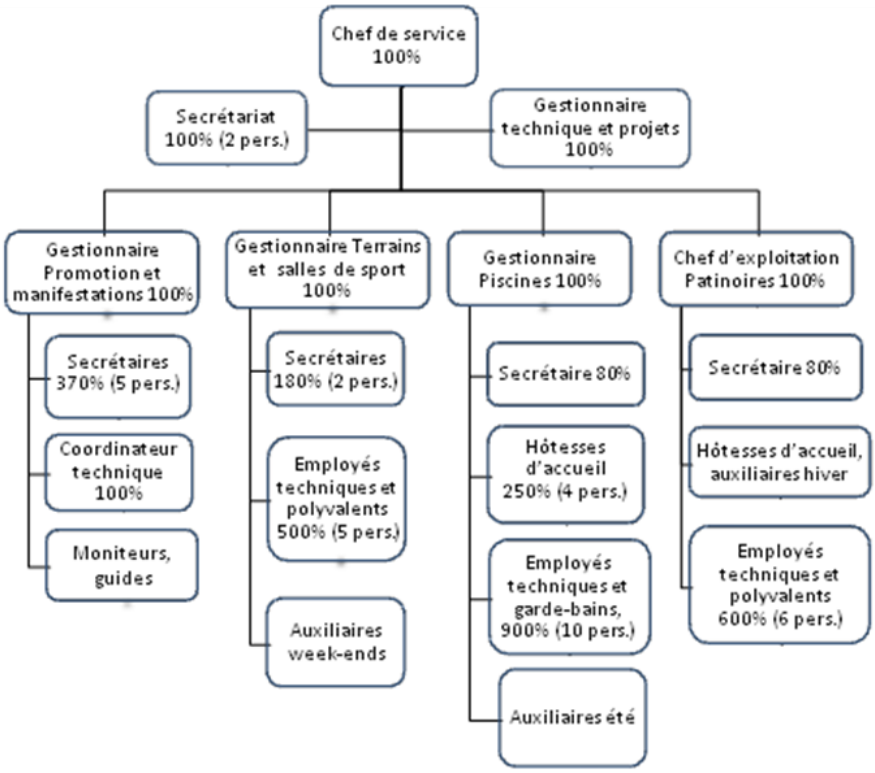

3. Personnel

L'effectif du Service présente une réduction de 0.46 équivalent plein temps durant l'exercice par rapport au budget (48.05 EPT) en raison notamment de la fluctuation des engagements de personnel auxiliaire.

4. Missions

Les missions du Service des sports sont les suivantes :

a) assurer la liaison avec les sociétés sportives de la ville; à ce titre, il peut être appelé à collaborer à l'organisation de manifestations sportives ;
b) veiller à l'entretien des terrains, locaux, installations et matériel et fixer leur utilisation par les sociétés intéressées; à ce titre, il gère l'occupation de toutes les salles de gymnastique, en dehors de leur affectation scolaire ;
c) participer aux études et à la réalisation des nouveaux équipements de sports ;
d) gérer et exploiter les bâtiments et les installations qui lui sont confiés;
e) organiser, en période de vacances scolaires, des activités sportives pour les écoliers ;
f) organiser, en s'assurant la collaboration des sociétés, toute autre manifestation dans le cadre du sport dit populaire.

5. Subventions

Sur l'enveloppe budgétaire de 40'000 francs prévue sur le compte 14100-36360.00 afin d'aider les associations sportives qui n'ont pas accès aux infrastructures appartenant à la Ville ou pour soutenir des actions spéciales en faveur du sport de manière générale, les montants suivants ont été engagés : (CHF)

- Formation sur le sponsoring sportif pour les clubs[1]	3'430.-
- Bike attitude[2]	6'930.-
- Fight Move academy	3'000.-
- Club d'échec	3'000.-
- Judo club Cortaillod-Neuchâtel	3'000.-
- Société d'escrime	3'000.-
- Société d'aviron	1'700.-
- NUC Volleyball[3]	440.-
- Association Miblou[4]	2'000.-
Total	**28'500.-**

[1] Les membres des clubs ci-après ont participé à cette formation qui s'est déroulée le 26 février 2016 : NE Xamax FCS, Judo club Cortaillod-NE, NE Knights, Fight Move Academy, Kin-ball NE, Capoeira NE.
[2] Comprend l'entretien de la piste de VTT le long du sentier entre Chaumont et la Coudre ainsi qu'une participation aux abonnements qui permettent aux membres actifs de se rendre au départ de la piste au moyen du funiculaire.
[3] Prise en charge de frais de location de la salle du Mail à l'occasion du tournoi inter-ligues M17 organisé par le club.
[4] Contribution aux frais engendrés par le marathon de spinning organisé par l'association durant le Festival des sports.

Promotion et manifestations

(entités de gestion n° 142.01 et 142.02)

1. Ecoles du sport et camps multisports

Cours	Public cible	2016	2015
Sport adultes	Dès 16 ans	**2562**	2292
Sport enfants	De 3 mois à 16 ans	**2546**	2651
Camps multisports	De 3 à 16 ans	**1082**	1044
TOTAL		**6190**	**5987**

Détails par catégorie

Cours adultes	Public cible	2016	2015
Aqua fitness	Dès 16 ans	**1270**	1230
Midi Tonus	Dès 16 ans	**419**	335
Urban training	Dès 16 ans	**736**	575
Natation	Dès 16 ans	**124**	139
Tennis	Dès 16 ans	**13**	13
TOTAL		**2562**	**2292**

Cours enfants	Public cible	2016	2015
Danse[5]	8 à 16 ans	**124**	210
Découverte agrès	3 à 5 ans	**34**	35
Découverte sportive[6]	3 à 7 ans	**112**	196
Football (futsal)	4 à 11 ans	**101**	131
Gym parent-enfant	3 et 4 ans	**39**	60
Hockey	4 à 15 ans	**64**	30
Natation	3 mois à 16 ans	**1860**	1833

[5] Suppression des cours de danse urbaine depuis août en raison du déménagement des locaux de notre partenaire.

[6] Diminution de participation induite par le développement de crèches et de structures parascolaires. Au surplus, des associations privées proposent des prestations similaires à celles que nous proposons.

Patinage	3 à 12 ans	**149**	98
Plongeon	6 à 16 ans	**27**	28
Tennis	4 à 10 ans	**36**	30
TOTAL		**2546**	**2651**

Camps –mini découverte	**Public cible**	**2016**	**2015**
Camps multisports	De 4 à 7 ans	**540**	499
Camps multisports	De 8 à 16 ans	**484**	479
Mini-découvertes	De 4 à 8 ans	**58**	66
TOTAL		**1082**	**1044**

2. Promotion du sport et des espaces à louer

2.1. Manifestations

		Participants	
Evénements	**Public cible**	**2016**	**2015**
Mérites sportifs	Sportifs amateurs et d'élite	**258**	226
Euro 2016 (diffusion au stade)	Tout public	**36'571**	-
Festival des sports (estimation)[7]	Tout public	**7'000**	9'000
Tour du lac à vélo	Tout public	**338**	330
Journée des clubs services	Membres clubs	**57**	-
Tournoi de tennis de table	7 – 16 ans	**63**	62
Triathlon scolaire	Ecoliers 8 – 13 ans	**1'928**	1'887
Corrida de Noël	Tout public	**1'042**	-
Wake Up and Run	Tout public	**580**	-
TOTAL		**47'837**	11'505

[7] Journée pluvieuse durant tout le samedi.

2.2. Stade de la Maladière

Evénements, séminaires, anniversaires	2016	2015
Espace Gilbert Facchinetti	**88**	81
Salle de conférence	**180**	142
Visites du stade de La Maladière	**4**	5
Loges[8]	**20**	22
TOTAL	**292**	**250**

[8] Afin de répondre à la demande de la clientèle désireuse d'organiser des rencontres ou séminaires en petit groupe au stade, nous mettons les loges à disposition en dehors des calendriers sportifs.

Terrains et salles de sport

(entités de gestion n° 143.01, 143.02, 143.04, 143.05, 143.06)

3. Places et salles de sport

3.1. Occupation des terrains

Au total, 50 équipes juniors et adultes issues de 11 clubs différents, dans les disciplines du Football, Football américain, Rubgy à 15, Rugby à 7, Hockey sur gazon et Freesbee, ont occupé les 8 terrains énumérés ci-après.

3.1.1. Centre sportif de Pierre-à-Bot

Stade 100 x 64 (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	1171	1262

Terrain naturel 100 x 64 (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	493	599

Terrain synthétique 100 x 64[9] (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	128	118

3.1.2. Centre sportif du Chanet

Terrain naturel 105 x 68 (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	322	288

Terrain synthétique 90 x 57.6[10] (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	501	324

3.1.3. Terrain des Charmettes

Terrain synthétique 90 x 50[11] (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	45	47

[9] Datant de 1996, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football traditionnel en raison de la qualité de sa surface. Le changement de son revêtement est prévu à la planification financière.

[10] Le nouveau terrain synthétique, dont le crédit d'investissement avait été validé le 2 novembre 2013 par le Conseil général sur présentation du rapport n° 13-024, est accessible aux clubs depuis juillet 2015.

[11] Datant de 1989, ce terrain est moins utilisé pour la pratique du football associatif en raison de la qualité de sa surface et des dimensions non conformes aux exigences de l'ASF. Un projet de réaffectation de la zone est en cours de réflexion.

3.1.4. Terrain de la Riveraine

Terrain naturel 98 x 62 (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	**154**	**226**

3.1.5. Terrain de Puits-Godet

Terrain naturel 110 x 70 (entraînements et matchs)	2016	2015
TOTAL	**332**	**326**

3.2. Occupation des salles

Au total, 64 équipes juniors et adultes issues de 41 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Rock acrobatique, Judo, Boxe, Capoeira, Pilates et Football, ont occupé les salles de gymnastique des écoles mentionnées ci-dessous :

Salles scolaires	Capacité	Taux d'occupation* 2016			Taux d'occupation* 2015		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Acacias	sans public	50%	50%	**100%**	60.00%	40.00%	**100%**
Charmettes	sans public	60%	40%	**100%**	60.00%	40.00%	**100%**
Crêt-du-Chêne	sans public	40%	60%	**100%**	40.00%	60.00%	**100%**
Parcs	sans public	40%	60%	**100%**	30.00%	70.00%	**100%**
Promenade sud-est	sans public	30%	70%	**100%**	30.00%	70.00%	**100%**
Promenade sud-ouest	sans public	40%	60%	**100%**	40.00%	60.00%	**100%**
Serrières	320 pers.	0%	100%	**100%**	10.00%	90.00%	**100%**
St-Hélène	380 pers.	50%	50%	**100%**	50.00%	50.00%	**100%**
Terreaux	sans public	35%	65%	**100%**	45.00%	35.00%	**80%**
NEM (Maladière)	sans public	60%	40%	**100%**	70.00%	30.00%	**100%**
Vauseyon	sans public	30%	70%	**100%**	30.00%	60.00%	**90%**
TOTAL		**40%**	**60%**	**100%**	**43%**	**55%**	**98%**

* Taux d'occupation = heures utilisées entre 18h00 et 22h00 / heures disponibles selon le règlement communal.

3.3. Places omnisports et parcours mesurés

La Ville recense 18 emplacements équipés pour la pratique sportive répartis dans les quartiers d'habitation suivants : ***les Acacias*** (football, basketball, handball, pétanque) ; ***le jardin de la Boine*** (basketball, urbafit) ; ***Champ-Monsieur*** (course à pied, VTT, nordic walking) ; ***le Chanet*** (football, basketball, volleyball, piste finlandaise) ; ***les Charmettes*** (football, basketball, handball) ; ***Champréveyres*** (football, basketball, pétanque) ; ***la Coudre*** (football, basketball, handball, tennis de table) ; ***le Gor de Vauseyon*** (mur d'escalade) ; ***les Jeunes-Rives*** (beach-volley, pétanque) ; ***la plaine du Mail*** (beachsoccer, basketball, volleyball, pétanque, athlétisme) ; ***Maujobia*** (football, basketball) ; ***Nid-du-Crô*** (skatepark) ;

l'Orée (football, basketball) ; ***Pierre-à-Bot*** (football, volleyball, tennis de table) ; ***Puits-Godet*** (basketball, volleyball, rink-hockey, tennis de table, piste finlandaise) ; ***le quai Robert-Comtesse*** (football, basketball, handball, athlétisme) ; ***Serrières*** (football, basketball, handball) ; ***les Valangines*** (football, handball, tennis de table).

4. Maison de vacances « Cité-Joie »

Depuis le 1er juin 2009, la maison de vacances « Cité-Joie » est louée par la société "Montagne & Nature Sàrl" pour l'organisation de camps de ski et de camps vert multisports. Selon les indications fournies par le gérant de la société précitée, la seule entité scolaire neuchâteloise à avoir réservé deux semaines à Cité-Joie en 2016 est le CPLN et ceci malgré les tarifs préférentiels appliqués à l'ensemble des cercles scolaires du Canton. Le CPLN a en outre annoncé qu'il ne réservera plus de dortoirs en 2017 en raison des mesures d'austérités prononcées par l'Etat de Neuchâtel. L'avenir de l'utilisation de ce complexe est à l'étude en lien avec le traitement de la motion n°314 du Conseil général.

5. Complexe sportif de 'La Maladière'

Au total, 46 équipes juniors et adultes issues de 19 clubs différents, dans les disciplines du Basketball, Volleyball, Handball, Badminton, Kinball, Tchoukball, Unihockey, Gymnastique rythmique, Gymnastique aux agrès, Kempo freestyle ont occupé les salles comprises dans le complexe sportif de la Maladière.

Salles CSM	Capacité	Taux d'occupation* 2016			Taux d'occupation* 2015		
		Juniors	Adultes	Total	Juniors	Adultes	Total
Halle de la Riveraine							
Salle 1	1'250 places en tribune	20%	80%	**100%**	20%	80%	**100%**
Salle 2		20%	80%	**100%**	20%	80%	**100%**
Salle 3		20%	80%	**100%**	20%	80%	**100%**
TOTAL Riveraine		**20%**	**80%**	**100%**	**20%**	**80%**	**100%**
Salles de la Maladière							
Salle 1	bancs & chaises avec tapis de protection env. 580 places	20%	80%	**100%**	30%	70%	**100%**
Salle 2		30%	70%	**100%**	20%	80%	**100%**
Salle 3		20%	80%	**100%**	30%	70%	**100%**
Salle 4		60%	40%	**100%**	70%	30%	**100%**
Salle 5		50%	50%	**100%**	60%	40%	**100%**
Salle 6 (agrès)**		49%	9%	**58%**	44%	9%	**53%**
TOTAL Maladière		**38%**	**55%**	**93%**	**42%**	**50%**	**92%**
CPLN	sans public	40%	60%	100%	30%	70%	100%
TOTAL CSM		**33%**	**65%**	**98%**	**31%**	**67%**	**97%**

* Heures d'utilisation du lundi au vendredi entre 18h00 et 22h00 (en sachant que le règlement communal permet une utilisation jusqu'à 24h00 mais qu'aucun club ne loue entre 22h00 et 24h00 hormis pour des matchs et manifestations).

** Le taux d'occupation de la salle spécialisée, qui n'est pas occupée par les écoles durant la journée, est calculé sur une période d'utilisation comprise entre 8h00 et 22h00. Cette année, nous avons comptabilisé plus d'heures en raison du concept 'sport études gymniques' qui s'est développé.

6. Stade de 'La Maladière'

Matchs et manifestations	2016	2015
Nombre de matchs NE Xamax FCS (y compris secteur formation)	**60**	72
Nombre d'entraînements NE Xamax FCS (y compris secteur formation)	**365**	386
Nombre de matchs de championnat et amicaux d'autres clubs	**30**	33
Nombre d'entraînements autres clubs	**5**	5
Nombre de tournois, matchs amateurs	**8**	6
TOTAL	**468**[12]	**502**

7. Stand de tir

La Ville confie par convention avec le Club de Tir de Neuchâtel-Sports (CTNS) l'ensemble de la direction et de l'administration des tirs, tant au sens de l'Ordonnance fédérale sur le tir hors du service que le tir purement sportif au stand des Plaines-Roches.

8. Salle d'escalade

L'Association Salle d'Escalade de Neuchâtel (ASEN) loue nos locaux compris dans le bâtiment de l'ancien transformateur électrique de Beauregard situé à l'avenue Edouard-Dubois 34. L'association précitée a effectué, à sa charge, des investissements importants afin de développer ce sport dans un cadre couvert et sécurisé.

[12] La réduction des matchs et entraînements a été induite par la retransmission des matchs de l'Euro 2016 (du 10 juin au 10 juillet 2016).

Piscines

(entités de gestion n° 144.01 et 144.02)

Le nombre d'entrées totalisé aux piscines du Nid-du-Crô, bassins intérieurs et extérieurs, en 2016 est de 217'688, ce qui représente une baisse de fréquentation de 4.3% par rapport à l'exercice 2015. Les conditions météorologiques moins favorables en début de saison estivale, que l'année précédente, sont la cause principale de cette différence.

	Bassins intérieurs		**Bassins extérieurs**	
Entrée simple	**2016**	**2015**	**2016**	**2015**
Adulte	**21934**	24'764	**19343**	19'988
Enfant / AVS / AI / étudiant	**18173**	21'029	**16389**	17'356
Carte 10 entrées				
Adulte	**15742**	16'545	**3294**	3'542
Enfant / AVS / AI / étudiant	**8310**	9'403	**3025**	2'949
"Soirée" adulte	**103**	126	**41**	45
"Soirée" enfant / AVS / AI / étudiant	**8**	60	**4**	22
Abonnement mensuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**491**	563	**109**	65
Abonnement "saison été"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**941**	1'287	**695**	951
Abonnement "saison hiver"				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**2774**	3'166	**-**	-
Abonnement annuel				
Adulte / Famille / Enfant / AVS / AI / Etudiant	**26767**	27'470	**2977**	2'952
Ecoles				
Enfant / étudiant	**3159**	5'840	**268**	136
Groupes				
Adulte /accompagnant	**463**	543	**182**	103
Enfant	**2995**	2'952	**1275**	1'155
Sociétés				
Red-Fish / Sauvetage / Nautique / etc.	**46966**	42'353	**1060**	953
Fitness				
Entrées fitness + piscine	**20200**	20'962	**-**	-
TOTAL	**169'026**	**177'036**	**48'662**	**50'229**

Patinoires du Littoral

La Ville a participé pour un montant de 976’588 francs à l’excédent de charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal.

Anneau d’athlétisme de Colombier

La Ville a participé pour un montant de 147’741 francs à l’excédent de charges de cette infrastructure régionale. Des renseignements détaillés et spécifiques sont disponibles dans le rapport de gestion du syndicat intercommunal.

Tourisme

(entité de gestion n°147.00)

1. Résumé

	Comptes 2016	Budget 2016	Amélioration (+) Détérioration (-)
Charges	901'516.25	893'700.00	-7'816.25
Revenus	-682.00	600.00	+1'282.00
Excédent	900'834.25	894'300.00	-6’534.25

Un crédit supplémentaire de 4'000.- a été accordé dans le cadre du passage du Tour de France en Ville de Neuchâtel.

1. Organigramme

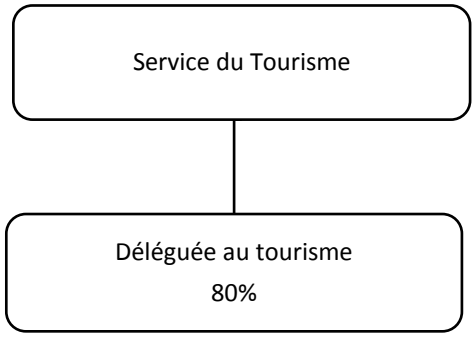

2. Points forts 2016

2.1. Actions touristiques

Visites guidées Neuchâtel à la Belle Epoque

Deux statues de bronze ont fait leur apparition au quai Ostervald. Avec elles, plusieurs personnages et objets ont fleuri au cœur de la cité cet été. Ceux-ci font partie des visites de la ville « Neuchâtel à la Belle Epoque », inaugurées vendredi 19 août. Issue d’une collaboration entre Tourisme neuchâtelois et la Ville de Neuchâtel, cette nouvelle offre vise à redynamiser les visites guidées classiques, dont la fréquentation stagnait.

Chocolatissimo

Le chocolat neuchâtelois est à l’honneur durant toute une semaine, du 5 au 12 novembre, principalement au Péristyle de l’Hôtel de Ville et dans les confiseries-chocolateries du canton, mais également ponctuellement au Théâtre du Passage et au Jardin botanique. Une troisième édition de Chocolatissimo célébrant un savoir-faire ancestral, contribuant à un art de vivre typiquement neuchâtelois et reflétant le dynamisme de son centre-ville, couverte de succès puisque ce sont près de 10’000 personnes qui se sont déplacées pour découvrir les secrets de fabrication des artisans chocolatiers et des apprentis du CPLN.

Neuchâtel Ville suisse du goût 2017

Après avoir constitué et déposé un dossier de candidature, la Ville de Neuchâtel a été désignée Ville suisse du goût pour l'année 2017 par la Fondation de la Semaine du goût. Les festivités sont en programmation avec la collaboration de l'association Neuchâtel a du goût.

2.2. Promotion

Il s'agit principalement de promouvoir, ici et ailleurs, l'image de la ville de Neuchâtel, dans un premier temps par le bais de son offre culturelle. Ainsi en 2016, sept campagnes d'affichages format mondial (F4) viennent renforcer la visibilité des grandes expositions des musées de la ville. Ces affichages se sont vus à Bâle, Berne, Bienne, Zürich, Lausanne, Fribourg, Yverdon-les-Bains, Montreux, Vevey et Genève. Dans le même ordre d'idée, huit spots ont été diffusés sur l'écran de la gare de Neuchâtel.

Depuis 2015 différents spots faisant la promotion des expositions des musées et des grandes manifestations culturelles sont désormais diffusés tout au long de l'année, sur les écrans du réseau TransN dans tout le Canton de Neuchâtel et sur ceux de certaines lignes du réseau RER-TPF dans le Canton de Fribourg, ainsi que sur des écrans à l'aéroport de Genève dans la zone d'attente de l'arrivée.

Des drapeaux Fête de la Danse, Nuit des Musées, Festineuch, NIFFF, Buskers et Festival des Sports pavoisent les rues du centre-ville pendant la durée de la manifestation. En outre, la production de trois totems mobiles permet aux grands événements neuchâtelois une meilleure signalétique au sein même de la ville.

3. Subventions touristiques

	2016
Tourisme neuchâtelois	235'403.-
Jura & Trois-Lacs	45'650.-
Association Trivapor	21'000.-
Promotion Festineuch et NIFFF	10'000.-
Organisation d'un cocktail NIFFF à l'occasion de la Berlinale	2'500.-
Fête au Crô	2'000.-
Association Chocolatissimo	8'500.-
Neuchâtel a du goût	43'000.-
Neuchâtel à la Belle Epoque	42'000.-
Total	410'053.-

4. Tourisme neuchâtelois - Association Jura & Trois-Lacs

Le comité de Tourisme neuchâtelois s'est réuni à trois reprises en 2016. Cette année est marquée par l'entrée en vigueur du partenariat avec Onde Verte permettant d'offrir la gratuité des transports en commun dans tout le Canton à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou parahôtelier du canton de Neuchâtel (Neuchâtel Transport Card).

L'entreprise chargée de la conception du nouveau train électrique touristique ayant rencontré une difficulté avec le fournisseur des essieux, le projet a pris du retard et le train ne pourra être inauguré qu'au printemps 2017. Par ailleurs, des panneaux indicateurs pour le nouveau produit de Suisse Tourisme « Grand Tour of Switzerland » sont en place depuis mai.

Le comité de l'association Jura & trois-lacs s'est réuni à trois reprises. La signature du renouvellement de la convention pour la période 2016-2019 est effectuée en début d'année. Du côté de la promotion, J3L travaille désormais par domaines d'activités stratégiques (DAS) définis dans le Masterplan.

5. Fréquentation hôtelière

Selon les résultats de l'Office fédéral de la statistique, l'hôtellerie neuchâteloise a enregistré 227'789 nuitées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, soit une augmentation de 1,7% (+3'825 nuitées) par rapport à 2015. Après une année 2015 ayant enregistré une forte baisse, les nuitées en 2016 affichent une augmentation positive. A noter une hausse réjouissante des touristes provenant des différentes régions de la Suisse.

Statistiques hôtelières (pour le Canton de Neuchâtel)

Nuitées	Suisses	Etrangères	Totales	Evolution nb	Evolution %
2010	115'033	120'619	235'652	8'712	3.8
2011	115'886	113'773	229'659	-5'993	-2.5
2012	126'158	107'934	234'092	4'433	1.9
2013	126'035	113'230	239'265	5'173	2.2
2014	125'639	115'479	241'118	1'853	0.8
2015	117'250	106'714	223'964	-17'154	-7.1
2016	126'670	101'119	227'789	+3'825	1.7

Pays de provenance

2016	Nuitées	%	Évolution 2015-2015 %
Suisse	126'670	55.6	+8.03
France	29'326	12.9	-10.16
Allemagne	12'275	5.4	+1.03
Etats-Unis	8'029	3.5	+7.83
Italie	9'685	4.3	-9.97
Royaume-Uni	6'294	2.8	-9.35
Espagne	1'976	0.9	-32.88
Belgique	3'593	1.6	+1.50
Autres pays	29'941	13.1	-1.16
Totaux	227'789	100	+1.7

Pour le surplus, se référer au rapport complet de Tourisme neuchâtelois sur ses activités 2016.

Comptes de résultats

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Présidence	**7'380'873.93**	**6'828'700**	**552'173.93**	**7'664'499.04**	**-283'625.11**
	Charges	8'408'876.09	9'049'300	-640'423.91	8'603'386.38	-194'510.29
	Revenus	-1'028'002.16	-2'220'600	1'192'597.84	-938'887.34	-89'114.82
01	**Chancellerie**	**7'380'873.93**	**6'828'700**	**552'173.93**	**7'664'499.04**	**-283'625.11**
	Charges	8'408'876.09	9'049'300	-640'423.91	8'603'386.38	-194'510.29
	Revenus	-1'028'002.16	-2'220'600	1'192'597.84	-938'887.34	-89'114.82
	Directions / Chancellerie	**5'774'784.11**	**5'198'400**	**576'384.11**	**6'869'468.59**	**-1'094'684.48**
	Charges	6'075'769.46	6'528'300	-452'530.54	7'187'050.54	-1'111'281.08
	Revenus	-300'985.35	-1'329'900	1'028'914.65	-317'581.95	16'596.60
100.01	**Conseil Général**	**170'077.90**	**167'000**	**3'077.90**	**162'785.80**	**7'292.10**
	Charges	170'077.90	167'000	3'077.90	162'785.80	7'292.10
30	**Charges de personnel**	**76'021.20**	**80'000**	**-3'978.80**	**78'269.60**	**-2'248.40**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	74'039.60	70'000	4'039.60	75'079.60	-1'040.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'805.00	10'000	-8'195.00	3'190.00	-1'385.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	95.80	0	95.80	0.00	95.80
30500.02	Cotisations patronales AC	19.80	0	19.80	0.00	19.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2.00	0	2.00	0.00	2.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	38.00	0	38.00	0.00	38.00
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	16.20	0	16.20	0.00	16.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1.50	0	1.50	0.00	1.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3.30	0	3.30	0.00	3.30
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**53'664.45**	**48'500**	**5'164.45**	**50'542.10**	**3'122.35**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	90.40	0	90.40	0.00	90.40
31051.00	Frais de réception	8'969.15	9'000	-30.85	10'188.60	-1'219.45
31300.01	Prestations de services de tiers	5'001.90	3'000	2'001.90	2'045.00	2'956.90
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	38'801.00	36'000	2'801.00	38'308.50	492.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	802.00	500	302.00	0.00	802.00
39	**Imputations internes**	**40'392.25**	**38'500**	**1'892.25**	**33'974.10**	**6'418.15**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	15'800	-15'800.00	2'336.05	-2'336.05
39100.00	Prestations de services	40'392.25	21'900	18'492.25	31'638.05	8'754.20
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
100.02	**Direction de l'Urbanisme, de l'Economie et de l'..**	**727'231.65**	**768'900**	**-41'668.35**	**743'716.83**	**-16'485.18**
	Charges	727'231.65	768'900	-41'668.35	743'716.83	-16'485.18
30	**Charges de personnel**	**512'458.90**	**513'300**	**-841.10**	**517'151.65**	**-4'692.75**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	4'672.00	0	4'672.00	1'512.00	3'160.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	413'557.95	435'000	-21'442.05	436'825.90	-23'267.95
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-4'445.20	0	-4'445.20	0.00	-4'445.20
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-7'217.35	0	-7'217.35	0.00	-7'217.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'106.40	4'200	-93.60	4'106.40	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	1'764.00	3'600	-1'836.00	3'528.00	-1'764.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	22'023.55	23'200	-1'176.45	23'226.60	-1'203.05
30500.02	Cotisations patronales AC	4'257.95	4'000	257.95	4'324.90	-66.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	31'408.85	29'100	2'308.85	28'662.30	2'746.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	443.90	700	-256.10	376.25	67.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'710.65	9'200	-489.35	9'142.10	-431.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'012.95	3'100	-87.05	3'433.55	-420.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	690.65	400	290.65	243.75	446.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	747.00	800	-53.00	739.90	7.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	25'934.00	0	25'934.00	850.00	25'084.00
30990.00	Autres charges de personnel	2'791.60	0	2'791.60	180.00	2'611.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**175'899.25**	**173'500**	**2'399.25**	**178'722.93**	**-2'823.68**
31000.00	Matériel de bureau	1'876.20	3'500	-1'623.80	585.95	1'290.25
31020.00	Imprimés, publications	2'662.15	1'500	1'162.15	3'300.38	-638.23
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'952.30	2'500	-547.70	1'984.90	-32.60
31050.00	Denrées alimentaires	0.00	0	0.00	405.00	-405.00
31051.00	Frais de réception	23'240.45	18'000	5'240.45	13'865.40	9'375.05
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	2'187.70	0	2'187.70	0.00	2'187.70

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	5'886.00	-5'886.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	593.35	1'500	-906.65	783.30	-189.95
31300.04	Cotisations	2'279.00	4'000	-1'721.00	651.30	1'627.70
31300.05	Frais de ports	3'130.30	1'500	1'630.30	2'532.40	597.90
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	122'957.20	125'000	-2'042.80	145'104.10	-22'146.90
31380.00	Cours, examens et conseils	0.00	0	0.00	2'400.00	-2'400.00
31700.01	Frais de repas	7'503.55	7'500	3.55	856.35	6'647.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'510.00	7'500	10.00	11.90	7'498.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	7.05	0	7.05	123.65	-116.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	232.30	-232.30
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**55'000**	**-55'000.00**	**10'800.00**	**-10'800.00**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	0.00	27'500	-27'500.00	10'800.00	-10'800.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	27'500	-27'500.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**38'873.50**	**27'100**	**11'773.50**	**37'042.25**	**1'831.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	7'149.05	0	7'149.05	5'775.10	1'373.95
39100.00	Prestations de services	3'434.35	0	3'434.35	3'390.00	44.35
39101.00	Prestations informatiques	10'690.10	7'900	2'790.10	9'477.15	1'212.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	17'600.00	19'200	-1'600.00	18'400.00	-800.00
100.03	**Direction des Finances, des Ressources humain..**	**483'273.30**	**-778'200**	**1'261'473.30**	**463'700.90**	**19'572.40**
	Charges	486'473.30	418'600	67'873.30	466'900.90	19'572.40
	Revenus	-3'200.00	-1'196'800	1'193'600.00	-3'200.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**426'318.70**	**376'600**	**49'718.70**	**406'684.05**	**19'634.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	303'550.65	303'500	50.65	309'595.70	-6'045.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'092.70	2'100	-7.30	1'974.30	118.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'282.80	16'200	82.80	16'474.60	-191.80
30500.02	Cotisations patronales AC	3'068.70	2'500	568.70	2'933.30	135.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	89'050.00	40'900	48'150.00	64'596.85	24'453.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	268.35	300	-31.65	243.60	24.75
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'440.05	6'400	40.05	6'484.40	-44.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'664.95	2'500	164.95	2'563.00	101.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	266.95	300	-33.05	172.45	94.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	552.50	600	-47.50	524.85	27.65
30990.00	Autres charges de personnel	2'081.05	1'300	781.05	1'121.00	960.05
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**41'241.35**	**22'600**	**18'641.35**	**41'674.00**	**-432.65**
31000.00	Matériel de bureau	1'317.95	500	817.95	531.65	786.30
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	714.40	-714.40
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	391.00	0	391.00	0.00	391.00
31051.00	Frais de réception	1'879.80	1'200	679.80	3'630.80	-1'751.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	426.00	1'000	-574.00	0.00	426.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	234.40	300	-65.60	235.75	-1.35
31300.04	Cotisations	4'000.00	4'000	0.00	4'000.00	0.00
31300.05	Frais de ports	331.60	500	-168.40	247.10	84.50
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	17'600.00	0	17'600.00	31'981.00	-14'381.00
31700.01	Frais de repas	7'503.55	7'500	3.55	106.35	7'397.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'500.00	7'500	0.00	11.90	7'488.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	57.05	100	-42.95	50.00	7.05
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	165.05	-165.05
39	**Imputations internes**	**18'913.25**	**19'400**	**-486.75**	**18'542.85**	**370.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	324.05	400	-75.95	637.85	-313.80
39100.00	Prestations de services	598.35	100	498.35	205.00	393.35
39101.00	Prestations informatiques	4'090.85	4'000	90.85	4'000.00	90.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	13'900.00	14'900	-1'000.00	13'700.00	200.00
42	**Taxes**	**-3'200.00**	**-1'196'800**	**1'193'600.00**	**-3'200.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-3'200.00	-1'196'800	1'193'600.00	-3'200.00	0.00
100.04	**Direction de la Culture, des Sports et du Touris..**	**733'072.75**	**746'700**	**-13'627.25**	**729'485.65**	**3'587.10**
	Charges	743'194.00	756'700	-13'506.00	739'444.40	3'749.60
	Revenus	-10'121.25	-10'000	-121.25	-9'958.75	-162.50
30	**Charges de personnel**	**540'345.65**	**552'600**	**-12'254.35**	**558'948.05**	**-18'602.40**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	430'826.45	444'500	-13'673.55	430'118.05	708.40
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	626.40	2'500	-1'873.60	1'786.40	-1'160.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	22'911.20	23'700	-788.80	22'910.05	1.15
30500.02	Cotisations patronales AC	4'442.35	4'100	342.35	4'259.85	182.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	59'014.55	56'000	3'014.55	85'100.10	-26'085.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	399.50	500	-100.50	370.20	29.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'062.15	9'400	-337.85	9'017.50	44.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'630.15	2'100	1'530.15	3'145.80	484.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	375.25	500	-124.75	239.95	135.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	776.80	800	-23.20	730.15	46.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'296.00	0	1'296.00	0.00	1'296.00
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	6'984.85	8'000	-1'015.15	1'270.00	5'714.85
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**143'298.03**	**153'100**	**-9'801.97**	**133'227.20**	**10'070.83**
31000.00	Matériel de bureau	1'073.60	2'000	-926.40	934.25	139.35
31020.00	Imprimés, publications	22'568.10	25'000	-2'431.90	26'432.95	-3'864.85
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	730.00	1'000	-270.00	648.00	82.00
31051.00	Frais de réception	18'343.80	21'000	-2'656.20	16'392.50	1'951.30
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'766.90	3'000	-1'233.10	4'984.50	-3'217.60
31300.01	Prestations de services de tiers	70'271.78	65'000	5'271.78	71'606.25	-1'334.47
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	853.55	1'300	-446.45	864.50	-10.95
31300.04	Cotisations	11'168.00	11'500	-332.00	3'620.00	7'548.00
31300.05	Frais de ports	680.30	1'800	-1'119.70	4'588.20	-3'907.90
31370.04	Taxes pour véhicules de services	70.00	0	70.00	0.00	70.00
31700.01	Frais de repas	7'543.55	9'000	-1'456.45	1'099.75	6'443.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'500.00	7'500	0.00	39.90	7'460.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	728.45	2'500	-1'771.55	50.00	678.45
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	2'500	-2'500.00	1'966.40	-1'966.40
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'000.00**	**1'000**	**0.00**	**963.00**	**37.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'000.00	1'000	0.00	963.00	37.00
36	**Charges de transfert**	**786.62**	**0**	**786.62**	**0.00**	**786.62**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	786.62	0	786.62	0.00	786.62
39	**Imputations internes**	**57'763.70**	**50'000**	**7'763.70**	**46'306.15**	**11'457.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	17'069.55	16'600	469.55	10'162.95	6'906.60
39100.00	Prestations de services	10'994.15	2'100	8'894.15	4'118.80	6'875.35
39101.00	Prestations informatiques	8'200.00	8'200	0.00	10'450.50	-2'250.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	21'300.00	22'900	-1'600.00	21'366.90	-66.90
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	200.00	200	0.00	207.00	-7.00
43	**Revenus divers**	**-10'121.25**	**-10'000**	**-121.25**	**-9'958.75**	**-162.50**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-7'200.00	-10'000	2'800.00	-7'550.00	350.00
43900.00	Autres revenus	-2'921.25	0	-2'921.25	-2'408.75	-512.50
100.05	**Direction de la Santé, de l'Education et de la Mo..**	**566'657.95**	**543'200**	**23'457.95**	**591'229.85**	**-24'571.90**
	Charges	596'922.70	568'200	28'722.70	619'786.45	-22'863.75
	Revenus	-30'264.75	-25'000	-5'264.75	-28'556.60	-1'708.15
30	**Charges de personnel**	**540'353.35**	**505'400**	**34'953.35**	**515'067.00**	**25'286.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	438'005.90	431'300	6'705.90	443'194.20	-5'188.30
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-4'165.00	4'165.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'106.40	4'200	-93.60	4'106.40	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	23'361.80	23'000	361.80	23'489.30	-127.50
30500.02	Cotisations patronales AC	4'534.95	3'900	634.95	4'379.50	155.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	37'455.95	28'500	8'955.95	28'343.30	9'112.65
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	408.60	400	8.60	381.55	27.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	9'239.95	9'100	139.95	9'246.15	-6.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'734.65	3'700	34.65	3'677.15	57.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	383.05	500	-116.95	246.25	136.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	791.85	800	-8.15	748.20	43.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'720.00	0	5'720.00	1'240.00	4'480.00
30990.00	Autres charges de personnel	12'610.25	0	12'610.25	180.00	12'430.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**22'264.30**	**35'400**	**-13'135.70**	**7'309.00**	**14'955.30**
31000.00	Matériel de bureau	262.40	800	-537.60	151.05	111.35
31020.00	Imprimés, publications	427.25	0	427.25	0.00	427.25
31051.00	Frais de réception	3'834.40	14'000	-10'165.60	4'045.80	-211.40
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	283.75	-283.75
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	46.00	-46.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'013.10	1'000	13.10	479.50	533.60
31300.04	Cotisations	0.00	1'900	-1'900.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	1'158.40	1'500	-341.60	1'469.95	-311.55
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	200	-200.00	129.60	-129.60
31700.01	Frais de repas	7'509.70	7'500	9.70	106.35	7'403.35
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'500.00	7'500	0.00	123.50	7'376.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	559.05	0	559.05	165.50	393.55
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	308.00	-308.00
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**68'900.00**	**-68'900.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	68'900.00	-68'900.00
39	**Imputations internes**	**34'305.05**	**27'400**	**6'905.05**	**28'510.45**	**5'794.60**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'479.80	1'000	1'479.80	1'349.65	1'130.15
39100.00	Prestations de services	904.05	1'000	-95.95	36.00	868.05
39101.00	Prestations informatiques	7'621.20	7'500	121.20	10'424.80	-2'803.60
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	23'300.00	17'900	5'400.00	16'700.00	6'600.00
49	**Imputations internes**	**-30'264.75**	**-25'000**	**-5'264.75**	**-28'556.60**	**-1'708.15**
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-30'264.75	-25'000	-5'264.75	-28'556.60	-1'708.15
100.06	**Direction Infrastructures et énergies, Sécurité e..**	**551'278.90**	**584'500**	**-33'221.10**	**540'339.40**	**10'939.50**
	Charges	551'278.90	584'500	-33'221.10	540'299.40	10'979.50
	Revenus	0.00	0	0.00	40.00	-40.00
30	**Charges de personnel**	**447'883.10**	**456'500**	**-8'616.90**	**458'745.25**	**-10'862.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	376'633.80	388'500	-11'866.20	387'355.15	-10'721.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'542.40	6'900	-357.60	6'933.90	-391.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'034.95	20'800	-765.05	20'629.85	-594.90
30500.02	Cotisations patronales AC	3'846.95	3'500	346.95	3'791.10	55.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	28'157.90	23'600	4'557.90	27'124.75	1'033.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	343.70	400	-56.30	325.70	18.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'924.35	8'200	-275.65	8'118.00	-193.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'390.45	3'500	-109.55	3'457.35	-66.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	329.55	400	-70.45	217.40	112.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	679.05	700	-20.95	657.05	22.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	135.00	-135.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**32'966.35**	**60'100**	**-27'133.65**	**16'947.10**	**16'019.25**
31000.00	Matériel de bureau	960.10	800	160.10	316.85	643.25
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	2'174.60	1'500	674.60	1'063.55	1'111.05
31020.00	Imprimés, publications	380.85	1'000	-619.15	436.75	-55.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	425.55	200	225.55	102.00	323.55
31051.00	Frais de réception	3'564.00	6'000	-2'436.00	3'903.15	-339.15
31300.01	Prestations de services de tiers	6'279.25	4'000	2'279.25	5'581.85	697.40
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	503.85	500	3.85	449.55	54.30
31300.04	Cotisations	1'620.00	2'000	-380.00	1'600.00	20.00
31300.05	Frais de ports	1'421.50	1'500	-78.50	1'546.20	-124.70
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	25'000	-25'000.00	1'620.00	-1'620.00
31340.09	Primes d'assurances	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	7'521.60	8'000	-478.40	106.40	7'415.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'737.20	8'000	-262.80	212.80	7'524.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	377.85	1'000	-622.15	0.00	377.85
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	8.00	-8.00
36	**Charges de transfert**	**43'000.00**	**40'000**	**3'000.00**	**40'000.00**	**3'000.00**
36240.00	Subv. compens. charges entrepr. publiques	43'000.00	40'000	3'000.00	40'000.00	3'000.00
39	**Imputations internes**	**27'429.45**	**27'900**	**-470.55**	**24'607.05**	**2'822.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	620.80	900	-279.20	758.20	-137.40
39100.00	Prestations de services	1'064.90	1'300	-235.10	1'418.85	-353.95
39101.00	Prestations informatiques	8'593.75	8'800	-206.25	6'900.00	1'693.75
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	16'900.00	16'900	0.00	15'280.00	1'620.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	0	250.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**40.00**	**-40.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	40.00	-40.00
100.07	**Chancellerie / Secrétariat**	**2'543'191.66**	**3'166'300**	**-623'108.34**	**3'638'210.16**	**-1'095'018.50**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Charges	2'800'591.01	3'264'400	-463'808.99	3'914'116.76	-1'113'525.75
	Revenus	-257'399.35	-98'100	-159'299.35	-275'906.60	18'507.25
30	**Charges de personnel**	**1'863'082.95**	**2'033'300**	**-170'217.05**	**2'334'587.50**	**-471'504.55**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	10'911.90	11'000	-88.10	5'893.60	5'018.30
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	780'517.70	884'400	-103'882.30	1'162'826.55	-382'308.85
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-146.05	146.05
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	18'540.00	28'000	-9'460.00	15'540.00	3'000.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'860.00	10'500	-2'640.00	10'594.70	-2'734.70
30490.02	Allocations compensatoires	2'040.00	2'100	-60.00	2'040.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	41'231.90	47'200	-5'968.10	59'628.20	-18'396.30
30500.02	Cotisations patronales AC	8'340.55	9'100	-759.45	11'526.15	-3'185.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	98'443.50	110'800	-12'356.50	141'782.20	-43'338.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	780.25	900	-119.75	1'081.10	-300.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	16'307.90	18'600	-2'292.10	23'469.20	-7'161.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'825.05	7'200	-374.95	8'779.55	-1'954.50
30590.99	Différences sur cotisations sociales	-0.10	0	-0.10	0.00	-0.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	676.15	900	-223.85	625.85	50.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'398.45	1'600	-201.55	1'900.95	-502.50
30600.00	Pensions	868'199.70	900'000	-31'800.30	885'756.60	-17'556.90
30990.00	Autres charges de personnel	1'010.00	1'000	10.00	3'288.90	-2'278.90
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**403'480.85**	**512'600**	**-109'119.15**	**854'511.58**	**-451'030.73**
31000.00	Matériel de bureau	1'257.25	2'000	-742.75	1'782.85	-525.60
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	3'361.01	15'000	-11'638.99	6'218.30	-2'857.29
31020.00	Imprimés, publications	7'336.75	0	7'336.75	245'078.45	-237'741.70
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	3'165.00	7'000	-3'835.00	6'164.50	-2'999.50
31050.00	Denrées alimentaires	0.00	0	0.00	41.80	-41.80
31051.00	Frais de réception	45'627.45	91'000	-45'372.55	52'103.72	-6'476.27
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	11'259.25	17'000	-5'740.75	14'662.50	-3'403.25
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	11'519.45	3'500	8'019.45	0.00	11'519.45
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	199.80	4'500	-4'300.20	2'383.50	-2'183.70
31200.02	Electricité	23'350.10	25'000	-1'649.90	24'692.90	-1'342.80
31300.01	Prestations de services de tiers	129'486.36	168'500	-39'013.64	154'639.20	-25'152.84
31300.02	Frais bancaires et postaux	36.05	0	36.05	0.00	36.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	4'754.63	5'600	-845.37	4'275.70	478.93
31300.04	Cotisations	24'929.00	25'000	-71.00	24'705.60	223.40
31300.05	Frais de ports	18'522.95	18'000	522.95	122'391.46	-103'868.51
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	53'171.60	46'000	7'171.60	66'787.90	-13'616.30
31370.04	Taxes pour véhicules de services	0.00	0	0.00	70.00	-70.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	8'166.50	8'000	166.50	2'309.90	5'856.60
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0.00	-500.00	500.00
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	13'000	-13'000.00	2'800.00	-2'800.00
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	6'237.00	6'000	237.00	1'247.40	4'989.60
31700.01	Frais de repas	20'371.80	9'000	11'371.80	28'615.50	-8'243.70
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	7'500.00	7'500	0.00	22'712.00	-15'212.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	17'160.85	40'000	-22'839.15	46'239.15	-29'078.30
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	5'788.25	1'000	4'788.25	24'839.25	-19'051.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	279.80	0	279.80	0.00	279.80
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0.00	250.00	-250.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**174.10**	**-174.10**
34315.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	174.10	-174.10
36	**Charges de transfert**	**293'142.81**	**360'500**	**-67'357.19**	**405'594.73**	**-112'451.92**
36320.00	Subventions aux cantons	0.00	0	0.00	4'050.00	-4'050.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	293'142.81	360'500	-67'357.19	401'544.73	-108'401.92
39	**Imputations internes**	**240'884.40**	**358'000**	**-117'115.60**	**319'248.85**	**-78'364.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	61'240.80	97'300	-36'059.20	101'549.40	-40'308.60
39100.00	Prestations de services	45'369.70	119'900	-74'530.30	66'142.45	-20'772.75
39101.00	Prestations informatiques	19'213.90	24'700	-5'486.10	22'372.00	-3'158.10
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	114'460.00	115'500	-1'040.00	128'585.00	-14'125.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
42	**Taxes**	**-27'194.70**	**-35'000**	**7'805.30**	**-28'706.00**	**1'511.30**
42100.00	Emoluments administratifs	-23'660.00	-25'000	1'340.00	-20'495.00	-3'165.00
42600.00	Remboursement de tiers	-3'534.70	-10'000	6'465.30	-8'211.00	4'676.30
44	**Revenus financiers**	**-129'276.65**	**-60'000**	**-69'276.65**	**-127'348.35**	**-1'928.30**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-3.00	0	-3.00	0.00	-3.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
44610.00	Entreprises de droit public des cantons	-30'080.25	-20'000	-10'080.25	-25'323.00	-4'757.25
44620.00	Syndicats intercommunaux	-300.00	-20'000	19'700.00	-1'250.00	950.00
44630.00	Entreprises publiques de droit privé	-98'893.40	-20'000	-78'893.40	-100'276.30	1'382.90
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	0.00	0	0.00	-499.05	499.05
49	**Imputations internes**	**-100'928.00**	**-3'100**	**-97'828.00**	**-119'852.25**	**18'924.25**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-928.00	0	-928.00	-1'253.00	325.00
49100.00	Prestations de services	-100'000.00	-3'100	-96'900.00	-118'599.25	18'599.25
	Centre d'impression	**419'155.19**	**404'900**	**14'255.19**	**472'203.61**	**-53'048.42**
	Charges	1'126'055.05	1'169'800	-43'744.95	1'089'704.75	36'350.30
	Revenus	-706'899.86	-764'900	58'000.14	-617'501.14	-89'398.72
101.00	**Centre d'impression**	**419'155.19**	**404'900**	**14'255.19**	**472'203.61**	**-53'048.42**
	Charges	1'126'055.05	1'169'800	-43'744.95	1'089'704.75	36'350.30
	Revenus	-706'899.86	-764'900	58'000.14	-617'501.14	-89'398.72
30	**Charges de personnel**	**463'350.85**	**478'000**	**-14'649.15**	**473'912.19**	**-10'561.34**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	373'520.75	389'500	-15'979.25	383'546.85	-10'026.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'192.00	7'700	-508.00	7'656.00	-464.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'831.70	20'800	-968.30	20'464.70	-633.00
30500.02	Cotisations patronales AC	4'109.65	4'300	-190.35	4'219.25	-109.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	46'282.50	42'700	3'582.50	43'024.95	3'257.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	391.95	500	-108.05	402.15	-10.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'844.35	8'200	-355.65	8'054.10	-209.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'000.95	3'100	-99.05	3'033.15	-32.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	324.90	400	-75.10	214.50	110.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	672.10	800	-127.90	651.90	20.20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	2'329.64	-2'329.64
30990.00	Autres charges de personnel	180.00	0	180.00	315.00	-135.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**575'375.10**	**603'700**	**-28'324.90**	**527'398.76**	**47'976.34**
31000.00	Matériel de bureau	173.42	1'000	-826.58	939.89	-766.47
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	289'107.13	370'000	-80'892.87	331'292.24	-42'185.11
31020.00	Imprimés, publications	161'024.40	85'000	76'024.40	84'383.50	76'640.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	471.00	400	71.00	471.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'029.80	1'000	29.80	0.00	1'029.80
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	14'000	-14'000.00	10'831.20	-10'831.20
31200.02	Electricité	5'721.25	6'000	-278.75	5'611.85	109.40
31300.01	Prestations de services de tiers	2'612.05	4'000	-1'387.95	13'003.30	-10'391.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	463.60	700	-236.40	502.25	-38.65
31300.04	Cotisations	4'490.10	1'300	3'190.10	1'264.00	3'226.10
31300.05	Frais de ports	409.40	800	-390.60	555.70	-146.30
31340.09	Primes d'assurances	5'567.20	2'800	2'767.20	2'783.60	2'783.60
31370.02	TVA forfait	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	31'102.50	50'000	-18'897.50	24'315.05	6'787.45
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	72'912.45	65'000	7'912.45	51'150.38	21'762.07
31700.01	Frais de repas	80.80	100	-19.20	66.80	14.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	124.80	600	-475.20	0.00	124.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	228.00	-228.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	85.20	200	-114.80	0.00	85.20
34	**Charges financières**	**0.30**	**0**	**0.30**	**0.00**	**0.30**
34990.00	Autres charges financières	0.30	0	0.30	0.00	0.30
39	**Imputations internes**	**87'328.80**	**88'100**	**-771.20**	**88'393.80**	**-1'065.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	928.00	100	828.00	1'017.00	-89.00
39100.00	Prestations de services	36.00	1'000	-964.00	242.00	-206.00
39101.00	Prestations informatiques	14'114.80	13'300	814.80	13'484.80	630.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	72'000.00	73'400	-1'400.00	73'400.00	-1'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-276'188.41**	**-347'200**	**71'011.59**	**-236'579.39**	**-39'609.02**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-218'470.62	-287'200	68'729.38	-186'366.36	-32'104.26
42500.00	Ventes	-57'717.79	-60'000	2'282.21	-50'213.03	-7'504.76
43	**Revenus divers**	**3'767.00**	**0**	**3'767.00**	**-16'450.50**	**20'217.50**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	0.00	0	0.00	-12'683.50	12'683.50
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	0.00	0	0.00	-3'767.00	3'767.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
43209.00	Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	3'767.00	0	3'767.00	0.00	3'767.00
49	**Imputations internes**	**-434'478.45**	**-417'700**	**-16'778.45**	**-364'471.25**	**-70'007.20**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-98'263.35	-197'900	99'636.65	-93'996.85	-4'266.50
49100.00	Prestations de services	-336'215.10	-219'800	-116'415.10	-270'474.40	-65'740.70
	Archives	**283'738.35**	**365'200**	**-81'461.65**	**322'826.84**	**-39'088.49**
	Charges	284'267.85	365'000	-80'732.15	326'631.09	-42'363.24
	Revenus	-529.50	200	-729.50	-3'804.25	3'274.75
102.00	**Archives**	**283'738.35**	**365'200**	**-81'461.65**	**322'826.84**	**-39'088.49**
	Charges	284'267.85	365'000	-80'732.15	326'631.09	-42'363.24
	Revenus	-529.50	200	-729.50	-3'804.25	3'274.75
30	**Charges de personnel**	**136'508.90**	**147'600**	**-11'091.10**	**158'087.65**	**-21'578.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	112'353.05	123'700	-11'346.95	132'994.55	-20'641.50
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-833.00	833.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'964.80	5'500	464.80	7'095.85	-1'131.05
30500.02	Cotisations patronales AC	1'236.10	1'200	36.10	1'463.05	-226.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'263.00	13'500	-237.00	13'135.80	127.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	117.85	200	-82.15	139.65	-21.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'359.75	2'200	159.75	2'792.90	-433.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	914.55	1'000	-85.45	908.00	6.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	97.60	100	-2.40	74.65	22.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	202.20	200	2.20	226.20	-24.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	90.00	-90.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**51'581.00**	**59'500**	**-7'919.00**	**61'509.24**	**-9'928.24**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	156.10	500	-343.90	280.40	-124.30
31051.00	Frais de réception	0.00	600	-600.00	245.25	-245.25
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	1'319.79	-1'319.79
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	19'995.45	20'000	-4.55	20'853.45	-858.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	214.80	300	-85.20	189.45	25.35
31300.04	Cotisations	250.00	400	-150.00	350.00	-100.00
31300.05	Frais de ports	27.75	100	-72.25	20.00	7.75
31340.09	Primes d'assurances	760.30	900	-139.70	760.30	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	29'966.60	30'000	-33.40	37'490.60	-7'524.00
31700.01	Frais de repas	210.00	200	10.00	0.00	210.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**2'000.00**	**2'000**	**0.00**	**2'000.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'000.00	2'000	0.00	2'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**94'177.95**	**155'900**	**-61'722.05**	**105'034.20**	**-10'856.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	84.06	100	-15.94	18.64	65.42
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	3'000	0.00	4'204.95	-1'204.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	7'163.11	-7'163.11
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	91'093.89	152'700	-61'606.11	93'647.50	-2'553.61
42	**Taxes**	**-529.50**	**200**	**-729.50**	**-246.25**	**-283.25**
42500.00	Ventes	-529.50	200	-729.50	-246.25	-283.25
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-3'558.00**	**3'558.00**
46300.00	Subventions de la Confédération	0.00	0	0.00	-3'558.00	3'558.00
	Communication et information	**903'196.28**	**860'200**	**42'996.28**	**0.00**	**903'196.28**
	Charges	922'783.73	986'200	-63'416.27	0.00	922'783.73
	Revenus	-19'587.45	-126'000	106'412.55	0.00	-19'587.45
150.01	**Communication et information**	**903'196.28**	**860'200**	**42'996.28**	**0.00**	**903'196.28**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Charges	922'783.73	986'200	-63'416.27	0.00	922'783.73
	Revenus	-19'587.45	-126'000	106'412.55	0.00	-19'587.45
30	**Charges de personnel**	**485'041.35**	**520'700**	**-35'658.65**	**0.00**	**485'041.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	407'367.50	425'000	-17'632.50	0.00	407'367.50
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-2'898.75	0	-2'898.75	0.00	-2'898.75
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-19'154.45	0	-19'154.45	0.00	-19'154.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'533.25	0	8'533.25	0.00	8'533.25
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	21'883.85	22'800	-916.15	0.00	21'883.85
30500.02	Cotisations patronales AC	4'534.70	4'600	-65.30	0.00	4'534.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	52'670.45	55'500	-2'829.55	0.00	52'670.45
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	432.65	500	-67.35	0.00	432.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'655.50	9'000	-344.50	0.00	8'655.50
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'870.25	1'100	770.25	0.00	1'870.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	359.05	400	-40.95	0.00	359.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	742.35	800	-57.65	0.00	742.35
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	1'000	-955.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**410'061.68**	**434'500**	**-24'438.32**	**0.00**	**410'061.68**
31000.00	Matériel de bureau	250.38	1'000	-749.62	0.00	250.38
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'163.00	2'000	-837.00	0.00	1'163.00
31020.00	Imprimés, publications	254'052.15	230'000	24'052.15	0.00	254'052.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	828.00	3'000	-2'172.00	0.00	828.00
31051.00	Frais de réception	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'473.90	1'500	-26.10	0.00	1'473.90
31200.02	Electricité	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	8'385.00	8'000	385.00	0.00	8'385.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	818.20	2'000	-1'181.80	0.00	818.20
31300.05	Frais de ports	102'285.75	126'000	-23'714.25	0.00	102'285.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	40'097.15	43'000	-2'902.85	0.00	40'097.15
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	401.60	1'000	-598.40	0.00	401.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	6.60	1'000	-993.40	0.00	6.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	299.95	1'000	-700.05	0.00	299.95
39	**Imputations internes**	**27'680.70**	**31'000**	**-3'319.30**	**0.00**	**27'680.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'531.90	5'000	-3'468.10	0.00	1'531.90
39100.00	Prestations de services	832.85	5'000	-4'167.15	0.00	832.85
39101.00	Prestations informatiques	11'015.95	7'000	4'015.95	0.00	11'015.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	14'300.00	14'000	300.00	0.00	14'300.00
42	**Taxes**	**-4'768.45**	**-1'000**	**-3'768.45**	**0.00**	**-4'768.45**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'240.20	-1'000	-240.20	0.00	-1'240.20
42600.00	Remboursement de tiers	-3'528.25	0	-3'528.25	0.00	-3'528.25
49	**Imputations internes**	**-14'819.00**	**-125'000**	**110'181.00**	**0.00**	**-14'819.00**
49100.00	Prestations de services	-14'819.00	-125'000	110'181.00	0.00	-14'819.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Dicastère Finances, Ressources humaines, ion sociale	**Act**	**-115'032'499.89**	**-127'834'200**	**12'801'700.11**	**-119'214'791.07**	**4'182'291.18**
	Charges		57'836'764.27	53'014'600	4'822'164.27	60'966'948.25	-3'130'183.98
	Revenus		-172'869'264.16	-180'848'800	7'979'535.84	-180'181'739.32	7'312'475.16
02	**Finances**		**-137'154'453.50**	**-146'020'100**	**8'865'646.50**	**-139'600'546.90**	**2'446'093.40**
	Charges		33'955'294.86	33'206'100	749'194.86	38'354'258.00	-4'398'963.14
	Revenus		-171'109'748.36	-179'226'200	8'116'451.64	-177'954'804.90	6'845'056.54
	Service financier		**-136'779'032.52**	**-147'919'300**	**11'140'267.48**	**-140'198'534.40**	**3'419'501.88**
	Charges		21'029'687.19	19'299'000	1'730'687.19	24'468'796.87	-3'439'109.68
	Revenus		-157'808'719.71	-167'218'300	9'409'580.29	-164'667'331.27	6'858'611.56
103.01	**Service financier**		**-7'906'404.12**	**-7'559'300**	**-347'104.12**	**-1'329'412.73**	**-6'576'991.39**
	Charges		8'202'312.94	8'509'000	-306'687.06	12'694'700.12	-4'492'387.18
	Revenus		-16'108'717.06	-16'068'300	-40'417.06	-14'024'112.85	-2'084'604.21
30	**Charges de personnel**		**1'347'924.50**	**1'340'700**	**7'224.50**	**1'460'515.15**	**-112'590.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation		1'090'300.65	1'084'800	5'500.65	1'174'304.70	-84'004.05
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.		-10'463.75	0	-10'463.75	0.00	-10'463.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation		19'424.20	14'000	5'424.20	21'258.95	-1'834.75
30490.02	Allocations compensatoires		420.00	1'400	-980.00	3'276.60	-2'856.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG		57'913.95	57'600	313.95	62'626.25	-4'712.30
30500.02	Cotisations patronales AC		11'803.30	11'000	803.30	12'390.85	-587.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres		140'782.70	137'000	3'782.70	148'215.30	-7'432.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents		1'110.55	1'100	10.55	1'142.70	-32.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales		22'905.35	21'600	1'305.35	24'649.70	-1'744.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie		8'721.45	7'500	1'221.45	9'322.15	-600.70
30591.00	Fonds de formation professionnelle		949.60	1'400	-450.40	657.05	292.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil		1'962.90	2'000	-37.10	1'995.90	-33.00
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel		970.00	0	970.00	0.00	970.00
30990.00	Autres charges de personnel		1'123.60	1'300	-176.40	675.00	448.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**		**137'862.88**	**203'000**	**-65'137.12**	**119'195.90**	**18'666.98**
31000.00	Matériel de bureau		1'232.40	2'000	-767.60	1'551.75	-319.35
31020.00	Imprimés, publications		215.80	0	215.80	601.35	-385.55
31030.00	Littérature spécialisée, magazines		605.80	700	-94.20	585.80	20.00
31051.00	Frais de réception		0.00	0	0.00	1'566.80	-1'566.80
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau		3'425.60	1'500	1'925.60	0.00	3'425.60
31300.01	Prestations de services de tiers		25'912.69	10'000	15'912.69	12'020.15	13'892.54
31300.02	Frais bancaires et postaux		40'530.99	28'000	12'530.99	28'002.05	12'528.94
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications		804.50	2'300	-1'495.50	1'686.55	-882.05
31300.04	Cotisations		60.00	100	-40.00	60.00	0.00
31300.05	Frais de ports		6'127.00	6'000	127.00	6'363.05	-236.05
31340.02	Primes d'assurances véhicules		10'054.70	6'400	3'654.70	6'352.30	3'702.40
31340.09	Primes d'assurances		30'781.75	45'400	-14'618.25	43'811.55	-13'029.80
31370.01	Impôts et taxes		189.00	0	189.00	0.60	188.40
31700.01	Frais de repas		111.70	300	-188.30	465.80	-354.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)		0.00	0	0.00	32.00	-32.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)		17.20	300	-282.80	0.00	17.20
31810.00	Pertes sur créances effectives		17'793.75	100'000	-82'206.25	16'096.15	1'697.60
34	**Charges financières**		**6'547'017.36**	**6'770'600**	**-223'582.64**	**7'273'171.82**	**-726'154.46**
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants		2'130.87	600	1'530.87	234.05	1'896.82
34010.00	Intérêts passifs des engage. fin. à court terme		-77'227.65	25'000	-102'227.65	-2'883.90	-74'343.75
34060.00	Intérêts passifs des engage. fin. à long terme		6'574'616.65	6'700'000	-125'383.35	7'190'705.57	-616'088.92
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères		0.00	1'000	-1'000.00	0.01	-0.01
34200.00	Acquisition et administration de capital		44'988.28	44'000	988.28	29'122.20	15'866.08
34393.01	Impôts et taxes		60.00	0	60.00	0.00	60.00
34990.00	Autres charges financières		2'449.21	0	2'449.21	55'993.89	-53'544.68
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**		**0.00**	**0**	**0.00**	**1'000'000.00**	**-1'000'000.00**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre		0.00	0	0.00	1'000'000.00	-1'000'000.00
36	**Charges de transfert**		**0.00**	**500**	**-500.00**	**58.30**	**-58.30**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats		0.00	0	0.00	58.30	-58.30
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif		0.00	500	-500.00	0.00	0.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
38	**Charges extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2'658'944.00**	**-2'658'944.00**
38100.00	Biens et services, autres charges exploit. extraord.	0.00	0	0.00	858'944.00	-858'944.00
38940.00	Attribution à la réserve de politique budgétaire	0.00	0	0.00	1'800'000.00	-1'800'000.00
39	**Imputations internes**	**169'508.20**	**194'200**	**-24'691.80**	**182'814.95**	**-13'306.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'320.50	2'300	-979.50	2'034.60	-714.10
39100.00	Prestations de services	3'745.20	2'300	1'445.20	2'641.80	1'103.40
39101.00	Prestations informatiques	15'750.00	16'700	-950.00	27'425.55	-11'675.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	37'360.00	38'000	-640.00	38'350.00	-990.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	108'520.00	134'300	-25'780.00	111'763.00	-3'243.00
39800.00	Reports internes	2'212.50	0	2'212.50	0.00	2'212.50
42	**Taxes**	**-58'901.60**	**-35'300**	**-23'601.60**	**-71'193.30**	**12'291.70**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-37'680.00	-35'300	-2'380.00	-34'920.00	-2'760.00
42600.00	Remboursement de tiers	-2.60	0	-2.60	0.00	-2.60
42900.00	Autres taxes	-21'219.00	0	-21'219.00	-36'273.30	15'054.30
43	**Revenus divers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-43.45**	**43.45**
43900.00	Autres revenus	0.00	0	0.00	-43.45	43.45
44	**Revenus financiers**	**-5'961'105.09**	**-5'003'700**	**-957'405.09**	**-5'954'497.10**	**-6'607.99**
44000.00	Intérêts des disponibilités	0.00	-8'000	8'000.00	-854.99	854.99
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-43'530.64	-102'500	58'969.36	-82'882.49	39'351.85
44010.01	Intérêts rémunérations cautionnements	-27'406.20	0	-27'406.20	0.00	-27'406.20
44020.00	Intérêts des placements financiers à court terme	-1'502.50	0	-1'502.50	0.00	-1'502.50
44070.00	Intérêts des placements financiers à long terme	-266'150.00	-267'400	1'250.00	-683'600.00	417'450.00
44100.00	Gains s/ventes d'actions et de parts sociales PF	-49'949.00	0	-49'949.00	0.00	-49'949.00
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	-1.37	1.37
44200.00	Dividendes	-5'568'080.00	-4'623'000	-945'080.00	-5'177'602.50	-390'477.50
44500.00	Revenus de prêts PA	-4'486.75	-2'800	-1'686.75	-4'587.75	101.00
44900.00	Autres produits des biens-fonds loués	0.00	0	0.00	-4'968.00	4'968.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-2'989'556.37**	**-2'989'000**	**-556.37**	**0.00**	**-2'989'556.37**
48920.00	Prélèv. s/réserves de l'enveloppe budgétaire	-364'556.37	-364'000	-556.37	0.00	-364'556.37
48940.00	Prélèv. s/réserve de politique budgétaire	-2'625'000.00	-2'625'000	0.00	0.00	-2'625'000.00
49	**Imputations internes**	**-7'099'154.00**	**-8'040'300**	**941'146.00**	**-7'998'379.00**	**899'225.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	-1'588.00	1'588.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	-200.00	200.00
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-7'099'154.00	-8'040'300	941'146.00	-7'996'591.00	897'437.00
103.02	**Impôts**	**-128'872'628.40**	**-140'360'000**	**11'487'371.60**	**-138'869'121.67**	**9'996'493.27**
	Charges	12'827'374.25	10'790'000	2'037'374.25	11'774'096.75	1'053'277.50
	Revenus	-141'700'002.65	-151'150'000	9'449'997.35	-150'643'218.42	8'943'215.77
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'487'629.16**	**1'640'000**	**847'629.16**	**581'408.75**	**1'906'220.41**
31300.06	Frais de poursuites	147'001.35	0	147'001.35	145'730.75	1'270.60
31331.00	Frais de participation au Bordereau Unique	446'919.20	440'000	6'919.20	435'678.00	11'241.20
31811.00	ADB, remises et non-valeur sur impôts	1'893'708.61	1'200'000	693'708.61	0.00	1'893'708.61
34	**Charges financières**	**114'874.09**	**150'000**	**-35'125.91**	**0.00**	**114'874.09**
34001.00	Intérêts rémunératoires et compensatoires	114'874.09	150'000	-35'125.91	0.00	114'874.09
36	**Charges de transfert**	**10'224'871.00**	**9'000'000**	**1'224'871.00**	**11'192'688.00**	**-967'817.00**
36227.00	Péréquation financière intercommunale	10'224'871.00	9'000'000	1'224'871.00	11'192'688.00	-967'817.00
40	**Revenus fiscaux**	**-140'472'150.89**	**-150'000'000**	**9'527'849.11**	**-149'367'389.13**	**8'895'238.24**
40000.00	Impôts s/revenu, PP- année fiscale	-69'204'217.79	-73'500'000	4'295'782.21	-72'031'091.12	2'826'873.33
40001.00	Impôts s/revenu, PP - années précédentes	-1'594'611.11	-1'000'000	-594'611.11	-2'289'248.83	694'637.72
40002.00	Rappels d'impôts, personnes physiques	-1'167'619.55	-1'400'000	232'380.45	-705'732.80	-461'886.75
40006.00	Imputation forfaitaire d'impôt, PP	68'210.35	100'000	-31'789.65	108'740.85	-40'530.50
40008.00	ADB, remises et non-valeur PP	0.00	0	0.00	2'266'000.13	-2'266'000.13
40010.00	Impôts sur la fortune, PP - année fiscale	-8'127'030.90	-8'000'000	-127'030.90	-8'337'282.25	210'251.35
40020.00	Impôts à la source, personnes physiques	-8'013'788.89	-7'700'000	-313'788.89	-8'306'401.37	292'612.48
40030.00	Prestations en capital	-1'620'545.45	-1'100'000	-520'545.45	-1'343'840.00	-276'705.45
40050.00	Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	-3'820'841.00	-1'900'000	-1'920'841.00	-6'320'647.70	2'499'806.70
40100.00	Impôts sur le bénéfice, PM - année fiscale	-35'593'325.91	-43'700'000	8'106'674.09	-40'126'611.73	4'533'285.82
40101.00	Impôts sur le bénéfice, PM - années précédentes	-860'790.21	0	-860'790.21	-631'234.56	-229'555.65
40102.00	Rappels d'impôts, personnes morales	0.00	0	0.00	-31'056.35	31'056.35

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
40110.00	Impôts s/capital, PM - année fiscale	-1'263'794.88	-1'200'000	-63'794.88	-1'195'632.74	-68'162.14
40190.00	IPM part en proportion de la population	-2'656'456.15	-3'200'000	543'543.85	-3'135'739.82	479'283.67
40191.00	IPM part en proportion du nombre d'EPT	-4'130'529.90	-5'000'000	869'470.10	-4'769'354.84	638'824.94
40210.00	Impôts fonciers	-2'486'809.50	-2'400'000	-86'809.50	-2'518'256.00	31'446.50
42	**Taxes**	**-496'625.31**	**0**	**-496'625.31**	**-500'335.29**	**3'709.98**
42600.00	Remboursement de tiers	-176'947.92	0	-176'947.92	-169'628.02	-7'319.90
42900.00	Autres taxes	-319'677.39	0	-319'677.39	-330'707.27	11'029.88
44	**Revenus financiers**	**-731'226.45**	**-1'150'000**	**418'773.55**	**-775'494.00**	**44'267.55**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-0.03	0	-0.03	0.00	-0.03
44011.00	Intérêts moratoires sur impôts	-731'226.42	-1'150'000	418'773.58	-921'026.95	189'800.53
44019.00	Int. rémuné. s/impôts (cpte de dimin. revenu)	0.00	0	0.00	145'532.95	-145'532.95
	Contrôle des finances	**217'528.85**	**193'300**	**24'228.85**	**215'730.70**	**1'798.15**
	Charges	219'328.85	195'100	24'228.85	217'530.70	1'798.15
	Revenus	-1'800.00	-1'800	0.00	-1'800.00	0.00
104.00	**Contrôle des finances**	**217'528.85**	**193'300**	**24'228.85**	**215'730.70**	**1'798.15**
	Charges	219'328.85	195'100	24'228.85	217'530.70	1'798.15
	Revenus	-1'800.00	-1'800	0.00	-1'800.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**138'561.05**	**139'100**	**-538.95**	**135'357.05**	**3'204.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	109'970.90	110'000	-29.10	109'141.50	829.40
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-2'183.50	2'183.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'784.00	2'800	-16.00	2'784.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'838.95	5'900	-61.05	5'822.80	16.15
30500.02	Cotisations patronales AC	1'209.65	1'300	-90.35	1'200.55	9.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	14'728.80	14'800	-71.20	14'569.80	159.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	115.65	200	-84.35	114.45	1.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'309.45	2'400	-90.55	2'291.90	17.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	989.90	1'000	-10.10	982.15	7.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	95.55	200	-104.45	61.10	34.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	198.20	200	-1.80	185.30	12.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	320.00	0	320.00	120.00	200.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	300	-300.00	267.00	-267.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**75'675.70**	**50'800**	**24'875.70**	**77'058.65**	**-1'382.95**
31000.00	Matériel de bureau	105.45	200	-94.55	193.90	-88.45
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	78.20	100	-21.80	61.95	16.25
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	75'462.05	50'000	25'462.05	76'675.00	-1'212.95
31700.01	Frais de repas	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	96.00	-96.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	30.00	100	-70.00	31.80	-1.80
39	**Imputations internes**	**5'092.10**	**5'200**	**-107.90**	**5'115.00**	**-22.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	100	-100.00	115.00	-115.00
39100.00	Prestations de services	92.10	100	-7.90	0.00	92.10
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	4'000.00	4'000	0.00	4'000.00	0.00
42	**Taxes**	**-1'800.00**	**-1'800**	**0.00**	**-1'800.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'800.00	-1'800	0.00	-1'800.00	0.00
	Centre électronique de gestion	**-1'275'342.13**	**987'500**	**-2'262'842.13**	**-343'159.55**	**-932'182.58**
	Charges	11'996'553.52	12'967'600	-971'046.48	12'915'398.08	-918'844.56
	Revenus	-13'271'895.65	-11'980'100	-1'291'795.65	-13'258'557.63	-13'338.02
105.00	**Centre électronique de gestion**	**-1'275'342.13**	**987'500**	**-2'262'842.13**	**-343'159.55**	**-932'182.58**
	Charges	11'996'553.52	12'967'600	-971'046.48	12'915'398.08	-918'844.56
	Revenus	-13'271'895.65	-11'980'100	-1'291'795.65	-13'258'557.63	-13'338.02
30	**Charges de personnel**	**7'310'747.90**	**7'497'300**	**-186'552.10**	**6'968'141.75**	**342'606.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	5'876'676.85	6'012'800	-136'123.15	5'622'269.80	254'407.05
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	13'788.90	-13'788.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-1'565.35	0	-1'565.35	-15'762.10	14'196.75

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-16'400.60	0	-16'400.60	0.00	-16'400.60
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-118.70	0	-118.70	-50'774.25	50'655.55
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	99'516.40	92'700	6'816.40	94'632.80	4'883.60
30490.02	Allocations compensatoires	5'580.00	8'500	-2'920.00	8'400.00	-2'820.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'275.00	0	8'275.00	13'750.00	-5'475.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	312'461.45	321'000	-8'538.55	299'839.45	12'622.00
30500.02	Cotisations patronales AC	64'397.35	65'400	-1'002.65	61'010.20	3'387.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	758'581.10	785'600	-27'018.90	730'125.95	28'455.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	6'121.20	7'100	-978.80	5'757.90	363.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	123'585.05	126'900	-3'314.95	118'018.15	5'566.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	49'003.10	49'700	-696.90	46'456.65	2'546.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	5'117.70	6'100	-982.30	3'145.00	1'972.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	10'593.70	11'500	-906.30	9'551.80	1'041.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'840.00	0	6'840.00	2'490.00	4'350.00
30990.00	Autres charges de personnel	2'083.65	10'000	-7'916.35	5'441.50	-3'357.85
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'481'011.87**	**5'334'200**	**-853'188.13**	**5'821'868.43**	**-1'340'856.56**
31000.00	Matériel de bureau	7'933.73	8'000	-66.27	4'536.64	3'397.09
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'366'001.00	1'400'000	-33'999.00	1'919'829.17	-553'828.17
31010.02	Carburants voitures/machines	5'614.27	7'000	-1'385.73	4'923.67	690.60
31020.00	Imprimés, publications	12'619.91	12'000	619.91	3'479.36	9'140.55
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	55.00	2'000	-1'945.00	96.05	-41.05
31051.00	Frais de réception	13'273.71	28'000	-14'726.29	15'755.27	-2'481.56
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'049.03	0	1'049.03	0.00	1'049.03
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	16'984.45	40'000	-23'015.55	6'814.11	10'170.34
31110.02	Achats de véhicules	0.00	0	0.00	-4'907.41	4'907.41
31130.00	Achats de matériel informatique	49'948.47	50'000	-51.53	40'192.83	9'755.64
31180.00	Immobilisations incorporelles	216'915.96	390'000	-173'084.04	588'405.16	-371'489.20
31200.02	Electricité	83'317.58	160'000	-76'682.42	84'371.73	-1'054.15
31300.01	Prestations de services de tiers	741'477.70	855'000	-113'522.30	1'105'376.56	-363'898.86
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	16'403.63	17'900	-1'496.37	13'546.17	2'857.46
31300.04	Cotisations	512.96	900	-387.04	970.00	-457.04
31300.05	Frais de ports	840.55	2'500	-1'659.45	976.50	-135.95
31301.00	Contrat de prestation police	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	20'000.00	50'000	-30'000.00	113'412.92	-93'412.92
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	136'426.53	160'000	-23'573.47	115'159.91	21'266.62
31340.02	Primes d'assurances véhicules	4'256.80	4'700	-443.20	4'477.95	-221.15
31340.09	Primes d'assurances	45'348.45	52'700	-7'351.55	46'257.65	-909.20
31370.03	TVA Non récupérable	0.00	0	0.00	19'882.87	-19'882.87
31370.04	Taxes pour véhicules de services	2'914.65	4'000	-1'085.35	3'078.00	-163.35
31510.02	Entretien de véhicules	6'004.57	9'000	-2'995.43	2'708.51	3'296.06
31530.00	Entretien de matériel informatique	242'294.80	421'000	-178'705.20	402'600.82	-160'306.02
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	997'429.62	890'000	107'429.62	871'849.56	125'580.06
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	456'462.95	720'100	-263'637.05	436'113.65	20'349.30
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	15'005.19	14'400	605.19	11'390.74	3'614.45
31700.01	Frais de repas	1'797.85	3'000	-1'202.15	1'049.45	748.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	6'591.30	23'000	-16'408.70	7'098.80	-507.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	2'297.96	3'000	-702.04	1'246.14	1'051.82
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	233.25	5'000	-4'766.75	175.65	57.60
31810.00	Pertes sur créances effectives	10'000.00	0	10'000.00	0.00	10'000.00
39	**Imputations internes**	**204'793.75**	**136'100**	**68'693.75**	**125'387.90**	**79'405.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'024.90	3'400	-1'375.10	2'352.25	-327.35
39100.00	Prestations de services	186'028.85	112'900	73'128.85	108'055.65	77'973.20
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	16'140.00	19'200	-3'060.00	14'380.00	1'760.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
42	**Taxes**	**-12'260'485.27**	**-10'905'000**	**-1'355'485.27**	**-12'145'526.48**	**-114'958.79**
42310.00	Taxes de cours	-18'905.00	-5'000	-13'905.00	-20'180.00	1'275.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-10'695'190.22	-9'590'000	-1'105'190.22	-10'478'842.76	-216'347.46
42500.00	Ventes	-1'546'390.05	-1'310'000	-236'390.05	-1'646'492.17	100'102.12
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-11.55	11.55
43	**Revenus divers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-10'009.95**	**10'009.95**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	0.00	0	0.00	-10'009.95	10'009.95
44	**Revenus financiers**	**-0.93**	**0**	**-0.93**	**0.00**	**-0.93**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-0.93	0	-0.93	0.00	-0.93
49	**Imputations internes**	**-1'011'409.45**	**-1'075'100**	**63'690.55**	**-1'103'021.20**	**91'611.75**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	0.00	-38'000	38'000.00	-38'000.00	38'000.00
49100.00	Prestations de services	0.00	-32'000	32'000.00	-32'000.00	32'000.00
49101.00	Prestations informatiques	-1'011'409.45	-1'005'100	-6'309.45	-1'033'021.20	21'611.75
	Service juridique	**682'392.30**	**718'400**	**-36'007.70**	**725'416.35**	**-43'024.05**
	Charges	709'725.30	744'400	-34'674.70	752'532.35	-42'807.05
	Revenus	-27'333.00	-26'000	-1'333.00	-27'116.00	-217.00
106.00	**Service juridique**	**682'392.30**	**718'400**	**-36'007.70**	**725'416.35**	**-43'024.05**
	Charges	709'725.30	744'400	-34'674.70	752'532.35	-42'807.05
	Revenus	-27'333.00	-26'000	-1'333.00	-27'116.00	-217.00
30	**Charges de personnel**	**602'011.50**	**621'000**	**-18'988.50**	**641'994.35**	**-39'982.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	486'957.45	505'500	-18'542.55	523'381.90	-36'424.45
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-364.25	364.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'245.60	5'800	-1'554.40	3'810.60	435.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	25'855.05	27'000	-1'144.95	27'924.65	-2'069.60
30500.02	Cotisations patronales AC	5'173.90	5'000	173.90	5'438.05	-264.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	60'312.75	61'200	-887.25	64'053.90	-3'741.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	479.65	500	-20.35	494.25	-14.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'225.95	10'700	-474.05	10'991.15	-765.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'049.90	3'800	249.90	3'946.35	103.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	424.15	500	-75.85	292.55	131.60
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	876.15	1'000	-123.85	890.20	-14.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'590.00	0	2'590.00	730.00	1'860.00
30990.00	Autres charges de personnel	820.95	0	820.95	405.00	415.95
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**55'622.40**	**74'700**	**-19'077.60**	**61'561.35**	**-5'938.95**
31000.00	Matériel de bureau	2'599.30	5'000	-2'400.70	3'696.80	-1'097.50
31020.00	Imprimés, publications	1'384.50	2'500	-1'115.50	829.05	555.45
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	2'516.65	3'000	-483.35	1'700.80	815.85
31051.00	Frais de réception	649.50	0	649.50	67.50	582.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	29.95	2'000	-1'970.05	0.00	29.95
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	633.80	900	-266.20	552.75	81.05
31300.05	Frais de ports	991.50	500	491.50	895.05	96.45
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	46'614.40	25'000	21'614.40	53'533.10	-6'918.70
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	32'800	-32'800.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	94.80	500	-405.20	76.20	18.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	88.00	500	-412.00	0.00	88.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	20.00	1'500	-1'480.00	210.10	-190.10
39	**Imputations internes**	**52'091.40**	**48'700**	**3'391.40**	**48'976.65**	**3'114.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	408.35	800	-391.65	98.85	309.50
39100.00	Prestations de services	3'486.60	1'000	2'486.60	1'983.35	1'503.25
39101.00	Prestations informatiques	12'946.45	11'600	1'346.45	11'644.45	1'302.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	35'000.00	35'000	0.00	35'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-236.00**	**236.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	1'510.00	-1'510.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-1'746.00	1'746.00
46	**Revenus de transfert**	**-19'333.00**	**-18'000**	**-1'333.00**	**-26'880.00**	**7'547.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-19'333.00	-18'000	-1'333.00	-26'880.00	7'547.00
49	**Imputations internes**	**-8'000.00**	**-8'000**	**0.00**	**0.00**	**-8'000.00**
49100.00	Prestations de services	-8'000.00	-8'000	0.00	0.00	-8'000.00
03	**Ressources humaines**	**2'107'201.79**	**-2'042'400**	**4'149'601.79**	**1'222'125.35**	**885'076.44**
	Charges	2'176'439.74	-1'960'400	4'136'839.74	1'662'280.37	514'159.37
	Revenus	-69'237.95	-82'000	12'762.05	-440'155.02	370'917.07
	Service des ressources humaines	**2'107'201.79**	**-2'042'400**	**4'149'601.79**	**1'222'125.35**	**885'076.44**
	Charges	2'176'439.74	-1'960'400	4'136'839.74	1'662'280.37	514'159.37
	Revenus	-69'237.95	-82'000	12'762.05	-440'155.02	370'917.07

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
107.00	**Ressources humaines**	**2'107'201.79**	**-2'042'400**	**4'149'601.79**	**1'222'125.35**	**885'076.44**
	Charges	2'176'439.74	-1'960'400	4'136'839.74	1'662'280.37	514'159.37
	Revenus	-69'237.95	-82'000	12'762.05	-440'155.02	370'917.07
30	**Charges de personnel**	**1'845'043.59**	**-2'235'600**	**4'080'643.59**	**1'485'572.32**	**359'471.27**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	882'487.40	849'900	32'587.40	789'809.55	92'677.85
30100.02	Indemnités journalières	0.00	350'000	-350'000.00	0.00	0.00
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	-400'000	400'000.00	-6'633.15	6'633.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	-800'000	800'000.00	-1'891.10	1'891.10
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-862.75	-115'000	114'137.25	-11'215.75	10'353.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	16'815.90	12'100	4'715.90	12'620.05	4'195.85
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	391'158.00	400'000	-8'842.00	356'129.00	35'029.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	46'761.35	45'400	1'361.35	42'085.15	4'676.20
30500.02	Cotisations patronales AC	9'565.50	8'900	665.50	8'425.70	1'139.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	121'460.45	107'900	13'560.45	101'531.10	19'929.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'003.65	900	103.65	785.20	218.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	18'495.55	17'900	595.55	16'565.45	1'930.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'204.15	6'500	704.15	6'587.45	616.70
30590.99	Différences sur cotisations sociales	18'141.81	0	18'141.81	71'841.62	-53'699.81
30591.00	Fonds de formation professionnelle	766.45	800	-33.55	441.95	324.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'585.05	1'600	-14.95	1'340.40	244.65
30640.00	Rentes transitoires	216'360.80	0	216'360.80	0.00	216'360.80
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	68'566.06	400'000	-331'433.94	20'967.35	47'598.71
30990.00	Autres charges de personnel	45'534.22	77'500	-31'965.78	76'182.35	-30'648.13
30990.99	Ecart statistique	0.00	-3'200'000	3'200'000.00	0.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**230'187.35**	**197'500**	**32'687.35**	**93'628.60**	**136'558.75**
31000.00	Matériel de bureau	5'113.80	5'000	113.80	3'376.70	1'737.10
31020.00	Imprimés, publications	0.00	5'500	-5'500.00	6'906.70	-6'906.70
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'119.00	2'000	-881.00	620.75	498.25
31060.00	Matériel médical et sanitaire	488.10	0	488.10	277.55	210.55
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	30'000	-30'000.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	6'000	-6'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	326.65	0	326.65	0.00	326.65
31300.01	Prestations de services de tiers	1'170.45	0	1'170.45	5'454.50	-4'284.05
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	0	0.00	0.50	-0.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'490.45	1'200	290.45	1'101.55	388.90
31300.04	Cotisations	870.00	2'500	-1'630.00	1'270.00	-400.00
31300.05	Frais de ports	7'647.65	8'500	-852.35	7'176.30	471.35
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	198'904.35	120'000	78'904.35	50'943.55	147'960.80
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	8'000	-8'000.00	13'841.30	-13'841.30
31700.01	Frais de repas	10'142.65	4'000	6'142.65	911.65	9'231.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'393.50	1'500	-106.50	1'360.25	33.25
31700.03	Frais de déplacement (autres)	437.80	2'300	-1'862.20	50.00	387.80
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'082.95	0	1'082.95	337.30	745.65
39	**Imputations internes**	**101'208.80**	**77'700**	**23'508.80**	**83'079.45**	**18'129.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'497.65	2'900	597.65	1'800.40	1'697.25
39100.00	Prestations de services	12'830.35	3'100	9'730.35	6'511.60	6'318.75
39101.00	Prestations informatiques	42'920.80	40'100	2'820.80	45'367.45	-2'446.65
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	41'710.00	31'300	10'410.00	29'150.00	12'560.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
40	**Revenus fiscaux**	**0.00**	**-1'400**	**1'400.00**	**0.00**	**0.00**
40020.00	Impôts à la source, personnes physiques	0.00	-1'400	1'400.00	0.00	0.00
42	**Taxes**	**0.00**	**-500**	**500.00**	**0.00**	**0.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-500	500.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-16'975.05**	**-15'600**	**-1'375.05**	**-18'558.00**	**1'582.95**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-12'417.05	-14'000	1'582.95	-14'000.00	1'582.95
43900.00	Autres revenus	-4'558.00	-1'600	-2'958.00	-4'558.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-1'713.25**	**-200**	**-1'513.25**	**-605.00**	**-1'108.25**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-1'713.25	-200	-1'513.25	-605.00	-1'108.25
46	**Revenus de transfert**	**-49'274.65**	**-64'300**	**15'025.35**	**-65'981.17**	**16'706.52**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-387.95	0	-387.95	-1'534.27	1'146.32
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	0.00	-14'300	14'300.00	-14'300.00	14'300.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
46900.00	Redistribution taxe CO2	-48'886.70	-50'000	1'113.30	-50'146.90	1'260.20
48	**Revenus extraordinaires**	**-1'275.00**	**0**	**-1'275.00**	**-355'010.85**	**353'735.85**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-1'275.00	0	-1'275.00	-355'010.85	353'735.85
06	**Action sociale**	**20'014'751.82**	**20'228'300**	**-213'548.18**	**19'163'630.48**	**851'121.34**
	Charges	21'705'029.67	21'768'900	-63'870.33	20'950'409.88	754'619.79
	Revenus	-1'690'277.85	-1'540'600	-149'677.85	-1'786'779.40	96'501.55
	Guichet social régional	**16'931'851.12**	**17'013'900**	**-82'048.88**	**16'160'650.86**	**771'200.26**
	Charges	18'538'766.17	18'472'000	66'766.17	17'797'461.61	741'304.56
	Revenus	-1'606'915.05	-1'458'100	-148'815.05	-1'636'810.75	29'895.70
110.00	**Guichet social - administration**	**16'931'851.12**	**17'013'900**	**-82'048.88**	**16'160'650.86**	**771'200.26**
	Charges	18'538'766.17	18'472'000	66'766.17	17'797'461.61	741'304.56
	Revenus	-1'606'915.05	-1'458'100	-148'815.05	-1'636'810.75	29'895.70
30	**Charges de personnel**	**1'659'152.25**	**1'732'300**	**-73'147.75**	**1'603'965.85**	**55'186.40**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'330'573.60	1'416'400	-85'826.40	1'305'069.40	25'504.20
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-321.20	0	-321.20	-3'383.00	3'061.80
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-3'401.30	0	-3'401.30	0.00	-3'401.30
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'760.00	7'100	-340.00	10'715.50	-3'955.50
30490.02	Allocations compensatoires	5'400.00	5'400	0.00	5'400.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	70'646.25	75'600	-4'953.75	69'628.25	1'018.00
30500.02	Cotisations patronales AC	14'441.00	15'000	-559.00	14'033.85	407.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	163'437.20	166'300	-2'862.80	154'317.10	9'120.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'362.00	1'500	-138.00	1'314.05	47.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	27'942.20	29'800	-1'857.80	27'405.15	537.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	11'221.25	11'300	-78.75	10'559.75	661.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'157.45	1'300	-142.55	729.50	427.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'394.50	2'600	-205.50	2'218.35	176.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	14'527.30	0	14'527.30	4'539.80	9'987.50
30910.00	Recrutement du personnel	9'642.35	0	9'642.35	0.00	9'642.35
30990.00	Autres charges de personnel	3'369.65	0	3'369.65	1'418.15	1'951.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**504'405.25**	**523'100**	**-18'694.75**	**543'988.55**	**-39'583.30**
31000.00	Matériel de bureau	4'279.45	10'000	-5'720.55	2'796.30	1'483.15
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	5'592.85	6'000	-407.15	4'746.00	846.85
31010.02	Carburants voitures/machines	424.05	500	-75.95	56.15	367.90
31020.00	Imprimés, publications	3'171.00	3'000	171.00	43.10	3'127.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	3'729.85	4'000	-270.15	2'483.90	1'245.95
31051.00	Frais de réception	1'205.75	4'000	-2'794.25	1'897.90	-692.15
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	7'251.30	16'000	-8'748.70	13'131.45	-5'880.15
31200.02	Electricité	3'904.55	7'000	-3'095.45	4'070.95	-166.40
31300.01	Prestations de services de tiers	43'136.95	46'000	-2'863.05	31'680.70	11'456.25
31300.02	Frais bancaires et postaux	2'153.60	2'200	-46.40	1'807.75	345.85
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'944.20	5'700	-3'755.80	1'710.15	234.05
31300.04	Cotisations	4'051.00	5'000	-949.00	4'000.00	51.00
31300.05	Frais de ports	5'771.45	6'000	-228.55	4'741.95	1'029.50
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	58'870.00	40'000	18'870.00	110'003.65	-51'133.65
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	722.90	700	22.90	553.10	169.80
31340.02	Primes d'assurances véhicules	710.60	1'100	-389.40	996.00	-285.40
31340.09	Primes d'assurances	580.60	600	-19.40	580.60	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	243.00	300	-57.00	193.05	49.95
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'512.00	3'000	-1'488.00	1'846.55	-334.55
31510.02	Entretien de véhicules	9.00	500	-491.00	0.00	9.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	354'000.00	356'000	-2'000.00	354'000.00	0.00
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	670.00	1'800	-1'130.00	1'800.00	-1'130.00
31700.01	Frais de repas	100.00	1'000	-900.00	178.10	-78.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	80.75	0	80.75	206.80	-126.05
31700.03	Frais de déplacement (autres)	290.40	2'500	-2'209.60	104.00	186.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	360.40	-360.40
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**11'000.00**	**10'700**	**300.00**	**10'697.00**	**303.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	11'000.00	10'700	300.00	10'697.00	303.00
36	**Charges de transfert**	**16'320'881.97**	**16'165'000**	**155'881.97**	**15'577'849.26**	**743'032.71**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	16'174'907.95	16'000'000	174'907.95	15'386'264.61	788'643.34
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	103'450.00	105'000	-1'550.00	141'053.65	-37'603.65
36370.00	Subventions aux personnes physiques	42'524.02	60'000	-17'475.98	50'531.00	-8'006.98
39	**Imputations internes**	**43'326.70**	**40'900**	**2'426.70**	**60'960.95**	**-17'634.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	195.75	2'600	-2'404.25	83.25	112.50
39100.00	Prestations de services	12'390.45	8'400	3'990.45	11'918.20	472.25
39101.00	Prestations informatiques	27'340.50	27'200	140.50	45'994.50	-18'654.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	900.00	0	900.00	0.00	900.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	1'900.00	2'100	-200.00	2'365.00	-465.00
43	**Revenus divers**	**0.00**	**-900**	**900.00**	**-1'944.00**	**1'944.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	0.00	-900	900.00	-1'944.00	1'944.00
44	**Revenus financiers**	**0.00**	**-200**	**200.00**	**-45.95**	**45.95**
44000.00	Intérêts des disponibilités	0.00	-200	200.00	-45.95	45.95
46	**Revenus de transfert**	**-1'405'015.05**	**-1'250'000**	**-155'015.05**	**-1'433'520.80**	**28'505.75**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-1'405'015.05	-1'250'000	-155'015.05	-1'433'520.80	28'505.75
49	**Imputations internes**	**-201'900.00**	**-207'000**	**5'100.00**	**-201'300.00**	**-600.00**
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-201'900.00	-207'000	5'100.00	-201'300.00	-600.00
	Aide sociale	**2'148'007.25**	**2'275'600**	**-127'592.75**	**2'113'862.97**	**34'144.28**
	Charges	2'163'182.25	2'290'600	-127'417.75	2'193'931.32	-30'749.07
	Revenus	-15'175.00	-15'000	-175.00	-80'068.35	64'893.35
111.00	**Aide sociale**	**2'148'007.25**	**2'275'600**	**-127'592.75**	**2'113'862.97**	**34'144.28**
	Charges	2'163'182.25	2'290'600	-127'417.75	2'193'931.32	-30'749.07
	Revenus	-15'175.00	-15'000	-175.00	-80'068.35	64'893.35
30	**Charges de personnel**	**2'028'589.05**	**2'144'200**	**-115'610.95**	**2'024'618.70**	**3'970.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'628'727.45	1'721'200	-92'472.55	1'620'971.95	7'755.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-5'008.15	5'008.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-750.00	0	-750.00	-12'093.75	11'343.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	31'832.95	28'600	3'232.95	33'118.00	-1'285.05
30490.02	Allocations compensatoires	1'200.00	4'800	-3'600.00	4'800.00	-3'600.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	86'476.60	91'800	-5'323.40	86'487.00	-10.40
30500.02	Cotisations patronales AC	17'915.50	19'000	-1'084.50	17'831.20	84.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	207'031.55	221'300	-14'268.45	208'381.30	-1'349.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'709.75	1'900	-190.25	1'702.70	7.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	34'204.00	36'200	-1'996.00	34'040.70	163.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	12'433.50	14'600	-2'166.50	13'932.60	-1'499.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'415.55	1'600	-184.45	908.40	507.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'932.20	3'200	-267.80	2'755.15	177.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'460.00	0	3'460.00	15'756.60	-12'296.60
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	1'035.00	-1'035.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**91'498.95**	**108'600**	**-17'101.05**	**98'483.77**	**-6'984.82**
31000.00	Matériel de bureau	6'087.45	10'000	-3'912.55	6'256.72	-169.27
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	692.80	-692.80
31051.00	Frais de réception	169.35	2'500	-2'330.65	90.90	78.45
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	0	0.00	3'226.45	-3'226.45
31300.01	Prestations de services de tiers	142.45	1'500	-1'357.55	1'160.95	-1'018.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	8'463.05	10'600	-2'136.95	8'893.45	-430.40
31300.04	Cotisations	2'900.00	3'000	-100.00	2'951.00	-51.00
31300.05	Frais de ports	15'000.00	15'000	0.00	15'500.00	-500.00
31332.00	Contrat de prestation informatique	57'572.65	60'000	-2'427.35	57'749.20	-176.55
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	502.00	1'000	-498.00	320.00	182.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	1'000	-1'000.00	749.10	-749.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	662.00	1'000	-338.00	893.20	-231.20
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**19'296.60**	**-19'296.60**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	0	0.00	19'296.60	-19'296.60
39	**Imputations internes**	**43'094.25**	**37'800**	**5'294.25**	**51'532.25**	**-8'438.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	8'153.10	8'200	-46.90	6'487.30	1'665.80

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39100.00	Prestations de services	11'213.10	7'800	3'413.10	8'860.80	2'352.30
39101.00	Prestations informatiques	23'128.05	21'200	1'928.05	35'584.15	-12'456.10
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-15'175.00**	**-15'000**	**-175.00**	**-34'247.40**	**19'072.40**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-15'175.00	-15'000	-175.00	-34'247.40	19'072.40
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-19'296.60**	**19'296.60**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	0	0.00	-19'296.60	19'296.60
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-26'524.35**	**26'524.35**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	0.00	0	0.00	-26'524.35	26'524.35
	Agence AVS/AI	**934'893.45**	**938'800**	**-3'906.55**	**889'116.65**	**45'776.80**
	Charges	1'003'081.25	1'006'300	-3'218.75	959'016.95	44'064.30
	Revenus	-68'187.80	-67'500	-687.80	-69'900.30	1'712.50
112.00	**Agence AVS/AI**	**934'893.45**	**938'800**	**-3'906.55**	**889'116.65**	**45'776.80**
	Charges	1'003'081.25	1'006'300	-3'218.75	959'016.95	44'064.30
	Revenus	-68'187.80	-67'500	-687.80	-69'900.30	1'712.50
30	**Charges de personnel**	**363'700.10**	**373'000**	**-9'299.90**	**350'050.35**	**13'649.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	293'128.40	302'100	-8'971.60	309'325.45	-16'197.05
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	7'979.25	-7'979.25
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-8'464.05	8'464.05
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-318.70	318.70
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-29'627.75	29'627.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'220.00	5'300	-80.00	5'220.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'383.90	16'200	-816.10	16'052.15	-668.25
30500.02	Cotisations patronales AC	3'187.00	3'400	-213.00	3'309.50	-122.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	36'019.50	36'000	19.50	37'166.45	-1'146.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	307.95	400	-92.05	316.00	-8.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'084.50	6'400	-315.50	6'317.75	-233.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'409.40	2'300	109.40	1'734.55	674.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	252.25	300	-47.75	168.55	83.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	521.60	600	-78.40	511.20	10.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'185.60	0	1'185.60	0.00	1'185.60
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	360.00	-360.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**6'234.75**	**11'500**	**-5'265.25**	**5'958.90**	**275.85**
31000.00	Matériel de bureau	56.00	4'000	-3'944.00	1'149.05	-1'093.05
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	54.80	200	-145.20	336.70	-281.90
31051.00	Frais de réception	65.45	500	-434.55	87.60	-22.15
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	991.70	800	191.70	692.15	299.55
31300.05	Frais de ports	3'494.00	3'500	-6.00	3'656.80	-162.80
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	1'387.80	1'500	-112.20	0.00	1'387.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	36.60	-36.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	185.00	0	185.00	0.00	185.00
36	**Charges de transfert**	**580'627.00**	**570'000**	**10'627.00**	**550'586.00**	**30'041.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	580'627.00	570'000	10'627.00	550'586.00	30'041.00
39	**Imputations internes**	**52'519.40**	**51'800**	**719.40**	**52'421.70**	**97.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	296.40	900	-603.60	1'368.10	-1'071.70
39100.00	Prestations de services	874.80	900	-25.20	1'324.00	-449.20
39101.00	Prestations informatiques	9'798.20	8'700	1'098.20	8'479.60	1'318.60
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	41'550.00	41'300	250.00	41'250.00	300.00
43	**Revenus divers**	**-1'078.75**	**-500**	**-578.75**	**-2'317.50**	**1'238.75**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-1'078.75	-500	-578.75	-2'317.50	1'238.75
46	**Revenus de transfert**	**-67'109.05**	**-67'000**	**-109.05**	**-67'582.80**	**473.75**
46130.00	Dédommagements des ass. sociales publiques	-67'109.05	-67'000	-109.05	-67'582.80	473.75

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Dicastère Economie, Urbanisme, Env ironnement	**2'702'745.89**	**3'387'600**	**-684'854.11**	**3'514'100.22**	**-811'354.33**
	Charges	27'093'116.22	28'620'600	-1'527'483.78	29'971'366.32	-2'878'250.10
	Revenus	-24'390'370.33	-25'233'000	842'629.67	-26'457'266.10	2'066'895.77
04	**Economie**	**612'886.15**	**667'000**	**-54'113.85**	**538'822.40**	**74'063.75**
	Charges	612'886.15	667'000	-54'113.85	588'822.40	24'063.75
	Revenus	0.00	0	0.00	-50'000.00	50'000.00
	Serv. de l'économie, délégué(e) au centre ville	**612'886.15**	**667'000**	**-54'113.85**	**538'822.40**	**74'063.75**
	Charges	612'886.15	667'000	-54'113.85	588'822.40	24'063.75
	Revenus	0.00	0	0.00	-50'000.00	50'000.00
108.00	**Economie**	**612'886.15**	**667'000**	**-54'113.85**	**538'822.40**	**74'063.75**
	Charges	612'886.15	667'000	-54'113.85	588'822.40	24'063.75
	Revenus	0.00	0	0.00	-50'000.00	50'000.00
30	**Charges de personnel**	**217'079.30**	**225'500**	**-8'420.70**	**225'867.55**	**-8'788.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	174'530.80	181'400	-6'869.20	181'490.60	-6'959.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'827.00	1'900	-73.00	1'983.60	-156.60
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	0	0.00	167.40	-167.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	9'306.25	9'700	-393.75	9'642.90	-336.65
30500.02	Cotisations patronales AC	1'928.05	2'000	-71.95	1'948.65	-20.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	23'583.00	24'200	-617.00	24'189.70	-606.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	184.10	200	-15.90	182.60	1.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'681.35	3'900	-218.65	3'795.70	-114.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'570.20	1'600	-29.80	1'623.95	-53.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	152.95	200	-47.05	101.80	51.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	315.60	400	-84.40	307.15	8.45
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	433.50	-433.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**176'419.90**	**187'000**	**-10'580.10**	**141'916.75**	**34'503.15**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	2'052.00	0	2'052.00	0.00	2'052.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'363.00	1'600	-237.00	1'363.00	0.00
31051.00	Frais de réception	19'951.95	20'000	-48.05	14'843.30	5'108.65
31300.01	Prestations de services de tiers	109'031.35	108'300	731.35	67'342.70	41'688.65
31300.05	Frais de ports	512.40	3'000	-2'487.60	363.75	148.65
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	41'513.60	45'000	-3'486.40	57'754.00	-16'240.40
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'995.60	8'000	-6'004.40	0.00	1'995.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	1'000	-1'000.00	250.00	-250.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**56'000.00**	**49'700**	**6'300.00**	**49'700.00**	**6'300.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	56'000.00	49'700	6'300.00	49'700.00	6'300.00
36	**Charges de transfert**	**127'876.00**	**151'500**	**-23'624.00**	**137'792.50**	**-9'916.50**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	27'876.00	51'500	-23'624.00	37'792.50	-9'916.50
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	100'000.00	100'000	0.00	100'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**35'510.95**	**53'300**	**-17'789.05**	**33'545.60**	**1'965.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'968.00	1'000	968.00	1'226.00	742.00
39100.00	Prestations de services	3'759.95	19'700	-15'940.05	805.10	2'954.85
39101.00	Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	2'056.50	-56.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	5'600.00	5'600	0.00	5'600.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	700.00	-700.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	22'183.00	25'000	-2'817.00	23'158.00	-975.00
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-50'000.00**	**50'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-50'000.00	50'000.00
08	**Urbanisme**	**1'891'079.03**	**2'036'300**	**-145'220.97**	**2'656'335.91**	**-765'256.88**
	Charges	22'261'398.32	23'122'800	-861'401.68	24'861'622.37	-2'600'224.05
	Revenus	-20'370'319.29	-21'086'500	716'180.71	-22'205'286.46	1'834'967.17
	Développement urbanistique	**652'288.35**	**698'300**	**-46'011.65**	**725'185.65**	**-72'897.30**
	Charges	802'288.35	848'300	-46'011.65	1'063'557.10	-261'268.75
	Revenus	-150'000.00	-150'000	0.00	-338'371.45	188'371.45

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
118.00	**Développement urbanistique**	**652'288.35**	**698'300**	**-46'011.65**	**725'185.65**	**-72'897.30**
	Charges	802'288.35	848'300	-46'011.65	1'063'557.10	-261'268.75
	Revenus	-150'000.00	-150'000	0.00	-338'371.45	188'371.45
30	**Charges de personnel**	**616'882.65**	**653'100**	**-36'217.35**	**602'919.70**	**13'962.95**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	486'630.50	523'300	-36'669.50	480'373.55	6'256.95
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-1'457.75	1'457.75
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	4'830.40	0	4'830.40	6'704.40	-1'874.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'655.00	7'900	-2'245.00	6'684.50	-1'029.50
30490.02	Allocations compensatoires	1'860.00	1'900	-40.00	1'860.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	25'891.30	27'900	-2'008.70	25'576.80	314.50
30500.02	Cotisations patronales AC	5'159.95	5'200	-40.05	4'935.30	224.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	62'531.95	67'800	-5'268.05	60'668.60	1'863.35
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	7'334.00	2'200	5'134.00	1'948.70	5'385.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	10'240.20	11'000	-759.80	10'067.25	172.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'287.75	4'400	-1'112.25	3'906.60	-618.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	424.05	500	-75.95	267.65	156.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	877.55	1'000	-122.45	814.10	63.45
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'160.00	0	2'160.00	300.00	1'860.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	270.00	-270.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**155'065.90**	**174'700**	**-19'634.10**	**445'296.05**	**-290'230.15**
31000.00	Matériel de bureau	1'591.05	2'000	-408.95	1'135.15	455.90
31020.00	Imprimés, publications	7'785.15	3'000	4'785.15	15'722.45	-7'937.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	439.40	2'500	-2'060.60	1'231.95	-792.55
31051.00	Frais de réception	3'270.55	2'000	1'270.55	3'684.15	-413.60
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	600.00	1'000	-400.00	2'300.00	-1'700.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	822.70	200	622.70	520.90	301.80
31300.04	Cotisations	7'619.65	10'000	-2'380.35	8'688.65	-1'069.00
31300.05	Frais de ports	952.00	1'000	-48.00	99.00	853.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	130'874.35	150'000	-19'125.65	411'007.55	-280'133.20
31700.01	Frais de repas	20.00	1'000	-980.00	201.00	-181.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'091.05	1'500	-408.95	705.25	385.80
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**30'339.80**	**20'500**	**9'839.80**	**15'341.35**	**14'998.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	7'802.75	4'100	3'702.75	738.70	7'064.05
39100.00	Prestations de services	2'499.05	2'800	-300.95	472.65	2'026.40
39101.00	Prestations informatiques	10'220.00	4'500	5'720.00	5'080.00	5'140.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	9'568.00	8'800	768.00	8'800.00	768.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-8'371.45**	**8'371.45**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	-8'371.45	8'371.45
48	**Revenus extraordinaires**	**-150'000.00**	**-150'000**	**0.00**	**-330'000.00**	**180'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-150'000.00	-150'000	0.00	-330'000.00	180'000.00
	Service des bâtiments et du logement	**-923'643.37**	**-768'600**	**-155'043.37**	**-673'783.66**	**-249'859.71**
	Charges	18'646'486.92	19'257'200	-610'713.08	19'746'080.85	-1'099'593.93
	Revenus	-19'570'130.29	-20'025'800	455'669.71	-20'419'864.51	849'734.22
119.01	**Gérance des bâtiments**	**-13'155'202.79**	**-13'440'300**	**285'097.21**	**-12'833'571.91**	**-321'630.88**
	Charges	2'906'295.65	3'078'100	-171'804.35	3'119'181.60	-212'885.95
	Revenus	-16'061'498.44	-16'518'400	456'901.56	-15'952'753.51	-108'744.93
30	**Charges de personnel**	**666'982.55**	**696'600**	**-29'617.45**	**714'072.70**	**-47'090.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	556'684.20	565'300	-8'615.80	577'892.70	-21'208.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-5'538.90	0	-5'538.90	0.00	-5'538.90
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-22'086.25	0	-22'086.25	0.00	-22'086.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'682.50	2'100	582.50	3'538.00	-855.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	29'607.95	30'200	-592.05	30'733.70	-1'125.75
30500.02	Cotisations patronales AC	6'132.25	6'100	32.25	6'250.05	-117.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	72'001.85	71'600	401.85	73'607.10	-1'605.25
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	9'050.15	2'600	6'450.15	2'589.10	6'461.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	11'710.35	11'900	-189.65	12'096.90	-386.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'380.05	5'100	-719.95	5'148.90	-768.85

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30591.00	Fonds de formation professionnelle	484.70	600	-115.30	322.30	162.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'003.70	1'100	-96.30	978.95	24.75
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	870.00	0	870.00	600.00	270.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	315.00	-315.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'576'516.73**	**1'869'500**	**-292'983.27**	**1'640'156.55**	**-63'639.82**
31000.00	Matériel de bureau	1'358.43	4'800	-3'441.57	1'806.10	-447.67
31020.00	Imprimés, publications	746.30	0	746.30	0.00	746.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	372.00	2'000	-1'628.00	239.00	133.00
31051.00	Frais de réception	0.00	1'000	-1'000.00	55.00	-55.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'560.00	4'000	560.00	2'134.80	2'425.20
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	105'002.20	130'000	-24'997.80	101'855.35	3'146.85
31200.02	Electricité	172'697.56	210'000	-37'302.44	156'014.75	16'682.81
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	381'093.44	460'000	-78'906.56	385'473.30	-4'379.86
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	815.15	-815.15
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	3'000	-3'000.00	1'535.75	-1'535.75
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'676.85	2'200	-523.15	1'563.45	113.40
31300.04	Cotisations	1'900.00	2'500	-600.00	1'400.00	500.00
31300.05	Frais de ports	6'979.40	7'000	-20.60	8'985.85	-2'006.45
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	33'600.00	15'000	18'600.00	22'713.55	10'886.45
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	749'597.60	440'000	309'597.60	600'496.95	149'100.65
31340.09	Primes d'assurances	1'226.25	1'200	26.25	1'226.25	0.00
31370.01	Impôts et taxes	160.00	23'500	-23'340.00	-177.00	337.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0.00	20'712.00	-20'712.00
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	22'280.40	11'300	10'980.40	11'264.40	11'016.00
31700.01	Frais de repas	0.00	2'000	-2'000.00	15.00	-15.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	412.80	1'000	-587.20	164.00	248.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	2'447.25	2'000	447.25	0.00	2'447.25
31810.00	Pertes sur créances effectives	36'212.75	20'000	16'212.75	7'402.60	28'810.15
31990.00	Autres charges d'exploitation	54'193.50	525'000	-470'806.50	314'460.30	-260'266.80
34	**Charges financières**	**196'784.72**	**280'000**	**-83'215.28**	**162'629.30**	**34'155.42**
34000.00	Intérêts passifs des engagements courants	825.85	0	825.85	0.00	825.85
34391.01	Eau - PF	135'427.89	170'000	-34'572.11	127'352.70	8'075.19
34391.02	Electricité	60'530.98	110'000	-49'469.02	35'276.60	25'254.38
36	**Charges de transfert**	**238'262.00**	**0**	**238'262.00**	**250'284.00**	**-12'022.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	238'262.00	0	238'262.00	250'284.00	-12'022.00
39	**Imputations internes**	**227'749.65**	**232'000**	**-4'250.35**	**352'039.05**	**-124'289.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'269.15	2'300	-1'030.85	1'515.00	-245.85
39100.00	Prestations de services	107'880.50	111'900	-4'019.50	302'355.85	-194'475.35
39101.00	Prestations informatiques	84'500.00	85'500	-1'000.00	15'958.20	68'541.80
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	33'650.00	32'000	1'650.00	31'960.00	1'690.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	450.00	300	150.00	250.00	200.00
42	**Taxes**	**-190'979.65**	**-245'000**	**54'020.35**	**-277'059.80**	**86'080.15**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-101'053.00	-120'000	18'947.00	-133'398.60	32'345.60
42600.00	Remboursement de tiers	-89'926.65	-125'000	35'073.35	-143'661.20	53'734.55
44	**Revenus financiers**	**-12'178'055.70**	**-12'135'000**	**-43'055.70**	**-12'066'051.65**	**-112'004.05**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-5'506'784.50	-5'200'000	-306'784.50	-5'659'953.85	153'169.35
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-6'671'271.20	-6'885'000	213'728.80	-6'406'097.80	-265'173.40
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	0.00	-50'000	50'000.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-33'421.70**	**-274'400**	**240'978.30**	**-96'366.25**	**62'944.55**
46300.00	Subventions de la Confédération	-33'421.70	-274'400	240'978.30	-96'366.25	62'944.55
49	**Imputations internes**	**-3'659'041.39**	**-3'864'000**	**204'958.61**	**-3'513'275.81**	**-145'765.58**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-39'447.15	0	-39'447.15	-39'292.10	-155.05
49100.00	Prestations de services	-167'985.35	-216'100	48'114.65	-193'513.15	25'527.80
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'798'290.00	-1'725'900	-72'390.00	-1'686'294.40	-111'995.60
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-1'653'318.89	-1'922'000	268'681.11	-1'594'176.16	-59'142.73
119.02	**Bâtiments**	**10'356'981.21**	**10'651'600**	**-294'618.79**	**10'334'650.17**	**22'331.04**
	Charges	13'720'092.16	14'159'000	-438'907.84	14'745'886.17	-1'025'794.01
	Revenus	-3'363'110.95	-3'507'400	144'289.05	-4'411'236.00	1'048'125.05

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**1'520'957.80**	**1'464'200**	**56'757.80**	**1'451'321.05**	**69'636.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'232'657.00	1'174'900	57'757.00	1'177'383.10	55'273.90
30100.02	Indemnités journalières	21'090.90	0	21'090.90	0.00	21'090.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-27'652.10	0	-27'652.10	-592.90	-27'059.20
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-4'095.15	0	-4'095.15	0.00	-4'095.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-27'297.90	0	-27'297.90	-19'858.05	-7'439.85
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	30'760.70	23'600	7'160.70	26'027.60	4'733.10
30490.02	Allocations compensatoires	660.00	700	-40.00	660.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	64'034.95	62'700	1'334.95	62'033.40	2'001.55
30500.02	Cotisations patronales AC	13'256.50	12'600	656.50	12'558.20	698.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	155'281.70	148'500	6'781.70	148'479.00	6'802.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	19'479.10	5'000	14'479.10	5'236.90	14'242.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	25'327.00	24'700	627.00	24'416.85	910.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'469.90	8'200	1'269.90	8'843.50	626.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'199.15	1'100	99.15	651.35	547.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'170.25	2'200	-29.75	1'976.30	193.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'967.60	0	1'967.60	1'390.80	576.80
30910.00	Recrutement du personnel	374.20	0	374.20	0.00	374.20
30990.00	Autres charges de personnel	2'274.00	0	2'274.00	2'115.00	159.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**2'783'414.86**	**2'812'700**	**-29'285.14**	**3'025'644.55**	**-242'229.69**
31000.00	Matériel de bureau	2'660.25	3'000	-339.75	2'862.65	-202.40
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	160'252.50	-160'252.50
31010.02	Carburants voitures/machines	637.00	1'500	-863.00	133.70	503.30
31020.00	Imprimés, publications	2'742.45	0	2'742.45	0.00	2'742.45
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'083.80	3'000	-1'916.20	1'854.90	-771.10
31051.00	Frais de réception	0.00	2'000	-2'000.00	5'314.65	-5'314.65
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	5'060.00	5'000	60.00	1'280.00	3'780.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	2'000	-2'000.00	921.95	-921.95
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	4'000	-4'000.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	-0.40	0	-0.40	2'972.60	-2'973.00
31200.01	Eau - PA	0.00	19'000	-19'000.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	0.00	12'500	-12'500.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	4'999.95	4'600	399.95	5'626.15	-626.20
31300.04	Cotisations	130.00	1'000	-870.00	630.00	-500.00
31300.05	Frais de ports	1'344.45	2'000	-655.55	1'277.90	66.55
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	45'234.25	55'000	-9'765.75	71'318.20	-26'083.95
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	0.00	2'600	-2'600.00	0.00	0.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	1'000	-391.90	639.75	-31.65
31370.04	Taxes pour véhicules de services	653.00	1'000	-347.00	771.00	-118.00
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	2'688'782.76	2'646'500	42'282.76	2'735'670.60	-46'887.84
31510.02	Entretien de véhicules	1'664.45	2'000	-335.55	3'527.65	-1'863.20
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	27'173.00	40'000	-12'827.00	30'091.90	-2'918.90
31700.01	Frais de repas	170.40	2'000	-1'829.60	0.00	170.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	1'000	-1'000.00	492.20	-492.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	451.80	2'000	-1'548.20	0.00	451.80
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	19.60	0	19.60	6.25	13.35
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**3'874'032.50**	**3'896'600**	**-22'567.50**	**4'501'539.87**	**-627'507.37**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	5'000.00	5'200	-200.00	5'201.00	-201.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	3'859'032.50	3'865'800	-6'767.50	3'697'653.00	161'379.50
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	10'000.00	9'700	300.00	9'672.00	328.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	15'900	-15'900.00	0.00	0.00
33014.00	Amort. non planif., terrains bâtis PA cpte général	0.00	0	0.00	789'013.87	-789'013.87
34	**Charges financières**	**1'863'252.55**	**1'786'000**	**77'252.55**	**1'866'753.85**	**-3'501.30**
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	1'066'592.95	1'059'000	7'592.95	1'115'866.35	-49'273.40
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	723'856.56	727'000	-3'143.44	728'856.50	-4'999.94
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	72'803.04	0	72'803.04	22'031.00	50'772.04
39	**Imputations internes**	**3'678'434.45**	**4'199'500**	**-521'065.55**	**3'900'626.85**	**-222'192.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'641.40	3'800	-2'158.60	1'937.05	-295.65
39100.00	Prestations de services	286'569.20	387'900	-101'330.80	120'505.35	166'063.85
39101.00	Prestations informatiques	26'773.85	16'500	10'273.85	20'917.45	5'856.40
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	53'700.00	58'300	-4'600.00	55'330.00	-1'630.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'305'300.00	3'732'700	-427'400.00	3'701'687.00	-396'387.00
39800.00	Reports internes	4'200.00	0	4'200.00	0.00	4'200.00
42	**Taxes**	**0.00**	**-150'000**	**150'000.00**	**0.00**	**0.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-150'000	150'000.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-50'000.00**	**50'000.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	0.00	0	0.00	-50'000.00	50'000.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-3'254'038.45**	**-3'254'000**	**-38.45**	**-4'255'000.00**	**1'000'961.55**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-3'254'038.45	-3'254'000	-38.45	-4'255'000.00	1'000'961.55
49	**Imputations internes**	**-109'072.50**	**-103'400**	**-5'672.50**	**-106'236.00**	**-2'836.50**
49100.00	Prestations de services	-109'072.50	-103'400	-5'672.50	-106'236.00	-2'836.50
119.03	**Concierges**	**1'874'578.21**	**2'020'100**	**-145'521.79**	**1'825'138.08**	**49'440.13**
	Charges	2'020'099.11	2'020'100	-0.89	1'881'013.08	139'086.03
	Revenus	-145'520.90	0	-145'520.90	-55'875.00	-89'645.90
30	**Charges de personnel**	**1'921'546.32**	**1'783'500**	**138'046.32**	**1'874'317.23**	**47'229.09**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'536'363.20	1'448'200	88'163.20	1'507'631.95	28'731.25
30100.02	Indemnités journalières	19'840.95	0	19'840.95	4'892.40	14'948.55
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-20'659.80	0	-20'659.80	-5'964.60	-14'695.20
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-16'022.90	16'022.90
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-22'584.90	0	-22'584.90	-42'536.20	19'951.30
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	22'000.00	30'500	-8'500.00	27'035.50	-5'035.50
30490.02	Allocations compensatoires	9'060.00	5'600	3'460.00	5'580.00	3'480.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	30'625.00	0	30'625.00	32'515.05	-1'890.05
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	81'537.50	74'600	6'937.50	80'985.31	552.19
30500.02	Cotisations patronales AC	16'892.90	15'400	1'492.90	16'695.56	197.34
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	175'211.00	156'900	18'311.00	167'153.50	8'057.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	24'912.01	6'500	18'412.01	41'480.30	-16'568.29
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	32'248.94	29'400	2'848.94	31'874.75	374.19
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	11'993.60	12'500	-506.40	12'266.25	-272.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'338.05	1'300	38.05	849.05	489.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'767.87	2'600	167.87	2'581.31	186.56
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	7'300.00	-7'300.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**95'879.34**	**235'100**	**-139'220.66**	**4'487.60**	**91'391.74**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	72'444.04	180'000	-107'555.96	0.00	72'444.04
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'429.10	4'000	-2'570.90	3'779.30	-2'350.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	785.35	600	185.35	661.35	124.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	21'220.85	50'000	-28'779.15	0.00	21'220.85
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	46.95	-46.95
39	**Imputations internes**	**2'673.45**	**1'500**	**1'173.45**	**2'208.25**	**465.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	59.20	0	59.20	0.00	59.20
39100.00	Prestations de services	39.25	0	39.25	99.30	-60.05
39101.00	Prestations informatiques	1'525.00	1'500	25.00	2'108.95	-583.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	1'050.00	0	1'050.00	0.00	1'050.00
42	**Taxes**	**-8'079.50**	**0**	**-8'079.50**	**-7'027.50**	**-1'052.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-8'079.50	0	-8'079.50	-7'027.50	-1'052.00
44	**Revenus financiers**	**-44'280.00**	**0**	**-44'280.00**	**-48'555.00**	**4'275.00**
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	-44'280.00	0	-44'280.00	-48'555.00	4'275.00
49	**Imputations internes**	**-93'161.40**	**0**	**-93'161.40**	**-292.50**	**-92'868.90**
49100.00	Prestations de services	-93'161.40	0	-93'161.40	0.00	-93'161.40
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	-292.50	292.50
	Serv. Permis de construire et Aménag. urbain	**1'906'518.15**	**1'861'000**	**45'518.15**	**1'851'589.02**	**54'929.13**
	Charges	2'346'937.15	2'271'700	75'237.15	2'404'855.52	-57'918.37
	Revenus	-440'419.00	-410'700	-29'719.00	-553'266.50	112'847.50
120.01	**Espaces publics et aménagement urbain**	**1'309'593.75**	**1'259'300**	**50'293.75**	**1'297'098.62**	**12'495.13**
	Charges	1'525'522.75	1'457'000	68'522.75	1'534'998.62	-9'475.87
	Revenus	-215'929.00	-197'700	-18'229.00	-237'900.00	21'971.00
30	**Charges de personnel**	**685'408.45**	**615'100**	**70'308.45**	**619'951.60**	**65'456.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	570'299.15	494'600	75'699.15	494'315.75	75'983.40
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-3'973.15	0	-3'973.15	-924.00	-3'049.15

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-3'312.60	0	-3'312.60	0.00	-3'312.60
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-14'158.45	0	-14'158.45	0.00	-14'158.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'432.20	5'600	2'832.20	5'872.50	2'559.70
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-14'657.35	0	-14'657.35	0.00	-14'657.35
30490.02	Allocations compensatoires	1'314.00	1'400	-86.00	1'314.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	30'465.05	26'400	4'065.05	25'694.20	4'770.85
30500.02	Cotisations patronales AC	6'310.85	5'500	810.85	5'297.75	1'013.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	70'745.70	63'100	7'645.70	61'734.30	9'011.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	9'257.75	2'300	6'957.75	2'261.95	6'995.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'050.10	10'400	1'650.10	10'113.45	1'936.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'196.75	4'400	-203.25	4'204.05	-7.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	499.65	500	-0.35	269.80	229.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'033.20	900	133.20	819.35	213.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'905.60	0	6'905.60	8'303.50	-1'397.90
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	675.00	-675.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**207'667.35**	**203'700**	**3'967.35**	**301'998.62**	**-94'331.27**
31000.00	Matériel de bureau	1'951.35	1'500	451.35	2'149.30	-197.95
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	42.00	-42.00
31020.00	Imprimés, publications	2'406.10	1'000	1'406.10	2'889.59	-483.49
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	211.30	1'000	-788.70	547.81	-336.51
31051.00	Frais de réception	4'351.10	2'000	2'351.10	803.35	3'547.75
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'846.00	3'000	-154.00	4'471.00	-1'625.00
31200.01	Eau - PA	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	992.85	1'000	-7.15	819.75	173.10
31300.04	Cotisations	30.00	1'000	-970.00	0.00	30.00
31300.05	Frais de ports	2'714.00	2'000	714.00	2'530.75	183.25
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	131'361.25	130'000	1'361.25	257'648.45	-126'287.20
31380.00	Cours, examens et conseils	669.10	3'000	-2'330.90	1'350.00	-680.90
31430.00	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	59'333.20	55'000	4'333.20	28'049.02	31'284.18
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	0	0.00	15.50	-15.50
31700.01	Frais de repas	252.50	500	-247.50	215.40	37.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	88.30	500	-411.70	329.80	-241.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	395.80	1'000	-604.20	136.90	258.90
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	64.50	0	64.50	0.00	64.50
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**455'000.00**	**445'000**	**10'000.00**	**435'971.00**	**19'029.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	5'000.00	0	5'000.00	0.00	5'000.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	7'000.00	6'900	100.00	6'866.00	134.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	385'000.00	398'500	-13'500.00	379'498.00	5'502.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	58'000.00	39'600	18'400.00	49'607.00	8'393.00
36	**Charges de transfert**	**11'548.25**	**20'000**	**-8'451.75**	**0.00**	**11'548.25**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	11'548.25	20'000	-8'451.75	0.00	11'548.25
39	**Imputations internes**	**165'898.70**	**173'200**	**-7'301.30**	**177'077.40**	**-11'178.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'190.35	3'000	-809.65	1'213.70	976.65
39100.00	Prestations de services	9'847.30	5'900	3'947.30	6'735.50	3'111.80
39101.00	Prestations informatiques	16'761.05	11'600	5'161.05	16'620.70	140.35
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	53'650.00	55'200	-1'550.00	53'732.50	-82.50
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	83'200.00	97'200	-14'000.00	98'525.00	-15'325.00
42	**Taxes**	**-17'824.00**	**0**	**-17'824.00**	**-11'760.00**	**-6'064.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-17'724.00	0	-17'724.00	-11'556.00	-6'168.00
42500.00	Ventes	-100.00	0	-100.00	-204.00	104.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-197'700.00**	**-197'700**	**0.00**	**-225'000.00**	**27'300.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-197'700.00	-197'700	0.00	-225'000.00	27'300.00
49	**Imputations internes**	**-405.00**	**0**	**-405.00**	**-1'140.00**	**735.00**
49100.00	Prestations de services	-405.00	0	-405.00	-1'140.00	735.00
120.02	**Permis de construire**	**596'924.40**	**601'700**	**-4'775.60**	**554'490.40**	**42'434.00**
	Charges	821'414.40	814'700	6'714.40	869'856.90	-48'442.50
	Revenus	-224'490.00	-213'000	-11'490.00	-315'366.50	90'876.50
30	**Charges de personnel**	**707'053.00**	**710'300**	**-3'247.00**	**665'128.65**	**41'924.35**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	560'690.35	569'800	-9'109.65	533'073.25	27'617.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'694.20	7'300	1'394.20	8'288.20	406.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'280.00	2'300	-20.00	2'280.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	29'769.00	30'400	-631.00	28'434.85	1'334.15
30500.02	Cotisations patronales AC	6'063.95	5'900	163.95	5'669.50	394.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	72'215.10	74'300	-2'084.90	68'261.00	3'954.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	8'786.55	2'300	6'486.55	2'305.05	6'481.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	11'775.20	12'000	-224.80	11'192.90	582.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'531.55	4'300	231.55	4'069.60	461.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	487.55	600	-112.45	297.90	189.65
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'009.55	1'100	-90.45	906.40	103.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	750.00	0	750.00	350.00	400.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**14'635.20**	**17'900**	**-3'264.80**	**13'735.50**	**899.70**
31000.00	Matériel de bureau	355.20	1'000	-644.80	486.85	-131.65
31020.00	Imprimés, publications	404.00	2'000	-1'596.00	2'314.60	-1'910.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	335.00	500	-165.00	0.00	335.00
31051.00	Frais de réception	1'629.80	1'000	629.80	1'535.40	94.40
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	1'000	-1'000.00	511.90	-511.90
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'560.00	2'000	-440.00	2'000.00	-440.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	438.35	500	-61.65	0.00	438.35
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	4'000	-4'000.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	782.15	1'300	-517.85	904.60	-122.45
31300.04	Cotisations	725.00	1'500	-775.00	2'455.60	-1'730.60
31300.05	Frais de ports	2'166.40	2'000	166.40	1'768.25	398.15
31370.01	Impôts et taxes	6'000.00	0	6'000.00	0.00	6'000.00
31380.00	Cours, examens et conseils	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	828.00	-828.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	186.00	300	-114.00	897.80	-711.80
31810.00	Pertes sur créances effectives	53.30	0	53.30	32.50	20.80
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**58'000.00**	**50'000**	**8'000.00**	**157'000.00**	**-99'000.00**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	58'000.00	50'000	8'000.00	157'000.00	-99'000.00
39	**Imputations internes**	**41'726.20**	**36'500**	**5'226.20**	**33'992.75**	**7'733.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	13'224.10	3'300	9'924.10	282.15	12'941.95
39100.00	Prestations de services	3'808.20	8'600	-4'791.80	4'222.85	-414.65
39101.00	Prestations informatiques	8'953.90	8'800	153.90	13'717.75	-4'763.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'740.00	15'800	-60.00	15'770.00	-30.00
42	**Taxes**	**-220'695.00**	**-213'000**	**-7'695.00**	**-314'116.50**	**93'421.50**
42000.01	Taxes d'exemption pour places de parcs	-58'000.00	-50'000	-8'000.00	-157'000.00	99'000.00
42100.00	Emoluments administratifs	-147'121.50	-150'000	2'878.50	-143'288.00	-3'833.50
42400.02	Prestations de services pour tiers	-15'573.50	-13'000	-2'573.50	-13'756.50	-1'817.00
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	-72.00	72.00
43	**Revenus divers**	**-3'795.00**	**0**	**-3'795.00**	**-570.00**	**-3'225.00**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-3'795.00	0	-3'795.00	-570.00	-3'225.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-680.00**	**680.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	-680.00	680.00
	Planif. énergétique, délégué(e) à l'énergie	**255'915.90**	**245'600**	**10'315.90**	**753'344.90**	**-497'429.00**
	Charges	465'685.90	745'600	-279'914.10	1'647'128.90	-1'181'443.00
	Revenus	-209'770.00	-500'000	290'230.00	-893'784.00	684'014.00
121.00	**Délégué à l'énergie**	**255'915.90**	**245'600**	**10'315.90**	**753'344.90**	**-497'429.00**
	Charges	465'685.90	745'600	-279'914.10	1'647'128.90	-1'181'443.00
	Revenus	-209'770.00	-500'000	290'230.00	-893'784.00	684'014.00
30	**Charges de personnel**	**187'410.90**	**178'300**	**9'110.90**	**184'022.15**	**3'388.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	144'946.10	145'000	-53.90	145'946.10	-1'000.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	7'182.30	0	7'182.30	4'912.90	2'269.40
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'748.55	7'800	-51.45	7'733.10	15.45
30500.02	Cotisations patronales AC	1'605.45	1'400	205.45	1'480.75	124.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	19'016.40	18'900	116.40	19'095.60	-79.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	153.15	200	-46.85	132.60	20.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'064.95	3'100	-35.05	3'043.95	21.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'304.55	1'400	-95.45	1'304.55	0.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	126.95	200	-73.05	81.25	45.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	262.50	300	-37.50	246.35	16.15
30990.00	Autres charges de personnel	2'000.00	0	2'000.00	45.00	1'955.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**55'070.95**	**58'000**	**-2'929.05**	**266'314.80**	**-211'243.85**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	7.90	-7.90
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'447.20	500	947.20	86.30	1'360.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	82.50	500	-417.50	535.45	-452.95
31051.00	Frais de réception	453.60	1'000	-546.40	410.50	43.10
31130.00	Achats de matériel informatique	265.70	500	-234.30	0.00	265.70
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	1'400.40	1'000	400.40	832.05	568.35
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	126.45	200	-73.55	123.30	3.15
31300.04	Cotisations	11'600.00	10'000	1'600.00	16'234.00	-4'634.00
31300.05	Frais de ports	89.40	500	-410.60	117.80	-28.40
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	37'749.50	34'000	3'749.50	247'660.30	-209'910.80
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	1'666.20	7'600	-5'933.80	0.00	1'666.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	190.00	1'000	-810.00	307.20	-117.20
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**500'000.00**	**-500'000.00**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	0.00	0	0.00	500'000.00	-500'000.00
36	**Charges de transfert**	**209'770.00**	**500'000**	**-290'230.00**	**682'536.00**	**-472'766.00**
36350.00	Subventions aux entreprises privées	74'580.00	200'000	-125'420.00	256'458.00	-181'878.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	50'000	-50'000.00	36'700.00	-36'700.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	135'190.00	250'000	-114'810.00	389'378.00	-254'188.00
39	**Imputations internes**	**13'434.05**	**9'300**	**4'134.05**	**14'255.95**	**-821.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	74.00	100	-26.00	0.00	74.00
39100.00	Prestations de services	4'560.05	600	3'960.05	2'036.00	2'524.05
39101.00	Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	5'619.95	-3'619.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'800.00	6'600	200.00	6'600.00	200.00
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'248.00**	**1'248.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	-1'248.00	1'248.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-209'770.00**	**-500'000**	**290'230.00**	**-682'536.00**	**472'766.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-209'770.00	-500'000	290'230.00	-682'536.00	472'766.00
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-210'000.00**	**210'000.00**
48930.00	Prélèv. s/préfinancements du capital propre	0.00	0	0.00	-210'000.00	210'000.00
09	**Environnement**	**198'780.71**	**684'300**	**-485'519.29**	**318'941.91**	**-120'161.20**
	Charges	4'218'831.75	4'830'800	-611'968.25	4'520'921.55	-302'089.80
	Revenus	-4'020'051.04	-4'146'500	126'448.96	-4'201'979.64	181'928.60
	Caves de la Ville	**-44'201.33**	**0**	**-44'201.33**	**-70'366.97**	**26'165.64**
	Charges	750'646.52	939'200	-188'553.48	819'601.84	-68'955.32
	Revenus	-794'847.85	-939'200	144'352.15	-889'968.81	95'120.96
122.00	**Caves de la Ville**	**-44'201.33**	**0**	**-44'201.33**	**-70'366.97**	**26'165.64**
	Charges	750'646.52	939'200	-188'553.48	819'601.84	-68'955.32
	Revenus	-794'847.85	-939'200	144'352.15	-889'968.81	95'120.96
30	**Charges de personnel**	**189'114.50**	**231'900**	**-42'785.50**	**228'486.50**	**-39'372.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	158'660.90	190'200	-31'539.10	187'784.90	-29'124.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	348.00	0	348.00	0.00	348.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	8'426.25	10'200	-1'773.75	10'019.20	-1'592.95
30500.02	Cotisations patronales AC	1'745.10	2'100	-354.90	2'065.65	-320.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	15'056.40	22'900	-7'843.60	22'118.10	-7'061.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	166.40	300	-133.60	196.75	-30.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'331.90	4'100	-768.10	3'943.85	-611.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	959.15	1'500	-540.85	1'520.90	-561.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	135.60	200	-64.40	105.20	30.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	284.80	400	-115.20	319.35	-34.55
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	412.60	-412.60

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**528'007.92**	**685'600**	**-157'592.08**	**561'015.71**	**-33'007.79**
31000.00	Matériel de bureau	615.00	3'500	-2'885.00	888.40	-273.40
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	66'006.44	112'000	-45'993.56	104'794.95	-38'788.51
31010.02	Carburants voitures/machines	639.10	2'000	-1'360.90	860.19	-221.09
31020.00	Imprimés, publications	200.00	5'500	-5'300.00	1'385.60	-1'185.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	872.00	0	872.00	0.00	872.00
31050.00	Denrées alimentaires	36.40	0	36.40	0.00	36.40
31051.00	Frais de réception	9'818.50	6'000	3'818.50	10'553.25	-734.75
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	748.10	0	748.10	0.00	748.10
31110.01	Achats de machines et outils	22'952.25	20'500	2'452.25	16'652.50	6'299.75
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	232.00	0	232.00	103.00	129.00
31200.01	Eau - PA	4'248.00	4'000	248.00	2'644.70	1'603.30
31200.02	Electricité	17'340.75	18'000	-659.25	11'998.40	5'342.35
31200.03	Gaz	27.00	100	-73.00	64.80	-37.80
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	1'053.85	800	253.85	0.00	1'053.85
31300.01	Prestations de services de tiers	342'981.80	415'500	-72'518.20	354'061.97	-11'080.17
31300.02	Frais bancaires et postaux	642.96	1'500	-857.04	308.06	334.90
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'610.15	3'500	-889.85	774.00	1'836.15
31300.04	Cotisations	293.35	7'200	-6'906.65	4'752.34	-4'458.99
31300.05	Frais de ports	3'207.99	1'700	1'507.99	2'029.10	1'178.89
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	638.40	1'200	-561.60	31.00	607.40
31332.00	Contrat de prestation informatique	194.40	6'300	-6'105.60	7'998.50	-7'804.10
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	1'300	-691.90	639.75	-31.65
31340.09	Primes d'assurances	29'782.05	33'500	-3'717.95	35'719.75	-5'937.70
31370.01	Impôts et taxes	9'726.90	0	9'726.90	2'994.85	6'732.05
31370.02	TVA forfait	0.00	23'500	-23'500.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	706.00	0	706.00	0.00	706.00
31510.01	Entretien de machines et outils	4'575.85	10'000	-5'424.15	13.20	4'562.65
31510.02	Entretien de véhicules	5'066.13	3'000	2'066.13	688.55	4'377.58
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	0	0.00	259.20	-259.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	154.00	2'000	-1'846.00	15.85	138.15
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	2'030.45	3'000	-969.55	783.80	1'246.65
34	**Charges financières**	**518.95**	**2'300**	**-1'781.05**	**2'914.73**	**-2'395.78**
34393.04	Taxes pour véhicules de services	0.00	0	0.00	558.00	-558.00
34395.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	2'300	-2'300.00	1'865.40	-1'865.40
34990.00	Autres charges financières	518.95	0	518.95	491.33	27.62
36	**Charges de transfert**	**10'000.00**	**0**	**10'000.00**	**10'000.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	10'000.00	0	10'000.00	10'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**23'005.15**	**19'400**	**3'605.15**	**17'184.90**	**5'820.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	459.30	1'200	-740.70	589.85	-130.55
39100.00	Prestations de services	2'190.75	1'200	990.75	2'157.20	33.55
39101.00	Prestations informatiques	6'712.90	6'700	12.90	3'987.85	2'725.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	10'000.00	10'000	0.00	10'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	3'642.20	300	3'342.20	450.00	3'192.20
42	**Taxes**	**-534'963.30**	**-862'000**	**327'036.70**	**-522'081.51**	**-12'881.79**
42500.00	Ventes	-388'383.30	-747'000	358'616.70	-371'573.51	-16'809.79
42600.00	Remboursement de tiers	-146'580.00	-115'000	-31'580.00	-150'508.00	3'928.00
43	**Revenus divers**	**-174'700.00**	**0**	**-174'700.00**	**-297'000.00**	**122'300.00**
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	-185'300.00	0	-185'300.00	-300'378.10	115'078.10
43209.00	Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	10'600.00	0	10'600.00	3'378.10	7'221.90
44	**Revenus financiers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-3.40**	**3.40**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	0.00	0	0.00	-3.40	3.40
49	**Imputations internes**	**-85'184.55**	**-77'200**	**-7'984.55**	**-70'883.90**	**-14'300.65**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-85'184.55	-77'200	-7'984.55	-70'883.90	-14'300.65
	Domaines, délégué(e) aux domaines	**-586'981.46**	**-218'100**	**-368'881.46**	**-547'968.48**	**-39'012.98**
	Charges	1'609'775.54	1'605'600	4'175.54	1'531'487.72	78'287.82
	Revenus	-2'196'757.00	-1'823'700	-373'057.00	-2'079'456.20	-117'300.80
123.00	**Domaines**	**-586'981.46**	**-218'100**	**-368'881.46**	**-547'968.48**	**-39'012.98**
	Charges	1'609'775.54	1'605'600	4'175.54	1'531'487.72	78'287.82

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Revenus	-2'196'757.00	-1'823'700	-373'057.00	-2'079'456.20	-117'300.80
30	**Charges de personnel**	**327'896.50**	**335'000**	**-7'103.50**	**254'756.65**	**73'139.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	267'433.80	274'200	-6'766.20	207'843.70	59'590.10
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	14'239.55	14'700	-460.45	11'049.50	3'190.05
30500.02	Cotisations patronales AC	2'950.00	2'900	50.00	2'278.60	671.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	34'180.15	33'700	480.15	26'464.45	7'715.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	281.25	800	-518.75	217.35	63.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'631.50	5'500	131.50	4'348.85	1'282.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'174.55	2'400	-225.45	1'762.10	412.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	232.90	300	-67.10	115.55	117.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	482.80	500	-17.20	351.55	131.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	290.00	0	290.00	100.00	190.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	225.00	-225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**-369.00**	**0**	**-369.00**	**-9'338.10**	**8'969.10**
31051.00	Frais de réception	0.00	0	0.00	631.90	-631.90
31300.04	Cotisations	0.00	0	0.00	30.00	-30.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	-369.00	0	-369.00	0.00	-369.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	-10'000.00	10'000.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**47'100.00**	**83'900**	**-36'800.00**	**63'939.60**	**-16'839.60**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	0.00	10'100	-10'100.00	10'052.00	-10'052.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	9'000.00	9'400	-400.00	9'436.00	-436.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	24'000.00	28'000	-4'000.00	27'996.00	-3'996.00
33005.00	Amortissements planifiés, forêts PA	100.00	0	100.00	0.00	100.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	0.00	36'400	-36'400.00	0.00	0.00
33019.00	Amort. non planif., autres immo. corpo. PA du cpte ..	14'000.00	0	14'000.00	16'455.60	-2'455.60
34	**Charges financières**	**768'448.84**	**670'900**	**97'548.84**	**705'301.37**	**63'147.47**
34110.00	Pertes réalisées sur les terrains PF	0.00	0	0.00	0.45	-0.45
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	70'856.77	70'500	356.77	70'169.55	687.22
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	265'983.12	300'000	-34'016.88	300'855.87	-34'872.75
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	46'666.70	60'000	-13'333.30	50'080.00	-3'413.30
34311.02	Carburant utilisé pour PF	1'521.80	1'600	-78.20	1'485.90	35.90
34312.01	Acquisition de meubles et appareils de bureau	2'520.00	0	2'520.00	66.65	2'453.35
34312.05	Acquisition de matériel informatique	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
34313.03	Entretien de véhicules	3'805.20	10'000	-6'194.80	8'078.85	-4'273.65
34314.05	Autres loyers et frais d'utilisation	230.00	300	-70.00	230.00	0.00
34315.01	Frais de repas	81.00	300	-219.00	0.00	81.00
34315.03	Frais de déplacement (autres)	184.90	200	-15.10	15.00	169.90
34315.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	7.00	800	-793.00	20.70	-13.70
34390.01	Matériel de bureau	282.80	700	-417.20	570.65	-287.85
34390.02	Imprimés, publications	4'418.10	5'000	-581.90	4'120.50	297.60
34391.01	Eau - PF	13'563.85	16'000	-2'436.15	17'066.60	-3'502.75
34391.02	Electricité	20'522.90	20'000	522.90	18'466.25	2'056.65
34391.03	Gaz	13'536.35	15'000	-1'463.65	14'989.75	-1'453.40
34391.04	Mazout	1'029.60	1'600	-570.40	729.60	300.00
34391.09	Autres charges d'alimentation et élimination	1'641.60	6'500	-4'858.40	1'814.40	-172.80
34392.00	Taxes d'évac. eaux usées et d'élimin. ordures	196.00	300	-104.00	-298.00	494.00
34393.01	Impôts et taxes	50'261.75	13'000	37'261.75	19'556.20	30'705.55
34393.04	Taxes pour véhicules de services	497.00	500	-3.00	683.00	-186.00
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	37'963.40	45'000	-7'036.60	45'151.50	-7'188.10
34394.02	Primes d'assurances véhicules	1'366.20	1'400	-33.80	1'429.45	-63.25
34394.09	Primes d'assurances	12'067.45	14'000	-1'932.55	12'510.10	-442.65
34395.01	Prestations de services de tiers	33'057.25	30'000	3'057.25	34'164.00	-1'106.75
34395.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'020.40	1'200	820.40	914.50	1'105.90
34395.05	Frais de ports	700.05	1'000	-299.95	690.75	9.30
34397.00	Honoraires de conseillers externes et experts	118'885.60	55'000	63'885.60	65'328.15	53'557.45
34410.00	Réévaluations des terrains PF	28'182.00	0	28'182.00	996.00	27'186.00
34414.00	Réévaluations des bâtiments PF	0.05	0	0.05	35'415.00	-35'414.95
34900.00	Réévaluations des bâtiments du PA	36'400.00	0	36'400.00	0.00	36'400.00
36	**Charges de transfert**	**2'151.50**	**0**	**2'151.50**	**14'572.50**	**-12'421.00**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	2'151.50	0	2'151.50	14'572.50	-12'421.00
39	**Imputations internes**	**464'547.70**	**515'800**	**-51'252.30**	**502'255.70**	**-37'708.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	8'014.05	800	7'214.05	1'229.80	6'784.25
39100.00	Prestations de services	55'743.40	89'500	-33'756.60	63'792.60	-8'049.20
39101.00	Prestations informatiques	6'700.25	3'000	3'700.25	6'969.30	-269.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	13'740.00	10'000	3'740.00	10'000.00	3'740.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	450.00	300	150.00	1'050.00	-600.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	379'900.00	412'200	-32'300.00	419'034.00	-39'134.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	180.00	-180.00
42	**Taxes**	**-73'273.95**	**-4'500**	**-68'773.95**	**-7'564.85**	**-65'709.10**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	-549.25	549.25
42600.00	Remboursement de tiers	-73'273.95	-4'500	-68'773.95	-7'015.60	-66'258.35
43	**Revenus divers**	**-5'030.50**	**0**	**-5'030.50**	**0.00**	**-5'030.50**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-5'030.50	0	-5'030.50	0.00	-5'030.50
44	**Revenus financiers**	**-1'517'705.30**	**-1'324'200**	**-193'505.30**	**-1'472'536.00**	**-45'169.30**
44100.00	Gains s/ventes d'actions et de parts sociales PF	-450.00	0	-450.00	0.00	-450.00
44110.00	Gains provenant des ventes de terrains PF	-7'000.00	0	-7'000.00	0.00	-7'000.00
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-1'481'975.10	-1'310'000	-171'975.10	-1'458'586.60	-23'388.50
44320.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	0.00	-4'200	4'200.00	0.00	0.00
44390.00	Remboursement de charges	-16'423.55	-10'000	-6'423.55	-13'024.20	-3'399.35
44391.00	Autres remboursement de tiers	-11'856.65	0	-11'856.65	-925.20	-10'931.45
48	**Revenus extraordinaires**	**-370'000.00**	**-370'000**	**0.00**	**-370'000.00**	**0.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-370'000.00	-370'000	0.00	-370'000.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-230'747.25**	**-125'000**	**-105'747.25**	**-229'355.35**	**-1'391.90**
49100.00	Prestations de services	-42'421.50	-400	-42'021.50	-44'542.10	2'120.60
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-185'133.55	-124'600	-60'533.55	-184'813.25	-320.30
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-3'192.20	0	-3'192.20	0.00	-3'192.20
	Forêts	**773'420.25**	**844'900**	**-71'479.75**	**879'054.36**	**-105'634.11**
	Charges	1'801'866.44	2'228'500	-426'633.56	2'111'608.99	-309'742.55
	Revenus	-1'028'446.19	-1'383'600	355'153.81	-1'232'554.63	204'108.44
124.00	**Forêts**	**773'420.25**	**844'900**	**-71'479.75**	**879'054.36**	**-105'634.11**
	Charges	1'801'866.44	2'228'500	-426'633.56	2'111'608.99	-309'742.55
	Revenus	-1'028'446.19	-1'383'600	355'153.81	-1'232'554.63	204'108.44
30	**Charges de personnel**	**1'061'866.20**	**1'100'500**	**-38'633.80**	**1'072'533.25**	**-10'667.05**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	870'340.95	858'400	11'940.95	857'226.50	13'114.45
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-3'072.40	0	-3'072.40	0.00	-3'072.40
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-21'249.10	0	-21'249.10	-29'208.40	7'959.30
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'410.00	10'200	-1'790.00	9'860.00	-1'450.00
30490.02	Allocations compensatoires	6'000.00	4'300	1'700.00	4'405.00	1'595.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	44'687.60	45'800	-1'112.40	45'057.75	-370.15
30500.02	Cotisations patronales AC	9'257.80	9'500	-242.20	9'289.60	-31.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	103'065.00	102'800	265.00	103'102.70	-37.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	13'990.35	41'500	-27'509.65	42'286.15	-28'295.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'673.60	18'100	-426.40	17'734.25	-60.65
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'417.75	7'500	-82.25	7'376.40	41.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'073.20	800	273.20	813.30	259.90
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'515.65	1'600	-84.35	1'435.60	80.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'451.80	0	1'451.80	2'524.40	-1'072.60
30910.00	Recrutement du personnel	804.00	0	804.00	0.00	804.00
30990.00	Autres charges de personnel	500.00	0	500.00	630.00	-130.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**504'343.25**	**880'900**	**-376'556.75**	**770'978.25**	**-266'635.00**
31000.00	Matériel de bureau	436.15	3'000	-2'563.85	525.45	-89.30
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	20'317.60	37'000	-16'682.40	13'391.40	6'926.20
31010.02	Carburants voitures/machines	17'067.30	23'000	-5'932.70	13'717.50	3'349.80
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	89.00	200	-111.00	48.00	41.00
31051.00	Frais de réception	1'901.70	5'000	-3'098.30	2'189.70	-288.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	200	-200.00	62.95	-62.95
31110.01	Achats de machines et outils	6'714.55	20'000	-13'285.45	7'716.40	-1'001.85
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	8'810.70	17'000	-8'189.30	8'430.00	380.70
31200.02	Electricité	1'796.55	1'000	796.55	277.20	1'519.35
31200.04	Mazout	0.00	3'000	-3'000.00	2'977.60	-2'977.60
31200.05	Chauffage à distance	5'090.40	2'500	2'590.40	2'474.00	2'616.40
31300.01	Prestations de services de tiers	324'757.35	610'000	-285'242.65	587'062.60	-262'305.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	4'162.70	3'700	462.70	2'693.65	1'469.05
31300.04	Cotisations	2'852.00	3'000	-148.00	1'140.00	1'712.00
31300.05	Frais de ports	975.85	2'500	-1'524.15	878.80	97.05

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31320.00 Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	10'000	-10'000.00	10'577.60	-10'577.60
31340.01 Primes d'assurances biens-fonds	546.15	600	-53.85	530.85	15.30
31340.02 Primes d'assurances véhicules	3'340.55	4'200	-859.45	3'498.55	-158.00
31370.01 Impôts et taxes	0.00	0	0.00	1'421.00	-1'421.00
31370.02 TVA forfait	0.00	12'000	-12'000.00	0.00	0.00
31370.04 Taxes pour véhicules de services	120.00	2'000	-1'880.00	1'993.75	-1'873.75
31510.01 Entretien de machines et outils	14'510.45	15'000	-489.55	8'635.40	5'875.05
31510.02 Entretien de véhicules	9'065.25	10'000	-934.75	14'528.55	-5'463.30
31600.00 Loyers et fermages des biens-fonds	58'327.65	60'000	-1'672.35	60'560.00	-2'232.35
31700.01 Frais de repas	8'441.55	15'000	-6'558.45	9'286.50	-844.95
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	11'738.30	15'000	-3'261.70	11'179.20	559.10
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	1'553.80	2'000	-446.20	3'411.00	-1'857.20
31810.00 Pertes sur créances effectives	230.60	2'000	-1'769.40	0.00	230.60
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'497.10	2'000	-502.90	1'770.60	-273.50
34 Charges financières	**3'524.84**	**8'000**	**-4'475.16**	**8'388.79**	**-4'863.95**
34990.00 Autres charges financières	3'524.84	8'000	-4'475.16	8'388.79	-4'863.95
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	**70'495.00**	**70'000**	**495.00**	**75'316.00**	**-4'821.00**
35110.00 Attributions aux fonds du capital propre	70'495.00	70'000	495.00	75'316.00	-4'821.00
36 Charges de transfert	**40'000.00**	**40'000**	**0.00**	**40'000.00**	**0.00**
36360.00 Subventions aux orga. privées à but non lucratif	40'000.00	40'000	0.00	40'000.00	0.00
39 Imputations internes	**121'637.15**	**129'100**	**-7'462.85**	**144'392.70**	**-22'755.55**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	1'443.60	1'200	243.60	855.75	587.85
39100.00 Prestations de services	7'640.75	1'300	6'340.75	12'204.95	-4'564.20
39101.00 Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	6'000.00	-4'000.00
39200.00 Fermages, loyers, frais d'utilisation	18'652.80	21'000	-2'347.20	21'704.00	-3'051.20
39300.00 Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00 Intérêts et charges financières théoriques	91'300.00	103'000	-11'700.00	103'028.00	-11'728.00
42 Taxes	**-481'274.18**	**-832'000**	**350'725.82**	**-701'350.73**	**220'076.55**
42000.03 Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
42400.02 Prestations de services pour tiers	-17'415.62	-50'000	32'584.38	-19'871.22	2'455.60
42500.00 Ventes	-463'858.56	-780'000	316'141.44	-681'479.51	217'620.95
43 Revenus divers	**5'525.50**	**0**	**5'525.50**	**26'129.60**	**-20'604.10**
43100.00 Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-3'784.50	0	-3'784.50	-7'310.40	3'525.90
43209.00 Variations de stocks (cpte de dimin. de revenu)	9'310.00	0	9'310.00	33'440.00	-24'130.00
44 Revenus financiers	**-46'584.00**	**-55'000**	**8'416.00**	**-50'645.35**	**4'061.35**
44010.00 Intérêts des créances et comptes courants	-3.80	0	-3.80	0.00	-3.80
44510.00 Revenus de participations PA	0.00	0	0.00	-100.00	100.00
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-46'580.20	-50'000	3'419.80	-50'545.35	3'965.15
44790.00 Autres produits des biens-fonds PA	0.00	-5'000	5'000.00	0.00	0.00
45 Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	**-100'000.00**	**-120'000**	**20'000.00**	**-200'000.00**	**100'000.00**
45110.00 Prélèvements sur les fonds du capital propre	-100'000.00	-120'000	20'000.00	-200'000.00	100'000.00
46 Revenus de transfert	**-327'555.51**	**-278'000**	**-49'555.51**	**-228'687.95**	**-98'867.56**
46100.00 Dédommagements de la Confédération	-6'627.05	-8'000	1'372.95	-7'960.65	1'333.60
46110.00 Dédommagements des cantons et concordats	-107'728.75	-90'000	-17'728.75	-95'425.30	-12'303.45
46300.00 Subventions de la Confédération	-144'480.57	-140'000	-4'480.57	-81'635.00	-62'845.57
46310.00 Subventions des cantons et des concordats	-68'719.14	-40'000	-28'719.14	-43'667.00	-25'052.14
49 Imputations internes	**-78'558.00**	**-98'600**	**20'042.00**	**-78'000.20**	**-557.80**
49000.00 Approv. en matériel et en marchandies	-8'760.80	-900	-7'860.80	-1'602.50	-7'158.30
49100.00 Prestations de services	-7'242.20	-26'500	19'257.80	-8'901.70	1'659.50
49200.00 Fermages, loyers, frais d'utilisation	-32'160.00	-30'000	-2'160.00	-30'280.00	-1'880.00
49400.00 Intérêts et charges financières théoriques	-30'395.00	-41'200	10'805.00	-37'216.00	6'821.00
Environnement, délégué(e) à l'environnement	**56'543.25**	**57'500**	**-956.75**	**58'223.00**	**-1'679.75**
Charges	56'543.25	57'500	-956.75	58'223.00	-1'679.75
125.00 Délégué à l'environnement	**56'543.25**	**57'500**	**-956.75**	**58'223.00**	**-1'679.75**
Charges	56'543.25	57'500	-956.75	58'223.00	-1'679.75
30 Charges de personnel	**56'543.25**	**57'500**	**-956.75**	**58'223.00**	**-1'679.75**

Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30100.01 Salaires personnel administratif et exploitation	44'818.70	45'500	-681.30	46'296.70	-1'478.00
30400.00 Allocations pour enfants et de formation	1'160.40	1'100	60.40	1'160.40	0.00
30500.01 Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'432.80	2'500	-67.20	2'408.95	23.85
30500.02 Cotisations patronales AC	504.10	500	4.10	477.95	26.15
30520.00 Cotis. patronales aux caisses de pension propres	6'085.85	6'100	-14.15	6'083.85	2.00
30530.00 Cotis. patronales aux assurances-accidents	47.85	100	-52.15	44.15	3.70
30540.00 Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	961.70	1'000	-38.30	947.90	13.80
30550.00 Cotis. patronales aux assurances maladie	409.25	500	-90.75	406.25	3.00
30591.00 Fonds de formation professionnelle	39.95	100	-60.05	25.15	14.80
30592.00 Cotisations employeurs aux structures d'accueil	82.65	100	-17.35	76.70	5.95
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	250.00	-250.00
30990.00 Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	45.00	-45.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Dicastère Education, Santé, Mobilité	**48'656'090.54**	**50'689'200**	**-2'033'109.46**	**46'455'631.18**	**2'200'459.36**
	Charges	61'893'507.35	62'814'200	-920'692.65	58'791'118.38	3'102'388.97
	Revenus	-13'237'416.81	-12'125'000	-1'112'416.81	-12'335'487.20	-901'929.61
05	**Santé**	**565'173.11**	**755'600**	**-190'426.89**	**763'296.56**	**-198'123.45**
	Charges	2'604'870.75	2'710'900	-106'029.25	2'562'342.51	42'528.24
	Revenus	-2'039'697.64	-1'955'300	-84'397.64	-1'799'045.95	-240'651.69
	Service de la Santé	**565'173.11**	**755'600**	**-190'426.89**	**763'296.56**	**-198'123.45**
	Charges	2'604'870.75	2'710'900	-106'029.25	2'562'342.51	42'528.24
	Revenus	-2'039'697.64	-1'955'300	-84'397.64	-1'799'045.95	-240'651.69
109.01	**Centre de santé sexuelle**	**-1'386.07**	**27'800**	**-29'186.07**	**189'560.08**	**-190'946.15**
	Charges	408'360.77	404'200	4'160.77	404'444.38	3'916.39
	Revenus	-409'746.84	-376'400	-33'346.84	-214'884.30	-194'862.54
30	**Charges de personnel**	**326'555.20**	**329'000**	**-2'444.80**	**332'253.60**	**-5'698.40**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	266'928.20	264'100	2'828.20	261'757.10	5'171.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-10'305.05	0	-10'305.05	0.00	-10'305.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'308.00	4'700	2'608.00	6'278.50	1'029.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	14'172.40	14'100	72.40	13'965.00	207.40
30500.02	Cotisations patronales AC	2'936.15	3'000	-63.85	2'878.95	57.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	34'036.50	34'000	36.50	33'961.80	74.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	280.75	300	-19.25	274.60	6.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'605.40	5'600	5.40	5'496.35	109.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'089.30	2'400	-310.70	2'354.50	-265.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	232.20	300	-67.80	146.65	85.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	480.20	500	-19.80	445.15	35.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'737.30	0	2'737.30	4'515.00	-1'777.70
30990.00	Autres charges de personnel	53.85	0	53.85	180.00	-126.15
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**25'521.87**	**18'500**	**7'021.87**	**10'303.28**	**15'218.59**
31000.00	Matériel de bureau	833.95	2'000	-1'166.05	241.05	592.90
31020.00	Imprimés, publications	250.00	0	250.00	20.00	230.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	373.85	1'000	-626.15	291.10	82.75
31051.00	Frais de réception	638.15	500	138.15	45.65	592.50
31060.00	Matériel médical et sanitaire	14'792.67	4'000	10'792.67	2'123.63	12'669.04
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	562.60	2'000	-1'437.40	0.00	562.60
31300.01	Prestations de services de tiers	3'629.05	5'000	-1'370.95	4'153.70	-524.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	649.30	700	-50.70	581.65	67.65
31300.04	Cotisations	412.00	500	-88.00	812.00	-400.00
31300.05	Frais de ports	321.90	300	21.90	253.15	68.75
31302.00	Médecin / dentiste	2'546.05	0	2'546.05	0.00	2'546.05
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	1'000	-1'000.00	165.00	-165.00
31700.01	Frais de repas	231.55	500	-268.45	400.00	-168.45
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	500	-500.00	482.20	-482.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	280.80	500	-219.20	734.15	-453.35
39	**Imputations internes**	**56'283.70**	**56'700**	**-416.30**	**61'887.50**	**-5'603.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	86.80	1'300	-1'213.20	0.00	86.80
39100.00	Prestations de services	2'746.90	1'900	846.90	2'869.10	-122.20
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	3'000	0.00	8'568.40	-5'568.40
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	50'450.00	50'500	-50.00	50'450.00	0.00
42	**Taxes**	**-20'663.80**	**-6'400**	**-14'263.80**	**-12'884.30**	**-7'779.50**
42310.00	Taxes de cours	-440.00	-6'000	5'560.00	-9'221.20	8'781.20
42400.02	Prestations de services pour tiers	-6'609.60	0	-6'609.60	0.00	-6'609.60
42500.00	Ventes	-7'565.00	-400	-7'165.00	-132.30	-7'432.70
42600.00	Remboursement de tiers	-6'049.20	0	-6'049.20	-3'530.80	-2'518.40
46	**Revenus de transfert**	**-389'083.04**	**-370'000**	**-19'083.04**	**-202'000.00**	**-187'083.04**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-389'083.04	-370'000	-19'083.04	-202'000.00	-187'083.04
109.02	**Centre d'orthophonie**	**249'562.47**	**340'200**	**-90'637.53**	**290'249.20**	**-40'686.73**
	Charges	1'741'982.02	1'776'200	-34'217.98	1'726'136.70	15'845.32
	Revenus	-1'492'419.55	-1'436'000	-56'419.55	-1'435'887.50	-56'532.05
30	**Charges de personnel**	**1'536'244.48**	**1'574'500**	**-38'255.52**	**1'530'206.91**	**6'037.57**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'221'277.35	1'246'600	-25'322.65	1'218'283.45	2'993.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-4'549.30	4'549.30
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-6'612.05	0	-6'612.05	0.00	-6'612.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'169.05	4'000	3'169.05	6'199.75	969.30
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	500	-500.00	150.00	-150.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	64'844.15	66'500	-1'655.85	64'736.95	107.20
30500.02	Cotisations patronales AC	13'432.65	13'800	-367.35	13'346.45	86.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	153'729.05	167'500	-13'770.95	156'970.05	-3'241.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'282.70	1'400	-117.30	1'275.05	7.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	25'647.40	26'200	-552.60	25'481.25	166.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'364.90	10'900	-535.10	10'541.10	-176.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'062.65	1'200	-137.35	680.15	382.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'199.45	2'300	-100.55	2'061.75	137.70
30593.00	Caisse de remplacement	15'245.50	17'600	-2'354.50	17'014.40	-1'768.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	26'413.28	16'000	10'413.28	17'070.86	9'342.42
30990.00	Autres charges de personnel	188.40	0	188.40	945.00	-756.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**28'777.69**	**26'000**	**2'777.69**	**18'723.69**	**10'054.00**
31000.00	Matériel de bureau	2'765.25	3'500	-734.75	2'738.75	26.50
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	139.00	100	39.00	452.40	-313.40
31040.00	Matériel didactique	5'214.84	5'000	214.84	2'564.59	2'650.25
31051.00	Frais de réception	169.15	900	-730.85	0.00	169.15
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'784.85	2'500	-715.15	844.65	940.20
31300.01	Prestations de services de tiers	1'805.00	0	1'805.00	1'656.50	148.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'141.80	2'800	-658.20	2'200.95	-59.15
31300.04	Cotisations	95.00	100	-5.00	110.00	-15.00
31300.05	Frais de ports	1'382.80	1'900	-517.20	1'719.25	-336.45
31302.00	Médecin / dentiste	0.00	0	0.00	120.00	-120.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	0	0.00	170.00	-170.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31340.09	Primes d'assurances	68.65	100	-31.35	68.65	0.00
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	7'161.00	3'000	4'161.00	0.00	7'161.00
31700.01	Frais de repas	126.75	0	126.75	0.00	126.75
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'836.60	4'000	-1'163.40	3'386.40	-549.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	977.55	1'000	-22.45	891.85	85.70
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	86.00	0	86.00	844.70	-758.70
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'023.45	500	1'523.45	955.00	1'068.45
34	**Charges financières**	**2.95**	**0**	**2.95**	**-472.00**	**474.95**
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	0.00	0	0.00	-472.00	472.00
34990.00	Autres charges financières	2.95	0	2.95	0.00	2.95
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**2'000**	**-2'000.00**	**0.00**	**0.00**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**176'956.90**	**173'700**	**3'256.90**	**177'678.10**	**-721.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'560.15	2'300	-739.85	946.35	613.80
39100.00	Prestations de services	34'756.20	37'300	-2'543.80	34'779.05	-22.85
39101.00	Prestations informatiques	17'000.00	17'000	0.00	20'299.70	-3'299.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	123'640.55	117'100	6'540.55	121'653.00	1'987.55
42	**Taxes**	**-1'198'261.00**	**-1'105'000**	**-93'261.00**	**-1'174'303.30**	**-23'957.70**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'192'741.00	-1'105'000	-87'741.00	-1'171'721.80	-21'019.20
42600.00	Remboursement de tiers	-5'520.00	0	-5'520.00	-2'581.50	-2'938.50
44	**Revenus financiers**	**-137.10**	**0**	**-137.10**	**0.00**	**-137.10**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-137.10	0	-137.10	0.00	-137.10
46	**Revenus de transfert**	**-255'911.65**	**-296'000**	**40'088.35**	**-223'763.80**	**-32'147.85**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-206'060.00	-191'000	-15'060.00	-161'319.00	-44'741.00
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-49'851.65	-105'000	55'148.35	-62'444.80	12'593.15
49	**Imputations internes**	**-38'109.80**	**-35'000**	**-3'109.80**	**-37'820.40**	**-289.40**
49100.00	Prestations de services	-31'384.00	-35'000	3'616.00	-31'074.00	-310.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-6'725.80	0	-6'725.80	-6'746.40	20.60
109.03	**Santé bucco-dentaire**	**132'726.86**	**145'900**	**-13'173.14**	**132'270.35**	**456.51**
	Charges	270'258.11	288'800	-18'541.89	279'544.50	-9'286.39
	Revenus	-137'531.25	-142'900	5'368.75	-147'274.15	9'742.90

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**59'908.00**	**61'600**	**-1'692.00**	**60'064.85**	**-156.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	48'330.75	48'400	-69.25	47'851.70	479.05
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-135.95	0	-135.95	0.00	-135.95
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'044.00	2'100	-1'056.00	1'653.00	-609.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'566.15	2'600	-33.85	2'552.65	13.50
30500.02	Cotisations patronales AC	531.70	600	-68.30	526.50	5.20
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	5'941.80	6'000	-58.20	5'842.20	99.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	50.70	100	-49.30	50.10	0.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'014.70	1'100	-85.30	1'004.90	9.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	434.85	500	-65.15	430.90	3.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	42.20	100	-57.80	26.65	15.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	87.10	100	-12.90	81.25	5.85
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	45.00	-45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**168'490.65**	**177'900**	**-9'409.35**	**177'748.90**	**-9'258.25**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	56.00	-56.00
31051.00	Frais de réception	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	135.00	1'000	-865.00	1'285.50	-1'150.50
31300.01	Prestations de services de tiers	616.20	1'500	-883.80	638.20	-22.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	36.05	200	-163.95	61.85	-25.80
31300.05	Frais de ports	425.85	600	-174.15	719.75	-293.90
31302.00	Médecin / dentiste	53'563.95	60'000	-6'436.05	56'578.50	-3'014.55
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	113'400.00	113'400	0.00	118'390.90	-4'990.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	313.60	0	313.60	16.30	297.30
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	1.90	-1.90
36	**Charges de transfert**	**28'209.46**	**35'000**	**-6'790.54**	**28'033.25**	**176.21**
36370.00	Subventions aux personnes physiques	28'209.46	35'000	-6'790.54	28'033.25	176.21
39	**Imputations internes**	**13'650.00**	**14'300**	**-650.00**	**13'697.50**	**-47.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	300	-300.00	47.50	-47.50
39100.00	Prestations de services	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
39101.00	Prestations informatiques	1'400.00	1'400	0.00	1'400.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	12'250.00	12'300	-50.00	12'250.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-113'400.00**	**-113'400**	**0.00**	**-118'390.90**	**4'990.90**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-113'400.00	-113'400	0.00	-118'390.90	4'990.90
46	**Revenus de transfert**	**-24'131.25**	**-29'500**	**5'368.75**	**-28'883.25**	**4'752.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-24'131.25	-29'500	5'368.75	-28'883.25	4'752.00
109.04	**Attaché(e) aux personnes âgées**	**184'269.85**	**241'700**	**-57'430.15**	**151'216.93**	**33'052.92**
	Charges	184'269.85	241'700	-57'430.15	152'216.93	32'052.92
	Revenus	0.00	0	0.00	-1'000.00	1'000.00
30	**Charges de personnel**	**81'418.65**	**78'700**	**2'718.65**	**78'449.20**	**2'969.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	66'445.95	63'800	2'645.95	63'321.00	3'124.95
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	3'527.90	3'400	127.90	3'378.00	149.90
30500.02	Cotisations patronales AC	730.65	800	-69.35	696.20	34.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	8'366.70	8'300	66.70	7'861.80	504.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	69.85	100	-30.15	66.35	3.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'395.50	1'400	-4.50	1'329.30	66.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	598.00	600	-2.00	570.00	28.00
30591.00	Fonds de formation professionnelle	57.55	100	-42.45	35.70	21.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	119.60	200	-80.40	107.85	11.75
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	80.00	0	80.00	1'038.00	-958.00
30990.00	Autres charges de personnel	26.95	0	26.95	45.00	-18.05
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**24'389.25**	**83'000**	**-58'610.75**	**20'765.18**	**3'624.07**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	29.35	-29.35
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	46.90	500	-453.10	50.00	-3.10
31051.00	Frais de réception	847.10	6'000	-5'152.90	44.00	803.10
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	19'884.20	73'300	-53'415.80	19'675.88	208.32
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	148.45	200	-51.55	34.65	113.80
31300.04	Cotisations	3'050.00	500	2'550.00	0.00	3'050.00
31300.05	Frais de ports	326.00	1'000	-674.00	816.30	-490.30
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	0	0.00	75.00	-75.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	86.60	0	86.60	40.00	46.60

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
36	**Charges de transfert**	**62'823.50**	**67'000**	**-4'176.50**	**38'084.00**	**24'739.50**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	62'823.50	67'000	-4'176.50	38'084.00	24'739.50
39	**Imputations internes**	**15'638.45**	**13'000**	**2'638.45**	**14'918.55**	**719.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	808.55	0	808.55	124.35	684.20
39100.00	Prestations de services	1'189.90	0	1'189.90	994.20	195.70
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	640.00	0	640.00	800.00	-160.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	12'000.00	12'000	0.00	12'000.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'000.00**	**1'000.00**
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	-1'000.00	1'000.00
11	**Education**	**37'179'415.49**	**40'350'200**	**-3'170'784.51**	**36'742'134.98**	**437'280.51**
	Charges	46'954'960.45	49'012'700	-2'057'739.55	45'893'536.71	1'061'423.74
	Revenus	-9'775'544.96	-8'662'500	-1'113'044.96	-9'151'401.73	-624'143.23
	Accueil de l'enfance	**8'021'674.56**	**10'404'900**	**-2'383'225.44**	**7'940'563.99**	**81'110.57**
	Charges	17'494'200.02	18'713'400	-1'219'199.98	16'776'467.02	717'733.00
	Revenus	-9'472'525.46	-8'308'500	-1'164'025.46	-8'835'903.03	-636'622.43
131.01	**Service administratil de l'accueil de l'enfance**	**812'359.40**	**875'300**	**-62'940.60**	**786'112.55**	**26'246.85**
	Charges	812'359.40	875'300	-62'940.60	786'112.55	26'246.85
30	**Charges de personnel**	**697'455.25**	**763'700**	**-66'244.75**	**689'968.00**	**7'487.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	677'577.45	618'600	58'977.45	664'366.85	13'210.60
30100.02	Indemnités journalières	41'598.60	0	41'598.60	16'960.60	24'638.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-81'585.00	0	-81'585.00	-62'891.05	-18'693.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'717.50	0	-1'717.50	0.00	-1'717.50
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-43'542.65	0	-43'542.65	-23'505.10	-20'037.55
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'132.50	9'600	-5'467.50	7'786.50	-3'654.00
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-42'556.85	0	-42'556.85	-47'287.20	4'730.35
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	31'776.30	33'000	-1'223.70	31'957.10	-180.80
30500.02	Cotisations patronales AC	6'583.15	6'600	-16.85	6'464.30	118.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	80'732.55	75'300	5'432.55	75'340.35	5'392.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	627.90	700	-72.10	607.10	20.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'568.75	13'000	-431.25	12'578.80	-10.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'592.10	5'100	-507.90	4'510.35	81.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	520.90	600	-79.10	335.80	185.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'077.05	1'200	-122.95	1'018.60	58.45
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'070.00	0	5'070.00	1'230.00	3'840.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	495.00	-495.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**17'784.55**	**20'900**	**-3'115.45**	**14'370.65**	**3'413.90**
31000.00	Matériel de bureau	2'810.05	3'000	-189.95	2'716.35	93.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	130.90	0	130.90	0.00	130.90
31020.00	Imprimés, publications	381.00	0	381.00	381.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	150.30	600	-449.70	91.15	59.15
31051.00	Frais de réception	434.70	4'000	-3'565.30	65.00	369.70
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	97.00	0	97.00	59.05	37.95
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	6'610.55	4'500	2'110.55	4'727.65	1'882.90
31130.00	Achats de matériel informatique	129.75	100	29.75	19.35	110.40
31300.01	Prestations de services de tiers	1'450.50	500	950.50	0.00	1'450.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'663.05	2'200	463.05	1'500.00	1'163.05
31300.04	Cotisations	50.00	500	-450.00	2'000.00	-1'950.00
31300.05	Frais de ports	1'254.75	100	1'154.75	1'313.30	-58.55
31340.09	Primes d'assurances	327.00	200	127.00	327.00	0.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	275.00	0	275.00	100.00	175.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	822.00	2'000	-1'178.00	1'070.80	-248.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	198.00	0	198.00	0.00	198.00
36	**Charges de transfert**	**45'700.00**	**46'000**	**-300.00**	**41'700.00**	**4'000.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	45'700.00	46'000	-300.00	41'700.00	4'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39	**Imputations internes**	**51'419.60**	**44'700**	**6'719.60**	**40'073.90**	**11'345.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'853.00	6'700	-3'847.00	3'120.60	-267.60
39100.00	Prestations de services	753.15	7'300	-6'546.85	187.30	565.85
39101.00	Prestations informatiques	17'023.45	12'000	5'023.45	18'116.00	-1'092.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	30'540.00	18'400	12'140.00	18'400.00	12'140.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
131.02	**Contributions aux crêches**	**5'303'342.89**	**5'928'900**	**-625'557.11**	**5'035'279.26**	**268'063.63**
	Charges	5'303'553.84	5'928'900	-625'346.16	5'035'279.26	268'274.58
	Revenus	-210.95	0	-210.95	0.00	-210.95
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'099.90**	**0**	**4'099.90**	**0.00**	**4'099.90**
31810.00	Pertes sur créances effectives	4'099.90	0	4'099.90	0.00	4'099.90
36	**Charges de transfert**	**5'299'453.94**	**5'928'900**	**-629'446.06**	**5'035'279.26**	**264'174.68**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	3'140'608.30	2'923'900	216'708.30	2'975'596.40	165'011.90
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	2'142'345.64	0	2'142'345.64	2'043'182.86	99'162.78
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	16'500.00	3'005'000	-2'988'500.00	16'500.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-210.95**	**0**	**-210.95**	**0.00**	**-210.95**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-210.95	0	-210.95	0.00	-210.95
131.03	**Accueil pré-scolaire**	**881'199.15**	**1'912'700**	**-1'031'500.85**	**1'083'607.50**	**-202'408.35**
	Charges	6'041'285.30	6'398'300	-357'014.70	5'819'296.65	221'988.65
	Revenus	-5'160'086.15	-4'485'600	-674'486.15	-4'735'689.15	-424'397.00
30	**Charges de personnel**	**5'049'261.77**	**5'212'300**	**-163'038.23**	**4'928'162.48**	**121'099.29**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	4'219'577.45	4'258'000	-38'422.55	4'131'964.25	87'613.20
30100.02	Indemnités journalières	26'333.45	0	26'333.45	297.55	26'035.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-27'347.15	0	-27'347.15	-4'332.65	-23'014.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-10'612.25	0	-10'612.25	-28'021.55	17'409.30
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-48'176.60	0	-48'176.60	-56'009.00	7'832.40
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-3'664.60	0	-3'664.60	-2'249.10	-1'415.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	35'600.60	43'700	-8'099.40	37'201.50	-1'600.90
30490.02	Allocations compensatoires	4'320.00	4'400	-80.00	4'320.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	219'074.88	227'300	-8'225.12	214'553.84	4'521.04
30500.02	Cotisations patronales AC	45'384.70	47'100	-1'715.30	44'234.15	1'150.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	441'683.50	494'500	-52'816.50	436'340.20	5'343.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4'815.61	4'900	-84.39	4'335.43	480.18
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	86'645.42	89'900	-3'254.58	84'446.52	2'198.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	30'995.10	30'300	695.10	29'890.05	1'105.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'586.03	4'200	-613.97	2'251.91	1'334.12
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	7'429.28	8'000	-570.72	6'834.93	594.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	13'616.35	0	13'616.35	16'185.45	-2'569.10
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	5'919.00	-5'919.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**801'599.33**	**778'200**	**23'399.33**	**704'784.37**	**96'814.96**
31000.00	Matériel de bureau	2'209.25	4'400	-2'190.75	2'585.65	-376.40
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	57'486.40	49'800	7'686.40	30'152.71	27'333.69
31020.00	Imprimés, publications	1'244.00	0	1'244.00	896.00	348.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	900	-900.00	381.00	-381.00
31040.00	Matériel didactique	19'238.15	19'300	-61.85	23'691.00	-4'452.85
31050.00	Denrées alimentaires	159'023.09	159'800	-776.91	160'440.81	-1'417.72
31051.00	Frais de réception	243.20	1'600	-1'356.80	203.60	39.60
31060.00	Matériel médical et sanitaire	48'251.50	37'300	10'951.50	46'845.44	1'406.06
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'891.40	200	1'691.40	1'656.10	235.30
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	40'787.05	40'400	387.05	29'874.30	10'912.75
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	4'204.94	6'600	-2'395.06	3'991.31	213.63
31130.00	Achats de matériel informatique	236.90	100	136.90	543.00	-306.10
31200.01	Eau - PA	2'725.35	2'700	25.35	2'770.80	-45.45
31200.02	Electricité	9'261.17	11'400	-2'138.83	8'956.83	304.34
31200.03	Gaz	630.98	2'700	-2'069.02	375.87	255.11
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	155.50	0	155.50	0.00	155.50
31300.01	Prestations de services de tiers	275'178.60	270'000	5'178.60	220'920.70	54'257.90
31300.02	Frais bancaires et postaux	120.00	300	-180.00	116.00	4.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	7'949.15	7'600	349.15	7'792.05	157.10
31300.04	Cotisations	25.00	200	-175.00	100.00	-75.00
31300.05	Frais de ports	5'019.20	700	4'319.20	4'770.70	248.50
31340.09	Primes d'assurances	1'010.35	1'600	-589.65	1'139.50	-129.15

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31370.01	Impôts et taxes	500.00	0	500.00	770.00	-270.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	4'900	-4'900.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	300	-300.00	287.30	-287.30
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	138'486.20	134'400	4'086.20	127'239.60	11'246.60
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	880.20	500	380.20	650.00	230.20
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	13'276.80	19'800	-6'523.20	17'888.00	-4'611.20
31700.01	Frais de repas	2'040.00	0	2'040.00	1'320.00	720.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	221.40	700	-478.60	597.35	-375.95
31800.00	Réévaluations sur créances	0.00	0	0.00	151.35	-151.35
31810.00	Pertes sur créances effectives	9'303.55	0	9'303.55	7'677.40	1'626.15
34	**Charges financières**	**4.05**	**0**	**4.05**	**0.60**	**3.45**
34990.00	Autres charges financières	4.05	0	4.05	0.60	3.45
39	**Imputations internes**	**190'420.15**	**407'800**	**-217'379.85**	**186'349.20**	**4'070.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	5'715.18	3'600	2'115.18	4'929.70	785.48
39100.00	Prestations de services	9'602.92	12'200	-2'597.08	6'919.20	2'683.72
39101.00	Prestations informatiques	6'853.15	6'200	653.15	6'398.55	454.60
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	109'200.00	112'800	-3'600.00	109'200.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	59'048.90	273'000	-213'951.10	58'901.75	147.15
42	**Taxes**	**-1'901'453.20**	**-1'399'800**	**-501'653.20**	**-1'576'036.55**	**-325'416.65**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'901'453.20	-1'399'800	-501'653.20	-1'576'036.55	-325'416.65
44	**Revenus financiers**	**-223.70**	**0**	**-223.70**	**-6.40**	**-217.30**
44000.00	Intérêts des disponibilités	0.00	0	0.00	-1.40	1.40
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-223.70	0	-223.70	-5.00	-218.70
46	**Revenus de transfert**	**-3'258'409.25**	**-3'085'800**	**-172'609.25**	**-3'159'646.20**	**-98'763.05**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'862'593.30	-1'945'300	82'706.70	-1'784'846.65	-77'746.65
46300.00	Subventions de la Confédération	-5'504.00	0	-5'504.00	-44'972.00	39'468.00
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-1'390'311.95	-1'140'500	-249'811.95	-1'329'827.55	-60'484.40
131.04	**Accueil para-scolaire**	**1'024'773.12**	**1'688'000**	**-663'226.88**	**1'035'564.68**	**-10'791.56**
	Charges	5'337'001.48	5'510'900	-173'898.52	5'135'778.56	201'222.92
	Revenus	-4'312'228.36	-3'822'900	-489'328.36	-4'100'213.88	-212'014.48
30	**Charges de personnel**	**4'106'170.95**	**4'425'800**	**-319'629.05**	**3'952'960.25**	**153'210.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	3'460'907.95	3'614'600	-153'692.05	3'318'245.15	142'662.80
30100.02	Indemnités journalières	69'995.85	0	69'995.85	318.80	69'677.05
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-74'783.85	0	-74'783.85	-8'427.10	-66'356.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-7'844.75	0	-7'844.75	-6'440.70	-1'404.05
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-96'829.60	0	-96'829.60	-64'206.25	-32'623.35
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-1'009.80	0	-1'009.80	-51'358.70	50'348.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	37'791.50	36'800	991.50	40'998.70	-3'207.20
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-7'589.15	0	-7'589.15	0.00	-7'589.15
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	178'850.45	193'000	-14'149.55	177'159.75	1'690.70
30500.02	Cotisations patronales AC	37'051.55	40'100	-3'048.45	36'528.25	523.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	394'208.60	425'100	-30'891.40	383'637.60	10'571.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'561.30	4'400	-838.70	3'496.35	64.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	70'736.30	76'200	-5'463.70	69'729.35	1'006.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	24'015.85	25'100	-1'084.15	24'041.25	-25.40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'931.00	3'700	-769.00	1'859.55	1'071.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	6'061.45	6'800	-738.55	5'644.70	416.75
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	8'116.30	0	8'116.30	14'977.55	-6'861.25
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	6'756.00	-6'756.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**903'735.33**	**1'028'300**	**-124'564.67**	**883'499.36**	**20'235.97**
31000.00	Matériel de bureau	3'315.15	7'700	-4'384.85	3'636.90	-321.75
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	18'809.24	52'000	-33'190.76	6'099.57	12'709.67
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0.00	754.55	-754.55
31040.00	Matériel didactique	19'200.35	21'400	-2'199.65	18'724.05	476.30
31050.00	Denrées alimentaires	137'120.40	192'500	-55'379.60	136'328.37	792.03
31051.00	Frais de réception	20.40	800	-779.60	1'064.75	-1'044.35
31060.00	Matériel médical et sanitaire	3'601.55	2'800	801.55	3'001.20	600.35
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'180.25	800	380.25	2'788.90	-1'608.65
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	28'416.29	35'500	-7'083.71	36'463.07	-8'046.78
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'900	-1'900.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	476.20	0	476.20	1'269.90	-793.70
31130.00	Achats de matériel informatique	39.95	0	39.95	246.85	-206.90

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31200.01	Eau - PA	2'493.75	3'500	-1'006.25	1'663.25	830.50
31200.02	Electricité	7'087.60	7'000	87.60	7'301.25	-213.65
31200.03	Gaz	2'314.85	2'700	-385.15	2'227.95	86.90
31200.04	Mazout	0.00	0	0.00	2'642.30	-2'642.30
31300.01	Prestations de services de tiers	463'847.20	520'100	-56'252.80	423'732.90	40'114.30
31300.02	Frais bancaires et postaux	188.75	800	-611.25	480.00	-291.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	11'174.45	11'600	-425.55	11'423.35	-248.90
31300.04	Cotisations	125.00	800	-675.00	0.00	125.00
31300.05	Frais de ports	8'493.15	12'300	-3'806.85	9'678.95	-1'185.80
31300.80	Téléphonie fixe	145.45	0	145.45	0.00	145.45
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	0	0.00	500.00	-500.00
31340.09	Primes d'assurances	1'593.55	2'400	-806.45	1'464.40	129.15
31370.01	Impôts et taxes	500.00	0	500.00	250.00	250.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	84.00	0	84.00	0.00	84.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	159'406.80	110'800	48'606.80	168'549.05	-9'142.25
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	100.00	0	100.00	60.00	40.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	24'381.00	38'700	-14'319.00	33'282.00	-8'901.00
31700.01	Frais de repas	620.00	200	420.00	340.00	280.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'518.40	2'000	-481.60	2'237.75	-719.35
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	0	0.00	75.00	-75.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	421.35	-421.35
31810.00	Pertes sur créances effectives	7'481.60	0	7'481.60	6'791.75	689.85
34	**Charges financières**	**337.10**	**0**	**337.10**	**7.60**	**329.50**
34990.00	Autres charges financières	337.10	0	337.10	7.60	329.50
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-915.05**	**915.05**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	0.00	0	0.00	-915.05	915.05
39	**Imputations internes**	**326'758.10**	**56'800**	**269'958.10**	**300'226.40**	**26'531.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	7'851.40	6'400	1'451.40	6'372.65	1'478.75
39100.00	Prestations de services	2'026.55	5'600	-3'573.45	1'609.85	416.70
39101.00	Prestations informatiques	7'501.85	7'000	501.85	10'749.70	-3'247.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	136'500.00	34'800	101'700.00	77'175.00	59'325.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	172'878.30	3'000	169'878.30	204'319.20	-31'440.90
42	**Taxes**	**-1'787'012.40**	**-1'546'900**	**-240'112.40**	**-1'637'530.69**	**-149'481.71**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-1'787'012.40	-1'546'900	-240'112.40	-1'637'530.69	-149'481.71
43	**Revenus divers**	**-146.25**	**0**	**-146.25**	**0.00**	**-146.25**
43900.00	Autres revenus	-146.25	0	-146.25	0.00	-146.25
44	**Revenus financiers**	**-637.45**	**0**	**-637.45**	**-2.60**	**-634.85**
44000.00	Intérêts des disponibilités	0.00	0	0.00	-2.30	2.30
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-637.45	0	-637.45	-0.30	-637.15
46	**Revenus de transfert**	**-2'524'432.26**	**-2'276'000**	**-248'432.26**	**-2'462'680.59**	**-61'751.67**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-1'592'828.00	-1'486'900	-105'928.00	-1'500'502.35	-92'325.65
46300.00	Subventions de la Confédération	-8'700.00	-12'500	3'800.00	-54'053.35	45'353.35
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-922'904.26	-776'600	-146'304.26	-908'124.89	-14'779.37
	Ecoles	**29'157'740.93**	**29'945'300**	**-787'559.07**	**28'801'570.99**	**356'169.94**
	Charges	29'460'760.43	30'299'300	-838'539.57	29'117'069.69	343'690.74
	Revenus	-303'019.50	-354'000	50'980.50	-315'498.70	12'479.20
132.01	**Enseignement obligatoire**	**28'929'273.93**	**29'689'800**	**-760'526.07**	**28'549'420.93**	**379'853.00**
	Charges	28'944'598.93	29'704'800	-760'201.07	28'563'588.73	381'010.20
	Revenus	-15'325.00	-15'000	-325.00	-14'167.80	-1'157.20
30	**Charges de personnel**	**97'493.30**	**93'800**	**3'693.30**	**62'712.55**	**34'780.75**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	1'650.00	10'000	-8'350.00	0.00	1'650.00
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	71'670.30	68'500	3'170.30	56'302.25	15'368.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'828.00	0	3'828.00	2'711.50	1'116.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	3'805.30	3'700	105.30	3'003.75	801.55
30500.02	Cotisations patronales AC	788.45	800	-11.55	619.35	169.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'334.35	8'900	4'434.35	-1'293.05	14'627.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	75.40	100	-24.60	59.20	16.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'505.00	1'500	5.00	1'182.30	322.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	645.00	0	645.00	0.00	645.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30591.00	Fonds de formation professionnelle	62.60	100	-37.40	31.45	31.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	128.90	200	-71.10	95.80	33.10
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**194'775.00**	**321'700**	**-126'925.00**	**210'185.75**	**-15'410.75**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	6'063.85	4'200	1'863.85	96.75	5'967.10
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	964.45	-964.45
31050.00	Denrées alimentaires	1'080.00	6'700	-5'620.00	3'415.10	-2'335.10
31051.00	Frais de réception	8'571.55	6'700	1'871.55	1'369.95	7'201.60
31300.01	Prestations de services de tiers	178'749.75	266'000	-87'250.25	204'084.80	-25'335.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	46.55	0	46.55	0.00	46.55
31300.04	Cotisations	0.00	1'900	-1'900.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	0.00	500	-500.00	207.70	-207.70
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	35'000	-35'000.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	47.00	-47.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	263.30	200	63.30	0.00	263.30
36	**Charges de transfert**	**28'555'382.83**	**29'274'500**	**-719'117.17**	**28'194'332.98**	**361'049.85**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	28'444'916.83	29'068'000	-623'083.17	28'107'671.48	337'245.35
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	101'420.00	186'500	-85'080.00	72'170.00	29'250.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	9'046.00	20'000	-10'954.00	14'491.50	-5'445.50
39	**Imputations internes**	**96'947.80**	**14'800**	**82'147.80**	**96'357.45**	**590.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	421.35	4'800	-4'378.65	137.75	283.60
39100.00	Prestations de services	9'326.45	4'800	4'526.45	9'379.70	-53.25
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	0.00	1'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	86'200.00	4'200	82'000.00	86'700.00	-500.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	140.00	-140.00
42	**Taxes**	**-15'325.00**	**-15'000**	**-325.00**	**-13'848.10**	**-1'476.90**
42500.00	Ventes	-12'310.00	-15'000	2'690.00	-13'080.00	770.00
42600.00	Remboursement de tiers	-3'015.00	0	-3'015.00	-768.10	-2'246.90
43	**Revenus divers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-319.70**	**319.70**
43900.00	Autres revenus	0.00	0	0.00	-319.70	319.70
132.02	**Service médical**	**228'467.00**	**255'500**	**-27'033.00**	**252'150.06**	**-23'683.06**
	Charges	516'161.50	594'500	-78'338.50	553'480.96	-37'319.46
	Revenus	-287'694.50	-339'000	51'305.50	-301'330.90	13'636.40
30	**Charges de personnel**	**325'399.65**	**302'600**	**22'799.65**	**443'571.65**	**-118'172.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	259'424.00	242'500	16'924.00	353'417.25	-93'993.25
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'916.20	1'916.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'090.00	5'600	490.00	6'597.50	-507.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	13'775.15	13'000	775.15	18'855.50	-5'080.35
30500.02	Cotisations patronales AC	2'853.65	2'700	153.65	3'878.95	-1'025.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	32'118.30	30'400	1'718.30	44'854.60	-12'736.30
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	272.05	300	-27.95	369.70	-97.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'447.45	5'100	347.45	7'421.70	-1'974.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'768.25	2'200	-431.75	2'915.95	-1'147.70
30591.00	Fonds de formation professionnelle	224.40	300	-75.60	198.10	26.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	466.35	500	-33.65	600.90	-134.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'668.20	0	2'668.20	6'017.70	-3'349.50
30990.00	Autres charges de personnel	291.85	0	291.85	360.00	-68.15
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**124'064.20**	**233'600**	**-109'535.80**	**45'438.46**	**78'625.74**
31000.00	Matériel de bureau	381.65	1'000	-618.35	528.35	-146.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	500	-500.00	47.00	-47.00
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	815.40	-815.40
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	45.00	500	-455.00	363.00	-318.00
31040.00	Matériel didactique	46.45	0	46.45	2'341.75	-2'295.30
31051.00	Frais de réception	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	7'963.60	5'000	2'963.60	7'182.36	781.24
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	135.00	1'000	-865.00	0.00	135.00
31200.01	Eau - PA	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	0.00	1'300	-1'300.00	0.00	0.00
31200.03	Gaz	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	382.60	500	-117.40	375.80	6.80
31300.04	Cotisations	200.00	2'000	-1'800.00	1'360.00	-1'160.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31300.05	Frais de ports	447.10	1'000	-552.90	429.25	17.85
31302.00	Médecin / dentiste	99'346.60	192'000	-92'653.40	27'280.00	72'066.60
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	12'240.00	10'000	2'240.00	0.00	12'240.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	0	0.00	1'255.45	-1'255.45
31700.01	Frais de repas	174.00	0	174.00	133.20	40.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'256.40	2'500	-243.60	2'791.10	-534.70
31700.03	Frais de déplacement (autres)	283.40	2'500	-2'216.60	455.80	-172.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	162.40	0	162.40	80.00	82.40
39	**Imputations internes**	**66'697.65**	**58'300**	**8'397.65**	**64'470.85**	**2'226.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	9'003.45	900	8'103.45	718.00	8'285.45
39100.00	Prestations de services	1'562.95	900	662.95	2'217.95	-655.00
39101.00	Prestations informatiques	6'181.25	6'500	-318.75	8'123.20	-1'941.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	49'700.00	49'700	0.00	53'161.70	-3'461.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-26'126.62**	**-10'000**	**-16'126.62**	**-34'263.60**	**8'136.98**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-25'326.62	-10'000	-15'326.62	-33'613.60	8'286.98
42600.00	Remboursement de tiers	-800.00	0	-800.00	-650.00	-150.00
44	**Revenus financiers**	**-4.45**	**0**	**-4.45**	**0.00**	**-4.45**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-4.45	0	-4.45	0.00	-4.45
46	**Revenus de transfert**	**-261'563.43**	**-329'000**	**67'436.57**	**-267'067.30**	**5'503.87**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-261'563.43	-59'000	-202'563.43	-267'067.30	5'503.87
46320.00	Subventions des communes et des synd. inter.	0.00	-270'000	270'000.00	0.00	0.00
14	**Mobilité**	**10'911'501.94**	**9'583'400**	**1'328'101.94**	**8'950'199.64**	**1'961'302.30**
	Charges	12'333'676.15	11'090'600	1'243'076.15	10'335'239.16	1'998'436.99
	Revenus	-1'422'174.21	-1'507'200	85'025.79	-1'385'039.52	-37'134.69
	Service du développement durable, délégué(e) à..	**10'911'501.94**	**9'583'400**	**1'328'101.94**	**8'950'199.64**	**1'961'302.30**
	Charges	12'333'676.15	11'090'600	1'243'076.15	10'335'239.16	1'998'436.99
	Revenus	-1'422'174.21	-1'507'200	85'025.79	-1'385'039.52	-37'134.69
146.01	**Mobilité**	**10'631'019.33**	**9'299'100**	**1'331'919.33**	**8'793'880.61**	**1'837'138.72**
	Charges	11'324'972.43	10'168'000	1'156'972.43	9'476'437.45	1'848'534.98
	Revenus	-693'953.10	-868'900	174'946.90	-682'556.84	-11'396.26
30	**Charges de personnel**	**380'514.00**	**379'700**	**814.00**	**301'590.55**	**78'923.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	306'283.85	310'700	-4'416.15	260'508.85	45'775.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-13'422.35	13'422.35
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-3'262.50	3'262.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'160.40	1'100	60.40	1'160.40	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	0	0.00	500.00	-500.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	16'530.80	16'600	-69.20	13'649.05	2'881.75
30500.02	Cotisations patronales AC	3'425.45	3'400	25.45	2'795.50	629.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	43'065.70	37'900	5'165.70	31'336.20	11'729.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	327.25	800	-472.75	265.20	62.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'538.20	6'600	-61.80	5'372.10	1'166.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'350.25	1'700	650.25	2'110.45	239.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	271.10	300	-28.90	143.00	128.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	561.00	600	-39.00	434.65	126.35
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**227'735.58**	**243'500**	**-15'764.42**	**241'879.65**	**-14'144.07**
31000.00	Matériel de bureau	119.80	3'000	-2'880.20	2'771.75	-2'651.95
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	131.75	0	131.75	104.50	27.25
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	500	-500.00	30.00	-30.00
31051.00	Frais de réception	0.00	2'000	-2'000.00	804.50	-804.50
31300.01	Prestations de services de tiers	217'539.88	216'900	639.88	226'920.10	-9'380.22
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'322.05	1'000	322.05	1'197.60	124.45
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'064.70	1'800	-735.30	951.15	113.55
31300.04	Cotisations	5'555.00	2'500	3'055.00	7'000.00	-1'445.00
31300.05	Frais de ports	1'658.30	4'000	-2'341.70	1'218.10	440.20
31340.09	Primes d'assurances	149.60	100	49.60	149.60	0.00
31370.02	TVA forfait	0.00	9'700	-9'700.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	47.00	0	47.00	31.20	15.80

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	41.00	0	41.00	220.90	-179.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	106.50	2'000	-1'893.50	222.00	-115.50
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	258.25	-258.25
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**80'100.00**	**127'600**	**-47'500.00**	**109'776.00**	**-29'676.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	0.00	23'100	-23'100.00	23'125.00	-23'125.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	52'000.00	76'400	-24'400.00	49'107.00	2'893.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	0.00	0	0.00	9'417.00	-9'417.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	28'100.00	28'100	0.00	28'127.00	-27.00
36	**Charges de transfert**	**10'538'968.85**	**9'286'000**	**1'252'968.85**	**8'703'199.05**	**1'835'769.80**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	9'276'698.00	7'800'000	1'476'698.00	7'491'163.80	1'785'534.20
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	185'935.85	219'500	-33'564.15	195'630.90	-9'695.05
36350.00	Subventions aux entreprises privées	52'160.00	62'500	-10'340.00	52'160.00	0.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	3'000.00	4'000	-1'000.00	0.00	3'000.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	998'175.00	1'200'000	-201'825.00	964'244.35	33'930.65
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	23'000.00	0	23'000.00	0.00	23'000.00
39	**Imputations internes**	**97'654.00**	**131'200**	**-33'546.00**	**119'992.20**	**-22'338.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'263.55	4'900	-3'636.45	1'359.35	-95.80
39100.00	Prestations de services	23'332.80	34'200	-10'867.20	24'042.40	-709.60
39101.00	Prestations informatiques	6'803.65	6'100	703.65	11'356.45	-4'552.80
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	24'480.00	33'200	-8'720.00	32'000.00	-7'520.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	41'524.00	52'500	-10'976.00	50'984.00	-9'460.00
42	**Taxes**	**-274'785.25**	**-216'600**	**-58'185.25**	**-218'012.59**	**-56'772.66**
42500.00	Ventes	-230'382.75	-216'600	-13'782.75	-217'762.09	-12'620.66
42600.00	Remboursement de tiers	-44'402.50	0	-44'402.50	-250.50	-44'152.00
48	**Revenus extraordinaires**	**-412'795.85**	**-650'000**	**237'204.15**	**-458'298.25**	**45'502.40**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-412'795.85	-650'000	237'204.15	-458'298.25	45'502.40
49	**Imputations internes**	**-6'372.00**	**-2'300**	**-4'072.00**	**-6'246.00**	**-126.00**
49100.00	Prestations de services	-6'372.00	-2'300	-4'072.00	-6'246.00	-126.00
146.02	**Fun'ambule**	**-46'162.12**	**-62'900**	**16'737.88**	**-25'737.83**	**-20'424.29**
	Charges	372'399.55	372'100	299.55	409'262.17	-36'862.62
	Revenus	-418'561.67	-435'000	16'438.33	-435'000.00	16'438.33
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**132'824.75**	**113'900**	**18'924.75**	**158'239.57**	**-25'414.82**
31051.00	Frais de réception	0.00	0	0.00	333.60	-333.60
31200.01	Eau - PA	912.21	900	12.21	913.39	-1.18
31300.01	Prestations de services de tiers	31'852.60	29'500	2'352.60	34'956.17	-3'103.57
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'042.43	2'000	42.43	1'636.21	406.22
31300.04	Cotisations	100.00	0	100.00	0.00	100.00
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	0.00	0	0.00	888.80	-888.80
31340.09	Primes d'assurances	0.00	0	0.00	2'609.50	-2'609.50
31510.02	Entretien de véhicules	24'500.88	10'000	14'500.88	9'901.90	14'598.98
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	73'416.63	71'500	1'916.63	107'000.00	-33'583.37
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**130'000.00**	**130'000**	**0.00**	**130'000.00**	**0.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	130'000.00	130'000	0.00	130'000.00	0.00
34	**Charges financières**	**9'174.80**	**15'500**	**-6'325.20**	**5'647.40**	**3'527.40**
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	0.00	2'500	-2'500.00	0.00	0.00
34394.09	Primes d'assurances	9'174.80	11'000	-1'825.20	5'647.40	3'527.40
34395.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
39	**Imputations internes**	**100'400.00**	**112'700**	**-12'300.00**	**115'375.20**	**-14'975.20**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	231.20	-231.20
39100.00	Prestations de services	300.00	700	-400.00	0.00	300.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	99'500.00	112'000	-12'500.00	115'144.00	-15'644.00
39800.00	Reports internes	600.00	0	600.00	0.00	600.00
42	**Taxes**	**-35'000.00**	**-35'000**	**0.00**	**-35'000.00**	**0.00**
42600.00	Remboursement de tiers	-35'000.00	-35'000	0.00	-35'000.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-383'561.67**	**-400'000**	**16'438.33**	**-400'000.00**	**16'438.33**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-383'561.67	-400'000	16'438.33	-400'000.00	16'438.33

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
146.03	**Développement durable**	**326'644.73**	**347'200**	**-20'555.27**	**182'056.86**	**144'587.87**
	Charges	636'304.17	550'500	85'804.17	449'539.54	186'764.63
	Revenus	-309'659.44	-203'300	-106'359.44	-267'482.68	-42'176.76
30	**Charges de personnel**	**83'541.45**	**75'500**	**8'041.45**	**75'954.15**	**7'587.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	51'203.05	45'500	5'703.05	45'283.55	5'919.50
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	18'633.00	18'000	633.00	18'515.00	118.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'159.20	1'100	59.20	1'159.20	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'719.75	2'500	219.75	2'406.75	313.00
30500.02	Cotisations patronales AC	563.05	500	63.05	476.90	86.15
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	6'084.55	6'100	-15.45	6'082.60	1.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	54.05	100	-45.95	44.15	9.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'076.20	1'000	76.20	947.40	128.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	409.35	500	-90.65	406.20	3.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	42.85	100	-57.15	25.70	17.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	91.40	100	-8.60	76.70	14.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'505.00	0	1'505.00	350.00	1'155.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	180.00	-180.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**462'491.87**	**387'500**	**74'991.87**	**298'219.79**	**164'272.08**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	642.85	-642.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	93'996.20	85'000	8'996.20	69'683.91	24'312.29
31010.02	Carburants voitures/machines	1'732.80	1'900	-167.20	1'323.70	409.10
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	852.65	-852.65
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	500.00	0	500.00	1'106.65	-606.65
31040.00	Matériel didactique	0.00	0	0.00	110.00	-110.00
31051.00	Frais de réception	2'745.25	1'800	945.25	4'223.50	-1'478.25
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	0	0.00	120.00	-120.00
31110.02	Achats de véhicules	0.00	0	0.00	-4'618.00	4'618.00
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	0	0.00	32.15	-32.15
31200.02	Electricité	994.15	200	794.15	586.65	407.50
31200.03	Gaz	0.00	0	0.00	74.00	-74.00
31300.01	Prestations de services de tiers	195'463.48	132'000	63'463.48	151'977.55	43'485.93
31300.02	Frais bancaires et postaux	994.00	0	994.00	0.00	994.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'651.10	1'600	1'051.10	1'518.80	1'132.30
31300.04	Cotisations	10'905.50	6'600	4'305.50	4'580.00	6'325.50
31300.05	Frais de ports	44.00	1'600	-1'556.00	48.00	-4.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	21'434.90	60'000	-38'565.10	15'810.98	5'623.92
31332.00	Contrat de prestation informatique	47'202.94	43'000	4'202.94	29'089.65	18'113.29
31340.02	Primes d'assurances véhicules	4'092.80	4'500	-407.20	4'345.70	-252.90
31340.09	Primes d'assurances	6'442.05	0	6'442.05	5'967.50	474.55
31370.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	33.00	-33.00
31370.02	TVA forfait	0.00	6'100	-6'100.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'256.50	1'500	-243.50	665.60	590.90
31510.02	Entretien de véhicules	63'088.40	40'000	23'088.40	4'407.85	58'680.55
31700.03	Frais de déplacement (autres)	938.80	0	938.80	437.10	501.70
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	8'009.00	1'200	6'809.00	5'200.00	2'809.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**46'000.00**	**56'300**	**-10'300.00**	**36'862.00**	**9'138.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	9'000.00	9'400	-400.00	0.00	9'000.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	37'000.00	36'900	100.00	36'862.00	138.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**1'600**	**-1'600.00**	**1'360.00**	**-1'360.00**
34393.04	Taxes pour véhicules de services	0.00	0	0.00	1'360.00	-1'360.00
34395.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	1'600	-1'600.00	0.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**6'154.40**	**4'000**	**2'154.40**	**1'249.90**	**4'904.50**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	3'510.00	0	3'510.00	0.00	3'510.00
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'325.00	0	2'325.00	1'130.00	1'195.00
36370.00	Subventions aux personnes physiques	319.40	4'000	-3'680.60	119.90	199.50
39	**Imputations internes**	**38'116.45**	**25'600**	**12'516.45**	**35'893.70**	**2'222.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'652.95	0	1'652.95	3'135.25	-1'482.30
39100.00	Prestations de services	13'480.45	0	13'480.45	13'120.95	359.50
39101.00	Prestations informatiques	4'986.05	5'500	-513.95	3'111.50	1'874.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	12'982.00	12'200	782.00	12'697.00	285.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	115.00	0	115.00	0.00	115.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	4'900.00	7'900	-3'000.00	3'529.00	1'371.00

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	300.00	-300.00
42	**Taxes**	**-216'957.54**	**-113'300**	**-103'657.54**	**-153'061.10**	**-63'896.44**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-46'175.18	-48'800	2'624.82	-30'665.90	-15'509.28
42500.00	Ventes	-169'464.94	-64'500	-104'964.94	-122'395.20	-47'069.74
42600.00	Remboursement de tiers	-1'317.42	0	-1'317.42	0.00	-1'317.42
43	**Revenus divers**	**-88'950.40**	**-90'000**	**1'049.60**	**-92'421.58**	**3'471.18**
43900.00	Autres revenus	-88'950.40	-90'000	1'049.60	-92'421.58	3'471.18
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-20'000.00**	**20'000.00**
46340.00	Subventions des entreprises publiques	0.00	0	0.00	-20'000.00	20'000.00
49	**Imputations internes**	**-3'751.50**	**0**	**-3'751.50**	**-2'000.00**	**-1'751.50**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	28.50	0	28.50	0.00	28.50
49100.00	Prestations de services	-3'780.00	0	-3'780.00	-2'000.00	-1'780.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Dicastère Infrastructure et énergies, Sécurité, Développement de l'agglomération	**30'497'464.65**	**35'673'100**	**-5'175'635.35**	**30'493'684.17**	**3'780.48**
	Charges	87'997'847.60	95'841'300	-7'843'452.40	80'449'151.81	7'548'695.79
	Revenus	-57'500'382.95	-60'168'200	2'667'817.05	-49'955'467.64	-7'544'915.31
07	**Infrastructures et énergies**	**18'436'785.26**	**19'934'100**	**-1'497'314.74**	**19'343'605.39**	**-906'820.13**
	Charges	46'876'502.88	49'834'700	-2'958'197.12	48'231'480.13	-1'354'977.25
	Revenus	-28'439'717.62	-29'900'600	1'460'882.38	-28'887'874.74	448'157.12
	Service administratif infrastructures et énergies	**-932'913.57**	**-711'700**	**-221'213.57**	**-767'269.18**	**-165'644.39**
	Charges	10'588'908.87	10'509'100	79'808.87	10'910'094.09	-321'185.22
	Revenus	-11'521'822.44	-11'220'800	-301'022.44	-11'677'363.27	155'540.83
113.01	**Energies**	**-2'915'441.92**	**-2'939'700**	**24'258.08**	**-2'962'594.65**	**47'152.73**
	Charges	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
	Revenus	-2'915'441.92	-2'940'000	24'558.08	-2'962'594.65	47'152.73
39	**Imputations internes**	**0.00**	**300**	**-300.00**	**0.00**	**0.00**
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
42	**Taxes**	**-2'915'441.92**	**-2'940'000**	**24'558.08**	**-2'962'594.65**	**47'152.73**
42400.01	Taxes d'utilisation	-2'915'441.92	-2'940'000	24'558.08	-2'962'594.65	47'152.73
113.02	**Eaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	8'606'380.52	8'280'800	325'580.52	8'714'768.62	-108'388.10
	Revenus	-8'606'380.52	-8'280'800	-325'580.52	-8'714'768.62	108'388.10
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'301'240.75**	**4'500'000**	**-198'759.25**	**5'112'888.83**	**-811'648.08**
31300.01	Prestations de services de tiers	4'301'240.75	4'500'000	-198'759.25	5'112'888.83	-811'648.08
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'318'669.45**	**2'323'900**	**-5'230.55**	**2'394'399.97**	**-75'730.52**
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	2'318'669.45	2'323'900	-5'230.55	2'394'399.97	-75'730.52
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**1'343'570.32**	**725'900**	**617'670.32**	**471'950.82**	**871'619.50**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	1'343'570.32	725'900	617'670.32	471'950.82	871'619.50
39	**Imputations internes**	**642'900.00**	**731'000**	**-88'100.00**	**735'529.00**	**-92'629.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	642'900.00	731'000	-88'100.00	735'529.00	-92'629.00
42	**Taxes**	**-8'537'036.52**	**-8'200'000**	**-337'036.52**	**-8'647'963.62**	**110'927.10**
42500.00	Ventes	-8'537'036.52	-8'200'000	-337'036.52	-8'647'963.62	110'927.10
49	**Imputations internes**	**-69'344.00**	**-80'800**	**11'456.00**	**-66'805.00**	**-2'539.00**
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-69'344.00	-80'800	11'456.00	-66'805.00	-2'539.00
113.03	**Eclairage public**	**1'982'528.35**	**2'228'000**	**-245'471.65**	**2'195'325.47**	**-212'797.12**
	Charges	1'982'528.35	2'228'000	-245'471.65	2'195'325.47	-212'797.12
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'982'528.35**	**2'228'000**	**-245'471.65**	**2'195'325.47**	**-212'797.12**
31200.02	Electricité	394'031.35	500'000	-105'968.65	470'577.95	-76'546.60
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	99'025.66	90'000	9'025.66	106'954.55	-7'928.89
31300.01	Prestations de services de tiers	944'071.34	1'092'600	-148'528.66	1'111'792.97	-167'721.63
31990.00	Autres charges d'exploitation	545'400.00	545'400	0.00	506'000.00	39'400.00
	Service technique	**1'137'314.13**	**1'376'500**	**-239'185.87**	**1'247'410.36**	**-110'096.23**
	Charges	1'623'317.18	1'772'800	-149'482.82	1'652'580.51	-29'263.33
	Revenus	-486'003.05	-396'300	-89'703.05	-405'170.15	-80'832.90
114.00	**Bureau technique**	**1'137'314.13**	**1'376'500**	**-239'185.87**	**1'247'410.36**	**-110'096.23**
	Charges	1'623'317.18	1'772'800	-149'482.82	1'652'580.51	-29'263.33
	Revenus	-486'003.05	-396'300	-89'703.05	-405'170.15	-80'832.90
30	**Charges de personnel**	**1'355'907.80**	**1'430'600**	**-74'692.20**	**1'340'450.36**	**15'457.44**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'084'733.95	1'156'900	-72'166.05	1'081'288.80	3'445.15
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-8'838.40	0	-8'838.40	-11'399.15	2'560.75

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'092.00	10'200	-108.00	10'730.00	-638.00
30490.02	Allocations compensatoires	5'148.00	8'300	-3'152.00	7'545.00	-2'397.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	56'711.30	59'900	-3'188.70	57'139.95	-428.65
30500.02	Cotisations patronales AC	11'537.10	11'500	37.10	11'317.05	220.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	137'594.40	143'100	-5'505.60	137'482.15	112.25
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	16'976.10	4'300	12'676.10	3'796.75	13'179.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	22'430.15	23'600	-1'169.85	22'489.55	-59.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	9'518.60	9'600	-81.40	9'463.65	54.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	929.20	1'100	-170.80	598.70	330.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'922.20	2'100	-177.80	1'820.70	101.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'938.40	0	2'938.40	7'457.21	-4'518.81
30990.00	Autres charges de personnel	4'214.80	0	4'214.80	720.00	3'494.80
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**154'679.13**	**170'900**	**-16'220.87**	**136'103.15**	**18'575.98**
31000.00	Matériel de bureau	4'301.98	5'000	-698.02	6'001.60	-1'699.62
31020.00	Imprimés, publications	3'599.00	500	3'099.00	1'650.20	1'948.80
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'599.70	5'000	-3'400.30	1'227.95	371.75
31050.00	Denrées alimentaires	0.00	0	0.00	91.15	-91.15
31051.00	Frais de réception	581.25	1'000	-418.75	456.60	124.65
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	293.95	3'000	-2'706.05	2'014.20	-1'720.25
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	16'847.30	30'000	-13'152.70	20'470.70	-3'623.40
31300.01	Prestations de services de tiers	10'014.30	15'000	-4'985.70	12'708.50	-2'694.20
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	3'079.50	5'500	-2'420.50	2'725.85	353.65
31300.04	Cotisations	4'905.00	6'000	-1'095.00	5'333.35	-428.35
31300.05	Frais de ports	1'261.45	3'000	-1'738.55	1'183.85	77.60
31300.85	Téléphonie mobile	108.05	0	108.05	0.00	108.05
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	96'155.75	70'000	26'155.75	74'824.75	21'331.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	7'978.50	10'000	-2'021.50	0.00	7'978.50
31370.04	Taxes pour véhicules de services	78.00	0	78.00	0.00	78.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	200	-200.00	186.60	-186.60
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	3'500	-3'500.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	500	-500.00	603.80	-603.80
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'675.40	8'000	-5'324.60	5'343.00	-2'667.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'200.00	700	500.00	1'131.05	68.95
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	150.00	-150.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**0**	**0.00**	**29'051.00**	**-29'051.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	0.00	0	0.00	29'051.00	-29'051.00
39	**Imputations internes**	**112'730.25**	**171'300**	**-58'569.75**	**146'976.00**	**-34'245.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'493.00	25'700	-24'207.00	1'553.30	-60.30
39100.00	Prestations de services	23'200.00	26'200	-3'000.00	20'863.00	2'337.00
39101.00	Prestations informatiques	20'677.25	21'000	-322.75	19'636.70	1'040.55
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	66'760.00	97'800	-31'040.00	97'800.00	-31'040.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	610.00	-10.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	0	0.00	6'513.00	-6'513.00
42	**Taxes**	**-164'256.55**	**-45'000**	**-119'256.55**	**-79'225.00**	**-85'031.55**
42100.00	Emoluments administratifs	-30'625.00	-20'000	-10'625.00	-18'375.00	-12'250.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-104'547.95	0	-104'547.95	-29'400.00	-75'147.95
42500.00	Ventes	-29'083.60	-25'000	-4'083.60	-31'450.00	2'366.40
43	**Revenus divers**	**0.00**	**-50'000**	**50'000.00**	**-259.20**	**259.20**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	0.00	-50'000	50'000.00	-259.20	259.20
49	**Imputations internes**	**-321'746.50**	**-301'300**	**-20'446.50**	**-325'685.95**	**3'939.45**
49100.00	Prestations de services	-201'746.50	-59'800	-141'946.50	-325'535.95	123'789.45
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	-150.00	150.00
49800.00	Reports internes	-120'000.00	-241'500	121'500.00	0.00	-120'000.00
	Service de la voirie	**13'027'143.70**	**13'850'500**	**-823'356.30**	**13'340'669.49**	**-313'525.79**
	Charges	21'055'307.26	23'052'400	-1'997'092.74	22'196'641.14	-1'141'333.88
	Revenus	-8'028'163.56	-9'201'900	1'173'736.44	-8'855'971.65	827'808.09
115.01	**Voirie**	**12'066'743.70**	**12'668'900**	**-602'156.30**	**12'302'010.83**	**-235'267.13**
	Charges	15'646'102.76	16'683'500	-1'037'397.24	16'157'913.82	-511'811.06
	Revenus	-3'579'359.06	-4'014'600	435'240.94	-3'855'902.99	276'543.93

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**7'307'655.77**	**7'897'600**	**-589'944.23**	**7'352'422.45**	**-44'766.68**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	5'923'090.25	6'237'400	-314'309.75	5'887'754.50	35'335.75
30100.02	Indemnités journalières	75'547.95	0	75'547.95	123'907.45	-48'359.50
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-85'948.65	0	-85'948.65	-123'851.65	37'903.00
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-41'190.65	0	-41'190.65	-55'950.65	14'760.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-193'811.15	0	-193'811.15	-252'971.30	59'160.15
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	52'113.50	40'000	12'113.50	191'060.30	-138'946.80
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	20'910.00	0	20'910.00	12'220.00	8'690.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	82'110.60	98'800	-16'689.40	94'975.00	-12'864.40
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-38'872.50	0	-38'872.50	-48'133.25	9'260.75
30420.00	Indemnités de repas	84.00	0	84.00	0.00	84.00
30490.02	Allocations compensatoires	54'730.00	45'900	8'830.00	48'850.00	5'880.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	40'025.00	0	40'025.00	48'050.00	-8'025.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	311'943.60	325'400	-13'456.40	310'476.70	1'466.90
30500.02	Cotisations patronales AC	64'626.90	67'200	-2'573.10	63'954.35	672.55
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	695'481.85	739'100	-43'618.15	702'084.80	-6'602.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	94'783.30	142'800	-48'016.70	133'437.65	-38'654.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	123'378.55	128'300	-4'921.45	122'203.25	1'175.30
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	49'208.95	50'200	-991.05	49'205.60	3.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	5'111.90	6'100	-988.10	3'260.70	1'851.20
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	10'574.85	11'400	-825.15	9'891.70	683.15
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	60'010.82	0	60'010.82	27'434.80	32'576.02
30910.00	Recrutement du personnel	3'508.10	1'000	2'508.10	0.00	3'508.10
30990.00	Autres charges de personnel	238.60	4'000	-3'761.40	4'562.50	-4'323.90
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'254'546.35**	**4'356'900**	**-102'353.65**	**4'187'041.80**	**67'504.55**
31000.00	Matériel de bureau	9'016.09	4'000	5'016.09	2'347.34	6'668.75
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	906'913.14	1'010'000	-103'086.86	990'379.21	-83'466.07
31010.02	Carburants voitures/machines	275'762.09	450'000	-174'237.91	389'094.70	-113'332.61
31020.00	Imprimés, publications	4'795.50	1'000	3'795.50	1'508.20	3'287.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31051.00	Frais de réception	20.00	1'000	-980.00	639.20	-619.20
31060.00	Matériel médical et sanitaire	2'263.77	1'000	1'263.77	1'464.13	799.64
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	8'871.49	0	8'871.49	0.00	8'871.49
31110.01	Achats de machines et outils	49'120.70	40'000	9'120.70	48'531.56	589.14
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	27'965.98	35'000	-7'034.02	12'680.25	15'285.73
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	25'669.71	25'000	669.71	21'171.45	4'498.26
31200.01	Eau - PA	36'422.65	30'000	6'422.65	32'422.50	4'000.15
31200.02	Electricité	40'132.30	50'000	-9'867.70	38'856.30	1'276.00
31200.03	Gaz	46'388.15	60'000	-13'611.85	37'258.50	9'129.65
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	1'759.85	0	1'759.85	0.00	1'759.85
31300.01	Prestations de services de tiers	1'696'206.73	1'550'000	146'206.73	1'654'719.98	41'486.75
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	17'572.69	18'900	-1'327.31	16'792.50	780.19
31300.04	Cotisations	1'350.00	2'000	-650.00	1'350.00	0.00
31300.05	Frais de ports	2'706.02	0	2'706.02	3'207.60	-501.58
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	11'398.00	9'000	2'398.00	11'332.35	65.65
31340.02	Primes d'assurances véhicules	85'540.65	90'000	-4'459.35	87'014.95	-1'474.30
31340.09	Primes d'assurances	5'416.00	5'000	416.00	4'647.05	768.95
31370.03	TVA Non récupérable	128'717.00	0	128'717.00	0.00	128'717.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	164'520.35	180'000	-15'479.65	180'406.00	-15'885.65
31510.01	Entretien de machines et outils	8'723.01	30'000	-21'276.99	20'416.65	-11'693.64
31510.02	Entretien de véhicules	688'303.06	750'000	-61'696.94	618'105.83	70'197.23
31700.01	Frais de repas	3'575.45	4'000	-424.55	3'280.70	294.75
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'480.30	3'000	-1'519.70	3'009.60	-1'529.30
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'353.35	4'000	-2'646.65	1'578.00	-224.65
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'612.65	0	1'612.65	3'314.65	-1'702.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	969.67	2'000	-1'030.33	1'512.60	-542.93
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'918'131.45**	**2'921'800**	**-3'668.55**	**3'292'287.55**	**-374'156.10**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	125'000.00	125'900	-900.00	125'892.20	-892.20
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	2'073'227.70	2'110'800	-37'572.30	2'163'539.10	-90'311.40
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	1'000.00	600	400.00	600.00	400.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	190'904.75	218'800	-27'895.25	163'764.60	27'140.15
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	473'999.00	411'300	62'699.00	784'072.65	-310'073.65
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	54'000.00	54'400	-400.00	54'419.00	-419.00
34	**Charges financières**	**15.09**	**0**	**15.09**	**1.12**	**13.97**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	14.21	0	14.21	0.00	14.21

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
34990.00	Autres charges financières	0.88	0	0.88	1.12	-0.24
39	**Imputations internes**	**1'165'754.10**	**1'507'200**	**-341'445.90**	**1'326'160.90**	**-160'406.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	4'051.00	4'500	-449.00	4'577.75	-526.75
39100.00	Prestations de services	120'841.50	5'400	115'441.50	179'187.05	-58'345.55
39101.00	Prestations informatiques	23'253.65	48'000	-24'746.35	39'404.10	-16'150.45
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	58'111.95	76'200	-18'088.05	58'784.00	-672.05
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	5'880.00	600	5'280.00	6'830.00	-950.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	910'500.00	1'035'600	-125'100.00	991'186.00	-80'686.00
39800.00	Reports internes	43'116.00	336'900	-293'784.00	46'192.00	-3'076.00
42	**Taxes**	**-380'115.31**	**-535'000**	**154'884.69**	**-431'159.19**	**51'043.88**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-356'585.65	-500'000	143'414.35	-414'690.10	58'104.45
42500.00	Ventes	-23'529.66	-30'000	6'470.34	-16'469.09	-7'060.57
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-5'000	5'000.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-7'270.92**	**-100'000**	**92'729.08**	**-154'027.33**	**146'756.41**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-7'863.00	-100'000	92'137.00	-15'959.70	8'096.70
43200.00	Variations de stocks, produits semi-finis et finis	592.08	0	592.08	-138'067.63	138'659.71
44	**Revenus financiers**	**-42'941.68**	**-20'000**	**-22'941.68**	**-49'577.45**	**6'635.77**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-171.53	0	-171.53	0.00	-171.53
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-42'770.15	-20'000	-22'770.15	-49'577.45	6'807.30
46	**Revenus de transfert**	**-116'886.96**	**-130'000**	**13'113.04**	**-108'576.44**	**-8'310.52**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-107'136.96	-130'000	22'863.04	-108'576.44	1'439.48
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-9'750.00	0	-9'750.00	0.00	-9'750.00
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-90'000.00**	**90'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-90'000.00	90'000.00
49	**Imputations internes**	**-3'032'144.19**	**-3'229'600**	**197'455.81**	**-3'022'562.58**	**-9'581.61**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-15'689.18	-2'700	-12'989.18	-23'147.06	7'457.88
49100.00	Prestations de services	-208'715.97	-142'600	-66'115.97	-161'288.64	-47'427.33
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-6'500	6'500.00	0.00	0.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-10'000.00	0	-10'000.00	0.00	-10'000.00
49800.00	Reports internes	-2'797'739.04	-3'077'800	280'060.96	-2'838'126.88	40'387.84
115.02	**Déchets ménage**	**960'400.00**	**1'181'600**	**-221'200.00**	**1'038'658.66**	**-78'258.66**
	Charges	4'709'121.61	5'378'000	-668'878.39	5'323'186.31	-614'064.70
	Revenus	-3'748'721.61	-4'196'400	447'678.39	-4'284'527.65	535'806.04
30	**Charges de personnel**	**0.00**	**0**	**0.00**	**6'820.00**	**-6'820.00**
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	0.00	0	0.00	6'820.00	-6'820.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'124'585.88**	**1'737'300**	**-612'714.12**	**1'294'062.05**	**-169'476.17**
31000.00	Matériel de bureau	717.41	2'000	-1'282.59	371.71	345.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	21'684.78	70'000	-48'315.22	14'505.07	7'179.71
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	0	0.00	569.59	-569.59
31020.00	Imprimés, publications	0.00	30'000	-30'000.00	665.28	-665.28
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	6'272.40	0	6'272.40	184.55	6'087.85
31130.00	Achats de matériel informatique	0.00	10'000	-10'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	2'641.77	5'000	-2'358.23	2'034.19	607.58
31200.02	Electricité	2'886.43	5'000	-2'113.57	4'450.77	-1'564.34
31300.01	Prestations de services de tiers	1'031'698.94	1'450'000	-418'301.06	1'203'439.30	-171'740.36
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	0	0.00	46.00	-46.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	16'868.61	22'300	-5'431.39	20'761.58	-3'892.97
31300.05	Frais de ports	12'588.60	30'000	-17'411.40	1'231.60	11'357.00
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	0.00	1'000	-1'000.00	322.40	-322.40
31370.03	TVA Non récupérable	13'999.30	0	13'999.30	40'424.33	-26'425.03
31510.01	Entretien de machines et outils	2'684.30	10'000	-7'315.70	0.00	2'684.30
31510.02	Entretien de véhicules	0.00	0	0.00	78.18	-78.18
31810.00	Pertes sur créances effectives	12'543.34	100'000	-87'456.66	4'977.50	7'565.84
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**845'000.00**	**850'500**	**-5'500.00**	**846'566.00**	**-1'566.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	0.00	844'300	-844'300.00	840'361.00	-840'361.00
33003.00	Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	845'000.00	0	845'000.00	0.00	845'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	6'200	-6'200.00	6'205.00	-6'205.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
34	**Charges financières**	**262.89**	**0**	**262.89**	**35.73**	**227.16**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	2.02	0	2.02	1.91	0.11
34990.00	Autres charges financières	260.87	0	260.87	33.82	227.05
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**232'102.85**	**125'000**	**107'102.85**	**650'000.00**	**-417'897.15**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	232'102.85	125'000	107'102.85	650'000.00	-417'897.15
39	**Imputations internes**	**2'507'169.99**	**2'665'200**	**-158'030.01**	**2'525'702.53**	**-18'532.54**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	187.10	700	-512.90	1'184.65	-997.55
39100.00	Prestations de services	130'859.65	700	130'159.65	137'872.95	-7'013.30
39101.00	Prestations informatiques	55'200.00	55'700	-500.00	55'200.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	112'236.00	121'100	-8'864.00	161'536.00	-49'300.00
39800.00	Reports internes	2'208'687.24	2'487'000	-278'312.76	2'169'908.93	38'778.31
42	**Taxes**	**-2'522'587.32**	**-2'710'000**	**187'412.68**	**-2'593'404.16**	**70'816.84**
42310.00	Taxes de cours	0.00	0	0.00	2'546.30	-2'546.30
42400.01	Taxes d'utilisation	-23.45	0	-23.45	0.00	-23.45
42400.02	Prestations de services pour tiers	-14'117.56	0	-14'117.56	-11'041.94	-3'075.62
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-1'942'793.88	-2'100'000	157'206.12	-1'982'312.79	39'518.91
42500.00	Ventes	-542'102.43	-600'000	57'897.57	-570'425.43	28'323.00
42700.00	Amendes	-23'550.00	-10'000	-13'550.00	-32'150.00	8'600.00
42900.00	Autres taxes	0.00	0	0.00	-20.30	20.30
44	**Revenus financiers**	**-787.29**	**0**	**-787.29**	**-496.99**	**-290.30**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-787.29	0	-787.29	-496.99	-290.30
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-100'000**	**100'000.00**	**-390'000.00**	**390'000.00**
45100.00	Prélèvements sur financements spéciaux capital pr..	0.00	0	0.00	-390'000.00	390'000.00
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-100'000	100'000.00	0.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-797'254.70**	**-795'000**	**-2'254.70**	**-852'454.60**	**55'199.90**
46040.00	Quotes-parts revenus des entreprises publiques	-530'110.70	-495'000	-35'110.70	-556'740.00	26'629.30
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-267'144.00	-300'000	32'856.00	-295'714.60	28'570.60
49	**Imputations internes**	**-428'092.30**	**-591'400**	**163'307.70**	**-448'171.90**	**20'079.60**
49100.00	Prestations de services	-37'692.30	-1'700	-35'992.30	-31'714.20	-5'978.10
49800.00	Reports internes	-390'400.00	-589'700	199'300.00	-416'457.70	26'057.70
115.03	**Déchets entreprise**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	700'082.89	990'900	-290'817.11	715'541.01	-15'458.12
	Revenus	-700'082.89	-990'900	290'817.11	-715'541.01	15'458.12
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**24'352.25**	**10'000**	**14'352.25**	**18'702.98**	**5'649.27**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	273.04	0	273.04	0.00	273.04
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	50.53	0	50.53	0.00	50.53
31300.01	Prestations de services de tiers	20'553.56	5'000	15'553.56	9'421.58	11'131.98
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'475.12	5'000	-1'524.88	9'281.40	-5'806.28
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**275'896.64**	**441'100**	**-165'203.36**	**267'804.03**	**8'092.61**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	275'896.64	441'100	-165'203.36	267'804.03	8'092.61
39	**Imputations internes**	**399'834.00**	**539'800**	**-139'966.00**	**429'034.00**	**-29'200.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	9'434.00	14'500	-5'066.00	17'034.00	-7'600.00
39800.00	Reports internes	390'400.00	525'300	-134'900.00	412'000.00	-21'600.00
42	**Taxes**	**-521'206.19**	**-535'000**	**13'793.81**	**-524'394.38**	**3'188.19**
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-521'156.19	-535'000	13'843.81	-524'394.38	3'238.19
42700.00	Amendes	-50.00	0	-50.00	0.00	-50.00
44	**Revenus financiers**	**-257.55**	**0**	**-257.55**	**-244.68**	**-12.87**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-257.55	0	-257.55	-244.68	-12.87
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-240'900**	**240'900.00**	**0.00**	**0.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-240'900	240'900.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-178'619.15**	**-215'000**	**36'380.85**	**-190'901.95**	**12'282.80**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-0.07	0	-0.07	-0.03	-0.04
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-43'619.08	-28'800	-14'819.08	-40'901.92	-2'717.16
49800.00	Reports internes	-135'000.00	-186'200	51'200.00	-150'000.00	15'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Service des parcs et promenades	**5'205'241.00**	**5'418'800**	**-213'559.00**	**5'522'794.72**	**-317'553.72**
	Charges	7'288'822.60	7'878'900	-590'077.40	7'667'015.39	-378'192.79
	Revenus	-2'083'581.60	-2'460'100	376'518.40	-2'144'220.67	60'639.07
116.00	**Parcs et promenades**	**5'205'241.00**	**5'418'800**	**-213'559.00**	**5'522'794.72**	**-317'553.72**
	Charges	7'288'822.60	7'878'900	-590'077.40	7'667'015.39	-378'192.79
	Revenus	-2'083'581.60	-2'460'100	376'518.40	-2'144'220.67	60'639.07
30	**Charges de personnel**	**4'957'979.98**	**5'280'400**	**-322'420.02**	**5'262'675.68**	**-304'695.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	3'881'374.70	4'103'700	-222'325.30	4'112'531.90	-231'157.20
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	218.60	-218.60
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-1'906.00	0	-1'906.00	-3'846.90	1'940.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-42'396.30	0	-42'396.30	-24'665.00	-17'731.30
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-10'963.85	0	-10'963.85	-13'111.95	2'148.10
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-8'330.00	8'330.00
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	2'624.25	0	2'624.25	0.00	2'624.25
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	143'635.10	130'000	13'635.10	133'234.30	10'400.80
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	63'698.55	52'400	11'298.55	63'228.70	469.85
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-17'117.10	17'117.10
30420.00	Indemnités de repas	20.00	0	20.00	0.00	20.00
30490.02	Allocations compensatoires	17'102.80	17'200	-97.20	18'754.80	-1'652.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'256.25	2'000	256.25	3'487.50	-1'231.25
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	203'210.55	218'900	-15'689.45	216'615.50	-13'404.95
30500.02	Cotisations patronales AC	42'101.50	45'100	-2'998.50	44'567.75	-2'466.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	442'714.35	469'500	-26'785.65	464'824.35	-22'110.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	62'670.60	102'200	-39'529.40	91'737.75	-29'067.15
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	80'371.55	86'400	-6'028.45	85'261.75	-4'890.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	30'132.70	31'500	-1'367.30	31'388.55	-1'255.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3'329.45	4'000	-670.55	2'276.25	1'053.20
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	6'889.00	7'500	-611.00	6'903.90	-14.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	26'276.83	0	26'276.83	49'899.38	-23'622.55
30910.00	Recrutement du personnel	3'650.70	2'000	1'650.70	0.00	3'650.70
30990.00	Autres charges de personnel	1'187.25	8'000	-6'812.75	4'815.65	-3'628.40
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'130'140.65**	**1'212'700**	**-82'559.35**	**1'149'639.78**	**-19'499.13**
31000.00	Matériel de bureau	3'175.25	3'000	175.25	3'133.60	41.65
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	572'600.31	620'000	-47'399.69	633'573.12	-60'972.81
31010.02	Carburants voitures/machines	109.97	1'000	-890.03	0.00	109.97
31020.00	Imprimés, publications	475.30	500	-24.70	488.75	-13.45
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	638.60	2'000	-1'361.40	2'366.55	-1'727.95
31051.00	Frais de réception	0.00	2'000	-2'000.00	368.00	-368.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	5'001.04	2'000	3'001.04	362.10	4'638.94
31110.01	Achats de machines et outils	48'280.95	56'000	-7'719.05	64'985.02	-16'704.07
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	43'181.06	38'000	5'181.06	18'812.40	24'368.66
31200.01	Eau - PA	13'934.55	36'000	-22'065.45	26'213.80	-12'279.25
31200.02	Electricité	9'442.70	12'000	-2'557.30	13'324.15	-3'881.45
31200.05	Chauffage à distance	102'983.15	128'000	-25'016.85	87'135.20	15'847.95
31300.01	Prestations de services de tiers	287'245.42	260'000	27'245.42	267'702.65	19'542.77
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	5'843.45	7'400	-1'556.55	4'819.60	1'023.85
31300.04	Cotisations	2'244.00	2'800	-556.00	835.00	1'409.00
31300.05	Frais de ports	54.00	2'000	-1'946.00	276.30	-222.30
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31340.09	Primes d'assurances	6'611.85	7'000	-388.15	6'812.50	-200.65
31370.01	Impôts et taxes	404.30	500	-95.70	402.90	1.40
31370.02	TVA forfait	0.00	10'500	-10'500.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	7'420.30	5'000	2'420.30	5'738.89	1'681.41
31510.02	Entretien de véhicules	28.80	500	-471.20	31.80	-3.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
31700.01	Frais de repas	8'448.50	7'500	948.50	8'224.45	224.05
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	5'186.40	1'000	4'186.40	905.60	4'280.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	106.20	1'000	-893.80	61.90	44.30
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	335.50	0	335.50	1'065.50	-730.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'389.05	3'000	389.05	0.00	3'389.05
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	2'000.00	500	1'500.00	500.00	1'500.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	1'000	-1'000.00	500.00	-500.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**184'000.00**	**221'200**	**-37'200.00**	**164'262.00**	**19'738.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	35'000.00	33'700	1'300.00	31'730.00	3'270.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	124'000.00	124'300	-300.00	124'337.00	-337.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	25'000.00	63'200	-38'200.00	8'195.00	16'805.00
34	**Charges financières**	**-0.03**	**0**	**-0.03**	**-0.02**	**-0.01**
34990.00	Autres charges financières	-0.03	0	-0.03	-0.02	-0.01
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**44'657.80**	**0**	**44'657.80**	**45'298.30**	**-640.50**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	44'657.80	0	44'657.80	45'298.30	-640.50
39	**Imputations internes**	**972'044.20**	**1'164'600**	**-192'555.80**	**1'045'139.65**	**-73'095.45**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	15'147.67	16'000	-852.33	20'626.17	-5'478.50
39100.00	Prestations de services	109'936.95	30'100	79'836.95	92'335.55	17'601.40
39101.00	Prestations informatiques	23'861.20	45'900	-22'038.80	18'260.95	5'600.25
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	28'080.00	28'800	-720.00	28'080.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	5'321.98	600	4'721.98	3'214.68	2'107.30
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	38'800.00	52'500	-13'700.00	42'743.00	-3'943.00
39800.00	Reports internes	750'896.40	990'700	-239'803.60	839'879.30	-88'982.90
42	**Taxes**	**-321'175.32**	**-283'500**	**-37'675.32**	**-388'485.47**	**67'310.15**
42000.03	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	-17'457.80	0	-17'457.80	-12'498.30	-4'959.50
42000.04	Taxes d'exemption pour places de jeux	-27'200.00	0	-27'200.00	-32'800.00	5'600.00
42310.00	Taxes de cours	0.00	-1'500	1'500.00	-1'530.25	1'530.25
42400.02	Prestations de services pour tiers	-188'961.39	-250'000	61'038.61	-261'338.01	72'376.62
42500.00	Ventes	-87'136.14	-31'000	-56'136.14	-80'083.96	-7'052.18
42600.00	Remboursement de tiers	-419.99	-1'000	580.01	-234.95	-185.04
43	**Revenus divers**	**-2'665.00**	**-60'000**	**57'335.00**	**-14'432.20**	**11'767.20**
43100.00	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-2'665.00	-60'000	57'335.00	-14'432.20	11'767.20
44	**Revenus financiers**	**-19'342.78**	**-5'000**	**-14'342.78**	**-6'000.00**	**-13'342.78**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-147.78	0	-147.78	0.00	-147.78
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-19'195.00	-5'000	-14'195.00	-6'000.00	-13'195.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**-40'000**	**40'000.00**	**0.00**	**0.00**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-40'000	40'000.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-1'740'398.50**	**-2'071'600**	**331'201.50**	**-1'735'303.00**	**-5'095.50**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-242'291.75	-215'500	-26'791.75	-208'387.65	-33'904.10
49100.00	Prestations de services	-1'472'587.25	-1'530'200	57'612.75	-1'526'203.35	53'616.10
49800.00	Reports internes	-25'519.50	-325'900	300'380.50	-712.00	-24'807.50
	Station d'épuration des eaux	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	6'320'146.97	6'621'500	-301'353.03	5'805'149.00	514'997.97
	Revenus	-6'320'146.97	-6'621'500	301'353.03	-5'805'149.00	-514'997.97
117.00	**Station d'épuration des eaux et réseau**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	6'320'146.97	6'621'500	-301'353.03	5'805'149.00	514'997.97
	Revenus	-6'320'146.97	-6'621'500	301'353.03	-5'805'149.00	-514'997.97
30	**Charges de personnel**	**1'195'947.31**	**1'316'700**	**-120'752.69**	**1'162'478.23**	**33'469.08**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	927'526.25	1'013'500	-85'973.75	887'962.55	39'563.70
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-10'031.10	0	-10'031.10	0.00	-10'031.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	21'489.00	19'800	1'689.00	23'374.00	-1'885.00
30490.02	Allocations compensatoires	6'780.00	6'800	-20.00	6'780.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	25'025.00	30'000	-4'975.00	24'688.40	336.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	50'575.65	54'100	-3'524.35	48'693.85	1'881.80
30500.02	Cotisations patronales AC	10'478.15	11'200	-721.85	10'018.10	460.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	111'184.95	126'600	-15'415.05	106'349.80	4'835.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	15'402.20	23'900	-8'497.80	20'053.20	-4'651.00
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	20'003.45	21'300	-1'296.55	19'166.00	837.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'059.25	6'600	459.25	6'758.40	300.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	828.45	1'000	-171.55	511.20	317.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'714.20	1'900	-185.80	1'551.55	162.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'911.86	0	7'911.86	6'076.18	1'835.68
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	495.00	-495.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**3'277'171.09**	**3'435'800**	**-158'628.91**	**2'807'580.06**	**469'591.03**
31000.00	Matériel de bureau	833.54	1'000	-166.46	942.87	-109.33

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures	375'664.75	450'000	-74'335.25	424'141.49	-48'476.74
31010.02 Carburants voitures/machines	2'386.57	4'000	-1'613.43	2'721.25	-334.68
31020.00 Imprimés, publications	763.10	2'000	-1'236.90	1'291.06	-527.96
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	39.02	500	-460.98	39.02	0.00
31051.00 Frais de réception	1'626.57	2'000	-373.43	1'129.56	497.01
31100.00 Achats de meubles et machines de bureau	2'288.80	10'000	-7'711.20	0.00	2'288.80
31110.01 Achats de machines et outils	21'544.85	70'000	-48'455.15	36'093.01	-14'548.16
31120.00 Achats de vêtements, linge, rideaux	3'194.40	8'000	-4'805.60	2'610.09	584.31
31130.00 Achats de matériel informatique	30'000.00	30'000	0.00	39'368.80	-9'368.80
31200.01 Eau - PA	33'301.24	30'000	3'301.24	24'040.17	9'261.07
31200.02 Electricité	367'286.96	220'000	147'286.96	211'371.43	155'915.53
31200.03 Gaz	547.68	700	-152.32	525.14	22.54
31200.04 Mazout	9'808.84	5'000	4'808.84	3'032.41	6'776.43
31200.09 Autres charges d'alimentation et élimination	4'931.67	10'000	-5'068.33	5'597.45	-665.78
31300.01 Prestations de services de tiers	1'578'579.09	1'600'000	-21'420.91	1'559'128.50	19'450.59
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	8'678.66	11'100	-2'421.34	10'054.99	-1'376.33
31300.04 Cotisations	1'922.05	2'000	-77.95	1'898.89	23.16
31300.05 Frais de ports	179.70	300	-120.30	187.35	-7.65
31320.00 Honoraires de conseillers externes et experts	117'474.50	130'000	-12'525.50	56'739.30	60'735.20
31340.01 Primes d'assurances biens-fonds	17'854.90	19'000	-1'145.10	18'786.85	-931.95
31340.02 Primes d'assurances véhicules	3'114.55	3'200	-85.45	3'082.10	32.45
31340.09 Primes d'assurances	38'197.10	42'000	-3'802.90	26'531.40	11'665.70
31370.01 Impôts et taxes	366'228.00	371'500	-5'272.00	-8.89	366'236.89
31370.03 TVA Non récupérable	15'388.60	0	15'388.60	0.00	15'388.60
31370.04 Taxes pour véhicules de services	285.65	2'000	-1'714.35	2'025.60	-1'739.95
31500.00 Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01 Entretien de machines et outils	268'251.17	400'000	-131'748.83	368'948.98	-100'697.81
31510.02 Entretien de véhicules	2'348.29	4'000	-1'651.71	3'070.46	-722.17
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	3'678.98	5'000	-1'321.02	3'678.98	0.00
31700.01 Frais de repas	334.95	500	-165.05	145.00	189.95
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	252.00	500	-248.00	189.60	62.40
31700.03 Frais de déplacement (autres)	184.91	500	-315.09	17.20	167.71
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	500	-500.00	200.00	-200.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	**1'149'963.00**	**1'147'500**	**2'463.00**	**1'106'054.25**	**43'908.75**
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	37'000.00	37'500	-500.00	37'439.00	-439.00
33003.00 Amort. planif., autres ouvrages de génie civil PA du ..	1'110'963.00	1'108'200	2'763.00	1'066'821.25	44'141.75
33006.00 Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	2'000.00	1'800	200.00	1'794.00	206.00
34 Charges financières	**0.74**	**0**	**0.74**	**1.11**	**-0.37**
34990.00 Autres charges financières	0.74	0	0.74	1.11	-0.37
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	**45'804.68**	**0**	**45'804.68**	**0.00**	**45'804.68**
35100.00 Attrib. aux financements spéc. capital propre	45'804.68	0	45'804.68	0.00	45'804.68
39 Imputations internes	**651'260.15**	**721'500**	**-70'239.85**	**729'035.35**	**-77'775.20**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	669.00	1'400	-731.00	711.10	-42.10
39100.00 Prestations de services	3'336.45	1'400	1'936.45	148'063.45	-144'727.00
39101.00 Prestations informatiques	11'689.80	17'200	-5'510.20	17'746.65	-6'056.85
39300.00 Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	1'150.80	-550.80
39400.00 Intérêts et charges financières théoriques	466'170.00	532'700	-66'530.00	528'507.00	-62'337.00
39800.00 Reports internes	168'794.90	168'200	594.90	32'856.35	135'938.55
42 Taxes	**-5'346'903.43**	**-5'413'000**	**66'096.57**	**-4'761'961.76**	**-584'941.67**
42400.02 Prestations de services pour tiers	-310'683.36	-340'000	29'316.64	-270'985.00	-39'698.36
42401.00 Taxes pour service à financement spécial	-5'032'501.51	-5'070'000	37'498.49	-4'488'516.53	-543'984.98
42500.00 Ventes	-3'718.56	-3'000	-718.56	-2'460.23	-1'258.33
43 Revenus divers	**-84'782.24**	**-110'000**	**25'217.76**	**-136.10**	**-84'646.14**
43090.09 Autres revenus d'exploitation	-84'782.24	-110'000	25'217.76	0.00	-84'782.24
43100.00 Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	0.00	0	0.00	-136.10	136.10
44 Revenus financiers	**-7'903.60**	**-8'000**	**96.40**	**-7'844.99**	**-58.61**
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-7'903.60	-8'000	96.40	-7'844.99	-58.61
45 Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	**0.00**	**-345'600**	**345'600.00**	**-172'463.96**	**172'463.96**
45100.00 Prélèvements sur financements spéciaux capital pr..	0.00	0	0.00	-172'463.96	172'463.96
45110.00 Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	-345'600	345'600.00	0.00	0.00
46 Revenus de transfert	**-774'821.70**	**-642'000**	**-132'821.70**	**-748'053.94**	**-26'767.76**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-774'821.70	-642'000	-132'821.70	-748'053.94	-26'767.76
49	**Imputations internes**	**-105'736.00**	**-102'900**	**-2'836.00**	**-114'688.25**	**8'952.25**
49100.00	Prestations de services	-12'500.00	-13'300	800.00	-19'268.25	6'768.25
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	-2'600	2'600.00	0.00	0.00
49800.00	Reports internes	-93'236.00	-87'000	-6'236.00	-95'420.00	2'184.00
10	**Sécurité**	**11'977'450.43**	**15'232'800**	**-3'255'349.57**	**10'714'032.63**	**1'263'417.80**
	Charges	40'827'852.16	45'440'400	-4'612'547.84	31'781'625.53	9'046'226.63
	Revenus	-28'850'401.73	-30'207'600	1'357'198.27	-21'067'592.90	-7'782'808.83
	Service communal de la population	**1'160'114.97**	**1'218'200**	**-58'085.03**	**1'125'042.38**	**35'072.59**
	Charges	2'016'350.74	2'104'600	-88'249.26	2'009'030.13	7'320.61
	Revenus	-856'235.77	-886'400	30'164.23	-883'987.75	27'751.98
126.01	**Etat civil**	**275'718.68**	**296'900**	**-21'181.32**	**285'529.83**	**-9'811.15**
	Charges	502'442.00	519'500	-17'058.00	500'168.58	2'273.42
	Revenus	-226'723.32	-222'600	-4'123.32	-214'638.75	-12'084.57
30	**Charges de personnel**	**419'522.10**	**422'300**	**-2'777.90**	**448'089.75**	**-28'567.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	345'694.65	342'400	3'294.65	364'641.90	-18'947.25
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	317.85	-317.85
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-371.80	371.80
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-3'339.00	0	-3'339.00	0.00	-3'339.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	0.00	1'800	-1'800.00	1'015.00	-1'015.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	18'381.45	18'300	81.45	19'408.40	-1'026.95
30500.02	Cotisations patronales AC	3'807.85	3'800	7.85	4'001.45	-193.60
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	42'528.60	42'500	28.60	44'971.20	-2'442.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	363.45	400	-36.55	381.80	-18.35
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'270.05	7'200	70.05	7'639.90	-369.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'081.60	2'400	681.60	2'342.50	739.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	301.10	400	-98.90	203.85	97.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	622.55	700	-77.45	618.70	3.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	482.80	0	482.80	2'100.00	-1'617.20
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
30990.00	Autres charges de personnel	327.00	400	-73.00	819.00	-492.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**29'688.55**	**36'500**	**-6'811.45**	**22'229.13**	**7'459.42**
31000.00	Matériel de bureau	3'429.00	4'000	-571.00	3'004.10	424.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	2'933.50	4'000	-1'066.50	0.00	2'933.50
31200.02	Electricité	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.01	Prestations de services de tiers	3'079.00	1'500	1'579.00	280.20	2'798.80
31300.02	Frais bancaires et postaux	481.35	500	-18.65	396.98	84.37
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	701.10	700	1.10	611.55	89.55
31300.04	Cotisations	360.00	400	-40.00	360.00	0.00
31300.05	Frais de ports	4'030.10	5'500	-1'469.90	4'498.95	-468.85
31370.01	Impôts et taxes	115.00	0	115.00	0.00	115.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	11'030.30	16'000	-4'969.70	10'605.50	424.80
31700.01	Frais de repas	0.00	400	-400.00	500.00	-500.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	800	-800.00	1'469.10	-1'469.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'529.20	0	3'529.20	502.75	3'026.45
34	**Charges financières**	**34.00**	**0**	**34.00**	**75.00**	**-41.00**
34393.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	75.00	-75.00
34990.00	Autres charges financières	34.00	0	34.00	0.00	34.00
39	**Imputations internes**	**53'197.35**	**60'700**	**-7'502.65**	**29'774.70**	**23'422.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'473.70	900	573.70	1'990.65	-516.95
39100.00	Prestations de services	698.70	900	-201.30	584.05	114.65
39101.00	Prestations informatiques	7'794.95	16'200	-8'405.05	6'000.00	1'794.95
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	42'980.00	42'400	580.00	20'950.00	22'030.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-226'598.32**	**-222'600**	**-3'998.32**	**-214'638.75**	**-11'959.57**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
42100.00	Emoluments administratifs	-223'639.32	-220'000	-3'639.32	-211'740.75	-11'898.57
42400.01	Taxes d'utilisation	0.00	0	0.00	-90.00	90.00
42600.00	Remboursement de tiers	-2'959.00	-2'600	-359.00	-2'808.00	-151.00
44	**Revenus financiers**	**-125.00**	**0**	**-125.00**	**0.00**	**-125.00**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-125.00	0	-125.00	0.00	-125.00
126.02	**Contrôle des habitants**	**884'396.29**	**921'300**	**-36'903.71**	**839'512.55**	**44'883.74**
	Charges	1'513'908.74	1'585'100	-71'191.26	1'508'861.55	5'047.19
	Revenus	-629'512.45	-663'800	34'287.55	-669'349.00	39'836.55
30	**Charges de personnel**	**995'261.95**	**1'021'400**	**-26'138.05**	**1'005'830.50**	**-10'568.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	817'598.35	818'100	-501.65	813'474.65	4'123.70
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-16'482.80	0	-16'482.80	-724.50	-15'758.30
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-3'063.60	0	-3'063.60	-1'252.75	-1'810.85
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-8'287.25	0	-8'287.25	-6'120.00	-2'167.25
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	19'812.80	18'300	1'512.80	19'140.00	672.80
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-540.45	0	-540.45	0.00	-540.45
30490.02	Allocations compensatoires	748.50	2'100	-1'351.50	2'004.00	-1'255.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	43'516.10	43'700	-183.90	43'294.15	221.95
30500.02	Cotisations patronales AC	9'015.70	9'000	15.70	8'881.20	134.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	101'046.90	101'400	-353.10	99'350.70	1'696.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	859.35	900	-40.65	844.05	15.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'211.30	17'200	11.30	17'040.20	171.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'352.90	7'400	-47.10	7'301.20	51.70
30591.00	Fonds de formation professionnelle	712.55	800	-87.45	454.40	258.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'474.60	1'500	-25.40	1'379.20	95.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'050.00	0	4'050.00	0.00	4'050.00
30990.00	Autres charges de personnel	237.00	1'000	-763.00	764.00	-527.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**36'624.39**	**44'900**	**-8'275.61**	**37'020.30**	**-395.91**
31000.00	Matériel de bureau	1'353.15	4'000	-2'646.85	2'522.95	-1'169.80
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	466.00	500	-34.00	466.00	0.00
31051.00	Frais de réception	231.80	0	231.80	53.20	178.60
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	6'718.30	8'000	-1'281.70	4'399.95	2'318.35
31200.02	Electricité	1'387.10	4'000	-2'612.90	3'935.95	-2'548.85
31300.01	Prestations de services de tiers	2'332.40	2'000	332.40	2'095.40	237.00
31300.02	Frais bancaires et postaux	1'982.59	2'000	-17.41	1'731.55	251.04
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'571.70	2'300	-728.30	1'518.70	53.00
31300.04	Cotisations	70.00	100	-30.00	70.00	0.00
31300.05	Frais de ports	17'796.80	18'000	-203.20	18'740.35	-943.55
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	2'000	-2'000.00	540.00	-540.00
31700.01	Frais de repas	340.00	500	-160.00	0.00	340.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'224.00	500	724.00	508.00	716.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	597.00	500	97.00	43.60	553.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	421.25	500	-78.75	314.65	106.60
31810.00	Pertes sur créances effectives	132.30	0	132.30	80.00	52.30
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**16'000.00**	**20'000**	**-4'000.00**	**0.00**	**16'000.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	16'000.00	20'000	-4'000.00	0.00	16'000.00
34	**Charges financières**	**10.00**	**0**	**10.00**	**0.00**	**10.00**
34990.00	Autres charges financières	10.00	0	10.00	0.00	10.00
36	**Charges de transfert**	**364'995.05**	**400'000**	**-35'004.95**	**386'074.80**	**-21'079.75**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	364'995.05	400'000	-35'004.95	386'074.80	-21'079.75
39	**Imputations internes**	**101'017.35**	**98'800**	**2'217.35**	**79'935.95**	**21'081.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	3'598.60	4'200	-601.40	4'262.95	-664.35
39100.00	Prestations de services	4'773.75	4'800	-26.25	4'797.00	-23.25
39101.00	Prestations informatiques	16'225.00	16'200	25.00	16'276.00	-51.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	72'520.00	68'200	4'320.00	54'000.00	18'520.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'300.00	4'800	-1'500.00	0.00	3'300.00
42	**Taxes**	**-599'050.75**	**-632'000**	**32'949.25**	**-638'431.50**	**39'380.75**
42100.00	Emoluments administratifs	-599'050.75	-632'000	32'949.25	-638'431.50	39'380.75
43	**Revenus divers**	**-3'385.50**	**-3'000**	**-385.50**	**-4'092.50**	**707.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-3'385.50	-3'000	-385.50	-4'092.50	707.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
44	**Revenus financiers**	**-66.20**	**0**	**-66.20**	**-20.00**	**-46.20**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-66.20	0	-66.20	-20.00	-46.20
49	**Imputations internes**	**-27'010.00**	**-28'800**	**1'790.00**	**-26'805.00**	**-205.00**
49100.00	Prestations de services	-27'010.00	-28'800	1'790.00	-26'805.00	-205.00
	Service de sécurité urbaine	**559'350.71**	**2'012'900**	**-1'453'549.29**	**2'627'420.04**	**-2'068'069.33**
	Charges	7'667'419.46	8'068'700	-401'280.54	9'616'897.12	-1'949'477.66
	Revenus	-7'108'068.75	-6'055'800	-1'052'268.75	-6'989'477.08	-118'591.67
127.01	**Contrôle du bruit**	**139'967.16**	**148'500**	**-8'532.84**	**140'840.95**	**-873.79**
	Charges	139'967.16	150'000	-10'032.84	142'455.95	-2'488.79
	Revenus	0.00	-1'500	1'500.00	-1'615.00	1'615.00
30	**Charges de personnel**	**131'332.20**	**131'500**	**-167.80**	**129'973.10**	**1'359.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	103'925.90	104'000	-74.10	103'142.00	783.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'480.00	3'500	-20.00	3'480.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'517.85	5'600	-82.15	5'502.90	14.95
30500.02	Cotisations patronales AC	1'143.30	1'200	-56.70	1'134.30	9.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'400.40	13'400	0.40	13'233.00	167.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	109.20	200	-90.80	108.50	0.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'182.65	2'200	-17.35	2'165.85	16.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	935.35	1'000	-64.65	928.20	7.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	90.35	100	-9.65	57.85	32.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	187.20	200	-12.80	175.50	11.70
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	360.00	0	360.00	0.00	360.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	100	-100.00	45.00	-45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**7'541.91**	**17'500**	**-9'958.09**	**10'254.40**	**-2'712.49**
31000.00	Matériel de bureau	432.00	1'000	-568.00	151.45	280.55
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	4'546.11	5'000	-453.89	9'221.35	-4'675.24
31200.02	Electricité	273.40	500	-226.60	133.15	140.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'748.00	3'600	-1'852.00	551.65	1'196.35
31300.05	Frais de ports	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	345.60	5'000	-4'654.40	0.00	345.60
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	150.00	200	-50.00	150.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	46.80	600	-553.20	46.80	0.00
39	**Imputations internes**	**1'093.05**	**1'000**	**93.05**	**2'228.45**	**-1'135.40**
39100.00	Prestations de services	36.00	0	36.00	34.00	2.00
39101.00	Prestations informatiques	1'057.05	1'000	57.05	2'194.45	-1'137.40
42	**Taxes**	**0.00**	**-1'500**	**1'500.00**	**-1'615.00**	**1'615.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-1'500	1'500.00	-1'615.00	1'615.00
127.02	**Accueil et coordination**	**792'680.99**	**854'700**	**-62'019.01**	**3'006'583.44**	**-2'213'902.45**
	Charges	1'505'094.15	1'402'500	102'594.15	3'755'438.99	-2'250'344.84
	Revenus	-712'413.16	-547'800	-164'613.16	-748'855.55	36'442.39
30	**Charges de personnel**	**1'058'062.50**	**1'036'300**	**21'762.50**	**1'094'585.80**	**-36'523.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	850'133.15	837'900	12'233.15	874'388.15	-24'255.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-278.75	0	-278.75	0.00	-278.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'597.45	0	-1'597.45	0.00	-1'597.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'063.00	7'900	2'163.00	11'803.00	-1'740.00
30490.02	Allocations compensatoires	4'445.00	3'800	645.00	4'170.00	275.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0.00	7'035.00	-7'035.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	45'136.90	44'700	436.90	47'027.05	-1'890.15
30500.02	Cotisations patronales AC	9'352.30	9'100	252.30	9'480.10	-127.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	107'345.60	104'200	3'145.60	108'818.30	-1'472.70
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	892.35	1'000	-107.65	887.95	4.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	17'852.90	17'600	252.90	18'510.10	-657.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	7'577.15	7'200	377.15	7'329.90	247.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	740.20	800	-59.80	493.15	247.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'530.15	1'600	-69.85	1'498.10	32.05
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'870.00	0	4'870.00	2'740.00	2'130.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	500	-500.00	405.00	-405.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**377'159.65**	**310'400**	**66'759.65**	**313'433.29**	**63'726.36**
31000.00	Matériel de bureau	778.70	1'000	-221.30	339.80	438.90
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	8'741.10	12'000	-3'258.90	9'286.85	-545.75
31010.02	Carburants voitures/machines	822.05	1'900	-1'077.95	838.10	-16.05
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	830.30	-830.30
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'297.60	1'200	97.60	1'085.65	211.95
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	8'652.65	12'000	-3'347.35	1'465.34	7'187.31
31110.01	Achats de machines et outils	1'099.00	2'000	-901.00	0.00	1'099.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	6'168.75	6'000	168.75	10'604.25	-4'435.50
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	1'600	-1'600.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	750.00	700	50.00	1'446.45	-696.45
31200.02	Electricité	4'493.45	5'000	-506.55	3'409.80	1'083.65
31200.03	Gaz	140.00	200	-60.00	30.25	109.75
31300.01	Prestations de services de tiers	299'704.85	230'000	69'704.85	255'096.10	44'608.75
31300.02	Frais bancaires et postaux	1.20	400	-398.80	42.05	-40.85
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	11'394.15	15'500	-4'105.85	10'823.85	570.30
31300.04	Cotisations	0.00	800	-800.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	4'303.10	4'000	303.10	4'083.60	219.50
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	0	0.00	45.00	-45.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'438.30	1'800	-361.70	1'279.40	158.90
31340.09	Primes d'assurances	5'325.55	6'000	-674.45	5'325.55	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	108.30	0	108.30	160.00	-51.70
31510.01	Entretien de machines et outils	2'957.40	0	2'957.40	182.50	2'774.90
31510.02	Entretien de véhicules	5'880.85	4'800	1'080.85	3'288.55	2'592.30
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	2'977.00	2'000	977.00	2'438.20	538.80
31700.01	Frais de repas	6'307.10	1'000	5'307.10	964.45	5'342.65
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'818.55	0	3'818.55	367.25	3'451.30
34	**Charges financières**	**10.00**	**0**	**10.00**	**377.00**	**-367.00**
34315.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	377.00	-377.00
34990.00	Autres charges financières	10.00	0	10.00	0.00	10.00
36	**Charges de transfert**	**36'900.00**	**32'000**	**4'900.00**	**2'326'236.00**	**-2'289'336.00**
36010.00	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	36'900.00	32'000	4'900.00	32'460.00	4'440.00
36310.00	Subventions aux cantons	0.00	0	0.00	2'293'776.00	-2'293'776.00
39	**Imputations internes**	**32'962.00**	**23'800**	**9'162.00**	**20'806.90**	**12'155.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'362.15	0	2'362.15	5'653.25	-3'291.10
39100.00	Prestations de services	2'616.45	0	2'616.45	5'350.15	-2'733.70
39101.00	Prestations informatiques	27'383.40	23'200	4'183.40	9'203.50	18'179.90
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
40	**Revenus fiscaux**	**-145'478.00**	**-126'300**	**-19'178.00**	**-127'066.00**	**-18'412.00**
40330.00	Taxe des chiens	-145'478.00	-126'300	-19'178.00	-127'066.00	-18'412.00
41	**Revenus régaliens et de concessions**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-85'224.65**	**85'224.65**
41200.00	Revenus de concessions	0.00	0	0.00	-85'224.65	85'224.65
42	**Taxes**	**-566'629.80**	**-421'500**	**-145'129.80**	**-536'564.20**	**-30'065.60**
42100.00	Emoluments administratifs	-17'985.00	-21'500	3'515.00	-23'502.00	5'517.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-523'908.00	-400'000	-123'908.00	-488'308.00	-35'600.00
42500.00	Ventes	-1'800.00	0	-1'800.00	302.40	-2'102.40
42600.00	Remboursement de tiers	-22'936.80	0	-22'936.80	-25'056.60	2'119.80
44	**Revenus financiers**	**-305.36**	**0**	**-305.36**	**-0.70**	**-304.66**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-294.40	0	-294.40	0.00	-294.40
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-10.96	0	-10.96	-0.70	-10.26
127.03	**Proximité quartiers**	**1'714'495.91**	**1'864'700**	**-150'204.09**	**1'545'080.09**	**169'415.82**
	Charges	1'714'495.91	1'882'400	-167'904.09	1'545'080.09	169'415.82
	Revenus	0.00	-17'700	17'700.00	0.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**1'486'412.75**	**1'598'300**	**-111'887.25**	**1'229'504.65**	**256'908.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'250'467.00	1'297'200	-46'733.00	980'777.10	269'689.90
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-3'828.95	0	-3'828.95	0.00	-3'828.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-2'696.55	0	-2'696.55	-10'259.50	7'562.95
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-28'628.55	0	-28'628.55	-4'912.05	-23'716.50
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-30'563.95	0	-30'563.95	0.00	-30'563.95

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	16'429.90	11'200	5'229.90	8'543.60	7'886.30
30490.02	Allocations compensatoires	3'600.00	3'600	0.00	3'600.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0.00	3'050.00	-3'050.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	66'241.25	80'200	-13'958.75	52'465.35	13'775.90
30500.02	Cotisations patronales AC	13'724.25	12'600	1'124.25	10'804.25	2'920.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	156'190.50	153'600	2'590.50	120'484.35	35'706.15
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'310.30	1'500	-189.70	1'030.40	279.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	26'199.60	27'300	-1'100.40	20'649.50	5'550.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	6'572.10	6'700	-127.90	6'895.05	-322.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'085.05	1'200	-114.95	551.10	533.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'245.80	2'400	-154.20	1'671.50	574.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	8'065.00	0	8'065.00	33'344.00	-25'279.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	800	-800.00	810.00	-810.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**80'835.11**	**111'400**	**-30'564.89**	**144'009.99**	**-63'174.88**
31000.00	Matériel de bureau	950.35	1'500	-549.65	703.50	246.85
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	991.00	12'000	-11'009.00	9'760.14	-8'769.14
31010.02	Carburants voitures/machines	2'346.30	4'400	-2'053.70	2'006.70	339.60
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	1'993.15	-1'993.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	211.95	500	-288.05	211.95	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	4'172.92	2'000	2'172.92	0.00	4'172.92
31110.01	Achats de machines et outils	2'112.00	9'000	-6'888.00	0.00	2'112.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	29'988.50	19'400	10'588.50	87'547.00	-57'558.50
31200.01	Eau - PA	953.75	1'000	-46.25	711.75	242.00
31200.02	Electricité	4'731.65	7'600	-2'868.35	4'146.70	584.95
31200.03	Gaz	22.00	200	-178.00	42.00	-20.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'260.65	8'100	-5'839.35	2'573.15	-312.50
31300.04	Cotisations	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'432.45	3'600	-1'167.55	2'629.85	-197.40
31340.09	Primes d'assurances	7'337.85	9'000	-1'662.15	7'337.85	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	854.60	1'000	-145.40	941.60	-87.00
31510.01	Entretien de machines et outils	6'979.55	13'000	-6'020.45	7'864.45	-884.90
31510.02	Entretien de véhicules	7'722.40	11'600	-3'877.60	3'640.65	4'081.75
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	3'075.60	3'000	75.60	4'392.00	-1'316.40
31700.01	Frais de repas	2'919.29	1'500	1'419.29	7'364.55	-4'445.26
31700.03	Frais de déplacement (autres)	772.30	500	272.30	143.00	629.30
39	**Imputations internes**	**147'248.05**	**172'700**	**-25'451.95**	**171'565.45**	**-24'317.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	5'100	-5'100.00	1'158.40	-1'158.40
39100.00	Prestations de services	649.25	4'700	-4'050.75	2'327.05	-1'677.80
39101.00	Prestations informatiques	9'428.80	8'000	1'428.80	16'000.00	-6'571.20
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	137'170.00	154'900	-17'730.00	152'080.00	-14'910.00
42	**Taxes**	**0.00**	**-10'000**	**10'000.00**	**0.00**	**0.00**
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-10'000	10'000.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-7'700**	**7'700.00**	**0.00**	**0.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	0.00	-300	300.00	0.00	0.00
49100.00	Prestations de services	0.00	-7'400	7'400.00	0.00	0.00
127.04	**Mouvements**	**853'886.79**	**822'200**	**31'686.79**	**688'694.00**	**165'192.79**
	Charges	1'066'576.04	1'124'000	-57'423.96	1'028'271.85	38'304.19
	Revenus	-212'689.25	-301'800	89'110.75	-339'577.85	126'888.60
30	**Charges de personnel**	**524'307.70**	**507'700**	**16'607.70**	**548'297.90**	**-23'990.20**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	430'598.25	417'700	12'898.25	445'758.80	-15'160.55
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'851.20	7'900	3'951.20	12'097.50	-246.30
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	0	0.00	450.00	-450.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0.00	2'425.00	-2'425.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	22'017.75	22'300	-282.25	23'015.35	-997.60
30500.02	Cotisations patronales AC	4'561.90	4'600	-38.10	4'729.20	-167.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	42'312.00	41'800	512.00	45'247.95	-2'935.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	451.55	500	-48.45	467.50	-15.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	8'708.50	8'800	-91.50	9'058.95	-350.45
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'698.25	2'700	-1.75	2'868.10	-169.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	361.75	400	-38.25	241.50	120.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	746.55	800	-53.45	733.05	13.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	350.00	-350.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	200	-200.00	855.00	-855.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**319'421.09**	**394'500**	**-75'078.91**	**311'181.10**	**8'239.99**
31000.00	Matériel de bureau	754.85	1'000	-245.15	311.55	443.30
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	96'047.85	125'000	-28'952.15	100'191.40	-4'143.55
31010.02	Carburants voitures/machines	697.15	2'000	-1'302.85	1'330.75	-633.60
31020.00	Imprimés, publications	4'409.00	8'000	-3'591.00	10'039.85	-5'630.85
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'146.70	1'500	-353.30	1'095.95	50.75
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'200.00	2'000	-800.00	0.00	1'200.00
31110.01	Achats de machines et outils	2'112.45	4'500	-2'387.55	0.00	2'112.45
31110.02	Achats de véhicules	3'700.00	5'000	-1'300.00	0.00	3'700.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	11'227.95	12'000	-772.05	10'951.35	276.60
31200.01	Eau - PA	317.80	300	17.80	368.75	-50.95
31200.02	Electricité	13'218.80	37'000	-23'781.20	23'135.15	-9'916.35
31200.03	Gaz	22.00	100	-78.00	49.60	-27.60
31300.01	Prestations de services de tiers	58'583.25	55'000	3'583.25	40'887.85	17'695.40
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	100	-100.00	8.10	-8.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	8'030.95	700	7'330.95	9'299.35	-1'268.40
31300.04	Cotisations	660.00	1'500	-840.00	580.00	80.00
31300.05	Frais de ports	0.00	1'500	-1'500.00	5'833.05	-5'833.05
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	707.80	1'000	-292.20	530.85	176.95
31340.02	Primes d'assurances véhicules	2'268.50	3'000	-731.50	4'720.85	-2'452.35
31340.09	Primes d'assurances	5'757.85	7'200	-1'442.15	5'757.85	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	857.25	700	157.25	752.35	104.90
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	99'643.15	105'000	-5'356.85	82'904.65	16'738.50
31510.02	Entretien de véhicules	2'413.80	6'700	-4'286.20	3'278.00	-864.20
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	838.80	800	38.80	968.40	-129.60
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	658.80	0	658.80	554.40	104.40
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	5'400	-5'400.00	5'400.00	-5'400.00
31700.01	Frais de repas	4'146.39	5'000	-853.61	2'231.05	1'915.34
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**98'585.90**	**108'300**	**-9'714.10**	**74'604.60**	**23'981.30**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	14'000.00	14'600	-600.00	18'700.60	-4'700.60
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	34'585.90	43'300	-8'714.10	15'541.00	19'044.90
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	50'000.00	50'400	-400.00	40'363.00	9'637.00
39	**Imputations internes**	**124'261.35**	**113'500**	**10'761.35**	**94'188.25**	**30'073.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	1'700	-1'700.00	865.80	-865.80
39100.00	Prestations de services	31'076.35	9'800	21'276.35	137.45	30'938.90
39101.00	Prestations informatiques	4'000.00	5'200	-1'200.00	5'000.00	-1'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	73'985.00	77'500	-3'515.00	76'125.00	-2'140.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	15'200.00	19'300	-4'100.00	12'060.00	3'140.00
42	**Taxes**	**-212'641.25**	**-292'500**	**79'858.75**	**-339'577.85**	**126'936.60**
42100.00	Emoluments administratifs	-153'550.00	-196'500	42'950.00	-30'082.00	-123'468.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-31'723.75	-90'000	58'276.25	-30'417.00	-1'306.75
42500.00	Ventes	-2'928.80	0	-2'928.80	-137'500.00	134'571.20
42600.00	Remboursement de tiers	-13'592.00	-4'000	-9'592.00	-15'002.85	1'410.85
42700.00	Amendes	0.00	0	0.00	-121'913.00	121'913.00
42900.00	Autres taxes	-10'846.70	-2'000	-8'846.70	-4'663.00	-6'183.70
44	**Revenus financiers**	**-48.00**	**0**	**-48.00**	**0.00**	**-48.00**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-48.00	0	-48.00	0.00	-48.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-9'300**	**9'300.00**	**0.00**	**0.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-9'300	9'300.00	0.00	0.00
127.05	**Stationnement**	**-2'477'405.17**	**-1'244'000**	**-1'233'405.17**	**-2'378'285.84**	**-99'119.33**
	Charges	2'086'700.38	2'213'300	-126'599.62	1'957'834.31	128'866.07
	Revenus	-4'564'105.55	-3'457'300	-1'106'805.55	-4'336'120.15	-227'985.40
30	**Charges de personnel**	**1'183'560.60**	**1'282'600**	**-99'039.40**	**1'192'306.15**	**-8'745.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'016'642.05	1'032'500	-15'857.95	1'004'204.05	12'438.00
30100.02	Indemnités journalières	44'475.65	0	44'475.65	0.00	44'475.65
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-45'497.75	0	-45'497.75	0.00	-45'497.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-9'382.05	0	-9'382.05	-1'918.00	-7'464.05
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-53'797.35	0	-53'797.35	-54'328.70	531.35
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-11'495.40	11'495.40

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30400.00 Allocations pour enfants et de formation	9'860.00	15'300	-5'440.00	13'775.00	-3'915.00
30490.02 Allocations compensatoires	4'000.00	4'800	-800.00	4'800.00	-800.00
30490.09 Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0.00	800.00	-800.00
30500.01 Cotisations patronales AVS, AI et APG	51'480.30	55'100	-3'619.70	53'645.60	-2'165.30
30500.02 Cotisations patronales AC	10'665.90	11'400	-734.10	11'060.40	-394.50
30520.00 Cotis. patronales aux caisses de pension propres	118'651.20	127'800	-9'148.80	132'466.40	-13'815.20
30530.00 Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'019.05	1'200	-180.95	1'055.00	-35.95
30540.00 Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	20'362.20	21'700	-1'337.80	21'115.40	-753.20
30550.00 Cotis. patronales aux assurances maladie	8'172.95	9'200	-1'027.05	8'824.80	-651.85
30591.00 Fonds de formation professionnelle	843.05	1'000	-156.95	562.55	280.50
30592.00 Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'745.40	1'900	-154.60	1'709.05	36.35
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	4'320.00	0	4'320.00	5'400.00	-1'080.00
30990.00 Autres charges de personnel	0.00	700	-700.00	630.00	-630.00
31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	**390'758.33**	**426'400**	**-35'641.67**	**253'340.06**	**137'418.27**
31000.00 Matériel de bureau	1'373.25	1'500	-126.75	806.80	566.45
31010.01 Matériel d'exploitation et fournitures	176'303.28	167'000	9'303.28	23'868.58	152'434.70
31010.02 Carburants voitures/machines	1'758.65	2'200	-441.35	1'495.90	262.75
31020.00 Imprimés, publications	3'910.40	6'000	-2'089.60	4'098.60	-188.20
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	73.00	1'000	-927.00	211.95	-138.95
31100.00 Achats de meubles et machines de bureau	1'200.00	2'000	-800.00	0.00	1'200.00
31110.01 Achats de machines et outils	35'969.61	51'000	-15'030.39	34'383.20	1'586.41
31120.00 Achats de vêtements, linge, rideaux	15'233.80	13'000	2'233.80	37'527.00	-22'293.20
31200.01 Eau - PA	982.90	1'000	-17.10	711.75	271.15
31200.02 Electricité	14'526.10	22'000	-7'473.90	14'760.05	-233.95
31200.03 Gaz	22.00	100	-78.00	52.65	-30.65
31300.01 Prestations de services de tiers	26'932.65	26'000	932.65	36'731.45	-9'798.80
31300.02 Frais bancaires et postaux	4'797.00	3'000	1'797.00	3'420.25	1'376.75
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	4'222.25	3'900	322.25	3'483.15	739.10
31300.04 Cotisations	0.00	600	-600.00	0.00	0.00
31300.05 Frais de ports	1'804.90	10'000	-8'195.10	4'213.50	-2'408.60
31330.00 Charges d'utilisations informatiques	6'783.80	6'000	783.80	4'770.15	2'013.65
31340.02 Primes d'assurances véhicules	1'183.30	2'400	-1'216.70	2'294.30	-1'111.00
31340.09 Primes d'assurances	5'239.65	7'200	-1'960.35	5'132.65	107.00
31370.04 Taxes pour véhicules de services	427.40	600	-172.60	900.80	-473.40
31500.00 Entretien de meubles et appareils de bureau	626.00	1'000	-374.00	0.00	626.00
31510.01 Entretien de machines et outils	70'432.50	63'500	6'932.50	59'938.88	10'493.62
31510.02 Entretien de véhicules	8'983.30	8'100	883.30	4'473.80	4'509.50
31580.00 Entretien des immobilisations incorporelles	3'614.40	19'700	-16'085.60	6'066.65	-2'452.25
31700.01 Frais de repas	2'753.49	5'000	-2'246.51	3'558.20	-804.71
31700.03 Frais de déplacement (autres)	8.30	600	-591.70	236.80	-228.50
31810.00 Pertes sur créances effectives	1'596.40	2'000	-403.60	203.00	1'393.40
33 Amortissements du patrimoine administratif	**138'000.00**	**137'700**	**300.00**	**137'682.00**	**318.00**
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	136'000.00	135'500	500.00	135'532.00	468.00
33006.00 Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	2'000.00	2'200	-200.00	2'150.00	-150.00
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	**211'863.85**	**195'000**	**16'863.85**	**208'797.45**	**3'066.40**
35110.00 Attributions aux fonds du capital propre	211'863.85	195'000	16'863.85	208'797.45	3'066.40
39 Imputations internes	**162'517.60**	**171'600**	**-9'082.40**	**165'708.65**	**-3'191.05**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	3'800	-3'800.00	3'715.25	-3'715.25
39100.00 Prestations de services	54'290.30	51'400	2'890.30	57'612.40	-3'322.10
39101.00 Prestations informatiques	25'342.30	22'900	2'442.30	9'000.00	16'342.30
39200.00 Fermages, loyers, frais d'utilisation	68'585.00	77'500	-8'915.00	76'040.00	-7'455.00
39400.00 Intérêts et charges financières théoriques	14'300.00	16'000	-1'700.00	19'341.00	-5'041.00
42 Taxes	**-4'410'011.65**	**-3'320'700**	**-1'089'311.65**	**-4'328'310.15**	**-81'701.50**
42100.00 Emoluments administratifs	-652'349.00	-650'000	-2'349.00	-725'224.00	72'875.00
42400.01 Taxes d'utilisation	-2'129'991.00	-1'950'000	-179'991.00	-2'090'253.89	-39'737.11
42400.02 Prestations de services pour tiers	-7'857.00	-12'700	4'843.00	0.00	-7'857.00
42500.00 Ventes	55.00	0	55.00	-884.00	939.00
42600.00 Remboursement de tiers	-2'922.00	-8'000	5'078.00	-7'142.00	4'220.00
42700.00 Amendes	-1'616'947.65	-700'000	-916'947.65	-1'504'806.26	-112'141.39
43 Revenus divers	**-20.00**	**0**	**-20.00**	**0.00**	**-20.00**
43100.00 Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	-20.00	0	-20.00	0.00	-20.00
48 Revenus extraordinaires	**-147'769.90**	**-135'000**	**-12'769.90**	**0.00**	**-147'769.90**
48500.00 Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-147'769.90	-135'000	-12'769.90	0.00	-147'769.90

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
49	**Imputations internes**	**-6'304.00**	**-1'600**	**-4'704.00**	**-7'810.00**	**1'506.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-1'600	1'600.00	0.00	0.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-6'304.00	0	-6'304.00	-7'810.00	1'506.00
127.06	**Voie publique**	**-464'274.97**	**-433'200**	**-31'074.97**	**-375'492.60**	**-88'782.37**
	Charges	392'792.43	497'800	-105'007.57	413'383.35	-20'590.92
	Revenus	-857'067.40	-931'000	73'932.60	-788'875.95	-68'191.45
30	**Charges de personnel**	**356'664.90**	**361'700**	**-5'035.10**	**371'943.90**	**-15'279.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	298'531.90	291'300	7'231.90	298'923.95	-392.05
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-12'832.65	0	-12'832.65	0.00	-12'832.65
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	0.00	1'800	-1'800.00	1'305.00	-1'305.00
30490.02	Allocations compensatoires	3'600.00	1'900	1'700.00	2'005.00	1'595.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0.00	2'750.00	-2'750.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'850.20	15'600	250.20	16'046.60	-196.40
30500.02	Cotisations patronales AC	3'283.70	3'300	-16.30	3'308.05	-24.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	38'212.45	37'400	812.45	37'536.60	675.85
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	313.50	400	-86.50	316.80	-3.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'269.15	6'200	69.15	6'316.00	-46.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'639.35	2'700	-60.65	2'621.45	17.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	259.80	300	-40.20	168.55	91.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	537.50	600	-62.50	510.90	26.60
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	200	-200.00	135.00	-135.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**33'037.53**	**131'200**	**-98'162.47**	**38'055.45**	**-5'017.92**
31000.00	Matériel de bureau	692.50	1'000	-307.50	290.40	402.10
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	457.90	3'500	-3'042.10	43.65	414.25
31010.02	Carburants voitures/machines	138.65	800	-661.35	479.35	-340.70
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'200.00	2'000	-800.00	0.00	1'200.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'996.80	3'000	-1'003.20	10'174.30	-8'177.50
31200.01	Eau - PA	199.00	200	-1.00	0.00	199.00
31200.02	Electricité	919.00	1'500	-581.00	575.25	343.75
31200.03	Gaz	97.80	100	-2.20	20.00	77.80
31300.01	Prestations de services de tiers	21'559.85	110'000	-88'440.15	13'514.05	8'045.80
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	279.20	400	-120.80	599.95	-320.75
31300.04	Cotisations	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31300.05	Frais de ports	1'302.30	2'000	-697.70	232.50	1'069.80
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	600	8.10	639.70	-31.60
31370.04	Taxes pour véhicules de services	185.00	200	-15.00	0.00	185.00
31510.01	Entretien de machines et outils	972.00	0	972.00	0.00	972.00
31510.02	Entretien de véhicules	0.00	1'500	-1'500.00	1'447.35	-1'447.35
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	838.80	600	238.80	838.80	0.00
31700.01	Frais de repas	208.68	500	-291.32	189.60	19.08
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'381.95	2'000	-618.05	9'010.55	-7'628.60
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**1.10**	**-1.10**
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	1.10	-1.10
39	**Imputations internes**	**3'090.00**	**4'900**	**-1'810.00**	**3'382.90**	**-292.90**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	180.40	-180.40
39100.00	Prestations de services	90.00	700	-610.00	202.50	-112.50
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	4'200	-1'200.00	3'000.00	0.00
41	**Revenus régaliens et de concessions**	**-166'040.95**	**-162'000**	**-4'040.95**	**-167'039.65**	**998.70**
41200.00	Revenus de concessions	-166'040.95	-162'000	-4'040.95	-167'039.65	998.70
42	**Taxes**	**-682'334.80**	**-769'000**	**86'665.20**	**-613'836.30**	**-68'498.50**
42100.00	Emoluments administratifs	-2'800.00	-7'000	4'200.00	-4'400.00	1'600.00
42400.01	Taxes d'utilisation	-679'534.80	-652'000	-27'534.80	-609'472.30	-70'062.50
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-100'000	100'000.00	0.00	0.00
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	36.00	-36.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	-10'000	10'000.00	0.00	0.00
44	**Revenus financiers**	**-391.65**	**0**	**-391.65**	**0.00**	**-391.65**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-391.65	0	-391.65	0.00	-391.65
49	**Imputations internes**	**-8'300.00**	**0**	**-8'300.00**	**-8'000.00**	**-300.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
49100.00	Prestations de services	-8'300.00	0	-8'300.00	-8'000.00	-300.00
127.07	**Ports**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
	Charges	761'793.39	798'700	-36'906.61	774'432.58	-12'639.19
	Revenus	-761'793.39	-798'700	36'906.61	-774'432.58	12'639.19
30	**Charges de personnel**	**170'388.55**	**190'800**	**-20'411.45**	**172'234.65**	**-1'846.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	136'529.65	157'200	-20'670.35	137'261.15	-731.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'392.00	1'400	-8.00	1'392.00	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	2'400.00	0.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0.00	890.00	-890.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'249.10	7'200	49.10	7'370.75	-121.65
30500.02	Cotisations patronales AC	1'501.35	1'500	1.35	1'501.80	-0.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	16'728.60	16'100	628.60	16'811.40	-82.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	142.80	200	-57.20	141.55	1.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'866.55	2'900	-33.45	2'900.60	-34.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'214.35	1'300	-85.65	1'207.65	6.70
30591.00	Fonds de formation professionnelle	118.60	200	-81.40	77.85	40.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	245.55	300	-54.45	234.90	10.65
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	100	-100.00	45.00	-45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**62'961.57**	**168'200**	**-105'238.43**	**111'328.95**	**-48'367.38**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	41'861.15	100'000	-58'138.85	84'481.80	-42'620.65
31010.02	Carburants voitures/machines	89.90	500	-410.10	387.05	-297.15
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	620.60	3'000	-2'379.40	2'276.65	-1'656.05
31200.01	Eau - PA	993.55	6'000	-5'006.45	5'555.90	-4'562.35
31200.02	Electricité	10'292.15	20'000	-9'707.85	11'142.20	-850.05
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	767.95	600	167.95	810.80	-42.85
31300.05	Frais de ports	374.25	0	374.25	0.00	374.25
31340.02	Primes d'assurances véhicules	110.30	300	-189.70	110.30	0.00
31370.02	TVA forfait	0.00	28'400	-28'400.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	156.00	200	-44.00	156.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	324.00	0	324.00	0.00	324.00
31510.02	Entretien de véhicules	0.00	1'000	-1'000.00	408.25	-408.25
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	6'000.00	6'000	0.00	6'000.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'371.72	2'000	-628.28	0.00	1'371.72
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**219'000.00**	**219'400**	**-400.00**	**219'376.00**	**-376.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	44'000.00	43'700	300.00	43'713.00	287.00
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	125'000.00	125'700	-700.00	125'661.00	-661.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	50'000.00	50'000	0.00	50'002.00	-2.00
34	**Charges financières**	**1.25**	**0**	**1.25**	**4.56**	**-3.31**
34990.00	Autres charges financières	1.25	0	1.25	4.56	-3.31
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**142'792.02**	**43'900**	**98'892.02**	**89'734.72**	**53'057.30**
35100.00	Attrib. aux financements spéc. capital propre	142'792.02	43'900	98'892.02	89'734.72	53'057.30
39	**Imputations internes**	**166'650.00**	**176'400**	**-9'750.00**	**181'753.70**	**-15'103.70**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	90.20	-90.20
39100.00	Prestations de services	88'000.00	88'000	0.00	88'058.50	-58.50
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	77'400.00	87'100	-9'700.00	92'355.00	-14'955.00
42	**Taxes**	**-752'663.81**	**-789'000**	**36'336.19**	**-766'686.53**	**14'022.72**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-1'000	1'000.00	-6'380.30	6'380.30
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	-717'643.99	-765'000	47'356.01	-744'600.43	26'956.44
42600.00	Remboursement de tiers	-35'019.82	-23'000	-12'019.82	-15'705.80	-19'314.02
44	**Revenus financiers**	**-348.58**	**0**	**-348.58**	**-4.05**	**-344.53**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-348.58	0	-348.58	-4.05	-344.53
49	**Imputations internes**	**-8'781.00**	**-9'700**	**919.00**	**-7'742.00**	**-1'039.00**
49400.00	Intérêts et charges financières théoriques	-8'781.00	-9'700	919.00	-7'742.00	-1'039.00
	Cimetière	**624'608.32**	**595'800**	**28'808.32**	**293'156.42**	**331'451.90**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Charges	1'684'595.04	1'992'300	-307'704.96	1'567'567.08	117'027.96
	Revenus	-1'059'986.72	-1'396'500	336'513.28	-1'274'410.66	214'423.94
128.00	**Cimetière**	**624'608.32**	**595'800**	**28'808.32**	**293'156.42**	**331'451.90**
	Charges	1'684'595.04	1'992'300	-307'704.96	1'567'567.08	117'027.96
	Revenus	-1'059'986.72	-1'396'500	336'513.28	-1'274'410.66	214'423.94
30	**Charges de personnel**	**367'000.95**	**366'700**	**300.95**	**373'975.49**	**-6'974.54**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	298'519.00	297'900	619.00	304'095.85	-5'576.85
30490.02	Allocations compensatoires	3'600.00	3'600	0.00	3'760.00	-160.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'876.35	15'900	-23.65	16'198.30	-321.95
30500.02	Cotisations patronales AC	3'289.50	3'300	-10.50	3'340.00	-50.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	35'638.35	36'300	-661.65	36'171.75	-533.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	314.00	400	-86.00	318.70	-4.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'279.25	6'300	-20.75	6'375.10	-95.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'687.00	2'100	587.00	2'460.55	226.45
30591.00	Fonds de formation professionnelle	259.75	300	-40.25	170.40	89.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	537.75	600	-62.25	516.15	21.60
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	343.69	-343.69
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	225.00	-225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**246'965.19**	**531'100**	**-284'134.81**	**190'880.62**	**56'084.57**
31000.00	Matériel de bureau	4'825.25	5'000	-174.75	618.45	4'206.80
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	42'497.80	47'000	-4'502.20	47'309.65	-4'811.85
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	391.00	0	391.00	0.00	391.00
31051.00	Frais de réception	416.10	0	416.10	52.70	363.40
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	75'500	-75'500.00	527.00	-527.00
31110.01	Achats de machines et outils	60.35	500	-439.65	316.10	-255.75
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	82.30	600	-517.70	11.00	71.30
31190.00	Autres immobilisations hors actif PA	0.00	75'000	-75'000.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	1'034.10	1'000	34.10	999.45	34.65
31200.02	Electricité	35'338.80	30'000	5'338.80	32'745.55	2'593.25
31200.03	Gaz	17'854.10	15'000	2'854.10	17'401.10	453.00
31200.04	Mazout	5'105.85	15'000	-9'894.15	8'589.85	-3'484.00
31300.01	Prestations de services de tiers	96'224.75	97'000	-775.25	25'059.10	71'165.65
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	457.40	700	-242.60	433.90	23.50
31300.04	Cotisations	856.60	800	56.60	752.80	103.80
31300.05	Frais de ports	2'493.30	1'400	1'093.30	2'632.05	-138.75
31340.09	Primes d'assurances	1'294.95	1'500	-205.05	1'294.95	0.00
31370.02	TVA forfait	0.00	43'700	-43'700.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	31'337.05	37'000	-5'662.95	49'336.10	-17'999.05
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	80'000	-80'000.00	0.00	0.00
31700.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	122.00	-122.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	272.00	200	72.00	107.20	164.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	6'423.49	4'000	2'423.49	2'571.67	3'851.82
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**113'000.00**	**126'900**	**-13'900.00**	**108'954.00**	**4'046.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	113'000.00	126'900	-13'900.00	108'954.00	4'046.00
34	**Charges financières**	**63.75**	**0**	**63.75**	**9.07**	**54.68**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	11.07	0	11.07	4.30	6.77
34990.00	Autres charges financières	52.68	0	52.68	4.77	47.91
39	**Imputations internes**	**957'565.15**	**967'600**	**-10'034.85**	**893'747.90**	**63'817.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	219'971.45	215'800	4'171.45	185'607.35	34'364.10
39100.00	Prestations de services	648'163.95	646'600	1'563.95	615'434.55	32'729.40
39101.00	Prestations informatiques	11'528.40	9'900	1'628.40	7'500.00	4'028.40
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	31'601.35	37'300	-5'698.65	32'667.00	-1'065.65
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	46'300.00	58'000	-11'700.00	52'539.00	-6'239.00
40	**Revenus fiscaux**	**0.00**	**-7'500**	**7'500.00**	**0.00**	**0.00**
40390.00	Autres impôts s/ la possession et s/ la dépense	0.00	-7'500	7'500.00	0.00	0.00
42	**Taxes**	**-921'392.52**	**-1'050'000**	**128'607.48**	**-1'132'858.28**	**211'465.76**
42400.01	Taxes d'utilisation	-921'392.52	-1'010'000	88'607.48	-1'132'858.28	211'465.76
42500.00	Ventes	0.00	-40'000	40'000.00	0.00	0.00
43	**Revenus divers**	**-5'897.40**	**0**	**-5'897.40**	**-7'692.00**	**1'794.60**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-5'897.40	0	-5'897.40	-7'692.00	1'794.60

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
44	**Revenus financiers**	**-132'696.80**	**-189'000**	**56'303.20**	**-133'860.38**	**1'163.58**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-361.27	0	-361.27	0.00	-361.27
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	-7.26	7.26
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-85'827.88	-25'000	-60'827.88	-86'600.20	772.32
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-46'507.65	-164'000	117'492.35	-47'252.92	745.27
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**-150'000**	**150'000.00**	**0.00**	**0.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	-150'000	150'000.00	0.00	0.00
	Service d'incendie et de secours	**2'434'645.27**	**2'392'300**	**42'345.27**	**5'854'429.69**	**-3'419'784.42**
	Charges	20'124'506.61	22'222'300	-2'097'793.39	17'691'883.30	2'432'623.31
	Revenus	-17'689'861.34	-19'830'000	2'140'138.66	-11'837'453.61	-5'852'407.73
129.01	**Services généraux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**10'947'930.36**	**-10'947'930.36**
	Charges	2'888'619.50	6'761'800	-3'873'180.50	10'947'886.36	-8'059'266.86
	Revenus	-2'888'619.50	-6'761'800	3'873'180.50	44.00	-2'888'663.50
30	**Charges de personnel**	**2'361'176.75**	**6'215'800**	**-3'854'623.25**	**9'176'304.05**	**-6'815'127.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'916'838.55	4'829'200	-2'912'361.45	7'404'930.55	-5'488'092.00
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	19'425.25	-19'425.25
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-368.90	0	-368.90	-26'073.10	25'704.20
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-38'714.80	0	-38'714.80	-74'423.90	35'709.10
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-6'170.10	0	-6'170.10	-56'173.80	50'003.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	40'825.20	70'200	-29'374.80	110'707.50	-69'882.30
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-34'817.00	0	-34'817.00	-179'249.70	144'432.70
30420.00	Indemnités de repas	20.00	130'000	-129'980.00	125'283.00	-125'263.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'555.00	12'800	-10'245.00	26'400.00	-23'845.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	10'984.90	0	10'984.90	35'361.00	-24'376.10
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	102'339.15	257'500	-155'160.85	395'940.30	-293'601.15
30500.02	Cotisations patronales AC	21'201.75	53'000	-31'798.25	80'834.60	-59'632.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	272'196.25	685'300	-413'103.75	1'060'463.15	-788'266.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'025.00	5'700	-3'675.00	7'954.10	-5'929.10
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	40'475.75	101'400	-60'924.25	155'842.10	-115'366.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	15'292.10	37'100	-21'807.90	53'126.20	-37'834.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'676.95	4'600	-2'923.05	4'153.70	-2'476.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3'468.80	9'000	-5'531.20	12'618.25	-9'149.45
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	6'543.30	8'000	-1'456.70	8'677.20	-2'133.90
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0.00	300.00	-300.00
30990.00	Autres charges de personnel	4'804.85	12'000	-7'195.15	10'207.65	-5'402.80
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**419'614.80**	**458'700**	**-39'085.20**	**1'475'017.21**	**-1'055'402.41**
31000.00	Matériel de bureau	12'441.95	12'100	341.95	13'905.70	-1'463.75
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	22'902.80	9'300	13'602.80	19'351.44	3'551.36
31010.02	Carburants voitures/machines	13'245.55	15'000	-1'754.45	12'664.95	580.60
31020.00	Imprimés, publications	910.20	1'700	-789.80	1'218.60	-308.40
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	1'100.00	600	500.00	1'855.90	-755.90
31050.00	Denrées alimentaires	2'449.75	0	2'449.75	0.00	2'449.75
31051.00	Frais de réception	1'917.10	0	1'917.10	0.00	1'917.10
31110.02	Achats de véhicules	0.00	0	0.00	49'129.15	-49'129.15
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	106'002.45	104'700	1'302.45	119'145.99	-13'143.54
31130.00	Achats de matériel informatique	7'741.00	0	7'741.00	0.00	7'741.00
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	0	0.00	3'155.00	-3'155.00
31200.01	Eau - PA	0.00	0	0.00	6'198.20	-6'198.20
31200.02	Electricité	5'676.85	0	5'676.85	54'595.40	-48'918.55
31200.05	Chauffage à distance	0.00	0	0.00	64'684.00	-64'684.00
31300.01	Prestations de services de tiers	27'907.25	19'700	8'207.25	165'683.19	-137'775.94
31300.02	Frais bancaires et postaux	752.25	2'100	-1'347.75	1'931.14	-1'178.89
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	23'951.80	92'400	-68'448.20	65'592.10	-41'640.30
31300.05	Frais de ports	15'640.55	0	15'640.55	17'438.30	-1'797.75
31340.09	Primes d'assurances	22'799.35	18'100	4'699.35	20'257.65	2'541.70
31370.01	Impôts et taxes	148.25	0	148.25	398.20	-249.95
31370.04	Taxes pour véhicules de services	279.15	0	279.15	181.45	97.70
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	20'582.80	23'000	-2'417.20	53'422.90	-32'840.10
31510.01	Entretien de machines et outils	17.90	0	17.90	0.00	17.90
31510.02	Entretien de véhicules	19'465.30	5'000	14'465.30	4'645.55	14'819.75
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	0	0.00	643'476.00	-643'476.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	38'079.00	145'000	-106'921.00	91'359.60	-53'280.60
31700.01	Frais de repas	51'441.35	2'000	49'441.35	6'371.50	45'069.85

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	14'048.10	1'000	13'048.10	53'447.25	-39'399.15
31700.03	Frais de déplacement (autres)	80.00	0	80.00	0.00	80.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	8'164.00	7'000	1'164.00	4'908.05	3'255.95
31810.00	Pertes sur créances effectives	1'870.10	0	1'870.10	0.00	1'870.10
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**0**	**0.00**	**138'233.00**	**-138'233.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	0	0.00	138'233.00	-138'233.00
39	**Imputations internes**	**107'827.95**	**87'300**	**20'527.95**	**158'332.10**	**-50'504.15**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	12'984.20	7'100	5'884.20	15'423.25	-2'439.05
39100.00	Prestations de services	13'442.00	6'600	6'842.00	17'243.80	-3'801.80
39101.00	Prestations informatiques	80'801.75	73'000	7'801.75	101'276.05	-20'474.30
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	0	0.00	23'789.00	-23'789.00
42	**Taxes**	**-5'959.00**	**0**	**-5'959.00**	**612.00**	**-6'571.00**
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	612.00	-612.00
42600.00	Remboursement de tiers	-5'959.00	0	-5'959.00	0.00	-5'959.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
49	**Imputations internes**	**-2'882'660.50**	**-6'761'800**	**3'879'139.50**	**-568.00**	**-2'882'092.50**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-432.00	0	-432.00	-478.00	46.00
49100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	-90.00	90.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-4'500.00	0	-4'500.00	0.00	-4'500.00
49800.00	Reports internes	-2'877'728.50	-6'761'800	3'884'071.50	0.00	-2'877'728.50
129.02	**Sanitaire**	**1'208'802.18**	**745'100**	**463'702.18**	**-3'555'714.56**	**4'764'516.74**
	Charges	8'049'019.91	6'128'100	1'920'919.91	3'473'660.89	4'575'359.02
	Revenus	-6'840'217.73	-5'383'000	-1'457'217.73	-7'029'375.45	189'157.72
30	**Charges de personnel**	**2'827'987.97**	**2'087'200**	**740'787.97**	**146'905.46**	**2'681'082.51**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	2'181'249.20	1'578'700	602'549.20	0.00	2'181'249.20
30100.02	Indemnités journalières	20'730.95	0	20'730.95	0.00	20'730.95
30100.09	Compte épargne temps - SIS	15'000.00	0	15'000.00	0.00	15'000.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-25'818.00	0	-25'818.00	0.00	-25'818.00
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-52'575.95	0	-52'575.95	0.00	-52'575.95
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-16'073.15	0	-16'073.15	0.00	-16'073.15
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	47'712.40	4'900	42'812.40	0.00	47'712.40
30420.00	Indemnités de repas	597.00	19'000	-18'403.00	18'500.00	-17'903.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	0.00	2'400.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	60'829.05	0	60'829.05	0.00	60'829.05
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	117'672.50	84'300	33'372.50	0.00	117'672.50
30500.02	Cotisations patronales AC	24'377.50	14'500	9'877.50	0.00	24'377.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	293'347.50	217'900	75'447.50	0.00	293'347.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	2'326.85	1'700	626.85	0.00	2'326.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	46'540.90	33'200	13'340.90	0.00	46'540.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'767.35	2'300	8'467.35	0.00	10'767.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'927.75	1'500	427.75	0.00	1'927.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3'989.40	2'900	1'089.40	0.00	3'989.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	91'139.07	123'900	-32'760.93	97'841.46	-6'702.39
30910.00	Recrutement du personnel	100.00	0	100.00	0.00	100.00
30920.00	Soldes	91.35	0	91.35	27'750.00	-27'658.65
30990.00	Autres charges de personnel	1'656.30	0	1'656.30	2'814.00	-1'157.70
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'077'886.54**	**942'500**	**135'386.54**	**877'954.45**	**199'932.09**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	0	0.00	8.55	-8.55
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	181'386.09	270'100	-88'713.91	292'510.66	-111'124.57
31010.02	Carburants voitures/machines	44'466.25	55'000	-10'533.75	44'168.80	297.45
31020.00	Imprimés, publications	1'565.65	0	1'565.65	404.70	1'160.95
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	3'409.39	0	3'409.39	20.00	3'389.39
31050.00	Denrées alimentaires	1'438.80	0	1'438.80	0.00	1'438.80
31051.00	Frais de réception	78.00	0	78.00	0.00	78.00
31060.00	Matériel médical et sanitaire	113'302.34	65'000	48'302.34	76'531.67	36'770.67
31110.02	Achats de véhicules	24'100.00	25'000	-900.00	-50'370.85	74'470.85
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	59'283.85	72'200	-12'916.15	62'921.60	-3'637.75
31130.00	Achats de matériel informatique	2'574.00	0	2'574.00	0.00	2'574.00
31300.01	Prestations de services de tiers	134'335.90	130'700	3'635.90	116'940.35	17'395.55
31300.02	Frais bancaires et postaux	10.00	0	10.00	0.00	10.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	5'909.55	0	5'909.55	5'508.00	401.55

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31300.04	Cotisations	800.00	3'100	-2'300.00	4'550.00	-3'750.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	8'500.00	8'000	500.00	8'500.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	410.75	2'000	-1'589.25	1'085.25	-674.50
31370.04	Taxes pour véhicules de services	853.90	0	853.90	180.00	673.90
31510.01	Entretien de machines et outils	23'357.75	34'900	-11'542.25	15'710.20	7'647.55
31510.02	Entretien de véhicules	66'963.47	60'000	6'963.47	56'240.27	10'723.20
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	43'875.00	0	43'875.00	13'500.00	30'375.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	17'722.80	2'500	15'222.80	172.80	17'550.00
31700.01	Frais de repas	61'035.60	11'000	50'035.60	2'932.90	58'102.70
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	9'890.50	13'000	-3'109.50	0.00	9'890.50
31700.03	Frais de déplacement (autres)	8'008.35	0	8'008.35	0.00	8'008.35
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	14'200.60	0	14'200.60	414.00	13'786.60
31810.00	Pertes sur créances effectives	250'408.00	190'000	60'408.00	225'525.55	24'882.45
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	0.00	0	0.00	500.00	-500.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'040.00**	**1'000**	**40.00**	**3'635.00**	**-2'595.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'040.00	1'000	40.00	3'635.00	-2'595.00
34	**Charges financières**	**1'438.95**	**0**	**1'438.95**	**677.93**	**761.02**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	81.95	0	81.95	233.83	-151.88
34990.00	Autres charges financières	1'357.00	0	1'357.00	444.10	912.90
36	**Charges de transfert**	**2'614'958.70**	**0**	**2'614'958.70**	**2'441'191.50**	**173'767.20**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	2'614'958.70	0	2'614'958.70	2'441'191.50	173'767.20
39	**Imputations internes**	**1'525'707.75**	**3'097'400**	**-1'571'692.25**	**3'296.55**	**1'522'411.20**
39100.00	Prestations de services	2'397.20	0	2'397.20	3'184.55	-787.35
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	0.00	0	0.00	112.00	-112.00
39800.00	Reports internes	1'523'310.55	3'097'400	-1'574'089.45	0.00	1'523'310.55
42	**Taxes**	**-4'712'243.45**	**-4'500'000**	**-212'243.45**	**-5'249'898.65**	**537'655.20**
42400.01	Taxes d'utilisation	-4'692'349.55	-4'500'000	-192'349.55	-5'215'648.65	523'299.10
42600.00	Remboursement de tiers	-19'893.90	0	-19'893.90	-34'250.00	14'356.10
44	**Revenus financiers**	**-6'035.28**	**0**	**-6'035.28**	**-2.75**	**-6'032.53**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-5'935.75	0	-5'935.75	-2.75	-5'933.00
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-99.53	0	-99.53	0.00	-99.53
46	**Revenus de transfert**	**-2'121'939.00**	**-883'000**	**-1'238'939.00**	**-1'779'474.05**	**-342'464.95**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-2'121'939.00	-883'000	-1'238'939.00	-1'779'474.05	-342'464.95
129.03	**Lac**	**299'375.35**	**291'000**	**8'375.35**	**-313'681.13**	**613'056.48**
	Charges	779'480.65	747'400	32'080.65	143'451.37	636'029.28
	Revenus	-480'105.30	-456'400	-23'705.30	-457'132.50	-22'972.80
30	**Charges de personnel**	**8'039.00**	**20'500**	**-12'461.00**	**800.00**	**7'239.00**
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	4'750.00	17'000	-12'250.00	800.00	3'950.00
30990.00	Autres charges de personnel	3'289.00	3'500	-211.00	0.00	3'289.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**91'825.25**	**129'600**	**-37'774.75**	**83'696.37**	**8'128.88**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	24'150.60	31'000	-6'849.40	19'159.25	4'991.35
31010.02	Carburants voitures/machines	6'340.35	9'000	-2'659.65	7'049.60	-709.25
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	10'390.40	14'000	-3'609.60	10'008.72	381.68
31200.02	Electricité	4'616.90	6'000	-1'383.10	5'219.20	-602.30
31300.01	Prestations de services de tiers	17'356.45	8'000	9'356.45	8'478.30	8'878.15
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	32.30	0	32.30	0.00	32.30
31300.04	Cotisations	2'092.60	3'000	-907.40	2'092.60	0.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'085.80	900	185.80	0.00	1'085.80
31370.01	Impôts et taxes	0.00	200	-200.00	345.85	-345.85
31370.04	Taxes pour véhicules de services	395.85	0	395.85	0.00	395.85
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31510.02	Entretien de véhicules	11'629.35	42'000	-30'370.65	18'904.85	-7'275.50
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	12'000.00	12'000	0.00	12'000.00	0.00
31700.01	Frais de repas	1'734.65	0	1'734.65	438.00	1'296.65
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**7'498.00**	**7'500**	**-2.00**	**7'500.00**	**-2.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	7'498.00	7'500	-2.00	7'500.00	-2.00
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**50'000.00**	**-50'000.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	0.00	0	0.00	50'000.00	-50'000.00
39	**Imputations internes**	**672'118.40**	**589'800**	**82'318.40**	**1'455.00**	**670'663.40**
39100.00	Prestations de services	449.00	0	449.00	1'096.00	-647.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	200.00	200	0.00	359.00	-159.00
39800.00	Reports internes	671'469.40	589'600	81'869.40	0.00	671'469.40
42	**Taxes**	**-30'805.30**	**-4'000**	**-26'805.30**	**-10'732.50**	**-20'072.80**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-30'805.30	-4'000	-26'805.30	-10'732.50	-20'072.80
46	**Revenus de transfert**	**-449'300.00**	**-452'400**	**3'100.00**	**-446'400.00**	**-2'900.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-449'300.00	-452'400	3'100.00	-446'400.00	-2'900.00
129.04	**Pompiers**	**155'606.04**	**310'000**	**-154'393.96**	**-1'819'714.55**	**1'975'320.59**
	Charges	6'565'337.43	6'440'000	125'337.43	1'440'860.49	5'124'476.94
	Revenus	-6'409'731.39	-6'130'000	-279'731.39	-3'260'575.04	-3'149'156.35
30	**Charges de personnel**	**3'740'541.98**	**1'159'000**	**2'581'541.98**	**196'899.45**	**3'543'642.53**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	2'868'681.50	781'300	2'087'381.50	0.00	2'868'681.50
30100.02	Indemnités journalières	5'717.50	0	5'717.50	0.00	5'717.50
30100.09	Compte épargne temps - SIS	15'000.00	0	15'000.00	0.00	15'000.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-7'322.10	0	-7'322.10	0.00	-7'322.10
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-42'104.25	0	-42'104.25	0.00	-42'104.25
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-17'353.45	0	-17'353.45	-765.55	-16'587.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	50'170.00	4'900	45'270.00	0.00	50'170.00
30420.00	Indemnités de repas	629.50	19'000	-18'370.50	19'000.00	-18'370.50
30490.02	Allocations compensatoires	12'120.00	700	11'420.00	0.00	12'120.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	17'439.15	0	17'439.15	0.00	17'439.15
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	152'899.10	41'700	111'199.10	0.00	152'899.10
30500.02	Cotisations patronales AC	31'597.45	8'200	23'397.45	0.00	31'597.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	413'614.10	101'100	312'514.10	0.00	413'614.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'010.60	900	2'110.60	0.00	3'010.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	60'472.55	16'500	43'972.55	0.00	60'472.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	21'755.20	2'400	19'355.20	0.00	21'755.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2'504.45	800	1'704.45	0.00	2'504.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	5'184.50	1'500	3'684.50	0.00	5'184.50
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	143'307.73	180'000	-36'692.27	178'605.00	-35'297.27
30990.00	Autres charges de personnel	3'218.45	0	3'218.45	60.00	3'158.45
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**701'986.88**	**766'500**	**-64'513.12**	**658'761.11**	**43'225.77**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	279'540.09	285'000	-5'459.91	282'942.68	-3'402.59
31010.02	Carburants voitures/machines	28'565.50	35'000	-6'434.50	21'940.60	6'624.90
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	947.43	600	347.43	2'071.22	-1'123.79
31050.00	Denrées alimentaires	0.00	0	0.00	196.30	-196.30
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	46'483.95	48'000	-1'516.05	52'291.62	-5'807.67
31180.00	Immobilisations incorporelles	642.60	0	642.60	0.00	642.60
31200.02	Electricité	120.15	0	120.15	0.00	120.15
31200.05	Chauffage à distance	0.00	0	0.00	1'799.50	-1'799.50
31300.01	Prestations de services de tiers	101'198.01	136'800	-35'601.99	62'246.51	38'951.50
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'915.75	0	1'915.75	23'652.00	-21'736.25
31300.04	Cotisations	4'020.00	7'400	-3'380.00	4'209.00	-189.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	19'011.35	16'000	3'011.35	17'559.30	1'452.05
31340.09	Primes d'assurances	0.00	10'400	-10'400.00	0.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	548.25	4'000	-3'451.75	1'030.95	-482.70
31370.02	TVA forfait	0.00	16'200	-16'200.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	338.25	0	338.25	576.00	-237.75
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	5'000	-5'000.00	4'252.01	-4'252.01
31510.01	Entretien de machines et outils	5'660.35	19'400	-13'739.65	9'084.83	-3'424.48
31510.02	Entretien de véhicules	61'329.58	73'000	-11'670.42	68'220.07	-6'890.49
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	66'657.00	84'200	-17'543.00	66'657.00	0.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	521.10	0	521.10	448.00	73.10
31700.01	Frais de repas	64'761.05	10'000	54'761.05	13'046.40	51'714.65
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'477.80	12'000	-10'522.20	859.20	618.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	30.00	0	30.00	0.00	30.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	14'228.40	0	14'228.40	20'573.00	-6'344.60
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'990.27	3'000	-9.73	5'104.92	-2'114.65
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	1'000.00	0	1'000.00	0.00	1'000.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**40'783.80**	**98'300**	**-57'516.20**	**121'649.00**	**-80'865.20**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	40'783.80	98'300	-57'516.20	121'649.00	-80'865.20
34	**Charges financières**	**67.87**	**0**	**67.87**	**0.38**	**67.49**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	67.87	0	67.87	0.00	67.87
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	0.38	-0.38
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**428'059.05**	**-428'059.05**
36120.00	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	0.00	0	0.00	428'059.05	-428'059.05
39	**Imputations internes**	**2'081'956.90**	**4'416'200**	**-2'334'243.10**	**35'491.50**	**2'046'465.40**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	295.50	0	295.50	35.00	260.50
39100.00	Prestations de services	4'334.05	1'000	3'334.05	6'745.25	-2'411.20
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	97.60	5'500	-5'402.40	5'425.25	-5'327.65
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	16'000.00	19'200	-3'200.00	23'286.00	-7'286.00
39800.00	Reports internes	2'061'229.75	4'390'500	-2'329'270.25	0.00	2'061'229.75
42	**Taxes**	**-189'799.23**	**-95'000**	**-94'799.23**	**-361'115.69**	**171'316.46**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-175'531.63	-45'000	-130'531.63	-143'278.05	-32'253.58
42600.00	Remboursement de tiers	-14'267.60	-50'000	35'732.40	-217'837.64	203'570.04
44	**Revenus financiers**	**-8'816.51**	**0**	**-8'816.51**	**0.00**	**-8'816.51**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-66.51	0	-66.51	0.00	-66.51
44620.00	Syndicats intercommunaux	-8'750.00	0	-8'750.00	0.00	-8'750.00
46	**Revenus de transfert**	**-6'204'403.15**	**-6'035'000**	**-169'403.15**	**-2'896'879.35**	**-3'307'523.80**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-4'785'212.60	-4'600'000	-185'212.60	-895'570.35	-3'889'642.25
46340.00	Subventions des entreprises publiques	-1'419'190.55	-1'435'000	15'809.45	-2'001'309.00	582'118.45
49	**Imputations internes**	**-6'712.50**	**0**	**-6'712.50**	**-2'580.00**	**-4'132.50**
49800.00	Reports internes	-6'712.50	0	-6'712.50	-2'580.00	-4'132.50
129.05	**Protection civile**	**175'835.58**	**304'000**	**-128'164.42**	**535'057.85**	**-359'222.27**
	Charges	1'073'764.23	1'188'500	-114'735.77	1'480'427.70	-406'663.47
	Revenus	-897'928.65	-884'500	-13'428.65	-945'369.85	47'441.20
30	**Charges de personnel**	**485'704.75**	**493'400**	**-7'695.25**	**452'399.75**	**33'305.00**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	376'703.40	368'700	8'003.40	347'685.60	29'017.80
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'514.05	1'514.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	8'265.00	8'400	-135.00	8'700.00	-435.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'000.75	19'700	300.75	18'538.00	1'462.75
30500.02	Cotisations patronales AC	4'143.85	4'100	43.85	3'822.45	321.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	46'453.20	48'200	-1'746.80	44'033.80	2'419.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	6'091.05	3'700	2'391.05	4'267.25	1'823.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'910.80	7'800	110.80	7'296.70	614.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'311.10	2'700	611.10	2'582.55	728.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	328.10	400	-71.90	195.05	133.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	678.00	700	-22.00	590.10	87.90
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	300.00	0	300.00	724.50	-424.50
30920.00	Soldes	11'519.50	23'500	-11'980.50	15'087.80	-3'568.30
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	5'500	-5'500.00	390.00	-390.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**289'060.13**	**401'900**	**-112'839.87**	**363'471.45**	**-74'411.32**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	0	0.00	1'396.87	-1'396.87
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	46'110.65	91'000	-44'889.35	127'314.58	-81'203.93
31010.02	Carburants voitures/machines	5'258.90	7'000	-1'741.10	6'342.75	-1'083.85
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'000	-1'000.00	633.15	-633.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	381.00	500	-119.00	381.00	0.00
31050.00	Denrées alimentaires	14'246.55	20'000	-5'753.45	16'806.50	-2'559.95
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0.00	189.80	-189.80
31130.00	Achats de matériel informatique	114.50	0	114.50	1'668.10	-1'553.60
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	0	0.00	11'640.00	-11'640.00
31200.01	Eau - PA	9'132.75	5'400	3'732.75	5'168.70	3'964.05
31200.02	Electricité	33'469.85	36'600	-3'130.15	35'380.45	-1'910.60
31200.03	Gaz	19'547.90	24'000	-4'452.10	25'859.20	-6'311.30
31300.01	Prestations de services de tiers	112'932.28	136'500	-23'567.72	86'669.85	26'262.43
31300.02	Frais bancaires et postaux	273.00	0	273.00	0.00	273.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	8'956.95	23'400	-14'443.05	17'742.05	-8'785.10
31340.02	Primes d'assurances véhicules	3'281.55	5'500	-2'218.45	3'439.60	-158.05
31340.09	Primes d'assurances	6'187.00	5'500	687.00	6'262.80	-75.80
31370.01	Impôts et taxes	1'172.65	15'000	-13'827.35	191.10	981.55

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31370.04	Taxes pour véhicules de services	334.90	0	334.90	90.00	244.90
31510.01	Entretien de machines et outils	7'021.30	21'500	-14'478.70	3'600.20	3'421.10
31510.02	Entretien de véhicules	8'179.35	8'000	179.35	5'646.05	2'533.30
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	3'024.00	0	3'024.00	0.00	3'024.00
31700.01	Frais de repas	6'747.05	0	6'747.05	5'168.05	1'579.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	500	-500.00	843.05	-843.05
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'008.00	500	508.00	512.60	495.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'680.00	0	1'680.00	525.00	1'155.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**121'000.00**	**121'200**	**-200.00**	**121'191.00**	**-191.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	121'000.00	121'200	-200.00	121'191.00	-191.00
34	**Charges financières**	**100.00**	**0**	**100.00**	**0.00**	**100.00**
34990.00	Autres charges financières	100.00	0	100.00	0.00	100.00
36	**Charges de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**472'248.00**	**-472'248.00**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	0.00	0	0.00	472'248.00	-472'248.00
39	**Imputations internes**	**177'899.35**	**172'000**	**5'899.35**	**71'117.50**	**106'781.85**
39100.00	Prestations de services	2'698.70	10'800	-8'101.30	2'370.95	327.75
39101.00	Prestations informatiques	8'810.10	9'000	-189.90	9'174.55	-364.45
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	7'400.00	7'400	0.00	7'400.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	42'900.00	48'400	-5'500.00	51'262.00	-8'362.00
39800.00	Reports internes	115'840.55	96'100	19'740.55	660.00	115'180.55
42	**Taxes**	**-56'162.65**	**0**	**-56'162.65**	**-28'210.60**	**-27'952.05**
42400.01	Taxes d'utilisation	0.00	0	0.00	-5'243.15	5'243.15
42400.02	Prestations de services pour tiers	-44'042.65	0	-44'042.65	0.00	-44'042.65
42600.00	Remboursement de tiers	-12'120.00	0	-12'120.00	-22'967.45	10'847.45
44	**Revenus financiers**	**-88'000.00**	**-71'000**	**-17'000.00**	**-71'000.00**	**-17'000.00**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-88'000.00	-71'000	-17'000.00	-71'000.00	-17'000.00
46	**Revenus de transfert**	**-753'766.00**	**-813'500**	**59'734.00**	**-846'159.25**	**92'393.25**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-753'766.00	-813'500	59'734.00	-846'159.25	92'393.25
129.06	**Pompiers volontaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**60'551.72**	**-60'551.72**
	Charges	0.00	0	0.00	205'596.49	-205'596.49
	Revenus	0.00	0	0.00	-145'044.77	145'044.77
30	**Charges de personnel**	**0.00**	**0**	**0.00**	**189'692.20**	**-189'692.20**
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	1'179.95	-1'179.95
30920.00	Soldes	0.00	0	0.00	179'888.00	-179'888.00
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	8'624.25	-8'624.25
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**0.00**	**0**	**0.00**	**15'904.29**	**-15'904.29**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	0	0.00	3'777.35	-3'777.35
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	72'605.00	-72'605.00
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	0	0.00	4'653.35	-4'653.35
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0.00	450.00	-450.00
31110.02	Achats de véhicules	0.00	0	0.00	-105'000.00	105'000.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0.00	3'339.50	-3'339.50
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	27.00	-27.00
31300.04	Cotisations	0.00	0	0.00	3'225.00	-3'225.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	0	0.00	3'300.00	-3'300.00
31370.01	Impôts et taxes	0.00	0	0.00	323.85	-323.85
31510.02	Entretien de véhicules	0.00	0	0.00	19'756.84	-19'756.84
31700.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	7'446.40	-7'446.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	2'000.00	-2'000.00
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-21'800.00**	**21'800.00**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	-20'000.00	20'000.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-1'800.00	1'800.00
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-123'244.77**	**123'244.77**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	0.00	0	0.00	-103'244.77	103'244.77
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	0.00	0	0.00	-20'000.00	20'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
129.07	**Domaine de la prévention**	**595'026.12**	**742'200**	**-147'173.88**	**0.00**	**595'026.12**
	Charges	768'284.89	956'500	-188'215.11	0.00	768'284.89
	Revenus	-173'258.77	-214'300	41'041.23	0.00	-173'258.77
30	**Charges de personnel**	**659'024.40**	**822'500**	**-163'475.60**	**0.00**	**659'024.40**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	593'329.90	651'600	-58'270.10	0.00	593'329.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-19'997.60	0	-19'997.60	0.00	-19'997.60
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-26'756.70	0	-26'756.70	0.00	-26'756.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	13'050.00	14'100	-1'050.00	0.00	13'050.00
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	-56'192.40	0	-56'192.40	0.00	-56'192.40
30490.02	Allocations compensatoires	3'060.00	4'800	-1'740.00	0.00	3'060.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	31'437.00	34'800	-3'363.00	0.00	31'437.00
30500.02	Cotisations patronales AC	6'512.95	7'200	-687.05	0.00	6'512.95
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	78'107.10	86'300	-8'192.90	0.00	78'107.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	621.95	800	-178.05	0.00	621.95
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'433.15	13'700	-1'266.85	0.00	12'433.15
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'882.35	5'900	-1'017.65	0.00	4'882.35
30591.00	Fonds de formation professionnelle	516.50	600	-83.50	0.00	516.50
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'065.95	1'200	-134.05	0.00	1'065.95
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	16'814.25	0	16'814.25	0.00	16'814.25
30990.00	Autres charges de personnel	140.00	1'500	-1'360.00	0.00	140.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**37'252.69**	**61'000**	**-23'747.31**	**0.00**	**37'252.69**
31000.00	Matériel de bureau	6'382.80	9'800	-3'417.20	0.00	6'382.80
31020.00	Imprimés, publications	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	483.00	1'300	-817.00	0.00	483.00
31051.00	Frais de réception	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	8'432.95	8'500	-67.05	0.00	8'432.95
31110.01	Achats de machines et outils	5'861.85	5'400	461.85	0.00	5'861.85
31130.00	Achats de matériel informatique	2'309.19	0	2'309.19	0.00	2'309.19
31180.00	Immobilisations incorporelles	0.00	5'200	-5'200.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	388.10	0	388.10	0.00	388.10
31200.02	Electricité	511.45	0	511.45	0.00	511.45
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'907.60	0	1'907.60	0.00	1'907.60
31300.04	Cotisations	600.00	1'500	-900.00	0.00	600.00
31300.05	Frais de ports	60.00	500	-440.00	0.00	60.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	828.75	7'800	-6'971.25	0.00	828.75
31390.00	Examens de fin d'apprentissage	0.00	1'800	-1'800.00	0.00	0.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	280.90	2'600	-2'319.10	0.00	280.90
31510.01	Entretien de machines et outils	292.55	3'600	-3'307.45	0.00	292.55
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	230.55	0	230.55	0.00	230.55
31700.01	Frais de repas	440.85	2'000	-1'559.15	0.00	440.85
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	2'847.60	5'000	-2'152.40	0.00	2'847.60
31700.03	Frais de déplacement (autres)	10.00	1'500	-1'490.00	0.00	10.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	920.00	0	920.00	0.00	920.00
31710.00	Excursions, voyages scolaires et camps	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	3'464.55	500	2'964.55	0.00	3'464.55
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	1'000.00	0	1'000.00	0.00	1'000.00
39	**Imputations internes**	**72'007.80**	**73'000**	**-992.20**	**0.00**	**72'007.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	647.50	0	647.50	0.00	647.50
39100.00	Prestations de services	410.30	0	410.30	0.00	410.30
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	0	250.00	0.00	250.00
39800.00	Reports internes	70'700.00	73'000	-2'300.00	0.00	70'700.00
42	**Taxes**	**-169'692.84**	**-194'000**	**24'307.16**	**0.00**	**-169'692.84**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-169'692.84	-194'000	24'307.16	0.00	-169'692.84
44	**Revenus financiers**	**-135.93**	**0**	**-135.93**	**0.00**	**-135.93**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-135.93	0	-135.93	0.00	-135.93
46	**Revenus de transfert**	**0.00**	**-6'500**	**6'500.00**	**0.00**	**0.00**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	0.00	-6'500	6'500.00	0.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-3'430.00**	**-13'800**	**10'370.00**	**0.00**	**-3'430.00**
49100.00	Prestations de services	-3'130.00	-13'800	10'670.00	0.00	-3'130.00
49800.00	Reports internes	-300.00	0	-300.00	0.00	-300.00
	Service de salubrité et prévention incendie	**0.00**	**0**	**0.00**	**813'669.10**	**-813'669.10**
	Charges	0.00	0	0.00	895'932.90	-895'932.90

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Revenus	0.00	0	0.00	-82'263.80	82'263.80
130.01	**Service de salubrité et prévention incendie**	**0.00**	**0**	**0.00**	**813'669.10**	**-813'669.10**
	Charges	0.00	0	0.00	895'932.90	-895'932.90
	Revenus	0.00	0	0.00	-82'263.80	82'263.80
30	**Charges de personnel**	**0.00**	**0**	**0.00**	**773'900.85**	**-773'900.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	0.00	0	0.00	619'818.30	-619'818.30
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-8'780.80	8'780.80
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	0.00	0	0.00	250.00	-250.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	0.00	0	0.00	9'033.50	-9'033.50
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	0	0.00	2'400.00	-2'400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	0.00	0	0.00	32'573.05	-32'573.05
30500.02	Cotisations patronales AC	0.00	0	0.00	6'646.25	-6'646.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	0.00	0	0.00	76'351.75	-76'351.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	0.00	0	0.00	685.80	-685.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	0.00	0	0.00	12'820.40	-12'820.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	0.00	0	0.00	5'216.95	-5'216.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	0.00	0	0.00	341.15	-341.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	0.00	0	0.00	1'037.35	-1'037.35
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	9'456.55	-9'456.55
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	6'050.60	-6'050.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**0.00**	**0**	**0.00**	**88'230.10**	**-88'230.10**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	0	0.00	6'537.55	-6'537.55
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	16.90	-16.90
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0.00	703.60	-703.60
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	0	0.00	907.50	-907.50
31051.00	Frais de réception	0.00	0	0.00	855.00	-855.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	0	0.00	3'939.85	-3'939.85
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	0	0.00	9'303.20	-9'303.20
31200.01	Eau - PA	0.00	0	0.00	283.70	-283.70
31200.02	Electricité	0.00	0	0.00	3'384.40	-3'384.40
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	5'933.35	-5'933.35
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	0	0.00	11.00	-11.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	0.00	0	0.00	2'801.50	-2'801.50
31300.04	Cotisations	0.00	0	0.00	1'274.00	-1'274.00
31300.05	Frais de ports	0.00	0	0.00	101.30	-101.30
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	0	0.00	1'480.10	-1'480.10
31510.01	Entretien de machines et outils	0.00	0	0.00	3'895.60	-3'895.60
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	0	0.00	1'393.60	-1'393.60
31700.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	8'207.95	-8'207.95
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	5'079.60	-5'079.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	613.75	-613.75
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	100.00	-100.00
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	0.00	0	0.00	500.00	-500.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0.00	30'906.65	-30'906.65
39	**Imputations internes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**33'801.95**	**-33'801.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	2'363.60	-2'363.60
39100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	11'298.50	-11'298.50
39101.00	Prestations informatiques	0.00	0	0.00	17'116.05	-17'116.05
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	2'375.00	-2'375.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	0	0.00	648.80	-648.80
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-80'445.80**	**80'445.80**
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	-81'603.80	81'603.80
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	1'158.00	-1'158.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-1'818.00**	**1'818.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	-300.00	300.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	0	0.00	-1'518.00	1'518.00
	SPS	**7'198'731.16**	**9'013'600**	**-1'814'868.84**	**315.00**	**7'198'416.16**
	Charges	9'334'980.31	11'052'500	-1'717'519.69	315.00	9'334'665.31
	Revenus	-2'136'249.15	-2'038'900	-97'349.15	0.00	-2'136'249.15
149.01	**SPS**	**7'198'731.16**	**9'013'600**	**-1'814'868.84**	**315.00**	**7'198'416.16**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle

		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Charges	9'334'980.31	11'052'500	-1'717'519.69	315.00	9'334'665.31
	Revenus	-2'136'249.15	-2'038'900	-97'349.15	0.00	-2'136'249.15
30	**Charges de personnel**	**1'818'618.15**	**1'850'400**	**-31'781.85**	**0.00**	**1'818'618.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'472'056.10	1'491'300	-19'243.90	0.00	1'472'056.10
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-5'128.90	0	-5'128.90	0.00	-5'128.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-6'638.50	0	-6'638.50	0.00	-6'638.50
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'600.00	14'900	-3'300.00	0.00	11'600.00
30420.00	Indemnités de repas	255.00	0	255.00	0.00	255.00
30490.02	Allocations compensatoires	7'310.00	7'900	-590.00	0.00	7'310.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	78'344.15	79'500	-1'155.85	0.00	78'344.15
30500.02	Cotisations patronales AC	16'086.25	15'800	286.25	0.00	16'086.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	187'454.80	192'200	-4'745.20	0.00	187'454.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'523.70	1'600	-76.30	0.00	1'523.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	30'986.70	31'400	-413.30	0.00	30'986.70
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	13'121.95	11'700	1'421.95	0.00	13'121.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'283.40	1'400	-116.60	0.00	1'283.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'656.20	2'700	-43.80	0.00	2'656.20
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	7'317.60	0	7'317.60	0.00	7'317.60
30990.00	Autres charges de personnel	389.70	0	389.70	0.00	389.70
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'039'361.26**	**974'200**	**65'161.26**	**315.00**	**1'039'046.26**
31000.00	Matériel de bureau	5'627.36	3'000	2'627.36	0.00	5'627.36
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	35'034.94	49'600	-14'565.06	0.00	35'034.94
31010.02	Carburants voitures/machines	49.00	0	49.00	0.00	49.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	682.60	0	682.60	0.00	682.60
31051.00	Frais de réception	4'759.85	0	4'759.85	0.00	4'759.85
31200.01	Eau - PA	0.00	5'000	-5'000.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	59'675.55	70'000	-10'324.45	0.00	59'675.55
31200.05	Chauffage à distance	53'141.35	60'000	-6'858.65	0.00	53'141.35
31300.01	Prestations de services de tiers	63'647.25	63'200	447.25	0.00	63'647.25
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	4'644.85	0	4'644.85	0.00	4'644.85
31300.04	Cotisations	100.00	0	100.00	0.00	100.00
31300.05	Frais de ports	1'053.80	0	1'053.80	0.00	1'053.80
31370.04	Taxes pour véhicules de services	153.00	0	153.00	0.00	153.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	27'106.00	0	27'106.00	0.00	27'106.00
31510.02	Entretien de véhicules	9'051.10	0	9'051.10	0.00	9'051.10
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	628.56	0	628.56	0.00	628.56
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	708'734.05	694'000	14'734.05	0.00	708'734.05
31700.01	Frais de repas	28'776.05	7'000	21'776.05	315.00	28'461.05
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	3'031.80	1'400	1'631.80	0.00	3'031.80
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'420.20	0	1'420.20	0.00	1'420.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	7'711.05	0	7'711.05	0.00	7'711.05
31710.00	Excursions, voyages scolaires et camps	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31900.00	Prestations en dommages et intérêts	1'000.00	0	1'000.00	0.00	1'000.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	23'332.90	20'000	3'332.90	0.00	23'332.90
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**159'000.00**	**159'700**	**-700.00**	**0.00**	**159'000.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	159'000.00	159'700	-700.00	0.00	159'000.00
36	**Charges de transfert**	**6'219'918.90**	**7'978'800**	**-1'758'881.10**	**0.00**	**6'219'918.90**
36110.00	Dédommagements cantons et concordats	6'219'918.90	7'978'800	-1'758'881.10	0.00	6'219'918.90
39	**Imputations internes**	**98'082.00**	**89'400**	**8'682.00**	**0.00**	**98'082.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'019.05	6'500	-4'480.95	0.00	2'019.05
39100.00	Prestations de services	10'494.45	18'700	-8'205.55	0.00	10'494.45
39101.00	Prestations informatiques	16'668.50	12'000	4'668.50	0.00	16'668.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	48'400.00	28'800	19'600.00	0.00	48'400.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	20'500.00	23'100	-2'600.00	0.00	20'500.00
42	**Taxes**	**-516'675.05**	**-525'000**	**8'324.95**	**0.00**	**-516'675.05**
42400.02	Prestations de services pour tiers	-516'375.05	-480'000	-36'375.05	0.00	-516'375.05
42600.00	Remboursement de tiers	-300.00	-45'000	44'700.00	0.00	-300.00
44	**Revenus financiers**	**-53'234.35**	**-28'100**	**-25'134.35**	**0.00**	**-53'234.35**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-134.35	0	-134.35	0.00	-134.35
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-53'100.00	-28'100	-25'000.00	0.00	-53'100.00
49	**Imputations internes**	**-1'566'339.75**	**-1'485'800**	**-80'539.75**	**0.00**	**-1'566'339.75**
49100.00	Prestations de services	-1'518.00	-1'000	-518.00	0.00	-1'518.00

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
49800.00	Reports internes	-1'564'821.75	-1'484'800	-80'021.75	0.00	-1'564'821.75
16	**Développement de l'agglomération**	**83'228.96**	**506'200**	**-422'971.04**	**436'046.15**	**-352'817.19**
	Charges	293'492.56	566'200	-272'707.44	436'046.15	-142'553.59
	Revenus	-210'263.60	-60'000	-150'263.60	0.00	-210'263.60
	Développement de l'agglomération	**83'228.96**	**506'200**	**-422'971.04**	**436'046.15**	**-352'817.19**
	Charges	293'492.56	566'200	-272'707.44	436'046.15	-142'553.59
	Revenus	-210'263.60	-60'000	-150'263.60	0.00	-210'263.60
148.00	**Politique d'agglomération**	**83'228.96**	**506'200**	**-422'971.04**	**436'046.15**	**-352'817.19**
	Charges	293'492.56	566'200	-272'707.44	436'046.15	-142'553.59
	Revenus	-210'263.60	-60'000	-150'263.60	0.00	-210'263.60
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**263'158.01**	**566'200**	**-303'041.99**	**425'904.95**	**-162'746.94**
31051.00	Frais de réception	3'080.66	6'000	-2'919.34	6'348.05	-3'267.39
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	60'000	-60'000.00	7'000.00	-7'000.00
31300.04	Cotisations	204'070.00	240'200	-36'130.00	204'719.00	-649.00
31300.05	Frais de ports	2'194.60	0	2'194.60	0.00	2'194.60
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	53'812.75	260'000	-206'187.25	124'766.85	-70'954.10
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0.00	83'071.05	-83'071.05
39	**Imputations internes**	**30'334.55**	**0**	**30'334.55**	**10'141.20**	**20'193.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'161.80	0	1'161.80	539.95	621.85
39100.00	Prestations de services	28'377.75	0	28'377.75	8'153.25	20'224.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	680.00	0	680.00	890.00	-210.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	115.00	0	115.00	558.00	-443.00
46	**Revenus de transfert**	**-150'263.60**	**0**	**-150'263.60**	**0.00**	**-150'263.60**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	-150'263.60	0	-150'263.60	0.00	-150'263.60
48	**Revenus extraordinaires**	**-60'000.00**	**-60'000**	**0.00**	**0.00**	**-60'000.00**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	-60'000.00	-60'000	0.00	0.00	-60'000.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
	Dicastère Culture, Sports et Tourisme	**30'619'138.03**	**31'244'500**	**-625'361.97**	**29'636'624.87**	**982'513.16**
	Charges	38'444'124.53	38'550'000	-105'875.47	37'911'093.61	533'030.92
	Revenus	-7'824'986.50	-7'305'500	-519'486.50	-8'274'468.74	449'482.24
12	**Culture**	**20'912'620.95**	**21'166'000**	**-253'379.05**	**19'877'653.24**	**1'034'967.71**
	Charges	24'075'724.63	23'876'100	199'624.63	23'481'253.66	594'470.97
	Revenus	-3'163'103.68	-2'710'100	-453'003.68	-3'603'600.42	440'496.74
	Culture, délégué(e) à la culture	**7'032'465.16**	**7'117'200**	**-84'734.84**	**6'484'486.47**	**547'978.69**
	Charges	7'061'237.82	7'117'200	-55'962.18	7'185'173.70	-123'935.88
	Revenus	-28'772.66	0	-28'772.66	-700'687.23	671'914.57
133.01	**Aides culturelles**	**5'417'772.33**	**5'391'700**	**26'072.33**	**4'784'324.47**	**633'447.86**
	Charges	5'417'772.33	5'391'700	26'072.33	5'485'011.70	-67'239.37
	Revenus	0.00	0	0.00	-700'687.23	700'687.23
30	**Charges de personnel**	**178'171.45**	**167'500**	**10'671.45**	**168'088.60**	**10'082.85**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	143'422.25	133'500	9'922.25	133'916.05	9'506.20
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'436.00	2'300	136.00	2'436.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	7'615.25	7'200	415.25	7'144.85	470.40
30500.02	Cotisations patronales AC	1'577.70	1'400	177.70	1'425.70	152.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	18'328.80	18'200	128.80	18'377.40	-48.60
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	150.85	200	-49.15	132.45	18.40
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'012.10	2'900	112.10	2'812.20	199.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'200.60	1'300	-99.40	1'191.50	9.10
30591.00	Fonds de formation professionnelle	125.00	200	-75.00	74.95	50.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	257.90	300	-42.10	227.50	30.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	350.00	-350.00
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	0.00	45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**124'078.78**	**147'000**	**-22'921.22**	**175'023.95**	**-50'945.17**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	445.08	2'000	-1'554.92	703.95	-258.87
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	500	-500.00	1'500.00	-1'500.00
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	59'699.30	60'000	-300.70	71'420.20	-11'720.90
31300.01	Prestations de services de tiers	22'330.00	25'000	-2'670.00	23'601.30	-1'271.30
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	124.20	0	124.20	39.80	84.40
31300.05	Frais de ports	0.00	0	0.00	7.00	-7.00
31300.85	Téléphonie mobile	61.30	0	61.30	0.00	61.30
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	10'000.00	10'000	0.00	15'000.00	-5'000.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	27'120.00	42'000	-14'880.00	58'869.40	-31'749.40
31700.01	Frais de repas	2'363.00	1'000	1'363.00	851.80	1'511.20
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	1'211.90	-1'211.90
31700.03	Frais de déplacement (autres)	1'115.90	2'500	-1'384.10	1'045.70	70.20
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	820.00	1'500	-680.00	772.90	47.10
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'000.00**	**1'300**	**-300.00**	**1'303.00**	**-303.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'000.00	1'300	-300.00	1'303.00	-303.00
36	**Charges de transfert**	**5'069'806.10**	**5'051'500**	**18'306.10**	**5'116'894.50**	**-47'088.40**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	5'069'806.10	5'051'500	18'306.10	5'116'894.50	-47'088.40
39	**Imputations internes**	**44'716.00**	**24'400**	**20'316.00**	**23'701.65**	**21'014.35**
39100.00	Prestations de services	23'336.00	300	23'036.00	270.65	23'065.35
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	3'000.00	-2'000.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	19'930.00	22'600	-2'670.00	19'900.00	30.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	200.00	200	0.00	281.00	-81.00
48	**Revenus extraordinaires**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-700'687.23**	**700'687.23**
48500.00	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	0.00	0	0.00	-700'687.23	700'687.23
133.02	**Théatre du Passage**	**1'614'692.83**	**1'725'500**	**-110'807.17**	**1'700'162.00**	**-85'469.17**
	Charges	1'643'465.49	1'725'500	-82'034.51	1'700'162.00	-56'696.51
	Revenus	-28'772.66	0	-28'772.66	0.00	-28'772.66
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**70'000.00**	**112'500**	**-42'500.00**	**112'507.00**	**-42'507.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	42'500	-42'500.00	42'507.00	-42'507.00
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	70'000.00	70'000	0.00	70'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**1'497'982.49**	**1'528'000**	**-30'017.51**	**1'500'000.00**	**-2'017.51**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	1'497'982.49	1'528'000	-30'017.51	1'500'000.00	-2'017.51
39	**Imputations internes**	**75'483.00**	**85'000**	**-9'517.00**	**87'655.00**	**-12'172.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	75'483.00	85'000	-9'517.00	87'655.00	-12'172.00
46	**Revenus de transfert**	**-28'772.66**	**0**	**-28'772.66**	**0.00**	**-28'772.66**
46020.00	Quotes-parts revenus des communes et synd. inter..	-28'772.66	0	-28'772.66	0.00	-28'772.66
	Serv. Intégration et Infrastructures culturelles	**4'242'714.35**	**4'703'400**	**-460'685.65**	**4'085'352.27**	**157'362.08**
	Charges	5'857'819.65	6'353'300	-495'480.35	5'719'726.52	138'093.13
	Revenus	-1'615'105.30	-1'649'900	34'794.70	-1'634'374.25	19'268.95
134.01	**Case à chocs**	**573'501.60**	**543'500**	**30'001.60**	**574'814.45**	**-1'312.85**
	Charges	573'501.60	543'500	30'001.60	574'814.45	-1'312.85
30	**Charges de personnel**	**430'679.40**	**332'200**	**98'479.40**	**359'055.05**	**71'624.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	342'840.35	274'100	68'740.35	302'951.30	39'889.05
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-283.85	0	-283.85	0.00	-283.85
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	3'755.50	0	3'755.50	0.00	3'755.50
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	18'202.95	14'700	3'502.95	16'163.90	2'039.05
30500.02	Cotisations patronales AC	3'770.90	3'100	670.90	3'332.80	438.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	46'006.85	31'700	14'306.85	27'332.45	18'674.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	360.30	300	60.30	317.65	42.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'199.75	5'800	1'399.75	6'361.70	838.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'926.70	1'700	226.70	1'639.90	286.80
30591.00	Fonds de formation professionnelle	298.45	300	-1.55	170.30	128.15
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	616.70	500	116.70	515.05	101.65
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'984.80	0	5'984.80	0.00	5'984.80
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	270.00	-270.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**4'022.20**	**3'700**	**322.20**	**6'431.60**	**-2'409.40**
31300.01	Prestations de services de tiers	3'682.20	3'700	-17.80	6'431.60	-2'749.40
31700.01	Frais de repas	340.00	0	340.00	0.00	340.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**76'100**	**-76'100.00**	**76'144.00**	**-76'144.00**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	0.00	13'000	-13'000.00	13'000.00	-13'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	63'100	-63'100.00	63'144.00	-63'144.00
36	**Charges de transfert**	**93'000.00**	**80'000**	**13'000.00**	**79'869.80**	**13'130.20**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	80'000.00	80'000	0.00	79'869.80	130.20
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	13'000.00	0	13'000.00	0.00	13'000.00
39	**Imputations internes**	**45'800.00**	**51'500**	**-5'700.00**	**53'314.00**	**-7'514.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	45'800.00	51'500	-5'700.00	53'314.00	-7'514.00
134.02	**Bibliothèque Pestalozzi**	**373'115.60**	**364'800**	**8'315.60**	**363'444.70**	**9'670.90**
	Charges	373'115.60	364'800	8'315.60	363'444.70	9'670.90
30	**Charges de personnel**	**337'969.60**	**329'600**	**8'369.60**	**328'334.70**	**9'634.90**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	274'119.40	266'100	8'019.40	264'496.70	9'622.70
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	2'262.00	2'300	-38.00	2'262.00	0.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'388.00	2'400	-12.00	2'388.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	14'555.00	14'200	355.00	14'111.60	443.40
30500.02	Cotisations patronales AC	3'015.75	3'000	15.75	2'909.95	105.80
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	32'229.00	32'500	-271.00	32'005.20	223.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	287.85	300	-12.15	277.60	10.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'757.10	5'600	157.10	5'554.85	202.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'398.15	2'400	-1.85	2'380.85	17.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	238.95	300	-61.05	148.15	90.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	493.40	500	-6.60	449.80	43.60
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	0	0.00	1'080.00	-1'080.00
30990.00	Autres charges de personnel	225.00	0	225.00	270.00	-45.00
36	**Charges de transfert**	**7'000.00**	**7'000**	**0.00**	**7'000.00**	**0.00**

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	7'000.00	7'000	0.00	7'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**28'146.00**	**28'200**	**-54.00**	**28'110.00**	**36.00**
39100.00	Prestations de services	36.00	0	36.00	0.00	36.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	27'860.00	27'900	-40.00	27'860.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
134.03	**Gestion des églises**	**560'334.40**	**661'000**	**-100'665.60**	**524'500.64**	**35'833.76**
	Charges	566'807.60	670'000	-103'192.40	530'605.64	36'201.96
	Revenus	-6'473.20	-9'000	2'526.80	-6'105.00	-368.20
30	**Charges de personnel**	**78'120.24**	**89'100**	**-10'979.76**	**85'521.34**	**-7'401.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	66'076.45	74'300	-8'223.55	70'615.35	-4'538.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	426.60	0	426.60	0.00	426.60
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	3'396.95	3'400	-3.05	3'683.90	-286.95
30500.02	Cotisations patronales AC	703.60	800	-96.40	759.65	-56.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	5'553.85	8'300	-2'746.15	8'114.80	-2'560.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	68.94	100	-31.06	73.49	-4.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'343.95	1'400	-56.05	1'449.55	-105.60
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	379.30	500	-120.70	443.95	-64.65
30591.00	Fonds de formation professionnelle	55.80	100	-44.20	38.35	17.45
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	114.80	200	-85.20	117.30	-2.50
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	225.00	-225.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**40'198.50**	**43'700**	**-3'501.50**	**30'987.05**	**9'211.45**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'313.60	0	1'313.60	366.95	946.65
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	1'500	-1'500.00	0.00	0.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	0.00	1'000	-1'000.00	0.00	0.00
31200.02	Electricité	4'707.95	5'000	-292.05	4'835.75	-127.80
31200.03	Gaz	19'904.70	25'000	-5'095.30	21'037.60	-1'132.90
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	4'678.00	0	4'678.00	1'808.00	2'870.00
31340.09	Primes d'assurances	2'207.25	2'300	-92.75	2'207.25	0.00
31510.01	Entretien de machines et outils	7'387.00	8'400	-1'013.00	731.50	6'655.50
31700.01	Frais de repas	0.00	300	-300.00	0.00	0.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
34	**Charges financières**	**857.61**	**0**	**857.61**	**500.00**	**357.61**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	7.61	0	7.61	0.00	7.61
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	850.00	0	850.00	500.00	350.00
36	**Charges de transfert**	**79'900.00**	**79'900**	**0.00**	**79'900.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	79'900.00	79'900	0.00	79'900.00	0.00
39	**Imputations internes**	**367'731.25**	**457'300**	**-89'568.75**	**333'697.25**	**34'034.00**
39100.00	Prestations de services	2'000.00	7'000	-5'000.00	2'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	365'731.25	450'300	-84'568.75	331'697.25	34'034.00
42	**Taxes**	**-3'020.00**	**-4'900**	**1'880.00**	**-2'660.00**	**-360.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-570.00	-900	330.00	-490.00	-80.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	-2'450.00	-4'000	1'550.00	-2'170.00	-280.00
44	**Revenus financiers**	**-3'453.20**	**-4'100**	**646.80**	**-3'445.00**	**-8.20**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-5.20	0	-5.20	0.00	-5.20
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-3'448.00	-4'100	652.00	-3'445.00	-3.00
134.04	**Culture et intégration**	**1'008'197.20**	**1'167'100**	**-158'902.80**	**1'028'735.00**	**-20'537.80**
	Charges	1'043'234.55	1'209'800	-166'565.45	1'063'615.10	-20'380.55
	Revenus	-35'037.35	-42'700	7'662.65	-34'880.10	-157.25
30	**Charges de personnel**	**865'573.20**	**1'013'600**	**-148'026.80**	**880'351.15**	**-14'777.95**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	699'788.45	818'800	-119'011.55	766'526.85	-66'738.40
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-295.75	0	-295.75	-4'228.75	3'933.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-66'832.60	66'832.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	5'220.00	8'300	-3'080.00	7'569.00	-2'349.00
30490.02	Allocations compensatoires	1'200.00	1'200	0.00	1'200.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	37'155.55	43'700	-6'544.45	40'898.40	-3'742.85
30500.02	Cotisations patronales AC	7'586.25	8'600	-1'013.75	8'196.65	-610.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	92'129.75	105'700	-13'570.25	94'687.45	-2'557.70

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	715.05	900	-184.95	764.25	-49.20
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	14'696.50	17'200	-2'503.50	16'096.75	-1'400.25
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	4'543.55	6'900	-2'356.45	6'179.15	-1'635.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	608.95	800	-191.05	428.90	180.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'259.90	1'500	-240.10	1'303.30	-43.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	650.00	0	650.00	7'201.80	-6'551.80
30990.00	Autres charges de personnel	315.00	0	315.00	360.00	-45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**133'497.30**	**146'900**	**-13'402.70**	**141'051.75**	**-7'554.45**
31000.00	Matériel de bureau	1'800.65	4'100	-2'299.35	1'825.85	-25.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'764.05	3'000	-1'235.95	1'939.35	-175.30
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	500	-500.00	138.00	-138.00
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	483.00	400	83.00	483.00	0.00
31051.00	Frais de réception	3'480.10	9'500	-6'019.90	6'448.70	-2'968.60
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	64.35	-64.35
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	89.40	3'800	-3'710.60	1'757.30	-1'667.90
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'296.45	5'000	-3'703.55	7'769.40	-6'472.95
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	221.00	0	221.00	158.40	62.60
31200.02	Electricité	1'826.65	2'000	-173.35	1'458.70	367.95
31300.01	Prestations de services de tiers	11'410.00	8'100	3'310.00	9'577.00	1'833.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	3'718.60	3'700	18.60	3'280.70	437.90
31300.04	Cotisations	430.00	800	-370.00	430.00	0.00
31300.05	Frais de ports	9'096.65	6'500	2'596.65	7'834.15	1'262.50
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	2'100.00	1'600	500.00	730.00	1'370.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	31.00	100	-69.00	15.50	15.50
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	700	-91.90	639.75	-31.65
31340.09	Primes d'assurances	257.50	300	-42.50	257.50	0.00
31370.01	Impôts et taxes	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	710.00	700	10.00	670.00	40.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	500	-500.00	1'159.95	-1'159.95
31510.01	Entretien de machines et outils	1'294.70	0	1'294.70	1'675.20	-380.50
31510.02	Entretien de véhicules	981.35	1'200	-218.65	2'119.50	-1'138.15
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	89'580.00	89'300	280.00	88'575.65	1'004.35
31700.01	Frais de repas	160.00	500	-340.00	20.00	140.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'983.00	2'500	-517.00	1'951.80	31.20
31700.03	Frais de déplacement (autres)	175.10	1'500	-1'324.90	56.00	119.10
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	16.00	-16.00
36	**Charges de transfert**	**5'000.00**	**5'000**	**0.00**	**5'000.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	5'000.00	5'000	0.00	5'000.00	0.00
39	**Imputations internes**	**39'164.05**	**44'300**	**-5'135.95**	**37'212.20**	**1'951.85**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'785.55	1'700	1'085.55	2'940.40	-154.85
39100.00	Prestations de services	9'858.60	16'200	-6'341.40	6'475.05	3'383.55
39101.00	Prestations informatiques	20'269.90	20'100	169.90	21'546.75	-1'276.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'000.00	6'000	0.00	6'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-8'817.10**	**-3'000**	**-5'817.10**	**-9'645.85**	**828.75**
42500.00	Ventes	-1'500.75	0	-1'500.75	-2'500.00	999.25
42600.00	Remboursement de tiers	-7'316.35	-3'000	-4'316.35	-7'145.85	-170.50
44	**Revenus financiers**	**-25'220.25**	**-39'000**	**13'779.75**	**-24'234.25**	**-986.00**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-17'220.25	-31'000	13'779.75	-17'034.25	-186.00
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-8'000.00	-8'000	0.00	-7'200.00	-800.00
49	**Imputations internes**	**-1'000.00**	**-700**	**-300.00**	**-1'000.00**	**0.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'000.00	-700	-300.00	-1'000.00	0.00
134.05	**Mesures d'intégration professionnelle**	**138'240.88**	**163'900**	**-25'659.12**	**135'880.11**	**2'360.77**
	Charges	1'586'266.58	1'697'200	-110'933.42	1'567'100.41	19'166.17
	Revenus	-1'448'025.70	-1'533'300	85'274.30	-1'431'220.30	-16'805.40
30	**Charges de personnel**	**1'501'427.25**	**1'581'300**	**-79'872.75**	**1'480'547.55**	**20'879.70**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'313'146.15	1'294'800	18'346.15	1'238'861.75	74'284.40
30100.02	Indemnités journalières	33'656.45	0	33'656.45	-2'723.55	36'380.00
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-34'685.15	0	-34'685.15	-986.25	-33'698.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'121.65	0	-1'121.65	-6'111.30	4'989.65
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-114'051.20	0	-114'051.20	-18'160.35	-95'890.85
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-15'577.10	15'577.10

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	33'750.55	24'200	9'550.55	24'534.00	9'216.55
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	67'882.50	67'300	582.50	66'251.10	1'631.40
30500.02	Cotisations patronales AC	14'062.55	14'000	62.55	13'658.30	404.25
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	156'465.20	149'300	7'165.20	149'803.30	6'661.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'342.40	1'500	-157.60	1'304.85	37.55
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	26'846.85	26'600	246.85	26'075.55	771.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'111.25	1'200	-88.75	695.40	415.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'301.35	2'400	-98.65	2'111.85	189.50
30990.00	Autres charges de personnel	720.00	0	720.00	810.00	-90.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'939.33**	**33'000**	**-31'060.67**	**3'652.86**	**-1'713.53**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	1'558.33	30'000	-28'441.67	2'965.76	-1'407.43
31300.05	Frais de ports	30.00	0	30.00	0.00	30.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	0.00	0	0.00	15.50	-15.50
31700.01	Frais de repas	167.00	1'000	-833.00	588.40	-421.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	9.00	-9.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	184.00	2'000	-1'816.00	74.20	109.80
36	**Charges de transfert**	**82'300.00**	**82'300**	**0.00**	**82'300.00**	**0.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	82'300.00	82'300	0.00	82'300.00	0.00
39	**Imputations internes**	**600.00**	**600**	**0.00**	**600.00**	**0.00**
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
46	**Revenus de transfert**	**-1'448'025.70**	**-1'533'300**	**85'274.30**	**-1'431'220.30**	**-16'805.40**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-1'448'025.70	-1'533'300	85'274.30	-1'431'220.30	-16'805.40
134.06	**Actions jeunesse**	**826'566.59**	**806'800**	**19'766.59**	**806'641.20**	**19'925.39**
	Charges	833'816.59	813'800	20'016.59	808'332.50	25'484.09
	Revenus	-7'250.00	-7'000	-250.00	-1'691.30	-5'558.70
30	**Charges de personnel**	**5'585.65**	**7'400**	**-1'814.35**	**2'675.55**	**2'910.10**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	4'395.30	6'500	-2'104.70	1'465.60	2'929.70
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	233.40	400	-166.60	78.20	155.20
30500.02	Cotisations patronales AC	48.35	200	-151.65	16.10	32.25
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4.60	0	4.60	1.55	3.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	92.30	300	-207.70	30.80	61.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	3.80	0	3.80	0.80	3.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	7.90	0	7.90	2.50	5.40
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	800.00	0	800.00	1'080.00	-280.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**64'649.69**	**46'500**	**18'149.69**	**40'198.05**	**24'451.64**
31000.00	Matériel de bureau	29.15	0	29.15	24.90	4.25
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	2'666.99	0	2'666.99	0.00	2'666.99
31051.00	Frais de réception	0.00	2'000	-2'000.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	29'156.85	6'000	23'156.85	16'573.10	12'583.75
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	29.85	0	29.85	259.75	-229.90
31110.01	Achats de machines et outils	1'299.25	0	1'299.25	0.00	1'299.25
31300.01	Prestations de services de tiers	6'428.70	17'300	-10'871.30	-760.00	7'188.70
31300.04	Cotisations	700.00	500	200.00	700.00	0.00
31300.05	Frais de ports	57.35	0	57.35	159.00	-101.65
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	2'000.00	500	1'500.00	2'806.20	-806.20
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	114.00	0	114.00	114.00	0.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	19'156.80	18'900	256.80	17'950.00	1'206.80
31700.01	Frais de repas	453.50	300	153.50	264.20	189.30
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	0	0.00	140.75	-140.75
31700.03	Frais de déplacement (autres)	2'557.25	1'000	1'557.25	1'966.15	591.10
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**6'800.00**	**11'000**	**-4'200.00**	**12'157.80**	**-5'357.80**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	3'800.00	7'800	-4'000.00	7'800.00	-4'000.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	3'000.00	3'200	-200.00	4'357.80	-1'357.80
36	**Charges de transfert**	**738'801.20**	**730'900**	**7'901.20**	**734'832.50**	**3'968.70**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	734'801.20	730'900	3'901.20	734'832.50	-31.30
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	4'000.00	0	4'000.00	0.00	4'000.00
39	**Imputations internes**	**17'980.05**	**18'000**	**-19.95**	**18'468.60**	**-488.55**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	77.10	0	77.10	196.00	-118.90
39100.00	Prestations de services	552.95	0	552.95	92.60	460.35
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	14'150.00	14'000	150.00	14'000.00	150.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	0.00	300	-300.00	250.00	-250.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	3'200.00	3'700	-500.00	3'930.00	-730.00
42	**Taxes**	**-250.00**	**0**	**-250.00**	**0.00**	**-250.00**
42600.00	Remboursement de tiers	-250.00	0	-250.00	0.00	-250.00
46	**Revenus de transfert**	**-7'000.00**	**-7'000**	**0.00**	**-1'691.30**	**-5'308.70**
46120.00	Dédomm. des communes et des synd. interco.	-7'000.00	-7'000	0.00	-1'691.30	-5'308.70
134.07	**Intégration sociale**	**341'476.10**	**700'200**	**-358'723.90**	**314'278.20**	**27'197.90**
	Charges	393'787.65	742'800	-349'012.35	389'123.75	4'663.90
	Revenus	-52'311.55	-42'600	-9'711.55	-74'845.55	22'534.00
30	**Charges de personnel**	**64'594.45**	**377'000**	**-312'405.55**	**60'365.00**	**4'229.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	54'800.90	322'700	-267'899.10	49'028.45	5'772.45
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	3'280.00	0	3'280.00	4'080.00	-800.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'909.35	14'100	-11'190.65	2'615.85	293.50
30500.02	Cotisations patronales AC	603.20	2'000	-1'396.80	539.55	63.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	0.00	31'400	-31'400.00	0.00	0.00
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	79.30	300	-220.70	97.80	-18.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'151.20	5'600	-4'448.80	1'030.00	121.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	47.00	300	-253.00	27.70	19.30
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	98.50	600	-501.50	83.65	14.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'580.00	0	1'580.00	2'187.00	-607.00
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	675.00	-630.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**38'436.80**	**40'900**	**-2'463.20**	**28'228.65**	**10'208.15**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	3'000	-3'000.00	0.00	0.00
31010.02	Carburants voitures/machines	0.00	1'200	-1'200.00	0.00	0.00
31020.00	Imprimés, publications	192.00	0	192.00	151.95	40.05
31051.00	Frais de réception	717.80	2'600	-1'882.20	630.50	87.30
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	590.55	1'400	-809.45	1'429.35	-838.80
31110.01	Achats de machines et outils	89.00	0	89.00	115.85	-26.85
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	0	0.00	283.90	-283.90
31300.01	Prestations de services de tiers	220.00	4'400	-4'180.00	0.00	220.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	3'373.00	0	3'373.00	2'502.30	870.70
31300.04	Cotisations	2'477.60	1'000	1'477.60	600.00	1'877.60
31300.05	Frais de ports	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	300.00	4'000	-3'700.00	600.00	-300.00
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	15.50	100	-84.50	15.50	0.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	700	-700.00	0.00	0.00
31370.01	Impôts et taxes	60.00	1'200	-1'140.00	140.00	-80.00
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	30'401.35	20'600	9'801.35	21'350.90	9'050.45
31700.01	Frais de repas	0.00	0	0.00	18.00	-18.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	500	-500.00	390.40	-390.40
36	**Charges de transfert**	**286'385.60**	**315'800**	**-29'414.40**	**296'635.60**	**-10'250.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	286'385.60	315'800	-29'414.40	296'635.60	-10'250.00
39	**Imputations internes**	**4'370.80**	**9'100**	**-4'729.20**	**3'894.50**	**476.30**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	56.80	100	-43.20	30.90	25.90
39100.00	Prestations de services	814.00	2'500	-1'686.00	363.60	450.40
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	3'500.00	6'500	-3'000.00	3'500.00	0.00
43	**Revenus divers**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-35'000.00**	**35'000.00**
43900.00	Autres revenus	0.00	0	0.00	-35'000.00	35'000.00
44	**Revenus financiers**	**-30'401.35**	**-20'600**	**-9'801.35**	**-21'350.90**	**-9'050.45**
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-30'401.35	-20'600	-9'801.35	-21'350.90	-9'050.45
46	**Revenus de transfert**	**-21'910.20**	**-22'000**	**89.80**	**-18'494.65**	**-3'415.55**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-21'910.20	0	-21'910.20	-18'494.65	-3'415.55
46320.00	Subventions des communes et des synd. inter.	0.00	-22'000	22'000.00	0.00	0.00
134.08	**Temple du bas / salle de musique**	**421'281.98**	**296'100**	**125'181.98**	**337'057.97**	**84'224.01**
	Charges	487'289.48	311'400	175'889.48	422'689.97	64'599.51
	Revenus	-66'007.50	-15'300	-50'707.50	-85'632.00	19'624.50
30	**Charges de personnel**	**245'537.40**	**129'100**	**116'437.40**	**215'072.05**	**30'465.35**

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	194'973.20	103'600	91'373.20	166'650.40	28'322.80
30300.09	Autres indemnités pour travailleurs temp.	7'975.00	2'500	5'475.00	10'535.00	-2'560.00
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'700	-300.00	3'600.00	-1'200.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	10'352.60	5'300	5'052.60	8'891.20	1'461.40
30500.02	Cotisations patronales AC	1'811.70	1'100	711.70	1'833.05	-21.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	21'959.05	10'400	11'559.05	17'754.15	4'204.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	196.25	200	-3.75	174.40	21.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	4'094.95	2'100	1'994.95	3'499.90	595.05
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'164.15	900	264.15	1'262.10	-97.95
30591.00	Fonds de formation professionnelle	169.50	100	69.50	93.80	75.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	351.00	200	151.00	283.05	67.95
30990.00	Autres charges de personnel	90.00	0	90.00	495.00	-405.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**71'049.83**	**43'300**	**27'749.83**	**81'595.50**	**-10'545.67**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	2'240.53	0	2'240.53	3'954.10	-1'713.57
31050.00	Denrées alimentaires	3'034.35	2'000	1'034.35	3'127.60	-93.25
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	1'621.25	300	1'321.25	487.75	1'133.50
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	3'402.40	0	3'402.40	430.00	2'972.40
31200.01	Eau - PA	1'115.50	700	415.50	1'239.75	-124.25
31200.02	Electricité	15'808.45	7'000	8'808.45	19'890.20	-4'081.75
31200.03	Gaz	33'427.15	32'800	627.15	46'303.15	-12'876.00
31300.01	Prestations de services de tiers	0.00	0	0.00	241.40	-241.40
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'650.40	400	1'250.40	1'146.55	503.85
31510.01	Entretien de machines et outils	2'450.00	0	2'450.00	0.00	2'450.00
31700.01	Frais de repas	960.00	0	960.00	1'380.00	-420.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	5'339.80	0	5'339.80	3'395.00	1'944.80
39	**Imputations internes**	**170'702.25**	**139'000**	**31'702.25**	**126'022.42**	**44'679.83**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'669.00	1'500	1'169.00	1'642.55	1'026.45
39100.00	Prestations de services	282.90	200	82.90	0.00	282.90
39101.00	Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	2'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	165'750.35	135'300	30'450.35	122'199.87	43'550.48
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	180.00	-180.00
42	**Taxes**	**-28'051.80**	**-5'100**	**-22'951.80**	**-37'065.48**	**9'013.68**
42400.01	Taxes d'utilisation	-464.80	-100	-364.80	-6'401.48	5'936.68
42400.02	Prestations de services pour tiers	-15'736.00	-3'000	-12'736.00	-14'063.00	-1'673.00
42500.00	Ventes	-11'851.00	-2'000	-9'851.00	-16'601.00	4'750.00
44	**Revenus financiers**	**-35'007.70**	**-10'000**	**-25'007.70**	**-44'414.72**	**9'407.02**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-147.70	0	-147.70	0.00	-147.70
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-34'860.00	-10'000	-24'860.00	-44'414.72	9'554.72
49	**Imputations internes**	**-2'948.00**	**-200**	**-2'748.00**	**-4'151.80**	**1'203.80**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-2'628.00	-200	-2'428.00	-2'965.00	337.00
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-320.00	0	-320.00	-1'186.80	866.80
	Menuiserie centrale	**243'544.62**	**253'800**	**-10'255.38**	**236'850.90**	**6'693.72**
	Charges	243'317.32	253'800	-10'482.68	237'678.20	5'639.12
	Revenus	227.30	0	227.30	-827.30	1'054.60
135.00	**Menuiserie centrale**	**243'544.62**	**253'800**	**-10'255.38**	**236'850.90**	**6'693.72**
	Charges	243'317.32	253'800	-10'482.68	237'678.20	5'639.12
	Revenus	227.30	0	227.30	-827.30	1'054.60
30	**Charges de personnel**	**211'562.50**	**215'700**	**-4'137.50**	**203'641.20**	**7'921.30**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	170'222.40	174'900	-4'677.60	166'698.25	3'524.15
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-2'406.55	2'406.55
30490.02	Allocations compensatoires	2'400.00	2'400	0.00	2'400.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	8'865.20	9'400	-534.80	8'894.35	-29.15
30500.02	Cotisations patronales AC	1'836.80	2'000	-163.20	1'833.35	3.45
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	21'722.95	20'900	822.95	20'681.40	1'041.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	178.80	300	-121.20	175.00	3.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'506.55	3'700	-193.45	3'500.70	5.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'502.45	1'500	2.45	1'487.85	14.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	295.20	200	95.20	93.65	201.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	300.75	400	-99.25	283.20	17.55
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	731.40	0	731.40	0.00	731.40

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**7'542.72**	**13'400**	**-5'857.28**	**9'157.80**	**-1'615.08**
31000.00	Matériel de bureau	76.70	500	-423.30	0.00	76.70
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	4'120.57	5'000	-879.43	5'218.05	-1'097.48
31110.01	Achats de machines et outils	0.00	2'500	-2'500.00	0.00	0.00
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	372.85	1'800	-1'427.15	524.55	-151.70
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'090.80	2'000	90.80	1'884.15	206.65
31340.02	Primes d'assurances véhicules	222.10	0	222.10	253.75	-31.65
31370.04	Taxes pour véhicules de services	78.00	0	78.00	0.00	78.00
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	0.00	0	0.00	76.90	-76.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	581.70	1'300	-718.30	856.20	-274.50
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	300	-300.00	344.20	-344.20
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**1'000.00**	**1'400**	**-400.00**	**1'350.00**	**-350.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'000.00	1'400	-400.00	1'350.00	-350.00
39	**Imputations internes**	**23'212.10**	**23'300**	**-87.90**	**23'529.20**	**-317.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.01	0	0.01	0.00	0.01
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	22'762.09	22'700	62.09	22'988.20	-226.11
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	200.00	300	-100.00	291.00	-91.00
42	**Taxes**	**227.30**	**0**	**227.30**	**-827.30**	**1'054.60**
42400.02	Prestations de services pour tiers	227.30	0	227.30	-827.30	1'054.60
	Service de médiation culturelle	**342'666.70**	**363'300**	**-20'633.30**	**335'806.04**	**6'860.66**
	Charges	390'195.30	395'100	-4'904.70	391'631.09	-1'435.79
	Revenus	-47'528.60	-31'800	-15'728.60	-55'825.05	8'296.45
136.00	**Médiation culturelle**	**342'666.70**	**363'300**	**-20'633.30**	**335'806.04**	**6'860.66**
	Charges	390'195.30	395'100	-4'904.70	391'631.09	-1'435.79
	Revenus	-47'528.60	-31'800	-15'728.60	-55'825.05	8'296.45
30	**Charges de personnel**	**363'065.40**	**366'300**	**-3'234.60**	**360'050.65**	**3'014.75**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	285'034.80	288'400	-3'365.20	288'085.25	-3'050.45
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-1'145.50	1'145.50
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-189.60	0	-189.60	0.00	-189.60
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	6'288.25	6'000	288.25	3'487.80	2'800.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'931.50	7'900	31.50	6'452.50	1'479.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	15'187.90	15'500	-312.10	15'306.45	-118.55
30500.02	Cotisations patronales AC	3'146.95	3'200	-53.05	3'156.05	-9.10
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	34'721.10	34'800	-78.90	35'064.20	-343.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	300.30	400	-99.70	301.55	-1.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	6'006.85	6'100	-93.15	6'024.25	-17.40
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'494.10	2'500	-5.90	2'003.90	490.20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	248.95	300	-51.05	161.00	87.95
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	514.30	600	-85.70	488.20	26.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'095.00	0	1'095.00	285.00	810.00
30990.00	Autres charges de personnel	285.00	600	-315.00	380.00	-95.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**7'301.70**	**8'600**	**-1'298.30**	**7'897.59**	**-595.89**
31000.00	Matériel de bureau	600.10	800	-199.90	127.10	473.00
31040.00	Matériel didactique	2'278.45	2'700	-421.55	2'439.14	-160.69
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	267.00	900	-633.00	1'048.15	-781.15
31110.01	Achats de machines et outils	59.00	300	-241.00	0.00	59.00
31300.01	Prestations de services de tiers	1'229.40	1'400	-170.60	1'740.00	-510.60
31300.02	Frais bancaires et postaux	11.70	0	11.70	0.00	11.70
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	393.85	400	-6.15	499.45	-105.60
31300.04	Cotisations	710.00	700	10.00	665.00	45.00
31300.05	Frais de ports	466.85	400	66.85	669.25	-202.40
31700.01	Frais de repas	530.00	400	130.00	494.10	35.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	400	-400.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	386.60	200	186.60	145.20	241.40
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	100.85	0	100.85	70.20	30.65
31810.00	Pertes sur créances effectives	267.90	0	267.90	0.00	267.90
34	**Charges financières**	**5.00**	**0**	**5.00**	**5.00**	**0.00**
34990.00	Autres charges financières	5.00	0	5.00	5.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39	**Imputations internes**	**19'823.20**	**20'200**	**-376.80**	**23'677.85**	**-3'854.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	686.30	1'200	-513.70	1'245.05	-558.75
39100.00	Prestations de services	1'721.40	2'000	-278.60	2'302.80	-581.40
39101.00	Prestations informatiques	5'965.50	5'500	465.50	8'680.00	-2'714.50
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	11'200.00	11'200	0.00	11'200.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
42	**Taxes**	**-47'080.25**	**-30'200**	**-16'880.25**	**-54'848.55**	**7'768.30**
42310.00	Taxes de cours	-36'462.65	-16'000	-20'462.65	-29'277.00	-7'185.65
42400.02	Prestations de services pour tiers	-10'002.00	-14'000	3'998.00	-25'213.75	15'211.75
42600.00	Remboursement de tiers	-615.60	-200	-415.60	-357.80	-257.80
43	**Revenus divers**	**-405.00**	**-400**	**-5.00**	**-551.50**	**146.50**
43900.00	Autres revenus	-405.00	-400	-5.00	-551.50	146.50
44	**Revenus financiers**	**-43.35**	**0**	**-43.35**	**0.00**	**-43.35**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-43.35	0	-43.35	0.00	-43.35
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-1'200**	**1'200.00**	**-425.00**	**425.00**
49100.00	Prestations de services	0.00	-1'200	1'200.00	-425.00	425.00
	Musée d'Art et d'Histoire	**3'223'848.95**	**3'106'200**	**117'648.95**	**3'276'251.64**	**-52'402.69**
	Charges	3'698'582.22	3'381'300	317'282.22	3'522'554.60	176'027.62
	Revenus	-474'733.27	-275'100	-199'633.27	-246'302.96	-228'430.31
137.00	**Musée d'art et d'histoire**	**3'223'848.95**	**3'106'200**	**117'648.95**	**3'276'251.64**	**-52'402.69**
	Charges	3'698'582.22	3'381'300	317'282.22	3'522'554.60	176'027.62
	Revenus	-474'733.27	-275'100	-199'633.27	-246'302.96	-228'430.31
30	**Charges de personnel**	**2'049'201.45**	**1'907'200**	**142'001.45**	**2'001'574.80**	**47'626.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'694'520.30	1'535'100	159'420.30	1'639'168.10	55'352.20
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-28'311.90	28'311.90
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'312.45	0	-1'312.45	0.00	-1'312.45
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-7'582.10	0	-7'582.10	0.00	-7'582.10
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	0.00	0	0.00	1'000.00	-1'000.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	0.00	0	0.00	230.10	-230.10
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	23'894.30	25'100	-1'205.70	27'049.95	-3'155.65
30490.02	Allocations compensatoires	1'926.00	2'400	-474.00	2'289.00	-363.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	89'721.45	81'900	7'821.45	87'161.60	2'559.85
30500.02	Cotisations patronales AC	18'589.50	16'900	1'689.50	17'943.00	646.50
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	202'225.50	193'800	8'425.50	196'688.95	5'536.55
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'779.75	2'100	-320.25	1'717.45	62.30
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	35'486.50	32'300	3'186.50	34'306.65	1'179.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	13'725.25	13'300	425.25	13'321.00	404.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'533.95	1'500	33.95	915.10	618.85
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	3'041.55	2'800	241.55	2'775.80	265.75
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'475.00	0	3'475.00	3'745.00	-270.00
30910.00	Recrutement du personnel	2'468.30	0	2'468.30	0.00	2'468.30
30990.00	Autres charges de personnel	-34'291.35	0	-34'291.35	1'575.00	-35'866.35
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**868'974.64**	**743'400**	**125'574.64**	**758'142.89**	**110'831.75**
31000.00	Matériel de bureau	8'335.20	8'000	335.20	4'295.05	4'040.15
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	109'776.18	25'000	84'776.18	64'912.95	44'863.23
31010.02	Carburants voitures/machines	1'517.06	1'800	-282.94	2'433.10	-916.04
31020.00	Imprimés, publications	14'630.48	21'000	-6'369.52	77'240.60	-62'610.12
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	9'557.38	8'000	1'557.38	9'537.26	20.12
31050.00	Denrées alimentaires	4'690.25	2'000	2'690.25	2'882.60	1'807.65
31051.00	Frais de réception	2'025.50	2'500	-474.50	421.20	1'604.30
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	7'070.08	8'000	-929.92	11'138.50	-4'068.42
31110.01	Achats de machines et outils	7'276.38	5'000	2'276.38	6'173.80	1'102.58
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	0.00	400	-400.00	76.70	-76.70
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	99'271.19	3'300	95'971.19	2'407.30	96'863.89
31200.01	Eau - PA	2'498.05	1'800	698.05	2'037.25	460.80
31200.02	Electricité	41'695.10	39'000	2'695.10	42'673.15	-978.05
31200.03	Gaz	0.00	50'000	-50'000.00	13'498.05	-13'498.05
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	1'445.90	1'800	-354.10	3'426.55	-1'980.65
31300.01	Prestations de services de tiers	337'145.34	54'000	283'145.34	269'960.65	67'184.69
31300.02	Frais bancaires et postaux	265.77	0	265.77	180.32	85.45
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	13'691.85	16'700	-3'008.15	15'193.00	-1'501.15

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31300.04	Cotisations	5'999.77	4'100	1'899.77	5'821.50	178.27
31300.05	Frais de ports	23'203.25	16'000	7'203.25	19'275.91	3'927.34
31301.00	Contrat de prestation police	5'240.00	900	4'340.00	3'620.00	1'620.00
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'902.20	1'800	102.20	1'860.45	41.75
31340.09	Primes d'assurances	51'097.50	41'000	10'097.50	42'767.00	8'330.50
31370.04	Taxes pour véhicules de services	708.00	1'400	-692.00	1'309.00	-601.00
31510.01	Entretien de machines et outils	13'906.50	20'000	-6'093.50	17'594.63	-3'688.13
31510.02	Entretien de véhicules	1'245.25	5'000	-3'754.75	5'937.85	-4'692.60
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	43'420.46	50'000	-6'579.54	69'921.62	-26'501.16
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	258.00	2'500	-2'242.00	5'451.15	-5'193.15
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	49'949.45	45'000	4'949.45	39'142.80	10'806.65
31700.01	Frais de repas	5'827.40	3'500	2'327.40	6'991.40	-1'164.00
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	161.20	500	-338.80	3'491.30	-3'330.10
31700.03	Frais de déplacement (autres)	2'482.90	3'000	-517.10	2'705.60	-222.70
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	2'296.55	3'000	-703.45	3'395.65	-1'099.10
31920.00	Indemnisation de droits	384.50	400	-15.50	369.00	15.50
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	297'000	-297'000.00	0.00	0.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**49'749.00**	**48'900**	**849.00**	**48'901.00**	**848.00**
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	49'749.00	48'900	849.00	48'901.00	848.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**5'203.19**	**-5'203.19**
34311.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	5'122.69	-5'122.69
34990.00	Autres charges financières	0.00	0	0.00	80.50	-80.50
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**136'202.03**	**0**	**136'202.03**	**16'813.94**	**119'388.09**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	136'202.03	0	136'202.03	16'813.94	119'388.09
39	**Imputations internes**	**594'455.10**	**681'800**	**-87'344.90**	**691'918.78**	**-97'463.68**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	32'778.40	7'900	24'878.40	41'877.05	-9'098.65
39100.00	Prestations de services	20'870.30	21'200	-329.70	12'612.20	8'258.10
39101.00	Prestations informatiques	33'778.05	32'500	1'278.05	48'889.75	-15'111.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	471'828.35	580'600	-108'771.65	547'450.78	-75'622.43
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	35'200.00	39'600	-4'400.00	40'729.00	-5'529.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	360.00	-360.00
42	**Taxes**	**-127'512.55**	**-120'000**	**-7'512.55**	**-72'699.46**	**-54'813.09**
42100.00	Emoluments administratifs	-65'700.25	-58'000	-7'700.25	-39'031.60	-26'668.65
42500.00	Ventes	-48'024.00	-54'500	6'476.00	-33'111.36	-14'912.64
42600.00	Remboursement de tiers	-13'788.30	-7'500	-6'288.30	-556.50	-13'231.80
43	**Revenus divers**	**-40.10**	**0**	**-40.10**	**0.00**	**-40.10**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-40.10	0	-40.10	0.00	-40.10
44	**Revenus financiers**	**-105.02**	**0**	**-105.02**	**-100.00**	**-5.02**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-5.02	0	-5.02	0.00	-5.02
44320.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PF	-100.00	0	-100.00	-100.00	0.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-95'000.00**	**0**	**-95'000.00**	**-30'936.55**	**-64'063.45**
45010.00	Prélèvements sur les fonds des capitaux de tiers	-95'000.00	0	-95'000.00	-18'149.40	-76'850.60
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	0	0.00	-12'787.15	12'787.15
46	**Revenus de transfert**	**-159'250.00**	**0**	**-159'250.00**	**-36'800.00**	**-122'450.00**
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	-159'250.00	0	-159'250.00	-36'800.00	-122'450.00
49	**Imputations internes**	**-92'825.60**	**-155'100**	**62'274.40**	**-105'766.95**	**12'941.35**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-0.01	0	-0.01	-0.02	0.01
49100.00	Prestations de services	-827.32	-700	-127.32	0.00	-827.32
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'154.38	-2'000	845.62	-12'369.43	11'215.05
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	-90'843.89	-152'400	61'556.11	-93'397.50	2'553.61
	Muséum d'Histoire Naturelle	**2'276'258.99**	**2'149'800**	**126'458.99**	**2'131'302.60**	**144'956.39**
	Charges	2'725'841.83	2'352'400	373'441.83	2'396'521.22	329'320.61
	Revenus	-449'582.84	-202'600	-246'982.84	-265'218.62	-184'364.22
138.00	**Musée d'histoire naturelle**	**2'276'258.99**	**2'149'800**	**126'458.99**	**2'131'302.60**	**144'956.39**
	Charges	2'725'841.83	2'352'400	373'441.83	2'396'521.22	329'320.61
	Revenus	-449'582.84	-202'600	-246'982.84	-265'218.62	-184'364.22

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**1'614'039.60**	**1'483'000**	**131'039.60**	**1'527'479.25**	**86'560.35**
30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	0.00	0	0.00	1'660.05	-1'660.05
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'311'786.00	1'202'000	109'786.00	1'224'690.75	87'095.25
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-3'319.30	0	-3'319.30	-2'443.70	-875.60
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-3'284.15	0	-3'284.15	-9'414.50	6'130.35
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-5'573.10	0	-5'573.10	0.00	-5'573.10
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-18'824.50	0	-18'824.50	0.00	-18'824.50
30300.01	Indemnités aux agences d'emploi	780.00	0	780.00	0.00	780.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	38'638.50	0	38'638.50	31'450.20	7'188.30
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	9'352.50	13'600	-4'247.50	11'339.00	-1'986.50
30490.02	Allocations compensatoires	8'340.00	8'400	-60.00	8'340.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	69'702.25	64'100	5'602.25	65'018.00	4'684.25
30500.02	Cotisations patronales AC	14'442.20	13'200	1'242.20	13'368.20	1'074.00
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	148'255.75	142'300	5'955.75	140'481.25	7'774.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'378.40	1'900	-521.60	1'272.80	105.60
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	27'568.30	25'300	2'268.30	25'591.50	1'976.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'866.90	8'900	-33.10	8'701.05	165.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'142.00	1'100	42.00	1'233.25	-91.25
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'362.85	2'200	162.85	2'071.40	291.45
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'300.00	0	1'300.00	2'860.00	-1'560.00
30990.00	Autres charges de personnel	1'125.00	0	1'125.00	1'260.00	-135.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**835'782.18**	**634'200**	**201'582.18**	**482'596.35**	**353'185.83**
31000.00	Matériel de bureau	4'283.38	3'000	1'283.38	2'192.45	2'090.93
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	83'428.75	28'000	55'428.75	32'534.32	50'894.43
31010.02	Carburants voitures/machines	480.90	800	-319.10	253.10	227.80
31020.00	Imprimés, publications	53'618.16	45'000	8'618.16	51'333.20	2'284.96
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	4'415.44	5'000	-584.56	5'212.29	-796.85
31050.00	Denrées alimentaires	19'183.49	8'000	11'183.49	13'002.20	6'181.29
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	1'310.85	0	1'310.85	0.00	1'310.85
31110.01	Achats de machines et outils	42'422.22	30'000	12'422.22	39'929.20	2'493.02
31130.00	Achats de matériel informatique	31'567.90	18'000	13'567.90	17'006.80	14'561.10
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	6'485.30	6'800	-314.70	1'400.00	5'085.30
31200.02	Electricité	34'530.60	29'000	5'530.60	30'544.35	3'986.25
31200.05	Chauffage à distance	23'236.80	27'000	-3'763.20	24'147.30	-910.50
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	4'027.70	11'000	-6'972.30	9'887.30	-5'859.60
31300.01	Prestations de services de tiers	343'222.78	10'000	333'222.78	104'297.91	238'924.87
31300.02	Frais bancaires et postaux	449.35	0	449.35	277.65	171.70
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	9'704.70	10'200	-495.30	9'473.90	230.80
31300.04	Cotisations	2'027.69	2'000	27.69	1'510.99	516.70
31300.05	Frais de ports	8'619.10	11'000	-2'380.90	10'749.05	-2'129.95
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	15'022.25	13'000	2'022.25	14'374.10	648.15
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.10	600	8.10	639.75	-31.65
31340.09	Primes d'assurances	4'136.20	22'000	-17'863.80	514.35	3'621.85
31370.04	Taxes pour véhicules de services	495.85	600	-104.15	495.85	0.00
31400.00	Entretien des terrains	2'412.90	2'000	412.90	0.00	2'412.90
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	33'728.17	29'000	4'728.17	30'954.87	2'773.30
31510.01	Entretien de machines et outils	6'486.70	4'000	2'486.70	424.70	6'062.00
31510.02	Entretien de véhicules	1'967.10	1'000	967.10	151.00	1'816.10
31530.00	Entretien de matériel informatique	0.00	0	0.00	15.50	-15.50
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	44'095.84	45'000	-904.16	51'536.17	-7'440.33
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	38'536.10	22'200	16'336.10	22'200.00	16'336.10
31700.01	Frais de repas	3'940.55	2'500	1'440.55	3'049.65	890.90
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	645.00	1'000	-355.00	1'109.70	-464.70
31700.03	Frais de déplacement (autres)	6'707.01	4'000	2'707.01	364.60	6'342.41
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	3'831.55	2'500	1'331.55	2'014.10	1'817.45
31920.00	Indemnisation de droits	153.75	0	153.75	0.00	153.75
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	240'000	-240'000.00	1'000.00	-1'000.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**7'000.00**	**7'100**	**-100.00**	**7'122.00**	**-122.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	7'000.00	7'100	-100.00	7'122.00	-122.00
34	**Charges financières**	**0.00**	**0**	**0.00**	**2.35**	**-2.35**
34190.00	Pertes de change sur monnaies étrangères	0.00	0	0.00	2.35	-2.35
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**142'107.52**	**-142'107.52**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	0.00	0	0.00	142'107.52	-142'107.52
39	**Imputations internes**	**269'020.05**	**228'100**	**40'920.05**	**237'213.75**	**31'806.30**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	2'092.56	7'800	-5'707.44	1'835.66	256.90

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39100.00	Prestations de services	38'394.15	9'200	29'194.15	12'030.90	26'363.25
39101.00	Prestations informatiques	2'490.65	2'500	-9.35	2'392.80	97.85
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	506.94	0	506.94	1'177.74	-670.80
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	218'435.75	200'600	17'835.75	211'401.65	7'034.10
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	7'100.00	8'000	-900.00	8'195.00	-1'095.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	180.00	-180.00
42	**Taxes**	**-225'806.30**	**-185'000**	**-40'806.30**	**-189'919.75**	**-35'886.55**
42400.01	Taxes d'utilisation	-133'776.65	-108'000	-25'776.65	-120'752.25	-13'024.40
42500.00	Ventes	-84'340.00	-75'000	-9'340.00	-63'033.05	-21'306.95
42600.00	Remboursement de tiers	-7'689.65	-2'000	-5'689.65	-6'134.45	-1'555.20
43	**Revenus divers**	**-132'325.63**	**-3'500**	**-128'825.63**	**-60'767.95**	**-71'557.68**
43090.01	Locations d'expositions	-117'587.33	0	-117'587.33	-49'680.50	-67'906.83
43900.00	Autres revenus	-14'738.30	-3'500	-11'238.30	-11'087.45	-3'650.85
44	**Revenus financiers**	**-8'000.30**	**-12'000**	**3'999.70**	**-11'250.92**	**3'250.62**
44191.00	Gains de change sur monnaies étrangères	-0.30	0	-0.30	-0.92	0.62
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-8'000.00	-12'000	4'000.00	-11'250.00	3'250.00
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**-78'240.61**	**0**	**-78'240.61**	**0.00**	**-78'240.61**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-78'240.61	0	-78'240.61	0.00	-78'240.61
49	**Imputations internes**	**-5'210.00**	**-2'100**	**-3'110.00**	**-3'280.00**	**-1'930.00**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-60.00	0	-60.00	-80.00	20.00
49100.00	Prestations de services	-3'200.00	0	-3'200.00	-1'250.00	-1'950.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'950.00	-2'100	150.00	-1'950.00	0.00
	Musée d'Ethnographie	**2'680'352.70**	**2'693'000**	**-12'647.30**	**2'548'193.93**	**132'158.77**
	Charges	2'795'182.16	2'811'700	-16'517.84	2'818'145.64	-22'963.48
	Revenus	-114'829.46	-118'700	3'870.54	-269'951.71	155'122.25
139.00	**Musée d'ethnographie**	**2'680'352.70**	**2'693'000**	**-12'647.30**	**2'548'193.93**	**132'158.77**
	Charges	2'795'182.16	2'811'700	-16'517.84	2'818'145.64	-22'963.48
	Revenus	-114'829.46	-118'700	3'870.54	-269'951.71	155'122.25
30	**Charges de personnel**	**1'684'586.95**	**1'692'500**	**-7'913.05**	**1'764'189.60**	**-79'602.65**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'372'615.25	1'373'900	-1'284.75	1'451'536.30	-78'921.05
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	554.35	-554.35
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-557.75	557.75
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-4'669.00	0	-4'669.00	0.00	-4'669.00
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-309.30	0	-309.30	-2'739.60	2'430.30
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	0.00	0	0.00	-10'412.50	10'412.50
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	0.00	6'800	-6'800.00	0.00	0.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'991.50	12'900	-908.50	12'383.00	-391.50
30490.02	Allocations compensatoires	1'860.00	200	1'660.00	168.00	1'692.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	72'880.30	73'300	-419.70	77'233.45	-4'353.15
30500.02	Cotisations patronales AC	15'040.05	14'800	240.05	15'738.35	-698.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	168'181.20	166'100	2'081.20	169'340.40	-1'159.20
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'430.95	1'500	-69.05	1'489.20	-58.25
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	28'826.10	28'900	-73.90	30'398.90	-1'572.80
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	10'872.25	10'300	572.25	10'356.00	516.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'195.35	1'300	-104.65	810.65	384.70
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'472.30	2'500	-27.70	2'460.85	11.45
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'300.00	0	1'300.00	3'360.00	-2'060.00
30990.00	Autres charges de personnel	900.00	0	900.00	2'070.00	-1'170.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**577'591.73**	**724'400**	**-146'808.27**	**721'548.25**	**-143'956.52**
31000.00	Matériel de bureau	2'791.65	5'000	-2'208.35	2'458.70	332.95
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	24'642.64	27'000	-2'357.36	86'791.47	-62'148.83
31010.02	Carburants voitures/machines	1'352.41	1'800	-447.59	1'864.84	-512.43
31020.00	Imprimés, publications	15'737.55	15'500	237.55	23'599.44	-7'861.89
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	7'405.30	7'200	205.30	5'650.77	1'754.53
31050.00	Denrées alimentaires	18'560.48	16'000	2'560.48	33'070.87	-14'510.39
31051.00	Frais de réception	3'054.36	5'500	-2'445.64	5'160.44	-2'106.08
31060.00	Matériel médical et sanitaire	47.20	100	-52.80	39.10	8.10
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	27'092.50	22'000	5'092.50	15'543.71	11'548.79
31110.01	Achats de machines et outils	2'082.40	1'800	282.40	2'917.55	-835.15
31110.02	Achats de véhicules	0.00	0	0.00	1'666.67	-1'666.67

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31120.00 Achats de vêtements, linge, rideaux	526.16	0	526.16	0.00	526.16
31130.00 Achats de matériel informatique	2'931.35	2'000	931.35	0.00	2'931.35
31140.00 Achats d'objets du patrimoine culturel	8'479.13	8'400	79.13	8'555.50	-76.37
31190.00 Autres immobilisations hors actif PA	0.00	0	0.00	8'106.85	-8'106.85
31200.02 Electricité	25'789.97	30'000	-4'210.03	26'351.14	-561.17
31200.03 Gaz	11'667.42	26'000	-14'332.58	24'010.97	-12'343.55
31200.04 Mazout	4'119.77	4'000	119.77	3'777.50	342.27
31300.01 Prestations de services de tiers	124'784.84	55'000	69'784.84	169'506.59	-44'721.75
31300.02 Frais bancaires et postaux	186.11	500	-313.89	1'030.90	-844.79
31300.03 Frais de téléphones et télécommunications	3'829.34	4'700	-870.66	4'454.36	-625.02
31300.04 Cotisations	2'721.16	2'800	-78.84	2'658.38	62.78
31300.05 Frais de ports	7'715.90	14'000	-6'284.10	16'344.40	-8'628.50
31301.00 Contrat de prestation police	3'500.00	0	3'500.00	0.00	3'500.00
31310.00 Planifications et projections de tiers	130.00	0	130.00	165.60	-35.60
31320.00 Honoraires de conseillers externes et experts	68'191.45	62'000	6'191.45	87'140.53	-18'949.08
31330.00 Charges d'utilisations informatiques	218.29	300	-81.71	232.64	-14.35
31340.02 Primes d'assurances véhicules	608.10	600	8.10	639.75	-31.65
31340.09 Primes d'assurances	9'707.50	6'400	3'307.50	9'562.80	144.70
31370.01 Impôts et taxes	1'100.00	0	1'100.00	1'149.65	-49.65
31370.03 TVA Non récupérable	18'616.70	0	18'616.70	33'869.70	-15'253.00
31370.04 Taxes pour véhicules de services	695.60	500	195.60	743.00	-47.40
31500.00 Entretien de meubles et appareils de bureau	295.00	2'700	-2'405.00	295.00	0.00
31510.01 Entretien de machines et outils	4'782.32	1'800	2'982.32	5'092.85	-310.53
31510.02 Entretien de véhicules	2'936.98	1'800	1'136.98	2'455.64	481.34
31540.00 Restauration d'objets du patrimoine culturel	21'498.73	20'000	1'498.73	17'875.20	3'623.53
31600.00 Loyers et fermages des biens-fonds	138'640.00	108'700	29'940.00	108'640.00	30'000.00
31700.01 Frais de repas	1'106.80	900	206.80	1'955.95	-849.15
31700.02 Frais de déplacement (véhicule privé)	1'064.40	900	164.40	2'806.35	-1'741.95
31700.03 Frais de déplacement (autres)	4'322.68	3'600	722.68	630.37	3'692.31
31700.09 Autres frais (hors repas et déplacements)	3'361.95	3'600	-238.05	422.75	2'939.20
31920.00 Indemnisation de droits	1'297.59	1'300	-2.41	1'324.84	-27.25
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	260'000	-260'000.00	2'985.48	-2'985.48
33 Amortissements du patrimoine administratif	**7'000.00**	**2'400**	**4'600.00**	**2'344.00**	**4'656.00**
33004.00 Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	6'000.00	1'700	4'300.00	1'670.00	4'330.00
33006.00 Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	1'000.00	700	300.00	674.00	326.00
34 Charges financières	**6.23**	**0**	**6.23**	**5.25**	**0.98**
34190.00 Pertes de change sur monnaies étrangères	6.23	0	6.23	3.47	2.76
34990.00 Autres charges financières	0.00	0	0.00	1.78	-1.78
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	**203'595.51**	**0**	**203'595.51**	**80'106.63**	**123'488.88**
35110.00 Attributions aux fonds du capital propre	203'595.51	0	203'595.51	80'106.63	123'488.88
39 Imputations internes	**322'401.74**	**392'400**	**-69'998.26**	**249'951.91**	**72'449.83**
39000.00 Approvisionnement matériel et marchandises	3'934.91	6'600	-2'665.09	2'851.07	1'083.84
39100.00 Prestations de services	3'614.55	2'700	914.55	7'078.05	-3'463.50
39101.00 Prestations informatiques	98'213.90	90'600	7'613.90	103'242.65	-5'028.75
39200.00 Fermages, loyers, frais d'utilisation	30'443.74	31'900	-1'456.26	32'614.48	-2'170.74
39300.00 Frais administratifs et d'exploitation	176'394.64	250'600	-74'205.36	93'908.66	82'485.98
39400.00 Intérêts et charges financières théoriques	9'800.00	10'000	-200.00	10'077.00	-277.00
39800.00 Reports internes	0.00	0	0.00	180.00	-180.00
42 Taxes	**-81'556.83**	**-81'500**	**-56.83**	**-184'830.90**	**103'274.07**
42400.01 Taxes d'utilisation	-1'789.90	-7'000	5'210.10	-30'457.95	28'668.05
42400.02 Prestations de services pour tiers	-27'808.01	-15'000	-12'808.01	-41'769.52	13'961.51
42500.00 Ventes	-44'543.17	-46'500	1'956.83	-100'530.41	55'987.24
42600.00 Remboursement de tiers	-7'415.75	-13'000	5'584.25	-12'073.02	4'657.27
43 Revenus divers	**-1'540.00**	**-2'300**	**760.00**	**-53'265.00**	**51'725.00**
43900.00 Autres revenus	-1'540.00	-2'300	760.00	-53'265.00	51'725.00
44 Revenus financiers	**-8'723.03**	**-9'500**	**776.97**	**-8'894.21**	**171.18**
44000.00 Intérêts des disponibilités	0.00	0	0.00	-1.24	1.24
44191.00 Gains de change sur monnaies étrangères	-17.85	0	-17.85	-2.59	-15.26
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-8'520.00	-8'500	-20.00	-8'520.00	0.00
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-185.18	-1'000	814.82	-370.38	185.20
46 Revenus de transfert	**-22'869.00**	**-23'000**	**131.00**	**-22'869.00**	**0.00**
46300.00 Subventions de la Confédération	-22'869.00	-23'000	131.00	-22'869.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
49	**Imputations internes**	**-140.60**	**-2'400**	**2'259.40**	**-92.60**	**-48.00**
49100.00	Prestations de services	-140.60	-400	259.40	-92.60	-48.00
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
	Service du jardin botanique	**870'769.48**	**779'300**	**91'469.48**	**779'409.39**	**91'360.09**
	Charges	1'303'548.33	1'211'300	92'248.33	1'209'822.69	93'725.64
	Revenus	-432'778.85	-432'000	-778.85	-430'413.30	-2'365.55
140.00	**Jardin botanique**	**870'769.48**	**779'300**	**91'469.48**	**779'409.39**	**91'360.09**
	Charges	1'303'548.33	1'211'300	92'248.33	1'209'822.69	93'725.64
	Revenus	-432'778.85	-432'000	-778.85	-430'413.30	-2'365.55
30	**Charges de personnel**	**845'476.00**	**809'100**	**36'376.00**	**810'780.05**	**34'695.95**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	669'302.95	642'000	27'302.95	641'534.15	27'768.80
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-2'458.20	0	-2'458.20	-5'784.30	3'326.10
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-405.30	0	-405.30	0.00	-405.30
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	23'924.50	20'000	3'924.50	23'108.90	815.60
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'205.00	3'500	705.00	2'755.00	1'450.00
30490.02	Allocations compensatoires	1'800.00	1'800	0.00	1'800.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	35'281.75	34'300	981.75	33'754.25	1'527.50
30500.02	Cotisations patronales AC	7'310.20	6'900	410.20	6'848.90	461.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	73'181.90	68'700	4'481.90	73'763.70	-581.80
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	10'820.70	12'100	-1'279.30	11'706.50	-885.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	13'953.85	13'500	453.85	13'285.50	668.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'176.75	4'500	676.75	4'476.60	700.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	847.85	600	247.85	354.75	493.10
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'197.05	1'200	-2.95	1'074.95	122.10
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	482.00	0	482.00	1'201.15	-719.15
30990.00	Autres charges de personnel	855.00	0	855.00	900.00	-45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**356'516.90**	**329'800**	**26'716.90**	**303'324.74**	**53'192.16**
31000.00	Matériel de bureau	2'445.20	1'200	1'245.20	1'508.20	937.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	25'476.62	30'000	-4'523.38	30'959.65	-5'483.03
31010.02	Carburants voitures/machines	157.00	3'000	-2'843.00	89.80	67.20
31020.00	Imprimés, publications	14'079.25	13'000	1'079.25	12'902.30	1'176.95
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	5'557.55	2'000	3'557.55	2'738.15	2'819.40
31040.00	Matériel didactique	1'463.88	2'000	-536.12	1'183.30	280.58
31050.00	Denrées alimentaires	21'224.70	10'000	11'224.70	15'470.65	5'754.05
31051.00	Frais de réception	1'656.95	2'500	-843.05	3'135.35	-1'478.40
31060.00	Matériel médical et sanitaire	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	50'326.36	50'000	326.36	55'769.60	-5'443.24
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	289.75	1'000	-710.25	12'405.95	-12'116.20
31110.01	Achats de machines et outils	3'096.70	10'000	-6'903.30	12'071.90	-8'975.20
31110.02	Achats de véhicules	2'871.00	0	2'871.00	0.00	2'871.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	390.00	500	-110.00	0.00	390.00
31130.00	Achats de matériel informatique	180.00	2'000	-1'820.00	4'909.25	-4'729.25
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	8'139.45	6'000	2'139.45	5'826.05	2'313.40
31200.01	Eau - PA	9'235.10	12'000	-2'764.90	8'742.80	492.30
31200.02	Electricité	10'206.45	11'000	-793.55	16'179.15	-5'972.70
31200.03	Gaz	27'083.00	30'000	-2'917.00	28'701.70	-1'618.70
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	0.00	0	0.00	262.45	-262.45
31300.01	Prestations de services de tiers	47'437.73	44'000	3'437.73	19'610.60	27'827.13
31300.04	Cotisations	862.01	1'800	-937.99	1'413.79	-551.78
31300.05	Frais de ports	3'014.85	1'000	2'014.85	2'505.10	509.75
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	75'718.65	62'000	13'718.65	24'559.20	51'159.45
31330.00	Charges d'utilisations informatiques	237.20	0	237.20	11.90	225.30
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'216.20	2'200	-983.80	1'279.45	-63.25
31340.09	Primes d'assurances	508.25	1'000	-491.75	508.30	-0.05
31370.01	Impôts et taxes	1'100.00	0	1'100.00	1'200.00	-100.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	800.00	500	300.00	770.00	30.00
31400.00	Entretien des terrains	21'621.40	20'000	1'621.40	26'534.00	-4'912.60
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	860.45	1'000	-139.55	1'387.65	-527.20
31510.01	Entretien de machines et outils	2'801.80	4'000	-1'198.20	3'316.55	-514.75
31510.02	Entretien de véhicules	3'352.05	1'000	2'352.05	1'076.55	2'275.50
31540.00	Restauration d'objets du patrimoine culturel	622.60	2'000	-1'377.40	607.10	15.50
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	9'700.00	0	9'700.00	0.00	9'700.00
31700.01	Frais de repas	780.15	500	280.15	2'023.40	-1'243.25
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	320.60	1'000	-679.40	1'025.05	-704.45

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31700.03	Frais de déplacement (autres)	407.30	1'000	-592.70	606.00	-198.70
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	1'276.70	500	776.70	2'033.85	-757.15
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**10'000.00**	**10'900**	**-900.00**	**6'136.00**	**3'864.00**
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies de comm. PA	8'000.00	10'900	-2'900.00	6'136.00	1'864.00
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	2'000.00	0	2'000.00	0.00	2'000.00
34	**Charges financières**	**12'512.75**	**0**	**12'512.75**	**12'085.30**	**427.45**
34310.00	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	12'074.40	0	12'074.40	12'085.30	-10.90
34312.01	Acquisition de meubles et appareils de bureau	259.00	0	259.00	0.00	259.00
34395.05	Frais de ports	179.35	0	179.35	0.00	179.35
35	**Attrib. aux fonds et financements spéciaux**	**15'216.03**	**0**	**15'216.03**	**0.00**	**15'216.03**
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	15'216.03	0	15'216.03	0.00	15'216.03
39	**Imputations internes**	**63'826.65**	**61'500**	**2'326.65**	**77'496.60**	**-13'669.95**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	6'208.62	0	6'208.62	2'657.86	3'550.76
39100.00	Prestations de services	19'123.62	25'000	-5'876.38	39'139.64	-20'016.02
39101.00	Prestations informatiques	3'611.80	3'500	111.80	3'400.10	211.70
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	32'182.61	30'000	2'182.61	30'280.00	1'902.61
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	600.00	600	0.00	600.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	2'100.00	2'400	-300.00	1'419.00	681.00
42	**Taxes**	**-52'100.30**	**-31'000**	**-21'100.30**	**-49'076.90**	**-3'023.40**
42310.00	Taxes de cours	-2'253.85	0	-2'253.85	-3'091.25	837.40
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	-2'000	2'000.00	0.00	0.00
42401.00	Taxes pour service à financement spécial	0.00	0	0.00	-3'537.00	3'537.00
42500.00	Ventes	-49'846.45	-29'000	-20'846.45	-42'448.65	-7'397.80
43	**Revenus divers**	**-746.40**	**-6'000**	**5'253.60**	**-22'254.75**	**21'508.35**
43090.01	Locations d'expositions	0.00	-5'000	5'000.00	-20'000.00	20'000.00
43090.09	Autres revenus d'exploitation	0.00	-1'000	1'000.00	0.00	0.00
43900.00	Autres revenus	-746.40	0	-746.40	-2'254.75	1'508.35
44	**Revenus financiers**	**-28'212.40**	**-25'000**	**-3'212.40**	**-26'424.60**	**-1'787.80**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-28'212.40	-25'000	-3'212.40	-26'424.60	-1'787.80
45	**Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-2'339.50**	**2'339.50**
45110.00	Prélèvements sur les fonds du capital propre	0.00	0	0.00	-2'339.50	2'339.50
46	**Revenus de transfert**	**-342'764.55**	**-365'000**	**22'235.45**	**-328'812.90**	**-13'951.65**
46110.00	Dédommagements des cantons et concordats	0.00	0	0.00	-3'812.90	3'812.90
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-257'764.55	-275'000	17'235.45	-245'000.00	-12'764.55
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	-85'000.00	-90'000	5'000.00	-80'000.00	-5'000.00
49	**Imputations internes**	**-8'955.20**	**-5'000**	**-3'955.20**	**-1'504.65**	**-7'450.55**
49000.00	Approv. en matériel et en marchandies	-6'828.10	-5'000	-1'828.10	-1'504.65	-5'323.45
49100.00	Prestations de services	-1'078.30	0	-1'078.30	0.00	-1'078.30
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-1'048.80	0	-1'048.80	0.00	-1'048.80
13	**Sports**	**8'805'682.83**	**9'184'200**	**-378'517.17**	**8'800'473.19**	**5'209.64**
	Charges	13'466'883.65	13'780'200	-313'316.35	13'470'737.51	-3'853.86
	Revenus	-4'661'200.82	-4'596'000	-65'200.82	-4'670'264.32	9'063.50
	Service administratif sports	**684'943.17**	**702'200**	**-17'256.83**	**693'801.37**	**-8'858.20**
	Charges	684'943.17	702'200	-17'256.83	693'801.37	-8'858.20
141.00	**Service administratif des sports**	**684'943.17**	**702'200**	**-17'256.83**	**693'801.37**	**-8'858.20**
	Charges	684'943.17	702'200	-17'256.83	693'801.37	-8'858.20
30	**Charges de personnel**	**470'161.85**	**464'400**	**5'761.85**	**462'398.30**	**7'763.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	372'059.00	370'200	1'859.00	367'910.15	4'148.85
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-5'852.90	0	-5'852.90	0.00	-5'852.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	9'976.00	10'800	-824.00	11'368.00	-1'392.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	19'754.30	19'800	-45.70	19'629.35	124.95
30500.02	Cotisations patronales AC	4'047.25	3'800	247.25	3'872.40	174.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	45'913.20	46'400	-486.80	45'277.70	635.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	5'893.20	1'300	4'593.20	1'286.65	4'606.55

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'813.10	7'800	13.10	7'726.20	86.90
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'150.70	3'200	-49.30	3'108.45	42.25
30591.00	Fonds de formation professionnelle	324.00	400	-76.00	206.00	118.00
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	668.50	700	-31.50	625.20	43.30
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'528.40	0	5'528.40	950.00	4'578.40
30990.00	Autres charges de personnel	887.10	0	887.10	438.20	448.90
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**164'749.72**	**180'000**	**-15'250.28**	**176'834.22**	**-12'084.50**
31000.00	Matériel de bureau	2'306.53	3'000	-693.47	1'614.25	692.28
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	131.60	-131.60
31010.02	Carburants voitures/machines	206.10	2'000	-1'793.90	670.12	-464.02
31020.00	Imprimés, publications	0.00	1'500	-1'500.00	1'349.15	-1'349.15
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	535.40	600	-64.60	666.00	-130.60
31051.00	Frais de réception	19'236.72	25'000	-5'763.28	24'413.60	-5'176.88
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	3'254.25	4'000	-745.75	3'774.20	-519.95
31200.02	Electricité	2'884.95	3'500	-615.05	2'755.10	129.85
31200.05	Chauffage à distance	4'191.20	4'800	-608.80	6'610.05	-2'418.85
31300.01	Prestations de services de tiers	13'287.90	11'000	2'287.90	16'527.90	-3'240.00
31300.02	Frais bancaires et postaux	0.00	0	0.00	32.00	-32.00
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	2'189.40	1'500	689.40	1'495.90	693.50
31300.04	Cotisations	1'800.00	1'800	0.00	1'800.00	0.00
31300.05	Frais de ports	608.60	5'400	-4'791.40	1'012.45	-403.85
31340.02	Primes d'assurances véhicules	608.12	700	-91.88	639.70	-31.58
31340.09	Primes d'assurances	337.45	400	-62.55	337.45	0.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	381.00	500	-119.00	499.00	-118.00
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	0.00	200	-200.00	108.00	-108.00
31510.02	Entretien de véhicules	822.80	300	522.80	1'264.05	-441.25
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	111'052.90	112'300	-1'247.10	109'172.00	1'880.90
31700.01	Frais de repas	350.50	500	-149.50	336.40	14.10
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	241.20	500	-258.80	526.90	-285.70
31700.03	Frais de déplacement (autres)	454.70	500	-45.30	50.40	404.30
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	0	0.00	1'048.00	-1'048.00
36	**Charges de transfert**	**28'500.00**	**40'000**	**-11'500.00**	**37'092.00**	**-8'592.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	28'500.00	40'000	-11'500.00	37'092.00	-8'592.00
39	**Imputations internes**	**21'531.60**	**17'800**	**3'731.60**	**17'476.85**	**4'054.75**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'512.90	3'600	-2'087.10	1'030.05	482.85
39100.00	Prestations de services	5'692.55	4'200	1'492.55	5'689.40	3.15
39101.00	Prestations informatiques	9'576.15	9'700	-123.85	10'507.40	-931.25
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	4'750.00	300	4'450.00	250.00	4'500.00
	Promotion et manifestions	**498'294.12**	**403'900**	**94'394.12**	**346'630.12**	**151'664.00**
	Charges	1'822'247.13	1'671'300	150'947.13	1'653'149.07	169'098.06
	Revenus	-1'323'953.01	-1'267'400	-56'553.01	-1'306'518.95	-17'434.06
142.01	**Ecoles du sport et camps multisports**	**196'352.74**	**74'200**	**122'152.74**	**125'960.36**	**70'392.38**
	Charges	1'237'274.64	1'069'200	168'074.64	1'167'648.16	69'626.48
	Revenus	-1'040'921.90	-995'000	-45'921.90	-1'041'687.80	765.90
30	**Charges de personnel**	**728'704.05**	**666'600**	**62'104.05**	**766'713.40**	**-38'009.35**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	607'031.25	561'800	45'231.25	639'233.20	-32'201.95
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-1'712.35	0	-1'712.35	0.00	-1'712.35
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-604.45	0	-604.45	-452.70	-151.75
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	7'047.00	6'800	247.00	6'546.75	500.25
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	32'011.80	30'000	2'011.80	33'888.65	-1'876.85
30500.02	Cotisations patronales AC	6'609.00	5'600	1'009.00	6'986.85	-377.85
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	49'170.40	39'300	9'870.40	51'106.15	-1'935.75
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	8'199.85	7'000	1'199.85	7'881.20	318.65
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	12'662.20	12'100	562.20	13'338.95	-676.75
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'824.75	2'400	424.75	2'716.00	108.75
30591.00	Fonds de formation professionnelle	524.20	600	-75.80	355.40	168.80
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'085.40	1'000	85.40	1'079.15	6.25
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'360.00	0	3'360.00	2'593.80	766.20
30990.00	Autres charges de personnel	495.00	0	495.00	1'440.00	-945.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**447'414.59**	**339'200**	**108'214.59**	**335'169.76**	**112'244.83**
31000.00	Matériel de bureau	150.65	500	-349.35	205.65	-55.00
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	7'795.35	10'000	-2'204.65	13'576.45	-5'781.10

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31010.02	Carburants voitures/machines	2'437.10	2'000	437.10	1'602.86	834.24
31050.00	Denrées alimentaires	55'590.60	52'000	3'590.60	56'384.70	-794.10
31200.02	Electricité	1'629.35	3'000	-1'370.65	2'085.60	-456.25
31200.03	Gaz	7'633.40	12'000	-4'366.60	8'645.40	-1'012.00
31300.01	Prestations de services de tiers	111'482.85	98'000	13'482.85	103'161.85	8'321.00
31300.02	Frais bancaires et postaux	480.40	400	80.40	405.70	74.70
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'644.00	2'600	-956.00	1'787.85	-143.85
31300.04	Cotisations	1'155.20	2'000	-844.80	860.00	295.20
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'941.34	2'000	-58.66	2'036.10	-94.76
31370.03	TVA Non récupérable	110'000.00	0	110'000.00	0.00	110'000.00
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'862.00	1'700	162.00	1'685.00	177.00
31510.02	Entretien de véhicules	3'704.90	2'000	1'704.90	4'673.85	-968.95
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	139'430.15	150'000	-10'569.85	136'537.75	2'892.40
31810.00	Pertes sur créances effectives	477.30	1'000	-522.70	1'521.00	-1'043.70
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**2'000.00**	**1'800**	**200.00**	**3'785.00**	**-1'785.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	2'000.00	1'800	200.00	3'785.00	-1'785.00
34	**Charges financières**	**6.00**	**0**	**6.00**	**4.50**	**1.50**
34990.00	Autres charges financières	6.00	0	6.00	4.50	1.50
39	**Imputations internes**	**59'150.00**	**61'600**	**-2'450.00**	**61'975.50**	**-2'825.50**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	700	-700.00	49.20	-49.20
39100.00	Prestations de services	0.00	1'700	-1'700.00	144.00	-144.00
39101.00	Prestations informatiques	8'500.00	8'500	0.00	11'312.30	-2'812.30
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	50'000.00	50'000	0.00	50'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	400.00	400	0.00	220.00	180.00
42	**Taxes**	**-1'018'536.00**	**-980'000**	**-38'536.00**	**-1'020'916.80**	**2'380.80**
42310.00	Taxes de cours	-1'015'306.00	-980'000	-35'306.00	-1'020'516.80	5'210.80
42500.00	Ventes	-3'230.00	0	-3'230.00	0.00	-3'230.00
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-400.00	400.00
43	**Revenus divers**	**-8'550.00**	**0**	**-8'550.00**	**-2'846.00**	**-5'704.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-8'550.00	0	-8'550.00	-3'700.00	-4'850.00
43210.00	Varia. de stocks, trav. en cours (prest. de serv.)	0.00	0	0.00	854.00	-854.00
44	**Revenus financiers**	**-13'835.90**	**-15'000**	**1'164.10**	**-17'925.00**	**4'089.10**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-170.90	0	-170.90	0.00	-170.90
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-13'665.00	-15'000	1'335.00	-17'925.00	4'260.00
142.02	**Promotion et manifestations**	**301'941.38**	**329'700**	**-27'758.62**	**220'669.76**	**81'271.62**
	Charges	584'972.49	602'100	-17'127.51	485'500.91	99'471.58
	Revenus	-283'031.11	-272'400	-10'631.11	-264'831.15	-18'199.96
30	**Charges de personnel**	**222'771.56**	**235'000**	**-12'228.44**	**149'541.25**	**73'230.31**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	189'603.40	189'100	503.40	123'719.15	65'884.25
30100.02	Indemnités journalières	0.00	0	0.00	14'013.80	-14'013.80
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-1'295.15	0	-1'295.15	0.00	-1'295.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-1'960.20	0	-1'960.20	-14'013.80	12'053.60
30109.03	Rbt ass. maternité au pers. adm. et d'exploit.	-12'741.90	0	-12'741.90	0.00	-12'741.90
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	1'250.00	0	1'250.00	0.00	1'250.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'392.00	2'800	-1'408.00	696.00	696.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	10'009.40	10'100	-90.60	6'240.20	3'769.20
30500.02	Cotisations patronales AC	2'065.00	2'100	-35.00	1'276.30	788.70
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	23'090.90	23'100	-9.10	13'517.80	9'573.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	3'029.70	2'000	1'029.70	436.85	2'592.85
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	3'957.95	4'000	-42.05	2'456.10	1'501.85
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	1'665.20	1'200	465.20	709.15	956.05
30591.00	Fonds de formation professionnelle	163.95	200	-36.05	65.55	98.40
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	339.60	400	-60.40	199.15	140.45
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'980.00	0	1'980.00	0.00	1'980.00
30990.00	Autres charges de personnel	221.71	0	221.71	225.00	-3.29
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**347'011.93**	**351'800**	**-4'788.07**	**322'811.56**	**24'200.37**
31000.00	Matériel de bureau	50.80	300	-249.20	255.00	-204.20
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	4'908.70	5'000	-91.30	6'425.18	-1'516.48
31020.00	Imprimés, publications	6'926.02	8'000	-1'073.98	6'875.00	51.02
31051.00	Frais de réception	608.59	5'000	-4'391.41	3'517.63	-2'909.04

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31300.01	Prestations de services de tiers	319'261.17	315'000	4'261.17	288'674.09	30'587.08
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	1'557.46	500	1'057.46	727.22	830.24
31370.01	Impôts et taxes	1'600.00	0	1'600.00	110.00	1'490.00
31370.03	TVA Non récupérable	10'050.00	18'000	-7'950.00	10'637.01	-587.01
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	0	0.00	5'274.07	-5'274.07
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	406.81	0	406.81	0.00	406.81
31810.00	Pertes sur créances effectives	390.05	0	390.05	0.00	390.05
31920.00	Indemnisation de droits	1'252.33	0	1'252.33	316.36	935.97
37	**Subventions à redistribuer**	**5'500.00**	**0**	**5'500.00**	**0.00**	**5'500.00**
37060.00	Organisations privées à but non lucratif	5'500.00	0	5'500.00	0.00	5'500.00
39	**Imputations internes**	**9'689.00**	**15'300**	**-5'611.00**	**13'148.10**	**-3'459.10**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	1'000.00	-1'000.00
39100.00	Prestations de services	7'062.00	7'700	-638.00	7'090.40	-28.40
39101.00	Prestations informatiques	2'000.00	2'000	0.00	2'000.00	0.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	77.00	5'300	-5'223.00	2'807.70	-2'730.70
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	550.00	300	250.00	250.00	300.00
42	**Taxes**	**-164'400.00**	**-165'000**	**600.00**	**-158'800.00**	**-5'600.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-164'400.00	-165'000	600.00	-158'800.00	-5'600.00
43	**Revenus divers**	**-63'043.48**	**-60'000**	**-3'043.48**	**-57'760.77**	**-5'282.71**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-63'043.48	-60'000	-3'043.48	-57'760.77	-5'282.71
44	**Revenus financiers**	**-49'447.63**	**-45'000**	**-4'447.63**	**-46'670.38**	**-2'777.25**
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-10.97	0	-10.97	0.00	-10.97
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-15'000.00	-15'000	0.00	-15'000.00	0.00
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-34'436.66	-30'000	-4'436.66	-31'670.38	-2'766.28
47	**Subventions à redistribuer**	**-5'500.00**	**0**	**-5'500.00**	**0.00**	**-5'500.00**
47060.00	Organisations privées à but non lucratif	-5'500.00	0	-5'500.00	0.00	-5'500.00
49	**Imputations internes**	**-640.00**	**-2'400**	**1'760.00**	**-1'600.00**	**960.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-640.00	-2'400	1'760.00	-1'600.00	960.00
	Terrains et salles de sport	**4'194'577.34**	**4'554'300**	**-359'722.66**	**4'389'984.80**	**-195'407.46**
	Charges	5'746'706.40	5'997'900	-251'193.60	5'898'741.00	-152'034.60
	Revenus	-1'552'129.06	-1'443'600	-108'529.06	-1'508'756.20	-43'372.86
143.01	**Terrains et salles de sport**	**2'210'542.69**	**2'262'000**	**-51'457.31**	**2'180'882.21**	**29'660.48**
	Charges	2'293'711.19	2'350'500	-56'788.81	2'281'291.61	12'419.58
	Revenus	-83'168.50	-88'500	5'331.50	-100'409.40	17'240.90
30	**Charges de personnel**	**450'945.24**	**496'200**	**-45'254.76**	**468'449.57**	**-17'504.33**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	379'616.45	395'400	-15'783.55	370'970.25	8'646.20
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-1'793.95	0	-1'793.95	0.00	-1'793.95
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-26'329.05	0	-26'329.05	0.00	-26'329.05
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	6'960.00	7'000	-40.00	6'960.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	20'157.05	21'100	-942.95	19'747.33	409.72
30500.02	Cotisations patronales AC	4'177.16	4'400	-222.84	4'072.55	104.61
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	46'927.50	47'700	-772.50	46'040.10	887.40
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	6'180.50	8'000	-1'819.50	8'490.66	-2'310.16
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	7'973.20	8'400	-426.80	7'772.28	200.92
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	3'229.35	3'000	229.35	3'073.80	155.55
30591.00	Fonds de formation professionnelle	331.27	400	-68.73	208.00	123.27
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	683.91	800	-116.09	629.60	54.31
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	2'318.40	0	2'318.40	0.00	2'318.40
30990.00	Autres charges de personnel	513.45	0	513.45	485.00	28.45
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**358'734.54**	**384'700**	**-25'965.46**	**411'083.84**	**-52'349.30**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	0	0.00	36.05	-36.05
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	35'880.26	32'000	3'880.26	36'091.50	-211.24
31010.02	Carburants voitures/machines	2'483.05	3'500	-1'016.95	2'693.18	-210.13
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	149.16	0	149.16	143.06	6.10
31110.01	Achats de machines et outils	3'445.55	0	3'445.55	0.00	3'445.55
31110.02	Achats de véhicules	0.00	7'000	-7'000.00	45'400.00	-45'400.00
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'814.15	2'800	-985.85	106.90	1'707.25
31200.01	Eau - PA	32'393.91	32'000	393.91	29'714.10	2'679.81

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
31200.02	Electricité	40'395.10	40'000	395.10	43'218.15	-2'823.05
31200.03	Gaz	15'732.65	38'000	-22'267.35	19'710.75	-3'978.10
31200.04	Mazout	1'908.60	0	1'908.60	4'683.20	-2'774.60
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	8'707.45	10'000	-1'292.55	9'139.85	-432.40
31300.01	Prestations de services de tiers	174'523.59	180'000	-5'476.41	176'912.10	-2'388.51
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	5'959.00	8'300	-2'341.00	6'634.70	-675.70
31300.05	Frais de ports	0.00	0	0.00	30.00	-30.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	0	0.00	756.00	-756.00
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	8'173.35	9'000	-826.65	8'457.85	-284.50
31340.02	Primes d'assurances véhicules	1'267.13	2'300	-1'032.87	2'319.40	-1'052.27
31340.09	Primes d'assurances	1'551.85	800	751.85	1'551.85	0.00
31370.01	Impôts et taxes	15'860.04	0	15'860.04	15'045.15	814.89
31370.04	Taxes pour véhicules de services	1'299.90	0	1'299.90	230.00	1'069.90
31510.01	Entretien de machines et outils	1'204.00	1'000	204.00	0.00	1'204.00
31510.02	Entretien de véhicules	3'912.05	3'000	912.05	4'622.70	-710.65
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	1'800.00	15'000	-13'200.00	1'615.00	185.00
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	243.00	0	243.00	0.00	243.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	0	0.00	65.35	-65.35
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	30.75	0	30.75	673.00	-642.25
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0.00	1'222.00	-1'222.00
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0.00	12.00	-12.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**676'000.00**	**683'300**	**-7'300.00**	**618'722.25**	**57'277.75**
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA du cpte général	335'000.00	348'000	-13'000.00	351'137.25	-16'137.25
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	341'000.00	335'300	5'700.00	267'585.00	73'415.00
36	**Charges de transfert**	**25'918.91**	**13'000**	**12'918.91**	**17'521.70**	**8'397.21**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	12'918.91	13'000	-81.09	17'521.70	-4'602.79
36600.00	Amort. planif., subve. d'investissements	13'000.00	0	13'000.00	0.00	13'000.00
39	**Imputations internes**	**782'112.50**	**773'300**	**8'812.50**	**765'514.25**	**16'598.25**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	1'422.27	0	1'422.27	0.01	1'422.26
39100.00	Prestations de services	526'088.80	500'500	25'588.80	510'240.20	15'848.60
39101.00	Prestations informatiques	3'000.00	3'000	0.00	4'406.15	-1'406.15
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	93'000.00	95'300	-2'300.00	93'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	1'401.43	300	1'101.43	2'449.89	-1'048.46
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	157'200.00	174'200	-17'000.00	155'418.00	1'782.00
42	**Taxes**	**-1'671.25**	**0**	**-1'671.25**	**-500.00**	**-1'171.25**
42500.00	Ventes	-500.00	0	-500.00	-500.00	0.00
42600.00	Remboursement de tiers	-1'171.25	0	-1'171.25	0.00	-1'171.25
44	**Revenus financiers**	**-80'497.25**	**-82'000**	**1'502.75**	**-98'909.40**	**18'412.15**
44391.00	Autres remboursement de tiers	-115.75	0	-115.75	-9'606.85	9'491.10
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	0.00	0	0.00	-2'864.80	2'864.80
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-80'381.50	-82'000	1'618.50	-86'437.75	6'056.25
46	**Revenus de transfert**	**-1'000.00**	**0**	**-1'000.00**	**-1'000.00**	**0.00**
46330.00	Subventions des assurances sociales publiques	-1'000.00	0	-1'000.00	-1'000.00	0.00
49	**Imputations internes**	**0.00**	**-6'500**	**6'500.00**	**0.00**	**0.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	0.00	-6'500	6'500.00	0.00	0.00
143.02	**Maison de vacances cité-Joie**	**-30'617.00**	**13'300**	**-43'917.00**	**-32'920.10**	**2'303.10**
	Charges	52'126.50	47'300	4'826.50	50'721.90	1'404.60
	Revenus	-82'743.50	-34'000	-48'743.50	-83'642.00	898.50
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**6'525.70**	**0**	**6'525.70**	**6'194.96**	**330.74**
31300.01	Prestations de services de tiers	5'250.00	0	5'250.00	3'819.96	1'430.04
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	0.00	0	0.00	2'375.00	-2'375.00
31370.03	TVA Non récupérable	1'275.70	0	1'275.70	0.00	1'275.70
34	**Charges financières**	**13'700.80**	**11'400**	**2'300.80**	**8'629.94**	**5'070.86**
34393.01	Impôts et taxes	9'659.70	7'300	2'359.70	4'606.39	5'053.31
34394.01	Primes d'assurances des biens-fonds	3'745.80	3'800	-54.20	3'728.25	17.55
34394.09	Primes d'assurances	295.30	300	-4.70	295.30	0.00
39	**Imputations internes**	**31'900.00**	**35'900**	**-4'000.00**	**35'897.00**	**-3'997.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	31'900.00	35'900	-4'000.00	35'897.00	-3'997.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
44	**Revenus financiers**	**-82'743.50**	**-34'000**	**-48'743.50**	**-83'642.00**	**898.50**
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	-82'743.50	-34'000	-48'743.50	-83'642.00	898.50
143.03	**Anneau d'athlétisme Colombier**	**147'741.40**	**162'500**	**-14'758.60**	**167'997.00**	**-20'255.60**
	Charges	147'741.40	162'500	-14'758.60	167'997.00	-20'255.60
36	**Charges de transfert**	**147'741.40**	**162'500**	**-14'758.60**	**167'997.00**	**-20'255.60**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	147'741.40	162'500	-14'758.60	167'997.00	-20'255.60
143.04	**Complexe de la Maladière**	**1'016'325.51**	**973'600**	**42'725.51**	**1'009'897.94**	**6'427.57**
	Charges	2'222'933.26	2'122'800	100'133.26	2'180'137.69	42'795.57
	Revenus	-1'206'607.75	-1'149'200	-57'407.75	-1'170'239.75	-36'368.00
30	**Charges de personnel**	**53'498.36**	**50'400**	**3'098.36**	**50'678.75**	**2'819.61**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	44'353.10	42'500	1'853.10	42'001.75	2'351.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'305.00	0	1'305.00	1'305.00	0.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	2'264.01	2'300	-35.99	2'234.35	29.66
30500.02	Cotisations patronales AC	468.70	400	68.70	460.65	8.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	3'176.70	3'300	-123.30	2'974.20	202.50
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	679.00	500	179.00	563.30	115.70
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	895.40	1'000	-104.60	879.45	15.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	242.60	0	242.60	120.70	121.90
30591.00	Fonds de formation professionnelle	37.10	300	-262.90	23.35	13.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	76.75	100	-23.25	71.00	5.75
30990.00	Autres charges de personnel	0.00	0	0.00	45.00	-45.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'937'261.90**	**1'837'900**	**99'361.90**	**1'892'975.19**	**44'286.71**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	84'853.50	81'000	3'853.50	75'419.14	9'434.36
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	3'310.80	0	3'310.80	0.00	3'310.80
31110.01	Achats de machines et outils	24'456.35	28'000	-3'543.65	15'631.05	8'825.30
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	1'136.80	0	1'136.80	0.00	1'136.80
31200.01	Eau - PA	2'495.55	5'000	-2'504.45	3'417.80	-922.25
31200.02	Electricité	117'669.00	106'000	11'669.00	112'147.95	5'521.05
31200.05	Chauffage à distance	138'682.65	140'000	-1'317.35	119'151.55	19'531.10
31300.01	Prestations de services de tiers	367'354.10	322'000	45'354.10	393'202.20	-25'848.10
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	6'640.85	6'800	-159.15	6'673.85	-33.00
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	3'213.80	0	3'213.80	918.00	2'295.80
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	12'011.35	11'600	411.35	11'575.45	435.90
31340.09	Primes d'assurances	1'283.55	1'300	-16.45	1'313.55	-30.00
31370.01	Impôts et taxes	1'375.05	0	1'375.05	1'403.50	-28.45
31510.01	Entretien de machines et outils	482.90	0	482.90	0.00	482.90
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	891'964.15	875'000	16'964.15	863'884.15	28'080.00
31610.01	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'902.00	0	2'902.00	8'100.00	-5'198.00
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	257'423.00	261'200	-3'777.00	260'068.00	-2'645.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	20'006.50	0	20'006.50	20'069.00	-62.50
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**135'874.55**	**136'800**	**-925.45**	**137'744.00**	**-1'869.45**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	101'000.00	101'400	-400.00	101'417.00	-417.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	34'874.55	35'400	-525.45	36'327.00	-1'452.45
34	**Charges financières**	**963.00**	**0**	**963.00**	**0.00**	**963.00**
34990.00	Autres charges financières	963.00	0	963.00	0.00	963.00
39	**Imputations internes**	**95'335.45**	**97'700**	**-2'364.55**	**98'739.75**	**-3'404.30**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.01	2'400	-2'399.99	0.00	0.01
39100.00	Prestations de services	180.00	1'700	-1'520.00	0.00	180.00
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	12'055.44	0	12'055.44	1'851.75	10'203.69
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	82'100.00	92'600	-10'500.00	95'708.00	-13'608.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	180.00	-180.00
42	**Taxes**	**-5'695.00**	**0**	**-5'695.00**	**-12'805.00**	**7'110.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-5'345.00	0	-5'345.00	-10'345.00	5'000.00
42400.02	Prestations de services pour tiers	0.00	0	0.00	-300.00	300.00
42500.00	Ventes	0.00	0	0.00	-2'160.00	2'160.00
42600.00	Remboursement de tiers	-350.00	0	-350.00	0.00	-350.00
44	**Revenus financiers**	**-1'054'697.75**	**-1'003'000**	**-51'697.75**	**-1'011'259.75**	**-43'438.00**
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-79'227.00	-50'000	-29'227.00	-52'838.75	-26'388.25

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-975'470.75	-953'000	-22'470.75	-958'421.00	-17'049.75
46	**Revenus de transfert**	**-146'175.00**	**-146'200**	**25.00**	**-146'175.00**	**0.00**
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	-146'175.00	-146'200	25.00	-146'175.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-40.00**	**0**	**-40.00**	**0.00**	**-40.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-40.00	0	-40.00	0.00	-40.00
143.05	**Stade de la Maladière**	**870'440.89**	**1'165'800**	**-295'359.11**	**1'085'322.00**	**-214'881.11**
	Charges	1'013'122.20	1'300'400	-287'277.80	1'202'859.05	-189'736.85
	Revenus	-142'681.31	-134'600	-8'081.31	-117'537.05	-25'144.26
30	**Charges de personnel**	**311'190.85**	**335'800**	**-24'609.15**	**309'279.70**	**1'911.15**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	251'570.20	272'500	-20'929.80	247'078.05	4'492.15
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-5'625.00	0	-5'625.00	0.00	-5'625.00
30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	2'485.00	0	2'485.00	0.00	2'485.00
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	4'640.00	7'000	-2'360.00	6'380.00	-1'740.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	13'384.25	13'000	384.25	13'234.00	150.25
30500.02	Cotisations patronales AC	2'772.55	2'700	72.55	2'728.15	44.40
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	29'710.20	30'000	-289.80	28'871.10	839.10
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	4'017.35	3'100	917.35	3'145.85	871.50
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	5'293.05	5'100	193.05	5'208.85	84.20
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	2'181.70	1'600	581.70	1'859.40	322.30
30591.00	Fonds de formation professionnelle	218.70	300	-81.30	138.35	80.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	452.85	500	-47.15	420.95	31.90
30990.00	Autres charges de personnel	90.00	0	90.00	215.00	-125.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**672'001.00**	**658'300**	**13'701.00**	**651'631.80**	**20'369.20**
31000.00	Matériel de bureau	58.20	0	58.20	144.07	-85.87
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	83'843.71	83'000	843.71	68'031.91	15'811.80
31010.02	Carburants voitures/machines	1'259.66	2'000	-740.34	1'296.74	-37.08
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	400.00	2'000	-1'600.00	0.00	400.00
31110.01	Achats de machines et outils	5'454.91	0	5'454.91	692.69	4'762.22
31120.00	Achats de vêtements, linge, rideaux	2'448.52	3'500	-1'051.48	1'001.39	1'447.13
31130.00	Achats de matériel informatique	534.54	0	534.54	0.00	534.54
31200.02	Electricité	81'130.73	78'000	3'130.73	70'301.58	10'829.15
31200.05	Chauffage à distance	50'765.33	60'000	-9'234.67	47'781.97	2'983.36
31300.01	Prestations de services de tiers	152'891.86	140'000	12'891.86	162'227.77	-9'335.91
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	14'492.54	19'800	-5'307.46	18'524.14	-4'031.60
31300.05	Frais de ports	0.00	0	0.00	17.90	-17.90
31340.02	Primes d'assurances véhicules	830.21	1'400	-569.79	1'311.00	-480.79
31340.09	Primes d'assurances	590.55	600	-9.45	590.55	0.00
31370.03	TVA Non récupérable	36'648.90	35'000	1'648.90	35'781.23	867.67
31370.04	Taxes pour véhicules de services	567.50	0	567.50	50.00	517.50
31500.00	Entretien de meubles et appareils de bureau	2'801.02	0	2'801.02	0.00	2'801.02
31510.01	Entretien de machines et outils	197.96	0	197.96	0.00	197.96
31510.02	Entretien de véhicules	122.11	3'000	-2'877.89	10'761.45	-10'639.34
31600.00	Loyers et fermages des biens-fonds	236'687.47	230'000	6'687.47	232'567.41	4'120.06
31610.02	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	237.78	0	237.78	0.00	237.78
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	37.50	0	37.50	550.00	-512.50
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**0.00**	**277'700**	**-277'700.00**	**216'957.00**	**-216'957.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	0.00	277'700	-277'700.00	216'957.00	-216'957.00
39	**Imputations internes**	**29'930.35**	**28'600**	**1'330.35**	**24'990.55**	**4'939.80**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	-0.02	0	-0.02	679.30	-679.32
39100.00	Prestations de services	2'740.00	5'500	-2'760.00	210.00	2'530.00
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'000	0.00	1'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	6'990.37	300	6'690.37	5'805.25	1'185.12
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	19'200.00	21'800	-2'600.00	17'296.00	1'904.00
42	**Taxes**	**0.00**	**0**	**0.00**	**-3'816.18**	**3'816.18**
42600.00	Remboursement de tiers	0.00	0	0.00	-3'816.18	3'816.18
43	**Revenus divers**	**-5'050.00**	**-4'800**	**-250.00**	**-4'800.00**	**-250.00**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-5'050.00	-4'800	-250.00	-4'800.00	-250.00
44	**Revenus financiers**	**-137'631.31**	**-129'800**	**-7'831.31**	**-108'920.87**	**-28'710.44**
44391.00	Autres remboursement de tiers	-10'322.31	0	-10'322.31	0.00	-10'322.31
44510.00	Revenus de participations PA	0.00	0	0.00	-24.85	24.85

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-27'036.80	-27'500	463.20	-28'749.75	1'712.95
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-78'050.00	-80'000	1'950.00	-57'924.07	-20'125.93
44800.00	Loyers des biens-fonds loués	-22'222.20	-22'300	77.80	-22'222.20	0.00
143.06	**Stand de tir**	**-19'856.15**	**-22'900**	**3'043.85**	**-21'194.25**	**1'338.10**
	Charges	17'071.85	14'400	2'671.85	15'733.75	1'338.10
	Revenus	-36'928.00	-37'300	372.00	-36'928.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**10'959.35**	**11'400**	**-440.65**	**13'352.50**	**-2'393.15**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	0	0.00	518.40	-518.40
31200.01	Eau - PA	1'408.00	2'300	-892.00	1'595.40	-187.40
31200.02	Electricité	223.45	200	23.45	231.40	-7.95
31300.01	Prestations de services de tiers	6'665.50	6'000	665.50	8'253.65	-1'588.15
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	253.50	0	253.50	0.00	253.50
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	2'050.50	2'200	-149.50	2'178.00	-127.50
31370.01	Impôts et taxes	358.40	700	-341.60	575.65	-217.25
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**3'000.00**	**0**	**3'000.00**	**0.00**	**3'000.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	3'000.00	0	3'000.00	0.00	3'000.00
36	**Charges de transfert**	**2'512.50**	**3'000**	**-487.50**	**2'381.25**	**131.25**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	2'512.50	3'000	-487.50	2'381.25	131.25
39	**Imputations internes**	**600.00**	**0**	**600.00**	**0.00**	**600.00**
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	600.00	0	600.00	0.00	600.00
44	**Revenus financiers**	**-36'628.00**	**-37'000**	**372.00**	**-36'628.00**	**0.00**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-36'628.00	-37'000	372.00	-36'628.00	0.00
49	**Imputations internes**	**-300.00**	**-300**	**0.00**	**-300.00**	**0.00**
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	-300.00	-300	0.00	-300.00	0.00
	Piscines	**2'451'279.45**	**2'502'400**	**-51'120.55**	**2'453'322.60**	**-2'043.15**
	Charges	3'336'398.20	3'487'400	-151'001.80	3'408'311.77	-71'913.57
	Revenus	-885'118.75	-985'000	99'881.25	-954'989.17	69'870.42
144.01	**Piscines de Serrières et plages Ville**	**185'677.44**	**220'800**	**-35'122.56**	**227'423.83**	**-41'746.39**
	Charges	185'677.44	220'800	-35'122.56	227'423.83	-41'746.39
30	**Charges de personnel**	**91'895.05**	**116'100**	**-24'204.95**	**117'467.25**	**-25'572.20**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	75'976.50	91'200	-15'223.50	95'222.40	-19'245.90
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	1'160.00	1'800	-640.00	1'740.00	-580.00
30490.02	Allocations compensatoires	0.00	600	-600.00	400.00	-400.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	4'034.00	4'900	-866.00	5'080.40	-1'046.40
30500.02	Cotisations patronales AC	835.60	1'000	-164.40	1'047.65	-212.05
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	6'472.35	10'700	-4'227.65	8'708.00	-2'235.65
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	1'106.65	2'800	-1'693.35	2'379.70	-1'273.05
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	1'595.45	2'000	-404.55	1'999.80	-404.35
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	511.50	800	-288.50	674.00	-162.50
30591.00	Fonds de formation professionnelle	66.30	100	-33.70	53.25	13.05
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	136.70	200	-63.30	162.05	-25.35
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**39'432.39**	**49'100**	**-9'667.61**	**53'650.58**	**-14'218.19**
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	6'185.44	10'000	-3'814.56	7'634.73	-1'449.29
31200.01	Eau - PA	16'564.45	21'000	-4'435.55	22'022.98	-5'458.53
31200.02	Electricité	4'027.65	4'000	27.65	3'960.00	67.65
31300.01	Prestations de services de tiers	3'256.50	1'000	2'256.50	5'605.80	-2'349.30
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	276.35	300	-23.65	206.05	70.30
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	659.65	600	59.65	585.45	74.20
31340.09	Primes d'assurances	126.55	200	-73.45	126.55	0.00
31370.01	Impôts et taxes	8'335.80	12'000	-3'664.20	13'509.02	-5'173.22
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**30'000.00**	**30'700**	**-700.00**	**30'735.00**	**-735.00**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	30'000.00	30'700	-700.00	30'735.00	-735.00
39	**Imputations internes**	**24'350.00**	**24'900**	**-550.00**	**25'571.00**	**-1'221.00**
39100.00	Prestations de services	20'000.00	20'000	0.00	20'000.00	0.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	250.00	300	-50.00	250.00	0.00

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	4'100.00	4'600	-500.00	5'321.00	-1'221.00
144.02	**Piscines et plage du Nid-du-Cro**	**2'265'602.01**	**2'281'600**	**-15'997.99**	**2'225'898.77**	**39'703.24**
	Charges	3'150'720.76	3'266'600	-115'879.24	3'180'887.94	-30'167.18
	Revenus	-885'118.75	-985'000	99'881.25	-954'989.17	69'870.42
30	**Charges de personnel**	**1'457'101.80**	**1'592'100**	**-134'998.20**	**1'514'147.35**	**-57'045.55**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	1'253'263.25	1'277'200	-23'936.75	1'318'396.15	-65'132.90
30100.02	Indemnités journalières	62'089.55	0	62'089.55	20'506.20	41'583.35
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	-64'474.70	0	-64'474.70	-20'944.20	-43'530.50
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-4'615.50	0	-4'615.50	-9'825.05	5'209.55
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-73'027.25	0	-73'027.25	-90'281.60	17'254.35
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	11'455.00	12'200	-745.00	12'180.00	-725.00
30409.00	Remboursement d'allocations pour enfants et de for..	0.00	0	0.00	-19'424.20	19'424.20
30490.02	Allocations compensatoires	600.00	600	0.00	800.00	-200.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	63'118.35	68'000	-4'881.65	69'272.70	-6'154.35
30500.02	Cotisations patronales AC	13'077.20	13'700	-622.80	14'281.50	-1'204.30
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	135'840.20	150'000	-14'159.80	150'034.10	-14'193.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	19'272.45	30'100	-10'827.55	27'734.90	-8'462.45
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	24'964.75	27'000	-2'035.25	27'265.85	-2'301.10
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	8'148.30	9'800	-1'651.70	9'877.15	-1'728.85
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1'034.05	1'200	-165.95	1'076.80	-42.75
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	2'140.20	2'300	-159.80	2'207.05	-66.85
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	3'420.00	0	3'420.00	0.00	3'420.00
30990.00	Autres charges de personnel	795.95	0	795.95	990.00	-194.05
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**1'045'477.71**	**1'009'800**	**35'677.71**	**1'034'673.69**	**10'804.02**
31000.00	Matériel de bureau	448.18	500	-51.82	541.32	-93.14
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	107'291.64	110'000	-2'708.36	99'286.69	8'004.95
31010.02	Carburants voitures/machines	442.78	1'000	-557.22	394.15	48.63
31020.00	Imprimés, publications	516.81	0	516.81	0.00	516.81
31050.00	Denrées alimentaires	7'365.04	7'000	365.04	8'173.54	-808.50
31051.00	Frais de réception	0.00	0	0.00	50.00	-50.00
31100.00	Achats de meubles et machines de bureau	865.71	1'000	-134.29	948.16	-82.45
31110.01	Achats de machines et outils	4'246.85	3'500	746.85	1'365.87	2'880.98
31200.01	Eau - PA	157'509.26	130'000	27'509.26	145'656.36	11'852.90
31200.02	Electricité	191'732.54	150'000	41'732.54	181'756.99	9'975.55
31200.03	Gaz	119'483.88	160'000	-40'516.12	153'377.92	-33'894.04
31300.01	Prestations de services de tiers	296'007.07	300'000	-3'992.93	291'478.19	4'528.88
31300.02	Frais bancaires et postaux	3'122.36	3'000	122.36	2'973.98	148.38
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	7'016.58	6'900	116.58	7'218.40	-201.82
31300.04	Cotisations	400.00	400	0.00	400.00	0.00
31300.05	Frais de ports	0.00	0	0.00	77.80	-77.80
31340.01	Primes d'assurances biens-fonds	17'637.60	18'400	-762.40	18'367.25	-729.65
31340.02	Primes d'assurances véhicules	0.00	0	0.00	-31.50	31.50
31340.09	Primes d'assurances	7'528.05	7'600	-71.95	7'528.05	0.00
31370.01	Impôts et taxes	76'787.42	63'000	13'787.42	70'099.98	6'687.44
31370.03	TVA Non récupérable	41'874.48	43'000	-1'125.52	41'970.74	-96.26
31510.01	Entretien de machines et outils	3'570.46	1'000	2'570.46	3'278.20	292.26
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	1'281.00	3'500	-2'219.00	1'536.60	-255.60
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	350.00	0	350.00	-1'775.00	2'125.00
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**442'821.70**	**445'800**	**-2'978.30**	**413'797.00**	**29'024.70**
33004.00	Amort. planif., terrains bâtis PA du cpte général	438'000.00	441'000	-3'000.00	408'975.00	29'025.00
33006.00	Amort. planif., biens meubles PA du cpte général	4'821.70	4'800	21.70	4'822.00	-0.30
36	**Charges de transfert**	**426.85**	**0**	**426.85**	**1'051.85**	**-625.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	426.85	0	426.85	1'051.85	-625.00
39	**Imputations internes**	**204'892.70**	**218'900**	**-14'007.30**	**217'218.05**	**-12'325.35**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	883.39	100	783.39	1'184.55	-301.16
39100.00	Prestations de services	28'049.00	24'400	3'649.00	16'917.70	11'131.30
39101.00	Prestations informatiques	9'960.45	9'700	260.45	10'484.25	-523.80
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	3'199.86	600	2'599.86	2'029.55	1'170.31
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	162'800.00	184'100	-21'300.00	186'362.00	-23'562.00
39800.00	Reports internes	0.00	0	0.00	240.00	-240.00
42	**Taxes**	**-791'039.38**	**-910'000**	**118'960.62**	**-866'749.35**	**75'709.97**
42400.01	Taxes d'utilisation	-763'420.33	-880'000	116'579.67	-837'295.55	73'875.22
42500.00	Ventes	-27'619.05	-30'000	2'380.95	-29'453.80	1'834.75

Ville de Neuchâtel

	Classification institutionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
43	**Revenus divers**	**-145.96**	**0**	**-145.96**	**-441.76**	**295.80**
43090.09	Autres revenus d'exploitation	-145.96	0	-145.96	-441.76	295.80
44	**Revenus financiers**	**-83'743.41**	**-75'000**	**-8'743.41**	**-85'838.06**	**2'094.65**
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-65'429.45	-60'000	-5'429.45	-65'424.96	-4.49
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-18'313.96	-15'000	-3'313.96	-20'413.10	2'099.14
49	**Imputations internes**	**-10'190.00**	**0**	**-10'190.00**	**-1'960.00**	**-8'230.00**
49100.00	Prestations de services	-10'190.00	0	-10'190.00	-1'960.00	-8'230.00
	Patinoires	**976'588.75**	**1'021'400**	**-44'811.25**	**916'734.30**	**59'854.45**
	Charges	1'876'588.75	1'921'400	-44'811.25	1'816'734.30	59'854.45
	Revenus	-900'000.00	-900'000	0.00	-900'000.00	0.00
145.00	**Patinoire**	**976'588.75**	**1'021'400**	**-44'811.25**	**916'734.30**	**59'854.45**
	Charges	1'876'588.75	1'921'400	-44'811.25	1'816'734.30	59'854.45
	Revenus	-900'000.00	-900'000	0.00	-900'000.00	0.00
30	**Charges de personnel**	**840'616.05**	**905'700**	**-65'083.95**	**882'469.30**	**-41'853.25**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	714'143.40	724'600	-10'456.60	703'851.15	10'292.25
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	0.00	0	0.00	-5'232.80	5'232.80
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	-43'122.15	0	-43'122.15	0.00	-43'122.15
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	-17'758.45	0	-17'758.45	0.00	-17'758.45
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	10'208.00	14'700	-4'492.00	10'092.00	116.00
30490.02	Allocations compensatoires	6'600.00	7'200	-600.00	7'200.00	-600.00
30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0.00	550.00	-550.00
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	37'917.50	38'700	-782.50	37'582.55	334.95
30500.02	Cotisations patronales AC	7'855.10	7'300	555.10	7'748.45	106.65
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	84'908.55	79'100	5'808.55	82'960.65	1'947.90
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	11'425.15	11'600	-174.85	12'190.95	-765.80
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	14'997.10	15'300	-302.90	14'792.55	204.55
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	5'755.30	5'200	555.30	5'265.15	490.15
30591.00	Fonds de formation professionnelle	621.15	700	-78.85	394.60	226.55
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	1'285.55	1'300	-14.45	1'197.55	88.00
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	5'089.60	0	5'089.60	3'111.50	1'978.10
30990.00	Autres charges de personnel	690.25	0	690.25	765.00	-74.75
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**612.15**	**0**	**612.15**	**0.00**	**612.15**
31020.00	Imprimés, publications	612.15	0	612.15	0.00	612.15
33	**Amortissements du patrimoine administratif**	**40'000.00**	**40'000**	**0.00**	**40'000.00**	**0.00**
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	40'000.00	40'000	0.00	40'000.00	0.00
36	**Charges de transfert**	**979'636.55**	**957'800**	**21'836.55**	**875'599.00**	**104'037.55**
36228.00	Subv. compens. charges et synd. intercom.	979'636.55	957'800	21'836.55	875'599.00	104'037.55
39	**Imputations internes**	**15'724.00**	**17'900**	**-2'176.00**	**18'666.00**	**-2'942.00**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39100.00	Prestations de services	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	15'724.00	17'700	-1'976.00	18'666.00	-2'942.00
42	**Taxes**	**-900'000.00**	**-900'000**	**0.00**	**-900'000.00**	**0.00**
42400.01	Taxes d'utilisation	-900'000.00	-900'000	0.00	-900'000.00	0.00
15	**Tourisme**	**900'834.25**	**894'300**	**6'534.25**	**958'498.44**	**-57'664.19**
	Charges	901'516.25	893'700	7'816.25	959'102.44	-57'586.19
	Revenus	-682.00	600	-1'282.00	-604.00	-78.00
	Service du Tourisme, délégué(e) au tourisme	**900'834.25**	**894'300**	**6'534.25**	**958'498.44**	**-57'664.19**
	Charges	901'516.25	893'700	7'816.25	959'102.44	-57'586.19
	Revenus	-682.00	600	-1'282.00	-604.00	-78.00
147.00	**Tourisme**	**900'834.25**	**894'300**	**6'534.25**	**958'498.44**	**-57'664.19**
	Charges	901'516.25	893'700	7'816.25	959'102.44	-57'586.19
	Revenus	-682.00	600	-1'282.00	-604.00	-78.00

Ville de Neuchâtel

Classification institutionnelle		Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts	Comptes 2015	Ecarts
30	**Charges de personnel**	**123'313.70**	**122'500**	**813.70**	**133'503.15**	**-10'189.45**
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	100'030.45	99'100	930.45	105'887.25	-5'856.80
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	5'364.25	5'300	64.25	5'596.15	-231.90
30500.02	Cotisations patronales AC	1'111.45	1'100	11.45	1'153.80	-42.35
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	13'364.40	13'500	-135.60	17'365.35	-4'000.95
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	106.30	200	-93.70	110.20	-3.90
30540.00	Cotis. patronales aux caisses d'alloc. familiales	2'121.80	2'100	21.80	2'202.75	-80.95
30550.00	Cotis. patronales aux assurances maladie	900.25	900	0.25	905.85	-5.60
30591.00	Fonds de formation professionnelle	87.95	100	-12.05	58.60	29.35
30592.00	Cotisations employeurs aux structures d'accueil	181.85	200	-18.15	178.20	3.65
30990.00	Autres charges de personnel	45.00	0	45.00	45.00	0.00
31	**Charges biens, service, autres ch. d'exploit.**	**360'085.55**	**356'500**	**3'585.55**	**327'268.64**	**32'816.91**
31000.00	Matériel de bureau	0.00	500	-500.00	0.00	0.00
31200.01	Eau - PA	659.50	700	-40.50	464.60	194.90
31200.02	Electricité	6'158.25	4'300	1'858.25	3'834.90	2'323.35
31300.01	Prestations de services de tiers	346'317.90	342'000	4'317.90	315'383.84	30'934.06
31300.03	Frais de téléphones et télécommunications	39.80	100	-60.20	39.80	0.00
31300.04	Cotisations	4'042.45	4'200	-157.55	4'067.60	-25.15
31300.05	Frais de ports	0.00	300	-300.00	86.70	-86.70
31590.00	Entretien d'autres biens meubles	2'036.85	2'100	-63.15	2'500.00	-463.15
31700.01	Frais de repas	816.80	1'000	-183.20	841.20	-24.40
31700.02	Frais de déplacement (véhicule privé)	0.00	100	-100.00	0.00	0.00
31700.03	Frais de déplacement (autres)	0.00	200	-200.00	0.00	0.00
31700.09	Autres frais (hors repas et déplacements)	0.00	1'000	-1'000.00	50.00	-50.00
31810.00	Pertes sur créances effectives	14.00	0	14.00	0.00	14.00
36	**Charges de transfert**	**410'053.00**	**410'000**	**53.00**	**479'054.00**	**-69'001.00**
36360.00	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	410'053.00	410'000	53.00	479'054.00	-69'001.00
39	**Imputations internes**	**8'064.00**	**4'700**	**3'364.00**	**19'276.65**	**-11'212.65**
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	0.00	0	0.00	211.80	-211.80
39100.00	Prestations de services	0.00	0	0.00	14'324.85	-14'324.85
39101.00	Prestations informatiques	1'000.00	1'200	-200.00	1'200.00	-200.00
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	6'700.00	3'200	3'500.00	3'200.00	3'500.00
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	364.00	300	64.00	340.00	24.00
42	**Taxes**	**-682.00**	**600**	**-1'282.00**	**-604.00**	**-78.00**
42500.00	Ventes	-682.00	600	-1'282.00	-604.00	-78.00

Commentaires détaillés des comptes de résultats

Ville de Neuchâtel

01 CHANCELLERIE

100.01 CONSEIL GENERAL

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Pour des raisons de technique comptable, certaines imputations ont dû être effectuées sur les comptes 3000001 et 3132000
3910000	Prestations de services	Toutes les charges liées aux comptes 3900000 et 3910000 ont été regroupées sur ce compte

100.02 DIRECTION URBANISME, ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT

30000.01	Salaires et jetons de présence des autorités	Indemnités membres Commission d'urbanisme
30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Changement de secrétaire de direction, suite au départ en retraite anticipée de l'ancienne titulaire au 30 juin et l'engagement d'une nouvelle secrétaire de direction au 1er mai 2016.
30109.00	Rbt des salaires du personnel adm. et d'exploitation et suivants	Indemnité perçue liée aux arrêts maladie de l'ancienne titulaire du poste de secrétaire de direction
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Travail de coaching et de consolidation d'équipe accompagné par un professionnel des organisations et du management, durant l'année, mené avec la direction et les responsables du Service des bâtiments et du logement.
30990.00	Autres charges de personnel	Team-building des cadres de la direction
31020.00	Imprimés, publications	Publications dans les médias dans le cadre du recrutement d'une nouvelle chargée de projets
31051.00	Frais de réception	Dépassement lié aux manifestations organisés pour l'inauguration de l'Hôtel de Ville
31300.05	Frais de port	Augmentation de la masse d'envois liés aux multiples événements organisés.
36	Charges de transfert	Pas encore de subventions aux privés dans le cadre de la mise en œuvre du plan lumière.
39	Imputations internes	Dépassement lié aux multiples événements organisés.

100.03 DIRECTION DES FINANCES, DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE

3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Mandat pour une analyse non prévu au budget.
4240002	Prestations de services de tiers	Prévu au budget la comptabilisation dans cette rubrique de l'équivalent d'un point d'impôt suite au débat du budget.

100.05 DIRECTION DE L'EDUCATION, DE LA SANTE ET DE LA MOBILITE

3099000	Autres charges de personnel	Montant lié à l'organisation du souper de fin d'année des services. Budgété sous 31051.00
3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Il s'agit notamment de la part de la Ville dans l'écolage pour la formation « Certificat exécutif en management et administration publique » suivie par l'administrateur.
3920000	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Loyers des locaux occupés, facturés par le Sbâtlo. Suite au déménagement du Service de l'accueil de l'enfance, certains locaux ont été réattribués à la direction.
4930000	Frais administratifs et d'exploitation	Montant facturé au centre d'orthophonie pour le travail de l'administrateur (25% de la charge salariale)

100.06 DIRECTION INFRASTRUCTURES ET ENERGIES, SECURITE, AGGLOMERATION

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Augmentation due au remplacement des téléphones de la Direction
3130001	Prestations de services de tiers	Augmentation due à l'installation plus nombreuses de plaques de rues
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Le montant prévu pour les achats-tests a été entièrement financé par la Dîme cantonale alcool

3624000	Subv.compens. charges entrepr. publiques	La subvention pour la SPA n'avait pas été budgétisée

100.07 CHANCELLERIE / SECRETARIAT

3102000	Imprimés, publications	Publications dans la Feuille officielle
3105100	Frais de réception	Pour des raisons de techniques comptables, des charges ont dû été imputées sur le compte 3170001
3110000	Achat de meubles et machines de bureau	Crédit supplémentaire accordé par le Conseil pour équiper un bureau de la Chancellerie
3161001	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	Non participation à New Port Expo lors de l'édition 2016
3636000	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Diminution des aides aux sociétés à but non lucratif
4463000	Entreprises publiques de droit privé	Jetons de présence reçus pour le travail d'administrateur attribués en fonction du calendrier politique
4910000	Prestations de services	Erreur de répartition des prestations de services lors de la création du SECOM

101.00 CENTRE D'IMPRESSION

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	La gestion au plus proche des demandes, nous permet de commander le stricte nécessaire et de ne plus avoir des quantités de matériels, fournitures en stock. L'achat des cartouches de toner a diminué. Les charges pour les photocopies a également diminué suite à des négociations de prix d'achat
3102000	Imprimés, publications	Plusieurs travaux ont été sous-traités
3111001	Achat de machines et outils	Aucun achat de machine et outils n'a été nécessaire en 2016
3151001	Entretien de machines et outils	Adaptation des coûts liées à la répartition des charges dans Abacus et à l'adaptation des machines
3162000	Mensualités de leasing opérationnel	Adaptation des coûts liées à la répartition des charges dans Abacus et à l'adaptation des machines
4240002	Prestations de services pour tiers	Diminution des ventes dans les prestations externes
4900000	Approv en matériel et en marchandises	Suite à la répartition (490 matériel -491 prestations) des comptes dans Abacus, nous constatons des achats réduits
4910000	Prestations de services	Augmentation des commandes de prestations

102.00 ARCHIVES

3930000	Frais administratif et d'exploitation	Part charges MAH – chauffage : manque le décompte du chauffage pour 2016

150.01 SERVICE COMMUNICATION ET INFORMATION

30	Charges de personnel	Poste de gestionnaire de site non pourvu en 2016+congé maternité d'une rédactrice remplacé par un mandataire (voir honoraires ci-dessous)
31020.00	Imprimés, publication	40 numéros du journal Vivre la Ville (39 en 2015) + achat de certaines pages de publicité pour y mettre du contenu rédactionnel en lien avec les élections communales
31300.05	Frais de port	Distribution du Journal Vivre la Ville. Sans doute un peu surestimé au budget. Il faudra attendre le premier trimestre 2017 pour voir si c'est confirmé
31320.00	Honoraires conseillers externes+experts	Mandat photographe+mandat rédacteur remplaçant VLV
39101.00	Imputations internes - informatique	Un nouveau poste de travail+remplacement d'un poste non budgétisé

49100.00	Imputations internes pour prestations de service	Montant facturé à Video 2000 – imputé au 100.07 par erreur

02 FINANCES

103.01 SERVICE FINANCIER

3110000	Achats de meubles	Acquisition indispensable d'un destructeur de document non prévu au budget
3130001	Prestations de services de tiers	Le dépassement est dû au mandat confié à l'office de recouvrement de l'Etat dont le montant n'était pas prévisible pour cette première année
3130002	Frais bancaires et postaux	Les frais postaux ont fortement augmenté
3134002	Primes d'assurances véhicules	Augmentation des kilomètres parcourus en courses professionnelles
3134009	Primes d'assurances	Effet de la participation aux excédents
3181000	Pertes sur créances	Les pertes sur créances sont intégralement ventilées dans les services. Globalement, le montant prévu au budget est respecté
3401000	Intérêts passifs des engagements financiers à court terme	Taux négatifs produisant des revenus
3406000	Intérêts passifs des engagements financiers à long terme	Taux plus bas que prévu au budget
4290000	Autres taxes	Le montant correspond aux encaissements sur des actes de défauts de biens
4401000	Intérêts des créances et comptes courants	Les intérêts sur créances sont intégralement ventilées dans les services
4401001	Intérêts rémunératoire cautionnement	Conséquence de l'application de la LFinEC
4410000	Gains s/ventes d'actions et de parts sociales PF	Liquidation de Transhelvetica SA
4420000	Dividendes	Dividendes de Viteos SA et de Video 2000 SA en hausse
4940000	Intérêts et charges financières théorique	Avec des taux d'intérêts bas, les imputations internes sont en baisse

103.02 IMPOTS

3130006	Frais de poursuites	Nouvelle comptabilisation des frais de poursuites selon le modèle du Service des communes, voir 4260000
3181100	ADB, remises et non-valeur sur impôts	Montant dans la moyenne des 5 dernières années
4000100	Impôt sur le revenu, années précédentes	Nombreux rectificatifs d'impôts à la hausse, conséquence de l'amnistie partielle
4003000	Prestations en capital	Utilisation du deuxième pilier pour l'accession à la propriété
4005000	Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers	Maintient de l'ancienne répartition des impôts des frontaliers
4010000	Impôts sur le bénéfice	Effet de la baisse du taux non compensé par des hausses de matière imposable
4010100	Impôts sur le bénéfice, années précédentes	Non prévu au budget jusqu'en 2016
4019000	IPM part en proportion de la population	Conséquence de la mauvaise conjoncture
4019100	IPM part en proportion du nombre d'EPT	Conséquence de la mauvaise conjoncture
4260000	Remboursement de tiers	Nouvelle comptabilisation des frais de poursuites selon le modèle du Service des communes, voir 3130006

4290000	Autres taxes	Encaissements sur relances d'actes de défauts de biens

104.00 CONTROLE DES FINANCES

3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Dépassement essentiellement lié à la nouvelle « Directive aux organes de révision des comptes communaux » émise en janvier 2016 par le Service des communes (nouvelles tâches non prévues au budget).

105.00 CENTRE ELECTRONIQUE DE GESTION

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Engagements décalés
3118000	Immobilisations incorporelles	Diminution des achats de licences logicielles
3120002	Electricité	Optimisation de l'infrastructure d'exploitation
3130001	Prestations de services de tiers	Projets non réalisés
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Mandat d'étude pour la transformation du bâtiment Verger-Rond réalisé partiellement
3153000	Entretien de matériel informatique	Résiliation avancée d'un contrat de maintenance et optimisation de l'infrastructure
3158000	Entretien des immobilisations incorporelles	Licences Abacus pour tiers non prévues
3160000	Loyers et fermages des bien-fonds	Reprise des locaux du Verger-Rond décalée de 6 mois, service de conciergerie chargé dans les imputations internes
3910000	Prestations de services	Service de conciergerie du bâtiment Verger-Rond budgété dans le compte 3160000
4240002	Prestations de services pour tiers	Recettes adaptées selon les conventions et les mandats de tiers
4250000	Ventes	Augmentation des ventes

106.00 SERVICE JURIDIQUE

3100000	Matériel de bureau	Gestion rigoureuse des achats de matériel de bureau
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Pas de besoin en meubles et machines de bureau pour 2016
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Montant difficilement planifiable et dépendant des différents dossiers en cours dans l'ensemble de l'administration
3161001	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	Montant introduit par erreur
3910000	Prestations de services	Reliure de brochures juridiques (1 x tous les 3 ans environ), travail assez onéreux confié par l'Economat à un relieur professionnel.
3910100	Prestations informatiques	Montant dépassé suite l'achat non prévu d'un nouveau dictaphone + d'accessoires périphériques défectueux
4612000	Dédomm. des communes et des synd. Interco.	Mandat important confié par la Commune de Corcelles-Cormondrèche qui a contribué à l'augmentation des recettes prévues

03 RESSOURCES HUMAINES

107.00 SERVICE RESSOURCES HUMAINES

3010001	Salaires personnel admin. et expl.	Réévaluations de 3 fonctions cadres du SRH + aug. de taux d'activité et engagement temporaire en remplacement d'un congé maternité

3010002	Indemnités journalières	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3010901	Rbt. Ass. accident	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3010902	Rbt. Ass. maladie	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3010903	Rbt. Ass. maternité	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
3052000	Cotisation patronales aux caisses de pensions	En lien avec le compte salaire (ci-dessus) et les réévaluations de fonctions avec effet de rappels notamment.
3059099	Différences sur cotisations sociales	Ecritures correctives de soldes dans les comptes de bilans relatifs aux charges sociales
3064000	Rentes transitoires	Versements à Prévoyance.ne non prévus au budget en lien avec 2 situations personnelles particulières
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Frais d'expertises (audit -coaching) pris en charge par le SRH pour différents services, impossibles à prévoir au budget
3090000	Formation et perfectionnement prof.	Budget global au SRH mais montants réels ventilés dans les services
4612000	Dédomm. des communes et des synd.	Facture ouverte de la commune de Peseux en lien avec le mandat de prestation SST
3170001	Frais de repas	En lien avec des formations spécifiques avec repas pour les participants pris en charge par le SRH

04 ECONOMIE

108.00 ECONOMIE

3102000	Imprimés publications	Au budget 2016 l'intégralité des montants figurait sous 3130001

05 SANTE

109.01 CENTRE DE SANTE SEXUELLE

3106000	Matériel médical et sanitaire	Des comptes gérés par l'action sociale utilisés pour suivre les versements et les remboursements liés aux aides individuelles en matière de contraception ont été dissous et intégrés dans le compte d'exploitation du Centre. Il s'agit principalement de matériel et d'actes médicaux payés par le centre et remboursés par des fonds privés ou les bénéficiaires. Les recettes correspondantes au dépassement budgétaire sont comptabilisées sous les natures 4250000 et 4260000.
3130200	Médecin/dentiste	Voir 3106000
4231000	Taxes de cours	Les cours ont été facturés sous 4240002
4611000	Dédommagements des cantons et concordats	Le canton prend à sa charge 50% du déficit du Centre. Pour l'année 2016, nous avons « corrigé » le décalage temporel en intégrant dans les comptes le montant 2015 et 2016 du dédommagement. Pour l'année 2017, seul le dédommagement correspondant à l'année écoulée sera présent dans les comptes.

109.02 CENTRE D'ORTHOPHONIE

3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Le dépassement présenté comprend d'une part les frais d'une formation en partie donnée sur l'année 2017 et déjà réglée mais doit également être mis en relation avec la nature 4260000 qui présente le montant refacturé aux orthophonistes externes qui ont participés aux formations organisées par le centre.
3144000	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	Il s'agit de la réfection des sols de quelques bureaux du centre mais également des frais de remise en état de la porte suite à un acte de vandalisme.
3910000	Prestations de services	Il s'agit notamment de la part à la charge de la commune dans le traitement orthophonique (31'384.-) (effet neutre car encaissé par le centre sous 4910000) ainsi que des prestations du Centre

		d'impression.
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	Il s'agit principalement du loyer refacturé par l'action sociale, de la part de salaire de l'administrateur refacturé par la direction ainsi que de la taxe par habitant facturée à toutes les communes conventionnée (20 centimes par habitants, encaissé par le centre sous 4930000) .
4240002	Prestations de services pour tiers	Prestations orthophoniques facturées à l'OES, aux parents, aux institutions et aux communes conventionnées.
4260000	Remboursement de tiers	Voir 3090000
4611000	Dédommagements des cantons et concordats	Montant versé par le canton en reconnaissance du travail de gestion et contrôle effectué par le centre. Le montant correspond à 182'000.- versé pour 2016 ainsi qu'à 23'000.- de recettes exceptionnelles liées à l'encaissement du montant 2015 (montant annoncé et mis en transitoire 161'000.- mais 184'000 réellement encaissés)
4612000	Dédommagements des communes et syndicats intercommunaux	Parts communales dans les traitements orthophoniques non reconnus par l'OES facturée aux communes conventionnées et taxe par habitant de 20 centimes
4910000	Prestations de services	Voir 3910000
4930000	Frais administratifs et d'exploitation	Voir 3930000

109.03 SANTE BUCCO-DENTAIRE

3130200	Médecins/dentistes	Montant facturé par le Centre médico-dentaire pour les dépistages dentaires annuels.
3160000	Loyers et fermages des bien-fonds	Loyer du Centre médico-dentaire. Ce dernier est refacturé aux dentiste sous nature 4480000
3637000	Subvention aux personnes physiques	Subventions accordées, selon conditions de ressources, pour les traitements dentaires des jeunes de Neuchâtel
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	Loyer
4480000	Loyers des bien-fonds loués	Voir 3160000
4612000	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Dépistages dentaires des élèves de 8ème à 11ème année refacturés à l'éorén

109.04 ATTACHE(E) AUX PERSONNES AGEES

3130004	Cotisations	Le dépassement est dû à la cotisation au Réseau des Villes-amies des aînés (non budgété)
3636000	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Ils s'agit des subventions versées à l'ANAAP (17'400.-) à l'Hôtel des Associations (25'000 .-) , à l'AVIVO (5'900.-) au Mouvement des Aînés (14'184.-) et à « ton infirmière à domicile » (339.50)
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	Loyer

06 ACTION SOCIALE

110.00 GUICHET SOCIAL - ADMINISTRATION

3100001	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste vacant pendant quelques mois
3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Formation pour l'Adjoint du service de l'Action sociale
3091000	Recrutement du personnel	Annonces pour le recrutement du chef de service
3099000	Autres charges de personnel	Budgété dans le mauvais compte 31051.00
3100000	Matériel de bureau	Diminution des charges

3105100	Frais de réception	La charge a été comptabilisée dans le compte 30990.00
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Projet de réaménagement du secrétariat décalé
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	La participation de l'ETAT, soit : 22'123.90, pour le projet « contrôle » est comptabilisée sur le compte 46110.00
3611000	Dédommagements cantons et concordats	Augmentation de la facture sociale selon décompte de l'ETAT
3637000	Subventions aux personnes physiques	Moins de demandes
4611000	Dédommagements des cantons et concordats	Contribution de l'ETAT pour la participation du personnel de l'aide sociale et du GSR en fonction du nombre d'habitants et participation sur les projets « contrôle » : 22'123.90 et « PIJAD » : 79'646.00

111.00 AIDE SOCIALE

3100001	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste vacant pas repourvu immédiatement
3100000	Matériel de bureau	Diminution des charges
3105100	Frais de réception	Frais comptabilisés sur le 110.00

112.00 AGENCE AVS/AI

3100000	Matériel de bureau	Diminution des charges
3637000	Subventions aux personnes physiques	Augmentation des bénéficiaires

07 INFRASTRUCTURES ET ENERGIES

113.02 EAUX

3510000	Attrib. Aux financements spéc. Capital propre	Attribution à la réserve afin d'équilibrer les comptes de l'eau
4250001	Ventes	Budget sous-évalué (voir compte 2015)

113.03 ECLAIRAGE PUBLIC

3120002	Electricité	Le montant lié à la consommation électrique est en baisse depuis plusieurs année, notamment en raison de la nouvelle technologie utilisée qui s'avère moins énergivore.

114.01 BUREAU TECHNIQUE

3010001	Salaire personnel administratif et exploitation	Pas de stagiaire en 2016 et engagements reportés
3112000	Immobilisation incorporelle	Report du changement du plotter du bureau technique
3920000	Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation	Les locaux utilisés par d'autres services leur sont facturés directement
4210000	Emoluments administratifs	Nombre de fouilles taxées en augmentation
4240002	Prestations de services pour tiers	Remboursement par le Canton d'avance sur la mensuration officielle et prestations facturées à la commune du Val-de-Ruz
4310000	Prestations propres sur immo. corporelles	Pas de prestations d'investissements par le bureau technique
4910000	Prestations de service	Montant à mettre en relation avec le 49800.00, répartition différente à la demande du Service financier
4980000	Report interne	Montant à mettre en relation avec le 49100.00, répartition différente à la demande du Service financier

Ville de Neuchâtel

115.01 VOIRIE

3010001	Salaire personnel administratif et exploitation	Engagements reportés
3030001	Indemnités aux agences d'emploi	Absence de longue durée de personnel à compenser
3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Ce compte est géré par les Ressources humaines. Formation relation clients donnée à l'ensemble du personnel
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Dépenses reportées (barrières, marquage)
3101002	Carburants voitures/machines	Peu d'interventions hivernales, prix carburant favorable dans la première moitié de l'année
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Achat de mobilier après analyse ergonomique par la SUVA
3130001	Prestations de services de tiers	Budget à adapter
3910000	Prestations de services	Imputation interne entre Parcs et promenades et Voirie

115.02 DECHETS MENAGE

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Budget à adapter
3102000	Imprimés, publications	Imputations des coûts sur travaux de tiers
3130001	Prestations de service de tiers	Rationalisation des services, nouveaux fournisseurs locaux nécessitant moins de transports
3980000	Reports internes	Facturation du personnel et machines de la voirie. Maîtrise des activités
4250000	Ventes	Montant budgété sous évalué
4270000	Amendes	Montant budgété sous évalué

115.03 DECHETS ENTREPRISE

3510000	Attribution aux financements spéciaux du capital propre	Equilibrage du compte Déchets entreprise. Amortissement de l'emprunt à la réserve
4511000	Prélèvement sur le fonds du capital propre	Pas de ponction à la réserve

116.00 PARCS ET PROMENADES

3010001	Salaire personnel administratif et exploitation	Engagements reportés
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Moins de fournitures, diminution des travaux à l'interne 49 (pour autres services) et des prestations à l'investissement 4310000
3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Formation relation clients donnée à l'ensemble du personnel
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Chaises de bureau : mise en conformité suite visite de la SUVA, dans le cadre des actions « Santé et sécurité au travail »
3130001	Prestations de services de tiers	Réalisation chemin piétons et zone de plantation d'arbres d'alignement à Chaumont, en lien avec travaux routiers
3170002	Frais de déplacement (véhicule privé)	Dépenses non prévues, liées à la prise en charge de frais pour les formations « Brevets » de deux collaborateurs-trices
3511000	Attribution au fonds du capital propre	Les recettes (non budgétisées) des rubriques 42000.03 et 42000.04 sont versées sur les fonds de réserve respectifs par l'intermédiaire de ce compte
3980000	Imputations internes	Moins de frais pour la réparation des véhicules par le garage de la voirie

4200003	Taxes d'exemption pour plantation d'arbres	Recette non budgétisée car ensuite attribuée au fonds de réserve par l'intermédiaire du compte 35110.00
4200004	Taxes d'exemption pour places de jeux	Recette non budgétisée car ensuite attribuée au fonds de réserve par l'intermédiaire du compte 35110.00
4240002	Prestations de services pour tiers	Variable selon les demandes et nos disponibilités
42500.00	Ventes	Variable selon les demandes, recettes importantes liées à la vente de plantes au cimetière de Beauregard
4310000	Prest. propres s/immo. corp. portées à l'actif	Moins de travaux exécutés dans le cadre de crédits d'investissement
49	Imputations internes	Moins de travaux exécutés pour les autres services de la Ville

117.00 STATION D'EPURATION DES EAUX ET RESEAU

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Engagement d'un collaborateur repoussé (novembre au-lieu de mars)
3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Ce compte est géré par les RH. Cours en prévision du brevet d'exploitant pour un collaborateur
3101001	Matériel d'exploitation et fourniture	Acquisition de matériel pour l'entretien reportée en fonction des travaux à venir micropolluants
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Adapté avec le matériel existant. Engagement d'un deuxième collaborateur reporté
3111001	Achats de machines et outils	Faible bris de machine
3112000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Engagement d'un deuxième collaborateur reporté
3120001	Eau – PA	Changement de l'installation de pompage d'eau industrielle
3120002	Electricité	Conséquence de l'arrêt CCF suite au recours
3120004	Mazout	Conséquence de l'arrêt CCF suite au recours
3120009	Autres charges d'alimentation et élimination	Freecooling pas utilisé pour le refroidissement du biogaz
3130001	Prestations de service de tiers	Moins de réparation sur le réseau d'assainissement
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Etudes en cours de réalisation (micropolluants et centre de récolte des boues de dépotoirs, étude traitée par un tiers)
3137001	Impôts et taxes	Facture de la Confédération pour le fonds des micropolluants, moins d'habitants considérés
3151001	Entretien de machines et outils	Pas d'entretien du CCF à l'arrêt et installation nouvelle limitant les coûts
3910100	Prestations informatiques	10 postes à la place de 12 postes budgétés. Engagement d'un deuxième collaborateur reporté
4240002	Prestations de services pour tiers	Moins d'intervention sur le réseau. Refacturation aux clients en diminution
4309009	Autres revenus d'exploitation	CCF non disponibles, moins de chaleur produite et vendue au CAD
4612000	Dédommagement des communes et des syndicats intercommunaux	Adaptation du calcul des prestations pour les communes raccordées à la Step, 50 % sur le volume, 50 % sur l'habitant

08 URBANISME

118.00 DEVELOPPEMENT URBANISTIQUE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Poste d'urbaniste vacant 1 mois et repourvu avec un salaire inférieur au budget et poste d'employé comptable à 20% vacant 8 mois

30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	Paiement de prestations pour civiliste non budgétisées
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Ce compte est géré par les RH
31020.00	Imprimés, publications	Le dépassement est lié aux frais d'annonces et d'impression pour la démarche participative Centre et Gare (Fr.7'338.60)
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	Pas d'achat de livres, abonnements de publications traitant d'aménagement urbain imputés au 12031030.00
31051.00	Frais de réception	Frais liés à la démarche participative Centre et Gare (Fr.3'097.30)
31700.03	Frais de déplacement (autres)	Moins importants que budgétisés, concernent uniquement les déplacements en transports publics. Pas de frais de déplacement en véhicule individuel (utilisation flotte de la Ville)
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	Dépenses liées à la démarche participative Centre et Gare (Fr.7'169.45)
39101.00	Prestations informatiques	Achat d'un nouveau beamer et matériel de connexion non budgétisé

119.01 GERANCE DES BATIMENTS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	En lien avec le départ du comptable de la gérance dont le poste n'a pas été directement pourvu.
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	Indemnité perçues par le service, le budget est géré par le service RH qui l'impute ensuite au service.
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	Indemnité perçues par le service, le budget est géré par le service RH qui l'impute ensuite au service.
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	Ce dépassement est lié au taux SUVA unique appliqué à la Ville depuis le 1er janvier 2016. L'ancien taux (appliqué pour le budget 2016) était plus favorable.
31000.00	Matériel de bureau	Une année empreinte d'économie.
31200.01	Eau - PA	Le budget 2016 a été réduit par rapport au budget 2015, mais insuffisamment. Il faut relever que le budget 2016 a été établi en septembre 2015 sur la base des premières écritures saisies sur Abacus. La première moyenne véritablement plausible ne pouvant être que celle découlant des 3 premiers exercices que seront 2015-2016-2017.
31200.02	Electricité	Voir ci-dessus pour une explication de principe. Un comparatif entre les comptes 2016 et le budget 2017 (175'000.-) montre la prise en compte des constats tirés des deux derniers exercices.
31200.09	Autres charges d'alimentation et élimination	Ce compte constitue encore cette année, et malgré l'objectif annoncé lors du budget 2017, un conteneur de charges diverses dont la nature n'a pas été clairement attribuée. Il s'agira pendant l'exercice 2017 de ventiler correctement toutes les charges.
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Dans l'intervalle de l'engagement d'une nouvelle employée comptable, un mandat externe a été conclu. Mandat indispensable au fonctionnement de l'EG.
31340.01	Primes d'assurances bien-fonds	Au budget 2016, les assurances ECAP (env. 150'000 .-) pour le patrimoine bâtiments scolaire n'ont pas été transférées du 31990.00 Autres charges d'exploitations à cette nature. lors de l'établissement du budget 2016.
31370.01	Impôts et taxes	Compte transitoire taxe poubelle. En crédit, les charges facturées aux locataires ont été oubliées. Doit être = 0. Il n'apparaitra plus dès le budget 2017.
31620.00	Mensualités de leasing opérationnel	Deux factures leasing pour deux bâtiments scolaires ont été imputées jusqu'en 2015 dans le 31990.00. La correction a été faite aux comptes, mais pas au budget 2016.
31810.00	Pertes sur créances effectives	Prévision en fonction de la dégradation de rentrées locatives de certains baux commerciaux. Estimation effectuée par le contrôle interne.
31990	Autres charges d'exploitation	Par rapport au budget, un montant de 150'000 a été imputé en

		2016 au 31340.01. Le solde de 204'000 est une erreur d'estimation du budget au niveau des différentes natures.
34391.01	Eau - PF	Voir explications données au 31200.02.
34391.02	Electricité	Voir explications données au 31200.02.
36370.00	Subventions aux personnes physiques	L'écart de 12'022.- par rapport aux comptes 2015 s'explique par la diminution des aides LCAP.
42400.02	Prestations de services pour tiers	Des honoraires pour la FMPA et Prévoyance.ne sont comptabilisés en 2017 (8'900.-). Aussi la perte du mandat pour Prévoyance.ne (Immeuble Verger-Rond vendu à L' ECAP), soit -12'600 .-
42600.00	Remboursement de tiers	Compte regroupant plusieurs type de montants (rembt de sinistre; refacturation locataires; honoraires s/dcpte de F-acc; correction de facturation; …) dont le total annuel est difficile à évaluer dans le cadre du budget puisque très volatile d'une année à l'autre.
44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	Augmentation des recettes. Globalement entre les PA et PF amélioration de 93'000 francs. Il y a eu des erreurs de ventilation entre les deux patrimoines à l'élaboration du budget.
44700.00	Loyers et fermages, bien-fonds PA	113'490 (le loyer du Lycée Jean Piaget pour le collège Latin) est comptabilisé sur 2017. Il y a eu des erreurs de ventilation entre les deux patrimoines au moment du budget.
44720.00	Paiements pour utilisation des bien-fonds PA	Erreur sur le montant et l'EG. Il s'agit de la retenue sur les salaires des concierges pour la location d'appartements de service. Voir 119.03.
46300.00	Subventions de la Confédération	Seules les recettes concernant les immeubles subventionnés et les subventions pour l'entretien des bâtiments (hors crédits d'investissements) devraient figurer. Hors, lors de l'élaboration du budget 2017, cette nuance n'a pas été prise en compte. Toutes les subventions (toutes EG confondues) arrivent dans les comptes 6300000 et 631000 . En 2016, un montant de CHF 296'366.00 a été reçu pour le MEN, l'Hôtel de Ville et la Collégiale, montant supérieur aux prévisions : ces montants ne sont pas déduits des travaux mais permettent de diminuer les amortissements.
49000.00	Approv. en matériel et en marchandises	Oublié au budget.
49100.00	Prestations de services	Les heures de piquets des concierges pour prestations (23'605.-) au service des sports est à l'entité de gestion 119.03. La différence est liée à une difficulté d'être au plus juste en prévision.
49200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Un travail de revalorisation avec inventaire des surfaces administratives mises à louées aux services, a été fait. Cet inventaire se poursuit en 2017.
49300.00	Frais administratifs et d'exploitation	En comparaison avec les comptes 2015, le budget a été surestimé.

119.02 BATIMENTS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Le poste de dessinateur en bâtiment n'a pas été réinséré dans le budget 2016. Ceci est une erreur de report.
30100.02	Indemnités journalières	IJ versée pour des absences de longues durées accident ou maladie. Le montant global est géré par le SRH. Le dépassement est compensé aux 30109.00 à 30109.02.
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	IJ perçues pour des absences de longues durées accident ou maladie. Le montant global est géré par le SRH. Le montant doit compenser la rubrique 30100.02.
30109.01	Rbt ass. accident au pers. adm. et d'exploit.	IJ perçues pour des absences de longues durées accident ou maladie. Le montant global est géré par le SRH. Le montant doit compenser la rubrique 30100.02.
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	Voir ci-dessus.
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	Rubrique difficile à estimer au budget (dépend des naissances en cours d'année, du suivi des études….).
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension	LLP en lien avec le poste de dessinateur en bâtiment non reporté

	propres	dans le budget 2016.
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	Taux LAA en lien avec le poste de dessinateur en bâtiment non reporté dans le budget 2016.
31020.00	Imprimés, publications	Oublié au budget.
31130.00	Achats de matériel informatique	Les achats de matériel informatique liés à AbaImmo sont reportés en 2017. Année de mise en fonction.
31200.01	Eau - PA	Erreur. Les dépenses liées à cette charge sont à l'EG 119.01.
31200.02	Electricité	Erreur. Les dépenses liées à cette charge sont à l'EG 119.01.
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Budget cadre nécessaire aux études techniques.
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	Le dépassement de 1.59%, soit 42'283 francs est lié aux travaux de remplacements d'une série de stores, soit 14 à la Route de Pierre-à-Bot 24, immeubles A, B, C et 12 à la Rue de la Dîme 2, à l'école primaire du Crêt-du-Chêne.
31580.00	Entretien des immobilisations incorporelles	Investissement dans le logiciel de gestion technique du parc immobilier reporté en 2017, afin d'être en phase avec celui de la gestion administrative du parc (AbaImmo).
33009.00	Amort. planif., autres immo. corporelles PA	Prévision erronée.
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	Le dépassement de 0.72%, soit 7'563 francs est lié aux travaux étalés sur deux années (2016-2017) à la Rue des Moulins 37, dans le cadre du changement du monte charge du Centre d'Art Neuchâtel. Ce montant a été dépensé sur l'exercice 2016 et non 2017, comme prévu.
39100.00	Prestations de services	Il faut mettre en miroir cette nature sur les EG 119.01 et 119.02. Il y a des erreurs de répartition sur ces EG en plus d'une surestimation globale de cette charge.
39101.00	Prestations informatiques	Achat d'un beamer, d'un portable et d'un kit téléphonique pour le secrétariat ainsi que le changement du ploter du service.
39400.00	Intérêts et charges financières théoriques	Les intérêts et charges calculés par le service financiers suivent la courbe des investissements de l'année précédente.
42400.02	Prestations de services pour tiers	Nous n'avons pas pu facturer les prestations du service. En effet, aucun dossier ne le permettait. A ce jour, la pratique veut que seuls les dossiers subventionnés permettent cette facturation. Toutefois, l'année 2017, devrait permettre de reprendre la facturation (collégiale).
49100.00	Prestations de services	Les « honoraires » sur les 4% des loyers encaissés, sont à la hausse, suite à une recalculation précise des surfaces occupées par les services de la Ville. Le montant total étant divisé en deux entre les 119.01 et 119.02.

119.03 CONCIERGES

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Réévaluation du salaire du chef concierge (13'463.- y compris charges). Imputation du salaire pour les prestations de conciergeries suite à fin du mandat de gérance pour PVNE du bâtiment rue Vergers-Rond 2 (69'559.-). Ce montant a été refacturé en interne au CEG, il apparait une recette dans le compte 49100.00.
30100.02	Indemnités journalières	IJ versée pour des absences de longues durées accident ou maladie. Le montant global est géré par le SRH. Le dépassement est compensé par les rubriques 30109.00 à 30109.02.
30109.00	Rbt de salaires du personnel admin. et d'expl.	IJ perçues pour des absences de longues durées accident ou maladie. Le montant global est géré par le SRH. Le montant doit compenser la rubrique 30100.02.
30109.02	Rbt ass. maladie au pers. adm. et d'exploit.	Voir ci-dessus.
30400.00	Allocations pour enfants et de formation	Voir ci-dessus.
30490.02	Allocations compensatoires	Lié aux dépassements des salaires.

30490.09	Autres allocations (indemnités de piquet)	Piquet des concierges montant difficilement estimable, mais ces heures sont refacturées en prestation interne et une recette est perçue sur le compte 491 00.00 Prestation de service.
30500.01	Cotisations patronales AVS, AI et APG	Lié aux dépassements des salaires.
30520.00	Cotis. patronales aux caisses de pension propres	Lié aux dépassements des salaires.
30530.00	Cotis. patronales aux assurances-accidents	Taux LAA en lien avec les dépassements salaires.
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Budget 2016 mal estimé. Le Budget 2017 a été ramené à 70'000.
31600.00	Loyers et fermages des bien-fonds	Le budget 2017 a été ramené à 22'000. Une correction non faite suite à la disparition d'un loyer externe.
42400.02	Prestations de services pour tiers	Oublié au budget.
44710.00	Paiements pour appartements de service PA	Retenue sur salaire concierge. Voir 119.01. Comme un concierge n'habite plus un appartement de fonction, il y a une retenue en moins.
49100.00	Prestations de services	Montant perçu non budgété (changement imprévisible) par le CEG pour des prestations de conciergerie (69'556.-) et pour l'imputation dans la mauvais EG des heures de piquets pour le Service des sports (23'605.-).

120.01 ESPACES PUBLICS ET AMENAGEMENT URBAIN

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Engagement de 2 personnes, pour une durée limitée, en remplacement de 2 collaboratrices en congé maternité, en partie couvert par remboursements (voir 30109.01, 30109.02, 30109.03, 301409.00) Nouveau besoin de 0.1 EPT poste architecte pour suivi processus participatif Centre et Gare (limité à 2016)
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Ce poste est géré par les RH
31051.00	Frais de réception	Frais liés aux séances d'information publique ou inaugurations (plan de quartier, espace de gestion du jardin H. Russ)
31430.00	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	Divers mobiliers urbains zone piétonne (cendriers/poubelles, bancs, etc…)
36370.00	Subventions aux personnes physiques	Analyses urbanistiques en soutien à développement de projets privés : dépenses inférieures au montant budgétisé
39101.00	Prestations informatiques	Achat d'un nouveau poste informatique non budgetisé

120.02 PERMIS DE CONSTRUIRE

31370.01	Impôts et taxes	Taxes administratives du service cantonal de l'aménagement du territoire (préavis et décisions) budgétisées par erreur sous 31300.01 (prestations de services de tiers). Les 2000 francs de dépassement sont liés à la nature des dossiers soumis au SAT pour préavis
31110.00	Attributions aux fonds du capital propre	Montant versé au fonds pour l'amélioration de l'accessibilité au centre-ville, dépendant des recettes comptabilisées au 42000.01
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	Facturation économat concernant la numérisation des archives permis de construire sur plotter
42000.01	Taxes d'exemption pour places de parc	Montant dépendant de la nature des projets sanctionnés

121.00 DELEGUE A L'ENERGIE

3030002	Civilistes et autres contrats particuliers	Montant non budgetisé
3635000	Subventions aux entreprises privées	Stabilisation des demandes de subvention suite à l'année record de 2015
3636000	Subventions aux orga. privées à but non lucratif	Stabilisation des demandes de subvention suite à l'année record de 2015

3637000	Subventions aux personnes physiques	Stabilisation des demandes de subvention suite à l'année record de 2015
4511000	Prélèvements sur les fonds du capital propre	Stabilisation des demandes de subvention suite à l'année record de 2015

09 ENVIRONNEMENT

122.00 CAVES

30	Charges de personnel	Economie aux comptes en raison de l'absence d'un responsable des caves pendant 6 mois
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	Diminution des charges liées à une diminution des ventes expliquée dans le rapport de gestion et par une diminution des coûts liés au tâcheronnage
36	Charges de transfert	Subvention aux Amis des Caves de la Ville de 10'000 francs, oublié lors du budget.
39	Imputations internes	Voir 31 Charges biens, service, autres ch. d'exploit.
42	Taxes	Diminution des ventes expliquée dans le rapport de gestion
43	Revenus divers	Variation des stocks

123.00 SERVICE DES DOMAINES

3300000	Amortissements du patrimoine administratif	37'000 francs en moins d'amortissements (83'900 francs budgétés pour 46'900 francs dépensés, crédits cadres annuels)
3430400	Travaux gros entretien, bâtiments PF	36'000 francs de travaux de gros entretien des bâtiments du PF budgétés mais exécution reportée en 2017 (travaux reportés d'octobre 2016 au printemps 2017 pour raisons de météo)
3431000	Entretien courant des bien-fonds par des tiers	13'000 francs de charges de copropriétés de la Rouvraie en moins (60'000 francs au budget et 47'000 francs aux comptes), certains travaux d'entretien ont été reportés en 2017
3439301	Impôts et taxes	37'000 francs d'impôts et taxes en plus en lien avec les transactions immobilières (13'000 francs au budget)
3439401	Primes d'assurances des bien-fonds	Diminution de 7'000 francs des primes d'assurances ECAP suite au sinistre de la Grande-Joux, à la démolition des Serres des Cadolles et aux travaux d'entretien lourds sur certains objets diminuant le risque et donc la prime
3439700	Honoraires de conseillers externes et experts	Augmentation du budget de 55'000 francs à 125'000 francs selon décision du CC d'octroyer 70'000 francs supplémentaires pour le mandat Equiterre pour les jardins de Pierre-à-Bot
3441000	Réévaluation des terrains PF	28'200 francs de charges financières en plus pour la réévaluation des terrains du PF, soit la mise à zéro de la valeur au bilan du bien-fonds 4079 (vendu en 2016), de Signal 41(vendu en 2009), de Pierre-à-Bot Dessus, Denis-de-Rougemont (pas au budget)
3490000	Réévaluation des bâtiments du PA	36'400 francs d'intérêts et charges financières théoriques en moins pour l'amortissement d'anciens objets appartenant au PF, qui n'est plus amorti depuis 2014
3910000	Prestations de services	33'700 francs de charges de prestations de services en moins (entretien voirie, forêts et parcs et promenades)
3490000	Réévaluation des bâtiments du PA	36'400 francs de charges financières pour la réévaluation des terrains du PA, soit la mise à zéro de la valeur au bilan des serres des Cadolles démolies en 2016 (pas au budget)
3940000	Intérêts et charges financières théoriques	32'000 francs d'intérêts et charges financières théoriques en moins, report de la fin des travaux de reconstruction de la Rotte en 2017 (au budget la reconstruction devait être terminée en novembre 2016 et facturée en 2016)
4260000	Remboursement de tiers	Les comptes transitoires : désormais les redevances perçues d'avance doivent être comptabilisées lors de la même année d'exercice. Environ 75'000 francs de report de redevances dues au 31.12 annuellement, reportées sur l'exercice 2016

4430000	Loyers, fermages, bien-fonds PF	Augmentation des loyers et fermages des biens-fonds du PF pour environ 23'000 francs, dont le report des investissements sur les loyers (Champréveyres 7, Pertuis-du-Saut 45, etc.), pour environ 16'000 francs
4439100	Autres remboursement de tiers	Le remboursement de tiers pour 25'000 francs (sinistre aux Frênes 8, barrière endommagée à Verger Rond, incendie à Chantemerle 19)
4910000	Prestations de services	Prestations de services internes pour 42'400 francs (400 francs au budget)
4920000	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Le budget 2016 des fermages internes sous évalué de 60'000 francs (184'000 francs selon les comptes 2015). Mise à niveau budget-comptes possible sur l'exercice suivant, le budget étant planifié des mois avant les comptes.
4411000	Gains provenant des ventes terrains PF	Gains sur vente d'un terrain du PF à un tiers selon arrêté CC La vente a permis à une personne âgée d'avoir un accès par cette parcelle cédée par VDN au domaine public communal.

124.00 SERVICE DES FORETS

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Achat de bois pour le chauffage du Mail prévu mais non réalisé
3130001	Prestation de service de tiers	Transport et déchiquetage pour le Mail et exploitations plus faibles que prévu
4250000	Ventes	Prix du bois et ventes au chauffage du Mail plus faibles
4611000	Dédommagement des cantons et des concordats	Subvention ingénieur forestier 2015 + 2016

10 SECURITE

126.01 ETAT CIVIL

3130001	Prestations de services de tiers	Déménagement des bureaux ainsi que des archives de l'office dans les nouveaux locaux du SECOPO
3181000	Perte sur créances effectives	Augmentation du nombre d'actes de défaut de biens

126.02 CONTROLE DES HABITANTS

3090000	Formation et perfectionnement du personnel	Formation de spécialiste du Contrôle des habitants
3601000	Quotes-parts revenus pour cantons ou concordats	Diminution de la rétrocession au canton liée à la baisse du nombre de permis
4210000	Emoluments administratifs	Baisse du nombre de permis

127.01 CONTROLE DU BRUIT

3151001	Entretien de machines et outils	Pas de réparation ni d'étalonnage des sonomètres nécessaire
4240002	Prestations de services pour tiers	Aucune prestation facturée à des tiers

127.02 ACCUEIL ET COORDINATION

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Pas d'achat de matériel de remplacement pour la centrale (radios et téléphones)
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Un montant avait été prévu pour le renouvellement de la caisse enregistreuse, qui a finalement été remplacée par le module Abacus
3130001	Prestations de services de tiers	Augmentation du nombre de commandements de payer transmis par l'Office des poursuites, montant compensé au compte 4240002
3151001	Entretien de machines et outils	Nouvelle répartition des coûts entre les entités de gestion de la sécurité urbaine

3170001	Frais de repas	Repas pour le personnel de Police Neuchâteloise engagé à la Fête des Vendanges, qui est refacturé au compte 4260000
3181000	Pertes sur créances effectives	Pertes sur les factures des taxes pour chiens en 2015 et 2016
3601000	Quotes-parts revenus pour cantons et concordats	Augmentation du nombre de chiens dans la commune, en lien avec le compte 4033000
3910100	Prestations informatiques	Achat d'un ordinateur portable supplémentaire
4240002	Prestations de services pour tiers	Augmentation du nombre de commandements de payer transmis par l'Office des poursuites, en lien avec le compte 3130001
4260000	Remboursements de tiers	Convention avec Video2000, repas Fête des Vendanges et commune de Corcelles-Cormondrèche

127.03 PROXIMITE QUARTIERS

3010001	Salaires personnel administratif et exploitation	Des postes sont restés vacants durant une partie de l'année
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Pas de remplacement de matériel pour la proximité
3111001	Achats de machines et outils	Il n'a pas été nécessaire d'acheter de radio supplémentaire pour le service
3112000	Achats de vêtements, linge, rideaux	Equipement des nouveaux agents de sécurité engagés en cours d'année
3130003	Frais de téléphones et télécommunications	Un montant supplémentaire avait été inscrit en prévision de l'équipement des agents de quartiers pour de nouveaux outils de communication, ce projet a été reporté d'une année
3151001	Entretien de machines et outils	Les coûts d'entretien du réseau radio ont été revus à la baisse suite à un nouveau contrat avec Police Neuchâteloise
4260000	Remboursements de tiers	Modification de l'imputation entre les entités de gestion

127.04 MOUVEMENTS

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Une partie de l'entretien de la signalisation routière a été effectuée par la Voirie et figure au compte 3910000
3102000	Imprimés, publications	Le nombre d'arrêtés de circulation publiés dans la Feuille officielle a été inférieur aux années précédentes
3120002	Electricité	Diminution des frais de consommation électrique de la signalisation lumineuse suite au remplacement des installations
3130003	Frais de téléphones et télécommunications	Erreur de saisie lors de l'élaboration du budget
3151001	Entretien de machines et outils	Les coûts d'entretien du réseau radio ont été revus à la baisse suite à un nouveau contrat avec Police Neuchâteloise
3910000	Prestations de services	Prestations de la Voirie pour l'entretien de la signalisation routière
4210000	Emoluments administratifs	Le montant des recettes pour les autorisations d'accès à la zone piétonne a été surévalué (transfert depuis le 127.05)
4240002	Prestations de services pour tiers	Le nombre de retraits de plaques effectué pour le SCAN a été inférieur à ce qui avait été annoncé par le canton
4250000	Ventes	Vente de matériel d'occasion à d'autres communes
4260000	Remboursements de tiers	Convention avec Video2000
4290000	Autres taxes	Encaissements pour les véhicules mis en fourrière

127.05 STATIONNEMENT

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Le projet CityControl n'a pas pu être finalisé en 2016, une partie du montant sera reporté en 2017
3111001	Achats de machines et outils	Des économies ont pu être réalisées dans l'achat des parcomètres grâce à un contrat avec un nouveau fournisseur suite à la libéralisation du marché
3120002	Electricité	Diminution des frais de consommation électrique des parcomètres suite au remplacement de certains appareils par des modèles fonctionnant à l'énergie solaire
3151001	Entretien de machines et outils	Surcoût lié à plusieurs pannes des parkings à barrières avant la mise en place de la fibre optique
3158000	Entretien des immobilisations incorporelles	Le projet CityControl n'ayant pas pu être finalisé en 2016, les frais de licences seront facturés à partir de l'année 2017
4240001	Taxes d'utilisation	Augmentation des recettes suite à la mise en service de nouvelles zones payantes en 2016
4240002	Prestations de services pour tiers	Les prestations en faveur de la commune de Corcelles-Cormondrèche n'ont été effectuées que durant le premier semestre
4260000	Remboursements de tiers	Nouvelle répartition des recettes de la convention avec Video2000
4270000	Amendes	La nouvelle méthode de calcul des répartitions appliquée par l'Etat n'avait pas encore pu être prise en compte dans l'élaboration du budget 2016
4850000	Prélèv. extrao. s/fonds et financements spéciaux	Financement du projet CityControl par le Fonds d'agglomération
4930000	Frais administratifs et d'exploitation	Facturation des autorisations de stationnement aux autres services de l'Administration

127.06 VOIE PUBLIQUE

3130001	Prestations de services de tiers	Nouvelle méthode de calcul du contrat avec la SGA liée à MCH2, qui n'avait pas encore été prise en compte lors de l'élaboration du budget
4240001	Taxes d'utilisation	Augmentation des recettes liée à la facturation de l'occupation du domaine public (chantiers et manifestations)
4240002	Prestations de services pour tiers	Voir compte 3130001
4260000	Remboursements de tiers	Nouvelle répartition des recettes de la convention avec Video2000

127.07 PORTS

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Un montant avait été prévu pour la rénovation des cabines au port du Nid-du-Crô, projet qui n'a pas encore pu être concrétisé
3120001	Eau - PA	Les factures de Viteos pour l'année 2016 ont été transmises trop tardivement pour être prises en compte avant le bouclement
3120002	Electricité	La consommation par les usagers a été plus faible que les années précédentes
3137002	TVA forfait	La TVA est désormais déduite directement des recettes (comptes 4240100 et 4260000)
4240100	Taxes pour service à financement spécial	Déduction de la TVA, fin du contrat de location de l'emplacement du bateau "PMU"
4260000	Remboursements de tiers	Prise en compte des frais de grutage des bateaux qui figuraient auparavant dans le compte 4240100

128.00 CIMETIERE

3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Montant pour les chambres mortuaires et mobilier pour les nouvelles infrastructures (non utilisé en 2016)

3119000	Autres immobilisations hors actif PA	Montant pour les chambres mortuaires et mobilier pour les nouvelles infrastructures (non utilisé en 2016)
3120002	Electricité	Augmentation de la consommation d'électricité
3120004	Mazout	Diminution de la consommation de mazout due aux températures élevées et à la baisse du prix du mazout
3130005	Frais de port	Une partie de ce compte était avant budgété sur le compte 313000.01 « prestation de services de tiers »
3137002	TVA forfait	La TVA est désormais déduite directement des comptes de revenus
3169000	Autres loyers et frais d'utilisation	Concerne les pavillons mortuaires (modules porta-cabine) pendant les travaux de rénovation des infrastructures du cimetière (non utilisé en 2016)
3181000	Pertes sur créances effectives	Plus de pertes que prévu sur les débiteurs
3300400	Amortissements	L'augmentation des amortissements due aux investissements pour les nouvelles infrastructures a été moins important que prévu vu que les travaux n'ont pas commencé en 2016
3910100	Prestations informatiques	Remplacement du matériel informatiques, des téléphones et création du logiciel de réservation « GELORE» pour les entreprises de pompes funèbres et l'administration du cimetière
4039000	Autres impôts s/ la possession et s/ la dépense	Taxes sur les poses de monuments, dorénavant comptabilisées sur le compte 43090.09 « autres revenus d'exploitation »
4240001	Taxes d'utilisation	Diminution du revenu dû à la baisse du nombre de décès et donc des crémations et de la location de la chapelle
4250000	Ventes	Concerne les fournitures pour niches cinéraires, montant reporté sur le compte 44790.00 « Autre produits des bien-fonds PA »
4309009	Autres revenus d'exploitation	Concerne les taxes de pose de monuments. Ces taxes étaient avant budgétées sur le compte 4039000 « autres impôts sur la possession et la dépense »
4470000	Loyers et fermages, biens-fonds PA	Seule la location des niches avait été budgétisée sur ce compte. Dans les faits, et la location des niches cinéraires et la location des chambres mortuaires ont été comptabilisées. Un rectificatif sera fait pour le budget 2017
4479000	Autres produits des biens-fonds PA	Sur ce compte avaient été budgétisées, entre autre, la location des chambres mortuaires et les fournitures pour les niches cinéraires. Finalement, que les fournitures pour les niches cinéraires ont été comptabilisées. Un rectificatif sera fait pour le budget 2017

129.01 SERVICES GENERAUX

30	Charges du personnel	Imputation des salaires et des charges du personnel anciennement polyvalents, dans les entités de gestion (EG) correspondantes (feu, san et lac) à leur activité 2016
3042000	Indemnités de repas	Transféré au compte 3170001 des différentes EG selon la répartition du personnel
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Remplacement du matériel audiovisuel de l'aula
31130.00	Achats de matériel informatiques	Acquisition d'un ordinateur Apple pour le suivi de l'activité des ambulances à travers la centrale 144 FUS-VD
3130001	Prestations de services de tiers	Prise en charge du déménagement des bureaux de la police du feu et de la salubrité
3130003	Frais de téléphones et télécommunications	Indemnités pour le port du système d'alarme et contrat de maintenance Polycom répartis sur les EG correspondantes (feu,san et lac)
3151002	Entretien de véhicules	Achats pour les véhicules communs, répartis par imputations internes
3169000	Autres loyers et frais d'utilisations	Coût d'hébergement Eagle inférieur au budget, en raison d'un retard de la mise en place d'une partie du programme (matériel embarqué) et redevance d'exploitation du CEG pour le

		programme Eagle imputé au service sanitaire
3170001	Frais de repas	Indemnités de repas du personnel polyvalent
4980000	Report interne	Report interne inférieur dû à la répartition du personnel dans les EG correspondantes (feu,san et lac)

129.02 SANITAIRE

30	Charges du personnel	Imputation des salaires et des charges du personnel anciennement polyvalents, dans les entités de gestion (EG) correspondantes (feu, san et lac) à leur activité 2016
3042000	Indemnités de repas	Transféré au compte 3170001 des différentes EG selon la répartition du personnel
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Recherche d'économie par une gestion rigoureuse des remplacements du matériel
3106000	Matériel médical et sanitaires	Achats de médicaments en relation avec l'augmentation des interventions
3130003	Frais de téléphones et télécommunications	Part sanitaire au contrat de maintenance polycom
3161002	Loyers, frais d'utilisation des véhicules	Location d'ambulance à des tiers au vu du retard dans la commande de la nouvelle ambulance
3169000	Autres loyers et frais d'utilisations	Facture par l'ECAP de la redevance d'exploitation du CEG pour le programme Eagle
3170001	Frais de repas	Indemnités de repas du personnel sanitaire
3170003	Frais de déplacement (autres)	Déplacement en train à l'école Medi à Berne pour les aspirants ambulanciers
3170009	Autres frais (hors déplacements)	Indemnité annuelle pour port du système d'alarme
3181000	Pertes sur créances effectives	Pertes sur débiteurs en proportion des recettes d'interventions
3612000	Dédomm. communes et synd. intercommunaux	Partie de la mutualisation du service sanitaire, encaissée sur le littoral et reversée aux communes de Val-de-Ruz et Val-de-Travers
3980000	Report interne	Report interne inférieur dû à la répartition du personnel dans les EG correspondantes (feu,san et lac)
4240001	Taxes d'utilisations	Augmentation des interventions et des transferts
4612000	Dédomm. des communes et des synd. interco.	Facturation aux communes du littoral des frais liés aux services sanitaires du canton, compensée par la rubrique 361200

129.03 LAC

3130001	Prestations de services de tiers	Coûts des travaux de balisage des plages communales, non prévus au budget
3151002	Entretien de véhicules	Entretien du moteur du bateau repoussé en 2017

129.04 POMPIERS

30	Charges du personnel	Imputation des salaires et des charges du personnel anciennement polyvalents, dans les entités de gestion (EG) correspondantes (feu, san et lac) à leur activité 2016
3042000	Indemnités de repas	Transféré au compte 3170001 des différentes EG selon la répartition du personnel
3130001	Prestations de services de tiers	Prise en charge directement par l'ECAP de l'entretien du matériel pour les missions « secours routiers »
3162000	Mensualité de leasing opérationnel	Développement de la cartographie Eagle pour les modules embarqués, repoussé par l'ECAP

3170001	Frais de repas	Indemnités de repas du personnel pompiers
3170009	Autres frais (hors déplacements)	Indemnité annuelle pour port du système d'alarme
3980000	Report interne	Report interne inférieur dû à la répartition du personnel dans les EG correspondantes (feu,san et lac)
4240002	Prestations de services pour tiers	Rattrapage de factures 2015 en retard
4612000	Dédomm. des communes et des synd. interco	Budget 2016 du syndicat des sapeurs-pompiers validé en juin 2016 seulement, montant impossible à évaluer lors de l'établissement du budget en juin 2015

129.05 PROTECTION CIVILE

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Recherche d'économie par une gestion rigoureuse des remplacements du matériel
3120001	Eau – PA	Consommation d'eau par les migrants à l'abri des Perveuils refacturée au service cantonal des migrations (SMIG)
3130001	Prestations de services de tiers	Renoncement de plusieurs entretiens par souci d'économie
3137001	Impôts et taxes	Montant budgété surévalué
3151002	Entretien de machines et outils	Renoncement de plusieurs entretiens par souci d'économie
3170001	Frais de repas	Repas pris à l'extérieur lors des cours PCI
3170009	Autres frais (hors déplacements)	Indemnité annuelle pour le port permanent par les collaborateurs professionnels du système d'alarme
4240002	Prestations de service pour tiers	Facturation au SMIG des frais liés à l'occupation de l'abri des Perveuils par les migrants.
4260000	Remboursement de tiers	Facturation pour l'IPPC au home le Castel
4631000	Subventions des cantons et concordats	Remboursement par le fonds cantonal des dépenses consenties par l'OPC

129.07 DOMAINE DE LA PREVENTION

3010001	Salaire du personnel admin. et d'exploit.	Poste vacant suite à la démission d'un collaborateur

149.01 SPS

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Recherche d'économie par une gestion rigoureuse des remplacements du matériel
3151001	Entretien de meubles et appareils de bureau	Aménagement de dortoirs pour les ambulanciers dans les anciens locaux du SPS
3151002	Entretien de véhicules	Entretien de véhicules communs, refacturé aux entités de gestion (EG)
3170001	Frais de repas	Prise en charge du souper du dicastère et refacturation aux EG par imputations internes
3611000	Dédommagements cantons et concordats	Coût de la mutualisation sanitaire comptabilisé dans l'EG 12902

11 EDUCATION

131.01 SERVICE ADMINISTRATIF DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

30	Charges de personnel	Amélioration due principalement au remboursement de salaire d'une collaboratrice à 100% absente pour maladie de longue durée. Cette amélioration (126'000 frs) a été atténuée par les frais liés au déménagement et aux postes supplémentaires (PC + bureau, pas EPT supplémentaires)

3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Voir 131.03 & 131.04
3910000	Prestations de services	Voir 131.03 & 131.04

131.02 CONTRIBUTIONS AUX CRECHES

31810.00	Pertes sur créances effectives	Pertes sur rétroactifs 2013
36120.00	Dédomm. Communes et synd. Intercommunaux	Davantage de facturation pour le parascolaire voir 131.04 compte 46120.00
36140.00	Dédomm. aux entreprises privées	Ouverture d'une crèche de 55 places reportée sur 2017.

131.03 ACCUEIL PRE-SCOLAIRE

30	Charges de personnel	Remboursement de salaire du aux absences Maladie, Accident & maternité
3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Taux d'occupation des structures supérieur + 5% (+ de bébés pris en charge)
3102000	Imprimés, publications	Mauvaise imputation des factures
3106000	Matériel médical et sanitaire	Taux d'occupation des structures supérieur + 5% (+ de bébés pris en charge)
3109000	Autres charges de matériel et de marchandises	Taux d'occupation des structures supérieur + 5% (+ de bébés pris en charge)
3130001	Prestations de services de tiers	Davantage de repas commandés car absence cuisinière + augmentation coût des repas de 20cts
3130005	Frais de ports	Pas budgété correctement auparavant interne
3137001	Impôts et taxes	Autorisation OAEF tous les 2 ans au lieu de "Illimitée"
3160000	Loyers et fermages des bien-fonds	Loyer « petite salle » crèche du Centre-Ville facturé par le Serv. BAT au lieu du 39200.00
3161001	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	Contrats entretien machines imputés par erreur sur ce compte
3169000	Autres loyers et frais d'utilisation§	Frais ETIC-AEF moins coûteux
3170001	Frais de repas	Frais de formation budget RH
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Erreur au budget par Economat voir 131.01
3910000	Prestations de services	Erreur au budget par Economat voir 131.01
4240002	Prestations de services pour tiers	Répartition parents/commune voir 46120.00 Davantage de facturation + Prix de journée augmenté de 80 à 85 frs "
4612000	Dédomm. des communes et des synd. interco.	Répartition parents/commune voir 42400.02 Prix de journée augmentée de 80 à 85 frs Davantage de facturation
4630000	Subventions de la Confédération	Subv. OFAs plus importante que provisionnée
4631000	Subventions des cantons et des concordats	+ de facturation que provisionné / prix de journée de 80 à 85 frs "

131.04 ACCUEIL PARA-SCOLAIRE

30	Charges de personnel	Remboursement de salaire dû aux absences Maladie, Accident & maternité

3101001	Matériel d'exploitation et fournitures	Meilleure gestion des commandes + conséquences de la nouvelle répartition les charges dans les comptes MCH2
3105000	Denrées alimentaires	Comptes idem à 2015 - conséquences de la nouvelle répartitions des charges dans les comptes MCH2
3106000	Matériel médical et sanitaire	conséquences de la nouvelle répartitions les charges dans les comptes MCH2
3110000	Achats de meubles et machines de bureau	Achat de meubles moins conséquent car plusieurs structures ont bénéficié en 2015 du fonds d'impulsion cantonal qui a servi aux investissements
3111001	Achats de machines et outils	Erreur d'imputation avec 3110000
3130001	Prestations de services de tiers	Meilleure gestion des repas (absences des enfants) + conséquences de la nouvelle répartition les charges dans les comptes MCH2
3130005	Frais de ports	Regroupement des informations pour les familles avec l'envoi des factures
3137001	Impôts et taxes	Autorisation OAEF tous les 2 ans au lieu de "Illimitée"
3160000	Loyers et fermages des bien-fonds	Erreur du SAE lors du BU2016 = loyer Scoubidou budgété sur 6 mois au lieu de 12 mois
3169000	Autres loyers et frais d'utilisation§	Frais ETIC-AEF moins coûteux
3170001	Frais de repas	Frais de formation BU RH
3900000	Approvisionnement matériel et marchandises	Erreur au BU par Economat voir 131.01
3910000	Prestations de services	Erreur au BU par Economat voir 131.01
3920000	Fermages, loyers, frais d'utilisation	Dif = loyer du Domino qui est resté dans le bâtiment scolaire
3930000	Frais administratifs et d'exploitation	loyer du Serpentin + Tipi budgété au 131.03 par SBât
4240002	Prestations de services pour tiers	" Annoncé projection = -193'000 Dif. 55'000 = Meilleurs Tx Occ dernier trimestre "
4612000	Dédomm. des communes et des synd. interco.	Meilleurs Tx Occ
4630000	Subventions de la Confédération	Subv OFAS Mikado reçue en 2017 (pas provisionné)
4631000	Subventions des cantons et des concordats	Vacances : ouverture 7 semaines alors que le canton ne subventionne que 6 = nous avons choisie la semaine la moins fréquentée pour déduire le subventionnement d'où un gain environs 5'000 frs. Idem pour les vacances C2 qui ne sont plus subventionnée. Nous avons pris le montant réel des cycle 2 et non une moyenne des C1 et c2 Taux d'occupation du dernier trimestre très haut

132.01 ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

31	Charges de biens, service, autres charges d'exploitation	L'ensemble des natures 31 concernent les dépenses relatives à la Fête de la jeunesse (40'000.-), au Marathon des écoliers (7'500.-), au Sport scolaire facultatif (18'500.-), aux devoirs surveillés (128'250.-) ainsi qu'à diverses manifestations ou actions en faveur des écoliers.
3612000	Dédommagements aux communes et aux syndicats intercommunaux	Ecolages versés à l'éorén. La charge nette de l'éorén est répartie entre les communes membres à raison de 90% en fonction des effectifs et 10% de la population communale.
3636000	Subventions aux organisation privées à but non lucratif	Il s'agit des subventions accordées à la Courte Echelle (20'000.-), Association Lire et Ecrire (7'500.-), Université populaire (5'000.-), le Neuchâtel Junior College (50'000.-), la Course DESOR (4'000.-), des colonies de la Rouvraie (12'320.-), du passeport Vacances (1'800.-) et du Mouvement jeunesse romand (300.-). Un montant

		de 82'000.- avait été budgété pour notre participation dans la copropriété de la Rouvraie, ce dernier est comptabilisé sous nature 3920000
3637000	Subventions aux personnes privées	Il s'agit des subsides versés aux familles de condition modeste pour participer aux camps de ski et camps verts
4250000	Ventes	Il s'agit des recettes liées aux ventes des calendriers scolaires

132.02 SERVICE MEDICAL DES ECOLES

3130200	Médecins / dentistes	Honoraires des médecins scolaires. Ces derniers travaillent sur mandats et sont rémunérés à l'heure.
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Honoraires de la monitrice en prophylaxie dentaire
3900000	Approvisionnement en matériel et marchandises	Charges de locaux (Eau, gaz et électricité) refacturées par le Sbâtlo (8450.-) (budgété sous diverses natures 31) et matériel de bureau facturé par le centre d'impression.
4240002	Prestations de services pour tiers	Il s'agit des recettes liées aux prestations d'audiométrie (20'563.60.-), à la vaccination (3'763.-) et au remboursement de cours de formation continue organisé par le service (1'000.-)
4612000	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux	Il s'agit des recettes liées aux contrats de prestations que nous avons avec Peseux (15'480.-) et Corcelles-Cormondrèche (16'012.80.-) ainsi que du dédommagement de l'éorén pour le suivi médical des élèves de la 8ème à la 11ème année. Un montant de 124.70 par élève a été facturé.

12 CULTURE

133.01 SERVICE DE LA CULTURE

31600.00	Loyers et fermage des bien-fonds	Plusieurs aides au paiement de loyers pour locaux d'artistes sont désormais à considérer dans MCH2 comme des subventions et ont été comptabilisées à ce titre dans le compte 36360.00 sous la désignation de « subventions aux organisations privées à but non lucratif »
36360.00	subventions aux organisations privées à but non lucratif	Augmentation des demandes de subventions extraordinaires et aides au loyer de locaux pour artistes (voir commentaire cpte 31600.00)
319100.00	Prestations de service	Imputation interne d'une facture de 23'336 frs émise par le Service des parcs et promenades pour la remise en état des Jeunes-Rives après l'édition 2016 de Festineuch touchée par de fortes pluies

133.02 THEATRE DU PASSAGE

36228.00	Subventions à un syndicat intercommunal	Part du déficit d'exploitation à charge de la Ville moindre que prévu grâce à une gestion rigoureuse des charges et à des recettes de location plus élevées qu'estimées au budget
46020.00	Quotes-parts revenus de syndicats intercommunaux	Récupération de montants payés en trop en 2015

134.01 CASE A CHOCS

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	L'augmentation des charges est la conséquence de l'adaptation de la dotation en personnel (passage de 3,3 à 4,3 EPT) au 1er juillet 2016 et de la normalisation des rémunérations par leur inclusion dans le système salarial de la Ville L'adaptation de la dotation en personnel a été réalisée par le transfert d'une dotation vacante au sein du service (80%) et l'utilisation d'une fonction de stagiaire non utilisée à la Case pour 20 %

134.02 BIBLIOTHEQUE PESTALOZZI

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Versement d'heures supplémentaires en faveur de deux collaboratrices qui ont remplacé une collègue malade durant deux mois. Attribution à la responsable de la prime statutaire à l'occasion de son jubilé

Ville de Neuchâtel

134.03 GESTION DES EGLISES

30100.01 31320.00	Salaires personnel administratif et exploitation Honoraires de conseillers externes et experts	La fonction d'organiste au Temple de Serrières était régie, jusqu'à l'automne 2015 , par une fonction salariée à taux fixe. Suite à la démission du titulaire, cette activité a été confiée à un organiste indépendant, qui n'intervient que lorsqu'un culte est célébré en ce lieu
42400.02	Prestations de services pour tiers	Les activités de nature cultuelle à La Collégiale, qui mobilisent l'huissière, ont été moins nombreuses, en raison de l'impact des travaux de rénovation en cours

134.04 CULTURE ET INTEGRATION

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Transfert d'une dotation administrative vacante à plein temps vers la Case à chocs (80 %) et le secrétariat de la Direction de la Culture et de l'intégration, des Sports et du Tourisme (20 %). La fonction de responsable des actions jeunesse est définie à plein temps. La titulaire a occupé ce poste à 80 % jusqu'à fin juillet 2016, puis à plein temps
31300.01	Prestation de services de tiers	En 2016, le Prix de la citoyenneté a été attribué à deux lauréats
31300.05	Frais de ports	L'augmentation de ce poste budgétaire est compensée par un remboursement de tiers comptabilisé dans la rubrique comptable 4260000 du même nom
31510.01	Entretien de machines et outils	Depuis 2016, l'affranchisseuse du service bénéficie d'un contrat de maintenance et d'entretien mensualisé (franking), qui exclut tout risque de dépense importante imprévue
44720.00	Paiements pour utilisation des bien-fonds PA	Le montant budgété a été surévalué sur la base des résultats antérieurs. Une adaptation a été opérée pour le budget 2017

134.05 MESURES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	L'amélioration est la conséquence du remplacement de deux titulaires en absence maladie de longue durée par des personnes nettement plus jeunes
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	En 2016, la majeure partie des frais de fournitures ont été pris en charge par les services communaux bénéficiaires des prestations (bâtiments et logements, domaines, sports)
46310.00	Subventions des cantons et des concordats	Le montant de subventions est directement ajusté aux coûts effectifs du groupe 30 « charges de personnel »

134.06 ACTIONS JEUNESSE

31	Charges biens, service, autres ch. d'exploitation	En 2016, le Conseil des jeunes de Neuchâtel et de la Côte a organisé lui-même deux grands événements dont les dépenses sont comptabilisées dans le groupe BSM. A titre de compensation, il n'a alloué aucune subvention (- 19'300) dans la rubrique 36360.00
36360.00	Subventions aux orga. privées a but non lucratif	Malgré l'absence de subventions accordées par le Conseil des jeunes de Neuchâtel et de la Côte (voir commentaire se rapportant au groupe 31), la somme totale des dépenses de cette rubrique est conforme au montant inscrit au budget, en raison de la croissance des écolages (+ 16'300) versés en mains de l'Académie Maximilien de Meuron

134.07 INTEGRATION SOCIALE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	L'entrée en vigueur graduée des dispositifs de travail social de proximité et d'animation de quartier a été reportée à 2017, en raison de l'échec de la démarche de fusion. Un rapport en matière de politique de d'intégration et de quartiers sera adressé au CG en 2017
31600.00	Loyers et fermages des bien-fonds	Le loyer du nouvel espace socioculturel, sis Fbg de l'Hôpital 9, loué dès le 1er septembre 2016 est compensé par le loyer dont s'acquitte l'utilisateur, sous-locataire (voir compte 4480000)
36360.00	Subventions aux orga. privées a but non lucratif	Depuis l'année dernière, la Fête des voisins est organisée directement par le service. Les charges qui s'y rapportent sont ventilées dans les BSM. En sus, les subventions allouées au titre de l'animation de quartier ont été moins importantes que prévu

44800.00	Loyers des bien-fonds loués	Voir commentaire au compte 31600.00

134.08 TEMPLE DU BAS

Groupes 30. 31, 39, 42, 44 et 49		Le budget 2016 tablait sur un démarrage des travaux de rénovation/transformation au début de l'année 2016. Le repositionnement et le report du projet d'assainissement et de transformation à l'année 2019 ont induit le maintien de charges ordinaires d'exploitation. Les recettes sont inférieures à un exercice normal, en raison de la faible utilisation du lieu par les utilisateurs payants durant le premier trimestre 2016

136.00 MÉDIATION CULTURELLE

30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	Formation InDesign + Cours ICOM pour médiatrices
42310.00	Taxes de cours	Bonne fréquentation des cours de gravure au MAH / Partenariat intéressant avec les HEP > formations continues pour enseignants / Succès des ateliers pour classes au MHN (en lien avec ABYSSES), souvent préférés à des visites guidées traditionnelles
42400.02	Prestations de services pour tiers	Davantage d'enseignants ont choisis l'option ateliers pour classes. Pas d'offre au Musée d'ethnographie en raison de la fermeture pour cause de travaux

137.00 MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE

30100.01	Salaires personnel administratif	Ecart lié principalement à une erreur budgétaire qui n'a pris en considération les salaires horaire, ainsi qu'à des remplacements pour maladies longues, des mandats et des stagiaires. Une partie de ce dépassement est compensé par des remboursements d'assurances et des fonds (expositions/3199000, subventions/4636000)
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Ecart compensé par le compte 319900 autres charges d'exploitation (dotation annuelle de l'enveloppe budgétaire des expositions temporaires du MAHN)
31140.00	Achats d'objets du patrimoine culturel	Dépassement dû à l'acquisition d'objets de collection compensé par un remboursement de l'assurance (CHF 95000) sous 4501000
31200.03	Gaz	Disponible en raison d'un changement d'affectation de la facturation du chauffage du MAHN : désormais en imputation interne sous 3900000
31300.01	Prestations de services de tiers	Ecart compensé par le compte 319900 autres charges d'exploitation (dotation annuelle de l'enveloppe budgétaire des expositions temporaires du MAHN) et par le sponsoring sous 4636000
31340.09	Primes assurances choses	Ecart dû à une assurance particulière exigée pour une œuvre prêtée par le Louvre pour l'exposition Maximilien de Meuron (MdM) . Montant pris en charge par le compte de l'exposition MdM
39000.00	Approvisionnement matériel et marchandises	Dépassement dû aux frais de chauffage du MAHN (voir note sous 3120003)
45010.00	Prélèvement sur les fonds des capitaux de tiers	Versement de l'assurance suite au vol d'un objet de collection
46360.00	Subventions des orga. privées à but non lucratif	Sponsorings reçus pour les expositions « Maximilien de Meuron », « Prêt à porter » et « Transitions. La photographie neuchâteloise »

138.00 MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE

30100.01	Salaires personnel administratif et exploitation	Arrivée du nouveau directeur à 100% dès octobre, renforcement de l'équipe de montage d'exposition pour la production de « Manger ». Dépassement compensé par le compte de location d'exposition 43090.01
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Achats boutique augmentés de 55 428 francs dû à la forte affluence de visiteurs et achat de matériel pour deux expositions compensés par une augmentation des ventes à la boutique

		(42500.00) et le prélèvements sur fonds et financ. Spéciaux (45110.00)
31020.00	Imprimés, publications	Augmentation de 8 618 francs suite à la présentation de deux expositions temporaires compensée par la hausse des entrées (taxes d'utilisation – 42400.01)
31050.00	Denrées alimentaires	Achats pour la cafétéria augmentés suite à la forte affluence de visiteurs compensés par taxes d'utilisation (42400.01)
31110.01	Achat de machines et outils	Achats de matériel pour deux expositions compensés par le compte prélèvement sur fonds et financ. Spéciaux (45110.00)
31130.00	Achat matériel informatique	Achats de matériel pour deux expositions compensés par le compte prélèvements sur fonds et financ. Spéciaux (45110.00)
31300.01	Prestations de services de tiers	Mandataires externes pour la production d'expositions, nouveau mode de comptabilisation de l'enveloppe des expositions temporaires compensé entièrement par le compte 31990.00 ainsi que la location des expositions (43090.01)
31340.09	Primes d'assurances	Contrat d'assurances renégocié par le service assurance de la Ville de Neuchâtel
42400.01	Taxes d'utilisation	Forte affluence au Muséum qui compense les dépenses augmentées des comptes 31020.00 et 31050.00
43090.01	Locations d'expositions	Voir commentaires 30100.01 et 31300.01
45110.00	Prélèvements sur fonds et financ. spéciaux	Prélèvement à la réserve du compte expo pour la présentation et la production de deux expositions.

139.00 MUSEE D'ETHNOGRAPHIE

30300.02	Civilistes et autres contrats particuliers	Compense 31320.00 Honoraires de conseillers externes
31000.00	Matériel de bureau	Compense partiellement 31100.00 Achat meubles et machines de bureau
31010.01	Matériel d'exploitation et fournitures	Compense partiellement 31100.00 Achat meubles et machines de bureau
31100.00	Achat meubles et machines de bureau	Excédent dû à l'achat de meubles à plans et étagères. Compensé par 31000.00 et 31010.01
31200.03	Gaz	Baisse des charges, car le chauffage a été arrêté plusieurs mois en raison des travaux
31300.01	Prestations de services de tiers	Excédent compensé par 31990.00 Autres charges d'exploitation et 42400.02 Prestations de services pour tiers
31300.05	Frais de ports	Baisse des envois divers en raison de la fermeture du MEN
31301.00	Contrat de prestation de police	Nombreuses fausses alarmes en raison des travaux
31320.00	Honoraires de conseillers externes	Excédent compensé par 30300.02 Civilistes et autres contrats particuliers
31340.09	Primes d'assurances	Excédent dû à la hausse de la prime assurances choses
31370.03	TVA non récupérable	Omission de budgéter un montant par le service financier
31600.00	Loyers et fermages des bien-fonds	Excédent dû à une provision créée pour les charges 2013-2016 de notre dépôt sis aux Draizes.
31990.00	Autres charges d'exploitation	Compense le 31300.01 Prestations de services de tiers
33004.00	Amortissements planifiés	Amortissement de l'achat d'appareils d'humidification pour nos dépôts
35110.00	Attributions aux fonds de capital propre	Solde de l'exposition temporaire reporté sur le compte bilan
39101.00	Prestations informatique	Installation de sondes dans nos dépôts et achat d'ordinateurs portables

39300.00	Frais administratif et d'exploitation	Moins d'amortissement, intérêts et charges dû au retard de chantier du MEN
42400.01	Taxes d'utilisation	Pas d'exposition depuis le 18 janvier 2016 en raison des travaux
42400.02	Prestations de services pour tiers	Compense 31300.01 Prestations de service de tiers
42600.00	Remboursement de tiers	Baisse de revenus car refacturation moins importante des frais de chauffage à l'Institut d'ethnologie (le chauffage ayant été arrêté plusieurs mois en raison des travaux)

140.00 JARDIN BOTANIQUE

30100.01	Salaires personnel	Augmentation temporaire du temps de travail à la réception du Jardin botanique suite aux fortes affluences du printemps
31050.00	Denrées alimentaires	Augmentation importante d'achats de denrées et boissons pour la cafétéria. Equilibré avec 42500 car augmentation des ventes
31320.00	Honoraires de conseillers externes et experts	Frais de conciergerie plus importants en raison de la forte affluence de visiteurs
31600.00	Loyers et fermage	Crédits supplémentaires pour la location d'entrepôts à Maillefer et surface d'exposition agrandie
34310.00	Entretien courant des bien-fonds par des tiers	Frais de conciergerie en lien avec la location des chambres, déplacé du compte 31300 à ce compte (situation idem qu'en 2015)
35110.00	Attributions aux fonds du capital propre	Versement au fonds pour les expositions d'une partie de la subvention de la Fondation du Jardin botanique
42500.00	Ventes	Augmentation importante des ventes en lien avec la bonne fréquentation du Jardin botanique par les visiteurs (voir commentaire 31050.00)

13 SPORTS

141.00 SERVICE ADMINISTRATIF DES SPORTS

31300.05	Frais de ports	Les envois en masse sont comptabilisés par imputations internes sur le compte 3930000, car le service des sports utilise la machine à affranchir installée dans les bureaux du Service d'incendie et de secours
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Voir commentaire ci-dessus

142.01 ECOLES DU SPORT ET CAMPS MULTISPORTS

31370.03	TVA non récupérable	Les règles d'assujettissement à la TVA relatives aux cours à vocation sportive concernent des prestations proposées au public et le chiffre d'affaires réalisé des cours concernés dépasse la limite d'exonération. Une demande d'assujettissement a donc été déposée auprès de l'Administration fédérale des contributions (AFC) en fin d'année et un montant provisoire de 110'000 francs a été inscrit sous forme de transitoire dans les comptes
43090.09	Autres revenus d'exploitation	Revenus issus de la location du bus utilisé dans le cadre des camps multisports à l'EOREN pour le transport des écoliers à des cours de natation au Crêt-du-Chêne et au Mail

142.02 PROMOTIONS ET MANIFESTATIONS

37060.00	Organisations privées à but non lucratif	Les cotisations perçues auprès des clubs-services à l'occasion de la rencontre sportive organisée par le Service des sports sont imputées sur le compte 4706000. Le montant global a été reversé entièrement à l'Atelier Fil, association qui accueille des personnes aux services sociaux, à l'AI ainsi que des migrants afin de leur donner une opportunité de se réinsérer dans le monde du travail
47060.00	Organisations privées à but non lucratif	Voir commentaire ci-dessus

Ville de Neuchâtel

143.01 TERRAINS ET SALLES DE SPORT

31110.01	Achat de machines et outils	Acquisition d'une nouvelle monobrosse pour l'entretien des sols dans les locaux de Pierre-à-Bot
31110.02	Achat de véhicules	L'achat d'une remorque pour le transport de machine d'entretien a été abandonné.
31200.03	Gaz	Le montant alloué au budget (38'000 francs) fait l'objet d'une erreur de saisie. Le montant aurait dû être de 18'000 francs et le solde (20'000 francs) être réparti à hauteur de 4'000 francs sur le compte 3120004 (Mazout) et 16'000 francs sur le compte 3137001 (Impôts et taxes)
31200.04	Mazout	Voir commentaire ci-dessus
31370.01	Impôts et taxes	Voir commentaire ci-dessus

143.02 MAISON DE VACANCES CITE-JOIE

44300.00	Loyers et fermages, bien-fonds PF	Le bail d'exploitation de la maison de vacances a été prolongé de deux années, respectivement jusqu'au 31 mai 2018

143.04 COMPLEXE DE LA MALADIERE

31300.01	Prestation de services de tiers	Le dépassement est dû à des interventions imprévues et indispensables au bon fonctionnement des infrastructures (remplacement de l'échangeur de chaleur sanitaire : + 9'200 francs ; nettoyages supplémentaires induits par l'augmentation des manifestations sportives le week-end et les soirs de semaine à la Riveraine : + 8'400 francs, remise en état des raccordements électriques selon normes OIBT à la Riveraine et à la Maladière: 9'300 francs, réparation de l'installation solaire thermique en toiture à la Riveraine: 6'200 francs, nettoyage des gaines de ventilation et des structures porteuses des salles de la Maladière en raison de la forte utilisation de magnésie par les gymnastes : + 10'300 francs)
31600.00	Loyers et fermages des bien-fonds	Les acomptes concernant les frais accessoires des salles de la Maladière ont été augmentés en 2016 (+ 29'800 francs) afin d'équilibrer le décompte annuel de charges par rapport aux acomptes versés à futur
39300.00	Frais administratifs et d'exploitation	Acquisition d'un compacteur qui était propriété du Service de la voirie afin de rassembler les déchets générés dans les salles et éviter ainsi des frais de prises en charges hebdomadaires plus élevés par des transporteurs externes
42400.01	Taxes d'utilisation	Contre-prestation versée par un sponsor pour de la présence visuelle sur le sol de volleyball loué à l'occasion des matchs du NUC en coupe d'Europe
44720.00	Paiements pour utilisation des bien-fonds PA	L'indemnité de 20'000 francs versée par les lycées et le CPLN pour l'utilisation du terrain naturel de la Riveraine dans le cadre du sport scolaire est comptabilisé sur ce compte et non plus sur l'entité de gestion 143.01. A cela s'ajoutent des revenus induits par des locations supplémentaires à des équipes adultes dans nos salles par rapport à l'exercice précédent

143.05 STADE DE LA MALADIERE

31110.01	Achats de machines et outils	Acquisition d'une machine de nettoyage à haute pression et remplacement des fourches de l'élévateur
31300.01	Prestations de service de tiers	Le dépassement est notamment induit par la survenance d'un dégât d'eau dans le secteur B des tribunes du stade et de déprédations commises lors du match NE Xamax FCS – FC Sion en coupe de Suisse d'autre part. Les prises en charges par l'assureur et le club se trouvent sur le compte 4439100
31300.03	Frais de téléphones et de télécommunications	Les frais de connexion et d'entretien des antennes wifi ont été renégociées dans le cadre du projet NEMO (- 5'000 francs)
33	Amortissement du patrimoines administratif	Le stade de la Maladière a été reclassé en fin d'exercice comme établissement appartenant au patrimoine financier mixte de la Ville. Les charges d'amortissement n'apparaîtront plus dans les

		comptes de fonctionnement, mais sur un compte de bilan
44391.00	Autres remboursements de tiers	Voir commentaire sur le compte 3130001

144.01 PISCINES DE SERRIERES ET PLAGES VILLE

30	Charges de personnel	Les conditions climatiques durant la période d'ouverture estivale ont été moins favorables que l'exercice précédent. La fermeture ponctuelle des bassins a donc généré moins de coût en personnel
31	Charges biens, service, autres ch. d'exploit.	Les conditions climatiques durant la période d'ouverture estivale ont été moins favorables que l'exercice précédent. La fermeture ponctuelle des bassins a donc généré moins de consommation d'eau

144.02 PISCINES DU NID-DU-CRO

30	Charges de personnel	Le départ de deux gardes-bains (taux d'occupation de 50% chacun) ainsi que l'absence pour cause de maladie longue durée de deux hôtesses d'accueil (l'une à 90% et l'autre à 50%) n'ont été que partiellement remplacés durant l'exercice
31200.01	Eau	Deux fuites, l'une dans le système d'arrosage et l'autre au niveau d'une vanne d'arrivée d'eau claire, ont induit une consommation plus importante durant plusieurs mois. Les fuites, imperceptibles à l'œil nu, ont pu être localisées suite à des sondages et sont résorbées depuis début novembre 2016
31200.02	Electricité	Les montants de la consommation électrique sont plus importants en raison de la souscription à l'abonnement Areuse +, décision qui a fait l'objet d'un arrêté du Conseil général
31200.03	Gaz	Le nouveau monobloc de ventilation génère une diminution de la consommation annuelle de gaz plus importante que prévue
42400.01	Taxes d'utilisation	Malgré une période estivale satisfaisante, nous notons une baisse des entrées individuelles en 2016 en raison des conditions météorologiques moins favorables. La vente d'abonnements annuels et de saison demeure stable

145.00 PATINOIRES

30	Charges de personnel	Les absences pour incapacité de travail de deux collaborateurs n'ont été que partiellement remplacées

14 MOBILITE

146.01 MOBILITE

3130001	Prestations de service des tiers	Coût d'achat des cartes journalières CFF revendues
31370.02	TVA forfait	Les montants présentées dans les comptes sont désormais déjà déduits de la TVA.
3611000	Dédommagements aux cantons et concordats	Part au pot commun des transports
3634000	Subventions aux entreprises publiques	Lignes 121 (105'620.-), lignes littoral ouest (54'933.-) et noctamrun (25'382.-)
3635000	Subventions aux entreprises privées	Soutien Fête des Vendanges (50'000.-) et Festi'Neuch (2'160.-)
3636000	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Soutien DEFI VELO
3637000	Subventions aux personnes physiques	Subvention abonnements adultes (577'844.-) et ABOADO (420'331.-)
3910000	Prestations de services	Il s'agit notamment du montant facturé par le Contrôle des Habitants (22'000.-) pour la distributions des subventions.
4250000	Ventes	Recettes des ventes des cartes journalières CFF et Navigation
4260000	Remboursement de tiers	Remboursement par l'éorén des subventions octroyées à des

		jeunes dont l'abonnement aurait dû être pris en charge par l'école (7'393.-) et remboursement TVA (37'009.-) dû au changement de taux (rétrocession 2014-2015)
4850000	Prélèvement extraordinaire sur fonds et financements spéciaux	Financement ABOADO par prélèvement au fond d'accessibilité au centre-ville
4910000	Prestations de services	Cartes journalières CFF utilisées dans le cadre professionnel.

146.02 FUN'AMBULE

3151002	Entretien de véhicules	Contrat de maintenance par Elexa SA. (Montant sous-évalué au budget 2016)
3159000	Entretien d'autres bien meubles	Cette année à eu lieu la grande Révision. Son coût s'est porté à 242'837.- . Nous avons dissolu la réserve crée à cette effet (151'432.-). Le solde représente ainsi le montant d'entretien annuel, soit 73'416.-
4260000	Remboursement de tiers	Participation de TransN aux frais d'entretien courants
4430000	Loyers et fermages, bien-fonds PF	Location facturée à TransN. L'arrêt d'activité pour la grande révision a entrainé une baisse de la location, comme prévu dans le contrat.

146.03 DEVELOPPEMENT DURABLE

3101001	Matériel d'exploitation et fourniture	Il s'agit principalement du matériel pour Neuchâtelroule (90'600.-).
3130001	Prestations de services de tiers	Il s'agit principalement des prestations nécessaires au fonctionnement de Neuchâtelroule (118'600.-), des montants liés aux actions de développement durables (22'500.-), à la mobilité durable et professionnelle (25'200.-), pour l'organisation du Printemps de la mobilité (15'600.-) ou encore l'infrastructure et la signalisation mobilité douce (8'300.-). A noter que le volume des dépenses, notamment pour Neuchâtelroule est compensée par des recettes.
3130004	Cotisations	Le dépassement est dû a la comptabilisation en 2016 de la cotisation 2015 de l'association Velo Spot (3'200.-)
3133200	Contrat de prestations informatique	Il s'agit des frais de licences pour les bornes et le les cadenas électroniques Velospot ainsi que le support. Ce montant est proportionnel à la flotte de vélo et du nombre de stations.
3151002	Entretien de véhicules	Il s'agit du contrat que nous avons avec les Ateliers Phénix pour l'entretien des vélos Neuchâtelroule. Ce montant est proportionnel à la flotte de vélo.
31700.09	Autres frais	Il s'agit des indemnités pour le personnel de Neuchâtelroule en programme d'occupation (requérants d'asile).
3612000	Dédommagements aux communes et syndicats intercommunaux	Rétrocession au partenaires Neuchâtelroule (partage des sponsors cantonaux) (budgété en déduction des recettes)
3636000	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	Festival du Film Vert (1'000.-), Purlac (825.-), FEN (500.-)
3637000	Subventions aux personnes physiques	Subvention pour l'achat de scooter électriques
4240002	Prestations de services pour tiers	Recette des contrats d'exploitation des stations Neuchatelroule.
4250000	Ventes	Ventes Neuchâtelroule (162'283.-), et vélostation (7'155.-)
4260000	Remboursement de tiers	Remboursement par assurance, vélo endommagé.
4390000	Autres revenus	Revenus lié au sponsoring Neuchâtelroule
4910000	Prestations de services	Sponsoring « Cité de l'énérgie » (interne)

15 TOURISME

147.00 SERVICE TOURISME

31200.02	Electricité	Fréquentation en hausse de la Borne Euro relais causant une augmentation de la consommation d'électricité
39200.00	Fermages, loyers, frais d'utilisation	La Direction du Tourisme est locataire depuis juin 2016 d'un local dans le kiosque de la place Pury, utilisé dans le cadre du projet des visites de ville « Neuchâtel à la Belle-Epoque ». Loyer de 500.-/mois (x7=3500.-)

16 DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION

148.00 POLITIQUE D'AGGLOMERATION

3130001	Prestations de services de tiers	Le montant prévu au budget de ce poste est réparti sur plusieurs autres comptes (3130005, 3900000, 3910000, 3920000) mais les coûts n'ont pas dépassé la somme prévue au budget
3132000	Honoraires de conseillers externes et experts	Les coûts engagés dans le processus de fusion se sont arrêté en juin 2016 avec le refus de la population. Ils avaient été planifiés pour une année entière
4611000	Dédommagements des cantons et concordats	Une aide du fond cantonal pour les fusions a été sollicitée et reçue en 2016 pour les différentes études et les actions menées depuis 2014 dans le cadre du projet de fusion Neuchâtel-Ouest
3130004	Cotisations	Budget surestimé
3910000	Prestations de services	Voir commentaire au 3130001

Investissements détaillés, commentaires et engagements

					COMPTES 2016		BUDGET 2016	
No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses 2016	Recettes 2016		
Patrimoine administratif			**191'179'461**	**-28'078'611**	**20'713'557**	**-2'624'604**	**37'992'000**	**-8'003'000**
01	**Chancellerie**		**25'000**	**0**	**20'614**	**0**	**0**	**0**
Divers			*25'000*	*0*	*20'614*	*0*	*0*	*0*
40113	Crédit d'étude pour examiner la faisabilité d'un centre de conservation des musées à Tivoli	10.08.2016	25'000	0	20'614	0		
06	**Action sociale**		**90'000**	**0**	**1'835**	**0**	**90'000**	**0**
Divers			*90'000*	*0*	*1'835*	*0*	*90'000*	*0*
40101	Remplacement du central téléphonique du Service de l'action sociale	18.05.2016	90'000	0	1'835	0	90'000	0
07	**Infrastructures et énergies**		**77'077'681**	**-4'459'750**	**12'599'218**	**-1'573'186**	**15'030'000**	**-1'292'000**
Déchets			*2'150'000*	*0*	*178'385*	*0*	*500'000*	*0*
39594	Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.2014	500'000	0	122'385	0		
40105	Amélioration infrastr. déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objets réutilisables	27.06.2016	1'650'000	0	56'000	0	500'000	0
Eau			*36'599'500*	*-122'000*	*2'338'025*	*-292'242*	*5'280'000*	*-1'042'000*
37568	Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012	12.03.2012	1'906'000	0	6'332	5'530		
37569	Travaux sur l'aqueduc, prise d'eau de Colombier et entretien des branchements	12.03.2012	573'000	0	0	0		
37571	Modernisation des armoires électriques et commande locale de Pierre-à-Bot	12.03.2012	319'000	0	0	0		
37588	Réparation du domaine public et du réseau suite à la rupture de conduites	12.03.2012	390'000	0	0	0		
38428	Remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau pour 2013	04.02.2013	1'960'000	0	0	1'435		
39029	Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Boourgogne"	11.11.2013	239'000	0	0	0		
39354	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014	31.03.2014	723'000	0	50'177	0		
39368	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015	31.03.2014	814'000	0	193'149	0	280'000	
39369	Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2014	31.03.2014	384'500	0	20'979	0	85'000	
39408	Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée	02.06.2014	526'000	-122'000	0	0		
40039	Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	23'285'000	0	971'369	-96'574	1'700'000	-700'000
	Fontaine-André, rénovation réservoir		1'620'000				1'060'000	-212'000
	Projets particuliers eau (Champ-Bougin, pompage de chaumont, automate et compteurs d'eau)		250'000				145'000	
	Energies, eaux - Crédit de construction 2016		300'000	0	264'831	0	300'000	
40074	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2016	18.04.2016	1'120'000	0	575'210	-42'855	1'005'000	
40075	Renouvellement compteurs 2016	18.04.2016	170'000	0	128'851	0	170'000	
40076	Étude du réservoir du Plan 2016	18.04.2016	125'000	0	0	0	125'000	-50'000
40077	Modernisation de la télégestion 2016	18.04.2016	100'000	0	105'305	0	110'000	-20'000
40078	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2016	18.04.2016	200'000	0	21'708	-159'778	200'000	-40'000
40079	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2016	18.04.2016	100'000	0	114	0		
40080	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2017	18.04.2016	1'025'000	0	0	0		

					COMPTES 2016		BUDGET 2016	
No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses 2016	Recettes 2016		
40081	Renouvellement compteurs 2017	18.04.2016	220'000	0	0	0		
40082	Modernisation de la télégestion 2017	18.04.2016	100'000	0	0	0		
40083	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2017	18.04.2016	100'000	0	0	0		
40084	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2017	18.04.2016	50'000	0	0	0	100'000	-20'000
Eaux usées			*7'394'000*	*-400'000*	*1'910'974*	*-338'938*	*2'350'000*	*-200'000*
30811	STEP renouvellement équipements automation	03.06.2013	3'460'000	-400'000	801'486	0	500'000	
39028	Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.2013	431'000	0	8'764	0		
39351	Travaux du PGEE 2015	31.03.2014	500'000	0	253'827	-280'441		
	Rue des Tunnels - réparation d'un collecteur d'eaux usées	02.07.2012	460'000				100'000	
40047	Réparation urgente du collecteur d'eau usée rue du Seyon (Flandres - Treille)	09.11.2015	85'000	0	67'226	0		
40048	Réparation urgente du collecteur rue de la Côte 17	09.11.2015	38'000	0	34'934	0		
39592	Divers véhicules et machines STEP	01.09.2014	120'000	0	21'811	0		
	Etude du traitement des micropolluants		800'000				750'000	
40087	Travaux du PGEE 2016	18.04.2016	995'000	0	722'926	-58'497	1'000'000	-200'000
40088	Travaux du PGEE 2017	18.04.2016	505'000	0	0	0		
Divers			*30'934'181*	*-3'937'750*	*8'171'834*	*-942'006*	*6'900'000*	*-50'000*
29219	Ch. des Ribaudes, élargissement	29.10.2007	470'000	-235'000	0	0		
35332	Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.02.2011	1'199'500	-599'750	2'658	0		
35589	Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartiers CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	2'810'000	-769'000	1'485	0		
35590	Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL	06.09.2010	752'000	0	0	0		
36129	Mise en conformité des places de jeux	06.06.2011	362'000	0	16'200	0		
36988	Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)	07.11.2011	110'000	-55'000	0	0		
37849	Divers véhicules et machines Voirie	02.07.2012	428'000	0	0	0	150'000	
37850	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	02.07.2012	693'000	0	0	0		
38869	Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)	18.09.2013	130'000	0	0	0		
39008	Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizes-Bourgogne"	11.11.2013	184'000	0	2'942	0		
39088	Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle	20.11.2013	20'000	0	0	0		
39353	Programme d'entretien du domaine public 2015	31.03.2014	2'013'000	0	63'850	-456'767		
39452	Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	3'931'000	-150'000	2'565'973	-150'000	1'100'000	
	Transformation du couloir central dans les serres (ouvrants, chauffage, etc.)		200'000				200'000	
39590	Divers véhicules et machines Voirie	01.09.2014	810'000	0	293'582	0	1'000'000	
	Amélioration secteur bâtiment Tunnels (voirie et parcs et promenades) yc toiture Petitpierre et Grisel		3'500'000				1'000'000	
39591	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	01.09.2014	980'000	0	286'899	0		

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2016 Dépenses 2016	COMPTES 2016 Recettes 2016	BUDGET 2016	
39593	Camion compacteur de ramassage des déchets verts	01.09.2014	500'000	0	0	0		
39608	Camionnette avec nacelle élévatrice	01.09.2014	170'000	0	102'254	0		
39609	Camionnette caisse avec plaque élévatrice	01.09.2014	130'000	0	59'400	0		
39610	Camionnette double cabine - basculant	01.09.2014	130'000	0	0	0		
39611	Camion 7.5 t avec pont / grue	01.09.2014	130'000	0	0	0		
39788	Assainissement escalier privé entre Côte 3 et fbg Gare 13	22.10.2014	123'681	-26'000	44'347	0		
	Place de la Coudre						200'000	
40021	Frais externes travaux de valorisation et conservation vestiges gallo-romains de Serrières	01.06.2015	100'000	-15'000	29'362	-12'554		
40031	Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	853'000	-19'000	418'829	0		
40036	Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard	31.08.2015	118'000	0	45'697	0		
40043	Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n° 29 de la rue du Rocher	09.11.2015	113'000	0	101'125	0		
40044	Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	09.11.2015	114'000	0	15'542	0		
	Application de nouveaux plans d'alignement (Caselle, Deurres et Arnold- Guyot)		1'000'000	-500'000			300'000	
40049	Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or	09.11.2015	3'828'000	-1'569'000	2'123'728	-244'514		
40050	Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"	09.11.2015	87'000	0	0	0		
40057	Création des places dépose minute, rue de la Maladière, au Sud de l'HNE	16.12.2015	36'000	0	35'561	0		
	Infrastructures - Crédit de construction 2016		300'000	0	254'282	0	300'000	
40085	Programme d'entretien du domaine public et divers projets particuliers 2016	18.04.2016	2'137'000	0	1'452'117	-78'171	2'000'000	-50'000
40086	Programme d'entretien du domaine public 2017	18.04.2016	1'460'000	0	0	0		
40089	Mise en place monitoring trafic - application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16	18.04.2016	425'000	0	127'976	0	250'000	
40090	Mise en place mesures amélioration mobilité aînés 2017	18.04.2016	70'000	0	0	0		
40106	Application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet Est	27.06.2016	346'000	0	72'684	0		
40121	Étude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 - rue du Rocher 23	14.09.2016	35'000	0	0	0		
40127	Aménagement d'un trottoir et sécurisation, Av. des Alpes 29	05.10.2016	106'000	0	55'341	0		
40137	Réfection du débarcadère centre ouest du Port	30.11.2016	30'000	0	0	0	400'000	
08	**Urbanisme**		**82'521'000**	**-20'031'661**	**7'056'015**	**-526'169**	**16'636'000**	**-5'661'000**
Ecoles			*12'598'000*	*-139'100*	*180'556*	*0*	*200'000*	*0*
30804	Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	06.02.2012	11'725'000	-125'000	100'000	0		
36130	Amélioration de la sécurité des cours d'école	06.06.2011	363'000	0	449	0		
40000	1e/2e primaire Serrières, agrandissement réaménagement classe	02.02.2015	240'000	-14'100	1'888	0		
40004	Crédit Complémentaire - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel dir. sur un site	16.02.2015	70'000	0	31'856	0		
40068	Étude de faisabilité projet d'aménagement "Terreaux Est"	20.01.2016	135'000	0	1'296	0	200'000	
40119	Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe	14.09.2016	65'000	0	45'067	0		

					COMPTES 2016		BUDGET 2016	
No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses 2016	Recettes 2016		
Eglises			*31'850'500*	*-15'781'001*	*628'034*	*-25'000*	*4'790'000*	*-2'500'000*
30837	Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.2008	8'477'000	-4'150'000	37'823	0	290'000	
39350	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.2014	15'200'000	-6'000'000	590'535	-25'000	1'000'000	
40003	Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré	17.12.2014	130'000	0	0	0		
40095	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 3	02.05.2016	1'617'000	-1'132'000	0	0		
40131	Assainissement et réaménagement du Temple du Bas	24.10.2016	6'426'500	-4'499'001	-324	0	3'500'000	-2'500'000
Musées			*10'000'000*	*-35'000*	*1'937'054*	*-296'366*	*5'010'000*	*0*
29879	Saint-Nicolas, musée, loge	30.06.2002	0	0	20'000	0		
35349	Poursuite des travaux de mise en conformité du Muséee d'art et d'histoire	02.07.2012	400'000	0	1'048	0	10'000	
37688	Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	5'800'000	-35'000	1'914'883	-296'366	4'500'000	
40091	Finalisation étape II rénovation Musée Ethnographie - Réaménagement espaces exposition et exploit.	18.04.2016	3'800'000	0	1'123	0	500'000	
Divers			*28'072'500*	*-4'076'560*	*4'310'371*	*-204'803*	*6'636'000*	*-3'161'000*
29360	Programme "Nature en Ville", 2ème étape	01.10.2007	440'000	0	0	-110'751		
29383	Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape	29.03.1999	200'000	0	0	0		
30778	EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape	12.03.2012	988'500	0	48'950	0	300'000	
35340	Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.2013	250'000	0	0	0		
36168	Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	1'550'000	-703'560	5'993	0		
37608	Assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire	02.04.2012	1'200'000	120'000	19'764	0		
38408	Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01.2013	277'000	0	4'489	0		
38488	Remise en état des salles 102-104 de la BPU	18.02.2013	135'000	0	35'043	0		
38651	Rénovation de locaux pour le SECOPO	24.06.2013	1'350'000	-20'000	200'452	0		-20'000
38652	Réafection de la cour sud de l'hôtel communal	24.06.2013	350'000	0	352'463	0	350'000	
38668	Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards	11.11.2013	1'117'000	563'000	1'700	0	400'000	-400'000
38768	Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.06.2013	325'000	0	58	0		
39308	Assainissement du "Domino"	03.02.2014	492'000	0	393'924	0	242'000	
39309	Aménagement du "Domino"	03.02.2014	80'000	0	85'000	0		
39708	Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	27.10.2014	3'360'000	0	2'070'985	0	2'200'000	-300'000
40007	Aménagement d'un parc public à Serrières	09.03.2015	414'000	-311'000	259'846	-3'008	214'000	-311'000
	Urbanisme - Crédit de construction 2015		277'000	0	132'435	0		
40023	1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Études suivi appel offres et projet exéc	01.06.2015	100'000	0	0	0		
40037	Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	31.08.2015	115'000	0	55'635	0		
	Réaménagement d'espaces publics à Serrières		4'000'000	-1'000'000			130'000	-130'000
40038	Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»	07.09.2015	36'000	0	8'300	0		

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	COMPTES 2016 Dépenses 2016	COMPTES 2016 Recettes 2016	BUDGET 2016	
40040	Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet	16.09.2015	60'000	0	50'590	0		
40041	Investigation technique du site des Jeunes-Rives	28.09.2015	110'000	0	91'316	0		
	Réaménagement des jeunes-Rives (etude projet)		1'500'000				500'000	-400'000
40051	Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"	09.11.2015	90'000	0	69'653	0		
	Urbanisme - Crédit de construction 2016		140'000	0	135'644	0	350'000	
	Réaménagement Place du Port, Place Alexis-Marie Piaget, Port (étude projet)		1'500'000				500'000	-400'000
40064	Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	01.02.2016	347'000	-100'000	262'826	-91'044		
40069	Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"	20.01.2016	53'000	0	15'710	0		
	Réaménagement d'espaces publics à Monruz		4'000'000	-2'000'000			1'250'000	-1'200'000
40093	Travaux d'aménagement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	478'000	-335'000	0	0		
40096	Assainissement de la structure d'accueil "Le Domino" 2	11.05.2016	111'000	0	9'595	0		
40117	Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 7ème étape	12.09.2016	500'000	0	0	0	100'000	
40118	Rech.maîtres ouvrage, prix terrain, cond.octroi DDP, cré.SA pilotage Ensemble Gouttes d'Or	12.09.2016	335'000	0	0	0		
	Réalisation aménagement rue Crêt-Taconnet, projets d'agglomération 1ère génération		970'000	-290'000			100'000	
40129	Réaménagement de la rue du Vieux-Châtel - Mandat d'ingénieur mobilité	19.10.2016	22'000	0	0	0		
40132	Assainissement enveloppe et installation ventilation et refroidissement du restaurant Fbg Lac 1	07.11.2016	785'000	0	0	0		
40033	Réalisation d'une vitrine pour présenter l'horloge IsoSpring à l'Hôtel de Ville	31.10.2016	15'000	0	0	0		
09	**Environnement**		**83'780**	**0**	**0**	**-45'780**	**0**	**0**
Divers			*83'780*	*0*	*0*	*-45'780*	*0*	*0*
38929	Acquisition d'une parcelle de forêt - article 486 à la Rocheta	28.10.2013	45'780	0	0	-45'780		
40109	Remplacement du véhicule tout terrain de l'équipe forestière des Joux	29.06.2016	38'000	0	0	0		
10	**Sécurité**		**16'316'000**	**-1'275'000**	**665'640**	**-288'219**	**4'246'000**	**-550'000**
Divers			*16'316'000*	*-1'275'000*	*665'640*	*-288'219*	*4'246'000*	*-550'000*
29927	3ème étape du plan de stationnement	30.06.2008	4'825'000	-1'000'000	288'219	-288'219	150'000	-150'000
29972	Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière	03.09.2001	1'400'000	0	0	0		
35346	Berce pour concept "mousse"	18.10.2010	150'000	-75'000	0	0		
35371	Etude nouveau crématoire	15.03.2010	100'000	0	0	0		
35372	Aménagement du quartier G	15.03.2010	600'000	0	9'828	0		
35768	Camion tracteur "multi berces"	18.10.2010	300'000	-150'000	0	0		-200'000
37709	Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	5'800'000	-50'000	86'480	0	3'000'000	
	Bornes zone piétonne		1'700'000				600'000	
38653	Acquisition de mobilier pour le SECOPO	24.06.2013	200'000	0	26'806	0		
39455	Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont Mail – Portes-Rouges – Cibleries	07.09.2015	271'000	0	141'992	0	171'000	

					COMPTES 2016		BUDGET 2016	
No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses 2016	Recettes 2016		
39568	Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles	01.09.2014	340'000	0	0	0		
40017	Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux	18.03.2015	60'000	0	2'019	0		
40062	Sécurité - crédit de construction 2016	01.01.2016	50'000	0	0	0	50'000	
40107	Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité Urbaine	08.07.2016	25'000	0	16'385	0	25'000	
40108	Remplacement du véhicule atelier pour la Sécurité Urbaine	11.07.2016	50'000	0	50'316	0	50'000	
	Véhicules SIS MCH2		330'000				200'000	-200'000
40125	Travaux de protection du Port de Serrières contre les entrées de vagues importantes	05.10.2016	115'000	0	43'595	0		
11	**Education**		**80'000**	**0**	**1'395**	**0**	**0**	**0**
Divers			*80'000*	*0*	*1'395*	*0*	*0*	*0*
40094	Équipement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	80'000	0	1'395	0		
12	**Culture**		**92'000**	**0**	**32'300**	**0**	**0**	**0**
Divers			*92'000*	*0*	*32'300*	*0*	*0*	*0*
	Culture - Crédit de construction 2015		50'000	0	0	0		
40067	Construction d'un pavillon d'information (cabanon de tourbier) dans le jardin botanique	11.01.2016	25'000	0	27'000	0		
40134	Remplacement de la scie circulaire de la menuiserie des affaires culturelles	16.11.2016	17'000	0	5'300	0		
13	**Sports**		**5'845'000**	**-176'200**	**239'382**	**-191'250**	**940'000**	**0**
Divers			*5'845'000*	*-176'200*	*239'382*	*-191'250*	*940'000*	*0*
30235	Renouvellement des places de jeux et de sport de plein air en accès libre (part Sports)	01.10.2001	360'000	-16'200	0	-20'610		
35350	Remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines	02.07.2012	1'100'000	-160'000	1'394	0		
	Nid-du-Crô, remplacement du système de chloration		340'000				340'000	
38988	Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	1'930'000	0	0	0	400'000	
38989	Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	1'770'000	0	38'072	-170'640		
39428	C'14 - Mise hors-service de la citerne enterrée et assainissement chaudières Charmettes	21.05.2014	70'000	0	169	0		
40002	Crédit Complémentaire - Amélioration de la structure portante - Changement de revêtement Chanet	28.01.2015	75'000	0	0	0		
	Sports - Crédit de construction 2016		200'000	0	199'747	0	200'000	
14	**Mobilité**		**8'349'000**	**-2'136'000**	**97'158**	**0**	**1'050'000**	**-500'000**
Divers			*8'349'000*	*-2'136'000*	*97'158*	*0*	*1'050'000*	*-500'000*
35570	Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	1'054'000	-236'000	59'375	0		
	Projets d'agglomération 2ème génération		6'000'000	-1'800'000			500'000	-500'000
	Mesures en faveur d'une mobilité durable		500'000				350'000	
38029	Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars	05.11.2012	187'000	-100'000	0	0		
	Agenda 21.2		500'000				200'000	
40056	Étude des mesures d'agglomération, Service du dév. urbanistique, Porte Sud de la gare	07.12.2015	35'000	0	37'783	0		

					COMPTES 2016		BUDGET 2016	
No Objets	Libellé du crédit	Date crédit	Dépenses votées	Recettes estimées	Dépenses 2016	Recettes 2016		
40136	Acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location	30.11.2016	73'000	0	0	0		
15	**Tourisme**		**700'000**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Divers			*700'000*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
36368	Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez	21.04.2008	700'000	0	0	0		

Ville de Neuchâtel

06 ACTION SOCIALE

Remplacement du central téléphonique du Service de l'action sociale	18.05.16	Installation a débuté en novembre 2016 et la finalisation du projet s'effectuera en mars 2017

07 INFRASTRUCTURES

39594 – Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.2014	Achat en cours. Acompte versé
40105 – Amélioration infrastructures déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objets réutilisables	27.06.2016	Premiers travaux sur le renforcement de la zone de manœuvre. Mise à l'enquête des bâtiments durant le 1er semestre 2017
37568 – Remplacement de conduites de réseau de distribution d'eau 2012	12.03.2012	Crédit bouclé à fin 2016
38428 – Remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau pour 2013	04.02.2013	Crédit bouclé à fin 2016
39029 – Draizes-Bourgogne	11.11.2013	Débute en 2017
39354 – Remplacement de conduites de réseau de distribution de l'eau pour 2014	31.03.2014	Groupement de plusieurs chantiers
39368 – Remplacement de conduites de réseau de distributions de l'eau pour 2015	31.03.2014	Crédit bouclé à fin 2016
39369 – Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuite d'eau 2014	31.03.2014	Télégestion 2014 : 107'460.-. Bouclé fin 2014 Sondes pour fuite d'eau : 27'000.-. Bouclé fin 2016 Compteurs 2014 : 250'000.-. Bouclé fin 2014
39408 – Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard	02.06.2014	Bouclé fin 2016. Moins de dégâts à la chaussée que prévu initialement
40039 – Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	Mise à l'enquête des bâtiments finalisée en 2016
40098 – CC 2016 – rue des Usines	18.05.2016	Dépassement de 11'141.-. Rencontré un problème avec un canal béton qu'il a fallu détourner
40099 – CC 2016 – bouclage du réseau d'eau rue des Usines – Ehrard-Borel	18.05.2016	Crédit 45'000.-. Dépense 44'404.-
40100 – CC 2016 – remplacement conduite route RC5 quai Jeanrenaud	18.05.2016	Crédit 60'000.-. Dépense 41'036.-
40120 – CC 2016 – remplacement conduite quai Jeanrenaud 56	14.09.2016	Crédit 70'000.-. Dépense 70'590.-

40077 – Modernisation de la télégestion 2016	18.04.2016	Bouclé fin 2016
30811 – Step renouvellement équipements automation	03.06.2013	Dossier en voie de finalisation retardé par le recours sur le marché public des CCF gagné par la Ville. Fin des travaux 1er semestre 2017
39028 – Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.2013	Travaux entrepris dès 2016 en fonction de la construction des immeubles des promoteurs privés « Draizes – Bourgogne »
35332 – Deuxième étape du plan d'alignement n° 85 « Quartier des Fahys »	07.02.2011	Contribution des propriétaires fonciers privés lors du développement de leurs parcelles
38869 – Prolongement de la voie publique du plan d'alignement n° 74 (rue Louis-Bourguet est)	18.09.2013	Crédit abandonné avec nouvelle demande en 2016 (n° 40106)
39008 – Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier « Draizes-Bourgogne »	11.11.2013	Travaux entrepris en 2016 en fonction de la réalisation des bâtiments par les promoteurs privés.
39088 – Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle	20.11.2013	En attente du traitement de la mise à l'enquête d'un projet privé justifiant la mise en œuvre de l'alignement.
39452 – Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	Travaux en cours de réalisation en collaboration avec le Canton et la Confédération. Fin des travaux en été - automne 2017
39592 – Divers véhicules et machines Step	01.09.2014	A clôturer
39608 – Camionnette avec nacelle élévatrice	01.09.2014	A clôturer
39788 – Assainissement escalier privé entre Côte 3 et faubourg Gare 13	22.10.2014	A clôturer
40031 – Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	Travaux finalisés en 2017
40036 – Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard	31.08.2015	Travaux finalisés en 2017
40043 – Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n° 29 de la rue du Rocher	09.11.2015	Travaux finalisés en 2017 (trottoir revêtement final)
40044 – Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	09.11.2015	Travaux finalisés en 2017
40049 – Réaménagement des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes d'Or	09.11.2015	Travaux en coordination avec le Canton sous la direction de l'urbanisme. Finalisés en 2017

40050 – Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du domaine du Lac	09.11.2015	Travaux réalisés en 2017
40057 – Création des places dépose minute rue de la Maladière au sud de l'HNE	16.12.2015	A clôturer
40089 – Mise en place monitoring trafic – application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16	18.04.2016	Premiers travaux en 2017 dans le quartier de Serrières dans le prolongement des visites in situ avec les aînés du quartier. Travaux de monitoring en cours, finalisés en 2017
40106 – Application du plan d'alignement n°74 rue Louis-Bourguet Est	27.06.2016	Travaux finalisés en 2017
40121 – Etude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 – rue du Rocher 23	14.09.2016	Mandat en cours d'élaboration en fonction des échanges avec les propriétaires fonciers affectés
40127 - Aménagement d'un trottoir et sécurisation, avenue des Alpes 29	05.10.2016	Travaux à finaliser en 2017

08 URBANISME

30804 - Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	06.02.2012	Les travaux se sont achevés selon le calendrier et l'école est en fonction depuis la rentrée scolaire d'août 2014. Les levées de réserves sont encore en cours. Le Service des bâtiments et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage pour le Service de l'éducation.
30837 - Restauration et mise en valeur de la Collégiale - Etape 2	31.03.2014	Les travaux ont débuté et poursuivent leur cours selon le calendrier voté. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage.
37688 - Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	Les interventions sur la Villa de Pury vont se terminer en juin 2017 et le projet de la Black Box va commencer. La demande de crédit pour la deuxième étape a été approuvée en avril 2016. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage en étroite collaboration avec la direction du musée.
29360 - Programme « Nature en ville » 2ème étape	01.10.2007	Le crédit de 440'000 francs présente 438'066 francs de dépenses au 31.12.2016 (-1934 francs). Les recettes et subventions ont été de 353'132 francs. Le coût net est de 84'934 francs. Crédit à boucler
30778 - EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal - 1ère étape	12.03.2012	Les expertises des 39 bâtiments compris dans la première étape sont terminées. La phase d'analyse des données est en cours. Le Service des bâtiments et du logement coordonne et pilote les différentes phases du projet.
36168 - Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	Le crédit est de 1'550'000 francs. Les dépenses au 31.12.2016 sont de 1'385'416 (-164'584 francs). Les recettes sont de 805'635 francs (+405'635 francs). L'amélioration est donc de 570'219 francs. Crédit à boucler
37709 - Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	Le projet est en cours de développement, le dépôt du permis de construire est prévu dans le premier semestre 2017. Le Service des bâtiments et du logement intervient en tant que représentant du maître de l'ouvrage.
38651 - Rénovation locaux SECOPO	24.06.2013	Les travaux se sont terminés en juin 2016, il reste encore des finitions en cours. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

38652 - Réaffectation de la cour sud de l'Hôtel communal	24.06.2013	Les travaux se sont terminés en juin 2016. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.
39308 - Assainissement du « Domino »	03.02.2014	Initialement le bâtiment était destiné à recevoir l'accueil parascolaire, un déménagement provisoire avait été effectué dans des locaux de l'école adjacente pour permettre les travaux. Au final, il a été décidé de garder la structure dans l'école de manière définitive afin d'en augmenter la capacité. Le bâtiment assaini contient deux salles de classe et est loué à l'EORéN. Un crédit complémentaire (111'000 francs) a été demandé afin de permettre la modification de projet. Le Service des bâtiments et du logement coordonne les études et intervient comme représentant du maître de l'ouvrage pour le Service de l'éducation.
39708 - Restauration-rénovation et assainis. partiel de l'Hôtel de Ville	02.02.2015	Les travaux sont terminés en grande partie, les factures finales sont en traitement. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.
40041 - Investigation technique du site des jeunes-Rives	28.09.2015	Les dépenses au 31.12.2016 sont de 91'316 francs (-18'684 francs). Les travaux se poursuivent en 2017 (explications voir chapitre environnement)
40064 - Crédit complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	01.02.2016	Les travaux sont terminés en grande partie, les factures finales sont en traitement. Le Service des bâtiments et du logement assure la direction architecturale et la direction des travaux.

10 SECURITE

29927 - 3ème étape du plan de stationnement	30.06.2008	Réalisation de la liaison par fibre optique avec les parkings à barrières, commande des appareils et travaux de mise en place pour le Joran, Vauseyon et le parking de Serrières
40107 - Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité urbaine	08.07.2016	Un rabais a été octroyé pour l'achat groupé, il reste une facture ouverte d'environ Fr. 4'000.- pour l'équipement complémentaire des vélos
40125 - Travaux de protection du port de Serrières contre les entrées de vagues importantes	05.10.2016	Les travaux ont débuté en automne 2016 et seront achevés au printemps 2017

13 SPORTS

38988 - Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	Le crédit sollicité avait été amendé pour un montant de 300'000 francs lors de la séance du Conseil général du 2 novembre, ce qui nous a contraints à abandonner l'avant-projet issu du concours d'architecture que nous avions lancé et de redéfinir un nouveau projet à l'interne.
38989 - Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	Les travaux ont débuté en septembre 2014 et se sont terminés en juillet 2015. La subvention provenant de la commission Loro-Sport (170'640 francs) a été perçue courant 2016. L'objet 38989 peut être bouclé.
40002 - Crédit complémentaire	28.01.2015	Ce crédit n'a finalement pas été utilisé. Il avait été sollicité par mesure de précaution, car l'entreprise générale avait émis des craintes sur la stabilité du terrain en chantier. Le renforcement du terrain a toutefois pu être réalisé avec les moyens financiers du crédit initial (objet 38989). L'objet 40002 peut être bouclé.
Crédit de construction 2016	16.12.2015 23.06.2016 23.06.2016	- Assainissement du local infirmerie des piscines du Nid-du-Crô (montant du crédit : 30'000 francs). L'objet 40065 peut être bouclé. - Réfection des cabines situées dans les vestiaires intérieurs des piscines du Nid-du-Crô (montant du crédit : 55'000 francs). L'objet 40071 peut être bouclé. - Remplacement complet des casiers dans les vestiaires intérieurs des piscines du Nid-du-Crô (montant du crédit : 115'000 francs). L'objet 40072 peut être bouclé.

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Ville de Neuchâtel				**160'777'461**	**-22'488'611**	**138'288'850**	**56'179'754**	**-7'541'981**	**20'713'557**	**-2'624'604**	**76'893'303**	**-10'166'586**	**83'884'160**
Patrimoine administratif				**160'777'461**	**-22'488'611**	**138'288'850**	**56'179'754**	**-7'541'981**	**20'713'557**	**-2'624'604**	**76'893'303**	**-10'166'586**	**83'884'160**
01	**Chancellerie**			**25'000**	**0**	**25'000**	**0**	**0**	**20'614**	**0**	**20'614**	**0**	**4'386**
Divers				*25'000*	*0*	*25'000*	*0*	*0*	*20'614*	*0*	*20'614*	*0*	*4'386*
Crédit d'étude pour examiner la faisabilité d'un centre de conservation des musées à Tivoli				***25'000***	***0***	***25'000***	***0***	***0***	***20'614***	***0***	***20'614***	***0***	***4'386***
40113	Crédit d'étude pour examiner la faisabilité d'un centre de conservation des musées à Tivoli	10.08.2016	CC	25'000	0	25'000	0	0	20'614	0	20'614	0	4'386
06	**Action sociale**			**90'000**	**0**	**90'000**	**0**	**0**	**1'835**	**0**	**1'835**	**0**	**88'165**
Divers				*90'000*	*0*	*90'000*	*0*	*0*	*1'835*	*0*	*1'835*	*0*	*88'165*
Remplacement du central téléphonique du service de l'action sociale				***90'000***	***0***	***90'000***	***0***	***0***	***1'835***	***0***	***1'835***	***0***	***88'165***
40101	Remplacement du central téléphonique du Service de l'action sociale	18.05.2016	CC	90'000	0	90'000	0	0	1'835	0	1'835	0	88'165
07	**Infrastructures et énergies**			**67'965'681**	**-3'959'750**	**64'005'931**	**17'553'812**	**-2'091'219**	**12'599'218**	**-1'573'186**	**30'153'025**	**-3'664'406**	**37'812'656**
Déchets				*2'150'000*	*0*	*2'150'000*	*0*	*0*	*178'385*	*0*	*178'385*	*0*	*1'971'615*
Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés				***500'000***	***0***	***500'000***	***0***	***0***	***122'385***	***0***	***122'385***	***0***	***377'615***
39594	Camion benne des déchets ménagers adapté aux conteneurs enterrés	01.09.2014	CG	500'000	0	500'000	0	0	122'385	0	122'385	0	377'615
Amélioration infrastr. déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objets réutilisables				***1'650'000***	***0***	***1'650'000***	***0***	***0***	***56'000***	***0***	***56'000***	***0***	***1'594'000***
40105	Amélioration infrastr. déchetterie Plaines-Roches et création espace récup. objets réutilisables	27.06.2016	CG	1'650'000	0	1'650'000	0	0	56'000	0	56'000	0	1'594'000
Eau				*33'447'500*	*-122'000*	*33'325'500*	*5'485'860*	*-29'585*	*2'338'025*	*-292'242*	*7'823'884*	*-321'827*	*25'623'616*
Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012				***1'906'000***	***0***	***1'906'000***	***1'860'683***	***-17'650***	***6'332***	***5'530***	***1'867'014***	***-12'120***	***38'986***
37568	Remplacement de conduites du réseau de distribution d'eau 2012	12.03.2012	CG	1'906'000	0	1'906'000	1'860'683	-17'650	6'332	5'530	1'867'014	-12'120	38'986

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau pour 2013				***1'960'000***	***0***	***1'960'000***	***1'726'585***	***-11'935***	***0***	***1'435***	***1'726'585***	***-10'500***	***233'415***
38428	Remplacement de conduites du réseau de distribution de l'eau pour 2013	04.02.2013	CG	1'960'000	0	1'960'000	1'726'585	-11'935	0	1'435	1'726'585	-10'500	233'415
Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Bourgogne"				***239'000***	***0***	***239'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***239'000***
39029	Remplacement des conduites de distribution d'eau dans le quartier "Draizes-Boourgogne"	11.11.2013	CG	239'000	0	239'000	0	0	0	0	0	0	239'000
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014				***723'000***	***0***	***723'000***	***792'746***	***0***	***50'177***	***0***	***842'924***	***0***	***-119'924***
39354	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2014	31.03.2014	CG	723'000	0	723'000	792'746	0	50'177	0	842'924	0	-119'924
Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015				***814'000***	***0***	***814'000***	***428'846***	***0***	***193'149***	***0***	***621'994***	***0***	***192'006***
39368	Programme de remplacement de conduites du réseau d'eau pour 2015	31.03.2014	CG	814'000	0	814'000	428'846	0	193'149	0	621'994	0	192'006
Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2014				***384'500***	***0***	***384'500***	***297'212***	***0***	***20'979***	***0***	***318'191***	***0***	***66'309***
39369	Modernisation de la télégestion, l'achat de sondes de fuites d'eau 2014	31.03.2014	CG	384'500	0	384'500	297'212	0	20'979	0	318'191	0	66'309
Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée				***526'000***	***-122'000***	***404'000***	***379'788***	***0***	***0***	***0***	***379'788***	***0***	***146'212***
39408	Remplacement de la conduite d'eau à la rue de Beauregard et la réfection de la chaussée	02.06.2014	CG	526'000	-122'000	404'000	379'788	0	0	0	379'788	0	146'212
Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin				***23'285'000***	***0***	***23'285'000***	***0***	***0***	***971'369***	***-96'574***	***971'369***	***-96'574***	***22'313'631***
40039	Rénovation de la station de traitement d'eau potable de Champ-Bougin	07.09.2015	CG	23'285'000	0	23'285'000	0	0	971'369	-96'574	971'369	-96'574	22'313'631
Energies, eaux - Crédit de construction 2016				***300'000***	***0***	***300'000***	***0***	***0***	***264'831***	***0***	***264'831***	***0***	***35'169***
40098	C'16 - Remplacement conduite forcée, rue des Usines, qui alimente usine hydro-électrique La Serrière	18.05.2016	CC	40'000	0	40'000	0	0	51'141	0	51'141	0	-11'141
40099	C'16 - Bouclage du réseau d'eau entre la rue des Usines et la rue Erhard-Borel	18.05.2016	CC	45'000	0	45'000	0	0	44'404	0	44'404	0	596
40100	C'16 - Remplacement de la conduite avec les travaux RC5 sur le Quai Jeanrenaud	18.05.2016	CC	60'000	0	60'000	0	0	41'036	0	41'036	0	18'964
40120	C'16 - Remplacement du réseau d'eau en fonte sur 90m devant l'immeuble sis quai Jeanrenaud 56	14.09.2016	CC	70'000	0	70'000	0	0	70'590	0	70'590	0	-590

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
40126	C'16 - Extension du réseau d'eau réalisation d'un nouveau bouclage sur la rue Louis-Bourguet	05.10.2016	CC	85'000	0	85'000	0	0	57'660	0	57'660	0	27'340
Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2016				***1'120'000***	***0***	***1'120'000***	***0***	***0***	***575'210***	***-42'855***	***575'210***	***-42'855***	***544'790***
40074	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2016	18.04.2016	CG	1'120'000	0	1'120'000	0	0	575'210	-42'855	575'210	-42'855	544'790
Renouvellement compteurs 2016				***170'000***	***0***	***170'000***	***0***	***0***	***128'851***	***0***	***128'851***	***0***	***41'149***
40075	Renouvellement compteurs 2016	18.04.2016	CG	170'000	0	170'000	0	0	128'851	0	128'851	0	41'149
Étude du réservoir du Plan 2016				***125'000***	***0***	***125'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***125'000***
40076	Étude du réservoir du Plan 2016	18.04.2016	CG	125'000	0	125'000	0	0	0	0	0	0	125'000
Modernisation de la télégestion 2016				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***105'305***	***0***	***105'305***	***0***	***-5'305***
40077	Modernisation de la télégestion 2016	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	0	0	105'305	0	105'305	0	-5'305
Modernisation station de pompage pour Chaumont 2016				***200'000***	***0***	***200'000***	***0***	***0***	***21'708***	***-159'778***	***21'708***	***-159'778***	***178'292***
40078	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2016	18.04.2016	CG	200'000	0	200'000	0	0	21'708	-159'778	21'708	-159'778	178'292
Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2016				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***114***	***0***	***114***	***0***	***99'886***
40079	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2016	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	0	0	114	0	114	0	99'886
Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2017				***1'025'000***	***0***	***1'025'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***1'025'000***
40080	Programme remplacement conduites réseau distribution eau et branchements 2017	18.04.2016	CG	1'025'000	0	1'025'000	0	0	0	0	0	0	1'025'000
Renouvellement compteurs 2017				***220'000***	***0***	***220'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***220'000***
40081	Renouvellement compteurs 2017	18.04.2016	CG	220'000	0	220'000	0	0	0	0	0	0	220'000
Modernisation de la télégestion 2017				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***100'000***
40082	Modernisation de la télégestion 2017	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	100'000
Modernisation station de pompage pour Chaumont 2017				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***100'000***
40083	Modernisation station de pompage pour Chaumont 2017	18.04.2016	CG	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	100'000
Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2017				***50'000***	***0***	***50'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***50'000***
40084	Changement du turbo-pompe à Combe-Garot 2017	18.04.2016	CG	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000
Eaux usées				*6'134'000*	*-400'000*	*5'734'000*	*2'362'100*	*-483'901*	*1'910'974*	*-338'938*	*4'273'072*	*-822'840*	*1'860'928*

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
STEP renouvellement équipements automation				***3'460'000***	***-400'000***	***3'060'000***	***2'139'317***	***-346'361***	***801'486***	***0***	***2'940'802***	***-346'361***	***519'198***
30811	STEP renouvellement équipements automation	03.06.2013	CG	3'460'000	-400'000	3'060'000	2'139'317	-346'361	801'486	0	2'940'802	-346'361	519'198
Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires				***431'000***	***0***	***431'000***	***0***	***0***	***8'764***	***0***	***8'764***	***0***	***422'236***
39028	Entretien des canalisations des eaux usées et mise en place des canalisations des eaux claires	11.11.2013	CG	431'000	0	431'000	0	0	8'764	0	8'764	0	422'236
Travaux du PGEE 2015				***500'000***	***0***	***500'000***	***204'839***	***-137'540***	***253'827***	***-280'441***	***458'665***	***-417'982***	***41'335***
39351	Travaux du PGEE 2015	31.03.2014	CG	500'000	0	500'000	204'839	-137'540	253'827	-280'441	458'665	-417'982	41'335
Divers véhicules et machines STEP				***120'000***	***0***	***120'000***	***17'944***	***0***	***21'811***	***0***	***39'755***	***0***	***80'245***
39592	Divers véhicules et machines STEP	01.09.2014	CG	120'000	0	120'000	17'944	0	21'811	0	39'755	0	80'245
Réparation urgente du collecteur d'eau usée rue du Seyon (Flandres - Treille)				***85'000***	***0***	***85'000***	***0***	***0***	***67'226***	***0***	***67'226***	***0***	***17'774***
40047	Réparation urgente du collecteur d'eau usée rue du Seyon (Flandres - Treille)	09.11.2015	CC	85'000	0	85'000	0	0	67'226	0	67'226	0	17'774
Réparation urgente du collecteur rue de la Côte 17				***38'000***	***0***	***38'000***	***0***	***0***	***34'934***	***0***	***34'934***	***0***	***3'066***
40048	Réparation urgente du collecteur rue de la Côte 17	09.11.2015	CC	38'000	0	38'000	0	0	34'934	0	34'934	0	3'066
Travaux du PGEE 2016				***995'000***	***0***	***995'000***	***0***	***0***	***722'926***	***-58'497***	***722'926***	***-58'497***	***272'074***
40087	Travaux du PGEE 2016	18.04.2016	CG	995'000	0	995'000	0	0	722'926	-58'497	722'926	-58'497	272'074
Travaux du PGEE 2017				***505'000***	***0***	***505'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***505'000***
40088	Travaux du PGEE 2017	18.04.2016	CG	505'000	0	505'000	0	0	0	0	0	0	505'000
Divers				*26'234'181*	*-3'437'750*	*22'796'431*	*9'705'852*	*-1'577'733*	*8'171'834*	*-942'006*	*17'877'684*	*-2'519'739*	*8'356'497*
Ch. des Ribaudes, élargissement				***470'000***	***-235'000***	***235'000***	***457'257***	***-212'350***	***0***	***0***	***457'257***	***-212'350***	***12'743***
29219	Ch. des Ribaudes, élargissement	29.10.2007	CG	470'000	-235'000	235'000	457'257	-212'350	0	0	457'257	-212'350	12'743
Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"				***1'199'500***	***-599'750***	***599'750***	***1'084'201***	***0***	***2'658***	***0***	***1'086'859***	***0***	***112'641***
35332	Deuxième étape du plan d'alignement No 85 "Quartier des Fahys"	07.02.2011	CG	1'199'500	-599'750	599'750	1'084'201	0	2'658	0	1'086'859	0	112'641
Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL-IMT				***2'810'000***	***-769'000***	***2'041'000***	***2'774'146***	***-848'048***	***1'485***	***0***	***2'775'631***	***-848'048***	***34'369***
35589	Contrat d'équipement dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartiers CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	CG	2'810'000	-769'000	2'041'000	2'774'146	-848'048	1'485	0	2'775'631	-848'048	34'369

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL				***752'000***	***0***	***752'000***	***695'728***	***0***	***0***	***0***	***695'728***	***0***	***56'272***
35590	Entretien du domaine public dans le cadre du réaménagement des espaces publics du quartier CSEM-EPFL	06.09.2010	CG	752'000	0	752'000	695'728	0	0	0	695'728	0	56'272
Mise en conformité des places de jeux				***362'000***	***0***	***362'000***	***205'933***	***0***	***16'200***	***0***	***222'133***	***0***	***139'867***
36129	Mise en conformité des places de jeux	06.06.2011	CG	362'000	0	362'000	205'933	0	16'200	0	222'133	0	139'867
Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)				***110'000***	***-55'000***	***55'000***	***155'686***	***-51'522***	***0***	***0***	***155'686***	***-51'522***	***-45'686***
36988	Amélioration du tracé de la route située à la rue Louis-Bourguet (ouest)	07.11.2011	CC	110'000	-55'000	55'000	155'686	-51'522	0	0	155'686	-51'522	-45'686
Divers véhicules et machines Voirie				***428'000***	***0***	***428'000***	***324'408***	***0***	***0***	***0***	***324'408***	***0***	***103'592***
37849	Divers véhicules et machines Voirie	02.07.2012	CG	428'000	0	428'000	324'408	0	0	0	324'408	0	103'592
Divers véhicules et machines Parcs et Promenades				***693'000***	***0***	***693'000***	***548'810***	***0***	***0***	***0***	***548'810***	***0***	***144'190***
37850	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	02.07.2012	CG	693'000	0	693'000	548'810	0	0	0	548'810	0	144'190
Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)				***130'000***	***0***	***130'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***130'000***
38869	Prolongement de la voie publique du plan d'alignement no 74 (rue Louis-Bourget est)	18.09.2013	CC	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizer-Bourgogne"				***184'000***	***0***	***184'000***	***0***	***0***	***2'942***	***0***	***2'942***	***0***	***181'058***
39008	Entretien et renouvellement des voiries dans le quartier "Draizes-Bourgogne"	11.11.2013	CG	184'000	0	184'000	0	0	2'942	0	2'942	0	181'058
Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle				***20'000***	***0***	***20'000***	***1'790***	***0***	***0***	***0***	***1'790***	***0***	***18'210***
39088	Etude de détail de la construction pour la route d'accès Deurres-Caselle	20.11.2013	CC	20'000	0	20'000	1'790	0	0	0	1'790	0	18'210
Programme d'entretien du domaine public 2015				***2'013'000***	***0***	***2'013'000***	***1'914'647***	***-445'813***	***63'850***	***-456'767***	***1'978'496***	***-902'580***	***34'504***
39353	Programme d'entretien du domaine public 2015	31.03.2014	CG	2'013'000	0	2'013'000	1'914'647	-445'813	63'850	-456'767	1'978'496	-902'580	34'504
Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières				***3'931'000***	***-150'000***	***3'781'000***	***654'938***	***0***	***2'565'973***	***-150'000***	***3'220'911***	***-150'000***	***710'089***
39452	Aménagement surface et équipements dans le cadre de la réalisation du tunnel de Serrières	23.06.2014	CG	3'931'000	-150'000	3'781'000	654'938	0	2'565'973	-150'000	3'220'911	-150'000	710'089
Divers véhicules et machines Voirie				***810'000***	***0***	***810'000***	***229'183***	***0***	***293'582***	***0***	***522'764***	***0***	***287'236***
39590	Divers véhicules et machines Voirie	01.09.2014	CG	810'000	0	810'000	229'183	0	293'582	0	522'764	0	287'236

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Divers véhicules et machines Parcs et promenades				***980'000***	***0***	***980'000***	***104'240***	***0***	***286'899***	***0***	***391'139***	***0***	***588'861***
39591	Divers véhicules et machines Parcs et Promenades	01.09.2014	CG	980'000	0	980'000	104'240	0	286'899	0	391'139	0	588'861
Camion compacteur de ramassage des déchets verts				***500'000***	***0***	***500'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***500'000***
39593	Camion compacteur de ramassage des déchets verts	01.09.2014	CG	500'000	0	500'000	0	0	0	0	0	0	500'000
Camionnette avec nacelle élévatrice				***170'000***	***0***	***170'000***	***68'170***	***0***	***102'254***	***0***	***170'424***	***0***	***-424***
39608	Camionnette avec nacelle élévatrice	01.09.2014	CG	170'000	0	170'000	68'170	0	102'254	0	170'424	0	-424
Camionnette caisse avec plaque élévatrice				***130'000***	***0***	***130'000***	***0***	***0***	***59'400***	***0***	***59'400***	***0***	***70'600***
39609	Camionnette caisse avec plaque élévatrice	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	59'400	0	59'400	0	70'600
Camionnette double cabine - basculant				***130'000***	***0***	***130'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***130'000***
39610	Camionnette double cabine - basculant	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Camion 7.5 t avec pont/grue				***130'000***	***0***	***130'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***130'000***
39611	Camion 7.5 t avec pont / grue	01.09.2014	CG	130'000	0	130'000	0	0	0	0	0	0	130'000
Assainissement escalier privée entre Côte 3 et Fbg Gare 13				***123'681***	***-26'000***	***97'681***	***78'818***	***-20'000***	***44'347***	***0***	***123'166***	***-20'000***	***515***
39788	Assainissement escalier privé entre Côte 3 et fbg Gare 13	22.10.2014	CC	123'681	-26'000	97'681	78'818	-20'000	44'347	0	123'166	-20'000	515
Frais externes travaux de valorisation et conservation vestiges gallo-romains de Serrières				***100'000***	***-15'000***	***85'000***	***54'331***	***0***	***29'362***	***-12'554***	***83'693***	***-12'554***	***16'307***
40021	Frais externes travaux de valorisation et conservation vestiges gallo-romains de Serrières	01.06.2015	CC	100'000	-15'000	85'000	54'331	0	29'362	-12'554	83'693	-12'554	16'307
Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel				***853'000***	***-19'000***	***834'000***	***275'366***	***0***	***418'829***	***0***	***694'194***	***0***	***158'806***
40031	Assainissement et entretien des débarcadères du Port de Neuchâtel	29.06.2015	CG	853'000	-19'000	834'000	275'366	0	418'829	0	694'194	0	158'806
Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard				***118'000***	***0***	***118'000***	***0***	***0***	***45'697***	***0***	***45'697***	***0***	***72'303***
40036	Déplacement et aménagement place logistique nécessaire aux travaux entretien Cimetière Beauregard	31.08.2015	CC	118'000	0	118'000	0	0	45'697	0	45'697	0	72'303
Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n°29 de la rue du Rocher				***113'000***	***0***	***113'000***	***0***	***0***	***101'125***	***0***	***101'125***	***0***	***11'875***
40043	Participation de la Ville à l'application de l'alignement au n° 29 de la rue du Rocher	09.11.2015	CC	113'000	0	113'000	0	0	101'125	0	101'125	0	11'875

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n°21-23 de la rue du Rocher				***114'000***	***0***	***114'000***	***78'200***	***0***	***15'542***	***0***	***93'742***	***0***	***20'258***
40044	Participation de la Ville à l'application de l'alignement aux n° 21-23 de la rue du Rocher	09.11.2015	CC	114'000	0	114'000	78'200	0	15'542	0	93'742	0	20'258
Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or				***3'828'000***	***-1'569'000***	***2'259'000***	***0***	***0***	***2'123'728***	***-244'514***	***2'123'728***	***-244'514***	***1'704'272***
40049	Réaménagements des espaces publics dans le cadre de la route des Gouttes-d'Or	09.11.2015	CG	3'828'000	-1'569'000	2'259'000	0	0	2'123'728	-244'514	2'123'728	-244'514	1'704'272
Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"				***87'000***	***0***	***87'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***87'000***
40050	Réalisation d'un ouvrage d'infiltration au sud du lotissement du "Domaine du Lac"	09.11.2015	CG	87'000	0	87'000	0	0	0	0	0	0	87'000
Création des places dépose minute, rue de la Maladière, au Sud de l'HNE				***36'000***	***0***	***36'000***	***0***	***0***	***35'561***	***0***	***35'561***	***0***	***439***
40057	Création des places dépose minute, rue de la Maladière, au Sud de l'HNE	16.12.2015	CC	36'000	0	36'000	0	0	35'561	0	35'561	0	439
Infrastructures - Crédit de construction 2016				***300'000***	***0***	***300'000***	***0***	***0***	***254'282***	***0***	***254'282***	***0***	***45'718***
40059	Solde crédit de construction 2016 - Infrastructures	01.01.2016	CG	26'000	0	26'000	0	0	0	0	0	0	26'000
40097	C'16 - Mise aux normes des garde-corps de la barrière de la rue Emer-de-Vattel	18.05.2016	CC	103'000	0	103'000	0	0	96'374	0	96'374	0	6'626
40102	C'16 - Aménagement de deux trottoirs traversant l'un au nord et l'autre au sud de la rue du Régional	01.06.2016	CC	34'000	0	34'000	0	0	34'000	0	34'000	0	0
40104	C'16 - Travaux de réparation des infiltrations d'eau sur l'Esplanade du Mont-Blanc	20.06.2016	CC	43'000	0	43'000	0	0	43'202	0	43'202	0	-202
40115	C'16 - Réparation du collecteur EU-EC sous l'escalier reliant la rue Matile à la rue du Rocher	29.08.2016	CC	30'000	0	30'000	0	0	8'646	0	8'646	0	21'354
40116	C'16 - Réparation du collecteur EU-EC à la hauteur de la rue du Seyon 21-25	29.08.2016	CC	32'000	0	32'000	0	0	46'269	0	46'269	0	-14'269
40130	C'16 - Réparation collecteur principal EU-EC rue de l'Évole 39	19.10.2016	CC	32'000	0	32'000	0	0	25'791	0	25'791	0	6'209
Programme d'entretien du domaine public et divers projets particuliers 2016				***2'137'000***	***0***	***2'137'000***	***0***	***0***	***1'452'117***	***-78'171***	***1'452'117***	***-78'171***	***684'883***
40085	Programme d'entretien du domaine public et divers projets particuliers 2016	18.04.2016	CG	2'137'000	0	2'137'000	0	0	1'452'117	-78'171	1'452'117	-78'171	684'883
Programme d'entretien du domaine public 2017				***1'460'000***	***0***	***1'460'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***1'460'000***
40086	Programme d'entretien du domaine public 2017	18.04.2016	CG	1'460'000	0	1'460'000	0	0	0	0	0	0	1'460'000
Mise en place monitoring trafic - application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16				***425'000***	***0***	***425'000***	***0***	***0***	***127'976***	***0***	***127'976***	***0***	***297'024***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
40089	Mise en place monitoring trafic - application mesures sécurisation et amélioration mobilité aînés 16	18.04.2016	CG	425'000	0	425'000	0	0	127'976	0	127'976	0	297'024
Mise en place mesures amélioration mobilité aînés 2017				***70'000***	***0***	***70'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***70'000***
40090	Mise en place mesures amélioration mobilité aînés 2017	18.04.2016	CG	70'000	0	70'000	0	0	0	0	0	0	70'000
Application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet Est				***346'000***	***0***	***346'000***	***0***	***0***	***72'684***	***0***	***72'684***	***0***	***273'316***
40106	Application du plan d'alignement n° 74 rue Louis-Bourguet Est	27.06.2016	CG	346'000	0	346'000	0	0	72'684	0	72'684	0	273'316
Étude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 - rue du Rocher 23				***35'000***	***0***	***35'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***35'000***
40121	Étude application plan d'alignement Pertuis-du-Sault 14 - rue du Rocher 23	14.09.2016	CC	35'000	0	35'000	0	0	0	0	0	0	35'000
Aménagement d'un trottoir et sécurisation, Av. des Alpes 29				***106'000***	***0***	***106'000***	***0***	***0***	***55'341***	***0***	***55'341***	***0***	***50'659***
40127	Aménagement d'un trottoir et sécurisation, Av. des Alpes 29	05.10.2016	CC	106'000	0	106'000	0	0	55'341	0	55'341	0	50'659
Réfection du débarcadère centre ouest du Port				***30'000***	***0***	***30'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***30'000***
40137	Réfection du débarcadère centre ouest du Port	30.11.2016	CC	30'000	0	30'000	0	0	0	0	0	0	30'000
08	**Urbanisme**			**70'551'000**	**-16'741'661**	**53'809'339**	**30'373'101**	**-5'062'245**	**7'056'015**	**-526'169**	**37'429'114**	**-5'588'414**	**33'121'888**
Ecoles				*12'598'000*	*-139'100*	*12'458'900*	*12'245'923*	*0*	*179'908*	*0*	*12'425'831*	*0*	*172'169*
Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète				***11'725'000***	***-125'000***	***11'600'000***	***11'605'765***	***0***	***100'000***	***0***	***11'705'765***	***0***	***19'235***
30804	Collège du Crêt-du-Chêne, rénovation complète	06.02.2012	CG	11'725'000	-125'000	11'600'000	11'605'765	0	100'000	0	11'705'765	0	19'235
Amélioration de la sécurité des cours d'école				***363'000***	***0***	***363'000***	***360'689***	***0***	***449***	***0***	***361'138***	***0***	***1'862***
36130	Amélioration de la sécurité des cours d'école	06.06.2011	CG	363'000	0	363'000	360'689	0	449	0	361'138	0	1'862
1e/2e primaire Serrières, agrandissement réaménagement classe				***240'000***	***-14'100***	***225'900***	***241'179***	***0***	***1'888***	***0***	***243'067***	***0***	***-3'067***
40000	1e/2e primaire Serrières, agrandissement réaménagement classe	02.02.2015	CG	240'000	-14'100	225'900	241'179	0	1'888	0	243'067	0	-3'067
Crédit Complémentaire - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel dir. sur un site				***70'000***	***0***	***70'000***	***38'290***	***0***	***31'856***	***0***	***70'146***	***0***	***-146***
40004	Crédit Complémentaire - Aménagements collège Terreaux pour regroupement personnel dir. sur un site	16.02.2015	CC	70'000	0	70'000	38'290	0	31'856	0	70'146	0	-146

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Etude de faisabilité projet d'aménagement "Terreaux Est"				***135'000***	***0***	***135'000***	***0***	***0***	***648***	***0***	***648***	***0***	***134'352***
40068	Étude de faisabilité projet d'aménagement "Terreaux Est"	20.01.2016	CC	135'000	0	135'000	0	0	648	0	648	0	134'352
Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe				***65'000***	***0***	***65'000***	***0***	***0***	***45'067***	***0***	***45'067***	***0***	***19'933***
40119	Travaux d'aménagement dans le bâtiment Maximilien-de-Meuron 6. 4 salles de classe	14.09.2016	CC	65'000	0	65'000	0	0	45'067	0	45'067	0	19'933
Eglises				*31'850'500*	*-15'781'001*	*16'069'499*	*9'068'309*	*-3'898'947*	*628'682*	*-25'000*	*9'696'991*	*-3'923'947*	*22'153'509*
Restauration et mise en valeur de la Collégiale				***8'477'000***	***-4'150'000***	***4'327'000***	***8'114'509***	***-3'860'770***	***37'823***	***0***	***8'152'332***	***-3'860'770***	***324'668***
30837	Restauration et mise en valeur de la Collégiale	30.06.2008	CG	8'477'000	-4'150'000	4'327'000	8'114'509	-3'860'770	37'823	0	8'152'332	-3'860'770	324'668
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2				***15'200'000***	***-6'000'000***	***9'200'000***	***902'037***	***-38'177***	***590'535***	***-25'000***	***1'492'572***	***-63'177***	***13'707'428***
39350	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 2	31.03.2014	CG	15'200'000	-6'000'000	9'200'000	902'037	-38'177	590'535	-25'000	1'492'572	-63'177	13'707'428
Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré				***130'000***	***0***	***130'000***	***51'763***	***0***	***0***	***0***	***51'763***	***0***	***78'237***
40003	Crédit Complémentaire - Réamén. Temple du Bas en espace congrès - Réal. d'un projet déf. chiffré	17.12.2014	CC	130'000	0	130'000	51'763	0	0	0	51'763	0	78'237
Restauration-conservation de la Collégiale en étape 3				***1'617'000***	***-1'132'000***	***485'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***1'617'000***
40095	Restauration-conservation de la Collégiale en étape 3	02.05.2016	CG	1'617'000	-1'132'000	485'000	0	0	0	0	0	0	1'617'000
Assainissement et réaménagement du Temple du Bas				***6'426'500***	***-4'499'001***	***1'927'499***	***0***	***0***	***324***	***0***	***324***	***0***	***6'426'176***
40131	Assainissement et réaménagement du Temple du Bas	24.10.2016	CG	6'426'500	-4'499'001	1'927'499	0	0	324	0	324	0	6'426'176
Musées				*10'000'000*	*-35'000*	*9'965'000*	*2'514'764*	*0*	*1'937'054*	*-296'366*	*4'451'818*	*-296'366*	*5'548'182*
Saint-Nicolas, musée, loge				***0***	***0***	***0***	***1'000'000***	***0***	***20'000***	***0***	***1'020'000***	***0***	***-1'020'000***
29879	Saint-Nicolas, musée, loge	30.06.2002	CG	0	0	0	1'000'000	0	20'000	0	1'020'000	0	-1'020'000
Poursuite des travaux de mise en conformité du Musée d'art et d'histoire				***400'000***	***0***	***400'000***	***389'833***	***0***	***1'048***	***0***	***390'881***	***0***	***9'119***
35349	Poursuite des travaux de mise en conformité du Muséee d'art et d'histoire	02.07.2012	CG	400'000	0	400'000	389'833	0	1'048	0	390'881	0	9'119
Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie				***5'800'000***	***-35'000***	***5'765'000***	***1'124'931***	***0***	***1'914'883***	***-296'366***	***3'039'814***	***-296'366***	***2'760'186***
37688	Première étape de la rénovation du Musée d'ethnographie	07.05.2012	CG	5'800'000	-35'000	5'765'000	1'124'931	0	1'914'883	-296'366	3'039'814	-296'366	2'760'186

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Finalisation étape II rénovation Musée Ethnographie - Réaménagement espaces exposition et exploit.				***3'800'000***	***0***	***3'800'000***	***0***	***0***	***1'123***	***0***	***1'123***	***0***	***3'798'877***
40091	Finalisation étape II rénovation Musée Ethnographie - Réaménagement espaces exposition et exploit.	18.04.2016	CG	3'800'000	0	3'800'000	0	0	1'123	0	1'123	0	3'798'877
Divers				*16'102'500*	*-786'560*	*15'315'940*	*6'544'105*	*-1'163'298*	*4'310'371*	*-204'803*	*10'854'474*	*-1'368'101*	*5'248'028*
Programme "Nature en Ville", 2ème étape				***440'000***	***0***	***440'000***	***438'066***	***-242'381***	***0***	***-110'751***	***438'066***	***-353'132***	***1'934***
29360	Programme "Nature en Ville", 2ème étape	01.10.2007	CG	440'000	0	440'000	438'066	-242'381	0	-110'751	438'066	-353'132	1'934
Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape				***200'000***	***0***	***200'000***	***186'079***	***0***	***0***	***0***	***186'079***	***0***	***13'921***
29383	Plan directeur du mobilier urbain, 1ère étape	29.03.1999	CG	200'000	0	200'000	186'079	0	0	0	186'079	0	13'921
EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape				***988'500***	***0***	***988'500***	***364'460***	***0***	***48'950***	***0***	***413'410***	***0***	***575'091***
30778	EPIC, expertise du patrimoine immobilier communal, 1ère étape	12.03.2012	CG	988'500	0	988'500	364'460	0	48'950	0	413'410	0	575'091
Réhabilitation du parc des Cadolles				***250'000***	***0***	***250'000***	***195'722***	***0***	***0***	***0***	***195'722***	***0***	***54'278***
35340	Réhabilitation du parc des Cadolles	02.09.2013	CG	250'000	0	250'000	195'722	0	0	0	195'722	0	54'278
Réalisation de la passerele du Millénaire				***1'550'000***	***-703'560***	***846'440***	***1'379'424***	***-805'635***	***5'993***	***0***	***1'385'416***	***-805'635***	***164'584***
36168	Réalisation de la passerelle du Millénaire	06.06.2011	CG	1'550'000	-703'560	846'440	1'379'424	-805'635	5'993	0	1'385'416	-805'635	164'584
Assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire				***1'200'000***	***120'000***	***1'320'000***	***1'180'248***	***-115'282***	***19'764***	***0***	***1'200'012***	***-115'282***	***-12***
37608	Assainissement de la toiture du Collège latin et de la Bibliothèque publique et universitaire	02.04.2012	CG	1'200'000	120'000	1'320'000	1'180'248	-115'282	19'764	0	1'200'012	-115'282	-12
Réhabilitation de la passerelle de l'utopie				***277'000***	***0***	***277'000***	***269'905***	***0***	***4'489***	***0***	***274'393***	***0***	***2'607***
38408	Réhabilitation de la passerelle de l'utopie	14.01.2013	CG	277'000	0	277'000	269'905	0	4'489	0	274'393	0	2'607
Remise en état des salles 102-104 de la BPU				***135'000***	***0***	***135'000***	***97'378***	***0***	***35'043***	***0***	***132'421***	***0***	***2'579***
38488	Remise en état des salles 102-104 de la BPU	18.02.2013	CC	135'000	0	135'000	97'378	0	35'043	0	132'421	0	2'579
Rénovation de locaux pour le SECOPO				***1'350'000***	***-20'000***	***1'330'000***	***1'131'988***	***0***	***200'452***	***0***	***1'332'440***	***0***	***17'560***
38651	Rénovation de locaux pour le SECOPO	24.06.2013	CG	1'350'000	-20'000	1'330'000	1'131'988	0	200'452	0	1'332'440	0	17'560
Réafection de la cour sud de l'hôtel communal				***350'000***	***0***	***350'000***	***0***	***0***	***352'463***	***0***	***352'463***	***0***	***-2'463***
38652	Réafection de la cour sud de l'hôtel communal	24.06.2013	CG	350'000	0	350'000	0	0	352'463	0	352'463	0	-2'463
Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards				***1'117'000***	***563'000***	***1'680'000***	***14'943***	***0***	***1'700***	***0***	***16'643***	***0***	***1'100'357***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
38668	Plan de quartier "Draizes-Bourgogne" et aménagement du secteur Est du chemin des Brandards	11.11.2013	CG	1'117'000	563'000	1'680'000	14'943	0	1'700	0	16'643	0	1'100'357
Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS				***325'000***	***0***	***325'000***	***327'493***	***0***	***58***	***0***	***327'550***	***0***	***-2'550***
38768	Démantèlement et réaffectation des locaux de l'ancien garage du SIS	24.06.2013	CG	325'000	0	325'000	327'493	0	58	0	327'550	0	-2'550
Assainissement du "Domino"				***492'000***	***0***	***492'000***	***39'301***	***0***	***393'924***	***0***	***433'225***	***0***	***58'775***
39308	Assainissement du "Domino"	03.02.2014	CG	492'000	0	492'000	39'301	0	393'924	0	433'225	0	58'775
Aménagement du "Domino"				***80'000***	***0***	***80'000***	***0***	***0***	***85'000***	***0***	***85'000***	***0***	***-5'000***
39309	Aménagement du "Domino"	03.02.2014	CG	80'000	0	80'000	0	0	85'000	0	85'000	0	-5'000
Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville				***3'360'000***	***0***	***3'360'000***	***696'535***	***0***	***2'070'985***	***0***	***2'767'520***	***0***	***592'480***
39708	Restauration-rénovation et assainiss. partiel de l'Hôtel de Ville	27.10.2014	CG	3'360'000	0	3'360'000	696'535	0	2'070'985	0	2'767'520	0	592'480
Aménagement d'un parc public à Serrières				***414'000***	***-311'000***	***103'000***	***7'310***	***0***	***259'846***	***-3'008***	***267'157***	***-3'008***	***146'843***
40007	Aménagement d'un parc public à Serrières	09.03.2015	CG	414'000	-311'000	103'000	7'310	0	259'846	-3'008	267'157	-3'008	146'843
Urbanisme - Crédit de construction 2015				***277'000***	***0***	***277'000***	***153'200***	***0***	***132'435***	***0***	***285'635***	***0***	***-8'635***
40020	C'15 - Diverses réparations sur les fontaines des Charmettes, du Banneret et le bassin DuPeyrou	20.05.2015	CC	160'000	0	160'000	119'812	0	53'736	0	173'548	0	-13'548
40034	C'15 - Réfection et mise en conformité des toitures plates de différents immeubles communaux	12.08.2015	CC	37'000	0	37'000	33'388	0	49	0	33'437	0	3'563
40046	C'15 - Installation de deux bornes escamotables à l'entrée de la cour, rue de l'Hôtel-de-Ville 1	02.11.2015	CC	50'000	0	50'000	0	0	49'453	0	49'453	0	547
40054	C'15 - Consolidation de la ceinture du mur de l'immeuble sis au faubourg de l'Hôpital 6	30.11.2015	CC	30'000	0	30'000	0	0	29'197	0	29'197	0	803
1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Etudes suivi appel offres projet exéc				***100'000***	***0***	***100'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***100'000***
40023	1ère étape projets Ensemble Gouttes d'Or et domaines du Lac Études suivi appel offres et projet exéc	01.06.2015	CC	100'000	0	100'000	0	0	0	0	0	0	100'000
Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres				***115'000***	***0***	***115'000***	***46'205***	***0***	***55'635***	***0***	***101'840***	***0***	***13'160***
40037	Honoraires et frais phase d'étude création d'un jardin public sur le site des anciennes serres	31.08.2015	CC	115'000	0	115'000	46'205	0	55'635	0	101'840	0	13'160

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»				***36'000***	***0***	***36'000***	***14'500***	***0***	***8'300***	***0***	***22'800***	***0***	***13'200***
40038	Approfondissement de l'étude «mise en lumière de la zone piétonne»	07.09.2015	CG	36'000	0	36'000	14'500	0	8'300	0	22'800	0	13'200
Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet				***60'000***	***0***	***60'000***	***1'348***	***0***	***50'590***	***0***	***51'938***	***0***	***8'062***
40040	Honoraires et frais mandat phase d'études aménagement trottoir rue Martenet	16.09.2015	CC	60'000	0	60'000	1'348	0	50'590	0	51'938	0	8'062
Investigation technique du site des Jeunes-Rives				***110'000***	***0***	***110'000***	***0***	***0***	***91'316***	***0***	***91'316***	***0***	***18'684***
40041	Investigation technique du site des Jeunes-Rives	28.09.2015	CC	110'000	0	110'000	0	0	91'316	0	91'316	0	18'684
Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"				***90'000***	***0***	***90'000***	***0***	***0***	***69'653***	***0***	***69'653***	***0***	***20'348***
40051	Assurer la suite du portage d' "Ensemble Gouttes d'Or"	09.11.2015	CG	90'000	0	90'000	0	0	69'653	0	69'653	0	20'348
Urbanisme - Crédit de construction 2016				***140'000***	***0***	***140'000***	***0***	***0***	***135'644***	***0***	***135'644***	***0***	***4'356***
40110	C'16 - Rempl. chaudière gaz, pompes circulation et tableau général commande - École des Acacias	29.06.2016	CC	87'000	0	87'000	0	0	84'399	0	84'399	0	2'601
40111	C'16 - Rempl. chaudière à Mazout - Av. du Mail 103	29.06.2016	CC	20'000	0	20'000	0	0	19'049	0	19'049	0	951
40112	C'16 - Rempl. chaudière à Mazout par chaudière à gaz - Crèche des Bercles	29.06.2016	CC	33'000	0	33'000	0	0	32'196	0	32'196	0	804
Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville				***347'000***	***-100'000***	***247'000***	***0***	***0***	***262'826***	***-91'044***	***262'826***	***-91'044***	***84'174***
40064	Crédit Complémentaire à la restauration-rénovation et à l'assainissement partiel de l'Hôtel de Ville	01.02.2016	CG	347'000	-100'000	247'000	0	0	262'826	-91'044	262'826	-91'044	84'174
Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"				***53'000***	***0***	***53'000***	***0***	***0***	***15'710***	***0***	***15'710***	***0***	***37'290***
40069	Analyse de la pollution des sols liée au projet "Gouttes-d'Or"	20.01.2016	CC	53'000	0	53'000	0	0	15'710	0	15'710	0	37'290
Travaux d'aménagement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital				***478'000***	***-335'000***	***143'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***478'000***
40093	Travaux d'aménagement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	CG	478'000	-335'000	143'000	0	0	0	0	0	0	478'000
Assainissement de la structure d'accueil "Le Domino" 2				***111'000***	***0***	***111'000***	***0***	***0***	***9'595***	***0***	***9'595***	***0***	***101'405***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
40096	Assainissement de la structure d'accueil "Le Domino" 2	11.05.2016	CC	111'000	0	111'000	0	0	9'595	0	9'595	0	101'405
Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 7ème étape				***500'000***	***0***	***500'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***500'000***
40117	Assainissement énergétique "Cité de l'énergie", 7ème étape	12.09.2016	CG	500'000	0	500'000	0	0	0	0	0	0	500'000
Rech.maîtres ouvrage, prix terrain, cond.octroi DDP, cré.SA pilotage Ensemble Gouttes d'Or				***335'000***	***0***	***335'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***335'000***
40118	Rech.maîtres ouvrage, prix terrain, cond.octroi DDP, cré.SA pilotage Ensemble Gouttes d'Or	12.09.2016	CG	335'000	0	335'000	0	0	0	0	0	0	335'000
Réaménagement de la rue du Vieux-Châtel - Mandat d'ingénieur mobilité				***22'000***	***0***	***22'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***22'000***
40129	Réaménagement de la rue du Vieux-Châtel - Mandat d'ingénieur mobilité	19.10.2016	CC	22'000	0	22'000	0	0	0	0	0	0	22'000
Assainissement enveloppe et installation ventilation et refroidissement du restaurant Fbg Lac 1				***785'000***	***0***	***785'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***785'000***
40132	Assainissement enveloppe et installation ventilation et refroidissement du restaurant Fbg Lac 1	07.11.2016	CG	785'000	0	785'000	0	0	0	0	0	0	785'000
Réalisation d'une vitrine pour présenter l'horloge IsoSpring à l'Hôtel de Ville				***15'000***	***0***	***15'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***15'000***
40033	Réalisation d'une vitrine pour présenter l'horloge IsoSpring à l'Hôtel de Ville	31.10.2016	CC	15'000	0	15'000	0	0	0	0	0	0	15'000
09	**Environnement**			**83'780**	**0**	**83'780**	**0**	**0**	**0**	**-45'780**	**0**	**-45'780**	**83'780**
Divers				*83'780*	*0*	*83'780*	*0*	*0*	*0*	*-45'780*	*0*	*-45'780*	*83'780*
Acquisition d'une parcelle de forêt - article 486 à la Rocheta				***45'780***	***0***	***45'780***	***0***	***0***	***0***	***-45'780***	***0***	***-45'780***	***45'780***
38929	Acquisition d'une parcelle de forêt - article 486 à la Rocheta	28.10.2013	CG	45'780	0	45'780	0	0	0	-45'780	0	-45'780	45'780
Remplacement du véhicule tout terrain de l'équipe forestière des Joux				***38'000***	***0***	***38'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***38'000***
40109	Remplacement du véhicule tout terrain de l'équipe forestière des Joux	29.06.2016	CC	38'000	0	38'000	0	0	0	0	0	0	38'000
10	**Sécurité**			**14'336'000**	**-1'275'000**	**13'061'000**	**4'403'280**	**-237'321**	**665'640**	**-288'219**	**5'068'919**	**-525'540**	**9'267'081**
Divers				*14'336'000*	*-1'275'000*	*13'061'000*	*4'403'280*	*-237'321*	*665'640*	*-288'219*	*5'068'919*	*-525'540*	*9'267'081*
3ème étape du plan de stationnement				***4'825'000***	***-1'000'000***	***3'825'000***	***1'579'143***	***-223'827***	***288'219***	***-288'219***	***1'867'362***	***-512'046***	***2'957'638***

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
29927	3ème étape du plan de stationnement	30.06.2008	CG	4'825'000	-1'000'000	3'825'000	1'579'143	-223'827	288'219	-288'219	1'867'362	-512'046	2'957'638
Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière				***1'400'000***	***0***	***1'400'000***	***1'356'135***	***-13'494***	***0***	***0***	***1'356'135***	***-13'494***	***43'865***
29972	Aménagement des quartiers M et U et remplacement de véhicules et machines du cimetière	03.09.2001	CG	1'400'000	0	1'400'000	1'356'135	-13'494	0	0	1'356'135	-13'494	43'865
Berce pour concept "mousse"				***150'000***	***-75'000***	***75'000***	***129'600***	***0***	***0***	***0***	***129'600***	***0***	***20'400***
35346	Berce pour concept "mousse"	18.10.2010	CG	150'000	-75'000	75'000	129'600	0	0	0	129'600	0	20'400
Etude nouveau crématoire				***100'000***	***0***	***100'000***	***23'080***	***0***	***0***	***0***	***23'080***	***0***	***76'920***
35371	Etude nouveau crématoire	15.03.2010	CG	100'000	0	100'000	23'080	0	0	0	23'080	0	76'920
Aménagement du quartier G				***600'000***	***0***	***600'000***	***405'417***	***0***	***9'828***	***0***	***415'245***	***0***	***184'755***
35372	Aménagement du quartier G	15.03.2010	CG	600'000	0	600'000	405'417	0	9'828	0	415'245	0	184'755
Camion tracteur "multi berces"				***300'000***	***-150'000***	***150'000***	***272'160***	***0***	***0***	***0***	***272'160***	***0***	***27'840***
35768	Camion tracteur "multi berces"	18.10.2010	CG	300'000	-150'000	150'000	272'160	0	0	0	272'160	0	27'840
Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard				***5'800'000***	***-50'000***	***5'750'000***	***76'555***	***0***	***86'480***	***0***	***163'035***	***0***	***5'636'965***
37709	Nouvelles infrastructures du cimetière de Beauregard	03.02.2014	CG	5'800'000	-50'000	5'750'000	76'555	0	86'480	0	163'035	0	5'636'965
Acquisition de mobilier pour le SECOPO				***200'000***	***0***	***200'000***	***156'377***	***0***	***26'806***	***0***	***183'182***	***0***	***16'818***
38653	Acquisition de mobilier pour le SECOPO	24.06.2013	CG	200'000	0	200'000	156'377	0	26'806	0	183'182	0	16'818
Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont du Mail - Portes-Rouges - Cibleries				***271'000***	***0***	***271'000***	***101'143***	***0***	***141'992***	***0***	***243'135***	***0***	***27'865***
39455	Signalisation lumineuse - armoires commande - pl. Pury - pont Mail – Portes-Rouges – Cibleries	07.09.2015	CG	271'000	0	271'000	101'143	0	141'992	0	243'135	0	27'865
Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles				***340'000***	***0***	***340'000***	***264'830***	***0***	***0***	***0***	***264'830***	***0***	***75'170***
39568	Renouvellement armoires commande carrefours Numa-Droz/Terreaux-Gare-Bercles	01.09.2014	CG	340'000	0	340'000	264'830	0	0	0	264'830	0	75'170
Sécurité - Crédit de construction 2015				***50'000***	***0***	***50'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***50'000***
40013	Solde - Sécurité - Crédit de construction 2015	01.01.2015	CG	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000
Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux				***60'000***	***0***	***60'000***	***38'840***	***0***	***2'019***	***0***	***40'859***	***0***	***19'141***
40017	Crédit Complémentaire - Déplacement d'armoire de signalisation lumineuse au Carrefour des Terreaux	18.03.2015	CC	60'000	0	60'000	38'840	0	2'019	0	40'859	0	19'141
Sécurité - Crédit de construction 2016				***50'000***	***0***	***50'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***50'000***
40062	Solde crédit de construction 2016 - Sécurité	01.01.2016	CG	50'000	0	50'000	0	0	0	0	0	0	50'000

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité Urbaine				***25'000***	***0***	***25'000***	***0***	***0***	***16'385***	***0***	***16'385***	***0***	***8'615***
40107	Acquisition de 5 vélos électriques pour la Sécurité Urbaine	08.07.2016	CC	25'000	0	25'000	0	0	16'385	0	16'385	0	8'615
Remplacement du véhicule atelier pour la Sécurité Urbaine				***50'000***	***0***	***50'000***	***0***	***0***	***50'316***	***0***	***50'316***	***0***	***-316***
40108	Remplacement du véhicule atelier pour la Sécurité Urbaine	11.07.2016	CC	50'000	0	50'000	0	0	50'316	0	50'316	0	-316
Travaux de protection du Port de Serrières contre les entrées de vagues importantes				***115'000***	***0***	***115'000***	***0***	***0***	***43'595***	***0***	***43'595***	***0***	***71'405***
40125	Travaux de protection du Port de Serrières contre les entrées de vagues importantes	05.10.2016	CC	115'000	0	115'000	0	0	43'595	0	43'595	0	71'405
11	**Education**			**80'000**	**0**	**80'000**	**0**	**0**	**1'395**	**0**	**1'395**	**0**	**78'605**
Divers				*80'000*	*0*	*80'000*	*0*	*0*	*1'395*	*0*	*1'395*	*0*	*78'605*
Équipement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital				***80'000***	***0***	***80'000***	***0***	***0***	***1'395***	***0***	***1'395***	***0***	***78'605***
40094	Équipement de la future crèche du Centre-Ville, locaux "Aux Armourins" rue de l'Hôpital	02.05.2016	CG	80'000	0	80'000	0	0	1'395	0	1'395	0	78'605
12	**Culture**			**92'000**	**0**	**92'000**	**24'151**	**0**	**32'300**	**0**	**56'451**	**0**	**35'549**
Divers				*92'000*	*0*	*92'000*	*24'151*	*0*	*32'300*	*0*	*56'451*	*0*	*35'549*
Culture - Crédit de construction 2015				***50'000***	***0***	***50'000***	***24'151***	***0***	***0***	***0***	***24'151***	***0***	***25'849***
40009	C'15 - Restauration quatre bacs compostage Jardin botanique et réfection pavage de la place	04.03.2015	CC	25'000	0	25'000	24'151	0	0	0	24'151	0	849
40014	Solde - Culture - Crédit de construction 2015	01.01.2015	CG	25'000	0	25'000	0	0	0	0	0	0	25'000
Construction d'un pavillon d'information (cabanon de tourbier) dans le jardin botanique				***25'000***	***0***	***25'000***	***0***	***0***	***27'000***	***0***	***27'000***	***0***	***-2'000***
40067	Construction d'un pavillon d'information (cabanon de tourbier) dans le jardin botanique	11.01.2016	CC	25'000	0	25'000	0	0	27'000	0	27'000	0	-2'000
Remplacement de la scie circulaire de la menuiserie des affaires culturelles				***17'000***	***0***	***17'000***	***0***	***0***	***5'300***	***0***	***5'300***	***0***	***11'700***
40134	Remplacement de la scie circulaire de la menuiserie des affaires culturelles	16.11.2016	CC	17'000	0	17'000	0	0	5'300	0	5'300	0	11'700
13	**Sports**			**5'505'000**	**-176'200**	**5'328'800**	**2'627'647**	**0**	**239'382**	**-191'250**	**2'867'029**	**-191'250**	**2'637'971**
Divers				*5'505'000*	*-176'200*	*5'328'800*	*2'627'647*	*0*	*239'382*	*-191'250*	*2'867'029*	*-191'250*	*2'637'971*

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Renouvellement des places de jeux et de sport de plein air en accès libre (part Sports)				***360'000***	***-16'200***	***343'800***	***0***	***0***	***0***	***-20'610***	***0***	***-20'610***	***360'000***
30235	Renouvellement des places de jeux et de sport de plein air en accès libre (part Sports)	01.10.2001	CG	360'000	-16'200	343'800	0	0	0	-20'610	0	-20'610	360'000
Remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines				***1'100'000***	***-160'000***	***940'000***	***801'584***	***0***	***1'394***	***0***	***802'978***	***0***	***297'022***
35350	Remplacement du monobloc de ventilation et la pose de capteurs photovoltaïques aux piscines	02.07.2012	CG	1'100'000	-160'000	940'000	801'584	0	1'394	0	802'978	0	297'022
Construction de nouveaux vestiaires au Chanet				***1'930'000***	***0***	***1'930'000***	***55'760***	***0***	***0***	***0***	***55'760***	***0***	***1'874'240***
38988	Construction de nouveaux vestiaires au Chanet	11.11.2013	CG	1'930'000	0	1'930'000	55'760	0	0	0	55'760	0	1'874'240
Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet				***1'770'000***	***0***	***1'770'000***	***1'708'433***	***0***	***38'072***	***-170'640***	***1'746'505***	***-170'640***	***23'495***
38989	Changement de revêtement du petit terrain de football au Chanet	11.11.2013	CG	1'770'000	0	1'770'000	1'708'433	0	38'072	-170'640	1'746'505	-170'640	23'495
Sports - Crédit de construction 2014				***70'000***	***0***	***70'000***	***61'870***	***0***	***169***	***0***	***62'039***	***0***	***7'961***
39428	C'14 - Mise hors-service de la citerne enterrée et assainissement chaudières Charmettes	21.05.2014	CC	70'000	0	70'000	61'870	0	169	0	62'039	0	7'961
Crédit Complémentaire - Amélioration de la structure portante - Changement de revêtement Chanet				***75'000***	***0***	***75'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***75'000***
40002	Crédit Complémentaire - Amélioration de la structure portante - Changement de revêtement Chanet	28.01.2015	CC	75'000	0	75'000	0	0	0	0	0	0	75'000
Sports - Crédit de construction 2016				***200'000***	***0***	***200'000***	***0***	***0***	***199'747***	***0***	***199'747***	***0***	***253***
40065	C'16 - Piscines du Nid-du-Crô Infirmerie - Paroi en plots de verre, 2 portes et lavabo	16.12.2015	CC	30'000	0	30'000	0	0	33'740	0	33'740	0	-3'740
40071	C'16 - Assainissement complet cabines zone des verstiaires intérieurs piscines du Nid-du-Crô	23.06.2016	CC	55'000	0	55'000	0	0	54'469	0	54'469	0	531
40072	C'16 - Remplacement complet casiers zone des verstiaires intérieurs piscines du Nid-du-Crô	23.03.2016	CC	115'000	0	115'000	0	0	111'538	0	111'538	0	3'462
14	**Mobilité**			**1'349'000**	**-336'000**	**1'013'000**	**1'137'763**	**-151'196**	**97'158**	**0**	**1'234'921**	**-151'196**	**114'079**
Divers				*1'349'000*	*-336'000*	*1'013'000*	*1'137'763*	*-151'196*	*97'158*	*0*	*1'234'921*	*-151'196*	*114'079*
Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT				***1'054'000***	***-236'000***	***818'000***	***958'865***	***-106'831***	***59'375***	***0***	***1'018'240***	***-106'831***	***35'760***
35570	Mesures d'agglomération dans le cadre du réaménagement des espaces publics CSEM-EPFL-IMT	06.09.2010	CG	1'054'000	-236'000	818'000	958'865	-106'831	59'375	0	1'018'240	-106'831	35'760

Ville de Neuchâtel

INVESTISSEMENTS - Comptes 2016

No Objets	Libellé du crédit	Date crédit		Dépenses votées	Recettes estimées	Crédit net	Dép. cum. 31.12.2015	Rec. cum. 31.12.2015	Dépenses 2016	Recettes 2016	Dép. cum. 31.12.2016	Rec. cum. 31.12.2016	Disponible 31.12.2016
Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars				***187'000***	***-100'000***	***87'000***	***178'898***	***-44'365***	***0***	***0***	***178'898***	***-44'365***	***8'102***
38029	Réalisation d'une vélostation à la place Blaise-Cendrars	05.11.2012	CG	187'000	-100'000	87'000	178'898	-44'365	0	0	178'898	-44'365	8'102
Étude des mesures d'agglomération, Service du dév. urbanistique, Porte Sud de la gare				***35'000***	***0***	***35'000***	***0***	***0***	***37'783***	***0***	***37'783***	***0***	***-2'783***
40056	Étude des mesures d'agglomération, Service du dév. urbanistique, Porte Sud de la gare	07.12.2015	CC	35'000	0	35'000	0	0	37'783	0	37'783	0	-2'783
Acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location				***73'000***	***0***	***73'000***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***0***	***73'000***
40136	Acquisition de 40 vélos et 9 vélos électriques pour la location	30.11.2016	CC	73'000	0	73'000	0	0	0	0	0	0	73'000
15	**Tourisme**			**700'000**	**0**	**700'000**	**60'000**	**0**	**0**	**0**	**60'000**	**0**	**640'000**
Divers				*700'000*	*0*	*700'000*	*60'000*	*0*	*0*	*0*	*60'000*	*0*	*640'000*
Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez				***700'000***	***0***	***700'000***	***60'000***	***0***	***0***	***0***	***60'000***	***0***	***640'000***
36368	Subventions d'investissement, Fondation au Suchiez	21.04.2008	CG	700'000	0	700'000	60'000	0	0	0	60'000	0	640'000

Classification fonctionnelle

Ville de Neuchâtel

	Classification fonctionnelle	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts		
0	**Administration Générale**	**12'538'729.11**	**-1'488'000.00**	**14'026'729.11**	**0.00**	**0.00**
01	Législatif et exécutif	3'785'356.66	3'214'800.00	570'556.66	0.00	0.00
02	Services généraux	8'753'372.45	-4'702'800.00	13'456'172.45	0.00	0.00
1	**Ordre et sécurité publique**	**8'658'752.29**	**14'921'000.00**	**-6'262'247.71**	**0.00**	**0.00**
11	Sécurité publique	704'828.71	2'012'900.00	-1'308'071.29	0.00	0.00
14	Questions juridiques	2'439'431.67	2'538'300.00	-98'868.33	0.00	0.00
15	Service du feu	4'868'351.83	10'065'800.00	-5'197'448.17	0.00	0.00
16	Défense	646'140.08	304'000.00	342'140.08	0.00	0.00
2	**Formation**	**31'844'794.03**	**33'074'300.00**	**-1'229'505.97**	**0.00**	**0.00**
21	Scolarité obligatoire	31'402'609.71	32'556'900.00	-1'154'290.29	0.00	0.00
22	Ecoles spéciales	249'562.47	340'200.00	-90'637.53	0.00	0.00
29	Formation, autres	192'621.85	177'200.00	15'421.85	0.00	0.00
3	**Culture, Sports, Loisirs et Eglises**	**33'341'678.88**	**33'418'000.00**	**-76'321.12**	**0.00**	**0.00**
31	Héritage culturel	8'380'419.94	7'954'000.00	426'419.94	0.00	0.00
32	Culture, autres	9'793'083.71	9'743'000.00	50'083.71	0.00	0.00
33	Médias	96'000.00	0.00	96'000.00	0.00	0.00
34	Sports et loisirs	14'511'840.83	15'060'000.00	-548'159.17	0.00	0.00
35	Eglises et affaires religieuses	560'334.40	661'000.00	-100'665.60	0.00	0.00
4	**Santé**	**1'976'057.77**	**1'437'500.00**	**538'557.77**	**0.00**	**0.00**
42	Soins ambulatoires	1'606'562.61	1'036'100.00	570'462.61	0.00	0.00
43	Prévention de la santé	369'495.16	401'400.00	-31'904.84	0.00	0.00
5	**Sécurité sociale**	**25'922'035.15**	**29'700'000.00**	**-3'777'964.85**	**0.00**	**0.00**
53	Vieillesse et survivants	1'119'163.30	1'180'500.00	-61'336.70	0.00	0.00
54	Famille et jeunesse	4'717'085.16	7'290'700.00	-2'573'614.84	0.00	0.00
55	Chômage	1'158'733.33	1'362'700.00	-203'966.67	0.00	0.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile	18'825'827.62	19'866'100.00	-1'040'272.38	0.00	0.00
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	101'225.74	0.00	101'225.74	0.00	0.00
6	**Transports**	**25'391'023.27**	**25'826'300.00**	**-435'276.73**	**0.00**	**0.00**
61	Circulation routière	14'470'483.83	16'273'400.00	-1'802'916.17	0.00	0.00
62	Transports publics	10'103'738.18	8'454'000.00	1'649'738.18	0.00	0.00
63	Transports, autres	816'801.26	1'098'900.00	-282'098.74	0.00	0.00
7	**Protection de l'environnement et aménagement du territoire**	**3'217'799.21**	**3'642'400.00**	**-424'600.79**	**0.00**	**0.00**
71	Approvisionnement en eau	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
72	Traitement des eaux usées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73	Gestion des déchets	960'400.00	1'181'600.00	-221'200.00	0.00	0.00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	183'424.93	0.00	183'424.93	0.00	0.00
77	Protection de l'environnement, autres	681'151.57	695'300.00	-14'148.43	0.00	0.00
79	Aménagement du territoire	1'392'822.71	1'765'500.00	-372'677.29	0.00	0.00
8	**Economie publique**	**-672'502.60**	**-533'500.00**	**-139'002.60**	**0.00**	**0.00**
81	Agriculture	-44'201.33	0.00	-44'201.33	0.00	0.00
82	Sylviculture	773'420.25	844'900.00	-71'479.75	0.00	0.00
84	Tourisme	900'834.25	894'300.00	6'534.25	0.00	0.00
85	Industrie, artisanat et commerce	612'886.15	667'000.00	-54'113.85	0.00	0.00
87	Combustibles et énergie	-2'915'441.92	-2'939'700.00	24'258.08	0.00	0.00
9	**Finances et impôts**	**-137'394'553.96**	**-140'009'100.00**	**2'614'546.04**	**0.00**	**0.00**
91	Impôts	-138'307'340.62	-148'800'000.00	10'492'659.38	0.00	0.00
93	Péréquation financière et compensation des charges	10'224'871.00	9'000'000.00	1'224'871.00	0.00	0.00
96	Administration de la fortune et de la dette	-9'312'084.34	-209'100.00	-9'102'984.34	0.00	0.00
	Excédent des charges/revenus (-)	**4'823'813.15**	**-11'100.00**	**4'834'913.15**	**0.00**	**0.00**

Bilan

		Situation au 01.01.2016	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2016
1	**ACTIF**	**472'761'956.16**	1'818'296'805.38	1'478'632'437.65	**812'426'323.89**
10	**PATRIMOINE FINANCIER**	**241'198'204.37**	1'584'081'357.50	1'453'277'431.85	**372'002'130.02**
100	**Disponibilités et placements à court terme**	**7'339'552.90**	806'752'844.17	799'960'342.81	**14'132'054.26**
1000	**Liquidités**	**68'640.20**	649'739.25	664'893.40	**53'486.05**
10000	**Liquidités**	**9'256.00**	57'903.25	57'432.45	**9'726.80**
10001	**Caisses secondaires**	**44'662.40**	563'786.00	577'965.00	**30'483.40**
10002	**Avances de caisse**	**14'721.80**	28'050.00	29'495.95	**13'275.85**
1001	**Postfinance**	**3'336'169.51**	204'046'672.69	204'514'800.92	**2'868'041.28**
10010	**Comptes commerciaux Postfinance**	**3'336'169.51**	204'046'672.69	204'514'800.92	**2'868'041.28**
1002	**Banque**	**3'934'743.19**	602'035'753.83	594'759'970.09	**11'210'526.93**
10020	**Banque**	**3'933'051.50**	602'035'708.70	594'758'233.27	**11'210'526.93**
10028	**Comptes bancaires à l'étranger**	**1'691.69**	45.13	1'736.82	**0.00**
1004	**Cartes de débit et de crédit**	**0.00**	20'678.40	20'678.40	**0.00**
10040	**Cartes de débit et de crédit**	**0.00**	20'678.40	20'678.40	**0.00**
101	**Créances**	**34'976'879.96**	612'194'768.79	618'259'650.06	**28'911'998.69**
1010	**Créances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers**	**12'464'155.04**	74'260'257.36	78'747'587.19	**7'976'825.21**
10100	**Créances résultant de livraisons et de prestations en faveur de tiers**	**11'551'698.82**	72'311'429.36	76'935'130.97	**6'927'997.21**
10101	**Créances résultant de l'impôt anticipé**	**912'456.22**	1'948'828.00	1'812'456.22	**1'048'828.00**
1011	**Comptes courants avec des tiers**	**4'013'043.86**	195'232'125.24	195'582'127.01	**3'663'042.09**
10110	**Comptes courants avec des tiers**	**3'976'057.29**	193'634'816.82	193'986'300.21	**3'624'573.90**
10111	**Comptes courants avec les assurances sociales**	**36'986.57**	1'597'308.42	1'595'826.80	**38'468.19**
1012	**Créances fiscales**	**16'428'745.16**	138'413'217.06	139'620'928.33	**15'221'033.89**
10120	**Ducroire impôts**	**-900'000.00**	0.00	0.00	**-900'000.00**
10121	**Débiteurs impôts personnes physiques**	**17'899'767.14**	81'458'948.19	81'814'371.91	**17'544'343.42**
10122	**Débiteurs impôts personnes morales**	**-1'000'859.67**	44'947'009.00	45'784'132.68	**-1'837'983.35**
10123	**Débiteurs impôts des contribuables taxés à la source**	**385'265.41**	8'023'867.46	8'079'344.29	**329'788.58**
10124	**Contentieux des personnes morales**	**24'431.78**	314'476.41	305'261.45	**33'646.74**
10125	**Débiteurs impôts fonciers**	**20'140.50**	3'668'916.00	3'637'818.00	**51'238.50**
1013	**Acomptes à des tiers**	**800.00**	115'323.00	116'123.00	**0.00**
10131	**Acomptes à des tiers**	**800.00**	115'323.00	116'123.00	**0.00**
1015	**Comptes courants internes**	**1'827'546.17**	203'514'564.45	203'508'649.94	**1'833'460.68**
10150	**Comptes courants internes**	**1'830'224.62**	144'662'452.83	144'649'571.47	**1'843'105.98**
10153	**Comptes de compensation, salaires**	**-2'678.45**	1'542'822.45	1'549'789.30	**-9'645.30**
10154	**Comptes de compensation, opérations de paiements**	**0.00**	57'309'289.17	57'309'289.17	**0.00**
1016	**Avances pour frais administratifs provisoires**	**5'473.85**	84'650.00	78'835.80	**11'288.05**
10160	**Avances pour frais administratifs provisoires**	**5'473.85**	84'650.00	78'835.80	**11'288.05**
1017	**Comptes d'attentes**	**163'662.30**	0.00	0.00	**163'662.30**

		Situation au 01.01.2016	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2016
10170	**Comptes d'attentes**	**163'662.30**	0.00	0.00	**163'662.30**
1019	**Autres créances**	**73'453.58**	574'631.68	605'398.79	**42'686.47**
10190	**Autres créances**	**4'747.90**	6'970.50	0.00	**11'718.40**
10192	**Impôt préalable de la TVA**	**68'705.68**	567'661.18	605'398.79	**30'968.07**
102	**Placements financiers à court terme**	**9'400.10**	1'502.50	10'902.10	**0.50**
1020	**Prêts à court terme**	**9'400.10**	1'502.50	10'902.10	**0.50**
10200	**Prêts à court terme**	**9'400.10**	1'502.50	10'902.10	**0.50**
104	**Actifs de régularisation**	**20'798'789.33**	23'432'958.46	20'561'138.33	**23'670'609.46**
1041	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**89'281.39**	582'509.07	89'281.39	**582'509.07**
10410	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**89'281.39**	582'509.07	89'281.39	**582'509.07**
1042	**Impôts**	**6'215'442.14**	14'110'133.07	6'215'442.14	**14'110'133.07**
10420	**Impôts**	**6'215'442.14**	14'110'133.07	6'215'442.14	**14'110'133.07**
1045	**Autres revenus d'exploitation**	**14'256'414.80**	8'704'426.32	14'256'414.80	**8'704'426.32**
10450	**Autres revenus d'exploitation**	**14'256'414.80**	8'704'426.32	14'256'414.80	**8'704'426.32**
1046	**Actifs de régularisation, compte des investissements**	**237'651.00**	35'890.00	0.00	**273'541.00**
10460	**Actifs de régularisation, compte des investissements**	**237'651.00**	35'890.00	0.00	**273'541.00**
106	**Stocks, fournitures et travaux en cours**	**1'458'209.59**	637'455.28	445'568.81	**1'650'096.06**
1060	**Articles de commerce**	**39'767.00**	0.00	3'767.00	**36'000.00**
10600	**Compte général**	**39'767.00**	0.00	3'767.00	**36'000.00**
1061	**Matières premières et auxiliaires**	**328'177.59**	452'155.28	432'491.81	**347'841.06**
10610	**Matières premières et auxiliaires**	**328'177.59**	452'155.28	432'491.81	**347'841.06**
1062	**Produits semi-finis et finis**	**1'090'265.00**	185'300.00	9'310.00	**1'266'255.00**
10620	**Produits semi-finis et finis**	**1'090'265.00**	185'300.00	9'310.00	**1'266'255.00**
107	**Placements financiers**	**73'885'365.00**	6'485'401.00	10'000'001.00	**70'370'765.00**
1070	**Actions et parts sociales**	**51'104'865.00**	6'485'401.00	1.00	**57'590'265.00**
10700	**Actions**	**50'811'009.00**	6'485'401.00	1.00	**57'296'409.00**
10702	**Parts sociales**	**293'856.00**	0.00	0.00	**293'856.00**
1071	**Placements à intérêts**	**22'780'500.00**	0.00	10'000'000.00	**12'780'500.00**
10710	**Placements à intérêts**	**22'780'500.00**	0.00	10'000'000.00	**12'780'500.00**
108	**Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)**	**102'730'007.49**	134'576'427.30	4'039'828.74	**233'266'606.05**
1080	**Terrains PF**	**9'723'131.16**	116'602'511.10	627'934.95	**125'697'707.31**
10800	**Terrains PF**	**9'723'131.16**	116'602'511.10	627'934.95	**125'697'707.31**
1084	**Bâtiments PF**	**92'970'925.93**	17'973'916.20	3'411'893.79	**107'532'948.34**
10840	**Bâtiments PF**	**92'970'925.93**	17'973'916.20	3'411'893.79	**107'532'948.34**
1088	**Avances PF**	**35'950.40**	0.00	0.00	**35'950.40**
10880	**Avances PF**	**35'950.40**	0.00	0.00	**35'950.40**

		Situation au 01.01.2016	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2016
14	**PATRIMOINE ADMINISTRATIF**	**231'563'751.79**	234'215'447.88	25'355'005.80	**440'424'193.87**
140	**Immobilisations corporelles du patrimoine administratif (PA)**	**223'835'880.79**	233'412'447.88	25'037'967.80	**432'210'360.87**
1400	**Terrains PA non bâtis**	**5'986'992.67**	263'727.85	526'800.00	**5'723'920.52**
14000	**Compte général**	**5'986'992.67**	263'727.85	526'800.00	**5'723'920.52**
1401	**Routes / voies de communication**	**46'427'444.92**	6'738'633.45	7'732'630.55	**45'433'447.82**
14010	**Compte général**	**46'427'444.92**	6'738'633.45	7'732'630.55	**45'433'447.82**
1402	**Aménagement des eaux**	**0.00**	2'942.35	0.00	**2'942.35**
14020	**Compte général**	**0.00**	2'942.35	0.00	**2'942.35**
1403	**Autres ouvrages de génie civil**	**51'664'332.63**	8'294'172.71	4'278'632.46	**55'679'872.88**
14031	**Approvisionnement en eau**	**30'254'686.73**	2'045'783.23	2'318'669.45	**29'981'800.51**
14032	**Traitements des eaux usées**	**21'409'645.90**	1'630'929.56	1'111'963.01	**21'928'612.45**
14033	**Elimination des déchets**	**0.00**	4'617'459.92	848'000.00	**3'769'459.92**
1404	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**107'640'020.03**	215'975'815.99	11'620'038.74	**311'995'797.28**
14040	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**107'640'020.03**	215'975'815.99	11'620'038.74	**311'995'797.28**
1405	**Forêts**	**4'209'681.00**	1'118'942.40	100.00	**5'328'523.40**
14050	**Forêts**	**4'209'681.00**	1'118'942.40	100.00	**5'328'523.40**
1406	**Biens mobiliers PA**	**5'387'685.96**	1'128'964.03	730'766.05	**5'785'883.94**
14060	**Compte général**	**5'387'685.96**	1'128'964.03	730'766.05	**5'785'883.94**
1409	**Autres immobilisations corporelles**	**2'519'723.58**	-110'750.90	149'000.00	**2'259'972.68**
14090	**Compte général**	**2'519'723.58**	-110'750.90	149'000.00	**2'259'972.68**
144	**Prêts**	**1'888'518.00**	803'000.00	69'938.00	**2'621'580.00**
1444	**Prêts aux entreprises publiques**	**417'500.00**	800'000.00	15'000.00	**1'202'500.00**
14440	**Compte général**	**417'500.00**	800'000.00	15'000.00	**1'202'500.00**
1445	**Prêts aux entreprises privées**	**1'471'018.00**	3'000.00	54'938.00	**1'419'080.00**
14450	**Compte général**	**1'471'018.00**	3'000.00	54'938.00	**1'419'080.00**
145	**Participations, capital social**	**5'047'933.00**	0.00	194'100.00	**4'853'833.00**
1452	**Participations aux communes et aux syndicats de communes**	**3'049'999.00**	0.00	110'000.00	**2'939'999.00**
14520	**Compte général**	**3'049'999.00**	0.00	110'000.00	**2'939'999.00**
1454	**Participations aux entreprises publiques**	**1'353'931.00**	0.00	28'100.00	**1'325'831.00**
14540	**Compte général**	**1'353'931.00**	0.00	28'100.00	**1'325'831.00**
1455	**Participations aux entreprises privées**	**644'000.00**	0.00	56'000.00	**588'000.00**
14550	**Compte général**	**644'000.00**	0.00	56'000.00	**588'000.00**
1456	**Participations aux organisations privées à but non lucratif**	**3.00**	0.00	0.00	**3.00**
14560	**Compte général**	**3.00**	0.00	0.00	**3.00**
146	**Subventions d'investissement**	**791'420.00**	0.00	53'000.00	**738'420.00**

		Situation au 01.01.2016	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2016
1465	**Subventions d'investissements aux entreprises privées**	**583'054.00**	0.00	27'000.00	**556'054.00**
14650	**Compte général**	**583'054.00**	0.00	27'000.00	**556'054.00**
1466	**Subventions d'investissements aux organisations privées à but non lucratif**	**208'366.00**	0.00	26'000.00	**182'366.00**
14660	**Compte général**	**208'366.00**	0.00	26'000.00	**182'366.00**

		Situation au 01.01.2016	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2016
2	**PASSIF**	**-472'761'956.16**	1'034'290'751.36	1'373'955'119.09	**-812'426'323.89**
20	**CAPITAUX DE TIERS**	**-367'278'342.86**	630'314'059.36	701'253'378.02	**-438'217'661.52**
200	**Engagements courants**	**-12'305'307.63**	290'876'957.34	293'111'061.38	**-14'539'411.67**
2000	**Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers**	**-10'247'003.76**	170'232'055.38	173'399'045.66	**-13'413'994.04**
20000	**Engagements courants provenant de livraisons et de prestations de tiers**	**-10'247'003.76**	170'232'055.38	173'399'045.66	**-13'413'994.04**
2001	**Comptes courants avec des tiers**	**-1'361'128.66**	31'993'442.32	30'829'702.57	**-197'388.91**
20010	**Comptes courants avec des tiers, compte général**	**-694'745.50**	2'569'051.73	2'216'460.92	**-342'154.69**
20011	**Comptes courants avec les assurances sociales**	**-666'383.16**	29'424'390.59	28'613'241.65	**144'765.78**
2002	**Impôts**	**-364'926.12**	65'240.66	85'673.50	**-385'358.96**
20022	**Dettes fiscales de la TVA**	**-364'926.12**	65'240.66	85'673.50	**-385'358.96**
2003	**Acomptes reçus de tiers**	**0.00**	0.00	5'143.15	**-5'143.15**
20030	**Acomptes reçus de tiers**	**0.00**	0.00	5'143.15	**-5'143.15**
2005	**Comptes courants internes**	**-61'329.54**	88'585'018.18	88'580'867.50	**-57'178.86**
20052	**Compte de compensation, autres impôts**	**-14.14**	105'424.95	105'220.75	**190.06**
20053	**Compte de compensation, salaires**	**11'587.90**	68'944'979.20	68'940'209.45	**16'357.65**
20055	**Compte de compensation, salaires**	**-72'903.30**	19'534'614.03	19'535'437.30	**-73'726.57**
2006	**Dépôts et cautions**	**-270'919.55**	1'200.80	210'629.00	**-480'347.75**
20060	**Dépôts et cautions**	**-233'419.55**	1'200.80	210'629.00	**-442'847.75**
20063	**Garanties de construction**	**-37'500.00**	0.00	0.00	**-37'500.00**
201	**Engagements financiers à court terme**	**-56'000'000.00**	300'000'000.00	304'000'000.00	**-60'000'000.00**
2010	**Engagements envers des intermédiaires financiers**	**-26'000'000.00**	270'000'000.00	284'000'000.00	**-40'000'000.00**
20102	**Engagements à court terme envers des banques**	**-16'000'000.00**	179'000'000.00	193'000'000.00	**-30'000'000.00**
20103	**Engagements à court terme envers d'autres établissements de crédit**	**-10'000'000.00**	91'000'000.00	91'000'000.00	**-10'000'000.00**
2014	**Part à court terme d'engagements à long terme**	**-30'000'000.00**	30'000'000.00	20'000'000.00	**-20'000'000.00**
20144	**Part à court terme d'emprunts à long terme**	**-30'000'000.00**	30'000'000.00	20'000'000.00	**-20'000'000.00**
204	**Passifs de régularisation**	**-11'509'539.97**	7'724'939.97	7'138'142.64	**-10'922'742.64**
2041	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**-6'207'436.92**	6'207'436.92	5'146'217.87	**-5'146'217.87**
20410	**Charges de biens et services et autres charges d'exploitation**	**-6'207'436.92**	6'207'436.92	5'146'217.87	**-5'146'217.87**
2044	**Charges financières/revenus financiers**	**-4'181'902.80**	397'302.80	40'119.45	**-3'824'719.45**
20440	**Charges financières/revenus financiers**	**-4'181'902.80**	397'302.80	40'119.45	**-3'824'719.45**
2045	**Autres revenus d'exploitation**	**-1'120'200.25**	1'120'200.25	931'805.32	**-931'805.32**
20450	**Autres revenus d'exploitation**	**-1'120'200.25**	1'120'200.25	931'805.32	**-931'805.32**
2046	**Passifs de régularisation, compte des investissements**	**0.00**	0.00	1'020'000.00	**-1'020'000.00**
20460	**Passifs de régularisation, compte des investissements**	**0.00**	0.00	1'020'000.00	**-1'020'000.00**
205	**Provisions à court terme**	**-9'485'594.65**	11'586'768.45	8'862'080.40	**-6'760'906.60**

		Situation au 01.01.2016	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2016
2050	**Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel**	**-1'300'000.00**	252'152.15	2'716'360.80	**-3'764'208.65**
20500	**Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires du personnel**	**-1'300'000.00**	252'152.15	2'716'360.80	**-3'764'208.65**
2051	**Provisions à court terme pour autres droits du personnel**	**-1'114.10**	6'115'719.60	6'115'719.60	**-1'114.10**
20510	**Provisions à court terme pour autres droits du personnel**	**-1'114.10**	6'115'719.60	6'115'719.60	**-1'114.10**
2059	**Autres provisions à court terme**	**-8'184'480.55**	5'218'896.70	30'000.00	**-2'995'583.85**
20590	**Autres provisions à court terme**	**-8'184'480.55**	5'218'896.70	30'000.00	**-2'995'583.85**
206	**Engagements financiers à long terme**	**-270'000'000.00**	20'000'000.00	30'000'000.00	**-280'000'000.00**
2063	**Emprunts**	**-270'000'000.00**	20'000'000.00	30'000'000.00	**-280'000'000.00**
20630	**Emprunts**	**-270'000'000.00**	20'000'000.00	30'000'000.00	**-280'000'000.00**
208	**Provisions à long terme**	**-4'220'504.77**	18'600.00	58'030'000.00	**-62'231'904.77**
2081	**Provisions pour les prétentions à long terme du personnel**	**0.00**	0.00	30'000.00	**-30'000.00**
20810	**Provisions pour les prétentions à long terme du personnel**	**0.00**	0.00	30'000.00	**-30'000.00**
2086	**Provisions pour engagements de prévoyance**	**-4'220'504.77**	18'600.00	58'000'000.00	**-62'201'904.77**
20860	**Provisions pour engagements de prévoyance**	**-4'220'504.77**	18'600.00	58'000'000.00	**-62'201'904.77**
209	**Engagements envers les financements spéciaux et les fonds enregistrés comme capitaux de tiers**	**-3'757'395.84**	106'793.60	112'093.60	**-3'762'695.84**
2091	**Engagements envers les fonds enregistrés comme capitaux de tiers**	**-3'757'395.84**	106'793.60	111'793.60	**-3'762'395.84**
20910	**Engagements envers les fonds enregistrés comme capitaux de tiers**	**-3'757'395.84**	106'793.60	111'793.60	**-3'762'395.84**
2092	**Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique**	**0.00**	0.00	300.00	**-300.00**
20920	**Engagements envers les legs et fondations sans personnalité juridique**	**0.00**	0.00	300.00	**-300.00**
29	**CAPITAUX PROPRES**	**-105'483'613.30**	403'976'692.00	672'701'741.07	**-374'208'662.37**
290	**Financements spéciaux, engagements (-) et avances (+)**	**-2'008'877.69**	0.00	2'040'166.51	**-4'049'044.20**
2900	**Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres**	**-2'008'877.69**	0.00	2'040'166.51	**-4'049'044.20**
29001	**Financement spécial, Station de pompage**	**-3'263'534.29**	0.00	1'343'570.32	**-4'607'104.61**
29002	**Financement spécial, traitement des eaux usées**	**215'068.89**	0.00	45'804.68	**169'264.21**
29003	**Financement spécial, élimination des déchets ménages**	**1'008'831.65**	0.00	232'102.85	**776'728.80**
29005	**Financement spécial, élimination des déchets entreprises**	**444'008.84**	0.00	275'896.64	**168'112.20**
29007	**Financement spécial, ports**	**-413'252.78**	0.00	142'792.02	**-556'044.80**
291	**Fonds**	**-15'945'671.41**	5'298'675.31	914'280.75	**-11'561'276.85**
2910	**Fonds enregistrés comme capitaux propres**	**-15'945'671.41**	5'298'675.31	914'280.75	**-11'561'276.85**
29100	**Fonds taxes compensatoires pour places de stationnement**	**-2'412'102.00**	701'014.88	269'863.85	**-1'980'950.97**
29101	**Fonds forestier**	**-1'430'470.91**	145'780.00	70'495.00	**-1'355'185.91**

		Situation au 01.01.2016	Débit	Crédit	Situation au 31.12.2016
29102	**Fonds d'auto-assurance**	**-1'902'924.63**	0.00	174'250.53	**-2'077'175.16**
29105	**Fonds bâtiments**	**-7'127'038.45**	3'513'038.45	0.00	**-3'614'000.00**
29106	**Fonds photovoltaïque**	**-1'661'698.00**	209'770.00	0.00	**-1'451'928.00**
29107	**Fonds compensatoires**	**-1'302'622.47**	649'556.37	44'657.80	**-697'723.90**
29108	**Fonds formation**	**-1'275.00**	1'275.00	0.00	**0.00**
29109	**Fonds Musées**	**-107'539.95**	78'240.61	355'013.57	**-384'312.91**
293	**Préfinancements**	**-17'825'000.00**	106'666'469.90	106'000'000.00	**-17'158'530.10**
2930	**Préfinancements**	**-17'825'000.00**	106'666'469.90	106'000'000.00	**-17'158'530.10**
29300	**Compte général**	**-17'825'000.00**	106'666'469.90	106'000'000.00	**-17'158'530.10**
294	**Réserve de politique budgétaire**	**-11'800'000.00**	2'625'000.00	80'000'000.00	**-89'175'000.00**
2940	**Réserve de politique budgétaire**	**-11'800'000.00**	2'625'000.00	80'000'000.00	**-89'175'000.00**
29400	**Réserve de politique budgétaire**	**-11'800'000.00**	2'625'000.00	80'000'000.00	**-89'175'000.00**
295	**Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif**	**0.00**	171'892'734.70	317'097'503.51	**-145'204'768.81**
2950	**Compte général**	**0.00**	171'892'734.70	317'097'503.51	**-145'204'768.81**
29500	**Compte général**	**0.00**	171'892'734.70	317'097'503.51	**-145'204'768.81**
296	**Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier**	**0.00**	116'043'560.50	170'023'351.86	**-53'979'791.36**
2960	**Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier**	**0.00**	116'043'560.50	170'023'351.86	**-53'979'791.36**
29600	**Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier**	**0.00**	116'043'560.50	170'023'351.86	**-53'979'791.36**
299	**Excédent/découvert du bilan**	**-57'904'064.20**	1'450'251.59	-3'373'561.56	**-53'080'251.05**
2990	**Résultat annuel**	**-1'450'251.59**	1'450'251.59	-4'823'813.15	**4'823'813.15**
29900	**Résultat annuel**	**-1'450'251.59**	1'450'251.59	-4'823'813.15	**4'823'813.15**
2999	**Résultats cumulés des années précédentes**	**-56'453'812.61**	0.00	1'450'251.59	**-57'904'064.20**
29990	**Résultats cumulés des années précédentes**	**-56'453'812.61**	0.00	1'450'251.59	**-57'904'064.20**

Annexe

Principes régissant les comptes annuels

1. Normes appliquées

Les comptes 2016 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2015, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement communal sur les finances (RCF) a été présenté à la commission financière et sera très prochainement soumis au Conseil général pour approbation.

La gestion financière des comptes de la Ville est régie par les grands principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

2. Principes de présentation et structure des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou le règlement, les principes du MCH2 s'appliquent.

Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier.

Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Le tableau de flux de trésorerie doit encore être développé et sera présenté au bouclement des comptes 2017.

Comme le budget, les comptes de résultats sont présentés selon la classification institutionnelle, soit selon l'organisation des sections et services de la commune. Une présentation selon la classification fonctionnelle est aussi établie afin de répondre aux exigences du Service des communes.

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

3. Périmètre de présentation des comptes

Les comptes 2016 comprennent uniquement les comptes de la Ville de Neuchâtel ; l'article 81 LFinEC, modifié le 6 décembre dernier, permet aux collectivités neuchâteloises de reporter la consolidation des comptes et de ne l'introduire qu'au plus tard avec les comptes 2021.

4. Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes.

Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépense ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante.

5. Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Ville a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (article 4 LFinEC).

Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage.

Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (article 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC. Les valeurs résiduelles des biens mis au rebut sont à enregistrer comme amortissements non-planifiés.

Les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC, soit à la valeur d'assurance incendie multipliée par un coefficient de 0,7. A noter que cette valeur a été pondérée dans certains cas pour tenir compte du mauvais état de certains immeubles ou que la valeur au bilan a été maintenue dans les cas où des travaux récents et importants venaient d'être réalisés (exemple : le collège du Crêt du Chêne).

Selon les nouvelles dispositions de l'article 62 RLFinEC, les autres catégories d'actifs du patrimoine administratif seront réévaluées dans le courant de l'exercice 2017.

6. Patrimoine financier

Tous biens immobiliers ou mobiliers n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartiennent au patrimoine financier.

Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan (article 54 LFinEC). Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale, à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués systématiquement chaque année et les autres immobilisations périodiquement au minimum tous les cinq ans (article 55 LFinEC).

Les liquidités, les placements, les créances, les comptes de régularisation et les dettes sont valorisés à la valeur nominale. Les créances irrécouvrables sont passées dans les pertes sur débiteurs alors que les débiteurs à risque sont enregistrés comme débiteurs douteux. Nous avons dérogé à l'article 44 RLFinEC qui prévoit que la délimitation doit être effectuée lorsque les montants concernés atteignent le 1 :100'000ème de la moyenne des charges d'exploitation des trois dernières années. Le montant obtenu, de l'ordre de 2'400 francs, étant très faible, la délimitation a été établie dans les directives du Conseil communal et rendue obligatoire dès 10'000 francs.

Les stocks sont portés en compte pour leur prix d'acquisition en tenant compte de leur obsolescence ou de leur vétusté. Les actions et parts sociales sont évaluées à la valeur boursière ; les titres qui n'ont pas de cours sont valorisés à la part de la Ville aux fonds propres figurant au dernier bilan bouclé de l'entité concernée.

Les immeubles du patrimoine financier sont évalués selon la méthode de la valeur de rendement (article 45 RLFinEC) qui consiste à capitaliser les revenus locatifs au 1er janvier 2016 sur la base d'un taux de capitalisation qui prend en compte l'état du bâtiment.

Les terrains sont valorisés en fonction des zones dans lesquels ils se situent et sont évalués conformément à l'arrêté du Conseil communal y relatif du 14 décembre 2016. Les droits de superficie ont été évalués sur la base d'une rente théorique de 3% appliquée à la valeur du terrain et capitalisés à 4%, 5% ou 6% selon le zonage des terrains.

7. Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC) ; les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'article 5 RLFinEC.

Seules sont activées les dépenses d'investissement du patrimoine administratif supérieures à 10'000 francs par objet (article 43 RLFinEC).

8. Provisions

Selon la recommandation 09 du manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un évènement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique.

Les provisions à court terme pour le personnel (vacances non prises et heures supplémentaires, litiges) ont été

augmentées de 2'500'000 francs les amenant à plus de 3,7 millions de francs, ce qui correspond à plus de 11 jours par personnes.

Les provisions à court terme qui ont été constituées ces dernières années (jusqu'au 31 décembre 2015) pour des risques et des engagements particuliers en matière informatique, totalisant près de 2,7 millions de francs, seront dissoutes durant l'exercice 2017.

Dans le cadre de l'utilisation de la réserve de réévaluation et compte tenu des incertitudes liées au financement de prévoyance.ne, nous avons provisionné le passage du degré de couverture de 54.8% (au 1er janvier 2016) à celui de 80% soit 58 millions de francs.

9. Modes de financement spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultats. Les impôts généraux ne doivent pas être affectés (article 48 LFinEC).

Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres.

Un préfinancement est un montant prévu pour la réalisation d'un projet futur qui concerne le patrimoine administratif et qui doit être défini par un arrêté du Conseil général. Il ne doit servir qu'au but mentionné, les modalités d'attribution ou d'utilisation étant définies à l'article 49 LFinEC.

Conformément à l'article 62 RLFinEC, un préfinancement de 106 millions de francs a été créé pour absorber les amortissements excédentaires, calculés sur 20 ans, générés par la réévaluation du patrimoine administratif.

La réserve de politique conjoncturelle a été augmentée de 80 millions de francs par un prélèvement aux réserves de réévaluation selon l'article 78 LFinEC. L'utilisation de cette réserve est régie par l'article 50 LFinEC.

La seule réserve autorisée pour le patrimoine financier est celle qui est liée à la réévaluation de ce même patrimoine.

10. Réserves de réévaluation

Comme mentionné au point 5 ci-dessus, seuls les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués, les autres catégories seront réévaluées durant l'exercice 2017.

L'ensemble des éléments du patrimoine financier a été réévalué au 1er janvier 2016. Rappelons que les placements financiers sont réévalués chaque année.

Des ajustements de valeur seront vraisemblablement effectuée durant l'exercice 2017, tant pour le patrimoine administratif que pour le patrimoine financier.

Selon les articles 78 LFinEC et 62 RLFinEC, les réserves de retraitement peuvent notamment servir à créer ou alimenter :

- des provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance.ne, … ;
- absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;
- résorber le découvert au bilan éventuel ;
- affecter tout ou partie du solde à la réserve de politique conjoncturelle.

Réserve de réévaluation du patrimoine administratif

Les retraitements des immeubles du patrimoine administratif conduisant à une attribution à la réserve de réévaluation et les prélèvements à celle-ci peuvent être présentés comme suit :

Plus-value :	**En francs**	
Immeubles	211'097'504	
Moins-value :		
Immeubles	-5'392'735	
Plus-value nette		**205'704'769**
Prélèvements :		
Augmentation de la provision pour heures supplémentaires et vacances non prises	-2'500'000	
Provision pour risques liés à prévoyance.ne	-58'000'000	
Réserve pour amortissements supplémentaires	-106'000'000	**-166'500'000**
Solde de la réserve de réévaluation du PA au 31.12.2016		**39'204'769**

Le solde de la réserve de réévaluation du patrimoine administratif va encore évoluer en 2017 au gré des réévaluations qui vont encore être effectuées.

Réserve de réévaluation du patrimoine financier

Le retraitement des éléments du patrimoine financier afin de l'évaluer selon le principe de la « vraie valeur » a généré une plus-value nette de près de 134 millions de francs, dont le détail est le suivant :

Plus-value :	**En francs**	
Immeubles	44'594'879	
Terrains	118'943'072	
Placements financiers (participations)	6'485'401	170'023'352
Moins-value :		
Immeubles	-33'635'909	
Terrains	-2'407'651	-36'043'561
Plus-value nette		**133'979'791**
Prélèvements :		
Attribution à la réserve de politique conjoncturelle	-80'000'000	**-80'000'000**
Solde de la réserve de réévaluation du PA au 31.12.2016		**53'979'791**

Le solde de la réserve de réévaluation du patrimoine financier pourra notamment servir à compenser des baisses de valeurs consécutives à des réévaluations ultérieures.

ETAT DU CAPITAL PROPRE

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2016	Réduction	Augmentation	Situation au 31.12.2016	Remarques
29001.01	Eaux	-3'263'534		1'343'570	-4'607'105	Résultat positif du domaine de l'eau
29002.01	Epuration des eaux usées	215'069		45'805	169'264	Le bénéfice permet de diminuer l'avance
29003.01	Déchets, taxe ménages	1'008'832		232'103	776'729	Le résultat positif permet de diminuer l'avance
29005.01	Déchets, taxe entreprises	444'009		275'897	168'112	Le bénéfice permet de diminuer l'avance
29007.01	Ports	-413'253		142'792	-556'045	Résultat positif de la gestion des ports
290	**Financements spéciaux enregistrés sous capital propre**	**-2'008'878**	**0**	**2'040'167**	**-4'049'044**	
29100.01	Amélioration accessibilité Ville	-2'412'102	701'015	269'864	-1'980'951	Utilisation pour ABOADO et 3ème étape du plan de stationnement. Augmentations réglementaires
29101.01	Fonds forestier de réserve	-1'430'471	145'780	70'495	-1'355'186	Divers mouvements selon budget, loi et arrêté
29102.01	Fonds auto-assurance dégats d'eau	-1'698'286		151'422	-1'849'708	Excédent de l'exercice
29102.02	Fonds auto-assurance casco véhicules	-204'639		22'829	-227'468	Excédent de l'exercice
29105.01	Entretien bâtiments locatifs	-3'513'038	3'513'038		0	Liquidée en application de la LFinEC
29105.02	Logements locatifs	-3'614'000			-3'614'000	Créé en 2012 et destiné au financement de logements d'utilité publique
29106.01	Fonds photovoltaïque	-1'661'698	209'770		-1'451'928	Créé en 2011 et destiné au suventionnement d'installation solaire photovoltaïques
29107.01	Fonds espaces de jeux	-110'800		27'200	-138'000	Produit de la taxe d'exemption pour places de jeux
29107.02	Fonds compensation plantation d'arbres	-827'266	285'000	17'458	-559'724	Utilisation pour plantations d'arbres et produit de la taxe d'exemption pour plantation d'arbres
29107.03	Fonds approvisionnement en énergies	-364'556	364'556		0	Liquidée en application de la LFinEC
29108.01	Encouragement à la formation	-1'275	1'275		0	Liquidée en application de la LFinEC
29109.01	Fonds Musée art et histoire	15'451		136'202	-120'751	Fonds pour expositions temporaires
29109.02	Fonds Musée histoire naturelle	-245'452	78'241		-167'211	Fonds pour expositions temporaires
29109.03	Fonds Musée ethnographie	124'932		203'596	-78'663	Fonds pour expositions temporaires
29109.04	Fonds Jardin botanique	-2'471		15'216	-17'687	Fonds pour expositions temporaires
291	**Fonds enregistrés sous capital propre**	**-15'945'671**	**5'298'675**	**914'281**	**-11'561'277**	

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2016	Réduction	Augmentation	Situation au 31.12.2016	Remarques
29300.01	Fonds projet d'agglomération	-17'825'000	666'470		-17'158'530	Créé en 2011 et destiné au financement de projets d'aggloméation et de valorisation urbaine
293	**Préfinancements**	**-17'825'000**	**666'470**	**0**	**-17'158'530**	
29400.01	Réserve conjoncturelle	-11'800'000	2'625'000	80'000'000	-89'175'000	Prélèvement selon budget et augmentation par prélèvement à la réserve de réévaluation
294	**Réserve de politique budgétaire**	**-11'800'000**	**2'625'000**	**80'000'000**	**-89'175'000**	
29500.00	Réserve réévaluation PA	0	171'892'735	211'097'504	-39'204'769	Divers mouvements dus à la réévaluation et utilisation selon RLFinEC
29300.02	Amort. Supplémentaire	0		106'000'000	-106'000'000	Destiné à compenser l'augmentation des amortissements due à la réévaluation du patrimoine administratif
295	**Réserve liée au retraitement du PA**	**0**	**171'892'735**	**317'097'504**	**-145'204'769**	
29600.00	Réserve réévaluation PF	0	116'043'561	170'023'352	-53'979'791	Divers mouvements dus à la réévaluation et utilisation selon RLFinEC
296	**Réserve liée à la réévaluation PF**	**0**	**116'043'561**	**170'023'352**	**-53'979'791**	
29900.01	Résultat annuel	-1'450'252	1'450'252	-4'823'813	4'823'813	Perte de l'exercice
29990.01	Résultats cumulés des années précédentes	-56'453'813		1'450'252	-57'904'064	
299	**Excédent / découvert du bilan**	**-57'904'064**	**1'450'252**	**-3'373'562**	**-53'080'251**	
29	**Total du capital propre**	**-105'483'613**	**297'976'692**	**566'701'741**	**-374'208'662**	

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature	Libellé	Situation au 01.01.2016	Utilisations	Dissolutions	Constitutions (augmentations incluses)	Situation au 31.12.2016	Remarques
20500.01	Provision à court terme personnel	-1'300'000	35'791		2'500'000	-3'764'209	L'évaluation soldes de vacances, d'heures ainsi que des litiges en cours est augmenté compte tenu des remarques du chef du contrôle interne
2050	**Prov. à ct terme provenant de prestations suppl. du personnel**	**-1'300'000**	**35'791**	**0**	**2'500'000**	**-3'764'209**	
20510.01	Provision 13ème salaires	-1'114	6'115'720	0	6'115'720	-1'114	Le solde de provision sera liquidé avec le versement des salaires en 2017 (litige toujours en cours)
2051	**Prov. à ct terme pour autres droits du personnel**	**-1'114**	**6'115'720**	**0**	**6'115'720**	**-1'114**	
20590.01	Provision engagements existants	-3'184'481	213'713	5'184	30'000	-2'995'584	Cette rubrique contient diverses provisions en lien avec la gestion courante. Elle diminue légèrement par rapport à l'exercice précédent
20590.03	Provision péréquation 2015/2016	-5'000'000	5'000'000	0	0	0	Conformément à ce qui avait été prévu lors de la constitution de cette provision, le solde de 5 millions de francs a été utilisé
2059	**Autres provisions à court terme**	**-8'184'481**	**5'213'713**	**5'184**	**30'000**	**-2'995'584**	
205	**Provisions à court terme**	**-9'485'595**	**11'365'224**	**5'184**	**8'645'720**	**-6'760'907**	
20810.01	Provisions compte épargne temps	0	0	0	30'000	-30'000	Constitution en application du règlement interne du SIS
2081	**Provisions pour les prétentions à long terme du personnel**	**0**	**0**	**0**	**30'000**	**-30'000**	
20860.01	Provision assainissement	-3'098'100	0	18'600	0	-3'079'500	Provisions corrigée selon les informations reçues de prévoyance.ne
20860.02	Prov. recap & assainiss. EOREN	-921'072	0	0	0	-921'072	
20860.03	Prov. recap & assainiss. SIPLN	-13'482	0	0	0	-13'482	
20860.04	Prov. recap & assainiss. BPU	-174'000	0	0	0	-174'000	
20860.05	Prov. recap & assainiss. SYTR	-13'851	0	0	0	-13'851	
20860.06	Prov. Prevoyance.ne 80%	0	0	0	58'000'000	-58'000'000	Provision constituée dans le cadre de l'utilisation de la réserve de réévaluation
2086	**Provisions pour engagements de prévoyance**	**-4'220'505**	**0**	**18'600**	**58'000'000**	**-62'201'905**	
208	**Provisions à long terme**	**-4'220'505**	**0**	**18'600**	**58'030'000**	**-62'231'905**	
20	**CAPITAUX DE TIERS (part provisions)**	**-13'706'099**	**11'365'224**	**23'784**	**66'675'720**	**-68'992'811**	

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Patrimoine administratif

Société	Forme juridique	Activités et buts	Valeur d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2016	Valeur au bilan 31.12.2016	Valeur nominale	Capital-actions / Capital-social	Montant des fonds propres (100%)	Nbre de titres émis	Part de la Ville au capital en %	Part de la Ville aux fonds propres	Types de titres
Société Anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel - SAITRN	Société anonyme	Construction et entretien du théâtre régional et mise à disposition de ses installations à une société d'exploitation	1'000.00	3'500	2'239'999	3'500'000	6'482'000	9'130'435	6'482	54.0%	4'930'040	actions nominatives
Société Anonyme immobilière des Patinoires du Littoral - SAIPLN	Société anonyme	Construction et entretien de patinoires régionales aux "Jeunes-Rives" et mise à disposition de ces installations à une société d'exploitation	100.00 1'000.00	20 2'000	700'000	2'002'000	4'438'000	4'377'815	3'310 4'107	45.1%	1'974'850	actions au porteur actions nominatives
Association Ateliers Phénix	Association	Valorisation des personnes en phase d'intégration professionnelle, en leur offrant un environnement de travail réel	-	-	5'000	5'000	54'479	221'665	-	-	5'000	-
Fondation l'Enfant c'est la vie	Fondation	Institution d'utilité publique qui reçoit mandat d'accompagner des enfants, adolescents et familles	-	-	20'000	20'000	55'107	74'245	-	-	20'000	-
Transports Publics Neuchâtelois SA (TransN)	Société anonyme	Société spécialisée dans l'exploitation des réseaux de transports ferroviaires et routiers du canton de Neuchâtel	0.01	143'349'172	280'002	1'433'492	13'678'030	26'031'558	1'367'803'000	10.5%	2'728'172	actions nominatives
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (SNLNM)	Société anonyme	Transport par bateaux des voyageurs et marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les rivières ou canaux qui les relient	1.00	532'060	361'343	532'060	3'400'000	1'922'945	3'400'000	15.6%	300'918	actions nominatives
Vadec SA	Société anonyme	Collecte, traitement, valorisation et élimination des déchets et production d'énergie	100.00	22'634	329'753	2'263'400	18'000'000	52'088'432	180'000	12.6%	6'549'831	actions nominatives
Neode Parc technologique et industriel SA	Société anonyme	Créer et exploiter un parc scientifique et technologique	1.00	49'000	1	49'000	500'000	500'000	500'000	9.8%	49'000	actions nominatives
TAC Travail au Clair Sàrl	Société à responsabilité limitée	Favoriser et faciliter l'accès à la couverture sociale.	1'000.00	5	1	5'000	35'000	-	-	14.3%	-	parts sociales
Job Eco SA	Société anonyme	Entreprise d'utilité publique, dans le domaine du tri, recyclage et de la récupération, qui contribue à la réinsertion professionnelle de personnes connaissant des difficultés sur le marché du travail	100.00	240	1	24'000	144'000	-	1'440	16.7%	24'000	actions nominatives
NeuchEole SA	Société anonyme	Contribue à un développement coordonné de l'énergie éolienne dans le canton de Neuchâtel	10.00	32'973	329'730	1'648'650	4'881'800	-	97'636	14.3%	1'648'650	actions nominatives liées
CSEM SA	Société anonyme	Exploitation d'un Centre de recherche avancée et promotion du développement industriel et la collaboration avec les hautes écoles en microtechnique et nanotechnologie	10'000.00	91	588'000	910'000	29'060'000	-	2'906	3.1%	910'000	actions nominatives
Fondation suisse pour la recherche en microtechnique (FSRM)	Fondation	Promotion de la microtechnique et ses applications	-	-	1	10'000	530'000	2'424'029	-	1.9%	45'736	-

Patrimoine administratif

Société	Forme juridique	Activités et buts	Valeur d'acquisition	Nombre de titres au 31.12.2016	Valeur au bilan 31.12.2016	Valeur nominale	Capital-actions / Capital-social	Montant des fonds propres (100%)	Nbre de titres émis	Part de la Ville au capital en %	Part de la Ville aux fonds propres	Types de titres
Fondation en faveur de la construction de maisons locatives pour personnes âgées	Fondation	Construction et administration d'une maison dont les logements seront mis à disposition de personnes âgées de condition modeste	-	-	1	20'000	-	-	-	-	20'000	-
Fondation Au Suchiez	Fondation	Mettre à disposition une auberge de jeunesse à Neuchâtel	-	-	1	1	27'741	27'741	-	-	-	-
Total des participations et du capital social (145)					**4'853'833**						**19'208'585.16**	

TABLEAU DES PARTICIPATIONS

Patrimoine financier

Société	Forme juridique	Activités et buts	Valeur d'acquisition	Nombre de titre au 31.12.2016	Valeur au bilan 31.12.2016	Valeur nominale	Capital-actions / Capital-social	Montant des fonds propres (100%)	Nbre de titres émis	Part de la Ville au capital en %	Part de la Ville aux fonds propres	Types de titres
BLS SA	Société anonyme	Entreprise ferroviaire suisse privée qui exploite le 2ème réseau ferroviaire suisse après les CFF	1.00	92'992	1.00	92'992	79'442'336	285'996'000	79'442'336	0.1%	334'775.40	actions nominatives
Chemin de fer régional des Brenets repris par C.M.N.	Société anonyme	Exploitation de chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises	250.00	3	1.00	750	-	-	-	-	-	actions nominatives
Vidéo 2000 SA	Société anonyme	Etude, construction, entretien, développement et exploitation de télérésaux.	1'000.00	355	1'582'982.00	355'000	1'000'000	11'459'105	1'000	35.5%	4'067'982.28	actions nominatives
Chaumont et Golf Hôtel SA	Société anonyme	Achat, transformation et exploitation du Grand Hôtel de Chaumont	1'000.00	10	1.00	10'000	4'000'000	-	4'000	-	-	actions nominatives
Société des téléphériques de Nendaz SA devient NV Remontées mécaniques SA	Société anonyme	Construction et exploitation pour tout ce qui concerne le développement touristique de Nendaz et Veysonnaz	500.00	4	1.00	2'000	18'350'000			0.0%	2'000.00	actions au porteur
RTN SA suite fusion devient BNJ Media Holding SA	Société anonyme	Exploitation d'une concession de radio dans le canton de NE	-	-	1.00	20'000	187'775	-	53'650	-	-	actions nominatives
Banque Nationale Suisse (BNS)	Institut de crédit	La Banque nationale suisse (BNS) est la banque centrale du pays.	250.00	45	1.00	11'250	-	-	-	-		actions nominatives
Viteos SA	Société anonyme	Approvisionnement et distribution d'énergie	1'000.00	50'456	54'507'084.00	50'456'000	106'614'000	121'570'495	106'614	47.3%	57'534'290.95	actions nominatives
Parking de la Gare de Neuchâtel SA	Société anonyme	Création et exploitation d'un parking souterrain aux abords de la gare de Neuchâtel	1'000.00	25	80'538.00	25'000	100'000	342'150	100	25.0%	85'537.54	actions nominatives
Parking du Port SA	Société anonyme	Création et exploitation d'un parking sis sur la Place du Port	500.00	2'000	1'125'799.00	1'000'000	3'100'000	3'644'769	6'200	32.3%	1'175'731.94	actions nominatives liées
Coopérative d'achat HOWEG, Granges	Société coopérative	-	500.00	9	1.00	4'500	-	-	-	-	-	parts sociales
Société coopérative NEuchâtel Interface PME	Société coopérative	Contribution à la constitution, au maintien et au développement de PME établies dans le canton de Neuchâtel	50.00	80	1.00	4'000	-	-	-	-	4'000.00	parts sociales
Genossenschaft Feriendorf Fiesch	Société coopérative	Exploitation d'un centre de sport et vacances à Fiesch	100'000.00	1	1.00	100'000	2'129'000	3'038'950	-	4.7%	142'740.75	parts sociales
"Mon Logis" Coopérative d'habitation	Société coopérative	Amélioration des conditions de logement de la population et procuration à ses membres de logements à des conditions avantageuses	250.00	9	1.00	2'250	-	-	-	-	2'250.00	parts sociales
"L'Avenir" Société Coopérative de Construction à Neuchâtel	Société coopérative	Remédier à la pénurie des logements à Neuchâtel	300.00	1	1.00	300	-	-	-	-	300.00	parts sociales
Société de fromagerie du Grand-Cachot	Société coopérative	Fabrication et vente de fromage	100.00	7	1.00	700	-	-	-	-	-	parts sociales

Patrimoine financier

Société	Forme juridique	Activités et buts	Valeur d'acquisition	Nombre de titre au 31.12.2016	Valeur au bilan 31.12.2016	Valeur nominale	Capital-actions / Capital-social	Montant des fonds propres (100%)	Nbre de titres émis	Part de la Ville au capital en %	Part de la Ville aux fonds propres	Types de titres
La coopérative d'en face	Société coopérative	Amélioration des conditions de logement de la population et, en particulier, de ses membres	500.00	587.7	293'850.00	293'850	-	-	-	-	293'850.00	parts sociales
Total des actions et parts sociales (1070)					**57'590'265.00**						**59'238'701.18**	
Total du portefeuille titres de la Ville - patrimoine administratif et financier					**62'444'098.00**							

TABLEAU DES CAUTIONNEMENTS

Bénéficiaire	Créancier	Description	Montant cautionné	Date d'échéance	Montant ouvert selon comptes des bénéfiaires	Engagement réel de la Ville
Centre international de plongée de Neuchâtel (CIP-Ne)	BCN	Caution solidaire pour un prêt consenti par la BCN au CIP-Ne pour le financement de travaux de rénovation.	285'000.00	29.09.2033	130'042.10	130'042.10
SA Immobilière des Patinoires du Littoral Neuchâtelois (SAIPLN)	BCN	Caution solidaire pour une avance ferme consentie par la BCN à la SAIPLN.	3'000'000.00	indéterminée	1'500'000.00	1'500'000.00
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (SNLNM)	BCN	Caution solidaire pour un compte de trésorerie auprès de la BCN avec une limite-crédit de CHF 150'000.-.	41'250.00	indéterminée	solde créancier	0.00
Job Eco SA	BCN	Arrière-caution sur cautionnement Etat NE de CHF 400'000.- (2001-2035). Concerne prêt accordé par la BCN à Job Eco SA.	50'000.00	27.06.2035	15'557.90	15'557.90
Fondation pour la réinsertion socioprofessionnelle Neuchâtel	BCN	Caution solidaire pour un prêt consenti par la BCN à la Fondation pour l'insertion socioprofessionnelle destiné à l'acquisition d'un immeuble rue de Monruz 36 à Neuchâtel.	1'700'000.00	13.03.2031	1'343'000.00	1'343'000.00
CAP Conseil & Accompagnement professionnel Femme et Travail	BCN	Caution solidaire pour un compte de trésorerie auprès de la BCN avec une limite-crédit de CHF 35'000.-.	35'000.00	31.12.2016	solde créancier	0.00
Fondation du Home de l'Ermitage et des Rochettes, Hôtel des Associations	prévoyance.ne	Lié à un emprunt conclus dans le cadre de la recapitalisation	134'090.00	03.02.2029	97'450.00	97'450.00
Institution La Rouvraie	prévoyance.ne	Lié à un emprunt conclus dans le cadre de la recapitalisation	26'070.00	03.02.2017	6'600.00	6'600.00
Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI)	Autorités douanières étrangères	Livret ATA 2016-3101 - Exposition MHN "Sacrée sciences"	74'385.00	31.08.2019	74'385.00	74'385.00
Total des cautionnements			**5'345'795.00**			**3'167'035.00**

GARANTIES PREVOYANCE.NE

La caisse de prévoyance des collaborateurs de la Ville de Neuchâtel, prévoyance.ne, est financée sous le régime de la capitalisation partielle, ce qui signifie que, en raison de la garantie de l'Etat et des communes, la caisse n'est pas contrainte de couvrir tous ses engagements par des actifs, et donc de disposer d'un taux de couverture de 100%. Elle affiche un découvert technique de 2'608'303'029 francs au 01.01.2016. La part de ce découvert attribuable à la Ville de Neuchâtel se monte à 133'241'623 francs au 01.01.2016.

Le Parlement fédéral a adopté le 17 décembre 2010 une réforme de la LPP, entrée en vigueur au 01.01.2012 qui implique, entre autres, que les institutions LPP de droit public devront atteindre un taux de couverture de 80% à une échéance de 40 ans, soit en 2052. Des bornes intermédiaires de 60% au 01.01.2020 et de 75% au 01.01.2030 ont également été fixées.

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil neuchâtelois a adopté une loi portant modification de la loi sur la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) qui comprend les mesures de recapitalisation suivantes :

- Augmentation des cotisations ordinaires à 24,5% (60% à charge de l'employeur, 40% à charge de l'assuré)
- Rééchelonnement des cotisations et des rappels selon l'âge
- Passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans
- Demi-indexation des rentes si le chemin de croissance est respecté
- Constitution d'une réserve de fluctuation de valeur de 270 millions de francs à charge des employeurs, valeur 01.01.2014
- Constitution unique d'assainissement de 60 millions de francs à charges des employeurs, valeur 01.01.2019.

Il est par ailleurs prévu que la caisse institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisation dès que son taux de couverture atteindra 80%, mais au plus tard au 1er janvier 2039.

GARANTIES

Aux termes de l'article 9 al. 4 de la loi instituant une Caisse de pensions unique pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub), du 24 juin 2008, la Ville de Neuchâtel garantit, dans la mesure où elles ne sont pas entièrement financées sur la base des taux de couverture initiaux visés à l'article 72a, alinéa 1, lettre b, LPP, les prestations de prévoyance dues par prévoyance.ne au personnel des entreprises énumérée ci-après au 01.01.2016 :

Employeurs	**Montants en Francs**
Association Edel's	251'386
Ateliers Phénix	992'822
Bibliothèque publique universitaire de Neuchâtel	7'315'681
FMPA Concierges	44'474
Home de l'Ermitage	1'485'091
La Rouvraie	219'574
Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel	1'257'765
Viteos SA (47,60%)	33'395'380
Syndicat EOREN (43,242%)	40'368'726
Total	**85'330'899**

ETAT DES LEASINGS / CONTRACTING

Type de contrat	Service	Société	Montant annuel	Échéance contrat
Contracting énergétique	Service des bâtiments et du logement (Collège Numa-Droz)	Viteos SA	11'264	2023
Contracting énergétique	Service des bâtiments et du logement (Ecole des Charmettes)	Viteos SA	11'016	2019
Contracting énergétique	Service des bâtiments et du logement (Ecole de Serrières)	Viteos SA	19'751	2021
Solution EchoScan	Chancellerie	Grenkeleasing SA	4'990	2018
Système prof. d'impression	Centre d'impression	Grenkeleasing SA	21'192	2018
Véhicule	Service d'incendie et de secours	ECAP	66'657	2019

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Patrimoine administratif

No de compte	Libellé de compte	Valeur d'acquisition au 31.12.2015	Entrées (+)	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Mises hors service	Valeur d'acquisition au 31.12.2016	Amortissements					Solde au 31.12.2016
										Cumulés au 31.12.2015	Amortissements ordinaires 2016	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Mises hors service	
1400001	Terrains non bâtis divers	46'205.07	55'635.00						101'840.07		-5'000.00				96'840.07
1400002	Equipements à amortir	14'249'379.85	43'594.65				-301'930.05		13'991'044.45	-8'308'592.25	-507'800.00				5'174'652.20
1400003	Vignes	-		452'428.25					452'428.25						452'428.25
Total 1400	**Terrains PA non bâtis**	**14'295'584.92**	**99'229.65**	**452'428.25**	**-**	**-**	**-301'930.05**	**-**	**14'545'312.77**	**-8'308'592.25**	**-512'800.00**	**-**	**-**	**-**	**5'723'920.52**
1401001	Routes	82'781'610.59	7'101'304.85		-4'312'402.80	-1'217'671.40	-	-	84'352'841.24	-36'354'165.72	-3'420'227.70		855'000.00		45'433'447.82
Total 1401	**Routes / voies de communication**	**82'781'610.59**	**7'101'304.85**	**-**	**-4'312'402.80**	**-1'217'671.40**	**-**	**-**	**84'352'841.24**	**-36'354'165.72**	**-3'420'227.70**	**-**	**855'000.00**	**-**	**45'433'447.82**
1402002	Eau en cours	-	2'942.35						2'942.35						2'942.35
Total 1402	**Aménagement des eaux**	**-**	**2'942.35**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2'942.35**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**2'942.35**
1403101	Eau	61'373'727.23	2'338'024.53			-292'241.30			63'419'510.46	-31'119'040.50	-2'318'669.45				29'981'800.51
1403201	Equipements à amortir STEP	33'843'870.51	1'969'867.96			-338'938.40			35'474'800.07	-12'434'224.62	-1'111'963.00				21'928'612.45
1403301	Elimination des déchets	-	55'999.77		4'274'977.45		283'482.70		4'614'459.92		3'000.00		-848'000.00		3'769'459.92
Total 1403	**Autres ouvrages de génie civil**	**95'217'597.74**	**4'363'892.26**	**-**	**4'274'977.45**	**-631'179.70**	**283'482.70**	**-**	**103'508'770.45**	**-43'553'265.12**	**-3'427'632.45**	**-**	**-848'000.00**	**-**	**55'679'872.88**
1404001	Immeubles locatifs administratifs	11'042'247.50		-1'286'981.35			1'862'277.50		11'617'543.65	-4'070'246.80	-260'287.90				7'287'008.95
1404002	Autres équipements	21'842'520.86	1'121'040.15	-2'736'296.09	170'433.25	-15'562.00	3'059'377.00		23'441'513.17	-10'936'663.45	-848'664.25		-14'000.00		11'642'185.47
1404003	Bâtiments administratifs	11'742'357.09	3'555'591.76	2'872'600.35	-253'640.75	-91'044.00	29'799'513.43	-36'400.00	47'588'977.88	-3'269'687.70	-439'900.00		26'000.00	36'400.00	43'941'790.18
1404004	Bâtiments administratifs TP	13'367'685.60			120'632.85		12'136'636.15		25'624'954.60	-7'262'961.60	-294'000.00		-19'000.00		18'048'993.00
1404005	Crématoire et cimetière	3'615'679.00	142'004.72				2'662'646.46		6'420'330.18	-1'417'452.95	-115'000.00				4'887'877.23
1404006	Piscines / plages	15'016'420.35	201'140.25				11'607'890.00		26'825'450.60	-7'145'890.35	-470'000.00				19'209'560.25
1404007	Terrains sportifs	7'849'440.93	38'241.35	-401'630.15		-191'250.00	4'186'335.81		11'481'137.94	-3'784'377.80	-386'000.00				7'310'760.14
1404009	W.C. publics	302'782.80							302'782.80	-275'226.10	-3'000.00				24'556.70
1404010	Centre de loisirs	508'000.00					1'063'840.00		1'571'840.00	-315'640.00	-10'000.00				1'246'200.00
1404011	Ecoles	74'798'696.92	264'306.95		-118'586.75		69'253'925.25		144'198'342.37	-28'752'790.00	-2'382'000.00		15'000.00		113'078'552.37
1404012	Collège latin	5'096'689.53	54'807.25		118'586.75		22'673'050.62		27'943'134.15	-3'738'326.90	-142'000.00		-15'000.00		24'047'807.25
1404013	Fontaines / monuments	119'812.20	53'736.10						173'548.30	-	-12'000.00				161'548.30
1404014	Eglises	6'243'323.39	628'357.90			-25'000.00	1'566'500.00		8'413'181.29	-1'155'044.90	-178'471.00				7'079'665.39

No de compte	Libellé de compte	Valeur d'acquisition au 31.12.2015	Entrées (+)	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-values / plus-values)	Mises hors service	Valeur d'acquisition au 31.12.2016	Amortissements					Solde au 31.12.2016
										Cumulés au 31.12.2015	Amortissements ordinaires 2016	Restructuration (Transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Mises hors service	
1404015	Temple du bas / salle de musique	1'915'281.60	324.00				3'685'736.25		5'601'341.85	-929'371.50	-44'000.00				4'627'970.35
1404016	Musées	15'997'254.71	1'957'668.30	6'128.00		-296'366.00	41'015'729.09		58'680'414.10	-8'764'492.40	-514'600.00				49'401'321.70
Total 1404	**Bâtiments du PA (terrains bâtis)**	**189'458'192.48**	**8'017'218.73**	**-1'546'179.24**	**37'425.35**	**-619'222.00**	**204'573'457.56**	**-36'400.00**	**399'884'492.88**	**-81'818'172.45**	**-6'099'923.15**	**-**	**-7'000.00**	**36'400.00**	**311'995'797.28**
1405001	Forêts	4'237'382.40				-45'780.00			4'191'602.40	-27'701.40					4'163'901.00
1405002	Centre forestier Les Ponts-de-Martel			14'963.80			1'149'758.60		1'164'722.40		-100.00				1'164'622.40
Total 1405	**Forêts**	**4'237'382.40**	**-**	**14'963.80**	**-**	**-45'780.00**	**1'149'758.60**	**-**	**5'356'324.80**	**-27'701.40**	**-100.00**	**-**	**-**	**-**	**5'328'523.40**
1406001	Mobilier	1.00							1.00	-	-				1.00
1406002	Autres équipements	14'662'986.86	1'123'664.03						15'786'650.89	-9'724'973.50	-640'320.80				5'421'356.59
1406003	Piscines / plages	48'220.70							48'220.70	-43'398.00	-4'821.70				1.00
1406006	Ecoles	526'302.35							526'302.35	-466'705.30	-34'874.55				24'722.50
1406008	Musées	848'761.85	5'300.00						854'061.85	-463'510.00	-50'749.00				339'802.85
Total 1406	**Biens mobiliers PA**	**16'086'272.76**	**1'128'964.03**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**17'215'236.79**	**-10'698'586.80**	**-730'766.05**	**-**	**-**	**-**	**5'785'883.94**
1409001	Musée d'art collections	548'460.75							548'460.75						548'460.75
1409002	Musée d'histoire collections	730'153.00							730'153.00						730'153.00
1409003	Musée d'histoire naturelle collections	200'000.00							200'000.00						200'000.00
1409004	Musée d'ethnographie collections	400'000.00							400'000.00						400'000.00
1409005	Autres équipements	1'264'779.88				-110'750.90			1'154'028.98	-623'670.05	-149'000.00				381'358.93
Total 1409	**Autres immobilisations corporelles**	**3'143'393.63**	**-**	**-**	**-**	**-110'750.90**	**-**	**-**	**3'032'642.73**	**-623'670.05**	**-149'000.00**	**-**	**-**	**-**	**2'259'972.68**
Total 140	**Immobilisations corporelles du PA**	**405'220'034.52**	**20'713'551.87**	**-1'078'787.19**	**-0.00**	**-2'624'604.00**	**205'704'768.81**	**-36'400.00**	**627'898'564.01**	**-181'384'153.79**	**-14'340'449.35**	**-**	**-**	**36'400.00**	**432'210'360.87**
1465001	Nouvelle unité SNLNM	985'000.00							985'000.00	-533'945.00	-23'000.00				428'055.00
1465002	Transformation Ecole de droguerie	200'000.00							200'000.00	-68'001.00	-4'000.00				127'999.00
Total 1465	**Subventions d'investissements aux entreprises privées**	**1'185'000.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1'185'000.00**	**-601'946.00**	**-27'000.00**	**-**	**-**	**-**	**556'054.00**
1466001	ACDC	130'000.00							130'000.00	-52'000.00	-13'000.00				65'000.00
1466002	Skatepark	181'062.00							181'062.00	-50'696.00	-13'000.00				117'366.00
Total 1466	**Subventions d'investissements aux organisations privées à but non lucratif**	**311'062.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**311'062.00**	**-102'696.00**	**-26'000.00**	**-**	**-**	**-**	**182'366.00**
Total 146	**Subventions d'investissements**	**1'496'062.00**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**1'496'062.00**	**-704'642.00**	**-53'000.00**	**-**	**-**	**-**	**738'420.00**
Total des immobilisation du PA		**406'716'096.52**	**20'713'551.87**	**-1'078'787.19**	**-0.00**	**-2'624'604.00**	**205'704'768.81**	**-36'400.00**	**629'394'626.01**	**-182'088'795.79**	**-14'393'449.35**	**-**	**-**	**36'400.00**	**432'948'780.87**

Informations supplémentaires

TABLEAU DES PRÊTS

Patrimoine administratif

No de compte	Débiteur	Initial	31.12.2015	Augmentation	Remboursement	31.12.2016
1444001	**Fondation de la bibliothèque publique et universitaire**	612'500	417'500		15'000	402'500
1444002	**VITEOS SA (plan lumière)**	1'730'600	-	800'000		800'000
Total 1444	**Prêts aux entreprises publiques**	**2'343'100**	**417'500**	**800'000**	**15'000**	**1'202'500**
1445001	**Aéroport de Neuchâtel SA**	150'000	129'750		2'250	127'500
1445002	**Parking de la Gare de Neuchâtel SA**	1'055'773	650'000		25'000	625'000
1445003	**Cinépel**	400'000	400'000			400'000
1445004	**Fondation de l'ensemble symphonique Neuchâtel**	80'000	65'000		15'000	50'000
1445005	**Curling**	150'000	32'500		7'000	25'500
1445006	**La Coopérative d'en face**	195'900	190'268		5'688	184'580
1445020	**Projets de réinsertion**	6'500	3'500	3'000		6'500
Total 1445	**Prêts aux entreprises privées**	**2'038'173**	**1'471'018**	**3'000**	**54'938**	**1'419'080**
Total des prêts du PA		**4'381'273**	**1'888'518**	**803'000**	**69'938**	**2'621'580**

Patrimoine financier

No de compte	Débiteur	Initial	31.12.2015	Augmentation	Remboursement	31.12.2016
1071001	**Prêt Viteos**	52'780'500	22'780'500		10'000'000	12'780'500
Total 1071	**Placements à intérêts**	**52'780'500**	**22'780'500**	**-**	**10'000'000**	**12'780'500**
Total des prêts du PF		**52'780'500**	**22'780'500**	**-**	**10'000'000**	**12'780'500**